La conchyliologie, or histoire naturelle des coquilles de mer, d'eau dounce, terrestres et fossiles; avec un traité de la zoomorphose, ou représentation des animaux qui les habitent: ouvrage dan dequel on trouve une nouvelle méthode de les diviser / Par M. Desallier d'Argenville.

Contributors

Dézallier d'Argenville, A.-J. 1680-1765.
Favanne de Montcervelle, pere.

Publication/Creation

Paris : G. de Bure, fils âiné, 1780.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/axtw4t2y

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
https://wellcomecollection.org

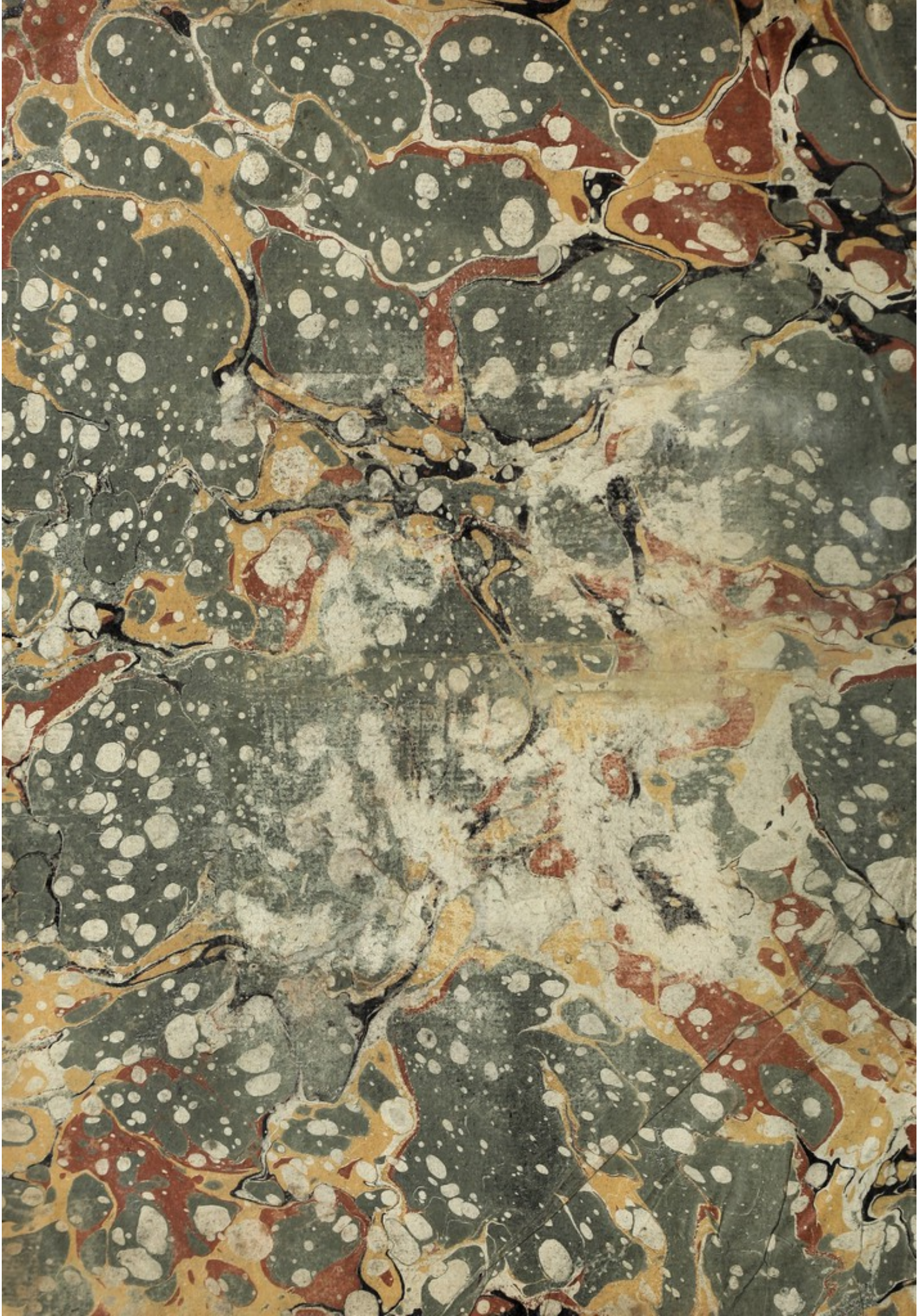

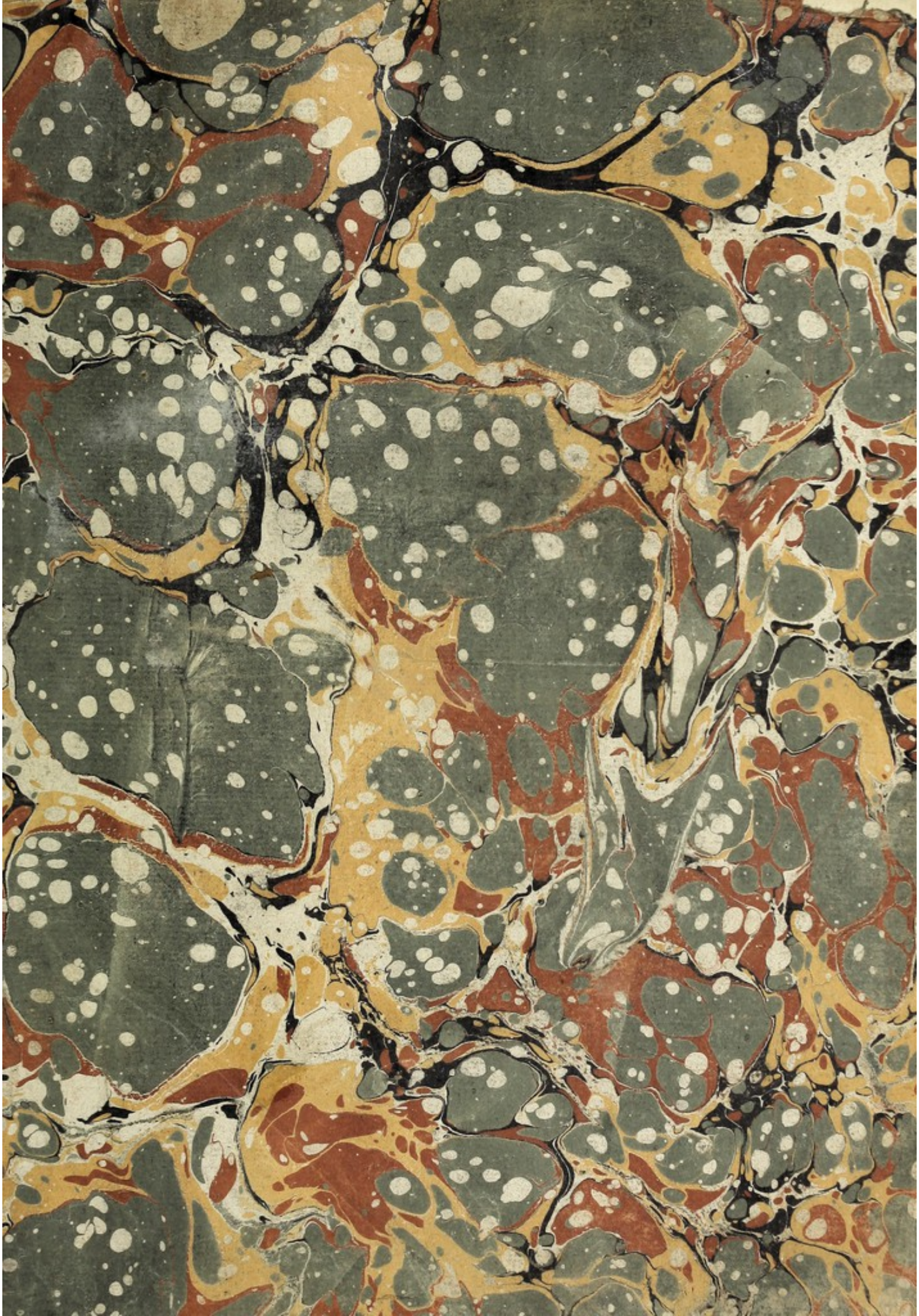

LA CONCHYLIOLOGIE,

OU

HISTOIRE NATURELLE

DES COQUILLES.

TOME SECOND.

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b2877310x

Deuxiéme FRONTISPICE.

Peint d'après Nat. par Jac. De Favanne. VUE DE L'ISLE D'AIX. *Gravé par Vin. Vangelisty.*

Prise aux environs de la Tour de Fouras, telle qu'elle existoit jusqu'en l'année 1756.

LA CONCHYLIOLOGIE,

OU

HISTOIRE NATURELLE
DES COQUILLES
DE MER, D'EAU DOUCE, TERRESTRES ET FOSSILES;

Avec un Traité de la *ZOOMORPHOSE*, ou représentation des Animaux qui les habitent : Ouvrage dans lequel on trouve une nouvelle Méthode de les diviser.

Par M. DESALLIER D'ARGENVILLE, Maître des Comptes, Membre de la Société Royale de Londres, & des Académies de Montpellier, de la Rochelle & des Arcades.

Ouvrage considérablement augmenté de Planches en taille-douce, qui représentent les figures de plus de deux mille Testacées, dessinées d'après nature, accompagnées de Descriptions étendues & de Remarques sur chaque Famille, avec plusieurs Tables systématiques & des Nomenclatures étrangeres.

TROISIEME ÉDITION,

DÉDIÉE AU ROI,

Par MM. DE FAVANNE DE MONTCERVELLE Pere & Fils.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez GUILLAUME DE BURE fils aîné, Libraire, Quai des Augustins, près la rue Pavée.

M. DCC. LXXX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

DES CONTINUATEURS

Sur les onze FAMILLES DE TESTACÉES *contenues dans ce Volume.*

QUOIQUE les coquilles qui composent les quatre premieres familles des univalves décrites dans le volume précédent, ſoient en général bien différentes pour la ſtructure de celles qui ſe préſenteront dans les onze autres familles de cette claſſe, dont il nous reſte à parler; on a pu néanmoins en remarquer quelques-unes parmi les premieres, qui ont avec celles-ci des rapports plus ou moins ſenſibles : tels ſont, par exemple, le Lépas volute & le Bouton de chapeau, qui, par leur forme, approchent aſſez de certains Limaçons appelés *Sabots*. Dans la même famille des Lépas, ceux qu'on nomme Retortes ont des rapports très-marqués avec certaines Nérites. On en peut dire autant de l'Oreille de Vénus, comparée avec les Natices ou fauſſes Nérites, & du Tuyau *Scalata*, avec l'eſpèce de turbinée nommée par cette raiſon *fauſſe Scalata;* mais toutes ces reſſemblances ne ſont qu'imparfaites, puiſque la plupart des coquilles des quatre premieres familles ſont abſolument privées de ſpirale, & que quand elles en ont

REMARQUES PRÉLIMIN.

une, cette ſpirale n'eſt point alors visible à l'extérieur, ou qu'enfin ſi elle ſe montre au dehors, l'intérieur de la coquille absolument vide, est dépourvu de la columelle qui dans les autres univalves ſoutient les pas de la ſpirale. Ces coquilles ne ſont donc point, à proprement parler, de vraies turbinées.

Il n'en est pas ainsi de celles qui composent les onze dernieres familles de la classe des univalves; celles-ci, qui ſont vraiment turbinées, ont pour caractere constant de tourner ſur elles-mêmes en ſpirale, tant au dedans qu'au dehors, & d'être intérieurement traversées par un axe, dit aussi *noyau* ou *columelle*, qui ſoutient tous les pas de la ſpirale. Dans un aussi grand nombre de coquilles, il n'y a que l'*Oublie* ou *Papier roulé* qui ſemble s'écarter de cette regle; ce testacée, presque entierement ouvert, ne montre point d'axe ou de columelle dans ſon intérieur; mais le reste de ſa figure ne permet guère de le ranger ailleurs que dans la famille des Tonnes ou Conques ſphériques.

Quoique les turbinées ſoient ordinairement regardées comme des univalves ou coquilles d'une ſeule pièce, il en est cependant beaucoup parmi elles qui, lorsque l'animal s'y rencontre, en présentent encore une ſeconde que l'on nomme *opercule*. Il faut excepter de ce nombre la famille entiere des Olives & celle des Porcelaines, les trois derniers genres de la famille des Tonnes, quelques Buccins & plusieurs petites coquilles d'un beau poli, qui ſont partie du genre des Casques : toutes ces coquilles, de même que les Lépas, les Oreilles de mer,

les Nautiles & quelques Tuyaux, n'étant composées que d'une pièce, ſont les ſeules qui doivent à la rigueur être regardées comme des univalves proprement dites; mais la difficulté qu'il y a de distinguer, quand l'animal manque à ces coquilles, celles qui ſont pourvues d'un opercule, de celles qui en ſont privées, ne nous permet pas d'adopter une division qui ne peut être ſuivie avec ſuccès que par ceux qui ont l'avantage d'observer ſur les lieux mêmes les coquillages vivans, ainsi que l'a exécuté M. Adanson dans ſon excellente Histoire naturelle des Coquillages du Sénégal. Notre plan, beaucoup plus étendu que le ſien, puisqu'il embrasse la description du plus grand nombre des coquilles connues, nous ayant ſouvent obligé d'avoir recours aux cabinets d'histoire naturelle où ces coquilles ne ſe rencontrent presque jamais avec leurs animaux & leurs opercules, nous avons été contraints de ſuivre la route ordinaire, & de regarder toutes les turbinées comme univalves, ſoit qu'elles fussent operculées ou non.

Gualtieri dit qu'il y a des auteurs qui ont regardé les opercules, particulierement ceux de nature testacée, comme une ſeconde valve de la coquille, & qui ont conclu de-là que toutes les turbinées devoient être considérées comme des bivalves : « mais, ajoute-t-il, ces opercules n'ayant point de » charniere proprement dite qui les unisse à la coquille, on » doit regarder toutes les turbinées où ces opercules ſe ren- » contrent comme des univalves ſimples & entieres, & leurs » opercules comme des appendices appartenans ſeulement à

REMARQUES PRÉLIMIN.

» une des parties molles de l'animal (1) ». Il est cependant vrai de dire que les testacées pourvus d'un opercule pierreux, ont quelque rapport avec les bivalves, puisqu'ils sont comme elles composés de deux pièces, dont l'une sert à couvrir l'autre.

On a donné le nom d'*opercule* à cette seconde pièce de certaines turbinées, parce qu'elle fait les fonctions de porte ou de couvercle. « On croit communément, dit M. Adanson, » qu'il sert toujours à fermer exactement la coquille, & même » à servir de défense & de couverture à l'animal, contre » l'attaque des corps étrangers : cela est vrai dans celles où » il prend la forme de l'ouverture . . . . (comme dans les ouvertures rondes, demi-rondes ou ovales des Limaçons, Nérites, &c.) « Mais à l'égard des coquilles dont l'ouverture » est fort alongée & de figure différente de cet opercule, je » ne vois pas de quel usage il peut être aux animaux qu'elles » renferment, car il ne bouche souvent pas la cinquieme partie » de l'ouverture. C'est ce que j'ai observé dans les Rouleaux » & dans quelques espèces de Pourpres (2) ». On peut encore remarquer avec cet auteur, que tous les opercules des turbinées ne sont pas de même nature ; les uns sont pierreux, c'est-à-dire

(1) *Nonnulli auctores, opercula ista, præcipuè testacea, tanquam alteram valvam acceperunt ; & idcircò omne genus concharum turbinatarum ad testas bivalvas referendum esse crediderunt : sed cum ipsa opercula non habeant veram, propriam, cum totâ testâ unitam articulationem, hâc de causâ testæ jam descriptæ, tanquam integræ sunt considerandæ & univalvæ : opercula verò ut appendices ad partem mollem ipsius animalis tantummodo pertinentes, habenda sunt.* Index Testar. Conchyl. tab. LXX.

(2) Hist. nat. des coquil. du Sénégal, pag. xlij.

de pareille matiere que la coquille à laquelle ils appartiennent, mais le plus grand nombre est de ſubstance cartilagineuse ou ſemblable à de la corne. Les premiers ſont toujours d'une épaisseur assez considérable, & ferment exactement l'ouverture de la coquille; les ſeconds, ſouvent très-minces, ont quelquefois un bourrelet plus ou moins épais. La ſurface extérieure des opercules pierreux est tantôt lisse & luisante, tantôt ſillonnée, quelquefois granuleuse ou tuberculeuse. L'intérieure offre presque toujours les vestiges d'une ſpirale plate ou peu concave, qui dans les cartilagineux est quelquefois ſensible à l'extérieur. Tous ces opercules, ſoit pierreux, ſoit cartilagineux, adhérent à l'animal dès ſa naissance, & il ne les perd qu'avec la vie : ils different en cela de ceux des Limaçons terrestres, qui ne ſont qu'une croûte blanche assez épaisse, formée par une bave visqueuse qui ſort du corps de l'animal une ou plusieurs fois l'an, quand il veut ſe mettre à l'abri de la ſécheresse occasionnée par les chaleurs ou les froids excessifs. Cette croûte, où l'on ne remarque jamais aucuns ſillons concentriques, n'adhere point au corps de l'animal, & il la quitte à volonté.

Les opercules de nature pierreuse ſe dissolvent avec effervescence dans les acides comme toutes les coquilles en général, tandis que les cartilagineux résistent à leur action : ceux-ci portent avec eux une espèce d'onctuosité ou de graisse qui, lorsqu'on les brûle, répand une odeur forte, quelquefois assez gracieuse, mais pour l'ordinaire très-désagréable (3).

(3) Adanson, *ibid.* pag. xliij.

Remarques prélimin.

On a prétendu autrefois que leur fumée étoit un remede ſouverain pour les vapeurs & l'épilepsie : on attribuoit ſurtout cette vertu à l'opercule d'une espèce d'aîlée, que Rondelet croit être le *Conchylium* des anciens ; mais aujourd'hui on fait peu d'usage en médecine de ces ſortes d'opercules, appelés par les apothicaires *Blatta Byzantia*, *ongles odorans* ou *aromatiques.*

LA CONCHYLIOLOGIE.

FAMILLE CINQUIEME.

LIMAÇONS A BOUCHE RONDE,

Divisés en deux genres.

Genre I. Limaçons Burgaux. || *Genre II.* Limaçons Dauphins.

Le caractere essentiel de ces coquilles est d'avoir une bouche ronde ou presque ronde, fermée, quand l'animal s'y rencontre, par un opercule pierreux ou cartilagineux; leur forme est renflée & peu alongée.

GENRE PREMIER.

LIMAÇONS BURGAUX,

Divisés en vingt-cinq espèces.

Espèce Ire.

Limaçon à bouche ronde, fascié & garni de bosses, *suivant M. d'Argenville.*

|| Limaçon peu élevé, de forme renflée, à cordelettes circulaires tuilées, d'un gris sale, avec un rang de taches

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

carrées, blanches près des pas de ſa ſpirale. *Bonanni, Recr. ment. & oc. clas. III, n°.* 207. Groſſi au microſcope.

A cordelettes liſſes, fond blanc & à flammes longitudinales, onduleuſes, fauve brun. *Ibid. clas. III, n°.* 202. Groſſi au microſcope.

Limaçon nacré, à bouche comme doublée, à cordelettes circulaires, liſſes & à flammes blanchâtres, longitudinales, peu prolongées, ſur un fond fauve taché de blanc : rare. *Regenfuss. Choix de coquillages, pl. XII, fig.* 70, *pag. LXXXV.*

Le Limaçon Ratelier ou la Bouche double, à intérieur nacré & à cordelettes liſſes : des plus rares, *pl. VIII* A1

La Bouche double granuleuſe, à intérieur nacré, à cordelettes boutonnées, & à robe tachetée de vert & de roſe, *planche VIII* A2

La Bouche double appelée la Framboiſe, à intérieur nacré & à robe boutonnée, marbrée de cramoiſi, de brun & de vert : rare, *pl. VIII.* A3

La Bouche double rubanée de blanc, à cordelettes ridées, tachées de vert & de noir : très-rare, *planche IX.* L

La Bouche double granuleuſe, à cordelettes circulaires, fines & ſerrées, dont une plus groſſe que les autres ſe fait remarquer ſur le milieu du premier orbe, à robe griſâtre piquetée de brun, à bouche nacrée & denticulée : rare. *List. Hist. Conc. tab.* 584, *n°.* 42.

Très-petit, à bouche pourvue d'une ſeule dent, à cordelettes fines, circulaires & à robe blanchâtre nuée de rougeâtre : peu commun. *List. Hist. Conchyl. tab.* 654, *n°.* 54.

Très-petit, appelé le Minime, à robe brune, ſillonnée & grenue, à bouche nacrée & dentelée : rare.

Le Vermeil à bouche nacrée couleur d'or & comme doublée par ſa dentelure, à robe lie-de-vin chargée de cordelettes un peu tuberculeuſes, mouchetées de blanchâtre & de violet, & à grand nombre de ſtries circulaires, fines & granulées : extrêmement rare.

Petit & légerement ombiliqué, à bouche nacrée couleur d'argent, à cordelettes circulaires, groſſes & raboteuſes, traverſées par des ſtries fines, longitudinales, à fond blanc taché de cramoiſi & de brun : rare.

Espece II.

Le Turban Perſan, à bouche ronde & nacrée, à robe liſſe, marbrée de fauve, ſur un fond blanc taché par zônes de points bruns, *planche VIII* C1

Le Turban vert, à ſommet peu élevé & à bouche nacrée, fermée d'un opercule pierreux, épineux & creuſé extérieurement en ſpirale : rare, *planche VIII* C2

La

La variété olive, nuée de cramoisi, à lignes circulaires, ponctuées de blanc & de brun rougeâtre, & à intérieur nacré.

Le Turban velouté, à coquille mince, nacrée & à clavicule peu élevée : très-rare, de la nouvelle Zélande.

Le Turban granuleux, à cordelettes circulaires, boutonnées, à robe grisâtre, nuée de violet sale & de roussâtre; nacré dans son intérieur, & extrêmement rare : de la nouvelle Zélande.

Espece III.

La Bouche d'argent cornue, à cinq révolutions de spires, dont la premiere est fort renflée, chargées de deux ou trois rangs de longues pointes, creusées en gouttiere, à bec peu alongé & à bouche nacrée, sans ombilic, fermée par un opercule pierreux, blanc & rougeâtre en dehors : rare, *planche VIII*. G1

La Couronne Siamoise, de même forme que la précédente, mais d'un vert de pavot, à sept rangs de grosses cordelettes tuilées, nacrée dans son intérieur & sans ombilic : fort rare.

La Bouche d'argent flambée, peu commune, à grosses & fines cordelettes circulaires, tuilées, à robe blanche, ornée de flammes d'un orangé cannelle, nacrée dans son intérieur & ombiliquée.

La petite Bouche d'argent épineuse & réticulée, à flammes brunes, sur un fond blanc nué de jaunâtre & à bouche nacrée, sans ombilic, *pl. VIII* G2

La Bouche d'argent pyramidale, à sept révolutions de spires qui forment une clavicule fort élevée, à cordelettes épineuses comme la précédente, & à intérieur nacré, sans ombilic : extrêmement rare.

La vraie Bouche d'argent épineuse, de forme semblable à la Bouche d'or, à deux rangs d'épines, à grand nombre de cordelettes circulaires, & à bouche ombiliquée. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXIV, fig. 6.*

La Bouche d'or à clavicule élevée, à sept révolutions de spires & à cordelettes nombreuses, dont deux ou trois sont épineuses; sa bouche d'une nacre dorée avec ombilic, est fermée d'un opercule pierreux fort épais, lisse & granuleux en dehors, couleur de chair vers les bords & fauve brun au centre, *pl. IX* A2

La Bouche d'or plus renflée, moins épineuse, à cordelettes fines & serrées, à nacre intérieure citron, & à très-petit ombilic. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXIV, fig. 9.*

La Bouche d'argent chagrinée, à grosses & fines cordelettes boutonnées, à bouche pourvue d'un très-petit

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

ombilic, & d'un opercule pierreux fort épais, extérieurement liſſe & vert d'émeraude, *planche IX* . A3

La petite Bouche d'argent Américaine, à cordelettes groſſes & fines, tuilées & boutonnées; ſa bouche ſans ombilic, eſt fermée d'un opercule fort convexe en dehors, d'un blanc ſale vers les bords & brun ſanguin clair au centre, *planche VIII*. . . . G3

La très-petite Bouche d'argent blanchâtre, marbrée de fauve clair & de roſe ſale, à trois rangs circulaires de gros tubercules, & à pas des orbes mamelonnés : peu commune.

La Bouche d'argent Magellanique, à clavicule courte, formée de cinq tours de ſpirale, dont le premier eſt très-renflé & finit en bec, à groſſes cordelettes circulaires, peu ou point ombiliquée, & à opercule pierreux fort épais, blanc verdâtre, ſillonné en dehors, *planche VIII* . . . G4

Le Léopard ou la Bouche d'argent marquetée, à groſſes cordelettes mouchetées de taches barlongues blanches & brunes, à bouche ſans ombilic, fermée par un opercule pierreux très-convexe, granuleux & blanchâtre en dehors, *planche IX* A1

La Bouche d'argent des îles Frédériciennes, à cordelettes circulaires, dont trois ou quatre ſont toujours plus groſſes que les autres, à robe verte & blanche, panachée de brun & légerement ombiliquée. *Regenfuss, Choix de coquillages, &c. pl. X, fig. 43, pag. LXXI.*

La Bouche d'argent tricottée, à clavicule élevée & à cordelettes circulaires ferrées, dont une, peu éloignée du pas de la ſpirale, eſt beaucoup plus groſſe; ſa bouche eſt ſans ombilic : rare. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXIV, fig. 20 & 21.*

Extrêmement petite, à trois groſſes cordelettes circulaires fond blanc, tacheté de vert foncé. *Knorr, Délic. des yeux, IV. part. pl. XXI, fig. 5, pag. 40.*

La Bouche d'argent à rigole, à pas des orbes creuſés en gouttiere, à groſſes cordelettes circulaires, blanche, nuée de roſe & marbrée d'olivâtre; ſa bouche eſt privée d'ombilic : peu commune, *planche IX*. A4

La grande Bouche d'argent à rigole, dont les pas des orbes ſont auſſi en gouttiere, à très-groſſes cordelettes circulaires un peu aplaties, marbrées par bandes longitudinales, obliques & irrégulieres de blanc, de fauve & de verdâtre de diverſes nuances : rare. *Davila, Catal. tom. I, pl. VII, let. P.*

ESPECE IV.

La Peau de lézard, à clavicule élevée, à robe rubannée & tachetée de brun, d'orangé, de vert & de blanc, à bouche nacrée, privée d'ombilic

& fermée d'un opercule pierreux, liſſe, blanc, nué de jaune en dehors & rougeâtre au centre, *pl. VIII.* N1

Le Ruban à liſeré, de la nouvelle Zélande, à quatre orbes formant un ſommet peu élevé, à robe liſſe, ornée de lignes circulaires, violettes, ſur un fond blanc, & à bouche nacrée : extrêmement rare, *planche VIII.* N2

La Peau de ſerpent, autre Limaçon ruban, à clavicule peu alongée, à robe liſſe, verdâtre & blanchâtre, panachée de brun, nacré dans ſon intérieur & non ombiliqué, *planche IX* D1

Le Ruban mordoré, à bandes circulaires larges & étroites, tachetées de brunâtre, de rougeâtre & de blanchâtre ; il eſt comme finement ſaupoudré de cette derniere couleur, à clavicule peu élevée & à bouche nacrée, ſans ombilic, *pl. IX* . D2

Le Ruban ponceau, à ſommet élevé, à bandes circulaires d'un beau vert jaunâtre, tachetées de brun & de violet, ſur un fond d'un beau rouge cannelle, & à bouche nacrée, ſans ombilic, *planche IX.* D3

Le petit Ruban, à zônes blanches tachées de brun noir, ſur un fond marron brun, à intérieur nacré. *Gualtieri, Index, tab. LXIV, lit.* F.

Le Ruban dit de Naſſau, à clavicule prolongée, à robe liſſe d'un vert olivâtre rembruni, ornée de bandes circulaires d'un vert plus gai, marbrées de brun, à bouche nacrée, ſans ombilic, *planche IX* . . . D4

Le Ruban ombiliqué, à ſtries fines longitudinales, à robe d'un vert jaunâtre, ornée de zônes larges & étroites, blanchâtres, chargées de taches carrées d'un rouge violet brun, à intérieur nacré : des Indes orientales, & extrêmement rare. *Lister, Hiſt. Conchyl. tab.* 586, *n°.* 45.

ESPECE V.

La Groſeille rouge, petite, mince & peu élevée, à ſpires bombées, à robe liſſe tachetée de blanc, ſur un fond cramoiſi brun, & à opercule pierreux de couleur olive : peu commun. *Lister, Hiſt. Conch. tab.* 585, *n°.* 44.

La Groſeille noire, de forme étroite & alongée, à ſpires bombées & à robe liſſe, rayée & panachée de cerise, de brun & de blanc : rare.

La Groſeille blanche très-alongée, à robe blanchâtre panachée & rayée de fauve : rare.

ESPECE VI.

La petite Émeraude, à clavicule alongée, à robe d'un beau vert de gris foncé, ornée de cordelettes circulaires, liſſes, & à bouche nacrée, ſans ombilic : rare, *planche IX.* N

La grande Émeraude ou le Perroquet vert, à ſept tours de ſpirale, à

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

grosses cordelettes aplaties ſur le premier orbe, qui eſt alongé & fort renflé, à robe blanche, marbrée de vert, ſouvent panachée de taches d'un fauve violâtre, & à bouche nacrée privée d'ombilic : peu commun.

Espece VII.

Le Caméléopard, de forme renflée, liſſe, ſans côtes ni tubercules, à zônes circulaires vertes & blanches, alternativement larges & étroites; les dernieres tachées de marron-violet-brun. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXIV, fig.* 28 & 30.

Le grand Burgau appelé Princeſſe, nacré & ombiliqué, à clavicule médiocrement prolongée, très-renflé dans ſon premier orbe, lequel eſt chargé circulairement de deux ou trois rangs de gros tubercules, à robe verte marbrée de marron & de cramoiſi, & à bouche fermée d'un opercule pierreux, blanchâtre, très-convexe en dehors, à ſtries fines légerement onduleuſes & comme granulées ſur la partie convexe. *Gualtieri, Index tab. LXIV, litt.* A. *Rumph. Theſ. Cochl. tab. XIX, lit.* A-B.

Le Burgau nommé Pot vert, très-renflé dans ſa forme, à une ſeule côte circulaire tuberculeuſe ſur le premier orbe, & à robe d'un beau vert de gris vif & foncé ſans mélange. *Regenfuss, Choix de coquillages, &c. tab. V, fig.* 52, *pag. XXXIV.*

Le grand Oléaria, de forme encore plus renflée que les précédens, à clavicule peu ſaillante, & remarquable ſur-tout par une groſſe côte circulaire ridée ſur le premier orbe; ſa bouche nacrée & à peine ombiliquée, eſt fermée par un opercule pierreux fort épais, liſſe & blanchâtre, *pl. VIII* . K1-K1-K2-K2

Le petit Oléaria granuleux, à clavicule & ſommet aplatis, à pas des orbes légerement couronnés de tubercules, qui forment auſſi deux rangs circulaires ſur le premier orbe, & à bouche nacrée privée d'ombilic : peu commun, *planche IX* . . M4

La Couronne fermée, à clavicule aplatie, à pas des orbes couronnés de tubercules alongés, à deux groſſes côtes circulaires mamelonnées ſur le premier orbe, & à bouche nacrée, ſans ombilic : extrêmement rare, *planche VIII* . . . . . O

La Neffle à pas des orbes non couronnés, à clavicule aplatie, à deux petites côtes finement ſillonnées ſur le premier orbe, à robe mouchetée & à bouche nacrée, ſans ombilic. *Liſter, Hiſt. Conchyl. tab.* 576, *n°.* 30.

La Muſcade, à bec court, à clavicule aplatie, à rides & ſillons circulaires, fins & nombreux, ſans tubercules, à bouche nacrée & ombiliquée :

très-rare. *Lister, Hist. Conchyl. tab.* 576, *n°.* 29.

Espece VIII.

La Veuve perlée ou le Coco, espèce de Burgau rare, large & renflé dans ſa forme ; en partie dépouillé de ſa robe, & montrant quatre rangées de mamelons nacrés, ſur un fond noir bordé d'orangé : ſa bouche non ombiliquée, est fermée par un opercule pierreux médiocrement épais, blanc en dehors, & tuberculé de ce côté comme un chou-fleur qui monte en graine, *planche VIII.* L

Le même Limaçon non dépouillé, conservant ſa robe naturelle, de couleur cannelle orangé ſale ou rembruni tirant ſur le verdâtre ; ſes mamelons ſont moins ſensibles, & ſes grosses cordelettes circulaires peu prononcées.

Le Faisan doré, à ſommet peu élevé, à trois grosses cordelettes circulaires légerement boutonnées, mêlées d'autres très-fines ; à robe marbrée de brun noir, de rougeâtre & d'orangé ſur fond blanchâtre, à bouche nacrée & non ombiliquée ; de la nouvelle Zélande : extrêmement rare.

Espece IX.

La Raboteuse, Limaçon pyramidal tenant des Sabots, à rides ou côtes longitudinales nombreuses ſur chaque orbe, tuilées vers le bas, à bouche presque ronde, nacrée, ſans ombilic, & fermée d'un opercule pierreux, fort épais, chagriné, blanchâtre & très-convexe en dehors, *planche VIII* . . . . . M

La Raboteuse de la nouvelle Zélande, Limaçon de la forme du précédent, mais des plus rares ; ſa robe violette, nuée de verdâtre & de grisâtre, est à rides longitudinales obliques, tuilées d'un bout à l'autre, & coupées obliquement par des cruës fines ou lames transversales ; l'intérieur offre une très-belle nacre.

La fausse Raboteuse, à clavicule élevée, tuberculeuse ou ridée proche les pas des orbes, à cordelettes circulaires finement tuilées, dont une plus forte que les autres est chargée de tubercules tuilés plus ſaillans ; à bouche nacrée, fermée par un opercule pierreux, lisse, d'un rouge orangé, & convexe en dehors, excepté vers le centre, qui est concave, *planche IX* . . . . . O

La fausse Raboteuse, dont les cordelettes circulaires ſont à peine tuilées, à grand nombre de plis tuberculeux près des pas de la ſpirale, & à robe orangée, gris de perle & marron brun. *Lister, Hist. Conc. tab.* 647, *n°.* 41.

De la petite variété, éperonnée circulairement ſur le milieu de chaque orbe, à bouche fermée d'un opercule convexe & lisse en dehors, d'un

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

rouge ſanguin, mais blanchâtre dans le centre de ſa partie convexe, *planche VIII* . . . . . P

Le Marron d'Inde ou la fauſſe Raboteuſe, à longues pointes, à rides courtes, longitudinales & à cordelettes tuilées, dont une, plus groſſe ſur le milieu de chaque orbe, eſt armée de longues pointes : fort rare.

Sans tuiles, mais dont les cordelettes circulaires, groſſes & fines, ſont alternativement liſſes & tuberculées. *Gualt. Index tab. LXIII, lit.* H.

Sans tuiles ni tubercules, mais liſſe, à cordelettes circulaires, dont les cruës ſont très-reſſenties & de couleur griſâtre. *Gualt. Ind. tab. LXIII, lit.* C.

Espece X.

La Perruche verte, de forme pyramidale comme les Sabots, à plis longitudinaux obliques & ſaillans, à baſe bordée de tubercules, à robe granuleuſe & à bouche nacrée, privée d'ombilic, *planche IX* . . . C

La Perruche aplatie, à baſe bordée de tubercules fort ſaillans, & à robe granuleuſe, d'un beau vert de gris vif & foncé. *Regenfuss, Choix de coquillages, &c. pl. III, fig.* 27.

Petit & fort aplati, légerement tuberculé, vert foncé & fauve brun. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, IV. partie, pl. IV, fig.* 3, *pag.* 10.

La Perruche jaune, de forme moins élevée, à plis longitudinaux, à baſe tuberculeuſe, & à robe d'un jaune doré, piquetée de blanc & de brun.

La Perruche unie, de forme élevée, à robe verte chagrinée, chargée de plis longitudinaux, obliques, peu ſenſibles, excepté près des pas de la ſpirale : variété peu commune. *M. d'Argenville, ſeconde édition, planche* 8, *lett.* I.

Le Kachin de *M. Adanson, Hiſt. nat. des coquillages du Sénégal, pl.* 12, *fig.* 9, de forme aplatie, à plis ou tubercules longitudinaux, à robe blanche, marbrée de vert, de brun & de fauve : du cap Vert.

Espece XI.

La Veuve, de forme peu élevée, très-renflée dans le premier orbe, à robe blanche, nuée d'olivâtre, ornée de flammes noires, longitudinales & obliques, qui, contre l'ordinaire, vont de gauche à droite : rare, *planche IX* F1

La Veuve ou la Pie, très-renflée dans ſa forme, à robe blanchâtre, marbrée de flammes onduleuſes, noires, qui vont à l'ordinaire de droite à gauche, à ombilic extrêmement profond, & à bouche nacrée, fermée d'un opercule cartilagineux, mince, concave en dehors, & d'un vert mêlé de cramoiſi, *pl. IX.* F2

La Veuve appelée le petit Deuil, à cauſe de ſa robe blanche moins chargée de marbrures ou taches

noires que les précédentes. *Gualt. Index, tab. LXVIII, lit.* B.

La petite Veuve blanchâtre, panachée de noir, à robe boutonnée ou tuberculeuse, & à cordelettes circulaires : peu commune. *Regenfuss, Choix de coquillages, &c. pl. VI, fig. 66, pag. LXV.*

Très-petit, à trois grosses cordelettes circulaires ſur le premier orbe, à robe liſſe & blanche, ornée de trois zônes de taches d'un brun de café brûlé très-foncé, à bouche ombiliquée & peu nacrée; de la nouvelle Zélande : rare.

Espece XII.

Le Damier, à clavicule peu élevée, à petites flammes longitudinales, & à taches carrées, blanches & noires, disposées en échiquier ſur le premier orbe; ſa bouche nacrée & ſans ombilic, est pourvue d'un opercule mince cartilagineux, *planche IX.* E1

Le Limaçon Rubiné, à clavicule prolongée, & légerement ſtrié; ſa robe est ornée de taches & de lignes onduleuses rouges, ſur un fond griſâtre faſcié de blanc, *planc. IX.* E3

De même forme, à coquille épaiſſe & liſſe, faſciée en chaînette & comme vermiculée de brun rougeâtre & de noir, ſur un fond blanchâtre : il est peu commun. *Lister, Hist. Conc. tab. 643, n°. 35.*

Blanc, à petites flammes longitudinales & à chevrons pourpre foncé, pointillé irrégulierement de la même couleur & à pluſieurs zônes de zig-zags bruns ſur le premier orbe. *Bonanni, Recr. clas. III, n°. 176.*

Irrégulierement ponctué & flambé de fauve, de roſe & de blanc, ſur un fond marron, faſcié vers la base de zônes blanches & pourpre foncé. *Bonan. ibid. n°. 177.*

A fond lie de vin clair & comme ſaupoudré de rouge vif, à trois zônes ou ſuites de taches blanches, ombrées de rouge brun. *Bonan. ibid. n°. 179.*

A pas des orbes bordés d'un cordon blanc taché de brun, à fond verdâtre piqueté de cramoiſi, & à base tachée irrégulierement par zônes de la même couleur. *Gualtieri, Index, tab. LXII, lit.* N.

L'Oſilin de *M. Adanson, Hiſt. nat. des coquillages du Sénégal, pl. 12, fig. 1*, de couleur cendrée, tacheté circulairement de roſe & nacré en dedans; l'opercule est cartilagineux : de l'île de Gorée.

Très-petit, appelé *Sari* par *M. Adanson, ibid. pl. 12, fig. 5*, ſillonné dans ſa longueur & pointillé ou marbré de blanc, ſur un fond cendré noir, gris, brun, vert ou rouge : de l'île de Gorée.

La Fraiſe ſauvage, de forme élevée & renflée, mouchetée de noir ſans ordre & par traits en zig-zags longitudinaux, ſur un fond blanc

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

verdâtre ; l'intérieur est nacré & l'opercule cartilagineux, *pl. IX.* E2

La Fraise rouge, à ſtries fines, circulaires & à fond blanc, tacheté par lignes longitudinales, obliques, de cramoiſi brun ; l'intérieur est nacré : des îles Canaries. *Lister, Hist. Conc. tab. 642, n°. 34.*

A ſillons circulaires plus marqués, & à larges flammes longitudinales, obliques, formées de taches barlongues brunes, ſur un fond jaunâtre : rare.

Très-grand, pyramidal & renflé, à cordelettes circulaires, tachées irrégulierement de brun violet, ſur fond blanc ; ſon intérieur est nacré. *Gualt. Index, tab. LXIII, lit.* E.

A ſtries circulaires très-fines, orné de bandes blanches & de taches carrées brun foncé, ſur un fond vert. *Gualt. Index, tab. LXIII, lit.* N.

A robe d'un blanc plombé, à rides ou ſtries fines, circulaires, ponctuées régulierement de noir, à bouche nacrée : de la Méditerranée. *Bonan. Recr. class. III, n°. 172.*

Liſſe, à fond blanc, chargé d'un grand nombre de lignes circulaires, fines & ſerrées, formées de petits points d'un rouge ſanguin, & à bouche nacrée. *Gualt. Index, tab. LXII, lit.* G.

Petit, blanc, à zônes fauves, à ſillons circulaires fins, piquetés de points marron. *Gualt. Ind. tab. LXII, lit.* F.

Le Corbeau, de forme pyramidale, à cordelettes circulaires peu ſenſibles, à robe d'un noir roussâtre, à bouche nacrée, légerement ombiliquée, pourvue d'un opercule cartilagineux fort mince, brun foncé : de nos côtes.

Le Corbeau jaſpé, de même forme que le précédent, mais à zig-zags fins & nombreux, d'un bleu noir, ſur un fond roussâtre ou verdâtre : des côtes de France.

A cannelures, appelé la Gorge de Pigeon, à cause de ſa robe noirâtre, ſous laquelle réfléchit une belle nacre changeante : rare ; des Indes orientales. *Knorr, Délices des yeux, VI. partie, pl. XIV, fig. 3, pag. 31.*

ESPECE XIII.

Le Merle, ainsi nommé de la couleur de ſa robe, qui est entierement d'un beau noir foncé ; il est de forme conique peu élevée, à bouche nacrée, ſans ombilic, mais pourvue d'un opercule cartilagineux, fauve roux : assez rare, *planche IX.* B1

L'Évêque, auſſi de forme conique peu élevée, à robe d'un beau violet, à bouche nacrée & ombiliquée : fort rare, *planche IX.* B2

ESPECE XIV.

Le Taffetas noir, Limaçon papyracé, nacré & aplati, à cordelettes circulaires, peu ſenſibles, d'un noir foncé, ſur fond blanc ou rougeâtre : rare, *planche VIII* E1

Le

Le Taffetas changeant, plus élevé dans ſa forme, rubané circulairement par des raies fines, cramoisies, ſur un fond blanc nuancé de nacre ; ſa bouche est pourvue d'un opercule mince, cartilagineux, fauve-brun : rare, *planche VIII.* E2

La Perle, de même forme que le précédent, blanc, à ſillons circulaires très-fins, & à robe mince, qui laisse voir les diverses nuances de la belle nacre qu'elle recouvre : fort rare, & ressemblant à celui de *Gualtieri. Index, tab. LXIII, lit.* L. *Sloane, Voyage à la Jamaïque, tom. I, tab. XI, n°.* 12 & 13.

Le Grain de Chapelet des Sauvages de la Terre de Feu, petit Limaçon d'un blanc perlé, & nacré en dedans : rare. *Sloane, ibid. tom. I, tab. XI, fig.* 18.

Le Tamarin, de la forme des précédens, mince, & d'une belle nacre en dedans, noir extérieurement : rare ; du détroit de Magellan. *Sloane, ibid. tom. I, tab. XI, fig.* 16 & 17.

De couleur d'ardoise, & plus élevé dans ſa forme, à test très-mince, & d'une nacre changeante en dedans : rare ; du détroit de Magellan. *Sloane, ibid. tom. I, tab. XI, fig.* 14 & 15.

Le Saphir vert, peu élevé, nacré en dedans, & à robe verte ornée de traits cerise-noirâtre rangés circulairement : très-rare. *Lister, Hist. Conchyl. tab.* 618, *n°.* 4.

Très-mince, de forme peu élevée comme le précédent, à ſillons circulaires très-fins, à robe olivâtre, ornée de zig-zags longitudinaux & obliques, cramoisi foncé ; ſon intérieur est d'une belle nacre : rare.

Le Macaron, de forme ronde peu élevée, à coquille mince, pointillée en zig-zag de fauve-brun, ſur un fond blanchâtre ; ſon intérieur est nacré. *Lister, Hist. Conc. tab.* 648, *n°.* 43.

Espece XV.

La Perdrix rouge, petit Limaçon large & élevé, à pas des orbes concaves, tachetés d'un rouge de corail vif, ombiliqué & nacré : rare, *planche VIII.* I1

La Perdrix grise, à peu près de même forme, fasciée & tachetée de blanc & de brun, à bouche nacrée pourvue d'un grand ombilic : de la Barbade. *Lister, Hist. Conchyl. tab.* 639, *n°.* 28.

La Caille, de forme aplatie, & à pas des orbes concaves, à ſillons circulaires fins, à flammes longitudinales olivâtres, piqueté ou veiné de noir, ſur un fond blanc, à profond ombilic & à bouche nacrée.

La Rose, de forme peu élevée, à larges flammes longitudinales, rameuses, cerise & rose foncé, ſur

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

un fond blanc, à cordelettes circulaires, fines & granuleuses, à bouche nacrée, fermée d'un opercule cartilagineux, & à large ombilic : très-rare.

Le petit Nombril de Vénus, à pas des orbes non concaves, à ſommet élevé, & à robe verdâtre, veinée de brunâtre : ſon intérieur est nacré, & ſa bouche pourvue d'un ombilic creusé en escalier : fort rare.

Le grand Nombril de Vénus, peu élevé, à ſept tours de ſpirale, cannelé, & pointillé circulairement de blanc & de brun, ſur un fond verdâtre, à bouche nacrée, pourvue d'un opercule cartilagineux, mince & fauve-roux, à ombilic large & profond : peu commun.

Blanc, cannelé & tacheté circulairement de brun & de rouge, à intérieur nacré & légerement ombiliqué. *List. Hist. Conchyl. tab.* 648, *n°.* 42.

La Livrée, à ſommet élevé, à cordelettes circulaires, à robe rayée longitudinalement de rouge, ſur un fond verdâtre, & à bouche nacrée, ombiliquée & pourvue d'un opercule cartilagineux, mince & jaunâtre, *planche VIII.* 12

La Livrée aplatie, ombiliquée & nacrée, à bouche à peu près triangulaire, & à cordelettes fines, circulaires, ſur un fond blanc rayonné de rouge : de nos côtes.

La Livrée de l'île de France, à fond blanc, orné d'une zône de points cramoisis, & de deux autres de grosses taches barlongues de la même couleur, à ombilic & à bouche nacrée : rare.

Le Bouton, de la nouvelle Zélande, rayonné de petites taches cramoisi brun, ſur un fond blanc & jaunâtre, à bouche évasée, dont l'intérieur est pourvu d'une belle nacre, & à profond ombilic. *Lister, Hist. Conc. tab.* 640, *n°.* 29.

Le Cordon rouge, petit Limaçon renflé, blanchâtre, panaché de brun, à fascies, dont une dans le bas du premier orbe, est de couleur de rose foncé ; il est nacré & ombiliqué, & peu commun : de la Barbade. *Lister, Hist. Conch. tab.* 639, *n°.* 27.

Ombiliqué, à ſillons circulaires très-fins, à robe fauve piquetée de brun, avec un cordon circulaire blanc, à intérieur nacré. *Gualtieri, Index, tab.* LXII, *lit.* D.

Le Pou de ſoie, de forme aplatie, à ſillons circulaires, & à robe blanchâtre flambée de brun ; ſon intérieur est d'une belle nacre ſillonnée, ſa levre est dentelée, & ſon ombilic profond, est pourvu d'un appendice comme le Limaçon appelé Testicule ; des Indes orientales : rare.

Espece XVI.

La Sorciere de Taïti, de forme élevée, à grosses cordelettes circulaires, à

flammes longitudinales, obliques, brunes & violettes, ſur un fond blanc ou verdâtre, & à bouche nacrée, profondément ombiliquée : rare, *planche VIII.* I3-I3

Le Capucin, à ſommet élevé, à robe brunâtre & foncée, nuée de griſâtre, à ſillons circulaires fins & raboteux, à bouche nacrée & ombiliquée, fermée d'un opercule cartilagineux ; de la nouvelle Guinée.

La Sorciere pyramidale, à pas des orbes mamelonnés, ornée vers ſa base d'une groſſe cordelette, & veinée de cramoiſi, ſur un fond griſâtre ; ſa bouche eſt nacrée & ſon ombilic profond.

La Sorciere ardente, de forme aplatie, à pas des orbes mamelonnés, & marbrée de cerise foncée, ſur un fond gris ou couleur de roſe, & à opercule cartilagineux, *planche VIII* I4-I4

La Sorciere ordinaire, peu élevée, blanche, panachée de brun : des côtes de Bretagne. *List. Hist. Conc. tab.* 641, *n°.* 32.

La Sorciere de la nouvelle Zélande, à cordelettes circulaires, à robe blanchâtre & jaunâtre, flambée de brun, & ombiliquée : extrêmement rare, *planche LXXIX* . . . . . F

Espece XVII.

L'Étourneau, petit Limaçon à ſommet alongé, à ſillons circulaires, à fond jaunâtre marbré de brun, à bouche nacrée & ombiliquée : rare, *planche VIII* . . . . . B

Le petit Papier marbré, à ſillons circulaires moins prononcés, fauve, à larges taches brunes, à bouche nacrée & ombiliquée, pourvue d'un opercule cartilagineux, fauve : coquille peu commune. *Lister, Hist. Conchyl. tab.* 621, *n°.* 7.

Le grand Papier marbré, à cordelettes circulaires bien prononcées, à fond blanc rayonné de brun, & à bouche nacrée pourvue d'ombilic : rare, *planche VIII.* . . . . . H

Le Marbre blanc, à ſommet prolongé, à pluſieurs groſſes côtes circulaires, & à bouche nacrée, privée d'ombilic : fort rare, *planche XX* . . . P

Espece XVIII.

La Chiûre de mouches, à clavicule alongée, à cordelettes circulaires aplaties, mouchetées de brun, & à bouche nacrée, ſans ombilic : rare, *planche VIII* . . . . . F

La Chiûre de mouches granuleuse, imitant par ſa forme le Bouton de camiſole, à cordelettes circulaires, ſerrées, formées de petits boutons blancs, dont les interſtices ſont marron, ainſi que le ſillon que laiſſe chaque cordelette ; Limaçon très-rare & non ombiliqué : fermée d'un opercule cartilagineux, mince & fauve-tendre ; de la nouvelle Zélande.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

Espece XIX.

Le grand Point d'Hongrie, très-élevé dans ſa forme, à neuf orbes, & à bouche nacrée, privée d'ombilic, mais pourvue d'un opercule mince, cartilagineux, d'un brun rougeâtre; de la nouvelle Zélande : extrêmement rare, *planche* LXXIX. . . G

Le petit Point d'Hongrie, de figure alongée, à robe cannelée circulairement, & ornée de zig-zags longitudinaux rouge-bruns, ſur un fond olivâtre, à bouche nacrée, ſans ombilic, & fort rare; de la nouvelle Zélande.

L'Aigrette, de la nouvelle Zélande, auſſi de forme alongée, à groſſes cordelettes circulaires, & à robe nuée ad. cramoiſi, de fauve & de griſâtre; ſon intérieur eſt d'une belle nacre : coquille rare.

Le Faucon, très-alongé dans ſa forme, à cordelettes circulaires, fines & ſerrées, à lignes longitudinales, obliques, d'un brun rougeâtre, ſur un fond blanchâtre nué de bleu, & à bouche large non nacrée, pourvue d'un opercule fauve & corné : de la Jamaïque. *Liſter, Hiſt. Conc. tab.* 583, *n°.* 37.

L'Émouchet, à ſtries circulaires, fines & ſerrées, à petites lignes onduleuſes, longitudinales, fauves ou brunes, ſur un fond blanc, & à bouche privée de nacre : de la Barbade. *Liſter, Hiſt. Conch. tab.* 583, *n°.* 38.

L'Épervier, de même forme que le précédent, à pas des orbes en rigole, à cordelettes circulaires, à robe griſâtre, panachée de blanc & de brun noirâtre, à bouche pourvue d'un opercule cartilagineux.

Le grand Soc, alongé & aſſez épais, de couleur griſâtre, rayé longitudinalement en zig-zag de brun, & à bouche pourvue d'un opercule cartilagineux.

Le petit Soc, liſſe & fort épais, de la forme du précédent, rayé longitudinalement de noir foncé, ſur un fond blanc nué de bleu, & à bouche brunâtre; des Indes orientales : rare.

Le Foret, de figure alongée & pointue, à cordelettes circulaires bien prononcées, à robe café au lait, & à intérieur non nacré, mais ſillonné circulairement : rare. *Mart. t. 124. f. 1178.*

La Taupe, Limaçon fort épais, moins alongé & plus ventru que le précédent, à groſſes cordelettes circulaires, à robe noire quelquefois mouchetée de blanchâtre, à intérieur ſillonné, & à bouche fermée d'un opercule cartilagineux. *Mart. f. 1171.*

De forme pyramidale, approchant des précédens, à grand nombre de zônes circulaires, formées de points fauves, ſur un fond blanchâtre. *Gualtieri, Index, tab.* XLIV, *lit.* z-z.

Espece XX.

Le Limaçon à grains de petite vérole;

à ſommet alongé, & à grand nombre de rangs circulaires de petits grains ou boutons, à bouche pourvue d'un opercule cartilagineux, mince & fauve, *planche IX* I

De forme ſemblable & ſans ombilic, à cordelettes formées de grains extrêmement petits, fauve-tendre. *Gualtieri, Index, tab. LXIV, lit.* H.

La petite variété des Indes orientales, & très-rare, auſſi de même forme, remarquable ſur-tout par deux rangs de boutons, un peu plus gros ſur le premier orbe, à bouche privée d'ombilic, & à robe grise, tirant ſur le violet tendre.

Le Lépreux, Limaçon fort épais, à deux rangs circulaires de gros tubercules, à robe boutonnée, blanchâtre, veinée de brun noirâtre, à intérieur brun foncé, & à bouche fermée d'un opercule cartilagineux : fort rare.

Espece XXI.

Le Marron rôti ou Vignot, à robe liſſe, fauve brunâtre, marquée de cicatrices longitudinales, d'un brun plus foncé & presque noir : l'opercule est brun, mince & corné, *pl. IX* K1

Le Vignot ou Guignette des côtes d'Aunis, rubané de noir, ſur un fond blanchâtre, *planche IX* . K2

La Guignette, à ſillons circulaires, fins & nombreux, fond citron ſale, rubané d'olivâtre. *Gualtieri, Index, tab. XLV, lit.* G.

La Guignette, à cordelettes circulaires, groſſes & aplaties, de couleur blanche, & les interſtices fauve foncé.

La petite Guignette blanche, avec quelques nuances de rose, large & renflée dans le premier orbe, & à ſillons circulaires très-fins.

La Guignette alongée, à ſillons circulaires, coupés par des cruës fines qui la rendent légerement réticulée, à robe blanche, nuée de violet ſale, plus foncée vers le ſommet : peu commune, quoique de nos côtes.

La Toile d'araignée, à bouche aurore vif & foncé, comme nacrée, à robe liſſe, luiſante, ornée de traits fins cramoiſi foncé, qui ſe croiſent en réſeaux, ſur un fond blanc : de la nouvelle Zélande, & extrêmement rare.

Le Marnat de *M. Adanson, Hiſt. nat. des coquillages du Sénégal, pl.* 12, *fig.* 1, à robe liſſe, grise ou rougeâtre, mouchetée de points blancs rangés circulairement, à opercule cartilagineux taillé en demi-lune : de l'île de Gorée.

Celui de la Chine & du Bengale, de forme ſemblable, à robe d'un gris plombé, coupée par huit bandes blanches, ſouvent ondées.

Le Daki de *M. Adanson, Hiſt. nat. des coquillages du Sénégal, pl.* 12, *fig.* 3, de deux lignes de longueur, liſſe & de couleur brune, fauve ou grise : de l'île de Gorée.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

Le Rifet, du même Auteur, *planc.* 12, *fig.* 4, à coquille mince, plus petite encore que la précédente, & de couleur cendrée tirant ſur le noir.

De trois ou quatre lignes de longueur, à ſtries longitudinales & de couleur livide, faſciée de blanc. *Gualtieri, Index, tab. XLV, lit.* F.

ESPECE XXII.

Le Crapaud, petit Limaçon épais, légérement comprimé, à clavicule courte, à cordelettes circulaires, larges, plates & blanchâtres, rayées de lignes longitudinales, onduleuses & ſerrées, noir foncé; à bouche non ombiliquée, bordée de brun, fermée d'un opercule cartilagineux, mince & fauve-brun, & à nacre intérieure de couleur d'ardoiſe un peu olivâtre: extrêmement rare; de la nouvelle Zélande.

ESPECE XXIII.

Le Crénelé, à pas des orbes aplatis, bordés de tubercules pointus, & à robe couleur de roſe, auſſi tuberculeuſe: très-rare, *planche IX.* H1

Le Godronné, à pas des orbes aplatis, bordés de plis longitudinaux, courts & arrondis: rare, *planche IX.* H2

De forme renflée, à pas des orbes couronnés, à ſillons circulaires & à flammes longitudinales, onduleuſes vertes & brunâtres, ſur un fond blanc: il eſt ſans ombilic & nacré en dedans. *Gualt. Index, tab. LXIII, lit.* M.

Plus petit, fort épais, à levre feſtonnée, & du reſte ſemblable au précédent. *Gualtieri, Index, tab. LXIII, lit.* M.

ESPECE XXIV.

La Roſette, de forme large, à clavicule aplatie, à deux groſſes cordelettes circulaires, mamelonnées ſur le premier orbe, blanc, marbré de fauve rougeâtre & ombiliqué: très-rare. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, IV. partie, pl. VII, fig. I, pag.* 13 & 14.

Le Grenat, ou Limaçon de vive-arrête, à clavicule aplatie, & à cordelettes circulaires, granuleuſes, dont une plus forte en vive-arrête ſur le premier orbe, à bouche ſillonnée en dedans & ombiliquée, *pl. VIII.* D

Sans vive-arrête, à ſommet plus élevé, à cordelettes circulaires égales & ridées, à robe blanchâtre, tiquetée de fauve ſur les cordelettes, & à bouche ſillonnée en dedans: de la Barbade. *List. Hiſt. Conc. tab.* 653, *n°.* 52.

ESPECE XXV.

Le Contrefait, à bouche ſillonnée, à ſommet aplati, blanc, privé de cordelettes & tuberculé ſuivant ſa longueur: rare, *planche IX.* M1

La Tête de negre, à bouche ſillonnée, à ſommet peu ſaillant, & à robe

fauve noirâtre, chargée circulairement de grosses cordelettes lisses : très-rare, *planche IX* M2

Le Bossu, à tubercules oblongs, interrompus par des sillons circulaires, pointillés de pourpre, sur un fond blanc ; son sommet est aplati, sa bouche sillonnée & légerement ombiliquée, *planche IX* M3

Sans bosses ni cordelettes, à robe lisse & blanche, à deux zônes pointillées de rougeâtre : de l'île Maurice. *List. Hist. Conch. tab.* 653, *n°.* 53.

Renflé dans sa forme, à clavicule courte & à sillons circulaires onduleux, avec un rang de tubercules pointus sur le premier orbe ; sa robe est blanche, nuée de fauve & sa base tranchée : rare. *Gualtieri, Index, tab. LXIV, lit.* L.

GENRE SECOND.

LIMAÇONS DAUPHINS,

DIVISÉS EN TROIS ESPÈCES.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Dauphins.*

ESPECE I.

Le Dauphin, non ombiliqué, à robe lilas, marbrée de gris de lin foncé, à cordelettes circulaires granuleuses, & à trois rangs de tubercules peu élevés, dont un recouvre les pas de sa clavicule, qui sont comprimés ; son intérieur est nacré : fort rare ; des Indes orientales.

Le Dauphin, sans ombilic, à robe blanchâtre, marbrée de verdâtre, & du reste semblable au précédent.

ESPECE II.

Le Dauphin à pattes, ombiliqué & nacré, à robe boutonnée circulairement & chargée d'un rang de tubercules alongés en forme de pattes, *planche IX* G1

Le Dauphin à griffes, avec ombilic, à robe cramoisi foncé, chargée de cordelettes épineuses, & d'un rang de gros & longs tubercules, déchiquetés en forme de griffes, *planche IX* G2

Le Dauphin, à bouche à peu près triangulaire, & légerement ombiliqué ; sa robe violette est chargée d'un rang de tubercules alongés & déchiquetés. *Gualt. Index, tab. LXVIII, lit.* C.

Le Dauphin, à deux rangs circulaires de tubercules alongés, déchiquetés en forme de griffes, à ombilic & à robe couleur de rose foncée. *Seba, Locupl. rer. nat. Thesaur. tom. III, tab. LIX, fig.* 21.

Le Dauphin, à un rang seul de tubercules serrés & très-rapprochés en

COQUILLES DE MER. *Limaçons Dauphins.*

forme de griffes, à robe d'un brun violet, dont les cordelettes ſont épineuses. *Seba, ibid. tab. LIX, fig.* 22.

Le Dauphin, à robe liſſe, lilas, chargée d'un rang de tubercules en forme de griffes, leſquels ſont aplatis & fort ſaillans. *Seba, ibid. fig.* 16.

Le Dauphin à tubercule, à cordelettes circulaires tuilées & épineuses, avec un rang de gros tubercules aplatis, peu ſaillans, *planche IX* . . . G3

Le Dauphin, à tubercules courts & peu pointus, cerise foncée : peu commun. *Seba, Thes. tom. III, tab. LIX, fig.* 9.

Le Dauphin Porc-Épic, à cordelettes épineuses, avec un rang de longues pointes étroites & courbes : ombiliqué & très-rare, *planche IX.* G4

Le petit Porc-Épic, à teſt mince & preſque transparent, nacré dans l'intérieur, ombiliqué, & à robe pourpre, garnie d'un rang de très-longues pointes auſſi courbées : rare.

Le Dauphin à ſpatules, à cordelettes épineuses, avec un rang de pointes alongées, plates & obtuses en forme de ſpatules : rare, *planche IX* . G5

Espece III.

Le petit Dauphin très-aplati, alongé dans ſa forme & ombiliqué; ſa levre eſt épaiſſe & feſtonnée, ſa robe griſe eſt grenue en deſſus & ridée en deſſous : extrêmement rare, *planche IX.* G6-G6

Très-petit, de forme ronde, à clavicule élevée, avec un rang circulaire de grains ou boutons, à robe blanchâtre, tachetée de cerise & de brunâtre, à levre épaiſſe feſtonnée, ombiliqué & légerement nacré; des Indes orientales : rare. *Liſter, Hiſt. Conchyl. tab.* 608, ſans numéro.

REMARQUES

REMARQUES

Sur la famille des Limaçons a bouche ronde.

Remarques. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

Cette famille, l'une des plus nombreuses & des plus variées de la classe des univalves, est composée, de même que les suivantes, des vraies turbinées, c'est-à-dire de coquilles tournées en spirale tant au dehors qu'au dedans. On y voit depuis quatre jusqu'à huit & neuf révolutions de spires, dont les pas sont intérieurement soutenus par un noyau ou columelle.

Nous avons déjà dit qu'un des caracteres essentiels des Limaçons de cette famille, étoit d'avoir la bouche ronde ou presque ronde, fermée très-exactement par un opercule pierreux ou cartilagineux adhérent à l'animal & tombant avec lui; il arrive de-là que par la négligence ou l'inattention de ceux qui font pêcher les coquilles, ces opercules sont extrêmement rares dans les cabinets des curieux (1).

On a donné au mot *Limaçon (Cochlea)*, une signification plus ou moins étendue; tantôt on comprend sous ce nom tous les coquillages univalves, tant ceux qui sont operculés que ceux qui ne le sont pas; tantôt on le restreint aux seuls Limaçons terrestres, dont l'opercule est une croûte blanche, crétacée, que l'animal produit & perd annuellement. Enfin M. d'Argenville a rangé sous ce nom générique, toutes les coquilles dont la forme approche le plus de celle du Limaçon terrestre, en les divisant relativement à la figure de leur bouche, en trois familles que nous avons

(1) Il faut être en garde contre l'ignorance ou la supercherie des brocanteurs, qui adaptent souvent à des coquilles des opercules qui appartiennent à une autre espèce, & qui même quelquefois les collent à l'envers, en mettant extérieurement la partie qui devroit regarder l'intérieur de la coquille.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

conservées; ſavoir, les *Limaçons à bouche ronde*, ceux à *bouche demi-ronde* & ceux à *bouche aplatie.*

Le mot *Limaçon* vient du latin *Limax*, comme celui-ci de *Limus*, qui en françois ſignifie *Limon.* Ce nom ſemble avoir été donné à ces animaux, parce qu'ils habitent ordinairement les lieux aquatiques & fangeux, & que la vase ou le limon fait leur principale nourriture (2). On les nomme aussi vulgairement *Escargots*, *Colimaçons*, *Limas :* mais le premier de ces termes ne s'emploie guère que pour désigner les espèces de Limaçons terrestres bonnes à manger; le ſecond est bas & trivial : le troisieme, ainsi que celui de *Limace*, ne convient proprement qu'aux Limaçons nus ou ſans coquilles, ſi communs dans nos bois & nos jardins.

Sur les côtes de France, les Limaçons de mer portent différens noms. On les appelle *Vignot* en Poitou & dans la haute Normandie; *Vignette* en basse Normandie; *Guignette* à la Rochelle, dans le pays d'Aunis & en Saintonge; *Bigourneau* & *Bigornet* en Bretagne, ſur-tout à Saint-Malo; *Scagarol de mer* en Provence, & *Cagarolle* en Languedoc. Les Espagnols les nomment *Caramuyo* & *Caracol;* les Italiens *Chiocciola*, *Lumaca* & *Buòuolo;* les Anglois *Snail* & *Sea-Snail;* les Allemands *Schnecke;* les Hollandois *Slek-Hoorn* ou *Maan-Hoorn*, & les Malais *Matta-Bulan-Besaar* ou *Matta-Lemboe :* ils nomment les opercules pierreux de ces ſortes de coquillages *Matta-Bulan.*

Les Limaçons à bouche ronde ſont en général d'une figure plus ou moins arrondie : mais les uns ſont gros, courts & renflés, tels que le Turban Persan, le Turban vert, le Turban velouté, le Burgau Princesse, le Pot vert, le grand & le petit *Olearia*,

(2) *Albertus Limacem ait nomen accepisse, à limo, in quo generatur, & nutritur. Aldrov. de Testac. lib. III, cap. XXIX, pag. 372,* F.

Remarques. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

la Couronne fermée, la Neffle, la Muscade, la Veuve perlée, le Faisan doré, la Rosette, le Grenat, le Contrefait, la Tête de negre, le Bossu, & toutes les espèces ou variétés de Dauphins.

D'autres, quoique renflés, ſont d'une forme oblique plus alongée, qui a de la reſſemblance avec celle de quelques Buccins; tels ſont les Limaçons Bouche-double, le Minime, le Vermeil, les Bouches d'argent & la Bouche d'or, les Rubans, la Peau de ſerpent, la grande & la petite Émeraude, le Caméléopard, les Limaçons à grains de petite vérole, le Lépreux, le Marron roti, le Vignot, la Guignette, la Toile d'araignée, le Crénelé & le Godronné.

D'autres ſont en cône un peu oblique & plus ou moins élevé, imitant la forme des Limaçons-Sabots : tels ſont les Raboteuses & fauſſes Raboteuses, le Marron d'Inde, les Perruches vertes & la jaune, la Perruche unie, le Kachin de M. Adanson, les Veuves, la Pie, le petit Deuil, le Limaçon Rubiné, l'Oſilin, le Damier, la Fraise ſauvage & la Fraise rouge, le Sari, les Corbeaux, le Merle, l'Évêque, le Taffetas noir & le Taffetas changeant, la Perle, le Grain de Chapelet, le Tamarin, le Saphir vert, le Macaron, la Perdrix rouge & la Perdrix griſe, la Rôse, le grand & le petit Nombril de Vénus, la Livrée, le Bouton de la nouvelle Zélande, le Cordon rouge, le Pou de ſoie, les Sorcieres, le Capucin, l'Étourneau, le grand & le petit Papier marbré, la Chiûre de mouches, le Marbre blanc, le grand & le petit Point d'Hongrie, le Faucon, l'Émouchet, l'Épervier, le grand & le petit Soc, le Foret & la Taupe.

A l'égard des *ſpires* ou *orbes*, qui ſont les tours, les circonvolutions, les enroulemens que font les coquilles turbinées en ſe repliant ſur elles-mêmes, il eſt bon de remarquer que le nombre de ces ſpires n'eſt point aſſez conſtant dans les coquilles d'une même eſpèce, pour qu'on puiſſe regarder, avec quelques-uns,

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

comme des espèces distinctes, celles où le nombre des ſpires n'eſt pas le même. Ce nombre augmente avec l'âge de l'animal, & ſa bonne ou mauvaiſe conſtitution y apporte quelquefois auſſi du changement : il arrive de-là que deux coquilles de la même eſpèce & parfaitement ſemblables d'ailleurs, n'ont ſouvent pas autant de ſpires l'une que l'autre. Cette obſervation nous diſpenſe d'entrer ici dans le détail des eſpèces de cette famille, qui ne different entre elles que par le nombre des ſpires; nous nous contenterons d'obſerver en général, d'après l'examen que nous avons fait de ces coquilles, que le nombre de leurs ſpires varie de quatre à cinq, de ſix à ſept, & de ſept à huit ou neuf au plus. Ces révolutions vont toutes de gauche à droite, en deſcendant du ſommet à l'ouverture, & juſqu'à préſent nous n'avons point vu de Limaçon de mer dont les ſpires allaſſent au contraire de droite à gauche, comme cela eſt aſſez ordinaire parmi les Limaçons terreſtres. Le diametre des orbes augmente à proportion de l'accroiſſement que prend l'animal, & devient par conſéquent d'autant plus grand, que les orbes ſont plus éloignés du ſommet, où ils prennent leur origine.

Dans la plupart des Limaçons à bouche ronde, les orbes ſont très-convexes ou bombés; c'eſt ce qu'on voit entre autres dans les Bouche-doubles, le Turban Perſan, le Turban vert, la Bouche d'or & les Bouches d'argent, les Rubans, la Peau de ſerpent, la grande & la petite Émeraude, la Princeſſe, le Pot vert, le Caméléopard, le grand & le petit *Olearia*, la Couronne fermée, la Neffle, la Muſcade, les Veuves perlées, le Faiſan doré, les Dauphins, &c. Les orbes ſont au contraire moins convexes dans les fauſſes Raboteuſes, les Veuves, la Fraiſe ſauvage & la Fraiſe rouge, le Merle, l'Évêque, le Taffetas noir & le changeant, le Tamarin, le Saphir vert, le Macaron, la Sorciere de Taïti, les Groſeilles rouge & blanche, &c. Dans d'autres les orbes ſont

plutôt aplatis obliquement que convexes, tels ſont les Raboteuses, le Corbeau, la Gorge de pigeon, les Perdrix rouge & grise, le grand & le petit Nombril de Vénus, la Livrée, le Bouton de la nouvelle Zélande, le Capucin, la plupart des Sorcieres, l'Étourneau, le grand & le petit Papier marbré, le grand & le petit Point d'Hongrie, l'Aigrette, le Faucon, l'Épervier, le grand & le petit Soc, le Foret & la Taupe.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

La premiere ſpire qui forme l'ouverture, est, à proprement parler, ce qu'on appelle *le corps même de la coquille;* aussi ſon diametre est-il pour l'ordinaire très-considérable, ſi on le compare à celui des autres ſpires : ſon étendue ou plutôt ſa largeur, qui détermine en même temps celle de la coquille, ſurpasse ordinairement de beaucoup la longueur de celle-ci; c'est du moins ce qu'on observe au Turban Persan, au Turban vert, aux *Olearia*, à la Couronne fermée, à la Neffle, à la Muscade & à plusieurs autres.

Dans quelques-uns néanmoins, cette ſpire a autant de largeur que la coquille entiere a de longueur : c'est ce qu'on voit à quelques Bouches d'argent, à certains Rubans, quelquefois au Corbeau jaspé & à l'Étourneau : la Fraise ſauvage & la Fraise rouge ſont aussi dans le même cas. Mais dans les Perruches verte & jaune, dans la grande Émeraude, ainsi que dans les Veuves, le petit Deuil, le Limaçon Crénelé & le Godronné, la coquille a quelquefois un peu plus de longueur que de largeur.

Cette même ſpire, dans beaucoup d'autres Limaçons de cette famille, est ſouvent moins large de deux à cinq lignes, que la coquille n'est longue : proportion qui varie peu dans les espèces ſuivantes : ſavoir, la plupart des Bouche-doubles & des Bouches d'argent, la Bouche d'or, la Peau de lézard, la Peau de ſerpent & quelques autres Rubans, la petite Émeraude, la Princesse, le Pot vert, le Caméléopard & plusieurs autres. Il s'en trouve même

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

qui ont le corps de leur coquille encore plus retréci que les précédentes : tels ſont la Groſeille rouge & la blanche, le Faucon, l'Émouchet, l'Épervier, le grand & le petit Soc, le Foret, la Taupe, l'Aigrette & les Points d'Hongrie.

On désigne par le nom de *clavicule* ou de *queue*, le reſte de la ſpirale, à commencer de la ſeconde ſpire jusqu'à la derniere, qui forme le *ſommet*. Cette clavicule dans certains Limaçons, tels que les Bouche-doubles, la Chiûre de mouches, &c. a plus de longueur que de largeur. Dans d'autres au contraire, tels que le Turban Perſan, le Turban vert, les Dauphins, &c. elle eſt plus large que longue. Dans pluſieurs, la longueur de la clavicule eſt ſupérieure à celle de la premiere ſpire : c'eſt ce qu'on obſerve dans le Faucon, l'Émouchet, l'Épervier, les Points d'Hongrie, le grand & le petit Soc, &c.; mais généralement elle eſt beaucoup plus courte, ainſi qu'on le peut voir à la plupart des Bouches d'argent, des Rubans, des Bouches d'or, &c. : il s'en trouve même dont la clavicule eſt auſſi longue que large, tels ſont la Raboteuſe, les Limaçons rubinés, le Damier & quelques autres.

Après avoir conſidéré les proportions de la clavicule des Limaçons à bouche ronde, relativement à celles de la premiere ſpire de ces mêmes coquilles, nous obſerverons que cette clavicule eſt en général, ou fort aplatie, comme dans le petit *Olearia*, la Couronne fermée, la Neffle, la Muſcade, le Pou de ſoie, la Roſette, le Contrefait, la Tête de negre, le Boſſu, les Dauphins, &c. : ou médiocrement élevée, comme au Turban Perſan, au Turban vert, à la Perruche aplatie, à quelques Sorcieres, &c. : ou aſſez prolongée, comme dans les Bouche-doubles, la plupart des Bouches d'argent, la Bouche d'or, les Rubans & Peaux de ſerpent, le grand *Olearia*, la Veuve perlée, les autres Veuves, &c. : ou enfin très-élevée, comme à la Bouche d'argent pyramidale, aux fauſſes Raboteuſes, au grand Papier marbré, &c. :

l'Aigrette, le Faucon, l'Émouchet, l'Épervier, le grand & le petit Soc, ſont d'une forme encore plus alongée que tous les précédens.

Remarques. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

La pointe de la clavicule est ce qu'on appelle le *ſommet :* comme c'est l'origine ou la naissance de la ſpirale, il est pour l'ordinaire extrêmement petit, & presque toujours plein & massif, parce que c'est l'endroit auquel l'animal adhere constamment tant qu'il habite ſa coquille. Dans la plupart des Limaçons de cette famille, le ſommet est plus obtus que pointu : c'est tout le contraire dans quelques-uns, tels que la Perdrix rouge, le petit Nombril de Vénus, le Limaçon à grains de petite vérole, le grand & le petit Point d'Hongrie, quelques Vignots, &c. Ce ſommet n'est ni pointu ni obtus, mais fort aplati dans les Dauphins, qui rarement l'ont bien conservé.

Tous les orbes des turbinées ſont distingués l'un de l'autre par un ſillon plus ou moins ſensible, que l'on nomme la *ligne ſpirale.* Dans le plus grand nombre des Limaçons à bouche ronde, cette ligne ne forme point d'ondulations, & ſi elle paroît ſinueuse en quelques endroits, comme on le remarque assez fréquemment aux Limaçons Turbans, à plusieurs Bouches d'argent, à tous les Vignots, &c. ce n'est qu'à cause des cruës plus ou moins fortes qui s'y rencontrent.

Il est cependant plusieurs espèces dans cette même famille, dont la ligne ſpirale est réellement onduleuse : telles ſont entre autres celles qu'on appelle Bouche-doubles, la Bouche d'argent épineuse & la pyramidale, la Veuve perlée, le Faisan doré, les fausses Raboteuses, &c. Dans d'autres elle présente de larges ſinuosités, comme on le voit à la vraie Bouche d'argent, aux Bouches d'or, à la Raboteuse, aux Perruches verte & jaune, au Limaçon Contrefait, à la Tête de negre, à tous les Dauphins & à plusieurs autres. Enfin elle est entierement crénelée ou

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

denticulée dans quelques-uns, tels que la Couronne fermée, le petit *Olearia*, le Limaçon Crénelé, le Godronné & la Rosette. Mais il est bon de remarquer que tous ces ornemens de la ligne ſpirale, ne viennent en partie que des cannelures, des ſtries ou des tubercules qui ſont ſur le corps même de la coquille.

Lorsqu'on trouve au-dessous de la ligne ſpirale un aplatissement étroit qui en ſuit la direction, on dit alors que *les pas des orbes ſont aplatis :* c'est ce qu'on voit très-distinctement dans certaines Bouches d'argent appelées par cette raison Bouches d'argent à rigole ; les Perdrix grise & rouge & plusieurs Sorcieres en offrent aussi des exemples. La Bouche d'argent tricotée, le grand & le petit *Olearia*, la Couronne fermée, la Neffle & tous les Dauphins, peuvent encore être regardés comme aplatis dans les pas de leurs orbes, à cause de la grosse cordelette ou côte qui borde à quelque distance le contour de la ligne ſpirale : il ſemble même qu'on en pourroit dire autant des Perruches verte & jaune, des fausses Raboteuses, du Marron d'Inde, &c.; mais les pas de leurs orbes ne ſont point aplatis comme dans les précédens, & c'est uniquement la ſaillie de leurs rides ou cannelures demi-longitudinales qui donne aux pas de leur ſpirale l'espèce d'aplatissement qu'on y remarque.

On appelle *noyau* ou *columelle* cette partie du test qui, régnant d'un bout à l'autre de la coquille, en ſoutient toutes les ſpires, d'où lui viennent aussi les noms d'*axe* & de *fût*. Une portion de cette columelle est cachée dans l'intérieur; l'autre, plus ou moins visible au dehors, a reçu de M. Adanson la dénomination de *levre gauche*, qui ne lui convient pas toujours. Sa figure est généralement rondelette & lisse dans les Limaçons à bouche ronde, & presque toujours arquée ou creusée en portion de cercle. Dans quelques-uns cependant elle offre une ſurface plate, ſur-tout dans la Princesse, le Pot vert, le Caméléopard, le grand & le petit *Olearia*,

Olearia, la Couronne fermée, la Neffle, la Veuve perlée, &c. Dans d'autres cette partie de la columelle, au lieu d'être plate ou convexe, laisse au contraire une concavité plus ou moins profonde dont nous ferons mention en parlant de l'ombilic.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

Certains Limaçons de cette famille, quoiqu'en petit nombre, ſont remarquables en ce que leur columelle eſt terminée par une légere avance, peu pointue, que quelques-uns ont désignée par le nom de *queue;* mais qui, ſi elle étoit plus prolongée, mériteroit plutôt d'être appelée *bec*, puisqu'elle rend cette partie de la bouche plus ſaillante, & qu'elle ſe porte toujours en avant lorsque l'animal rampe. C'eſt ce qu'on remarque aux Bouches d'argent cornue & Magellanique, à la Couronne Siamoise, aux Bouches d'or, au Léopard, à la Princesse, au Pot vert, au grand & au petit *Olearia*, à la Couronne fermée, &c. On voit encore, mais très-rarement, cette petite avance à la Veuve perlée, au Faisan doré & à quelques Dauphins. D'autres, tels que le Limaçon Grenat ou de vive-arrête, le Contrefait, la Tête de negre, le Bossu, ont près de l'extrémité de cette columelle une petite ſaillie tranchante en forme de dent, qui en ſort obliquement, & forme avec elle un angle plus ou moins aigu. Il s'en trouve enfin dont l'extrémité de la columelle eſt comme dentelée, ou garnie de trois, quatre ou cinq petits boutons peu ſaillans. La plupart des Bouche-doubles ſont dans ce cas, particulierement la Framboise, la Bouche double rubannée, le Minime & le Vermeil.

C'eſt à côté de la partie extérieure de la columelle & près de la bouche de la coquille, que ſe trouve, dans plusieurs espèces, un creux ou entonnoir ſouvent fort évasé, nommé *ombilic*, c'eſt-à-dire *nombril*, parce qu'il occupe presque toujours le centre de la ſpirale : il a généralement autant de profondeur que la coquille a de hauteur. Dans la Muscade l'ouverture de l'ombilic eſt à peu près triangulaire, mais elle eſt presque ronde dans les Veuves

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

& le petit Deuil, dans l'Évêque, les Perdrix rouge & grise, les Nombrils de Vénus, les Sorcieres & les Dauphins. Une ſingularité qu'offrent les Limaçons appelés Veuves, c'eſt d'avoir une excroiſſance ou appendice en forme de mamelon près de la partie antérieure de leur ombilic. Dans quelques-unes cet ombilic ſe retrécit intérieurement au point de ne laiſſer qu'une petite fente de forme oblongue. L'ombilic du Pou de ſoie eſt toujours en partie rempli par un appendice à peu près ſemblable à celui du Limaçon Natice, appelé par cette raiſon les Teſticules.

D'autres Limaçons à bouche ronde ont un ombilic aſſez léger & en partie caché par la columelle; ce qui ne permet guère d'en diſtinguer la profondeur: tels ſont entre autres la Bouche d'argent chagrinée, les Bouches d'or, le Ruban ombiliqué, le Limaçon de vive-arrête, &c. Quelques-uns n'ont qu'un indice d'ombilic ſi peu ſenſible, qu'à peine le remarque-t-on, quoique aſſez prononcé dans certains individus. De ce nombre ſont: la Bouche d'argent Magellanique, le Léopard, la Princeſſe, le Pot vert, le grand *Olearia* & le Corbeau.

Pluſieurs autres, qui n'ont point d'ombilic, laiſſent, comme nous l'avons dit, un enfoncement plus ou moins marqué ſur la partie extérieure de la columelle, à l'endroit où devroit être l'ombilic: c'eſt ce qu'on voit aux Bouche-doubles, au Turbans Perſan, au Turban vert, à la Veuve perlée, au Faiſan doré, à la Raboteuſe & à beaucoup d'autres. Cette cavité, qui remplace l'ombilic, eſt ſi peu apparente dans la fauſſe Raboteuſe & dans le Marron d'Inde, qu'on croiroit que ces coquilles en ſont privées. Mais il n'y a nulle trace d'ombilic ni rien qui en tienne lieu dans la Bouche d'argent cornue, la Couronne Siamoiſe, la petite Bouche d'argent épineuſe, l'Américaine & la Tricotée, les Bouches d'argent à rigole, la plupart des Rubans, la grande & petite Émeraude, le Marbre blanc, le Marron roti, ainſi que les autres Vignots, &c.

REMARQUES.

Famille des Limaçons à bouche ronde.

L'ouverture, appelée *bouche* dans les Limaçons de cette famille, est toujours plus ou moins évasée; mais sa forme, exactement ronde dans les uns, presque ronde ou ovale dans les autres, ne se distingue bien qu'à une certaine profondeur : aussi n'en déterminerons nous point ici les différences, qui seront suffisamment connues par ce que nous dirons plus bas de la forme des opercules. La portion extérieure de la columelle fait la partie gauche de cette bouche, & a été nommée par cette raison *levre gauche* par M. Adanson; mais à le bien prendre, les Limaçons n'ont qu'une seule levre, qui est à la droite de l'ouverture appelée *bouche*, & qui en fait la plus forte partie. Le bord de cette levre est tranchant dans les uns & plus ou moins épais dans les autres. A plusieurs il est dentelé, festonné, déchiqueté par l'extrémité des cordelettes ou des sillons qui regnent sur le corps de la coquille : il est lisse au contraire dans celles qui sont lisses. L'intérieur de la bouche, qui pour l'ordinaire est uni ou légerement sillonné par les cordelettes de l'extérieur, montre quelquefois des sillons circulaires & serrés, plus ou moins fins & de vive-arrête, qui ne sont point dûs aux travaux de l'extérieur du test; c'est ce qu'on remarque au Pou de soie, au Foret, à la Taupe, au Grenat, au Contrefait, à la Tête de negre, au Bossu & au Limaçon sans bosses. D'autres ont comme une seconde levre dentelée, à la vérité peu sensible, placée un peu au-dessous du bord tranchant de leur levre ordinaire: tels sont ceux qu'on nomme par cette raison *Limaçons bouche-doubles*. Quelques-uns, tels que le Cordon rouge, montrent au même endroit un bourrelet peu sensible, ridé ou dentelé, qui suit le contour de cette levre. Ce même bourrelet intérieur se remarque encore, mais plus rarement & sans dentelures, dans plusieurs Perdrix rouges ou grises.

Le nombre des Limaçons à bouche ronde fermée d'un opercule pierreux (c'est-à-dire de nature testacée comme la coquille même)

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

paroît moins considérable que celui des Limaçons de la même famille, dont l'opercule est de nature cartilagineuse ou cornée; mais dans les uns & dans les autres cet opercule ferme exactement l'ouverture de la coquille: de façon que l'on peut en quelque ſorte juger de la forme de cette ouverture par la figure de l'opercule.

Les Limaçons pourvus d'un opercule pierreux ou testacée, ſont les Turbans, les Bouches d'or & d'argent, tous les Rubans, la grande & petite Émeraude, le Caméléopard, la Princesse, le Pot vert, le grand & petit *Olearia*, la Couronne fermée, la Neffle, la Muscade, la Veuve perlée, le Faisan doré, les Raboteuses & fausses Raboteuses, toutes les Perruches & même les Dauphins, quoique nous ne puissions l'affirmer avec certitude de ces derniers dont nous n'avons jamais vu l'opercule.

L'opercule de tous ces Limaçons n'est point exactement rond, comme on pourroit ſe l'imaginer d'après l'inspection de l'ouverture ou bouche de leur coquille: celles dont l'opercule approche le plus de la forme circulaire, ſont les Turbans & presque toutes les Bouches d'or & d'argent. Il est moins arrondi dans le Caméléopard, la Princesse, le Pot vert, l'*Olearia*, la Couronne fermée, la Neffle & la Muscade; mais tous les autres opercules pierreux tiennent plus de la forme ovale que de la ronde. La plupart ſont d'une épaisseur considérable & entierement opaques, excepté vers les bords, où l'on remarque une légere demi-transparence. Les plus grands, tels que celui du grand *Olearia*, ont un pouce & ſouvent beaucoup plus d'épaisseur, ſur trois à quatre pouces de diametre. Un auteur moderne dit, au ſujet de cet opercule, « qu'on en » trouve ſouvent d'une grandeur considérable & quelquefois » même d'un pied de largeur (3) ». Un tel opercule ne doit pas avoir moins de trois pouces d'épaisseur, & conſéquemment

(3) Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, V^e partie, pag. 37.

la coquille à laquelle il appartenoit devoit avoir près de trois pieds de diametre; ce qui indique un des plus prodigieux testacées de la classe des univalves.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

Dans les opercules pierreux, le côté qui regarde l'intérieur de la coquille ou qui adhéroit à l'animal, est ordinairement plat ou légerement concave: il est très-concave dans quelques-uns, tels que la Groseille rouge, & au contraire un peu convexe dans d'autres. Ce même côté décrit toujours une ſpirale de quatre à cinq révolutions, qui vont à l'ordinaire de gauche à droite, & qui ſont recouvertes d'un épiderme ou périoste fauve-brun, fort épais dans les uns, mince & fauve-clair ou ventre de biche dans les autres: les cruës ou accroissemens demi-circulaires y ſont le plus ſouvent très-prononcées; lorsque l'épiderme est enlevé, cette face inférieure est toujours de couleur blanche. La ſurface extérieure des opercules pierreux est généralement très-convexe; mais cette convexité est toujours plus forte vers la partie où ſe ſont faits les derniers accroissemens de l'opercule: de ſorte que la partie opposée s'abaisse insensiblement en pente douce. Ce côté extérieur, ordinairement lisse & luisant, quelquefois ſtrié, granuleux ou tuberculeux, est dépourvu de la ſpirale qu'on observe ſur la face intérieure: il faut cependant en excepter les opercules des fausses Raboteuses & de quelques autres, qui montrent ſur leur face extérieure un ombilic plus ou moins profond, avec un commencement de ſpirale en bourrelet, qui a fait donner à ces opercules le nom de *Nombril de mer*, parce qu'en effet ils imitent assez la forme d'un nombril (4). La couleur de cette face est

(4) « Souvent, dit M. d'Argenville, » on l'appelle *Umbilicus Veneris*, quoi- » que très-improprement; c'est prendre » le genre pour l'espèce, ſuivant la re- » marque, *quasi ſit umbilicus genus* » *quoddam testaceum, aliud à cochleis* » . . . . *non genus, ſed ſpeciem ali-* » *quam ſignificare. Gesner, de Aquat.*

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

ordinairement blanchâtre ou d'un beau blanc dans les uns, nuée de fauve ou de rose dans les autres : mais on en voit aussi quelques-uns d'un beau rouge ponceau, de verts d'émeraude, de bruns, de fauve-doré-foncé, de noirâtres, d'olivâtres & d'autres plus ou moins mélangés de quelques-unes de ces diverses couleurs.

Les Limaçons pourvus d'un opercule cartilagineux ſont, toutes les Bouche-doubles, les Veuves ou Pies, le Damier, le Limaçon Rubiné, tous les autres de cette eſpèce & ceux des treize eſpèces ſuivantes.

L'opercule de ces Limaçons eſt à peu près rond, excepté dans les eſpèces XIX, XX & XXI, où il eſt de forme ovale ou plutôt ſémilunaire. Il eſt le plus ſouvent mince, flexible, liſſe & luiſant ſur les deux faces ; mais le côté extérieur de ces opercules, ſur-tout de ceux qui ſont circulaires, differe de celui des opercules pierreux de même forme, en ce qu'il eſt plus ou moins concave & ſillonné par une ſpirale très-réguliere de huit, dix & même douze révolutions, dont les cruës fines ſont bien ſenſibles ſur ce côté. La face qui regarde l'intérieur de la coquille, eſt au contraire plus ou moins convexe & terminée, au centre de la ſpirale, par une petite ſaillie à peu près ſemblable à celle qui forme le ſommet du Lépas appelé le *Bonnet Chinois*. Les révolutions de la ſpirale ſont beaucoup moins ſenſibles ſur ce côté que ſur l'autre, & ſouvent même ne le ſont point du tout. L'opercule des Veuves offre ſur ce côté une tache ſémilunaire d'un beau vert porreau, qui en occupe la moitié & plus, en ſe terminant vers un des points de la circonférence. Cette tache indique l'endroit par lequel

» *tom. IV, pag. 272* ». C'eſt-à-dire que la dénomination de *Nombril de Vénus* ayant été donnée à une eſpèce particuliere de Limaçon, il falloit éviter de s'en ſervir pour désigner certains opercules de ces Limaçons, comme s'ils faiſoient un genre de coquilles à part.

adhéroit l'opercule à un muscle ſitué au-dessus du pied de l'animal. A l'égard des opercules cartilagineux, dont la forme est en demi-lune, ils ſont plats ou peu concaves du côté extérieur, où l'on distingue aussi quatre à cinq révolutions de ſpires, avec une petite ſaillie peu ſensible au centre de la partie opposée. Tous ces opercules ſont en général assez transparens & ne varient guère dans leur couleur; elle est toujours fauve-clair ou foncé, ou d'un brun tirant ſur le noir & quelquefois ſur le vert. Lorsqu'on les regarde en les opposant à la lumiere, ils paroissent couleur d'écaille ou d'un rouge de rubis.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

La coquille des Limaçons à bouche ronde, comme celle de tous les testacées, est plus ou moins épaisse, à raison de l'âge de l'animal qui l'habitoit; mais cette épaisseur est toujours très-considérable dans certaines espèces, telles que la Princesse, le Pot vert, le Caméléopard, les *Olearia*, les Bouches d'or & d'argent, les Veuves & beaucoup d'autres : il s'en trouve au contraire qui ſont constamment minces ou papyracées, telles que celles désignées ſous les noms de Taffetas noir & changeant, de Perle, de Grain de chapelet, de Tamarin, de grand & petit Point d'Hongrie, &c.

Si l'on en excepte les Turbans, les Rubans, les Veuves & quelques autres dont la robe est entierement lisse, tous les Limaçons de cette famille ſont extérieurement chargés de cannelures ou de cordelettes circulaires & quelquefois de tubercules. Leurs accroissemens ſont pour l'ordinaire très-prononcés, & forment presque toujours, par la rencontre des cannelures ou ſtries, une espèce de réseau plus ou moins ſensible. Toutes ces cannelures ou ſtries partent du ſommet & ſuivent le contour de la ſpirale, en devenant d'autant plus fortes & ſaillantes qu'elles approchent de l'ouverture de la coquille, qu'elles rendent ordinairement dentelée ou festonnée.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

Quoique la couleur blanche faſſe le plus ſouvent le fond de la robe de ces testacées, elle y domine rarement, étant pour l'ordinaire en partie cachée ſous un mélange admirable des plus vives couleurs. Le vert entre autres s'y montre dans presque toutes ſes nuances, ainsi que l'orangé, le cramoisi, le cerise, le rose, le ponceau, le canelle & le mordoré. S'il est dans cette famille beaucoup de Limaçons dont la robe offre l'assemblage le plus varié de ces différentes couleurs, d'autres ſont ſimplement fauves ou jaunâtres, marron, olivâtres, d'un brun clair ou foncé; quelques-uns même ſont totalement noirs, ou marbrés de noir & de blanc.

La robe colorée de ces coquilles est, dans ſon état naturel, recouverte par un épiderme ou périoste membraneux, dont l'épaisseur est ordinairement proportionnée à l'âge & au volume de la coquille. Ce périoste est presque toujours fauve-clair ou foncé & quelquefois ventre de biche; ſouvent il est incrusté, ſoit en tout, ſoit en partie, d'un chancre tartareux dur & tenace, qui attaque le test même, ſur-tout vers le ſommet : aussi n'est-il pas rare de rencontrer cette partie de la coquille corrodée & même dépouillée jusqu'à la nacre.

C'est après avoir enlevé l'épiderme dont est revêtue la robe de ces Limaçons, que la beauté de leurs couleurs paroît dans tout ſon lustre : mais la plupart d'entre eux, lorsqu'on les a fait polir ou dépouiller de cette robe colorée, laissent encore à découvert une nacre des plus éclatantes, ſemblable à celle qui tapisse l'intérieur de la coquille. Quelle que ſoit la beauté de cette nacre, employée dans divers ouvrages de bijouterie ſous le nom de *burgaudine*, un véritable amateur doit faire peu de cas des coquilles où l'on a cherché à la faire briller aux dépens de la coquille même, en usant celle-ci, ſoit avec la lime ou le tour, ſoit par le moyen des acides. C'est en effet gâter une coquille & la rendre méconnoissable

méconnoissable aux yeux du naturaliste, que de la priver par de semblables moyens de ſes couleurs distinctives, & ſouvent des cannelures ou ſtries qui ſervent à la caractériser. La nacre de ces Limaçons est généralement argentine & d'un très-bel orient; mais ſes couleurs changeantes & la vivacité de ſon éclat ſe font ſur-tout remarquer dans les Turbans vert & Persan, le Satin à liseré, la Veuve perlée, le Faisan doré, la Raboteuse de la nouvelle Zélande, le Merle, l'Évêque, les Taffetas noir & changeant, la Perle, le Grain de chapelet, le Tamarin, les Perdrix rouge & grise, l'Aigrette, &c. Enfin tous les Limaçons de cette famille ſont plus ou moins nacrés, excepté le Faucon, l'Émouchet, l'Épervier, le grand & le petit Soc, le Foret, la Taupe, & le plus grand nombre de ceux qui composent les ſix dernieres espèces. Il est à remarquer que le bourrelet qui forme comme une ſeconde levre aux Limaçons Bouche-doubles, n'est point nacré, quoique la coquille ſoit intérieurement pourvue d'une très-belle nacre.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

Quand, après la mort de l'animal, ces coquilles ſont restées un certain temps ſur le rivage, exposées à l'ardeur du ſoleil & aux intempéries de l'air, leur nacre est ſouvent altérée au point qu'elle paroît terne comme un émail blanchâtre, & il y reste à peine quelques vestiges de ſon ancien éclat. Quelquefois cette altération de la nacre est moins avancée, & paroît provenir de quelque maladie de l'animal, dont l'humeur viciée aura plus ou moins influé ſur la couleur & la vivacité de la nacre de ſa coquille. On peut alors lui rendre quelquefois ſon éclat par le moyen de l'eau-forte.

D'après toutes ces observations, nous avons divisé en deux genres la famille des Limaçons à bouche ronde, ainsi qu'on l'a vu dans la table qui précéde ces remarques. Le premier genre, auquel nous avons donné le nom de *Limaçons*

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

Burgaux (5), contient vingt-cinq espèces, qui présentent un très-grand nombre de variétés, dont les plus distinguées ſont les Bouche-doubles, les Turbans, les Bouches d'or & d'argent, quelques Rubans, les *Olearia*, la grande & la petite Émeraude, la Veuve perlée, le Faiſan doré, la Raboteuſe de la nouvelle Zélande, le Marron d'Inde, la Perruche verte unie, la Gorge de pigeon, le Merle, l'Évêque, les Taffetas noir & changeant, la Perle, le Tamarin, le Saphir vert, la Perdrix rouge, la Livrée de l'île de France, le Bouton de la nouvelle Zélande, le Pou de ſoie, les Sorcieres de Taïti & de la nouvelle Zélande, le grand Papier marbré, le Marbre blanc, le grand & le petit Point d'Hongrie, l'Aigrette, le Faucon, le Lépreux, la Toile d'araignée, le Crénelé, le Godronné, le Contrefait & la Tête de Negre.

Le ſecond genre, ſous le nom de *Limaçons Dauphins*, ne contient que trois eſpèces, dont les principales variétés ſont les Dauphins ſans ombilic, ceux à pattes, à griffes, à ſpatules, & les Porc-épics.

« Les auteurs, dit M. d'Argenville (6), partagent cette famille » en trois ſections, qui ne font qu'embarraſſer : *Lunares læves*, » *Lunares ſulcatæ* & *Lunares asperæ*. Les premiers Limaçons ſont » unis, les ſeconds rayés (ou plutôt ſtriés), & les troiſiemes » raboteux. Cette différence ne ſe trouve que ſur la robe de la » coquille & nullement dans ſes parties eſſentielles : elle ne peut

(5) Le mot *Burgau* nous a paru d'autant plus propre à former un des noms génériques des Limaçons de cette famille, que juſqu'à préſent il a été donné indiſtinctement aux eſpèces qui fourniſſent la plus belle nacre, telles que les *Olearia*, les *Veuves*, &c. ſans déſigner aucune de ces eſpèces en particulier.

(6) Il cite à ce ſujet *Rumphius* & *Liſter*, où l'on ne trouve point cette prétendue diviſion des Limaçons à bouche ronde.

» donc produire ni caractere générique ni ſpécifique. C'eſt » ſeulement une variété (7) ».

Quoi qu'en diſe M. d'Argenville, cette diviſion n'a rien d'embarraſſant, puiſqu'on peut diſcerner au premier coup d'œil les coquilles liſſes de celles qui ſont tuberculeuſes ou ſtriées : mais il eſt faux d'avancer que ces différences dans la robe des coquillages, ne puiſſent fournir aucun caractere générique ni ſpécifique, puiſque ce ſont elles au contraire qui font diſtinguer les uns des autres la plupart des turbinées d'une même famille, & qu'il y a même des familles, telles que celles des Cornets & des Porcelaines, où les caracteres de la robe ſont les ſeuls dont on puiſſe ſe ſervir pour diſtinguer les eſpèces.

Remarques. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

« Il y a une eſpèce très-grande, dit M. d'Argenville, appelée » *Olearia ſeu rotunda*, qui tient quatre livres d'eau, & l'on s'en » ſervoit autrefois pour contenir de l'huile. C'eſt celle que l'on » appelle Burgau ». Rondelet eſt le premier qui ait conjecturé, d'après la forme & le volume de ce coquillage, que c'étoit un de ceux dont les anciens faiſoient uſage pour puiſer & ſurvider l'huile (8). Quoi qu'il en ſoit de cette conjecture, qui n'eſt fondée que ſur ce paſſage vague de Pline : *Extrà hæc ſunt rotundæ in oleario usu cochleæ*, lequel peut également convenir à certaines coquilles de la famille des Tonnes, le nom d'*Olearia* eſt reſté à cette eſpèce.

(7) Seconde édition de la Conchyliologie, page 204.

(8) *Cochlea hæc rotunda est, & testa intorta & magna admodùm, adeò ut aquæ quatuor libras capiat. Ob id eam puto, ait Rondeletius, quam Plinius memoriâ mandavit in oleario usu fuisse, quòd eâ oleum decapularent vel eâ in usus quotidianos oleum haurirent, cujus figura ad id percommodè quadrat, quem-admodùm vasis ejus, quod arytænam vocant, veluti rostro prominentiore ad hauriendum, fundo cavo & capaci ad retinendum. . . . Rondel. de Piscib. Testac. lib. II, pag. 96.*

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

M. d'Argenville ajoute que « l'espèce nommée le Dauphin » n'est pas moins distinguée par les pointes déchiquetées dont » ſont armés tous ſes contours, ainsi que celle qu'on appelle » l'Éperon, dont les pointes ſont aiguës & plus régulieres. Celle » à qui Rondelet donne le nom d'*Echinophora*, est garnie de » tubercules : c'est un terme qui ne paroît guère convenable ; il » valoit autant dire : *cochlea tuberculis insignata*, afin de ne pas » confondre cette coquille avec les *Echinus* ou Oursins. L'Œil » de bouc est encore une espèce qui ſe fait remarquer ». Il y a plusieurs choses à observer ſur ce passage : 1°. nous avons cru devoir ranger l'Éperon, à cause de l'aplatissement de ſa bouche & même de ſa coquille, dans la famille des Sabots ou Limaçons à bouche aplatie : 2°. on ne voit pas pourquoi M. d'Argenville fait ici mention de l'espèce appelée par Rondelet *cochlea Echinophora* (9), qui est une coquille tuberculeuse du genre des Casques, que M. d'Argenville a placée dans la famille des Tonnes (10). Quant au nom d'*Échinophore* donné par Rondelet, & que Bonanni, M. Von-Linné & quelques autres ont conservé à cette coquille, à cause des tubercules dont elle est chargée, il n'y a pas lieu de craindre qu'il la faſſe confondre avec les Oursins, puisque le nom latin *Echinus* est différent de ſon composé *Echinophorus*. 3°. Enfin l'Œil de bouc étoit connu, du temps même de M. d'Argenville, pour un Limaçon terrestre ; il ne devoit donc pas le faire graver parmi les coquilles de mer, non plus que le Limaçon de la Chine, qui porte une croix dessinée ſur ſa robe, & même le Violet, de Fabius Columna, qui est une coquille d'eau douce, qu'on ne s'attendoit pas à trouver ici.

(9) *Rond. de Piscib. testac. pag. 98*, & lib. II, chap. XXIV, pag. 64 de l'édition françoise.

(10) Planche xx, lettre P de la premiere édition, & pl. xvii, lett. P de la ſeconde.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

La plupart des auteurs de Matiere médicale, entre autres les continuateurs de M. Geoffroi, qui depuis ont été copiés dans les Dictionnaires d'histoire naturelle de Mrs Desbois & Valmont de Bomare, ont confondu ſous les noms généraux de *Limaçon de mer*, de *Nombril* ou *Ombilic marin*, de *Nombril* ou *Feve de mer*, non-ſeulement pluſieurs eſpèces de Limaçons à bouche ronde, qui ſont pourvues d'un opercule pierreux, mais les opercules mêmes avec la coquille. La cauſe de cette confuſion vient de l'uſage qu'on a fait dans les pharmacies, de divers opercules, ſous les noms qu'on vient de rapporter : ces noms ont enſuite été attribués à la coquille même, ſans examiner ſi les opercules appartenoient à une ſeule & même eſpèce, & ſi dans ce cas la partie devoit avoir la même dénomination que le tout.

Les auteurs de Conchyliologie ne nous ont laiſſé que peu ou point de détails ſur les opercules. Ceux qui en ont parlé l'ont fait d'une maniere ſi concise, que nos connoiſſances ſont encore très-bornées à cet égard. Quelques-uns même ont été juſqu'à prendre la partie inférieure de ces opercules pour la ſupérieure. Voici comme s'exprime Rondelet au ſujet de l'opercule du Limaçon qu'il nomme *Cagarolle de mer :* « le couvercle eſt épais, rond, » uni par le deſſus, où vous voyez la figure qui tournoye en » limaçon. Au-deſſous, d'où il touche la chair du dedans, il eſt » élevé & boſſu, de couleur rouge (11) ». Il eſt aiſé de voir par ce que nous avons dit ci-deſſus des opercules, que Rondelet a pris le côté inférieur de cet opercule pour le côté ſupérieur.

(11) *Operculum ſpiſſum eſt, rotundum, ſuperiore parte non asperum, in quâ voluta expreſſa eſt vel figura turbinis cochleæ claviculatim intorti. Intus, quâ ſcilicèt parte carnem cochleæ contingit, tuberoſum eſt & inæquale, rubri coloris. De Piſcib. Teſtac. lib. II, pag. 98,* & pag. 64 de l'édit. françoiſe.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

Bonanni (12) & quelques modernes ſont tombés depuis dans la même erreur (13).

On mange pluſieurs de ces coquillages ſur nos côtes; mais ce ne ſont point les eſpèces dont la coquille eſt nacrée qu'on recherche pour cet objet, parce que la chair en eſt ordinairement coriace & d'un goût déſagréable : celles qu'on eſtime le plus ſont les Vignots & Guignettes, qui ſont privées de nacre, & auſſi délicates que les Moules. Ces teſtacées ont pour ennemis, non-ſeulement certains vers qui, après avoir piqué & rongé la coquille, attaquent l'animal même, mais l'oiſeau nommé *Bécaſſe de mer* en fait auſſi ſa nourriture, ainſi que des Lépas, ſur les côtes maritimes occidentales de l'Angleterre. La plupart de ces coquilles, de même que celles de pluſieurs autres univalves, ſervent de logement, quand elles ſont vides, à deux ou trois eſpèces de Cancres, connues ſous les noms de *Soldat*, de *Bernard l'hermite* & de *Solitaire* (14). Ces Cancres paraſites étant nus dans la partie poſtérieure de leur corps, cherchent à la mettre à couvert en s'emparant de la premiere coquille qu'ils rencontrent, pourvu toutefois que ſa capacité réponde à leur groſſeur. Lorſqu'en grandiſſant, ils s'y trouvent trop à l'étroit, ils la quittent pour en chercher une autre où ils ſoient plus à leur aiſe. Nous nous étendrons davantage ſur l'hiſtoire de ces animaux dans la Zoomorphoſe, & ſur celle de pluſieurs autres qui font leur nourriture ordinaire de la chair des coquillages.

On lit dans M. d'Argenville le paſſage ſuivant, ſur lequel nous ne ferons aucune réflexion : « c'eſt des Limaçons, à ce qu'on » prétend, qu'Archimede a pris l'invention de ſa vis, & l'on en

(12) *Recr. ment. & oc. pag. 114.*

(13) Dict. des Teſtacées, tom. III, pag. 28.

(14) Une coquille de Natice, pl. x, lettre N, & un Buccin, pl. xxxii, lett. D, en offrent des exemples.

» a tiré l'idée des escaliers de cette forme ». Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a employé & qu'on emploie encore la nacre de ces testacées à divers ouvrages de luxe & d'agrément : les tablettiers & les éventaillistes en font ſur-tout usage. On faisoit autrefois graver, ciseller & ſculpter, par curiosité, certaines Bouches d'argent : les Limaçons appelés Veuves, après avoir été dépouillés en tout ou en partie de leur robe, pour mettre leur nacre à découvert, ſervoient à faire des boîtes, des tabatieres & autres ſemblables bijoux. Rondelet, en parlant de l'*Olearia*, dit « que » les orfévres font, avec la coquille de ce Limaçon, des aiguieres » fort élégantes, en y ajoutant un pied & une anse, & que » quelques-uns regardent ces vases comme un préservatif contre » les poisons (15) ». On fait encore aujourd'hui de ces vases avec diverses coquilles, mais on n'est plus ſi crédule ſur leurs prétendues propriétés. Les habitans des parages voisins de la Chine, font aussi avec la nacre de l'*Olearia*, dont la robe colorée a été enlevée, des espèces de ſalieres, des manches de couteaux, des étuis, des colliers, & autres ouvrages de ce genre, qu'ils vendent aux Européens.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche ronde.*

(15) *Hujuscemodi cochleam etiam aurifices, additis ansâ & basi in urceos efformant eleganti artificio, quòd eam contra venena aliquid valere credant.* Rondel. de Piscib. part. II, pag. 96.

DESCRIPTION

DE LA CINQUIEME FAMILLE :

LIMAÇONS A BOUCHE RONDE,

DIVISÉS EN DEUX GENRES.

GENRE PREMIER.

LIMAÇONS BURGAUX,

DIVISÉS EN VINGT-CINQ ESPÈCES.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

LE LIMAÇON RATELIER OU LA BOUCHE DOUBLE (pl. VIII, lett. A 1), est médiocrement alongé dans ſa forme. Sa coquille, épaiſſe & luiſante, a ſix révolutions de ſpires, ſéparées les unes des autres par un léger ſillon, qui rend les orbes aſſez bombés & peu diſtincts entre eux. Sa clavicule, qui n'eſt guère plus large que longue, eſt terminée par un ſommet aigu. Sa robe eſt ornée de cordelettes circulaires, aplaties, couleur de gris de lin, mouchetées régulierement de taches barlongues, cramoiſi brun; les ſillons circulaires aſſez étroits que ces cordelettes laiſſent entre elles, ſont d'un beau vert de gris vif & foncé. Son ouverture ou bouche ronde eſt, à ce que nous croyons, fermée par un opercule cartilagineux; la partie extérieure de ſa columelle eſt courte, très-épaiſſe, en partie d'un blanc mat & en partie nacrée : tout l'intérieur de la coquille eſt d'une nacre verdâtre argentine, excepté l'eſpèce de bourrelet qui forme un peu au-deſſous du bord de l'ouverture, comme une ſeconde levre d'un blanc mat, traverſée par douze ou quinze rides bien prononcées. Ce Limaçon des plus rares, vient du détroit de Manille, & ne porte guère

plus

Premiere Planche des **LIMAÇONS** *à Bouche-ronde.*

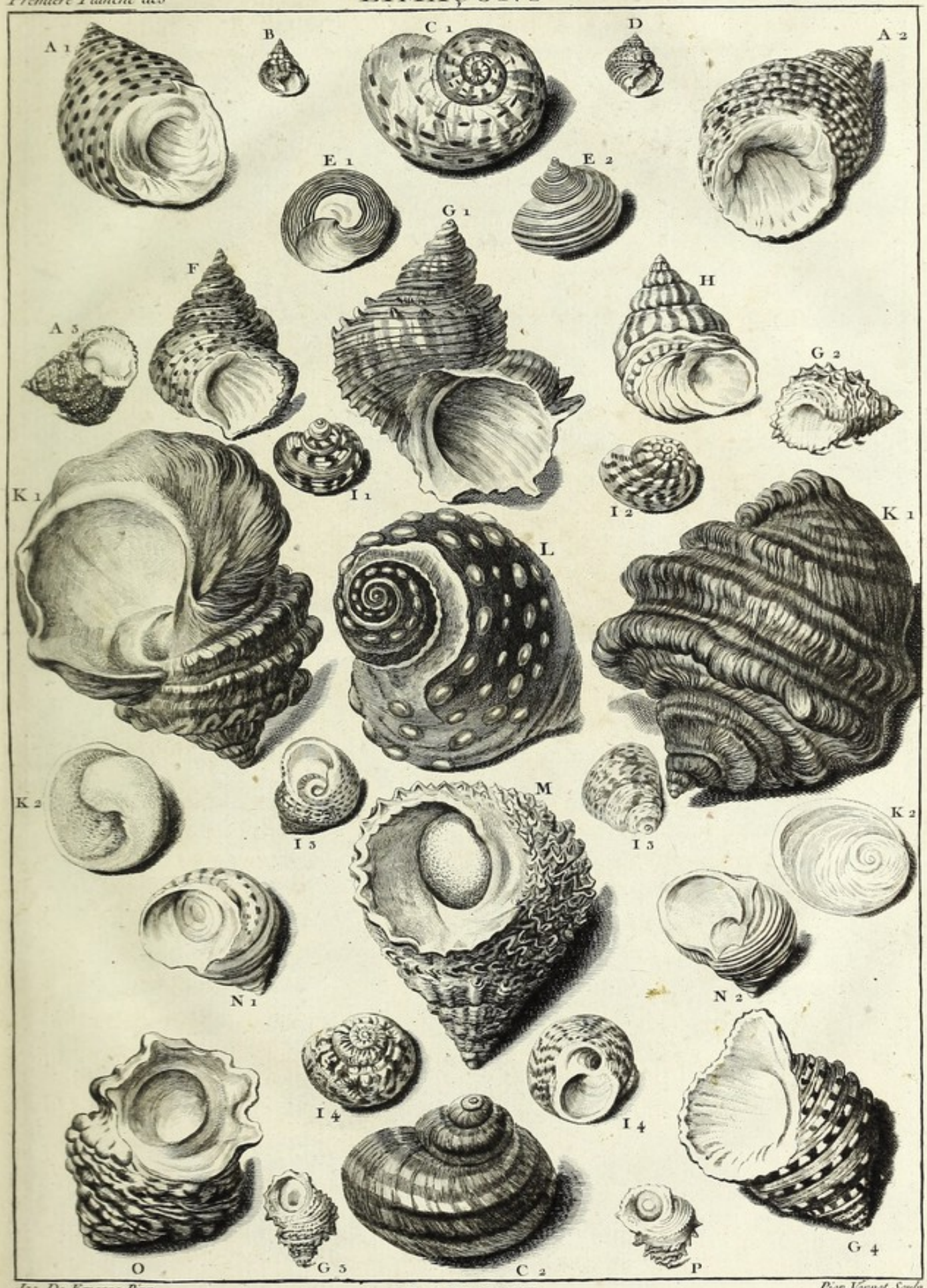

Jac. De Favanne Pinx. *Pier. Vernet Sculp.*

PLANCHE
VIII.

Douzieme Planche des

LIMAÇONS

a Bouche-ronde.

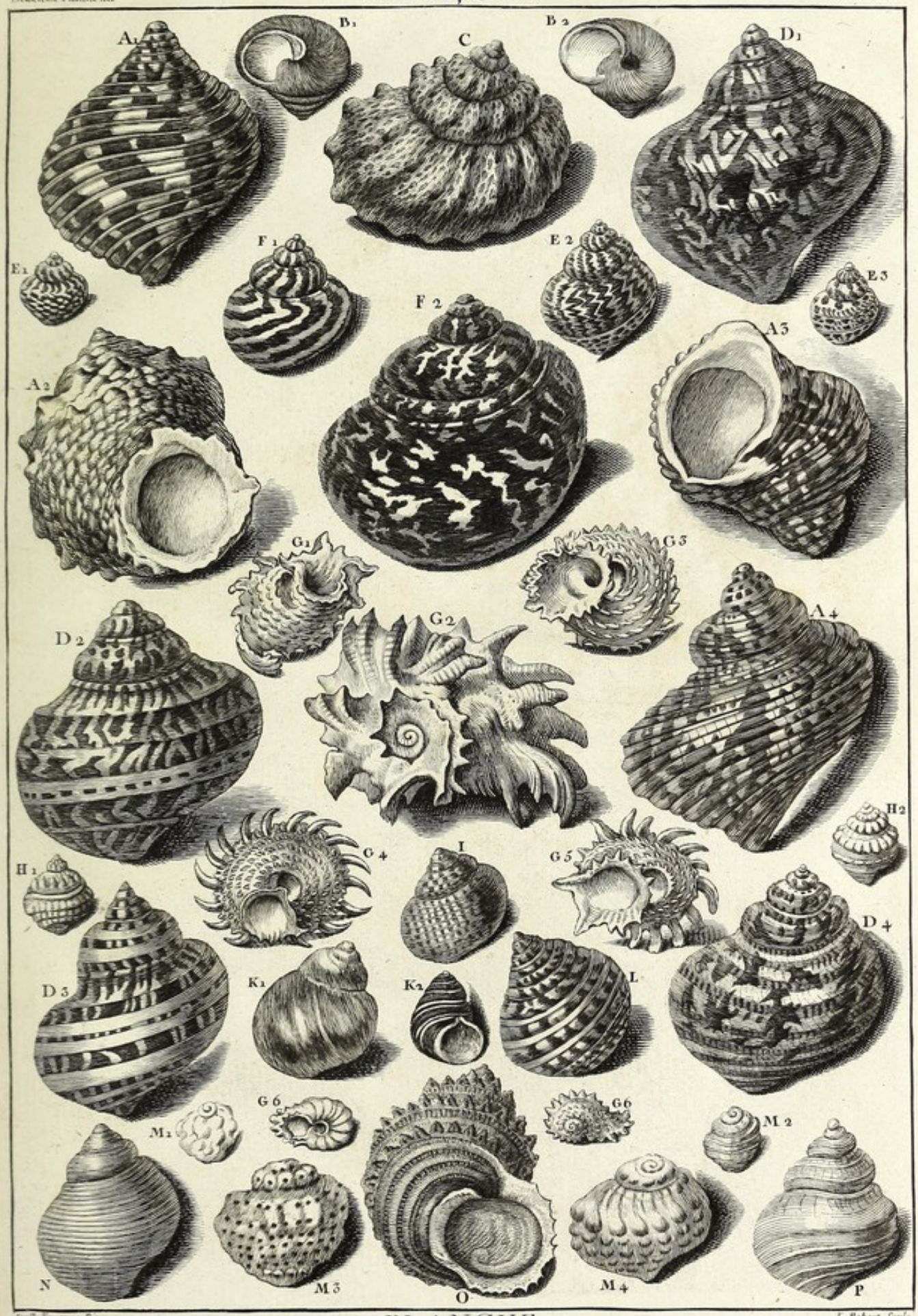

Jacob Perronne Pinx.

J. Robert Sculp

PLANCHE IX.

plus d'un pouce de longueur, ſur dix lignes dans ſa plus grande largeur. Il fait partie du cabinet de Madame la Préſidente de Bandeville.

LA BOUCHE DOUBLE GRANULEUSE (pl. VIII, let. A 2), differe du Limaçon précédent par ſa forme un peu plus alongée, par ſes grains ou tubercules & par l'épaiſſeur plus conſidérable de ſon teſt. On y compte ſept ſpires peu diſtinctes les unes des autres, & ſa clavicule a un peu plus de largeur que de longueur. Ses cordelettes circulaires ſont chargées de grains ou boutons d'inégale groſſeur, qui ſuivent auſſi des lignes longitudinales obliques, ſelon la direction des cruës peu ſenſibles de cette coquille. M. Adanson dit qu'on compte vingt rangs de ces boutons dans la premiere ſpire qui forme l'ouverture, ſix dans la ſeconde & cinq ſeulement dans la troiſieme : les cordelettes qui ſe terminent à la bouche rendent la levre feſtonnée dans ſon bord. La robe de ce Limaçon eſt verdâtre, mouchetée ſur les boutons de taches alternatives vert noirâtre & roſe foncé. L'intérieur eſt d'une belle nacre argentée & d'un vert nuancé de roſe, à l'exception du bourrelet qui forme comme une ſeconde levre, lequel eſt d'un beau blanc de lait, traverſé de dix à douze rides : la partie extérieure de la columelle finit, comme dans le précédent, par une eſpèce de dent oblique peu ſaillante. Ce Limaçon rare eſt ici repréſenté d'après celui du cabinet de Madame la Préſidente de Bandeville : il porte un pouce & demi de longueur, volume aſſez conſidérable pour cette eſpèce, qui vient du cap Manuel ſur les côtes d'Afrique & de l'île de France. Quelques naturaliſtes en ont donné la figure (1).

(1) *Lister, Hist. Conchyl. tab. 645, n°. 37.*

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXIII, lit. B.

Adanson, Hist. nat. des coquillages du Sénégal, pag. 181, pl. 12, fig. 2. *Le Rétan.*

Davila, Cat. tom. I, art. 155, pag. 128.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

LA FRAMBOISE (planche VIII, lettre A 3), est une autre variété peu commune de Bouche double, qui ne différe de la précédente que par ſon volume plus petit, & par la proportion de ſes cordelettes boutonnées : deux d'entre elles, un peu plus fortes que les autres, ſe font ſur-tout remarquer ſur le premier orbe. De plus, chaque cordelette en laisse encore une autre très-fine & granuleuse dans le ſillon qui la ſépare de ſa voisine ; mais ces cordelettes, en quelque ſorte ſurnuméraires, ne ſe distinguent plus depuis le milieu du premier orbe jusque près de l'ouverture, étant toutes également fines & ſerrées dans cette partie de la coquille. La clavicule, qui n'est guère plus large que longue, est terminée par un ſommet des plus aigus. La robe de ce Limaçon est vert de gris, nué de cerise plus foncé vers la bouche, & comme flambée de brun noir. Sa columelle est pourvue de trois ou quatre petites dents, vers l'origine du bourrelet blanchâtre, à rides transversales qui forme la levre intérieure de cette coquille. Tout le reste de l'intérieur est d'une belle nacre argentée tirant ſur le vert. Ce testacée porte onze lignes de long, ſur neuf dans ſa plus grande largeur : il vient de la nouvelle Zélande, & fait partie de la collection des Continuateurs.

LA BOUCHE DOUBLE RUBANÉE (planch. IX, lettre L), est encore une variété des précédentes, dont elle ne differe que par ſes cordelettes plus grosses, plus écartées les unes des autres, & non boutonnées, mais comme ridées ou ficelées (2) : elles ſont blanchâtres, à grosses taches noires mêlées de vert. Les ſillons que laissent entre elles ces cordelettes ſont purement blancs ou blanchâtres. Ce testacée, un peu plus ventru que les précédens, leur ressemble d'ailleurs par ſa nacre & par la forme de ſon ouverture.

(2) On voit cette coquille à la pl. 6, lett. N de la ſeconde édition.

Il est oriental & très-rare : on le voit ici représenté de grandeur naturelle.

Outre les variétés que nous venons de décrire, il y en a encore plusieurs autres, moins différentes par leur forme que par les divers travaux de leur robe : telle est celle à clavicule effilée & à robe ornée de cordelettes circulaires, fines & ſerrées, dont une est plus grosse que les autres ſur le milieu du premier orbe. Toutes ces cordelettes ſont finement granuleuses & piquetées régulierement de fauve-brun ſur un fond grisâtre. L'intérieur est d'une belle nacre de diverses nuances, à l'exception du bourrelet blanchâtre & ſillonné qui forme la double levre de cette coquille (3).

Celle qu'on nomme MINIME, à cause de ſa couleur d'un brun foncé ſans aucun mélange, est à cordelettes circulaires, granuleuses, assez égales & éloignées les unes des autres. Sa grandeur ne passe guère ſix lignes.

De toutes ces variétés, la plus rare & la plus distinguée est ſans contredit celle qu'on appelle le VERMEIL à bouche nacrée couleur d'or; c'est un Limaçon fort épais, composé de cinq ſpires, à clavicule courte, terminée par un ſommet obtus; ſa ligne ſpirale est bordée d'une grosse cordelette granuleuse, & ſes ſillons circulaires ſont entremêlés d'autres cordelettes légerement tuberculées. Ces cordelettes, ainsi que les ſillons qui les ſéparent, ſont régulierement piquetées de blanc & de violet-brun, ſur un fond lie de vin. La bouche de ce testacée a le caractere de celle des précédens, c'est-à-dire qu'elle est comme doublée, non d'un bourrelet blanchâtre, mais d'un cercle de nacre dorée, ſillonné transversalement, tandis que le reste de l'intérieur est d'une belle nacre argentine. On remarque encore ſur la columelle, près de la partie antérieure de la bouche, une espèce de dent peu prolongée.

(3) *Lister, Hist. Conchyl. tab. 584, n°. 42.*

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

Ce Limaçon vient de la nouvelle Zélande, & porte un pouce de longueur, ſur presque autant de largeur.

LE TURBAN PERSAN (pl. VIII, lett. C1), est un Limaçon à coquille épaisse, de figure large & raccourcie, composée de ſix orbes, dont le premier ſeul est très-renflé : la ligne ſpirale qui distingue ces orbes est peu ſensible. La clavicule est large & courte, terminée par un ſommet obtus : la robe, quoique lisse, a néanmoins des cruës plus ou moins ressenties. Le fond de ſa couleur est blanc de lait, marbré de roux olivâtre, & tacheté par zônes de fauve-brun. Sa bouche, presque ronde, est intérieurement tapissée d'une belle nacre argentine, où le vert tendre & le rose ſe confondent. La partie extérieure de la columelle n'est point nacrée, mais d'un beau blanc & légerement concave. Ce Limaçon rare vient des îles Moluques & de l'île de France : ſa largeur est d'un pouce neuf lignes, ſur un pouce cinq lignes de longueur. Il est ici gravé d'après un de ceux qui ſont dans le cabinet de Madame la Présidente de Bandeville. On en trouve aussi la figure dans Seba (4).

LE TURBAN VERT (pl. VIII, lettre C2), est une variété du Limaçon précédent. Sa coquille, plus épaisse, est pareillement composée de ſix révolutions de ſpires; mais les cinq qui forment la clavicule ſont renflées, & celle où ſe trouve l'ouverture l'est encore davantage (5). Les cruës de cette coquille ſont pour l'ordinaire très-prononcées : ſa couleur est d'un vert olivâtre foncé, mêlé de brun cramoisi. Une zône de taches blanches, longitudinales, qu'on remarque à peu de distance de la ligne

(4) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXIV, fig. 15, pag. 171.*

M. Davila dit dans ſon Catalogue, tome premier, article 112, page 115, qu'on l'appelle en Hollande le *Turban Turc.*

(5) Ce Limaçon ſe voit à la pl. 6, let. O de la ſeconde édition.

ſpirale, est ſuivie d'une autre bande, fauve cramoisi, vers la base de la coquille. La partie extérieure de la columelle est blanc de lait, large, fort épaisse, avec un enfoncement vers le centre qui tient lieu d'ombilic. Tout l'intérieur est tapissé d'une belle nacre d'un vert foncé, qui passe du vert au rose & ſouvent au jaune tendre.

L'opercule, qui ferme exactement la coquille, est pierreux & fort épais ; il est lisse & plat en dessous, où ſe voit un ſillon de cinq à ſix révolutions de ſpires aplaties, recouvertes d'un périoste membraneux fauve-brun foncé très-luisant. Cet opercule est convexe en dessus, excepté vers le centre, où ſe trouve un large & profond ombilic, creusé en portion de ſpirale : cette partie ſupérieure de l'opercule est de plus parsemée d'un grand nombre de grains ou petites excroissances arrondies & ſouvent épineuses. Ces opercules, dont les plus grands n'ont guère plus de huit à neuf lignes de diametre, ſur deux lignes & demie d'épaisseur, ſont rarement joints à la coquille, qui vient de la nouvelle Guinée. Les Continuateurs possedent l'un & l'autre, & Seba en a donné la figure (*6*).

On trouve encore plusieurs autres variétés de ce Limaçon, ſur-tout quant à la couleur : les unes ſont olive nué de cramoisi, ponctuées par zônes de petits traits carré-longs, blancs & brun-rougeâtres : d'autres ſont entierement canelle-brun foncé, ſans aucun mélange, avec le ſommet cerise vif. Mais la plus distinguée de ces variétés est celle de la nouvelle Zélande, appelée le TURBAN VELOUTÉ : la coquille en est mince & légere, plus ronde dans ſa forme, & plus renflée dans ſes orbes, que les précédentes ; ſa robe est d'un beau vert olive foncé, tirant quelquefois ſur le noir

(*6*) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXV.* La coquille du milieu du côté droit de la planche, près d'un grand Sabot blanc.

Petiver Gaz t 57 f 12. partie supérieure
13 — inférieure.

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

dans la direction des cruës, qui ſont peu ſenſibles. La nacre de l'intérieur offre l'aſſemblage des plus vives couleurs, qui du vert de gris, paſſent au cramoiſi, au violet, au jaune, &c. Cette coquille rare ſe voit à Amſterdam, dans le cabinet de M. Houttuyn, Docteur en Médecine.

Outre les Turbans à robe liſſe que nous venons de décrire, on en connoît depuis peu une eſpèce à robe granuleuſe, qui vient auſſi de la nouvelle Zélande. Ce Limaçon aſſez épais, eſt compoſé de ſix orbes, dont le premier eſt ſur-tout très-bombé; il eſt chargé de pluſieurs rangées circulaires de petits grains irréguliers & aſſez égaux, entre leſquelles ſe remarquent quelques ſillons auſſi circulaires, légerement granuleux. La ligne ſpirale qui diſtingue les orbes eſt bien marquée : le fond de ſa couleur eſt griſâtre & violet ſale, nué de fauve & d'un peu de brunâtre; la partie extérieure de ſa columelle eſt large, un peu concave vers le centre, & d'un beau blanc bordé d'un liſeré cramoiſi vif. La nacre qui tapiſſe l'intérieur eſt d'un bel orient, qui de l'argentin paſſe à des nuances vives de vert de gris, de jaune, de roſe & de violet. Sa levre eſt mince & finement dentelée dans ſon bord. Cette coquille extrêmement rare, porte un pouce ſept lignes de longueur, ſur autant de largeur, & fait partie du cabinet de M. le Comte de la Tour d'Auvergne.

La Bouche d'argent cornue (pl. viii, lettre Gi), eſt un Limaçon dont la coquille médiocrement épaiſſe, & preſque auſſi longue que large, eſt compoſée de cinq orbes bombés, diſtingués les uns des autres par un ſillon peu apparent. Sa clavicule courte & moins longue que large, eſt terminée par un ſommet aſſez pointu dans les jeunes, mais obtus dans les vieilles. Le premier orbe eſt très-renflé, & chargé de deux ou trois rangs de longues pointes, creuſées en gouttiere, qui diminuent & diſparoiſſent entierement ſur les orbes ſuivans. Ces pointes naiſſent

de quelques-unes des cordelettes inégales & légerement onduleuses qui parcourent toute la coquille en ſuivant la direction de la ſpirale. Ses cruës obliques & longitudinales, en s'élevant ſous la forme de petits feuillets nombreux & ſerrés, font avec les cannelures une eſpèce de réseau plus ou moins ſensible. Les couleurs de ſa robe varient : elle est feuille-morte dans les uns, & fauve-chamois, nué d'orangé & de vert-poreau foncé dans les autres. Dans plusieurs, ces nuances forment quelquefois des marbrures, où ſe distinguent des veines brunâtres; mais la concavité de leurs tuiles est toujours blanchâtre & ſans nacre. Il n'en est pas ainsi de l'intérieur de la coquille, qui est au contraire d'une très-belle nacre, nuancée de vert & de rose, & qui préſente quelquefois les couleurs changeantes de l'opale. La partie extérieure de ſa columelle est large & grosse, terminée par un bec ou petite avance à la partie antérieure de la coquille. L'intérieur de ce bec est nacré, à l'exception d'une bordure blanche qui ſuit aussi le contour intérieur de la bouche. Cette bouche, à peu près ronde & très-ouverte, est feſtonnée ou dentelée dans ſon bord, par l'extrémité des cordelettes & des tubercules tuilés qui viennent s'y rendre. Ce Limaçon, peu commun, n'est point ombiliqué : il vient des parages voisins de la Chine, & porte depuis deux pouces & demi jusqu'à trois pouces & plus de longueur. M. Davila en a donné la figure (7), & l'a décrit ſous le nom de *Burgau de la Chine.*

On connoît une variété de ce Limaçon, qui au lieu de cinq orbes en a ſept, & trois à cinq rangs de pointes ſur le premier orbe. Ces pointes ou tubercules tuilés ſe montrent rarement ſur les ſpires de la clavicule. La variété nommée la COURONNE SIAMOISE a jusqu'à ſept rangs de grosses cordelettes tuilées ſur

(7) Catalog. tom. I, art. 98, pag. 111, pl. V, lett. L.

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

le premier orbe, ſéparées les unes des autres par un ſillon circulaire très-fin. Sa clavicule montre auſſi quatre rangs de petites tuiles qui décroiſſent à meſure qu'elles approchent du ſommet. Cette coquille mince & des plus rares, eſt d'un vert de gris foncé, ou d'un vert de poreau nuancé de rougeâtre en certains endroits. Elle vient de la Chine, & porte deux pouces quatre lignes de longueur, ſur preſque autant de largeur. On la voit dans le cabinet de M. le Comte de la Tour d'Auvergne.

On peut encore regarder comme une variété de ces Limaçons celui qu'on nomme Bouche d'argent flambée. Il eſt d'un petit volume, & compoſé de cinq révolutions de ſpires dont les pas ſemblent creuſés en gouttiere, à cauſe d'une groſſe cordelette qui les accompagne. On compte juſqu'à quatorze de ces cordelettes ſur le premier orbe, dont cinq intermédiaires ſont plus fines que les autres. A l'exception d'une groſſe cordelette qui borde le profond ombilic de cette coquille, toutes celles dont on vient de parler ſont chargées de tuiles courbes & minces, aſſez ſaillantes ſur le premier orbe, mais moins prononcées ſur les orbes ſuivans. Le fond de ſa robe eſt blanc de lait, avec une légere teinte de vert & des flammes longitudinales d'un orangé canelle, nuancé de brun. La nacre argentine de l'intérieur offre des nuances tendres de violet, de roſe, de vert & de jaune fondus enſemble, juſque près des bords de l'ouverture, où ſe trouve une zône blanche privée de nacre. Cette Bouche d'argent, dont la columelle ne ſe termine point en bec comme celle des précédentes, eſt rare & vient de la nouvelle Guinée. La longueur de celle que nous poſſédons eſt d'un pouce ſept lignes, ſur un peu moins de largeur.

La Bouche d'argent épineuse (pl. viii, lett. G2), eſt plus alongée dans ſa forme & toujours d'un petit volume, malgré l'épaiſſeur de ſon teſt. On y compte ſix révolutions de

ſpires

ſpires peu renflées, à peine distinguées les unes des autres par le ſillon qui les ſépare. Ses cordelettes circulaires, alternativement groſſes & fines, laiſſent entre elles de légers ſillons, à l'exception des trois dernieres, les plus proches de la bouche. Trois des groſſes cordelettes ſont épineuſes ſur le premier orbe, ou chargées de tuiles courbes & pointues qui s'abaiſſent dans les ſuivans : les autres cordelettes ſont ſimplement traverſées par des cruës longitudinales obliques, nombreuſes & ſerrées, qui forment ſur cette coquille une eſpèce de treillis, moins ſenſible ſur la clavicule que ſur le premier orbe. Sa robe eſt blanche ou d'un blanc jaunâtre, nuée de vert-pré, & marbrée, par flammes longitudinales, de brun-marron très-foncé. Cette coquille n'eſt point ombiliquée : la partie extérieure de ſa columelle eſt en partie nacrée & en partie bordée d'une bande blanche, non nacrée, qui ſuit de même le contour intérieur de la bouche, dont le bord eſt dentelé. Cette bouche, exactement ronde, eſt intérieurement tapiſſée d'une belle nacre argentine un peu nuancée de vert & de roſe tendre : les cordelettes de l'extérieur s'y font voir en creux. Elle eſt fermée par un opercule pierreux fort épais & preſque blanc. Ce Limaçon rare, vient de la nouvelle Guinée, & porte un pouce de long, ſur dix lignes dans ſa partie la plus large : il fait auſſi partie de notre collection.

On a découvert depuis peu une variété extrêmement rare de ce Limaçon, que ſa forme alongée a fait appeler BOUCHE D'ARGENT PYRAMIDALE. Sa clavicule élevée préſente ſix révolutions de ſpires terminées par un ſommet pointu : la ſeptieme forme le corps de la coquille, dont les orbes, peu bombés, ſont bien diſtincts & ſéparés par des pas onduleux légerement aplatis. Dans le nombre des cordelettes circulaires qui la parcourent, les plus groſſes ſont épineuſes, les autres ſont traverſées par des cruës fines, d'où réſulte un treillis plus délicat que dans le précédent.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

Sa robe est marbrée ou panachée irrégulierement de brun-rougeâtre foncé, ſur un fond blanchâtre nué de verdâtre & de jaunâtre: l'intérieur est revêtu d'une belle nacre argentine, qui donne des nuances douces qui alternativement passent du vert au rose & du rose au jaunâtre. Celui que nous possédons vient de la nouvelle Zélande, & porte ſeize lignes de long, ſur onze dans ſa partie la plus large.

On donne le nom de VRAIE BOUCHE D'ARGENT ÉPINEUSE à un Limaçon qui ne nous paroît être qu'une variété de l'espèce connue ſous le nom de *Bouche d'or;* il n'en differe que par la nacre argentine de ſon intérieur, & presque toujours par ſon volume plus considérable, qui va jusqu'à trois pouces ou quatre pouces & demi de longueur, ſur une largeur proportionnée. Cette coquille, moins commune que la Bouche d'or, ſe trouvant à peu près dans les mêmes parages, il y a lieu de présumer que la différence de ſa nacre n'est dûe qu'à des causes accidentelles & particulieres. Comme la plupart de ces Bouches d'argent ſont plus volumineuses que les Bouches d'or de même forme, ne pourroit-on pas attribuer, dans cette espèce, le changement de la couleur jaune de la nacre en couleur blanche, à des ſucs affoiblis ou altérés par la vieillesse de l'animal? Nous ſerions d'autant plus portés à le croire, qu'il ſe trouve des Bouches d'or d'une grandeur moyenne, dont la nacre est argentine près de l'ouverture de la coquille & dorée vers le fond. Cela n'indique-t-il point une altération commencée qui auroit pu s'accroître & devenir totale, ſi l'animal eût porté ſa coquille au dernier degré d'accroiſſement? Quoi qu'il en ſoit, l'opercule de cette variété ne differe de celui de la Bouche d'or, que par ſon diametre & ſon épaiſſeur. On compte ſur ſa face interne, qui est recouverte d'un périoste marron foncé, ſix révolutions de ſpires au lieu de cinq. Son plus grand diametre est de quinze lignes & ſon épaiſſeur de cinq.

Gualtieri a donné la figure de l'opercule (8), & la coquille est gravée dans Seba (9).

LA BOUCHE D'OR (planc. IX, lett. A 2), est un Limaçon fort épais (10), composé de ſix à ſept révolutions de ſpires, renflées & très-distinctes les unes des autres. Sa clavicule assez élevée, ſe termine en un ſommet peu pointu. Il est orné de cordelettes nombreuses, inégales, légerement onduleuses & ſtriées. L'une des plus fortes, qui ſuit les pas de la ſpirale, est chargée depuis le premier jusqu'au troisieme orbe, de tubercules aigus & tuilés qu'on distingue aussi ſur une ou deux des cordelettes inférieures. Deux de celles-ci, qui ne ſont point tuilées, mais fort grosses, bordent l'ombilic & produisent une avance plus ou moins ſensible vers l'extrémité de la columelle. Toute la robe de ce Limaçon est finement réticulée par la rencontre des cordelettes avec les cruës nombreuses, courtes & ſerrées qu'on y distingue. Le fond de ſa couleur n'est jamais d'un beau blanc, mais blanchâtre, jaune-pâle ou couleur de paille, avec des taches ou marbrures fauves dans les uns, & marron, ſouvent très-brun, dans les autres. Outre ces taches, on y voit encore des veines d'un beau vert de gris vif & foncé, principalement ſur la clavicule, dont la pointe est orangée. Le fond de ſa bouche & même une partie de la columelle, ſont revêtus de la plus belle nacre citron plus ou moins foncée & quelquefois ſafranée : elle ressemble, on ne peut pas mieux, à l'or ou au vermeil; ce qui a fait donner en France à cette espèce le nom de *Bouche d'or*, & en Hollande celui de *Four ardent*. Mais la columelle & le reste du contour dentelé de la bouche, ſont intérieurement bordés d'un liseré blanc privé

(8) *Index Test. Conchyl. tab.* LXX, *lit.* M.

(9) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LXXIV, *fig.* 6, *pag.* 171.

Davila, Catalog. tom. I, pag. 113, art. 107.

(10) Cette coquille est repréſentée pl. 6, let. D de la ſeconde édition.

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

de nacre. La longueur ordinaire de ce testacée est de deux pouces à deux pouces & demi, & ces derniers ont vingt-deux lignes dans leur plus grande largeur. Ce Limaçon, qui n'est point rare, se trouve dans les îles Moluques, à l'île de France & en plusieurs autres endroits de l'Océan oriental. Beaucoup d'auteurs en ont donné la figure (11).

L'opercule pierreux de ce Limaçon est à peu près rond, fort épais, tourné en spirale plate de cinq révolutions sur sa face interne, qui est blanche lorsqu'on a enlevé le périoste fauve-marron, & à cruës sensibles, qui la recouvre. Sa face externe, qui est luisante & des plus convexes, s'abaisse en pente douce vers le côté droit, & forme dans son pourtour une espèce de bourrelet d'un blanc jaunâtre dans les uns & d'un bel orangé dans les autres : tout le reste de cette face est fauve foncé & roux doré, quelquefois très-brun sur la partie la plus convexe ; mais elle s'éclaircit & devient roussâtre ou couleur de chair vers la circonférence. On remarque encore sur ce côté une multitude de petits grains inégaux & arrondis, qui rendent cette face comme chagrinée, sur-tout vers le côté droit, car une partie du bord gauche en est entierement privée. Cet opercule, qu'on trouve difficilement réuni à sa coquille, se voit ainsi dans notre collection.

(11) *Rumph. Thes. Cochl. tab. XIX, lit.* E.

Gualt. Index Test. Conc. tab. LXII, lit. H.

Petiv. Gaz. natur. part. I, tab. V, fig. 3.

Bonan. Recr. ment. & oc. clas. III, n°. 11, pag. 114.

Klein, Tent. Method. ostr. tab. VII, n°. 126, pag. 41, clas. VI. Genr. VI, *Fornax.*

Hill. Histor. of animals, tom. III, plat. 7. The Golden mouthd ſnail.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXIV, n°. 10 & 11, pag. 171.

Davila, Catalog. tom. I, pag. 112, art. 101-104.

Knorr, Délic. des yeux & de l'esprit, IIe partie, planc. XIV, fig. 2, pag. 28, & V^e part. pl. XIII, fig. 3, pag. 22.

Turbo Chrysostomus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 614, pag. 1233.

Les plus grands ne passent guère neuf à dix lignes de diametre, ſur quatre lignes d'épaisseur. Quelques auteurs en ont donné la figure (12).

LA BOUCHE D'ARGENT CHAGRINÉE (pl. IX, let. A 3), est un Limaçon dont la coquille, épaisse & médiocrement élevée (13), est composée de ſix révolutions de ſpires bombées; ſa clavicule, peu longue, est terminée par un ſommet assez pointu. Le ſillon qui distingue les orbes est peu apparent, mais il produit un écartement ſensible, dans la levre de ce coquillage, à l'endroit où ſe fait la jonction du premier au ſecond orbe. Ses cordelettes circulaires ſont nombreuses & inégales, comme chagrinées, ou chargées de petits boutons, & de plus traversées par des cruës fines longitudinales. Le fond de ſa couleur est blanchâtre, ou paille, ou roussâtre, avec des marbrures fauves, marron ou brun foncé, toujours entremêlées d'autres taches d'un vert de gris des plus vifs. On voit un petit ombilic près de la columelle, qui est nacrée & bordée, ainsi que l'intérieur de la bouche d'un liseré blanc non nacré, moucheté de brun: tout le reste de la bouche est intérieurement revêtu d'une belle nacre argentine qui réfléchit le vert, le rose & le jaune. Cette coquille, dont la longueur va d'un pouce & demi à deux pouces, ſur une largeur moindre de quelques lignes, ſe trouve à l'île de France & au cap de Bonne-Espérance (14).

(12) *Rumph. Thes. Cochl. tab.* XX, *lit.* D. Petiver t. 10. f. 7.

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXX, *lit.* I.

(13) Cette coquille est à la planc. 6, let. F de la ſeconde édition.

(14) *Rumph. Thes. Cochl. tab.* XIX, *n°. 2.*

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXIV, *lit.* D.

Seba, Locupl. rer. natur. Thesaur. tom. III, tab. LXXV. Les deux petites Bouches d'argent du milieu du côté gauche de cette planche.

Davil. Catal. tom. I, p. 112, art. 103.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIIe part. pl. XV, fig. 5, pag. 33.

Turbo Agyrostomus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 624, pag. 1236.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

Son opercule pierreux, de figure presque ronde, est fort épais, comme celui de la bouche d'or : ſa face interne, contournée en ſpirale plate ou légerement concave, de cinq à ſix révolutions, est à cruës fines recouvertes d'un périoste mince ventre de biche & marron. Sa face externe & convexe, est lisse & luisante dans ſa partie ſupérieure, mais à ſtries fines, onduleuses, formées par des ſuites de petits grains presque imperceptibles vers le bord droit : ce côté est de couleur olive, le gauche est blanchâtre, & le reste de la partie convexe est d'un beau vert de gris tirant un peu ſur le noir. Quelques auteurs ont fait graver la figure de cet opercule, dont le diametre est de ſept à huit lignes, ſur trois lignes au plus d'épaisseur (15).

LA PETITE BOUCHE D'ARGENT AMÉRICAINE (pl. VIII, lett. G3), est une coquille plus mince qu'épaisse, très-ventrue, dont les ſix orbes bombés ſont bordés, vers les pas de la ſpirale, d'un rang de petits tubercules tuilés plus ou moins ſaillans dans les divers individus de cette espèce. Sa clavicule, presque aussi large que longue, est terminée par un ſommet peu pointu. Les cordelettes inégales & nombreuses, qui ſuivent le contour des orbes, ſont la plupart boutonnées ou légerement tuilées; mais on en distingue ſur le premier orbe quatre plus fortes que les autres, dont une borde la columelle, & deux ſont hérissées de tuiles larges & ſerrées. Les cruës de ce testacée ſont à peine ſensibles, parce qu'elles ſe confondent avec les rugosités ſans nombre dont il est couvert. Sa robe varie beaucoup dans ſes couleurs. Aux uns elle est d'un roux brun olivâtre, avec de petits rayons blancs tiquetés de brun, vers les pas de la ſpirale : à d'autres ces rayons ſont purement blancs & parcourent obliquement la

(15) *Rumph. Thes. Cochl. tab. XX, lit. E.* | *Gualt. Index Test. Conc. tab. LXX, lit. L.*

longueur de chaque orbe. On en voit dont le fond blanc est panaché & comme ſaupoudré de fauve & de gris noirâtre clair ou foncé ; quelques-uns ſont d'un vert de gris ſale, veiné & piqueté de blanc, de noir & d'olivâtre. En général on n'apperçoit point d'ombilic à la columelle, qui est nacrée & bordée d'un liseré olive, lequel ſuit auſſi le contour intérieur de la bouche : tout le reste de cet intérieur est tapissé d'une belle nacre, nuancée de vert, de rose, de violet & de jaune. Cette coquille, très-commune, ſe trouve à Saint-Domingue & à la Martinique : ſon volume ordinaire est de dix à douze lignes ; cependant nous en possédons deux qui n'ont pas moins d'un pouce cinq lignes de longueur, ſur quatorze lignes dans leur plus grande largeur, volume extraordinaire. Nous avons fait graver ce Limaçon vu par la bouche & fermé par ſon opercule. Très-peu d'auteurs en ont donné la figure (16).

L'opercule pierreux de cette Bouche d'argent est fort épais, mais moins beau que ceux des précédentes ; ſa face intérieure, tournée en ſpirale aplatie, est blanchâtre ſous un périoste fauve : l'extérieure est très-bombée, lisse, luisante & de couleur de corne tirant un peu ſur le brun, excepté vers la circonférence, qui est d'un blanc grisâtre & finement chagrinée par ondes ſur le côté droit. Ces opercules, peu communs, ont depuis quatre jusqu'à ſix à ſept lignes de longueur, ſur un peu moins de largeur : leur épaisseur est d'environ deux lignes & demie. Gualtieri & Sloane en ont publié la figure (17).

(16) *List. Hist. Conchyl. tab. 584, n°. 41.*

Gualt. Index Test. Conc. tab. LXIV, *lit.* D.

Regenfuss, Choix de coquillages, &c. tome I, planc. IX, fig. 50, pag. LXXVI.

(17) *Gualt. Index Testar. Conchyl. tab.* LXX, *litt.* N-N.

Sloan. Voyage à la Jamaïque, tom. II, tab. 241, fig. 1.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

LA BOUCHE D'ARGENT MAGELLANIQUE (planc. VIII, lett. G4), est un gros Limaçon qui, quoique très-commun, est néanmoins difficile à trouver bien conservé; ſa forme est très-renflée, ſur-tout dans le premier orbe, qui ſe termine en bec court à la partie antérieure de la bouche. Cette coquille est fort épaisse & composée de cinq à ſix orbes bombés, ornés de grosses cordelettes circulaires, entre lesquelles il s'en trouve d'autres beaucoup plus fines, alternes avec les premieres, & pour l'ordinaire peu distinctes vers la partie antérieure de la coquille. Toutes ces cordelettes ſont traversées par des cruës fines, nombreuses & ſerrées, d'où il résulte une espèce de réseau peu ſensible. Le ſillon qui distingue les orbes est ordinairement peu marqué. La clavicule est courte & terminée par un ſommet plus obtus que pointu. Il n'est pas rare de voir en cet endroit la coquille usée & dépouillée de ſa robe colorée au point de montrer ſa nacre, par les frottemens qu'elle a éprouvés ſur le rivage. Cette robe est généralement d'un beau vert de gris vif & foncé, tacheté ſur les cordelettes de brun presque noir, & ſouvent par flammes longitudinales, obliques & irrégulieres, de blanchâtre ou de fauve. La partie antérieure de la premiere ſpire du côté de la bouche, est presque toujours d'un vert de gris nué de fauve, & privé des taches ou marbrures qu'on distingue ſur le reste de la robe. On voit de ces Limaçons dont la robe est entierement brune ſans mélange de vert; dans d'autres elle est fauve tachée de blanc & de brunâtre; dans quelques-uns enfin elle est purement blanche ſans mélange d'aucune autre couleur; mais parmi ces derniers il en est qui ne ſont tels que par art. On est parvenu à les décolorer au moyen de l'eau-forte, en laiſſant néanmoins ſubsister leurs cordelettes, & en évitant d'aller jusqu'à la nacre. Tout l'intérieur est d'une belle nacre argentine, excepté le bord interne de la levre festonnée, qui présente d'abord un liseré d'un beau vert de gris vif & foncé, puis un autre plus large, d'un blanc

blanc mat, qui regne auſſi ſur une partie de la columelle extérieure. On ne voit que peu ou point de veſtiges d'ombilic à ce Limaçon, mais ſes cordelettes extérieures ſont très-ſenſibles dans l'intérieur. Il ſe trouve aux îles Malouines & à celle de Taïti, de même qu'aux îles Frédériciennes & ſur les côtes de la nouvelle Zélande. Sa grandeur ordinaire eſt depuis un pouce & demi juſqu'à deux pouces neuf lignes; mais il y en a qui ont trois pouces & quelques lignes de long : ces derniers ont deux pouces huit & neuf lignes dans leur partie la plus large. Quelques naturaliſtes en ont fait graver la figure (18).

L'opercule pierreux de cette coquille eſt fort épais, d'un beau blanc, peu concave dans ſa partie ſupérieure & à ſillons circulaires ſur ſes bords. Sa face inférieure eſt tournée en ſpirale plate & couverte d'un épiderme fauve-brun.

On peut en quelque ſorte regarder comme une variété moins commune de ce Limaçon, celui qu'on a nommé BOUCHE D'ARGENT TRICOTÉE. Il eſt plus alongé dans ſa forme, quoique renflé dans le premier orbe, & il finit auſſi vers la partie antérieure par une petite avance peu ſenſible. Cette coquille, moins épaiſſe que la précédente, eſt également compoſée de ſix orbes, terminés par un ſommet aſſez aigu, dont la couleur eſt orangé vif; une cordelette circulaire beaucoup plus groſſe que les autres, forme à quelque diſtance de la ligne ſpirale une eſpèce d'aplatiſſement qui s'abaiſſe en doucine vers les pas de chaque orbe : cette

(18) *Rumph. Theſ. Cochl. tab. XIX, n°. 3.*

Gualt. Index Teſtar. tab. LXIV, lit. B.

Seba, Locupl. rer. natur. Theſaur. tom. III, tab. LXXIV, n°. 4 & 5, & tab. LXXV.

Knorr, Délices des yeux, I^e partie, pl. III, fig. 5, pag. 10.

Délices de phyſique, tom. I, pl. B III, fig. 6, pag. 49.

Coquilles de mer. *Limaçons Bargaux.*

cordelette, ainsi que les autres plus fines qui l'accompagnent, ſont toutes aplaties & régulierement traversées par des ſtries fines longitudinales, ou cruës ſerrées, qui imitent une espèce de tricot. Les plus grosses de ces cordelettes ſont mouchetées de taches barlongues, alternativement brunes & blanchâtres nuées de verdâtre & de roussâtre : le reste de la robe de ce Limaçon est marbré de brun très-foncé, ſur un fond blanchâtre nuancé d'un beau vert de gris vif. La levre dentelée est intérieurement bordée d'un large liseré blanc nué de vert, qu'on remarque aussi ſur la columelle : tout le reste de l'intérieur est tapissé d'une belle nacre argentine. Cette coquille vient de la nouvelle Guinée & n'est point ombiliquée. Celle que nous possédons a deux pouces & demi de longueur, ſur deux pouces de largeur. La robe de ce testacée, de même que celle du précédent, ſe trouve assez ſouvent rongée par un Lépas Cabochon, que nous avons nommé la *Lentille* (19) : aussi voit-on aux endroits où ce Lépas adhéroit, des cavités rondes ou ovales assez profondes, & qui mettent plus ou moins la nacre de ce coquillage à découvert. Rumphius & Seba l'ont fait graver (20).

Le Léopard ou la Bouche d'argent marquetée (pl. IX, let. A 1), est une autre variété de Bouche d'argent (21) dont la forme, quoique renflée, est encore plus alongée qu'aux précédentes. Cette coquille moins épaisse, est aussi composée de ſix orbes ornés de grosses cordelettes circulaires, égales en grosseur & traversées par des cruës ſensibles. Sa partie antérieure finit de même par une petite avance en forme de bec. Sa robe jaunâtre ou

(19) On en voit la figure à la pl. IV des Lépas, lett. C-C.

(20) *Rumph. Thes. Cochl. tab. XIX, n°. 4.*

Seba, Locupl. rer. natur. Thesaur. tom. III, tab. LXXIV, n°. 20 & 21.

(21) Cette coquille est représentée pl. 6, let. A de la ſeconde édition.

ſafranée, est mouchetée ſur les cordelettes de taches barlongues d'un brun foncé; ſon ſommet obtus, est d'un vert de gris vif & ſon intérieur d'une belle nacre argentine. Ce Limaçon, d'ailleurs ſemblable au précédent, vient de l'île de France, & porte depuis un pouce neuf lignes, jusqu'à deux & trois pouces de longueur, ſur deux pouces & quelques lignes de largeur. Rumphius, Seba & M. Regenfuss en ont aussi donné la figure (22).

LA BOUCHE D'ARGENT A RIGOLE (pl. IX, lettre A4), est un Limaçon peu épais, médiocrement alongé & privé d'ombilic (23). Des ſept orbes bombés & arrondis qui le composent, le premier, qui forme la bouche, est assez large: le ſillon qui les distingue les uns des autres est peu ſensible, mais il est ſuivi d'un aplatissement en rigole, bordé d'une grosse cordelette qui rend les pas des orbes un peu concaves. Les cordelettes rondes & circulaires de cette coquille ſont assez égales en grosseur, & rendent le bord de la levre légerement festonné: elles ſont obliquement traversées par des ſtries ou cruës fines, nombreuses & ſerrées. Sur un fond blanchâtre, nué de violet, de rose tendre & quelquefois d'un peu de fauve, ſa robe présente des veines, des taches ou marbrures olive foncé, qui, dans quelques endroits, passent au vert-pré nuancé de bleuâtre ou de brun clair. On y voit aussi des taches couleur de brique, principalement ſur les orbes qui forment la clavicule, dont le ſommet aigu est rose foncé. La columelle extérieure est en partie nacrée, en partie bordée de blanc & d'une couleur ſoufrée mêlée d'olivâtre. A l'exception d'un liseré blanc

(22) *Rumph. Thes. Cochl. tab. XIX, lit. c.*

Seba, Locupl. rer. natur. Thesaur. tom. III, tab. LXXIV, n°. 5.

Regenfuss, Choix de coquillages, &c. tom. I, planche x, fig. 44, pag. LXXI.

(23) Il est représenté planc. 6, let. I de la ſeconde édition, mais dépouillé de ſa robe colorée & ne montrant que ſa nacre.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

qui ſuit le contour de la levre, tout le reſte de l'intérieur eſt revêtu d'une belle nacre argentine, qui réfléchit les couleurs changeantes de l'opale. Ce Limaçon, peu commun, vient des Indes orientales, & ſe trouve, dit-on, aux Moluques & aux Philippines. Les plus grands portent depuis deux pouces trois lignes de long, jusqu'à trois pouces, ſur deux pouces & quelques lignes de largeur. Peu de naturaliſtes l'ont fait graver (24).

Les deux Bouches d'argent d'un très-grand volume, dont il eſt fait mention dans le Catalogue de M. Davila (25), nous paroiſſent être une variété de celle que nous venons de décrire. Ces coquilles, qui portoient trois pouces & demi de longueur, ſur deux pouces neuf lignes de largeur, y ſont données pour être Américaines; mais toutes celles que nous connoiſſons de cette eſpèce ſont Orientales, & viennent principalement de la Chine & des côtes de Bengale.

LA PEAU DE LÉZARD (planch. VIII, lettr. N I), eſt un Limaçon d'épaiſſeur médiocre, & à cinq orbes bombés & fort arrondis, dont la clavicule élevée eſt terminée par un ſommet obtus de couleur orangé foncé. On voit ſur ſa robe liſſe des cruës longitudinales, obliques, extrêmement fines & ſerrées. Cette robe eſt marbrée & tachetée par bandes de brun marron, d'orangé, de vert & de blanc. L'ouverture ou bouche eſt intérieurement bordée d'un

(24) *Seba, Locupl. rer. nat. Theſ. tom. III, tab. LXXIV, n°. 7 & 8.*

(25) Elles y ſont ainſi décrites: « Deux groſſes *Bouches d'argent* d'A- » mérique, & d'eſpèce rare, marbrées » par bandes longitudinales, obliques » & irrégulieres, l'une de blanc & de » fauve de diverſes nuances, l'autre » de blanc & de verdâtre, à groſſes » ſtries transverſales, un peu aplaties, » croiſées d'autres longitudinales & » obliques, très-fines & ſerrées, à *tête* » *élevée*, à ſix orbes arrondis & à pas » creuſés en dedans ». *Davila, Catal. tom. I, pag. 112, art. 106, pl. VII, let. P.* Par *tête élevée*, il faut entendre ici la *clavicule* ou *queue.*

liseré blanc de lait : le reste de l'intérieur est d'une belle nacre légerement nuancée de vert, de rose, de jaune & d'argentin. Ce Limaçon rare, est dépourvu d'ombilic : ſon opercule pierreux est fort épais, tourné à l'ordinaire en ſpirale plate ſur le côté inférieur, que recouvre un épiderme ventre de biche. Le côté ſupérieur ou convexe est lisse, blanc, nué de jaune & plus ou moins rougeâtre vers le centre. On trouve cette coquille dans le détroit de Manille ; les plus grandes n'ont guère plus de deux pouces de longueur, ſur environ un quart moins de largeur. Nous avons fait graver cette coquille vue par la bouche & fermée de ſon opercule. Gualtieri & Seba en ont donné la figure (26).

LE RUBAN A LISERÉ (pl. VIII, let. N2), est un Limaçon des plus rares, qui nous est venu de la nouvelle Zélande. Cette coquille, peu épaisse & moins alongée dans ſa forme que la précédente, est composée de quatre orbes bombés, dont la clavicule courte est terminée par un ſommet aigu, de couleur pourpre foncé : ſa robe lisse & luisante, est ornée de lignes circulaires violettes, ſur un beau fond blanc. Ce Limaçon n'est point ombiliqué : à l'exception du contour de ſa levre, qui est bordé d'un liseré couleur de rose foncé, tout le reste de l'intérieur est revêtu d'une nacre des plus vives, où le vert de gris foncé, le cramoisi, le jaune & le bleu ſe font ſur-tout remarquer. Cette coquille, dont l'opercule pierreux ne nous est point connu, & que nous n'avons trouvée gravée dans aucun des ouvrages que nous avons consultés, porte un pouce & demi de long ſur quinze lignes de large.

LA PEAU DE SERPENT (planc. IX, lett. D1), l'une des variétés des Limaçons appelés *Rubans*, est une coquille épaisse

(26) *Gualt. Index Testar. Conchyl. tab. LXIV, lit. E.* | *Seba, Locupl. rer. natur. Thesaur. tom. III, tab. LXXIV, n°. 17.*

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

& renflée dans ſa forme, mais ſur-tout dans le premier orbe (27) : elle est composée de ſix ſpires, dont cinq forment la clavicule, qui est courte & terminée par un ſommet plus obtus qu'aigu, de couleur orangé-vif. Le ſillon qui distingue les orbes est très-ſensible. La robe lisse & luisante de ce coquillage est marbrée de marron foncé, ſur un fond verdâtre & blanchâtre, où ſe distinguent aussi plusieurs bandes circulaires d'inégale largeur, d'un brun rougeâtre assez tendre. Tout l'intérieur, à l'exception d'un large liseré blanc qui borde la levre, est revêtu d'une belle nacre argentine, réfléchissant des nuances foibles de vert, de rose & de jaune. Ce Limaçon, non ombiliqué, vient des Indes orientales, & ſe trouve peu communément à l'île d'Amboine, ainsi qu'à l'île de France : il porte deux pouces neuf lignes de long, ſur deux pouces & quelques lignes de large. Rumphius l'a fait graver (28).

Le Ruban mordoré (pl. ix, lett. D2), est un Limaçon assez épais, dont la clavicule, peu alongée, ſe termine en un ſommet obtus (29). Cette coquille, composée de cinq orbes, dont le premier ſur-tout est très-bombé, est lisse & luisante à l'extérieur, où l'on remarque néanmoins des cruës peu ſensibles. Sa robe, dont le fond est mordoré, tirant ſur le fauve plus ou moins foncé, est comme ſaupoudrée de points d'une extrême finesse, & de plus elle est ornée de bandes circulaires d'inégale largeur, blanchâtres ou jaunâtres, tachées & mouchetées de fauve foncé, mêlé de marron vif. Sa bouche, exactement ronde, est tapissée d'une nacre argentine éclatante qui, dans ſes reflets, passe du vert au rose & du rose au jaunâtre. Sa levre assez mince,

(27) Elle est gravée pl. 6, lett. C de la ſeconde édition.

(28) *Thes. Cochl. tab.* XIX, *lit.* D.

(29) Ce Limaçon est repréſenté pl. 6, let. G de la ſeconde édition.

Pl. 6. f. 15

est intérieurement bordée d'un liseré blanc, qui devient d'autant plus large, qu'il approche davantage de la partie extérieure de la columelle. Vers la jonction de la levre, au premier pas de la ſpirale, est une espèce de mamelon de figure ovale & peu prononcé, lequel est blanc & privé de nacre. Ce Limaçon peu commun, vient de l'île de France, des côtes de la nouvelle Guinée & de celles de la nouvelle Zélande; il porte depuis un pouce & demi jusqu'à deux pouces & demi de longueur, ſur un peu moins de largeur. Rumphius & quelques autres en ont donné la figure (30).

Ce Ruban présente encore plusieurs variétés, tant dans ſes couleurs que dans le dessin de ſa robe; dans quelques-uns cette robe mordorée n'est point ſaupoudrée de blanc, & les bandes circulaires dont elle est ornée, au lieu d'être alternativement larges & étroites, ſont ou toutes larges ou toutes étroites, marbrées de mordoré brun. M. Regenfuss a donné la figure d'un Limaçon (31) qu'on peut ranger parmi ces derniers. « On le trouve, dit-il, à » Sumatra, ainsi qu'aux îles Uliasseriques; l'animal n'en est point » bon à manger, à cause de ſa chair dure & visqueuse. L'opercule » est noir dans ſa partie convexe, qui eſt bordée de vert & de » rose ».

LE RUBAN PONCEAU (pl. IX, let. D3), est ſans contredit le plus beau & le plus rare de tous les Limaçons Rubans (32). Cette variété est aussi plus épaisse & composée de ſix orbes assez renflés, distingués les uns des autres par un ſillon peu ſensible;

(30) *Thes. Cochl. tab. XIX, n°. 1. Seba, Locupl. rer. natur. Thesaur. tom. III, tab. LXXIV, fig. 23, & tab. LXXV.*

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIIe partie, pl. XXVIII, fig. 5, pag. 51.

(31) Choix de coquillag. &c. tom. I, pl. VIII, fig. 18 & 18, pag. LVI.

(32) Il est représenté pl. 6, let. K de la ſeconde édition.

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

ſa clavicule, plus longue que large, est terminée par un ſommet peu pointu, rose foncé. Sa robe lisse & luisante, malgré ſes cruës fines, nombreuses & ſerrées, qui imitent des ſtries longitudinales, obliques, offre plusieurs bandes circulaires & inégales d'un beau vert jaunâtre, mouchetées irrégulierement de marron brun, & veinées de rougeâtre, ſur un fond d'un beau rouge canelle tirant ſur le ponceau. L'intérieur de cette coquille est revêtu d'une belle nacre, qui de l'argentin passe au vert, au rose & au jaune, ſelon les divers aspects ſous lesquels on la regarde; ſa levre est intérieurement bordée d'un large liséré citron, privé de nacre, ainsi qu'une partie de la columelle extérieure : vers cette portion de la columelle est un mamelon blanchâtre peu ſensible & de figure oblongue. Ce Limaçon, non ombiliqué, vient de l'île d'Amboine, & porte deux pouces & quelques lignes de longueur, ſur un pouce huit lignes dans ſa plus grande largeur. Knorr & quelques autres en ont donné la figure (33).

Le Ruban dit de Nassau (pl. IX, lettr. D4), est une ſimple variété des précédens. Sa coquille, aussi composée de ſix orbes bombés (34), est terminée par un ſommet peu pointu, orangé dans les uns & cerise foncé dans les autres; ſa robe lisse & luisante, differe de celle des Rubans qui précèdent, par ſon fond vert olivâtre plus ou moins rembruni, orné de bandes circulaires d'un vert plus gai, quelquefois jaunâtres ou ventre de biche, mouchetées irrégulierement & ſouvent en zig-zags de

(33) Délices des yeux & de l'esprit, deuxieme partie, planche XXII, fig. 1 & 2.

Délices de physiq. tom. I, pl. B-III, fig. 7, pag. 40 & 50.

Rumph. Thesaur. Cochl. tab. XIX, fig. 7.

Seba, Locupl. rer. natur. Thesaur. tom. III, tab. LXXV. Le premier Limaçon de l'angle gauche du haut de cette planche.

(34) Elle est représentée pl. 1, let. D de l'appendice pour la ſeconde édition de la Conchyliologie.

brun

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

brun très-foncé. Ces taches brunes imitent quelquefois des caracteres hébraïques, & ſont en partie recouvertes par des marbrures d'un brun moins foncé, larges & déchiquetées, qui vont d'une bande à l'autre. L'intérieur de cette coquille est ordinairement pourvu d'une belle nacre changeante, excepté dans quelques-unes, qui ſans paroître avoir été roulées, ſont néanmoins dans cette partie d'un blanc terne ou roussâtre; ce qu'on doit ſans doute attribuer à la mauvaise constitution de l'animal qui y logeoit. Quoi qu'il en ſoit, dans les uns comme dans les autres, la levre est toujours intérieurement bordée d'un assez large liseré citron & quelquefois verdâtre. Ce Limaçon, qui n'est point rare, porte depuis un pouce & demi, jusqu'à deux pouces & plus de longueur, ſur environ deux pouces dans ſa plus grande largeur. On le trouve aux Philippines, à l'île de France, à l'île de Cythere ou de Taïti, & ſur les côtes de la nouvelle Zélande. Les Hollandois l'ont appelé *Coquille de Nassau*, parce que les premieres ont, dit-on, été trouvées dans une île qui porte ce nom, ſituée dans l'Océan Indien, ſur les côtes occidentales de Sumatra. Plusieurs auteurs ont donné la figure de ce Limaçon (35).

L'opercule pierreux de ces Rubans est arrondi, fort épais, & présente ſur ſa face interne une ſpirale assez plate de ſix

(35) *Lister, Hist. Conchyl. tab. 584, fig. 39.*

Rumph. Thesaur. Cochl. tab. XIX, fig. 5 & 6.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XXI, fig. 6.

Klein, Tent. method. ostrac. tab. II, fig. 51, pag 40.

Gualt. Ind. Test. Conch. tab. LXIV, lit. F major.

Seba, Locupl. rer. natur. Thesaur. tom. III, tab. LXXIV, fig. 26, 27 & 29.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, premiere partie, planch. III, figur. 4, pag. 10.

Regenfuss, Choix de coquillages & de crustacées, pl. IX, fig. 27, pag. LXII.

Turbo Petholatus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 612, pag. 1233.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

révolutions, recouverte d'un périoste mince, ventre de biche clair. La face externe est luisante & convexe, s'abaissant en pente douce vers le côté droit, qui est bordé d'un petit bourrelet orangé; une large tache d'un brun violet presque noir, occupe la partie la plus élevée : le bord gauche est blanc & lisse, mais le droit est lilas sale & finement strié. Cet opercule, qu'on trouve rarement joint à sa coquille, a huit à dix lignes de diametre, sur trois lignes dans sa plus forte épaisseur. Dans quelques-uns la tache brune est d'un vert noirâtre (36).

LA PETITE ÉMERAUDE (pl. IX, lett. N), est un Limaçon fort épais (37), assez alongé dans sa forme, & composé de cinq orbes peu bombés, mais bien distincts; sa clavicule, aussi large que longue, est terminée par un sommet médiocrement obtus & d'un vert changeant : toute sa robe est d'un vert de gris foncé, ornée de cannelures fines, circulaires, égales, qui rendent le bord de sa levre dentelé. L'intérieur est revêtu d'une belle nacre argentine, nuancée de vert, de rose & de jaune; la partie extérieure de sa columelle est aussi nacrée, à l'exception d'un liseré blanc qui en est privé. Ce Limaçon rare est sans ombilic : il vient de l'île de Ceram dans les Moluques, & n'est guère plus grand que la figure ne le représente. Peu d'auteurs en ont parlé (38).

On peut en quelque sorte regarder comme une variété de cette

(36) Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, VIe part. pl. XIV, fig. 5, pag. 26. Cet auteur se trompe, lorsqu'il prend la tache verte de cet opercule pour un accident, parce qu'on en trouve, dit-il, de semblables sans cette tache.

Rumph. Thesaur. Cochl. tab. XX, lit. D.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. X, fig. 3.

Gualt. Index Test. Conc. tab. LXX, *lit.* M.

(37) Il est représenté pl. 6, let. P de la seconde édition.

(38) *Lister, Hist. Conch. tab. 585, fig. 43.*

espèce, celui qu'on appelle LA GRANDE ÉMERAUDE ou le PERROQUET VERT. C'est un testacée fort épais, & quoiqu'alongé dans ſa forme, il est néanmoins fort renflé, ſur-tout dans le premier orbe : les ſept orbes qui le composent, ſont distingués les uns des autres par un ſillon bien prononcé. Sa clavicule, un peu plus longue que large, est terminée par un ſommet aigu : les cruës de cette coquille ſont peu ſensibles; mais ſes cordelettes circulaires, quoiqu'aplaties, ſont très-distinctes & alternativement plus ou moins fortes : elles laissent vers les pas de la ſpirale un espace lisse, assez large & légerement concave. La robe de ce Limaçon est dans les uns d'un beau vert ſans mélange d'aucune autre couleur, dans pluſieurs elle est nuée de fauve ou de blanchâtre ; mais dans le plus grand nombre elle est verte, panachée de blanc, & mouchetée, principalement ſur les cordelettes, de fauve brun violet. L'intérieur est tapissé d'une belle nacre argentine, qui donne des nuances douces de vert, de rose & de jaune : la partie extérieure de la columelle est grosse, large & pareillement nacrée, mais bordée de blanchâtre, ainsi que le contour intérieur de la levre, qui est festonnée. Ce Limaçon non ombiliqué, porte depuis trois, jusqu'à quatre pouces & plus de longueur, & ces derniers n'en ont guère moins de quatre dans leur plus grande largeur. Il est peu commun, & nous vient des parages voisins de la côte de Coromandel. Les Indiens font des bracelets de ces ſortes de Limaçons, en les coupant & en les dépouillant jusqu'à la nacre. Bonanni a donné la figure de cette coquille (39).

LE GRAND OLEARIA (planch. VIII, lettr. KI-KI), que quelques-uns ont nommé le *Turban Turc*, est ſans contredit le plus volumineux de tous les Limaçons qui composent cette famille

(39) *Recr. ment. & oc. class. III, n°. 320, pag. 159.*

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

& les deux ſuivantes. Son épaiſseur est considérable, & vu par le dos, ſa forme courte & renflée le fait paroître orbiculaire, ſur-tout dans le premier orbe, qui fait la majeure partie de ce coquillage. Des cinq orbes qui le composent, quatre qui ſont peu renflés, forment une clavicule courte, terminée par un ſommet peu pointu dans les coquilles jeunes & fort obtus dans les vieilles; le ſillon qui distingue les orbes est bien marqué & légerement ſinueux: de l'endroit où ſe fait la jonction de la levre au ſillon de la ſpirale, part une groſſe côte circulaire ridée & comme pliſſée, qui ne ſe prolonge qu'à la distance de deux ou trois pouces ſur le premier orbe. A quelque distance de cette côte, on en voit une ſeconde, qui parcourt circulairement tous les orbes: celle-ci, qui est très-relevée, ſur-tout en divers endroits de la circonférence, est ronde, ſinueuse, onduleuse & à groſſes rides, lesquelles, vers la ſeconde ſpire, deviennent tuberculeuses; mais ces tubercules s'affoiblissent & disparoissent vers la troiſieme ou la quatrieme ſpire. Il regne principalement ſur le premier orbe, un large aplatiſſement qui va légerement en pente douce depuis cette côte jusqu'aux pas de la ſpirale. On voit encore ſur le premier orbe deux autres côtes circulaires, plus ou moins reſſenties dans les divers individus, l'une desquelles va ſe perdre dans le ſillon de la ſpirale, & l'autre dans les ſillons intermédiaires: toutes ces côtes, quoiqu'éloignées les unes des autres, ſe ſuivent à distances à peu près égales; les deux dernieres ne ſont que peu ou point tuberculeuses vers le bord droit de la coquille, mais elles le ſont davantage vers le bord gauche. La partie extérieure de la columelle forme, en s'évaſant de ce côté, un large enfoncement longitudinal, à peine ombiliqué, dont les bords fort épais, ſur-tout vers l'ombilic, s'élevent en bourrelet demi-circulaire, ſinueux & pliſſé: ce bourrelet, qui n'a guère moins d'un pouce de ſaillie, est dans les uns d'un beau vert de gris vif & foncé ſans mélange, & dans les autres mêlé

de violet & de marron : la cavité longitudinale qu'il produit est à cruës bien prononcées, fauves ou verdâtres, ſur un fond blanc qui devient nacré ſur le bord interne de la columelle. La robe de ce Limaçon, très-raboteuse par les cruës nombreuses & ſerrées qui la parcourent, est dans les uns nuée de verdâtre ou de roussâtre, ſur un fond blanchâtre fascié de vert ſouvent très-foncé & ſans mélange ſur le premier orbe ; dans d'autres les bandes circulaires ſont marron, nuées d'olive brun, & dans quelques-uns ces bandes ſe perdent dans la couleur olive foncé qui fait le fond de la robe de ce testacée : mais dans tous la clavicule est panachée par bandes de taches blanchâtres, ſur un fond marron cramoisi & quelquefois violet plus ou moins brun. L'intérieur est revêtu d'une nacre éclatante & du plus bel orient, qui de l'argentin passe par ondes au vert, au rose, au jaune & à l'aurore vif. Sa levre, médiocrement épaisse & peu ſinueuse, est intérieurement bordée d'un liseré blanchâtre ou verdâtre dépourvu de nacre. Lorsqu'on est parvenu, par le ſecours de l'art, à dépouiller ce Limaçon de ſa robe colorée, on met en évidence une ſuperbe nacre jouant l'opale & ſemblable à celle de ſon intérieur. Il est assez ordinaire de trouver le test extérieur plus ou moins détruit & rongé par un chancre marin, qui incruste le périoste peu épais & de couleur fauve qu'on observe ſur la robe colorée de ce coquillage ; il est aussi ſujet à la piqûre de certains vers marins qui corrodent ſurtout le ſommet de la volute. De plus, le Lépas Cabochon, appelé *la Lentille*, déjà cité ci-dessus à l'occasion de la Bouche d'argent Magellanique, en ſe fixant ſur la robe de l'*Olearia*, y laisse des cavités qui vont quelquefois jusqu'à la nacre. On y rencontre encore assez fréquemment de petits vermiculaires blanchâtres, lesquels ſont contournés par une de leurs extrémités, ſoit en corne d'Ammon, ſoit en vilbrequin. Ce Limaçon, qui n'est point rare, nous est apporté de l'île de France, des Moluques, de

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

Batavia & des parages voisins de la Chine (40). La coquille de ce testacée, toujours plus large que longue, a depuis cinq pouces de longueur, sur cinq pouces neuf lignes de largeur, jusqu'à six & sept pouces & souvent plus de longueur, sur une largeur proportionnée. Beaucoup de naturalistes en ont donné la figure (41).

(40) Les habitans de cette contrée font, avec la nacre de ce coquillage, divers ouvrages qu'ils vendent aux Européens. *Voyez* la fin des remarques sur cette famille, pag. 47.

M. Regenfuss observe, relativement à l'*Olearia*, dans la description qu'il donne de la variété appelée le *Pot-vert*, que « les habitans des Indes orientales » trouvent sa chair délicieuse : ils le » font, dit-il, bouillir avec son écaille » jusqu'à ce qu'il ouvre son opercule » & qu'on puisse le sortir. On jette la » bourse à chaux, verte ou noirâtre, » parce qu'elle est sablonneuse & amere, » & on n'en mange que la partie de » derriere, celle de devant étant trop » dure & coriace. Les Rois de Boéton » s'approprient ce mets, & les habitans » sont obligés de le livrer pour sa table. » Les Européens en estiment plus l'é- » caille que le poisson ». . . . *Choix de coquillag. &c. tom. I, pag. XXXV.*

(41) Rondelet, IIe part. de l'Hist. des poissons, liv. II, chap. XX, pag. 69. *La coquille est représentée dépouillée & usée par la roue.*

Aldrov. de Test. lib. III, pag. 395. Il en donne deux figures, celle de Rondelet & une nouvelle.

Jonst. Hist. nat. de exang. aquat. lib. III, tab. XII. Cochlea Olearia.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 184, pag. 135.

Klein, Tentam. meth. ost. tab. VII, fig. 125, pag. 80.

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXVIII, lit. A.

Davila, Catal. tom. I, p. 110, art. 92.

Turbo Olearius. Linn. System. nat. edit. XII, tom. I, spec. 621, pag. 1235. Ce naturaliste a cité par erreur la let. B, planche 20 de la premiere édition de la Conchyliologie, pour être la figure de l'*Olearia;* mais cette figure est celle du Limaçon fluviatile, appelé le *Cordon bleu.*

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIe part. pl. IX, fig. 1, pag. 22. L'auteur est dans l'erreur, lorsqu'il dit que ce Limaçon est un de ceux qu'on nomme *Casques;* & il se trompe encore, en disant qu'on les apporte des îles Antilles, car cette espèce est orientale & ne se trouve point en Amérique.

Il faut peut-être rapporter à l'*Olearia* le Limaçon extraordinaire des Sarmates ou de la Germanie orientale, dont Aldrovande (*de Test. lib. III, pag. 389*) a donné la figure avec l'animal, & la

L'OPERCULE DE L'OLEARIA (planc. VIII, let. K2-K2), ferme exactement l'ouverture ou bouche de ce Limaçon. La forme de cet opercule n'est pas absolument ronde, mais un peu ovale & d'une épaisseur considérable, ſur-tout vers le côté gauche. Sa face inférieure, qui est aplatie ou légerement concave, offre une ſpirale de cinq révolutions, à cruës demi-circulaires, nombreuses & ſerrées, plus ou moins ſensibles, lesquelles ſont traversées par un nombre encore plus grand de ſtries extrêmement fines & très-druës, qui ſuivent la direction de la ſpirale. Cette face est recouverte d'un périoste luisant assez épais, de couleur fauve ou marron, nuée ſouvent de brun noirâtre, tant dans la direction des cruës que dans celle de la ſpirale; ce périoste ne s'étend pas jusqu'à la circonférence, & laisse ſur cette face un rebord ou bourrelet arrondi, large & blanc de lait, de même que le reste de cette face, lorsque le périoste est enlevé. La face extérieure de l'opercule est ordinairement lisse & luisante vers le bord gauche & dans la partie la plus convexe; mais le bord droit, qui s'abaisse en pente douce, est chargé d'un grand nombre de petits grains, moins ſensibles dans les vieux que dans les jeunes. On voit aussi ſur ce bord droit une espèce d'arrête ou de pli plus marqué que vers le bord gauche. La couleur de cette face est blanche dans les parties lisses, mais nuée de rose ſale ou de fauve grisâtre dans la partie granuleuse, qui présente plus ou moins distinctement la figure d'une demi-lune. Lorsque cet opercule, qui est très-commun, a ſéjourné long-tems ſur le rivage exposé

description d'après Ambroise Paré, & dont Jonston (*Hist. nat. de exang. aquat. lib. III, tab. XII*) & Bonanni (*Recr. ment. & ocul. class. III, fig. 230, pag. 142*) ont aussi copié la figure; mais ayant fait graver dans la Zoomorphose (pl. LXX, lett. ‖) cette coquille avec l'animal fabuleux que ces naturalistes lui attribuent, nous n'en dirons pas davantage ici ſur cet article.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

à l'ardeur du ſoleil, il ſe gerce, perd ſon luiſant; & ſa face extérieure, parſemée de fêlures divergentes, prend alors une teinte légere de bleuâtre ou d'olivâtre. Ces opercules ont pour l'ordinaire depuis deux pouces, jusqu'à trois pouces trois lignes de longueur, ſur un peu moins de largeur. On en voit rarement dont le plus grand diametre passe quatre pouces : ils ont dans leur partie la plus convexe depuis neuf lignes jusqu'à un pouce ou un peu plus d'épaisseur, mais ils n'ont pas moins de deux à trois lignes vers leur bord le plus mince. Knorr, qui donne la figure de la face inférieure d'un de ces opercules (42), dit « que » ces Nombrils de Vénus ſe trouvent ſouvent d'une grandeur » très-considérable, & qu'ils ont quelquefois même jusqu'à un » pied de largeur ». . . . Nous avons déjà fait observer, dans nos Remarques ſur cette famille (43), le volume prodigieux que doit avoir la coquille à laquelle un ſemblable opercule a appartenu. Ceux dont Rumphius (44) & Gualtieri (45) ont donné la figure, n'excedent point le volume ordinaire.

LE POT-VERT, qui est une variété de l'*Olearia*, en differe non-ſeulement par ſa clavicule plus alongée que termine un ſommet plus aigu, mais encore en ce qu'il n'a qu'une ſeule côte circulaire & tuberculeuse ſur le premier orbe. Cette côte ſe montre auſſi ſur les orbes ſuivans, mais ſans tubercules, & elle forme ſur chaque orbe une espèce d'aplatissement en doucine vers les pas de la ſpirale. La robe de cette coquille, quoique lisse & luisante, offre un grand nombre de cruës longitudinales, obliques plus ou moins prononcées; tout l'extérieur est d'un beau

(42) Délices des yeux & de l'esprit, V^e part. pl. XXII, fig. 8, pag. 37.

(43) Remarques ci-dessus, pag. 36 & 37.

(44) *Thes. Cochl. tab.* XX, *lit.* A. Vu par la face interne.

(45) *Index Test. Conch. tab.* LXX, *lit.* A. Vu par l'une & l'autre face.

vert

vert de gris vif & foncé, ſans mélange d'aucune autre couleur : l'ombilic eſt ordinairement plus ſenſible dans cette variété que dans l'*Olearia*. Ce Limaçon, dont l'intérieur eſt auſſi d'une belle nacre, porte cinq à ſix pouces de longueur & quelquefois davantage : on le trouve dans l'Océan oriental, principalement vers les côtes de la Chine. M. Regenfuss en donne la figure (46).

Le Burgau appelé PRINCESSE, paroît n'être qu'une variété d'âge dans l'eſpèce qui porte le nom d'*Olearia :* c'eſt une coquille épaiſſe, mais beaucoup moins renflée dans ſa forme que les précédentes. On y compte quatre ou cinq révolutions de ſpires bien diſtinctes, dont quatre forment une clavicule aſſez prolongée, terminée par un ſommet fort aigu. Le premier orbe eſt ordinairement chargé de trois rangs circulaires de gros tubercules; mais le rang ſupérieur, qui ſuit à quelque diſtance la ligne ſpirale, vers laquelle il forme un aplatiſſement en doucine, eſt le ſeul qui ſe montre ſur les orbes ſuivans. Les tubercules des deux rangs inférieurs ſont plus ou moins prononcés dans les divers individus : il s'en trouve même où l'on ne voit qu'un ſeul rang de ces tubercules ſur le corps de la coquille, & d'autres qui, privés de celui-ci, ne montrent que le cordon tuberculeux qui borde la ſpirale (47). La robe liſſe, mais à cruës ſenſibles, de ce Limaçon, eſt d'un vert plus ou moins foncé, nuée de violet ou d'olivâtre, & marbrée ou comme rubannée de blanchâtre, de rouſſâtre & de marron-brun. L'intérieur eſt d'une belle nacre : les bords de la levre ſont minces & tranchans. Enfin la partie extérieure de la columelle eſt ſans ombilic, & au lieu de la cavité longitudinale que l'*Olearia* préſente en cet endroit, on ne voit ici

(46) Choix de coquillages & de crustacées, tom. I, planch. V, fig. 52, pag. XXXIV.

(47) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXIV, fig. 3.*

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

qu'une ride peu prononcée. Ce Limaçon a depuis deux pouces & demi, jusqu'à quatre pouces & plus de longueur, ſur un peu moins de largeur. Rumphius l'a repréſenté fermé de ſon opercule (48). Cette coquille ſe trouve à Ceylan, à Java & aux Moluques.

LE CAMÉLÉOPARD nous paroît encore être une variété d'âge de l'*Olearia*. Rarement alongé dans ſa forme, ſon premier orbe est assez renflé : la partie antérieure de ſa bouche finit en bec peu prolongé dans les uns (49), mais très-court dans les autres (50) ; un ſommet aigu termine ſa clavicule, qui est assez courte relativement au volume de la premiere ſpire. Ce Limaçon, quoique privé des côtes & des tubercules qu'on remarque aux précédens, offre néanmoins quelquefois de légers indices d'une côte naiſſante ſur le premier orbe. Sa robe liſſe, luiſante & à cruës très-fines, est ornée de ſix, ſept, huit ou neuf bandes circulaires & inégales blanches ou jaunâtres, mouchetées régulierement de taches barlongues ou ſemilunaires fauve-brun, marron foncé ou violet-brun. Ces bandes annulaires ſont alternes avec d'autres d'un beau vert de gris tendre ou foncé, nuées d'olivâtre ou de roussâtre, qui forment le fond de la robe de ce coquillage: malgré l'épaiſſeur du test, la levre est mince & tranchante.

(48) *Thes. Coch. tab. XIX, litt.* A-B.
Lister, Hist. Conchyl. tab. 587, fig. 46.
Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, n°. 9, pag. 113, & n°. 406, pag. 171. D'après deux coquilles où l'art a travaillé.
Gualt. Index Test. Conc. tab. LXIV, lit. A.
Seba, Locupl. rer. nat. Thesaur. tom. III, tab. LXXIV, fig. 1, 2, 16, pag. 170 & 171.
Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIIe part. planc. XXVI, fig. 1, pag. 47.
Davila, Catalog. tom. I, pag. 110 & 111, art. 94.
Turbo Marmoratus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 619, pag. 1234.
L'opercule est dans *Petiver, Gazoph. nat. part. I, tab. VII, fig. 11 :* & dans *Rumphius, Thes. Cochl. tab. XX, lit.* G. Vu par la face interne.
(49) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXIV, fig. 19.*
(50) *Ibid. fig. 28.*

La partie extérieure de la columelle est privée d'ombilic, & ne montre point la cavité longitudinale que l'*Olearia* ne doit qu'à ſon âge plus avancé & à l'entier accroiſſement de ſa coquille. La levre est intérieurement bordée d'un liseré blanchâtre & verdâtre non nacré; mais tout le reste de cet intérieur est tapissé d'une nacre argentine du plus bel orient. La longueur de cette coquille, qui vient des mêmes parages que la précédente, est d'un pouce cinq lignes à deux pouces ou environ, ſur un peu moins de largeur. Plusieurs auteurs en ont donné la figure (51).

Il est bon d'observer ici, qu'on a ſouvent désigné cette coquille ſous la dénomination de *Peau de ſerpent*, à cause des marbrures de ſa robe; mais ce même nom ayant aussi été appliqué à une variété du Limaçon *Ruban*, nous avons cru devoir l'ôter à l'espèce que nous venons de décrire, pour éviter la confusion qui peut résulter d'un même nom donné à deux espèces différentes dans une même famille. On a pareillement beaucoup varié jusqu'à ce jour dans l'application des noms d'*Olearia*, de *Pot-vert* & de *Princesse*, par lesquels on a désigné tantôt l'une & tantôt l'autre de ces variétés : cela vient de ce qu'on n'avoit point encore déterminé d'une maniere assez précise les caracteres distinctifs de cette coquille dans ſes différens âges; mais d'après ce que nous avons dit ci-dessus, il ne doit plus y avoir désormais de confusion ſur cet article.

(51) *Lister, Hist. Conch. tab. 584, fig. 40.*

Valentyn, Amboin. Unival. fig. 53, 54, 55 & 56.

Klein, Tent. meth. ostr. tab. VII, fig. 124, pag. 39.

Gualt. Index Test. Conc. tab. LXIV, lit. E.

Seba, Locupl. rer. natur. Thesaur. tom. III, tab. LXXIV, fig. 18, 19, 23, 24, 28, 29 & 30.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, premiere partie, planche III, figure 5, pag. 10.

Regenfuss, Choix de coquillages, &c. pl. 1, fig. 12, pag. VIII.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

LE PETIT OLEARIA GRANULEUX (pl. IX, lettr. M4), est un Limaçon dont la coquille très-épaisse, est composée de cinq ſpires : la premiere, qui constitue le corps de la coquille, est large & fort convexe; mais les quatre autres, roulées presque horizontalement ſur elles-mêmes, forment une clavicule aplatie, dont le ſommet n'a que très-peu ou point de ſaillie. Le ſillon qui distingue les orbes est bien marqué, mais un peu ſinueux par le prolongement des tubercules qui bordent à quelque distance les pas de la ſpirale. L'espèce d'aplatissement qui regne ſur le premier orbe, depuis cette couronne de tubercules jusqu'à la ligne ſpirale, est moins ſensible dans les orbes ſuivans. On voit encore ſur le premier orbe un ou deux rangs de tubercules moins prononcés, qu'accompagnent plusieurs ſtries circulaires granuleuses, traversées par des cruës plus ou moins fortes. Le fond de la robe de ce Limaçon est vert de gris nué de roussâtre, pointillé de brun & de noirâtre, avec quelques taches de cette derniere couleur. La partie extérieure de ſa columelle est nacrée, peu concave & légerement ridée vers ſon extrémité, qui ſe termine en un petit bec court. Cette coquille, privée d'ombilic, est revêtue intérieurement d'une belle nacre argentine nuancée de verdâtre, de rose & de jaunâtre : ſa levre mince est bordée d'un liseré vert. Ce testacée peu commun, nous vient des îles Philippines & de Batavia : ſa longueur ne passe guère un pouce, ſur quatorze lignes dans ſa plus forte largeur. Lister l'a fait graver (52).

LA COURONNE FERMÉE (planch. VIII, lett. O), est un Limaçon très-épais, renflé dans ſa forme, & qui paroît être une variété du précédent : il est composé de quatre à cinq ſpires, dont les pas ſont légerement aplatis, bien distincts, quoique ſinueux, & couronnés de tubercules alongés plus ſaillans ſur le

(52) *Hist. Conchyl. tab. 575, fig. 28.*

premier orbe que ſur les ſuivans. La clavicule courte de ce Limaçon est médiocrement aplatie. Le premier orbe, dont l'ouverture très-évasée ſe termine en petit bec, est chargé circulairement de deux grosses côtes tuberculeuses : on voit encore ſur ce premier orbe plusieurs ſuites circulaires de petits tubercules, deux desquelles ſont ſur les pas de la ſpirale, une autre entre les deux grosses côtes, & les trois dernieres vers la partie inférieure de ce même orbe. La robe de ce coquillage est traversée par un grand nombre de cruës longitudinales, obliques & très-prononcées : le fond de ſa couleur est dans les uns blanchâtre, marbré irrégulierement de violet & de cramoisi-noir ; dans d'autres il est blanchâtre nué de verdâtre & marbré de vert foncé : dans quelques-uns enfin il est blanchâtre nué de roussâtre & marbré de fauve-brun ; tous ont leur ſommet orangé vif. Ce Limaçon, qui pour l'ordinaire n'est point ombiliqué, montre près de la partie extérieure de ſa columelle, un aplatissement longitudinal légerement concave & blanchâtre ; mais tout le reste de ſon intérieur est tapissé d'une belle nacre argentine nuancée de vert, de rose & de jaune. Sa levre mince & tranchante, est largement festonnée & bordée d'un liseré blanc de lait fort étroit & privé de nacre. Cette coquille rare vient, dit-on, des îles Moluques, & ne porte guère plus d'un pouce & demi de longueur, ſur presque autant de largeur. Elle est ici gravée d'après celle qui ſe trouve dans le cabinet de Madame la Présidente de Bandeville. M. Davila possédoit aussi cette espèce (53).

(53) Catalogue, tom. I, pag. 114, articl. 111. « Deux Burgaux des Indes, » très-rares, verts, marbrés, l'un de » blanc, l'autre de rouge & de blanc, » à tête orangée, à quatre pas un peu » aplatis & obliques, bordés de tubercules peu élevés, à ombilic & à un » pli dans l'angle des deux levres, du » côté de la bouche le plus près de la » ſpirale ».

COQUILLES DE MER.

Limaçons Burgaux.

On peut regarder comme des variétés de cette coquille & de la précédente, deux Limaçons dont nous n'avons point donné la figure. Le premier, nommé la NEFFLE, a les pas de ſes orbes un peu aplatis, mais non couronnés par des tubercules. On voit ſeulement ſur le premier orbe qui est large & renflé, deux petites côtes ou cordelettes circulaires; la plus voisine de la ſpirale est légerement tuberculeuse : tout le reste de cet orbe est ſillonné circulairement, ainsi que la clavicule, qui est très-comprimée. Sa robe est d'un roux verdâtre, mouchetée de brun-noir & de blanc. Ce Limaçon peu commun, n'est point ombiliqué, & ſa bouche, dont l'intérieur est nacré, finit en un bec très-court. La longueur de ce testacée ne passe guère neuf à dix lignes, ſur à peu près autant de largeur : Lister l'a fait graver (54).

La ſeconde de ces variétés, qu'on appelle la MUSCADE, est encore plus rare que la précédente : ſa coquille, privée de côtes & de tubercules, n'offre que des ſillons circulaires fins & ſerrés, entre lesquels on voit, ſur la partie la plus convexe du premier orbe, trois cordelettes peu distantes entre elles. Ses cruës longitudinales & obliques, ſont à peine ſensibles; des quatre orbes qui composent ce Limaçon, le premier, fort renflé, ſe termine à la partie antérieure de l'ouverture, par un bec plus prolongé qu'aux précédens; mais ſa clavicule est aussi fort obtuse. La couleur blanchâtre de ſa robe est nuée de verdâtre & mouchetée ou pointillée de brun noir & de vert foncé. Près de la partie extérieure de la columelle est un large & profond ombilic, dont la figure est triangulaire alongée. L'intérieur de la bouche est pourvu d'une belle nacre, & ſa levre mince est bordée d'un liseré vert de gris vif & foncé. Cette coquille vient du détroit de Manille, & porte depuis ſix jusqu'à quinze lignes de longueur,

(54) *Hist. Conc. tab. 576, fig. 30.*

ſur un peu moins de largeur. Lister en donne auſſi la figure (55).

LA VEUVE PERLÉE ou LE COCO (pl. VIII, let. L), eſt un Burgau de forme très-renflée (56), ſur-tout dans le premier orbe, qui s'étend beaucoup en largeur; ſa clavicule courte eſt terminée par un ſommet fort obtus dans les coquilles vieilles, mais dans les jeunes cette clavicule eſt plus ſaillante & ſon ſommet plus aigu : en général cette coquille eſt très-épaiſſe & compoſée de quatre à cinq révolutions de ſpires, ſéparées par un ſillon plus ou moins ſenſible. Dans ſon état naturel & lorſqu'elle n'a ſouffert aucune des altérations auxquelles elle eſt ſouvent expoſée, on voit ſur le premier orbe ſix à ſept cordelettes circulaires & peu ſenſibles, dont quelques-unes légerement tuberculeuſes, mais toutes traverſées par des cruës bien prononcées; ſa robe eſt alors mordoré-brun ou d'un canelle-orangé ſale, nuancée d'olivâtre : néanmoins, ſoit par les altérations ſucceſſives qu'éprouve cette coquille ſur le rivage de la mer, ſoit par l'impreſſion de quelque acide adroitement ménagé, cette robe prend une teinte d'olive foncé, qui paſſe même au noir le plus vif, excepté vers les pas de la ſpirale, le contour extérieur de la levre & le ſommet de la clavicule, qui ſont de la plus belle couleur orangée tendre ou foncée & quelquefois brunâtre en certains endroits. Dans cet état les cordelettes ont diſparu, à l'exception de quatre plus ſaillantes, dont les mamelons ovoïdes paroiſſent, après avoir été dépouillés de la robe qui les recouvroit, d'une nacre argentine ou dorée, d'autant plus éclatante qu'elle tranche davantage ſur le fond noir des parties de la robe qu'on n'a point enlevées : c'eſt

(55) *Histor. Conchyl. tabul. 576, fig. 29.*

(56) On voit ce Limaçon, mais dépouillé juſqu'à la nacre, pl. 8, let. B de la ſeconde édition. On ne ſait pourquoi M. d'Argenville l'a placé dans la famille des Limaçons à bouche aplatie, puiſque la figure de cette coquille ne tient en rien de celle du Sabot, & que ſa bouche, loin d'être aplatie, eſt preſque ronde.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

dans ce dernier état que nous avons fait graver ce Limaçon, qui est alors connu ſous le nom de *Veuve perlée* ou de *Burgau perlé*. La partie extérieure de ſa columelle offre un large aplatiſſement peu concave dans ſon centre & de couleur blanchâtre, terminé par une avance plus ou moins marquée ſelon l'âge du coquillage. Ce Limaçon, non ombiliqué, eſt intérieurement pourvu d'une ſuperbe nacre, dont les vives couleurs paſſent de l'argentin au vert, au jaune, au cramoiſi, au violet, au pourpre, &c. Le bord de ſa levre, ſouvent aſſez mince, & plutôt uni que feſtonné, offre intérieurement deux liſerés étroits, dont le plus voiſin de la nacre eſt d'un brun-noir & l'autre blanc. Ce Limaçon a depuis deux, juſqu'à trois, quatre pouces & ſouvent plus de largeur, ſur un peu moins de longueur : ceux de ce dernier volume ſont pour l'ordinaire fruſtes & roulés, quelquefois piqués de vers, rongés par le chancre & dépouillés juſqu'à la nacre. Les Moluques & le cap de Bonne-Eſpérance produiſent ce rare Burgau, dont quelques naturaliſtes ont donné la figure (57).

L'opercule pierreux de ce Limaçon eſt un des plus rares & des plus ſinguliers de cette famille. Il eſt d'une épaiſſeur médiocre, de forme à peu près circulaire, & aſſez ſemblable par ſa face interne à celui de l'*Olearia*, excepté que le ſillon de la ſpirale eſt plus marqué ; mais il en differe beaucoup par ſa face externe ou convexe : celle-ci eſt entierement recouverte par un nombre conſidérable de tubercules oblongs, inégaux, très-ſerrés les uns

(57) Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, I^e partie, planch. III, figur. 1, pag. 9.

Idem. Délic. de phys. tom. I, pl. B-III, fig. 2, pag. 47.

Regenfuss, Choix de coquillag. &c. pl. I, fig. 7, pag. VI.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, n°. 166, pag. 123. Dépouillée juſqu'à la nacre.

Davila, Catalog. tom. I, pag. 111, art. 95, 96 & 97.

Turbo Sarmaticus. Linn. Syſt. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 620, pag. 1235.

contre

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

contre les autres, lesquels s'élevent verticalement comme un chou fleur qui monte en graine. La plupart de ces tubercules ſont minces à leur origine, mais larges & obtus à leur ſommet, qui eſt liſſe dans quelques-uns, raboteux ou grenu dans d'autres : tous ſont d'un blanc luiſant ou légerement teint de griſâtre, ayant la forme irréguliere de certaines loupes de perle ; les plus gros & les plus ſaillans ſont au centre, & les plus petits vers la circonférence, excepté d'autres d'une extrême finesse qu'on remarque entre leurs interſtices. Nous poſſédons un de ces opercules, qui porte un pouce neuf lignes de long, ſur près d'un pouce & demi de large ; mais les plus grands n'excedent guère deux pouces. On en trouve la figure dans les Ouvrages de Petiver (58) & de Knorr (59). Il faut bien ſe garder de rapporter à cette eſpèce deux opercules donnés par Rumphius (60) & Gualtieri (61) : ces derniers, qui ne ſont que granuleux, ou dont les petits boutons ne ſont point pédiculés, appartiennent à des Bouches d'argent & au Perroquet-vert, comme on l'a vu ci-deſſus.

La Raboteuse (planc. VIII, lettr. M), eſt un Limaçon très-élevé, qui par ſa forme conique & peu oblique, imite celle de certains Sabots. Il eſt compoſé de ſept orbes peu ou point renflés, excepté vers la base qui eſt un peu bombée. Les trois premiers orbes de cette coquille ont assez d'étendue ; mais les quatre qui forment la clavicule ſont petits & terminés par un ſommet plus ou moins aigu. La ligne ſpirale eſt ſinueuse & bien diſtincte. Tous les orbes ſont chargés de rides ou côtes longitudinales, nombreuses & plus ou moins ſaillantes, tuilées vers le

(58) *Gaz. nat. part. I, tab. XXVIII, fig. 12.*

(59) Délices des yeux & de l'eſprit, VIe part. pl. XXXII, fig. 5, pag. 64.

(60) *Theſaur. Cochlear. tab. XX, litt.* D.

(61) *Index Teſt. Conch. tab. LXX, litt.* H-I.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

bas, au moins pour la plupart. Ces côtes vont un peu obliquement de gauche à droite, & occupent un peu plus de la moitié de la hauteur de chaque orbe; elles ſont alternes avec d'autres beaucoup plus fines, qui ſont auſſi légerement tuilées vers la partie inférieure. Mais, au-deſſus de la ligne ſpirale, on voit ſur les orbes de la clavicule trois rangs de cordelettes chargées de tuiles ſaillantes; ces rangs parcourent auſſi le milieu du premier orbe, & ſont ſuivis de cinq à ſix autres cordelettes tuilées, peu diſtantes entre elles & bien prononcées, qui toutes enſemble couvrent la base aplatie de ce Limaçon, ſans ſe montrer ſur les orbes ſuivans. La direction longitudinale des cruës n'eſt bien ſenſible que dans les interſtices des cordelettes tuilées. La partie extérieure de la columelle eſt large, nacrée, un peu concave dans ſon centre, mais ſans ombilic. La couleur de la robe eſt dans les uns blanchâtre, nuée de rouſſâtre & de verdâtre, plus foncé vers le ſommet; dans d'autres elle eſt rouſſâtre ſur le premier orbe, avec des marbrures vertes & marron, qui deviennent plus foncées ſur les orbes ſuivans. La clavicule eſt ſouvent jaſpée & comme pointillée irrégulierement de blanc ou de blanchâtre. Tout l'intérieur eſt revêtu d'une belle nacre argentine, qui donne des nuances aſſez douces de vert, de jaune & de roſe. On y diſtingue en creux les cordelettes de l'extérieur; le bord de la levre, qui eſt mince, dentelé ou feſtonné par les cordelettes tuilées qui viennent s'y rendre, eſt intérieurement pourvu d'un large liſeré blanc, non nacré. Il eſt rare de trouver ce Limaçon bien conſervé, étant preſque toujours fruſte & rongé dans ſes derniers orbes & près du ſommet: il eſt même aſſez difficile d'en rencontrer qui n'ayent quelques-unes de leurs tuiles plus ou moins caſſées ou mutilées. Cette coquille n'eſt pas commune, quoiqu'elle nous vienne également des Indes orientales & occidentales, avec la ſeule différence que celle d'Amérique a ſes rides & ſes tuiles moins

ſaillantes & ſa couleur plus blanchâtre. L'orientale vient de l'île de France & de Madagascar : Saint-Domingue & la Jamaïque produisent l'occidentale. Elles ont depuis un pouce & demi jusqu'à deux, trois pouces & même plus de hauteur, ſur un peu moins de largeur à leur base. On voit rarement cette coquille pourvue de ſon opercule, ainsi que nous l'avons fait graver, d'après celle que nous possédons. Quelques auteurs en ont donné la figure (62).

L'opercule est de forme à peu près ovale & fort épais, offrant une ſpirale de quatre révolutions ſur ſa face interne, qui est aplatie ou peu concave : on y remarque cependant un léger renflement ſur le bord gauche, ſelon la direction de la ſpirale. Ses cruës demi-circulaires, fines & nombreuses, ſont assez ſensibles & recouvertes d'un périoste mince, fauve tendre : ſa face externe, fort convexe vers le bord gauche, s'abaisse en pente douce vers le bord opposé ; elle est très-blanche & même luisante, quoique chargée d'un nombre considérable de petits grains plus ſaillans vers le centre qu'à la circonférence, où plusieurs d'entre eux forment des espèces de ſtries courtes. Cette face est bordée par un bourrelet très-étroit & à peine ſensible : une ſinuosité, dont la figure imite à peu près la lettre Z, ſe remarque à l'endroit qui est opposé à la naissance de la volute de la face interne. Ces opercules ont dix, douze & jusqu'à quinze lignes de longueur, ſur un peu moins de largeur, & quatre ou cinq lignes & même plus d'épaisseur. Sloane (63) est le ſeul auteur qui en ait fait graver la figure.

(62) *Lister, Hist. Conch. tab. 647, n°. 40.*

Seba, Locupl. rer. natur. Thesaur. tom. III, tab. LX, fig. 1 & 2.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, V^e^ partie, pl. XII, n°. 3, pag. 21.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 128, art. 156.

(63) Voyage à la Jamaïque, tom. II, tab. 241, fig. 2. L'opercule y est vu par ſes deux faces.

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

On a apporté depuis peu de la nouvelle Zélande une variété très-rare de ce Limaçon : elle est aussi de forme conique fort élevée, & composée de ſix à ſept orbes plus renflés qu'au précédent, terminés par un ſommet ordinairement obtus. Ses cannelures ou rides obliques & longitudinales, ſont formées par un grand nombre de tuiles minces & peu ſaillantes, croisées obliquement & dans un ſens contraire par des cruës minces, onduleuses & assez ſaillantes. Sa base, qui est aplatie du côté de l'ouverture, offre aussi des cordelettes circulaires tuilées, lesquelles vont ſe perdre dans les révolutions internes de la ſpirale. Cette coquille, plus mince qu'épaisse & assez légere, a la partie extérieure de ſa columelle, large & nacrée, peu concave, avec un aplatissement blanc & gris de perle, bordé d'une espèce de pli peu ſaillant. Sa robe est violet tendre nué d'olivâtre, de cendré & de brunâtre; dans d'autres elle est glacée de bleu céleste ou de vert de mer foncé : mais toutes ces teintes ſont fort ſuperficielles & cedent au moindre acide, qui met à découvert une belle nacre argentine. Cette nacre, qui tapisse aussi l'intérieur, passe du vert de gris foncé, au jaune, au rose, au violet, ſelon les divers aspects ſous lesquels elle ſe présente. On trouve difficilement cette coquille exempte de la piqûre des vers marins, & ſans être plus ou moins dégradée dans ſes tuiles. Elle a pour l'ordinaire depuis un pouce & demi jusqu'à deux pouces & quelques lignes de hauteur, ſur un peu plus de largeur à ſa base : mais M. le Comte de la Tour d'Auvergne en possede une qui n'a pas moins de trois pouces & demi de haut, ſur quatre pouces de large; volume considérable pour cette espèce. Nous n'avons trouvé la figure de ce Limaçon dans aucun des auteurs que nous avons consultés.

La Fausse raboteuse (pl. ix, let. O), est une variété ou plutôt une espèce très-voisine du Limaçon précédent, auquel elle ressemble par ſa forme conique, obliquement élevée, mais

plus ramassée (64). Les ſix orbes qui compoſent ce Limaçon ſe diſtinguent mieux les uns des autres par l'eſpèce de rigole qui ſuit les pas de la ſpirale, que par le ſillon à peine ſenſible qui ſépare ces mêmes orbes. Sa clavicule, beaucoup plus large que longue, eſt terminée par un ſommet obtus : les pas des orbes ſont couronnés de plis longitudinaux, très-courts & aſſez ſerrés, plus ſaillans ſur la clavicule que ſur le premier orbe. Outre ces plis tuberculeux des pas de la ſpirale, on voit ſur les orbes des cordelettes circulaires plus ou moins onduleuſes, aſſez égales & diſtantes entre elles, dont une plus prononcée que les autres eſt chargée d'un grand nombre de tubercules tuilés, peu ſaillans, mais fort pointus. Dans quelques individus cette cordelette n'eſt tuilée que ſur les orbes de la clavicule; dans d'autres au contraire les tuiles ne s'obſervent que ſur le premier orbe : dans pluſieurs enfin cette cordelette n'eſt que mamelonnée ou légerement godronnée. Tout le reſte des cordelettes eſt très-finement tuilé, ou plutôt réticulé par des cruës minces & nombreuſes, plus ſenſibles ſur les cordelettes que dans leurs interſtices. La partie extérieure de la columelle eſt d'une belle nacre argentine, avec deux ou trois ſinuoſités plus ou moins ſaillantes ſur une eſpèce d'appendice large & évaſé, dont la couleur eſt tantôt orangé vif, tantôt aurore, écarlate ou ſanguine, quelquefois mélangée de gris ardoiſé ou de fauve ſale. La levre eſt toujours mince & plus ou moins dentelée dans ſon bord; à l'exception d'un liſeré fort étroit, blanchâtre ou orangé, elle eſt, ainſi que l'intérieur de la coquille, pourvue d'une belle nacre foncée qui réfléchit le vert, le jaune,

(64) Cette coquille eſt repréſentée pl. 8, lettr. O de la ſeconde édition, parmi les Limaçons à bouche aplatie. M. d'Argenville rejette cette méprise ſur le graveur, & reconnoît que ce teſtacée doit appartenir à la famille des Limaçons à bouche ronde : il ne devoit donc pas conſerver à cette eſpèce le nom de *gros Sabot*, qu'il lui donne dans l'explication de la planc. VIII, pag. 217.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

le rose & l'orangé. Les cordelettes & les rugosités de l'extérieur, n'y ſont bien ſenſibles que dans les jeunes. La robe, dont les couleurs ſont très-ſuperficielles, offre, dans quelques-uns de ces Limaçons, diverses nuances de vert olive & de vert-pré; d'autres ſont gris-verdâtre, nués de fauve légerement orangé; tous ont un périoste mince, fauve tendre, lequel adhere fortement au test. Il est assez ordinaire de rencontrer ſur cette coquille des Huîtres de différentes espèces, telles que la *Feuille*, la *Crête de coq*, le *Rastellum* & ſur-tout des *Pelures d'oignon*. Si l'on ne trouve pas toujours celles-ci dans leur entier, on remarque du moins assez fréquemment ſur la robe de ce Limaçon, l'espèce de pédicule destiné à fixer ces Huîtres, par ſon insertion dans une échancrure de leur valve inférieure. Enfin ce testacée est ſouvent chargé de vermiculaires blanchâtres, & paroît être le ſeul des Limaçons à bouche ronde auquel on voye adhérer une aussi grande quantité de coquilles diverses. Il est fort commun dans toute la Méditerranée, mais principalement ſur les côtes de Provence, de Languedoc, d'Espagne & d'Italie. Ceux qu'on trouve dans la mer Rouge, à l'île de France & dans les Antilles, ſur-tout à Saint-Domingue, à la Barbade, &c. ne different que très-peu de ceux d'Europe. Les plus grands ne passent guère deux pouces de hauteur, ſur deux pouces & quelques lignes de largeur à leur base. Ce Limaçon est ici représenté du côté de la bouche, qui est fermée de ſon opercule. La plupart des auteurs l'ont fait graver (65).

(65) Rondelet, IIe part. de l'Hist. des poissons, liv. II, chap. XXIII, pag. 63 & 64. *Idem, de Test. lib. II, pag. 98.*

Bellon, de la nat. des Poissons, liv. II, chap. IX, pag. 430. Il est gravé fermé de ſon opercule.

Aldrov. de Test. lib. III, cap. XXXI, pag. 393, n°. 1, 2, 3 & 4. Cochlea celata maculis viridibus.

Jonst. Hist. nat. de exang. aquat. lib. IV, tab. XII.

Lister, Hist. Conc. tab. 647, n°. 41.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, n°. 11, 12 & 13, pag. 114.

C'est ſpécialement à l'opercule pierreux de ce Limaçon, que la plupart des conchyliologistes ont donné le nom de *Nombril de mer*, ſous lequel cet opercule est généralement connu, parce qu'en effet ſa figure imite celle d'un nombril. Il est d'une épaisseur assez considérable, de forme ovale, & plat ſur ſa face interne, où ſe trouve une ſpirale de quatre révolutions, traversées par des cruës demi-circulaires plus ou moins prononcées. Cette face est blanche, ſous un périoste épais & luisant, fauve-marron, nué ſuivant la direction des cruës, de brun-noir. Sa circonférence est bordée d'un bourrelet étroit & mince, ſouvent à peine ſensible, qui, lorsque le périoste s'écaille en cet endroit, laisse paroître une nacre de couleur cuivrée & comme brûlée. La face extérieure est lisse & luisante, avec un renflement ou bourrelet arrondi fort ſaillant, qui regne principalement ſur le bord droit de cet opercule. Ce bourrelet, contourné en portion de ſpirale, laisse au centre un mamelon & plus bas une cavité qui donnent à cette face la ressemblance qu'on lui trouve avec un nombril. Sa couleur est d'un beau rouge orangé, nué de blanchâtre ſur le mamelon, lequel est ſouvent entierement blanc. Une partie de la circonférence du côté gauche & un rebord extrêmement mince ſur le côté droit, ſont auſſi de couleur blanche. La couleur rouge de cette face est plus ou moins foncée & tire quelquefois ſur le fauve. Ces opercules ont depuis un demi-pouce jusqu'à près d'un pouce dans leur plus

Kirch. Mus. class. III, n°. 13, 14 & 15.

Klein, Tentam. meth. ost. tab. II, n°. 50.

Gualt. Index Test. Conc. tab. LXIII, litt. C-F-H.

Seba, Locupl. rer. natur. Theſaur. tom. III, tab. LXXV. Sans numéro; mais dépouillé & poli.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIIe part. pl. XX, fig. 1, pag. 40.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 125, art. 149.

Turbo rugosus. Linn. System. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 618, pag. 1234.

Pl. t 127. f. 7.

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

grand diametre, & dans ceux-ci la partie la plus ſaillante n'a guère moins de trois lignes. Comme ils ne ſont point rares, beaucoup d'auteurs en ont donné la figure (66).

La fausse Raboteuse éperonnée (planche VIII, lettre P), est une variété du Limaçon précédent, mais d'un volume beaucoup inférieur; c'est une coquille plus mince qu'épaisse, aussi composée de ſix orbes bombés, dont la clavicule, large & courte, est terminée par un ſommet obtus. Les pas de la ſpirale ſont chargés de petits plis longitudinaux, ou de rides moins prononcées qu'à celui dont nous venons de parler; du reste il lui ressemble assez bien par ſa forme, excepté que vers le milieu de chaque orbe est une cordelette circulaire, plus forte que les autres, chargée d'un grand nombre de tuiles ſaillantes, pointues à leur extrémité, larges à leur naissance & légerement concaves en dessous, ce qui leur donne assez de rapport avec les pointes d'un éperon. Toutes les autres cordelettes ſont finement tuilées, ou traversées obliquement par des cruës minces & ſerrées, moins ſensibles dans les interstices que ces cordelettes laissent entre elles. La couleur de la robe est d'un roux olive, excepté ſur les éperons, qui ſont un peu rougeâtres: la partie extérieure de la columelle est bordée de marron ſale. L'intérieur de cette coquille offre une nacre onduleuse & d'un bel orient, qui donne le vert, le rose, le jaune & le violet foncé. Ce Limaçon, peu commun, est ici représenté,

(66) Rondelet, IIe part. de l'Hist. des poissons, liv. II, chap. XXIII, pag. 64. Vu par la face inférieure donnée pour la ſupérieure.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, n°. 14, pag. 114. Vu par ſes deux faces.

Rumph. Thes. Cochl. tab. XX, litt. C, la face inférieure; *litt.* E, la ſupérieure.

Gualt. Index Test. Conc. tab. LXX, litt. E-E-F. Vu par l'une & l'autre face.

Klein, Meth. ostrac. tab. VI, n°. III, pag. 103. Vu par la face ſupérieure.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 115 & 116, art. 114.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, VIIe partie, pl. XI, fig. 6, pag. 21.

d'après

d'après celui que nous possédons, lequel a huit lignes de hauteur, ſur un peu plus de dix lignes de largeur à ſa base. Sa bouche est fermée de ſon opercule.

Cet opercule pierreux, & fort épais relativement à ſa grosseur, est de forme à peu près circulaire : ſa face externe, lisse, luisante & renflée dans ſon bord, est d'un rouge ſanguin, à l'exception d'un mamelon blanchâtre, bordé de marron ſale, qui occupe le centre ou la partie la plus élevée. Sa face interne offre à l'ordinaire une ſpirale plate, de quatre révolutions, couverte d'un périoste fauve, à cruës ſensibles. Le diametre de cet opercule est d'environ quatre lignes, ſur une épaisseur de près de deux lignes dans la partie la plus convexe.

On ne finiroit pas, ſi l'on vouloit parler de toutes les variétés qui ſe rencontrent dans cette espèce, ſur-tout quant à la dispoſition des rides & des tubercules tuilés plus ou moins ſaillans, dont le test est chargé : nous ne pouvons néanmoins omettre ici l'une des plus belles & des plus rares, nommée le Marron d'Inde. Cette fausse Raboteuse est à peu près ſemblable aux précédentes par ſa forme, qui est ſeulement plus courte & plus ramassée : quoiqu'elle ſoit aussi composée de ſix orbes, ſa clavicule est terminée par un ſommet moins obtus que dans celle que nous venons de décrire. Les rides longitudinales qui bordent les pas de la ſpirale, ſont mieux prononcées, de même que ſes cordelettes circulaires tuilées, dont plusieurs ſont très-fortes ; mais ce qui distingue particulierement cette coquille, ce ſont les pointes longues & assez étroites dont est chargée la plus grosse de ſes cordelettes vers le milieu de chaque orbe : celles du premier orbe n'ont pas moins de ſix à ſept lignes de longueur, ſur deux lignes de largeur à leur origine; elles ſont toutes un peu courbes & creusées en rigole vers le côté qui termine la levre mince & dentelée de ce Limaçon : ſa robe est d'un beau vert-pré nué d'olivâtre ; la

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

partie extérieure de ſa columelle est nacrée & bordée de rouge écarlate foncé. Les cordelettes de l'extérieur ſe présentent en creux ſous la nacre éclatante qui tapisse l'intérieur de la bouche ; un liseré blanc & orangé, dont la levre est bordée, est ſeul privé de nacre. Ce Limaçon nous paroît être oriental : il porte près de deux pouces de longueur, ſur deux pouces & demi de largeur à ſa base.

La Perruche verte (planc. IX, lett. C), est un Limaçon de forme conique ou pyramidale, plus ou moins élevée & un peu oblique, qui tient de celle des *Sabots*. Il est composé de ſept orbes, peu renflés, ſéparés par un ſillon ſinueux, assez ſensible ; ſa clavicule, qui varie beaucoup dans ſes proportions, est terminée par un ſommet pointu dans les coquilles jeunes, & légerement obtus dans les vieilles. Les orbes ſont chargés de côtes longitudinales, obliques, arrondies & peu distantes entre elles, plus renflées & bossues ſur le milieu de chaque orbe qu'à ſes extrémités, & qui, après n'avoir formé que des plis peu ſaillans ſur les troisieme & quatrieme ſpires, disparoissent entierement vers le ſommet. Ces côtes, plus ou moins prolongées ſur les orbes inférieurs, finissent en un rang de gros tubercules, qui bordent la base aplatie de ce Limaçon. Il faut en excepter quelques-uns, qui ſont intermédiaires & ne ſe prolongent pas jusqu'à la base. Ces côtes & leurs interstices offrent d'ailleurs un nombre considérable de ſtries fines, longitudinales, obliques & ſerrées, granuleuses en quelques endroits, & croisées par des cruës ſi légeres qu'on a peine à les distinguer. On remarque aussi ſur l'aplatissement formé par la base de ce Limaçon, trois à quatre cordelettes circulaires & granuleuses, assez visibles dans les uns, mais beaucoup moins dans les autres : elles entourent la partie extérieure de la columelle, qui est large, nacrée, plus ou moins concave, mais ſans ombilic & ſouvent terminée par deux ou trois petites éminences assez ſensibles.

Toute la robe est d'un vert gai, quelquefois très-foncé, excepté les ſtries & les petits grains, qui, principalement ſur les côtes, ſont blancs ou nués de blanchâtre. La base est aussi blanchâtre, mouchetée irrégulierement & ſouvent en point d'Hongrie, de vert ou de fauve foncé, mêlé de brun & d'olivâtre. La levre est mince & bordée intérieurement d'un liseré fort étroit, blanc ou vert : tout le reste de l'intérieur est revêtu d'une belle nacre argentine, nuancée de vert, de rose & de jaune. Ce Limaçon, qui n'est pas fort commun, vient de Saint-Domingue, de la Martinique & des Barbades : on en voit depuis ſix jusqu'à quinze & vingt lignes de hàuteur, ſur à peu près autant de largeur à leur base. Quelques auteurs en donnent la figure (67).

Ce Limaçon fournit assez de variétés, tant pour la forme que pour les couleurs : il y en a d'aplatis, ſur-tout dans leur clavicule, qui ont leur base bordée de tubercules fort ſaillans ; mais leur robe granuleuse & d'un beau vert de gris foncé, est chargée de côtes moins prononcées (68). Plusieurs ne ſont que foiblement tuberculés, & n'ont une couleur verte bien décidée que ſur leurs rides : dans le reste ils ſont d'un fauve-brun très-foncé tirant ſur l'olivâtre, quelquefois tiquetés, en certains endroits, de blanchâtre (69). La base des uns est entierement de cette derniere

(67) *Jonston, Hist. nat. de exang. aquat. tab. XI.*

List. Hist. Conchyl. tab. 646, n°. 38 & 39.

Seba, Locupl. rer. natur. Thesaur. tom. III, tab. LXXV, la ſeconde coquille de la derniere ligne à gauche du haut de cette planche.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, premiere partie, planch. III, figur. 2, pag. 10.

Regenfuss, Choix de coquillages, &c. pl. XII, fig. 76, pag. LXXXIV.

Davila, Catalogue, tom. I, les deux derniers de l'art. 150, pag. 126.

(68) Regenfuss, Choix de coquillages, &c. pl. III, fig. 27, pag. XX.

(69) Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IVe part. pl. IV, fig. 3, pag. 10.

Adanson, Hist. nat. des coquillages du Sénégal, pag. 187, pl 12, fig. 9. *Le Kachin.*

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

couleur; dans d'autres elle est veinée de ſouci vif & quelquefois de brunâtre. On en voit qui, ſans paroître avoir ſouffert des injures du temps, ſont très-foibles en couleur & même entierement blancs; mais ces derniers ſont très-rares. Une des plus distinguées de ces variétés est celle qu'on nomme la PERRUCHE JAUNE, à cause de ſa robe d'un jaune chamois & ſafrané, tirant en quelques endroits ſur l'olivâtre tendre. Ses ſtries granuleuses ſont piquetées de blanc & de brun; les tubercules qui bordent ſa base ſont blanchâtres, & cette couleur paroît aussi regner ſur les plis longitudinaux de ſa ſpirale. La nacre de l'intérieur, quoique d'un bel orient, est moins vive que dans celles dont l'extérieur est d'un vert foncé. Une autre variété peu commune est la PERRUCHE UNIE, qui, de même que la précédente, égale en grandeur la *Perruche verte* ordinaire. Ce Limaçon est aussi d'un beau vert foncé, & ſur les côtes, blanc ou d'un gris cendré tirant un peu ſur le verdâtre. Ses orbes, assez bombés, ſont chargés de ſtries généralement plus fortes & plus granuleuses; mais les plis longitudinaux ſont peu prononcés & à peine ſensibles, excepté près des pas de la ſpirale. Sa base aplatie & de couleur blanche, n'est point bordée de tubercules. Son intérieur est pourvu d'une assez belle nacre. S'il en faut croire quelques curieux, cette variété ſe trouve dans la Méditerranée : c'est celle dont M. d'Argenville a donné la figure (70). Le périoste qui recouvre le test de tous ces Limaçons, est fauve-brun & fort tenace; mais leur robe colorée

(70) Ce testacée est représenté pl. 8, lett. I de la ſeconde édition, parmi les Limaçons à bouche aplatie; mais la forme de ſa bouche doit le faire ranger dans la famille des Limaçons à bouche ronde.

Gualt. Index Test. Conch. tab. LXII, *litt.* A-A, en a repréſenté la coupe, pour montrer l'organisation intérieure de ce Limaçon; c'est d'après lui que nous l'avons fait graver, pl. LXX de la Zoomorphose, lett. B1.

s'altere aisément par les acides, la couleur en étant assez superficielle quoique foncée.

Il y a lieu de présumer que l'opercule dont nous allons parler appartient à ce Limaçon. En effet, quoique nous n'ayons point encore trouvé cet opercule joint naturellement à sa coquille, ceux que nous possédons s'y adaptent & le ferment si exactement, que ce caractere, joint aux rapports sensibles que ces opercules ont avec ceux des deux espèces précédentes, suffit pour nous autoriser à en donner ici la description. Cet opercule pierreux & assez épais, est de forme ovale. Sa face interne, semblable d'ailleurs à celle de l'opercule de la Raboteuse, en differe cependant par le développement de la spirale plus alongée & plus excentrique. Elle est à cruës demi-circulaires fines & serrées, & blanche sous son périoste, qui est fauve tendre vers le centre de la spirale, mais foncé vers les bords. Sa circonférence offre aussi sur le côté gauche un bourrelet étroit & mince, d'un brun-noir. La face externe, fort renflée dans la partie où se sont faits les derniers accroissemens, s'abaisse insensiblement en pente douce vers la partie opposée. Le bord droit, mince & tranchant, est creusé en portion de spirale. La convexité de cette face est d'un blanc luisant & grossierement chagrinée, tandis que la rigole qui la borde est d'un blanc terne, nué légerement de bleuâtre & comme réticulée. La circonférence est aussi légerement granulée. Quelquefois cette face est nuée de fauve sale ou de gris noirâtre à l'endroit qui répond au centre de la volute de la face interne, mais d'ordinaire elle est entierement blanche. Dans plusieurs de ces opercules, on remarque un peu au-dessous de la volute extérieure, un petit sinus oblong, quelquefois très-profond, lequel s'étend plus ou moins sur la partie convexe de cette volute. Cet opercule, dont la face extérieure a quelque ressemblance avec l'oreille humaine, ne nous paroît pas avoir encore été gravé : il

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

n'est pas commun, & porte depuis quatre iusqu'à huit lignes de longueur. Ces derniers n'ont pas moins de ſix lignes de largeur, ſur plus de deux lignes & demie d'épaisseur dans leur partie la plus convexe.

LA VEUVE ou LA PIE (planch. IX, lettr. F 2), est un gros Limaçon à bouche ronde (71), qui, malgré l'épaisseur de ſon test, offre une espèce de demi-transparence, ſur-tout dans les coquilles jeunes & dans celles où la couleur blanchâtre du fond domine davantage. Il est de forme conique plus ou moins élevée, en quoi il imite certains Sabots. Les ſix orbes assez bombés qui le composent, ſont distingués les uns des autres par un ſillon peu régulier dans ſon contour & plus ou moins prononcé. Sa clavicule, ordinairement plus large que haute, est terminée par un ſommet peu pointu, mais fort obtus dans les coquilles vieilles, où cette partie ſe trouve ſouvent fruste & rongée par les frottemens qu'elle a éprouvés dans le fond de la mer. Le premier orbe s'étend beaucoup en largeur : ſa base est plate ou légerement convexe & profondément ombiliquée. La robe lisse de ce Limaçon est néanmoins parsemée de rugosités, dûes aux cruës nombreuses & ſouvent très-prononcées qui s'y rencontrent, ſur-tout près des pas de la ſpirale, où ſe voit une espèce de rigole qui en ſuit le contour. Lorsque la coquille est brute & dans ſon état naturel, elle est extérieurement de couleur olive, tirant quelquefois ſur le roussâtre ; mais lorsque cette couleur, qui n'est que ſuperficielle, a disparu, ſoit accidentellement, ſoit par le ſecours de l'art, la robe paroît alors d'un beau blanc ou d'un blanc jaunâtre, teint en quelques endroits d'olivâtre, avec des flammes ou marbrures

(71) Il est représenté planc. 8, let. G de la ſeconde édition, parmi les Sabots ou Limaçons à bouche aplatie ; mais à l'inspection de ſa bouche, on ne peut ſe dispenser de le ranger avec les Limaçons à bouche ronde.

d'un beau noir foncé, qui ſont ſaillantes ou de relief. Ces taches noires s'étendent quelquefois au point qu'il ne reste que très-peu de blanc ſur la robe, ou qu'elle est même tout à fait noire ; on donne alors à ce testacée le nom de *Veuve :* mais plus généralement ces taches ſont distribuées par flammes longitudinales, obliques, onduleuses, ou en zig-zags plus ou moins confus, qui vont de droite à gauche ſur un fond blanc. Cette variété est connue ſous la dénomination de *petit Deuil* ou de *Pie* (72) : quelques-uns l'appellent encore le *Teinturier* (73). Le noir domine moins ſur la base de ces coquilles, où est le large & profond ombilic dont nous avons parlé. Celui-ci, qui est blanchâtre & creusé en ſpirale presque jusqu'au fond du ſommet, est ſur-tout remarquable par deux excroissances arrondies en mamelon près de ſa partie antérieure : l'un de ces mamelons est beaucoup plus fort que l'autre, mais tous deux ſont d'un blanc d'émail, lisse & luisant. Dans quelques individus, cet ombilic ſe rétrécit intérieurement, au point de ne laisser qu'une petite fente de figure oblongue. La partie extérieure de la columelle est courte, maigre, courbe & nacrée : la nacre de l'intérieur de ce Limaçon, quoique d'un argentin brillant qui donne des flammes vertes, jaunes & roses, est généralement moins vive (74) que celle des Limaçons pourvus d'un opercule pierreux ; quelquefois elle est cachée en

(72) *Gualt. Index Testar. Conchyl. tab. LXVIII, litt.* B, offre cette variété dans la plus petite des deux figures qu'il a données de ce Limaçon.

Davila, Cat. tom. I, pag. 112, art. 100.

(73) Il ſemble que le nom de *Teinturier* donné à cette coquille, vient de la propriété qu'elle a de rendre noirâtres les acides dans lesquels on la met, & de communiquer une teinte plus ou moins noirâtre & même ineffaçable aux coquilles qui ſe trouveroient avec elle dans ces mêmes acides.

(74) Nous avons remarqué que la nacre des Limaçons à opercule cartilagineux, est d'un velouté plus gras, plus mat & plus terne que celle des Limaçons à opercule pierreux.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

certains endroits, ſous une légere couche blanchâtre & ſans lustre, qu'on parvient à détruire à l'aide des acides. Les bords de la levre ſont minces & tranchans dans les coquilles jeunes, mais fort épais dans les vieilles, avec un renflement large, peu ſaillant, privé de nacre, & de couleur blanche mouchetée de noir. Le périoste, de couleur fauve, qui recouvre la robe de ce Limaçon, est médiocrement épais & fort tenace au test. On trouve assez ſouvent cette coquille piquée ou rongée par des vers marins, qui quelquefois même y ſont encore adhérens. Elle est commune aux îles Antilles, ſur-tout à Saint-Domingue, à la Martinique & aux Barbades; ainsi qu'aux îles de la Magdelaine, ſur les côtes du Sénégal & à la côte Malabare, ſelon Bonanni. On en voit depuis douze à quinze lignes de haut, ſur ſeize à dix-ſept de large, jusqu'à trois pouces, ſur trois pouces & demi dans les mêmes dimensions : celle qui fait partie de notre collection est d'un volume peu ordinaire, en ce qu'elle porte quatre pouces quatre lignes de hauteur, ſur autant de diametre à ſa base. Beaucoup d'auteurs ont fait graver ce Limaçon (75), dont la figure imite assez bien le pied ou le ſabot d'un cheval.

(75) Du Tertre, Hist. des Antilles, tom. II, pag. 239. *Le Burgau.*

Lister, Histor. Conchyl. tab. 640, fig. 30.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, n°. 29 & 30, pag. 117.

Kirch. Mus. class. III, n°. 29 & 30, pag. 451.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. LXX, fig. 9.

Klein, Tent. method. ostrac. tab. II, fig. 52, ſpec. 1 & 2, pag. 41.

Seba, Locupl. rer. natur. Thesaur. tom. III, tab. LXXV. Les deux Limaçons travaillés de la ligne perpendiculaire du milieu de cette planche.

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXVIII, litt. B. La plus grosse des deux coquilles figurées ſous cette même lettre.

Turbo Pica. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 612, pag. 1235.

Adanson, Hist. natur. des coquillages du Sénégal, pl. 12, fig. 7, pag. 185. *Le Livon.*

Davil. Catal. tom. I, p. 112, art. 100.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit,

L'opercule

L'opercule cartilagineux de ce Limaçon, est ſec & caſſant, plus mince qu'épais, & demi-transparent. Il reſſemble aſſez par ſa figure ronde, au Lépas appelé le Bonnet Chinois; cet opercule est concave dans ſa face extérieure, qui est très-finement ſillonnée par une ſpirale de douze révolutions, ſi ſerrées qu'elles paroiſſent concentriques. Le centre de la ſpirale est auſſi celui de l'opercule. La derniere révolution ſe termine en talus tranchant ſur l'un des points de la circonférence; d'où réſulte une petite ſinuoſité qui empêche que cet opercule ne ſoit parfaitement orbiculaire. Les cruës des ſpires ſont fines & légeres, & ne s'apperçoivent que ſur cette face. La face intérieure est convexe, liſſe & luiſante; ſur ſon centre on voit un très-petit bouton, & les ſpires y ſont en général moins ſenſibles que ſur la face concave. A l'exception d'une tache ſémilunaire, d'un vert olive ou porreau foncé, qui indique l'endroit par lequel cet opercule adhéroit à l'animal, tout le reſte est tant en deſſus qu'en deſſous, d'un brun-cramoiſi ou couleur d'écaille, avec une légere teinte de verdâtre. Lorſqu'on regarde ces opercules en les oppoſant à la lumiere, leur couleur est celle de la plus belle ſardoine. Ceux qui ont ſéjourné long-temps ſur le rivage, deviennent extérieurement ventre de biche terne, & il n'y a que la ligne ſpirale qui reſte brune. On en voit depuis ſix à huit juſqu'à douze ou treize lignes de diametre; mais il doit s'en trouver de dix-huit lignes, à en juger par les plus gros Limaçons de cette eſpèce. Sloane est le ſeul auteur qui en ait donné la figure (76).

I^e partie, pl. x, fig. 1, pag. 23. Il lui donne les noms de *Tigre Malabare*, de *Cruche à l'huile*, de *Peau de ſerpent colorée*, d'*Oreille de Géant* & de *Flamboyante*.

Ibid. IIe part. pl. xxi, fig. 3, pag. 39. Regenfuss, Choix de coquillages, &c. pl. xxi, fig. 57, pag. LXXVII & LXXVIII.

(76) Voyage à la Jamaïque, tom. II, tab. 241, fig. 3.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

LA VEUVE A CONTRESENS (planche IX, lett. F 1), est une ſimple variété du Limaçon précédent; elle n'en differe en rien par la forme, mais ſeulement par la direction que prennent ſes flammes obliques, noires & longitudinales, qui contre l'ordinaire vont de gauche à droite, & ſont auſſi plus diſtinctes : une large zône olive foncé borde les pas de la ſpirale. Le fond de la robe eſt plus ou moins blanc, nué d'olivâtre tendre. L'individu que nous poſſédons de cette variété nous a été envoyé de Saint-Domingue : il porte deux pouces deux lignes de longueur, ſur deux pouces quatre lignes de largeur à ſa base; mais on en voit de plus conſidérables.

Les Veuves préſentent encore d'autres variétés, telles que les ſuivantes : les unes, qui ſont d'un petit volume, ont ſur leur robe des cordelettes circulaires liſſes, aſſez égales, peu diſtantes entre elles, & plus ou moins prononcées dans les divers individus (77) : d'autres ont ces cordelettes boutonnées ou tuberculées (78); & pluſieurs au lieu de ces cordelettes ont des eſpèces de rugoſités ondoyantes & ſouvent peu ſenſibles : celles-ci, pour l'ordinaire, entierement noires, ont quelquefois une teinte foible de violet.

Il nous eſt venu depuis peu de la Nouvelle Zélande, un petit Limaçon, dont la figure eſt ſi parfaitement ſemblable à celle de la Veuve, qu'on ne peut le regarder que comme une autre variété de cette eſpèce. Il eſt compoſé de quatre orbes, aſſez épais, médiocrement renflés, & ſon ombilic eſt pourvu d'un petit mamelon, comme celui de la Veuve. Mais ce qui diſtingue cette coquille de la Veuve proprement dite, ce ſont trois groſſes cordelettes circulaires ſur le premier orbe, qui ſe réduiſent à deux

(77) Knorr, Délices des yeux, &c. IIe part. pl. XXI, fig. 3, pag. 39.

(78) Regenfuss, Choix de coquillages, &c. pl. VI, fig. 66, pag. LXV.

ſur les orbes ſuivans, lesquelles ſont, pour l'ordinaire, assez grossierement tuberculées. Entre ces cordelettes ſont des ſtries fines, aussi circulaires, traversées par des cruës peu ſensibles, mais régulieres; d'où résulte une espèce de réseau des plus fins. La robe blanche de ce testacée, nuée quelquefois de gris-violâtre, est ornée de trois zônes de taches marron-noir ou d'un brun de café brûlé très-foncé : l'intérieur est tapissé d'une nacre argentine peu éclatante. Ce Limaçon excéde rarement ſept à huit lignes de longueur, ſur neuf à dix de largeur à ſa base.

Le Damier (planch. IX, lett. E1), est un petit Limaçon de forme à peu près conique, oblique & assez élevée; il est fort épais & composé de cinq à ſix orbes peu renflés, à l'exception du premier qui est assez étendu. Sa clavicule, aussi longue que large, est terminée par un ſommet médiocrement pointu. Son extérieur, lisse & luisant, est à cruës fines peu ſensibles. Sa robe est ornée de petits rubans circulaires, alternativement blancs & d'un gris bleuâtre foncé ou vert Céladon, chargés ſur le premier orbe de taches barlongues-violet presque noir, disposées en échiquier jusque vers les pas de la ſpirale, où elles forment de petites flammes longitudinales qui ſe prolongent ſur les orbes ſuivans. Ces taches ſont moins régulieres & plus confusément arrangées du côté de la bouche, & ſur la clavicule; en cet endroit même elles ſe confondent avec le fond, dont la couleur ordinaire est olive-brun. Ce Limaçon, non ombiliqué, a la partie extérieure de ſa columelle courte, peu nacrée & terminée par une légere ſaillie en mamelon. Tout l'intérieur de la bouche est revêtu d'une nacre argentine & veloutée, qui réfléchit le vert, le jaunâtre & le rose ſale. La levre n'est ni mince ni tranchante, mais intérieurement bordée d'un liseré fort étroit, blanc, moucheté de noir, avec une espèce de renflement peu ſensible à quelque distance de ce liseré. Cette coquille, qui vient de l'île de France,

COQUILLES DE MER.

Limaçons Burgaux.

ne passe guère ſix à huit lignes de longueur, ſur un peu plus ou un peu moins de largeur. Knorr en a donné la figure (79).

LE LIMAÇON RUBINÉ (planc. IX, let. E3), est une variété du précédent, auquel il ressemble assez par la forme, mais ſon test est plus épais. Il est aussi plus élevé & composé de ſept orbes peu renflés, assez distincts les uns des autres, malgré la finesse de la ligne qui les ſépare. Sa clavicule prolongée & de même longueur que le premier orbe, est terminée par un ſommet peu pointu. Ses orbes ſont lisses ou chargés de cordelettes circulaires, inégales & comme aplaties, ſouvent plus ſensibles ſur la clavicule que ſur le premier orbe. Elles ſont traversées par des cruës fines, mais distinctes dans la plupart des individus. La robe de ce Limaçon est ornée de taches & de lignes onduleuses, longitudinales, couleur de cerise ou cramoisi foncé, ſur un fond grisâtre & vert-olive fascié de blanc. Les parties voiſines de la columelle ſont d'un blanc jaunâtre, ſans taches ni fascies. Quoique ſans ombilic, cette coquille en montre néanmoins quelquefois de légers vestiges. La partie extérieure de ſa columelle est courte, épaisse, presque verticale & terminée par une petite éminence obtuse. Sa bouche ronde (80) est munie d'une levre épaisse & lisse, peu tranchante & bordée intérieurement d'un liseré blanchâtre, moucheté de noir ou de cramoisi. Tout le reste de l'intérieur est tapissé d'une nacre argentine, qui réfléchit un vert velouté assez tendre, nuancé de rose & de jaunâtre. A quelque distance du bord de la levre, un renflement plus ou moins ſensible ſuit le contour de l'ouverture. Ce Limaçon, assez commun, ſe trouve

(79) Délices des yeux & de l'esprit, Ie part. pl. x, fig. 6, pag. 24.

(80) M. Adanson a remarqué « que » l'ouverture de ce Limaçon étoit exactement ronde, & coupée obliquement » ſur un plan incliné de quarante-cinq » degrés à l'axe de la coquille ». Histoir. des coquillages du Sénégal, pag. 179.

dans les rochers de l'île de Gorée, & dans ceux de l'île de Ténérif, l'une des Canaries ; ſa longueur ordinaire eſt de huit à douze lignes, & ces derniers ont environ dix lignes de largeur : on en voit rarement dont la longueur excéde quinze lignes. Quelques auteurs l'ont fait graver (81).

Ce Limaçon eſt bien moins varié dans ſa forme que dans ſes couleurs. On en voit d'entierement blancs ou cendrés, ſans mélange ; quelques-uns ſont gris de perle ; d'autres ſont totalement noirs, gris de lin, violets, olivâtres, roses ou ſafranés ; mais plus généralement ils ſont pointillés & mouchetés par zônes & même irrégulierement, de blanc ou de cerise. Quelques-uns ſont faſciés ou rubannés de blanchâtre, de gris, d'olivâtre, &c. avec des taches & des lignes onduleuses rouges ou noires. Enfin il s'en trouve qui ſont à marbrures ou flammes longitudinales marron-brun ſouvent très-foncé (82), ſur un fond blanchâtre. Quant au périoſte qui recouvre cette robe colorée, il eſt ſi peu ſenſible, qu'à peine peut-on dire qu'il exiſte.

« Il eſt rare, dit M. Adanſon au ſujet de ces coquilles, qu'on » les trouve entierement recouvertes de leur croûte extérieure : » elle ne reſte ordinairement que ſur les deux premieres ſpires, » & eſt enlevée dans les autres, ſoit par le frottement, ſoit par » quelqu'autre cauſe, qui ſemble agir moins fréquemment ſur » celles qu'on trouve aux Canaries, que ſur celles du Sénégal. » Cette premiere croûte, dont les dernieres ſpires ſe trouvent

(81) *Gualt. Index Teſtar. Conchyl. tab.* LXIII, *litt.* I.

Adanſon, Hiſt. natur. des coquillages du Sénégal, pl. 12, fig. 1. *L'Oſilin*, pag. 178 & 179.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, IIIe part. pl. IV, fig. 3, pag. 13.

Encyclopéd. Rec. de planc. tom. VI, pl. LXVI, fig. 2.

Davila, Catalog. tome I, page 113, la troiſieme paire de l'art. 110.

(82) *Liſter, Hiſt. Conch. tab. 643, fig. 35.*

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

» dépouillées, laisse voir la couleur orangée de la ſeconde croûte; » & lorsque celle-ci est encore enlevée, on apperçoit la troisieme » & derniere couche, d'une nacre d'abord violette, ensuite gris » de lin ou couleur de rose, & enfin argentée. Cette derniere » couche est la plus épaisse; elle ſemble former la plus consi- » dérable partie de la coquille, du moins en tapisse-t-elle tout » l'intérieur jusqu'aux bords de la levre droite, qui est entourée » de la croûte noire qui enveloppe toute la ſurface extérieure de » la coquille » (83).

L'opercule de ce Limaçon, ainsi que celui du précédent & de la variété ſuivante, est de nature cartilagineuse, mais ſec & cassant; il est extrêmement mince, transparent & de forme orbiculaire, aplatie tant en dessus qu'en dessous comme un disque; ſa face externe offre une ſpirale de douze révolutions presque concentriques & paroissant à peine ſur la face interne, qui est lisse & luisante : une petite éminence occupe le centre de cette derniere. Cet opercule, dont le diametre passe rarement quatre à cinq lignes, est entierement de couleur fauve plus ou moins foncée. On en voit la figure dans l'ouvrage de M. Adanson (84) & dans la Zoomorphose (85).

La Fraise sauvage (planc. IX, lettr. E2), est encore une variété des Limaçons précédens, dont cette coquille differe par ſon test un peu moins épais, par ſa figure plus ventrue, qui tient de celle de la *Veuve*, & enfin par les caracteres ſuivans. Des cinq à ſix orbes peu bombés qui la composent, les ſupérieurs forment une clavicule plus large que longue, terminée par un ſommet assez pointu dans les jeunes, & légerement concave en ſon centre; mais aux coquilles vieilles ce ſommet est fort obtus

(83) Hist. natur. des coquillages du Sénégal, pag. 179.

(84) *Ib.* pl. 12, G. VIII, fig. 1, let. o, p. 181.

(85) Planche LXX, fig. A2, lett. o.

& presque toujours dépouillé jusqu'à la nacre dans les dernieres ſpires. Extérieurement ce Limaçon est à cordelettes circulaires, aplaties, ſéparées par des ſillons peu prononcés; c'est du moins ce qu'on observe à celles de ces coquilles qui viennent des Canaries & du golfe Adriatique : car celles de la Méditerranée, ſur les côtes de Provence, ſont lisses ou à cordelettes circulaires très-peu ſensibles, ſur un fond blanc, blanc-roussâtre ou rougeâtre, quelquefois cendré ou nué de verdâtre. On voit dans celles des Canaries des flammes longitudinales, obliques, onduleuses, qui vont tantôt de gauche à droite, & tantôt dans une direction contraire. Ces flammes ſont ordinairement formées par des taches barlongues ou carrées, d'un noir foncé tirant un peu ſur le rougeâtre. Celles de ces coquilles qui viennent des côtes de Provence, présentent aussi quelquefois des flammes longitudinales en zig-zags; mais plus fréquemment elles ſont mouchetées ſans ordre ou par lignes circulaires & nombreuses, de petites taches à peu près carrées, d'un noir foncé tirant ſur le verdâtre. La partie de la base la plus voisine de l'ouverture est généralement privée de ces taches, qui dans le reste de cette même base ſont d'ailleurs plus petites & disposées plus régulierement ſur un fond blanchâtre. L'intérieur de cette coquille est revêtu d'une belle nacre, & présente un renflement peu ſensible au-dessous du liseré blanc moucheté de noir qui ſuit le contour de la levre, laquelle est peu tranchante dans ſon bord. Ce Limaçon, ſans ombilic, est fermé par un opercule cartilagineux qui ne differe en rien de celui des précédens. Par les altérations de couleur qu'éprouve ce testacée, ſoit dans la mer, ſoit ſur le rivage, ſes taches noires prennent avec le temps une teinte violette, qui passe même jusqu'au lilas-cramoisi assez foncé : c'est dans ce dernier état qu'on lui donne le nom de FRAISE ROUGE. On en trouve depuis huit lignes de hauteur, ſur presque autant de largeur, jusqu'à

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

douze & quinze lignes de longueur, ſur autant & ſouvent plus de largeur : ces derniers ſont très-grands pour cette eſpèce. Quelques auteurs en ont donné la figure (86).

On peut voir dans la table qui précede cette famille, les variétés nombreuses que présente l'espèce dont il s'agit. Il ne nous reste plus qu'à parler d'une variété omise dans cette table, laquelle nous est venue de la nouvelle Guinée : c'est un Limaçon peu différent pour la forme, de ceux que nous venons de décrire ; il est ſeulement moins épais, d'une plus belle nacre, & le liseré qui borde ſa levre est d'un beau vert de gris tirant ſur le noir. Une tache violette demi-circulaire ſe fait remarquer ſur la partie extérieure de ſa columelle, qui est blanche, mince & plate ; le reste de ſa robe est olive & feuille-morte foncé, quelquefois même d'un assez beau vert-porreau : ſes cannelures & ſtries circulaires ſont peu ſensibles. Celui que nous possédons porte un peu plus de dix lignes de hauteur, ſur onze de largeur.

Le Merle (planc. IX, lett. B1), ainsi nommé de ſa couleur noire, est un Limaçon assez rare, de forme conique plus ou moins élevée, mince dans ſon test, & composé de cinq orbes peu renflés, ſéparés par un ſillon fin mais bien marqué. Sa clavicule, beaucoup plus large que longue, est terminée par un ſommet obtus. Ses orbes, à cruës fines & ſerrées plus ou moins ſensibles, ſont privés de ſtries circulaires, excepté ſur la base,

(86) *Lister, Hist. Conchyl. tab. 642, fig. 33.* Celui de la Méditerranée.

Ibid. fig. 34. Celui des îles Canaries.

Klein, Tent. meth. ostrac. tab. II, fig. 53 & 54, pag. 42.

Bonan. Recr. ment. & oc. clas. III, fig. 172, pag. 133.

Ibid. class. III, fig. 201 & 202, pag. 139.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. LXIII litt. D, E & G.

Knorr, Délic. des yeux & de l'esprit, Ie partie, pl. x, fig. 7, pag. 24.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 114, la quatrieme paire de l'art. 100.

qui

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

qui est aplatie ou légerement convexe. Sa robe est entierement d'un beau noir vif & foncé, ou quelquefois tirant ſur le violet (87), excepté la portion de la base la plus voisine de l'ouverture, qui dans quelques-uns est grisâtre nué de violet ſale, ou de cramoisi vif & foncé dans d'autres. La partie extérieure de la columelle, large, peu épaisse & concave au centre, est blanchâtre & rarement nacrée. Cette coquille n'a nulle apparence d'ombilic: elle est tapissée intérieurement d'une belle nacre argentée, qui dans ſes nuances douces donne les couleurs de l'opale; ſa levre, mince & tranchante, est bordée d'un large liseré noir foncé. Ce Limaçon, qui vient de l'île de Taïti, porte depuis dix jusqu'à quatorze & quinze lignes de hauteur, ſur treize, ſeize & dix-ſept de diametre à ſa base. Il est ici gravé d'après celui qui fait partie de notre collection. Knorr en a aussi donné la figure (88). Elle a ceci de particulier, que ſa clavicule est entierement d'un bel orangé foncé, & qu'il n'y a que le premier orbe qui ſoit noir.

L'opercule de cette coquille est cartilagineux, mince, transparent, exactement rond, peu concave à l'extérieur, & légerement convexe dans la partie opposée, où les révolutions de ſa ſpirale ſont moins distinctes. Sa couleur est fauve tirant quelquefois ſur le verdâtre, & ſon diametre n'excede guere cinq lignes.

L'Évêque (pl. IX, lettr. B2), est un Limaçon assez épais, de forme conique peu élevée, mais ombiliqué & beaucoup plus rare que le précédent. Le ſillon ſpiral qui distingue les cinq orbes

(87) Nous croyons que c'est l'espèce dont parle M. Davila dans ſon Catalogue, en ces termes: « Deux (Limaçons) » des parages de Mississipi, violet très- » foncé, lisses, à cinq orbes renflés » & à tête orangée, l'un desquels est » dépouillé en partie jusqu'à la nacre, » qui est ſtriée circulairement & d'un » bel orient ». Tome I, page 129, art. 158.

(88) Délices des yeux & de l'esprit, V^e part. pl. III, fig. 1, pag. 7 & 8.

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

peu bombés de cette coquille, est assez grossierement marqué : la clavicule, aussi plus large que longue, est terminée par un ſommet aigu ; toute la robe est d'un beau violet foncé : ſes ſtries bien prononcées, ſuivent la direction des cruës. La partie extérieure de la columelle est étroite, arrondie, d'une belle nacre & pourvue d'un large & profond ombilic : tout l'intérieur de ce testacée est revêtu d'une nacre verdoyante, à l'exception du contour de la levre, qui est un peu en bourrelet, & bordé d'un liseré vert de gris vif & foncé. Cette coquille vient des Indes orientales ; elle porte treize lignes de haut, ſur ſeize de diametre à ſa base.

Son opercule cartilagineux, transparent, peu épais, est de couleur d'écaille de tortuë ; il est aussi parfaitement rond & paroît plat tant en dessus qu'en dessous : ſa face externe offre une ſpirale de dix révolutions ſi ſerrées, qu'elles paroissent autant de cercles concentriques. Le ſillon qui les distingue est bien prononcé & coupé par un grand nombre de ſtries rayonnantes & comme granuleuses, qui vont du centre à la circonférence. La face interne est lisse & luisante, avec un petit mamelon rond & jaunâtre dans ſon centre. Le diametre de cet opercule est de cinq à ſix lignes.

Le Taffetas noir (pl. viii, let. Ei), est un Limaçon papyracé très-léger, de forme peu élevée & à peu près conique ; il est composé de ſix orbes, dont le premier ſur-tout est fort renflé : les autres le ſont moins, & la ligne ſpirale qui les distingue est peu ſenſible. La clavicule, peu ſaillante, a un tiers plus de largeur que de longueur : le ſommet qui la termine est petit & mousse. La robe de ce Limaçon, quoiqu'extrêmement lisse & luisante, est à cordelettes circulaires fines & ſerrées, peu ſenſibles aux uns, beaucoup plus dans les autres ; mais les plus voisines de la ligne ſpirale ſont toujours moins prononcées que celles qui

les ſuivent : toutes ces cordelettes forment autant de filets circulaires, d'un beau noir foncé, principalement ſur le milieu du premier orbe, où ils ſont un peu plus larges & quelquefois légerement onduleux : ils tranchent avec la couleur du fond, qui est ou blanchâtre, ou chamois, ou rose ſale tirant ſur le rouge de brique : dans quelques-uns cette derniere couleur forme une large zône, ſans filets noirs, près des pas de la ſpirale. La base de cette coquille est privée d'ombilic, à la place duquel est une tache blanche assez large & ſémilunaire : les filets noirs qui environnent cette tache, ſont plus larges & d'une nuance plus foncée que ceux qui bordent la circonférence. La partie extérieure de la columelle est courte, épaisse, légerement concave, en partie nacrée, & en partie blanche privée de nacre. La levre est mince & bordée d'un petit liseré d'un noir grisâtre ; mais tout le reste de l'intérieur est revêtu d'une ſuperbe nacre, ondée de vert & de cramoisi : on y distingue en creux les cordelettes circulaires de l'extérieur. Rien n'est plus beau que la nacre de ce testacée, lorsqu'il a été dépouillé de ſa robe colorée, qui est très-ſuperficielle. Il est rare, & porte ſix à huit lignes de hauteur, ſur huit à onze lignes de largeur. On le trouve aux îles Malouines & dans le détroit de Magellan ; il est ici gravé d'après un de ceux que nous possédons : Sloane en donne aussi la figure (89).

Le Taffetas changeant (pl. viii, lett. E2), ne nous paroît être qu'une variété du Limaçon précédent. Cette coquille mince, fragile est pareillement composée de ſix orbes, mais elle est de forme un peu plus élevée & ſes orbes ſont plus bombés. Sa clavicule plus ſaillante, est terminée par un ſommet obtus ;

(89) Voyage à la Jamaïque, tom. I, tab. xi, fig. 8 & 9. *Trochus non umbilicatus, lævis, extùs totus purpureus, intùs totus argenteus, è freto Magellanico.* Davila, Catalogue, tom. I, pag. 129, la troiſieme paire de l'art. 158.

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

ſa base, moins aplatie, est privée de la tache blanche ſémilunaire qu'on voit au précédent, & la partie extérieure de la columelle, plus épaisse & plus prolongée, ſe trouve entierement d'une belle nacre. Ses ſillons circulaires, extrêmement fins & ſerrés, ne ſe distinguent ſouvent que par les reflets qu'occasionne ſa belle nacre, dont les vives nuances ſe font ſentir à travers la robe mince & colorée qui la recouvre; c'est ſur-tout dans les orbes de la clavicule, où la robe est plus ſuperficielle, que cette nacre ſe montre dans presque tout ſon éclat. La robe, qui est des plus luisantes, est tantôt blanche & tantôt d'un gris de perle verdoyant, rubannée circulairement de huit à dix zônes, formées chacune de deux ou trois filets fins cerise ou cramoisi. Ces zônes ſont pour l'ordinaire assez distantes entre elles, également larges dans les uns, mais inégales dans les autres. La nacre ſillonnée de l'intérieur est d'un orient foncé, qui de l'argentin passe au vert & au rose. Il est à remarquer que lorsqu'il reste dans cette coquille quelques parties de l'animal qui ont passé à la putréfaction, ce qui arrive ſur-tout dans les ſpires de la clavicule, la nacre devient en cet endroit d'un vert de gris éclatant & des plus foncés. Ce Limaçon, qui est auſſi ſans ombilic, ſe trouve, comme le précédent, aux îles Malouines & au détroit de Magellan: il a de ſix à huit lignes & demie de hauteur, ſur huit à dix de largeur; mais il s'en trouve quelquefois, tel que celui que nous poſſédons, qui ſur environ onze lignes de hauteur, ont un pouce dans leur plus grande largeur. Sloane donne, ſans en dire la raiſon, l'épithete de *terrestre* à celui dont il nous a laiſſé la figure (90).

L'opercule de ces Limaçons est cartilagineux, mince, transparent

(90) Voyage à la Jamaïque, tom. I, table XI, figures 10 & 11. *Trochus terrestris argenteus, lævis, lineis rubris notatus, è freto Magellanico.* Davila, Catalogue, tom. I, pag. 129, la ſeconde paire de l'art. 158.

& de figure ronde. Sa face externe, qui est légerement concave, offre une ſpirale de quinze révolutions, extrêmement fines & ſi ſerrées qu'elles paroissent concentriques : la face interne est lisse ou concave, avec une petite éminence au centre. La couleur de cet opercule est d'un fauve foncé ſur les deux faces; ſon diametre n'excede guère quatre lignes & demie, à en juger par un que nous possédons, lequel adhere à ſa coquille, ce qui ſe rencontre très-difficilement.

On distingue encore plusieurs autres variétés de cette espèce, entre autres une fort rare appelée la PERLE. Ce Limaçon, qui ſe trouve dans les mêmes parages que les précédens, est aussi composé de ſix ſpires fort bombées : il ne differe de celui qu'on vient de décrire, que par ſa robe entierement blanche, à ſtries fines, circulaires, nombreuses & très-ſerrées : elle laisse voir aussi les nuances douces de la belle nacre argentine, rose & verte qu'elle recouvre. La figure de ce Limaçon ſe trouve non-ſeulement dans Sloane (91), mais Gualtieri en a fait graver un (92) qui en approche beaucoup. Celui que nous possédons porte près de dix lignes de longueur, ſur onze lignes de largeur.

Le petit Limaçon que nous avons nommé, dans la table de cette famille, GRAIN DE CHAPELET *des Sauvages de la Terre de Feu*, ne nous paroît être qu'une variété d'âge du précédent. Il lui ressemble en tout pour la nacre & la couleur; mais il est de forme plus large & plus aplatie, quoique ſon diametre n'ait guère plus de quatre lignes d'étendue. Le nom que nous avons donné à cette variété, est fondé ſur ce que les Sauvages de la

(91) Voyage à la Jamaïque, tom. I, tab. XI, fig. 12 & 13. *Cochlea minor cinerea leviter ſulcata, è freto Magellanico.*

(92) *Index Test. Conc. tab.* LXIII, *litt.* L. *Cochlea Trochiformis, ſtriata, ex politurâ argentea.*

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 129, la quatrieme paire de l'art. 158.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

Terre de Feu, où ce coquillage ſe rencontre, le ramassent en quantité pour en faire des colliers, des ceintures, des bracelets & des espèces de chapelets. Après avoir percé ces Limaçons près de la levre, ils les enfilent en grand nombre & en font une espèce de tissu, auquel ils donnent plus ou moins de largeur, ſelon l'usage auquel ils le destinent. C'est ainsi que Sloane les a représentés (93). Le même auteur donne encore la figure (94) de deux autres variétés dont nous avons fait mention dans la table précédente : l'une porte le nom de *Tamarin*, l'autre est de couleur d'ardoise.

LA PERDRIX ROUGE (pl. VIII, lettre I i), est un petit Limaçon peu épais, de forme assez élevée, composé de ſix orbes bombés, dont les pas ſont concaves ; ſa clavicule, fort ſaillante, est néanmoins plus large que longue, & terminée par un ſommet aigu : ſes cordelettes circulaires, grosses & assez distantes les unes des autres, ſont quelquefois formées par la réunion de deux ou trois ſtries fines & fort ſerrées, qui ſe distinguent aussi dans les cannelures que ces cordelettes laissent entre elles. Les cruës qui les traversent ſont à peine ſensibles. La partie extérieure de ſa columelle, qui ſe termine à peu près en S, est blanche, mince & ſans nacre. Près d'elle est un large & profond ombilic, pourvu d'une rigole tournante avec lui jusqu'au fond du ſommet. La robe de cette coquille est ornée, ſur un fond blanc, de plusieurs zônes, dont la premiere, qui ſuit les pas des orbes, est tachée d'un rouge de corail vif ; la ſeconde, qui ſe prolonge aussi ſur toutes les ſpires, est plus large & entierement brune ou tiquetée

(93) Voyage à la Jamaïque, tom. I, tab. XI, fig. 18. *Trochorum pertusorum, intestinis phocæ piscis consertorum, linea, quâ terræ,* del Fuego *incolæ loco armillæ vel torquis, utuntur.*

(94) *Ibid.* tab. XI, fig. 14, 15, 16 & 17. *Trochus parvus, levissimè ſtriatus, non umbilicatus, extùs totus niger, intùs totus argenteus, è freto Magellanico.*

de blanc. Outre ces deux zônes, on en distingue encore trois sur le premier orbe seulement : l'une, vers la base, est onduleuse & ponctuée circulairement de rouge, sur fond blanc; la suivante est tout à fait brune, ou brune ponctuée de blanc, & la derniere qui borde l'ombilic, est blanche, à petits traits rouges plus marqués que dans les précédentes. La levre mince & assez tranchante de ce petit testacée, est bordée d'un liseré grisâtre fort étroit, moucheté de brun : tout le reste de l'intérieur est tapissé d'une belle nacre verte, sans mélange dans les coquilles jeunes, mais argentine dans les vieilles. Ce Limaçon rare vient des Philippines; celui que nous possédons a près de six lignes de largeur, sur cinq de hauteur.

L'opercule est cartilagineux, mince, transparent & de figure ronde : sa couleur est fauve-tendre ou ventre de biche, & il n'offre d'ailleurs rien de particulier.

La PERDRIX GRISE, variété du Limaçon précédent, en differe moins par la forme que par la couleur : elle est cependant un peu plus grande & plus épaisse; son ombilic est aussi plus évasé, & sa levre montre souvent, près de son bord intérieur, un renflement assez sensible, peu ou point nacré, qui en suit le contour. La nacre de l'intérieur est plus variée dans ses nuances. A l'égard de l'extérieur, le sommet est tantôt blanc, tantôt cramoisi vif; le reste est fascié, & tacheté de blanc & de brun légerement olivâtre. Les zônes, qui sont au nombre de quatre à cinq sur le premier orbe, & de deux seulement sur les orbes suivans, sont alternativement brunes, pointillées de blanc, & blanches à traits bruns souvent en zig-zags. Ce Limaçon, peu commun, vient de l'île de France & des Barbades. Lister en donne la figure (95).

Une autre variété de cette espèce est celle qu'on nomme la

(95) *Hist. Conchyl. tab. 639, fig. 28.*

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

Rose. Ce Limaçon, qui égale en grandeur le précédent, est mince, assez élevé dans ſa forme, & légerement nacré en dedans : les pas des cinq orbes qui le composent ne ſont point concaves, mais un peu convexes. Le ſommet qui termine ſa clavicule est fort obtus & cramoisi foncé. Tous les orbes ſont à cordelettes circulaires, fines & granuleuses; mais une plus forte que les autres, regne ſur le milieu du premier orbe, où elle produit un renflement assez ſensible. Sur la base très-convexe de ce Limaçon ſe voyent aussi des ſtries circulaires, granuleuses, fines & ſerrées. Le fond en est blanc, tiqueté de points roses très-foibles en couleur; le reste de la robe est blanc nué de couleur de chair, & marbré par larges flammes longitudinales de cerise ſale ou peu foncé. La partie extérieure de la columelle est mince & concave : on voit près d'elle une large cavité, qui tient lieu d'ombilic; mais qui, à proprement parler, n'en est point un, puisqu'elle ne s'étend pas au-delà du premier orbe. Ce Limaçon nous est venu de la nouvelle Zélande.

Une autre variété, qui vient de l'île de France, & qu'on appelle le petit Nombril de Vénus, est encore peu commune. Elle tient de la précédente, en ce que les pas de ſes ſix orbes ne ſont pas concaves; mais ſa base est plus aplatie du côté de la bouche. Sa columelle courte, est denticulée à ſon extrémité & en partie creusée par un large ombilic qui plonge jusqu'au ſommet; une espèce de vive-arrête l'accompagne jusqu'à une certaine profondeur. L'intérieur de ce coquillage est nacré, l'extérieur est à ſillons circulaires, fins & nombreux, ſouvent même granuleux, il est ou d'un blanc verdâtre ſans mélange, ou d'un blanc finement jaspé de fauve-rougeâtre. Cette coquille porte ſix lignes de haut, ſur ſept de large.

Le grand Nombril de Vénus, est une autre variété peu commune, qui ſe trouve aux Philippines. On y compte ſept orbes bien

bien distincts, quoique les pas n'en ſoient point concaves; ſa clavicule fort ſaillante, est terminée par un ſommet aigu. Ses orbes, peu bombés, ſont à ſtries fines, circulaires, assez distantes les unes des autres; mais une grosse cordelette ſuit le contour de ſa base, qui est peu renflée. La partie extérieure de ſa columelle est mince, & creusée en quelque ſorte par un large & profond ombilic : cet ombilic est blanchâtre & tourné en escalier. Tout le reste de la robe, qui est fort luisant, est pointillé circulairement de blanc & de brun-noir, ſur un fond verdâtre ou feuille-morte foncé : quelquefois les ſillons ſont rougeâtres, ſur un fond olive. La nacre verdoyante de l'intérieur est d'un bel orient : la levre est mince & bordée d'un liseré olive fort étroit. Ce Limaçon a de ſept à neuf lignes de hauteur, ſur neuf à douze de largeur. Son opercule cartilagineux n'offre rien qui le distingue de ceux des variétés précédentes.

La Livrée (planche VIII, lettre I2), est un petit Limaçon large & fort épais, à base plate & s'élevant dans une direction un peu oblique. Les cinq orbes qui le composent ſont aplatis en doucine, & la ligne ſpirale qui les distingue est bien marquée. Sa clavicule peu élevée ou même aplatie dans quelques-uns, ſe termine en un petit ſommet obtus : ſa robe, à cordelettes circulaires, fines & ſerrées, varie ſingulierement dans ſes couleurs, ſans parler des altérations qu'elle éprouve ſouvent ſur le rivage, lorsque la coquille y ſéjourne après la mort de l'animal. Sur un fond blanc, ou jaunâtre, ou rougeâtre, ou vert de terrasse, ou olive foncé, s'étendent des flammes & quelquefois de ſimples lignes longitudinales, ſouvent onduleuses ou en zig-zags, de couleur brune ou violette dans les uns, cramoisi, rose, canelle ou fauve dans les autres. On en voit qui ſont entierement d'un vert-noirâtre, cramoisi ſale, ou violet-brun ſans mélange; d'autres au contraire ſont tachetés, marbrés ou panachés de

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

différentes manieres. Enfin l'on ne finiroit point ſi l'on vouloit ici faire l'énumération de tous les mélanges de couleurs qui s'y rencontrent. La partie extérieure de la columelle est courte, fort épaisse & en partie nacrée. L'ombilic qui l'avoisine est très-ſensible dans les uns, peu ou point dans les autres. L'intérieur de ce petit Limaçon est pourvu d'une nacre argentine verdoyante & d'une belle eau, comme celle qui paroît à l'extérieur, lorsqu'on l'a dépouillé de ſa robe colorée. On le trouve très-communément le long des côtes de France & d'Angleterre, ſur l'Océan, ainsi que ſur celles de Provence dans la Méditerranée, de Saint-Domingue & de la Martinique, aux Antilles. Les plus grands n'ont guère plus de ſix lignes & demie de hauteur, ſur ſept & demie de largeur. Leur opercule cartilagineux est fort mince, de figure ronde & de couleur ventre de biche. Lister & Gualtieri ont fait graver ce coquillage (96).

La Livrée de l'Île de France differe peu de la précédente quant à la forme, aux couleurs & à la grandeur; mais elle a généralement quelque chose de plus agréable, ſur-tout lorsqu'elle est par zônes. Son ombilic blanc & fort évasé, est bordé de deux filets cramoisis. Une large zône blanche à taches barlongues brunes ſuit les pas de la ſpirale : cette zône est ſuivie d'une ſeconde blanchâtre, à zig-zags cramoisis; la troisieme est ſemblable à la premiere, & la quatrieme à la ſeconde, excepté qu'elle est plus large & qu'elle ne ſe voit que ſur la base du premier orbe du côté de l'ouverture. Il y a de ces Limaçons qui ſont à flammes longitudinales, étroites & rameuses, d'un beau cerise foncé ſur un fond blanchâtre. Tous ont l'intérieur d'une belle nacre.

(96) *Lister, Hist. Conch. tab. 641, fig. 31.* | *Gualt. Index Test. Conc. tab. LXII, litt. I.*

Lister An: ang: t3. f 15.

Le BOUTON DE LA NOUVELLE ZÉLANDE est une autre variété de cette espèce. Des cinq orbes qui le composent, le premier est large & bombé : ſa clavicule courte est terminée par un ſommet obtus, & ſon test, médiocrement épais, a des cruës plus ou moins ſensibles. La plupart ſont lisses; mais on en voit aussi dont les ſtries circulaires ſont bien prononcées. La robe est, dans les uns, cendré-verdâtre ou d'un jaune-ſoufre, à zig-zags longitudinaux, obliques, d'un vert-grisâtre; dans d'autres elle est à zig-zags cramoisi ou pourpre foncé, ſur un fond jaune de ſafran, coupé par huit ou dix lignes circulaires blanches rayées de brun : dans d'autres enfin elle est ſeulement pointillée de brun ſur un fond verdâtre ou blanchâtre. Tous ont un large & profond ombilic près de la partie extérieure de la columelle, qui est d'un beau blanc. L'ouverture est très-évasée, & ſa levre mince est bordée d'un double liseré; l'un, fort étroit, d'un noir-verdâtre; l'autre, un peu plus large, est grisâtre & termine la levre : la nacre qui tapisse l'intérieur est d'un orient vif, changeant en vert & en pourpre foncé. Ce Limaçon rare, a depuis trois lignes jusqu'à ſix de hauteur, ſur quatre & ſept de largeur. Lister en donne la figure (97).

LA SORCIERE DE TAÏTI (planc. VIII, lett. I3-I3), est un Limaçon fort épais, qui s'éleve plus ou moins en cône oblique, à base aplatie. Il est composé de ſix orbes, peu bombés, distingués par une ligne ſpirale assez fine. La clavicule, quoique ſaillante, est ordinairement plus large que longue & terminée par un ſommet obtus. Tous les orbes ſont chargés de grosses cordelettes circulaires fort distantes entre elles, plus ou moins granuleuses & traversées par des cruës plus ou moins ſensibles. La partie extérieure de la columelle est courte, épaisse, nacrée & comme dentée à ſon

(97) *Hist. Conc. tab. 640, fig. 29.*

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

extrémité : on voit près d'elle un large & profond ombilic, qui plonge en ſpirale jusqu'au fond du ſommet. La robe de ce Limaçon est, dans les uns, d'un beau vert de gris vif ſans mélange, ou légerement panaché de violet; dans d'autres c'est un fond blanchâtre ou jaunâtre, nué de violet & d'olivâtre, avec des flammes longitudinales & en zig-zags d'un brun-violet foncé. L'intérieur est revêtu de la plus belle nacre argentine : la levre est légerement dentelée dans ſon bord peu tranchant, qu'accompagne un étroit liseré vert de gris vif. Ce Limaçon rare vient de l'île de Taïti ou de Cythere : nous en avons un qui porte onze lignes de hauteur, ſur un peu plus de largeur, volume assez considérable pour cette espèce.

L'opercule cartilagineux, mince & rond qui ferme ſon ouverture, est plat tant en dessus qu'en dessous, lisse ſur ſes deux faces, d'un fauve-brun peu rougeâtre & fort transparent. Son diametre est de trois à quatre lignes.

LA SORCIERE ARDENTE (pl. VIII, lett. I4-I4), nous paroît être une variété du Limaçon précédent, quoiqu'elle en differe à plusieurs égards. Elle tient un peu de la forme des Sabots (98), par ſa figure extérieure fort aplatie dans les uns, plus élevée dans les autres. Le premier orbe, qui s'étend beaucoup en largeur, est plat ou légerement convexe du côté de l'ouverture; il est médiocrement bombé, de même que les cinq à ſix orbes ſuivans, dont il est distingué par un ſillon fort profond dans les uns, peu ſensible dans les autres. La clavicule, ordinairement plus large que haute & ſouvent fort aplatie, est terminée par un ſommet assez pointu dans les coquilles jeunes, mais obtus dans les vieilles. Les pas des orbes ſont aplatis ou creusés en doucine par un renflement ridé ou mamelonné qui en ſuit le contour. Tout le reste de l'extérieur est à ſtries circulaires, alternativement plus & moins

(98) Aussi M. d'Argenville a-t-il rangé cette espèce dans la famille des Limaçons à bouche aplatie. Voyez pl. 8, lett. S de la ſeconde édition.

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

fines, peu ou point onduleuses & quelquefois légerement granuleuses. On remarque vers la base du premier orbe une assez grosse cordelette qui disparoît dans les ſuivans, où elle ſe perd dans les pas de la ſpirale. Les cruës de cette coquille ſont plus ou moins ſenſibles dans les divers individus : près de la partie extérieure de la columelle est un large ombilic qui plonge en ſpirale jusqu'au fond du ſommet. L'orifice de cet ombilic est bordé d'une espèce de gros bourrelet aplati, qui plonge aussi dans l'intérieur : l'un & l'autre ſont d'un beau blanc. A l'égard de la robe elle est de couleur de chair ou rose très-foncé, marbrée de cerise ou de cramoisi vif : quelques-uns ſont panachés de marron-cramoisi-brun, ſur un fond cerise ; ce qui fait donner à ceux-ci le nom de *Sorciere ardente.* On en voit dont la robe est ſafran foncé, avec des veines canelle ou cerise, ce qui n'est pas commun ; mais pour l'ordinaire ces Limaçons ſont à fond blanc, ou roussâtre, ou grisâtre, panaché de brun, de fauve ou de canelle, & comme ſaupoudrés de la même couleur. Leur intérieur est pourvu d'une belle nacre, qui dans ſes nuances argentines donne les couleurs changeantes de l'opale ; leur levre mince & médiocrement tranchante, est bordée d'un liseré blanc. Cette coquille est très-commune ſur les côtes de Bretagne, de Saintonge & du pays d'Aunis : elle a depuis cinq jusqu'à huit & dix lignes de hauteur, ſur ſept, onze & douze lignes de largeur. Quelques auteurs l'ont fait graver (99). M. Adanson, qui a observé cette coquille aux

(99) *Rond. de Piſc. part. II, de Teſt. pag. 104.* Edit. franç. IIe part. de l'Hiſt. des poiſs. pag. 69, chap. XXXII.

Geſner, de Aquat. de Teſt. pag. 287.

Aldrov. de Teſt. lib. III, pag. 365, fig. 6 & 7, pag. 398, cap. XXXVI.

Jonſt. Hiſt. natur. de Piſc. exang. aquat. de Teſt. lib. III, tab. XII.

Liſter, Hiſt. Conchyl. tab. 641, fig. 32. Des côtes d'Angleterre.

Gualt. Index Teſt. Conc. tab. LXII, litt. L.

Seba, Locupl. rer. nat. Theſ. tom. III, tab. XLI, fig. 4, 5 & 6, pag. 125.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

îles Canaries & au cap de Dakar, dit que le fond de ſa robe eſt cendré ou couleur de chair, coupé longitudinalement par quelques marbrures brunes ou violettes (100).

L'opercule eſt cartilagineux, d'un fauve foncé, rond, mince & plat tant en deſſus qu'en deſſous; ſon diametre n'excede guère trois à quatre lignes.

La SORCIERE PYRAMIDALE eſt une variété de la précédente, & ſe trouve dans la Méditerranée, principalement ſur les côtes de Provence. Elle differe de celle de l'Océan, par un peu plus d'épaiſſeur dans ſon teſt, par ſa clavicule plus élevée, terminée par un ſommet plus pointu & par les pas de ſes huit orbes plus tuberculeux. Sa baſe, un peu plus convexe que celle du précédent, eſt de même à ſillons circulaires : le bas de chaque orbe eſt bordé d'une cordelette ronde & groſſe. L'ombilic a ſon orifice plus évaſé, & la bouche eſt pourvue d'une belle nacre. La robe eſt ornée, ſur un fond blanc ou griſâtre, de flammes longitudinales, onduleuſes, ou de ſimples traits en zig-zags canelle-rougeâtre & marron vif. Cette coquille ne porte guère plus de quatorze lignes de hauteur, ſur preſque autant de largeur. Bonanni en donne la figure (101).

La variété nommée LE CAPUCIN, à cauſe de ſa couleur brune, eſt rare & vient des côtes de la nouvelle Guinée. Elle eſt de forme aſſez élevée, compoſée de ſix orbes, & ſa clavicule large eſt terminée par un ſommet peu pointu. Les pas des orbes médiocrement aplatis, ſont à peine ridés; ſes ſtries circulaires, fines

(100) Hiſt. natur. des coquillages du Sénégal, planc. 12, fig. 8. *Le Dalat*, pag. 186.

Trochus magus. Linn. Syſt. natur. edit. XII, tom. I, ſpec. 585, pag. 1228. Davila, Catal. tom. I, p. 123, art. 143.

(101) *Recreat. ment. & oc. cl. III, fig. 170, pag. 133.*

Kircher, Muſ. claſſ. III, n°. 179. Des côtes de Portugal.

& ſerrées, ſont coupées par des cruës obliques, onduleuses, quelquefois bien prononcées. La groſſe cordelette qui borde le bas de chaque orbe dans les Sorcieres précédentes, manque à celle-ci, dont la base plate est pourvue d'un ombilic également profond, mais moins large à ſon orifice. La partie extérieure de ſa columelle est blanche, & ſe termine antérieurement en un petit mamelon, produit par un renflement qui ſe perd dans l'ombilic. La nacre de l'intérieur est du plus bel orient, mais la robe qui la recouvre au dehors est d'un gris-olivâtre marbré de brun foncé; aussi ce Limaçon paroît-il presque entierement brun, excepté ſur la base dont la couleur est plus claire, de même que celle du liseré dont ſa levre est bordée. La hauteur de cette coquille est de dix à onze lignes, ſur onze à douze lignes de largeur.

La Sorciere de la nouvelle Zélande (pl. lxxix, let. F), est un Limaçon auquel nous avons donné ce nom, parce qu'il nous a paru très-voisin de l'espèce des Sorcieres : nous n'osons néanmoins l'affirmer, ne connoissant ce Limaçon que ſur le dessin colorié & la description que nous en a envoyés M. Hoùttùyn, Docteur en Médecine à Amsterdam, d'après l'original qu'il possede. Cette coquille assez épaisse, est de figure conique, large & peu élevée : les ſpires bombées qui la composent ſont au nombre de cinq & distinguées par un léger ſillon. Sa clavicule courte, ſe termine en un ſommet obtus orangé ſale : les pas des orbes ſont larges, peu aplatis, & ſes ſtries circulaires assez distantes les unes des autres. Près de la partie extérieure de ſa columelle est un large & profond ombilic de couleur blanche : le reste de la base est plat & flambé de zig-zags assez confus, marron foncé. Sa robe blanche, nuée de fauve, d'orangé tendre & d'olivâtre, est aussi marbrée par flammes longitudinales, obliques, irrégulieres & nombreuses, de marron très-foncé. La nacre de l'intérieur est

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

d'un beau blanc argentin, & le liseré, fort étroit, qui borde ſa levre mince & tranchante, est blanc moucheté de marron. Ce Limaçon extrêmement rare vient de la nouvelle Zélande : nous ne le connoissons dans aucun cabinet de cette Capitale. Celui dont nous donnons la figure porte un pouce de hauteur, ſur treize lignes de largeur.

L'Étourneau (planc. viii, lett. B), est un petit Limaçon fort épais, dont la figure conique, élevée, imite celle de certains Limaçons Sabots. Il est composé de ſept ſpires, dont la premiere ſeule est assez bombée. Sa clavicule, plus longue que large, ſe termine en un ſommet aigu. Le ſillon qui distingue ſes orbes est peu marqué ; ſes ſtries circulaires, fines & ſerrées, ſont coupées par des cruës à peine ſensibles. On voit ſur ſa base peu convexe un profond ombilic dont l'orifice est généralement assez large : la partie extérieure de ſa columelle est mince, courte, blanchâtre & ſans nacre. La robe de ce Limaçon offre, ſur un fond gris ou jaunâtre & quelquefois olive, des flammes longitudinales, obliques & ſouvent onduleuses, brunes ou fauve foncé, croisées obliquement par des lignes onduleuses de la même couleur. On trouve rarement de ces Limaçons qui ſont flambés de brun presque noir, ſur un fond blanc, & violet au ſommet. L'intérieur est d'une nacre argentine, qui donne les nuances changeantes de l'opale : ſa levre mince est un peu renflée dans ſon contour & bordée d'un liseré blanc moucheté de brun. Ce testacée, peu commun, ſe trouve à l'île de France : il a de quatre à ſix lignes de hauteur, & ſa longueur est égale à ſa largeur.

Son opercule cartilagineux, mince & rond, est de couleur ventre de biche & plat tant en dessus qu'en dessous.

Le grand Papier marbré (planche viii, lettre H), paroît être une espèce voisine du Limaçon précédent : il s'éleve, comme lui, en cône oblique, composé de ſix à ſept orbes, dont le

le premier ſur-tout est fort bombé : ſa clavicule, plus longue que large, est terminée par un ſommet très-pointu. La ligne qui distingue les orbes est ſinueuse & bien marquée : un peu au-dessous est un léger ſillon qui ſuit la même direction. Ce Limaçon lisse, n'a des cordelettes circulaires, onduleuses & assez marquées que ſur ſa base, qui est fort convexe. La partie extérieure de ſa columelle est large, nacrée & courbée en demi-cercle : près d'elle est un ombilic assez profond, de couleur blanche, de même que la base, ſur laquelle est une zône de taches longitudinales fauve-brun. Le reste de la robe, qui est blanc quelquefois nué de fauve clair, offre des flammes longitudinales, assez régulieres fauve-brun. L'intérieur est revêtu d'une belle nacre argentine, nuancée de vert, de rose & de jaune. Cette coquille rare ſe trouve aux îles Moluques, & ne passe guère quinze lignes de hauteur, ſur presque autant de largeur à ſa base. Son opercule cartilagineux n'a rien qui le distingue de ceux des précédens. Bonanni donne la figure d'un Limaçon, qui, s'il n'est pas le même que celui-ci, en approche du moins beaucoup (102).

Le PETIT PAPIER MARBRÉ a des caracteres qui lui ſont propres. Les ſix orbes peu bombés qui le composent, lui donnent une forme conique plus obtuse & moins oblique. Sa clavicule, plus large que longue, est terminée par un ſommet peu pointu. Il est à ſtries circulaires, fines & ſerrées, même ſur la base qui est peu concave & pourvue d'un large & profond ombilic. La robe luisante de cette coquille est ou entierement brune, ou de couleur de café-brûlé, pointillée de brun plus foncé & de blanchâtre ou fauve tendre ſur les ſtries circulaires : quelquefois les taches y ſont ſemées ſans ordre, ſur un fond canelle-brun ; enfin il s'en trouve qui, ſur un fond blanc, ou blanc-roussâtre, ſont

(102) *Recr. ment. & oc. clas. III, n°. 100, pag. 125.*

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

largement flambés de fauve-brun très-foncé. Ordinairement ces flammes ne paroissent point du côté de la bouche, dont l'intérieur est tapissé d'une belle nacre. Sa levre, peu mince, est bordée d'un liseré brunâtre, assez étroit, qui quelquefois est blanchâtre, de même que l'ombilic. Ce Limaçon, peu commun, vient de la nouvelle Guinée & de l'île de France : il porte cinq à six lignes de hauteur, sur six à sept dans sa plus grande largeur. On voit dans Lister (103) un Limaçon qui ressemble assez à cette espèce, mais qui n'est point ombiliqué.

LE MARBRE BLANC (planc. IX, lettr. P), est un Limaçon des plus rares, dont la coquille médiocrement épaisse & de figure pyramidale, est composée de cinq orbes renflés, distingués les uns des autres par une ligne profonde & bien marquée. Sa clavicule élevée, mais plus large que longue, est terminée par un sommet extrêmement obtus. Les cruës ne sont guère sensibles que vers les pas de la spirale, où se trouve une cordelette circulaire & sinueuse qui en suit la direction. Outre un grand nombre de stries fines, circulaires, on voit encore sur le premier orbe cinq cordelettes fortes & bien prononcées, assez distantes entre elles, & qui se réduisent à deux sur les orbes de la clavicule. Sa robe luisante est d'un beau blanc, à l'exception d'une petite zône couleur de rose qui borde les pas de la spirale. La base fort renflée de ce Limaçon est aussi d'un beau blanc & sans ombilic : la nacre argentine de son intérieur offre des nuances extrêmement douces; sa levre mince & tranchante, est bordée d'un liseré couleur de rose, au-dessous duquel est un renflement qui suit la même direction. La partie extérieure de sa columelle est nacrée, fort épaisse & terminée par une avance assez légere. La coquille, d'après laquelle a été faite la figure qu'on voit ici, venoit de la

(103) *Hist. Conchyl. tab. 621, fig. 7.*

nouvelle Zélande. Elle est représentée dans ſes proportions naturelles, & nous croyons être les premiers qui l'ayent fait graver.

LA CHIURE DE MOUCHES (planche VIII, lettre F), est un Limaçon d'épaisseur médiocre & de forme à peu près conique, lequel est composé de ſept à huit orbes bombés. Sa clavicule élevée ſe termine en un ſommet aigu. Le ſillon qui distingue les orbes est bien marqué. Ses cordelettes circulaires ſont aplaties, peu distantes entre elles & traversées par des cruës peu ſensibles. Sa base renflée est dépourvue d'ombilic, & la partie extérieure de ſa columelle ſe termine en un bec court. Sa robe blanchâtre ou fauve & quelquefois nuée de brunâtre, est mouchetée ſur les cordelettes de brun foncé dans les uns, de fauve ou de canelle dans les autres. La nacre argentine de l'intérieur est d'un bel orient. Sa levre, mince & tranchante, quoique dentelée par les cordelettes qui viennent s'y rendre, est intérieurement bordée d'un liseré blanc privé de nacre. Cette coquille rare est orientale, & porte depuis un pouce jusqu'à un pouce & demi de hauteur, ſur presque autant de largeur. Bonanni donne la figure d'une coquille de Syracuse (104), qui a du rapport avec celle dont nous parlons.

Il est venu depuis peu de la nouvelle Zélande un Limaçon granuleux, qui nous paroît être une variété de cette espèce, auquel nous avons par cette raison donné le nom de CHIURE DE MOUCHES GRANULEUSE. On prendroit au premier abord cette coquille pour une variété du Limaçon le *Bouton de camisole;* mais elle n'est point ombiliquée, & elle en differe d'ailleurs à plusieurs autres égards. Ce fut néanmoins cette fauſſe reſſemblance extérieure qui nous empêcha de faire graver dans le temps ce testacée, d'après le dessin colorié que nous avions reçu de M. Hoùttùyn,

(104) *Recr. ment. & oc. class. III, n°. 94, pag. 124.*

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

Docteur en Médecine à Amsterdam. Comme cette coquille n'y étoit point représentée du côté de la bouche, qui, comme on ſait, fournit un des caracteres les plus essentiels pour distinguer les espèces, nous n'avions point osé lui assigner de place dans cet ouvrage. Mais ayant observé depuis peu quelques individus de cette espèce dans le cabinet de M. le Comte de la Tour d'Auvergne, c'est d'après eux que nous donnons ici la description de ce rare Limaçon. Il est plus mince qu'épais, de forme conique peu élevée & composé de huit orbes, dont les derniers ſont fort petits & terminés par un ſommet aigu. Le premier orbe est au contraire fort bombé : la clavicule quoiqu'effilée, est cependant un peu plus large que longue. La ligne qui distingue les orbes est très-délicate & peu ſensible. La base de cette coquille est ventrue & privée d'ombilic : ſa bouche est exactement ronde ; ſes cordelettes circulaires & fort ſerrées, ſont coupées par des cruës plus ou moins ſensibles, & formées de petits boutons blancs dont les interstices ſont d'un beau marron-brun, de même que les ſillons que laissent entre elles ces cordelettes. La partie extérieure de la columelle est arrondie, fort épaisse & d'une belle nacre comme le reste de l'intérieur. Cette nacre est nuancée de vert foncé, de cramoisi, de violet & de jaune : la levre mince & dentelée, est ordinairement bordée d'un liseré étroit, blanc, moucheté de marron. Ce Limaçon a depuis un pouce jusqu'à quinze & ſeize lignes de hauteur, ſur un peu moins de largeur. Son opercule mince & cartilagineux, est fauve tendre & d'ailleurs ſemblable à ceux des espèces précédentes.

LE GRAND POINT D'HONGRIE (planche LXXIX, lettre G), est un Limaçon de forme conique très-élevée, composé de neuf orbes peu convexes, distingués les uns des autres par une ligne fine, mais bien marquée. Sa clavicule, dont le ſommet est fort pointu, a beaucoup plus de longueur que de largeur. Cette

coquille, d'abord mince & légere, devient avec l'âge assez épaisse. Son extérieur lisse & luisant, n'a de ſtries circulaires que celles qu'on voit foiblement ſur la base : cette base assez bombée du côté de l'ouverture, a vers le bas du premier orbe une espèce de pli, qui va ſe perdre dans les pas de la ſpirale; il est plus prononcé vers le côté gauche que vers le côté droit de la coquille, dont les cruës fines ſont néanmoins ſensibles. La partie extérieure de la columelle est large, peu épaisse & nacrée, finissant en un bec court, mais privée d'ombilic. La robe de cette coquille offre, ſur un fond gris cendré nué de jaunâtre, de violet ou de bleuâtre, des veines longitudinales & obliques, onduleuses, ſouvent même en zig-zags qui ſe croisent & s'entrelacent : les unes ſont d'un beau rouge tirant ſur le cramoisi, les autres d'un brun-violet foncé, & quelquefois lie-de-vin. La levre, mince & tranchante dans les coquilles jeunes, est au contraire bordée, dans celles d'un âge plus avancé, d'un bourrelet peu ſaillant, d'un blanc grisâtre & privé de nacre, ainsi que la partie extérieure de la columelle : tout le reste de l'intérieur est tapissé d'une nacre éclatante par ſes nuances vertes, jaunes & cramoisi foncé : un large renflement, qui ſuit le tour de la levre, ſe fait ſouvent remarquer près du bourrelet qui la termine. Cette coquille, qui jusqu'à présent est des plus rares, vient de la nouvelle Zélande, & porte depuis dix-ſept jusqu'à vingt lignes de longueur, ſur douze à treize de largeur. Nous l'avons fait graver d'après le dessin que M. le Docteur Hoüttüyn nous a envoyé, de celle qui ſe trouve à Amsterdam dans ſa collection : mais depuis peu on en voit quelques-unes dans divers cabinets de Paris.

Quoique ce Limaçon varie peu dans ſa forme, on en rencontre néanmoins dont la figure est un peu moins alongée, & dont le premier orbe s'étend plus en largeur du côté de la levre ; quelques-uns laissent aussi voir à l'extérieur des ſtries circulaires plus ou

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

moins prononcées, mais qui deviennent très-ſenſibles, lorſqu'on a dépouillé ces Limaçons de la robe colorée qui les recouvre. On met alors à découvert une nacre des plus vives, qui par ſes nuances foncées vertes, jaune d'or, pourpre & cramoiſi, ne le céde en rien au plumage éclatant de la hupe de l'oiſeau-mouche. Cette coquille, ainſi dépouillée, devient extrêmement mince & fragile. On en voit une entre autres dans notre collection, qui par la délicateſſe du réſeau dont ſa robe eſt ornée, nous a paru d'autant plus rare, qu'aucune de celles que nous avons vues ne nous en a préſenté de ſemblables. Ce Limaçon, de même forme que les précédens & qui les égale en grandeur, ne montre ſes ſtries fines, circulaires que ſur la belle nacre de l'intérieur; il ne differe de celui que nous avons fait graver, que par plus d'épaiſſeur dans ſon teſt, & par un réſeau de la plus grande finesſe, formé par une multitude de petits traïts ou points légerement concaves, ſemés ſans ordre & fort près les uns des autres. C'eſt ce qui rend ſon extérieur comme ſablé ou tricoté; du reſte ſes couleurs ſont les mêmes que dans le précédent.

On nomme L'AIGRETTE une autre variété de ce Limaçon, qui n'eſt pas moins rare & qui vient auſſi de la nouvelle Zélande. Sa forme eſt un peu plus oblique, & ſes huit orbes, ainſi que ſa baſe, un peu plus bombés. Sa clavicule plus longue que large, eſt terminée par un ſommet aigu. La ligne qui diſtingue les orbes eſt très-ſenſible. Huit à neuf groſſes cordelettes circulaires ſe font remarquer ſur le premier orbe, & quatre ſeulement ſur les orbes ſuivans. Ces cordelettes inégales & peu diſtantes, laiſſent entre elles des ſtries fines, circulaires, coupées obliquement par des cruës également fines & ſerrées qui produiſent une eſpèce de réſeau. Le fond de la robe eſt blanchâtre, nué de gris, d'olivâtre & ſouvent de rougeâtre, avec des veines longitudinales & comme en zig-zags interrompus, cramoiſi ou cerise foible. La partie

extérieure de ſa columelle est nacrée & bordée de blanc, mais ſans ombilic. La levre mince & tranchante, est festonnée dans ſon bord, où ſe trouve un liseré étroit, blanc & cerise foncé. L'intérieur est tapissé d'une belle nacre, nuée par ondes de verdâtre & de couleur de feu. Les cordelettes de l'extérieur s'y distinguent en creux. Ce Limaçon, qui fait partie de notre collection, ne passe guère onze à douze lignes de longueur, ſur ſept & demie dans ſa plus grande largeur.

Son opercule mince & cartilagineux, est ſemi-lunaire & non de figure ronde, comme paroîtroit l'indiquer l'ouverture de la coquille. Il est lisse & luisant ſur ſes deux faces, quoique la ligne ſpirale de l'extérieur ſoit assez ſensible : ſa couleur est d'un fauve-brun peu foncé.

Le FAUCON paroît être une espèce voisine des Limaçons précédens, mais différente à pluſieurs égards ; ſa forme très-alongée est des plus obliques : il est composé de ſept orbes, dont le premier ſur-tout est fort bombé. Sa clavicule effilée ſe termine en un ſommet aigu, & le ſillon qui distingue les orbes est bien marqué. On voit ſur ces orbes un grand nombre de ſtries fines, circulaires, alternativement ſimples & accouplées, entremêlées d'autres encore plus déliées. Cette coquille mince & demi-transparente, a des cruës qui ſont à peine visibles. Sa base oblique & renflée est privée d'ombilic. La partie extérieure de ſa columelle est étroite & blanche, & l'ouverture de ſa bouche ſemi-lunaire. La robe de ce Limaçon est tachée, tantôt circulairement & tantôt obliquement, de lignes onduleuses brunes, nuancées de bleu & comme hachées de brun-noir, ſur un fond blanc ou blanchâtre, quelquefois gris ou fauve & même olivâtre. On en voit, mais rarement, dont la robe est orangé rougeâtre, tiquetée par flammes d'un rouge plus foncé. L'intérieur est privé de nacre & présente les couleurs de la robe ſur un émail blanc, gris ou bleuâtre. Ce

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

Limaçon, qui n'est point rare, ſe trouve à la Martinique, à Saint-Domingue & à la Jamaïque : il a de huit à treize lignes de longueur, ſur cinq à neuf de largeur. Celui que poſſede M. le Comte de la Tour d'Auvergne est rare par ſon volume, ayant un pouce ſept lignes de long, ſur près d'un pouce de large. Lister a fait graver cette coquille (105).

L'ÉMOUCHET ne differe guère du Limaçon précédent que par ſon volume plus petit & par une espèce de vive-arrête vers le bas du premier orbe. Il est à lignes ou petites flammes onduleuses fauves ou brunes, ſur un fond blanc ou grisâtre. On le trouve à la Barbade & à la Jamaïque, ſuivant Lister qui en donne auſſi la figure (106). Sa longueur n'excede pas huit à dix lignes.

L'ÉPERVIER, autre variété de ceux dont nous venons de parler, est plus court & plus renflé dans ſa forme. Sa coquille est auſſi plus mince, & les pas des ſept orbes qui la composent ſont en rigole. Parmi ſes ſtries circulaires, fines & accouplées, deux plus fortes que les autres ſe font ſur-tout remarquer : l'une borde la rigole qui accompagne les pas de la ſpirale ; l'autre en vive-arrête, après avoir parcouru le milieu du premier orbe, va ſe perdre dans les pas de cette même ſpirale. Ce testacée, lequel est auſſi privé de nacre & d'ombilic, a la partie extérieure de ſa columelle blanchâtre & violet-brun. Sa robe grisâtre ou roussâtre est panachée circulairement de brun-noir & foncé : une petite zône de traits blanchâtres ſe diſtingue au-deſſus de la vive-arrête, qui, de même que celle qui borde les pas des orbes, est mouchetée de blanchâtre & de noirâtre. Ces couleurs de l'extérieur ſe montrent encore dans l'intérieur de la coquille, qui est rare

(105) *Histor. Conchyl. tab. 583, n°. 37.*

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIIe partie, planc. XIV, fig. 4, pag. 32. Cet auteur l'appelle *Buccin à lignes.*

(106) *Hist. Conc. tab. 583, fig. 38.*

&

& vient des côtes de la Virginie. Sa longueur ne passe guère dix à douze lignes, ſur huit à neuf de largeur.

L'opercule de tous ces Limaçons est mince & cartilagineux, de figure ſemi-lunaire & d'un gris fauve assez tendre. La face ſupérieure offre une ſpirale coupée par des ſtries demi-circulaires fines & ſerrées. L'inférieure est lisse & luisante.

On peut encore mettre au nombre des variétés de cette espèce les coquilles nommées le grand & le petit Soc. Le premier fort alongé dans ſa forme, est composé de huit orbes, & ſa clavicule beaucoup plus longue que large, est terminée par un ſommet aigu. Le ſillon qui distingue les orbes est bien marqué & quelquefois même creusé en rigole. Entre un grand nombre de ſtries circulaires extrêmement fines, une assez grosse cordelette forme une espèce de côte circulaire vers les deux tiers du premier orbe. Sur un fond blanc ou grisâtre nué de bleu tendre, ſont des veines longitudinales & en zig-zag d'un fauve-rougeâtre ou brunes peu foncées. La pointe du ſommet est aussi de couleur brune. La partie extérieure de la columelle est marron foncé, large & ſans ombilic. L'intérieur, privé de nacre, offre cinq bandes ou fascies, dont deux plus étroites d'un blanc roussâtre & trois plus larges marron-brun. Ces bandes ne parviennent pas ordinairement jusqu'à la levre, dont le bord mince est orné d'un liseré blanc rayé de brun. Lorsque par les acides on a dépouillé cette coquille de ſa robe colorée, les bandes de l'intérieur ſe montrent au dehors, ſavoir trois brunes & deux blanches ſur le premier orbe, & ſeulement une blanche accompagnée d'une brune ſur les orbes ſuivans. Ce Limaçon vient de l'île de France, & ne porte guère plus de neuf à dix lignes de long, ſur ſix de large. Son opercule cartilagineux & ſemi-lunaire n'a rien qui le distingue de celui des précédens.

Il nous est arrivé depuis peu des côtes de la nouvelle Guinée

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

une variété plus grande de ce Limaçon, mais dont les orbes ſont un peu moins renflés. Sa robe liſſe & luiſante, au lieu de ſtries circulaires, a des cruës longitudinales, obliques, très-prononcées, ſur-tout près de la levre; il regne auſſi vers les deux tiers du premier orbe une eſpèce de renflement circulaire peu ſenſible. Le fond de ſa couleur eſt d'un blanc laiteux, coupé ſur le premier orbe par deux zônes d'un bleu tendre, dont une eſt plus foncée ſur les orbes ſuivans. Ce qu'on voit de la columelle, ainſi que l'intérieur de la coquille, eſt violet ſale plus ou moins foncé; le bord de la levre n'eſt point tranchant, mais arrondi : enfin cette coquille n'eſt ni ombiliquée ni nacrée. Elle eſt peu commune & porte onze à treize lignes de longueur, ſur ſept à huit de largeur.

A l'égard du petit Soc, il ne differe guère des précédens que par ſa petiteſſe, puiſqu'il a rarement plus de quatre à cinq lignes de longueur, ſur deux à trois de largeur. Sa coquille eſt néanmoins fort épaiſſe, & compoſée de cinq à ſix orbes peu renflés, mais bien diſtincts : il y en a de liſſes & d'autres qui ſont ſtriés. Leur robe blanchâtre nuée de bleuâtre, eſt rayée de lignes obliques & longitudinales d'un brun preſque noir, coupées quelquefois par une large faſcie bleue ſur le milieu du premier orbe. L'intérieur de la coquille, ainſi que la portion viſible de la columelle, eſt d'un beau brun foncé. Ce petit Limaçon, peu commun, vient du cap de Bonne-Eſpérance.

Les mers de la Chine fourniſſent une autre variété qui eſt des plus rares. Celle-ci, plus mince qu'épaiſſe, eſt compoſée de cinq à ſix orbes, légerement convexes, & dont la clavicule eſt moins alongée que dans les précédens. Ce Limaçon, quoique liſſe & luiſant, eſt à ſtries circulaires extrêmement fines & ſerrées. Sa robe eſt fauve tendre, mouchetée ſans ordre de petites taches à peu près rondes & blanches, excepté ſur une faſcie marron, qui de fort large qu'elle étoit ſur le premier orbe, devient fort

étroite dans les ſuivans. Le fond de l'intérieur est de la même couleur, à l'exception des points blancs qui y manquent : ſa columelle, marron, est ſans ombilic, & la levre mince, peu tranchante dans ſon bord. La longueur de ce Limaçon n'est que de cinq à ſix lignes, ſur quatre environ de largeur.

Nous ne ſavons ſi l'on doit regarder comme des variétés de cette espèce les deux Limaçons ſuivans, ou s'ils forment une espèce particuliere. Le premier, désigné ſous le nom de FORET, est très-alongé dans ſa forme, qui imite assez bien celle de certains coquillages de la famille des Vis ou de celle des Buccins. Il est composé de ſept orbes peu bombés, & ſa clavicule effilée est terminée par un ſommet fort obtus. Ses ſtries circulaires ſont bien prononcées : ſa robe d'un gris fauve ou café au lait, offre quelques bandes brunes longitudinales qui ſuivent la direction des cruës. La partie extérieure de ſa columelle est étroite, un léger ſillon la termine. Le bord de la levre est mince & finement dentelé. L'intérieur est d'un fauve-gris-brunâtre, ſillonné circulairement de blanchâtre. Cette coquille rare ne passe guère neuf lignes de longueur, ſur près de cinq lignes & demie de largeur.

La TAUPE, Limaçon qui tient beaucoup du précédent, en differe par ſa coquille plus épaisse, ainsi que par ſa forme plus courte, plus oblique & plus renflée. Ses cinq à ſix orbes, peu convexes, ont le ſillon de leur ſpirale bien distinct, ſuivi d'une cordelette circulaire plus forte que les autres & d'une ſeconde très-fine. Sa clavicule, un peu plus longue que large, est terminée par un ſommet obtus. Ce Limaçon, dont les cruës ſont très-prononcées, est à cordelettes circulaires, grosses, arrondies, fort ſerrées : les ſix dernieres de ces cordelettes ſont moins fortes vers le bas du premier orbe, ce qui rend cette partie moins ſaillante. Dans quelques-uns la robe est entierement d'un beau noir-rougeâtre, mais dans les autres elle est mouchetée ou fasciée de blanc

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

ſur un fond noir foncé. La partie extérieure de ſa columelle, qui rend l'ouverture de la bouche à peu près ſemi-lunaire, est blanche dans les uns, violâtre dans les autres, & légerement échancrée à ſon extrémité. L'intérieur de la coquille est d'un bel émail gris-violet & noirâtre, ſur lequel on distingue neuf ſillons blanchâtres qui ne parviennent point jusqu'à la levre. Celle-ci, mince & dentelée dans ſon bord, offre un large liseré blanc ou grisâtre, moucheté de noir ou de violet ſale. On voit de plus à l'endroit où ſe fait la jonction de la levre au premier orbe, une espèce de bourrelet blanc & fort ſaillant à ſon extrémité; mais violet dans le reste, qui ſe perd dans l'intérieur de l'ouverture. L'opercule de cette coquille peu commune, ne differe point de celui des précédentes. Elle vient de la nouvelle Zélande, & porte depuis huit jusqu'à douze lignes de longueur, ſur cinq à neuf lignes de largeur.

LE LIMAÇON A GRAINS DE PETITE VÉROLE (pl. IX, let. I), est une coquille assez épaisse, composée de huit orbes renflés & arrondis, dont la ligne ſpirale est peu distincte (107). Sa clavicule alongée est terminée par un ſommet des plus aigus. Ses orbes, dont les cruës ſont plus ou moins ſensibles, ſont tous chargés d'un grand nombre de rangs circulaires de petits grains ou boutons à peu près ronds, assez égaux entre eux & rapprochés les uns des autres; ce qui fait paroître la robe de ce Limaçon comme chagrinée. Ces ſuites de grains ſont quelquefois entremêlées d'autres beaucoup plus fines, qui ne ſont pas toujours alternes. M. Adanson dit avoir « compté dix rangs de ces grains ſur la » premiere ſpire, cinq ſur la ſeconde, quatre ſur la troisieme, » & beaucoup moins ſur les autres ». La base assez renflée de cette coquille offre un ombilic peu profond, dont l'orifice est

(107) Ce Limaçon ſe voit à la pl. 6, lett. M de la ſeconde édition.

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

étroit & alongé. La partie extérieure de la columelle est courbée en portion de cercle, & quelquefois terminée par une petite sinuosité peu sensible. Le fond de la robe de ce Limaçon est de couleur grise ou plombée, souvent nuée de bleuâtre ou de violet sale, plus foncé sur les orbes de la clavicule & près du sommet, que sur le premier orbe. Ses grains ou boutons sont ordinairement blancs. Le fond de l'intérieur de la bouche est d'un fauve-roux plus ou moins foncé; mais la levre est bordée d'un large liseré blanchâtre ou roussâtre. Cette coquille est des plus communes & sans aucune différence, sur les côtes de Normandie, de Bretagne, du pays d'Aunis, & sur celles d'Angleterre & d'Espagne: elle est plus grande dans la Méditerranée, sur les côtes de Provence, de même qu'aux Antilles & à l'île de Gorée. On en trouve depuis huit lignes jusqu'à dix de longueur, sur sept à neuf de largeur. Plusieurs auteurs en ont donné la figure (108). Son opercule mince, cartilagineux, est à peu près circulaire & d'un fauve-brun.

L'île de France fournit une assez rare variété de ce Limaçon. Elle est composée de six orbes un peu bombés, dont le premier s'étend en largeur. Le sillon qui les distingue est à peine sensible. Cette coquille est chargée de plusieurs rangées circulaires de petits tubercules aigus, deux desquelles, plus fortes & assez distantes entre elles, se voyent sur le milieu du premier orbe. Des espèces de rides longitudinales font avec ces tubercules une sorte de

(108) *Lister, Hist. Conchyl. tab. 30, fig. 28.* Elle est représentée parmi les coquilles terrestres, & paroît avoir dans la figure treize lignes de long, sur environ neuf de large.

Petiv. Gazop. nat. part. II, tab. LXX, fig. 11.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XLV, litt. E.

Seba, Locupl. rer. natur. Thesaur. tom. III, tab. XXXIX, fig. 28 & 29.

Adanson, Hist. natur. des coquillages du Sénégal, pl. 12, fig. 2, pag. 171. *Le Boson.*

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

réseau grossier. La base assez renflée de ce Limaçon est plus finement tuberculée & ſans ombilic ; mais la partie extérieure de ſa columelle offre un large aplatissement longitudinal & peu concave, à peu près comme dans l'*Olearia*. Les ſillons circulaires, ainsi que les rides & tubercules, ſont blancs ou grisâtres, ſur un fond violet-brun foncé. La columelle & l'intérieur de la bouche ſont marron-brun, mais les petites éminences de ſa levre mince & déchiquetée ſont blanchâtres. Ce Limaçon, toujours plus petit que le précédent, n'excede guère cinq lignes de longueur, ſur quatre lignes & demie dans ſa plus forte largeur.

Le LÉPREUX est encore une variété des plus rares du Limaçon à grains de petite vérole. Cette coquille, apportée depuis peu de la nouvelle Zélande, est composée de ſept orbes, dont le premier ſur-tout est très-bombé. Sa clavicule aussi large que longue, est terminée par un ſommet aigu : le ſillon qui distingue les orbes est onduleux & un peu plus apparent qu'aux deux coquilles précédentes. Ce Limaçon, par ſa forme & ſes rugosités, imite assez bien le Sabot appelé *Pagode* ou *Cul-de-lampe :* on voit d'abord ſur le milieu du premier orbe deux rangées circulaires de gros tubercules pointus, entre lesquelles est un ſillon circulaire, fin & granuleux, tandis qu'un autre plus fort & plus grossierement chagriné borde les pas de la ſpirale. Sa base privée d'ombilic, offre aussi trois à quatre rangs circulaires de petits grains à peu près ronds. Les ſpires de la clavicule ſont raboteuses, & n'ont qu'un ſeul rang de tubercules anguleux. Sa robe blanche nuée de grisâtre, est veinée ou marbrée de bleuâtre & de brun-noir, qui domine principalement ſur la clavicule. L'intérieur de ce Limaçon, de même que ſa columelle large & courte, est d'un beau brun très-foncé : ſa levre mince est festonnée dans ſon bord, par le prolongement des tubercules qui viennent s'y rendre ; elle est blanche, mouchetée de noir, & l'opercule est cartilagineux,

mince & noirâtre. Cette coquille ne passe pas ſept à huit lignes de long, ſur cinq à ſix de large.

LE MARRON RÔTI (pl. IX, lettre K1), que M. d'Argenville a donné pour un Limaçon des plus rares (109), n'est qu'une variété accidentelle dans l'espèce du *Vignot*. Cette espèce est très-commune ſur nos côtes : on en mange l'animal (110); mais on ne fait pas plus de cas de la coquille qu'il habite, que des écailles d'huître. Comme nous parlerons à l'article ſuivant de la forme & des couleurs propres à ce Limaçon, nous observerons ſeulement ici que la variété dont il s'agit est à robe lisse de couleur rousse ou fauve, avec des gerçures ou cicatrices longitudinales d'un fauve-brun plus ou moins foncé. Ce ſont ces cicatrices brunes jointes à diverses teintes de jaunâtre ou de roussâtre, qui ayant donné à quelques brocanteurs l'idée d'un marron rôti dépouillé de ſa coque, leur a fait vendre ſous ce nom & à un prix très-haut cette coquille comme une pièce fort rare (111).

Le Limaçon appelé VIGNOT ou GUIGNETTE (pl. IX, let. K2), ſur les côtes d'Aunis & de Normandie, & *Bigourneau* ſur celles de Bretagne, est à coquille épaisse, composée de cinq à ſix ſpires peu convexes, distinguées par un ſillon bien marqué dans les uns, mais fort peu dans les autres : ſa clavicule plus ou moins longue,

(109) Il s'exprime ainsi à la page 207 de la ſeconde édition. « Voici le Limaçon » le plus rare de cette planche (VI) à la » lettre L; ſon fond jaunâtre, avec des » taches & des lignes d'un brun ſali, le » rend ſemblable à un marron rôti, dont » il a retenu le nom ».

(110) Swammerdam dit qu'en Hollande, où ce coquillage est commun, on ne le mange que dans les mois d'Avril & de Mai. Il ajoute qu'on porte alors dans les marchés des tonnes pleines de ces limas, cuits à l'eau & au ſel; mais que c'est un aliment peu ſain, âcre & propre à exciter la ſoif, &c. *Bibl. de la nat. dans la collect. acad. part. étrang. tom. V, pag. 113.*

(111) Davila, Catalogue, tome I, page 113, la premiere paire de l'article 110.

Listeri ang: p. 162. t. 3. f. 9.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

est terminée par un ſommet peu pointu. Le premier orbe, très-volumineux relativement à ceux de la clavicule, a ſa base un peu tranchée du côté de la columelle, & une légere ſinuosité regne dans quelques-uns le long des pas de la ſpirale. Cette coquille, rarement lisse, mais presque toujours fort luisante, est à ſillons circulaires, arrondis & ſerrés, beaucoup moins ſensibles que les cruës, qui pour l'ordinaire ſont bien prononcées. Elle est revêtue d'un périoste mince, grisâtre, assez visible dans les jeunes ſur-tout lorsqu'il n'est point usé par les frottemens. Sa robe est tantôt d'un brun foncé, ou d'un noir vif à lignes circulaires grisâtres : tantôt elle est rousse, fauve foncé ou grise ſans mélange ; mais généralement elle est rubannée circulairement de noir, de brun-rougeâtre ou de fauve, ſur un fond blanchâtre, ou blanc-bleuâtre, ou grisâtre, ou ſafrané, ou citron ſale, ou roussâtre, & quelquefois même olivâtre. A Granville, ſur les côtes de basse Normandie, cette coquille est d'un marron presque noir & comme brûlé, avec des cicatrices longitudinales d'un marron moins foncé. La partie extérieure de la columelle est creusée en portion de cercle & de couleur blanche ou blanchâtre. Ce Limaçon privé de nacre & d'ombilic, est intérieurement grisâtre, roussâtre ou brunâtre : les couleurs de l'extérieur ſe montrent ſur les bords de la levre, qui ſont peu tranchans. Cette coquille, ainsi que l'observe Swammerdam, est ſouvent rongée, ſur-tout à ſon ſommet, par des vers marins, qui y creusent des ſillons ſi considérables, que ſa forme est ſouvent détruite en cet endroit. La longueur de ce coquillage varie depuis dix jusqu'à quatorze lignes, ſur huit & onze lignes de largeur. On le trouve ſur presque toutes les côtes de France, tant dans l'Océan que dans la Méditerranée ; les côtes d'Angleterre, de Hollande, d'Espagne & de Portugal le produisent aussi, de même que celles des Antilles : il est ordinairement d'un plus gros volume dans la Méditerranée que dans

Limaçons Burgaux.

dans l'Océan. Quelques naturalistes ont donné la figure de ce coquillage (112).

L'opercule de ce Limaçon est cartilagineux, mince & plat, d'un brun-noir luisant tirant un peu sur le rougeâtre.

Cette espèce offre encore quelques variétés remarquables, entre autres la *grosse Guignette* à sommet aigu, à orbes très-convexes, à stries fines, circulaires & à robe citron sale rubanée de bleu ou d'olivâtre. Gualtieri l'a fait graver (113).

La *petite Guignette*, à orbes peu convexes, à sommet fort obtus, à grosses cordelettes circulaires blanches & aplaties, laissant entre elles des interstices étroits, fauve-marron foncé, & à levre épaisse très-renflée dans son bord. Ce Limaçon, peu commun, quoique des côtes de France, ne passe guère six lignes de longueur sur cinq de largeur.

La *petite Guignette blanche* nuée de couleur de rose, très-renflée dans son premier orbe, à clavicule large & courte, terminée par un sommet plus ou moins aigu, à stries fines, circulaires, quelquefois lisse & sans stries. On la trouve sur les côtes de Bretagne, près de Saint-Malo, où elle n'excede pas six lignes de longueur sur cinq & demie de largeur. Aldrovande (114) donne la figure d'un Limaçon qui en approche beaucoup.

(112) *Cochlea marina, quæ Batavis,* Alie-Kruyk *vocatur.* Swammerd. Bibl. nat. vol. I, pag. 183, tab. 9, fig. 14. Coll. acad. part. étr. vol. V, pag. 56.

Bellon. de Aquatil. lib. II, pag. 427. Nerita.

Jonst. Hist. nat. de exang. aquat. lib. III, de Testac. tab. XII.

Gualt. Index Test. Conc. tab. XLV, litt. A-C.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 113; la seconde paire de l'art. 110.

Turbo littoreus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, spec. 607, pag. 1232.

(113) *Index Test. Conc. tab. XLV, litt.* G.

(114) *De Testac. lib. III, pag. 365, fig. 9.*

Jonst. Hist. nat. de exang. aquat. lib. III, de Testac. tab. XII. Nerites.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

La *Guignette alongée & réticulée*, à ſept orbes peu renflés, dont le premier s'étend beaucoup en longueur, à clavicule terminée par un ſommet aigu, & à robe blanche nuée de violet ſale plus foncé ſur la clavicule. La partie extérieure de la columelle est aplatie & marron-brun, le reste de l'intérieur est de couleur de corne. Cette Guignette n'a guère moins de ſept lignes de longueur ſur cinq de largeur. On la trouve peu communément à l'Ile-Dieu ſur les côtes de France & à Saint-Domingue.

LA GUIGNETTE AFRICAINE (planche LXXI, lett. A1-A2), est un Limaçon qui approche beaucoup du précédent. M. Adanson lui a donné le nom de *Marnat*, & le décrit ainsi :

« La coquille du Marnat a la forme d'un ovoïde obtus, & » comme coupé obliquement à ſa partie ſupérieure, & terminé » brusquement en une pointe très-fine à l'extrémité opposée. » Sa longueur ne passe pas ſept à huit lignes, & ſa largeur » est d'environ cinq lignes, c'est-à-dire moindre de moitié. » Elle est très-épaisse, & formée de ſix ſpires aplaties, peu » renflées, peu distinguées, & dont la ſurface est bien luisante » & d'un beau poli. Les deux premieres ſont d'une grandeur » démesurée, à l'égard des autres qu'elles effacent presque entie- » rement. Le ſommet (115) est presque aussi long que large, & » un peu plus court que la premiere ſpire. L'ouverture est presque » ronde, & comme couchée ou inclinée ſur le dos de la coquille. » La levre droite entoure circulairement plus des deux tiers de » ſa circonférence, qu'elle rend aiguë & d'un tranchant extrê- » mement fin. La levre gauche (116) présente une ſurface plane, » dont le bord est assez droit & un peu tranchant au dedans de

(115) Ce que M. Adanson désigne ici ſous le nom de *ſommet*, est ce que nous appelons la *clavicule*.

(116) C'est ce que nous appelons la partie extérieure de la columelle.

» la coquille. Le périoste qui l'enveloppe est membraneux, fort » mince & peu ſenſible. Le fond de ſa couleur au dedans est » brun-café ; au dehors c'est un gris-plombé, quelquefois » rougeâtre, tout moucheté de petits points blancs disposés ſur » plusieurs lignes, qui, au lieu de tourner avec les ſpires, les » coupent obliquement. On n'observe d'autres variétés dans la » forme & la couleur de cette coquille, que celles que l'âge y » occasionne. Les petites ſont plus courtes & plus larges à pro- » portion que les grandes; elles ont aussi moins de ſpires, & ſont » presque entierement cendrées. . . .

« L'opercule est cartilagineux, fort mince, taillé en demi-lune, » poli & luisant en dessus, & marqué légerement de plusieurs » lignes courbes qui ont pour centre commun un point placé » vers ſon angle ſupérieur (117). . . . .

» Ce coquillage, ajoute M. Adanson, est extrêmement » commun à la pointe méridionale de l'île de Gorée. Il cherche » les rochers découverts, & ſeulement ceux où la mer vient battre » avec violence ; car lorsqu'elle l'abandonne entierement & qu'il » ſent un peu trop de ſécheresse, il pourvoit à ſa conservation » en quittant le rocher & ſe laissant tomber à la mer ; puis il » remonte de nouveau jusqu'à la hauteur où elle cesse de ſe » déployer. Il a recours au même artifice lorsqu'on le touche du » bout du doigt, ou qu'on veut l'inquiéter (118) ».

On peut encore regarder comme des variétés du Vignot, les deux petits Limaçons nommés par M. Adanson le *Daki* & le *Rifet*. Voici ce qu'il dit du premier :

« La coquille du DAKI n'a guère plus de deux lignes de » longueur, ſur une largeur presque une fois moindre. Elle est peu

(117) Histoire naturelle des coquillages du Sénégal, planch. 12, *Marnat*, figure 1, pages 168, 169 & 170.

(118) *Ibid.* pag. 170.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Burgaux.*

» épaisse, composée de ſept ſpires aplaties & lisses, qui diminuent » à peu près également. Son ſommet est de moitié plus long que » large, & une fois plus long que la premiere ſpire. La levre » droite de l'ouverture est ſimple, unie & tranchante. La gauche » s'arrondit un peu en ſe repliant ſur la ſeconde ſpire; elle laisse » à ſon extrémité ſupérieure un petit ombilic ſemblable à un léger » ſillon. Le fond de ſa couleur est brun, fauve ou gris. . . . J'ai » trouvé communément, ajoute-t-il, ce coquillage attaché aux » plantes marines qui croissent ſur les rochers de la pointe australe » de l'île de Gorée (119) ».

A l'égard du RIFET, M. Adanson dit que « cette eſpèce ne » differe de la précédente, qu'en ce qu'elle est plus rare, que ſa » coquille est cendrée, tirant ſur le noir, infiniment plus mince, » & toujours plus petite, n'ayant pas deux lignes de longueur, » & que ſes ſpires ſont renflées & arrondies (120) ».

Outre ces variétés décrites par M. Adanson, on en connoît une depuis peu qui n'est guère plus groſſe. C'est un Limaçon des côtes de la nouvelle Guinée, qu'on a nommé le PEPIN, parce qu'il passe rarement trois lignes de longueur ſur deux de largeur: les cinq ſpires qui le compoſent ſont terminées par un ſommet aigu, & la premiere est très-grande relativement à celle de la clavicule. Sa robe grise ou d'un blanc-bleuâtre est lisse & luisante, à cruës fines, longitudinales, avec une faſcie d'un brun-bleuâtre foncé ſur le milieu du premier orbe. La partie extérieure de la columelle est aplatie & d'un brun vif, de même que l'intérieur de la bouche, dont la levre est mince & tranchante.

Nous ne ſavons ſi l'on doit regarder comme une des nombreuses variétés de l'eſpèce du Vignot, un Limaçon de la nouvelle Zélande,

(119) Hist. nat. des coquillages du Sénégal, pag. 171, pl. 12, fig. 3. *Le Daki.*

(120) *Ibid.* pag. 172, pl. 12, fig. 4. *Le Rifet.*

appelé la TOILE D'ARAIGNÉE. Cette coquille differe en plusieurs points de celles que nous venons de décrire ; entre autres par ſa figure courte & ramassée comme celle de certaines *Natices* : elle est fort épaisse & composée de cinq ſpires, dont la premiere est très-volumineuse eu égard aux quatre autres qui forment une clavicule large & courte terminée par un ſommet obtus. Le ſillon qui distingue les orbes est bien marqué ; il est ſuivi ſur les deux premiers orbes d'un renflement qui s'abaisse en doucine, pour former une espèce de rigole couleur de gris de lin. La robe est lisse & luisante, malgré ſes cruës fines & ſerrées : elle est ornée de taches & de traits fins, quelquefois en zig-zags, lilas ou cramoisi foncé, qui ſe croisent ſur un fond blanc, couleur de chair ou rose tendre, & imitent plus ou moins le réseau du Cornet appelé le *Drap d'or*. La partie extérieure de la columelle est grosse & ronde, mais en partie cachée par un large appendice dont la couleur est aurore. Cette même couleur, plus vive & plus foncée, avec une légere nuance de nacre, regne dans l'intérieur de la coquille, ſur-tout dans une large zône qui ſuit le contour de la levre. Celle-ci, qui est fort épaisse, est bordée d'un liseré blanc taché de lilas. Ce Limaçon, dont l'ouverture est plus ſemi-lunaire que ronde, est extrêmement rare, & paroît avoir beaucoup de rapport avec un Limaçon de l'île d'Amboine, dont Valentyn a donné la figure (121). Celui que nous poſſédons porte huit lignes & demie de longueur, ſur presque autant de largeur.

LE CRÉNELÉ (planche IX, lettre H 1), est un petit Limaçon fort épais, peu élevé dans ſa forme & composé de cinq ſpires assez renflées, excepté vers les pas de la ſpirale, qui ſont aplatis & bordés de tubercules oblongs peu pointus. Cette couronne de tubercules est ſuivie ſur le premier orbe d'une espèce de rigole

(121) Amboine, Coquill. univalv. fig. 72.

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

étroite & de trois grosses cordelettes circulaires aussi tuberculées. La clavicule est petite, un peu plus longue que large, & terminée par un ſommet aigu. La robe de ce Limaçon, dont les cruës ſont assez ſensibles, est de couleur de rose. La partie extérieure de ſa columelle offre une ſurface plane de couleur blanche, ainsi que le reste de l'intérieur, qui est privé de nacre. L'ouverture de cette coquille est ſemi-lunaire, & la levre mince & peu ſinueuse est bordée d'un liseré couleur de rose. Ce rare testacée, non ombiliqué, vient des Moluques : il ne passe guère huit à dix lignes de longueur, ſur huit à neuf dans ſa plus forte largeur.

Le Godronné (planche IX, lettre H 2), ne nous paroît être qu'une variété de la coquille précédente : il lui ressemble assez par la forme, mais il a moins d'épaisseur & un peu plus de longueur. Il est aussi composé de cinq orbes, dont la ligne ſpirale est onduleuse & bien marquée. Les pas des orbes ſont creusés légerement en doucine, avec un aplatissement bordé de plis longitudinaux, gros, courts & arrondis. La clavicule est large & terminée par un ſommet obtus. Outre un grand nombre de ſtries fines, circulaires, on distingue ſur le premier orbe deux cordelettes noueuses, assez distantes entre elles. La robe de ce Limaçon est d'un fauve-roux plus ou moins foncé. La partie extérieure de ſa columelle est roussâtre, assez large, privée d'ombilic & finit en un bec court : l'ouverture est à peu près ſemi-lunaire, blanche intérieurement, avec un liseré fauve, fort étroit, qui ſuit le contour de la levre, très-mince en ſon bord. Ce testacée, peu commun, vient des côtes de la nouvelle Guinée : il n'a guère plus de huit à neuf lignes de longueur, ſur ſix à ſept de largeur. Sa figure, ainsi que celle du précédent, ne nous paroît avoir été donnée par aucun des auteurs qui nous ont précédés.

Le Grenat (planche VIII, lettre D), est un petit Limaçon dont la figure est à peu près ronde. Des ſix orbes qui le composent,

le premier ſeul eſt fort renflé, les autres forment une clavicule peu ſaillante, terminée par un ſommet plus ou moins aigu. Ces orbes ſont aplatis vers les pas de la ſpirale & distingués les uns des autres par un ſillon ſinueux des plus fins. Ils ſont chargés de cordelettes circulaires, granuleuses, dont une plus forte que les autres, à peu près ronde & quelquefois à vive-arrête, tourne ſur le milieu du premier orbe, & forme ſur ceux de la clavicule un bourrelet étroit près des pas de la ſpirale. Les rides ou cruës transversales ſont grosses, courtes & assez distantes entre elles. On voit ſur la base de cette coquille plusieurs cordelettes inégales & raboteuses, les plus fines desquelles bordent un petit ombilic blanc ou brun, dont l'orifice est à peu près carré-long. La robe de ce Limaçon est blanche, mouchetée de fauve ou de canelle, quelquefois de marron-brun ſur les cordelettes, & ſouvent de brun foncé entre les rides des pas de la ſpirale. La partie extérieure de la columelle est courte & arrondie, en partie creusée par l'ombilic, & légerement échancrée à ſon extrémité : ſa couleur blanche est ſouvent nuée de brunâtre. L'intérieur de la coquille est d'un beau blanc, & présente onze ſillons bien prononcés, qui d'une part ne paroissent pas ſe prolonger jusqu'au fond de la coquille, & de l'autre n'atteignent pas les bords de la levre : cette levre est épaisse, peu tranchante & mouchetée de brun. L'île de France produit ce Limaçon peu commun, qui porte depuis trois jusqu'à cinq & ſix lignes de longueur, ſur quatre, ſix, ſept & quelquefois plus de largeur.

On en trouve aux Antilles une variété ordinairement plus petite, & qui ne passe guère quatre à cinq lignes de longueur ſur cinq à ſix de largeur. Sa robe blanche ou roussâtre, est tiquetée de fauve ſur les cordelettes. Celles-ci ſont toute d'égale grosseur, plus ſerrées, plus lisses & plus nombreuses. La vive-arrête du premier orbe n'y est que peu ou point ſensible; les rides transversales

Coquilles de mer. *Limaçons Burgaux.*

moins prononcées, mais les orbes en ſont généralement plus arrondis. La columelle & l'ombilic ſont comme dans le précédent. L'intérieur de la coquille est de même privé de nacre & à ſillons bien prononcés, mais l'ouverture de la bouche est plus ronde. Lister a donné la figure de ce Limaçon (122), qu'on trouve communément à Saint-Domingue, à la Martinique, ainsi qu'aux Barbades.

Son opercule est cartilagineux, plus mince qu'épais, de figure ronde, à ſix révolutions de ſpires, & d'un brun noirâtre ſur ſes deux faces, dont l'intérieure est fort luisante.

Le Contrefait (planc. IX, lett. M1), petit Limaçon qui, vu par le dos, paroît à peu près orbiculaire, est composé de trois orbes, assez bien distingués par la ligne ſpirale : le premier orbe, formant presque à lui ſeul toute la coquille, est extrêmement large & renflé, tandis que les deux autres donnent une clavicule courte & plate dont le ſommet est conséquemment fort obtus. Sa robe blanche & luisante, est ſans ſtries ni cannelures, mais tuberculée dans ſa longueur. Ces gros plis longitudinaux, qui ſuivent la direction des cruës assez ſensibles, rendent l'extérieur de ce Limaçon raboteux & des plus irréguliers. L'intérieur est ſillonné & d'un beau blanc. La partie extérieure de la columelle est large, terminée par une échancrure. Ce rare Limaçon n'est guère plus grand que la figure ne le représente, & vient de l'île de Ternate.

La Tête de negre (planche IX, lettre M2), est une variété du Limaçon précédent, mais différente à plusieurs égards; ſa coquille épaisse & composée de quatre orbes, est plus alongée dans ſa forme : ſa clavicule plus ſaillante, mais toujours plus large que longue, est aussi terminée par un ſommet fort obtus. Ses ſpires moins renflées, quoiqu'assez arrondies, ſont distinguées

(122) *Hist. Conchyl. tab. 653, fig. 52.*

les

les unes des autres par un ſillon bien marqué. L'extérieur est chargé circulairement de cinq groſſes cordelettes liſſes, ſéparées par des ſillons fins, très-profonds. La robe, qui d'ailleurs est luiſante & polie, ſe trouve entierement d'un fauve-noirâtre, ainſi que la partie extérieure de la columelle : l'intérieur est d'un beau blanc & très-finement ſillonné; un liſeré fort étroit, fauve foncé ſuit le contour de la levre, qui est mince, tranchante & feſtonnée dans ſon bord. Ce Limaçon des plus rares, vient, dit-on, de la nouvelle Zélande : il ne paſſe guère huit à neuf lignes de longueur, ſur ſix à ſept de largeur.

Le Bossu (planche IX, lettre M 3), paroît être une eſpèce très-voiſine de celle que nous venons de décrire, mais d'un volume plus conſidérable. C'est un Limaçon de forme large, courte & renflée (123), compoſé de cinq orbes, dont la clavicule preſque plate est terminée par un ſommet obtus. La ligne qui diſtingue les orbes est fine & ſinueuſe : elle est de plus remarquable par un liſeré plus ou moins large & marron-brun qui l'accompagne. Les pas des orbes ſont bordés de tubercules oblongs, longitudinaux, interrompus ſur le premier orbe par des ſillons circulaires & des cordelettes onduleuſes plus ou moins fines, tuberculées vers la baſe de ce même orbe. Le fond de la robe est blanc, pointillé par zônes de pourpre ou de brun-noir, quelquefois mêlé de bleuâtre : dans d'autres il est marbré de fauve-noirâtre, ou finement rayé de fauve & pointillé de brun. La partie extérieure de la columelle est groſſe & courte, terminée à ſon extrémité antérieure par une petite ſaillie tranchante en forme de dent, qui en ſort obliquement, & produit avec elle une eſpèce d'échancrure ou d'angle aigu. Elle est blanche, bordée de brun, & n'a qu'un indice d'ombilic : tout le reſte de l'intérieur est d'un beau blanc,

(123) Il est repréſenté pl. 6, lett. Q de la ſeconde édition.

COQUILLES DE MER.

Limaçons Burgaux.

avec des ſillons fins & ſerrés qui ne parviennent point jusqu'à la levre, dont le bord est mince & déchiqueté. Ce Limaçon peu commun, vient de l'île de France : on en trouve de ſept à neuf lignes de longueur, ſur huit & dix de largeur. Lister en a donné la figure (124), & on en voit dans Gualtieri une variété peu différente (125).

On connoît une autre variété de cette coquille venant aussi de l'île de France : elle ne differe des précédentes que par ſa robe lisse privée de bosses & de cordelettes tuberculées. On remarque ſur ſon premier orbe deux zônes pointillées de rougeâtre ſur un fond blanc. Ce Limaçon n'a guère plus de huit lignes de long ſur ſept de large. Lister en donne aussi la figure (126).

L'opercule cartilagineux de ces testacées est de même qu'aux précédens, mince & rond, de couleur brunâtre, à cinq révolutions de ſpires dans le même plan, & du reste lisse & luisant, mais un peu crénelé dans ſon bord.

(124) *Histor. Conchyl. tab. 653, fig. 51.*

(125) *Index Test. Conc. tab. LXIV, litt.* L.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 115, la derniere paire de l'art. 112.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IVe part. planc. VI, fig. 5, pag. 13, où il est représenté d'un volume extraordinaire.

(126) *Histor. Conchyl. tab. 653, fig. 53.*

GENRE SECOND.

LIMAÇONS DAUPHINS,

DIVISÉS EN TROIS ESPÈCES.

LE DAUPHIN A PATTES (planche IX, lettre G1), est un Limaçon dont la coquille médiocrement épaisse, est composée de cinq ſpires roulées presque horizontalement ſur elles-mêmes, & qui s'étendent plus en largeur qu'en hauteur. De ces cinq ſpires la premiere est ſur-tout fort renflée relativement aux quatre autres, qui ſont très-petites & forment une clavicule aplatie dont les divers étages ſont à peine ſensibles. Le ſillon qui les distingue est ſinueux, mais de la plus grande finesse. Le premier orbe est chargé vers l'aplatissement de la ſpirale, d'un rang de gros tubercules plats, déchiquetés en forme de pattes, plus ou moins alongés & recourbés. Le reste est à cordelettes & ſtries circulaires, épineuses ou granuleuses, avec un ombilic très-petit ſur la base, du côté de l'ouverture exactement ronde de ce coquillage. Cet ombilic est aussi bordé d'une grosse cordelette tuberculeuse. La robe est d'un lilas ſale, ſans aucun mélange : l'intérieur est revêtu d'une belle nacre argentine & comme veloutée. Le bord de la levre est épais & denticulé, avec un large liseré blanchâtre privé de nacre. Ce Limaçon est oriental, & porte à peu près un pouce & demi de largeur ſur quinze lignes de hauteur. On en voit la figure dans Seba (127).

LE DAUPHIN A GRIFFES (planche IX, lettre G2), dont le précédent n'est qu'une variété (128), est comme lui composé de

(127) *Locup. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIX, fig. 13 & 14.*

(128) Il est représenté pl. 6, lett. H de la ſeconde édition.

COQUILLES DE MER. *Limaçons Dauphins.*

cinq orbes, roulés presque horizontalement ſur eux-mêmes, mais avec un aplatiſſement conſidérable ſur les pas de la ſpirale. Du bord de cet aplatiſſement partent ſur le premier orbe de longs & gros tubercules recourbés, concaves en deſſous, plus déchiquetés qu'au précédent & formant des eſpèces de griffes. Ces tubercules ſont plus courts & pointus ſur la ligne ſpirale, qui eſt comme crénelée. Le reſte, ainſi que dans le précédent, eſt à ſtries circulaires, fines & tuilées, avec une groſſe cordelette épineuſe ſur le milieu du premier orbe. L'ombilic, extrêmement large, occupe preſque toute la baſe de cette coquille, & plonge juſque ſous le ſommet. Cet ombilic eſt non-ſeulement bordé d'une groſſe cordelette à tubercules tuilés & pointus, mais ſon intérieur eſt auſſi pourvu de ſillons épineux. La columelle tournante de ce Limaçon n'étant point viſible extérieurement, mais cachée ſous les pas de la ſpirale, cela pourroit faire croire, au premier abord, qu'il eſt contourné à la maniere des tuyaux vermiculaires, d'autant plus que ſa levre embraſſe tout le contour de l'ouverture, qui eſt exactement ronde. L'intérieur eſt revêtu d'une belle nacre, excepté vers le bord déchiqueté de l'ouverture, qui eſt orné d'un large ruban blanc, non nacré, & d'un liſeré fort étroit, cerise ou cramoiſi-brun tirant ſur le violet. L'extérieur de cette coquille eſt pourpre ou cramoiſi foncé, & roſe dans quelques-unes. On la trouve à Amboine, à l'île de France, aux Philippines & ſur les côtes de la nouvelle Guinée : elle a depuis dix lignes juſqu'à un pouce & demi de hauteur, ſur quinze & vingt lignes & quelquefois deux pouces de largeur. Plusieurs auteurs l'ont fait graver (129).

(129) *Bonan. Recreat. ment. & oc. class. III, n°. 31, 31, pag. 117. Kirch. Mus. class. III, n°. 31. Rumph. Thes. Cochl. tab. XX, litt. H. Grew, Mus. reg. ſoc. tab. XI, fig. 1 & 2.*

COQUILLES DE MER. *Limaçons Dauphins.*

Parmi les nombreuses variétés de cette espèce, on distingue celle dont la bouche présente une ouverture à peu près triangulaire, avec une espèce de bec creusé en gouttiere, & ſur la base un très-petit ombilic (130). D'autres ont deux rangs circulaires de gros tubercules déchiquetés en forme de griffes (131); & quelques-unes n'ayant qu'un ſeul rang de gros tubercules friſés, offrent plusieurs rangées de cordelettes épineuses alternes avec des ſtries circulaires, lisses ou granulées (132).

LE DAUPHIN A TUBERCULES (planch. IX, lettr. G3), n'est encore à proprement parler, qu'une variété des précédens. Sa coquille est ordinairement plus épaisse & plus renflée que celles que nous venons de décrire; elle est chargée vers les pas de la ſpirale d'un rang de gros tubercules aplatis, mousses, plissés, peu ſaillans, ſuivi de plusieurs rangs circulaires de cordelettes épineuses, tuilées, entremêlées de ſtries fines granuleuses. Sa clavicule est assez élevée & ſon ombilic très-évasé : du reste cette coquille ressemble parfaitement aux autres Dauphins. On la trouve aux îles d'Amboine & de Taïti, de même qu'à l'île de France & au détroit de la Sonde : elle ne passe guère un pouce & demi

Hill. Hist. of anim. pl. 7, pag. 124. The Echinated ſnail.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. III, fig. 1.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, Ie part. pl. XXII, fig. 4 & 5, pag. 40 & 41.

Regenfuss, Choix de coquillages, &c. tom. I, planch. VIII, fig. 14, pag. LV & LVI.

Seba, Locupl. rer. natur. Thesaur. tom. III, tab. LIX, fig. 15, 17, 20, 23 & 25.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 110, art. 89.

Turbo Delphinus. Linn. Syst. nat. edition. XII, tom. I, ſpecim. 626, pag. 1236.

(130) *Gualt. Index Testar. Conchyl. tab. LXVIII, litt.* C.

(131) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIX, fig. 21.*

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 100, art. 90.

(132) *Seba, ibidem, tab. LIX, fig. 22.*

Coquilles de mer. *Limaçons Dauphins.*

de hauteur, ſur deux pouces de largeur. Quelques naturaliſtes en ont donné la figure (133).

Le Dauphin Porc-épic (planche IX, lettre G4), eſt une autre variété de Dauphin, des plus rares, qui vient de l'île de Ternate dans les Moluques. Sa clavicule eſt auſſi plus ſaillante, compoſée de cinq orbes bombés dont les pas ne ſont point aplatis, mais larges, arrondis & à gros plis onduleux, longitudinaux. Le ſillon qui diſtingue les orbes eſt bien marqué : un rang circulaire de longues pointes étroites & courbes regne à quelque diſtance de la ligne ſpirale, & ce rang eſt ſuivi de quatre cordelettes épineuſes, tuilées, entremêlées de ſtries fines & granuleuſes. L'ombilic large & profond eſt auſſi granulé circulairement juſque dans ſon intérieur. L'ouverture exactement ronde de la coquille offre un petit bec au-deſſus de l'ombilic. La couleur de ſa robe eſt un cramoiſi foncé des plus vifs ſur les cordelettes, & les pointes ſont d'un beau jaune nuancé de nacre. L'intérieur eſt comme aux précédens, nacré, excepté que le liſeré qui borde la levre dentelée eſt d'un beau rouge cramoiſi. La hauteur de cette coquille eſt d'environ un pouce neuf lignes, ſur deux pouces & demi de largeur de l'extrémité d'une des pointes à l'autre : les plus grandes pointes ont ſix lignes de longueur, ſur deux de largeur à leur baſe. Seba donne la figure de ce Limaçon (134).

(133) *List. Hist. Conchyl. tab. 608, fig. 45.*

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXVIII, litt. D.

Seba, Locupl. rer. natur. Thesaur. tom. III, tab. LIX, fig. 7 & 8.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 110, art. 91.

Turbo Distortus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 627, pag. 1236.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, IVe part. pl. VII, fig. 2 & 3, pag. 14; & pl. VIII, fig. 1, pag. 15.

(134) *Locup. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIX, fig. 1 & 2, pag. 158,* où il décrit ainſi cette coquille. « N°. 1. Né- » rite ſtriée, aplatie, ou Limaçon ſo- » laire, très-grand, très-rare, très-

Coquilles de mer. *Limaçons Dauphins.*

Une autre variété non moins rare de cette coquille, a le test mince & presque transparent. Sa robe pourpre est chargée de ſtries fines & d'un rang de pointes courbes, assez étroites, dont les plus larges ont quatre à cinq lignes. Ce Limaçon, qui est nacré & ombiliqué comme le précédent, vient des Indes occidentales: le corps de la coquille, ſans y comprendre les pointes, n'a guère plus de ſix lignes de diametre.

Le Dauphin a spatules (planc. IX, lettr. G 5), est assez ſemblable au précédent par la forme; mais il en differe principalement par ſa clavicule aplatie & par ſes longues pointes moins aiguës, qui pour la plupart ſe terminent en ſpatule: elles ſont plates tant en dessus qu'en dessous, & quelquefois également larges dans toute leur longueur. Sa bouche est plus déchiquetée dans ſon contour; & ſa robe couleur de rose ou cerise vif, est quelquefois nuancée d'orangé. Ce Limaçon vient aussi de l'Océan Asiatique. Ses pointes recourbées n'excedent pas quatre à cinq lignes de longueur. Cette variété est du nombre de celles que Seba a fait graver (135).

» beau, & dont je n'ai jamais vu le » pareil. On peut le regarder comme le » premier & le plus considérable de ce » genre. En effet, ſa beauté, qui ap- » proche de celle du ſoleil, consiste ſur- » tout dans des rayons qui s'étendent » loin, & dont la plupart ſont d'un jaune » éclatant comme les perles les plus » brillantes. Ces rayons, disposés avec » ordre ſur les contours, comme autant » de branches ou de dents recourbées, » étant plus longues à la base, ſe rac- » courcissent insensiblement à propor- » tion vers le ſommet. Les contours ſu- » périeurs, relevés en bosse, & chargés » de larges tubercules qui ressemblent » à des côtes, jettent un éclat comme » la nacre, tandis que leurs ſillons ſe » font remarquer par la vivacité du plus » beau rouge cramoisi.

» N°. 2. La même Nérite en dessous, » contournée en maniere de nombril, » & dont les ſtries de dessous ſont gar- » nies de petites dents. Le dedans de » l'ouverture brille ordinairement d'un » beau blanc de nacre ».

(135) *Locupl. rer. nat. Thesaur. tom. III, tab. LIX, fig. 10.*

COQUILLES DE MER. *Limaçons Dauphins.*

Quoique nous ne connoissions pas l'opercule des Limaçons appelés *Dauphins*, nous le croyons de nature pierreuse & de forme orbiculaire. Le périoste qui recouvre la robe de ces Limaçons est une espèce de drap marin mince, mais fort tenace. On trouve assez difficilement cette coquille bien conservée, étant le plus souvent endommagée par le chancre marin, quelquefois même piquée de vers : aussi n'est-il pas rare de voir leur clavicule dépouillée jusqu'à la nacre. Outre de petits vermiculaires qu'on y voit adhérens, son ombilic est quelquefois en partie bouché par des huîtres d'espèce commune qui viennent s'y loger.

LE PETIT DAUPHIN APLATI (planche IX, lettr. *G6-G6*), est une espèce voisine de celle que nous venons de décrire, mais différente à plusieurs égards. C'est un petit Limaçon oriental des plus rares, que nous avons représenté un peu plus grand qu'il n'est en effet. Sa figure est oblongue, peu élevée, & sa clavicule courte est terminée par un sommet plat. Les cinq orbes peu bombés de cette coquille sont distingués les uns des autres par une ligne spirale bien prononcée, dont les petites crénelures laissent entre elles des interstices à peu près carrés, sans être à jour. Deux rangs circulaires de petits grains ou tubercules arrondis bordent les pas de la spirale ; tout le reste est assez lisse, mais à cruës fines qui produisent sur la base de ce Limaçon des renflemens peu sensibles. Près de la bouche est un profond ombilic dont l'orifice est crénelé ou denticulé. L'extérieur de ce testacée est cendré ou couleur de corne ; l'intérieur est revêtu d'une belle nacre. Le bord externe de la levre est renflé & festonné, tandis que le bord interne forme un bourrelet lisse qui va se perdre dans le fond de l'ombilic. Cette coquille se trouve dans le cabinet de M. le Comte de la Tour d'Auvergne.

Nous connoissons encore un autre petit Dauphin qui a quelques rapports avec le précédent, mais qui approche beaucoup plus de celui

celui dont Lister a donné la figure (136) : notre coquille est ſeulement plus petite que celle de cet auteur, ſa longueur n'excédant pas deux lignes & demie, ſur trois & demie de largeur. Ce Limaçon orbiculaire est composé de cinq orbes bombés, dont la clavicule est assez ſaillante : le ſillon qui distingue les orbes est peu marqué. Au-dessous regne un rang circulaire de tubercules pointus, ſuivi, ſur le premier orbe ſeulement, de deux rangées de très-petits grains ou boutons. La base est à ſtries fines, circulaires & comme réticulée, avec un large & profond ombilic crénelé dans ſon bord. La bouche de cette coquille est exactement ronde & nacrée intérieurement. Le bord extérieur de la levre est renflé & festonné. La robe blanche de ce Limaçon, quelquefois teinte légerement de jaunâtre, offre ſur les pas des orbes de petites taches oblongues d'un cerise-brun plus ou moins foncé.

(136) *Hist. Conchyl. tab. 608.* Sans numéro.

FAMILLE SIXIEME.

LIMACONS

A BOUCHE DEMI-RONDE,

Divisés en deux genres.

Genre I. Vraies Nérites. || *Genre II.* Fausses Nérites & Natices.

Le caractere essentiel de ces coquilles est d'avoir une bouche semi-lunaire & souvent dentée, fermée d'un opercule pierreux ou cartilagineux, la forme ovale, courte, ramassée, & une columelle qui, dans les Nérites, se réduit à une simple cloison longitudinale.

GENRE PREMIER.

VRAIES NÉRITES.

Divisées en vingt-deux espèces.

Espèce Ire.

Coquilles de mer. *Vraies Nérites.*

La grande Grive orientale, à cordelettes alternatives, grosses & moyennes, tachetées de noir, sur un fond blanc, à palais grenu & à bouche dentée, fermée d'un opercule pierreux, chagriné en dessus, lisse en dessous, *planche* X. C

La Grive rousse, semblable à la précédente, mais à robe blanche & roussâtre, tachetée par ondes de noir foncé sur les cordelettes.

La Grive à vive-arrête, à cordelettes anguleuses, à cruës sensibles, & du reste semblable aux précédentes, *planche* XI. . . . . M-M

La Grive Américaine, à cordelettes égales, larges & serrées, tachetées de noir & de blanc, à dents fines & courtes du côté du palais, plus longues & plus nombreuses sur le bord opposé. *List. Hist. Conchyl. tab.* 597, *n°.* 9.

Tachée de noir & de blanc ſur ſes cordelettes, dont les interſtices ſont entierement noirs & à bouche dentée ſeulement du côté du palais. *List. Hist. Conchyl. tab.* 598, *n°.* 13.

La petite Grive du Brésil, à robe noire, à très-groſſes cannelures, & à bouche dentée des deux côtés.

A cordelettes aplaties, larges & ſerrées, tachetées par lignes longitudinales de noir-bleuâtre ſur un fond blanc.

La petite Grive Africaine, à robe noire, à cordelettes peu prononcées, & à bouche dentée des deux côtés. *List. Hist. Conchyl. tab.* 597, *n°.* 10.

Le Kiset de *M. Adanson, Hist. nat. des coquillages du Sénégal, pl.* 13, *fig.* 5, à cordelettes larges & aplaties, à robe noire & à bouche non dentée.

Espece II.

La Nérite à bec, à robe cannelée, marbrée de blanc & de brunâtre, à bouche légerement dentée & à palais chagriné : rare, *planche* X. . . . E

La Nérite aplatie, à très-groſſes cannelures & raboteuſe, des Indes orientales : rare, *planche* X. M-M

Le Palais de bœuf, à groſſes cannelures, fond blanc marbré de noir, à bouche finement dentée, mais groſſierement chagrinée, *planche* XI. . . . . F-F

Dont la robe, à groſſes cannelures quoique peu ſenſibles, eſt olive-griſâtre, marbrée par ondulations & en deux bandes de noir foncé.

Espece III.

La Négreſſe, de forme plus ronde & plus bombée, à clavicule plus ſaillante qu'aux précédentes, à robe entierement noire, à larges cannelures, & à bouche blanche, bordée de noir, dentée des deux côtés, fermée d'un opercule pierreux, noirâtre, granuleux en deſſus, liſſe en deſſous : rare, des Indes orientales. *Lister, Hist. Conchyl. tab.* 596, *fig.* 6.

Le Dunar de *M. Adanson, Hist. nat. des coquillages du Sénégal, pl.* 13, *fig.* 1, de forme renflée, à robe d'un noir très-foncé, dont les ſillons circulaires ſont aſſez légers, à palais chagriné, & à bouche dentée des deux côtés ; de l'île de Gorée. *Zoomorphose, pl.* LXX. F1-F2

Espece IV.

La Nérite marbrée de fauve & de brunâtre ſur un fond blanchâtre, à robe cannelée & à bouche finement denticulée, dont le palais eſt légerement granulé, *planche* X. . . . . D

La Nérite tachetée, fond blanc moucheté de brun, *planche* X. . . . F

La Nérite foudroyante, à ſtries peu profondes, brune, faſciée & rayonnée en zig-zags de jaunâtre, *planche* X. I

COQUILLES DE MER. *Vraies Nérites.*

La Nérite variée ou fasciée de roux, à ſtries profondes, à palais denté & chagriné. *Lister, Hist. Conchyl. tab.* 598, *n°.* 12.

ESPECE V.

La grande Nérite armée, à robe cannelée, nuée de fauve & de couleur de rose, traversée par des zig-zags cramoisi-brun, à bouche & palais dentés & ridés, & à levre déchiquetée en aîle de chauve-ſouris : Nérite orientale des plus rares, *planche* X. . . . . G

La petite Nérite armée, à cruës très-prononcées, à ſtries fines & à robe verdâtre ; de la nouvelle Guinée : rare, *planche* X. . . . . T

De deux à trois lignes de longueur, à robe blanche cannelée, à palais denté & peu ridé, & à levre armée de petites dents aiguës : rare.

ESPECE VI.

La Quenotte ſaignante, à groſſes cordelettes, à robe jaunâtre, marbrée par flammes de brun & de noir, *planche* X. . . . . K

La Quenotte ſaignante, dont les cordelettes ſont à peine ſenſibles, à clavicule ſaillante, à robe blanchâtre, marbrée de noir & de cramoiſi ; ſa bouche fortement dentée, eſt fermée d'un opercule pierreux, liſſe & marron-brun, *planche* X. L1-A

La Quenotte ſaignante, à robe olivâtre, marbrée de noir & de verdâtre, *planche* X. L2

La Quenotte des Indes orientales, à groſſes & fines cordelettes, traverſées par des ſtries fines, à robe blanche, jaſpée de noir verdâtre & d'orangé : peu commune. *Rumph. Thes. Cochl. tab.* XXII, *fig.* 5.

La Quenotte flambée, à fines cordelettes & à flammes longitudinales, en zig-zag d'un canelle-orangé, ſur un fond blanchâtre ; des Indes orientales : rare.

La Quenotte liſſe, à robe orange vif, traverſée de trois bandes de taches ceriſe ou cramoiſi foncé : rare.

ESPECE VII.

La grande Livrée, à groſſes cordelettes tachées carrément de noir & de cramoiſi ſur un fond blanc, à bouche fortement dentée & fermée d'un opercule pierreux, gris, chagriné en deſſus : d'Amérique, *planche* X. C

La petite Livrée blanche, à points noirs ſur ſes cannelures, & traverſée d'une zône de taches couleur de roſe, *planche* X. . . . . S

Le Selot de *M. Adanſon, Hiſt. nat. des coquillages du Sénégal, pl.* 13, *fig.* 4, cannelé & marbré de taches ondées noires & rouges ſur un fond blanc, à bouche dentée des deux côtés.

Le Tadin du *même Auteur, ibid. pl.* 13, *fig.* 2, 2, à cannelures aſſez groſſes

à peu près égales, lisses ou granuleuses, tachées de petits points blancs & carrés, ſéparés par autant de points noirs de même figure & de même grandeur.

La Tannée, à taches roussâtres à peu près rondes ſur ſes cannelures : peu commune, *planche* X. . . . . P

ESPECE VIII.

La Nérite à bandes, cannelée profondément, à trois larges bandes vert-noirâtre ſur un fond blanc-verdâtre, à bouche fortement dentée & à palais ridé : peu commune, *pl.* X. . Y-Y

La Moire, à cordelettes groſſes & ſerrées, à robe blanchâtre, faſciée de jaune & marbrée de brun : orientale & rare, *planche* X. . . . . E

La Scie, dont les cannelures anguleuses rendent le bord de la levre dentelé; la robe eſt fauve & le palais denté, *planche* X. . . . . O

La petite Scie, à robe cannelée & ſafranée, *planche* X. . . . . Y

ESPECE IX.

La Nérite alongée, à profondes cannelures, à robe pourpre & noirâtre, & à bouche blanche fortement dentée : rare; de la Barbade, *pl.* X. Q

La Nérite à dents de cheval, à robe jaunâtre tachée de noir : peu commune, *planche* X. Q3

La Nérite à dents de chat & à robe blanchâtre, *planche* X. Q4

La fauſſe Quenotte, à robe blanchâtre, nuée de roſe & de jonquille, à opercule pierreux, gris & liſſe en deſſus, *planche* XI. L

La Quenottine, à robe brune & ſtriée, *planche* X. X

La Nuancée, à robe blanche & griſâtre, ombrée par bandes d'ardoiſe-bleuâtre & de roussâtre : peu commune, *planche* XI. . . . . K

A ſtries fines, à robe blanchâtre marbrée de pourpre & comme faſciée de lignes noires. *List. Hist. Conchyl. tab.* 603, *fig.* 23.

ESPECE X.

La Nérite, à cordelettes ficelées, à robe fauve ou marron & à palais denté : peu commune, *planche* X. . . Q1

Le Raz de Saint-Maur, à groſſes cannelures, à robe noirâtre & à bouche blanche & dentée, *planche* X. Q2

L'Écorce d'orange, à robe cannelée & réticulée, d'un bel orangé, à levre & palais dentés : rare, *pl.* X. . Q5

Le Bois de charme, à profondes cannelures brunâtres ſur un fond jaunâtre, *planche* X. . . . . X-X

Dont les cannelures ſont alternativement groſſes & fines, à robe couleur de roſe foncé, ſans mélange, & à palais denté, orangé vif : rare.

ESPECE XI.

La Noix de Galle, à robe fauve-jaunâtre, à groſſes rides, à levre & palais dentés : rare, *planche* X. . . . &

Le Lagar de *M. Adanson*, *Hiſt. nat.*

COQUILLES DE MER. *Vraies Nérites.*

des coquillages du Sénégal, pl. 13, *fig.* 3, à ſommet pointu, à ſillons plus prononcés, à robe d'un brun-noir quelquefois marbrée de blanc ſale & à palais ridé.

Espece XII.

La Jonquille, à groſſes cordelettes, à robe noire, à levre & palais dentés & ridés, dont la couleur eſt jonquille foncé : peu commune, *planc.* X. . . . . R

La Truffe, à fines cannelures, à robe citron ſale nué de noirâtre, piquetée de noir ſur les cordelettes, à bouche jonquille & citron, dont la levre & le palais ſont dentés & ridés. *Lister, Hist. Conchyl. tab.* 598, *n°.* 11.

Fort épaiſſe, à groſſes cannelures, à robe olive foncé tirant ſur le noirâtre, à levre & palais citron, dentés & ridés; de la Jamaïque. *List. Hist. Conchyl. tab.* 596, *fig.* 5.

Espece XIII.

La Peau de chagrin, à cannelures granuleuſes, à robe blanche & jaunâtre, à levre dentée & palais liſſe, *planche* X. . . . . D

Le Treillis, à groſſes cordelettes, coupées par des ſtries longitudinales, d'où réſulte une eſpèce de réſeau granuleux; la robe eſt blanche, la levre dentée & le palais liſſe, *pl.* XI. . . . . G

La Nérite lilas, nuancée de jaune-ſoufre & cannelée de noir, à levre dentée & palais liſſe : rare.

Dont la robe eſt d'un jaune ſouci, avec des cannelures aſſez diſtantes entre elles d'un violet-noir : rare.

Espece XIV.

La Nérite brodée, faſciée de marbrures noires & déchiquetées, ſur un fond blanc ou rouſſâtre, à groſſes cannelures, mais peu prononcées, à levre dentée & palais liſſe : rare, *planche* X. V

La Nérite à chaînettes, à robe blanchâtre, cannelée & comme faſciée par chaînes de brun-noirâtre.

A robe rouſſe, & à deux larges bandes d'un brun-marron foncé, déchiquetées dans leurs bords : rare.

Espece XV.

Le Jaſpe ſanguin, à robe liſſe, panachée de blanc, de vert & de noir, & traverſée par deux larges bandes rouges, *planche* X. . . . . S

L'Agate, à robe liſſe & rouſſâtre, mêlée de roſe & d'olivâtre, à levre & palais finement dentelés : rare, *planche* X. . . . . N

Le Tapis des Indes, à robe liſſe, couleur de citron, à quatre zônes de taches carrées rougeâtres, à levre & palais dentés, citron vif : très-rare, *planche* X. . . . . Z-Z

La Nérite ondée, à robe liſſe, luiſante & citronnée, marbrée par ondes de fauve & de verdâtre, à palais denté;

peu commune. *List. Hist. Conchyl. tab.* 603, *fig.* 22.

Espece XVI.

Le Marbre jaune, fort épais, liſſe, à fond blanc, nué de couleur de chair, excepté dans deux larges zônes de zig-zags bruns, dont le fond est couleur de jaune d'œuf, à levre & palais dentés, *planche* X. . . . . T

Le Marbre campan, dont la robe ſtriée ſuivant la direction des cruës, est ondée & marbrée de blanc, de noirâtre & d'olivâtre foncé, à trois bandes pourpres ou cramoisies, interrompues de blanc, à levre & palais dentés, *planche* XI. I2

Le Marbre nébuleux, ſtrié comme le précédent, mais à robe blanche jaspée de brunâtre, de gris, de jaunâtre & de bleu tendre. *Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab.* LXVI, *litt.* F.

La variété nommée le Porphyre, à cause de ſa robe rougeâtre, nuée d'olivâtre & comme tachetée de blanc. *Gualt. ibid. litt.* I.

Le Marbre rubanné, à ſtries peu ſenſibles, à quatre larges fascies cramoisi-brun & olivâtre foncé, ſur un fond blanc : rare, *pl.* XI. I1-I1

Marbré de roussâtre & d'olivâtre, ſur un fond blanc, avec trois larges fascies blanches tachées de noir foncé. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LIX, *fig.* 21.

La même, à robe blanche nuée de roussâtre, avec de larges flammes longitudinales & onduleuses, vert-porreau & cramoisi-brun. *Seba, ibid. fig.* 19 & 20.

A robe blanche rubannée de cramoisi. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, III. partie, pl.* I, *fig.* 4, *pag.* 8.

A robe liſſe, rubannée de rouge-canelle & d'orangé. *Rumph. Thes. Cochl. tab.* XXII, *fig.* 7.

Espece XVII.

La Nérite à flammes, dont la robe blanche & liſſe est flambée longitudinalement de brun ou de cramoisi, à palais denté : rare, *planche* X. . . . . F

La Nérite à collier, liſſe, fond blanc ou roussâtre, fasciée longitudinalement de brunâtre, excepté dans une large bande tachetée de brun qui borde la ſpirale, *planche* X. . . I

A robe liſſe, fauve-brun, traverſée par deux bandes blanches, à taches noirâtres ſemi-lunaires.

Espece XVIII.

La Rougeole, à robe liſſe, d'un gris roussâtre, tachetée de fauve, & à palais denté : peu commune, *pl.* X. . . . . P

La Nérite arborisée, de forme aplatie, à robe liſſe, ventre de biche, jaspée d'olivâtre tendre, & à palais denté : fort rare.

L'Œil rouge, Nérite des plus rares & ſans clavicule, à robe liſſe, brunâtre

COQUILLES DE MER. *Vraies Nérites.*

ou d'un beau blanc, à palais denté, qui de même que la levre, est d'un rouge de corail vif; une tache ronde & noire occupe la place du ſommet. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI, fig.* 23, 24, 25 *&* 26.

Espece XIX.

La Nérite verte, à robe liſſe, d'un vert-jaunâtre, & à palais finement denté: peu commune, *planche* X. . . . R

Le petit Pois vert, des plus liſſes, à robe blanche, mais ordinairement verte & quelquefois jaſpée de blanc, *planche* X. . . . . &

Le petit Pois, à robe jaunâtre, quelquefois ſaupoudrée de blanc, ſurtout dans une zône près de la ligne ſpirale.

Espece XX.

La Nérite à zig-zags longitudinaux, étroits & ſerrés, d'un beau noir foncé ſur un fond cendré, liſſe & à palais denté: peu commune, *pl.* X. . . . . B

A zig-zags blancs, ſur un fond noir, & à palais finement denté: rare. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI.* Sans numéro.

Espece XXI.

La Languettée, très-petite, mais groſſie au microſcope, à robe liſſe, faſciée de dentelures ou de languettes olive-noirâtre, ſur un fond blanc, *planche* X. A1

L'Écailleuſe, groſſie au microſcope, à robe liſſe, faſciée & marquetée de taches en forme d'écailles blanches & brunâtres; de l'Océan indien, *planche* X. A2

Espece XXII.

La Nérite galonnée, groſſie au microſcope, à robe liſſe, ornée d'une large zône marron, déchiquetée dans ſes bords, & de bandes longitudinales interrompues, auſſi de couleur brune, ſur un fond blanchâtre; de Fernambouc, *planche* X. B1

La Nébuleuſe, groſſie au microſcope, à robe liſſe & violâtre, tachée de blanc, avec une bande longitudinale large & branchue, auſſi de couleur blanche, mais bordée de noirâtre, *planche* X. B2

La Nérite à plumes, groſſie au microſcope, à robe liſſe, rougeâtre, rayée de noirâtre, & nuancée de blanchâtre, avec quelques taches de couleur pourpre, *planche* X. . B3

La Nérite grêlée, groſſie au microſcope, à robe liſſe, d'un beau noir foncé, tachée de blanc, avec deux faſcies qui ſont auſſi de couleur blanche, *planche* X. B4

GENRE

GENRE SECOND.

FAUSSES NÉRITES ET NATICES,

Divisées en vingt-six espèces.

Espece I.

La Pelote de neige, fausse Nérite de couleur blanche, à cordelettes circulaires, granuleuses ou boutonnées, à palais entaillé & à levre finement dentée : rare, *planche* XI. . . . N

La fausse Nérite à réseau, blanche, à cordelettes circulaires coupées par des ſtries longitudinales. *Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab.* LXIV, *litt.* I.

Espece II.

La fausse Nérite à côtes, blanche, très-mince, dont les côtes longitudinales ſont croiſées par des ſtries fines, circulaires, à bouche fermée d'un opercule cartilagineux : rare, *planche* XI. . . . . B-B

Espece III.

La Noiſette, espèce rare de fausse Nérite, dont la figure tient de celles du Lépas cabochon, de la Nérite & de l'Oreille de mer ſans trous ; ſes trois orbes renflés, ſont distingués par un ſillon ſpiral fort profond : ſa clavicule est en rognon ou tortillée à peu près comme la volute du Cœur appelé *Bonnet de fou* ; ſa robe à cruës fines, est d'un gris-de-lin tendre & roussâtre, tirant ſur le marron-clair : ſa levre ſuit le contour de l'ouverture, qui est très-grande, avec une indice d'ombilic ; enfin ſa bouche est fermée d'un opercule cartilagineux, à peu près ſemi-lunaire.

Espece IV.

Le Grain de maïz, à robe lisse ou très-finement ſillonnée, d'un bel orangé vif ou citron, à bouche fermée d'un opercule cartilagineux, mince & fauve ; des côtes de France, *planche* X. . . . . H

Celui dont la robe est olive-brun foncé ; des mêmes côtes.

Le même, de couleur fauve-marron, à zig-zags peu réguliers d'un brun plus foncé.

Le Grain de maïz, à robe lisse fauve ou jonquille, avec une large fascie blanchâtre ; des côtes d'Angleterre. *List. Hist. Conchyl. tab.* 607, *fig.* 40.

Le Grain de maïz, à robe lisse fauve-rougeâtre, rayée de lignes onduleuses, obliques & longitudinales ; des mêmes côtes. *List. ibid. fig.* 41.

Le même, à réseau, de couleur fauve-canelle ; des mêmes côtes. *List. ibid. fig.* 42.

A clavicule fort aplatie, & pareillement réticulé, brun-marron; d'Angleterre. *List. Hist. Conc. tab.* 607, *fig.* 44.

Très-petit, à robe liſſe, faſciée de blanc & de fauve-rougeâtre foncé.

Espece V.

La Natice réticulée & ombiliquée, très-rare; coquille mince, d'un beau blanc, & de trois orbes, à cordelettes onduleuses, inégales & circulaires, croiſées par des ſtries longitudinales auſſi onduleuses; à bouche fermée d'un opercule cartilagineux, mince, de couleur fauve & de figure à peu près ſemi-lunaire.

Le Foſſar de *M. Adanson, Hist. nat. des coquillages du Sénégal, pl.* 13, *fig.* 1, petite coquille blanche, de deux lignes & demie de diametre, preſque ronde, à cinq ſpires renflées, à ſillons circulaires nombreux & très-fins, entre leſquels on diſtingue ſur le premier orbe quatre à cinq groſſes côtes aiguës & tranchantes qui manquent quelquefois : à bouche ſemi-lunaire, ombiliquée, fermée d'un opercule cartilagineux, mince & fauve, de même forme.

Espece VI.

La Salope, ainſi nommée de la croûte brune qui recouvre & défigure cette Natice, dans laquelle eſt logé Bernard l'hermite, *planche* X. . . N

La Bille d'agate, même Natice que la précédente, liſſe, à cruës fines ou prononcées, à clavicule ſaillante, à profond ombilic, & à robe ventre-de-biche, nuée de fauve & de brunâtre, *planche* XI. . . . . A

La Bille d'agate, d'un gris-roussâtre, à zône blanchâtre, tachetée de fauve-marron près des pas de la ſpirale, à bouche brune & ombiliquée; des côtes d'Angleterre. *List. Hist. Conc. tab.* 568, *fig.* 19.

La même Natice, dont la robe eſt de couleur de rouille foncée.

La Salicoque d'Hollande, de forme orbiculaire, à clavicule ſaillante, à robe liſſe, d'un bleu-noirâtre foncé, & à bouche ombiliquée. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* XL, *fig.* 32.

Espece VII.

Le Jaune d'œuf, à clavicule peu ſaillante, à robe liſſe, d'un bel orangé, faſciée & comme marbrée d'orangé plus foncé, & de blanc ou de blanchâtre; à bouche ombiliquée, fermée d'un opercule pierreux, de figure ſemi-lunaire, *planche* XI. . . D3

Le Jaune d'œuf, à coquille épaiſſe, à robe d'un bel orangé vif & foncé, ſans mélange, excepté le contour de l'ombilic & le fond de la bouche qui ſont couleur de chair.

Espece VIII.

La Fibreuse, à clavicule aplatie, à robe liſſe, blanchâtre, ſemée de lignes

onduleuses & en zig-zags, fauve-brun, mêlés confusément, & à bouche ombiliquée, fermée d'un opercule pierreux, *planche XI.* . O

Le Veau fauve, Natice épaisse, à clavicule saillante & à cruës sensibles; à robe d'un beau fauve foncé, & à bouche ombiliquée, fermée d'un opercule pierreux, *planche XI.* . P

ESPECE IX.

La Natice Chinoise, à clavicule peu saillante, à test épais & à cruës sensibles; sa robe est ornée de deux fascies jaune-orangé, sur un fond blanc : sa bouche est ombiliquée & fermée d'un opercule pierreux, de figure semi-lunaire, *pl. X.* . O

La Fauvette rubanée, à clavicule courte, à robe fasciée de blanc & de fauve foncé, à sommet brun, & à bouche ombiliquée : peu commune, *planche XI.* D6

Grande & fort épaisse, à cruës demi-circulaires très-prononcées, à robe fasciée de blanc & de marron-brun très-foncé, à bouche blanche & ombiliquée. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVIII, fig. 66.*

Épaisse, à clavicule courte, à robe blanche & lisse, à quatre zônes de taches étroites, à peu près carré-longues, marron-rougeâtre, à bouche blanche & ombiliquée. *List. Hist. Conchyl. tab. 569, fig. 20.*

ESPECE X.

Le Point d'Hongrie, à robe blanchâtre, ornée de traits fins, longitudinaux, en zig-zags fauve foncé, à clavicule saillante, à profond ombilic, pourvu de trois dents tranchantes & à opercule pierreux : rare; d'Afrique, *pl. X.* . . . . . Z

A bouche sinueuse & ombiliquée, à clavicule courte, & à robe roussâtre, ornée de lignes longitudinales, onduleuses, fauve-brun. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. LXVII, litt.* H.

Le petit Point d'Hongrie, à robe d'un blanc jaunâtre, dont les traits en zig-zags sont moins grands, à profond ombilic, mais dépourvu de dents : peu commun.

Le Point d'Hongrie pointillé, à robe blanchâtre, confusément mêlée de points fauves, & de zigs-zags longitudinaux de la même couleur, à bouche ombiliquée : peu commun. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI, fig. 16 & 17.*

Le Point d'Hongrie fascié, à plusieurs zônes roussâtres, veinées de fauve, sur un fond blanc, avec deux fascies blanches, flambées de fauve foncé, & à bouche ombiliquée.

ESPECE XI.

Le Plumage de poule, à clavicule saillante, à robe lisse, d'un gris-roussâtre nué de bleuâtre, panachée & pointillée, sur-tout dans deux zônes,

COQUILLES DE MER. *Fausses Nérites & Natices.*

de marron & de blanc, à bouche ombiliquée & fermée d'un opercule pierreux, *planche XI.* C

A clavicule prolongée, à robe lisse, d'un beau violet foncé, marbré de fauve-orangé-brun, & à pluſieurs liserés circulaires blanchâtres, tachés de noirâtre : rare.

Dont la robe est à larges marbrures brunes, & ſaupoudrée de blanc, ſur un fond ſafrané : peu commune.

ESPECE XII.

La Natice rayée, à robe lisse, fond blanc, flambée longitudinalement de lignes onduleuses d'un brun-rougeâtre ; ſa clavicule est ſaillante & ſa bouche ombiliquée, *planc. X.* H

ESPECE XIII.

Le Grelot panaché, fond blanc ou blanchâtre, marbré par flammes & fascié de brun-marron foncé, à ombilic pourvu d'un petit cordon ombilical, & à bouche fermée d'un opercule pierreux, *planche XI.* D2

Le Grelot fascié, différent du précédent, par un double cordon ombilical & par ſa robe ornée de zônes étroites, blanchâtres & roussâtres, veinées de brun & entremêlées de zônes plus larges olivâtres & fauve-roux : rare.

Le petit Égagropile, de forme presque ronde, à robe lisse, grisâtre, nuée de citron ſale, & à ombilic pourvu de ſon cordon ombilical. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. LXVII, litt.* E.

ESPECE XIV.

La Peau de tigre, à clavicule alongée, à robe blanche ou jaunâtre, mouchetée de brun-rougeâtre nué de bleu, à ombilic pourvu d'un appendice qui forme le cordon ombilical, & à bouche fermée d'un opercule pierreux, *planche X.* . . . . . G

La Peau de tigre rouge, fond blanc ou fauve, tachetée de points fauve-rougeâtre foncé, à petit ombilic, presque entierement fermé par l'appendice ou cordon ombilical.

Le Tigre à zig-zags, à robe blanchâtre, rayée longitudinalement de lignes brunâtres, onduleuses, fines & ſerrées, à base tachetée & à ombilic muni de ſon cordon ombilical. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. LXVII, litt.* O.

La Peau d'écureuil flambée, à clavicule ſaillante, à robe fauve & fasciée, rayée par zig-zags longitudinaux de marron, à ombilic plus ou moins fermé par ſon cordon ombilical, & à opercule pierreux, *planc. XI.* D8

La Peau d'écureuil brune, à robe d'un roux-brun & brûlé, à grand ombilic pourvu d'un cordon ombilical : rare.

La Peau d'écureuil grise, à pas des orbes ridés ou hachés, à robe cendré-roussâtre, à bouche violet-brun,

& à ombilic rempli par ſon cordon ombilical : peu commune.

La Peau d'écureuil tachetée, à robe cendré-roussâtre, à trois ou quatre zônes tachées de brun, à ſommet violet, & à ombilic presque fermé par le cordon ombilical.

Le Tigre, à clavicule élevée & prolongée comme aux Buccins, à robe lisse, tachée confusément de petits points rouge-brun, à ombilic étroit & rempli par le cordon ombilical : peu commun. *Lister, Hist. Conchyl. tab.* 560, *fig.* 5.

Espece XV.

Le Mille-points, grosse Natice à clavicule peu saillante, à robe agate pointillée de fauve foncé, à large & profond ombilic, pourvu d'un cordon ombilical saillant, & à bouche fermée d'un opercule pierreux, *planche* XI. D9

Le Mille-points marbré, de la Méditerranée, à robe roussâtre, confusément tachetée & pointillée de fauve-brun, à marbrures larges, & souvent par zônes de la même couleur, à bouche brunâtre & à profond ombilic, dont le cordon ombilical est saillant. *Gualt. Ind. Test. Conc. tab.* LXVII, *litt.* Q.

Le Mille-points à bandes, plus arrondi dans sa forme, à clavicule courte, à robe lisse, cendrée & roussâtre, tiquetée sans ordre de petits points fauve-brun, à deux bandes de grandes taches carrées aussi fauve-brun, à ombilic plus étroit, pourvu de son cordon ombilical : peu commun. *Gualt. ibid. litt.* R.

La Chiûre de puces, moins arrondie dans sa forme, à clavicule plus saillante, à robe agate, tachetée & souvent marbrée de fauve-roux, à intérieur violâtre & à profond ombilic, muni de son cordon ombilical.

De forme semblable au précédent, à robe fauve-roussâtre, tiquetée sans ordre de points fauves presque fondus dans la couleur du fond.

Espece XVI.

La Natice Siamoise, de forme arrondie, à clavicule courte ou peu saillante, & à robe d'un blanc-bleuâtre, rayée longitudinalement de lignes fines, nombreuses, souvent rameuses & onduleuses, fauve-orangé, à bouche fermée d'un opercule pierreux, & à profond ombilic, pourvu d'un gros cordon ombilical : peu commune, *planche* XI. . . . D5

La Siamoise à collier, fort épaisse, à clavicule plus saillante & violette, ainsi que l'intérieur de la bouche, à pas des orbes bordés d'un liseré blanchâtre dont les zig-zags sont marron, à robe rayée de lignes longitudinales, onduleuses & très-serrées, fauve foncé, sur un fond

roussâtre, & à plus petit ombilic, pourvu de ſon cordon : rare.

ESPECE XVII.

Le Zebre, de forme renflée, à clavicule courte, à robe blanchâtre & comme fasciée de gris-roussâtre, rayée longitudinalement de lignes onduleuses marron, à bouche fermée d'un opercule pierreux, & à cordon ombilical assez gros, quoique peu ſaillant : rare, *pl. XI.* D1

L'Aîle de papillon ou la Perdrix, grosse Natice, à clavicule peu ſaillante, à robe lisse, rubanée de fauve & de roussâtre, tachetée par zônes de fauve & de brun foncé, à gros cordon ombilical, & à bouche fermée d'un opercule pierreux, blanc, à grosses cannelures demi-circulaires ſur la face extérieure, *planche XI.* D4-D4

Le Satin moiré, de forme renflée, à clavicule ſaillante, à robe lisse, fauve & agate, tachetée & moirée en zig-zags de fauve foncé, à bouche fermée d'un opercule pierreux, & pourvue d'un ombilic & de ſon cordon : rare, *planche XI.* D7

L'Aîle de papillon doré, à quatre larges bandes, d'un beau jaune-fauve-orangé, qui laissent entre elles des bandes plus étroites, blanches tachées de brun. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVIII, fig. 64 & 65.*

L'Aîle de papillon blanche, à robe lisse, d'un beau blanc, flambée de fauve peu foncé, & fasciée, dans quatre zônes, de taches ſemi-lunaires marron.

Dont la robe est largement flambée ſuivant ſa longueur, de grands zig-zags ou de ſimples lignes onduleuses fauves, ſur un fond blanc : rare. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVIII, fig. 26.*

La petite Aîle de papillon, à robe lisse fasciée dans trois zônes, d'agate-brun-violâtre, & dans trois ou quatre plus étroites, d'agate clair, tacheté de brun, à bouche fermée d'un opercule pierreux, blanc en dessus, bordée d'une cordelette & d'un ſillon profond. *List. Hist. Conc. tab. 561, fig. 8.*

ESPECE XVIII.

Le Dé à coudre, petite Natice épaisse, à clavicule ſaillante, à ſillons circulaires & à ſtries longitudinales, formant un réseau à mailles carrées, à robe blanche, marbrée par zônes de fauve, à ombilic pourvu d'un gros cordon ombilical, & à bouche fermée d'un opercule pierreux : rare, *planche X.* V

La Natice cannelée, variété de la précédente, aussi très-épaisse, à robe blanche nuée de fauve tendre, ſans réseau, mais à grosses cannelures

longitudinales, obliques & peu onduleuses : très-rare.

Très-petite, à réseau, blanchâtre tiquetée de brun, & à bouche ombiliquée pourvue d'un gros cordon ombilical : rare. *List. Hist. Conchyl. tab. 566, fig. 16.*

Espece XIX.

Le Pavé ou la Natice lettrée, lisse, à plusieurs rangs circulaires de taches fauves ou marron, tantôt carrées, tantôt imitant des lettres, sur un fond blanc, à bouche fermée d'un opercule pierreux, & à grand ombilic presque entierement rempli par le cordon ombilical, *planche* X. . (*)

Le Pavé Chinois, variété de la précédente, plus épaisse, à clavicule plus saillante, & à taches marron plus étroites, sur un fond blanc, à ombilic presque entierement fermé par le cordon ombilical : rare, *planche* XI. . . . . E-E

La grosse Natice à caracteres, fort épaisse, alongée dans sa forme, à clavicule saillante & pointue, & à robe blanche, tachetée par zônes de fauve-brun. *Gualt. Ind. Test. Conc. tab.* LXVII, *litt.* T.

Espece XX.

La Diorchite ou les Testicules, de forme orbiculaire aplatie, blanchâtre, nuée de fauve & de gris-roussâtre, à ombilic en partie rempli par une grosse excroissance ou double appendice auquel elle doit son nom, à bouche fermée d'un opercule pierreux, semi-lunaire, *planc.* X. K-L

La Monorchite, Natice de même forme, mais plus grande, plus épaisse, & dont l'ombilic est presque fermé par le cordon ombilical, qui n'est point double comme dans la précédente, mais simple & très-gros à son extrémité, *planche* X. . . . . M

Espece XXI.

Le Jaune d'œuf aplati ou le Pain d'épice, Natice comprimée, à clavicule courte, à robe lisse, fauve-roux & doré, à ombilic fort évasé en gouttiere, à demi remplie par le cordon ombilical, & à bouche fermée d'un opercule pierreux, semi-lunaire, *planche* XI. H1-H1

Le petit Pain d'épice, blanchâtre, à zônes circulaires jaspées de fauve tendre, à ombilic comme la précédente : orientale & rare.

De même forme, mais à clavicule plus saillante, & à robe blanche ou gris-de-lin tendre : aussi orientale.

Espece XXII.

Le Mamelon ou Teton brun de Vénus, Natice épaisse, à clavicule courte, à robe lisse, fauve ou marron foncé, à bouche fermée d'un opercule pierreux, & pourvue d'un large & profond ombilic, où le cordon ombilical est à peine sensible, *planche* XI. H4-H4

COQUILLES DE MER. *Fausses Nérites & Natices.*

Le faux Teton blanc de Vénus, de forme arrondie & renflée, à clavicule courte, à robe lisse, d'un beau blanc-de-neige, à bouche profondément ombiliquée; de Saint-Domingue : peu commun.

Le Mamelon citron, de figure oblongue & renflée, fort épaisse dans ſon test, à clavicule ſaillante & pointue, à robe lisse, à cruës fines & de couleur jaunâtre tirant ſur le citron, à bouche blanche, dont l'ombilic est en partie rempli par une portion de la columelle : Natice orientale & très-rare.

D'un beau blanc, à robe lisse & luisante, mais à cruës ſensibles, à large & profond ombilic, pourvu d'un très-gros cordon ombilical, fort rare.

Espece XXIII.

Le vrai Mamelon ou Teton blanc de Vénus, Natice lourde & épaisse, à robe lisse, d'un beau blanc-de-neige, à clavicule courte, à bouche fermée d'un opercule pierreux, & pourvue d'une large excroissance qui occupe la place de l'ombilic; des Indes orientales, *planc. XI.* H2-H2

Mince & légere dans ſon test, à petite clavicule, & à robe lisse, d'un blanc plus bleuâtre & cendré; orientale & rare.

Le Mamelon jaune ou Teton de Vénus orangé; ſa robe lisse, à cruës ſensibles, est d'un jaune-orangé très-foncé, excepté vers la bouche, qui est blanche, ainsi que l'excroissance qui occupe la place de l'ombilic : orientale & très-rare. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IV. partie, pl. VI, fig. 3 & 4, pag. 13.*

Le Teton de chauve-ſouris, Natice épaisse de figure alongée, à clavicule ſaillante de couleur brunâtre, à robe lisse, gris-brunâtre & roussâtre, & à excroissance recouvrant la place de l'ombilic : rare. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. LXVII, litt.* F.

De forme à peu près ſemblable, à robe lisse, tirant ſur la couleur citron, mais à bouche blanche, & columelle évasée comme au précédent : peu commun. *Gualt. ibid. litt.* G.

Espece XXIV.

Le Teton de loup, de forme arrondie, à clavicule courte & à robe lisse, fasciée de roux & de blanchâtre, à bouche d'un roux-brun, dont la columelle de même couleur, ſe replie ſur l'ombilic, ſans pour cela le masquer; cette bouche est pourvue d'un opercule pierreux : coquille rare. *Lister, Hist. Conchyl. tab.* 559, *fig.* 2.

Le Teton de négresse ou brûlé, plus mince qu'épais, de forme ovale, à clavicule courte & à robe lisse, dont les cruës ſont ſensibles : elle est fasciée de brunâtre, d'agate & de blanchâtre, avec une columelle d'un roux

roux-brûlé, qui couvre l'ombilic, ſans le masquer entierement, *planc. XI.* H3-H3

Le Teton d'Indienne, de même forme, à clavicule courte, à robe fauve tirant ſur le café-au-lait, avec une large fascie blanchâtre, qu'accompagnent deux lignes circulaires de points bruns; ſa columelle brûlée, recouvre en partie l'ombilic : rare.

De même forme, à columelle brûlée qui masque presque entierement l'ombilic, & à robe lisse, fasciée d'agate-rougeâtre & de blanc.

Le Teton de ſinge, aussi de forme ovale, à clavicule courte, à robe lisse, blanche, nuée de gris-de-lin tendre, jaspée & veinée de marron, moins foncé dans une zône du milieu, à columelle brûlée qui recouvre entierement l'ombilic : très-rare.

Le Teton de chat, de même forme, à pas des orbes renflés & creusés en gouttiere par la ligne ſpirale, à robe blanche ou roussâtre, ſillonnée circulairement, à bouche blanche, ainsi que la columelle qui recouvre un peu l'ombilic, mais ſans le masquer : fort rare; de la nouvelle Zélande.

ESPECE XXV.

La Féve naine, petite Natice comprimée, à robe blanchâtre, compartie en chaînettes de marron, avec une zône de même couleur vers le centre de la ſpirale, à base aplatie, à bouche blanche à peu près triangulaire, & à levre extérieurement bordée d'un gros bourrelet, *planche XI.* . Q-Q

La Féve naine, de même forme, à robe lisse, couleur de chair, & à bourrelet extérieur plus étroit : peu commune.

ESPECE XXVI.

La Natice Bouche-double, gris-de-lin, tachetée par zônes de brun & de vert-céladon, à quatre orbes de forme bombée, à bouche nacrée & doublée en dessus de blanc-mat; ce qui a fait nommer, dit M. Davila, cette coquille *Bouche-double*. Catal. tom. I, pag. 120, art. 129.

REMARQUES

SUR LA FAMILLE DES LIMAÇONS A BOUCHE DEMI-RONDE.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

LES coquilles qui composent cette famille, ſont en général d'une grandeur moyenne, & de beaucoup inférieure à celle des Limaçons de la famille précédente, & même de la ſuivante : elles en different d'ailleurs par leur forme ovale & voûtée, par leur clavicule courte ou très-aplatie, & par la forme de leur columelle, qui dans un grand nombre d'entre elles ſe réduit à une ſimple cloiſon longitudinale, liſſe ou chagrinée, que l'on nomme *palais*. Un des principaux caracteres de ces coquilles, eſt la figure ſemi-lunaire de leur bouche, preſque toujours cintrée ou coupée en portion de cercle. De plus, les Nérites ont toujours la levre & le palais dentés ; en quoi elles different des Natices, qui n'ont ni palais ni dents. Les Limaçons de ce dernier genre ſont auſſi pourvus d'un ombilic qui manque aux Nérites, mais tous ont leur ouverture ou bouche fermée d'un opercule pierreux ou cartilagineux.

Toutes ces coquilles ont été comprises ſous la dénomination générale de *Limaçons à bouche demi-ronde (Cochleæ ſemi-lunares)*. Le nom latin *Nerita*, en françois *Nérite*, que portent celles qui composent le premier genre, vient du grec Νηρίτης (1), par allusion à Nérée, divinité de la mer, à laquelle nombre de poëtes anciens font remonter l'origine de ces jolis testacées (2). Quant au nom françois *Natice*, dérivé du latin *Natex* (3), & que nous avons

(1) *Nerites ſeu Nerita à Nereo, de aſtro marino, ejus incola ita dicta. Klein, Meth. oſtrac. pag. 6.*

(2) *Nerita, id est maris genita. Bonan. Recr. ment. & oc. pag. 56 & 138.*

(3) Gaza, traducteur d'Ariſtote, rend le mot grec Νηρίτης par le mot latin *Natex, à natando.* Voyez *Aldrovand. de Teſtaceis, lib. III, pag. 363.*

adoptés pour désigner les coquilles du ſecond genre de cette famille, les anciens le donnoient autrefois à un genre de coquillages assez ſemblables à la Nérite; & ce nom, après être en quelque ſorte tombé dans l'oubli, vient d'en être tiré par M. Adanson (4), qui l'a appliqué aux coquilles dont il s'agit. Sans avoir égard à ces distinctions, plusieurs ont réuni les coquilles de ces deux genres ſous la dénomination générale de *Conchæ valvatæ (Conques à battans)*, ſans doute à cause de leur opercule, qui ſemble les rapprocher de la classe des Bivalves; mais ce dernier nom est trop vague & trop équivoque pour n'être pas rejeté.

Remarques. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

En France, ſur les côtes de Bretagne & de Normandie, les Natices, ainsi que les *Vignots*, ſont vulgairement nommées *Bigournets* ou *Bigourneaux;* à la Rochelle & dans le pays d'Aunis, on les appelle *Sablou* ou *Sablon :* en d'autres endroits, *Pois de mer, Grain de blé d'Espagne* ou *de Turquie.* Les Italiens nomment les Nérites, *Naridole;* les Génois, *Caragnuola;* les Espagnols, *Almeja* ou *Caracol del mar;* les Anglois, *Nerite-Snail;* les Hollandois, *Alykruyken, Slek-hoorens* of *Maan-hoorens;* les Allemands, *Schroimm-Schnecken :* enfin les habitans d'Amboine, *Issi-Palessu*, & les Malais *Bia Tsjonckil.*

Les Limaçons à bouche demi-ronde ſont pour la plupart d'une figure ovale peu alongée, mais assez large & voûtée, comme dans les Nérites appelées Grives, la Nérite à bec, le Palais de bœuf, la Négresse, la Nérite marbrée, la Tachetée, la Foudroyante, la grande & la petite Scie, le Bois de charme, la Nérite brodée, le Jaspe ſanguin, le Tapis des Indes, le Marbre jaune, le Campan, le Nébuleux, le Marbre rubané, la Rougeole, la Nérite arborisée & l'Œil rouge.

Plusieurs ont une figure ovale plus alongée, plus étroite & plus

(4) Hist. nat. des coquillages du Sénégal, pag. 172, genr. VII. *La Natice.*

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

bombée : telles ſont, par exemple, dans le premier genre, les Nérites armées, les diverses Quenottes ſaignantes, ainſi que les Livrées, la Nérite alongée, celle à cordelettes ficelées, la Noix de galle, la Jonquille, la Truffe, la Peau de chagrin, la Nérite à flammes, celle à collier, la Nérite verte, la Nérite lilas, l'Agate, la Nérite à chaînettes, celle à zig-zags, la Languettée, l'Écailleuse, la Galonnée, la Nébuleuse, la Nérite à plumes & la Nérite grêlée. Le ſecond genre offre la Pelotte de neige, la fauſſe Nérite à côtes, la Noiſette, le Mamelon brun de Vénus, le faux Teton blanc de Vénus, le Mamelon citron, le vrai Teton blanc de Vénus, & la plupart des autres variétés de cette eſpèce & de la ſuivante.

D'autres, au contraire, ſont d'une forme oblique plus orbiculaire : telles ſont parmi les Nérites, la Moire, la Nérite à dents de cheval, celle à dents de chat, la fauſſe Quenotte, la Quenottine, la Nuancée, le Raz de Saint-Maur, l'Écorce d'orange, &c. Et parmi les Natices, la Réticulée, les Grains de maïz, la Bille d'agate, la Salicoque, les Jaunes d'œuf, la Fibreuſe, le Veau-fauve, la Natice Chinoiſe, la Fauvette, les Points d'Hongrie, le Plumage de poule, la Natice rayée, les Grelots, les Peaux de tigre & d'écureuil, les Mille-points, la Chiûre de puce, la Natice Siamoiſe, le Zebre, le Satin moiré, les Aîles de papillon, le Dé à coudre, la Natice cannelée & les Lettrées.

D'autres enfin, de forme à peu près circulaire, ſont comprimées ou fort écraſées tant en deſſus qu'en deſſous : telles ſont les Natices nommées Diorchite, Jaune d'œuf aplati, petit Pain d'épice, Féves naines, &c. Cette forme un peu comprimée, ſe remarque auſſi dans preſque toutes les variétés du Teton de Vénus.

Quant au nombre des ſpires, comme il eſt ſujet à varier dans la même eſpèce, ſelon l'âge ou la grandeur de la coquille, ainſi que nous l'avons remarqué ailleurs, il ſuffira de dire ici que dans les Nérites, vraies ou fauſſes, le nombre des ſpires varie de trois

à quatre ou de quatre à cinq, mais que dans les Natices il va de cinq à ſept & jamais davantage. Dans toutes les coquilles de cette famille, les ſpires vont de gauche à droite en descendant du ſommet vers l'ouverture, du moins n'en avons nous rencontré aucune dont les ſpires allassent au contraire de droite à gauche, comme il s'en présente dans plusieurs des familles ſuivantes.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

Les orbes ſont peu ſaillans dans la plupart des Grives, des Nérites à bec, des Nérites armées, de celles nommées Jaspes, Marbres, &c. ainsi que dans la Nérite à flammes, dans celle nommée Rougeole, dans les fausses Nérites appelées Grain de maïz, & dans les Natices la Diorchite, le Jaune d'œuf aplati, la Féve naine, &c.

Ces orbes ont au contraire plus de convexité dans la Négresse, dans les Quenottes ſaignantes, les Livrées, la Nérite à bandes, &c. Celles des ſix espèces ſuivantes ſont aussi dans le même cas, de même que les Nérites vertes, celle à zig-zags, les microscopiques qui terminent ce genre, & parmi les Natices les trois espèces des Mamelons.

Les orbes ſont beaucoup plus convexes ou très-bombés dans les autres Natices, telles que la Réticulée, les Billes d'agate, les Jaunes d'œuf, la Natice fibreuse, le Veau-fauve, la Natice Chinoise, les Points d'Hongrie, les Plumages de poule, la Natice rayée, les Grelots, les Peaux de tigre & d'écureuil, les Mille-points & Chiûres de puces, les Natices Siamoises, le Zebre, le Satin moiré, les Aîles de papillon, le Dé à coudre, les Natices lettrées, la Pelotte de neige, la fausse Nérite à côtes & la Noisette.

Le premier orbe, ou celui qui constitue le corps même de la coquille, est toujours d'un volume très-considérable, ſi on le compare ſur-tout aux autres orbes qui forment la clavicule, & qui dans presque tous les testacées de cette famille ſont des plus

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

petits. Ce premier orbe, très-convexe & voûté à l'extérieur, est comme aplati ou tranché net du côté de la bouche.

C'est par l'étendue ou plutôt par la largeur de ce premier orbe, qu'on détermine celle de la coquille, qui dans les vraies comme dans les fausses Nérites, a beaucoup plus de largeur que de longueur; c'est ce qu'on n'imagineroit pas au premier coup d'œil, vu que cette partie du premier orbe ſemble indiquer, par la compression de la clavicule, la longueur même du testacée. Mais pour peu qu'on y faſſe attention, la position respective du ſommet fait connoître que ce qu'on prenoit pour la longueur de la coquille, n'est dans le fait que ſa largeur.

Dans les Natices il est aiſé de distinguer la largeur de la coquille de ſa longueur, quoique plusieurs ſoient en effet plus larges que longues : telles que celles appelées le Jaune d'œuf, les Natices fibreuses, le Veau-fauve, la Natice Chinoise, la Fauvette, les Grelots, les Mille-points, les Natices Siamoises, le Zebre, les Aîles de papillon, le Satin moiré, le Dé à coudre, la Natice cannelée, la Diorchite, le petit Pain d'épice, le Jaune d'œuf aplati & les Féves naines.

D'autres Natices, au contraire, ont toujours plus de longueur que de largeur : de ce nombre ſont celles nommées Billes d'agate, la Salicoque, quelques Points d'Hongrie, le Plumage de poule, la Natice rayée, les Peaux de tigre & d'écureuil, les Natices lettrées & la plupart de celles qui portent le nom de Mamelon. Cependant le Mamelon ou Teton brun de Vénus, la Bille d'agate, le Point d'Hongrie & la Chiûre de puce ont quelquefois autant de largeur que de longueur.

Dans tous les Limaçons de cette famille, la clavicule, ſoit qu'elle ſoit plate ou ſaillante, a toujours plus de largeur que de longueur. Elle est extrêmement petite & des plus aplaties dans toutes les Grives des Indes orientales, ainsi que dans les Nérites

à bec, les Nérites marbrées & tachetées, le Jaspe ſanguin, l'agate, le Tapis des Indes, le Marbre jaune, le Campan, le Nébuleux, le Rubané & autres de cette eſpèce; la Nérite à flammes, celle à collier, la Rougeole & la Natice appelée le Jaune d'œuf aplati, ſont auſſi dans le même cas. Cette clavicule eſt plus large, mais encore peu ſaillante dans la fauſſe Nérite nommée le Grain de maïz, & dans les Natices appelées Diorchite & Féves naines.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

Dans les Nérites, au contraire, où les orbes ſont bombés, la clavicule, ſans être fort élevée, eſt cependant plus groſſe & plus ſaillante; c'eſt ce qu'on remarque ſur-tout dans les Grives Américaines, ainſi que dans la Négreſſe, la grande & la petite Nérite armée, toutes les Quenottes ſaignantes, les Livrées, la Nérite à bandes, la Moire, les Scies, la Nérite alongée, toutes celles des cinq eſpèces ſuivantes, ainſi que les quatre dernieres eſpèces de ce premier genre. Parmi les fauſſes Nérites, la Pelotte de neige, celle à réſeau, la fauſſe Nérite à côtes, la Noiſette & la Natice réticulée ſont dans le même cas, avec cette différence que pluſieurs d'entre elles ont leur clavicule tantôt plus & tantôt moins ſaillante.

Mais la ſaillie de la clavicule eſt très-ſenſible dans la plupart des Natices, par rapport à la convexité de leurs orbes : nous en trouvons des exemples dans la Bille d'agate, la Salicoque, les Jaunes d'œuf, le Veau-fauve, la Natice Chinoiſe, la Fauvette, les Points d'Hongrie, les Plumages de poule, la Natice rayée, les Grelots, les Peaux de tigre & d'écureuil, les Mille-points & les quatre eſpèces ſuivantes. Dans d'autres Natices, telles que les Mamelons, la grandeur de leur premier orbe fait paroître cette clavicule moins ſaillante.

Le ſommet qui termine la clavicule, eſt pour l'ordinaire petit & aigu dans la plupart des vraies & des fauſſes Nérites, ſur-tout quand la coquille eſt jeune & bien conſervée; car il paroît obtus

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

dans les coquilles vieilles ou roulées. D'autres Nérites l'ont naturellement aplati, comme on le voit aux Grives orientales, à la Nérite à bec, au Palais de bœuf, &c. Dans la plupart des Natices, ce ſommet est plus obtus que pointu, excepté dans celles appelées Jaunes d'œuf & quelques autres.

La ligne ſpirale ou qui distingue les orbes est généralement assez délicate dans les Limaçons de cette famille ; elle est néanmoins plus prononcée dans les Nérites que dans les Natices. Parmi celles-ci il n'y a guere que la Noisette dont la ligne ſpirale ſoit fort profonde, ce qui donne à la clavicule de cette coquille la forme d'un rognon ou d'une volute ſemblable à celle qui ſe voit aux valves du Cœur appelé *Bonnet de fou.* Dans le Teton de chat cette ligne ſpirale est assez profonde; rarement elle est onduleuse, à moins que les cruës de la coquille ne ſoient plus marquées qu'à l'ordinaire: elle est presque toujours finement crénélée ou godronnée dans les Nérites le Marbre jaune, le Campan, le Nébuleux, &c. légerement ridée dans la Natice appelée la Peau d'écureuil, lisse & à peine ſensible dans les Féves naines.

La columelle est bien différente dans les deux genres qui composent cette famille : celle des Natices est comme dans les autres univalves turbinées, c'est-à-dire, qu'une de ſes portions ſoutient intérieurement les pas des orbes de la coquille, tandis que l'autre ſe montre plus ou moins au dehors. Dans les Natices ombiliquées la portion intérieure de cette columelle ſe présente ſous la forme d'une colonne torse, conique, évidée ou creuse en toute la longueur de ſon axe, & c'est cette cavité qui produit l'ombilic. Dans celles au contraire qui ne ſont point ombiliquées la columelle est pleine & massive, comme on le voit aux espèces nommées le Grain de maïz, la Noisette, le vrai Mamelon blanc de Vénus & les Féves naines. Cette columelle, qui pour l'ordinaire est lisse, luisante & toujours fort épaisse, le devient d'autant plus qu'elle

Remarques. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

plus voisine des pas de la ſpirale. Sa partie extérieure offre assez généralement un renflement longitudinal arrondi, plus ou moins ſinueux & fort épais, excepté dans le Jaune d'œuf aplati où cette partie comprimée s'étend plus en largeur. Elle est concave dans le petit Pain d'épice, & n'a que peu d'étendue dans la Diorchite. C'est cette portion extérieure de la columelle qui, dans quelques Natices, forme le côté gauche de l'ouverture ou bouche : & c'est ſur-tout à l'angle de la levre qu'elle est la plus épaisse, comme on l'observe aux Natices appelées l'Aîle de papillon, le Zebre, le Satin moiré, la Chinoise, la Siamoise, les Mille-points, la Chiûre de puce, le Jaune d'œuf aplati, certains Mamelons, &c.

L'ombilic formant, ainsi que nous l'avons dit plus haut, le centre de cette columelle, il laisse en cet endroit, dans les Natices qui en ſont pourvues, un orifice ou entonnoir plus ou moins évasé. Il est ſemi-lunaire & naturellement évasé dans le Mamelon brun de Vénus, dans le faux Teton blanc, dans la Natice Chinoise, la Fauvette, les Points d'Hongrie & les Grelots. Il est au contraire moins évasé dans la Natice réticulée, les Billes d'agate, le Plumage de poule, le Jaune d'œuf, le Mamelon citron, le Teton de loup, &c. Cet orifice est très-étroit, ſouvent même presque fermé, dans les Natices appelées Tetons de négresse, d'Indienne & de ſinge; ce qui provient du repli qu'une espèce d'apophyse ou d'appendice de la columelle forme en cet endroit. Il paroît fort évasé dans les Natices appelées Zebre, Satin moiré, Aîles de papillon, Dé à coudre, &c. & dans celles qu'on nomme Lettrée, Siamoise, petit Pain d'épice, Jaune d'œuf aplati & Diorchite; mais dans celle-ci le large orifice de l'ombilic est en partie rempli par un gros appendice ſimple ou double, que nous nommons *cordon ombilical.*

Ce cordon, lisse ou ridé, est une excroissance de la columelle qui ſe plonge plus ou moins dans l'ombilic; ſon extrémité est

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

large, aplatie & ſemi-lunaire dans certaines Natices, telles que l'Aîle de papillon, le Satin moiré, le Zebre, la Natice lettrée, le Dé à coudre, la Natice cannelée, la Peau d'écureuil, le petit Pain d'épice & le Jaune d'œuf aplati. Elle est large, ſimple & arrondie dans la Monorchite, mais divisée par un *ſinus* assez profond dans la Diorchite. L'extrémité peu ſaillante de ce cordon ombilical ferme presque entierement le petit ombilic de la plupart des Peaux de tigre ; il plonge dans l'ombilic du Jaune d'œuf aplati, & ne laisse qu'une rigole étroite & profonde entre lui & le bord interne de l'ombilic. Il est fort étroit & quoique aplati à ſon extrémité, d'un diametre à peu près égal dans toute ſa longueur aux Natices dites Mille-points, Chiûre de mouche, Natice Siamoise & Grelot panaché. Il est double dans le Grelot fascié, ce qui est particulier à cette espèce. A l'égard des autres Natices elles paroissent être privées de cet appendice, au moins n'en voit-on que de très-légers indices dans la Natice Chinoise, ainsi que dans le Mamelon brun de Vénus. Le Jaune d'œuf offre une apophyse peu ſaillante, en forme de mamelon, vers la partie postérieure de ſon ombilic. Au lieu de cette apophyse, on remarque au Point d'Hongrie trois dents tranchantes, ſans compter celles qui ſe rencontrent dans le creux de l'ombilic : cette ſingularité ne s'observe point dans les autres variétés de cette espèce. Quant aux vrais Mamelons de Vénus, ils ſont totalement privés d'ombilic, & n'ont, ainsi que le Teton de chauve-ſouris, qu'une large excroissance qui ſemble recouvrir l'ombilic, quoiqu'il n'y ait peut-être jamais eu d'ombilic dans cette espèce. Les Féves naines ſont dans le même cas, excepté qu'on voit une échancrure à l'extrémité de leur columelle, vers la partie antérieure de leur bouche. Les fausses Nérites appelées Grains de maïz, ſont dépourvues d'ombilic, mais la Noisette en laisse appercevoir quelques légers indices.

Remarques. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

Non-ſeulement les Nérites n'ont jamais d'ombilic, mais leur intérieur n'eſt point pourvu de columelle comme celui des autres testacées; c'eſt une ſimple cloiſon qui en tient lieu : cette cloiſon eſt aplatie, mince & longitudinale; elle prend naiſſance ſous le ſillon du premier orbe & s'étend obliquement vers la partie opposée. On a donné le nom de *palais* à la portion extérieure & visible de cette cloiſon, & c'eſt ce qui forme le côté gauche de l'ouverture ou bouche des Nérites. Cette partie eſt légerement concave dans toutes les Grives, dans la Nérite à bec, la Négreſſe, la Nérite marbrée, la Foudroyante, les Nérites armées, les Quenottes ſaignantes. Elle eſt plate au contraire dans les Livrées, la Nérite à bandes & ſes variétés, dans la Noix de galle, la Jonquille, la Peau de chagrin, la Nérite brodée, les Nérites vertes, celle à zig-zags & les microſcopiques qui terminent ce genre. Enfin elle eſt pour l'ordinaire un peu convexe dans la Nérite alongée, les fauſſes Quenottes, la Nérite à cordelettes ficelées, le Jaſpe ſanguin, dans celles appelées Marbres & dans les deux eſpèces ſuivantes. Ce palais eſt granuleux ou chagriné dans toutes les Grives, de même que dans les Nérites à bec; mais dans celles-ci les grains ſont plus gros, & par conſéquent moins nombreux; ils ſont peu ſenſibles dans la Négreſſe & la Nérite marbrée. Ce palais eſt ridé dans les Nérites armées, les Livrées & les cinq eſpèces qui les ſuivent; il eſt liſſe au contraire dans les Quenottes ſaignantes, la Peau de chagrin, la Nérite brodée, le Jaſpe ſanguin & les ſept dernieres eſpèces de ce premier genre. La tranche ou *gencive* de ce palais eſt toujours garnie de dents, dont le nombre varie entre quatre, cinq & trois; mais le premier nombre eſt celui qui ſe préſente le plus fréquemment. Ces dents ſont aſſez fines dans les Grives, la Nérite alongée, celle à bec, le Palais de bœuf, la Négreſſe, la Nérite marbrée, la Tachetée, la Foudroyante, la Peau de chagrin, le Treillis, la Nérite lilas

Remarques. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

& la plupart des ſuivantes. Ces mêmes dents ſont beaucoup plus groſses, plus ſaillantes & plus distantes entre elles dans les Nérites armées, les Quenottes ſaignantes, les Livrées, la Nérite à bandes & toutes celles des quatre espèces ſuivantes.

L'ouverture ou bouche des Nérites est assez parfaitement ſemi-lunaire, avec une levre cintrée, lisse ou dentelée. Quant aux Natices, la forme ſemi-lunaire de leur bouche est moins réguliere; mais l'irrégularité est ſur-tout très-ſensible dans les fausses Nérites, dont la bouche est pour l'ordinaire fort évasée. Le bord de la levre plus ou moins épais, est presque toujours uni, mince & ſans dentelures dans toutes les Natices & fausses Nérites. Au contraire ce même bord, quoique mince & tranchant dans plusieurs Nérites, est assez épais dans d'autres : il paroît lisse dans celles appelées Marbres, & dans le Jaspe ſanguin, l'Agate, le Tapis des Indes, la Nérite ondée, celle à flammes, la Nérite à collier, l'Œil rouge, la Nérite arborisée, & enfin toutes celles qui terminent le premier genre. Il paroît lisse ſans l'être en effet, dans les Quenottes ſaignantes, la Négresse, la Nérite à bec, l'aplatie, le palais de bœuf, la Noix de galle, la Nérite brodée, celle à chaînettes & la Nérite lilas. Il est largement déchiqueté en aîle de chauve-ſouris dans les Nérites armées, & garni de dents en forme de ſcie dans les Nérites de ce nom; mais le bord est comme festonné dans les Grives, les Livrées, la Nérite à bandes, la Moire, la Nérite alongée, celles à dents de cheval, à dents de chat, & généralement dans toutes celles de cette espèce & de la ſuivante, ainsi que de la douzieme & treizieme espèces.

Un renflement, ſouvent fort ſaillant, ſuit la direction de cette levre à une certaine distance du bord interne, & ſes extrémités finissent en un petit appendice ſous lequel s'adapte l'opercule. Un peu au-dessus de ce renflement est un talus pourvu de dents,

communément assez nombreuses, comme de treize à quinze, de dix-ſept à dix-neuf, de vingt-un à vingt-quatre, & peut-être plus dans quelques eſpèces. Cependant la Nérite alongée, celles à dents de cheval & à dents de chat, la fauſſe Quenotte & la Quenottine n'en ont jamais plus de cinq à ſept. Ces dents imitent de petits grains fort ſerrés dans toutes les Quenottes ſaignantes Américaines ; elles paroiſſent ſous la forme de petites rides transverſales dans les Quenottes ſaignantes orientales, ainſi que dans la Négreſſe, la Nérite marbrée, la Tachetée, la Foudroyante, la grande & petite Scie, la Nuancée, la Jonquille, la Truffe, & toutes les Nérites des douze eſpèces ſuivantes. REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

Ces mêmes dents transverſales en forme de rides, ſont beaucoup plus groſſes dans les Grives, dans la Nérite à bec, dans l'aplatie, dans le Palais de bœuf, dans la grande & petite Nérite armée, dans les Livrées, la Nérite à bandes, la Moire, la Nérite à cordelettes ficelées & autres, tant de cette eſpèce que de la ſuivante. Elles ſont en petit nombre, mais encore plus groſſes, plus ſaillantes & plus diſtantes entre elles dans la Nérite alongée, celles à dents de cheval, à dents de chat, la fauſſe Quenotte & la Quenottine. Mais en général toutes les vraies Nérites ont la derniere ou les deux dernieres dents qui ſe voyent dans l'angle ſupérieur de la levre, beaucoup plus groſſes, plus ſaillantes & plus pointues que le reſte des dents de cette même levre : quelquefois néanmoins la premiere de l'extrémité oppoſée ſe trouve auſſi dans le même cas, cette plus forte ſaillie des dents extrêmes n'eſt ordinairement point ſenſible dans les eſpèces XIII, XVI, & dans les ſix dernieres eſpèces du premier genre. La Féve naine eſt la ſeule coquille de cette famille dont la levre ſoit extérieurement bordée d'un bourrelet.

On a vu dans la famille précédente, que le nombre des Limaçons à bouche ronde pourvus d'un opercule pierreux, étoit

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

moins considérable que celui des mêmes Limaçons à opercule cartilagineux : on remarque le contraire dans la famille des Limaçons à bouche demi-ronde ; les coquilles à opercule pierreux y ſurpassent de beaucoup celles dont l'opercule est cartilagineux. Il n'y a de ce dernier nombre que les fausses Nérites, tandis que les vraies Nérites & les Natices ont toutes l'ouverture de leur bouche exactement fermée par un opercule de nature pierreuse ou testacée, comme la coquille même à laquelle il appartient. Nous ne connoissons pas encore, il est vrai, les opercules de toutes les Natices, mais ceux qui ſont venus à notre connoissance peuvent nous faire juger de ceux qui restent à découvrir.

Ces opercules ont une forme plus ou moins ſemi-lunaire, ſurtout dans les Natices ; car dans les Nérites plusieurs approchent assez de la forme ovale. Ceux même de ces opercules qui ſont les mieux taillés en demi-lune, ont une ſinuosité ou échancrure placée vers l'une des extrémités du bord gauche qui est coupé en ligne droite. De plus, les opercules des Nérites different de ceux des Natices, en ce que les premiers ſont pourvus d'entaillures ou de crans qu'on ne voit jamais dans ceux-ci, & en ce que ceux-là montrent ſur leur face externe une petite volute qui, dans l'opercule des Natices, n'est bien ſensible que ſur la face interne. En général tous ces opercules pierreux ſont moins épais que ceux des Limaçons à bouche ronde. Dans les Nérites la face interne de l'opercule est lisse, luisante, plus ou moins aplatie ou peu concave, privée du périoste & du ſillon ſpiral qui quelquefois s'y montre à peine. Outre deux légeres ſinuosités, le bord tranché de cet opercule a vers l'extrémité antérieure, un appendice assez ſaillant & relevé, qui dans quelques espèces ſe montre ſous la forme de deux denticules ou crochets, dont l'un excede le bord de l'opercule : dans d'autres on croiroit qu'il n'y a que le crochet ſupérieur, d'autant que l'inférieur est replié ſur la face interne

de l'opercule & en excede à peine le bord. Les denticules de ceux-ci ſont aplatis, larges & ſtriés ſur la face interne, & le plus ſaillant de ces denticules est quelquefois un peu concave en dessus.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

La face externe de l'opercule des Nérites est lisse ou granuleuse, & décrit un tour & demi ou deux tours d'une ſpirale peu ſaillante & mal prononcée, excepté dans l'opercule des Quenottes ſaignantes, où un large renflement rend cette ſpirale bien ſenſible.

Quant à l'opercule des Natices, ſa face externe, aplatie ou légerement concave, est rarement lisse, & quelquefois pourvue de renflemens demi-circulaires & ridés; mais pour l'ordinaire on y remarque des lames ou feuillets demi-circulaires, nombreux & très-ſerrés, ou de grosses cordelettes, dont les dernieres plus étroites, laissent entre elles de profonds ſillons, ſouvent même creusés en gouttiere. On voit de ces opercules dont la face lisse ne montre que deux cordelettes près du bord taillé en portion de cercle. Le bord opposé, qui est en ligne droite, est le plus épais & finement réticulé.

La face interne de ces opercules est presque plate; elle offre un ſillon qui décrit trois révolutions de ſpires fort petites. Cette face, toujours couverte d'un périoste mince fauve tendre ou citron, est lisse ou légerement ſtriée, avec des cruës qui ſont aussi de la plus grande finesse.

Les opercules cartilagineux, qui, comme nous l'avons dit ci-dessus, ſont propres aux fausses Nérites, ont une épaisseur médiocre, & ſont plats tant en dessus qu'en dessous. Leurs cruës ſont fines, & leur face extérieure offre un ſillon qui décrit plusieurs révolutions de ſpirales fort petites. La couleur de ces opercules est fauve ou brunâtre: elle est presque toujours blanche ſur les deux faces dans l'opercule des Natices; mais dans les Nérites elle est tantôt noirâtre, brunâtre ou grisâtre, tantôt rougeâtre

REMARQUES. & quelquefois marron foncé. Tous les opercules de cette famille ſont demi-transparens, quelle que ſoit leur épaiſſeur.

Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.

Le test des Limaçons à bouche demi-ronde est, comme celui des autres testacées, plus ou moins épais, ſuivant l'âge de la coquille; mais en général cette épaiſſeur paroît plus considérable dans les Grives orientales, la Nérite à bec, l'aplatie, le Palais de bœuf, la Négresse, les espèces appelées Marbres & Jaspe ſanguin; la Nérite à collier & quelques autres. Plusieurs Natices ſont aussi fort épaisses, entre autres le vrai & le faux Teton blanc de Vénus, le Mamelon brun, le Jaune d'œuf & la Diorchite. La coquille est très-mince dans la Noisette, & médiocrement épaisse dans la plupart des autres Limaçons de cette famille.

Les Natices & les fausses Nérites, aux cruës près qu'on y distingue, ſont presque toujours lisses & luisantes. Les vraies Nérites au contraire ſont ordinairement pourvues de grosses ou de fines cordelettes, de cannelures ou de ſtries, lesquelles ſont ſouvent croisées par la rencontre des cruës, qui forment alors une espèce de réseau plus ou moins ſensible. D'autres, au lieu de ſtries, montrent plusieurs rangées de grains ou de tubercules qui ſuivent à l'ordinaire le contour de la ſpirale.

La robe de toutes ces coquilles est toujours recouverte d'un épiderme ou périoste, qui est très-mince & ventre-de-biche ou fauve tendre dans les Natices & fausses Nérites; mais plus épais, fort tenace & brunâtre dans les vraies Nérites. Ce n'est qu'après avoir enlevé ce périoste, que la couleur de ces testacées paroît dans tout ſon lustre. On voit rarement des Nérites dont la robe ſoit entierement blanche ſans aucun mélange; mais il est ordinaire d'en rencontrer qui, ſur un fond blanc, gris, verdâtre, orangé, citron, violet ou rose, ſont marbrées, tachetées, veinées, fasciées de brun, de noir, de verdâtre, de cramoisi, de pourpre-violet, de fauve ou de marron : d'autres ſont entierement noires, ou verdâtres,

verdâtres, ou grisâtres; enfin l'intérieur de leur bouche & leur palais ſont quelquefois jonquille ou citron, mais plus fréquemment de couleur blanche. Une ſingularité qui distingue les Quenottes ſaignantes, est cette tache rouge comme du ſang qu'on voit à leur palais, & qui leur a fait donner le nom de *Quenottes* ou *Gencives ſaignantes*.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

Parmi les Natices, les unes ſont entierement blanches, fauves, orangées, de couleur d'agate, grisâtres, verdâtres ou rougeâtres; quelques-unes ſont pointillées de fauve : d'autres ſont tachetées, marbrées, veinées, fasciées, ou rayées en zig-zag de marron. Quant à leur intérieur, il est presque toujours blanc ou légerement brunâtre, de même que la columelle & l'ombilic. Les fausses Nérites participent aussi de ces diverses couleurs. Tous les Limaçons de cette famille ſont privés de nacre, excepté la Natice Bouche-double, que nous avons par cette raison placée la derniere, comme pour ſervir de passage aux Limaçons de la famille ſuivante, qui la plupart en ſont pourvus.

D'après les observations précédentes, nous avons divisé en deux genres la famille des Limaçons à bouche demi-ronde, comme on peut le voir dans la table qui précéde ces remarques. Le premier renferme les Limaçons connus ſous le nom de *Nérites*, & donne vingt-deux espèces : les plus remarquables ſont les Grives orientales, le Palais de bœuf, la Négresse, la Nérite foudroyante, les Nérites armées, la Quenotte ſaignante orientale, la Livrée cramoisi, la Moire, la Scie, la Nérite alongée, la fausse Quenotte, l'Écorce d'orange, la Noix de galle, la Jonquille, la Truffe, la Peau de chagrin, le Treillis, la Nérite lilas, la Nérite brodée, le Jaspe ſanguin, le Marbre jaune, le Campan, le Marbre rubané, la Nérite à collier, la Rougeole, l'Œil rouge & la Nérite verte.

Le ſecond genre contient les Limaçons désignés ſous les noms de *fausses Nérites* & de *Natices :* ils composent ensemble vingt-ſix

Remarques. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

espèces : les plus distinguées ſont la Pelotte de neige, la fauſſe Nérite à côtes, la Noiſette, les Natices le Jaune d'œuf, la Fibreuſe, la Chinoiſe, la Fauvette, le Point d'Hongrie à dents, le Plumage de poule, la Natice rayée, le Grelot faſcié, le petit Égagropile, la Peau de tigre rouge, la Peau d'écureuil brune, le Mille-points, la Natice Siamoiſe, celle à collier, le Zebre, l'Aîle de papillon, le Satin moiré, le Dé à coudre, la Natice cannelée & la Lettrée, la Diorchite, le Jaune d'œuf aplati, le Mamelon citron, les Tetons de Vénus blanc & orangé, ceux de chauve-ſouris, de loup, de ſinge, de chat, la Féve naine & la Bouche-double.

C'eſt avec raiſon que M. Adanſon a ſéparé les Natices d'avec les Nérites, & qu'il en a fait deux genres différens, quoique très-voiſins l'un de l'autre. Cet auteur ayant diviſé tous les coquillages en *Limaçons* & en *Conques*, & les Limaçons en *univalves* & en *operculés*, a regardé ceux dont l'opercule étoit le plus grand par rapport à la coquille, comme ayant le plus d'affinité avec les coquilles bivalves, & conſéquemment il a fait de la Nérite le dernier genre des coquillages operculés. Voici les raiſons ſur leſquelles il ſe fonde :

« Je range, dit-il, le genre de la Nérite à la fin des coquillages » operculés, & le rapproche plus que tout autre des bivalves, parce » que c'eſt lui qui a le plus de rapport avec eux. En effet, ſi l'on » conſidere la forme aplatie de ſa coquille, le raccourciſſement » & la petiteſſe de ſon ſommet, l'évaſement de ſon ouverture, » l'épaiſſeur & la nature pierreuſe de ſon opercule, ſes eſpèces de » gonds, & les crénelures de la levre gauche de la coquille dans » leſquelles il joue comme un battant dans ſon pivot, à la maniere » des battans des coquilles bivalves (5) : on verra qu'elle leur

(5) Cette obſervation n'avoit point | échappé à Ariſtote, lorſqu'il dit en

» ressemble à bien des égards. Il est vrai que le battant supérieur » dont l'opercule fait la fonction, n'est pas proportionné à la » grandeur de la coquille, qu'on pourroit comparer au battant » inférieur des bivalves, & que sa forme n'est pas concave, mais » seulement aplatie. L'animal lui-même est fort différent de » celui des bivalves; & c'est par ces endroits que je me crois » assez fondé à laisser ce coquillage parmi les operculés, mais » parmi les operculés qui touchent, pour ainsi dire, aux » bivalves » (6).

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

Gualtieri a fait aussi deux genres différens de la Nérite (7) & de la Natice (8), mais sans donner à cette derniere d'autre nom que celui de *Limaçon de mer ombiliqué.*

La description qu'Aristote donne de la Nérite, paroît plutôt convenir aux coquilles que nous appelons *Natices* qu'aux Nérites proprement dites. « C'est, dit-il, une coquille lisse, de forme » large & arrondie, & qui ressemble fort aux Buccins. . . Elle » s'attache aux rochers comme les Lépas & les *Murex*, &c. » (9). Quant au passage de Pline, dans lequel on fait dire à cet auteur que *les Nérites navigent & voguent sur les eaux en élevant leur*

parlant de la faculté qu'ont les Nérites de s'attacher aux rochers. « *Nec nisi » tegmine dimoto adhærent, quod velut » operculum sibi possident. Usum enim » quem bivalvibus pars utraque admi- » nistrat, eumdem altera exhibet tur- » binatis* ». *Aristot. Hist. anim. lib. IV, cap. IV.*

(6) Adanson, Hist. nat. des coquill. du Sénégal, pag. 188.

(7) *Nerita est cochlea marina brevior non proportionata, oris perimetro à plano horizontali interrupto. Gualtieri, Index Testar. Conchyl. tab.* LXVI.

(8) *Cochlea marina umbilicata, est cochlea marina brevior non proportionata, umbilico conspicuo, & sensibili tuberculo quodam verrucæ haud absimili ut plurimùm clauso donata. Ind. Test. Conchyl. tab.* LXVII.

(9) *Nerita testâ, lævi, amplâ & rotundâ, formâ Buccinis proxima est.... Nerita saxis adhærescunt more patellarum & Muricum, ac cæterorum generis ejusdem. Aristot. Hist. anim. lib. IV, cap. IV.*

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

partie concave & l'opposant au vent, il est évident que le texte est altéré en cet endroit, puisque tous les anciens manuscrits portent *Veneriæ* au lieu de *Neritæ* (10).

M. d'Argenville, dans sa remarque sur la famille des Limaçons à bouche demi-ronde, cite un passage latin de Bonanni (11) qui renferme un éloge pompeux de la Nérite, & il reproche à cet auteur de la confondre avec les Trompes & les Porcelaines, qui sont si différentes ; mais Bonanni n'y regardoit pas de si près dans la distribution qu'il a faite des coquillages en univalves non turbinés, en bivalves & en univalves turbinés : M. d'Argenville auroit même pu remarquer que la coquille dont Bonanni parle en cet endroit sous le nom de *Nérite*, est un Limaçon à bouche aplatie qui porte aujourd'hui le nom de *Bouton de camisole*, & qui sera décrit dans la famille suivante.

M. d'Argenville commence sa remarque par observer : « qu'il » y a dans cette famille plusieurs caracteres spécifiques qui forment » des espèces considérables, comme les Nérites, qui outre le » caractere générique d'avoir la bouche demi-ronde, ont les unes » des gencives, *d'autres sont ombiliquées*, &c. » Comme il n'existe point de Nérites ombiliquées, il y a lieu de croire que notre auteur les confond ici avec les *Natices*, qui sont les seules coquilles de cette famille qui soient ombiliquées. Cependant M. d'Argenville a distingué ces deux genres, puisqu'il ajoute que « le Limaçon » à bouche demi-ronde ou cintrée (c'est-à-dire la Natice) est

(10) *Navigant ex his Neritæ* (lisez *Veneriæ*), *præbentesque concavam sui partem, & auræ opponentes, per summa æquorum velificant. Plin. Hist. nat. lib. IX, cap. XXXIII.* Dupinet traduit ainsi ce passage : « Les Porcelaines seules » nagent au-dessus de l'eau & se servent » de leur concavité au lieu de voile, » pour recevoir le vent ». Ce n'est donc point de la Nérite que Pline parle en cet endroit.

(11) *Recr. ment. & oc. part. I, cap. VIII, pag. 56, & ibid. part. III, pag. 141, n°. 222.*

» encore une espèce considérable & très-différente de la Nérite, » en ce qu'il n'a jamais ni gencives ni palais. On en voit d'om- » biliqués de deux manieres, &c. » Cette espèce de contradiction où tombe ici M. d'Argenville, vient ſans doute de ce qu'il a rangé parmi les Nérites de véritables Natices. Mais ce qu'il n'eſt pas aiſé de concevoir, c'eſt qu'après avoir dit qu'*on en voit d'ombiliqués de deux manieres*, il ajoute : « *d'autres ont un mamelon au ſommet* ». Si par *ſommet* l'auteur entend l'extrémité de la clavicule, nous ne connoiſſons aucun Limaçon de cette famille qui ait la partie dont il s'agit pourvue d'un mamelon ni de rien qui y reſſemble ; au contraire, ſi, comme il eſt plus vraiſemblable, il a voulu déſigner par ce mot *ſommet* l'orifice de l'ombilic, alors il ſera vrai de dire que les Natices ſont *ombiliquées de deux manieres*, les unes étant ſans mamelon & les autres en étant pourvues, ainſi qu'on l'obſerve à l'eſpèce nommée tantôt *Monorchite* & tantôt *Diorchite*, ſelon que ce mamelon eſt ſimple ou double. Mais en même tems il faut convenir que cette partie de la coquille n'a jamais porté le nom de *ſommet ;* & l'on ne voit pas comment l'auteur peut ajouter : « il en réſulte que la Nérite eſt ſûrement un Limaçon » dont la tête eſt aplatie & ramaſſée », d'autant que l'ombilic des Natices n'a rien de commun avec l'aplatiſſement de la tête des Nérites.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

Nous avons cru devoir renvoyer aux coquilles d'eau douce, les Nérites fluviatiles dont M. d'Argenville avoit donné la figure à la lettre M, & aux N°s. 2 & 3, pl. 7 de ſa ſeconde édition. Ces coquilles ſont la Tricotée, la Nérite épineuſe & celle du Miſſiſipi, qui depuis long-tems ſont reconnues pour être d'eau douce. Nous croyons même en avoir encore laiſſé une qui n'eſt pas de mer ; c'eſt celle repréſentée ſous la lettre P de la même planche, & qui ſe trouve à la lettre B, pl. x de notre édition. Nous ne ſommes pas ſûrs non plus que les Nérites groſſies au

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

microscope, & représentées, d'après Bonanni, aux lettres A1, A2, B1, B2, B3 & B4 de la même planche x, ſoient de mer.

Les Natices & les Nérites ſe trouvent dans Lister aux *ſections V* & *VI* de ſa grande classe des Buccins de mer : elles y ſont entremêlées non-ſeulement de Vis & de Buccins dont la plupart ſont terrestres, quoique cet auteur ait fait une classe particuliere des coquilles terrestres, mais on y rencontre aussi plusieurs Nérites d'eau douce que Lister n'a pas ſans doute connues pour telles, puisqu'il leur auroit alors donné place dans le Livre où il traite en particulier des univalves & des bivalves d'eau douce. Ces Nérites fluviatiles ſont toutes celles des planches 604, 605 & 606, qui avec celle du N°. 43 de la planche 607, font ſeize Nérites à retrancher du nombre des coquilles de mer.

L'Ouvrage de Bonanni étant fait ſans méthode, on doit s'attendre à y trouver les Nérites de mer confondues avec celles d'eau douce. Nous croyons cependant devoir avertir que parmi celles qu'il a représentées grossies au microscope, les Nérites des N°s. 203, 204, 205, 218, & peut-être même plusieurs autres, telles que celles des N°s. 399 à 402, ſont fluviatiles.

M. Davila, qui dans ſon Catalogue a distingué les coquilles d'eau douce de celles de mer, a néanmoins confondu avec celles-ci plusieurs Nérites fluviatiles : telles ſont, par exemple, les cinq premieres Nérites *de l'article 130, tome I de ce Catalogue;* les ſix petites Nérites du même article, dont les citations ſe rapportent à Lister, & la Nérite épineuse de *l'article 131*, qu'il a crue différente de la Nérite épineuse d'eau douce (placée par lui-même entre les fluviatiles, *article 964*), trompé ſans doute par la robe d'un blanc ſale nué de gris, & par les ſtries transversales onduleuses de cette coquille, & ne faisant point attention qu'étant dépouillée de ſon épiderme olive-brun, les ſtries qu'on voit à peine dans l'état naturel étoient alors bien distinctes. Il en est encore de

même des ſix petites Nérites de Lister, dont M. Davila parle *à l'article 137* de ce même volume.

Remarques. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

Si Gualtieri n'a pas confondu de Nérites fluviatiles avec celles de mer, on peut lui reprocher d'avoir mis parmi les Nérites une eſpèce de Rocher tuberculeux, dont la columelle offre deux à trois petites taches rondes & ſaillantes, de couleur brune (12). M. Linné, qui dans la dixieme édition du *Systema naturæ*, avoit auſſi placé cette coquille dans le genre des Nérites, ſous le nom de *Nérite noueuse (Nerita nodosa)*, a fini par la rendre aux Rochers, en l'appelant *Murex neritoideus* (13).

Gesner, Aldrovande & Jonston ont confondu ſous le nom de *Nérites* pluſieurs Limaçons à bouche ronde & à bouche aplatie, parce qu'ils donnoient, avec les anciens, une acception trop étendue au mot *Nérite*, qui n'eſt plus ſi vague aujourd'hui.

Parmi les Nérites de mer gravées dans l'Encyclopédie, non-ſeulement il s'en trouve une qui eſt fluviatile (14), mais on y voit auſſi ſous le nom de Limas des Vis & des Buccins : tels que la *Perdrix rouge* (15), qui eſt un Buccin terreſtre; la vraie *Scalata*, qui eſt un Tuyau; & enfin la *Vis de preſſoir* & l'*Aiguille*, qui ſont de la famille des Vis (16).

Nous finirons cette remarque par obſerver que quelques Nérites, comme les Grives, le Palais de bœuf, la Nérite à bec & l'aplatie, imitent extérieurement la figure de certains Lépas chambrés, & particulierement de celui qu'on nomme *Retorte*,

(12) *Nerita ponderosa, tuberosa, ore ampliore, & ſuperiùs minimo ſulculo donato, tota est albida : duabus verò, vel tribus crustulis nigerrimis, in margine labii interioris ſignata, & distincta. Index Test. Conchyl. tab. LXVI, litt.* B-B.

(13) *Syst. nat. edit. XII, ſpec. 542, pag. 1219. Structura Neritæ; habitus Muricis*, dit ce Naturaliſte.

(14) Encyclopéd. Rec. des planches, tom. VI, pl. LXVI, fig. 14, pag. 6.

(15) *Ibid.* fig. 5.

(16) *Ibid.* fig. 6, 7 & 8.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche demi-ronde.*

représenté lett. F2-F2 de la planche IV des Lépas. De plus, ſi l'on prenoit deux Nérites, telles que celles nommées le Palais de bœuf ou la Nérite à bec, &c. & qu'enſuite on voulût les accoupler bouche à bouche, la figure qui en réſulteroit imiteroit une bivalve du genre des Cœurs, & ſeroit encore plus parfaite ſi l'une des deux Nérites ſe trouvoit être, par hasard, de ces coquilles qui, contre l'ordinaire, ont leur volute tournée de droite à gauche.

DESCRIPTION

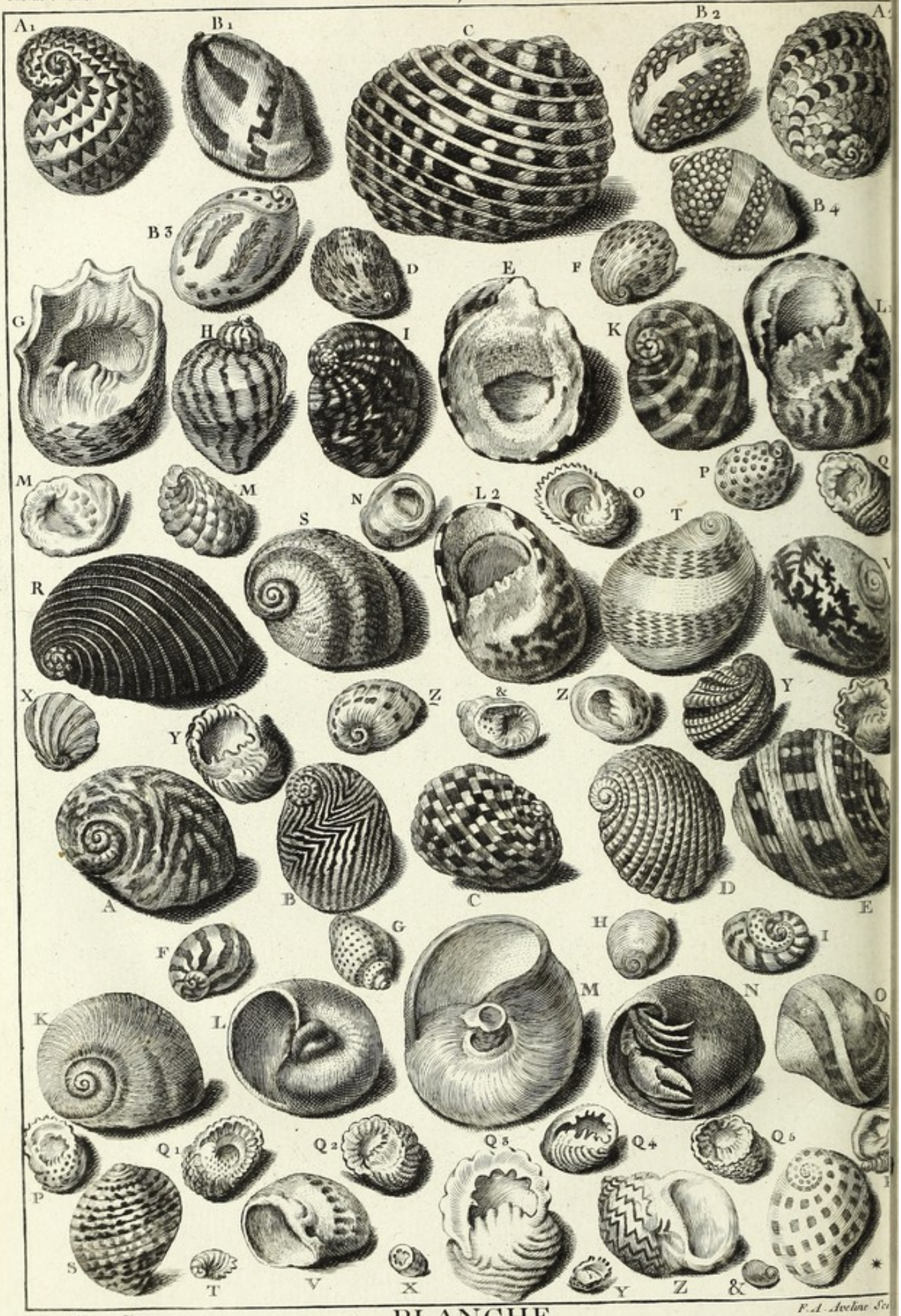

Jac. De Favanne Pinx. F.A. Aveline Sc.

PLANCHE X.

Deuxième Planche des

LIMAÇONS

a Bouche demi-ronde

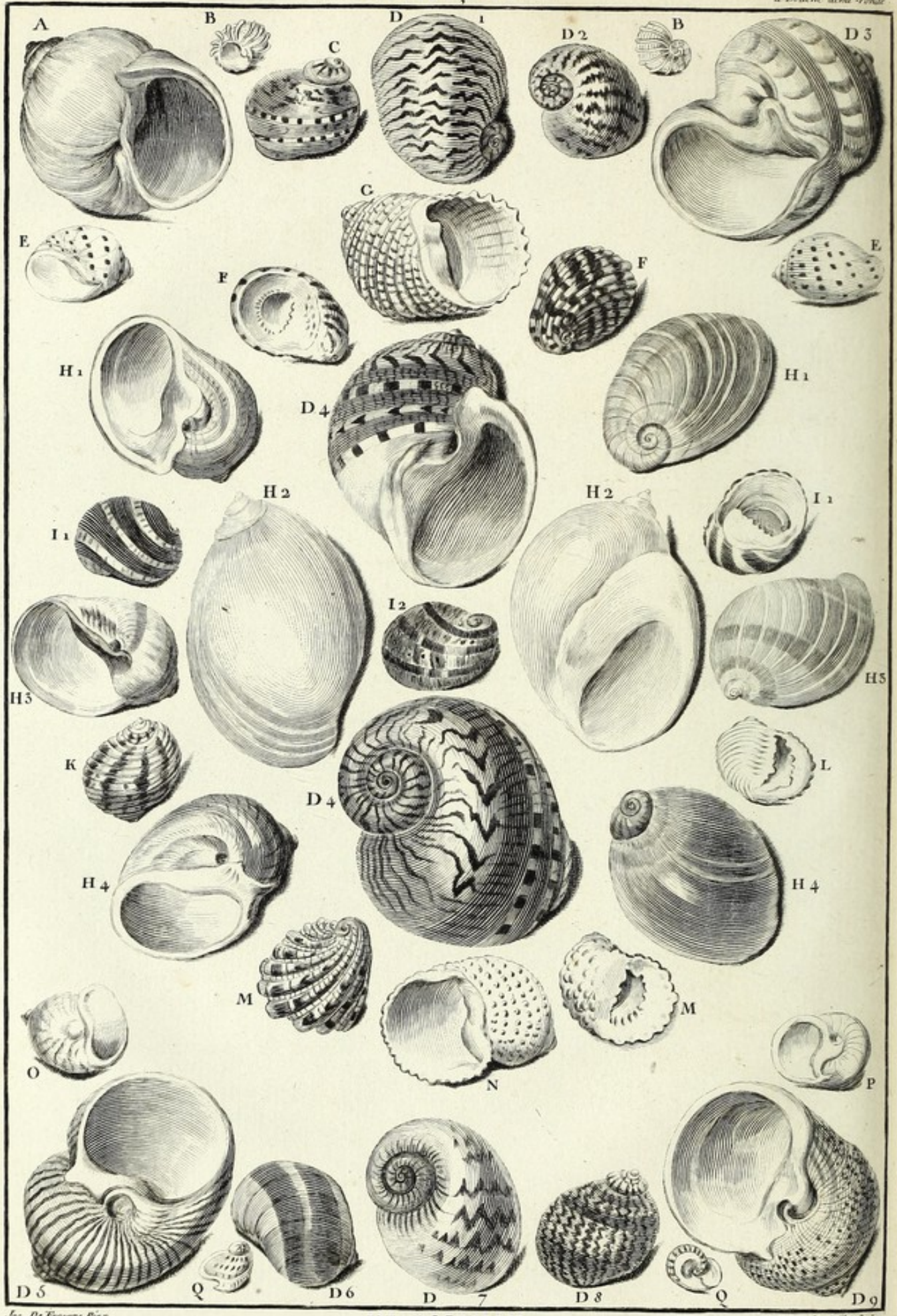

Jac De Favanne Pinx

Jac Juillet Sculp

PLANCHE
XI.

DESCRIPTION

DE LA SIXIEME FAMILLE :

LIMAÇONS

A BOUCHE DEMI-RONDE,

Divisés en deux genres.

GENRE PREMIER.

VRAIES NÉRITES,

Divisées en vingt-deux espèces.

Coquilles de mer. *Vraies Nérites.*

La grande Grive orientale (planc. x, lett. C), est une des plus grosses Nérites qui soient connues (1) : sa coquille, extrêmement épaisse, est voûtée en dessus, plate en dessous & décrit une spirale de trois à quatre révolutions, dont les dernieres sont très-petites relativement au premier orbe qui compose presque à lui seul tout le corps de la coquille. Aussi la clavicule est-elle très-peu sensible & plutôt plate ou concave que convexe, surtout quand cette Nérite a éprouvé des frottemens, ou qu'elle est restée quelque tems exposée aux intempéries de l'air. Le sillon qui distingue les orbes est onduleux & bien marqué quoique fin. Les cordelettes, alternativement grosses & moyennes, sont elles-mêmes sillonnées de stries fines qui suivent la même direction, & traversées par des stries longitudinales souvent très-sensibles.

(1) Elle est représentée pl. 7, lett. B de la seconde édition.

Coquilles de mer. *Vraies Nérites.*

Ces dernieres, qui ſuivent les cruës, forment avec les cordelettes une espèce de réseau grossier. La robe de cette Nérite est à fond blanc, quelquefois un peu grisâtre ou jaunâtre, avec de grandes taches d'un noir vif & foncé. Ces taches, ſouvent échancrées ou ſemi-lunaires ſur les grosses cordelettes, ſont au contraire alongées & fort étroites ſur celles de moyenne grandeur. Le bord de la levre est fort épais & dentelé ou festonné par l'inégalité des cordelettes qui s'y rendent. Il est aussi moucheté de longues taches noires, ſur un fond blanc ou jonquille clair. Sous cette levre cintrée regne près du bord un renflement demi-circulaire, remarquable par ſa blancheur, & par douze, quatorze, quinze ou ſeize dents transversales en forme de rides. Deux de ces dents, vers l'angle où ſe fait la jonction de la levre aux pas de la ſpirale, ſont plus fortes que les autres. Le reste de l'intérieur est blanc ou blanc-grisâtre, quelquefois citron ou jonquille foncé: les taches noires de l'extérieur s'y font voir, malgré l'épaisseur du test. Le palais aplati ou peu concave, est couvert de grains à peu près ronds, très-ſaillans. On voit ſur le milieu de la gencive ou partie tranchée, quatre petites dents renflées, mousses & épaisses à leur extrémité : au-dessous ſont deux appendices ou tubercules peu prononcés, qui ſervent à maintenir l'opercule lorsqu'il est en place. Ce palais est entierement blanc dans les unes, jonquille foncé dans les autres, à l'exception du bord tranché, qui presque toujours reste blanc. Il s'en trouve où ces couleurs ſont remplacées par un fauve-grisâtre ſale. Cette coquille peu commune, & toujours plus large que longue, a depuis ſept à huit lignes de longueur ſur dix de largeur, jusqu'à douze & quatorze lignes, ſur quinze, ſeize & dix-huit dans ces deux dimenſions. On en voit rarement de ſeize à dix-ſept lignes de long, ſur vingt à vingt-deux lignes de large. Cette Nérite vient des îles Moluques & des Philippines. On la trouve aussi à l'île

de France & ſur la côte de Coromandel. Beaucoup d'auteurs en ont donné la figure (2).

L'opercule pierreux de cette coquille est demi-transparent & d'une épaisseur médiocre, de figure ſemi-lunaire, légerement convexe en dessus & à peine concave en dessous; ce qui le fait paroître presque plat. On voit ſur ſa face externe une volute d'un tour & demi, qui n'est formée que par un ſimple trait grisâtre: tout le reste est noirâtre foncé, tirant un peu ſur l'olivâtre, & chargé d'une multitude de petits grains qui rendent cette face comme chagrinée. Ces grains ſont très-fins ſur le bord taillé en portion de cercle, mais plus gros ſur le bord opposé. La face interne est lisse, luisante & ſans périoste; deux ſinuosités ſtriées ſe voyent ſur le bord coupé en ligne droite: au-dessous ſont deux appendices ou denticules également ſtriés, dont l'inférieur est replié ſur la face même de l'opercule, tandis que l'autre en excede de beaucoup le bord. La couleur de cette face est olive-brunâtre, moins foncé que ſur la face opposée.

LA GRIVE A VIVES-ARRÊTES (planche XI, lettre M-M), differe de la précédente par ſes cordelettes anguleuses ou de vive-arrête, & par ſes cruës mieux prononcées, en forme de tuiles plus ou moins ſaillantes, d'où résulte, pour l'ordinaire, un réseau très-distinct. Ses taches, d'un noir-bleuâtre, ſont auſſi moins nombreuses & beaucoup plus petites. On en voit dont les taches ſont en partie noires & en partie d'un brun-fauve ou feuille-

(2) *List. Hist. Conchyl. tab. 599, fig. 15.*

Rumph. Thesaur. Cochl. tab. XXII, fig. 3.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XXI, fig. 5.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. LXVI, litt. T.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIX, fig. 4, 5, 6, 7 & 9.

Encyclopéd. Rec. des planc. tom. VI, pl. LXVI, fig. 10, pag. 6.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIIe part. pl. 1, fig. 5, pag. 8 & 9.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 117, art. 120 & 121, & pag. 120, art. 128.

Coquilles de mer. *Vraies Nérites.*

morte, & quelquefois même entierement de cette derniere couleur; mais celle-ci ne paroît être dûe qu'aux altérations que la coquille a éprouvées ſur le rivage de la mer. Quoique le fond de leur robe ſoit toujours blanc, la clavicule, le palais & l'intérieur de la coquille ſont quelquefois d'un beau jonquille foncé. Le palais eſt groſſierement boutonné, & les rides qui regnent ſous la levre cintrée, ſont ordinairement plus ſaillantes dans cette variété que dans les autres. Peu d'auteurs l'ont fait graver (3).

La Grive rousse est encore une variété peu commune de la grande Grive orientale; elle lui reſſemble parfaitement par la forme, mais elle en differe par l'égalité de ſes cordelettes plus comprimées, & ſéparées les unes des autres par de profonds interſtices, où l'on diſtingue ſouvent un ou deux ſillons extrêmement fins. Les cruës qui traverſent ces cordelettes ſont peu ſenſibles, en ſorte que la robe n'eſt point réticulée comme aux précédentes. La clavicule, quoique très-petite, eſt moins plate & ſe termine en un ſommet fort aigu. Le fond de la robe eſt rouſſâtre ou feuille-morte, jaſpé de noir foncé, principalement ſur les cordelettes, qui quelquefois ſont entierement noires. Cette Grive a depuis dix, jusqu'à treize ou quatorze lignes de largeur, ſur ſept à neuf de longueur (4).

Les Grives Américaines different peu des orientales par la forme, qu'elles ont ſeulement un peu plus voûtée: leur teſt eſt

(3) *Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. C, fig. 6.*

Encyclopédie, Recueil des planches, tome VI, planche LXVI, figure 11, pag. 6.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LVIII. La Nérite qui eſt près de l'angle gauche du haut de cette planche.

(4) *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXII, litt. N.*

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. V, fig. 8, & tab. IX, fig. 9.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI. La Nérite qui ſe voit au-deſſus de celle numérotée 26.

Nerita Grossa. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 736, pag. 1253.

COQUILLES DE MER. *Vraies Nérites.*

aussi fort épais; mais quoiqu'inférieures en volume, leur clavicule est toujours proportionnellement plus grosse & plus saillante. On en distingue quatre variétés, toutes à fond blanc, excepté sur la clavicule & dans l'intérieur de la bouche, où l'on remarque souvent une teinte de citron. La premiere est celle dont toutes les cordelettes sont aplaties, larges & serrées, avec des taches irrégulieres, longues & étroites d'un beau noir-bleuâtre foncé (5). La seconde est à cordelettes rondes, fines & égales, tachées de noir, sur un fond blanc, & séparées par des interstices étroits d'un beau noir : sa clavicule est plus comprimée (6). La troisieme est à cordelettes alternativement grosses & fines, dont les taches noires & blanches sont semi-lunaires (7). La quatrieme enfin, dont les cordelettes sont égales & de moyenne grosseur, est mouchetée de petites taches à peu près carrées, d'un noir foncé. Ces Nérites ont le bord de leur levre plus ou moins festonné, avec un petit liseré blanc taché de noir. Les grains du palais sont peu saillans & clair-semés. A l'exception des deux premieres variétés, qui sont peu communes, toutes les autres se trouvent abondamment à Saint-Domingue, à la Martinique & aux Barbades : leur longueur ne passe guère sept à huit lignes, sur neuf à dix de largeur; mais on en voit beaucoup d'un moindre volume.

Les côtes du Brésil donnent une petite Grive dont la robe est

(5) *List. Hist. Conchyl. tab. 597, fig. 9.*
Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXVI, litt. O.

(6) *List. Hist. Conchyl. tab. 598, fig. 13.*
Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIX, fig. 17.

(7) *Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XIII, fig. 12.*
Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, n°. 220, pag. 141.
Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXVI, litt. A-A.
Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIX, fig. 23.

Coquilles de mer. *Vraies Nérites.*

entierement du plus beau noir. Cette coquille, moins épaisse que les précédentes, a ſes cordelettes groſſes, aplaties, & ſa levre, peu feſtonnée, eſt bordée d'un liſeré noir & étroit. Sa bouche, dentée des deux côtés, eſt blanche ou d'un blanc-griſâtre; ſa clavicule eſt large & peu ſaillante. Cette Nérite n'eſt pas commune: elle a cinq à ſix lignes de longueur, ſur ſix à ſept de largeur. Celle de Seba, que nous citons (8), en approche beaucoup.

Les côtes d'Afrique fourniſſent auſſi une petite Grive aſſez ſemblable par ſa forme à celles des Indes orientales, mais dont le volume n'excede pas celui des Grives Américaines. Ses cordelettes, peu prononcées, ſont entierement noires, & les interſtices qu'elles laiſſent entre elles ſont blancs. Sa bouche & ſon palais dentés ſont auſſi d'un beau blanc. Elle eſt peu commune, & ſe voit dans Lister (9).

On peut encore rapporter à l'eſpèce des Grives, la Nérite que M. Adanſon nomme *le Kiſet*, & qu'il décrit ainſi: « cette derniere » eſpèce, dit-il, ſe trouve autour des îles de la Magdelaine, » mais en petite quantité. Sa coquille n'a que ſix lignes de longueur. » Ses ſpires ſont au nombre de trois, & ſi aplaties que le ſommet » qu'elles forment ne s'éleve pas au dehors. La premiere fait voir » vingt cannelures aſſez larges, mais fort aplaties. Les deux levres » de l'ouverture ſont liſſes & dépourvues de dents. Son opercule » eſt liſſe & uni par deſſus: il porte à ſon extrémité ſupérieure » deux dents aſſez groſſes, mais courbées & beaucoup plus » rapprochées que dans la premiere eſpèce *(le Dunar)*. Sa couleur » *(du Kiſet)* eſt noire au dehors, blanche au dedans, & jaunâtre » ou livide ſur la levre gauche » (10).

(8) *Seba, Locupl. rer. nat. Theſ. tom. III, tab.* XLI. La petite Nérite noire, vers l'angle gauche ſupérieur de cette planche.

(9) *Hiſtor. Conchyl. tab. 597, fig. 10.*

(10) Hiſt. natur. des coquillages du Sénégal, pl. 13, fig. 5, pag. 192.

LA NÉRITE A BEC (pl. X, lett. E), est légerement comprimée, large à ſa partie antérieure, étroite à la postérieure qui s'alonge en forme de bec (11). Cette coquille est fort épaisse dans ſon test & composée de quatre orbes, dont le premier est très-grand relativement aux trois de la clavicule qui paroissent à peine. La ligne qui distingue les orbes est peu prononcée, de même que les ſillons que laissent entre elles ſes cordelettes larges & fort ſerrées : aussi ces cordelettes ne ſont-elles pour la plupart que peu ou point ſensibles ſur le bord de la levre, où elles ſe terminent. Les cruës demi-circulaires ſont assez fines & onduleuses : quinze ou ſeize dents fines & en forme de rides transversales coupent le renflement du bord interne de la levre. Le palais en offre cinq autres ſur le milieu de ſa partie tranchée; & le reste de ſa ſurface, un peu concave, est chargé de quelques grains ou boutons ronds & ſaillans. La partie voûtée de l'intérieur ſe trouve, ainsi que le palais, d'un très-beau blanc-de-lait. La levre est bordée d'un liseré cendré moucheté de fauve & de brunâtre; mais au-dessous de ce liseré regne une protubérance ſinueuse qui est aussi de couleur blanche. La robe de cette coquille est d'un gris-de-ſouris-olivâtre & roussâtre, marbrée de brunâtre : quelques taches plus larges & plus foncées regnent principalement dans deux zônes ſur la partie la plus convexe de la coquille. Cette Nérite, peu commune, vient de l'île de France & du cap de Bonne-Espérance. Elle a depuis huit lignes jusqu'à un pouce de longueur, ſur dix & quinze lignes de largeur. La figure s'en trouve aussi dans Seba (12).

L'opercule pierreux de cette Nérite ne differe de celui des précédentes que par un peu plus d'épaisseur, par ſa couleur d'un

(11) Cette Nérite ſe voit à la pl. 7, lett. F de la ſeconde édition.

(12) *Locup. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIX, fig. 16.*

Coquilles de mer. *Vraies Nérites.*

gris-roussâtre clair, nué de blanchâtre dans la direction des cruës, & par ſa ſurface extérieure très-finement granulée. Sa face interne est lisse & luisante, ſans périoste, & le bord tranché a deux appendices ou crochets, l'un aplati, l'autre ſaillant.

La Nérite aplatie (planche x, lettre M-M), differe peu de la précédente quant à la forme & à la grosseur; mais ſon test est plus épais, ſur-tout près du bord de la levre, lequel est festonné par les cannelures larges, rondes & ſaillantes qui viennent s'y rendre. Sa robe blanche ou d'un blanc-ſale, est tachée de brun-noirâtre & veinée par ondes de ſouci ou de rouge-brun. La clavicule offre ſouvent une teinte citrine, qui s'étend même ſur le premier orbe, lorsque la coquille est dépouillée, principalement en cet endroit. La partie renflée de la levre est blanc-de-lait; mais l'intérieur de ces Nérites & leur palais, qui dans les unes ſont d'un beau blanc, ſont dans les autres d'un blanc-ſale & roussâtre. Les grains, presque toujours fort gros, dont le palais est parsemé, varient ordinairement pour le nombre. Cette coquille ſe trouve aux îles Moluques.

Le Palais de bœuf (planche xi, lett. F-F), n'est encore qu'une variété des deux Nérites précédentes. Plus étroite & plus alongée dans ſa forme, elle n'est pas moins épaisse dans ſon test. Son extérieur, pour l'ordinaire fruste & roulé, ſur-tout vers la clavicule, offre des cordelettes larges & rapprochées les unes des autres, mais peu prononcées. Sa robe blanche ou d'un blanc-grisâtre, est tachetée, ſouvent en zig-zags irréguliers, d'un beau noir foncé; d'autres ont ces taches d'un brun-noir-olivâtre, mêlé de ſouci, de rougeâtre & d'orangé : dans quelques-unes les marbrures forment des bandes assez larges & interrompues. Le palais blanc ou roussâtre, est finement denté, mais très-grossierement chagriné ou boutonné. L'intérieur de la bouche est blanc, de même que le renflement de la levre, qui est finement

ridée

ridée & bordée d'un liseré gris-d'ardoise tacheté de noir ou de brun. Cette Nérite peu commune vient de l'île de France & du détroit de Manille; elle ne passe guère huit à dix lignes de longueur ſur douze à quatorze de largeur : quelques naturaliſtes en ont donné la figure (14).

LE DUNAR (Zoomorphose, planc. LXX, lettr. F1-F2), eſt une Nérite du Sénégal, que nous regardons comme une variété de celle dont nous parlerons plus bas ſous le nom de *Négresse*. Nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ici la deſcription que M. Adanson a donnée du Dunar, qu'on voit, dit-il, très-abondamment autour des rochers de l'île de Gorée :

« Sa coquille, ajoute ce Naturaliſte, a un pouce environ de » largeur & moitié moins de longueur. Elle a beaucoup d'épaiſſeur, » & la forme d'un ovoïde très-obtus aux deux extrémités. On y » compte trois ſpires, dont la premiere eſt renflée & arrondie; » les deux autres ſont très-petites, & forment un ſommet rond » fort obtus, deux fois plus large que long, & deux à trois fois » plus court que l'ouverture. Sa ſurface extérieure eſt recouverte » d'un périoſte médiocrement épais, au-deſſous duquel on » apperçoit vingt-cinq à trente ſillons aſſez légers qui tournent » ſur la premiere ſpire. L'ouverture repréſente une demi-lune qui

(14) *Aldrov. de Teſtac. lib. III, pag. 365, fig. 3 & 4.*

Jonſt. Hiſt. nat. de exang. aquat. lib. III, de Teſt. tab. XII.

Liſt. Hiſt. Conc. tab. 600, fig. 16.

Rumph. Theſ. Cochl. tab. XXII, fig. 8.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XXI, fig. 10.

Gualt. Ind. Teſt. Conc. tab. LXVI, litt. D.

Encyclopédie, Recueil des planches, tome VI, planche LXVI, figure 13, pag. 6.

Seba, Locupl. rer. nat. Theſ. tom. III, tab. XLI. La Nérite au-deſſus de celle du n°. 23.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, VIe partie, planche XIII, figure 4, pag. 24.

Nerita Albicilla. Linn. Syſt. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 733, pag. 1254.

COQUILLES DE MER. *Vraies Nérites.*

» s'étend hors de la coquille ſur ſa droite. Elle est environnée » jusqu'aux deux tiers de ſa circonférence, par la levre droite qui » est fort aiguë, tranchante, quoique très-épaisse, & garnie » intérieurement un peu au-dessous du bord de quinze à seize » dents longues & fort ſerrées, dont les deux plus basses ſont » plus grosses, arrondies comme deux boutons assez écartés. » La levre gauche est formée par l'aplatissement de la ſeconde » ſpire, qui est recouverte d'une large plaque luisante & lége- » rement chagrinée. Elle porte deux petites dents au milieu de » ſa longueur. Sa couleur est un noir très-foncé au dehors, qui » tire ſur la couleur de la poix, & un blanc assez clair au » dedans. . . . .

» L'opercule est un osselet pierreux, fait en demi-lune, d'une » épaisseur & d'une dureté assez grandes. Sa ſurface extérieure » est toute chagrinée, & ſon bord inférieur est relevée de deux » grandes dents vers le milieu de ſa longueur. Il est lisse dans ſa » ſurface interne. C'est par le moyen de ces dents qu'il est attaché » au-dessus du pied & même à la levre gauche de la coquille, » dont il ne s'écarte jamais, mais ſur laquelle il ſe rabat en » s'ouvrant à peu près comme le couvercle d'une tabatiere à » charniere, ou, pour mieux dire, comme les battans des coquilles » bivalves auxquelles j'ai comparé cette coquille » (15).

LA NÉGRESSE est une Nérite arrondie dans ſa forme & très-voûtée, comme la précédente. Sa coquille épaisse est de quatre orbes, dont trois forment une clavicule large & assez ſaillante: ſes cruës bien prononcées ſont traverſées par des cordelettes plates, qui ne ſont ſensibles que par les ſillons fins qu'elles laissent entre elles; ſa couleur est d'un beau noir-bleuâtre lorſque la coquille a été dépouillée du périoste olive-brun qui la recouvre. La clavicule

(15) Hist. nat. des coquillages du Sénégal, pl. 13, fig. 1, pag. 188-190.

étant dépouillée de ſa robe noire, paroît alors citron-ſale tirant ſur le verdâtre. Les taches blanchâtres, irrégulieres, quelquefois même un peu concaves qui s'y rencontrent, ne ſont dûes qu'à la vétusté de la coquille & aux accidens qu'elle peut avoir éprouvés en roulant ſur le rivage. Le palais, dont le bord tranché est pourvu de quatre dents courtes & aiguës, n'est que légerement granulé, mais ſillonné de pluſieurs rides. Sa couleur est d'un blanc-citonné, de même que le renflement intérieur de la levre, où l'on compte dix-huit à vingt petites dents, transversales, dont la derniere de chaque côté est un peu plus forte que les autres: le bord de la levre est lisse & tranchant, terminé par un liseré noir foncé.

L'opercule, qui ressemble par ſa forme à celui de la Nérite précédente, est olive, nué de gris, & finement granulé ſur ſa face externe. Cette Nérite n'est pas commune; on la trouve à l'île de France & ſur la côte de Mozambique: celle que nous avons porte onze lignes de largeur ſur environ huit de longueur (16).

La Nérite marbrée (planc. x, lett. D), quoique alongée dans ſa forme, est auſſi très-voûtée. Des quatre orbes qui la composent, trois ſont une petite clavicule, terminée par un ſommet aigu: le ſillon qui les distingue est fin, de même que les cannelures de la robe, qui ſouvent ſont alternes avec d'autres un peu plus fortes; les cruës qui les traverſent ſont auſſi moins ſenſibles. Sur un fond blanchâtre ou gris-jaunâtre, on voit dans la partie la plus élevée de la coquille deux fascies couleur de rose, avec des marbrures d'un noir-olivâtre ou bleuâtre, ſouvent répandues dans trois larges bandes: la clavicule tire ſur le verdâtre. Le palais, granuleux & denté, est d'un blanc nué de citron:

(16) *List. Hist. Conc. tab. 596, fig. 6. Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXVI, litt. s. Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III tab. LVIII.* Sans numéro.

COQUILLES DE MER. *Vraies Nérites.*

l'intérieur de la bouche est blanchâtre, & les marbrures du dessus s'y font voir, parce qu'elles pénétrent le test. La levre a de fines dentelures à ſa circonférence, qui est bordée d'un liseré roussâtre tacheté d'olivâtre. Cette Nérite vient des îles Philippines, & ne passe guère ſept à neuf lignes de longueur ſur neuf à onze de largeur. Lister & Gualtieri l'ont fait graver (17).

LA NÉRITE TACHETÉE (planche X, lettre F), n'est qu'une variété de la précédente. Elle en differe par ſes ſtries plus fines, plus égales & par ſes cruës mieux prononcées. Sa robe d'un blanc-ſale & verdâtre, est dans les unes marbrée, comme par zig-zags ou par bandes, de brun-violet foncé, tirant ſouvent ſur le roussâtre; dans d'autres elle n'est que tachetée irrégulierement de fauve-violâtre. Le palais, où l'on compte quatre petites dents, est d'un blanc-de-neige & légerement granulé. Le fond de la bouche est citron foncé, de même que la clavicule; mais le renflement denté est auſſi d'un beau blanc, à l'exception du liseré qui est d'un bleu-verdâtre veiné de brunâtre. Cette Nérite orientale, égale en grandeur la précédente, & n'est pas plus commune. Celle que nous citons de Gualtieri y ressemble beaucoup (18).

LA NÉRITE FOUDROYANTE (planc. X, lett. I), n'est encore qu'une variété des deux que nous venons de décrire (19). Plus alongée & plus voûtée dans ſa forme, elle a ſa clavicule auſſi composée de trois ſpires, mais plus grosse & plus ſaillante, avec un ſommet obtus. Ses ſtries peu profondes ſont égales & fines,

(17) *List. Hist. Conchyl. tab. 598, fig. 14.*

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXVI, *litt.* L.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI. Sans numéro.

(18) *Gualt. Index Testar. Conchyl. tab.* LXVI, *litt.* R.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI. Sans numéro.

(19) Elle est représentée pl. 7, lett. E de la ſeconde édition.

quoique mieux prononcées que dans les précédentes. Le fond de ſa couleur est jaunâtre ou jonquille-ſale, flambé en zig-zags de brun-marron foncé; quelques-unes ſont marbrées de grandes taches d'un vert-noirâtre ſur un fond blanc. Le palais, armé de quatre dents, est blanc ou citron tendre & le fond de la bouche d'un beau jonquille. La levre, dont le renflement intérieur est blanc & finement denté, est mince & légerement festonnée dans ſon bord. Le liseré en est jaunâtre moucheté de brun. Cette Nérite peu commune, vient de l'île de Madagascar, & porte huit à dix lignes de longueur, ſur dix, douze & quatorze de largeur. La figure s'en trouve dans divers auteurs (20).

L'opercule pierreux des trois Nérites qui précédent ne differe en rien, quant à la forme, de ceux qu'on a déjà décrit: leur couleur est un fauve-roux, nué tantôt de grisâtre & tantôt d'olivâtre.

La grande Nérite armée (planche x, lettre G), l'une des plus rares de cette famille, est médiocrement épaisse dans ſon test, mais large & très-voûtée dans ſa forme, composée de quatre orbes bombés, dont trois donnent une clavicule grosse & ſaillante, terminée par un ſommet aigu. Le ſillon qui distingue les orbes est bien marqué. Ses cordelettes, alternativement grosses & fines, ſont assez distantes entre elles, bien prononcées, quoique peu ſaillantes & coupées par des cruës peu ſensibles. Sa robe blanche nuée de fauve & de couleur de rose, est traversée par des zig-zags d'un cramoisi-brun très-foncé. Son palais, large, luisant, concave & ridé, est blanc nué de lilas tendre, & l'on

(20) *List. Hist. Conchyl. tab. 596, fig. 7.*

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXVI, litt. X.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI. Sans numéro.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 118, la quatrieme paire de l'art. 124.

COQUILLES DE MER. *Vraies Nérites.*

compte cinq dents plus ou moins ſaillantes ſur ſa partie tranchée, qui eſt épaiſſe & arrondie. L'intérieur de la bouche eſt citron foncé. Le renflement de la levre eſt d'un blanc nué de lilas & garni de neuf à dix groſſes rides courtes & transverſales : les bords n'en ſont point tranchans, mais arrondis, renflés & largement déchiquetés en aîle de chauve-ſouris; ce qui forme quatre à cinq avances & autant de ſinuoſités : le tout bordé d'un liseré blanc. Cette coquille, qu'on croit être des côtes de la nouvelle Zélande, eſt ici repréſentée de grandeur naturelle. Gualtieri donne la figure d'une Nérite qui en approche beaucoup (21).

LA PETITE NÉRITE ARMÉE (planche X, lettre T), differe de la précédente par ſa figure plus alongée, & par ſon épaiſſeur, qui proportionnellement eſt plus conſidérable. On ne compte que deux orbes à ſa clavicule, qui eſt aſſez ſaillante. L'autre orbe, formant le corps de la coquille, eſt à ſtries fines croiſées par des cruës très-prononcées. Le bord de la levre eſt déchiqueté par ſept ou huit pointes aiguës, & le renflement intérieur de cette même levre montre une vingtaine de petites dents ou rides transverſales de couleur blanche. Le palais eſt auſſi denté & finement ridé. Cette Nérite rare, eſt verdâtre en dehors, jonquille foncé en dedans, & ne ſe rencontre guère plus grande qu'on ne la voit dans la figure que nous en donnons. Elle a été apportée du détroit de la Sonde.

LA QUENOTTE SAIGNANTE A GROSSES CORDELETTES (planche X, lettre K), n'étant qu'une variété de la Quenotte ſaignante ordinaire, nous ne ferons qu'indiquer ici les différences qui la caractériſent (22). Ses cordelettes, plus groſſes & plus diſtantes entre elles, ont leurs interſtices plus profonds. Sa robe

(21) *Index Teſt. Conc. tab. LXVI, litt. z.*

(22) Cette Nérite eſt à la planc. 73 lett. G de la ſeconde édition.

d'un jaune-ſoufre, est marbrée par larges flammes & comme fasciée de noir & de brun. Tout l'intérieur est blanc, à l'exception d'une tache d'un beau rouge orangé foncé ſur la gencive. Cette tache environne les dents ou Quenottes, qui ne ſont ici qu'au nombre de trois, mais qui d'ordinaire vont jusqu'à quatre. Cette Nérite Américaine & peu commune est ici représentée de grandeur naturelle. Seba en donne aussi la figure (23).

La Quenotte saignante (planche x, lett. Li-A) est une Nérite médiocrement épaisse, assez alongée dans ſa forme, & néanmoins très-voûtée (24) : on y compte quatre à cinq ſpires convexes, dont trois ou quatre forment une clavicule assez ſaillante pour une coquille de ce genre. Le ſommet qui la termine est généralement aigu, & le ſillon qui distingue les orbes bien prononcé. Ce ſillon est ſouvent irrégulier, à cause des cruës plus ſensibles en cet endroit que ſur le reste de la coquille. Les cordelettes, plus ou moins fines & assez ſerrées, ſont tantôt égales entre elles, tantôt alternativement fines & moyennes ; mais celle qui borde le ſillon de la ſpirale est ordinairement plus forte que les autres, d'où naît en cet endroit une espèce de rigole qui ſuit le contour de la ſpirale. Dans quelques-unes les cruës ſont assez prononcées pour produire, avec la rencontre des cordelettes une ſorte de réseau. Rien n'est aussi varié que les couleurs de cette Nérite. Le fond de ſa robe est tantôt d'un beau blanc-de-lait, ou blanchâtre, ou grisâtre ; tantôt fauve ou roussâtre, citron tendre ou foncé, jaune-ſoufre, jonquille, ſouci ou orangé vif : tantôt enfin ce fond est rougeâtre, couleur de chair ou rose très-foncé, quelquefois même olivâtre ou ardoise. Les taches qui décorent ce fond ne ſont pas moins variées dans leur forme que dans leurs nuances.

(23) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIX, fig. 22.*

(24) On la voit à la pl. 7, lett. H de la ſeconde édition.

COQUILLES DE MER. *Vraies Nérites.*

Elles ſont d'ordinaire disposées par flammes irrégulieres & en zig-zags, ou par bandes onduleuses, noires & cramoisies dans les unes ; pourpres, noires & orangées dans les autres : on en voit qui montrent un mélange de noir, de brun & de bleu foncé ; d'autres ſont ſimplement marbrées de noir ou de brun, d'olive foncé, de fauve, de ſouci, d'orangé, de bleu, de violet, de ſoufre ou de lilas ; tandis qu'il en est ſur lesquelles quatre à cinq de ces couleurs dominent en même tems. L'intérieur de la coquille laisse ſouvent appercevoir les couleurs de l'extérieur ; mais ordinairement il est jonquille, orangé, citron, blanc ou grisâtre. La levre est mince & tranchante dans ſon bord, qui est lisse ou à peine festonné, avec un liseré de même couleur que la robe de la coquille. Le large renflement qui regne au-dessous du bord interne de la levre est généralement d'un très-beau blanc. Les dix-huit à vingt dents qui s'y rencontrent ſont fort petites & en forme de grains, ſi l'on en excepte les deux dernieres vers l'angle où la levre joint les pas de la ſpirale : celles-ci ſont beaucoup plus grosses, & il en est quelquefois de même de la premiere dent de l'angle opposé. Le palais, qui est un peu concave, a dans ſon bord tranché quatre dents grosses & ſaillantes, de couleur blanche, rousse ou rougeâtre. Ces dents ne ſont quelquefois qu'au nombre de deux ou de trois ; mais quand il y en a quatre, deux ſont moins fortes que les autres. Une grande tache de couleur ſanguine, ſouvent ponceau, d'un beau rouge écarlate, ou orangé foncé, ſemble ſortir de leurs interſtices & s'étend irrégulierement jusqu'au milieu du palais ; c'est ce qui a fait donner aux Nérites qui portent cette tache le nom de QUENOTTES ou de GENCIVES SAIGNANTES, qui les distingue parfaitement. Le reste du palais est blanc, mais quelquefois il est presque entierement teint de rougeâtre. Cette Nérite fort commune, ſe trouve à Saint-Domingue, à la Martinique & aux Barbades. On en voit depuis trois lignes de long,

ſur

Coquilles de mer. *Vraies Nérites.*

ſur quatre de large, jusqu'à huit, dix, douze & quinze lignes de longueur, ſur dix, douze, ſeize & dix-huit lignes de largeur. Pluſieurs naturaliſtes en ont donné la figure (25).

La Quenotte saignante lisse (planche X, lettre L2), n'eſt qu'une ſimple variété de la précédente : elle en differe par ſon extérieur, entierement liſſe ou privé des cordelettes qu'on remarque ordinairement à cette eſpèce. Le fond de ſa couleur eſt d'un jaune-ſoufre-olivâtre, marbré irrégulierement de violet & d'olive-brun. Son intérieur eſt citron, & le renflement du bord interne de la levre eſt blanc, privé des petites dents intermédiaires en forme de grains, mais pourvu des deux extrêmes. On n'en voit que deux ou trois petites ſur le bord tranché du palais, dont la tache eſt d'un rouge foncé. Cette Nérite, d'ailleurs ſemblable à la précédente & qui l'égale en grandeur, vient encore des mêmes parages. Elle eſt ici repréſentée fermée de ſon opercule. Gualtieri en donne auſſi la figure (26).

L'opercule des Quenottes ſaignantes eſt pierreux, fort épais & de figure ſemi-lunaire; ſa face extérieure, liſſe & luiſante, préſente vers le bord cintré un large renflement orangé foncé

(25) *List. Hist. Conchyl. tab. 595, fig. 1.*

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, n°. 214, pag. 140. Elle y eſt repréſentée groſſie au microſcope.

Kirch. Mus. class. III, fig. 214, pag. 200.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XI, fig. 30.

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXVI, litt. P.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI. Sans numéro.

Hill. Hist. of anim. pl. 7. The toothed Nerite ſnail.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 117-120, art. 121, 124 & 128.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, cinquieme partie, planche III, figur. 2, pag. 8.

(26) *Index Test. Conc. tab. LXVI, litt.* N.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI. Sans numéro.

Coquilles de mer. *Vraies Nérites.*

nué de brun, qui produit un tour & demi de ſpirale, de couleur blanchâtre à ſon origine. Le reſte de cette face eſt concave, d'un brun-olivâtre nué de noirâtre, & finement granulé près de la volute, quelquefois même ſur une partie de l'épaulement que produit cette volute. Mais ce qui diſtingue particulierement cet opercule, c'eſt une rainure qui regne dans l'épaiſſeur du bord cintré, qui par là devient tranchant & en vive-arrête ſur ſes deux faces. Deux ſinuoſités, ſans compter une des deux groſſes dents en ſaillie, empêchent que l'autre bord de l'opercule ne ſoit tranché en ligne droite. Les dentelures de ce bord ſont légerement ſtriées ſur la face interne, qui eſt liſſe, luiſante, d'un fauve-rougeâtre veiné de blanchâtre & de gris-de-lin. Ces opercules, dont nous avons déjà parlé dans les Remarques qui précédent cette famille (pages 190 & 191), ne paſſent guère neuf lignes de longueur ſur ſept de largeur, y compris l'extenſion de la groſſe dent en ſaillie.

La Quenotte saignante des Indes orientales, ſi nous en jugeons par celles que nous avons vues, n'égale point en groſſeur les Nérites de cette eſpèce qui nous viennent d'Amérique. Elle leur reſſemble aſſez par la forme, à la clavicule près, qui eſt un peu moins ſaillante; mais ſon teſt eſt plus épais. Ses cordelettes d'inégale groſſeur ſont traverſées par des cruës fines & nombreuſes. Sa robe blanche eſt jaſpée d'olivâtre, de noirâtre & d'orangé : quelquefois ces couleurs y ſont diſtribuées par zônes larges ou étroites. La tache, qui de la gencive s'étend ſur le palais, eſt d'un fauve-orangé : le reſte du palais eſt blanc, ainſi que la levre & l'intérieur de la bouche. Quant aux dents en forme de rides, placées ſur le renflement de la levre à quelque diſtance du bord interne, elles reſſemblent plus aux dents des Grives qu'à celles des Nérites de l'eſpèce dont nous parlons. Cette coquille, dont la largeur n'excede pas dix à douze lignes, ſur une longueur

proportionnée, est assez rare & vient des îles Moluques. Celle dont Rumphius a donné la figure (27) en approche beaucoup.

On distingue encore une autre variété de Quenotte saignante orientale, dont la forme est plus arrondie & la clavicule moins saillante. Ses cordelettes inégales deviennent plus prononcées vers le bas de la coquille : les cruës fines qui les traversent sont des plus serrées. Sa clavicule est orangée, mais le reste de la robe est blanchâtre, à larges flammes irrégulieres & en zig-zags d'un beau canelle-rouge & orangé foncé ; dans quelques-unes on observe plusieurs suites circulaires de petits points noirs sur les cordelettes. Le bord de la levre est mince, finement déchiqueté & tacheté de canelle, avec un renflement peu sensible, blanc & à rides transversales comme dans la précédente : le reste de l'intérieur est citron, & les flammes rouges de l'extérieur s'y distinguent. La tache irréguliere du palais est d'un fauve-safrané. Ces Quenottes assez rares, viennent, dit-on, des îles Philippines. Celle que nous avons vue ne passoit guère cinq lignes de longueur sur six & demie de largeur.

La grande Livrée (planche x, lettre C), est une Nérite qui par sa forme approche beaucoup de la précédente ; elle est néanmoins un peu plus alongée, & l'on y compte quatre à cinq révolutions de spires convexes, dont le sillon est peu marqué (28). Ses cordelettes plus ou moins grosses, plus ou moins serrées & quelquefois peu prononcées, sont coupées par des cruës fines, qui dans quelques endroits paroissent à peine. Sa robe blanche, est ordinairement nuée de couleur de rose ; mais dans la coquille

(27) *Thesaur. Cochl. tab. XXII, fig. 5.*

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XI, fig. 21.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI. Sans numéro.

(28) Cette Nérite est représentée pl. 7, lett. Q de la seconde édition.

Coquilles de mer. *Vraies Nérites.*

dont nous avons donné la figure, elle est remarquable par la régularité de ſes taches, à peu près carrées, les unes cramoisies ou pourpre foncé, les autres d'un beau noir ſur un fond blanc. On en voit dont les taches noires ſont assez courtes & les cramoisies fort alongées. Cette Nérite, ſur un fond blanc nué de rose ou de cerise, est communément veinée ou tachée irrégulierement de noir ou de violet. Quelques-unes ſont entierement rose ou cramoisi foncé ſans mélange; ou leur fond blanc, nué de violet ſale, est moucheté ſur les cordelettes de noir ou de cramoisi-violet très-foncé. Enfin il en est dont le fond blanc est ſimplement veiné de traits longitudinaux d'un noir-bleuâtre. Toutes ont le fond de leur clavicule citron ſale ou foncé. Leur palais est d'un blanc-de-neige, plus bombé qu'aplati, & rarement lisse : on y voit d'ordinaire quelques rides transversales irrégulieres, & ſur ſa partie tranchée quatre fortes dents, l'une desquelles est toujours plus courte que les trois autres. L'intérieur de la bouche est en partie blanc, en partie citron ou jonquille foncé, laissant voir les marbrures noirâtres de l'extérieur. Ces mêmes marbrures ſe distinguent aussi ſur le bord tranchant & ſouvent festonné de la levre. Le renflement, large & peu ſaillant, qui est au-dessous, offre depuis neuf, jusqu'à douze & quatorze rides transversales plus ou moins prononcées, dont les deux extrêmes ſont plus fortes & mieux faites en forme de dents. Ces Nérites ont depuis cinq, jusqu'à dix & treize lignes de longueur, ſur ſix, onze, quatorze & quinze lignes de largeur. Le volume de ces dernieres est très-considérable, & lorsqu'elles y parviennent, elles perdent ordinairement leur couleur rose & cerise, & ſont alors blanches veinées irrégulierement de noir & quelquefois de bleuâtre-ardoisé. Ces coquilles ſe trouvent abondamment ſur les côtes de Saint-Domingue, de la Martinique, des Barbades & de la Jamaïque. Plusieurs curieux prétendent aussi que les côtes du Brésil, ainsi

que celles de la Virginie, produisent cette Nérite. Quelques auteurs en donnent la figure (29).

L'opercule pierreux de cette Nérite est assez semblable par sa forme à celui de l'espèce précédente; son bord denté est seulement un peu moins sinueux. Sa face interne est d'un gris-roussâtre : l'externe est à cruës fines & à petits grains blanchâtres, sur un fond gris-de-souris. Il a depuis deux jusqu'à six lignes ou un peu plus de longueur, sur une ligne au moins & demie & sur quatre lignes de largeur au plus. Ces opercules, ainsi que ceux des Quenottes saignantes, se voyent assez fréquemment adhérens à leurs coquilles dans les cabinets des curieux.

La petite Livrée (planc. x, lett. S), n'est qu'une variété de la Nérite précédente & se trouve avec elle dans les mêmes parages (30); mais on la rencontre aussi sur les côtes d'Afrique. Elle est plus arrondie dans sa forme; ses cannelures sont aussi plus fines & plus serrées. Le fond de sa robe, blanc pour l'ordinaire, est tantôt moucheté de petits points ou de traits onduleux & irréguliers d'un bleu-noir, sur les cordelettes seulement : tantôt il est coupé par deux ou trois larges zônes bleuâtres, olivâtres

(29) *List. Hist. Conchyl. tab. 596, fig. 4.*

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXII, fig. 4.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XI, fig. 20.

Bonan. Recr. ment. & oc. clas. III, fig. 220, pag. 141. Grossie au microscope.

Kirch. Mus. class. III, fig. 220.

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXVI, litt. x.

Encyclopédie, Recueil des planches; tome VI, planche LXVI, figure 9, pag. 6.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit; cinquieme partie, planch. XV, fig. 4, pag. 26.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI & tab. LVIII. Sans numéro.

Nerita Chamæleon. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, spec. 737, pag. 1255.

(30) On la voit représentée à la pl. 7, lett. (&) de la seconde édition.

COQUILLES DE MER. *Vraies Nérites.*

ou roussâtres ; mais plus communément deux de ces zônes ſont pointillées de blanc & de noir, tandis qu'une troiſieme intermédiaire l'eſt de blanc & de roſe, ou de cerise, ou de cramoiſi foncé : quelquefois les zônes à points noirs ſont alternes avec les zônes à points rouges. Enfin on voit de ces Nérites ſans fascies, & dont les points olive-noirâtre très-foncé ſont ſur un fond feuille-morte. La clavicule tire ſouvent ſur le jonquille ou le citron. Quant à la bouche, au palais & au reſte de l'intérieur, rien n'y differe de l'eſpèce précédente. La face externe de l'opercule eſt quelquefois un peu plus concave & plus groſſierement chagrinée. Quoique la grande Livrée ne ſurpaſſe pas de beaucoup la petite en groſſeur, il eſt rare néanmoins de voir cette derniere acquérir le volume de la grande eſpèce. Elle eſt auſſi gravée dans quelques auteurs (31).

On peut encore regarder comme des variétés de cette eſpèce les deux Nérites décrites par M. Adanſon ſous les noms de TADIN & de SELOT :

« La coquille du Tadin differe, dit-il, de celle du Dunar, » en ce qu'elle eſt plus petite, n'ayant que neuf lignes au plus » de longueur. Sa premiere ſpire eſt relevée de quinze cannelures » aſſez groſſes, à peu près égales, ordinairement liſſes, & quel- » quefois chagrinées. Sa ſurface extérieure eſt toute tachée de » petits points blancs & carrés, ſéparés par autant de points » noirs de même figure & de même grandeur, répandus ſur les » cannelures. Lorſqu'elle a été roulée quelque tems ſur le rivage, » elle perd entierement ſes couleurs avec ſes cannelures, & devient

(31) *Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 217, pag. 141.* Groſſie au microſcope.

Kirch. Mus. class. III, fig. 217. Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXVI, litt. A. A.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LVIII. Sans numéro.

» entierement jaune. Elle est assez commune dans les îles de la » Magdelaine » (32).

Quant au Selot « ſa coquille, dit-il, a tout à fait la forme » de celle du Lagar; mais elle n'a que neuf lignes de longueur: » elle est beaucoup moins épaisse, & relevée de quinze grosses » cannelures qui tournent ſur la premiere ſpire. La levre droite » de l'ouverture n'a que dix dents; & la levre gauche est lisse » ſur ſa ſurface, & bordée de trois grosses dents échancrées » & comme partagées en deux à leur extrémité. Trois couleurs » différentes, le rouge, le noir & le blanchâtre, ſont également » répandues ſur toute ſa ſurface extérieure, où elles s'étendent » par marbrures ondées » (33).

LA TANNÉE (planc. X, lett. P), autre variété dans l'espèce des Livrées, est proportionnellement plus épaisse, & ſes grosses cordelettes ſont mouchetées de taches à peu près rondes, fauve foncé, ſur un fond blanchâtre ou roussâtre. Son intérieur est ſafrané, & ſa bouche dentée des deux côtés : ſon palais n'est point ridé; ſa levre est mince & mouchetée dans ſon bord, qui est très-déchiqueté. Cette Nérite peu commune, vient, dit-on, des îles Maldives : elle passe rarement huit à dix lignes de longueur ſur dix à douze de largeur.

LA NÉRITE A BANDES (planc. X, lett. Y-Y), est une assez grande espèce de Nérite, de forme très-voûtée, épaisse dans ſon test, & composée de quatre orbes, dont la ligne ſpirale est bien distincte & la clavicule peu ſaillante. Ses cordelettes grosses & assez ſerrées, forment avec les cruës qui les traversent, une espèce de réseau plus ou moins grossier. Son fond blanc ou grisâtre est orné extérieurement de trois larges bandes d'un vert-noirâtre:

(32) Hist. natur. des coquillages du Sénégal, pl. 13, fig. 2, pag. 190 & 191.

(33) *Ibid.* fig. 4, pag. 191 & 192.

COQUILLES DE MER. *Vraies Nérites.*

tout l'intérieur est blanc ; la levre, épaisse & festonnée dans ſon bord, a ſon renflement traversé de dix dents en forme de rides, à la derniere près qui est assez ſaillante. Le palais, outre ſes grosses rides irrégulieres, a ſur ſa partie tranchée quatre fortes dents, dont l'inférieure a le plus de ſaillie. Cette Nérite rare, vient des îles Moluques, & porte quatorze à quinze lignes de longueur, ſur ſeize à dix-huit de largeur : elle est ici gravée d'après celle que l'on voit dans le cabinet de Madame la Présidente de Bandeville. Lister en a fait graver une qui en approche beaucoup (34).

L'opercule pierreux de cette coquille differe peu, quant à la forme, de ceux que nous avons décrits dans les espèces précédentes : il est de même granulé ſur ſa face externe, qui est olive-brun, & lisse ſur ſa face interne.

LA MOIRE (planche x, lett. E), est une Nérite fort épaisse, qui nous paroît être une variété de la précédente. Plus ronde qu'alongée dans ſa forme, elle est composée de quatre orbes ſéparés par un ſillon bien distinct, & ſa clavicule est peu ſaillante (35). Ses cordelettes, grosses & ſerrées, ſont traversées par des cruës fines. On voit ſur ſa robe blanche ou blanchâtre, quatre larges fascies d'un fauve-orangé foncé, marbrées de grandes taches à peu près carrées marron-brun, qui n'excedent point les bandes jaunes. Son intérieur est jonquille, mais le palais est blanc, convexe & ridé, muni ſur ſa tranche de quatre fortes dents. La levre, qui est épaisse & festonnée dans ſon bord, offre dix rides assez ſaillantes ſur ſon renflement interne. Cette Nérite rare, vient de l'île de France, & ne ſe rencontre guère plus grande que la figure que nous en donnons. Elle est aussi gravée dans Seba (36).

(34) *List. Hist. Conchyl. tab. 596, fig. 8.*

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LVIII. Sans numéro.

(35) On voit cette Nérite à la pl. 7, lett. S de la ſeconde édition.

(36) *Locup. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI, fig. 28 & 29, pag. 126.*

LA

LA SCIE (planche x, lett. O), est encore une Nérite peu commune, de forme très-voûtée, & néanmoins plus alongée que dans la précédente. Le ſillon qui diſtingue les quatre orbes eſt des plus légers. Sa clavicule, peu ſaillante, eſt terminée par un ſommet aigu. Ses cannelures anguleuses font que le bord épais de ſa levre paroît armé de dentelures aiguës. Les cruës fines ou ſtries qui croiſent les cannelures, rendent cette Nérite comme réticulée. Sa couleur eſt blanche ou fauve, quelquefois foiblement marbrée d'olive-brunâtre. Le fond de l'ouverture eſt citron; mais le palais eſt blanchâtre & ridé, avec quatre dents ſur ſa tranche. On diſtingue ſur le renflement peu prononcé de la levre, des rides transverſales très-fines. Cette Nérite, qui vient des côtes du Brésil, porte huit à dix lignes de longueur, ſur dix à douze de largeur.

LA PETITE SCIE (planche x, lett. Y), autre Nérite des plus rares, approche beaucoup de celle que nous venons de décrire; mais ſes cannelures, loin d'être anguleuses, ſont au contraire arrondies, ce qui n'empêche pas que le bord mince de ſa levre ne ſoit pourvu de dentelures aiguës. Sa robe eſt extérieurement d'un jaune-ſafrané; le fond de ſa bouche eſt jonquille, & le reſte eſt blanc nué de couleur de chair. Le palais liſſe & peu convexe, eſt muni ſur ſa tranche de quatre dents fines & aiguës. On ne voit point de renflement dentelé près du bord interne de la levre. La clavicule eſt peu prononcée, mais terminée par un ſommet aigu couleur de roſe. Cette Nérite, qu'on ne trouve guère plus grande qu'on ne la voit ici dans la figure, vient des côtes de la nouvelle Zélande.

LA NÉRITE ALONGÉE (planche x, lett. Q), eſt compoſée de quatre à cinq orbes renflés, dont trois forment une clavicule alongée, terminée par un ſommet obtus; le ſillon qui diſtingue ces orbes eſt bien prononcé: de groſſes cordelettes à cruës très-

Coquilles de mer. *Vraies Nérites.*

ſensibles, laissent entre elles de larges & profondes cannelures. Toute ſa robe est d'un beau pourpre foncé. Le palais, blanc & lisse, est un peu convexe & orné ſur ſa tranche de quatre fortes dents. Le fond de la bouche est d'un blanc tirant ſur le bleuâtre; mais le renflement est blanc, ainsi que la levre, dont l'extrémité, tranchante & festonnée, est bordée de noir. On voit ſur le renflement neuf dents assez grosses, ſur-tout celle qui est dans l'angle. Cette Nérite, épaisse & peu commune, vient de la Barbade : elle a depuis huit jusqu'à neuf lignes de longueur, ſur douze & treize lignes de largeur. Lister l'a fait graver (37).

La Nérite a dents de cheval (planche x, lettre Q3), est une coquille lourde, épaisse, très-voûtée & à cinq orbes, dont quatre forment une clavicule, qui pour l'ordinaire est alongée. Le ſillon qui distingue les orbes est fin, mais bien prononcé: deux grosses cordelettes l'accompagnent & ſont ſuivies de quatre à cinq, plus fortes que les autres & plus distantes entre elles; celles qui ſe montrent ensuite en grand nombre ſur le reste de la coquille ſont fines & ſerrées. Quoiqu'on trouve quelquefois cette Nérite entierement blanche ou d'un blanc-rougeâtre, on la rencontre aussi mouchetée de brun-noirâtre ſur ſes cordelettes, dont les interstices ſont jonquille-rougeâtre ou d'un bai peu foncé, tandis que le ſommet aigu de la clavicule est toujours jonquille vif ou citron foncé. Le palais blanc & assez bombé, est à grosses rides irrégulieres, avec quatre fortes dents des plus ſaillantes ſur ſa partie tranchée. Le fond de la bouche est citron tendre, mais le renflement qui regne près du bord interne de la levre est aussi de couleur blanche, armé de cinq à ſix fortes dents tournées vers l'intérieur de la coquille, & dont les deux extrêmes ſont plus ſaillantes que les autres. Le bord épais & festonné de cette levre

(37) *Hist. Conchyl. tab. 595, fig. 2.*

est terminé par un liseré d'un blanc peu grisâtre, précédé d'un fort étroit jonquille vif. Cette Nérite rare, vient d'Amboine, de l'île de France & de Madagascar ; ſon volume ordinaire n'excede guère huit à neuf lignes de longueur, ſur dix à onze de largeur : mais nous en poſſédons une qui n'a pas moins d'un pouce de long, ſur un peu plus de treize lignes de large. Pluſieurs auteurs en ont donné la figure (38).

L'opercule pierreux de cette coquille eſt parfaitement ſemi-lunaire & denticulé comme les précédens. Ses deux faces ſont d'un gris-de-ſouris tirant un peu ſur le roussâtre : l'extérieure eſt liſſe, à cruës fines & légerement granulée près de l'épaulement que produit la volute ; mais l'intérieure eſt parfaitement liſſe. Les plus grands de ces opercules peuvent avoir cinq lignes de longueur ſur trois de largeur.

LA NÉRITE A DENTS DE CHAT (planc. X, lett. Q4), n'eſt qu'une variété de celle que nous venons de décrire. Sa clavicule courte lui donne une forme encore plus arrondie & plus voûtée, d'autant mieux que le ſommet de cette clavicule eſt fort obtus. La robe eſt blanche, nuée de roussâtre & de cendré : ſes groſſes cordelettes, fort ſerrées, ont auſſi leurs cruës mieux prononcées. Le bord tranché du palais eſt armé de quatre dents aiguës ; mais les cinq à ſix qu'on obſerve ſur le renflement intérieur de la levre ſont plus obtuſes : le contour épais & feſtonné de cette levre eſt bordé d'un liseré grisâtre & fort étroit. Cette Nérite orientale eſt

(38) *List. Hist. Conchyl. tab. 595, fig. 3.*

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXII, litt. L.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XI, fig. 7.

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXVI, litt. V.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIX, fig. 12.

Nerita Undata. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 738, pag. 1255.

Coquilles de mer. *Vraies Nérites.*

de même grandeur que la précédente & n'est pas plus commune. Bonanni l'a fait graver (39), ainsi que Klein (40).

La fausse Quenotte (planche XI, lettre L), approche beaucoup de la précédente; mais ſon volume est ordinairement plus petit, ſa forme plus ronde & ſa clavicule plus courte : ſes grosses cordelettes ſont un peu plus distantes entre elles, & laissent dans quelques-uns de leurs interstices un ſillon des plus fins, ſouvent mal prononcé. La couleur de ſa robe est jaunâtre, nuée de rose & de jonquille. Les quatre dents du palais ſont un peu moins fortes, de même que celles de la levre opposée, dont le renflement blanc, est bordé d'un liseré jonquille foncé. Sur le contour épais & festonné de cette même levre ſe trouve un autre liseré blanchâtre & fort étroit; mais le fond de la bouche est citron. L'île de France & le cap de Bonne-Espérance nous envoyent cette coquille, dont l'opercule est ſemblable à celui de la Nérite à dents de cheval. Elle est peu commune, & porte environ neuf lignes de longueur ſur dix de largeur. On la voit dans Bonanni grossie au microscope (41).

La Quenottine (planche X, lettre X), est une Nérite qui n'est guère plus grande que la figure qu'on en voit ici. Cette coquille, quoique différente à certains égards de celle que nous venons de décrire, a cependant avec elle des rapports assez marqués. Un peu plus alongée dans ſa forme, elle a quatre orbes bombés qui ſe terminent en un ſommet fort obtus. Sa robe, à ſtries fines circulaires, est entierement brune. Son palais convexe

(39) *Recr. ment. & oc. class. III, fig. 386, pag. 167.*
Kirch. Mus. class. III, fig. 386.

(40) *Tentam. meth. ostrac. tab. V, fig. 100, pag. 83, ſect. II, class. III.* Genre VI, *Pila.*

(41) *Recr. ment. & oc. class. III, fig. 215, pag. 140.*
Kirch. Mus. class. III, fig. 215.
Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LVIII. Sans numéro, & près l'angle gauche du bas de cette planche.

est blanc & lisse, armé dans ſa partie tranchée de quatre petites dents : on en remarque quatre autres fort aiguës, ſur le renflement de la levre, qui est épaisse & bordée d'un petit liseré brun ; le renflement en est d'un beau blanc ; mais le fond de la bouche est bleuâtre. Cette Nérite rare, vient des côtes du Chili.

LA NUANCÉE (planc. XI, lett. K), differe encore à plusieurs égards des Nérites précédentes ; mais elle leur ressemble par ſa forme à peu près ronde & très-voûtée, quoiqu'un peu plus aplatie. Ses quatre orbes bombés ſont ſéparés par un ſillon bien distinct, qu'accompagne une cordelette plus grosse que les autres. Un ſommet obtus, de couleur citrine, termine ſa courte clavicule. Ses cordelettes fort ſerrées vont toujours en diminuant de grosseur depuis le ſillon du premier orbe jusqu'à la base. Le fond blanc ou grisâtre de la robe est ombré par bandes longitudinales, onduleuses, de roussâtre & d'ardoise-bleuâtre. Son palais blanc & ridé, est pourvu ſur ſa tranche de quatre dents médiocres, deux desquelles ont un peu plus de ſaillie. Le fond de l'intérieur est blanc, nué de citron tendre ; mais le renflement de la levre est purement blanc & traversé de dix-huit petites dents, dont celle de l'angle est la mieux prononcée. Un liseré bleuâtre, assez large, borde le contour de cette levre, peu épaisse & finement festonnée. On trouve aux Philippines cette Nérite peu commune. Nous en possédons une de huit lignes de long, ſur près de neuf de large, & nous doutons qu'il s'en rencontre d'un volume beaucoup plus considérable. Rumphius, Petiver & Seba en ont donné la figure (42).

LA NÉRITE A CORDELETTES FICELÉES (planc. X, lett. Q1),

(42) *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXII, fig. 6.*

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XI, fig. 22.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LVIII. Sans numéro.

Nerita Histrio. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 734, pag. 1254.

Coquilles de mer. *Vraies Nérites.*

est une espèce médiocrement épaisse, plus longue que ronde, quoiqu'assez voûtée, & dont les quatre orbes ſont bien distincts. Sa clavicule courte est terminée par un ſommet aplati. Ses grosses cordelettes paroissent comme ficelées par les cruës ou ſtries fines & ſerrées qui les traversent. Extérieurement cette coquille est fauve ou marron foncé ſans mélange ; mais ſon palais est blanc ou citron, finement ridé, peu aplati, & pourvu de quatre à cinq petites dents aiguës ſur ſa partie tranchée. Le fond de la bouche est fauve tendre : le renflement épais de la levre est blanc, & traversé de dix-huit à vingt dents ou rides assez ſaillantes. Le bord festonné de cette levre offre un large liseré marron. On trouve à l'île de France & ſur la côte de Mozambique cette Nérite peu commune, dont la longueur est de dix à douze lignes, ſur treize à quatorze de largeur. Gualtieri l'a fait graver (43).

Le Raz de Saint-Maur (planche x, lettre Q2), paroît être une variété de la Nérite précédente ; mais plus épaisse, plus arrondie, plus voûtée, & à quatre orbes moins distincts, dont la clavicule est aussi très-courte. Ses cordelettes rondes, grosses & assez distantes entre elles, ſont coupées par de fortes cruës, d'où résulte un réseau grossier. Elle est extérieurement d'un noir-roussâtre ; mais le palais & le renflement de la levre ſont d'un blanc-ſale. Outre les rides, on voit ſur le premier quatre dents, & ſur le ſecond neuf à dix grosses rides transversales. Le contour épais & festonné de cette levre est bordé d'un liseré noirâtre : le fond de la bouche est cendré (44).

L'Écorce d'orange (planche x, lettre Q5), approche beaucoup de la Nérite précédente par ſa forme, qui est ſeulement un peu plus alongée vers la clavicule. Le ſillon qui distingue les

(43) *Ind. Test. Conchyl. tab.* LXVI, *litt.* C-C.

(44) *Gualt. Index Testar. Conchyl. tab.* LXVI, *litt.* Q.

orbes est bien prononcé. Ses cordelettes onduleuses & assez ſerrées, ſont traversées de cruës fines, aussi onduleuses. Sa robe est d'un bel orangé vif & foncé. Le palais convexe & ridé, est armé de quatre dents grosses & courtes. Il est d'un beau blanc, de même que le renflement épais de la levre, lequel est traversé de dix à douze rides assez fortes. Le liseré, qui borde le contour festonné de cette levre, est étroit & de couleur jonquille, ainsi que le fond de la bouche. Cette Nérite rare, vient de l'île d'Amboine : elle a, comme la précédente, huit à dix lignes de longueur, ſur dix à douze de largeur.

LE BOIS DE CHARME (planc. x, lett. X-X), est une Nérite assez ſemblable à la précédente, quoiqu'elle en differe à plusieurs égards. Sa figure large, courte & peu voûtée, la rend comme aplatie. On compte à ſa coquille quatre orbes : ſa clavicule est peu ſaillante, mais la ligne ſpirale est bien distincte. Ses grosses cannelures brunâtres ſur un fond jaunâtre, ſont chargées de ſtries fines qui ſuivent la même direction, & qui ſont coupées par des cruës non moins fines & ſerrées. Le palais est citron, peu ridé, excepté ſur ſa tranche où ſont plusieurs plis assez gros, de même que ſur le renflement interne de la levre qui est blanc-de-lait. Le fond de ſa bouche est jonquille, & le contour largement festonné de ſa levre est bordé d'un liseré fauve. Cette Nérite peu commune, a neuf à dix lignes de longueur, ſur près d'un pouce de largeur : on la trouve à Mozambique & ſur la côte Malabare. Seba donne la figure d'une Nérite qui approche beaucoup de celle-ci (45).

LA NOIX DE GALLE (planche x, lett. &), est une Nérite fort épaisse, alongée dans ſa forme, composée de quatre orbes assez bombés, mais peu distincts les uns des autres par l'irrégularité

(45) *Locup. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIX, fig. 18.*

Coquilles de mer. *Vraies Nérites.*

du ſillon qui les ſépare. Sa clavicule peu ſaillante, est terminée par un ſommet obtus. De grosses rides peu régulieres, jointes aux cruës très-prononcées qui les traversent, rendent le test de cette coquille des plus raboteux. Toute ſa robe est d'un jaunâtre-jonquille nué de fauve foncé : ſon palais denté est de couleur blanche, ainsi que le fond de ſa bouche, & le renflement de ſa levre, dont les rides ſont fines, nombreuses & ſerrées. Le bord de cette levre est fort épais & légerement festonné. On assure que cette Nérite rare, vient de la nouvelle Zélande. Celle dont nous donnons la figure n'étoit guère plus grande qu'on ne la voit ici.

La Jonquille (planche x, lettre R), est une assez grosse Nérite, dont la coquille peu épaisse, offre quatre orbes bombés, distingués les uns des autres par un ſillon bien prononcé (46). Sa clavicule peu ſaillante est terminée par un petit ſommet obtus. Le premier orbe, qui est fort voûté, s'étend beaucoup en largeur : il est chargé de grosses cordelettes circulaires, à cruës plus ou moins fines & très-druës, qui rendent cette coquille légerement raboteuse. Sa robe est pour l'ordinaire d'un noir-olive, à l'exception de la clavicule, qui est assez ſouvent d'un citron-ſale & foncé, tiquetée de noir ſur les cordelettes : dans d'autres les cordelettes ſont d'un gris-d'ardoise-bleuâtre, mouchetées confuſément de noir foncé, la couleur olive ne ſe montre que dans leurs interſtices : d'autres enfin ſont presque entierement olive ou citron-ſale, & les points noirs s'y voyent à peine par l'altération qu'ont éprouvé ces Nérites dans leur couleur. Le palais, lisse ou peu ridé mais fortement denté, est d'un blanc-verdâtre nué de jonquille foncé : le fond de la bouche est rayé de vert plus ou moins vif. A l'exception de deux tubercules blancs, le renflement de la levre est

(46) Elle ſe voit pl. 7, lett. I de la ſeconde édition.

jonquille

jonquille vif, & ſes rides fines ſont blanchâtres. Le contour de cette levre est mince, finement festonné & bordé d'un liseré noir-verdâtre. Cette Nérite, peu commune, vient, ſuivant les uns, des environs de l'île de Cayenne, & ſuivant d'autres, des côtes de la nouvelle Guinée. Elle est rarement aussi grande qu'on la voit ici dans la figure que nous en donnons d'après M. d'Argenville. Il est bon d'avertir que cette figure est défectueuse, en ce que les cordelettes y ſont repréſentées beaucoup plus grosses qu'elles ne ſont en effet. Plusieurs auteurs ont fait graver cette coquille (47).

LA TRUFFE est une légere variété de la Nérite précédente & n'en differe guère que par ſes cannelures beaucoup plus fines, piquetées de noir ſur un fond citron-ſale : ſa bouche & ſa clavicule ſont pareillement jonquille & citron. Cette coquille, de même grandeur mais plus épaiſse que celle que nous venons de décrire, est gravée dans Lister (48).

LA PEAU DE CHAGRIN (planc. X, lett. D), est une Nérite médiocrement épaisse, voûtée dans ſa forme, à quatre orbes bien distincts, & à cordelettes granuleuses, grosses & ſerrées (49). Toute ſa robe est blanchâtre nuée de jaunâtre. Sa clavicule ſaillante est terminée par un ſommet obtus de couleur orangée. Son palais blanc & lisse est finement denté, & le fond de ſa bouche citron tendre. On voit ſur le renflement de ſa levre, qui est aussi d'un beau blanc, une vingtaine de rides transversales assez prononcées.

(47) *List. Hist. Conchyl. tab. 596, fig. 5.*

Knorr, Délic. des yeux & de l'esprit, VIe part. pl. XIII, fig. 2.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LVIII. Sans numéro.

Davila, Catalog. tome I, page 118, la troisieme paire de l'art. 124.

Nerita Exuvia. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 739, pag. 1255.

(48) *Histor. Conchyl. tab. 598, fig. 11.*

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIX, fig. 11.

(49) On la voit à la pl. 7, lett. R de la ſeconde édition.

Coquilles de mer. *Vraies Nérites.*

Le contour de cette levre est largement festonné & bordé d'un liseré jonquille foncé. On trouve cette Nérite rare à l'île d'Amboine: les plus grandes n'excedent guère le volume de celle dont on voit ici la figure. Rumphius (50) & Petiver (51) l'ont fait graver.

Le Treillis (planche XI, lettre G), nous paroît être une variété de la Nérite précédente, mais plus alongée dans sa forme: il est composé de quatre à cinq orbes bien distincts. Sa clavicule plus alongée se termine en un sommet moins obtus: de grosses cordelettes, peu distantes entre elles, forment avec les cruës qui les traversent un réseau granuleux très-prononcé. Toute cette Nérite est, tant au dehors qu'au dedans, d'un beau blanc-de-neige. Son palais lisse & légerement concave, est pourvu d'une grosse dent vers l'angle de la levre, dont le bord mince & festonné n'offre qu'un renflement à peine sensible, mais néanmoins sillonné de rides fines très-prolongées. Cette Nérite rare, est orientale: elle est ici représentée d'après celle qui se voit dans le cabinet de Madame la Présidente de Bandeville. Cette coquille porte un pouce de longueur sur seize lignes de largeur.

La Nérite brodée (planche X, lettre V), est arrondie, peu épaisse & très-voûtée dans sa forme (52). De ses quatre orbes bombés, trois produisent une clavicule courte à sommet obtus. Ses cannelures peu prononcées sont croisées par des cruës extrêmement fines; sa robe blanche ou d'un blanc-roussâtre est fasciée de marbrures noires & déchiquetées, répandues dans deux zônes presque contiguës. Le palais, blanc & lisse sur sa partie plane, est finement denté sur sa tranche. La levre est légerement festonnée

(50) *Thesaur. Cochl. tab. XXII, litt. M.*

(51) *Gazoph. nat. part. I, tab. XI, fig. 8.* Davila, Catalogue, tom. I, pag. 118, la seconde paire de l'art. 125.

(52) On la voit à la pl. 7, lett. N de la seconde édition.

dans ſon contour, & ſon renflement peu ſenſible est aussi traversé de rides ou dents fines. Cette coquille rare, est de l'île d'Amboine, & ne ſe rencontre guère plus grande qu'on ne la voit ici dans la figure. Seba l'a fait aussi graver (53).

On connoît encore d'autres variétés de cette espèce : telle est celle *à chaînettes*, dont les cannelures fines ſont néanmoins mieux prononcées qu'à la précédente, & dont le fond blanchâtre est comme faſcié par chaînes irrégulieres de brun-noirâtre, qui forment jusqu'à trois ou quatre zônes ſur le premier orbe. Telle est encore une autre Nérite à robe rousse & à deux larges bandes d'un marron-brun foncé ou d'un fauve-brun, déchiquetées dans un de leurs bords.

LE JASPE SANGUIN (planc. x, lett. S), est une Nérite assez épaisse, de forme à peu près orbiculaire ou très-voûtée (54) : ſes quatre à cinq ſpires bombées & bien distinctes lui font une clavicule large, terminée par un ſommet obtus. Sa robe, lisse & luisante malgré ſes cruës fines & nombreuses, est panachée de blanc, de vert & de noir, ſur un fond roussâtre : elle offre ordinairement ſur le premier orbe deux ou trois larges bandes écarlate ou d'un rouge-ſanguin, ou enfin d'un bel orangé ; mais dans d'autres ces bandes ſont orangé-ſale, panachées de fauve & de brun, ſur un fond blanc ou couleur de chair : quelques-unes où ces bandes manquent ſont de couleur d'ardoise jaſpé de blanchâtre, ou bien blanchâtres & jaunâtre, panachées de fauve & d'olivâtre (55). Le palais, lisse & luisant, est plus convexe que concave, & pourvu de quatre petites dents ſur le milieu

(53) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* XLI. Sans numéro.

Davila, Catalog. tom. I, pag. 119 & 120, la premiere paire de l'art. 128.

(54) Elle est repréſentée à la pl. 7, lett. K de la ſeconde édition.

(55) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LIX, *fig. 1, 2 & 3.*

Coquilles de mer. *Vraies Nérites.*

de ſa partie tranchée : ſa couleur est blanche ou citron-ſale, comme tout l'intérieur de la coquille. La levre est lisse dans ſon bord, dont le liseré présente les marbrures dominantes de l'extérieur. Le renflement qui ſe voit près du bord interne est assez ſaillant & très-finement denté. Cette Nérite peu commune, vient des îles Moluques & de l'île de France : elle porte huit à dix lignes & quelquefois plus d'un pouce de long, ſur dix, douze & quatorze lignes de large. Rumphius & quelques autres l'ont fait graver (56).

L'Agate (planche x, lettre N), paroît être une variété de la Nérite précédente : ſon test fort épais est plus orbiculaire, mais aussi lisse, malgré ſes cruës fines. Un léger ſillon distingue ſes quatre orbes, dont la clavicule peu ſaillante ſe termine en un ſommet aigu. Sa robe est roussâtre, nuée de rose & d'olivâtre. Son palais lisse & convexe, est à l'ordinaire très-finement denté & d'un vert-de-mer clair : le fond de la bouche est citron foncé; mais le renflement qui regne près du bord de la levre est de même couleur que le palais, & chargé d'une trentaine de petites rides transversales, fines & ſerrées. Le bord lisse & fort épais de la levre offre un liseré rose & roussâtre. Cette Nérite vient de l'île de France, & n'est pas commune : elle porte huit à dix lignes de longueur ſur dix à douze de largeur (57).

Le Tapis des Indes (planche x, lett. Z-Z), est une autre variété de cette espèce, moins arrondie dans ſa forme, mais aussi

(56) *Valvuta Alpina, Rumph. Thes. Cochl. tab. XXII, litt. I.*

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 121, article 134. « Deux d'une beauté ſinguliere, à trois zônes orangées, & » tachetées de vert & de noir ſur un » fond blanc ».

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XI, fig. 5.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI. Sans numéro. *Et tab. LIX, fig. 23.*

(57) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI.* Sans numéro.

très-voûtée. Son test est des plus épais : ſa clavicule assez ſaillante est terminée par un ſommet obtus. Sa robe lisse, à cruës très-prononcées, offre ſur un fond citron nué de couleur de chair, quatre zônes de taches à peu près carré-long, qui ſont alternativement blanches & rougeâtres. Son palais lisse, peu convexe & fortement denté, est d'un beau blanc, mais le fond de la bouche est jonquille très-foncé. Le renflement, de couleur blanche, a des rides transversales fines & ſerrées : il est près du bord fort épais de la levre, où ſe voit un large liseré citron vif. Cette Nérite rare, vient des côtes de Mozambique : celle dont nous donnons la figure a neuf lignes de long ſur onze de large. Lister (58), Klein (59) & Seba (60) l'ont aussi fait graver.

Le Marbre jaune (planche x, lettre T), est une Nérite épaisse, de forme ovale & assez voûtée : des quatre orbes qui la composent, trois produisent une clavicule aplatie terminée par un petit ſommet obtus. Le ſillon qui distingue les orbes est des plus fins. Sa robe lisse, vu l'extrême finesse des cruës, offre ſur un fond blanc nué d'aurore & de couleur de chair tendre, deux larges zônes de zig-zags bruns, dont le fond est jaune d'œuf & orangé foncé. Le palais, qui est blanc-de-lait, lisse & convexe, est pourvu dans ſa partie tranchée de cinq petites dents aiguës : l'intérieur de la bouche & le renflement denté qui ſe voit près du bord lisse & fort épais de la levre, ſont aussi de couleur blanche. Le liseré du bord est grisâtre. Cette Nérite rare, qu'on dit être des Moluques, fait partie du cabinet de Madame la Préſidente de Bandeville, & porte dix lignes de longueur ſur quatorze de largeur. Seba poſſédoit aussi cette coquille (61).

(58) *Hist. Conchyl. tab. 602, fig. 20.*

(59) *Tentam. meth. ostrac. tab. 1, fig. 29, a, & 29, b, pag. 16.*

(60) *Locup. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI.* Sans numéro.

(61) *Ibid.*

COQUILLES DE MER. *Vraies Nérites.*

LE MARBRE CAMPAN (planche XI, lettre I2), paroît être une variété de la Nérite précédente. Elle est auſſi de forme ovale mais plus voûtée, & ſa clavicule aplatie a un peu plus de largeur & de relief, quoiqu'elle ſoit toujours fort petite relativement à l'étendue du premier orbe. Sa robe est liſſe & luiſante, malgré les ſtries plus ou moins fines qui ſuivent la direction des cruës. Les couleurs de cette Nérite ſont assez variées; mais pour l'ordinaire elle est ondée & marbrée de blanc, de noirâtre & d'olivâtre foncé nué de bleuâtre, avec trois bandes cramoisi-brun, pourpre ou cerise vif, interrompues par des traits fins, onduleux & irréguliers olive-noirâtre. Son palais blanc, liſſe & convexe, est armé de quatre groſſes dents obtuſes : le fond de la bouche est citron tendre ou foncé, ainſi que le renflement finement denté de la levre, qui est épaiſſe & blanche, bordée d'un liſeré bleuâtre moucheté de noirâtre. Cette belle Nérite n'est point rare, & ſe trouve à l'île de France, au cap de Bonne-Espérance, ſur la côte de Mozambique, aux îles Moluques & en pluſieurs autres lieux de la mer des Indes. Elle a depuis ſept, juſqu'à neuf & même douze lignes de longueur, ſur dix, douze & quinze lignes de largeur. Beaucoup de naturaliſtes en ont donné la figure (62).

Quoique cette eſpèce varie peu quant à la forme, rien n'est

(62) *List. Hist. Conchyl. tab. 603, fig. 21.*

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXII, litt. K.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XI, fig. 6.

Grow, Mus. reg. soc. tab. II, fig. 1.

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXVI, litt. C & G.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI, fig. 27.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 120, les trois premieres Nérites de l'article 129.

Regenf. Choix de coquillages, &c. pl. IV, fig. 43, pag. XXVIII.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, IIIe part. pl. I, fig. 4, pag. 8.

Encyclopéd. Rec. des planc. tom. VI, pl. LXVI, fig. 12, pag. 6.

Nerita Polita. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, spec. 731, pag. 1254.

COQUILLES DE MER. *Vraies Nérites.*

aussi diversifié que les couleurs & les dessins qu'on y remarque : aussi les curieux ont-ils désigné par des noms particuliers les plus distinguées de ces variétés. Telle est le PORPHYRE, dont la robe rougeâtre, nuée d'olivâtre & de brunâtre, est comme saupoudrée de taches blanchâtres ou de couleur de chair (63). On nomme MARBRE NÉBULEUX, celle dont la robe est blanche ou d'un blanc-roussâtre jaspée de brunâtre, de gris, de bleuâtre & souvent de jaunâtre (64). Le MARBRE ROUSSATRE est celle dont la robe a sur un fond blanc marbré de roussâtre, d'olivâtre & de feuille-morte, trois larges fascies blanches tachées de noir foncé (65). On appelle enfin MARBRE NOIR, celles dont la robe est entierement noire, ou ardoise-noirâtre sans mélange, ou blanche marbrée de noir, ou à larges taches noires disposées par zônes (66). On ne finiroit point si l'on vouloit rapporter ici toutes les autres variétés que présente cette espèce : nous observerons seulement qu'il s'en trouve dont la robe blanche, nuée de roussâtre, est à larges flammes longitudinales, & souvent onduleuses, vert-porreau foncé, nué de cramoisi-brun (67) ; d'autres ont des ondulations violettes, sur un fond blanc ou roux : quelques-unes sont comme saupoudrées de blanc sur un fond olive, ou rayées de noir par lignes fines & onduleuses. On en voit qui sont marbrées ou fasciées

(63) *List. Hist. Conchyl. tab. 603, fig. 22.*

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. LXVI, *litt.* I.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIX, *fig. 24.*

(64) *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* LXVI, *litt.* F.

(65) *Gualt. ibid. tab.* LXVI, *litt.* H.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIX, *fig. 21.*

(66) *List. Hist. Conchyl. tab. 600, fig. 17.*

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXVI, *litt.* D.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI, *fig. 30.*

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 120, la premiere paire de l'art. 130.

(67) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LIX, *fig. 19 & 20.*

Coquilles de mer. *Vraies Nérites.*

de ſouci, de citron, de jonquille, &c. il y en a même d'entierement blanches, ou faſciées de taches cramoiſies ſur un fond blanc. D'autres ſont entierement olive, ou vert-porreau, ou feuille-morte, orangées, rouges, gris-d'ardoiſe, rouſſes, fauves ou marron, &c. Dans pluſieurs l'intérieur de la bouche eſt d'un jonquille foncé des plus vifs. Quant à l'opercule pierreux de ces Nérites, nous en parlerons à la variété ſuivante.

Le Marbre rubanné (pl. xi, lett. Ii-Ii), n'eſt, comme nous venons de le dire, qu'une variété de l'eſpèce précédente : ſa clavicule eſt d'ordinaire un peu plus ſaillante, quoiqu'auſſi fort petite, & les ſtries de la robe moins prononcées la font paroître encore plus liſſe qu'aux autres variétés de cette eſpèce. Quatre larges faſcies cramoiſi-brun & olive foncé, quelquefois jaſpées de vert-tendre, ſont alternes avec trois bandes étroites blanches du fond. Ces bandes blanches offrent par fois auſſi de petits traits d'un noir-bleuâtre ; mais on ne voit ſur les orbes de la clavicule que deux zônes, l'une cramoiſi-brun, l'autre blanchâtre. Les dents du palais ſont moins fortes qu'aux variétés précédentes, & celles du renflement de la levre ſont très-fines. Le liſeré qui borde cette levre eſt moucheté de noirâtre, & ſouvent précédé d'un autre fort étroit jonquille ou citron foncé. On trouve cette Nérite peu commune dans les mêmes parages que les précédentes, & elle y acquiert la même grandeur. Celle qu'on voit dans notre planche du côté de la bouche, eſt fermée de ſon opercule. Quelques auteurs l'ont fait graver (68).

L'opercule pierreux de toutes ces Nérites eſt aſſez épais, & conſerve néanmoins une ſorte de demi-transparence. Il eſt plat

(68) *Rumph. Theſ. Cochl. tab.* xxii, *fig.* 2.
Gualt. Ind. Teſtar. tab. lxvi, *litt.* e.
Petiv. Gazoph. nat. part. i, *tab.* xxii, *fig.* 12.

tant

Coquilles de mer. *Vraies Nérites.*

tant en dessus qu'en dessous, de figure alongée, avec une légere ſinuosité ſur ſon bord tranché en ligne droite, qui à l'ordinaire est pourvu de deux denticules ou crochets. Il est lisse & luisant ſur ſes deux faces, dont l'extérieure offre un demi-tour de ſpirale peu ſensible. Le renflement du bord, tourné en portion de cercle, est peu ſaillant & très-finement ſillonné. La couleur de cet opercule est d'un gris-olive nué de blanc dans la direction des cruës : les plus grands n'ont guère plus de ſept lignes de longueur, ſur quatre lignes ou un peu plus de largeur. Petiver est le ſeul qui en donne la figure (69).

D'autres variétés de cette Nérite rubannée ont trois bandes longitudinales blanches, ſur un fond rouge-canelle, ou orangé, ou gris-de-lin foncé. On les trouve aux Moluques & à l'île de France (70).

La Nérite a flammes (planche x, lettre F), est à peu près ronde & fort voûtée. Des quatre orbes qui la composent, trois forment une clavicule ſaillante, terminée par un ſommet obtus. Sa robe lisse, malgré ſes cruës fines, est à flammes longitudinales & onduleuses brunes ou cramoisies, ſur un fond blanc. Son palais est convexe & d'un blanc-olivâtre : quatre dents médiocres s'y font remarquer. Le fond de la bouche est citron-ſale; mais la levre est blanche, & ſon renflement olivâtre très-finement denté : le bord en est épais, moucheté de brun ou de cramoisi, avec un liseré olive. Cette Nérite rare, vient de Bantam

(69) *Gazoph. nat. part. I, tab. C, fig. 10.*

(70) *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXII, fig. 7.*

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XI, fig. 23.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 221, pag. 141.

Kirch. Mus. class. III, fig. 221.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 118, les deux premieres de l'art. 125.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI. Sans numéro.

Coquilles de mer. *Vraies Nérites.*

dans l'île de Java, & porte huit à neuf lignes de longueur, ſur neuf à dix de largeur. Elle eſt gravée dans Seba (71).

La Nérite a collier (planche x, lettre I), eſt épaiſſe, large & des plus voûtées : elle a cinq ſpires bien diſtinctes, & ſa clavicule eſt terminée par un ſommet aigu. Sa robe liſſe, eſt à cruës très-prononcées, ſouvent croiſées par des ſtries circulaires d'une aſſez grande finesse. Extérieurement elle eſt blanche ou roussâtre, faſciée, ſuivant ſa longueur, de brunâtre, excepté dans une large bande tachetée de brun qui borde les pas de la ſpirale. Son palais très-convexe eſt citron : les quatre dents dont il eſt armé ſont aſſez fortes ſans être trop aiguës. Le fond de la bouche eſt jonquille ou citron, mais le renflement de la levre eſt d'un beau blanc, à rides transverſales courtes & ſaillantes. Le reſte de la levre eſt de même couleur que le fond de la bouche : ſon bord épais offre ſeulement un liseré très-étroit, olivâtre foncé. Cette Nérite peu commune & orientale, vient, dit-on, de la Chine : elle a depuis huit juſqu'à douze lignes de longueur, ſur un peu plus de largeur. Bonanni en donne une groſſie au microſcope, qui a beaucoup de rapport avec la nôtre (72).

La Rougeole (planche x, lettre P), eſt une Nérite moins épaiſſe & moins voûtée que les précédentes : on n'y diſtingue que trois orbes, dont deux forment une petite clavicule terminée par un ſommet aigu. Sa robe liſſe, malgré ſes cruës fines & nombreuſes, eſt d'un gris-roussâtre, parſemée de taches, à peu près rondes, fauve-brunâtre. Le palais eſt liſſe, aſſez convexe, d'un blanc-griſâtre, armé de quatre petites dents aiguës : le fond de la bouche eſt blanchâtre, ainſi que la levre, dont le renflement

(71) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI.* Sans numéro.

(72) *Recreatio mentis & oculi, class. III, figur. 216, pagin. 140. Kirch. Mus. class. III, fig. 216.*

est très-finement denté & le bord mince, pourvu d'un liseré ardoise-roussâtre. Cette Nérite rare, est des côtes de la nouvelle Guinée, & n'a guère plus de neuf lignes de long, ſur onze à douze de large. Seba en donne la figure (73).

LA NÉRITE ARBORISÉE paroît être une variété ou une espèce très-voisine de la précédente : assez épaisse dans ſon test, ſa figure est un ovale aplati où l'on ne compte que deux ſpires ; la premiere est renflée près de la clavicule formée par la ſeconde, qui est très-petite. Sa robe lisse, à cruës fines, est jaspée ou veinée d'olivâtre tendre, ſur un fond ventre-de-biche. Son palais convexe, est armé de ſept dents fines, & blanc ou grisâtre, ainsi que la levre & le reste de l'intérieur. Le renflement de la levre n'est point denté mais lisse ; le liseré qu'offre ſon bord mince, est olive. Cette Nérite est très-rare, & vient de la nouvelle Zélande : celle que nous avons vue n'avoit que ſept ou huit lignes de long, ſur neuf lignes & demie de large ; mais il peut y en avoir d'un volume plus considérable.

L'ŒIL ROUGE est encore une Nérite des plus rares, qui vient, dit-on, des Indes orientales : elle differe des deux précédentes, ou plutôt de toutes les Nérites, en ce qu'elle est entierement dépourvue de clavicule, à la place de laquelle est une légere cavité noirâtre ou brunâtre en forme d'œil, avec un petit rebord en vive-arrête. Cette Nérite, ovale & comprimée, n'a point de ſillon ſpiral, puisqu'on ne lui voit qu'un ſeul orbe, concave à l'endroit où devroit être la clavicule. Sa robe, à cruës fines, est lisse & blanche, mais brunâtre ou de couleur de corne lorsqu'elle est avec ſon périoste. Le palais, finement denté, est d'un beau rouge-de-corail vif, ainsi que la levre & le fond de la bouche. Cette

(73) *Lccupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* XLI. Sans numéro.

COQUILLES DE MER. *Vraies Nérites.*

Nérite, que Rumphius dit être fluviatile (74), offre ſouvent ſur ſon test de petites cicatrices ovales, d'un blanc ſale, avec un rebord blanc. M. le Chevalier Linné pense, ainsi que Seba, que ces cicatrices proviennent de ce que cette Nérite porte ſes petits ſur ſon dos jusqu'à ce qu'ils ſoient éclos (75). Elle a depuis huit jusqu'à douze lignes de longueur, ſur douze à ſeize de largeur. Petiver & Seba en donnent aussi la figure (76).

LA NÉRITE VERTE (planche x, lettre R), alongée dans ſa forme & néanmoins très-voûtée, est d'une épaisseur médiocre: ſa ſpirale, d'un tour & demi à deux tours au plus, est comprimée & donne une très-petite clavicule, terminée par un ſommet obtus. La figure extérieure de cette Nérite imite on ne peut pas mieux celle du Lépas chambré, connu ſous le nom de *Chaloupe pontée* (77). Sa robe lisse a des cruës ſouvent très-prononcées : ſa couleur est d'un beau vert-jaunâtre & quelquefois blanchâtre, tachée de violet-ſale : ſon palais aplati, lisse & blanchâtre, est finement denté. Le fond de ſa bouche & l'intérieur de la levre ſont de cette même couleur. Le renflement est lisse mais assez ſaillant, & la levre tranchante est bordée d'un liseré verdâtre. Cette Nérite, des plus rares, vient, à ce qu'on prétend, des côtes de la nouvelle Zélande. Elle ne passe guère quatre à cinq lignes de longueur, ſur huit à neuf de largeur : ces proportions ne ſont point exactement rendues dans la figure que nous en donnons, le graveur

(74) *Valvata fluviatilis ſive Rubella. Rumph. Theſaur. Cochl. tab. XXII, litt.* H.

(75) *Nerita Pulligera. Linn. Syſt. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 726, pag. 1253.* « *Pullos in dorso teſtæ gerit,* » *hoc ſæpe notatum cicatricibus pallidis,* » *ovalibus, margine albo cinctis, à casu* » *pullorum, qui ſupra dorsum exclu-* » *duntur* ». *Ibid.*

(76) *Gazoph. nat. part. I, tab. XI, fig. 4.*

Locupl. rer. nat. Theſ. tom. III, tab. XLI, fig. 23, 24, 25 & 26.

(77) Voyez la planc. IV des Lépas, lett. ~~F F~~. E? E?

lui ayant donné trop de largeur relativement à ſa longueur. Elle est beaucoup mieux dans Lister (78).

LE PETIT POIS VERT (planche X, lettre &), est une Nérite remarquable par ſa petiteſſe & ſa transparence : elle est assez voûtée dans ſa forme ovale, & composée de trois ſpires, dont la clavicule peu ſaillante est terminée par un ſommet plus obtus qu'aigu. Les cruës fines de cette Nérite n'empêchent pas qu'elle ne ſoit liſſe & luiſante. On en voit dont la robe est blanche ; mais ordinairement elle est d'un beau vert-jaunâtre ou vert-pré, d'autres fois d'un vert moins foncé, mais quelquefois auſſi olive ou citron nué de blanchâtre. Presque toujours les pas de la ſpirale, & très-ſouvent le palais, ſont bordés d'un cordon de taches oblongues & irrégulieres blanches. Ce palais, très-bombé, ſur-tout près de l'angle de la levre, offre ainſi que l'intérieur de cette Nérite, la même couleur verte qu'on remarque à l'extérieur. Il est pourvu de neuf dents fines & aiguës, excepté la derniere de chaque extrémité qui est un peu plus forte. La levre mince & tranchante dans ſon bord, n'a point le renflement intérieur qu'on obſerve aux autres Nérites. Cette eſpèce n'est point rare : elle ſe trouve à Saint-Domingue, à la Martinique, aux Barbades, à la Jamaïque & ſur les côtes de la Virginie. Elle n'excede guère une à deux lignes de longueur, ſur deux à trois de largeur. Lister, Petiver & Seba l'ont fait graver (79).

(78) *Histor. Conchyl. tab. 601, fig. 19.*

Nerita Bidens. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 728, pag. 1254.

(79) *List. Hist. Conchyl. tab. 601, fig. 18.*

Petiv. Gazop. nat. part. I, tab. LXVII, fig. 5.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI. Sans numéro.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 122, art. 157. « Une petite boîte de ſemences » de Nérites de la Barbade, d'un vert » clair ».

Nerita Viridis. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 729, pag. 1254.

COQUILLES DE MER. *Vraies Nérites.*

LA NÉRITE A ZIG-ZAGS (planche X, lettre B), est de figure ovale, médiocrement voûtée & peu épaisse dans ſon test (80): elle a trois ou quatre orbes bien diſtincts; ſa clavicule courte, assez large, est terminée par un ſommet obtus. Sa robe lisse, à cruës fines, est d'un blanc-ſale ou d'un gris-cendré, avec des zig-zags étroits, longitudinaux & légerement onduleux, d'un beau noir foncé; quelquefois ces zig-zags, plus larges ou plus fins, mais beaucoup plus courts, ſont marron-brun, ſur un fond roussâtre. Le palais est lisse, fort convexe, blanc ou blanchâtre nué de roussâtre, & armé de cinq à ſix dents fines & aiguës. Le reste de l'intérieur est blanc-de-lait, quelquefois bleuâtre ou cendré clair: la levre, non dentée, n'a point de renflement interne. Cette Nérite, dont la grandeur est à peu près telle que nous la représentons ici, n'est pas commune, & vient, ſuivant M. Linné (81), de la Méditerranée.

LA LANGUETTÉE (planche X, lett. A 1), est une très-petite espèce de Nérite que nous avons représentée, d'après Bonanni (82), grossie au microscope. Elle est de forme arrondie & fort voûtée, composée de trois orbes, dont la clavicule courte est terminée par un ſommet obtus. Sa robe lisse, à cruës fines, est fasciée de dentelures ou de languettes olive-noirâtre ſur un fond blanc. Son palais convexe & d'un blanc-roussâtre, est armé de cinq à ſix dents fines & aiguës, mais ſa levre mince & tranchante en est dépourvue. Le reste de l'intérieur est aussi d'un blanc-roussâtre ou bleuâtre. Cette Nérite peu commune, est Américaine; elle

(80) On voit cette Nérite à la pl. 7, lett. P de la ſeconde édition.

(81) *Nerita Virginea. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 730, pag. 1254.*

(82) *Recr. ment. & oc. class. III, fig. 198, pag. 139.*

Kirch. Mus. class. III, fig. 198.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. LVI, fig. 3.

a deux, trois & quatre lignes de largeur, ſur un peu moins de longueur : peut-être doit-on la ranger, ainſi que les ſuivantes, parmi les fluviatiles.

L'ÉCAILLEUSE (planche x, lettre A 2), autre petite Nérite groſſie au microſcope, & qui eſt encore plus arrondie dans ſa forme que la précédente. Elle eſt également compoſée de trois orbes, dont la clavicule petite & courte, eſt terminée par un ſommet obtus. Sa robe liſſe, à cruës fines, eſt faſciée & marquetée de taches en forme d'écailles preſque alternativement blanches & brunâtres, rouſſes & olivâtres. Des taches d'un rouge-brun très-foncé regnent principalement dans trois zônes qu'on obſerve ſur le premier orbe de cette coquille. Elle eſt ſemblable pour l'intérieur à celle que nous venons de décrire, à la couleur près qui eſt d'un blanc-griſâtre ou ſafrané. Cette Nérite rare, vient ſuivant Bonanni (83), de l'Océan Indien.

LA NÉRITE GALONNÉE (planc. x, lett. B 1), eſt encore une petite Nérite que nous donnons ici, d'après Bonanni, groſſie au microſcope : elle eſt de forme ovoïde, aſſez voûtée, compoſée de trois orbes, dont les deux de la clavicule ſont fort petits & terminés par un ſommet des plus aplatis. Sa robe liſſe a néanmoins des cruës qui dans quelques endroits ſont aſſez prononcées : elle eſt ornée, ſur un fond blanchâtre nué de rouſſâtre, d'une large zône marron-brun, découpée dans ſes bords, & de trois bandes longitudinales interrompues, auſſi de couleur brune, leſquelles partent en divergeant du ſillon peu ſenſible de la ſpirale, pour s'arrêter vers le milieu du premier orbe un peu au-deſſus de la zône déchiquetée. Le palais liſſe, convexe & finement denté, eſt de couleur blanche comme tout le reſte de l'intérieur : la levre eſt mince dans ſon

(83) *Recr. ment. & oc. class. III, fig. 200, pag. 139.* | *Kirch. Mus. class. III, fig. 200.*

COQUILLES DE MER. *Vraies Nérites.*

bord. Cette Nérite peu commune, est de Fernambouc, ſuivant Bonanni (84).

LA NÉBULEUSE (planc. x, lett. B2), autre Nérite de même forme & du même endroit que celle que nous venons de décrire, ſe voit auſſi repréſentée, d'après Bonanni, groſſie au microſcope (85) : elle ne differe de la précédente que par les couleurs de ſa robe, qui eſt violâtre foncé, ſemée de taches à peu près rondes ou ovales, blanches, avec une bande longitudinale large & branchue de part & d'autre, mais à rameaux tronqués. Cette bande eſt blanche, bordée de noirâtre. Quant à l'intérieur, la ſeule choſe qui le diſtingue de celui de la précédente, eſt une zône de taches ovales plus alongées qu'à l'extérieur, leſquelles regnent autour du palais blanc, convexe & denté de cette Nérite.

LA NÉRITE A PLUMES (planche x, lettre B3), eſt encore une des Nérites microſcopiques repréſentées par Bonanni (86), peu différente, par la forme, des deux qui précédent; ſa clavicule eſt ſeulement un peu plus ſaillante & néanmoins terminée par un ſommet obtus. Sa robe liſſe, rougeâtre, eſt rayée de noirâtre & nuancée de blanchâtre, avec quelques taches irrégulieres de couleur pourpre foncé. Ces taches forment comme deux zônes, dont une borde les pas de la ſpirale, & l'autre la baſe de la Nérite juſqu'à ſon palais. Quant aux traits noirâtres, longitudinaux diſpoſés en barbes de plumes, ils occupent le milieu du premier

(84) *Recr. ment. & oc. class. III, fig. 399, pag. 169.*
Kirch. Mus. class. III, fig. 399.
Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. CLVI, fig. 11.

(85) *Recr. ment. & oc. class. III, fig. 400, pag. 170.*
Kirch. Mus. class. III, fig. 400.
Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. CLVI, fig. 12.

(86) *Recr. ment. & oc. class. III, fig. 197, pag. 139.*
Kirch. Mus. class. III, fig. 197.
Klein, Tent. meth. ostrac. tab. VII, fig. 115, pag. 22.

orbe,

orbe, entre les deux zônes de taches dont nous venons de parler. L'intérieur de la coquille est comme aux précédentes. Elle vient d'Amérique, & porte deux, trois & quatre lignes de longueur, ſur un peu moins de largeur.

LA NÉRITE GRÊLÉE (planche x, lett. B4), est la derniere des Nérites microscopiques que nous décrirons d'après Bonanni (87): elle est aussi de figure ovale, mais moins alongée que les précédentes & plus voûtée. Le ſillon qui distingue les orbes est ſi fin, que la coquille paroît privée de clavicule, quoiqu'il y en ait une à la vérité fort petite. Sa robe lisse est d'un beau noir-d'ébene, ſemée ſans ordre de taches blanches à peu près rondes & fort proches les unes des autres. Deux fascies, qui ſont aussi d'un beau blanc, regnent l'une vers le milieu du premier orbe, l'autre près du bord & vers la base de la coquille, dont l'intérieur n'offre rien de particulier. Cette Nérite vient aussi de Fernambouc.

(87) *Recr. ment. & oc. class. III, fig. 401, pag. 179.*
Kirch. Mus. class. III, fig. 401.
Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. 156, fig. 13.

GENRE SECOND.

FAUSSES NÉRITES ET NATICES,

Divisées en vingt-six espèces.

Coquilles de mer. *Fausses Nérites & Natices.*

La Pelote-de-neige (planche xi, lett. N), est une fausse Nérite, dont le test est assez épais, la forme à peu près globuleuse, & la couleur, tant au dehors qu'au dedans, d'un beau blanc-de-neige. Ses quatre orbes bombés à peu près comme dans la Nérite *le Treillis*, ſont très-distincts entre eux. Sa clavicule peu ſaillante est terminée par un ſommet obtus : ſes cordelettes granuleuses ou boutonnées, laissent entre elles des interstices assez profonds, coupés par des cruës fines, d'où résulte une espèce de réseau. La portion extérieure de ſa columelle est épaisse, ſinueuse & légerement gonflée : la levre épaisse & festonnée dans ſon bord, est intérieurement dentée ou ſillonnée, avec une éminence à chaque extrémité vers la columelle. Cette coquille rare, vient des côtes de Bantam dans l'île de Java. Elle est ici représentée d'après une qui fait partie de notre collection, & qui est d'un volume plus considérable qu'on ne la trouve d'ordinaire. Seba en donne aussi la figure (88).

Gualtieri en a fait graver une (89) qu'on peut regarder comme une variété de la précédente ; mais elle en differe beaucoup par ſa columelle entierement cachée par les révolutions de la ſpirale : ce qui, à la forme près qui est plus bombée, lui donne assez de

(88) *Locup. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI, fig. 18 & 19.*

Bonan. Observ. circ. vivent. part. II, ſeu Suppl. Recr. ment. & oc. fig. 40, pag. 323.

An *Nerita Lactaria. Linn. Mantiss. Holm. 1771, in-8°. pag. 551.*

(89) *Index Test. Conc. tab. LXIV, litt. L.*

ressemblance avec l'Oreille blanche de Vénus ou l'Oreille ſans trous (90). Cette fausse Nérite est aussi totalement blanche, & ſes cordelettes, plus grosses & plus ſerrées que dans la précédente, forment de même un réseau par leur rencontre avec les ſtries longitudinales. Cette coquille rare, intérieurement lisse, vient de la mer des Indes, & ne passe guère dix à douze lignes de largeur, ſur ſix à ſept de longueur.

LA FAUSSE NÉRITE A CÔTES (planche XI, lett. B-B), est une petite coquille des plus rares, mince, composée de trois orbes bombés, dont deux forment une clavicule moins haute que large, avec un petit ſommet obtus. Ses côtes longitudinales, rondes & assez distantes entre elles, ſont traversées par des ſtries fines, circulaires, nombreuses & ſerrées; ce qui produit ſur ſa robe blanche une espèce de réseau. La levre est mince & tranchante, & les côtes de l'extérieur ſe montrent en creux dans l'intérieur. Ce Limaçon oriental est ici gravé d'après celui que possede Madame la Présidente de Bandeville : il a ſix lignes de longueur ſur près de ſept de largeur.

LE GRAIN DE MAÏZ (planche X, lett. H), est une fausse Nérite dont la coquille est des plus épaisses, ſur-tout dans les vieilles : dans les jeunes cette épaisseur est médiocre. Sa forme est à peu près ronde & très-voûtée, composée de cinq à ſix orbes bien distincts. La clavicule aplatie ou peu ſaillante, est terminée par un ſommet obtus, peu apparent dans les coquilles vieilles ou roulées. Sa robe, à cruës fines, est d'autant plus lisse qu'elle est plus usée; car elle doit avoir des ſillons circulaires extrêmement fins & ſerrées. Cette coquille varie à l'infini dans ſes nuances : ſa couleur primitive paroît être un olive-roux très-foncé, qui en s'altérant passe au verdâtre, du verdâtre au citron tendre ou

(90) Voyez la planche V, lett. C du tom. I.

COQUILLES DE MER. *Fausses Nérites & Natices.*

foncé, ſouvent même au jonquille vif, & de cette derniere couleur au plus bel orangé. D'autres, mais en petit nombre, ſont d'un beau blanc-de-lait : quelques-unes ſont de couleur cendrée, ou bleuâtre, ou ardoise-noirâtre ; enfin il s'en trouve d'aurore, de mordoré, de marron, de fauve, de café-au-lait, ou d'un brun-rougeâtre, quelquefois noirâtre & foncé. Outre ces fausses Nérites d'une ſeule couleur, on en rencontre encore de pointillées de blanc, de grisâtre ou de roussâtre, ſur un fond tantôt citron, tantôt olivâtre ou marron. Ces points ſont quelquefois remplacés par des zig-zags fins, nombreux & ſerrés, ou par de ſimples filets fauves ſur un fond olivâtre (91). D'autres fois c'est un réseau formé par des lignes blanchâtres ou brunâtres (92) : ce ſont enfin des bandes circulaires citron, jonquille & brun-marron vif (93), lesquelles ſont tantôt d'égale largeur, tantôt étroites & larges, & dont le nombre va de ſix à neuf & rarement au-delà. On ne finiroit pas ſi l'on vouloit faire ici mention de toutes les variétés de couleurs & de deſſins que préſente la robe de ce petit Limaçon. L'intérieur est à peu près de la même couleur que l'extérieur, quoique généralement cette partie ſoit blanchâtre ou grisâtre. La portion visible de la columelle est groſſe & courte, assez plate & blanchâtre. La levre épaisse, arrondie, s'amincit en biseau,

(91) *List. Hist. Conchyl. tab. 607, fig. 41.*

Klein, Tent. meth. ostr. tab. II, fig. 33, pag. 21.

Petiver, Gazophil. nat. part. I, tab. XXXIV, fig. 6.

(92) *List. Hist. Conchyl. tab. 607, fig. 42 & 44. aug. f. 165. f. 3. f. 12.*

Klein, Tent. meth. ostr. tab. II, fig. 34, pag. 21.

(93) *List. Hist. Conchyl. tab. 607, fig. 40.*

Klein, Tent. meth. ostr. tab. I, fig. 25, pag. 12.

Petiver, Gazophil. nat. part. I, tab. XXXIV, fig. 4 & 5.

Davila, Catalog. tom. I, pag. 119, les cinquieme & ſixieme paires de l'article 126.

COQUILLES DE MER. *Fausses Nérites & Natices.*

mais moins dans les coquilles vieilles. On en voit depuis trois jusqu'à ſix lignes de long, ſur quatre à ſept de large. Cette espèce est commune dans l'Océan & dans la Méditerranée : on la trouve ſur-tout à l'Ile-Dieu, à Saint-Malo, à Grandville, &c. de même que ſur les côtes de Provence, d'Italie, d'Espagne & d'Angleterre. On la rencontre encore à Saint-Domingue, à la Martinique & aux Barbades, presque en tout ſemblable à celle de nos côtes, mais néanmoins plus volumineuse. C'est particulierement de l'Amérique que nous viennent celles qui ſont rubannées. Quelques naturalistes ont principalement fait graver le Grain de maïz de couleur citron (94).

Son opercule, de même que celui de l'espèce précédente, est cartilagineux, mince & plat tant en dessus qu'en dessous ; ſa forme à peu près ſemi-lunaire, & ſa face extérieure montre une ſpirale fine de trois à quatre révolutions : ſa couleur est ventre-de-biche ou brunâtre foncé.

LE FOSSAR (Zoomorphose, planche LXX, lettr. G1-G2), est une très-petite Natice à côtes, que M. Adanson décrit ainsi :

« Sa coquille n'a guère plus de deux lignes, ou deux lignes » & demie de diametre. On la voit dans ſa grandeur naturelle » (en A, ouvrage de M. Adanson), & elle est grossie considé- » rablement dans les trois figures voisines. Elle est presque ronde,

(94) *Aldrov. de Test. lib. III, pag. 397, cap. XXXV.*

List. Hist. Conchyl. tab. 607, fig. 39.

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXIV, litt. N. Leiter Ang. p. 164. l. 3 § 11.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVI. Sans numéro. Les groupes des deux angles ſupérieurs de cette planche.

Klein, Tent. meth. ostr. tab. I, fig. 2~~5~~6, pag. 12.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, VIe part. pl. XXIII, fig. 2 & 8, pag. 45.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 119, les troisieme & quatrieme paires de l'article 126.

Nerita Littoralis. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 724, pag. 1253.

Coquilles de mer. *Fausses Nérites & Natices.*

» fort mince, ſans périoſte, transparente, & un peu plus large » que longue. Ses ſpires ſont au nombre de cinq, arrondies, fort » renflées & bien détachées; mais ſi peu proportionnées, que la » premiere efface par ſon volume toutes les autres. Elles ſont » toutes entourées d'un grand nombre de filets fort ſerrés, dont » on compte une trentaine dans la premiere ſpire, & douze à » quinze dans la ſeconde : la premiere a, outre ces filets, quatre » à cinq groſſes côtes fort aiguës & tranchantes, qui manquent » dans quelques individus. Le ſommet eſt pointu, fort petit, » une à deux fois plus long que large, & une à deux fois plus » court que la premiere ſpire. L'ouverture eſt grande & taillée » en demi-lune : elle s'étend & ſe porte preſque entierement hors » de la coquille, ſur ſa droite. Les bords de la levre droite ſont » minces, tranchans & marqués de quelques ondes qui répondent » aux cinq côtes élevées ſur la ſurface extérieure de la premiere » ſpire. La levre gauche eſt plate, unie, formée par une ligne » droite, & comme repliée ſur la ſeconde ſpire, où elle laiſſe » un peu au-deſſous du milieu de ſa longueur, un ombilic aſſez » grand, & ſemblable à un trou rond, deux fois plus court qu'elle. » Je n'ai vu d'autre couleur que la blanche ſur cette coquille . . .

» L'opercule a un peu moins de grandeur que l'ouverture : il » a, comme elle, la figure d'une demi-lune. Il eſt fauve, carti- » lagineux, extrêmement mince, & marqué en deſſus de pluſieurs » ſillons qui partent d'un centre commun placé vers ſon angle » ſupérieur (95) ». M. Adanſon a, contre ſon ordinaire, omis de dire en quel endroit de la côte du Sénégal il avoit rencontré cette coquille.

La Salope (planche x, lettre N), ne differe de la Natice ſuivante, connue ſous le nom de *Bille d'agate*, que par la croûte

(95) Hiſt. nat. des coquillag. du Sénégal, pl. 13, fig. 1, pag. 173 & 174. *Le Foſſar.*

ſablonneuse, épaisse & raboteuse qui la recouvre. Cette croûte la défigure ſouvent à un tel point, qu'il est difficile de reconnoître l'espèce à laquelle appartient cette coquille. Dans quelques-unes on ne voit nullement les contours de la ſpirale, & la bouche même prend une autre forme par l'incrustation dont elle est chargée : cette incrustation, d'un gris-brunâtre très-foncé, est assez lisse dans l'intérieur de l'ouverture. Il n'est pas rare de voir cette coquille ſervir de retraite ou de logement au Cancre marin, ſi connu ſous le nom de Bernard l'Hermite (96). C'est ainsi qu'elle est représentée dans notre planche x, d'après la figure publiée par M. d'Argenville (97).

LA BILLE D'AGATE (planche XI, lettre A), est la même Natice que la précédente, mais qui n'a point été recouverte de l'incrustation dont nous venons de parler. Cette coquille, qui avec l'âge acquiert une épaisseur assez considérable, est mince & légere dans ſa jeunesse : elle a même alors une ſorte de demi-transparence. Sa figure est à peu près orbiculaire & fort voûtée dans le premier orbe : les ſix autres moins bombés, mais bien distincts, forment une clavicule plus large que longue, terminée par un petit ſommet obtus. Quoique les pas des orbes ſoient arrondis, on remarque à quelques-uns comme un léger aplatiſſement. Cette Natice, ordinairement lisse & luisante, a néanmoins des cruës fines & ſouvent très-prononcées. Sa robe est tantôt blanchâtre ou ventre-de-biche clair, nuée de fauve, de brunâtre & de bleuâtre : tantôt entierement fauve ou de couleur de rouille, quelquefois orangée, ou d'un brun-violâtre ſemé de grisâtre. Dans plusieurs les trois ou quatre ſpires du ſommet ſont blanchâtres,

(96) On l'appelle aussi *le Soldat* ou *le Solitaire*. Voyez ce que nous en avons dit dans les Remarques de la famille précédente, pag. 46 de ce volume.

(97) Voyez à la pl. 7, lett. Y de la ſeconde édition.

Coquilles de mer. *Fausses Nérites & Natices.*

& dans quelques autres d'un brun-noir ou rougeâtre très-foncé. Il s'en trouve même dont la robe est comme rubannée de fauve ſur un fond gris-roussâtre ou cendré. Quelques-unes de ces Natices ont près des pas de la ſpirale une espèce de fascie blanchâtre ou roussâtre, plus ou moins large, tachetée de fauve ou de marron. Celles-ci ſont moins communes & viennent des côtes d'Angleterre (98). On en rencontre aussi qui ſont entierement d'un bleu-noirâtre foncé ; mais cette couleur paroît leur être étrangere, & provenir d'une vase noirâtre où la coquille aura ſéjourné après la mort de l'animal : telle est celle dont Seba a parlé ſous le nom de *Salicoque* (99). Plusieurs de ces Limaçons ont des ſtries circulaires plus ou moins fines, un peu onduleuses & fort ſerrées. La partie visible de leur columelle est ronde, épaisse & d'un beau blanc dans le plus grand nombre, mais dans quelques-uns ſa couleur est d'un gris de café-au-lait foncé. Ceux-ci ont l'intérieur de la bouche à peu près de la même couleur : d'autres l'ont roux ou blanchâtre. La levre, mince & lisse dans ſon bord, donne à l'ouverture une forme exactement ſemi-lunaire : elle offre aussi quelquefois une excroissance oblongue & peu prononcée dans l'angle où elle ſe joint au premier orbe. L'ombilic large & à peu près rond dans ſon orifice, plonge jusqu'au ſommet. Cette Natice est fort commune dans la Méditerranée ſur les côtes de Provence, d'Espagne & d'Italie, & dans l'Océan ſur celles d'Angleterre & de Portugal. Il en vient aussi d'Amérique qui ſont parfaitement ſemblables à celles de la Méditerranée. La longueur la plus ordinaire de cette coquille est de huit, dix, treize & quinze lignes, ſur un

(98) *List. Hist. Conchyl. tab. 568, fig. 19.*

Bonan. Recr. ment. & oc. clas. III, fig. 169, pag. 133.

Kirch. Mus. class. III, fig. 19. 169

(99) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XL, fig. 32.*

peu

peu plus de largeur. Celles qui ont deux pouces à deux pouces & demi de diametre ne ſont point communes ; mais on en voit qui ont juſqu'à trois pouces & demi de longueur : volume extraordinaire. Pluſieurs naturaliſtes ont fait graver ce Limaçon (100).

LE JAUNE D'ŒUF (planche XI, lettre D3), eſt une Natice lourde, aſſez épaiſſe, dont la figure orbiculaire & fort voûtée, a un peu plus de largeur que de longueur : on y compte ſix orbes bien diſtincts, quoique le ſillon de la ſpirale ſoit très-fin. Les ſtries circulaires, mal prononcées & preſque imperceptibles de cette Natice, n'empêchent pas que ſa robe ne ſoit liſſe & luiſante : ſes cruës ſont d'ailleurs fort ſenſibles ſur les pas de la ſpirale. Sa clavicule, peu ſaillante, eſt terminée par un ſommet obtus. Ordinairement ce Limaçon eſt d'un bel orangé, marbré & faſcié d'orangé plus foncé, & de blanc ou de blanchâtre. D'autres ſont à larges flammes longitudinales blanches & orangées ſur un fond jonquille. On en voit qui à des marbrures fauves joignent des faſcies circulaires d'un fauve plus foncé. Dans quelques-uns cette couleur tire ſur le roſe : il en eſt enfin qui ſont entierement aurore vif ou d'un bel orangé ſans mélange d'aucune autre couleur. Le ſommet eſt preſque toujours blanc, blanchâtre ou roussâtre ; le fond de la bouche, d'un beau blanc-de-neige dans les uns, eſt dans les autres d'un blanc couleur de chair. Il en eſt de même de la portion extérieure de la columelle, dont une apophyſe ſinueuſe s'étend vers l'ombilic qu'elle recouvre en partie. L'orifice apparent de cet ombilic eſt à peu près triangulaire & roussâtre

(100) *Aldrov. de Teſtac. lib. III, pag. 368, cap. XXVIII.*

Gualt. Ind. Teſt. Conc. tab. LXVII, litt. I.

Bonan, Recr. ment. & oc. class. III, fig. 225, pag. 141.

Kirch. Mus. class. III, fig. 225.

Seba, Locupl. rer. nat. Theſ. tom. III, tab. XXXVIII, fig. 55.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, IIe partie, planch. XI, fig. 1, pag. 24 & 25.

COQUILLES DE MER. *Fausses Nérites & Natices.*

bordé de blanc. La levre est mince & tranchante dans son bord; quelquefois renflée un peu au-dessous & terminée par un liseré orangé. Le renflement assez épais qu'elle forme dans l'angle est d'un beau blanc. Cette coquille peu commune, vient d'Amboine, de Bantam & de l'île de France : elle a douze, quinze & dix-huit lignes de longueur, sur quinze, dix-huit & vingt lignes de largeur. Plusieurs auteurs l'ont fait graver (101).

LA NATICE FIBREUSE (planche XI, lettre O), a le test épais, la forme à peu près orbiculaire & six spires bombées, distinguées par un sillon assez grossier. Sa clavicule aplatie ou peu saillante, est beaucoup plus large que longue & terminée par un sommet obtus. Sa robe lisse, mais à cruës sensibles, est parsemée de lignes onduleuses & en zig-zags, fauve-brun, sur un fond blanchâtre ou d'un blanc-roussâtre. Près de la columelle, qui est blanche & un peu concave, se voit un large & profond ombilic, dont l'orifice à peu près rond, est aussi de couleur blanche. L'intérieur de la bouche est blanc ou roussâtre : le bord de la levre est pour l'ordinaire mince & tranchant. Cette Natice peu commune, vient de l'île de France, & a depuis douze jusqu'à quinze & seize lignes de largeur, sur un peu moins de longueur. Lister en donne la figure (102).

(101) *List. Hist. Conchyl. tab. 565, fig. 12.*

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXII, litt. A.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. X, fig. 13.

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXVII, litt. L.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVIII, fig. 30 & 31, pag. 115, & tab. LVIII. Sans numéro.

Knorr, Délices de physique, tom. I, pl. B.11, fig. 9, pag. 46.

Idem. Délices des yeux & de l'esprit, I^e part. pl. VII, fig. 2, pag. 18, & IIe part. pl. VIII, fig. 5, pag. 22.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 117, art. 120 & 121.

Nerita Glaucina. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, spec. 716, pag. 1251.

(102) *Hist. Conchyl. tab. 567, fig. 17.*

LE VEAU-FAUVE (planc. XI, lett. P), est une Natice lourde & épaisse, plus alongée dans sa forme que la précédente, & aussi composée de six orbes bombés, dont la clavicule est moins obtuse. La ligne spirale est lisse, mais bien prononcée. La robe de cette Natice, à cruës très-sensibles, est entierement d'un beau fauve-marron foncé, & n'a de blanc que l'ombilic, qui est large & profond. La partie extérieure de la columelle forme, comme dans la Natice *le Jaune d'œuf*, une apophyse sinueuse qui s'étend vers l'ombilic & en rétrécit l'orifice. Cette columelle & son apophyse sont d'un beau blanc, de même que l'intérieur de la bouche. La levre, peu renflée dans son bord, a son liseré fauve ou marron. Cette coquille rare, vient des Philippines & de la nouvelle Zélande : elle porte douze, quinze & seize lignes de largeur, sur un peu moins de longueur.

LA NATICE CHINOISE (planche X, lett. O), est une coquille épaisse, orbiculaire & fort voûtée (103), dont les six orbes se terminent en une clavicule peu saillante, à sommet presque aigu. Sa robe lisse & luisante, mais à cruës sensibles, est ornée de deux fascies blanches sur un fond jaune-orangé. L'intérieur de la bouche, de même que la partie extérieure de la columelle & l'ombilic sont aussi d'un beau blanc. La levre est lisse & peu tranchante dans son bord. Cette Natice qui n'est pas commune, vient, à ce qu'on prétend, des parages voisins de la Chine, & porte depuis neuf jusqu'à douze lignes de longueur, sur douze à quinze de largeur. M. Davila (104) étoit possesseur de ce Limaçon.

LA FAUVETTE RUBANNÉE (planche XI, lettre D6), paroît être une variété de la Natice précédente. Sa coquille est aussi

(103) Cette Natice se voit à la pl. 7, lett. Z de la seconde édition.

(104) Catalogue, tom. I, pag. 118, la premiere paire de l'art. 123.

Coquilles de mer. *Fausses Nérites & Natices.*

tournée de ſix ſpires médiocrement bombées, terminées par une clavicule courte à ſommet presque aigu. La ligne ſpirale est fine, légerement onduleuse & assez prononcée. Les cruës ne ſont bien ſensibles que ſur les pas de la ſpirale & près de l'ombilic, où elles forment comme des rides. La robe où l'on distingue quelquefois des ſtries circulaires presque imperceptibles & fort ſerrées, offre ſouvent près de la ligne ſpirale un petit renflement, liseré de blanc ou de blanchâtre, & ſur le milieu du premier orbe deux larges bandes circulaires fauve ou marron, plus foncé ſur les cruës, & ſéparées par un petit ruban blanc. Une ſeule de ces bandes fauves regne ſur les orbes de la clavicule, dont le ſommet est marron-brun. L'ombilic & ce qui l'environne est de couleur blanche, de même que la portion extérieure de la columelle, dont l'apophyse ſinueuse & ridée s'étend & ſur l'ombilic & ſur l'angle interne de la levre. Le fond de la bouche est d'un beau blanc, quelquefois teint de bleuâtre. Les couleurs de l'extérieur du test s'y font auſſi légerement ſentir. La levre, ordinairement mince & tranchante, est bordée d'un liseré fauve ou marron. Cette Natice peu commune, vient d'Amboine & de l'île de France : elle a douze, ſeize & dix-huit lignes de longueur, ſur un peu plus & ſouvent un peu moins de largeur. Quelques naturaliſtes en ont donné la figure (105).

Les Indes orientales nous donnent encore une Natice fort épaisse, assez ſemblable par la forme à la précédente, mais différente par ſa robe blanche, ornée de trois ou quatre zônes

(105) *List. Hist. Conchyl. tab. 565, fig. 13.*

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXII, litt. D.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XI, fig. 3.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI, fig. 14 & 15, pag. 125, & tab. LVIII. Sans numéro.

Nerita Vitellus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 717, pag. 1252.

de taches barlongues, marron-rougeâtre peu foncé. On voit auſſi ſur le fond blanc de ſa bouche une ou deux bandes fauves, aſſez légeres, qui ſouvent n'atteignent pas la circonférence. Cette coquille aſſez rare, égale en grandeur la précédente, & ſe trouve gravée dans Lister (106).

Le Point d'Hongrie (planche x, lett. Z), eſt une Natice d'épaiſſeur médiocre, alongée dans ſa forme & compoſée de ſix orbes bombés, dont la clavicule ſaillante, mais plus large que longue, eſt terminée par un ſommet aſſez aigu. La ligne ſpirale eſt fine & bien marquée, avec une eſpèce d'aplatiſſement ſur les pas des orbes. La robe liſſe & à cruës fines de cette Natice eſt d'un beau blanc-de-lait dans les unes, d'un blanc plus ou moins rouſſâtre ou ventre-de-biche dans les autres, & de plus ornée de traits fins, longitudinaux, en zig-zags marron ou fauve foncé. Les trois derniers orbes de la clavicule tirent ſur le violet. Son large & profond ombilic cauſe une dépreſſion dans la partie extérieure de la columelle, qui eſt finement cannelée & d'un beau blanc, de même que l'ombilic. L'apophyſe de cette columelle s'étend vers l'angle de la levre, en formant trois dentelures aiguës ſur un des côtés de l'ombilic, ſans compter pluſieurs autres qui ſe trouvent dans ſon intérieur. Le fond blanc de la bouche offre une tache rouſſe plus ou moins grande, & les bords de la levre ſont peu tranchans. Cette Natice des plus rares par ſon ombilic denté, vient des îles Moluques, & eſt ici repréſentée d'après celle que nous poſſédons, laquelle porte dix lignes de long ſur près de neuf de large.

Une variété plus commune de cette eſpèce de Natice, eſt celle dont l'ombilic n'eſt point créneléé. Les couleurs & le deſſin de la robe ſont d'ailleurs les mêmes que dans la précédente; mais les

(106) *Hist. Conchyl. tab. 569, fig. 20.*

Coquilles de mer. *Fausses Nérites & Natices.*

pas des orbes, loin d'être aplatis, ſont au contraire fort arrondis. On la trouve à l'île de France & dans l'anse de Ben ſur les côtes d'Afrique (107), où cette coquille a douze ou quinze lignes de longueur ſur une ligne moins de largeur (108).

On distingue encore d'autres variétés de *Point d'Hongrie*, dont plusieurs ſont peu communes : telle est celle dont la bouche est ſinueuse & la forme plus arrondie par le peu de ſaillie de ſa clavicule (109); une autre à robe blanchâtre confuſément mêlée de points fauves & de zig-zags longitudinaux de la même couleur (110) : celle enfin qui est fasciée, ſur un fond blanc ſemé de taches & d'ondes irrégulieres d'un beau fauve-marron. Ces zônes ſont au nombre de trois ſur le premier orbe ; mais on n'en voit qu'une ſur la clavicule, qui est courte & comprimée (111). Cette derniere Natice a quelquefois des zônes roussâtres veinées de fauve & de marron-brun, ſur un fond blanc pointillé de marron ; quelquefois aussi les taches y ſont à peu près rondes, mais toujours disposées par bandes circulaires ſur un fond blanc. Le volume de cette coquille varie entre neuf & treize lignes de longueur ſur un peu moins de largeur. Elle vient, à ce que l'on croit, de la nouvelle Zélande.

L'opercule de ces Natices est pierreux, peu épais, approchant de la forme ſemi-lunaire. Il est légerement convexe ſur ſa face

(107) Adanson, Hist. nat. des coquill. du Sénégal, pl. 13, fig. 4, pag. 177. *Le Gochet.*

(108) *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* LXVII, *litt.* M.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LVIII. Sans numéro.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 120, la troisieme paire de l'art. 128.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, premiere partie, pl. x, fig. 4, pag. 23.

(109) *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* LXVII, *litt.* H.

(110) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* XLI, *fig. 16 & 17, pag. 126, & tab.* LVIII. Sans numéro.

(111) *List. Hist. Conchyl. tab. 567, fig. 18.*

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI *&* LVIII. Sans numéro.

interne, qui est blanche, à cruës fines, & recouverte d'un périoste mince, de couleur citron. On voit ſur cette face un léger ſillon qui décrit une très-petite ſpirale de trois révolutions. La face externe est assez lisse & d'un beau blanc, à l'exception de la partie opposée à la volute de l'autre face, où ſe trouve une légere excroissance citron-ſale. Le bord taillé en portion de cercle, forme une ſaillie médiocre ſuivie d'un petit ſillon. Ces opercules, qu'on trouve rarement adhérens à la coquille après la mort de l'animal, ont depuis ſix jusqu'à neuf lignes de longueur, ſur trois & cinq de largeur. Rumphius (112) & Gualtieri (113) en ont donné la figure.

LE PLUMAGE DE POULE (planc. XI, lett. C), est une Natice épaisse, composée de ſix orbes bombés bien distincts, dont la clavicule ſaillante est terminée par un ſommet obtus. Les pas des orbes ſont légerement creusés en rigole. Sa robe lisse, à cruës fines, a des ſtries circulaires, onduleuses, de la même finesse : elle est d'un gris-roussâtre nué de bleuâtre, panachée & pointillée, ſur-tout dans deux zônes, de marron & de blanc ; quelquefois la rigole du pas des orbes est d'un fauve-olivâtre & le ſommet lilas. La partie extérieure de la columelle est blanchâtre, & forme une apophyse qui s'étend vers l'angle de la levre & ſur un des côtés de l'ombilic. Celui-ci est de forme ovale dans ſon orifice, qui est fauve-tendre, bordé de fauve plus foncé. La levre peu tranchante, est blanchâtre, de même que l'intérieur de la bouche, où l'on apperçoit les couleurs de l'extérieur qui pénétrent le test. Cette Natice peu commune, vient de Madagascar. Nous en possédons une qui a dix lignes de longueur ſur neuf de largeur.

Il y a deux autres variétés de cette Natice orientale : la

(112) *Thesaur. Cochl. tab. XX, fig. 6.*

(113) *Index Test. Conch. tab. LXX, litt. P.*

Coquilles de mer. *Fausses Nérites & Natices.*

premiere, plus alongée dans ſa clavicule, eſt à robe liſſe d'un beau violet foncé, marbré irrégulierement de fauve-orangé-brun, avec des liserés circulaires, blanchâtres, tachetés de noirâtre. La ſeconde n'en differe que par ſes larges marbrures brunes, ſur un fond ſafrané, lequel eſt comme ſaupoudré de blanc.

La Natice rayée (planc. x, lett. H), ne nous eſt connue que par la gravure & la deſcription que M. d'Argenville en a données dans ſon appendice à la ſeconde édition de la Conchyliologie (114). Cette Natice, qu'il appelle Nérite, faiſoit partie de ſa collection. « Rien n'eſt, dit-il, plus beau que ſa robe » blanche, couverte de lignes aſſez larges de couleur de rouge-» brun, ſerpentant en zig-zags depuis ſon ſommet juſqu'en bas, » où eſt l'ombilic. Ce ſommet (c'eſt-à-dire la clavicule) eſt marqué » de lignes rouges, de même que la robe. On peut dire que ce » morceau eſt auſſi parfait que le peut être une petite coquille. » Rarement elle ſe trouve dans les plus riches collections ». Cette coquille eſt compoſée de quatre orbes, dont la clavicule ſaillante eſt terminée par un ſommet obtus. M. d'Argenville ne nous dit point de quel pays elle vient. Comme il y a lieu de croire qu'il l'a fait graver de grandeur naturelle, elle doit avoir au moins treize lignes de longueur ſur onze de largeur. La Natice que Bonanni compare pour la diſpoſition des couleurs à l'habillement de ces bouffons que les Italiens nomment *Zanni* (115), approche beaucoup de celle dont nous parlons, ſi toutefois ce n'eſt pas la même.

(114) Cette coquille ſe voit planche premiere de cet appendice, lett. E.

(115) « *Ridiculariam perſonam, quam* » *vocabulo* Zanni *exprimunt Itali, inter* » *cochleas imitatur, quæ hic ſubjicitur.* » *Veſtem enim illius ſimulat tribus co-* » *loribus, quibus pingitur, nempè igneo* » *ſivè ſandichino, conchyliato, & fla-* » *veſcente, jucundioribus viſui, quam* » *calamo faciliter deſcribendis* ». *Recr. ment. & oc. claſſ. III, fig. 334, p. 161. Kirch. Muſ. claſſ. III, fig. 334.*

LE GRELOT PANACHÉ (planche XI, lettre D2), est une Natice médiocrement épaisse & très-voûtée, dont les ſix orbes bombés ſont ſéparés par un ſillon fin mais bien marqué. Sa clavicule plus large que longue, est terminée par un ſommet assez aigu. Quoique les pas des orbes ſoient arrondis dans le plus grand nombre, quelques-unes néanmoins offrent en cet endroit un léger aplatiſſement. Leur robe est lisse & luisante, malgré ſes cruës fines croisées par des ſillons onduleux, presque imperceptibles. Le fond en est blanc ou blanchâtre, quelquefois chamois, ou d'un gris-bleuâtre, ou même d'un gris-olivâtre : elle est marbrée, tantôt par flammes étroites, longitudinales, onduleuses & en zig-zags de marron-brun très-foncé, tantôt par taches ſemées confuſément, ou réunies en une large zône ſur le premier orbe. La clavicule tire tantôt ſur le gris-de-lin, tantôt ſur le bleuâtre ou le verdâtre. On en voit enfin dont les lignes onduleuses, fauves ou marron, ſe croiſent en tout ſens; ce qui forme une espèce de réseau entremêlé de taches marron, verdâtres & bleuâtres, lesquelles ſe réunissent quelquefois comme par bandes annulaires. Toutes ces couleurs ſont plus ou moins vives dans les divers individus. L'ombilic large & profond, est blanchâtre, bordé d'un renflement fauve ou marron-brun : il differe de ceux que nous avons décrits précédemment, par un appendice que nous appelons le *cordon ombilical*. Cet appendice ou cordon est étroit, ridé, d'un diametre à peu près égal dans toute ſa longueur, & plonge jusqu'au fond de l'ombilic. La portion extérieure, ronde & blanchâtre de la columelle, est creusée par l'orifice de cet ombilic. On voit à travers le fond blanchâtre, roussâtre ou brunâtre de l'intérieur de cette Natice, les veines & marbrures de l'extérieur. Ce Limaçon, qui n'est point rare, ſe trouve dans la Méditerranée, ſur les côtes de Provence & d'Italie, de même qu'à l'île de France, à Saint-Domingue & à la Martinique. Il a

Coquilles de mer. *Fausses Nérites & Natices.*

depuis ſix jusqu'à neuf & dix lignes de longueur, ſur à peu près autant de largeur. Gualtieri & Seba l'ont fait graver (116).

L'opercule pierreux de cette Natice ne differe de celui du *Point d'Hongrie*, que par la tache ſinueuse de ſa face externe, qui est d'un gris-roussâtre, & par deux plis ridés demi-circulaires vers la partie centrale, l'un desquels est presque imperceptible. De plus, la même face est encore parsemée de ſtries fines, onduleuses & comme granuleuses. Cet opercule que nous possédons adhérent à ſa coquille, a cinq lignes de longueur ſur trois de largeur.

Le Grelot fascié, est une variété rare de l'espèce que nous venons de décrire. Sa robe est ornée de zônes étroites, blanchâtres & roussâtres, veinées de brun, lesquelles ſont entremêlées de zônes plus larges, olivâtres & fauve-roux, veinées de blanchâtre. Cette coquille differe ſur-tout de la précédente, en ce que ſon ombilic est pourvu d'un double cordon ombilical, qui de même que l'ombilic, est blanchâtre ou roussâtre. L'intérieur de la bouche est d'un brun-roussâtre très-foncé; mais la columelle est blanche & la levre bordée de blanchâtre. Cette belle Natice égale en grandeur la précédente. Plusieurs de celles que nous possédons viennent des Moluques & de l'île de France.

La Peau de tigre (planche x, lettre G), est une Natice peu épaisse, alongée dans ſa forme & composée de ſix orbes, dont la clavicule élevée ſe termine en un ſommet aigu (117). La robe de cette coquille, généralement assez lisse malgré ſes cruës, a quelquefois aussi des ſtries circulaires, onduleuses presque imperceptibles. Le fond en est blanc ou roussâtre-tendre, ſemé

(116) *Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab.* LXVII, *litt.* P.
Seba, Locupl. rer. nat. Thesaur. tom. III, tab. LVIII. Sans numéro.

(117) Cette Natice est à la pl. 7, fig. 4 de la ſeconde édition.

confusément, quelquefois même par zônes, de taches ou points d'un brun-rougeâtre nué de bleu. Dans cette Natice, ainsi que dans les deux espèces qui précédent, le test est recouvert d'un périoste jaunâtre assez épais. La portion extérieure de la columelle & l'ombilic ſont d'un beau blanc. L'orifice ovale de ce dernier est assez ſouvent rétréci par le cordon ombilical dont il est pourvu. L'intérieur de la bouche blanc ou blanchâtre, laisse appercevoir dans celles de ces coquilles dont le test est plus mince, les taches de l'extérieur. La levre est mouchetée dans ſon bord. Cette Natice fort commune, ſe trouve à l'île de France, dans quelques-unes des Antilles & dans la Méditerranée. Elle a depuis ſept jusqu'à dix & douze lignes de longueur ſur un peu moins de largeur (118).

Entre les variétés de cette espèce on distingue la PEAU DE TIGRE ROUGE, dont le fond blanc ou roussâtre est tacheté irrégulierement de points fauve-rougeâtre foncé plus ou moins nombreux : la PEAU DE TIGRE A ZIG-ZAGS, variété peu commune, dont la robe à fond blanc est ornée ſur une partie du premier orbe de lignes longitudinales fines & en zig-zags ſerrés, marron foncé, & mouchetée dans le reste de petits points oblongs de la même couleur (119). Enfin la PEAU DE TIGRE ALONGÉE, dont la clavicule plus élevée & la premiere ſpire moins renflée donnent à la coquille une certaine ressemblance avec les Buccins. Celle-ci porte un pouce de longueur ſur ſept à huit lignes de largeur. Sa robe lisse & blanchâtre, est tachée confusément de

(118) *Aldrov. de Testac. lib. III, fig. 5, pag. 365.*

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXVII, *litt.* N.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LVIII. Sans numéro. *Vol. 3 pl. 58 f. 70.*

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 118, la ſeconde paire de l'art. 124.

(119) *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* LXVII, *lit.* O.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LVIII. Sans numéro.

Coquilles de mer. *Fausses Nérites & Natices.*

petits points rouge-brun (120). Ces trois variétés ſe distinguent encore par leur ombilic plus resserré & presque entierement rempli par le cordon ombilical.

Nous croyons devoir aussi regarder comme une variété de cette espèce, le Limaçon auquel M. Adanson a particulierement donné le nom de *Natice*. « La coquille de la Natice, dit-il, est » arrondie, ſemblable à celle du Limaçon de nos jardins, appelé » la *Vigneronne;* mais elle est un peu plus épaisse, longue de » ſeize lignes, & un ſixieme moins large. On n'y compte que » ſept ſpires renflées, arrondies & d'un beau poli. Le ſommet » forme un cône ſurbaissé, peu pointu à ſon extrémité, une fois » plus large que long, & presqu'une fois plus court que l'ouverture. » Celle-ci a la levre droite, ſimple & unie. Sa levre gauche n'est » repliée que dans le bas, en une lame peu épaisse, qui occupe » à peu près le tiers de ſa longueur. L'ombilic ſe trouve exactement » vers ſon milieu : il est deux fois plus court qu'elle, & porte vers » le dos un renflement demi-cylindrique, qui imite parfaitement » un axe autour duquel ces ſpires feroient leurs circonvolutions. » Cet axe n'occupe que la moitié de l'ombilic dans les jeunes » coquilles, au lieu qu'il le bouche presque en entier dans les » vieilles. Le périoste qui les enveloppe est fauve & très-mince. » Le fond de leur couleur est blanc, rayé longitudinalement de » lignes fauves qui recouvrent presque entierement ſa ſurface. » La premiere ſpire est encore entourée de quatre bandes, dont » la premiere qui borde l'ombilic est brune & fort large : les » deux autres qui ſuivent ſont étroites & blanches; & la quatrieme, » qui est placée dans ſa partie inférieure, est blanche, marbrée » de brun. Les autres ſpires, aussi-bien que les jeunes coquilles, » n'ont que cette derniere bande. La couleur du dedans est

(120) *List. Hist. Conchyl. tab. 560, fig. 5a.*

» jaunâtre. Cette espèce vit parmi les algues marines, dans les » ſables de l'anse de Ben, où elle rampe à la profondeur de deux » pouces ou environ. Elle ne differe peut-être que par l'éloignement » du climat de celle de nos côtes, qui m'a été, dit M. Adanson, » communiquée par M. B. de Jussieu, qui l'a observée dans les » ſables des environs de Dieppe » (121).

LA PEAU D'ÉCUREUIL FLAMBÉE (planche XI, lettre D8), est une Natice peu commune, médiocrement épaisse dans ſon test, dont les ſix orbes bombés ſont bien distincts, quoique la ligne ſpirale en ſoit très-déliée. Sa clavicule ſaillante, mais plus large que longue, est terminée par un ſommet obtus. Sa robe lisse, à cruës fines, est fasciée de fauve & de gris-de-lin tendre, & de plus flambée ou rayée par zig-zags longitudinaux, nombreux & ſerrés, de marron-rougeâtre. Dans quelques-unes les zig-zags ne ſe rencontrent que ſur les bandes gris-de-lin, les bandes fauves ſont ſimplement mouchetées. La clavicule est d'un marron qui tire ſur le cramoisi. L'ombilic est assez étroit & bordé de blanc: il est presque entierement fermé par l'extrémité large & aplatie du cordon ombilical, lequel est aussi de couleur blanche, de même que la partie extérieure de la columelle. Celle-ci, qui est étroite & ronde, produit une apophyse vers l'angle de la levre. L'intérieur de la bouche est d'un blanc-rougeâtre, & ſa levre mince & tranchante. Les plus grands de ces Limaçons n'excedent pas dix à douze lignes de longueur, ſur huit à neuf ou un peu plus de largeur. On le trouve à l'île de France (122).

Les variétés les plus remarquables de cette Natice ſont: 1°. la

(121) Hist. nat. des coquillages du Sénégal, pl. 13, fig. 2, pag. 174, 175 & 176, genr. VII. *La Natice.*

(122) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI.* Le Limaçon à droite de celui numéroté 7.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, I^e part. pl. x, fig. 3, pag. 23.

Coquilles de mer. *Fausses Nérites & Naticcs.*

Peau d'écureuil brune, à rides longitudinales assez ſensibles & à ſtries circulaires presque imperceptibles. Sa robe est d'un café-brûlé tirant ſur l'olivâtre, mais ſa clavicule est d'un assez bel olive & ſon ſommet d'un brun-violet. La partie extérieure de la columelle est d'un beau blanc-de-neige, le fond de la bouche brun & l'ombilic bordé de blanc. 2°. La Peau d'écureuil grise, dont les pas des orbes ſont ridés ou hachés plus ſensiblement que dans les autres variétés de cette espèce. Sa robe est cendré-roussâtre nué de bleuâtre, ou d'un gris-chamois nué légerement d'olivâtre. Le ſommet de la clavicule est bleuâtre & brunâtre : l'ombilic plus évasé, est de couleur blanche ; le fond de la bouche violet-brun, la levre bordée de blanchâtre, & ſouvent une large zône lilas & olive foncé ſuit les pas de la ſpirale (123). 3°. On nomme enfin Peau d'écureuil tachetée, celle dont la robe d'un gris-roussâtre, a ſur le premier orbe trois zônes de taches marron-brun, & une ſeulement ſur les orbes ſuivans. Le ſommet est d'un violet-brun, l'intérieur de la bouche blanchâtre fascié de brun-rougeâtre, & ſon ombilic est presque fermé par le cordon ombilical.

Le Mille-points (planche xi, lettre D9), est une assez grande Natice, d'épaisseur médiocre, & dont les ſix orbes bombés ſont distingués par un ſillon fin, mais bien prononcé (124). Sa clavicule peu ſaillante est terminée par un ſommet obtus. Sa robe lisse a des cruës plus ou moins ſensibles. Son fond agate-blanchâtre, légerement nué d'olivâtre & de bleuâtre ſur la clavicule, est pointillé confuſément de marron ou de fauve foncé. La partie extérieure de la columelle est d'un beau blanc : elle forme vers l'angle de la levre une apophyse large, ſinueuse, & vers l'ombilic

(123) *Aldrov. de Testac. lib. III, pag. 359.*
Seba, Locupl. rer. nat. Thesaur. tom. III, tab. LVIII. Sans numéro.

(124) On la voit à la pl. 7, lett. C de la ſeconde édition.

une autre apophyse ridée, arrondie, qui est le cordon ombilical. Ce cordon plonge dans l'intérieur de l'ombilic, dont l'orifice est fort évasé & ridé par les cruës nombreuses qui ſe rencontrent en cet endroit. La couleur de l'ombilic & de ſon cordon est café-au-lait, quelquefois nué de blanchâtre dans la direction des cruës. L'intérieur de la bouche est roussâtre, fauve, ou d'un brun foncé, à l'exception du bord de la levre qui est mince & d'un blanc ſale. Cette Natice peu commune, vient de Madagascar. Beaucoup d'auteurs l'ont fait graver (125). Nous en possédons une dont le volume est assez considérable, puisqu'elle porte un pouce huit lignes de longueur, ſur près de vingt-deux lignes dans ſa plus grande largeur.

Entre plusieurs variétés de cette espèce de Natice, on distingue celle qu'on appelle le MILLE-POINTS MARBRÉ : elle differe de la précédente par ſon test ordinairement plus épais, par ſa forme plus bombée, ſa ligne ſpirale plus distincte, & ſouvent par un aplatissement en rigole plus ou moins ſensible ſur les pas des orbes. Sa robe est pareillement lisse, quoiqu'on y observe quelquefois des ſtries circulaires de la plus grande finesse & des cruës, même assez prononcées. Le fond en est blanc dans les unes, roussâtre dans les autres, & quelquefois grisâtre ou roussâtre nué par zônes d'olivâtre. Cette robe est confusément mouchetée ou pointillée

(125) *Aldrov. de Testac. lib. III, fig. 7, pag. 365.*

Jonst. Hist. nat. de pisc. & exang. lib. III, de Testac. tab. XII.

List. Hist. Conchyl. tab. 564, fig. 11.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 228, pag. 141.

Kirch. Mus. class. III, fig. 228.

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXVII, litt. S-S.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVIII, fig. 60 & 61, pag. 117.

Encyclopéd. Rec. des planc. tom. VI, pl. LXVI, fig. 2, pag. 6.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 117, la premiere paire de l'art. 119.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. 101, fig. 10.

Hill. Hist. of anim. tom. III, pl. 7. The Wide Mouthd ſnail.

COQUILLES DE MER. *Fausses Nérites & Natices.*

de fauve-roux foncé, avec trois larges zônes de marbrures ou taches d'un fauve plus foncé & presque brun ſur le premier orbe. Une ſeule de ces zônes regne ſur les orbes de la clavicule. L'ombilic & ſon cordon ſont café-au-lait foncé, bordé de blanchâtre ; la columelle blanche, le fond de la bouche violet ou brun foncé, & le reſte de la levre blanchâtre nué de violet & de brunâtre, mais panachée ſur ſon bord de fauve ou de marron. Cette Natice, de même grandeur que la précédente, ſe trouve non-ſeulement dans la Méditerranée ſur les côtes de Provence, en Afrique ſur celles du Sénégal, mais encore à Saint-Domingue & à la Martinique. Elle eſt auſſi gravée dans pluſieurs auteurs (126).

LE MILLE-POINTS A BANDES, autre variété de cette eſpèce, a ſa clavicule plus courte, terminée par un ſommet aigu. Sa robe liſſe & cendrée, nuée de roussâtre, eſt tiquetée ſans ordre de petits points fauve-brun, & faſciée dans deux zônes ſur le premier orbe, de grandes taches, à peu près carrées, de la même couleur. Cette Natice reſſemble d'ailleurs à la précédente, mais ſon ombilic a moins de largeur. Elle eſt peu commune & orientale (127).

L'opercule pierreux de ces Natices eſt médiocrement épais, de figure à peu près ſemi-lunaire. Sa face interne, liſſe & luiſante,

(126) Rondel. IIe part. de l'Hiſt. des poiſs. pag. 70 & 71, chap. XXXIV.

Aldrov. de Teſtac. lib. III, pag. 397 & 398, cap. XXXVI, & pag. 365, fig. 2.

Jonſt. Hiſt. nat. de piſc. & exang. lib. III, de Teſtac. tab. XII & tab. XIII. Cochleæ operculum.

Bonan. Recr. ment. & oc. claſs. III, fig. 224, pag. 141.

Kirch. Muſ. claſs. III, fig. 224.

Gualt. Ind. Teſt. Conc. tab. LXVII, litt. Q.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 118, les deux premieres de l'art. 124.

Adanſon, Hiſt. nat. des coquillages du Sénégal, pl. 13, fig. 3. *Le Fanel*, pag. 176.

Nerita Canrena. Linn. Syſt. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 715, pag. 1251.

(127) *Gualt. Ind. Teſtar. Conchyl. tab. LXVII, litt.* R.

a néanmoins des ſtries fines, tournantes avec le ſillon, qui décrit trois révolutions d'une ſpirale extrêmement fine. Cette face, qui est blanche, ſous un périoste citron foncé, montre aussi des cruës bien prononcées. La face externe, blanche ou grisâtre, est le plus ſouvent chargée de lames ou feuillets demi-circulaires en vive-arrête ; mais lorsque l'opercule n'a point éprouvé de frottemens, cette face n'est que cannelée & légerement granuleuse. Ces cannelures, creuses intérieurement, imitent en petit celles qu'on remarque à la coquille nommée *Concha exotica*. Cet opercule varie entre ſept & quinze lignes de longueur, ſur quatre & huit de largeur. On le trouve rarement adhérent à ſa coquille dans les cabinets des curieux. Quelques auteurs l'ont fait graver (128).

On peut encore remarquer une autre variété de ces Natices appelée LA CHIURE DE PUCES : plus alongée dans ſa forme & moins volumineuse, elle montre un aplatissement plus ou moins ſensible ſur les pas des orbes, & ſa clavicule est plus ſaillante. Sa robe lisse, à cruës fines, est blanche, agate-roussâtre ou feuille-morte, tachetée & ſouvent marbrée de fauve-roux. Dans plusieurs les marbrures forment deux zônes ſur le premier orbe ; dans d'autres ces marbrures ou taches ſont d'un fauve ſi tendre, qu'elles ſemblent ſe perdre dans la couleur du fond, qui est alors fauve-roussâtre. L'ombilic, plus étroit, est fauve & blanc ; l'intérieur de la bouche violet tendre ou foncé, & le reste de la levre blanchâtre. Cette Natice a depuis huit jusqu'à douze & quatorze lignes de longueur, ſur un peu moins de largeur : on la trouve en Amérique & ſur les côtes de Provence (129).

(128) Rondel. IIe part. de l'Hist. des poiss. pag. 70, chap. XXXIV.

Aldrov. de Test. lib. III, pag. 397 & 398, cap. XXXVI.

(129) *Aldrov. de Testac. lib. III, pag. 365, fig. 1.*

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LVIII. Sans numéro.

COQUILLES DE MER. *Fausses Nérites & Natices.*

LA NATICE SIAMOISE (planche XI, lettre D 5), est une coquille assez volumineuse, plus mince qu'épaisse & de forme arrondie. Ses ſix orbes bombés ſont distingués les uns des autres par un ſillon fin près duquel regne un aplatiſſement étroit & peu ſenſible. Sa clavicule mince, peu ſaillante, est terminée par un ſommet obtus. La robe de cette Natice est des plus lisses, les cruës s'y montrent à peine : ſon fond est d'un blanc tirant ſur le bleuâtre ou le violet tendre, mais un peu plus foncé ſur les orbes de la clavicule. Toute cette robe est ornée de lignes fines & nombreuses, longitudinales, onduleuses & ſouvent rameuses, d'un fauve-orangé foncé. La portion visible de la columelle est d'un beau blanc-de-neige, de même que l'ombilic qui l'avoiſine, lequel est pourvu d'un gros cordon ombilical, dont l'extrémité est ronde & lisse. Le fond de la robe de cette Natice étant plus blanc ou d'un roussâtre-tendre vers les pas de la ſpirale, il y forme une espèce de zône qui en ſuit le contour. L'intérieur de la bouche est brunâtre ou violâtre, & d'un gris-violâtre-tendre vers le bord de la levre, qui est mince & tranchante. Cette coquille peu commune, vient de l'île d'Amboine & des Philippines : on en voit depuis onze jusqu'à dix-neuf lignes de longueur, ſur douze & vingt lignes de largeur. Peu de naturalistes en ont fait mention (130).

LA SIAMOISE A COLLIER differe de la précédente par ſon test beaucoup plus épais, par ſa figure plus alongée, quoique plus renflée, & par ſa clavicule plus ſaillante. Le léger aplatiſſement qui regne ſur le pas des orbes est d'un beau blanc ou d'un blanc

(130) *List. Hist. Conchyl. tab. 559, fig. 1.*

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVIII, fig. 57, pag. 117.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. 101, fig. 9.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 122, les deux avant-dernieres de l'article 129.

peu roussâtre, avec des zig-zags marron-brun. Tout le reste de la robe, dont le fond est d'un gris-violâtre sur la clavicule, & couleur de brique sur le premier orbe, est rayé de lignes longitudinales, onduleuses, fines & serrées d'un fauve-rougeâtre plus foncé. L'ombilic, plus étroit, est bordé de blanc, & une fine cordelette en suit le contour. La columelle est épaisse & pareillement d'un beau blanc. L'intérieur de la bouche est violet, aux bords près qui sont blanchâtres. Cette Natice orientale & peu commune, a environ un pouce de longueur sur un peu moins de largeur.

LE ZEBRE (planche XI, lettre D), est une belle Natice, d'épaisseur médiocre, de forme renflée & plus large que longue. Les cinq orbes bombés qui la composent sont distingués par un sillon des plus fins : sa clavicule courte est terminée par un sommet fort obtus. Les pas de la spirale ont de légeres rides longitudinales, mais dans le reste sa robe est lisse & luisante. Son fond blanchâtre est comme fascié de gris-roussâtre, & flambé de lignes longitudinales, onduleuses & assez serrées, de marron plus ou moins foncé. L'ombilic large & profond, est bordé de blanc & pourvu d'un assez gros cordon ombilical, qui néanmoins est peu saillant. La partie extérieure de la columelle est blanche & canneiée ; le fond de la bouche blanchâtre nué de rougeâtre, & le bord de la levre mince & tranchant. Ce Limaçon vient des Moluques. Plusieurs naturalistes l'ont fait graver (131). Celui que nous possédons

(131) *List. Hist. Conchyl. tab. 561, fig. 7.*

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXII, litt. G.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. IV, fig. 7. 4.

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXVII, litt. X.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVIII, fig. 26, pag. 115, & tab. XL. Sans numéro.

Coquilles de mer. *Fausses Nérites & Natices.*

& dont nous donnons ici la figure, a treize lignes de longueur, ſur quatorze dans ſa plus grande largeur.

L'Aîle de papillon ou la Perdrix (pl. xi, lett. D4-D4), qui ne nous paroît être qu'une variété de la Natice précédente, est une des plus belles coquilles de cette famille (132): ſa figure à peu près orbiculaire & fort convexe, offre ſix orbes bien distincts, dont la clavicule plus ou moins ſaillante, mais toujours plus large que longue, est terminée par un petit ſommet obtus. Cette clavicule est violette & bleuâtre dans ſes derniers orbes. La robe de cette Natice est très-lisse, malgré des cruës assez ſensibles, en forme de rides ou de hachures ſur les pas de la ſpirale, ces rides y ſont toutefois moins prononcées que dans la précédente. On remarque aussi quelquefois ſur cette robe des ſtries ou ſillons circulaires presque imperceptibles. Elle est rubannée alternativement de fauve & de roussâtre. Les bandes fauves ſont larges & veinées ou marbrées de marron foncé; tandis que les roussâtres ou ventre-de-biche ſont étroites & mouchetées de taches à peu près carrées ou ſemi-lunaires d'un brun presque noir. La grande zône qui borde la ſpirale est rayée longitudinalement & en zig-zag de marron. La partie voisine de l'ombilic est purement blanche, de même que l'ombilic & ſon cordon, dont l'extrémité large & légerement convexe paroît être un prolongement de la columelle extérieure, qui est cannelée. Celle-ci forme encore une autre avance aplatie & ſinueuse vers l'angle de la levre. Le fond de l'ouverture est d'un brun-roussâtre, tendre ou foncé: la levre est blanche, tachée dans ſon bord de roussâtre. Quoique ce Limaçon ſe trouve à l'île de France, aux Moluques, aux Philippines, de même qu'à Saint-Domingue & à la Martinique, il n'est pas commun, & porte depuis neuf, jusqu'à vingt-deux

(132) Elle est représentée à la pl. 7, lett. A de la ſeconde édition.

& vingt-quatre lignes de longueur, ſur un peu plus de largeur. Ces derniers ſont d'un volume conſidérable pour cette eſpèce. Beaucoup de naturaliſtes en ont donné la figure (133).

L'opercule pierreux de cette Natice eſt aſſez épais, de figure à peu près ſemi-lunaire : il ne diffère guère de celui des Natices Mille-points (134), qu'en ce que parmi les ſtries fines de la face interne, il s'en rencontre trois plus prononcées & aſſez ſenſibles pour former ſur cette face de légers renflemens. La face externe préſente également une concavité liſſe, oppoſée à la volute de la face interne. Tout ce côté extérieur eſt d'ailleurs chargé de cannelures demi-circulaires, creuſes & en vive-arrête, qui laiſſent entre elles de profonds interſtices, & qui toutes vont ſe rendre à l'œil de la volute. Le bord de l'opercule, qui s'étend à peu près en ligne droite, eſt épais & légerement réticulé ſur ſa tranche. Le bord oppoſé, arrondi en portion de cercle, ſe termine en une côte à vive-arrête, précédée par deux ſtries fines & granuleuſes. Ces opercules ont depuis ſix, juſqu'à ſeize lignes & peut-être un peu plus de longueur. Ces derniers n'ont pas moins de ſept à dix

(133) Rondel. IIe part. de l'Hiſt. des poiſs. pag. 61 & 62, chap. xx.

Aldrov. de Teſtac. lib. III, pag. 365 & 366, cap. XXVII.

Liſt. Hiſtor. Conchyl. tab. 560, fig. 4.

Bonan. Recr. ment. & oc. claſs. III, fig. 372, pag. 166.

Kirch. Muſ. claſs. III, fig. 372.

Gualt. Ind. Teſt. Conc. tab. LXVII, litt. V.

Seba, Locupl. rer. nat. Theſ. tom. III, tab. XXXVIII, fig. 27, 51 & 52, pag. 116, & tab XL, fig. 65 & 66, pag. 124, & tab. LVIII. Sans numéro.

Encyclopéd. Rec. des planc. tom. VI, pl. LXVI, fig. 3 & 4, pag. 6.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 116, la premiere de l'art. 116.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, Ie part. pl. x, fig. 5, pag. 23, & IIIe part. pl. xv, fig. 4, pag. 33, & pl. xx, fig. 4, pag. 41.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. 156, fig. 4.

(134) Voyez ci-deſſus, pag. 272 & ſuiv.

Coquilles de mer. *Fausses Nérites & Natices.*

lignes de largeur. On les trouve rarement adhérens à la coquille dans les cabinets des curieux (135).

Entre plusieurs variétés de cette espèce de Natice, on distingue L'Aîle de papillon doré, dont la robe offre ſur le premier orbe quatre larges zônes, d'un très-beau jaune-fauve ou orangé foncé, entre lesquelles ſont des bandes plus étroites, blanches, tachées de marron-brun (136) : d'autres ont des bandes roussâtres ou rougeâtres, marbrées ou rayées irrégulierement de fauve ou de brunâtre ; d'autres enfin ont leur robe d'un très-beau blanc, flambée de fauve peu foncé, & fasciée dans quatre zônes de taches ſemi-lunaires marron (137).

Le Satin moiré (planche XI, lettre D7), est encore une variété des Natices précédentes : elle en differe ſur-tout par ſa ligne ſpirale mieux prononcée & par ſa clavicule plus ſaillante, que termine un ſommet à peu près aigu (138). Sa robe lisse, est agate-fauve, tachetée & moirée en zig-zag de fauve plus foncé. Une large zône blanche borde ſon ombilic, qui, de même que le cordon ombilical, est aussi de couleur blanche. L'intérieur de la bouche est roussâtre & la levre blanchâtre. Cette Natice orientale & rare, ne ſe trouve guère plus grande que la figure que nous en donnons. Quelques naturalistes en ont parlé (139).

(135) *List. Hist. Conchyl. tab. 560.* Sans numéro.

Encyclopéd. Rec. des planc. tom. VI, pl. LXVI, fig. 4, pag. 6.

Davila, Catal. tom. I, p. 122, art. 137.

(136) *List. Hist. Conchyl. tab. 560, fig. 3.*

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVIII, fig. 29, 64 & 65, pag. 115 & 117, & tab. LVIII. Sans numéro.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 117, la ſeconde paire de l'art. 121.

(137) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LVIII.* Sans numéro.

(138) On voit cette Natice à la pl. 7, lett. D de la ſeconde édition.

(139) *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXII, litt.* E.

Petiv. Gaz. nat. part. I, tab. X, fig. 12.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVIII, fig. 33, pag. 115.

LE DÉ A COUDRE (planche XI, lettre V), est une petite Natice fort épaisse (140), dont les cinq orbes bombés ont la ligne ſpirale qui les ſépare peu prononcée. La clavicule ſaillante est terminée par un ſommet obtus. De grosses ſtries longitudinales qui ſuivent la direction des cruës, ont dans leurs interstices de petites cavités rangées par ſuites circulaires, qui font avec les ſtries une espèce de réseau ou de tricot dont les mailles ſont à peu près carrées. La robe blanche de cette Natice est marbrée par zônes de taches peu régulieres fauves ou orangées. L'ombilic & le gros cordon qui s'y plonge ſont de couleur blanche : la partie extérieure de la columelle & l'intérieur de la bouche approchent auſſi plus ou moins de cette derniere couleur. Cette Natice rare est orientale : M. Davila en fait mention dans ſon Catalogue (141). Celle que nous poſſédons a près de huit lignes de longueur, ſur environ neuf de largeur.

LA NATICE CANNELÉE paroît être une variété de la précédente; elle n'en differe que par ſes ſtries longitudinales, liſſes, plus ſerrées & qui n'ont point de petites cavités dans leurs interstices, légerement & transversalement ſtriées. Sa robe est d'un blanc-roussâtre. Cette Natice, de même grandeur & non moins rare que celle qui précéde, est auſſi orientale. Bonanni donne la figure d'une Natice qui peut avoir un pouce ou un peu plus de diametre, & qui approche beaucoup de celle dont nous parlons (142).

LE PAVÉ OU LA NATICE LETTRÉE (planc. X, fig. (*)), est

(140) Ce Limaçon ſe voit à la pl. 7, fig. 1 de la ſeconde édition.

(141) « Une blanche, nuée dans deux » bandes longitudinales de jonquille » pâle, ombiliquée, & à ſtries longitu- » dinales & transversales, piquées par- » tout où elles ſe croisent, d'un petit » point creux ». Davil. Catal. tom. I, pag. 121, art. 131.

(142) *Observ. circa vivent. fig. 15, 18 pag. 320.* Elle y est fauſſement donnée pour un Limaçon terrestre.

Knorr, Délic. des yeux & de l'esprit, VIe partie, pl. XIII, fig. 7, pag. 25.

COQUILLES DE MER. *Fausses Nérites & Natices.*

presque toujours d'un très-petit volume. Sa coquille médiocrement épaisse, n'est guère plus longue que large, & approche néanmoins de la forme ovale. Elle est assez voûtée & composée de ſix ſpires, dont la clavicule plus ou moins obtuse ſe termine en un ſommet aigu. La ligne ſpirale, ainsi que les cruës ſont très-fines. La robe, qui est des plus lisses, est ornée ſur un fond blanc ou légerement incarnadin, de cinq zônes de taches fauves, ou marron, ou cramoisi-brun. Ces taches, qui le plus ſouvent ſont de forme carrée, imitent quelquefois des caracteres romains, entre autres des I, des V, des Y, & même le nombre VIII parfaitement exprimé. Il ne regne que deux zônes de ces taches ſur les orbes de la clavicule. La columelle est blanche, de même que l'ombilic, qui est presque entierement rempli par le cordon ombilical. Le fond de la bouche est blanc, fauve ou roussâtre; mais le bord de la levre est toujours blanc, & les taches de l'extérieur s'y montrent à peine. Cette Natice peu commune, vient des Moluques & de l'île de France. Elle a depuis huit jusqu'à douze lignes de longueur, ſur un peu plus dans ſa plus grande largeur. Quelques auteurs l'ont fait graver (143).

LE PAVÉ CHINOIS (planche XI, lettr. E-E), n'est qu'une variété de la Natice précédente; ſes orbes ſont aussi bombés, mais ſon épaisseur est plus considérable, & ſa clavicule plus ſaillante, rend ſa forme plus alongée. Sa robe d'un beau blanc-de-lait, est pareillement ornée ſur le premier orbe de cinq zônes de taches marron; mais ces taches plus étroites, ne ſont ſouvent que de ſimples traits longitudinaux qui imitent des chiffres arabes.

(143) *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXII, litt. c.*

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. X, fig. II.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVIII, fig. 62, pag. 117.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIe partie, pl. x, fig. 5, pag. 24.

Deux

Deux de ces zônes ſe montrent ſur la clavicule. La columelle & l'ombilic ſont auſſi de couleur blanche : celui-ci a ſon large orifice presque entierement fermé par l'aplatiſſement du cordon ombilical, & un autre appendice de la columelle extérieure ſe prolonge jusqu'à l'angle de la levre. La plus grande partie de cette levre, peu mince dans ſon bord, est blanche ou blanchâtre, & le fond de la bouche roussâtre ou d'un brun-violâtre. Seba donne la figure de cette Natice orientale (144). Celle que nous poſſédons a huit lignes de longueur ſur un peu moins de largeur.

LA GROSSE NATICE A CARACTERE, en est une variété fort épaisse & plus volumineuse : alongée dans ſa forme à cause de ſa clavicule ſaillante & pointue, elle differe peu d'ailleurs de celles que nous venons de décrire. Sa robe blanche est ornée de trois ou quatre zônes de taches irrégulieres d'un fauve-brunâtre, dont un ſeul rang ſe montre ſur les orbes de la clavicule. Cette Natice peu commune, est auſſi orientale. Elle a quinze à dix-huit lignes de longueur ſur un peu moins de largeur (145).

LA DIORCHITE (planche x, lettre K-L), est une coquille lourde, épaisse, de forme orbiculaire, aplatie tant en dessus qu'en dessous (146). Les ſix orbes assez bombés qui la composent produisent une clavicule plus ou moins obtuse, à ſommet aigu, & petite ſi on la compare à l'étendue du premier orbe. La ligne ſpirale est fine & irréguliere, mais bien distincte. Les cruës, malgré leur extrême finesse, ſont néanmoins très-prononcées, particulierement ſur les pas des orbes & à l'orifice de l'ombilic, où elles ſont très-rapprochées les unes des autres. La couleur de la robe est dans les unes un mélange de fauve, de roussâtre & de

(144) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVIII, fig. 63, pag. 117.*

(145) *Gualtieri, Index Testarum Conchylior. tabul. LXVII, litter.* T.

(146) On la voit à la pl. 7, lett. T-V de la ſeconde édition.

COQUILLES DE MER. *Fausses Nérites & Natices.*

blanchâtre, ou de gris-de-lin plus ou moins foncé ; dans d'autres c'est un fond d'agate-roussâtre nué de bleu-céleste, de lilas tendre & de cramoisi. Quelquefois ces couleurs y ſont distribuées comme par zônes larges & mal prononcées, excepté ſur les pas de la ſpirale, où regne une bande de couleur plus foncée, ſuivie d'un liseré blanchâtre qui borde la ſpirale. Les trois derniers orbes de la clavicule ſont ordinairement d'un marron-brun presque noir ou d'un violet foncé tirant ſur le bleuâtre. Quelques-unes de ces Natices ſont blanchâtres & roussâtre tendre, avec une zône plus foncée ſur les pas de la ſpirale, & une teinte rougeâtre ſur les quatre derniers orbes de la clavicule. Une partie du premier orbe, vers la bouche, est blanche ou d'un fauve foible dans les coquilles jeunes. Extérieurement la columelle est ronde, épaisse & ſouvent cannelée, en partie blanche & en partie d'un fauve-roussâtre plus ou moins foncé. L'ombilic, fort évasé, est en partie rempli par une grosse excroissance arrondie, dont l'extrémité divisée par un ſinus profond, forme un double appendice qui a fait donner à cette espèce le nom qu'elle porte. Ce double cordon ombilical est aussi d'un fauve-ſale ou roussâtre plus ou moins foncé, & quelquefois brun. L'intérieur de la coquille est roussâtre, fauve foncé, ou d'un brun de café-brûlé très-foncé ; mais il est blanchâtre vers le bord de la levre, qui pour l'ordinaire est mince & tranchante. Cette Natice peu commune, vient des Moluques, & à ce qu'on prétend de l'île de France. On en trouve depuis ſept à quatorze lignes de longueur, ſur neuf à ſeize de largeur, jusqu'à dix-huit lignes & plus de longueur, ſur près de deux pouces de largeur. Nous en possédons une de ce dernier volume, qui est assez considérable. Peu d'auteurs ont fait graver ce Limaçon (147).

(147) *Aldrov. de Testac. lib. III, pag. 365, fig. 1.*

Gualtieri, Index Testarum Conchylior. tabul. LXVII, litter. E.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 117, la premiere paire de l'art. 117.

LA MONORCHITE (planche X, lettre M), ne differe point de la précédente quant à la forme & aux couleurs de ſon test: la ſeule particularité qui la diſtingue eſt ſon cordon ombilical, qui n'eſt point double comme dans la Diorchite; mais ſimple, gros & large à ſon extrémité, où il s'aplatit ſouvent au point de boucher presque entierement l'orifice de l'ombilic. Un prolongement de la columelle forme auſſi quelquefois un mamelon blanc aſſez ſaillant dans l'angle où elle ſe joint à la levre. Lorsque cette coquille eſt d'un certain volume, les cruës en ſont bien prononcées, ſur-tout vers les pas des orbes & l'orifice de l'ombilic. On la trouve non-ſeulement aux îles de France & de Luçon, de même qu'à la côte de Coromandel, mais encore en Amérique dans le golfe de Campêche. Elle porte depuis un demi-pouce, jusqu'à deux & trois pouces, quelquefois même trois pouces & demi de largeur. Ces dernieres, qui ont deux pouces & quelques lignes de longueur, ſont très-rares. Pluſieurs naturaliſtes ont fait graver cette Natice (148).

LE JAUNE D'ŒUF APLATI OU LE PAIN-D'ÉPICE (planche XI, lettr. H1-H1), eſt une Natice remarquable par ſa forme comprimée tant en deſſus qu'en deſſous; ce qui lui donne aſſez de reſſemblance avec la Natice précédente, & même du côté

(148) *Aldrov. de Teſtac. lib. III, pag. 397, cap. XXXV.*

Bonan. Recr. ment. & oc. clas. III, fig. 226, pag. 141.

Kirch. Muſ. class. III, fig. 226.

Gualt. Ind. Teſt. Conc. tab. LXVII, litt. A-B.

Seba, Locupl. rer. nat. Theſ. tom. III, tab. XXXIX, fig. 16, pag. 118, & pl. XL, fig. 62, pag. 124.

List. Hiſt. Conchyl. tab. 562, fig. 9, & tab. 563, fig. 10.

Regenf. Choix de coquillages & de cruſtacées, planche III, figure 34, pag. XXIII.

Nerita Albumen. Linn. Syſt. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 718, pag. 1252.

Petiver, Gazophil. nat. part. I, tab. XCIX, fig. 15, & tab. XCIII, fig. 7.

Coquilles de mer. *Fausses Nérites & Natices.*

extérieur avec l'*Oreille de Vénus* (149). Des cinq orbes qui la composent, quatre produisent une clavicule courte à ſommet aigu, & petite relativement au premier orbe, qui forme à lui ſeul la majeure partie de la coquille. La ligne ſpirale, qui est des plus fines, est bordée d'un liseré gris tirant ſur le bleuâtre, ſuivi d'un autre aussi fort étroit, d'un beau blanc-de-neige. La robe de cette Natice est lisse, à cruës fines, mais quelquefois assez ſensibles, & qui, dans plusieurs, ſont croisées par des ſillons circulaires de la plus grande finesse. Sa couleur est un fauve-roux foncé, nué de jaune-d'œuf & de ſafran ſuivant la direction des cruës. On y voit quelquefois comme deux zônes peu distinctes, dont la plus étroite, d'un jaune-roux moins foncé, ſuit les pas de la ſpirale. Le côté de la bouche est légerement concave vers l'ombilic, & d'un beau blanc, de même que la partie extérieure de la columelle. Celle-ci, dans ſon aplatissement, forme une apophyse épaisse & ſinueuse qui ſe prolonge vers l'angle de la levre, & une autre encore plus épaisse qui plonge dans le large ombilic, & le remplit de maniere à ne laisser qu'une espèce de rigole entre elle & les bords de l'ombilic. L'intérieur de la bouche est blanc ou roussâtre : la levre est mince & bordée de cette derniere couleur. Cette Natice épaisse & peu commune, ſe trouve à l'île d'Amboine, & même à l'île de France. Elle n'a guère plus d'un pouce à un pouce & demi dans ſa plus grande largeur, ſur un peu moins de longueur; & elle ne passe pas quatre à cinq lignes de hauteur dans ſa partie la plus convexe. Quelques auteurs l'ont fait graver (150).

(149) Voyez planche v, lett. C du tom. I.

(150) *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXII, litt.* B.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. X, fig. 14.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 7, pag. 113.

Kirch. Mus. class. III, fig. 7.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI, fig. 9, 10 & 11, pag. 125.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit,

Une variété rare de cette espèce, & qu'on appelle LE PETIT PAIN-D'ÉPICE, differe de la précédente par ſa forme moins comprimée & par ſon ombilic moins évasé dans ſon orifice, mais bordé d'un bourrelet assez ſaillant. L'espèce de rigole formée par le cordon ombilical & par le bourrelet de l'ombilic, est aussi plus étroite. La robe est blanche ou blanchâtre, jaspée dans deux ou trois zônes de fauve tendre : ces zônes ne ſe voyent que ſur le premier orbe, & la plus distincte est celle qui borde les pas de la ſpirale. Cette Natice est orientale. Nous en avons une qui porte un pouce dans ſa plus grande largeur, ſur ſix lignes de hauteur dans ſa partie la plus convexe.

LE MAMELON ou TETON BRUN DE VÉNUS (planche XI, lett. H4-H4), est une Natice fort épaisse dans ſon test, de figure oblongue ou à peu près ovale. Des ſix orbes assez renflés qu'on y distingue, le premier est très-étendu relativement aux cinq autres qui forment une clavicule courte & néanmoins plus longue que large, dont le ſommet est moins obtus qu'aigu. La ligne ſpirale est fine & ſouvent onduleuse. La coquille, lisse & luisante malgré ſes cruës plus ou moins ſensibles, est ſouvent traversée de ſtries circulaires fines & ſerrées. Sa robe est d'un fauve-roux très-foncé, nuée de marron dans la direction des cruës : dans d'autres elle est fauve nuée de canelle-rougeâtre & de blanchâtre, tantôt par zônes circulaires & tantôt par bandes longitudinales. On en voit enfin dont la robe est café-au-lait foncé, nuée de brun ſur les cruës ou de violet tendre, de gris-de-lin & de couleur de brique. La ligne ſpirale est presque toujours accompagnée de deux liserés ou filets, le premier brunâtre & le ſecond d'un beau blanc : ce dernier passe insensiblement au bleu & au violet ſur

quatrieme partie, pl. VII, fig. 4 & 5, pag. 15.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 117, art. 118.

Coquilles de mer. *Fausses Nérites & Natices.*

les orbes de la clavicule. L'ombilic est d'un beau blanc, & son orifice oblong présente une espèce de bourrelet suivi d'un léger enfoncement semi-lunaire. Le cordon ombilical, ou l'apophyse que forme en cet endroit la columelle, est peu sensible; mais une autre apophyse de cette columelle, vers l'angle de la levre, est fort épaisse, tantôt arrondie, tantôt sinueuse & comme échancrée. Toute la columelle est d'un beau blanc : l'intérieur de la bouche est d'un blanc plus sale ou cendré, quelquefois café-au-lait ou d'un fauve-brun assez foncé, & la levre bordée de roussâtre. Cette Natice, qui n'est point rare, est orientale & occidentale. On ne trouve aucune différence remarquable entre celles qui nous viennent de l'île de France & du cap de Bonne-Espérance, & celles que produisent Saint-Domingue, la Martinique & les Barbades. Les unes & les autres ont depuis six jusqu'à quinze & vingt lignes de longueur, sur une largeur moindre d'une à trois lignes. Peu d'auteurs ont fait graver cette coquille (151).

Parmi les variétés assez nombreuses de cette espèce, on distingue celle dont la robe est souci vif, à l'exception du sommet & de la base de la coquille, qui sont de couleur blanche; variété peu commune (152) : d'autres qui sont couleur-de-chair foible ou d'un blanc-de-lait, ont sur le premier orbe, près de la ligne spirale, une large zône souci-rougeâtre, qui couvre aussi la clavicule. La variété qu'on nomme LE MAMELON CITRON, est

(151) *List. Hist. Conchyl. tab. 566, fig. 14.*

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 164, pag. 133.

Kirch. Mus. class. III, fig. 164.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVIII, n°. 32, pag. 115, & tab. XLI, fig. 12 & 13, pag. 125.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, quatrieme partie, planch. VIII, fig. 4, pag. 16.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 119, la seconde coquille de la sixieme paire de l'art. 125.

(152) Davil. Catal. tom. I, pag. 118, la troisieme paire de l'art. 123.

entierement d'un jaune-citron peu foncé; ſa coquille plus épaisse est aussi plus alongée. L'orifice de ſon ombilic, plus resserré, est en partie rempli par l'apophyse de la columelle. Cette coquille rare, vient de l'île de Java. LE FAUX TETON BLANC DE VÉNUS, est une autre variété (153) qui ſe trouve également à l'île de France, à Saint-Domingue & à la Martinique. Sa robe est entierement d'un très-beau blanc-de-neige & très-lisse, malgré ſes cruës plus ou moins prononcées. La clavicule est plus courte & l'orifice de ſon ombilic moins resserré que dans la précédente; quelquefois, mais rarement, la partie extérieure de la columelle, ainsi que ſes apophyses, ſont d'un roux-grisâtre foncé, de même que l'intérieur de la bouche, dont la levre est alors bordée d'un liseré tant en dessus qu'en dessous. Cette variété & celle qui précéde, ne passent guère dix à douze lignes de longueur ſur un peu moins de largeur.

On nous a apporté depuis peu de la nouvelle Zélande une Natice des plus rares. Elle a quelques rapports avec la précédente par ſa forme extérieure, qui est ſeulement un peu moins alongée. Ses ſix ſpires plus convexes, ſont distinguées par un ſillon mieux prononcé, près duquel est une espèce de rigole peu ſensible. Les cruës de la coquille ſont très-apparentes, principalement vers les pas de la ſpirale. On distingue aussi ſur ſa robe des ſillons circulaires très-fins. Cette Natice, d'un beau blanc-de-lait tant au dehors qu'au dedans, differe ſur-tout des variétés dont nous venons de parler, par ſon large & profond ombilic, lequel est pourvu d'un très-gros cordon ombilical, aplati vers la columelle qui le produit. Celle-ci forme encore une autre apophyse assez épaisse vers l'angle de la levre. M. Davila, dans ſon Catalogue, a décrit deux Natices qui nous paroissent appartenir à cette

(153) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVIII, fig. 33, pag. 115.*

COQUILLES DE MER. *Fausses Nérites & Natices.*

espèce (154). Celle que nous possédons porte treize lignes de longueur, sur environ quatorze dans sa plus grande largeur.

LE VRAI MAMELON ou TETON BLANC DE VÉNUS (pl. XI, lett. H2-H2), est une Natice épaisse & lourde, de forme à peu près ovale & légerement comprimée du côté de l'ouverture (155). Elle a depuis six, jusqu'à sept & quelquefois sept orbes & demi, que distingue un sillon assez marqué. Sa clavicule, courte pour l'ordinaire, est quelquefois assez saillante, mais toujours plus large que longue, & terminée par un petit sommet aigu. Si quelquefois le sommet paroît obtus, c'est que la coquille a souffert en cette partie, ou a été privée par accident de sa derniere spire. Le premier orbe, qui forme à lui seul presque toute la coquille, est assez bombé : ses cruës plus ou moins fines, sont assez souvent croisées par des sillons circulaires de la plus grande finesse, & qui n'empêchent pas que la robe de cette Natice ne paroisse lisse : elle est, tant au dehors qu'au dedans, d'un très-beau blanc-de-neige, excepté dans l'extrémité du sommet, qui est rousse ou brune. La partie extérieure de sa columelle est large, épaisse & fort extravasée, non-seulement sur l'endroit où devroit être l'ombilic, si cette coquille en étoit pourvue, mais encore dans toute sa longueur jusqu'à l'angle de la levre, où cette excroissance est des plus saillantes & quelquefois teinte de roussâtre. Le bord de la levre est pour l'ordinaire mince & tranchant. Cette Natice, qui n'est point rare, se trouve aux Moluques, à l'île de France, à Madagascar & au cap de Bonne-Espérance : elle a depuis six, jusqu'à seize & dix-sept lignes de longueur, sur une largeur

(154) « Deux Nérites des Indes, rares, » blanc-de-lait, lisses, à quelques plis » près qui regnent autour de leur spirale, » ombiliquées, à appendice naissant » du milieu de la levre intérieure, & se » plongeant dans l'ombilic, & à angles » des levres très-saillans ». Dav. Catal. tom. I, pag. 117 & 118, art. 122.

(155) On voit cette Natice à la pl. 7, lett. X de la seconde édition.

Knorr I. t. 6. f. 6. 7.

moindre

moindre d'une à deux lignes. On en voit, mais rarement, qui ont jusqu'à vingt lignes & même deux pouces ou un peu plus de longueur. Beaucoup d'auteurs l'ont fait graver (156).

COQUILLES DE MER. *Fausses Nérites & Natices.*

Parmi les variétés peu nombreuses de cette espèce, on distingue celle dont le test est mince, d'un blanc-cendré tirant ſur le bleuâtre, avec une zône d'un beau blanc ſur les pas des orbes : elle n'est pas commune. Mais une variété des plus rares, est celle qu'on appelle le MAMELON JAUNE ou TETON DE VÉNUS ORANGÉ: ſa robe lisse, à cruës ſensibles, est d'un jaune-orangé très-foncé, nué de jaune-d'œuf & de rougeâtre. L'intérieur de ſa bouche, ainsi que la portion extérieure de ſa columelle, est d'un beau blanc, & ſa levre bordée d'orangé. Cette coquille, d'ailleurs ſemblable aux précédentes, vient des îles Uliasseriques. Knorr (157) & Regenfuss (158) en ont fait graver une qui porte quinze lignes de long, ſur un peu plus de ſeize lignes de large. Celle qu'on voit à Paris dans le cabinet de M. le Comte de la Tour d'Auvergne, est de la même grandeur.

La petite Natice nommée le TETON DE CHAUVE-SOURIS,

(156) *Fabio Columna de aquat. & terrest. aliq. anim. observ. pag. & fig. lij. Cochlea Nivea exotica.*

List. Histor. Conchyl. tab. 571, fig. 22.

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXII, litt. F.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. X, fig. 15.

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXVII, litt. C.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVIII, fig. 9 & 10, pag. 114, & tab. XLI, fig. 22, pag. 126.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, Ie partie, pl. VI, fig. 6 & 7, pag. 17, & VIe partie, planch. XL, fig. 2 & 3, pag. 75.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 117 & 118, art. 120 & 124.

Nerita Mammilla. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 719, pag. 1252.

(157) Délices des yeux & de l'esprit, quatrieme partie, planc. VI, fig. 3 & 4, pag. 13.

(158) Choix de coquillages & de crustacées, planc. V, figures 52 & 53, 54 & 54, pag. XXXVI.

Coquilles de mer. *Fausses Nérites & Natices.*

est encore une variété de cette espèce, à ſept orbes, dont la clavicule ſaillante est de couleur brunâtre. Sa robe lisse, est d'un gris-brunâtre & roussâtre, ou d'un jaune-ſoufre assez foible, nué ſuivant la direction des cruës de gris-olivâtre & de brunâtre. La partie extérieure de ſa columelle est d'un blanc-mat, & s'extravase comme dans les précédentes : l'intérieur de la bouche est brunâtre, bordé ſur la levre de grisâtre. Cette Natice rare, ne passe guère ſept lignes de long, ſur cinq & demie de large, & vient du détroit de Manille. Gualtieri l'a fait graver (159).

Le Teton de négresse ou brulé (pl. XI, lett. H3-H3), est une Natice assez mince dans ſon test, moins alongée dans ſa forme que les précédentes, & légerement comprimée. Ses ſix orbes ſont bien distincts; ſa clavicule courte est terminée par un ſommet aigu, à moins que la pointe n'en ſoit usée, comme il arrive quelquefois. Ses cruës ſont ordinairement très-prononcées, & d'autres fois aussi de la plus grande finesse. Sa robe lisse ou à ſillons circulaires presque imperceptibles, onduleux & fort ſerrés, varie beaucoup dans ſes nuances. Le fond en est tantôt d'un beau blanc, tantôt d'un blanc tirant ſur le couleur-de-chair, fascié ſur le premier orbe de fauve, ou de ſouci ou d'orangé : ces zônes, plus ou moins distantes entre elles, ſont quelquefois interrompues & comme formées par taches. On en voit qui ont des zônes larges d'un fauve-marron peu foncé, ou d'un rouge-de-brique, ou enfin d'un marron-rougeâtre nué de fauve, de gris-bleuâtre & de blanchâtre dans la direction des cruës, avec d'autres zônes moins larges, intermédiaires, de la même couleur, mais encore plus foncée. Dans quelques-uns les zônes ne ſont ſéparées que par de ſimples filets ou des liserés étroits, qui ſouvent même disparoissent pour ne laisser que la couleur du fond; mais un liseré blanc borde

(159) *Index Testar. Conchyl. tab.* LXVII, *litt.* E.

toujours les pas de la ſpirale, & une large bande de la même couleur précéde toujours celle d'un roux-brûlé très-foncé qui regne autour de l'ombilic. Cet ombilic, de couleur blanche, est plus ou moins resserré dans ſon orifice, mais non entierement masqué par l'apophyse de la columelle. Celle-ci, qui est ronde, fort alongée, mince & en vive-arrête à ſon bord, est extérieurement aussi d'un roux-brûlé, quoique ſouvent blanchâtre en dessous. L'intérieur de cette Natice est roussâtre, ou, pour mieux dire, imbu des couleurs de l'extérieur; ſa levre mince, est bordée de blanchâtre. Ce Limaçon n'est point rare : il nous vient des Philippines & de l'île de France, peut-être aussi de la Martinique & de Saint-Domingue. On en voit depuis cinq, jusqu'à dix-huit & vingt lignes de longueur, ſur quatre lignes au moins & dix-ſept à dix-huit au plus de largeur. Peu d'auteurs en ont donné la figure (160).

LE TETON D'INDIENNE est une variété de la Natice précédente, dont elle ne differe que par ſa clavicule encore plus courte & par ſa robe fauve tirant ſur le café-au-lait, avec une large fascie blanchâtre ou d'un beau blanc ſur le milieu du premier orbe. Cette zône blanche est entre deux ſuites, aussi circulaires, de points bruns. L'apophyse de la columelle & l'ombilic qu'elle recouvre en partie, ſont d'un brun très-foncé; mais le fond de la bouche est d'un jaune-blanchâtre tirant ſur le gris-de-lin. Cette Natice rare, est orientale.

LE TETON DE SINGE, autre variété de la même espèce, a le ſillon de ſa clavicule bordé de blanc : dans tout le reste, ſa robe est jaspée & veinée comme par zig-zags de fauve-marron, ſur un fond blanc nué de gris-de-lin tendre. Sa couleur fauve est plus

(160) *List. Hist. Conchyl. tab. 566, fig. 15.*

Gualtieri, Index Testarum Conchylior. tabul. LXVII, litter. D.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLI, fig. 20 & 21, pag. 126.

COQUILLES DE MER. *Fausses Nérites & Natices.*

foncée dans une zône du milieu, que ſur deux autres; l'une fort large, près des pas de la ſpirale, & l'autre étroite, vers la base de la coquille. Sa columelle, qui est d'un brun foncé, recouvre presque entierement l'ombilic, & les veines de l'extérieur ſe montrent foiblement ſur le fond blanchâtre de l'intérieur. Cette Natice rare, vient de la nouvelle Zélande. Nous en possédons une de neuf lignes de long, ſur près de huit de large.

LE TETON DE LOUP, quoique différent à certains égards des Natices que nous venons de décrire, paroît néanmoins devoir s'y rapporter encore. Sa figure n'est point comprimée, mais arrondie & légerement oblongue, composée de ſix orbes renflés, dont la clavicule large & courte est terminée par un ſommet obtus, brun foncé. Le ſillon de la ſpirale est assez distinct & de couleur roussâtre. La robe lisse, à cruës fines, est fasciée de roux & de blanchâtre. L'ombilic, d'un roux-brun très-foncé, a ſon orifice rétréci par l'apophyse de la columelle, qui a la même couleur. L'intérieur de la bouche est d'un blanc-tanné, & ſa levre peu tranchante. Cette Natice orientale est très-rare. Nous en possédons une qui a neuf lignes de long, ſur près de dix de large (161).

Une autre variété plus analogue aux précédentes par ſa forme oblongue, est celle qu'on appelle LE TETON DE CHAT. Son test mince est légerement comprimé. On n'y distingue que quatre orbes, dont trois forment une très-petite clavicule terminée par un ſommet fin quoiqu'obtus. La ligne ſpirale, creusée foiblement en gouttiere, est ſuivie d'un léger renflement ſur les pas des orbes. La robe blanche ou roussâtre de cette Natice, est à cruës fines, longitudinales & à ſillons circulaires, nombreux & bien distincts, quelquefois même très-prononcés ſur le milieu du premier orbe. L'apophyse blanche de la columelle est assez mince, & recouvre

(161) *Hist. Conchyl. tab. 559, fig. 2.*

un peu l'orifice oblong de l'ombilic, mais ſans le masquer. Une légere ſinuosité faite en gouttiere occupe l'angle de la levre. Tout le reste de l'intérieur est aussi d'un beau blanc, & la levre tranchante dans ſon bord. Cette coquille vient, à ce que l'on croit, de la nouvelle Zélande. Nous en possédons une qui porte onze lignes & demie de longueur, ſur environ neuf lignes & demie de largeur.

LA FÉVE NAINE (pl. XI, lett. Q-Q), est une petite coquille qui tient autant des Limaçons à bouche demi-ronde, que de ceux à bouche aplatie. Sa figure plus large que longue, est assez convexe en dessus, mais aplatie en dessous. Son test, plus mince qu'épais, forme cinq à ſix ſpires plus ou moins ſensibles, ſuivant que le ſillon qui les distingue ést plus ou moins marqué. Sa clavicule large & plate, est terminé par un ſommet obtus. La robe de ce petit Limaçon est d'autant plus lisse, que les cruës n'y ſont point apparentes. Elle est ou blanche, ou couleur de chair, ou rose, ou roussâtre, ou jonquille, ou olive ſans mélange; mais plus communément elle est de couleur tannée, fauve tendre ou olivâtre, avec des marbrures & des veines longitudinales, quelquefois en zig-zags, de fauve foncé, de marron-brun, de violet ou de cramoisi-brun : dans quelques-uns ces marbrures ſont distribuées régulierement par bandes circulaires plus foncées, ſans taches ni vénules; dans d'autres ces bandes ſont en chaînettes marron-brun, dont les mailles ſont à peu près rondes. Deux de ces zônes plus décidées que les autres regnent principalement, la premiere ſur les pas de la ſpirale, la ſeconde vers la base de la coquille. On voit ſur cette base, qui est comprimée ou légerement convexe, une excroissance large, à peu près circulaire & d'un beau blanc, qu'on peut regarder comme une production de la columelle. La partie extérieure de cette columelle est courte, épaisse, creusée en portion de cercle & comme échancrée à ſon

COQUILLES DE MER. *Fausses Nérites & Natices.*

extrémité. L'excroissance dont nous venons de parler, au lieu d'être blanche, est quelquefois fauve, ou d'un couleur de chair tendre, ou gris-de-lin clair. Extérieurement la levre est bordée d'un bourrelet blanc souvent assez épais, lequel produit une arrête presque imperceptible autour de l'excroissance de la partie centrale. La bouche irréguliere ou à peu près triangulaire de ce Limaçon, laisse voir intérieurement les mêmes couleurs que sur la robe, mais plus foibles, parce qu'elles pénétrent le test. Cette petite Natice vient de l'île de France & des Moluques, & porte depuis deux jusqu'à six lignes dans son plus fort diametre. Ces dernieres, grandes dans leur espèce, ont à peu près trois lignes de hauteur ou de convexité. Quelques naturalistes en ont donné la figure (162).

On connoît un autre petit Limaçon qui paroît n'être qu'une variété d'âge du précédent. Sa figure est plus arrondie, son test papyracé, & sa couleur blanchâtre. Le bord de sa levre, mince & tranchant, n'est point terminé par un bourrelet comme dans le précédent : son volume est aussi beaucoup plus petit. Une singularité accidentelle que nous avons remarquée dans plusieurs, c'est un trou fait par la piqûre de quelques vers marins, sur le centre de l'excroissance de la base, & qu'il faut bien se garder de prendre pour un ombilic, d'autant mieux qu'il en a toute l'apparence.

(162) *Aldrov. de Testac. lib. III, pag. 365, fig. 12.*

Jonst. Hist. nat. de exang. aquat. lib. III, de Testac. tab. XII. Nerites.

Ruysch, Theatr. animal. de exang. aquat. lib. III, de Testac. tom. II, tab. XII. Nerites.

Bonanni, Recreatio mentis & oculi, class. III, fig. 212, pag. 140. Elle y est représentée grossie au microscope.

Kirch. Mus. class. III, fig. 212. Idem.

Browne, The civil and natural. hist. of Jam. tab. 40, fig. 3, pag. 401.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. LXV, litt. C & I.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVII. Sans numéro.

FAMILLE SEPTIEME.

LIMAÇONS
A BOUCHE APLATIE,

Divisés en deux genres.

Genre I. Sabots élevés. || *Genre II.* Sabots aplatis.

Le caractere essentiel de ces coquilles est d'avoir une forme conique plus ou moins élevée, avec une base plate, ou concave, ou légerement convexe, ombiliquée ou non, & une bouche oblongue ou ovale très-aplatie, fermée d'un opercule pierreux ou cartilagineux.

GENRE PREMIER.
SABOTS ÉLEVÉS,

Divisés en trente-quatre espèces.

Espèce Ire.

Sabots tuberculés, dont la base est convexe ou boursoufflée, sans ombilic, l'intérieur dépourvu de nacre & la bouche fermée d'un opercule cartilagineux.

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

Le Toit Chinois ou la Pagode, s'élevant obliquement en cône, à plusieurs étages chargés de tubercules, & à robe roussâtre & brunâtre, dont les cordelettes sont inégales & raboteuses; des Indes orientales, *pl. XII.* . . . . . A

La Pagode papyracée, de même forme, mais dont les cordelettes & les tubercules étagés sont moins prononcés, à robe d'un gris-brunâtre, à base granuleuse, & à bouche intérieurement cannelée; des Indes orientales. *Lister, Hist. Conchyl. tab. 644, fig. 36.*

La petite Pagode, aussi de forme élevée & tuberculeuse, à base grossierement boutonnée, & à robe grisâtre & roussâtre, rubanée de brunâtre: peu commune, *planche XIII.* . . B

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

ESPECE II.

Sabots non tuberculés, à ſtries granuleuses, dont la base est convexe, ſans ombilic, l'intérieur nacré & la bouche fermée d'un opercule cartilagineux.

Le Sabot Magellanique, s'élevant obliquement en cône très-pointu, dont la base est fort convexe, à test mince, à cordelettes circulaires granuleuses, & à robe d'un gris-rougeâtre, pointillée par lignes aussi circulaires de cramoisi-brun : des plus rares, *planche* LXXIX. I

Variété plus petite, de même forme, à ſillons circulaires fins & granuleux, à robe roussâtre mélangée de couleur de brique tendre & non pointillée de brun ; des mêmes parages. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* LXI, *litt.* G.

La Pomme de Grenade, formant un cône oblique très-élevé, dont la base est boursoufflée, la bouche à peu près triangulaire, & la robe blanchâtre, marbrée par flammes longitudinales, onduleuses & en zig-zags de canelle-rougeâtre & d'orangé foncé, à intérieur d'une belle nacre : Limaçon extrêmement rare ; de la nouvelle Zélande.

Variété formant un cône oblique, plus effilée que la précédente, à cordelettes circulaires grosses & fines, tachetées de fauve-brun : rare. *Rumph. Thes. Cochl. tab.* XXI, *litt.* E.

ESPECE III.

La Tulipe, Sabot élevé en cône oblique, dont la base est boursoufflée, à robe cannelée circulairement & marbrée de taches longitudinales rougeâtres, disposées par zônes, ſur un fond jaunâtre, à bouche nacrée fermée d'un opercule cartilagineux : peu commune & orientale, *planche* XIII. . . . . B

La fausse Tulipe, de figure conique, plus étroite & plus élevée que la précédente, à robe lisse & à flammes longitudinales d'un fauve-rougeâtre, ſur un fond blanc-roussâtre ; du golfe Adriatique. *Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 97, pag.* 125.

ESPECE IV.

Sabots ſtriés, dont la base est convexe, ombiliquée, l'intérieur nacré & l'opercule cartilagineux.

La Dent de chien, petit Sabot des côtes de France, élevé en cône oblique, peu convexe dans ſa base, à robe blanchâtre, ſillonnée circulairement & rayée de lignes longitudinales, fines & onduleuses, rougeâtres, *planche* XIII. X

La Dent de chien orientale, de même forme, mais plus grande, à ſillons circulaires, piquetés régulierement de brun & de noir, ſur un fond blanc : rare. *Gualt. Ind. Test. Conc. tab.* LXI, *litt.* H.

ESPECE

Espece V.

La Toupie à liserés, s'élevant obliquement en cône, dont la base est convexe & légerement ombiliquée; à orbes renflés, ſillonnés circulairement, & ornés de lignes auſſi circulaires brunes, ſur un fond roussâtre; l'intérieur est nacré, & la bouche fermée d'un opercule cartilagineux. Orientale & rare, *planche XIII.* R

La Toupie à liserés fondus, de forme à peu près ſemblable à la précédente, à ſtries fines coupées par des cruës qui produisent une espèce de réseau; le fond de la robe est d'un brun-roussâtre, avec des lignes circulaires d'un brun plus foncé : très-rare.

Espece VI.

Le Sabot tourné, formant un cône peu oblique, mais fort élevé, dont la base étroite est convexe & ombiliquée; les pas des orbes, très-prononcés, ſont pourvus de deux cordelettes qui tournent avec la ſpirale; la robe blanche est flambée de cramoisi, & la bouche fermée d'un opercule cartilagineux : rare, *planche XIII.* . . . . . Q

Le Sabot tourné, à tubercules, s'élevant auſſi en cône oblique, mais à base large; deux grosses cordelettes mamelonnées ſuivent les pas des orbes; la robe est marbrée & veinée de brunâtre, ſur un fond grisâtre. Orientale & rare.

Le Boutonnier, Sabot conique, à base large, ombiliquée, à rides longitudinales, & à pas des orbes bordés d'une profonde cannelure, où regne un rang de tubercules ou boutons : rare, & représenté groſſi au microscope, *planche XIII.* . . . . . O

Espece VII.

La Pirouette, petit Sabot conique, peu commun, à base convexe, légerement ombiliquée, à columelle terminée par une ſinuosité qui produit une petite dent, à orbes ſillonnés circulairement & bordés d'une groſſe cordelette; ſa robe est d'un gris-bleuâtre, piquetée de brun; ſa bouche blanche, non nacrée, est auſſi ſillonnée, & fermée d'un opercule rond, cartilagineux, mince & fauve : orientale. *Aldrov. de Testac. lib. III, pag.* 365, *fig.* 11; & *List. Hist. Conchyl. tab.* 654, *fig.* 54.

Espece VIII.

Le Pavot, s'élevant en cône peu oblique, dont la base est à peine convexe, mais pourvue d'un petit ombilic très-profond; les orbes, renflés vers la base, ſont à ſillons circulaires fins & granuleux, fasciés & tachetés de rouge; l'opercule est cartilagineux, *planche XII.* L

Le Pavot boutonné, à contours plus grossiers, à base large & plate, à robe blanche, nuée de vert & marbrée de cramoisi, à cordelettes circulaires

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

boutonnées, mêlées d'autres plus fines granulées. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* LX, *litt.* B.

ESPECE IX.

Sabots à base concave, profondément ombiliquée, & à bouche nacrée, fermée d'un opercule cartilagineux.

Le Sabots à cordons, s'élevant obliquement en cône, dont la base large & peu concave est profondément ombiliquée, à robe ornée de sillons granuleux & de lignes circulaires brunes, sur un fond blanc: fort rare; de la nouvelle Zélande, *planche* LXXIX. . . . . K-K

ESPECE X.

Le Sabot à plate-forme, dont la base concave est ombiliquée; ses orbes renflés, offrent un petit aplatissement sur les pas de la spirale, & des flammes longitudinales en zig-zags cramoisi, sur un fond blanc: rare, *planche* XIII. . . . . N-N

Le Coutil, Sabot fort rare, de forme élevée, à pas des orbes ayant un petit aplatissement festonné, à robe ridée longitudinalement, & à bandes bleues, sur un fond blanchâtre. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IV. part. pl.* XXIII, *fig.* 2, *pag.* 43.

ESPECE XI.

Le grand Entonnoir, Sabot oriental, à base très-large & concave, sillonnée circulairement & profondément ombiliquée; ses orbes aplatis sont à stries fines longitudinales, & sa robe d'un beau vert-de-gris vif ou olive-orangé, *planche* XII. . . . . F

Le petit Entonnoir, de même forme, à robe raboteuse, de couleur brunâtre & violâtre, *planche* XIII. . . . M

La Bouteille, grand Sabot, de forme plus élevée, à base large, festonnée dans son bord; l'orifice de l'ombilic est d'un rouge-de-corail, rayé de rouge-brunâtre; les orbes aplatis sont à cannelures longitudinales, & la robe blanchâtre & verdâtre: rare, *planche* XIII. . . . . E

ESPECE XII.

Sabots dont la base très-concave n'est point ombiliquée, à bouche nacrée, fermée d'un opercule cartilagineux.

Le Bonnet vert, de forme conique élevée, à base large très-concave, à robe d'un beau vert-de-gris, nuée de gris-de-lin tendre, & à cannelures ou rides longitudinales peu prononcées: fort rare; de l'île d'Amboine & de la nouvelle Zélande.

La Rotule, Sabot de même forme, quoique moins élevée; ses orbes cannelés ou ridés longitudinalement, sont festonnés vers leur base: rare, *planche* XIII. . . . . K-K

ESPECE XIII.

Sabots dont la base plate est sans ombilic, l'extrémité de la columelle

torse, concave & la bouche nacrée, fermée d'un opercule cartilagineux.

La grande Pyramide, très-élevée dans ſa forme, & composée de douze à quinze orbes, à cruës ſensibles & à robe blanchâtre. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* LIX, *litt.* B.

Le grand Sabot pyramidal ou le grand Cul-de-lampe, à robe panachée, marbrée ou flambée de brun, de cramoisi & de vert, *planche XII.* B1

Le Cul-de-lampe mamelonné, de même forme, mais avec un renflement mamelonné qui borde le pas de chaque orbe : peu commun. *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXI, fig.* 3.

Le Cul-de-lampe alongé, auquel ſa base moins large donne une forme plus étroite & plus effilée; ſa robe blanche est panachée d'olive & de vert-de-gris. *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXI, litt.* B.

Le petit Cul-de-lampe, élevé dans ſa forme, à plis longitudinaux qui rendent le bas de chaque orbe légerement épéronné, à robe blanchâtre, panachée de verdâtre & de rougeâtre, *planche XII.* B3

ESPECE XIV.

La Poire, Sabot conique, fort élevé, à orbes peu renflés, à base médiocrement large & légérement aplatie, à robe blanchâtre, tachetée de cerise & de cramoisi, avec des ſuites circulaires de petits grains ou tubercules : rare, *planche XIII.* I

La Poire marbrée, auſſi de forme conique élevée, à cordelettes circulaires, onduleuses & granuleuses, à robe blanchâtre, tachetée de cramoisi, ſur des flammes ou marbrures moins foncées : rare. *List. Hist. Conc. tab.* 631, *fig.* 18.

ESPECE XV.

Sabots dont la base est plate, l'extrémité de la columelle torse, cannelée, concave, & la bouche fermée d'un opercule cartilagineux.

La Renoncule, de forme conique élevée, à base large, chargée de ſuites circulaires de petits grains, & à robe flambée longitudinalement de cramoisi, ſur un fond blanc nué de vert; de l'île de France, *planche XIII.* G1

La fauſſe Renoncule, de même forme, à cordelettes de la base plus prononcées, à ſuites circulaires de boutons plus gros ſur les orbes, & à robe verdâtre, marbrée de rougeâtre-cramoisi : fort rare; de la nouvelle Zélande, *planche XIII.* G2

La petite Renoncule, à groſſes cannelures circulaires ſur la base, à robe roussâtre, marbrée de brun-rougeâtre, & chargée de ſuites circulaires de gros grains.

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

ESPECE XVI.

Le Sabot bourgeonné, de forme conique élevée, à base large tuberculée, à columelle torse, produisant une cavité ſans ombilic, & à robe boutonnée, blanchâtre & feuille-morte, marbrée de rouge-cramoiſi, *planche XII.* . . . . . D

Le Sabot vert bourgeonné, variété du précédent, à base blanche, dont les tubercules ſont moins ſenſibles, & à robe boutonnée, vert-de-gris vif, ornée de taches brunes : rare. *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXI, fig. 9.*

Le Sabot cerclé, très-élevé dans ſa forme, à large base ſillonnée, à orbes peu diſtincts & comme multipliés par des ſillons circulaires, onduleux, profonds & tuberculés, à robe blanchâtre, marbrée comme par bandes longitudinales de vert-de-gris vif : rare, *planche XII.* . . . . . M

ESPECE XVII.

Sabots dont la base est plate, l'extrémité de la columelle torse, concave, cannelée & dentée, ainsi qu'une portion de la levre, à bouche fermée d'un opercule cartilagineux.

Le Sabot chiné, de forme conique élevée, à base large, ſillonnée, & à réſeau granuleux ſur la robe, dont le fond verdâtre eſt marbré de violet & de cramoiſi, *planche XIII.* . L1

Le Sabot granuleux, plus élevé dans ſa forme, à robe ſillonnée circulairement & très-finement granulée, *planche XIII.* L2

Le Sabot Peau de chagrin, autre variété de même forme, à robe plus groſſierement boutonnée ; ſa robe verte & blanche eſt mouchetée de cramoiſi, *planche XIII.* L3

Le Cardinal, très-élevé dans ſa forme, à robe ſillonnée, granuleuſe & tuberculée, panachée de pourpre & de cramoiſi, ſur un fond blanchâtre, *planche XIII.* C

Le Cardinal vert, grand Sabot de même forme, à pluſieurs ſuites circulaires de boutons & de tubercules, & à robe blanche panachée de vert foncé. *Gualt. Ind. Teſtar. Conchyl. tab. LXI, litt.* D-D.

Le Sabot boutonné, à base large, à orbes chargés de quatre rangs circulaires de boutons, plus gros vers le bas de chaque orbe, à robe blanche, marbrée de vert & de cramoiſi : peu commun. *Ibid. tab. LX, litt.* P.

La Peau de chien, variété plus petite & plus pointue, granuleuſe ou cannelée ſuivant ſa longueur, à robe blanche nuée de vert-de-gris, intérieurement nacrée & ſillonnée : fort rare ; de la nouvelle Zélande.

ESPECE XVIII.

Sabots dont l'extrémité antérieure de la columelle est un peu recourbée, ſans dents ni cannelures & ſans produire aucune cavité ſur la base, qui

est plate, à bouche fermée d'un opercule cartilagineux.

Le Bouton de la Chine, grand Sabot élevé en pain de ſucre, à base large, à orbes raboteux & irréguliers, dont les cordelettes circulaires ſont légerement boutonnées, & à robe blanche, marbrée de rouge-brun, *planche XII.* B2

Le Sabot flambé, de même forme, à base peu concave, à cordelettes & ſtries granuleuses ou boutonnées, & à robe panachée par flammes longitudinales de cerise & de cramoisi foncé, ſur un fond blanc : peu commun. *List. Hist. Conchyl. tab.* 631, *fig.* 17.

Espece XIX.

Le Sabot royal, de figure conique élevée, à base plate, à cannelures circulaires ſur les orbes, qui ſont renflés vers leur base, & couronnés chacun d'un rang de gros feſtons, à robe blanche veinée de cramoisi : rare, *planche XII.* . . . . . O

Le Sabot couronné, variété non moins rare, couronnée de tubercules, à cruës ſenſibles, & à robe verdâtre panachée de brunâtre, *pl. XIII.* H

Espece XX.

Le Sabot rubané, de forme conique élevée, à orbes légerement ſtriés, & bordés vers leur base d'une groſſe cordelette mouchetée de cramoisi-brun : rare, *planche XIII.* . . . . T

Le fruit d'If, petit Sabot élevé, à ſillons granuleux ſur ſes orbes, dont la base est bordée par une cordelette, & à flammes longitudinales cramoiſi, ſur un fond blanc, *planche XII.* N1

Le Rubis, variété de même grandeur & de même forme, mais à ſtries circulaires moins granuleuses & mieux prononcées ; ſa couleur est entierement d'un cerise peu foncé, *planche XII.* N2

L'Épine, petit Sabot de figure conique, étroite & fort élevée, à ſtries fines, circulaires ſur ſes orbes, dont le bas est bordé d'une groſſe cordelette, à robe tachée par zônes de rougeâtre & tiquetée de brunâtre, ſur un fond griſâtre & olivâtre, à intérieur nacré : fort rare ; de la nouvelle Zélande.

Le Clou, autre petit Sabot très-rare ; de la nouvelle Zélande, de figure conique élevée, à base large, à ſtries fines, & renflé dans le bas de chaque orbe, fond gris, rayé longitudinalement de lignes obliques, d'un brun-noirâtre. *Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab.* LXI, *litt.* N.

La Broquette, petit Sabot fort élevé, à robe liſſe, de couleur roussâtre, intérieurement nacré & peu commun. *Gualt. ibid. litt.* L.

Le Clou d'ivoire, petit Sabot blanc, de figure conique, moins élevée, à ſtries fines, longitudinales & obliques, qui vont de gauche à droite : rare. *Gualt. ibid. litt.* A.

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

ESPECE XXI.

Le Sabot panaché, de forme conique élevée, à base large, à robe lisse, ou dont les cordelettes ſont à peine ſenſibles, excepté celle du bas des orbes qui eſt groſſe & tachetée; le fond de la robe eſt d'un gris-rougeâtre tendre, marbrée de fauve-canelle-rougeâtre; de la Méditerranée. *Zoomorphoſe, planc.* LXX. H2

Le Sabot cannelé, de même forme, à cordelettes circulaires groſſes & fines, veinées de rougeâtre, ſur un fond bleuâtre, avec une groſſe cannelure dans le bas de chaque orbe.

Le cannelé Adriatique, à robe rouſsâtre, tachetée de fauve ſur ſes cordelettes, qui toutes ſont également groſſes.

Le Sabot grenu, différent des précédens, par ſes cordelettes alternativement groſſes & fines, & toutes granuleuſes; à robe d'un gris-rougeâtre, ou bleuâtre marbré de rougeâtre: peu commun.

Le Sabot cannelé de la nouvelle Guinée, petit, mais élevé: le fond eſt olivâtre & bleuâtre; à groſſes cordelettes mouchetées de brunâtre, dont une plus forte que les autres ſur la base des orbes: peu commun. *Erich Pontoppid. The nat. hiſt. of Norw. tab.* 24. Sans numéro.

Le Sabot à zône blanche, peu élevé, à cordelettes circulaires & à zig-zags rougeâtres dans une zône blanche qui regne ſur la base des orbes, tandis que leur partie ſupérieure eſt couleur de chair. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, III. partie, pl.* XIV, *fig.* 2, *pag.* 31.

Le Lever de l'aurore, de forme conique élevée, à base étroite, à robe liſse, d'un beau fauve-orangé, marbrée de blanchâtre & de cramoiſi; il n'y a de cordelette bien ſenſible que celle qui borde les pas des orbes, *planche* XIII. Z2

Le Sabot tiqueté, de même forme, à robe liſse, d'un vert-olivâtre, moucheté de fauve ou d'orangé foncé, *planche* XIII. Z1

Le Sabot veiné, de forme conique moins élevée, à base large & plate, à orbes liſses, dont la base eſt bordée d'un cordon blanc ponctué de brun, & le reſte veiné de zig-zags rougeâtres, ſur un fond blanchâtre, *planche* XIII. . . . . A

Le Sabot rayé, à peu près de même forme, à ſtries fines, à robe blanche, rayée par flammes étroites, longitudinales & quelquefois rameuſes, de cramoiſi. *Bonan. Recr. ment. & oc. class.* III, *fig.* 171, *pag.* 133.

ESPECE XXII.

Sabots dont la base eſt plate, plus polygone que circulaire, l'extrémité antérieure de la columelle en ſpatule ou clavette courbe, la levre

intérieurement armée d'une vive-arrête, & l'opercule cartilagineux.

Le Sabot épineux, de forme conique élevée, à orbes boutonnés, renflés vers leur base, & couronnés d'un petit aplatissement, épineux dans ſon bord, à robe d'un beau cerise ou d'un cramoisi vif : espèce extrêmement rare; de la nouvelle Zélande, *planche* LXXIX. . . . . H

Espece XXIII.

Le Sabot échancré, très-élevé dans ſa forme, à orbes feſtonnés, chargés de pluſieurs ſuites circulaires de petits grains; à robe vert-de-gris vif & foncé, veinée de brunâtre & de feuille-morte : la levre eſt échancrée & finement dentée vers la columelle; de l'île de Taïti, *pl.* XIII. . . . &

Le Sabot échancré, moins élevé dans ſa forme, à orbes non feſtonnés, à robe preſque liſſe, entierement vert-de-gris vif, mais à base blanche.

Le Sabot non échancré, preſque ſemblable aux précédens, mais ſans échancrure, à levre dentée, à robe granuleuſe & ſtriée, feſtonnée dans le bas des orbes, de couleur blanche, marbrée de feuille-morte & de vert-de-gris : très-rare. *Gualt. Ind. Teſtar. Conchyl. tab.* LX, *litt.* R.

Espece XXIV.

La Pyramide d'Égypte, grand Sabot conique fort élevé, ayant un rang de mamelons ou de petits tubercules ſur chaque orbe, à robe blanchâtre & à base plate : très-rare. *Aldrov. de Teſt. lib. III, pag.* 365. *Trochus magnus.*

Le Pain de ſucre tuberculé, grand Sabot conique, fort élevé, à ſtries longitudinales, obliques ſur les orbes, dont la base eſt largement tuberculée, à ſillons circulaires ſur la base de la coquille, & à robe d'un blanc-rougeâtre : fort rare, *planche* XIII. . . . . A

La Tour armée, Sabot oriental des plus rares, auſſi de forme conique élevée, à ſillons circulaires, avec un rang de gros tubercules ſur le milieu de chaque orbe, & à robe blanche, *planche* XIII. . . . . P

La Tour polygone, à base très-large, à ſtries circulaires ſur les orbes, dont la base eſt auſſi mamelonnée, à robe blanche nuée de violet & de fauve : fort rare.

Espece XXV.

Le Sabot ciſelé, de forme conique, élevée, à base étroite, blanche & ſillonnée, à robe blanchâtre & comme marbrée d'un vert-de-gris tirant ſur le brun foncé, à cordelettes grenues & tuberculeuſes : peu commun; des îles Frédériciennes, *planche* XII. I

Le Clocher gothique, à peu près de même forme, mais d'un volume

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

plus considérable, à robe blanchâtre marbrée de cramoisi & de vert-de-gris vif, à tubercules & à cordelettes boutonnées, *planche XIII.* . . . S

Le Clocher gothique ridé, aussi de même forme, mais à robe presque entierement couleur de rose, tirant sur la brique, & marbrée de violet, à tubercules ridés ou cannelés & granulés suivant leur longueur, à bouche sillonnée, pourvue intérieurement de deux vive-arrêtes.

Le Cabestan, petite variété des plus rares, de forme conique élevée, à base large sillonnée, à tubercules oblongs, ridés & granulés, qui forment un bourrelet festonné sur la base de ce Limaçon; il est blanc, nué de couleur de rose, avec des marbrures vertes & violettes.

Le petit Clocher gothique, à base plate striée circulairement & festonnée dans son bord, à orbes granuleux & tuberculés, à robe blanche nuée ou tachetée de verdâtre foncé. *List. Hist. Conchyl. tab.* 630, *fig.* 16.

Le Clocher Chinois, grand & à peu près de même forme, mais à tubercules du bord de la base moins saillans, de même que sur les orbes; à robe blanche marbrée de cramoisi. *List. ibid. tab.* 619, *fig.* 5.

Espece XXVI.

Sabots dont la base est plate, & dont l'extrémité antérieure de la columelle se termine avec la levre en forme d'arc : l'opercule est pierreux.

L'Écritoire, Sabot de forme conique élevée, à robe d'un beau noir, à orbes renflés, dont les cannelures longitudinales, obliques & ondueuses sont irrégulierement croisées par des cruës bien prononcées; la portion extérieure de la columelle est entourée, tantôt de fauve foncé, tantôt d'un beau vert-de-gris vif, & l'intérieur pourvu d'une très-belle nacre : Limaçon extrêmement rare; de la nouvelle Zélande. *Davila, Catal. tom. I, pag.* 125, *art.* 148, *pl. V, lett.* K.

Espece XXVII.

La Morille, Sabot de forme conique, médiocrement élevée, à orbes renflés, sillonnés circulairement & chargés de plusieurs rangs aussi circulaires de tubercules ou plis alongés, à robe blanchâtre & à bouche fermée d'un opercule pierreux : coquille rare, *planche XIII.* . . . Y

La Morille, à sillons circulaires plus prononcés, à tubercules moins sensibles, à robe blanchâtre nuée de roussâtre, & d'ailleurs semblable à la précédente.

Espece XXVIII.

Le Chou ou l'Artichaut, médiocrement élevé, à base large, grossierement cannelée, à orbes tuberculeux

ou

ou chargés de plis longitudinaux, noueux vers le bas de chaque orbe, à robe d'un blanc-roussâtre : rare, *planche XII.* . . . . . H

Le petit Artichaut, moins élevé dans ſa forme, à base très-large, légerement ſillonnée ; le bas des orbes est éperonné ou tuilé par les plis dont ils ſont chargés ; la robe est blanche & roussâtre, & la bouche fermée d'un opercule pierreux : fort rare.

Espece XXIX.

Le Sabot festonné, de forme conique élevée, à base large, à courtes rides longitudinales, à pli circulaire vers le bas de chaque orbe & festonné dans tous ſes orbes : rare, *planche XIII.* . . . . . B

Le Sabot festonné, à rides grenues, à base grossierement cannelée, à robe d'un fauve-brunâtre peu foncé, & du reste ſemblable au précédent : coquille rare, dont l'opercule est pierreux. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. LX, litt.* A.

Espece XXX.

Le Concombre, Sabot élevé, à base peu large, à orbes chargés de plis longitudinaux qui rendent le bas de chaque orbe tuberculeux, à robe blanche où les cruës ſont distinctes, & à bouche fermée d'un opercule pierreux, *planche XIII.* . . . . D

Le Concombre orangé, de même forme, à grosses cordelettes circulaires ſur la base, & à gros plis longitudinaux & ondulés, qui produisent un rang de tubercules tuilés dans le bas de chaque orbe ; la robe est orangé foncé : coquille rare.

Le faux Concombre, moins élevé dans ſa forme, à base plus large, cannelée circulairement, à robe blanche ou fauve-marron, & à cannelures longitudinales qui produisent de petites tuiles à la base des orbes. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IV. partie, pl. IV, fig. 5, pag. 11.*

Petit & de même forme, à base large armée de longues pointes creusées en gouttiere, dûes aux cannelures longitudinales qui regnent ſur les orbes, à robe blanchâtre. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. LX, litt.* Q.

Le Concombre jeune, de forme élevée, à robe d'un bel orangé, à cannelures longitudinales, obliques, qui rendent le contour du premier orbe légerement tuberculé, ſans être tuilé : rare.

Le Raboteux, gros Sabot à base large, irréguliere, à robe inégale & plissée de couleur blanchâtre & roussâtre. *List. Hist. Conchyl. tab. 629, fig. 15.*

Espece XXXI.

L'Ananas, Sabot peu élevé, à base plate, à plusieurs ſuites circulaires de tuiles, avec un rang de tubercules tant dans le haut que dans le bas de chaque orbe ; à robe marbrée de

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

fauve & de vert-de-gris vif, ſur un fond blanc, & à bouche fermée d'un opercule pierreux; aſſez épais, légerement chagriné en deſſus, *planche XII.* E2

Le Toit de maiſon, Sabot à base plate, mais plus élevé dans ſa forme, à rides longitudinales, raboteuſes ſur les orbes, qui ſont couronnés vers les pas de la ſpirale d'un rang de groſſes tuiles, & bordés vers le bas d'un rang de tubercules, *planche XII.* E3

Espece XXXII.

La Molette d'éperon, Sabot élevé, quoiqu'à large base, à orbes comprimés, dont le bas, en forme de ſcie, eſt armé de longues pointes, ouvertes latéralement, leſquelles ſont un prolongement des plis longitudinaux qui regnent ſur les orbes, à robe blanche mêlée de rouſſâtre: eſpèce peu commune & nacrée, *planche XII.* E1

L'Éperon pyramidal, de forme encore plus élevée, à robe blanche & ridée, n'offrant des pointes que dans le contour de ſa base, qui eſt plate, à cordelettes circulaires & profondément ombiliquée; à bouche évaſée, fermée d'un opercule pierreux fort épais, *planche XIII.* . . . C4

Le grand Éperon, de forme aplatie ou peu élevée, à base des orbes armée de pointes longues & courbes, ouvertes latéralement, à robe légerement ridée & boutonnée, de couleur blanche nuée de jaunâtre & de rougeâtre, à large base ſillonnée, ſans ombilic, & à bouche fermée d'un opercule pierreux, *planche XIII.* C2-C2

Le grand Éperon ombiliqué, de forme ſemblable au précédent, mais armé de pointes encore plus longues, à base pourvue d'un large & profond ombilic: eſpèce orientale & peu commune.

L'Éperon uſé, autre variété fort aplatie, à groſſes rides ſur les orbes, dont la base n'eſt que légerement déchiquetée, à robe vert-de-mer & blanchâtre: rare. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, IV. partie, pl. VIII, fig. 2, pag. 13 & 16.*

Le petit Éperon blanchâtre, peu élevé dans ſa forme, & dont les deux premiers orbes ſont bordés de longues pointes droites, larges à leur base & ouvertes en deſſous; la base de la coquille eſt à cordelettes circulaires granuleuſes, & ſans ombilic: peu commun, *planche XIII.* . C3

L'Éperon commun, de forme aſſez élevée, à pointes plus obtuſes & à robe jaunâtre & verdâtre, chargée de lignes circulaires granuleuſes; ſa base plate eſt ſans ombilic: eſpèce Américaine, *planche XIII.* . . C5

L'Éperon à tache rouge, à base des orbes feſtonnée ou médiocrement

épineuse, à trois ou quatre rangs de petits grains blancs, dont les interstices ſont brunâtres, ſur un fond jaunâtre & verdâtre, à columelle entourée de rouge vif & ſans ombilic. C'eſt le *Gor* de *M. Adanson. Hiſt. nat. des coquillages du Sénégal, pl.* 12, *fig.* 10, *pag.* 187.

L'Éperon commun boursoufflé, ſans ombilic, à base armée de pointes plus aiguës, & à robe d'un blanc-verdâtre, où les ſuites circulaires de boutons ſont mieux prononcées. *Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab.* LXV, *litt.* P.

L'Éperon aſtérique, s'élevant en cône obtus peu régulier, à gros plis longitudinaux qui finiſſent en pointes mouſſes, & à base boursoufflée chargée de pluſieurs ſuites circulaires de tubercules tuilés : rare, *planche* XII. E4

L'Éperon vert, variété plus grande du précédent, à robe réticulée & tuilée, dont les rides longitudinales finiſſent en très-longues pointes d'un vert-brun foncé. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LIX, *fig.* 5 & 6, *pag.* 158.

L'Éperon royal, variété très-grande & des plus rares, qui nous eſt venue depuis peu de la nouvelle Zélande; ſes orbes bombés forment un cône obtus fort élevé, chargé de cordelettes circulaires tuilées : la base des orbes eſt armée de pointes larges; la coquille eſt plate dans ſa base, qui eſt pourvue d'un large & profond ombilic : la robe eſt olive-roussâtre & violâtre, & la bouche eſt fermée d'un opercule pierreux aſſez épais, de figure ovale, blanc, réfléchiſſant une nacre légerement dorée à l'extérieur.

Espece XXXIII.

L'Éperon ſoleil, grande eſpèce, de forme aplatie, à intérieur dépourvu de nacre, à ſtries circulaires onduleuſes ſur ſa base concave & ombiliquée, à ſtries longitudinales obliques ſur les orbes, dont le contour eſt dentelé ou armé de très-longues pointes, ouvertes en deſſous, & produiſant ſur la base de la coquille un bourrelet feſtonné : d'Amboine, & extrêmement rare, *planche* XIII. C1-C1

Espece XXXIV.

La Fripiere conchyliologiſte, grand Sabot ſingulier, de figure conique plus ou moins élevée, à base plate ou légerement concave, ombiliquée ou non, à orbes renflés, raboteux, ſtriés & comme hachés à coups de marteau, ſe recouvrant l'un l'autre du ſommet à la base, & plus ou moins chargés de diverſes ſortes de coquilles, tant univalves que bivalves, entremêlées ſouvent de madrépores, de coraux, &c. Limaçon peu commun, *planche* XII. C1

COQUILLES DE MER.
Sabots élevés.

La Fripiere maçonne, même Sabot que le précédent, mais différent en ce qu'au lieu de coquilles & de madrépores, il n'est chargé que de gallets ou cailloux marins, qui pour l'ordinaire ſont de couleur roussâtre, grisâtre & noirâtre : il est aussi peu commun, *planche XII.* C2

La Lampe, variété extrêmement rare des deux précédens, à base large & plate, pourvue d'un large & profond ombilic en ſpirale; ſes orbes, à peine distincts, ne ſe recouvrent point l'un l'autre : ils ne ſont point comme martelés, mais à ſtries longitudinales, obliques, très-ſerrées & légerement ridées; ſa robe blanchâtre, est quelquefois parsemée de petites Cornes d'Ammon.

GENRE SECOND.

SABOTS APLATIS,

Divisés en quatre espèces.

Espèce Ire.

Sabots peu élevés, dont la base ovale est pourvue d'un profond ombilic crénelé, produisant une gouttiere ſur la portion extérieure & torſe de la columelle; la bouche eſt fermée d'un opercule cartilagineux.

Coquilles de mer. *Sabots aplatis.*

Le Bouton de camiſole, ou la Coquille de Pharaon, petit Sabot dont les orbes ſont aſſez renflés, nacrés intérieurement, & extérieurement chargés de ſuites circulaires de grains ronds; les unes ſont entierement compoſées de grains cramoiſi ou corail vif, tandis que celles qui ſont intermédiaires ont leurs grains alternativement noirs & blancs: il eſt peu commun, *planche* XIII. V1-V1.

Le même, repréſenté groſſi au microſcope, pour rendre plus ſenſible l'admirable ſymétrie des grains dont ſa robe eſt ornée, *planche* XIII. V2.

Le Bouton de camiſole, de Gorée, variété du précédent, & qui n'en differe que par des ſuites circulaires de grains plus fins, les uns d'un rouge-cramoiſi, les autres blanchâtres: entre ces ſuites on en voit quatre à cinq ſur le premier orbe, formées de grains roſes & noirs. C'eſt le *Vaſſet* de *M. Adanſon, Hiſt. nat. des coquillages du Sénégal, pl.* 12, *fig.* 3, *pag.* 182 & 183.

Le même, dont la couleur eſt tantôt d'un cendré-noir & tantôt gris-de-perle. *Adanſon, ibid.*

Le même, à robe rougeâtre, coupée par cinq ou ſix bandes blanchâtres, & quelquefois marbrée de rouge, ſur un fond blanc ou verdâtre. *Adans. ibid.*

Le petit Bouton de camiſole, de forme à peu près ſemblable aux précédens, mais d'un volume beaucoup plus petit, à ſtries circulaires grenues, à robe d'un rouge de corail-brut, ſouvent entourée d'une bande tachée de blanchâtre & de cramoiſi plus foncé près la ligne ſpirale. C'eſt le *Fujet* de *M. Adanſon. Hiſt. nat. des coquillages du Sénégal, pl.* 12, *fig.* 4, *pag.* 183 & 184.

Le petit Bouton de camiſole à bandes, de forme encore moins élevée, à pluſieurs rangs circulaires de grains rouges & blancs, diſpoſés de maniere que dans la ſuite des orbes ceux de même couleur ſe rencontrent, d'où réſultent des bandes

Coquilles de mer. *Sabots aplatis.*

alternatives rouges & blanches. *Bonanni, Recr. ment. & oc. class. III, fig.* 341, grossi au microscope, *pag.* 162.

Le petit Bouton de camisole brun, ayant à peu près la forme du précédent, mais à robe d'un brun de café-brûlé, flambée ſur le pas des orbes de blanc-roussâtre, & quelquefois irrégulierement piquetée de la même couleur : peu commun.

Le Bouton de ſoutane, de forme plus pointue ſans être plus élevée, à cordelettes circulaires, granuleuses, plus distantes entre elles, à robe feuille-morte & café-brûlé, piquetée ou marbrée de blanchâtre : petite variété peu commune.

Le Bouton de camisole cannelé, variété rare, s'élevant obliquement en cône, à orbes renflés, dont les cordelettes ſont arrondies, grosses & lisses, à robe feuille-morte, tachetée par flammes longitudinales brunes, en échiquier.

Le Bouton de camisole lisse, de même forme & très-rare, à ſillons circulaires à peine ſensibles, & à robe couleur de rose tirant ſur la brique, tachetée de lignes longitudinales, onduleuses & en zig-zags d'un rouge-brunâtre.

Le faux Bouton de camisole, de forme conique élevée, à cordelettes circulaires granuleuses, à robe entierement rouge ou d'un blanc-jaunâtre, flambée d'un rouge-cramoisi vif, à cavité qui tient lieu d'ombilic, & à levre dentée : ce petit Sabot rare, approche de celui que Bonanni a représenté grossi au microscope. *Recreat. ment. & ocul. class. III, fig.* 195, *pag.* 138.

Le Bouton de camisole pyramidal, Limaçon des plus rares, de figure conique élevée, à orbes renflés, creusés dans leur milieu, & chargés de ſuites circulaires de boutons ronds & ſaillans, à robe fauve nuée de gris-de-ſouris mêlé de violâtre, à base plate ſur laquelle est une cavité profonde en forme d'ombilic, dentée ainsi que la levre & l'extrémité de la columelle, qui est en gouttiere.

Espece II.

Sabots qui s'élevent verticalement en cône obtus & comprimé, dont la base est très-plate & pourvue dans ſon centre d'un ombilic ſort ample qui laisse voir toutes les ſpires jusqu'à l'œil de la volute ; la columelle tourne parallèlement aux orbes qu'elle ſoutient.

Le Cadran oriental, nommé aussi l'Escalier, la Perspective ou la Rosette d'épinette, grand Sabot en cône aplati, à orbes comprimés, d'un blanc-roussâtre, ornés de plusieurs bandelettes circulaires & paralleles, tachetées de marron, à base bordée d'une cannelure tranchante précédée d'une cordelette & d'un ſillon fin,

aussi mouchetés de marron, & à large ombilic central, dont le bord, denté & cannelé jusqu'à la naissance de la ſpirale, est aussi moucheté, de même qu'une autre cordelette qui en ſuit le contour, *pl. XII.* . K

Le Cadran de Coromandel, à coquille plus épaisse, à cordelettes plus nombreuses, dont les ſtries transversales ſont aussi plus profondes, à robe blanchâtre nuée de lilas, & tachetée moins régulierement de fauve & de marron. *List. Hist. Conc. tab. 634, fig. 22.*

Le Cadran boutonné, variété du précédent, à robe blanchâtre, à cordelettes profondes & grossierement boutonnées, tant ſur la base que ſur l'extérieur de la coquille : peu commun.

Le Cadran Américain, peu épais, à robe blanchâtre tachée de fauve ou de ſouci : il differe des précédens par ſes ſillons très-fins, par ſes cordelettes circulaires moins grosses, quoique bien prononcées, & par les hachures ou cannelures longitudinales qui les coupent. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. LXV, litt.* O.

Le Cadran pyramidal, à coquille épaisse, plus lisse & plus élevée dans ſa forme, à pas des orbes bordés d'une grosse cordelette, à base lisse, dont la circonférence est aussi bordée de trois cordelettes tachées de fauve, ſur un fond blanc & gris-de-lin, à ombilic très-profond, mais bien plus resserré qu'aux précédens.

Le Cadran de la nouvelle Zélande, de forme élevée, à base renflée, dont l'ombilic est fort petit, quoique très-profond, & la circonférence ornée de trois cordelettes; à orbes lisses, ſur les pas desquels est une zône marron déchiquetée d'où partent de petites raies de la même couleur; ce Cadran des plus rares, approche de celui que donne *Gualtieri, Ind. Testar. Conchyl. tab. LXV, litt.* D.

Le Cadran flambé, petite variété non moins rare, médiocrement élevée dans ſa forme, à orbes bombés, à base très-renflée, dont le petit ombilic est entouré de deux cordelettes, & la circonférence bordée d'une autre cordelette & de deux ſillons fins, à fond blanc rayé en zig-zags de fauve-ſouci.

Le Cadran gauffré, petit, épais & comprimé, quoiqu'à orbes renflés, dont les cordelettes circulaires ſont traverſées par des ſtries longitudinales; ſon fond blanc est faſcié & tacheté de marron-brun très-foncé : ſa base est pourvue d'un large ombilic blanc, ceint d'une large zône brune : fort rare. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. LXV, litt.* L.

COQUILLES DE MER. *Sabots aplatis.*

ESPECE III.

Petits Sabots fort obtus, dont la base plate est ombiliquée.

Le petit Moyeu, de forme conique très-comprimée, quoiqu'à orbes renflés, à base plate pourvue d'un ombilic profond, à orbes légerement ridés tant en dessus qu'en dessous, à cordelettes circulaires égales, ſur un fond verdâtre, nué de blanc & rayonné de pourpre : Limaçon fréquent à Dunkerque ſuivant *Bonanni, Recr. ment. & oc. class. III, fig.* 196, *pag.* 138 & 139, grossi au microscope.

Le petit Moyeu piqueté, de même forme, à ſtries fines circulaires, & à robe cendrée, pointillée circulairement de rouge ou de violet-brun. Il est aussi représenté grossi au microscope, par *Bonanni, ibid. fig.* 211, *pag.* 140.

ESPECE IV.

Petits Sabots de forme circulaire peu renflée tant en dessus qu'en dessous, intérieurement nacrés & ſans ombilic; une excroissance plus ou moins convexe occupe la place de ce dernier.

L'Œil goutteux, petit Limaçon comprimé, à ligne ſpirale tuberculeuse, à cordelettes circulaires, & à robe roussâtre, rayée de lignes fines, onduleuses, formées de petites taches olive-noirâtre; l'excroissance de la base est d'un blanc-grisâtre, nué de violâtre & de roussâtre : très-rare. *Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab.* LXV, *litt.* E-E.

L'Œil cannelé, de même forme, à ligne ſpirale non tuberculeuse, à cordelettes circulaires mieux prononcées, & à robe blanchâtre flambée de brun-noirâtre : rare. *List. Hist. Conchyl. tab.* 649, *fig.* 44.

L'Œil flambé, de même forme, à robe lisse, fond blanc, ou roussâtre, ou grisâtre, flambé de brun ou de noir-olivâtre : assez commun, *planche XII.* . . . . . G-G

L'Œil onduleux, de même forme, à robe lisse, d'un gris-roussâtre, rayée de lignes fines, nombreuses & en zig-zags, d'un brun-tanné; l'excroissance de la base est blanche & très-convexe. *List. Hist. Conc. tab.* 651, *fig.* 48.

L'Œil de chat, de même forme, à robe d'un jaune-ſoufre, ondée & marbrée de gris-olivâtre : l'excroissance est blanchâtre.

L'Œil de tigre, de même forme, à robe d'un jaune-roux foncé, à ligne ſpirale bordée d'une zône plus tendre, mouchetée d'olive-noirâtre, à excroissance de la base couleur-de-chair-ſale, teinte d'une large zône rousse, & précédée d'une autre tachetée de noirâtre.

L'Œil

L'Œil arborisé, à robe blanche, bordée près de la ligne ſpirale d'une zône branchue jaunâtre jaſpée de noirâtre ; à excroiſſance de la base blanche & ridée, ſuivie d'une zône grise qui borde la base : variété peu commune.

L'Œil de chien, à robe liſſe d'un beau pourpre-noirâtre, bordée d'une zône blanchâtre tachée de noirâtre. *List. Hist. Conchyl. tab. 652, fig. 50.*

L'Œil de faucon, à robe jaunâtre-citron, faſciée circulairement de roux foncé. *Gualt. Ind. Test. Conc. tab. LXV, litt.* M.

L'Œil de loup, à robe d'un beau couleur-de-roſe foncé tirant ſur la brique, & d'un beau blanc dans une zône qui borde la base : rare. *List. Hist. Conchyl. tab. 650, fig. 45.*

L'Œil de loup rubané, à robe d'un beau roſe foncé, bordée ſur la ligne ſpirale d'une faſcie blanche tachetée de noirâtre : repréſenté groſſi au microſcope par *Bonanni, Recr. ment. & oc. class. III, fig. 208 & 210, pag. 140.*

L'Œil de bœuf, à robe d'un beau rouge-écarlate ou ponceau foncé, bordée près de la ligne ſpirale d'une zône blanchâtre vermiculée de brun, à excroiſſance de la base d'un gris-noirâtre-plombé, bordée d'une zône olive, ſuivie d'un ruban blanc tacheté de la même couleur : il eſt rare. *List. Hist. Conchyl. tab. 650, fig. 46.*

L'Œil de ſerpent, à robe d'un blanc-griſâtre tirant ſur le violet-ſale, bordée ſur la ligne ſpirale d'une zône violet-noir, à base d'un noir-olivâtre entourée d'une zône blanche tachée de noir.

L'Œil d'autruche ou de corbeau, à robe entierement d'un noir-pourpre ou d'un gris-noirâtre, à zônes d'un noir plus foncé, quelquefois jaſpée de roussâtre ſur la clavicule, à base entourée d'un cordon taché de blanc. *Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. LXV, litt.* A.

L'Œil de Vénus, à robe d'un beau blanc-de-neige, ſans mélange, à excroiſſance de la base couleur de roſe.

L'Œil de coucou, à robe blanche, bordée près de la ligne ſpirale d'une large zône lilas foncé, à excroiſſance plombée.

L'Œil de canne, à robe couleur de roſe-ſale, ornée de deux zônes d'un beau bleu-céleſte, à excroiſſance blanche.

L'Œil de coq, à robe d'un beau vert-de-mer, pointillée ou tachée de jaune d'œuf foncé, à excroiſſance blanche : rare. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. LXV, litt.* F.

L'Œil de faiſan, à robe gris-de-lin bordée d'une large zône orangé foncé, à excroiſſance violette, variété non moins rare que la précédente.

COQUILLES DE MER. *Sabots aplatis.*

L'Œil de perroquet, à robe ornée de zônes blanches, tachetées de cramoisi, & de bandes couleur de rose & jonquille vif : très-rare.

L'Œil rayonnant, à robe de couleur blanche, ornée de bandes longitudinales d'un noir très-foncé : rare. Représenté grossi au microscope par *Bonanni, Recr. ment. & oc. class. III, fig.* 390, *pag.* 168.

L'Œil à bandes, dont la robe est divisée par larges bandes longitudinales, blanches & d'un beau rouge-écarlate ou d'un rouge-cerise : celles-ci ont un de leurs côtés bordé d'un filet noir très-foncé : rare. Représenté grossi au micoscope par *Bonanni, ibid. fig.* 388 & 392, *pag.* 167 & 168.

L'Œil à cataracte, autre variété peu commune, à robe couleur d'ivoire, divisée en plusieurs bandes par des rayons longitudinaux, un peu sinueux, d'un bleu livide & bordés de noir. Il est aussi représenté grossi au microscope par *Bonanni, ibid. fig.* 391, *pag.* 168.

REMARQUES

SUR LA FAMILLE DES LIMAÇONS A BOUCHE APLATIE.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

LES testacées dont nous allons parler composent la troisieme & derniere famille des coquilles auxquelles on a particulierement appliqué le nom de *Limaçons*. Leur figure non moins variée que celle des Limaçons des deux familles précédentes, les différens travaux dont leur test est orné, & les couleurs diversifiées qui s'y rencontrent, sont autant d'objets dignes de fixer l'attention du naturaliste & l'admiration des curieux.

La plupart des Limaçons de cette famille sont d'un volume plus considérable que ceux de la famille que nous venons de décrire : d'ailleurs leur figure toujours conique, & plus ou moins élevée sur une base plate, ou concave, ou légerement convexe, l'aplatissement de leur bouche, leurs spires plus multipliées que dans les autres Limaçons, & la belle nacre qui tapisse l'intérieur du plus grand nombre d'entre eux, sont autant de caracteres à l'aide desquels on peut facilement les reconnoître.

Toutes les coquilles de cette famille ont été désignées en général sous le nom de Limaçons à bouche aplatie *(cochleæ ore depresso)*, & sous celui de *Sabots* ou de *Toupies (Turbines* vel *Trochi)*. Rondelet semble avoir attribué de préférence ce dernier nom à un genre de turbinées, qui larges dans une de leurs extrémités, finissent de l'autre rapidement en pointes : « *ce qui* » *les fait ressembler*, dit-il, *aux toupies ou trompes de quoi jouent* » *les petits enfans* » (1). Il est vrai que cet auteur a confondu sous la même dénomination des turbinées de différens genres,

(1) *Hoc turbinum genus à similitudine instrumenti quo lusitant pueri, trochos appellamus. De Piscib. part. II, de Testac. pag. 92.*

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

telles que des Buccins, des Cornets, des Vis, &c. mais il a été ſuivi en cela par la plupart des Conchyliologiſtes, leſquels ont employé les noms latins de *Trochus* & de *Turbo*, pour désigner indifféremment tantôt des Limaçons à bouche ronde & à bouche aplatie, tantôt diverses espèces de Vis, de Cornets, de Buccins, &c. C'est ainsi que Lister, ſans avoir égard à la forme de la bouche, a réuni ſous le nom de *Trochus*, tous les Limaçons qui par leur figure pyramidale, avoient un rapport plus ou moins marqué avec le ſabot ou la toupie des enfans. M. le Chevalier Von-Linné n'a laissé ſous le genre du *Trochus*, que les Limaçons à bouche aplatie; & il a fait un autre genre ſous le nom de *Turbo*, des Limaçons à bouche ronde auxquels il joint quelques coquilles de la famille des Vis. Rumphius & Gualtieri ont auſſi fait un genre particulier des Limaçons à bouche aplatie, ſous le nom de *Trochi*. Mais M. Adanson qui distingue le genre de la Toupie (*Trochus*) de celui du Sabot (*Turbo*), n'a placé dans le premier que des Limaçons à bouche arrondie ou presque ronde, dont nous avons parlé dans la premiere famille des Limaçons (2). A l'exception du *Bouton de camisole* & de l'*Éperon*, on ne voit dans le genre du *Sabot* de cet auteur, que des Burgaux & des Limaçons à bouche ronde, dont nous avons auſſi fait mention parmi les Limaçons de cette famille (3). Pour nous, ſans chercher à faire une distinction particuliere entre les coquilles appelées *Toupies* & celles appelées *Sabots*, nous réunirons ſous ce dernier nom toutes celles qui, en s'élevant en cône, ont leur ouverture comprimée, & leur base plate, ou concave, ou légerement convexe, telles que ſont la plupart de celles que Lister, Gualtieri & M. le Chevalier Von-Linné ont classées ſous le nom de *Trochus*.

(2) Voyez aux pages 140, 146, 147 & 148 de ce volume.

(3) Voyez ci-dessus aux pages 49, 99, 102, 108, 109 & 124.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

Quoique les Limaçons de cette famille ne portent point ſur les côtes de France un nom différent de celui qu'on y donne aux Limaçons à bouche ronde, cependant les Bretons ont désigné une espèce particuliere de Sabot ſous le nom de *Sorciere :* les Anglois les appellent *Top shell* & *Button shell;* les Italiens *Trottola* ou *Paleo;* les Hollandois *Tollen*, *Bagyne drollen* ou *Pyramiden;* les Allemands *Stolcak*, & les Malais *Bia cucussan.*

Ces coquilles ſont en général, comme on vient de le dire, d'une figure conique plus ou moins élevée, quelquefois même fort aplatie, ſur une base circulaire ordinairement des plus larges. Plusieurs ſont d'une forme élevée, renflée & extrêmement oblique, à cause de la convexité de leur base; ce qui leur donne beaucoup de ressemblance avec certaines espèces de la famille des Limaçons à bouche ronde : telles ſont par exemple le Toit Chinois ou la Pagode, le Sabot Magellanique, la Pomme de grenade, la Toupie à liseré, la Tulipe, la Pirouette, le Sabot tourné & quelques autres.

Mais le plus grand nombre des Sabots est d'une forme conique ou pyramidale plus élevée, moins renflée & beaucoup moins oblique, à cause de leur base plate ou concave : tels ſont la grande Pyramide, les grands Culs-de-lampe, la Poire, le Sabot chiné, le Granuleux, le Cardinal, le Bouton de la Chine, le Sabot royal, le Rubané, le Rubis, le Sabot panaché, le Lever de l'aurore, le Sabot épineux, l'Échancré, la Pyramide d'Égypte, le Pain de ſucre, la Tour armée, le Sabot ciselé, le Clocher gothique, le Cabestan, le Sabot à festons, le Concombre, & ſur-tout le Sabot appelé l'Épine, qui, par ſa base étroite & ſa forme alongée, tient beaucoup d'une coquille de la famille des Vis appelée *le Télescope* (4).

(4) Le Télescope est une de ces co- | quilles intermédiaires, qui, ſuivant la

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

D'autres, quoiqu'élevés dans leur forme, le ſont moins que les précédens, & ſont de même un peu obliques ; tels ſont le Pavot, le Sabot à cordons, le Sabot à plate-forme, le grand & le petit Entonnoir, la Bouteille, le Bonnet vert, la Rotule, les Renoncules, les Sabots bourgeonnés, la Morille, le Chou ou l'Artichaut, l'Écritoire, l'Ananas, le Toit de maiſon, la Molette d'éperon, l'Éperon pyramidal, l'Éperon royal, la Fripiere conchyliologique, la Maçonne & quelques autres.

Quelques-uns enfin ſont d'une forme conique peu élevée, ou même très-comprimée : ainſi qu'on l'obſerve dans le grand & le petit Éperon, l'Aſtérique, l'Éperon ſoleil, la Lampe, les Boutons de camiſole, les Cadrans, les petits Moyeux, & ſur-tout dans l'eſpèce nommée l'Œil, qui eſt des plus aplaties.

Dans tous ces Sabots les ſpires vont de gauche à droite en deſcendant du ſommet à la baſe, du moins n'en connoiſſons nous point qui les ayent de droite à gauche. Le nombre de ces ſpires varie dans chaque eſpèce, ainſi que nous l'avons déjà fait obſerver dans les deux familles précédentes. Nous dirons ſeulement ici que certaines eſpèces n'en ont que cinq, tandis que d'autres en ont ſix, ſept, huit, neuf, dix, douze, quatorze & peut-être davantage.

Ces ſpires ſont peu renflées dans le Toit Chinois, dans les Sabots Magellaniques, la Pomme de grenade, la Tulipe, la Toupie à liſeré, le Sabot tourné, les Boutons de camiſole, les Cadrans, les Moyeux & les diverſes variétés d'Œil.

Dans la plupart des autres Sabots ces ſpires ſont à peine

maniere dont on la conſidere, peut appartenir également à deux familles différentes : auſſi Rumphius, Liſter, Gualtieri & M. le Chevalier Von-Linné, ayant moins égard à l'élévation très-prolongée de cette coquille qu'à la forme de ſa baſe & à ſon ouverture, l'ont-ils rangée parmi les Sabots.

convexes, & le plus ſouvent même elles ſont comprimées dans leurs plans obliques, de maniere qu'en deſcendant du ſommet à l'ouverture ces ſpires ſemblent ſe recouvrir l'une l'autre. Il eſt vrai que ce dernier caractere n'eſt bien apparent que dans les Fripieres conchyliologique & maçonne. Dans les Boutons de camiſole au contraire, ainſi que dans les Cadrans & les Renoncules, les orbes ſemblent ſe recouvrir légerement en montant de l'ouverture au ſommet.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

Plusieurs des Limaçons de cette famille ont un renflement plus ou moins ſenſible ſur la base de leurs orbes, ce qui y produit en même tems une légere cavité tournante avec la ſpirale. De ce nombre ſont la grande Pyramide, plusieurs Culs-de-lampe, les Cardinaux rouge & vert, le Pavot, les Dents de chien, la Tulipe, les Sabots tournés, le Sabot royal, le Couronné, le Rubané, le Sabot épineux & quelques autres.

Quoique la premiere ſpire qui forme la base de la coquille ſoit toujours plus volumineuse que chacune de celles qui la ſuivent & qui forment la clavicule, cependant elle eſt beaucoup plus courte que toutes celles de la clavicule prises ensemble. Ce caractere, qui eſt conſtant dans presque tous les Sabots, eſt un de ceux qui les diſtingue le plus des Limaçons des deux familles précédentes, où, ſi l'on en excepte quelques espèces, la clavicule eſt beaucoup plus courte que le premier orbe, lequel fait à lui ſeul la majeure partie de la coquille. C'eſt toujours par le diametre de ce premier orbe ou de la base, qu'on détermine dans les Sabots la largeur de la coquille. Ainſi dans plusieurs cette base a ſon diametre égal & quelquefois ſupérieur à la hauteur de la coquille, comme on le voit à la grande Pyramide & à divers Culs-de-lampe, excepté dans la variété qu'on appelle le Cul-de-lampe alongé : tels ſont encore la Pagode ou le Toit Chinois, le Sabot Magellanique, la Pirouette, le grand & le petit Entonnoir, le

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

Sabot à cordons, la Bouteille, le Bonnet vert, l'Écritoire, le Sabot tourné, le Sabot non échancré, les Renoncules, le Sabot bourgeonné, la Tulipe, les Sabots panachés & cannelés, la Pyramide d'Égypte, le Pain de ſucre tuberculé, le Bouton de camisole, le Sabot cerclé, le Toit de maison, le Sabot royal & quelques autres.

Ceux dont la base est constamment plus large que la coquille n'est haute, ſont la Rotule, l'Artichaut, l'Ananas, la Morille & le Cabestan; mais cette largeur de la base excede de beaucoup la hauteur de la coquille dans la Molette d'éperon & toutes ſes variétés, principalement dans les orientales, telles que celles appelées l'Éperon royal & l'Éperon ſoleil. Les Cadrans, les Fripieres, le petit Moyeux & l'Œil ſont aussi dans le même cas.

Au contraire la base ou le premier orbe a moins de largeur que toute la coquille n'a de hauteur dans la plupart des Cardinaux, dans le Sabot boutonné, le Concombre orangé, les Toupies à liseré, la Pomme de grenade, la Dent de chien, la petite Pagode, les Boutons de la Chine, le Sabot échancré & le Rubané. Plusieurs enfin ont le diametre de leur premier orbe égal à la longueur de la clavicule, comme on l'observe assez constamment dans la Poire, le Sabot ciselé, les Clochers gothiques, le Pavot, le Lever de l'aurore, le Rubis, le Fruit d'If & le Clou; la petite espèce appelée l'Épine est la ſeule dont la longueur de la coquille ſoit à peu près le double de ſa largeur.

La clavicule produite par le reste de la ſpirale, à commencer du ſecond orbe jusqu'au ſommet de la coquille, est rarement aussi large que longue, comme on le remarque cependant au Sabot tourné, aux Cardinaux rouge & vert, au Sabot non échancré, au Concombre jaune & à la Pomme de grenade. Elle est ordinairement plus longue que large, ainsi qu'on l'observe à la grande Pyramide, aux divers Culs-de-lampe, au Toit Chinois,

au

au Sabot échancré, au Pavot, à la Poire, aux Clochers gothiques, au Sabot ciselé, au Lever de l'aurore, au Sabot Magellanique, à la Toupie à liseré, au Sabot rubané & à plusieurs autres.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

Il en est aussi beaucoup dans lesquels cette clavicule est plus large que longue : tels ſont entre autres les Dents de chien, la Pirouette, la Tulipe, le grand & le petit Entonnoir, la Bouteille, la Rotule, le Cabestan, la Pyramide d'Égypte, le Pain de ſucre à tubercules, le Bonnet vert, le Sabot bourgeonné, l'Ananas, l'Artichaut, le Toit de maison, la Morille, les Fripieres, le Sabot royal & les Boutons de camisole ; mais la largeur de cette clavicule ſurpasse de beaucoup ſa longueur dans tous les Éperons, les Cadrans, les Moyeux & toutes les variétés d'Œil.

Quoique le plus grand nombre des Limaçons de cette famille ait une clavicule des plus élevées, il en est cependant quelques-uns dont la clavicule est aplatie ou fort peu ſaillante, tels ſont la plupart des Éperons, toutes les variétés de l'espèce du Cadran, de l'Œil & du petit Moyeu ; la clavicule a un peu plus de ſaillie dans la Molette d'éperon, l'Éperon pyramidal, le Royal, ainsi que dans la Rotule, le grand & le petit Entonnoir, la Bouteille, le Bonnet vert, le Sabot à plate-forme, &c. Elle est encore plus ſaillante, mais moins que dans d'autres espèces de cette famille, dans le Sabot épineux, les Renoncules, le Sabot bourgeonné, les Fripieres, l'Ananas, le Toit de maison, le Sabot à festons, la Tulipe, &c.

La pointe de la clavicule, qui forme ce que l'on appelle *le ſommet*, est ſouvent pleine & massive intérieurement, parce que c'est l'endroit par où l'animal adhere à ſa coquille, ainsi que nous l'avons déjà observé dans nos Remarques précédentes. Ce ſommet, qui dans la plupart des Sabots est des plus aigus, est obtus dans quelques autres, tels que ceux appelés Dent de chien, le grand & le petit Entonnoir, la Rotule, le Bonnet vert, le Chou, la

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

Morille, l'Écritoire, les Concombres, l'Ananas, le Toit de maison, les Boutons de camisole, ainsi que dans les divers Éperons, les Fripieres, & ſur-tout dans les Cadrans, l'Œil & les Moyeux. Dans les autres eſpèces de Sabots le ſommet n'eſt jamais obtus que par accident ou par quelque altération que la coquille a éprouvée dans cette partie : il n'eſt pas rare dans trouver avec cette difformité dans les collections des curieux.

Dans toutes ces coquilles, la ligne ſpirale qui diſtingue les orbes eſt aſſez fine, tantôt légerement ondulée & tantôt à feſtons plus ou moins larges, ſelon la groſſeur des tubercules ou grains dont la plupart des Limaçons de cette famille ſe trouvent chargés. Il eſt cependant quelques Sabots où cette ligne ſpirale forme un ſillon large & ſi profond que les orbes paroiſſent comme détachés les uns des autres, ſans cependant l'être en effet; c'eſt ce qu'on obſerve dans les Fripieres conchyliologique & maçonne, tandis que le ſillon ſemble à peine exiſter ſur une variété de ces coquilles appelée la Lampe.

Pluſieurs Sabots font voir un peu au-deſſous de la ligne ſpirale, un petit renflement peu prononcé, comme on peut le remarquer à ceux qu'on nomme Renoncules & à toutes les variétés de l'eſpèce du Cadran. La Dent de chien, la Pirouette & les Boutons de camiſole n'en offrent qu'un très-léger indice : d'autres à la place de ce renflement préſentent un aplatiſſement ſur les pas des orbes, ainſi qu'on le voit à l'eſpèce nommée par cette raiſon le Sabot à plate-forme. L'aplatiſſement qui regne en cet endroit ſur le Sabot épineux, eſt plus étroit & bordé de petites pointes : celui du Sabot royal eſt couronné de tubercules, de même que celui d'une autre eſpèce nommée par cette raiſon le Sabot couronné.

Quant à la partie du premier orbe où ſe trouve l'ouverture de la coquille, & qui porte le nom de *base*, elle eſt convexe ou bourſoufflée dans le Toit Chinois, le Sabot Magellanique, la

Pomme de grenade, la Tulipe, la Dent de chien, la Toupie à liseré, le Sabot tourné, la Pirouette, l'Œil & quelques Éperons. Elle n'est que peu convexe dans le Pavot, & légerement concave dans le Sabot à cordons; mais elle devient très-concave dans le Sabot à plate-forme, dans les Entonnoirs, la Bouteille, le Bonnet vert & la Rotule. Cette base est plate ou très-peu concave dans les Fripieres : elle n'est pas moins aplatie dans les Éperons dont la figure est élevée, & ce n'est qu'à cause de l'ombilic qu'elle paroît un peu concave vers le centre dans la Lampe & l'Éperon royal. Tous les autres Sabots, tels que la grande Pyramide, les Culs-de-lampe, la Poire, les Renoncules, les Sabots bourgeonnés, ainsi que la XVIIe espèce & les ſuivantes jusqu'à la XXIe, ont leur base presque absolument plate : quelques-uns néanmoins, tels que le Bouton de la Chine & le Sabot flambé, y montrent une ſorte de convexité ou de concavité.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

Le contour de la base ſe présente aussi ſous différens aspects dans les divers Limaçons de cette famille. Il forme un talus à peu près tranchant dans la Pirouette, le Sabot à cordons, le grand & le petit Entonnoir, la Bouteille, le Sabot à festons, le Bonnet vert, la Rotule; auxquels on peut joindre les Renoncules, les Sabots bourgeonnés, le Bouton de la Chine, le Sabot flambé, le Sabot épineux, la Pyramide d'Égypte, le Pain de ſucre, la Tour armée, le Sabot ciselé, le Clocher gothique, le Cabestan, l'Artichaut, le Toit de maison, le Concombre, les Pagodes, les Cadrans, excepté le Gaufré : enfin la plupart des Éperons, où la vive-arrête du contour est très-prononcée, de même qu'à la Fripiere nommée Lampe.

Le talus du contour de la base est mousse & arrondi dans la Dent de chien, le Sabot tourné, le Magellanique, la Pomme de grenade, les Toupies à liseré, la Tulipe, le Pavot, le Sabot à plate-forme, la grande Pyramide, les Culs-de-lampe, la Poire,

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

les Cardinaux rouge & vert, le Sabot rubané, le Fruit d'If, le Rubis, l'Épine & le Clou; tous ceux des espèces XXIe & XXIIIe, de même que la Morille, l'Écritoire & l'Ananas ſont auſſi de ce nombre. Dans les eſpèces Ire, IIIe & IVe du ſecond genre, le contour de la base est des plus renflés.

Dans pluſieurs Limaçons de cette famille, le contour de la base est encore remarquable par une cordelette qui y forme une eſpèce de bourrelet plus ou moins ſaillant, & qui borde auſſi la base de chaque orbe un peu au-deſſus de la ligne ſpirale. Ceux qui offrent cette particularité ſont le Sabot Magellanique, la Tulipe, la Pirouette, le Pavot, le Sabot à cordons, le Rubané, le Fruit d'If, le Rubis, l'Épine, le Clou, le Sabot panaché, le Lever de l'aurore & toutes les variétés de cette eſpèce. Cette cordelette, qui forme une vive-arrête dans quelques Cadrans, est arrondie dans pluſieurs autres : elle est double dans le Sabot tourné, où elle forme une raînure assez profonde. Dans le Boutonnier cette raînure est remplie par une ſuite de grains ou de petits boutons à peu près ronds. Au lieu de cette cordelette on voit dans les Sabots nommés Pagodes une ſuite de tubercules formant une lame mince feſtonnée, ſuivie à quelque distance d'une ſeconde plus prononcée. Enfin dans presque tous les Éperons le contour de la base est bordé d'une côte mince en vive-arrête, armée de tubercules aplatis, entaillés d'un côté, tantôt courts comme les dents d'une ſcie, tantôt fort alongés, & qui tiennent lieu de la cordelette qu'on remarque aux eſpèces précédentes. L'Éperon ſoleil est le ſeul qui montre ſur ſa base une ſorte de bourrelet feſtonné, formé par l'entaillure de ſes longues pointes, qui au lieu d'être latérale, ſe trouve précisément en deſſous. D'autres Sabots ont à la place de ce bourrelet & de cette vive-arrête, un rang de tubercules ou de mamelons plus ou moins gros, comme on l'obſerve ſur-tout aux Sabots bourgeonnés & au

Sabot cerclé, au Pain de ſucre tuberculé, au Sabot ciselé, au Clocher gothique & au Cabestan. Ce dernier est de plus remarquable par un petit rebord ou bourrelet dentelé, qui ſuit le contour de la base & des tubercules. Le contour de la base est aussi légerement tuberculé dans les Sabots échancré & non échancré. Ceux qu'on nomme le Chou & le Concombre, doivent les tubercules de leur base aux plis longitudinaux qui regnent ſur leurs orbes : à la place de ces tubercules est un rang de tuiles dans l'Ananas & dans le Toit de maison. Enfin la circonférence est informe & irréguliere dans les Fripieres conchyliologique & maçonne, étant ronde en quelques endroits, tranchante en d'autres, largement festonnée & comme hachée à coups de marteau. Quant aux autres espèces de Sabots, le contour de la base n'offre rien de particulier : il est lisse dans ceux à robe lisse, il est ganuleux ou mamelonné dans les autres.

Remarques. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

La columelle qui ſoutient les orbes en les traversant verticalement, est torse & pleine ou massive, à moins qu'il ne ſe rencontre un ombilic près de l'ouverture de la coquille. La portion extérieure de cette columelle est plus ou moins prolongée, mais pour l'ordinaire assez courte : elle est ronde & lisse, plus ou moins creusée en portion de cercle, & terminée par une éminence peu prononcée dans les Pagodes ou Toits Chinois, dans la Dent de chien, le Sabot tourné, le Magellanique, la Pomme de grenade, les Toupies à liseré, la Tulipe & la Pirouette. L'éminence plus prononcée qui termine la columelle de cette derniere, est comme dans l'espèce appelée le Bossu, dont nous avons parlé dans la famille des Limaçons à bouche ronde. L'extrémité de la columelle est encore ſemblable à celle des précédens dans le Bouton de la Chine, & dans les espèces XIXe, XXe & XXIe, de même que dans la XXVIe & les ſuivantes, jusqu'à la XXXIVe inclusivement. Elle est extrêmement courte & très-arquée dans cette derniere,

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

qui renferme les Fripieres, & l'éminence qui la termine est à peine ſensible, de même que dans les espèces appelées l'Œil & le Moyeu.

Dans d'autres l'extrémité antérieure de la columelle, plus large & plus prolongée qu'aux précédens, produit par ſa courbure un léger enfoncement en forme d'entonnoir, que quelques-uns ont qualifié d'ombilic (5). C'est ainsi qu'elle ſe présente dans la Rotule, le Bonnet vert, la grande Pyramide, les Culs-de-lampe, la Poire, les Renoncules, les Sabots bourgeonné & cannelé, le Chiné, le Granuleux, la Peau de chagrin, & les Cardinaux rouge & vert. Dans plusieurs de ceux-ci cette portion de la columelle est lisse; mais elle est cannelée & ſouvent dentée dans les espèces XVe, XVIe & XVIIe. Elle est aussi un peu torse & dentée dans la plupart des Boutons de camisole, & de plus creusée en gouttiere par le véritable ombilic qui existe dans plusieurs. Elle est petite, en forme de gouttiere, mais ſans être torse, dans le Pavot, & à peu près de même dans les Entonnoirs, la Bouteille & le Sabot à plate-forme.

Cette extrémité de la columelle est des plus courtes, lisse, échancrée, finissant en ſpatule ou en clavette courbe, & ne laissant aucune cavité ſur la base dans les Sabots épineux, dans ceux qu'on nomme Échancrés & non Échancrés, dans la Pyramide d'Égypte, le Pain-de-ſucre à tubercules, la Tour armée, le Sabot ciselé, les Clochers gothiques & le Cabestan.

Enfin quoique la columelle ne ſe montre point à l'extérieur dans toutes les variétés de l'espèce du Cadran, où le milieu de

(5) Tels ſont les Sabots de l'*Index Testar. tab.* LIX, *litt.* B; *tab.* LX, *litt.* B, P, O, *&* *tab.* LXI, *litt.* D-D, que Gualtieri donne pour être ombiliqués.

Voyez aussi le Catalogue de M. Davila, page 125, la premiere paire de l'article 150; & page 127, les troisieme & cinquieme paires de l'article 154.

la base ne présente qu'un vaste & profond ombilic, cette columelle n'en existe pas moins dans l'intérieur de la coquille; mais au lieu d'être verticale comme dans la plupart des autres Sabots, elle tourne obliquement avec le ſillon de la ſpirale, à peu près comme celle que nous avons décrite dans nos Remarques ſur la famille des Nautiles (6).

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

Nous avons dit ci-deſſus qu'il ne falloit pas regarder comme un ombilic proprement dit, l'eſpèce de concavité en forme d'entonnoir qu'on remarquoit à la base de quelques Sabots, & qui n'étoit dûe qu'au prolongement tortueux de la columelle; mais pluſieurs autres Sabots, dans leſquels la columelle n'eſt point torſe à ſon extrémité antérieure, ont à la place de cette concavité un véritable ombilic, qui preſque toujours plonge juſqu'au ſommet; ce qui lui donne autant de profondeur que la coquille a de hauteur. Cet ombilic eſt à peine viſible dans la Pirouette; il l'eſt un peu plus dans la Dent de chien, dans le Sabot tourné, le Pavot, &c. Son orifice plus évaſé, en rend la ſpirale plus apparente dans le Sabot à cordons, le Sabot à plate-forme, les Entonnoirs & la Bouteille. Ce même orifice de l'ombilic eſt encore évaſé dans l'Éperon pyramidal, le grand Éperon ombiliqué, & celui qu'on nomme Uſé. Il eſt moins ſenſible dans l'Éperon-Soleil, mais il eſt fort évaſé dans l'Éperon royal, ainſi que dans la Lampe, quoiqu'il arrive tout le contraire dans les autres Fripieres, où l'orifice de l'ombilic eſt rarement viſible, étant preſque toujours fermé ou recouvert par une portion de la columelle qui s'extravaſe ſur cet ombilic ſans en laiſſer aucune trace.

Le vaſte & profond ombilic qui occupe le milieu de la base dans l'eſpèce du Cadran, a fait donner à ces coquilles, par ſon admirable ſtructure, les noms d'*Escalier* ou de *Perſpective*. La

(6) Voyez aux pages 608 & 688 du premier volume.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

ſpirale interne qu'il décrit est crénelée ou godronnée dans ſon bord, depuis l'œil de la volute jusqu'à l'orifice, où il ſe termine en un bourrelet qui forme près du bord de la levre plusieurs ſinuosités, dont une en gouttiere. Les pas légerement convexes ou concaves de cet ombilic, ſont ordinairement lisses, mais ils ſont pourvus d'une grosse cordelette dans le Cadran gaufré. Cet ombilic est beaucoup moins évasé dans le Cadran pyramidal, & ſon orifice ſe resserre tellement dans le Cadran de la nouvelle Zélande, qu'on a bien de la peine à distinguer les étages de l'intérieur. Quoique l'ombilic du Bouton de camisole ſoit aussi fort petit à ſon orifice, il n'en est pas moins profond, puisqu'il plonge jusque ſous le ſommet, excepté dans le Bouton de camisole pyramidal, & dans quelques autres variétés de cette espèce, où cet ombilic paroît rempli près du ſommet par une portion de la columelle qui s'y est plus ou moins extravasée. Tous ces ombilics à bords ridés, crénelés ou dentés, occupent à peu près le centre de la base de la coquille. La columelle en est aussi plus ou moins creuse ou évidée ſuivant ſa longueur. A la place de l'ombilic, quelques Sabots, tels que l'Éperon rouge, le Concombre, la Morille, &c. montrent une légere concavité. D'autres, tels que l'espèce nommée l'Œil, y font voir au contraire une excroissance arrondie & plus ou moins convexe.

L'ouverture ou bouche des Limaçons de cette famille est un peu oblique ou presque parallèle à la base de la coquille. Elle est plus ou moins comprimée; & quoique dans plusieurs ſon orifice ſoit à peu près triangulaire ou ſous la forme d'un parallélogramme, elle est toujours presque ovale ou ronde intérieurement. Le bord de la levre est ordinairement mince & tranchant, & quoiqu'il finisse en un léger biseau dans quelques-uns, il est lisse dans les coquilles lisses, & dentelé ou festonné dans celles qui ſont ſtriées. Dans la plupart cette levre est coudée à ſa partie antérieure, où elle

elle forme une petite avance ou rigole plus ou moins ſenſible, ſelon l'aplatiſſement plus ou moins grand de la base de ces testacées.

Remarques. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

La levre de pluſieurs Sabots préſente, près de l'extrémité antérieure de la columelle, une entaillure ou échancrure assez profonde, ainsi qu'on peut l'observer à l'espèce nommée par cette raison le *Sabot échancré*. Il est vrai que, s'il en faut croire quelques curieux, cette échancrure n'est point naturelle à ce Sabot, & qu'il ne la doit qu'à l'artifice des brocanteurs. Ce qui paroîtroit devoir favoriser cette opinion, c'est qu'il existe en effet des Sabots de cette espèce, & que nous en possédons même un, dans lesquels on ne remarque point cette profonde échancrure; mais comme ceux-ci different d'ailleurs en quelques autres points de ceux qui ſont échancrés, ainsi que nous ne manquerons pas de le faire observer dans la Description particuliere que nous donnerons de ces Sabots : nous pensons que cette échancrure leur est toute aussi naturelle que l'est celle que présentent au même endroit les Limaçons nommés le Clocher gothique, le Sabot ciselé, le Sabot épineux, la Pyramide d'Égypte, le Pain de ſucre à tubercules & la Tour armée. Quoique l'échancrure ſoit moins prolongée & quelquefois même à peine ſenſible dans pluſieurs de ces derniers, on ne peut méconnoître, à la grandeur près, ſa ressemblance exacte avec celle du Sabot échancré. On ſe tromperoit donc beaucoup ſi l'on persistoit à regarder les unes & les autres comme un effet de l'art ou de quelque accident ſurvenu à ces coquilles. De plus cette échancrure est bordée d'une rigole, formée par un talus en vive-arrête qui ſe perd dans les révolutions internes de la ſpirale. Cette rigole, plus ou moins prononcée dans les Sabots qu'on nomme Épineux, Échancré, non Échancré, Ciselé, Clocher gothique & Cabestan, est presque toujours précédée de quelques dents courtes, parallèles à la base du premier orbe. Une

Remarques. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

ſeconde côte moins forte & moins tranchante que celle qui borde l'échancrure, regne ſur la base même de ce premier orbe, & va ſe perdre, ainsi que quatre à cinq ſillons fins, mais bien prononcés, qui la ſuivent, dans les révolutions internes de la ſpirale. Cette ſeconde côte & ces ſillons ſe font ſur-tout remarquer dans le Sabot épineux & le Clocher gothique. On ne voit que les ſillons, ſans la côte, dans le Sabot ciselé; c'est tout le contraire dans le Sabot non échancré, où la côte ſeule est apparente : enfin les ſillons & la côte même disparoissent dans le Sabot échancré & dans le Cabestan.

D'autres Sabots dont la levre n'est point échancrée, l'ont intérieurement pourvue de ſillons bien prononcés, ainsi qu'on le voit à la Pirouette, aux Cardinaux rouge & vert, aux Sabots boutonnés, au Pavot, ainsi qu'au Sabot Magellanique & au Toit Chinois. Dans quelques-uns de ces derniers les ſillons ne ſe montrent quelquefois que vers le bord de la levre, tandis que le reste de ſon intérieur est lisse, mais ce n'est jamais qu'accidentellement. D'autres au lieu de ces ſillons, offrent de grosses cannelures ou des rugosités mal prononcées, comme on l'observe aux Renoncules vraie & fausse, aux Sabots bourgeonnés, &c. Enfin la levre de plusieurs Sabots montre au lieu d'échancrure, un renflement arrondi, ſouvent assez ſaillant & grossierement denté : c'est ce que font voir entre autres le Sabot chiné, le Granuleux, la Peau de chagrin, les Cardinaux rouge & vert, le Sabot boutonné, la Peau de chien, & même le Bouton de la Chine, quoique ce dernier n'en offre que de légers indices. Le Bouton de camisole a ſur le bord interne de ſa levre un petit renflement denté qui en ſuit la direction. La dent qui ſe trouve près de l'angle de cette levre est la plus grosse & correspond à un mamelon de même forme qui termine la columelle. Ce Limaçon, par le renflement de ſa levre, ſe trouve avoir assez

d'analogie avec un de la famille des Limaçons à bouche ronde, nommé par cette raison *le Limaçon bouche-double.*

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

L'opercule des Limaçons-Sabots est de nature pierreuse dans les uns, cartilagineuse dans les autres : mais ſi dans la famille précédente le nombre des coquilles fermées d'un opercule pierreux ſurpasse celui des coquilles à opercule cartilagineux, c'est tout le contraire dans celle-ci, en quoi elle ſe rapproche davantage de la famille des Limaçons à bouche ronde, qui possede aussi plus de Limaçons à opercule cartilagineux, que de ceux à opercule pierreux.

Nous ne connoissons de Sabots à opercule pierreux que les ſuivans : la Morille, l'Artichaut, le Sabot à festons, les Concombres blanc & orangé, le faux Concombre, l'Ananas, le Toit de maison & les deux espèces d'Éperons. Tous les autres Sabots, ſans exception, ont leur opercule cartilagineux.

On ſe tromperoit beaucoup ſi l'on jugeoit de la figure de ces opercules, d'après l'ouverture même de la coquille à laquelle ils appartiennent, puisque les opercules pierreux ſont de forme ovale, quoique l'ouverture de la coquille paroisse exactement ronde ; tandis que les opercules cartilagineux ſont parfaitement ronds, malgré l'irrégularité apparente de la bouche qu'ils doivent fermer (7). Ceux-ci, qui ſont des plus minces & ſouvent flexibles, ont leurs deux faces plates, ou l'extérieure peu concave & l'intérieure peu convexe : ils ſont demi-transparens, lisses & luisans ; ce qui n'empêche pas que leur face externe ne ſoit ſillonnée de huit, dix, douze & même quinze révolutions de ſpires fort ſerrées, dont les cruës, malgré leur extrême finesse, ſont néanmoins ſensibles.

(7) Qui croiroit, par exemple, à voir l'ouverture irréguliere & bizarre du Bouton de camisole, que l'opercule de cette coquille est peut-être le plus rond qui ſoit connu ?

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

Du reste ces opercules ressemblent à ceux de même nature, que nous avons décrits dans nos Remarques sur la famille des Limaçons à bouche ronde.

Quant aux opercules pierreux des Sabots, ils sont fort épais & convexes sur la face externe, sur-tout dans la partie où se sont faits les derniers accroissemens de l'opercule : car la partie opposée s'abaisse insensiblement en pente douce. Cette face blanche ou roussâtre, est tantôt lisse, tantôt granuleuse, ou tuberculeuse ou striée, & sa circonférence est quelquefois bordée d'un petit bourrelet. L'opercule de l'Éperon royal est jusqu'à présent le seul qui nous ait fait voir une apparence de nacre; mais le plus singulier de ces opercules est celui qui appartient à l'espèce nommée le Concombre : il ressemble si parfaitement à celui que nous avons décrit comme appartenant à la Perruche verte, qu'il seroit superflu d'en donner une nouvelle description (8). La face interne de tous ces opercules pierreux n'a rien qui la distingue de celle des opercules pierreux de la famille des Limaçons à bouche ronde.

La coquille des Limaçons à bouche aplatie est, comme celle de tous les autres testacées, plus ou moins épaisse, suivant l'âge de l'animal qui l'habite; mais en général elle est toujours assez épaisse, & on en trouve rarement qui soient papyracées. Les plus épaisses sont les grands Culs-de-lampe, la grande Pyramide d'Égypte, la Tour armée, le Pain de sucre à tubercules, & souvent

(8) Voyez dans la famille des Limaçons à bouche ronde, *ci-dessus page* 101, la description de cet opercule de la Perruche verte. Comme nous n'avions point encore trouvé cet opercule adhérent à sa coquille, nous présumions alors, sans néanmoins trop l'affirmer, qu'il appartenoit à la Perruche verte, à cause de l'exactitude avec laquelle il en fermoit l'ouverture; mais ayant fait l'acquisition, depuis l'impression de cet article, d'un Limaçon Concombre auquel cet opercule adhere naturellement, nous nous empressons de rectifier l'espèce d'erreur que nous pouvons avoir commise à cet égard.

le Clocher gothique ; mais le Sabot Magellanique, la Pomme de grenade, le Sabot tourné, quelques Cadrans, l'Œil & plusieurs autres, ſont ordinairement plus minces qu'épais.

Remarques. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

A l'exception des Limaçons liſſes dont eſt compoſée, pour la plus grande partie, l'eſpèce nommée l'Œil, tous les autres ſont extérieurement ornés de cordelettes ou de ſtries preſque toujours circulaires, quelquefois longitudinales & obliques ; à la place de ces ſtries pluſieurs ne font voir que des rides ou plis, ou même des côtes plus ou moins ſaillantes. Beaucoup ont la baſe de leurs orbes granuleuſe ou tuberculée, tandis que d'autres ſont entièrement chargés de ſuites circulaires de grains ou de petits boutons ronds ou irréguliers : d'autres ſont comme guillochés, ciselés ou réticulés. Pluſieurs ſont armés de longues pointes ouvertes latéralement ou en deſſous. Quant aux cruës de la coquille, elles ſont très-prononcées dans quelques Sabots, mais communément elles ſe perdent dans les rugoſités dont le teſt eſt chargé. Outre les rides & ſtries longitudinales, extrêmement fines des Fripieres conchyliologique & maçonne, on remarque ſur les coquilles de cette eſpèce des dépreſſions fort irrégulieres & comme faites à coups de marteau, qui ſont les empreintes des coquilles ou fragmens de coquilles de toute eſpèce, des madrépores, coraux, gallets, &c. que ce Limaçon avoit attachés à ſon teſt, & qui en ſont tombés par quelque accident. La propriété qu'à ce Limaçon d'incruſter ſa coquille de tout ce qu'il rencontre, a du rapport avec ce qu'on obſerve dans quelques Teignes aquatiques, qui attachent à leur fourreau les débris des petits teſtacées qui ſe trouvent ſur le ſol qu'elles habitent. Si quelques-unes de ces Fripieres ne ſont chargées que de coquilles ou de madrépores, tandis que d'autres ne le ſont que de cailloux roulés, cela ne vient point d'un choix particulier de l'animal, comme quelques-uns pourroient ſe l'imaginer, mais de la différence des plages qu'il habite, puiſqu'on en voit qui

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

ſont indistinctement chargés de coquilles, de madrépores & de cailloux.

Dans ſon état naturel, la robe des testacées de cette famille est recouverte d'un épiderme ou périoste membraneux, dont l'épaisseur est presque toujours proportionnée à l'âge, au volume & à l'épaisseur de la coquille; ce périoste, dont la couleur est ventre-de-biche, ou d'un fauve plus ou moins foncé & ſouvent brunâtre, est assez généralement incrusté, ſoit en tout, ſoit en partie, d'un chancre tartareux, dur & tenace, qui, après avoir détruit l'épiderme, altere quelquefois le test même. De plus, il n'est pas rare de voir ces coquilles plus ou moins gâtées par les piqûres des vers marins, qui y laissent même leurs dépouilles, principalement ſur la base & vers le ſommet de ces testacées.

Ce n'est qu'après avoir enlevé l'épiderme & le chancre marin, qu'on distingue les belles couleurs de la robe de ces coquilles. Elle est rarement blanche ſans aucun mélange; mais elle est ſouvent d'un beau vert-de-gris vif & foncé, ou d'un vert tendre, quelquefois olive, feuille-morte ou vert-pré: d'autres ſont entierement d'un beau rouge-cramoisi, ou cerise, ou pourpre foncé: dans d'autres elle est jonquille ou d'un bel orangé, d'un gris-brunâtre, ou brune, ou noire, ou fauve, ou marron ſans mélange; mais plus communément elle est panachée, marbrée & veinée, tantôt irrégulierement, tantôt par flammes longitudinales, ou en zig-zags, de cramoisi, de pourpre, de marron, de canelle, de fauve, de vert & de violet, ſur un fond blanc, grisâtre, roussâtre, fauve ou jaunâtre. Plusieurs de ces différentes couleurs ſe rencontrent même ſouvent ſur la même coquille. On en voit qui ſont tachetées par zônes de points assez réguliers blancs & bruns, ou rouges, noirs & blancs, &c. &c.

A l'exception des Toits Chinois, de la Pirouette, des Fripieres, de l'Éperon-Soleil & des Cadrans, tous les autres Limaçons de

cette famille ſont intérieurement nacrés. Cette nacre est argentine & d'un bel orient dans la plupart ; mais ſon éclat, ſes couleurs changeantes & ſa vivacité ſe font ſur-tout remarquer dans le Sabot Magellanique, la Pomme de grenade & l'Éperon royal : elle montre encore des nuances assez vives dans le Sabot tourné, les Entonnoirs, la Bouteille, le Bonnet vert, les Renoncules, les Sabots bourgeonnés, l'Écritoire, les Sabots panachés & quelques autres, où le vert, le cramoisi, le violet, le rose & le jaune ſe ſuccedent, ſur un fond argentin plus ou moins vif, ſelon les divers aspects ſous lesquels on la considere. Quant aux autres Sabots les nuances de leur nacre ſont assez douces. La portion extérieure de la columelle est presque toujours entierement nacrée, mais on y voit une bordure blanche dépourvue de nacre. Presque tous les Sabots ont leur levre bordée d'un liseré non nacré, de même couleur que la robe de la coquille. Souvent leur nacre a beaucoup perdu de ſa vivacité par les divers accidens qui ſurviennent à ces coquilles. Quoi qu'il en ſoit on peut en dépouillant ces Limaçons de leur robe colorée, mettre à découvert leur belle nacre; mais, comme nous l'avons déjà dit (9), on ne doit le faire que lorsque la robe est fort endommagée : ce cas ſeul excepté, c'est gâter une coquille & en quelque ſorte la dénaturer, que de lui ôter un des principaux traits qui puissent la faire distinguer de ſes congéneres. Il nous reste à observer que cette famille de Limaçons est la derniere de la classe des univalves qui nous présente des coquilles pourvues de nacre; car jusqu'à présent on n'en a point rencontré parmi les Cornets, les Olives, les Rochers, les Tonnes, les Porcelaines, les Pourpres, ni même parmi les Vis, quoique celles-ci ayent plusieurs traits de ressemblance avec les Limaçons proprement dits.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

(9) Voyez les Remarques ſur la famille des Limaçons à bouche ronde, *ci-dessus pages 40 & 41.*

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

D'après les observations précédentes, nous avons divisé en deux genres la famille des Limaçons à bouche aplatie. Le premier genre, qui est le plus nombreux, comme on peut le voir dans la Table qui précede ces Remarques, présente les *Sabots élevés*, & contient trente-quatre espèces, dont les variétés les plus distinguées ſont les Pagodes ou Toits Chinois, le Sabot Magellanique, la Pomme de grenade, la Toupie à liseré, le Sabot à cordons, celui à plate-forme, le grand Entonnoir, la Bouteille, le Bonnet vert, la Rotule, le grand Cul-de-lampe & l'Alongé, la Poire, le Sabot bourgeonné, les Cardinaux rouge & vert, le Bouton de la Chine, le Sabot flambé, le Sabot royal, le Clou, l'Épine, le Sabot épineux, le Sabot non échancré, la Pyramide d'Égypte, le Pain de ſucre, la Tour armée, le Clocher gothique, le Cabestan, l'Écritoire, l'Artichaut, le Concombre jaune, l'Éperon pyramidal, les grands Éperons des Indes, l'Astérique, l'Éperon royal, l'Éperon-Soleil, les Fripieres & la Lampe.

Le ſecond genre offre les *Sabots aplatis*, & quoiqu'il ne renferme que quatre espèces, il est nombreux en variétés. Les principales ſont : le Bouton de camisole, celui qui ost pyramidal, les lisses & les cannelés, le Bouton de ſoutane, le Cadran de Coromandel, le Cadran pyramidal, celui de la nouvelle Zélande, le Flambé & le Gaufré, les petits Moyeux, l'Œil goutteux, l'Œil cannelé, l'Œil de loup, l'Œil de bœuf, l'Œil de coq, l'Œil de perroquet & l'Œil rayonnant.

Nous avons cru devoir retrancher de cette famille les Limaçons appelés la Veuve perlée, la Veuve ou la Pie, que M. d'Argenville y avoit placés, de même que la Sorciere & l'espèce que nous avons nommée la Perruche verte, qui tous nous ont paru convenir davantage à la famille des Limaçons à bouche ronde : la fauſſe Raboteuse y a même été transportée de l'avis de notre auteur; & quoique ces coquilles, par leur forme pyramidale plus ou moins élevée,

élevée, ayent assez de rapport avec les Sabots, cependant, vu l'arrondissement de leur bouche, M. d'Argenville devoit moins que tout autre leur donner place dans une famille de Limaçons, dont un des caracteres essentiels étoit, ſuivant lui, d'avoir *la bouche aplatie en ovale*, ſur-tout après avoir fait une famille de Limaçons à bouche ronde, où ces coquilles devoient nécessairement entrer.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

Nous avons encore rejeté de cette famille trois autres Limaçons, ſavoir la Lampe antique, le Limaçon terrestre de Cayenne & le Cornet de Saint-Hubert, que M. d'Argenville y avoit placés comme étant de mer, quoique les deux premiers fussent dès-lors reconnus pour être terrestres & le troisieme pour fluviatile. Enfin nous avons cru devoir rendre à la famille des Limaçons à bouche aplatie, l'espèce entiere de l'Éperon, que M. d'Argenville avoit divisée en plaçant une de ſes variétés, que nous avons nommée l'Éperon oriental, dans la famille des Limaçons à bouche ronde, tandis qu'il laissoit l'autre, appelée Molette d'éperon, parmi les Limaçons à bouche aplatie.

Nous avons déjà dit au commencement de nos Remarques ſur cette famille (10), que la plupart des Conchyliologistes avoient rangé la coquille appelée *le Télescope* parmi les Sabots, tandis que M^rs^ d'Argenville, Davila & quelques autres l'ont placée dans la famille des Vis. Ces derniers paroissent avoir plus consulté dans cet arrangement la figure fort alongée du Télescope, jointe à ſon défaut de nacre, par où il ſe rapproche des Vis, que l'aplatissement de ſa base, & la maniere dont ſe termine la portion extérieure de ſa columelle, en quoi il ressemble davantage aux Sabots. Quoique cette derniere façon d'envisager ce testacée nous paroisse plus exacte & mieux fondée, nous avons cru devoir le laisser

(10) Voyez ci-dessus, page 316.

REMARQUES. *Famille des Limaçons à bouche aplatie.*

dans la famille où M. d'Argenville l'avoit placé, en prévenant toutefois que cette coquille nous paroît faire le chaînon qui lie la famille des Sabots à la famille des Vis.

Premiere Planche des LIMAÇONS *a Bouche Aplatie*

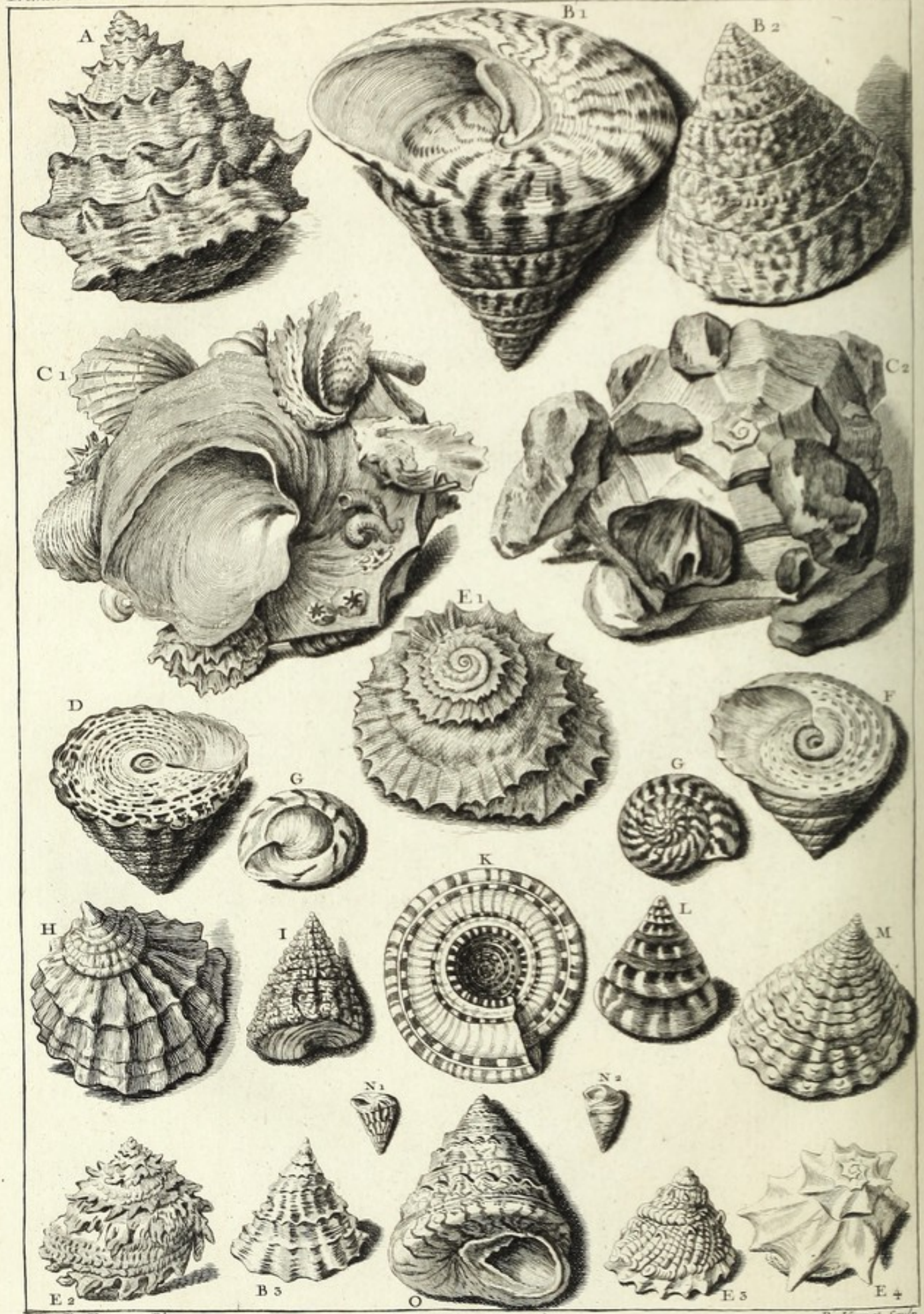

Jac. De Favanne Pinx. *Pl. Vernet Sculp.*

PLANCHE
XII.

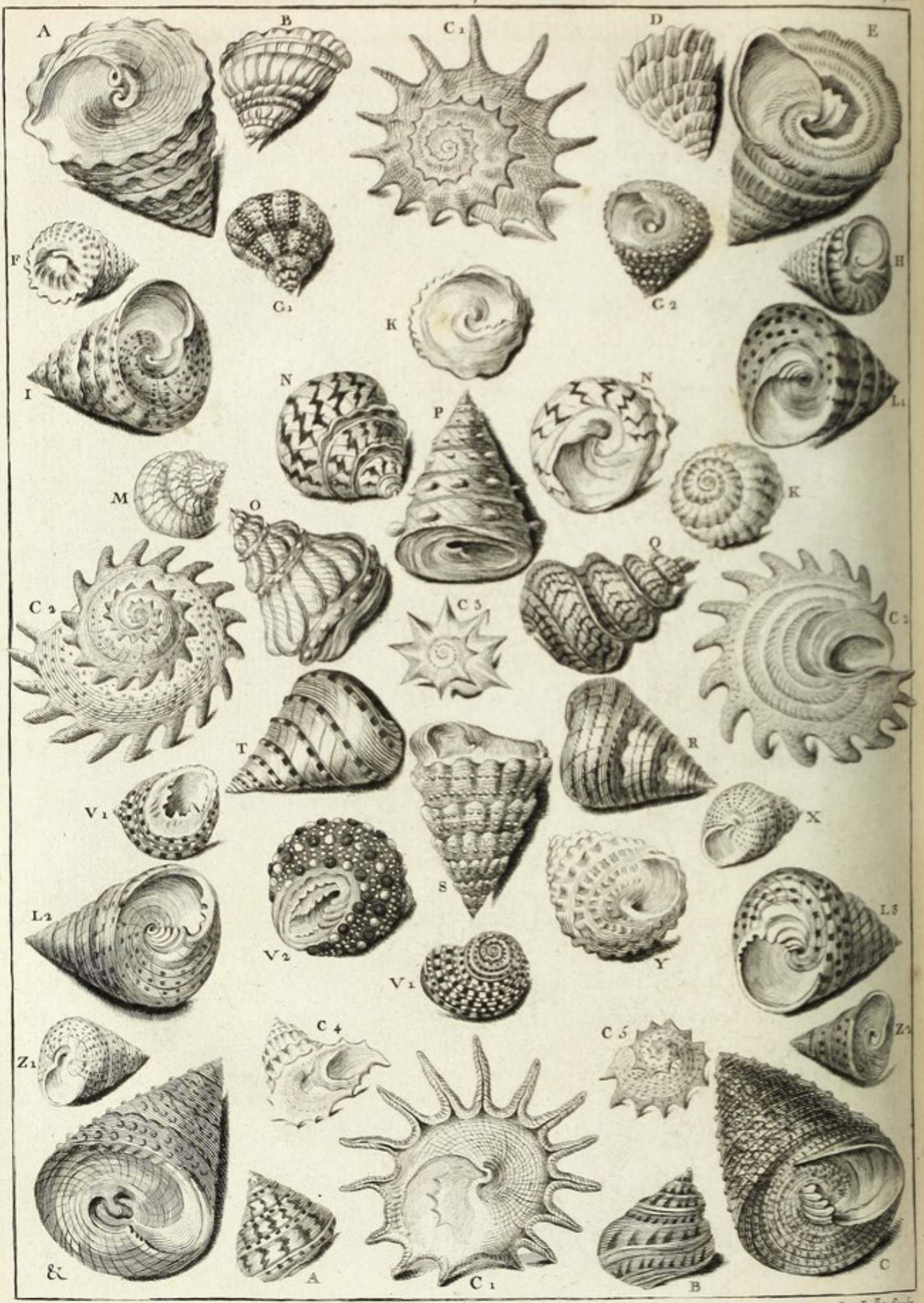
A
B
C 1
D
E
F
G 1
K
G 2
H
I
N
P
N
L 1
M
O
K
Q
C 2
C 3
C 2
T
R
V 1
X
S
L 2
V 2
Y
L 3
V 1
C 4
C 5
Z 1
Z 2
&
A
C 1
B
C

DESCRIPTION

DE LA SEPTIEME FAMILLE:

LIMAÇONS

A BOUCHE APLATIE,

Divisés en deux genres.

GENRE PREMIER.

SABOTS ÉLEVÉS,

Divisés en trente-quatre espèces.

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

Le Toit Chinois ou la Pagode (planche xii, lett. A), est un Sabot ordinairement fort épais, s'élevant obliquement en cône, à huit à neuf orbes peu renflés, dont la clavicule presque aussi longue que large est terminée par un ſommet aigu (1). La ligne ſpirale est onduleuse & de la plus grande finesse. Outre de grosses rides longitudinales, plus ou moins prononcées, on voit ſur ce Sabot des cordelettes circulaires, onduleuses & assez ſerrées, lesquelles ſont coupées par des cruës longitudinales & obliques, qui les rendent plus ou moins raboteuses & forment ſur la robe une espèce de réseau. Sa base convexe ou boursoufflée est aussi ſillonnée circulairement & bordée d'une côte mince, onduleuse & déchiquetée, qui ſe perd dans le ſillon de la ſpirale, où elle produit une fine dentelure. Le premier orbe est de plus chargé

(1) On voit cette coquille à la pl. 8, lett. A de la ſeconde édition. M. d'Argenville dit qu'*on lui donne trois noms, le Toit Chinois, la Pagode & le Cul-de-lampe;* mais nous avons cru devoir réserver ce dernier nom pour une autre espèce à laquelle on le donne d'ordinaire même avec plus de raison.

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

vers le milieu de ſa hauteur d'une ſeconde côte tuberculeuse plus forte & plus ſaillante que celle qui borde la base. Les tubercules plus obtus que pointus, en ſont un peu courbes, fort ſaillans & ſouvent ouverts du côté qui regarde la levre de la coquille. C'est à cette côte tuberculeuse, qui ſe montre auſſi ſur tous les orbes de la clavicule, que ce Sabot doit ſon nom de *Pagode* ou de *Toit Chinois*. En effet elle donne une idée de ces ornemens en ſaillie qui couronnent les divers étages des édifices Chinois. La robe de cette coquille est blanchâtre, ou grisâtre, ou ventre-de-biche, nuée de brun, de marron ou de noirâtre : ces couleurs y ſont ſouvent distribuées comme par lignes circulaires, fines & interrompues. Plus ſouvent cette robe est grise, nuée de fauve peu foncé. Le bord de la levre est mince & festonné. Le fond de l'ouverture est ſillonné, luisant & ſans nacre, de couleur blanche ou roussâtre tendre, ſouvent marquetée de taches rousses ou d'un brun-noir. La portion extérieure de la columelle est courte, arrondie & d'un beau blanc, quelquefois terminée par une légere ſaillie presque imperceptible. L'ouverture de la bouche est exactement ronde & non parallèle à la base, mais fort oblique. Ce Limaçon oriental & peu commun, vient de l'île d'Amboine & des Philippines : il a depuis treize lignes jusqu'à deux pouces ou un peu plus de hauteur, ſur douze lignes & plus, jusqu'à près de deux pouces dans ſa plus grande largeur. Plusieurs naturalistes en ont donné la figure (2).

(2) *Rumph. Thes. Cochl. tab.* XXI, *litt.* D.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. X, *fig. 8.*

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. LXII, *litt.* B & C.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LX, *fig.* 2 & 3, *pag.* 159.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 125, la premiere paire de l'art. 149.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, Ie partie, pl. XXV, fig. 3 & 4, pag. 44 & 45.

Turbo Pagodus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 616, pag. 1234.

L'opercule cartilagineux & rond de cette coquille est demi-transparent, ſec & caſſant : il est légerement concave ſur ſa face externe, où l'on compte douze révolutions de ſpires étroites traversées par des cruës fines. La derniere ſpire forme une petite avance ſur un des bords de la circonférence. La face interne est liſſe & convexe, avec une très-petite éminence dans ſa partie centrale. La couleur de cet opercule est un fauve très-brun.

LA PAGODE PAPYRACÉE differe du Limaçon précédent par ſon test beaucoup plus mince, par les tubercules ou feſtons de ſes divers étages moins forts & moins ſaillans, par ſes ſillons circulaires mieux prononcés, granuleux ſur la base de la coquille. Sa bouche, intérieurement ſillonnée, est blanchâtre, rayée transversalement de brun-noir près du bord de la levre, qui est finement dentelé. L'extérieur est d'un gris ou d'un roux-brunâtre. Cette coquille, auſſi orientale, n'excede guere ſeize lignes de longueur ſur presque autant de largeur. Liſter & Klein l'ont fait graver (3).

LA PETITE PAGODE (pl. XIII, lett. F), est une autre variété des deux Sabots précédens; elle en differe ſur-tout par ſon volume beaucoup plus petit, malgré l'épaiſſeur de ſon test : ſa clavicule est auſſi plus effilée. Entre les ſillons circulaires, onduleux & très-fins de ſon premier orbe, ſont des cordelettes groſſierement boutonnées, dont une plus tuberculeuſe borde la base de chaque orbe qu'elle rend feſtonnée. La ligne ſpirale est onduleuſe & dentelée par le prolongement de ces tubercules. La robe griſâtre ou rouſſâtre de cette coquille est rubannée de brunâtre. Les cordelettes de ſa base ſont groſſierement boutonnées, & forment ſouvent des liſerés d'un café-au-lait clair ſur un fond blanchâtre. Le fond de ſa bouche est blanc & profondément ſillonné. La partie extérieure

(3) *Liſt. Hiſt. Conchyl. tab. 644, fig. 36.* | *Klein, Tent. meth. oſtr. tab. II, fig. 37, pag. 25.*

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

de ſa columelle est café-au-lait, & le bord mince & dentelé de ſa levre taché de brun. Ce petit Sabot, peu commun, vient du détroit de Manille. Celui que nous possédons porte huit lignes de hauteur ſur ſept de largeur; mais on en voit d'un peu plus grands. Cette coquille, ainsi que les précédentes, approche beaucoup de l'espèce appelée le *Limaçon à grains de petite vérole*, & ſur-tout de la variété nommée le *Lépreux* (4). Gualtieri donne la figure (5) d'une petite Pagode qui a beaucoup de ressemblance avec celle dont nous parlons.

LE SABOT MAGELLANIQUE (planche LXXIX, lett. I), est un Limaçon dont la coquille, mince, s'éleve très-obliquement en cône, à cause du renflement de ſa base. Des onze à douze orbes qui le composent, le premier ſeul est bombé, les autres s'aplatissent en doucine pour former une clavicule effilée dont le ſommet est fort aigu, blanc & lisse. La ligne ſpirale est ſi fine dans cette espèce qu'elle n'y est point ſensible, mais une cordelette plus forte qu'on remarque en cet endroit, ſert à distinguer les orbes. Les cruës y ſont aussi presque imperceptibles. Ce Sabot est couvert de cordelettes fines, assez distantes entre elles, formées par des ſuites circulaires de petits grains blancs ou blanchâtres, oblongs, fort ſerrés, dont les interstices ſont quelquefois marron ou cramoisi. Les cordelettes de la base ne ſont point granuleuses, mais lisses, plus fortes & mouchetées, ſoit de marron, ſoit de cramoisi : le reste de la robe est gris-de-lin tendre, & ſouvent on y apperçoit des reflets de la nacre qu'elle recouvre; dans d'autres cette robe est ſeulement gris-de-lin tendre, nuée de roussâtre ou marbrée de brunâtre, avec trois cordelettes pointillées de marron-brun ſur la base. Plusieurs ſillons fins, granuleux & ſerrés forment

(4) Voyez la famille des Limaçons à bouche ronde, ci-dessus, pag. 140-142.

(5) *Index Test. Conchyl. tab.* LX, *litt.* M.

vers le bas du premier orbe une espèce de talus assez ſaillant qui en borde le contour. La nacre de l'intérieur est d'un très-bel orient. La portion visible de la columelle, qui est ronde, épaisse & nacrée, décrit une courbe bordée de marron. La levre est mince & finement dentelée dans ſon bord. Sa bouche, dont la direction est la même que dans l'espèce précédente, est fermée par un opercule cartilagineux, fauve-brunâtre, très-mince & ſemblable à celui des Pagodes. Ce très-rare Limaçon vient des îles Malouines & ſur-tout du détroit de Magellan. Sa hauteur ordinaire est de neuf à douze lignes, ſur à peu près autant de largeur : mais nous en poſſédons un qui a quinze lignes dans ces deux dimensions, volume assez considérable pour cette espèce. Peu d'auteurs en ont parlé (6).

LA POMME DE GRENADE approche assez du précédent par ſa forme conique très-élevée, par la convexité de ſon premier orbe, le renflement de ſa base & l'obliquité de ſa direction. Ce Sabot, assez mince dans ſon test, est composé de dix orbes, dont la clavicule effilée ſe termine en un ſommet obtus. Le ſillon qui distingue les orbes est apparent, quoique fin. Le fond de la couleur de cette coquille est blanchâtre ou roussâtre, marbré comme par ondes larges & longitudinales d'orangé-canelle foncé. Sa robe est aussi chargée de ſuites circulaires, nombreuses & ſerrées de petits grains à peu près ronds. La portion extérieure de ſa columelle est prolongée, ronde & nacrée, de même que l'intérieur de la bouche, dont l'ouverture est à peu près triangulaire. La levre, lisse dans ſon bord, est intérieurement précédée d'un bourrelet assez ſaillant. Ce Sabot, qui est des plus rares, porte deux pouces trois lignes de hauteur, ſur autant de largeur : il nous est arrivé depuis peu

(6) *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. LXI, litt. G & M.* Davila, Catalog. tom. I, pag. 127, la quatrieme paire de l'art. 155.

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

de la nouvelle Zélande. On en voit deux dans le cabinet de M. le Comte de la Tour d'Auvergne.

La Tulipe (planche XIII, lett. B), est un Sabot à ſept orbes obliques & convexes, dont la ligne ſpirale est bien distincte. Sa clavicule plus large que longue est terminée par un ſommet obtus. Son premier orbe est renflé comme dans les espèces précédentes. Toute la coquille est chargée de cannelures circulaires, plus fortes ſur le premier orbe; mais une plus grosse que les autres forme un talus ſur le bas du même orbe & ſe fait voir ſur les ſuivans immédiatement au-dessus de la ligne ſpirale. La robe est ornée ſur les deux premiers orbes de deux zônes de taches oblongues ou à peu près triangulaires rougeâtres ſur un fond jaunâtre, & d'une ſeule zône ſur les orbes ſuivans. On en voit aussi dont la robe est fasciée ſur le premier orbe de deux zônes blanches tachetées de fauve, alternes avec deux autres qui ſont entierement brunâtres nuées de verdâtre. Mais une ſeule de ces dernieres ſe montre avec les deux zônes tachetées ſur les orbes de la clavicule. L'intérieur est pourvu d'une belle nacre argentine dont les nuances ſont assez douces. La levre, mince & liſse, est bordée d'un liseré tacheté des mêmes couleurs que celles de l'extérieur de la coquille. On trouve dans Bonanni (7) la figure de ce Sabot oriental & peu commun, dont la hauteur n'excede guère un pouce, ſur un peu moins de largeur.

La fausse Tulipe est une variété plus petite & plus effilée du Sabot précédent. Bonanni dit que l'un & l'autre ſe rencontrent dans le golfe Adriatique, où ils n'excedent pas la grosseur d'un pois. Quoi qu'il en ſoit, ce dernier, moins renflé dans ſa base, imite mieux la forme d'un pain-de-ſucre. Ses huit orbes, peu

(7) *Recr. ment. & oc. class. III, fig. 98, pag. 125.* | *Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 98.*

convexes,

convexes, mais bien distincts, ſont liſses & flambés longitudinalement de fauve-rougeâtre ſur un fond blanchâtre. Son opercule cartilagineux est mince, fauve, & d'ailleurs ſemblable aux précédens (8).

LA DENT DE CHIEN (planche XIII, lettre X), est un petit Sabot, qui même est ici représenté plus grand qu'on ne le trouve d'ordinaire. Sa coquille présente un cône oblique, assez élevé, composé de ſept orbes peu renflés, dont la clavicule, un peu plus large que longue, est terminée par un ſommet obtus de couleur brunâtre. Un petit renflement assez étroit borde la ligne ſpirale & y produit un léger ſillon assez ſensible ſur le premier orbe. Les cruës fines de cette coquille ſont coupées par des ſtries circulaires bien prononcées, mais fines & ſerrées ſur la base, qui est peu convexe. La partie extérieure de la columelle est ronde & nacrée, légerement creusée par un petit ombilic. La robe étant dépouillée de ſon périoste mince, ventre-de-biche, offre ſur un fond blanc, blanchâtre ou roussâtre, des lignes longitudinales, fines, onduleuses ou comme tremblottées, cramoisi ou marron foncé. Ces lignes assez ſerrées ſont ſouvent rameuses. L'intérieur est pourvu d'une belle nacre, dont les nuances douces varient en vert, jaune & rose ſur un fond argentin. Ce Limaçon n'est pas fort commun, quoiqu'il ſe trouve ſur nos côtes, ſur-tout à Grandville, Saint-Malo, l'Ile-Dieu, & ſur celles d'Angleterre, de Suede & d'Italie. Il a depuis quatre jusqu'à huit lignes de hauteur, ſur un peu plus ou un peu moins de largeur. Sa bouche est fermée d'un opercule cartilagineux, fauve tendre, qui d'ailleurs est ſemblable à ceux précédemment décrits. Gualtieri donne la figure d'un Limaçon qui approche beaucoup de celui-ci (9).

(8) *Bonan. Recr. ment. & oc. clas. III, fig. 97, pag. 125. Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 97.*

(9) *Ind. Test. Conc. tab. LXII, litt. G.*

Coquilles de mer.
Sabots élevés.

La Toupie a liserés (planche xiii, lett. R), est un Sabot qui s'éleve obliquement en un cône fort élevé, composé de dix orbes, dont la ligne ſpirale est ſinueuse & bien distincte. Le premier orbe, plus renflé que les autres, a ſa base fort convexe. La clavicule est plus longue que large & terminée par un ſommet aigu. La robe lisse, quoiqu'à ſillons circulaires fins & ſerrés, est ornée, ſur un fond roussâtre, de lignes aussi circulaires & assez distantes entre elles, d'un brun-marron foncé. Ces lignes ou liserés ſont au nombre de ſix ſur le premier orbe & de trois ſur les orbes ſuivans. Près de l'extrémité extérieure de la columelle, qui est nacrée & bordée de noirâtre, est un petit ombilic. Les nuances foncées de la nacre intérieure tirent ſur le cramoisi, le jaune, le rose & le vert; mais le fond en est argentin. L'opercule, d'un brun foncé, est de même forme & de même nature qu'aux précédens. Ce Sabot rare, vient des parages voisins de la Chine, & n'est pas plus grand que la figure que nous en donnons.

La variété nommée Toupie a liserés fondus en differe peu par la forme; mais ſes ſtries fines ſont coupées par des cruës d'une égale finesse, d'où résulte une espèce de réseau. Le fond de ſa couleur est un brun-roussâtre, avec des lignes circulaires plus nombreuses, brunes & comme fondues dans la couleur du fond. Cette coquille, de même grandeur que la précédente, vient aussi des mêmes parages.

Le Sabot tourné (planche xiii, lett. Q), est un des plus ſinguliers de cette famille par les pas rentrans de ſes orbes. Le cône qu'il forme est peu oblique, mais fort élevé, composé de huit orbes, dont le ſillon, des plus fins, n'est bien ſensible que par la ſaillie de ces orbes : ceux-ci ſemblent ſe recouvrir l'un l'autre, en descendant du ſommet à la base, qui est étroite & convexe. La clavicule plus longue que large, ſe termine en un ſommet assez aigu, dont les dernieres ſpires ſont renflées. Sur

l'aplatissement, un peu en doucine, du pas des orbes, est un large & profond ſillon formé par deux cordelettes, dont une qui borde la base légerement convexe de chaque orbe, est moins apparente. Cette rigole, qui tourne avec la ſpirale, offre ſouvent des cruës fines en feuillets demi-circulaires. Le reste de la robe est ſtrié circulairement; & dans quelques-uns des rides peu prononcées ſe font voir ſur l'aplatissement des orbes. La robe de ce Limaçon est blanche dans les uns, roussâtre dans les autres, & marbrée tantôt de larges taches, tantôt de traits fins, longitudinaux, dont la couleur est cramoisi ou canelle foncé : quelquefois elle est veinée de brun-noir ou de cramoisi, ou tiquetée ſur les ſtries de blanc & de rougeâtre. La base, qui est blanchâtre, est aussi tiquetée de rouge ſur les ſtries. Près de l'extrémité antérieure, ronde & mince de la columelle, est un ombilic profond plus ou moins évasé dans ſon orifice. La levre est mince & bordée d'un liseré tacheté : la rigole dont nous avons parlé la rend un peu ſinueuse. Ce petit Sabot, dont l'intérieur est tapissé d'une très-belle nacre, ſe trouve à l'île de France & aux Moluques : il a depuis quatre jusqu'à ſix & douze lignes de hauteur, ſur quatre, cinq & ſix lignes ou un peu plus de largeur. Très-peu d'auteurs en ont parlé (10).

LE SABOT TOURNÉ A TUBERCULES differe du précédent par ſa base plus large & ſa forme moins élevée. Les plis qui regnent ſur l'aplatissement de la ſpirale ſont pour l'ordinaire plus gros, mieux prononcés, & rendent plus tuberculeuses les cordelettes circulaires dont la rigole est bordée. Sa robe est marbrée de brun-

(10) Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IVe partie, planc. XXV, fig. 5, pag. 46.

Davila, Catalog. tom. I, pag. 127, la ſixieme paire de l'art. 155. « Deux » petits, à robe grise tachetée de violet » foncé, à cinq étages de ſpires bombées » & détachées, à côtes longitudinales, » un peu tuberculeuses, & ombiliquées ».

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

noir, & quelquefois comme fasciée de brunâtre, sur un fond grisâtre ou roussâtre. Souvent aussi les stries circulaires sont pointillées de brun & de blanc. Dans cette variété l'orifice de l'ombilic est généralement semi-lunaire, blanchâtre & plus évasé que dans le Sabot précédent. Les nuances que présente sa nacre sont aussi plus foncées & comme onduleuses, à cause des rugosités de l'extérieur. Ce joli Sabot nous est venu depuis peu des îles Frédériciennes, & n'est pas commun. Celui que nous possédons porte sept lignes de hauteur, sur autant de largeur à sa base. Son opercule cartilagineux est de figure circulaire, plat & d'un fauve foncé tant en dessus qu'en dessous. Un sillon fin forme une spirale de huit révolutions sur sa face externe.

Le Boutonnier (planche XIII, lettre O), est un très-petit Sabot que l'on voit ici grossi au microscope, d'après la figure qu'en a donnée Bonanni (11). Cette coquille rare, & qui n'égale pas la grosseur d'une noisette, est de forme pyramidale élevée. On y compte huit orbes chargés de gros plis longitudinaux, & la base de chaque orbe est bordée d'une espèce de rigole où se trouve un rang de petits boutons ronds, alternativement blancs & rougeâtres. De chaque côté de cette rigole est une cannelure ou strie qui en suit le contour. La couleur de la robe est un mélange de blanc, de couleur-de-chair & de rougeâtre. La base large & peu convexe de ce petit Sabot est ornée de stries circulaires, & ombiliquée : tout l'intérieur est nacré. Cette coquille vient de Fernambouc : & nous devons prévenir que la figure que nous en donnons est défectueuse, en ce que les cruës y sont trop exprimées, & que d'ailleurs elle donne à ce Sabot trop de hauteur relativement à sa largeur.

(11) *Recr. ment. & oc. class. III, fig. 396, pag. 169.* | *Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 396.*

LE PAVOT (planche XII, lettre L), est une coquille épaisse dans ſon test, de forme conique élevée, composée de huit à neuf orbes peu convexes, & dont la clavicule, plus longue que large, est terminée par un ſommet aigu. Un léger renflement, qui ſuit la base du premier orbe, ſe montre aussi ſur les orbes ſuivans, immédiatement au-dessus de la ligne ſpirale, qui dans cette espèce est à peine ſensible. Des ſtries circulaires, fines & granuleuses ſont ſuivies chacune de trois autres beaucoup plus fines & non granuleuses. On voit ſur chaque orbe deux zônes, dont la plus étroite, près de la ligne ſpirale, est entierement d'un cramoiſi-ſale tirant ſur le canelle : l'autre, plus large, offre ſur un fond ſemblable, ou mordoré foncé, ou d'un beau brun-rougeâtre, des taches blanchâtres, oblongues, un peu courbes, ayant leur partie convexe tournée vers l'ouverture de la coquille. Les couleurs de la base ſont les mêmes, mais un peu plus gaies : les ſtries circulaires & granuleuses y ſont aussi plus grosses. Près de l'extrémité antérieure de la columelle, qui est ronde, courte & nacrée, ſe trouve un profond ombilic dont l'orifice oblong est d'un beau blanc. L'intérieur de la bouche est nacré & ſillonné, la levre épaisse & dentelée, & le liseré qui la termine cramoiſi-ſale. Quoique la bouche de ce Sabot paroisse extérieurement à peu près triangulaire, elle est ronde intérieurement, de même que ſon opercule cartilagineux, qui ne differe en rien de celui de l'espèce précédente. Cette coquille, peu commune, vient de l'île de France, & porte depuis dix jusqu'à douze ou treize lignes de hauteur, ſur neuf, dix & onze de largeur.

LE PAVOT BOUTONNÉ est une variété moins élevée du Sabot précédent : il en differe peu par la forme; ſeulement les contours en ſont plus grossiers, la base plus large & plus aplatie, & ſes cordelettes circulaires boutonnées, ſont mêlées d'autres plus fines, granulées. Sa robe blanche ou blanchâtre, nuée de roussâtre, est

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

irrégulierement marbrée de cramoisi, de couleur-de-chair & de vert-de-gris foncé. Gualtieri (12) donne la figure de ce Sabot, qui est oriental.

Le Sabot a cordons (planche lxxix, lett. K-K), est assez élevé dans ſa forme & mince dans ſon test. Un ſillon ſpiral des plus fins distingue ſes neuf orbes, peu bombés vers la base & ceints d'une cordelette qui forme un talus tranchant, plus ſensible vers la base du premier orbe. La clavicule, un peu plus large que longue, ſe termine en un ſommet aigu. La robe de cette coquille est ornée de ſillons granuleux & de lignes circulaires brunes ou marron foncé, ſur un fond blanc ou blanchâtre. Sa base, large & légerement concave, a près de la partie extérieure & ſinueuse de la columelle, un profond ombilic, dont l'orifice blanc & large est à peu près ſemi-lunaire. Le bord de la levre est mince, dentelé, & ſon liseré blanc est pointillé de brun. La bouche est tapissée d'une très-belle nacre & fermée d'un opercule cartilagineux ſemblable aux précédens. Ce Sabot extrêmement rare, vient de la nouvelle Zélande. Nous l'avons fait graver d'après un de treize lignes de hauteur ſur quinze de largeur, qui fait partie du cabinet de M. le Comte de la Tour d'Auvergne. M. Davila en décrit un (13) qui paroît être de cette espèce.

Le Sabot a plate-forme (planche xiii, lett. N-N), est encore une espèce orientale des plus rares. Cette coquille, médiocrement élevée, quoiqu'assez épaisse, est composée de huit orbes, peu renflés, assez distincts les uns des autres, & remarquables par un petit aplatissement, festonné dans ſon bord, ſur

(12) *Index Test. Conchyl. tab.* lx, *litt.* b.

(13) « Un rare, à ſtries circulaires, » blanches & ficelées, & à cannelures » noires, chargées elles-mêmes de ſtries » obliques très-fines, à base plate, & » ombiliqué ». Davila, Catal. tom. I, pag. 127, art. 155.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. lxxv. Sans numéro.

les pas de la ſpirale. La clavicule, plus large que longue, eſt terminée par un ſommet assez obtus. L'extérieur de ce Sabot eſt assez liſſe, malgré ſes cruës. La base en est convexe, la columelle nacrée & amincie vers ſon extrémité antérieure par l'orifice de l'ombilic. La robe est rayée irrégulierement & en zig-zags de cramoisi-brun, ſur un fond blanc ou blanchâtre. L'ouverture de la bouche, quoique comprimée, est ronde intérieurement & tapissée d'une belle nacre, à l'exception du bord de la levre, qui est mince & ſans nacre, mais blanc moucheté de cramoisi. L'ombilic est purement blanc, l'opercule cartilagineux rond & plat : cet opercule, d'un brun-roussâtre & assez épais, offre ſur ſa face externe dix révolutions de ſpires étroites, traversées de ſtries fines, qui toutes partent du point central de l'opercule. Ce Sabot n'est guère plus grand que la figure que nous en donnons.

LE GRAND ENTONNOIR (planche XII, lett. F), est un Sabot peu épais, de forme conique médiocrement élevée, à base large & concave, ſillonnée circulairement & profondément ombiliquée. Il est composé de huit orbes bien distincts. Sa clavicule, plus large que longue, est terminée par un ſommet obtus. Ses orbes ſont aplatis & plus ou moins raboteux par les cruës qui s'y rencontrent : de légeres cordelettes circulaires & des ſtries fines, longitudinales s'y font aussi remarquer. Le contour de la base de cette coquille est plus tranchant qu'arrondi. L'ombilic blanchâtre, qui en occupe le centre, est bordé d'une zône roussâtre rayée de brun. Un appendice de la columelle, près de l'ombilic, est d'un vert-d'émeraude, ainsi que le restant de la columelle extérieure. La bouche est pourvue d'une assez belle nacre nuancée de vert, de jaune & de cramoisi. La base est blanchâtre, nuée de gris-de-lin, avec quatre bandelettes circulaires mouchetées de cramoisi ou de cerise vif. Le reste de l'extérieur est dans les uns d'un beau vert-de-gris vif, & dans d'autres un mélange de verdâtre,

COQUILLES DE MER.

Sabots élevés.

d'olivâtre, d'orangé & de ſouci. Le bord de la levre eſt mince & déchiqueté : ſon liseré eſt cerise vif. Ce Sabot, peu commun, vient des îles Moluques, & n'eſt guère plus grand que la figure que nous en donnons. M. Davila en décrit un qui en approche beaucoup (14).

LE PETIT ENTONNOIR (planc. XIII, lett. M), eſt une variété de celui que nous venons de décrire. Plus ou moins élevé dans ſa forme, ſa base eſt toujours large & concave, & le contour en eſt plus arrondi qu'au Sabot précédent. Il eſt composé de ſix à ſept ſpires, assez raboteuses par la ſaillie des cruës, à cordelettes circulaires, très-ſenſibles dans les uns, à cannelures longitudinales, obliques & onduleuses dans les autres ; mais la base eſt toujours à ſtries circulaires plus ou moins prononcées. L'orifice de l'ombilic eſt large & blanc, quelquefois vert-de-gris vif & foncé, ſouvent bordé d'une zône ou d'un liseré, qui tantôt eſt d'un vert-jaunâtre finement rayé de lilas, tantôt rayé de cramoisi-violet foncé ſur un fond lilas, ou enfin tacheté de cramoisi-brun. On voit de ces Sabots dont toute la robe eſt d'un beau vert-de-gris vif nué de roussâtre : d'autres l'ont d'un brun-violet-ſale nué de grisâtre, avec des lignes onduleuses, longitudinales d'un brun plus foncé. La nacre argentine de l'intérieur de la bouche eſt nuancée de jaune, de vert, de rose & de cramoisi, ſelon les divers aspects ſous lesquels elle ſe préſente. Le bord de la levre eſt mince & liſſe, avec un liseré vert ou violet. Il n'eſt pas rare de rencontrer ce Sabot dépouillé de ſa robe colorée vers le ſommet de la clavicule,

(14) « Un gris-noirâtre, des Indes, » à grandes taches blanches carrées, » placées à distances égales dans le bord » ſupérieur de chaque orbe, & à mou- » chetures blanches dans le reſte, à ſtries » circulaires très-fines, de forme un peu » aplatie, à ſix orbes, dont le premier » eſt très-large & ombiliqué ». Davila, Catal. tom. I, pag. 129, art. 158.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXV, Sans numéro.

quelquefois

quelquefois même depuis la ſeconde ſpire jusqu'à ce même ſommet. La nacre qu'il montre en cet état est d'un cramoisi-violet & d'un vert d'autant plus foncé qu'elle est plus voisine du ſommet. Si l'altération de la nacre est plus avancée, ſa couleur est aurore vif ou orangé foncé. On trouve quelquefois adhérens à la robe de ce testacée, de petits corps ovoïdes, roussâtres, minces & flexibles, qui paroissent être les œufs de certains coquillages. Celui-ci n'est point rare & vient de l'île de France : on prétend qu'il ſe rencontre aussi à Saint-Domingue. On en voit depuis trois, jusqu'à cinq, ſix & huit lignes de hauteur, ſur une base d'égale largeur ou même un peu plus large. Lister & Seba l'ont fait graver (15).

La Bouteille (planche XIII, lettre E), est un Sabot très-volumineux ſi on le compare aux deux précédens, dont il paroît être une variété. Sa forme conique est très-élevée, ſa base très-concave & festonnée dans ſon bord. Les ſept à huit orbes qui le composent ſont légerement renflés, chargés de cannelures ou de grosses rides longitudinales & obliques. Sa robe est blanchâtre mélangée de verdâtre. L'orifice évasé de ſon ombilic est festonné dans ſon bord, & de plus entouré par une zône d'un rouge-de-corail foncé, rayée longitudinalement de rouge-brunâtre. La bouche est tapissée d'une belle nacre, & ſa levre, à peu près tranchante, est bordée d'un liseré non nacré d'un beau vert. Ce Limaçon rare, vient de l'île de Banda, & porte de deux pouces à deux pouces & demi de hauteur, ſur autant ou un peu plus de largeur à ſa base. Gualtieri en donne la figure (16).

La Rotule (planche XIII, lett. K-K), est un Sabot médiocrement épais, & dont la forme n'est pas fort élevée. On ne lui

(15) *List. Hist. Conchyl. tab. 633, fig. 21.*
Seba, Locupl. rer. nat. Thesaur. tom. III, tab. LX. Sans numéro.

(16) *Index Test. Conch. tab. LXIII, litt. A.*

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

compte que cinq orbes peu convexes, & ſa clavicule, beaucoup plus large que longue, eſt terminée par un ſommet obtus. Le ſillon qui diſtingue les ſpires eſt bien prononcé. Les orbes ſont chargés de cannelures ou groſſes rides longitudinales, aſſez ſerrées, ſouvent un peu onduleuſes, qui rendent dentelé ou feſtonné le contour de ſa baſe large & très-concave. Cette baſe n'eſt point ombiliquée, & l'extrémité de la columelle y eſt peu ſenſible. Le bord de la levre, mince & liſſe, eſt légerement crénelé. Extérieurement cette coquille eſt d'un blanc-ſale nué de verdâtre, ou d'un blanc tacheté d'olivâtre. L'intérieur eſt orné d'une belle nacre, qui peut aider à faire diſtinguer ce Sabot du *Lépas volute* des îles Malouines (17). En effet, ces deux coquilles ſe reſſemblent aſſez pour induire en erreur ceux qui ne jeteroient ſur elles qu'un coup d'œil ſuperficiel. Le rare Sabot dont nous parlons, vient, dit-on, de l'île d'Amboine, & n'a guère plus de neuf à dix lignes de hauteur ſur quinze de largeur. Quelques auteurs en ont donné la figure (18), & M. Davila le décrit dans ſon Catalogue (19).

LE BONNET VERT eſt une variété ou plutôt une eſpèce voiſine du Sabot précédent : plus élevée dans ſa forme, ſa baſe large eſt auſſi très-concave. Cette coquille eſt aſſez épaiſſe & compoſée de ſept orbes aplatis, mais bien diſtincts, dont la clavicule plus large que longue, ſe termine en un ſommet obtus. Ses cannelures ou rides longitudinales ſont onduleuſes, peu prononcées, & quelquefois rameuſes vers la baſe des orbes qui eſt aſſez tranchante.

(17) Voyez planc. IV, lett. A1-A1, & ſa deſcription, à la page 551 du tome I.

(18) *List. Hist. Conchyl. tab. 627, fig. 13.*

Klein, Tent. meth. ostr. tab. 1, fig. 20, pag. 10.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXV. Sans numéro.

(19) Tom. I, pag. 124, la premiere coquille de l'art. 145.

Les cruës y ſont pour l'ordinaire bien ſensibles & coupées obliquement par les rides longitudinales, qui ſe terminent à la base ſans la rendre festonnée. Cette base est à cordelettes circulaires ordinairement peu prononcées, avec une légere cavité près de la columelle. M. Davila, dans la description qu'il donne de cette coquille (20), a pris cette cavité pour un ombilic, mais elle n'en a que l'apparence. La portion extérieure de la columelle forme avec le bord de la levre une double ſinuosité, assez ſemblable au chiffre 3. La robe de ce Sabot est dans les uns d'un blanc nué de vert tendre, dans d'autres elle est entierement d'un beau vert-de-gris vif, & dans quelques-uns d'un beau gris qui donne des nuances changeantes de vert & de gris-de-lin. L'intérieur est pourvu d'une très-belle nacre. La levre, qui est renflée du côté de la columelle, est mince dans le reste de ſon contour & quelquefois légerement onduleuse. L'opercule cartilagineux, rond & fauve est d'ailleurs ſemblable aux précédens. Ce rare Sabot, qu'on trouve à l'île de France & à l'île d'Amboine, nous est aussi venu de la nouvelle Zélande. Sa hauteur va depuis dix jusqu'à quinze & vingt lignes, quelquefois même deux pouces, ſur une à deux lignes de plus en largeur à ſa base.

LE GRAND SABOT PYRAMIDAL OU LE GRAND CUL-DE-LAMPE (planche XII, lettre B1), est le plus volumineux de tous les Limaçons de cette famille. Son test, épais & lourd, s'éleve obliquement en un cône composé de douze à quinze révolutions de ſpires, aplaties en doucine, ou qui n'ont qu'un léger renflement vers leur base. La ligne ſpirale est large, bien marquée & quelquefois ſinueuse. La clavicule est tantôt plus large que longue, tantôt plus longue que large, & quelquefois ſa longueur égale ſa largeur. Le ſommet qui la termine est toujours aigu, à moins

(20) Davila, Catalogue, tom. I, pag. 124, la ſeconde de l'art. 145.

COQUILLES DE MER.

Sabots élevés.

que la coquille ne ſoit fruſte en cet endroit, ce qui lui arrive aſſez ſouvent. Les cruës de ce Sabot ſont communément très-prononcées. Lorſqu'il eſt d'un grand volume, ſes cordelettes circulaires diſparoiſſent ſur le corps de la coquille; mais elles ſont toujours plus ou moins apparentes & aſſez ſerrées ſur la base, qui eſt des plus larges, aplatie ou légerement convexe. Le renflement qui en ſuit le contour ſe montre auſſi ſur les orbes de la clavicule, excepté dans quelques individus qui en ſont privés, & qui n'ont que de légers mamelons ſur le ſecond orbe, leſquels ſont ordinairement plus prononcés ſur les deux orbes ſuivans. Ces mamelons, arrondis, ſont quelquefois tuilés dans les derniers orbes, près du ſommet, & entremêlés de rides longitudinales, aſſez peu ſaillantes. La robe de cette coquille eſt tantôt à fond blanc, tantôt d'un blanc-ſale ou nué de couleur-de-chair, agréablement marbrée ou panachée de cramoiſi-brun, ou d'un cramoiſi mêlé de vert-noirâtre, d'olivâtre ou de porreau foncé: mais ſi ces couleurs ont été altérées par quelque acide, la verte eſt remplacée par un cramoiſi ou un pourpre foncé, quelquefois nué d'orangé. Dans quelques-uns les taches ou marbrures forment des flammes onduleuses plus ou moins régulieres, & diſtribuées comme par bandes longitudinales, aſſez ſerrées, dont la couleur eſt olive & cramoiſi mêlé de marron. Enfin ce Limaçon, l'un des plus beaux de cette famille, a toujours ſa base marbrée ou flambée de cerise ou de cramoiſi-gai ſur un fond blanc. La portion extérieure de ſa columelle eſt ſinueuse dans ſon bord, légerement concave, mais ſans ombilic & nacrée, à l'exception d'une zône purement blanche ou tachetée de cramoiſi-noirâtre qui en ſuit le contour. L'intérieur de cette coquille eſt tapiſſé d'une belle nacre. Sa bouche comprimée préſente à peu près la figure d'un triangle curviligne, & ſa levre peu mince eſt bordée d'un liseré non nacré, blanc ou tacheté. Le renflement du contour de la base y forme

intérieurement une espèce de rigole assez légere. Ce Sabot, qui n'est pas rare, ſe trouve aux îles de France, d'Amboine, de Taïti, ainsi qu'aux îles Frédériciennes & ſur les côtes de la nouvelle Zélande : il porte depuis un pouce jusqu'à cinq de hauteur, & ces derniers n'ont pas moins de trois pouces & demi à quatre pouces ou même plus de diametre à leur base. Beaucoup d'auteurs l'ont fait graver (21).

L'opercule de cette coquille est cartilagineux & rond comme dans les espèces précédentes; mais il est plus épais, & l'on compte ſur ſa face externe, qui est concave, quinze révolutions de ſpires dont les cruës ſont très-ſensibles : ſa face interne est au contraire lisse & convexe. Cet opercule est d'un fauve-verdâtre & ſouvent d'un fauve-cramoisi : l'épiderme de la coquille est épais, fort tenace & d'un fauve plus ou moins foncé.

LA GRANDE PYRAMIDE nous paroît être le même Sabot que le précédent, mais parvenu à une hauteur de cinq à ſix pouces,

(21) *Fab. Colum. Purp. tab. 16. Turbo Exoticus.*

Lister, Histor. Conchyl. tab. 617, fig. 3.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 102, pag. 125.

Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 102.

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXI, litt. A *& fig. 4.*

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. X, fig. 9.

Gualt. Ind. Testar. Conc. tab. LIX, *litt.* C.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXV. Sans numéro.

Trochus Niloticus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 579, pag. 1227.

Regenf. Choix de coquillages, pl. IV, fig. 42 & 42, pag. XXVIII.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, deuxieme partie, planch. V, figur. 1, pag. 16, & planch. VI, fig. 1, pag. 16 & 17.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 125, les deux premiers de l'art. 150. L'auteur a mal à propos appliqué à cette espèce le nom de *Bouton de la Chine*, que M. d'Argenville donne à un autre Sabot dont M. Davila a par erreur cité la figure à l'espèce dont il s'agit.

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

ſur presque autant ou un peu plus de largeur à ſa base. Sa coquille est alors des plus épaisses, & la robe en est blanche ou blanchâtre ſans mélange d'aucune autre couleur. Les nuances de ſa nacre intérieure ſont aussi plus douces. Plusieurs auteurs ont fait graver cette variété (22).

Le Cul-de-lampe mamelonné est une des principales variétés du Sabot précédent. Quoique très-élevé dans ſa forme, ſes orbes, au nombre de dix, paroissent plus comprimés : une légere dépression, tournante avec la ſpirale, s'obſerve vers le milieu de chaque orbe, & leur base, à l'exception de celle du premier orbe, est bordée d'un renflement mamelonné, dont les tubercules ſont assez ſaillans. Les cordelettes circulaires, mieux prononcées dans cette variété, ſe font principalement remarquer ſur les orbes de la clavicule & ſur la base de la coquille. Celles-ci ſont lisses ; mais celles de la clavicule ont des rugosités obliques & longitudinales plus ou moins marquées. La ligne ſpirale est grossiere, très-distincte & largement festonnée. Le fond de la robe est d'un beau blanc, veiné & finement tacheté de pourpre ou de cramoisi, avec de larges marbrures longitudinales d'un pourpre ou d'un cramoisi plus foncé. Les couleurs de la base ſont aussi plus gaies que celles du corps de la coquille ; l'intérieur est pourvu d'une très-belle nacre. Ce Limaçon, peu commun, ſe trouve à l'île de France & à la nouvelle Zélande. Il a depuis un pouce & demi jusqu'à deux pouces ou un peu plus de hauteur, ſur à peu près

(22) *Aldrov. de Testac. lib. III, pag. 363. Trochus Pyramidalis.*

Jonst. Hist. nat. de exang. aquat. lib. III, de Testac. tab. XII. Trochus Pyramidalis.

Ruyſch, Theatr. animal. de exang. aquat. lib. III, de Testac. tom. II, tab. XII. Trochus Pyramidalis.

Gualt. Ind. Testar. Conc. tab. LIX, litt. B.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXV. Sans numéro.

autant de largeur à ſa base. Rumphius & Petiver en donnent la figure (23).

LE CUL-DE-LAMPE ALONGÉ ne differe des précédens que par ſa forme plus étroite & plus alongée. Les douze orbes qui le compoſent ſe terminent en un ſommet assez aigu. On n'y voit point de cordelettes circulaires ; mais leur base, peu renflée, est aussi légerement tuberculeuse. La robe de cette coquille est marbrée, & comme flambée d'olive-brun & de vert-de-gris foncé ſur un fond blanc : l'intérieur est nacré. Ce Sabot oriental est assez rare : il ne passe guère vingt lignes de hauteur ſur quinze de largeur à ſa base. Rumphius, Petiver & Seba l'ont fait graver (24).

LE PETIT CUL-DE-LAMPE (planche XII, lett. B 3), est encore une variété des Sabots précédens. Il est aussi de forme élevée & composé de huit à neuf orbes, dont la clavicule, plus large que longue, est terminée par un ſommet aigu. Ses plis longitudinaux, tuilés vers le bas de chaque orbe, ſont généralement moins prononcés ſur la base du premier orbe que ſur celle des orbes ſuivans. On remarque aussi ſur ces derniers orbes, au-dessus des tubercules tuilés dont leur base est couronnée, trois cordons granuleux ſuivis de deux autres beaucoup plus fins. Les cruës ſont bien marquées ſur le premier orbe, qu'elles rendent raboteux. Les cordelettes de la base de la coquille ſont assez fines. La robe est marbrée irrégulierement de verdâtre ou d'olive foncé, nuée

(23) *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXI, fig. 3.*

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. III, fig. 20.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 126, le troisieme de l'art. 153.

(24) *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXI, litt. B.*

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. ~~III~~, 21 fig. ~~12~~. 7.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXV. Sans numéro.

COQUILLES DE MER.
Sabots élevés.

de violâtre en quelques endroits, ſur un fond blanc-roussâtre & feuille-morte tendre. Dans quelques individus on distingue ſur les orbes de la clavicule deux liserés circulaires, le premier près de la ligne ſpirale, le ſecond vers le renflement tuilé de la base des orbes. Ces liserés, dont le travail est des plus délicats, offrent une ſuite de traits fins, longitudinaux & en zig-zags, verts, blancs, cramoisis, olive & violets, qui font un très-bel effet. D'autres individus n'ont au lieu de ces liserés que des espèces de flammes longitudinales olive. La base aplatie de ce Limaçon est marbrée de cramoisi près de la columelle, de violet & d'olive foncé près de la circonférence : l'intérieur est d'une belle nacre. Ce petit Sabot, peu commun, vient des îles Uliassériques & de la nouvelle Zélande. Celui que nous possédons porte onze lignes de hauteur, ſur douze de diametre à ſa base. Les auteurs mentionnés ci-dessus ont aussi fait graver cette coquille (25).

LA POIRE (planche XIII, lettre I), est un Sabot fort épais dans ſon test, de forme conique élevée, où l'on compte dix orbes peu renflés, & dont la clavicule, beaucoup plus longue que large, ſe termine en un ſommet aigu. Le ſillon de la ſpirale est ſinueux & bien marqué, de même que les cruës de la coquille. Ses cordelettes circulaires ſont chargées de tubercules peu réguliers, qui ſont oblongs & beaucoup plus gros vers le bas de chaque orbe que dans le reste. Les cordelettes circulaires, quoiqu'assez grosses, ſont ſouvent peu prononcées du côté de la base, dont la circonférence, loin d'être en talus comme dans la plupart des autres Sabots, est au contraire fort arrondie. La robe blanche ou blanchâtre de ce Limaçon est flambée longitudinalement d'un rose

(25) *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXI, fig. ſ. 10.*
Seba, Locupl. rer. nat. Thesaur. tom. III, tab. LXXV. Sans numéro.
Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XXI, fig. ſ. 13.

tendre

tendre ou verdâtre, & de plus ornée de ſuites circulaires de taches barlongues, cramoisi foncé, ou d'un pourpre brunâtre. La concavité produite ſur la base par l'extrémité contournée de la columelle, est entourée d'une ſuite de taches plus petites de la même couleur, & d'un renflement assez ſaillant, blanc & ſans nacre. Le reste de la columelle est, de même que l'intérieur de la coquille, pourvu d'une belle nacre argentine, tirant ſur le roussâtre. Le liseré qui borde la levre est tacheté de cramoisi ſur un fond blanc non nacré : un léger renflement le précede à quelque distance. L'opercule rond & cartilagineux n'a rien qui le distingue des précédens. L'épiderme de la coquille est mince, ventre-de-biche & fort tenace. Ce Sabot est très-rare : il vient des côtes de la nouvelle Guinée, & ſe trouve difficilement d'une belle conservation. Celui qui fait partie de notre collection a près de deux pouces de hauteur, ſur environ dix-huit lignes de diametre à ſa base. On en voit un dans Rumphius qui en approche assez (26).

La Poire marbrée n'est qu'une variété du Sabot précédent, auquel elle ressemble par ſa forme conique élevée & par ſes orbes légerement bombés. Ses cordelettes circulaires ſont onduleuses & granuleuses. Sa robe blanche ou de couleur-de-chair est à flammes longitudinales, onduleuses & irrégulieres, cramoisi ou rose foncé, ſouvent ſans taches & quelquefois parsemées de taches plus foncées. Ce Sabot oriental ne passe guère quinze à dix-huit lignes de hauteur, ſur un peu moins de diametre à ſa base. Lister l'a fait graver (27).

La Renoncule (planche XIII, lettre G 1), est un Sabot qui s'éleve en cône peu oblique, & dont les huit orbes un peu renflés

(26) *Thesaur. Cochl. tab. XXI, fig. 2.*

(27) *Hist. Conchyl. tab. 631, fig. 18.*

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

ſur les pas de la ſpirale, ſemblent ſe recouvrir l'un l'autre en montant de la base au ſommet de la coquille. Le ſillon qui distingue ces orbes est fin, mais bien prononcé. La clavicule, plus large que longue, ſe termine en un ſommet aigu. On observe quelquefois ſur le milieu des orbes une légere dépression qui tourne avec la ſpirale. Le contour de la base forme un talus peu tranchant. Extérieurement ce Sabot est chargé de ſuites circulaires de petits grains à peu près ronds, mais oblongs & plus gros ſur le renflement des pas de la ſpirale : ces grains laissent dans leurs interstices des espèces de larmes ou de ſtries fines, courtes & longitudinales. Les cordelettes circulaires & granuleuses de la base ſont alternativement grosses & fines, mais la plus grosse en borde le contour. La portion extérieure de la columelle est légerement ſinueuse & très-étendue dans ſon bord ; elle laisse une cavité large & peu profonde, que quelques-uns ont prise pour un ombilic. Cette columelle est nacrée, ſi l'on en excepte trois cannelures circulaires qui ſont d'un beau blanc & ſans nacre, à moins que la coquille n'ait ſouffert de l'altération dans cette partie. Ce Limaçon, ſur un fond blanc nué de couleur-de-chair ou de vert-de-gris vif, est orné de flammes longitudinales, larges & peu onduleuses, cerise, cramoisi ou pourpre foncé. Ces flammes ne ſe montrent point ſur la base de la coquille, mais leur extrémité laisse de larges taches à ſa circonférence : le reste de cette base est de couleur-de-chair, pointillé régulierement de cramoisi, de cerise, & de blanc ou de blanchâtre. L'intérieur de la bouche est cannelé & pourvu d'une belle nacre argentine, qui donne des nuances vertes, jaunes & cramoisi vif. Le bord de la levre est mince & tranchant, avec de fines dentelures & un liseré blanc non nacré, taché de cramoisi. Ce Sabot, peu commun, vient des îles de France & de Madagascar : il a depuis neuf jusqu'à dix & douze lignes de hauteur, ſur dix, onze & quatorze lignes de

largeur à ſa base. On en voit, mais rarement, qui ont jusqu'à dix-huit & vingt lignes de hauteur, ſur un peu plus ou un peu moins de largeur. Plusieurs naturalistes l'ont fait graver (28).

LA FAUSSE RENONCULE (planche XIII, lettre G2), est une variété plus épaisse du Sabot précédent. L'espèce de rigole qui tourne avec la ſpirale ſur le milieu de chaque orbe y est mieux prononcée, de même que les cordelettes de la base de la coquille. On compte ſur chaque orbe cinq ſuites circulaires de grains ou boutons, plus gros, plus arrondis & plus distans entre eux. Les cruës de la coquille, quoique très-visibles, ſont très-fines, & ne forment point ces espèces de ſtries ou de larmes ſaillantes qu'on remarque à la précédente. La base de ce Sabot offre aussi cinq cordelettes circulaires, assez distantes entre elles, ſans compter une autre, assez grosse, qui borde la concavité qui tient lieu d'ombilic. Ces cordelettes, qui diminuent de grosseur à mesure qu'elles approchent de la columelle, laissent entre elles deux ou trois ſillons circulaires de la plus grande finesse. La robe, dont le fond est d'un beau vert-de-gris nué de roussâtre, a de larges marbrures d'un cramoisi-brun, qui, vers le ſommet, tire ſur l'orangé foncé. La base est verdâtre, rayée de traits courts & longitudinaux d'un cramoisi-ſale. La nacre de l'intérieur est d'un orient plus vif & plus foncé qu'au Sabot précédent, auquel cette variété ressemble assez dans tout le reste. Elle est aussi peu commune, & vient de la nouvelle Zélande. L'individu que nous

(28) *List. Hist. Conchyl. tab. 632, fig. 19.*

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 95, pag. 124 & 125.

Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 95.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. LXI, litt. E.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXV. Sans numéro.

Knorr, Délic. des yeux & de l'esprit, deuxieme partie, planc. II, fig. 4 & 5, pag. 11.

Davila, Catalog. tom. I, pag. 127, la quatrieme paire de l'art. 154.

Coquilles de mer.

possédons a dix lignes de hauteur, ſur un peu plus de largeur à ſa base (29).

Sabots élevés.

Le Sabot bourgeonné (planche XII, lettre D), est ordinairement d'épaisseur médiocre, de forme conique élevée, & composé de huit à neuf orbes, dont la ligne ſpirale est onduleuse & fine, mais bien marquée. Le ſommet qui termine ſa clavicule est assez aigu. On compte ſur chaque orbe quatre ſuites circulaires de boutons arrondis ou irréguliers, non compris un rang de tubercules assez ſaillans vers le bas de chaque orbe, & dont la rencontre produit des espèces de côtes longitudinales & obliques, plus prononcées vers la base de la coquille. Cette base large & plate est ornée de ſix cordelettes circulaires pareillement granuleuses. La cavité peu profonde qui s'y rencontre, & qui dans ces Sabots tient lieu de l'ombilic qu'on remarque en d'autres espèces, offre aussi quatre à cinq cordelettes circulaires, mais lisses & non granuleuses. Cette cavité est blanche & ſans nacre; la columelle au contraire est nacrée. Le fond de la robe de ce Limaçon est blanc ou blanchâtre, ou feuille-morte nué d'olivâtre, & marbré ou flambé tantôt de cramoisi vif, tantôt de canelle-olivâtre, tantôt enfin de pourpre foncé nué de vert-de-gris vif. Les cordelettes de la base ſont mouchetées de couleur-de-chair ou de cerise foncé, mais les taches de la circonférence ſont toujours plus larges & plus étendues que celles du centre. L'intérieur de la coquille est cannelé & tapiſſé d'une belle nacre, dont les nuances ſont assez douces. Le bord de la levre est mince & finement dentelé, avec un liseré blanc non nacré, tacheté de cramoisi. On trouve ce rare Sabot ſur les côtes de Mozambique & de Zanguebar. Il porte depuis dix jusqu'à douze & dix-huit lignes de hauteur, ſur douze, quinze, dix-huit & vingt lignes

(29) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LXXV. Sans numéro.

de diametre à ſa base. Quelques auteurs en ont donné la figure (30).

LE SABOT VERT BOURGEONNÉ n'est qu'une variété du précédent : il est plus ou moins élevé dans ſa forme. Les tubercules qui bordent le bas de chaque orbe ſont moins prononcés, & les cordelettes circulaires granuleuses qui les ſuivent n'y ſont qu'au nombre de trois. Des espèces de ſtries longitudinales & obliques s'y font aussi remarquer. La robe blanchâtre de ce Sabot est presque entierement marbrée d'un beau vert-de-gris vif, mêlé de taches, à peu près carrées, d'un violet-brun depuis le troisieme orbe jusqu'au ſommet. Dans quelques-uns ces taches brunes ſont encore moins nombreuses & ſous la forme de petites flammes ſur la marbrure verte. La base de la coquille est presque toujours entierement blanche, & les cordelettes granuleuses en ſont plus fines qu'au Sabot précédent. Les cannelures ou rugosités de l'intérieur ſont aussi moins régulieres. Ce rare Sabot vient des îles Uliassériques : il porte dix à douze lignes de hauteur, ſur douze à quinze de diametre à ſa base. Rumphius & Seba l'ont fait graver (31).

LE SABOT CERCLÉ (planche XII, lett. M), nous paroît faire encore une variété dans l'espèce des Sabots bourgeonnés (32). Peu différent du précédent par la forme, ſes orbes, au nombre

(30) *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXI, fig. 6.*

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 96, pag. 125.

Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 96.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. LX, litt. O.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXV. Sans numéro.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 127, la troisieme paire de l'art. 154.

(31) *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXI, fig. 9.*

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXV. Sans numéro.

(32) On en voit la figure à la pl. 8, lett. T de la ſeconde édition.

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

de huit, paroissent être un peu plus convexes. Chacun d'eux est comme divisé, par trois sillons circulaires, onduleux & profonds, en cordelettes saillantes, chargées de boutons ronds & assez distans entre eux. Ce Sabot mince a des cruës fines peu sensibles, & sa clavicule plus large que longue, se termine en un sommet aigu. Sa base large & plate est à cordelettes circulaires lisses & très-fines : elle est entierement blanche ; mais le reste de la robe a sur un fond blanc, des bandes longitudinales & obliques d'un beau vert-de-gris vif : on en rencontre aussi d'un brun-minime, avec les boutons blancs. Ce Sabot oriental & rare, ne se trouve guère plus grand que la figure que nous en donnons. On le voit encore dans Seba (33).

Le Sabot chiné (planche XIII, lettre L I), est d'épaisseur médiocre, de forme conique élevée, composée de neuf orbes, dont la ligne spirale est onduleuse & fine. Sa clavicule, plus large que longue, se termine en un sommet aigu. Des cordelettes circulaires fines & serrées forment sur sa robe un réseau granuleux : sa base large & plate est d'un blanc-verdâtre, & ce n'est que vers la circonférence qu'elle est tachetée de cramoisi & de violet foncé. Le reste de la robe est marbré, par zig-zags longitudinaux & irréguliers, de violet & de cramoisi-brun, sur un fond vert-de-gris tendre. La portion extérieure de la columelle est nacrée, de même que la concavité qu'elle produit. Les cannelures de ce faux ombilic rendent la columelle dentée ; mais le bord de la levre est lisse, & son liseré non nacré, est verdâtre taché de violet. L'intérieur de la coquille est revêtu d'une belle nacre & finement sillonné. Ce Sabot peu commun, vient de l'île Manille, & porte depuis douze jusqu'à seize lignes de hauteur, sur deux

(33) *Locup. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LXXV. Sans numéro. | *Trochus Scaber. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, spec. 588, pag. 1229.*

lignes de plus de diametre à ſa base. Rumphius en donne la figure (34).

LE SABOT GRANULEUX (planche XIII, lettre L2), est plus épais dans ſon test, à base moins large, & plus élevé dans ſa forme que le Sabot précédent. Sa clavicule, beaucoup plus longue que large, ſe termine de même en un ſommet aigu. Le ſillon qui diſtingue les orbes est mieux prononcé. On voit ſur ces orbes une légere gouttiere, qui tourne avec la ſpirale. Leurs cordelettes circulaires ſont finement granulées, principalement ſur la base de la coquille, où les grains paroiſſent à peine, mais les cruës ſont assez ſenſibles. La portion concave & torſe de la columelle est plus fortement dentée & à cannelures plus ſaillantes que dans la variété qui précede. Le contour de la base forme un talus tranchant. La robe de cette coquille est flambée irrégulierement de vert-de-gris vif, mêlé en quelques endroits de cramoiſi-ſale ſur un fond blanc. La base offre ſur un fond ſemblable, nué de vert-clair, de petites taches carrées assez diſtantes entre elles, ou de petits zig-zags cramoiſi ou d'un cerise peu foncé. La levre, dont le bord est assez épais, forme ſur-tout un gros renflement denté près de la columelle, & ſon liseré est blanc & ſans nacre. L'intérieur est ſillonné & pourvu d'une belle nacre, dont les nuances ſont assez douces. Ce Limaçon peu commun, ſe trouve à l'île de France & au cap de Bonne-Eſpérance, de même qu'à la Martinique & à Saint-Domingue. Il a depuis quatorze juſqu'à dix-huit & vingt lignes de hauteur, ſur douze, ſeize & dix-ſept de diametre à ſa base.

LE SABOT PEAU DE CHAGRIN (planche XIII, lettre L3), n'est qu'une variété plus épaiſſe, plus courte & plus groſſierement boutonnée, des deux Sabots précédens. Ses huit orbes ſont

(34) *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXI, fig. 5.*

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

terminés par un ſommet un peu moins aigu. Le ſillon qui les distingue est encore plus apparent, de même que les cordelettes circulaires, dont les boutons, presque ronds, ne ſont peu ſensibles que ſur la base de la coquille. La cavité produite par la portion extérieure de la columelle est fortement cannelée, & ſes dentelures, ainsi que celles de la levre, ſont très-prononcées. La robe de cette coquille est quelquefois, mais rarement, tachée de cramoisi, ſur un fond blanc & vert-de-gris foncé, à l'exception de la base, qui presque toujours à de grosses taches, à peu près carrées, d'un cramoisi foncé tirant ſur le violet. Ce Sabot oriental, ne passe guère quinze lignes de hauteur, ſur dix-huit de diametre à ſa base. Seba l'a fait graver (35).

Le Cardinal (planche XIII, lettre C), est un Sabot qui approche des précédens, mais il en differe à plusieurs égards: très-élevé dans ſa forme, il est composé de dix orbes, légerement convexes dans quelques individus, & dont le ſillon, quoique bien marqué, est très-finement ondulé. Sa clavicule, tantôt aussi large que longue, tantôt plus longue que large, est terminée par un ſommet assez aigu. Ses cordelettes circulaires, granuleuses & tuberculées, ſont peu distantes entre elles, & traversées par des ſtries onduleuses, obliques & longitudinales; ce qui rend l'extérieur de ce Sabot fort raboteux. Dans quelques individus une rangée de tubercules, plus gros que les autres, borde le bas & quelquefois même le haut de chaque orbe. Les cordelettes circulaires de la base ſont aussi granuleuses. Sa robe blanche est marbrée ou flambée de rouge-canelle & de cramoisi-ſale nué d'olivâtre peu foncé; dans d'autres ces flammes ſont cramoisi, cerise ou pourpre vif très-foncé: dans d'autres enfin ce ne ſont que des veines étroites, nombreuses & irrégulieres, telles que

(35) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LXXV. Sans numéro.

celles

celles qu'on observe toujours ſur la base de la coquille. La concavité produite par la portion extérieure de la columelle est dentelée par les cannelures qui la parcourent; elle est aussi nacrée, de même que l'intérieur de la bouche, dont les ſillons ſont fins & ſerrés. La levre est peu tranchante & déchiquetée, mais renflée & armée de quatre à cinq dents près de la columelle. Le liseré blanc dont elle est bordée est étroit, ſans nacre, & tacheté de cerise ou de cramoisi. Ce Sabot peu commun, vient des îles Moluques, & porte depuis quatorze à ſeize lignes jusqu'à deux pouces ou un peu plus de hauteur, ſur treize, quinze & vingt-une lignes de diametre à ſa base. Quelques naturalistes en ont donné la figure (36).

Le Cardinal vert est une autre variété, orientale & peu commune, du Sabot précédent : elle n'en differe que par ſes tubercules plus grossiers, & par ſa robe blanche panachée de vert-de-gris vif & foncé (37).

Le Sabot boutonné ne differe des précédens que par ſa figure plus large & un peu moins élevée. Ses huit orbes ont chacun quatre rangs circulaires de boutons, plus gros vers le bas de chaque orbe. Ses ſtries longitudinales, onduleuses & obliques ſont fines & ſerrées. Les cordelettes circulaires de la base ſont délicatement granulées, & les rides fines & nombreuses qui les traversent ſe rendent à la circonférence comme autant de rayons. La columelle & la cavité qu'elle produit ſont cannelées & dentées, comme

(36) *List. Hist. Conchyl. tab. 632, fig. 20.*

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXI, litt. C.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XI, fig. 1.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXV. Les deux Sabots de chaque angle du haut de cette planche.

(37) *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. LXI, litt.* D-D.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 127, la cinquieme paire de l'art. 154.

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

dans les précédentes, & la levre offre de même un renflement denté près de la columelle. Dans les uns la base est entierement blanche, blanchâtre ou grisâtre; dans d'autres elle est marbrée de rose tendre, de fauve ou de couleur de rouille : le reste de la robe est marbré, ſur un fond blanc, d'un vert-de-gris plus ou moins vif & de gris-de-lin. Quelquefois ce ſont des taches à peu près carrées, d'un cramoisi-ſale ou d'un brun peu foncé, disposées par ſuites circulaires, ſur un fond blanchâtre mêlé de roussâtre & de verdâtre. L'intérieur est nacré, de même que la partie extérieure de la columelle. Ce Sabot, aussi peu commun que les précédens, vient de l'île de France & des Moluques : il a depuis treize jusqu'à dix-huit lignes de hauteur, ſur quatorze, dix-huit & dix-neuf de diametre à ſa base (38).

Dans tous ces Sabots l'opercule est cartilagineux, mince & plat, de figure ronde & de la même couleur que celui des Culs-de-lampe.

Le Bouton de la Chine (planche XII, lettre B 2), est un Sabot lourd & épais, qui par ſa forme extérieure (39) a quelque ressemblance avec ceux que nous venons de décrire. Quoique raboteux, ſont test est très-luisant. Les dix à douze orbes qui le composent ſont applatis, mais en doucine ou légerement bombés vers leur base. La clavicule, un peu plus longue que large, a ſon ſommet ordinairement aigu. Le ſillon qui distingue les orbes est fin & bien marqué. L'extérieur est ſouvent à cruës très-ſensibles & chargé de cordelettes circulaires onduleuses, dont les boutons ou tubercules ſont irréguliers & mal prononcés. Les cordelettes circulaires de la base ſont finement granulées. La partie extérieure

(38) *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* LX, *litt.* P.

Seba, Locupl. rer. nat. Thesaur. tom. III, tab. LXXV. Sans numéro.

(39) On en voit la figure à la pl. 8, lett. C de la ſeconde édition.

de la columelle n'est point torse dans cette espèce; elle n'est qu'un peu recourbée, ſans dents ni cannelures, terminée à ſon extrémité par une légere ſaillie, & ne produisant aucune concavité ſur la base plate de ce Sabot. Le fond de la robe est blanc ou d'un blanc-rougeâtre, avec des marbrures ou veines irrégulieres d'un rouge-brun foncé, ou d'un cramoisi-canelle vif. Une zône blanche & ſans nacre entoure la columelle, qui est nacrée, de même que l'intérieur de la bouche: celle-ci n'est point ſillonnée comme dans les espèces qui précedent. La levre est mince, finement dentelée & bordée d'un liseré blanc tacheté de rougeâtre. Le renflement léger qu'on y remarque près de la columelle, offre aussi trois ou quatre dents, mais peu apparentes. Le talus de la circonférence produit une rigole dans l'intérieur de la coquille: l'opercule qui la ferme est en tout ſemblable à celui des précédentes. Ce Limaçon peu commun, ſe trouve à Madagascar & ſur la côte de Coromandel: il a depuis un pouce & demi jusqu'à deux pouces ou un peu plus de hauteur, ſur ſeize, vingt & vingt-deux lignes de diametre à ſa base. Plusieurs auteurs l'ont fait graver (40).

LE SABOT FLAMBÉ n'est qu'une variété du précédent: ſa forme plus effilée, s'éleve également en pain de ſucre, mais ſa base est un peu concave. Le ſillon qui distingue les orbes est onduleux

(40) *List. Hist. Conchyl. tab. 620, fig. 6.*

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXI, *fig. 8.*

Gualt. Ind. Testar. Conc. tab. LX, *litt.* c.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXV. Sans numéro.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XX, *fig. 4.*

Encyclopédie, Recueil des planches, tome VI, planche LXVI, figure 19, pag. 6.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, premiere partie, planch. XII, figur. 1, pag. 26.

Davila, Catalogue, tom. , pag. 126, le premier de l'art. 153.

Trochus Maculatus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 580, pag. 1227.

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

& bien marqué. De groſſes cordelettes tuberculeuſes, entremêlées de ſtries granuleuſes ou boutonnées, laiſſent entre elles des ſillons circulaires, onduleux & aſſez profonds. Les cruës, malgré leur fineſſe, y ſont preſque toujours ſenſibles. Les cordelettes circulaires & finement granulées de la base ſont moins rapprochées que ſur les orbes. Elles ſont mouchetées, aſſez régulierement, de petites taches oblongues ou rectangulaires cerise, ſur un fond blanc-de-lait; ces taches forment ſouvent de petites flammes onduleuſes d'un beau cramoiſi vif. Sur les orbes le fond blanc de la robe offre quelquefois une légere nuance de couleur-de-chair: les taches ou marbrures y ſont d'un cramoiſi vif & foncé ou d'un pourpre éclatant, diſpoſées par flammes longitudinales, quelquefois branchues vers la base des orbes. On diſtingue auſſi des traits fins de la même couleur entre les flammes, qui dans quelques individus ſont alternativement blanches & vertes. La partie extérieure de la columelle & l'intérieur de la bouche ſont comme dans le Bouton de la Chine; mais la rigole interne eſt plus prononcée, le pli du contour de la base étant plus aigu. Le renflement de la levre eſt auſſi légerement denté près de la columelle. Ce Sabot rare ſe trouve aux îles d'Amboine & de Mindanao: il a depuis ſix juſqu'à neuf, quatorze, dix-huit & vingt lignes, quelquefois même deux pouces de hauteur, ſur un diametre moindre d'une à deux lignes à ſa base (41).

LE SABOT ROYAL (planche XII, lettre O), eſt un Limaçon de forme conique élevée, dont le teſt, épais & lourd, eſt compoſé de huit orbes, légerement renflés vers leur base & creuſés dans leur milieu par une rigole qui tourne avec la ſpirale. Sa clavicule, plus longue que large, ſe termine en un ſommet peu pointu. Le

(41) *Liſt. Hiſt. Conchyl. tab. 631, fig. 17.* | Davila, Catalogue, tom. I, pag. 127, la ſixieme paire de l'art. 154.

contour de la base n'est point tranchant comme dans les précédens, mais arrondi ; & la ligne ſpirale, quoique fine, est assez bien marquée. Un petit aplatissement produit, en s'élevant plus ou moins ſur les pas des orbes, un rang de gros festons qui couronne chacun de ces orbes. Les cruës ſont des plus fines, mais les cannelures circulaires ſont assez prononcées, excepté ſur la base plate de la coquille, où elles paroissent à peine. La robe blanche de ce Sabot est nuée de couleur-de-rose, veinée, par flammes onduleuses, de cramoisi vif, & comme ſaupoudrée de petits points de la même couleur. La partie extérieure de ſa columelle est épaisse & nacrée : d'ailleurs, assez ſemblable à celle des précédens, elle ne laisse ſur la base aucun vestige d'ombilic. La bouche est intérieurement revêtue d'une belle nacre, & la levre est bordée d'un liseré cramoisi, que précede un renflement interne assez ſaillant. Ce Sabot rare, vient des côtes de la nouvelle Guinée : il est ici représenté de grandeur naturelle, d'après celui que nous avons vu.

Le Sabot couronné (planche XIII, lettre H), differe ſurtout du précédent par ſon volume, plus petit, & par ſa couleur, car ſa forme est à peu près la même ; ſa base, moins large, rend ſeulement ſa figure plus effilée, & l'on ne voit point ſur le milieu de ſes orbes la rigole qu'on observe à ceux du Sabot que nous venons de décrire. Ses orbes lisses & ſans cannelures circulaires, ont des cruës obliques & longitudinales assez marquées. Les pas de la ſpirale, peu aplatis, ſont couronnés d'un rang de festons ou de tubercules plus petits & plus nombreux qu'au Sabot précédent. La base plate de cette coquille est ſans cavité centrale. Sa circonférence est bombée ; ſa levre renflée dans ſon bord, & l'intérieur de ſa bouche pourvu d'une belle nacre, de même que la partie extérieure de la columelle. La robe de ce Limaçon est ornée de lignes onduleuses orangé vif ou d'un fauve-brun foncé

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

ſur un fond blanc-verdâtre. La pointe aiguë du ſommet est entierement orangé foncé. Ce Sabot oriental & rare, est un peu plus grand que la figure que nous en donnons.

LE SABOT RUBANÉ (planche XIII, lettre T), dont la forme conique est des plus élevées, a les dix orbes qui le composent aplatis en doucine & ſtriés circulairement. Ces ſtries fines & assez ſerrées, ſont moins ſensibles que les cruës. Sa clavicule, plus longue que large, ſe termine en un ſommet aigu. Le ſillon de la ſpirale est fin, mais bien marqué. La base plate de la coquille offre aussi des ſillons circulaires fins & nombreux : la columelle n'y produit aucune cavité ; mais ſon extrémité courbe & nacrée, qu'entoure une zône blanche non nacrée, ſe termine en une légere protubérance qu'on remarque à la plupart des espèces ſuivantes. Sur le talus de la circonférence regne une cordelette qui, tournant avec la ſpirale, borde le pas de chaque orbe un peu au-dessus de la ligne ſpirale. Cette cordelette est d'un jaune-paille, mouchetée carrément de cramoisi-brun. Tout le reste de la robe est liſse & d'un ſafrané foncé. Dans quelques individus la couleur tire davantage ſur le brun. L'intérieur, liſse, est tapiſſé d'une ſuperbe nacre, nuancée de vert, de jaune & de rose ſur un fond argentin. La levre est mince & tranchante : le liseré qui la borde est aussi ſafrané. La cordelette du pourtour de la base s'indique intérieurement par une rigole bien prononcée. Ce Sabot oriental n'est point commun : il a depuis quatorze jusqu'à ſeize lignes de hauteur, ſur onze à douze de diametre à ſa base. Quelques auteurs l'ont fait graver (42).

(42) *Bonan. Recr. ment. & oc. clas. III, fig. 93, pag. 124.*

Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 93.

Gualt. Ind. Testar. Conc. tab. LXI, litt. I.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, VIe part. pl. XXVII, fig. 5, pag. 53.

LE FRUIT D'IF (planche XII, lettre N 1), est un Sabot des plus petits, de forme conique très-élevée, & dont la clavicule, beaucoup plus longue que large, est terminée par un ſommet aigu. Le ſillon de la ſpirale, qui décrit huit à neuf orbes aplatis en doucine, est onduleux & des plus fins. La base plate ou légerement convexe de ce Sabot, est bordée dans ſon contour par une cordelette qui ſe montre aussi vers le bas de chaque orbe, immédiatement au-dessus de la ligne ſpirale. Les orbes ſont de plus chargés de quatre à cinq ſtries circulaires & granuleuses, excepté ſur la base de la coquille où ces ſtries ſont lisses. La robe est dans les uns flambée longitudinalement de cerise ou de cramoisi, de pourpre vif ou de cramoisi-brun ſur un fond blanc-de-lait. Dans d'autres les flammes ſont canelle ou d'un brun plus ou moins foncé, ſur un fond blanc-roussâtre ou grisâtre, ou feuille-morte tendre. La base est tantôt flambée, tantôt pointillée de brunâtre ſur un fond blanc. La portion extérieure & nacrée de la columelle, que termine une petite éminence, est entourée d'un liseré blanc non nacré. Tout l'intérieur est pourvu d'une belle nacre. Les cannelures de l'extérieur s'y font voir en creux dans les coquilles minces, mais dans celles qui ſont épaisses elles n'y ſont que peu ou point ſensibles. La levre mince & finement dentelée, n'est renflée dans ſon bord que vers la columelle. Son liseré étroit & ſans nacre, est de même couleur que la robe de la coquille. La cordelette du bas des orbes est indiquée dans l'intérieur par une rigole bien prononcée. Ce petit Sabot n'est point rare. On le trouve en France ſur les côtes de Bretagne, de Provence & du pays d'Aunis; celles d'Angleterre le fournissent aussi : on n'y trouve même aucune différence remarquable avec celui qui nous vient de la Martinique & de Saint-Domingue. Il a depuis une ligne & demie de hauteur, ſur une ligne ou environ de diametre à ſa base, jusqu'à trois, quatre & cinq lignes de

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

hauteur, ſur une base proportionnée. Il est rare d'en trouver dont la hauteur excede ſept lignes. Lister en donne la figure (43).

Le Rubis (planc. XII, lett. N 2), est une variété plus épaisse du Sabot précédent, mais de même forme & de même grandeur. Ses cannelures circulaires ſont ordinairement plus fines & plus ſerrées, ſouvent aussi mieux prononcées : elles ſont lisses & non granuleuses. La grosse cordelette du bas des orbes est rarement aussi forte que dans le Fruit d'If. La couleur de la robe est dans les uns d'un beau cerise tendre, dans d'autres couleur-de-rose ou d'un rose-canelle, quelquefois légerement veinée de blanc. La pointe du ſommet est presque toujours d'un cramoisi vif. Du reste ce petit Sabot ressemble au précédent, & ſe trouve, quoique moins communément, dans les mêmes parages. Lister l'a fait aussi graver (44).

L'Épine est une variété très-rare des Sabots précédens : ſa forme conique, étroite & fort élevée, la rapproche beaucoup d'une coquille de la famille des Vis, nommée *le Télescope*. Ses ſpires, au nombre de dix à onze, & dont la clavicule, beaucoup plus longue que large, a cinq lignes de hauteur, ſont terminées par un ſommet aigu de couleur rougeâtre. La ligne ſpirale est très-fine, & le bas des orbes bordé d'une cordelette ronde & ſaillante. Le reste des ſpires est à ſtries fines, circulaires, traversées par des cruës ſerrées, mais bien prononcées. Sa robe, d'ailleurs lisse & luisante, est d'un gris-olivâtre, tachée par zônes de rougeâtre, & tiquetée ou veinée de brun-olivâtre très-foncé. La base médiocrement aplatie de cette petite coquille est grisâtre, pointillée circulairement de brun : l'intérieur de la bouche offre une belle nacre vert foncé, mais le liseré tacheté qui borde ſa

(43) *Histor. Conchyl. tab. 621, fig. 8.*

(44) *Histor. Conchyl. tab. 616, fig. 2, A.*

levre

levre eſt ſans nacre. Ce Sabot nous eſt venu de la nouvelle Zélande. Celui qui fait partie de notre cabinet n'a guère plus de ſix lignes de hauteur, ſur un peu plus de trois de diametre à ſa base.

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

LE CLOU eſt un autre petit Sabot des plus rares, qui vient auſſi de la nouvelle Zélande, mais qui differe à pluſieurs égards de ceux que nous venons de décrire : il a plus de largeur à ſa base, & quoique aſſez élevé dans ſa forme, il l'eſt moins que les précédens. Le cône qu'il préſente eſt très-oblique, compoſé de neuf ſpires, diſtinguées par un ſillon fin, bien marqué. Sa clavicule, plus longue que large, ſe termine en un ſommet aigu. Tous les orbes ſont chargés de ſtries fines, circulaires, coupées par des ſtries longitudinales encore plus fines, d'où réſulte une eſpèce de réſeau. Un renflement, qui tourne avec la ſpirale, forme vers le bas de chaque orbe un talus bien prononcé. La base de cette coquille eſt auſſi légerement convexe, avec des ſtries fines circulaires. Le fond de la robe eſt d'un gris-rouſſâtre, rayé longitudinalement de lignes onduleuſes & fort obliques d'un brun-noirâtre, à l'exception du renflement qu'on obſerve ſur le bas des orbes, lequel eſt d'un beau blanc & produit une rigole intérieurement. La columelle ne laiſſe ſur la base aucune cavité, & la belle nacre qui tapiſſe l'intérieur reflete à travers la robe mince de l'extérieur des orbes. L'opercule, mince & rond, eſt ventre-de-biche tendre. Nous avons ce petit Sabot, dont la hauteur eſt de quatre lignes, ſur trois de diametre à ſa base. Gualtieri l'a fait graver (45).

LE CLOU D'IVOIRE eſt encore une variété des Sabots précédens. Ses huit ſpires bien diſtincts, forment un cône oblique,

(45) *Index Testar. Conc. tab.* LXI, *litt.* N. | *Trochus Striatus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 597, pag. 1230.*

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

médiocrement élevé, dont la base est aussi légerement convexe. Des ſtries longitudinales & obliques, assez distantes entre elles & qui vont de gauche à droite, n'empêchent pas que ſes orbes ne ſoient assez lisses : ces ſtries fines & bien prononcées, rendent festonnée la base des orbes, dont le talus est en vive-arrête. Elles s'étendent comme autant de rayons ſur la base de la coquille, & paroissent en creux ſur la nacre de l'intérieur. La robe de ce petit Sabot est mince & d'un beau blanc : ſa columelle courte ne laisse ſur la base aucun vestige d'ombilic. Il n'a guère plus de quatre lignes de hauteur ſur deux & demie de diametre (46).

LA BROQUETTE, autre petit Sabot, peu différent de ceux qui précedent, est plus épais dans ſon test & plus élevé dans ſa forme. Ses orbes, au nombre de neuf, ſont absolument lisses & ſans ſtries, d'un jaune ſafrané, peu foncé dans les uns, roussâtre-ſale dans les autres. Ce Sabot rare, ainsi que le précédent, a ſix lignes & demie de hauteur, ſur quatre & demie de diametre à ſa base. L'intérieur en est aussi nacré (47).

LE SABOT PANACHÉ (Zoomorphose, planc. LXX, lett. H 2), s'éleve plus ou moins en un cône oblique, où l'on compte neuf, dix & jusqu'à onze révolutions de ſpires (48). Sa clavicule, ordinairement un peu plus large que longue, ſe termine en un ſommet des plus aigus. La ligne ſpirale est fine, mais bien prononcée. La base large & plate ou à peine convexe de ce Sabot, est renflée dans ſon contour, & bordée d'une grosse cordelette qui borde aussi la base des orbes ſupérieurs immédiatement au-dessus de la ligne ſpirale. Le reste des orbes, quoique des plus lisses, offre néanmoins quelques cordelettes circulaires foiblement

(46) *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* LXI, *litt.* A.

(47) *Gualt. ibid. tab.* LXI, *litt.* L.

(48) Ce Sabot est représenté à la pl. 3, lett. D, de la Zoomorphose, ſeconde édition.

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

exprimées, principalement ſur la base de la coquille, à l'exception des trois dernieres, près de la columelle, qui ſont bien prononcées. La portion extérieure & nacrée de cette columelle est terminée par une éminence peu ſensible, & entourée d'une zône blanche ou blanc-roussâtre, non nacrée. L'intérieur de la coquille est tapissé d'une belle nacre. Le bord de ſa levre, mince & tranchant, est quelquefois un peu renflé près de ſa circonférence, & bordé d'un liseré, non nacré, de même couleur que la robe : celle-ci est marbrée de fauve ou d'un fauve-canelle-rougeâtre ſur un fond blanc nué de roussâtre & de gris-de-lin dans les uns, mais blanc-rougeâtre-ſale ou d'un gris-rougeâtre dans les autres. La cordelette du bas des orbes est plus régulierement mouchetée de petites taches oblongues ſur un fond plus clair en couleur. Ce Limaçon n'est point rare : on le trouve non-ſeulement dans l'Océan ſur les côtes de France & d'Angleterre, mais encore dans la Méditerranée & dans la mer Rouge. Il a depuis un pouce jusqu'à quinze & ſeize lignes de hauteur, ſur autant de diametre à ſa base. Plusieurs naturalistes en donnent la figure (49).

LE SABOT CANNELÉ n'est qu'une variété du précédent, ſi commune qu'elle ſe rencontre ſur presque toutes les côtes de l'Océan & de la Méditerranée. Il ne differe de celui que nous

(49) Rondel. IIe part. de l'Hist. des poissons, liv. II, chap. XXVI, pag. 65 & 66.

Aldrov. de Testac. lib. III, pag. 399. Cochlea levis turbine obtuse.

List. Hist. Conchyl. tab. 616, fig. 1, A. cang. t. 3. f. 14.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 89, pag. 124.

Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 89.

Klein, Tent. meth. ostr. tab. II, fig. 36, pag. 24.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LX. Sans numéro.

Gualt. Ind. Testar. Conc. tab. LXI, litt. C.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 127, la premiere paire de l'art. 155.

Trochus Zizyphinus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 599, pag. 1231.

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

venons de décrire, que par ſes cordelettes circulaires bien prononcées, alternativement groſſes & fines, veinées, par taches longitudinales, de marron-rougeâtre, ſur un fond qui, pour l'ordinaire, eſt d'un beau gris-bleuâtre aſſez foncé. Le cordon qui borde la base des orbes, réſulte quelquefois ſur le premier orbe, de deux cannelures d'inégale groſſeur, dont la plus fine, ſur les orbes ſuivans, ſe perd insensiblement dans le ſillon qui les diſtingue. Les taches de ce cordon ſont auſſi plus régulieres & plus foncées que ſur les orbes mêmes. Les cordelettes circulaires de la base de la coquille ſont bien prononcées, mais aplaties & plus rapprochées que ſur les orbes. Les taches qui s'y rencontrent ſont auſſi plus tendres en couleur que ſur le reſte de la robe & manquent même quelquefois. On voit de ces Sabots dont toute la robe eſt un ventre-de-biche tendre, marbré par ondes larges de fauve peu foncé. En général cette variété n'acquiert pas tout à fait le volume de la précédente.

Le Cannelé Adriatique, autre variété moins élevée, mais plus épaiſſe, du Sabot précédent, a ſes cordelettes circulaires plus diſtantes entre elles & égales en groſſeur. Celles de la base ſont fines & ſerrées. Sa robe eſt veinée longitudinalement de traits fins d'un rouge-marron foncé ſur un fond rouſſâtre ou rougeâtre tendre. Ce Limaçon, qui eſt commun dans le golfe Adriatique, eſt encore plus petit que les précédens : du moins tels étoient ceux que nous avons vu.

Le Sabot grenu eſt aſſez ſemblable au Sabot cannelé, dont il differe néanmoins en ce que ſes cordelettes, alternativement groſſes & fines, ſont toutes chargées de petits grains ronds, très-ſerrés les uns contre les autres : il faut en excepter les cordelettes de la base, qui ſont liſſes, mais auſſi bien prononcées. Le fond de ſa robe eſt ou bleuâtre, marbré par petites flammes de marron, ou d'un rougeâtre tendre jaſpé de rougeâtre plus foncé. Ce Limaçon

est de même grandeur & ſe trouve dans les mêmes parages que le Sabot cannelé, mais il est moins commun. Rumphius l'a fait graver (50).

LE CANNELÉ DE LA NOUVELLE GUINÉE est une autre variété des Sabots précédens, qui ſe rencontre aussi ſur les côtes de Norwege (51): quoique d'un petit volume, ce Sabot est de forme élevée, & l'on y compte neuf révolutions de ſpires. Ses cordelettes circulaires, plus prononcées ſur les orbes que ſur la base de la coquille, laissent entre elles des ſillons fins; mais une plus forte que les autres borde la base du premier orbe, & devient même plus ſensible ſur les orbes ſuivans immédiatement au-dessus de la ligne ſpirale. Le fond de la robe de ce testacée est olive & bleuâtre, avec de petites taches brunâtres ſur les cordelettes, & quelquefois des marbrures de la même couleur. On voit ſur la base trois cordons circulaires bleuâtres, tachés de brun foncé, alternes avec des zônes olive. La belle nacre de l'intérieur est d'un vert foncé. Ce Sabot, peu commun, excede rarement cinq à ſix lignes de hauteur, ſur à peu près autant de diametre à ſa base.

LE LEVER DE L'AURORE (planche XIII, lettre Z 2), est un Sabot de forme conique élevée, ſur une base moins large que dans les précédens, auxquels il ressemble d'ailleurs assez pour être regardé comme une des variétés nombreuses de cette espèce. Ses onze orbes, aplatis en doucine, & que distingue un ſillon des plus fins, ſont bordés vers le bas d'un cordon aplati, lisse & luisant dans les quatre premiers orbes, mais granuleux dans les derniers de ſa longue clavicule, que termine un ſommet aigu. Ces mêmes orbes ont aussi des cordelettes circulaires, fines

(50) *Thes. Cochl. tab. XXI, fig. 1.*

(51) *Pontoppid. the nat. hist. of Norway. London, 1755, infol.* tab. 24. Sans numéro.

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

& granuleuses, tandis que les quatre premiers ſont des plus liſses, ou du moins très-foiblement ſillonnés, de même que la base de la coquille. On voit cependant quelques cordelettes mieux prononcées près de la partie extérieure de la columelle, qui est nacrée & entourée d'un liseré blanc non nacré. La robe de ce joli Sabot est dans les uns d'un bel orangé vif & foncé, dans d'autres d'un fauve-orangé marbré de blanchâtre & de cramoisi. Les cordelettes de la base, ainsi que le cordon qui borde le bas de chaque orbe, ſont ſouvent tachés régulierement de points carrés-longs blanchâtre & cramoisi. On voit enfin de ces Sabots qui n'ont des taches que ſur le cordon du bas des orbes, ou ſur les plus fines cordelettes de la base, tandis que le reste de la robe est d'un fauve-orangé tirant quelquefois ſur le vert-olivâtre. La robe colorée de cette coquille est ſi délicate, qu'elle laisse ſouvent appercevoir des nuances de la belle nacre qu'elle recouvre. Le liseré qui borde la levre est orangé. Ce Sabot, qu'on trouve également ſur les côtes de Provence, ſur celles d'Amérique & dans la mer Rouge, n'est pourtant pas commun. Il a depuis ſix jusqu'à onze lignes ou un peu plus de hauteur, ſur au moins cinq & au plus neuf lignes de diametre à ſa base. Quelques auteurs l'ont fait graver (52).

LE SABOT TIQUETÉ (planc. XIII, lett. Z 1), differe du Sabot précédent, en ce que le test en est plus épais, les orbes plus convexes, la ligne ſpirale mieux prononcée. Sa robe est des plus liſses, ſans ſtries ni cannelures, mais ſes cruës ſont assez ſensibles;

(52) *Aldrov. de Testac. lib. III, pag. 365, fig. 6.*

Jonst. Hist. nat. de pisc. & exang. lib. III, de Testac. tab. XII. Sans numéro.

Ruyſch, Theat. univ. animal. lib. III, de Testac. tom. II, tab. XII.

Rumph. Thesaur. Cochl. tab. XXI, fig. 11.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 91, pag. 124.

Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 91.

Gualt. Ind. Testar. Conc. tab. LXI, litt. B.

elle est d'un vert-olivâtre, mouchetée régulierement ou par zônes de fauve & d'orangé foncé. Le talus du bas des orbes est très-peu marqué dans cette variété, que l'on croit orientale : elle n'excede guère le volume du Sabot précédent, & n'est pas non plus fort commune.

LE SABOT VEINÉ (planche XIII, lettre A), est une variété qui, par sa forme, approche davantage du Sabot panaché que des deux variétés précédentes; il est cependant moins élevé sur une base large & plate, dont les cordelettes circulaires sont très-fines. Le cordon qui borde le bas des orbes, immédiatement au-dessus de la ligne spirale, est bien prononcé, principalement sur le premier orbe. Le reste est assez lisse, malgré quelques cruës fines longitudinales. A l'exception du cordon de la base des orbes, qui est blanc ponctué de brun foncé, toute la robe est blanchâtre, veinée, par flammes longitudinales & en zig-zags, de rougeâtre-cramoisi foncé : dans quelques-uns cette derniere couleur est la dominante, & les taches sont d'un brun-sombre. L'intérieur de cette coquille est nacré, de même que la partie extérieure de sa columelle. La levre est bordée d'un liseré blanc taché de rougeâtre. Ce Sabot, que l'on croit oriental, est moins grand que le Panaché : il est peu commun (53).

LE SABOT ÉPINEUX (planche LXXIX, lettre H), est une coquille extrêmement rare & connue depuis peu, dont la forme s'éleve en un cône oblique, tourné de dix orbes légerement convexes & renflés vers leur base; ce qui n'empêche pas que le talus de la circonférence du premier orbe ne soit assez tranchant. Une légere dépression, tournante avec la spirale, se fait remarquer

(53) *Bonan. Recr. ment. & oc. clas. III, fig. 99, pag. 125.*
Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 99.
Trochus Conulus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, spec. 598, pag. 1230.

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

ſur le milieu de chaque orbe. La clavicule, plus longue que large, est terminée par un ſommet aigu. Le ſillon qui distingue les orbes est fin & bien marqué ; mais ce qui caractérise ſur-tout cette espèce, est un petit aplatissement qui borde les pas de la ſpirale & qui est armé de pointes aiguës, assez ſaillantes, à peu près comme celles qui couronnent les orbes du Buccin nommé *la Thiare*. Les cruës de ce Sabot ſont assez fines, mais ſes orbes ſont chargés de ſuites circulaires de grains ou boutons ronds, moins prononcés ſur la base de la coquille. Sa robe est d'un beau cerise, ou d'un cramoisi vif, qui tire quelquefois ſur le pourpre. La couleur de la base est plus tendre. La partie extérieure & nacrée de la columelle, ſe termine en une espèce de palette ou de ſpatule légerement creusée en gouttiere. Une zône blanche assez large entoure cette columelle, près de laquelle la levre offre une vive-arrête ſur ſon bord interne. Tout l'intérieur de la coquille est tapissé d'une très-belle nacre, à l'exception du liseré qui borde la levre, lequel est cramoisi vif & ſans nacre. Nous avons donné la figure de ce Sabot de la nouvelle Zélande, d'après le dessin qui nous en a été envoyé par M. Solandrac de Pilmont. Nous ignorons ſi cette espèce acquiert plus de volume qu'on ne lui en voit dans cette figure.

Le Sabot échancré (planche XIII, lettre &), d'épaisseur médiocre, est très-élevé dans ſa forme, où l'on compte douze à treize révolutions de ſpires étroites & aplaties : le ſillon qui les distingue est bien prononcé, onduleux dans le premier orbe, & plus ou moins ſinueux dans les orbes ſuivans. La clavicule, ordinairement plus longue que large, est terminée par un ſommet aigu. Les orbes, indépendamment des cruës qui s'y rencontrent, ſont chargés de quatre à cinq ſuites circulaires de grains ou de boutons irréguliers, plus ſensibles ſur la clavicule que ſur le premier orbe, où ces tubercules ſont informes & moins nombreux.

La

La base des deux premiers orbes est à peine festonnée dans ſon contour; celle des orbes ſuivans l'est davantage, quoique les plis en ſoient moins ſaillans. La robe, qui dans les uns est d'un beau vert-de-gris vif & foncé, nué de blanc & de blanchâtre ou ſans mélange, est dans les autres marbrée ou veinée de brunâtre & de feuille-morte. Le pli du contour de la base du premier orbe est assez tranchant. Cette base plate ou très-peu convexe, est blanche, ſur-tout dans une large zône, qui est nuée de vert-de-gris clair & veinée de vert-de-gris vif. Les cordelettes circulaires y ſont mieux prononcées vers le centre que vers la circonférence. La portion visible de la columelle est nacrée en dedans, mais blanche & ſans nacre à l'extérieur : elle est épaisse, ſinueuse, creusée en gouttiere & ſe termine en ſpatule courbe; une lame mince, lisse, d'un blanc-grisâtre, & qui fait partie de la base, entoure cette columelle, près de laquelle la levre forme une large échancrure. Le bord de la levre, mince en cet endroit, est intérieurement pourvu d'une espèce de rainure en vive-arrête, qui va ſe perdre dans l'ouverture de ce Limaçon. La vive-arrête est ſuivie de ſix à ſept denticules, formés par l'extrémité des cordelettes extérieures, & qui deviennent moins ſensibles à mesure qu'ils s'éloignent de l'échancrure. Le reste du contour de la levre est lisse, & bordé d'un liseré, ſans nacre, vert-de-gris vif. Tout l'intérieur est tapissé d'une belle nacre argentine & gris-de-perle, nuancée de vert. Ce Sabot, peu commun, n'est connu que depuis peu : il vient de l'île de Taïti, & porte depuis quinze lignes jusqu'à deux pouces & quelquefois même deux pouces & demi de hauteur, ſur autant ou un peu moins de diametre à ſa base. Il est ici gravé d'après celui que nous possédons : Knorr en donne aussi la figure (54).

(54) Délices des yeux & de l'esprit, I^e part. pl. XII, fig. 4, pag. 27.

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

LE SABOT NON ÉCHANCRÉ, quoiqu'à peu près de même forme que le précédent, en differe par l'épaisseur de ſon test, par une base plus large, & ſur-tout par le défaut d'échancrure à ſa levre dentée. Cette variété, qui est aussi orientale, vient, dit-on, de la nouvelle Zélande ou des côtes de la nouvelle Guinée. Ses douze orbes, que distingue un ſillon fin, ſont feſtonnés dans leur base par les tubercules ou mamelons qui s'y rencontrent, leſquels ſont mieux prononcés que dans le Sabot précédent : le talus du contour de la base du premier orbe est aussi plus arrondi & nullement tranchant. Les orbes du ſommet ſont plus courts : ils ſont, ainsi que les ſuivans, obliquement ſtriés dans leur moitié ſupérieure & chargés dans leur moitié inférieure jusqu'aux pas de la ſpirale, de quatre rangs circulaires de grains ou de boutons irréguliers, très-ſerrés. La robe blanche ou blanchâtre de ce Limaçon est marbrée de feuille-morte & de vert-olive ; quelquefois même de vert-de-gris. Les cordelettes circulaires de la base ſont assez groſſes vers la columelle, & fines vers la circonférence : la couleur en est blanche ou d'un blanc-griſâtre. La partie antérieure de la columelle ſe termine aussi en ſpatule, mais des plus courtes & ſans échancrure à ſa jonction avec la levre. Celle-ci, qui est épaisse & dentée en cet endroit, est mince dans le reste de ſon bord déchiqueté, que termine un large liseré blanc non nacré. La lame mince, qui dans le Sabot échancré entoure la columelle, est épaisse & d'un beau blanc dans celui-ci. A la place de l'espèce de raînure intérieure en vive-arrête qu'on remarque au précédent, ſe trouve un double talus peu prononcé qui va ſe perdre aussi dans l'intérieur nacré de ce Limaçon. Celui que nous poſſédons a près de deux pouces de hauteur ſur un peu plus de diametre à ſa base : on en voit un ſecond dont le volume est un peu plus considérable, dans le cabinet de M. le Comte de la Tour d'Auvergne. Ce ſont les deux ſeuls que nous ayions encore vus de cette

rare espèce. Gualtieri donne la figure d'un Sabot qui en approche beaucoup (55).

LE PAIN DE SUCRE TUBERCULÉ (planche XIII, lettre A), est un grand Sabot de figure conique fort élevée, où l'on compte douze révolutions de ſpires bien distinctes, aplaties, excepté dans leur base ſinueuse & tuberculée. Sa clavicule, plus longue que large, ſe termine en un ſommet aigu. Outre des cruës obliques & très-prononcées, on voit ſur la robe de ce Sabot des rides ou ſtries longitudinales, fines & onduleuses. Le contour de la base du premier orbe, plus tranchant qu'arrondi, est chargé tantôt de gros tubercules en ſaillie, au nombre de huit, qui le rendent à peu près octogone, tantôt de ſeize tubercules plus petits & moins prolongés, qui feſtonnent ce contour, comme on le voit dans la figure que nous avons fait graver. La base des orbes de la clavicule est auſſi chargée de tubercules plus ou moins ſaillans, ſelon l'éloignement où ils ſe trouvent du ſommet. La robe de ce Limaçon est blanche, marbrée de cramoiſi-foible ou foncé, quelquefois nuée de verdâtre. La base est plate & liſſe dans les uns, aux cruës près qui ſont fines & ſerrées; d'autres au contraire l'ont ſillonnée circulairement près de la columelle & presque liſſe vers la circonférence. La portion extérieure & courbe de cette columelle est intérieurement nacrée, blanchâtre & ſans nacre à l'extérieur; elle ſe termine en ſpatule, comme dans le Sabot précédent, & la zône qui l'entoure est vert-tendre ou foncé. Le reſte de la base est blanchâtre, & l'intérieur pourvu d'une très-belle nacre. La levre, mince & dentée près de la columelle, est bordée d'un large liſeré blanc non nacré. Ce Sabot oriental & rare, vient des côtes de la nouvelle Guinée. La figure qu'on en donne ici est d'après celui que poſſede Madame la Préſidente de

(55) *Index Testar. Conchyl. tab.* LIX, *litt.* A, *& tab.* LX, *litt.* R.

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

Bandeville, lequel porte un peu plus de deux pouces de haut, ſur un peu moins de diametre à ſa base. On en voit un dans le cabinet de M. le Comte de la Tour d'Auvergne, qui a deux pouces dix lignes de hauteur, ſur deux pouces huit lignes de diametre. Peu d'auteurs ont fait graver cette coquille (56).

La Tour armée (planche XIII, lettre P), est un Sabot de figure conique élevée comme le précédent, mais plus épais dans ſon test, plus effilé dans ſa forme, & composé de onze à douze orbes aplatis, à cruës obliques irrégulieres des plus prononcées, légerement renflés vers leur base, & chargés ſur leur milieu d'un rang de gros tubercules, mousses, assez ſaillans, qui décroissent à mesure qu'ils approchent du ſommet pointu de la clavicule. Le pli du contour de la base est assez tranchant. La portion extérieure de la columelle, la levre & l'intérieur de la bouche ſont comme dans le précédent, aux denticules près qui manquent à cette espèce. La robe est d'un blanc-ſale mêlé de rougeâtre peu foncé. Ce Sabot fort rare est aussi oriental. Nous l'avons fait graver d'après la figure qu'en a publiée M. Marvye (57), où cette espèce paroît avoir un pouce & demi de hauteur, ſur quatorze lignes de diametre à la base.

La Pyramide d'Égypte est un Sabot très-volumineux, qui paroît être une variété de l'espèce précédente. Le cône extrêmement élevé qu'il produit, est composé de quatorze orbes, à cruës très-prononcées, avec un rang de petits tubercules ou de mamelons ſur le milieu de chaque orbe. Le ſillon de la ſpirale est fort

(56) *Fab. Colum. Aquatil. & terrest. animal. pag. lx, Turbo Persicus maximus.*

Lister, Histor. Conchyl. tab. 626, fig. 11, A.

Seba, Locupl. rer. nat. Thesaur. tom. III, tab. LXV. Sans numéro.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. LXI, litt. D.

(57) Méthode nécessaire aux marins & aux voyageurs, planche 2, figure 27; pag. 38.

apparent, la robe blanchâtre, nuée de roussâtre, la base très-plate, & le talus qui la borde large & tranchant. Ce Sabot, qui d'ailleurs ressemble aux précédens, passe pour être oriental. D'après la figure qu'en ont donné quelques auteurs anciens (58), il doit avoir quatre pouces & demi de hauteur, sur trois pouces & demi de diametre à sa base.

LE SABOT CISELÉ (planche XII, lettre I), de forme conique élevée sur une base étroite, a les dix orbes qui le composent serrés, bien distincts, légerement renflés vers leur base & s'aplatissant en doucine vers les pas sinueux de la spirale : ces orbes semblent se recouvrir l'un l'autre en descendant du sommet à la base de la coquille. Le talus de la circonférence est assez tranchant. La clavicule, plus longue que large, se termine en un sommet aigu. On voit sur le bas de chaque orbe des tubercules d'une saillie médiocre, qui produisent des espèces de plis longitudinaux jusque vers la moitié de sa hauteur. Une grosse cordelette, irrégulierement mamelonnée, couronne la partie supérieure de ces mêmes orbes, & elle est suivie de trois ou quatre autres plus fines, qui sont comme réticulées ou chagrinées, d'où résulte une espèce de ciselure. La base aplatie de ce Sabot a des cordelettes circulaires, assez distantes entre elles, fines, quoique saillantes, & elle est bordée de tubercules plus ou moins sensibles. Mais ce qui distingue principalement le contour de cette base, ce sont de petites rides transversales qui y forment une espèce de broderie. La partie extérieure & très-courte de la columelle se termine en clavette courbe. Une vive-arrête s'observe dans le fond de l'ouverture, sur la portion de la levre la plus voisine de la columelle. Toute

(58) *Aldrov. de Testac. lib. III, pag. 363. Trochus magnus.*
Jonst. Hist. nat. de piscib. & exang. lib. III, de Testaceis, tabul. XII.
Ruysch, Theatr. univ. animal. de Testac. lib. III, tom. II, tab. XII.

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

cette levre est finement dentelée par l'extrémité des cordelettes qui viennent s'y rendre. L'intérieur nacré de la bouche est à sillons circulaires bien prononcés, & son ouverture décrit assez bien un parallélogramme. Toute la base est d'un beau blanc-de-lait, de même que les orbes; mais ceux-ci sont de plus marbrés d'un vert-de-gris tirant sur le noir ou d'un beau vert-porreau foncé. Ce Sabot, peu commun, vient des îles Frédériciennes : nous l'avons fait graver d'après un de ceux que nous possédons, lesquels portent de treize à seize lignes de hauteur, sur onze à treize lignes de diametre à leur base. Peu d'auteurs en donnent la figure (59).

LE CLOCHER GOTHIQUE (planche XIII, lett. S), est un Sabot plus volumineux que le précédent, dont on peut le regarder comme une variété. Il offre dans sa forme conique fort élevée, treize à quatorze révolutions de spires étroites, qui n'ont de convexité que ce qu'elles en reçoivent des plis longitudinaux, peu prononcés, qui les parcourent. Ces spires, que distingue un sillon onduleux & fin, mais bien prononcé, ne paroissent point se recouvrir l'une l'autre en descendant du sommet à la base, comme on le voit dans le précédent. Presque toujours la clavicule a plus de longueur que de largeur, quoiqu'il se rencontre des individus où elle soit égale dans ces deux dimensions. Si le sommet qui la termine paroît souvent obtus, c'est qu'il est rare de rencontrer ce Sabot sans avoir été endommagé en cet endroit. Les plis longitudinaux qui regnent sur les orbes, produisent à leur base des tubercules mousses, fort saillans dans quelques individus, beaucoup moins dans d'autres, & généralement ridés ou cannelés

(59) *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* LX, *litt.* N.

Regenf. Choix de coquillages & de crustacées, planc. II, fig. 13, pag. XI.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXV. Sans numéro.

par ondes, ſuivant leur longueur. On en voit où ces plis longitudinaux ſont traversés par des cordelettes circulaires, granuleuses ou boutonnées. La robe de ce Sabot est blanche ou de couleur-de-chair, marbrée dans les uns de cramoisi & ſouvent de violet plus ou moins foncé; dans d'autres elle est panachée de vert-de-gris vif, de brunâtre & de cramoisi : elle est entierement cerise ou verte dans quelques autres. Les plis onduleux du contour de la base ſont mousses & arrondis dans les coquilles vieilles, plus aigus & tranchans dans les jeunes. La base plate est à cordelettes circulaires, ſouvent onduleuses, quelquefois traversées par des cruës fines. La portion extérieure de la columelle, courte & en clavette, comme dans les précédens, ſe joint à la levre par une échancrure ou ſinuosité, qui moins prolongée que celle du Sabot échancré, est néanmoins plus évasée : la levre est pourvue dans cet endroit, d'une rainure en vive-arrête qui va ſe perdre dans l'intérieur de l'ouverture, & que ſuivent immédiatement quatre à cinq denticules ſur la levre même de ce Limaçon. On voit encore ſur la base une autre côte en vive-arrête & moins forte, parallèle à la premiere, au-dessous de laquelle elle ſe trouve, & ſe perdant comme elle dans l'intérieur de l'ouverture. La levre, dont le bord mince offre un liseré blanc & ſans nacre, est intérieurement ſillonnée & nacrée, de même que la bouche. Toute la base est blanche ou d'un roussâtre foible, à l'exception d'une lame large & mince qui entoure la columelle. Ce Sabot, qui n'est pas commun, vient de l'île de France & des côtes de la nouvelle Guinée : il porte depuis ſix jusqu'à dix lignes, & quelquefois même deux pouces & plus de hauteur, ſur ſept, dix, quinze & vingt lignes de diametre à ſa base. Plusieurs auteurs l'ont fait graver (60).

(60) *List. Hist. Conchyl. tab. 625, fig. 11.* | *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXI, fig. 7.*

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

LE CABESTAN est une rare & petite variété du Clocher gothique: moins élevée dans ſa forme, ſes douze orbes ſont plus courts relativement à leur diametre, & la clavicule est plus large que longue, vu l'extension de ſes tubercules. Le ſillon de la ſpirale est très-fin. Des tubercules oblongs, arrondis en dessus, plats ou légerement creusés en gouttiere en dessous, s'élevent ſur la base des orbes, qui est de plus bordée d'un bourrelet raboteux. La partie ſupérieure de ces mêmes orbes est à rides ou ſtries longitudinales, obliques, onduleuses & grenues. La base aplatie de cette coquille est blanche, à ſtries circulaires, fines & ſerrées, & ſon contour, plus tranchant qu'arrondi, offre, indépendamment de gros tubercules oblongs dont nous venons de parler, une espèce de broderie formée par de très-petits tubercules, d'où résulte le bourrelet festonné dont elle est bordée. Le bord de la levre est très-finement dentelé, la columelle ſans échancrure, & la lame mince qui l'entoure d'un beau blanc. L'intérieur lisse & nacré, n'a point de ſillons, mais de légeres cavités qui répondent aux tubercules de l'extérieur. Le large liseré, blanc & ſans nacre, qui borde la levre, est moucheté de vert foncé. Le reste de la robe est blanc, nué de couleur-de-rose, avec des taches violettes & d'un vert-de-gris vif entre les tubercules. Ce Sabot vient de la nouvelle Zélande: le ſeul que nous ayons encore vu de cette espèce, & qui fait partie de notre collection, porte neuf lignes de hauteur, ſur treize lignes de diametre à ſa base, en y comprenant l'extension de ſes tubercules.

LE CANON, petit Sabot dont nous n'avons point fait mention

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 90, pag. 124.

Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 90.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LX, fig. 1.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. LXI, litt. E.

dans

dans la table qui précede cette famille, est une espèce ou variété très-voisine du Clocher gothique : il est de forme conique, étroite, oblique & fort élevée, composé de douze orbes courts, que distingue un ſillon fin. Sa clavicule, beaucoup plus longue que large, est très-aiguë. Un petit renflement, finement tuberculé, regne ſur la base des orbes, qui est peu tranchante. Le reste de ſa robe blanche, est à plis longitudinaux & ſerrés, excepté ſur la base, qui est plate & cannelée circulairement. Sa columelle courte ſe termine aussi en clavette épaisse, mais ſans échancrure. L'intérieur est nacré. Ce Sabot oriental & très-rare, porte un pouce ou un peu plus de hauteur, ſur environ cinq lignes de diamètre à ſa base.

La Morille (planche XIII, lettre Y), est un Sabot assez épais, formant un cône oblique, médiocrement élevé, dont les huit orbes, peu renflés vers leur base, ſont distingués par un ſillon bien marqué. La clavicule, plus large que longue, est terminée par un ſommet assez obtus. Outre des cruës bien ſensibles, on voit ſur les orbes des ſillons circulaires, onduleux & fins, avec plusieurs rangs, aussi circulaires, de plis ou de tubercules oblongs qui ſe montrent aussi ſur la base de la coquille. Une légere concavité s'observe ſur la columelle, dont la partie extérieure, qui est grosse & courte, forme avec le bord festonné de la levre, qui en est la continuation, une espèce d'arc ou de courbure. La robe de ce Sabot est tantôt d'un beau blanc-de-neige, tantôt blanchâtre nuée de roussâtre. Son intérieur est lisse & nacré, mais le liseré qui borde la levre est blanc & ſans nacre. Cette coquille, peu commune, est Américaine : on ne la trouve guère plus grande que la figure que nous en donnons. On la voit aussi dans Seba (61).

(61) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXV.* Sans numéro.

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

Le Chou ou l'Artichaut (planche xii, lettre H), forme un cône médiocrement élevé ſur une large base (62). Ses neuf orbes, peu renflés, mais bien distincts, ſemblent ſe recouvrir l'un l'autre en deſcendant du ſommet à la base de la coquille, dont la clavicule est auſſi, dans cette eſpèce, beaucoup plus large que longue. Les orbes ſont chargés de gros plis longitudinaux, légerement onduleux & comme noueux, ſur-tout vers la base des orbes, qui en est feſtonnée. On voit de plus ſur le premier orbe deux ſillons circulaires, moins ſenſibles ſur le ſuivant, mais qui reparoiſſent ſur les orbes ſupérieurs. La base plate de ce Sabot est à cordelettes circulaires alternativement groſſes & fines. Les cruës y ſont moins marquées que ſur les orbes, & le talus du contour est aſſez tranchant. La portion extérieure & nacrée de la columelle ne differe en rien de celle du précédent. Toute la robe est d'un blanc-rouſſâtre, mélangé quelquefois d'olivâtre. L'intérieur est nacré, mais le liſeré qui borde la levre est blanchâtre & ſans nacre. On trouve ce Sabot à l'île de France & aux Moluques : il n'est pas commun, & porte quinze à dix-huit lignes de hauteur, ſur ſeize & dix-neuf de diametre à ſa base. Son opercule, de même que celui de l'eſpèce précédente, est de nature pierreuſe, plus ovale que rond, liſſe & finement granulé ſur ſa face externe, qui est blanche & convexe. La face interne, ſur laquelle un ſillon aſſez bien marqué forme une ſpirale, à cruës ſenſibles, est plate & recouverte d'un épiderme fauve.

Le petit Artichaut, bien inférieur au précédent pour le volume, est un Sabot à peu près de même forme, mais encore moins élevé. On y compte ſept à huit orbes diſtingués les uns des autres par un ſillon onduleux bien prononcé. Le bas de ces orbes, ſaillant en vive-arrête, est armé de pointes, plus ou moins

(62) On voit ce Sabot à la pl. 8, lett. K de la ſeconde édition.

longues, tuilées ou entaillées latéralement, ce qui rend le contour inférieur des orbes déchiqueté ou inégalement dentelé. La partie ſupérieure de ces mêmes orbes est renflée vers les pas de la ſpirale & couronnée de nœuds ou de mamelons, d'où partent des rides légeres qui donnent naiſſance aux pointes tuilées de la base des orbes. Il y a de plus ſur le milieu de chaque orbe une foible dépression qui tourne avec la ſpirale. La clavicule de ce Sabot, beaucoup plus large que longue, est terminée par un ſommet aigu : ſa base plate est des plus larges, avec des cannelures circulaires moins prononcées vers la circonférence que vers la columelle. Sa robe est entierement blanche, mais quelquefois marbrée de fauve tendre & d'olivâtre. Ce petit Limaçon, d'ailleurs ſemblable au précédent, est très-rare : il vient des Philippines, & ne passe guère cinq lignes de hauteur, ſur ſept de diametre à ſa base.

Le Sabot festonné (planche XIII, lettre B), fort épais dans ſon test, offre un cône oblique assez élevé, composé de ſept orbes, & dont la clavicule, plus large que longue, ſe termine en un ſommet aigu. Ces orbes, renflés & bien distincts, ont des rides ou côtes obliques & arrondies de grosseur médiocre, avec un pli circulaire vers le bas de chaque orbe. Le talus du contour de la base est tranchant, & des rides courtes, longitudinales y produisent de larges festons qui regnent aussi ſur la base des orbes ſuivans. Les cordelettes circulaires ſont traverſées, ſur la base de la coquille, par des cruës bien prononcées, d'où résulte une espèce de réseau assez grossier. La robe de ce Sabot est d'un fauve-olivâtre, & ſa base est blanchâtre. La partie extérieure & nacrée de ſa columelle, décrit avec la levre une portion de cercle. Elle offre, comme dans les espèces précédentes, une concavité légere en ſa ſuperficie, & le blanc qui l'entoure est ſans nacre. A l'exception du liseré olivâtre qui borde la levre,

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

tout l'intérieur de cette coquille est nacré. Elle vient, dit-on, du détroit de Manille, & n'est pas commune. On en voit depuis douze jusqu'à vingt-une lignes de hauteur, sur autant de diametre à leur base. Bonanni l'a fait graver (63).

Une autre variété de cette espèce est le SABOT FESTONNÉ A RIDES GRENUES : il est à peu près de même forme, mais sa clavicule est plus obtuse. La base des orbes est aussi tranchante & festonnée dans son contour, qui est comme gaudronné par les plis longitudinaux qui viennent s'y rendre. Ces plis, moins prononcés que dans le Sabot précédent, sont en quelque sorte formés par des suites de petits grains irréguliers. Un léger renflement se montre aussi près de la base des orbes. Les cruës qui s'y rencontrent sont fines & serrées, & les cannelures de la base sont bien prononcées. La robe est d'un brun-verdâtre sur les orbes, mais d'un blanc-jaunâtre sur la base de la coquille. Le liseré de la levre est verdâtre, & le reste de l'intérieur revêtu d'une belle nacre. Ce Sabot oriental & rare, n'a guère plus de quatorze lignes de hauteur, sur presque autant de largeur à sa base (64).

LE CONCOMBRE (planche XIII, lettre D), est un Sabot fort élevé en cône oblique sur une base peu large : le test en est fort épais. Sa clavicule, plus longue que large, est terminée par un sommet plus obtus qu'aigu. Ses huit orbes, légerement convexes, paroissent se recouvrir l'un l'autre en descendant du sommet à la base : ils sont chargés de plis longitudinaux, peu obliques de gauche à droite, & foiblement onduleux, ce qui rend le bas de chaque orbe tuberculé & à peu près tuilé; mais ces tubercules, mousses & peu saillans, n'empêchent pas que cette base des orbes

(63) *Recr. ment. & oc. class. III, fig. 167, pag. 133.*
Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 167.

(64) *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. LX, litt. A.*

ne s'arrondisse en pente douce. Des cruës nombreuses & fort obliques de droite à gauche, rendent le tissu de la robe inégal & raboteux : elles ſont onduleuses & très-prononcées ſur la base plate de la coquille, où elles ſont croisées par quelques cordelettes informes & peu marquées. La portion extérieure & nacrée de la columelle est assez ſaillante & courbée en arc, conjointement avec la levre, qui près d'elle est épaisse & dentelée. Un pli assez gros, qui l'entoure, est blanc & ſans nacre, de même que le liseré qui borde la levre mince & festonnée de ce Sabot. Le reste de ſon intérieur est nacré : on y remarque une espèce de gouttiere produite par le pli du contour de la base, & qui ſe termine au bord de la levre. Ce Limaçon, dont la robe est d'un assez beau blanc, ſe trouve aux Antilles, principalement à la Jamaïque, aux Barbades, à Saint-Domingue & à la Martinique. Il porte depuis quatorze lignes jusqu'à deux pouces trois lignes de hauteur, ſur quatorze & vingt-deux lignes de diametre à ſa base. Lister & Seba l'ont fait graver (65).

LE CONCOMBRE ORANGÉ est une assez rare variété du Sabot précédent & que l'on croit orientale. Presque ſemblable par la forme, il en differe ſeulement par des plis longitudinaux, noueux ou onduleux, mais plus ſaillans & mieux prononcés, qui produisent à la base de chaque orbe un rang de gros tubercules tuilés, arrondis en dessus, mousses à leur extrémité. Les cruës de l'extérieur, quoique nombreuses & des plus obliques, ſont néanmoins beaucoup plus fines. On voit ſur la base de la coquille quatre à cinq grosses cordelettes circulaires traversées par des ſtries fines, onduleuses & ſerrées qui ſuivent les cruës. La columelle,

(65) *List. Hist. Conchyl. tab. 628, fig. 14.*

Seba, Locupl. rer. nat. Thesaur. tom. III, tab. LXXV. Sans numéro. Le Sabot des deux angles inférieurs de cette planche.

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

la levre & l'intérieur de ce Sabot ſont comme dans le précédent ; mais ſa robe eſt d'un beau jaune-jonquille & orangé vif ſur les trois premiers orbes, couleur des plus rares à rencontrer dans les Limaçons & même dans la plupart des autres univalves. Le reſtant des ſpires de la clavicule eſt d'un gris-olivâtre & brunâtre ; la base de la coquille eſt blanche ou blanchâtre. Nous poſſédons un de ces Limaçons qui porte vingt lignes de hauteur, ſur preſque autant de diametre à ſa base.

LE CONCOMBRE JEUNE eſt une autre variété non moins rare que la précédente, & qui mérite bien qu'on en donne ici une légere deſcription. Ce Sabot à peu près de même forme, quoique d'un volume plus petit, eſt auſſi d'un bel orangé plus ou moins foncé, mais toujours moins vif ſur la base de la coquille. Ses côtes longitudinales, obliques, moins prononcées, s'affoiblissent encore ſur le renflement de la base des orbes, où elles ne paroiſſent que comme de ſimples rides, ſans produire de tubercules tuilés. Les cruës ſont de la plus grande finesse, & les cordelettes circulaires de la base ſont également traverſées par des ſtries fines, onduleuses & ſerrées. Le liseré qui borde la levre eſt orangé vif. Ce Limaçon, qui de même que le précédent, vient, dit-on, des côtes de la nouvelle Zélande, porte onze lignes de hauteur, ſur dix de diametre à ſa base. Il fait auſſi partie de notre collection.

L'ANANAS (planche XII, lettre E 2), eſt un Sabot qui, par ſa forme, ſe rapproche assez de celui qu'on appelle *la Raboteuse*, dont nous avons parlé dans la famille des Limaçons à bouche ronde (66). Le cône oblique qu'il préſente eſt médiocrement élevé (67), compoſé de ſept orbes renflés, ſur-tout vers leur

(66) Voyez ci-devant, page 89 de ce volume.

(67) Ce Sabot eſt repréſenté pl. 8, lett. P de la ſeconde édition.

base, & distingués les uns des autres par un ſillon onduleux bien prononcé. Ces orbes, qui ſemblent ſe recouvrir l'un l'autre en deſcendant du ſommet à la base, ſont chargés de quatre à cinq cordelettes tuilées ſur le premier orbe, & de deux ſeulement ſur les orbes ſuivans. Outre ces cordelettes circulaires assez ſerrées, & qui néanmoins laissent entre elles de profonds ſillons réticulés, on voit vers le haut & dans le bas de chaque orbe un rang de tubercules ſaillans, creusés latéralement & convexes en dessus. La base de la coquille est aussi chargée de ſix cordelettes circulaires tuilées, qui laissent entre elles des ſillons étroits & réticulés. La partie extérieure & courbe de la columelle est entourée d'un gros pli ridé, dont les rides ſont orangé foncé ſur un fond blanc. La robe de ce Sabot est marbrée de fauve & de vert-de-gris vif aussi ſur un fond blanc. Les cordelettes de la base ſont mouchetées de fauve-doré foncé. Les tuiles des orbes ſont intérieurement blanches bordées de vert foncé. La bouche est tapissée d'une ſuperbe nacre, & le bord de la levre, épais & dentelé près de la columelle, offre un liseré vert-de-gris vif. Ce Sabot, qui, comme nous venons de le dire, tient de *la Raboteuse*, a aussi quelques rapports avec certaines variétés de l'espèce nommée *l'Éperon*. Il est oriental & rare. Celui dont on donne ici la figure, a un pouce de hauteur, ſur quinze lignes dans le plus fort diametre de ſa base; mais il peut y en avoir de plus volumineux. Le Chevalier Linné en fait mention (68).

L'opercule pierreux de ce Limaçon est un peu oblong & fort épais. La face externe en est granuleuse, très-convexe, luisante & d'un beau blanc-de-neige. On voit ſur la face interne une ſpirale de plusieurs révolutions, dont les cruës ſont ſensibles.

(68) *Turbo Tectum Persicum. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 615, pag. 1234.*

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

Cette face est aussi de couleur blanche lorsqu'elle est dépouillée du périoste fauve qui la recouvre. Ces opercules ont depuis trois jusqu'à cinq lignes dans leur plus grand diametre, ſur une à deux lignes d'épaiſſeur dans leur partie la plus élevée.

LE TOIT DE MAISON (planche XII, lett. E3), est une espèce voisine du Sabot précédent, qu'on peut aussi comparer à certains égards avec la Raboteuse (69) & avec l'espèce ſuivante. Plus élevé dans ſa forme que l'Ananas, il est composé de ſept à huit orbes bien distincts, mais qui ne paroissent point ſe recouvrir l'un l'autre. Sa clavicule, un peu moins longue que large, ſe termine en un ſommet légerement obtus. Les orbes, peu renflés vers leur base, ſont chargés de rides obliques & longitudinales, tuilées, qui dans la premiere ſpire s'arrêtent à une certaine distance du bord de la circonférence. Toutes les tuiles, à l'exception de celles qui couronnent les pas de la ſpirale, ſont petites & mal prononcées. Le bas du premier orbe est lisse, & ſon bord tranchant est déchiqueté par un rang de tubercules anguleux qui imitent ceux qu'on observe à la base des orbes dans l'espèce de l'Éperon. La base aplatie de ce Sabot offre des cordelettes circulaires, alternativement grosses & fines, coupées par des cruës qui les rendent réticulées. La portion extérieure de ſa columelle est comme dans le précédent. Toute la robe est d'un blanc-roussâtre, quelquefois marbrée de vert & de fauve tendre ou foncé : l'intérieur est d'une belle nacre. Ce Sabot rare, est Américain. Il a depuis quinze jusqu'à dix-huit & vingt lignes de hauteur, ſur trois lignes de diametre à ſa base. Bonanni l'a fait graver (70).

(69) Voyez la description de la famille des Limaçons à bouche ronde, *ci-dessus pag. 89.*

(70) *Recr. ment. & oc. class. III, fig. 394, pag. 128.*
Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 394.

LA

LA MOLETTE D'ÉPERON (planc. XII, lettre E1), est un Sabot assez élevé quoiqu'à large base (71). Ses huit ſpires comprimées légerement en doucine, mais bien distinctes, ſemblent ſe recouvrir l'une l'autre en descendant du ſommet à la base de la coquille. Sa clavicule, beaucoup plus large que longue, est terminée par un petit ſommet obtus. Le talus tranchant & en vive-arrête de la base des orbes est dentelé en forme de ſcie, ou armé de pointes plus ou moins longues, ouvertes latéralement, lesquelles ſont un prolongement des plis longitudinaux peu prononcés qui regnent ſur les orbes. De légeres cordelettes circulaires, assez distantes entre elles, parcourent ces mêmes orbes : elles ſont plus grosses, mais également informes, ſur la base plate ou peu convexe de ce testacée. Ses cruës, quoique fines, ſont au contraire bien prononcées. Sa robe est d'un blanc mêlé de roussâtre & ſouvent d'olivâtre plus ou moins foncé. La portion extérieure de ſa columelle est épaisse, arrondie, blanche & ſans nacre en dessus : elle laisse ſur la base un large enfoncement peu profond, qui tient lieu de l'ombilic qui manque à cette espèce. L'intérieur de la bouche, dont l'ouverture paroît ronde, est tapissé d'une belle nacre : mais le liseré, qui borde ſa levre mince & déchiquetée, est blanc & ſans nacre. L'opercule est pierreux, fort épais & de couleur blanche : la ſpirale de ſa face interne est recouverte d'un épiderme marron. Ce Sabot, peu commun, vient des Moluques & de l'île de France : il a depuis quinze jusqu'à vingt-deux lignes de hauteur, ſur vingt & vingt-quatre de diametre à ſa base. Peu d'auteurs en ont donné la figure (72).

(71) Il est repréſenté à la pl. 8, lett. H de la ſeconde édition.

(72) *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. LXII, litt.* E.

Hill. Hist. of anim. tom. III, pl. 7. The Rough Trochus.

Grew, Mus. reg. ſoc. tab. II, fig. 1 & 2.

COQUILLES DE MER.
Sabots élevés.

L'ÉPERON PYRAMIDAL (planche XIII, lettre C4), est une variété plus élevée du Sabot précédent. Ses orbes, au nombre de ſept, ſont un peu plus bombés, & ſa clavicule, auſſi longue que large, eſt terminée par un ſommet obtus. Le ſillon qui diſtingue les orbes eſt auſſi plus groſſier. Les plis longitudinaux qui en feſtonnent le contour, ne s'alongent en pointes que ſur le premier orbe. Ces pointes, moins ſaillantes, ſont auſſi plus ſerrées que dans le Sabot précédent. Les plus prolongées ſont celles qui bordent la levre : une entre autres y forme une eſpèce de gouttiere qui termine la rigole produite intérieurement par le pli en vive-arrête de la circonférence. Les cruës de ce Limaçon ſont onduleuſes & des plus groſſieres, de même que les cordelettes circulaires & raboteuſes de ſa base, où ſe trouve, près de la columelle, un ombilic peu évaſé, mais très-profond. La robe eſt d'un blanc-verdâtre dans les uns, d'un beau blanc dans les autres; mais la base eſt toujours blanche, l'intérieur nacré, & la levre bordée de blanc. Ce Sabot Américain, n'eſt pas commun : il ne paſſe guère ſeize lignes de hauteur, ſur vingt de diametre à ſa base. Lister en donne la figure (73).

LE GRAND ÉPERON (planche XIII, lettre C2-C2), eſt un fort beau Limaçon, de forme plus ou moins comprimée, mais toujours légerement convexe tant en deſſus qu'en deſſous (74). Son teſt, médiocrement épais, offre ſix à ſept ſpires, diſtinguées entre elles par un ſillon fin quoique bien marqué. Sa clavicule, beaucoup plus large que longue, ſe termine en un petit ſommet obtus. Ses ſpires, renflées vers les pas des orbes, s'aplatiſſent vers leur base, qui eſt armée de pointes plus ou moins longues,

(73) *Histor. Conchyl. tab. 623, fig. 9*, A.
Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, IVe part. planch. IV, fig. 4, pag. 10.

(74) On le voit à la pl. 6, lett. R de la ſeconde édition.

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

plus ou moins courbes & mousses à leur extrémité, ouvertes latéralement & toujours plates tant en dessus qu'en dessous. Ces pointes ſont un prolongement des rides longitudinales des orbes, & deviennent d'autant plus ſaillantes qu'elles approchent davantage de l'ouverture de la coquille. Elles disparoissent même quelquefois ſur les derniers orbes de la clavicule, principalement vers le ſommet. Quant aux rides longitudinales, elles ſont toujours très-apparentes ſur les pas des orbes; mais dans plusieurs elles s'obliterent & deviennent très-fines vers la base des orbes, où quelquefois elles ſont chargées de deux, trois & quatre rangs circulaires de grains informes. Les cordelettes de la base de la coquille du côté de l'ouverture, ſont plus ou moins apparentes, tout à fait lisses ou grossierement boutonnées. La portion extérieure, courbe & nacrée de la columelle, est entourée d'une apophyse ou excroissance ridée, blanche & ſans nacre, qui paroît remplir & boucher l'ombilic, à la place duquel il ne reste qu'un léger enfoncement. La robe de ce Limaçon est tantôt d'un beau blanc, tantôt d'un jaune-doré nué d'olivâtre, quelquefois mêlé de vert-de-gris tendre & de brunâtre. On en voit qui tirent ſur le citron-ſale, mais leur base est toujours blanche ou foiblement jaunâtre. La finesse de cette robe est telle dans quelques-uns, qu'elle laisse appercevoir la belle nacre qu'elle recouvre. Ce testacée peu commun, ſe trouve aux Moluques, aux Philippines, à l'île de France, & même, à ce que l'on croit, en Amérique. Il a depuis treize lignes jusqu'à deux pouces & plus de diametre, ſur douze à quinze lignes de hauteur ou de convexité. Plusieurs auteurs l'ont fait graver (75).

(75) *List. Hist. Conchyl. tab. 622, fig. 9.*

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 366 & 367, pag. 165.

Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 366.

Klein, Tent. meth. ostr. tab. 1, fig. 19, pag. 9.

Encyclopédie, Recueil des planches,

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

Le grand Éperon ombiliqué differe du précédent par ſa forme généralement plus aplatie, par ſes rides longitudinales, onduleuses, mieux prononcées; par ſes pointes plus ſaillantes, plus droites, moins obtuses, ridées & granulées en deſſus, liſſes en deſſous : il en differe enfin par un large & profond ombilic, qui plonge en ſpirale juſque ſous le ſommet. L'orifice à peu près rond de cet ombilic, eſt bordé d'un gros pli ou renflement blanc & ridé, lequel eſt ſuivi de trois à quatre cordelettes circulaires, noueuſes & bien prononcées. Cet Éperon, qui égale preſque en grandeur celui que nous venons de décrire, eſt rare & d'un beau blanc ou d'un orangé-jonquille-ſale, nué de verdâtre. Sur ſa robe eſt un épiderme ventre-de-biche, & fort tenace. M. Davila cite deux Sabots d'Amérique de cette variété (76), que l'on croit auſſi orientale.

L'opercule pierreux de ces Limaçons eſt fort épais, blanc, luiſant & très-délicatement chagriné ſur ſa face externe. Celle-ci, qui eſt convexe, s'abaiſſe inſenſiblement en pente douce vers la circonférence, plus ovale que ronde, tandis que la face interne offre une ſpirale plate de cinq à ſix révolutions recouvertes d'un périoſte brun.

L'Éperon uſé (ainſi nommé de l'imperfection de ſes pointes, qui paroiſſent comme fruſtes & manquées, n'eſt encore qu'une variété des coquilles précédentes : il eſt auſſi fort aplati (77),

tome VI, planche LXVI, figure 18, pag. 6.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIX, fig. 3 & 4, pag. 158.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, VIe part. pl. XXVI, fig. 4, pag. 50 & 51.

Turbo Calcar. Linn. Syſt. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 617, pag. 1234.

(76) Davila, Catal. tom. I, pag. 125, art. 142.

(77) La forme aplatie de cet Éperon & des deux qui précedent, ſembleroit devoir les faire placer dans le genre des Sabots aplatis; mais la figure aſſez élevée de pluſieurs autres de la même eſpèce, nous a déterminé à les ranger tous parmi

à grosses rides onduleuses & raboteuses ſur les orbes, dont la base n'est que légerement déchiquetée. Sa robe vert-de-mer & blanchâtre ſur les ſpires, est blanche du côté de la base de la coquille, où l'on ne voit point d'ombilic. Ce Sabot, d'ailleurs ſemblable aux précédens, n'a guère plus de dix-huit à vingt lignes de diametre, ſur huit à dix de hauteur (78).

Le petit Éperon blanchatre (planche XIII, lettre C 3), peu élevé dans ſa forme, est tourné de cinq orbes peu convexes, dont les deux premiers ſont bordés de longues pointes triangulaires, droites & aiguës. Ces pointes, ouvertes en deſſous, ſont un prolongement des plis longitudinaux de ces mêmes orbes, & disparoissent ſur les ſuivans, dont la base n'est que tuberculeuse, ou noueuse jusqu'au ſommet de la coquille. La ligne ſpirale est de la plus grande finesse, mais les cruës ſont bien prononcées. La base, du côté de la bouche, est un peu convexe & ſans ombilic. Les cordelettes circulaires, alternativement grosses & fines, y ſont granuleuses ou plutôt tuilées. Ce petit Éperon, d'ailleurs ſemblable aux précédens, est d'un beau blanc ou rougeâtre en dehors, nacré en dedans, & vient, quoique assez rarement, des parages voisins de la Chine. Il ne passe guère quatorze lignes de diametre de l'extrémité d'une pointe à l'autre, ſur ſix à huit de hauteur (79).

L'Éperon commun (planche XIII, lettre C 5), paroît n'être qu'une variété plus petite du grand Éperon ſans ombilic que nous avons décrit ci-deſſus. Plus élevé que les deux précédens, ſes ſix ſpires ſemblent ſe recouvrir l'une l'autre en descendant du ſommet

---

les Sabots élevés, avec lesquels ils ont d'ailleurs plusieurs traits de ressemblance.

(78) Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IVe partie, planc. VIII, fig. 2, pag. 15 & 16.

(79) *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. LXV, lit.* N.

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

à la base de la coquille. Le ſillon fin qui les distingue est à peine ſensible. La base des trois premiers orbes est armée de pointes aplaties, en forme de dents de ſcie, peu aiguës, ouvertes latéralement, granuleuses en dessus, foiblement ridées en dessous. Une zône blanche, étroite & lisse qui borde les pas de la ſpirale, est ſuivie de ſix cordelettes circulaires, d'inégale finesse, chargées de petits grains blancs très-ſaillans, ſur-tout dans les orbes inférieurs. Le reste de la robe est roussâtre & verdâtre nué de feuille-morte. La base de la coquille est ſans ombilic, avec cinq rangs circulaires de petits boutons blancs ſur un fond jaunâtre. Les cruës y ſont très-ſensibles, ſous la forme de petites lames ou de feuillets minces & ſerrés. Cet Éperon, qui dans le reste ressemble aux précédens, ſe trouve à Saint-Domingue, à la Martinique & aux Barbades. Son diametre est de neuf à douze lignes, ſur ſept à neuf de hauteur.

L'Éperon a tache rouge, plus élevé dans ſa forme qu'aucun des précédens, est composé de ſept orbes, qui ſe recouvrent aussi l'un l'autre en descendant du ſommet à la base de la coquille. Sa clavicule plus prolongée, mais toujours moins longue que large, est terminée par un ſommet assez aigu. On voit ſur ces ſpires aplaties trois à quatre rangs circulaires de grains blancs ou cendrés, dont les interstices, traversés par des rides peu ſensibles, ſont fauves ou brunâtres. Tout le reste de ſa robe, excepté ſur la base, est d'un roux foncé tirant ſur le doré, par rapport au reflet de la nacre qu'elle recouvre. Dans d'autres il est verdâtre, ou enfin blanc & cendré ſans mélange de brun. La base des orbes est tranchante & largement festonnée par un rang de pointes assez fortes, quoique peu ſaillantes. Le côté de l'ouverture, moins convexe qu'aux précédens, est blanc ou roussâtre, avec des ſtries fines, onduleuses & ſerrées, traversées par quatre à cinq rangs circulaires de petits boutons blancs, dont les interstices ſont tachés

de fauve. La portion extérieure de la columelle est blanche & nacrée : le renflement qui l'entoure, & au centre duquel est un léger enfoncement qui tient lieu d'ombilic, est dans plusieurs d'un beau rouge-ponceau, dans quelques-uns d'un rouge tendre, & ſanguin dans d'autres. Ce Limaçon, qui est *le Gor* de M. Adanson (80), est peu commun. On le trouve en Afrique, & particulierement aux environs du cap Vert. Il porte dix à douze lignes de hauteur, ſur treize à quinze de diametre à ſa base.

L'ÉPERON COMMUN BOURSOUFFLÉ, ne differe de l'Éperon commun que nous avons décrit, que par ſa base beaucoup plus convexe ou boursoufflée, chargée de cordelettes circulaires tuilées : les pointes dont elle est armée ſont aussi plus longues & plus aiguës, les ſuites granuleuses des orbes mieux prononcées, & la robe d'un blanc-verdâtre. Quelquefois cette robe est lisse & n'offre à la place des lignes granuleuses, que des cruës longitudinales assez ſerrées. Cet Éperon n'a d'ailleurs rien de particulier, & ſe voit dans Gualtieri (81).

L'ÉPERON ASTÉRIQUE (planche XII, lett. E4), est une autre variété, peu réguliere dans ſa forme, qui est très-oblique & assez élevée, quoiqu'à ſommet obtus. Ses ſix orbes, peu convexes, ſont chargés de gros plis longitudinaux qui finissent en pointes mousses, plus ou moins ſaillantes & comme boursoufflées : quelques-uns de ces plis, moins prononcés, parviennent à peine au bord de la circonférence des orbes. De-là le nom *d'Astérique* donné à cette variété, dont les pointes, moins nombreuses & plus distantes entre elles, ne vont guère au-delà de cinq ou de ſept ſur la premiere ſpire. Le talus de la base des orbes est plus arrondi que tranchant dans cet Éperon, qui du côté de la bouche

(80) Hist. natur. des coquillages du Sénégal, pl. 12, fig. 10, pag. 187.

(81) *Index Test. Conchyl. tab.* LXV, *litt.* P.

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

est aussi fort convexe, privé d'ombilic & chargé d'un grand nombre de cordelettes tuilées. Toute ſa robe est blanche ou d'un blanc-ſale ſouvent nué de verdâtre & de vert-de-gris tendre. Ce Limaçon, d'ailleurs ſemblable aux précédens, vient de la nouvelle Guinée : il est rare, & à en juger par celui que nous possédons, il ne passe guère un pouce de diametre, ſur ſept lignes de hauteur. Lister & Klein l'ont fait graver (82).

L'Éperon vert est une variété plus grande & plus élevée du Sabot précédent. Ses rides longitudinales finissent en très-longues pointes, d'un vert-brun foncé ouvertes latéralement, presque également boursoufflées dans toute leur longueur, & chargées tant en dessus qu'en dessous de ſtries tuilées qui en rendent l'extrémité comme déchiquetée. Sa robe est comme réticulée, par la rencontre des cordelettes circulaires avec des crues tuilées, plus ou moins ſensibles. Sa base, très-convexe & dépourvue d'ombilic, est pareillement couverte de cordelettes circulaires, tuilées, alternativement grosses & fines. La levre est bordée d'un liseré vert, & la bouche revêtue d'une belle nacre. Cet Éperon a depuis dix jusqu'à quinze lignes de hauteur, ſur dix-huit & vingt-deux de largeur. Quelques auteurs l'ont fait graver (83).

L'Éperon royal ſe distingue de tous les précédens, non-ſeulement par ſon volume extraordinaire, mais encore par ſa forme plus bombée, par ſa couleur, par ſa belle nacre & ſur-tout

(82) *List. Hist. Conchyl. tab. 608, fig. 46 & 46, A.*

Klein, Tent. method. ostr. tab. 1, fig. 21, pag. 10.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, quatrieme partie, planche VI, figure 2, pag. 13.

(83) *Rumph. Thes. Cochl. tab. XX, litt. I.*

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. IX, fig. 13.

Klein, Tent. method. ostr. tab. 1, fig. 27, pag. 12.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIX, fig. 5 & 6, pag. 158.

par

Sabots élevés.

par ſa rareté, n'ayant été apporté que depuis peu de la nouvelle Zélande. Peu épais dans ſon test, il est composé de ſix ſpires larges & plus renflées qu'on ne les trouve d'ordinaire dans cette espèce : il en résulte un cône obtus, fort élevé, dont les plis longitudinaux ſont très-peu ſensibles, mais dont les cruës bien distinctes, forment un grand nombre de cordelettes circulaires tuilées. La base des orbes est armée de griffes, ou de pointes aplaties, en forme de dents de ſcie, ouvertes latéralement & déchiquetées dans leurs bords. On voit ſur la base aplatie de ce Limaçon, un large & profond ombilic, qui plonge en ſpirale jusque ſous le ſommet. Les cruës des parois de cet ombilic ſont très-prononcées : tout le reste de la base est à cordelettes circulaires tuilées, alternativement grosses & fines, & comme réticulées par les cruës qui les traversent. La robe de cet Éperon est olive-roussâtre & violet-brun ſur les orbes, mais plus claire ſur la base. Tout l'ombilic est blanchâtre. L'intérieur présente une ſuperbe nacre, qui perce même à l'extérieur à travers la robe mince qui la recouvre. Cette rare coquille a depuis treize lignes jusqu'à deux pouces & plus de hauteur, ſur au moins deux pouces, & dans les plus grandes, quatre pouces & quelques lignes de diametre : celles de ce dernier volume ſont presque toujours plus ou moins corrodées par les vers marins.

L'opercule pierreux de ce Limaçon est épais, de figure ovale, avec un petit rebord ou bourrelet étroit ſur ſa face externe. Cette face, qui est liſse & peu convexe, est blanche ou d'un couleur-de-chair tendre, réfléchiſſant une nacre dont les nuances douces ſont légerement dorées, tirant ſur le brunâtre. La face interne offre à l'ordinaire une ſpirale plate, à cruës ſensibles, recouverte d'un épiderme fauve. De tous les opercules, c'est jusqu'à présent le ſeul que nous ayons vu montrer des indices de nacre. Son plus grand diametre est de douze à quinze lignes.

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

L'Éperon-Soleil (planche XIII, lett. C1-C1), nous a paru constituer une espèce particuliere, très-distincte. Plus aplati dans ſes orbes, qui ſont au nombre de ſix, ſa clavicule, à peine ſaillante, eſt presque parallèle au ſommet qui la termine. Le ſillon qui diſtingue les orbes, quoique plus ſenſible dans cette eſpèce que dans la précédente, eſt néanmoins très-léger. Des ſtries longitudinales, fines, onduleuses & très-ſerrées, vont obliquement de gauche à droite, & ſont croiſées par des cruës, en forme de rides, plus ou moins prononcées, ce qui produit ſur les orbes & ſur les pointes mêmes qui les couronnent, une eſpèce de réseau. Le contour de la base des ſpires n'eſt point tranchant, mais s'arrondit en bourrelet, d'où partent de très-longues pointes en forme de rayons, ouvertes en deſſous, convexes en deſſus. C'eſt principalement ſur la base de la coquille & près de la circonférence, qu'on obſerve une eſpèce de bourrelet feſtonné, formé par les replis de ces pointes ou rayons : caractere propre à cette eſpèce & que nous n'avons point remarqué dans les autres Éperons. On voit de plus ſur cette base plate ou peu concave, des ſtries circulaires, onduleuses, fines & ſerrées, croiſées par des cruës très-ſenſibles, d'où réſulte, comme ſur les orbes, une ſorte de réseau. Près de la columelle eſt l'ombilic, peu évaſé dans ſon orifice, mais très-profond. La levre, mince dans ſon bord, décrit à elle ſeule la plus grande partie de l'ouverture. Ce Limaçon eſt intérieurement des plus liſſes, d'un blanc un peu griſâtre & dépourvu de nacre. Il eſt à l'extérieur d'un blanc-griſâtre, nué foiblement de rougeâtre. Sa rareté eſt extrême. On le trouve aux Indes orientales & particulierement à l'île d'Amboine. Celui dont nous donnons ici la figure fait partie du cabinet de Madame la Préſidente de Bandeville, & eſt un peu fruſte : il porte deux pouces neuf lignes de diametre, pris de l'extrémité d'une pointe à l'autre. Le diametre de celui que Rumphius a fait graver, eſt

de trois pouces trois lignes ou à peu près, ſur environ neuf lignes de hauteur (84).

LA FRIPIERE CONCHYLIOLOGISTE ou CONCHYLIOLOGIQUE (planche XII, lettre G1), que quelques-uns appellent auſſi *Conchyliophore* ou *Conchyliologie*, eſt un Sabot de forme conique aſſez élevée. Si quelquefois il paroît aplati, ce n'eſt qu'à cauſe des coquilles & autres corps marins dont il eſt chargé. On y compte ſept, huit ou neuf orbes, ſe recouvrans l'un l'autre en deſcendant du ſommet à la baſe de la coquille, & qui néanmoins ſemblent détachés par le ſillon plus ou moins profond qu'ils laiſſent entre eux. Ces orbes ſont renflés, raboteux, irréguliers & comme hachés à coups de marteau. Outre des cruës obliques, très-prononcées, coupées par des ſtries longitudinales, onduleuses & très-fines, on voit dans pluſieurs un aplatiſſement informe, aſſez large, ſur les pas de la ſpirale. La robe eſt d'un blanc-ſale ou d'un blanc nué de roussâtre, qui dans quelques individus tire ſur le citron-ſale. Enfin ce qui caractériſe particulierement cette eſpèce, ce ſont les coquilles ou fragmens de coquilles, tant univalves que bivalves, dont ſes ſpires ſont chargées depuis la baſe juſqu'au ſommet. C'eſt à la chûte d'une partie de ces corps étrangers, que ſont dûes les empreintes ou dépreſſions plus ou moins irrégulieres qu'on obſerve ſur la robe de ce teſtacée. Nous avons déjà dit, dans les Remarques qui précedent cette famille *(ci-deſſus, page 333)*, pourquoi l'on trouvoit de ces Fripieres qui ne ſont chargées que de coquilles, quelquefois entremêlées de madrépores & de gallets, tandis que d'autres ne le ſont que de cailloux ſeuls. Nous ajouterons ici que les coquilles dont ce Sabot ſe charge d'ordinaire, ſont, parmi les univalves, des Lépas,

(84) *Rumph. Theſ. Cochl. tab. XX, litt. E.* | *Trochus Solaris. Linn. Syſt. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 593, pag. 1229.*

COQUILLES DE MER. *Sabots élevés.*

tels que le *Lépas à trou*, le *Treillis*, &c.; des Oreilles de mer, entre autres celle de *Vénus*; des *Vermiculaires*; de petits Limaçons, tels que la *Bouche d'argent*, le *Bossu*; divers Rochers, particulierement l'*Oreille déchirée*, le *petit Murex à dents de chien*, la *Grimace*, le *Bonnet Polonois*, la *Livrée*; des Pourpres & diverses espèces de Buccins. Les fragmens de bivalves qui s'y rencontrent en même tems, ſont des Huîtres épineuses & feuilletées; des Cames, telles que celle *à réseau*, la *Vieille ridée*, la *Lanterne du bal*, le *Concha-Veneris*, la *Came rouge béante*, la *Triangulaire*; plusieurs ſortes de *Cœurs* & d'*Arches de Noë*; quelques Moules & Tellines, des Pétoncles, *Rapes*, &c. Enfin parmi les multivalves, on n'y voit guère que des fragmens de divers *Glands de mer*; car il n'est point ici question des coquilles de ce genre qui pourroient s'y être fixées, comme elles le font indistinctement ſur tout ce qu'elles rencontrent. Les débris de madrépores qu'on y observe assez fréquemment, appartiennent aux espèces nommées corail blanc oculé, bois de cerf, épi de blé, madrépore agaric, tubipores, millepores, œillets de mer, fongipores, astroïtes, méandrites, manchettes de Neptune, &c. Tous ces corps étrangers (ſur lesquels la partie extérieure des ſpires de la Fripiere paroît s'être moulée, lorsque la coquille étoit encore dans un état de mollesse propre à les ſaisir) rendent le contour des orbes à peu près polygone: ce qui s'observe ſur-tout à la base du premier orbe, laquelle est arrondie en quelques endroits, mais tranchante dans le reste. Le dessous de cette base est plat ou légerement concave, à rides ou cruës très-prononcées, principalement vers la columelle, où elles ſe montrent quelquefois ſous la forme de lames ou de feuillets minces, coupés par des ſtries circulaires, onduleuses, fines & ſerrées. L'ombilic est tantôt visible, tantôt recouvert en entier par la partie extérieure, ſinueuse & ridée de la columelle. Celle-ci décrit avec la levre une ouverture ronde

& comprimée, fort évasée dans ſon bord, qui ſouvent très-épais près de la columelle & mince dans le reste, est quelquefois également aminci dans tout ſon pourtour. L'intérieur de cette coquille n'est point nacré, mais présente un bel émail-grisâtre, roussâtre ou brunâtre. Il est bon d'observer que rien n'est plus rare que de rencontrer des coquilles & autres corps marins ſur la base même de ce Limaçon, comme on en voit à la figure que nous avons fait graver : aussi ne voudrions nous pas assurer qu'elles n'y eussent point été collées; car la plupart des Fripieres que nous avons vues n'en offroient aucune trace en cette partie. Ce Sabot peu commun, vient de Saint-Domingue, où il porte le nom de *Conchyliologie*. On en voit d'un pouce à un pouce & demi de hauteur, ſur un demi-pouce de plus de diametre à leur base, non comprise l'extension, ſouvent considérable, des corps marins qui y adherent. Mais nous en possédons un qui, ſur un pouce neuf lignes de hauteur, n'a pas moins de deux pouces neuf lignes en ſon plus fort diametre, les coquilles adhérentes exceptées. Le test de ce Limaçon est rarement bien conservé & exempt de la piqûre des vers marins. M. Davila est, à ce que nous croyons, le ſeul qui en ait avant nous publié la figure (85).

La Fripiere maçonne (planche xii, lettre C2), n'est point une espèce différente de la précédente. Ce Sabot, absolument le même quant au test, offre ſeulement, au lieu des fragmens de coquilles & de polypiers dont il ſe charge d'ordinaire, une quantité plus ou moins grande de gallets ou cailloux marins. Ces cailloux, de diverses formes & couleurs, y adherent quelquefois en ſi grand nombre, que la coquille en est presque entierement recouverte, excepté du côté de la bouche, où l'on n'apperçoit que ceux qui bordent le contour de la base du premier orbe.

(85) Catalogue, tom. I, pl. vi, lett. m & n, art. 146 & 147, pag. 124 & 125.

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

Souvent, comme on le voit dans la figure que nous en donnons, une partie de ces cailloux s'est détachée du test, & les ſpires de la coquille portent alors les empreintes, plus ou moins irrégulieres, de ces cailloux, dont la grosseur est ordinairement proportionnée à l'accroissement progressif des ſpires. Ainsi les dépressions anguleuses des orbes inférieurs ſont plus grandes & mieux prononcées que celles des orbes ſupérieurs. Au reste il est assez rare de rencontrer des coquilles & des madrépores ſur les Fripieres maçonnes, par la raison, ſans doute, que les plages qu'elles habitent ſont plus chargées de gallets que de débris de corps marins. La couleur de ces cailloux est quelquefois assez uniforme ſur la même coquille; ſouvent aussi elle est des plus variées : car on y en remarque en même tems de blancs ou blanchâtres, de grisâtres, de roussâtres, de fauves plus ou moins foncés, de plusieurs nuances de vert, des bruns, & enfin de tout à fait noirs. Ce Limaçon vient à peu près des mêmes parages que le précédent. Nous croyons que personne avant nous n'en avoit donné la figure.

La Lampe est une variété de Fripiere de la plus grande rareté, & dont on ignore même le pays natal. Son test, mince & léger, présente un cône fort obtus, dont les cinq orbes, peu convexes, ne ſe recouvrent point l'un l'autre, & dont la ligne ſpirale, à peine ſensible ſur les orbes de la clavicule, disparoît entierement ſur le premier orbe. On ne distingue ſur les ſpires que quelques légeres dépressions, accompagnées çà & là de petites Cornes d'Ammon de couleur brune, ou de leurs fragmens, qui laissent voir les cellules ou cloisons de l'intérieur. Les plus grandes de ces Cornes d'Ammon n'excedent pas une ligne de diametre. Tout le reste des orbes de ce Limaçon est à découvert, & ſur-tout le premier, où l'on n'apperçoit aucune dépression, mais de foibles rides, & des ſtries longitudinales, obliques, fines & ſerrées. Tout l'extérieur est blanchâtre nué de roussâtre, de même que l'intérieur,

dépourvu de nacre. Le bas du premier orbe est en vive-arrête. Toute la base est plate, à cruës fines, avec un large & profond ombilic en ſpirale dont les cruës ſont plus ſensibles. La levre est très-mince dans ſon bord. Enfin ce Limaçon, qu'on prendroit au premier coup d'œil pour une variété du Lépas volute, a neuf lignes de hauteur, ſur un pouce neuf lignes de diametre. Il fait partie du cabinet de M. le Marquis de Gouffier.

Coquilles de mer. *Sabots élevés.*

GENRE SECOND.

SABOTS APLATIS,

Divisés en quatre espèces.

Sabots aplatis.

Le Bouton de camisole ou la Coquille de Pharaon (planche XIII, lettr. VI-VI), est un petit Limaçon dont la coquille, plus épaisse que mince (86), offre ſept à huit orbes, peu bombés, excepté vers les pas de la ſpirale. Sa clavicule, plus large que longue, ſe termine en un petit ſommet plus obtus qu'aigu. Le ſillon qui distingue les orbes est d'une grande finesse. Le talus arrondi de la base du premier orbe n'empêche pas que cette base ne ſoit plate du côté de la bouche. Cette base, quoiqu'à peu près circulaire, est néanmoins un peu plus étroite du côté de la bouche que dans le reste de ſa circonférence. Extérieurement les orbes ſont ornés de ſuites circulaires de grains ronds, ſaillans & très-ſerrés les uns contre les autres. Ces cordelettes granuleuses, non comprises celles qu'on voit ſur la base de la coquille, ſont au nombre de neuf à dix ſur le premier orbe, de ſept ſur le ſecond, ſix ſur le troisieme, & ainsi de ſuite en diminuant d'un rang ſur

(86) On la voit à la pl. 8, lett. L-Q de la ſeconde édition.

COQUILLES DE MER. *Sabots aplatis.*

chacun des orbes ſuivans. De ces cordelettes les unes ſont entierement composées de grains pourpre, ou cramoisi, ou corail vif, tandis que celles qui ſont intermédiaires ont leurs grains alternativement noirs & blancs, ce qui produit un très-bel effet. La distribution de ces cordelettes est différente ſur la base, où l'on en compte dix à onze, composées de grains plus petits que ſur les orbes, & disposées de maniere qu'il y a toujours deux ſuites de grains cramoisi entre celles qui ſont mélangées de grains noirs & blancs. Vers le centre à peu près de cette base est un ombilic profond, dont l'orifice irrégulier a ſes bords crénelés par des rides onduleuses, blanches, qui s'étendent ſur la partie de la base la plus voisine de l'ouverture. Cet ombilic produit une gouttiere ſur la portion extérieure & torse de la columelle, dont les bords, de chaque côté, ſont auſſi crénelés & déchiquetés. Le fond de l'ouverture est nacré, mais la levre est bordée d'un liseré blanc & ſans nacre. Un renflement, qui est auſſi d'un blanc-mat, ſe voit d'ordinaire près du bord interne, où il forme comme une double levre : il est traverſé par des rides courtes, plus ou moins ſaillantes, dont la derniere forme à l'angle de la levre une dent mousse, fort prolongée. Ce joli Limaçon est oriental & peu commun. Il ne faut pas le confondre avec celui qu'on trouve au Brésil, lequel est ſemblable à celui de Gorée, dont nous parlerons plus bas. Quant à celui dont nous donnons ici la figure, il vient des parages de la Chine, & ſe rencontre encore dans l'Archipel, de Saint-Lazare, aux Philippines, au Bengale & ſur la côte de Malabare. Il a depuis cinq jusqu'à ſix & ſept lignes de hauteur, ſur ſept, neuf & dix lignes dans ſa plus grande largeur. Plusieurs auteurs l'ont fait graver (87). Nous le donnons

(87) *Gesn. Aquat. lib. III, de Test. pag. 287.* | Rondel. IIe part. de l'Hist. des poiss. liv. II, chap. XXXIII, pag. 70.

aussi

aussi (planc. XIII, lett. V 2) grossi au microscope; mais un peu réduit, d'après l'une des deux figures publiées par Bonanni (88). Knorr, outre l'espèce que nous venons de décrire, a publié la figure (89) d'une autre variété de même grandeur, & ſeulement différente, en ce que quatre à cinq des cordelettes à grains noirs & blancs forment une large bande vers le bas du premier orbe, tandis que dans le reste de la coquille les ſuites de grains cramoisis ſont à l'ordinaire alternes avec les cordelettes à grains noirs & blancs.

LE BOUTON DE CAMISOLE DE GORÉE est une variété du Limaçon précédent, à laquelle M. Adanson a donné le nom de *Vasset*, & qu'il décrit de la maniere ſuivante:

« Sa coquille est médiocrement épaisse, longue de ſept à huit » lignes, un peu plus large, & aplatie dans ſa partie ſupérieure. » Ses ſpires ſont tantôt renflées, tantôt aplaties, mais toujours » chagrinées de petits boutons ronds, égaux, & distribués ſur » plusieurs rangs qui tournent avec elles. Ces rangs de boutons » varient de douze à vingt-quatre dans la premiere ſpire, de ſix » à huit dans la ſeconde, & diminuent par degrés dans les autres.

Aldrov. de Test. lib. III, pag. 398, cap. XXXVI. Umbilicus varius parvus.

List. Histor. Conchyl. tab. 637, fig. 25.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XIV, fig. 10.

Gualt. Ind. Test. Conch. tab. LXIII, litt. B.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LVIII. Sans numéro.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, I^e partie, pl. XXX, fig. 6, pag. 51 & 52.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 123, la premiere paire de l'art. 143.

Trochus Pharaonius. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 584, pag. 1228.

(88) *Recr. ment. & oc. class. III, fig. 222 & 223, pag. 141, & ibid. pag. 56.*

Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 222 & 223.

(89) Délices des yeux & de l'esprit, IVe partie, planch. XXVI, fig. 3 & 4, pag. 47.

COQUILLES DE MER. *Sabots aplatis.*

» Le ſommet est une fois plus large que long, & fort peu plus » long que l'ouverture. Celle-ci est légerement ridée, ou marquée » tout autour d'environ quinze petites cannelures. On voit au » centre des ſpires, un ombilic arrondi & très-profond. Sa couleur » est ſujette à beaucoup de variétés. Quand elle ſort de la mer, » elle est ordinairement d'un cendré-noir, qui, avec le temps, » passe au gris, & ensuite à une belle carnation : cette derniere » couleur ſe fortifie & ſe change en un couleur-de-rose assez » vive, ſur-tout lorsque la coquille demeure long-temps ſur le » rivage. Dans ces différens états on remarque que les unes » ſont coupées longitudinalement par cinq ou ſix bandes blan- » châtres (90) : les autres ſont marbrées également de rouge & » de blanc, ou de blanc-verdâtre : d'autres enfin, ſur un fond » couleur-de-rose, ſont tachées de plusieurs points noirs, ou » d'un brun-noir, rangés ſur quatre ou cinq lignes qui tournent » ſur la premiere ſpire » (91). Nous ajouterons que dans cette variété les ſuites granuleuses ſont plus fines que ſur la précédente : que dans le petit nombre de ſuites mêlées de grains noirs, chaque grain noir est alternativement ſuivi de trois blancs, & qu'enfin dans celles à grains rouges, on voit alternativement trois grains rouges & deux blancs. M. Adanson dit que cette coquille ſe trouve abondamment dans les rochers de la pointe méridionale de l'île de Gorée : nous avons déjà remarqué qu'on la trouvoit auſſi ſans aucune différence ſur les côtes du Brésil. Lister l'a fait graver (92).

Malgré l'ouverture fort irréguliere du Bouton de camisole,

(90) Tel est celui dont il ſera parlé ci-après, pag. 419 & 420, ſous le nom de *Bouton de camisole à bandes.*

(91) Hist. natur. des coquillages du Sénégal, planch. 12, figur. 3, pag. 182 & 183.

(92) *Hist. Conchyl. tab. 638, fig. 26.*

ſon opercule cartilagineux est exactement rond : il est d'un fauve-rougeâtre ou roussâtre ſur ſes deux faces, qui ſont lisses, mais l'extérieure offre une ſpirale fine de ſept à huit révolutions, & l'intérieure une petite éminence ſur ſa partie centrale. Les plus grands de ces opercules ne passent guère trois lignes de diametre.

LE PETIT BOUTON DE CAMISOLE est de forme à peu près ſemblable au précédent, mais d'un volume bien inférieur, puisqu'il n'a que quatre lignes de largeur, ſur un peu plus de trois de hauteur. Sa couleur est d'un rouge-de-corail brut ou d'un rouge-ſanguin, marqué de plusieurs points blancs ſur une ligne voisine des pas de la ſpirale. Ses ſix ſpires ſont arrondies & bien renflées, & ſa clavicule terminée par un ſommet aigu, cramoisi-brun. Les ſuites circulaires de petits grains ſont au nombre de quinze ſur le premier orbe & de ſix ſur le ſecond. La columelle, torse & creusée en gouttiere, est terminée à ſon extrémité ſupérieure par une grosse dent, & échancrée à ſon extrémité inférieure, de maniere que l'ombilic communique avec l'intérieur de la coquille. Le bord de la levre est armé de ſix petites dents, avec un liseré rougeâtre précédé d'un léger renflement ridé. M. Adanson, qui donne à cette coquille le nom de *Fujet*, dit ne l'avoir trouvée qu'en petite quantité aux îles de la Magdelaine (93). Quelques autres l'ont aussi fait graver (94).

LE BOUTON DE CAMISOLE A BANDES est encore d'un très-petit volume, mais de forme moins élevée que le précédent. Les ſuites circulaires de petits grains rouges & blancs, dont il est couvert, ſont disposées de maniere que dans la ſuite des orbes,

(93) Hist. nat. des coquillages du Sénégal, pl. 12, fig. 4, pag. 183 & 184.

(94) Rondel. IIe part. de l'Hist. des poiss. liv. II, pag. 70, chap. XXXIII. *Gesn. Aquat. lib. III, de Testac. pag. 287.* *Aldrov. de Testac. lib. III, pag. 398, cap. XXXVI.*

Coquilles de mer. *Sabots aplatis.*

ceux de la même couleur ſe rencontrent; ce qui produit des bandes longitudinales, alternativement blanches & d'un rouge-de-corail vif. L'intérieur est nacré comme aux précédens, auxquels ce Limaçon ressemble assez d'ailleurs. Bonanni l'a représenté grossi au microscope (95). On le trouve au Brésil.

Le petit Bouton de camisole brun égale en grandeur le précédent, auquel il ressemble aussi par ſa forme bombée, mais peu élevée. Ses cordelettes granuleuses & plus distantes entre elles, ſont composées de grains oblongs, fort ſerrés les uns contre les autres. Les ſpires du ſommet ſont noires ou roses. Tout le reste de ſa robe est d'un brun foncé, ſouvent ſans mélange, mais quelquefois flambé ſur les pas des orbes de blanc-roussâtre, ou irrégulierement piqueté de la même couleur. Les taches qui entourent l'ombilic ſont à peu près carrées & rangées ſur trois lignes, alternativement blanches & brunes. Les bords de l'ombilic ſont légerement crénelés. Ce petit Limaçon, peu commun, vient de l'île de France.

Le Bouton de soutane differe des précédens par ſa forme plus pointue, ſans être plus élevée. Les cinq orbes qui le composent ſont peu convexes. Son ſommet est blanchâtre & ſa robe feuille-morte ou café-brûlé foncé, pointillée de blanchâtre. Ses cordelettes circulaires, assez distantes entre elles, ſont très-délicatement granulées : ces grains ſont à peine ſensibles ſur la base, & ſouvent alternativement bruns & blancs. Intérieurement la levre est chargée de rides fines. L'ombilic dont la profondeur ne paroît pas aller au-delà du premier orbe, est à demi rempli par une portion plus ou moins évasée de la columelle. Ce petit Sabot ſe rencontre peu communément à Saint-Domingue & à la Martinique.

(95) *Recr. ment. & oc. class. III, fig. 341, pag. 162.* | *Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 341.*

LE BOUTON DE CAMISOLE CANNELÉ est un petit Limaçon venant d'Amboine, & dont la coquille épaisse imite par ſa forme conique, obliquement élevée, le Limaçon à bouche ronde, appelé *la Veuve* ou *la Pie*. Ses ſix ſpires, renflées, ſur-tout vers la base du premier orbe, offrent des cordelettes circulaires lisses, excepté les deux les plus proches du ſillon presque imperceptible de ſa ſpirale, lesquelles ſont très-délicatement granulées. Les trois dernieres ſpires de la clavicule ſont blanchâtres. Le reste de la robe est d'un gris-roussâtre tirant ſur le feuille-morte, avec des taches barlongues d'un brun foncé, disposées par flammes longitudinales, irrégulieres & onduleuses en échiquier. La partie extérieure de la columelle est lisse & d'un blanc-grisâtre : il en est de même de l'ombilic, dont la cavité ne paroît pas aller au-delà du premier orbe. L'ouverture plus arrondie de ce Sabot est intérieurement nacrée, & pourvue près de la levre d'un petit renflement à rides transversales. Son volume excede un peu celui des précédens.

LE BOUTON DE CAMISOLE LISSE, qui est une très-rare variété de celui qui précede, vient à peu près des mêmes parages. Il est lisse ou à ſillons circulaires à peine ſensibles. Sa robe, d'un rose ſale tirant ſur le couleur-de-brique, est ornée de lignes longitudinales, obliques & onduleuses, ou en zig-zags d'un rouge-brunâtre. Ces lignes paroissent formées de petits points oblongs & contigus. L'intérieur est dépourvu de nacre : du reste ce Sabot ressemble au précédent, qu'il égale en grandeur.

LE FAUX BOUTON DE CAMISOLE est un Sabot plus volumineux que tous ceux dont nous venons de parler. Sa coquille épaisse, est de forme conique élevée & néanmoins obtuse. Ses huit orbes renflés lui donnent quelque ressemblance avec une coquille de la famille des Limaçons à bouche ronde, que nous avons nommée *Sorciere de Taïti*. Ses cordelettes granuleuses ſont assez distantes

COQUILLES DE MER. *Sabots aplatis.*

entre elles, de même que les boutons à peu près ronds qui les composent. Sa robe est tantôt entierement rouge, tantôt d'un blanc-jaunâtre ou cendré, flambée longitudinalement d'un rouge-de-corail vif. Le contour de la base du premier orbe est assez renflé. L'on voit près de la columelle une cavité qui tient lieu d'ombilic. Le renflement intérieur de la levre est denté, & la bouche pourvue de nacre. Ce Sabot oriental & rare, porte huit lignes de hauteur, ſur dix ou un peu plus de largeur. Il approche beaucoup de la figure d'un Limaçon que Bonanni a donné groſſi au microſcope (96).

LE BOUTON DE CAMISOLE PYRAMIDAL est un très-rare Sabot des îles Moluques, formant un cône assez élevé, tourné de ſept orbes, par un ſillon des plus fins. Ces orbes, renflés dans leur partie ſupérieure & vers leur base, offrent ſur leur milieu une dépression, tournante avec la ſpirale. Ils ſont de plus chargés de ſuites circulaires de boutons arrondis, dont les plus ſaillans occupent la partie inférieure & ſupérieure de chaque orbe. Le talus de la base de la premiere ſpire est bien moins arrondi qu'aux Sabots précédens. On voit du côté de la bouche, qui est très-aplati, une cavité profonde en forme d'ombilic, dentée ainsi que la levre & l'extrémité de la columelle. Celle-ci est en gouttiere & d'un beau blanc, de même que l'ombilic. L'intérieur est nacré & la levre très-renflée dans ſon bord. Toute la robe est fauve clair ou d'un gris-roussâtre nué de gris-de-ſouris mêlé de violâtre. Nous poſſédons un de ces Sabots, lequel porte ſept lignes de hauteur, ſur neuf dans ſa plus grande largeur.

LE CADRAN ORIENTAL OU L'ESCALIER (planc. XII, lett. K), est un Sabot qu'on connoît aussi, ſur-tout en Hollande, ſous le

(96) *Recr. ment. & oc. class. III, fig. 195, pag. 138. Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 195.*

nom de *Perspective*, & en Angleterre ſous celui de *Rosette d'épinette* (97). Il forme un cône peu élevé, dont les orbes peu ou point renflés, ſe terminent en un ſommet obtus. Ces orbes, au nombre de ſept ou de neuf, ſuivant le volume de la coquille, ſemblent ſe recouvrir légerement l'un l'autre en montant de l'ouverture au ſommet. Le ſillon fin qui les distingue est assez profond. Ils ſont lisses & luisans, quoique traversés par des hachures longitudinales, qui ſur le premier orbe, ne ſont bien visibles que vers les pas de la ſpirale, où elles forment de petits festons : ces hachures ou cruës traversent les orbes ſuivans dans toute leur longueur. Une bandelette étroite borde les pas des deux premiers orbes : elle est ſuivie d'une autre plus large & d'un beau blanc, qu'entoure un ſillon fin ; puis d'une troiſieme fauve foncé ou marron-très-brun. Plus ordinairement cette derniere est fauve, à taches carrées brunes : elle manque même dans quelques individus, ainsi que la bandelette blanche qui la précede : on ne voit alors ſur les pas de la ſpirale qu'une bande circulaire roussâtre, tachée de fauve ou de brun. Le reste des ſpires offre une large zône blanchâtre, ou ventre-de-biche, ou fauve tendre, & quelquefois agate nuée de gris-de-lin : elle est ſuivie, près de la base du premier orbe, d'une cordelette lisse, peu ſaillante, entre deux ſillons bien prononcés. Cette cordelette blanchâtre, à taches régulieres ou à peu près carrées, fauves ou marron-brun, ſe fait voir auſſi ſur les orbes de la clavicule, immédiatement au-dessus de la ligne ſpirale, où les hachures la rendent comme godronnée dans ſon bord. La base large & plate de ce Limaçon est bordée d'une cannelure tranchante, précédée d'une cordelette & d'un ſillon fin : l'une & l'autre ſont finement ridées & mouchetées de fauve ou de marron ſur un fond blanc. Au centre est un ombilic

(97) On le voit à la pl. 8, lett. M de la ſeconde édition.

COQUILLES DE MER. *Sabots aplatis.*

ſpacieux, dont le bord denté & cannelé jusqu'à la naissance de la ſpirale, est aussi moucheté, de même qu'une autre cordelette qui l'entoure. Le reste de la base de ce Limaçon est lisse ou légerement ridé ſuivant les cruës, & d'un beau blanc, quelquefois d'un blanc-grisâtre ou roussâtre. Le double cordon moucheté qui entoure l'ombilic, & qui a fait comparer cette coquille à un cadran, produit ſur la levre deux ſinuosités ou rigoles. Le bord tranchant de la circonférence en produit une autre. L'ouverture est comprimée, de forme à peu près trapézoïdale, & ne montre aucune nacre intérieure, mais un émail blanc ou blanchâtre. La columelle, loin d'être verticale comme dans les autres Sabots, tourne au contraire horizontalement ſous le ſillon de la ſpirale. Quoiqu'on ne connoisse point l'opercule de cette coquille, on a lieu de ſoupçonner qu'il est cartilagineux. Ce Sabot, qui n'est point commun lorsqu'il est d'un grand volume, ſe trouve aux îles d'Amboine & de Bantam dans les Moluques, ainsi qu'à Borneo, Java & autres îles de l'Océan Indien. Son diametre ordinaire est de douze à quinze lignes : ceux qui ont dix-huit lignes & plus ſont d'un beau volume; mais on en voit dont le diametre s'étend jusqu'à deux pouces & demi : la hauteur de ces derniers est entre dix, douze & quinze lignes. La ſtructure admirable de ce Limaçon & ſur-tout celle de ſon ombilic, ont fait multiplier ſa figure au point qu'il est peu de Conchyliologistes où elle ne ſe rencontre (98).

(98) *List. Hist. Conchyl. tab. 636, fig. 24.*

Grew, Mus. reg. ſoc. tab. II, fig. 3 & 4.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 27 & 28, pag. 116.

Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 27 & 28.

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXVII, litt. L.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. II, fig. 14.

Gualt. Ind. Testar. Conc. tab. LXV, litt. O.

Seba, Locupl. rer. nat. Thesaur. tom. III, tab. XL, fig. 1, 2,

LE

Coquilles de mer. *Sabots aplatis.*

Le Cadran de Coromandel differe du précédent par ſon teſt plus épais, par ſes cruës plus ſenſibles & par ſes cordelettes plus nombreuses, plates ſur la premiere ſpire & arrondies ſur les autres. La plus groſſe de ces cordelettes, qui borde les pas des orbes, eſt d'un roux-ſafrané peu foncé, taché irrégulierement de fauve-brun : celle qui la ſuit eſt auſſi mouchetée de petits points ronds, fauve foncé, aſſez diſtans les uns des autres. Les cruës ou ſtries onduleuses qui coupent ces cordelettes ſont ſi profondes, qu'elles en paroiſſent noueuses ou granuleuses, ſurtout depuis la moitié de la premiere ſpire jusqu'au ſommet de la volute. Le reſte de la robe eſt d'un blanc-bleuâtre, nué de gris-de-lin ou de lilas peu foncé. La pointe du ſommet eſt d'un brun-violâtre. La cordelette qui borde la base du premier orbe n'eſt point en vive-arrête comme dans le Cadran oriental, mais arrondie : elle eſt, ainſi que la cordelette aplatie qui la précede, à petites taches d'un fauve-marron ſur un fond blanc. Toute la base, foiblement convexe, mais à cannelures & rides plus prononcées, differe encore de celle du Sabot précédent, par ſon ombilic plus reſſerré dans ſon orifice, à cauſe des groſſes crénelures dont il eſt bordé. Ce Cadran ſe trouve à Tranquebar & ſur toute la côte de Coromandel. Celui que nous poſſédons porte un pouce & demi de diametre, ſur neuf à dix lignes de hauteur. Lister l'a fait graver (99).

13, 14 & 28, pag. 121 & ſuiv.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 123, art. 138, 139 & 141.

Encyclopéd. Rec. des planc. tom. VI, pl. LXVI, fig. 20, pag. 6.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, I^e partie, pl. XI, fig. 1 & 2, pag. 24 & 25.

Regenf. Choix de coquillages & de crustacées, tab. VI, fig. 61 & 61; pag. XLIII.

Trochus Perſpectivus. Linn. Syſt. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 581, pag. 1227.

(99) *Hiſtor. Conchyl. tab. 634, fig. 22.*

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 123, art. 140.

Coquilles de mer. *Sabots aplatis.*

Le Cadran boutonné est une assez légere variété de celui que nous venons de décrire, puisqu'il n'en differe que par ſes cordelettes plus fortes & groſſierement boutonnées, tant ſur la base que ſur l'extérieur de la coquille. Les bords de ſon ombilic ſont auſſi profondément pliſſés & crénelés. Toute ſa robe est blanchâtre tachée de fauve : il a d'ailleurs les mêmes dimensions que le précédent, & vient des mêmes parages.

Le Cadran Américain est celui qui reſſemble le mieux au Cadran oriental dont nous avons donné la figure ; ſa coquille est un peu plus élevée, ſes orbes un peu plus convexes, mais ſon test est plus mince, & les crénelures de ſon ombilic moins prononcées. Ses cordelettes circulaires, moins groſſes, quoique bien exprimées, ont les rides ou hachures qui les traverſent, des plus légeres, tant ſur les orbes que ſur la base de la coquille. Les ſtries circulaires qui les accompagnent ſont auſſi très-fines. A l'exception des cordelettes, qui ſont blanches mouchetées de taches oblongues fauves ou ſouci foncé, le reſte de la robe est d'un roux-agate tirant ſur la brique, ou d'un gris-violâtre plus ou moins foncé. Ce Cadran, qui n'est pas rare, approche en grandeur de celui d'Amboine. On en voit une très-bonne figure dans l'ouvrage de Gualtieri (100), ainſi que dans Seba (101). Quelquefois, mais rarement, ces Sabots ſont entierement blancs, du moins ſur leur base (102).

Le Cadran pyramidal est moins volumineux, mais bien plus élevé qu'aucun de ceux qui précedent. Son test épais & liſſe est tourné de huit orbes, à cruës fines. Une groſſe cordelette, ſuivie d'un ſillon, regne ſur les pas de la ſpirale : deux autres,

(100) *Index Test. Conch. tab. LXV, litt.* O.

(101) *Locup. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XL, fig. 41 & 42, pag. 124.*

(102) *List. Hist. Conchyl. tab. 635, fig. 23.*

aussi précédées de leur ſillon, bordent la base du premier orbe, tandis qu'une ſeule de ces dernieres ſe montre ſur la base des orbes ſuivans. Ces cordelettes ſont tachetées ou ponctuées de fauve foncé ſur un fond blanc & gris-de-lin. Les dernieres ſpires, près du ſommet, ſont d'un violâtre assez foncé. Si l'on excepte les deux cordelettes blanches tachées de fauve, qui ſuivent le contour de la base, & deux autres qui bordent l'ombilic, le reste de cette base est lisse & d'un blanc-roussâtre, avec quatre ſuites circulaires de petits traits fauve foncé. L'ombilic, d'ailleurs très-profond, est beaucoup moins évasé que dans les précédens. Ce rare Cadran vient du détroit de Manille. Nous en avons quelques-uns dont le diametre n'excede guère un pouce, ſur dix lignes ou un peu plus de hauteur.

Le Cadran de la nouvelle Zélande est aussi de forme élevée, mais d'un diametre encore plus petit que le précédent. Sa base blanche & lisse, offre quelquefois une zône assez large & peu convexe, d'un ventre-de-biche nué de fauve & d'olivâtre. L'orifice rond de ſon ombilic est ſi resserré, qu'on n'en peut voir la ſpirale interne : il est bordé d'une large cordelette & d'une autre plus étroite, tachée de fauve, ainsi que le ſillon qui la ſuit. Des deux cordelettes qui ſont près de la circonférence, la plus grosse est arrondie & à petites taches brunes très-distantes entre elles. Les orbes, au nombre de cinq, ſont entierement lisses : ils montrent près des pas de la ſpirale une zône fauve ou marron-brun, irrégulierement déchiquetée dans l'un de ſes bords ; il en part des lignes ou bandes longitudinales de la même couleur, qui produisent une ſuite de petites taches, assez distantes entre elles, ſur les deux cordelettes de la base des orbes, dont le fond est d'un beau blanc. Ce Cadran, qui est des plus rares, porte environ ſix lignes de hauteur, ſur à peu près neuf lignes de diametre à ſa base. Il fait partie du cabinet de M. l'Abbé

Coquilles de mer. *Sabots aplatis.*

Nolin, & approche assez, quant à la forme, d'un petit Sabot gravé dans Gualtieri (103).

Le Cadran flambé est encore un petit Cadran oriental d'une extrême rareté. Médiocrement élevé dans ſa forme, ſon test mince offre ſept ſpires renflées des plus lisses. Le contour de la base du premier orbe produit un renflement, ſur le milieu duquel est une cordelette blanche entre deux ſtries fines. Près de la ligne ſpirale ſe voit un petit liseré, d'un fauve-ſouci, d'où partent des flammes étroites, longitudinales & en zig-zags de la même couleur ſur un fond blanc. La base de la coquille est très-convexe, blanche, lisse, ou à ſillons circulaires presque imperceptibles. L'ombilic, dont l'orifice crénelé est aussi fort étroit, en occupe le centre. Il est entouré de deux cordelettes fines, granuleuses & ridées. L'espace qui reste entre l'ombilic & le bord de la circonférence, offre deux zônes étroites, ſouci, rayées transversalement de la même couleur. Ce petit Cadran ſe fait encore remarquer par l'ouverture de ſa bouche, qui paroît presque ronde. Nous en possédons un qui a huit lignes de diametre, ſur ſix de hauteur.

Le Cadran gauffré, quoique différent à plusieurs égards de ceux que nous venons de décrire, peut en être regardé comme une variété, ou du moins comme une espèce fort voisine. Son cône obtus, composé de ſept orbes légerement renflés, est terminé par un ſommet plat. La ligne ſpirale est à peine ſensible. Les cordelettes circulaires, qu'on voit au nombre de quatre ſur les orbes de la clavicule, & de dix ſur le premier orbe, ſont, ainsi que celles de la base, coupées par des ſtries longitudinales, obliques, bien prononcées, quoique fines & ſerrées. Toutes ces cordelettes ſont tachetées de petits points, à peu près carrés,

(103) *Index Testar. Conchyl. tab.* LXV, *litt.* D.

d'un marron-brun très-foncé ſur un fond blanc. On voit auſſi près des pas de la ſpirale une zône brune formée par la réunion des taches des cordelettes en cet endroit. Une autre zône encore plus large & de même couleur regne ſur la base autour de l'ombilic, dont l'orifice très-évaſé, laiſſe appercevoir la ſpirale interne. Cet ombilic roussâtre est bordé de deux cordelettes blanches, ridées ſans être crénelées. Le talus de la circonférence du premier orbe est gros & renflé ; ce qui produit une ouverture ronde, dont la levre, bordée de brunâtre, est délicatement festonnée. Ce petit Sabot oriental, porte ordinairement cinq à ſix lignes de diametre; mais nous en avons un de huit lignes, ſur cinq de hauteur, qu'on peut regarder comme grand dans cette espèce. Elle est gravée dans Gualtieri (104).

L'ŒIL FLAMBÉ (planche XII, lettr. G-G), est un petit Limaçon qui a beaucoup de rapport avec celui que nous avons décrit dans la famille précédente ſous le nom de *Féve naine* (105). Il en differe ſur-tout par ſa forme plus comprimée, tournée de ſept ſpires légerement renflées, & dont la ligne ſpirale est de la plus grande finesse, quoique bien marquée. Sa clavicule, beaucoup plus large que longue, est terminée par un petit ſommet obtus. Le talus du premier orbe est arrondi. Les cruës, qui pour l'ordinaire ſont très-fines, n'empêchent pas que la robe de cette coquille ne ſoit des plus lisses & luisante comme une glace. Elle est blanche ou roussâtre, ou grisâtre, flambée de lignes, ſouvent onduleuses, brunes ou d'un noir-olivâtre : quelquefois une zône blanche, tachée ou non, borde la base du premier orbe. La base renflée de la coquille présente ſur ſon centre une excroissance ou callosité lisse, à la place où devroit être l'ombilic. Cette excroissance,

(104) *Index Test. Conc. tab.* LXV, *litt.* L.

(105) Voyez pl. XI, lett. Q-Q, & ſa deſcript. pag. 293 & 294 de ce volume.

COQUILLES DE MER. *Sabots aplatis.*

plus ou moins convexe, plus ou moins étendue, est tantôt d'un beau blanc, tantôt ardoise-roussâtre, ou verdâtre, quelquefois légerement nacrée. Une zône feuille-morte, olivâtre ou brunâtre l'entoure ſouvent. L'intérieur est nacré, l'ouverture à peu près triangulaire & la levre mince. L'opercule, assez ſemblable à celui du Bouton de camisole, est cartilagineux, rond, très-mince & fauve tendre. Ce petit Limaçon, très-commun, ſur-tout aux Moluques, n'a point d'épiderme, & ſa robe mince laisse ſouvent appercevoir les nuances douces de la nacre qu'elle recouvre : il varie dans ſa grandeur depuis trois jusqu'à ſept lignes de diametre, & ſa convexité ne va guère au-delà de quatre lignes. Quelques auteurs l'ont fait graver (106).

Parmi les nombreuses variétés qui composent cette espèce (107), nous croyons devoir dire un mot de celles dont la figure a déjà été donnée par quelques-uns des Conchyliologistes qui nous ont précédés, afin qu'on puisse ſe faire une idée des différences les plus marquées qui s'y rencontrent : à l'égard des autres moins considérables, on peut consulter la table qui précede cette famille. Ces jolis Limaçons ſe trouvent non-ſeulement aux Moluques & aux Philippines, mais à la Jamaïque, au Brésil, au cap de Bonne-Espérance & ailleurs.

L'ŒIL GOUTTEUX, l'une des plus distinguées de ces variétés, offre ſur ſes ſix orbes aplatis, un renflement assez ſaillant, & boutonné près de la ligne ſpirale. Cette couronne de tubercules est ſuivie de trois à quatre cordelettes lisses, ainsi que le reste de la coquille. Sa robe d'un gris-roussâtre, est rayée longitudinalement

(106) *List. Hist. Conchyl. tab. 652, fig. 49.*

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 355, pag. 164. Grossi au microscope.

Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 355.

(107) Davil. Catal. tom. I, pag. 129, art. 159.

Trochus Vestiarius. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 594, pag. 1230.

de lignes fines, onduleuses ou tremblottées, olive-noirâtre ou d'un bleu très-foncé. Quelquefois ces lignes paroissent formées de petits points. Sa base, peu convexe, offre aussi de larges flammes longitudinales de la même couleur, & quelquefois une zône blanche à la circonférence. L'excroissance du centre est d'un blanc-grisâtre nué de violâtre & de roussâtre. Plusieurs auteurs (108) ont fait graver cette rare variété, qui vient d'Amboine.

L'Œil CANNELÉ ne differe du précédent, qu'en ce que le renflement ou pli qui borde la ligne ſpirale n'est point tuberculeux, & que ſes autres cordelettes ſont pour l'ordinaire mieux prononcées. Sa robe blanchâtre, est aussi flambée ou rayée longitudinalement de brun-noirâtre; mais dans quelques-uns cette robe est d'un gris-livide, veinée par ondes, ou en zig-zags assez confus, d'olive ou de rougeâtre. L'excroissance de la base est grisâtre nuée de cramoisi vif. Il n'est pas moins rare que le précédent, & vient des mêmes parages (109).

L'Œil ONDULEUX, lequel, de même que l'*Œil flambé* déjà décrit & toutes les variétés qui vont ſuivre, est lisse & luisant comme une glace, a ſa robe d'un gris-roussâtre, ou bleue, ou chamois tendre, rayée longitudinalement d'un grand nombre de lignes fines, onduleuses ou en zig-zags, d'un brun-tanné, ou d'un olive-roussâtre plus ou moins foncé. La base est bordée d'une

(108) *List. Hist. Conchyl. tab. 651, fig. 47.*

Bonan. Recr. ment. & oc. clas. III, fig. 213, pag. 140. Grossi au microscope.

Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 213.

Klein, Tent. meth. ostr. tab. I, fig. 15, pag. 7.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. LXV, litt. E-E.

(109) *List. Hist. Conchyl. tab. 649, fig. 44.*

Klein, Tent. method. ostr. tab. I, fig. 14, pag. 7.

Petiv. Gazop. nat. part. I, tab. LXIII, fig. 11.

COQUILLES DE MER. *Sabots aplatis.*

zône blanche, quelquefois tachée de couleur d'ardoise. Le reste est d'un cendré-noirâtre, à l'excroissance près qui est d'un gris plus tendre & même blanche dans quelques-uns. Lister & Gualtieri l'ont fait graver (110).

L'ŒIL DE CHIEN est à robe lisse, d'un beau pourpre-noirâtre, qui dans quelques-uns réfléchit un feu de rubis; dans d'autres elle est brune ou rougeâtre. Un liseré blanchâtre & très-fin borde la base des orbes de la clavicule : il devient plus large sur le premier orbe, où il est quelquefois taché de cendré sur un fond roussâtre. Une zône de la même couleur entoure l'excroissance grise, noirâtre ou rougeâtre de la base. Plusieurs naturalistes ont donné la figure de ce Limaçon (111).

L'ŒIL DE FAUCON, dont la robe est d'un jaunâtre-citron sale, a sur les pas des orbes une bandelette d'un fauve-roux foncé. L'excroissance de la base est d'un noir vif (112).

L'ŒIL DE LOUP est une variété peu commune, dont la robe, lisse ou très-finement striée, est d'un beau rose foncé tirant sur le rouge-de-brique. Un liseré fin borde, sur la clavicule, le sillon spiral, & est suivi de deux autres, le premier rose, le second blanchâtre. Dans plusieurs une zône blanche entoure aussi la base, qui, de même que son excroissance, est d'un rose plus ou moins foncé (113). L'ŒIL DE LOUP RUBANÉ n'en diffère que

(110) *List. Hist. Conchyl. tab. 651, fig. 48.*

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. LXV, *litt.* H-H.

(111) *List. Hist. Conchyl. tab. 652, fig. 50.*

Klein, Tent. method. ostr. tab. 1, fig. 13, pag. 7.

Bonan. Recr. ment. & oc. clas. III, fig. 356, pag. 164. Grossi au microscope.

Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 356.

(112) *Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab.* LXV, *litt.* M. *121. t 11. f. 6.*

(113) *List. Hist. Conchyl. tab. 650, fig. 45.*

Gualt. Ind. Testar. Conç. tab. LXV, *litt.* B

par

par une fascie blanche, tachetée de noirâtre, dont ſa ligne ſpirale est bordée (114).

L'ŒIL DE BŒUF est une rare & très-belle variété, dont la robe, d'un rouge-écarlate ou ponceau foncé, est bordée près de la ligne ſpirale d'une zône blanche ou jaunâtre vermiculée de brun. L'excroissance de la base est d'un gris-plombé, quelquefois d'un beau blanc, bordée d'une zône olive, que ſuit un ruban blanc tacheté de la même couleur (115).

L'ŒIL DE BŒUF OMBILIQUÉ, dont nous n'avons point fait mention dans la table qui précede cette famille, doit être une variété extrêmement rare, s'il est vrai qu'elle ſoit ombiliquée, comme il est dit dans la description que Knorr a donnée de cette coquille (116). Cet ombilic n'empêche cependant pas que la base n'offre une excroissance à ſa partie centrale, ainsi que les autres variétés de cette espèce : du reste la robe est, comme dans la coquille précédente, d'un beau rouge-écarlate, fasciée ſur les pas des orbes d'une zône blanchâtre tachée de noirâtre. Knorr ajoute que le reste de cette robe est blanc, avec des ſtries qui forment comme un treillis.

L'ŒIL D'AUTRUCHE OU DE CORBEAU a ſa robe entierement d'un noir-pourpre, ou d'un gris-noirâtre, quelquefois d'un gris-lie-de-vin tendre. Une large zône brune ou noire borde les pas des orbes, & une autre blanche, tachée de noirâtre, entoure ſa base. Dans quelques-uns la clavicule est roussâtre veinée d'olivâtre,

(114) *Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 208 & 210, pag. 140.* Grossi au microscope.

Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 208 & 210.

(115) *List. Hist. Conchyl. tab. 650, fig. 46.*

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 209, pag. 140. Grossi au microscope.

Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 209.

Gualt. Ind. Testar. Conc. tab. LXV, litt. G-G.

(116) Délices des yeux & de l'esprit, VIe part. pl. XXII, fig. 7, pag. 43.

COQUILLES DE MER. *Sabots aplatis.*

& l'excroissance qui est sur la base noirâtre ou gris foncé (117). D'autres ont près de la ligne spirale, un liseré d'un beau blanc, suivi d'une large bande grise tirant sur le café-au-lait : une autre bande blanche entoure la base, & sur cette bande se voit souvent encore un liseré rose foncé ou à petites taches semi-lunaires café-au-lait. Le reste de la base est de cette derniere couleur, à l'exception de l'excroissance qui est blanche ou rougeâtre.

L'ŒIL DE COQ est encore une variété peu commune. Sa robe est d'un beau vert-de-mer, avec des lignes circulaires formées de petits points, à peu près carrés, dont la couleur est jaune-d'œuf ou d'un bel orangé. L'excroissance de la base est blanche, ceinte d'une zône verdâtre ou blanchâtre. Le reste de cette base est taché ou flambé de cendré-noirâtre & roussâtre (118).

L'ŒIL DE VÉNUS se distingue aussi par sa robe d'un beau blanc-de-neige sans mélange & par l'excroissance rose de sa base. Quelquefois la pointe du sommet est brunâtre, & l'excroissance blanche bordée de grisâtre. Il s'en trouve aussi dont la robe est d'un rose-doré, avec une zône blanche à la circonférence (119).

L'ŒIL DE CANNE se fait remarquer par sa robe d'un rose sale & par deux zônes d'un beau bleu-céleste, dont une borde les pas des orbes & l'autre la circonférence. L'excroissance très-renflée de la base est de couleur blanche.

L'ŒIL DE PERROQUET est une variété des plus rares, dont la robe est ornée d'une zône blanche tachetée de cramoisi, & de bandes circulaires jonquille vif & couleur-de-rose. L'excroissance de la base est d'un rouge-écarlate précédée d'une zône blanche.

(117) *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* LXV, *litt.* A.

(118) *Gualtieri, ibid. tab.* LXV, *litt.* F.

(119) *Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab.* XVII, *fig.* 1 & 1.

Brown. Hist. of Jamaic. tab. 40, *fig.* 4.

L'ŒIL RAYONNANT differe des précédens par ſa robe blanchâtre, à bandes longitudinales, étroites, d'un noir très-foncé, qui vont en s'élargissant vers la circonférence. On voit cette rare variété représentée grossie au microscope dans l'ouvrage de Bonanni (120). Elle vient, ainsi que les ſuivantes, des côtes de Fernambouc.

L'ŒIL A BANDES, qui paroît n'être qu'une variété de celui qui précede, a ſa robe divisée par de larges bandes longitudinales, blanches & d'un beau rouge-écarlate foncé, quelquefois ponceau ou cerise vif. Ces bandes, qui vont aussi en s'élargissant vers la circonférence, ont un de leurs côtés bordé d'un liseré noir foncé. Bonanni en donne plusieurs variétés grossies au microscope (121).

L'ŒIL A CATARACTE est encore une variété des précédens. Sa robe couleur d'ivoire est divisée en larges bandes longitudinales, par des rayons un peu ſinueux, d'un bleu-livide, bordés aussi de noir foncé. On le voit de même grossi au microscope dans Bonanni (122).

(120) *Recr. ment. & oc. class. III, fig. 390, pag. 168.*
Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 390.
(121) *Ibid. class. III, fig. 388 & 392, pag. 167 & 168.*
Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 388 & 392. Pl. 1. 40. f. 7.
(122) *Ibid. class. III, fig. 391, pag. 168.*
Id. Kirch. Mus. class. III, fig. 391.

FAMILLE HUITIEME.

CORNETS OU VOLUTES,

Divisés en deux genres.

Genre I. Cornets coniques. || *Genre II.* Cornets cylindriques ou Rouleaux.

Le caractere essentiel de ces coquilles est d'avoir leurs ſpires comprimées & roulées ſur elles-mêmes en cornet, de maniere à ne laisser voir que la volute extérieure & la portion des ſpires internes qui concourt à former la clavicule. Cette clavicule plus ou moins ſaillante, est quelquefois plate ou concave : la bouche, étroite & longue, est fermée d'un opercule cartilagineux.

GENRE PREMIER.

CORNETS CONIQUES,

Divisés en soixante-dix espèces.

Espèce Ire.

Cornets, à clavicule élevée ou aplatie, couronnée de tubercules, & dont les pas des orbes ſont arrondis, plats, ou légerement creusés en gouttiere.

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

Le Cornet linon, à clavicule couronnée, à robe blanche ornée d'un réseau très-fin, jaune-doré, de deux larges zônes & d'un liseré circulaire marron : rare, *planche XIV.* . A 1

L'Esplandian ou la Toile d'araignée, de forme plus renflée, & dont les traits fins, violets ou marron-brun, ſur un fond blanchâtre, imitent les fils d'une toile d'araignée, à deux grandes fascies de taches brunes : très-rare, *planche XVII.* . . . . P

La Toile d'araignée, à robe couleur-de-chair, à mailles du réseau plus larges, dont les traits ſont fauve foncé, & à trois zônes de taches de la même couleur.

La Toile d'araignée, à traits du réseau

rouges ou cramoisi foncé, mais dépourvue de zônes.

ESPECE II.

La Couronne impériale, à clavicule aplatie, couronnée de tubercules, à plusieurs ſuites circulaires de taches barlongues, brunes, ſur un fond blanc, avec des zônes intermédiaires fauves & orangées, ſouvent flambées d'olivâtre, *planche XIV.* . . . A3

La Couronne impériale, à clavicule élevée, à deux zônes orangé foncé, flambées irrégulierement de fauve & de verdâtre, à un grand nombre de ſuites circulaires de gros points bruns, ſur un fond blanc, qui laiſſent entre elles une, deux & quelquefois trois ſuites pareillement circulaires de points plus petits. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVII, fig.* 19 *&* 20, *pag.* 136.

La Couronne impériale déchiquetée, à deux larges zônes déchiquetées, d'un vert-de-terraſſe foncé, nué d'orangé, ſur un fond blanc, & cerclée de lignes rougeâtres interrompues, dont les interſtices ſont ponctués de marron-brun : rare. *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXIV, litt.* I.

La Couronne impériale à bandes, ou à deux zônes d'un jaune-ſafran, nué de vert-céladon, ſur un fond blanc, avec des liſerés ponctués & des ſuites circulaires de traits fauves & marron. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLVII, fig.* 21, *pag.* 136.

La Couronne impériale tachetée, à robe d'un blanc-roussâtre, ſans zônes ni flammes, à clavicule courte, foiblement tuberculée, à ſuites circulaires de petits points fauves, orangés & marron, entremêlées d'autres ſuites de taches barlongues brunes & verdâtres : rare. *List. Hist. Conc. tab.* 766, *fig.* 15.

La petite Couronne impériale, à clavicule plate, à robe blanchâtre, nuée par ondes longitudinales de fauve & de roussâtre, faſciée de brunâtre & d'olivâtre dans deux zônes, dont la plus large, vers la pointe du cône, eſt tachetée de brun. *Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig.* 134, *pag.* 129.

La Couronne impériale masquée, à robe blanche, nuée, comme en deux zônes, de verdâtre, & veinée par flammes d'orangé peu foncé, à cruës fines, onduleuses, à ſillons circulaires des plus fins, mais à ſix ſillons onduleux bien prononcés, depuis la moitié du premier orbe jusqu'à ſon extrémité inférieure, qui eſt brunâtre : très-rare.

La Couronne impériale Maure, à clavicule aplatie & tuberculée, à deux larges zônes d'un violet-noir foncé, nué de verdâtre, ſinueuses & déchiquetées dans leurs bords, ſur un fond blanchâtre : très-rare.

La Couronne impériale Chinoiſe, à clavicule convexe & tuberculée,

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

& à robe blanche tachetée, marbrée comme par zônes de brun-rougeâtre & d'olivâtre foncé, *planc. XIV.* A4

Le même à bandes, ſuperbe Cornet couronné, à deux bandes circulaires d'un brun-noir & roussâtre, à zônes blanches, nuées de taches bleues, flambées de brun-noir & pointillées de noir plus foncé : rare.

Le même à flammes longitudinales, onduleuses, & irrégulierement déchiquetées d'un beau violet-brun & cramoisi-noir, ſur un fond blanc nué de violâtre & de bleuâtre, *pl. XIV.* A2

ESPECE III.

La fauſſe Couronne impériale Chinoiſe, petit Cornet à clavicule large, mais peu élevée, à orbes couronnés de tubercules moins tranchans, & à zône blanche ſur le haut du premier orbe, qui eſt cannelé circulairement : la clavicule eſt blanchâtre, le ſommet cramoiſi, & le reſte de la robe d'un brun-roussâtre très-foncé, ſouvent pointillé, peu régulierement & par ondes, de blanchâtre : coquille rare, à bouche brune.

La même faſciée, auſſi d'un petit volume, à clavicule blanchâtre, avec une zône de même couleur ſur les pas du premier orbe : la robe, olive-roussâtre nuée de noir-violâtre, eſt ornée d'une ſeconde zône violet-gris ſur le milieu du premier orbe, qui depuis cet endroit juſqu'à l'extrémité inférieure, eſt à cordelettes boutonnées.

ESPECE IV.

La Couronne marquetée, à clavicule élevée, couronnée de mamelons, à robe blanche, marbrée dans deux zônes de grandes taches brunes irrégulierement déchiquetées ; la zône blanche qui les ſépare eſt pointillée de brun, ainſi que celle de la partie inférieure du premier orbe, *planche XIV.* A5

La Couronne ſimple, à clavicule plate & feſtonnée, à robe lie-de-vin-blanchâtre, ceinte de filets granuleux & aſſez diſtans entre eux, depuis le milieu du premier orbe juſqu'à ſon extrémité inférieure : rare. *Bonanni, Recr. ment. & oc. class. III, fig.* 125, *litt.* B, *pag.* 128.

ESPECE V.

Le Damier impérial, Cornet des plus rares, liſſe, à clavicule médiocrement élevée, à pas des orbes couronnés, & à robe blanche tachetée de brun mêlé de violet, avec deux zônes de la même couleur, & un grand nombre de filets circulaires orangé vif ou foncé, *planc. XIV.* E1

Le Damier impérial à zig-zags, plus alongé dans ſa forme, avec une clavicule aplatie, ſans couronne ; outre des lignes fines, circulaires

d'un jaune-d'or, on voit ſur ſon fond blanc, trois zônes d'un brun-violet & des traits en zig-zags de la même couleur, qui vont d'une bande à l'autre : Cornet oriental des plus rares. *Encyclopédie, Rec. des planches, tom. VI, planc.* LXIX, *fig.* 14, *pag.* 6.

ESPECE VI.

Cornets à clavicule couronnée ou non de tubercules, mais dont les pas des orbes ſont toujours tranchans & creuſés profondément en gouttiere.

Le Damier ordinaire, à clavicule médiocrement élevée, feſtonnée ſur les pas des orbes, à robe entierement couverte de marbrures en chaînettes d'un noir foncé, laiſſant entre elles des taches blanches, irrégulieres du fond, *planche* XIV. E4

Le Damier couleur de roſe, à clavicule couronnée, à marbrures en chaînettes d'un cramoiſi-noir, & à taches blanches nuées de couleur-de-roſe & de gris-de-lin vif : rare.

Le Damier déchiqueté, à clavicule légerement élevée, ſans couronne, à robe blanche ornée d'un compartiment de marbrures, larges & étroites, d'un noir foncé, toutes contiguës, mais déchiquetées dans un de leurs bords, & laiſſant entre elles de grandes taches longitudinales & irrégulieres du fond, moins nombreuſes qu'aux précédens.

Le Damier ſablé, à clavicule couronnée, à compartiment de marbrures noires, larges & étroites, laiſſant entre elles des taches blanches, peu régulieres du fond, toutes parſemées de petits points noirs : Cornet très-rare. *Valent. Amb. Coquil. univalv. fig.* 25.

Le Damier à filets, à clavicule élevée & couronnée, à robe blanche nuée de couleur-de-chair, marbrée de taches noires, triangulaires, liées les unes aux autres par un trait fin, cramoiſi-noirâtre, & diſpoſées comme par zônes ; elles laiſſent entre elles des taches, grandes & petites du fond : peu commun. *Seba, Thes. tom. III, tab.* XLVI, *fig.* 7 & 8, *pag.* 134.

Le Damier rouge, à clavicule couronnée, peu ſaillante : les marbrures en chaînettes ſont d'un rouge-cramoiſi, & les taches blanches du fond comme dans le Damier ordinaire : rare. *D'Arg. Conch. ſec. édit. pl.* 12, *lett.* O, *pag.* 239.

Le Damier rouge ſans couronne, à clavicule aplatie ; même fond que le précédent, mais à chaînettes plus fines, d'un cramoiſi-canelle, mêlées d'autres très-larges, diſpoſées comme par zônes. *Seba, Thes. tom. III, tab.* LV, *fig.* 2 & 3, *pag.* 152.

Le Damier grenu à bandes, à clavicule élevée & couronnée ; outre ſes cordelettes boutonnées, il offre ſur un

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

fond blanc nué de couleur-de-chair, deux larges zônes d'un violet-noir, & trois bandes circulaires en chaînettes de la même couleur : peu commun, *planche XIV.* E3

Le Damier lisse à bandes, à clavicule plate & couronnée ; sa robe lisse, outre deux zônes d'un brun-noir, a trois bandes circulaires de taches blanches, d'autant plus larges que les chaînettes noires sont plus étroites : aussi peu commun. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLVII, fig. 6, pag.* 135.

Le faux Damier à bandes, à clavicule couronnée & à chaînettes d'un noir foncé, distribuées comme en deux zônes ; les taches blanches plus ou moins grandes du fond, sont en forme d'écailles. *Seba, ibid. tab. XLVII, fig.* 5, *pag.* 135.

Le Damier jaune sans couronne, à marbrures en chaînettes d'un beau jaune-orangé ; les taches blanches & nombreuses du fond sont en forme d'écailles. *D'Arg. Conchyl. sec. édit. pl.* 12, *lett.* M, *pag.* 239; & *Seba, Thes. tom. III, tab. XLVI, fig.* 3 & 4, *pag.* 134.

Le Damier jaune couronné, à clavicule élevée, à chaînettes orangées ou citron vif, laissant des taches blanches du fond, triangulaires ou cordiformes. *Seba, ibid. tab. XLVII*, fig.* 2 & 3, *pag.* 135.

ESPECE VII.

Cornets à clavicule peu saillante, & dont les pas des orbes aplatis sont couronnés de tubercules.

Le Détroit de Magellan, petit Cornet dont la couronne est blanche ponctuée de fauve, la robe citron vif, avec quelques taches blanches & fauves, & une fascie blanche pointillée, sinueuse dans ses bords : rare, *planche XVI.* . . . . . H

Le même orangé, mais à deux fascies blanches, sinueuses dans leurs bords : l'une vers les pas du premier orbe, l'autre aux deux tiers de sa longueur. *Seba, Thes. tom. III, tab. LIV.* Sans numéro.

ESPECE VIII.

Le Cornet cardinal, à clavicule légerement tuberculée, à robe d'un beau rouge-de-corail, ou cerise-aurore, traversée d'une zône blanche, *planc. XVI.* I

Le Cardinal violet, à deux zônes couleur-de-chair, l'une sur les pas de la spirale, l'autre vers le milieu du premier orbe ; le reste de la robe est d'un violet-pourpre : coquille rare.

ESPECE IX.

Cornets à clavicule peu saillante, dont les pas des orbes sont légerement aplatis & couronnés ; la direction

du

du cône est ſinueuse du côté de la bouche.

Le Fromage vert granuleux, à une ou deux zônes blanchâtres ſur ſa robe d'un roux-fauve-olivâtre, & chargé dans ſa moitié inférieure de pluſieurs ſuites circulaires de petits grains, *planche XV.* . . . . . M

Le Fromage vert liſſe, à zône étroite blanchâtre ſur les pas de la ſpirale, à robe fauve & d'un vert foncé, traverſée ou non d'une bande plus claire vers le milieu du premier orbe.

Le Fromage brun, ayant comme le précédent une zône étroite ſur les pas de la ſpirale, mais à robe d'un brun foncé tirant ſur l'olivâtre & le violâtre, granuleuse dans ſa moitié inférieure, où regne une ſeconde zône d'un gris-violâtre.

Le Fromage rubané, à clavicule blanche, à robe d'un fauve-café-au-lait, dont la zône blanche inférieure eſt cerclée de pluſieurs lignes brunâtres. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLII, fig. 37, pag. 129.*

Mus. f. 695.

ESPECE X.

Cornets à clavicule élevée, & dont les pas des orbes un peu aplatis & couronnés, ont une direction oblique; le ſommet eſt plus obtus qu'aigu.

La Robe Perſienne, Cornet des plus rares, dont la robe, couleur-de-roſe, eſt rayée longitudinalement de flammes étroites cramoiſi-brun, *planche XVII.* . . . . . B

ESPECE XI.

L'Amiral de Surinam, à pas des orbes peu renflés & légerement mamelonnés, à robe liſſe, fond blanc, nué de rougeâtre tendre & de bleuâtre, quelquefois de violâtre, ornée de flammes irrégulieres marron, diſpoſées par zônes, & à grand nombre de lignes circulaires, fines & ſerrées, formées de très-petits points blancs & marron-brun : peu commun, *planche XVI.* D3

Le même, plus groſſierement tacheté, fond blanc, nué de bleuâtre & de violâtre, à deux zônes marron-brun, & à lignes ponctuées de brun & de blanc, dont les points ſont plus gros, du moins par lignes alternes. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig. 16, pag. 138.*

L'Amiral de Surinam alongé, ou de forme plus étroite, à robe blanche ou couleur de chair veinée ou marbrée par zônes de marron-rougeâtre & ponctuée de la même couleur. *Seba, ibid. fig. 23, pag. 138.* Mus. 683.

ESPECE XII.

L'Amiral de Curaçao brun, à pas des orbes mamelonnés, à robe liſſe, fond blanc, légerement marbré de violet tendre & de larges flammes café-au-lait, tachetées de blanc, cerclées de brun, à grand nombre

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

de lignes circulaires, formées de points blancs bordés de brun, & qui tiennent les uns aux autres par un trait brun : rare, *planc. XVI.* D1

L'Amiral de Curaçao jaune, à larges flammes d'un bel orangé foncé, tachées de blanc & cerclées de canelle, ſur un fond blanc, qui, outre une zône de la même couleur, offre des marbrures d'un violet tendre, & grand nombre de lignes circulaires ponctuées de blanc : également rare. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLIV, fig.* 19 & 21, *pag.* 132.

Le *Cedo-nulli* Géographique, nommé par quelques-uns l'*Extramiral* ou *Roi du Sud*, à pas des orbes peu mamelonnés, à robe blanche ou d'un gris-violâtre & roussâtre, marbrée ou fasciée de roux-orangé foncé, laissant des taches du fond & une large fascie ſinueuse, qui, de même que les taches & les points grenus des cordelettes, est bordée de marron : Cornet très-rare, *planc. XVI.* D7

Le *Cedo-nulli* aux îles, à ſpirale couronnée vers le ſecond orbe, à cordelettes circulaires grenues, à robe fasciée & ornée de zônes de taches blanches cerclées de cramoiſi, ſur un fond jaune-roux & orangé foncé : aussi très-rare, *planche XVI.* . D6

Le *Cedo-nulli* à bandes, ou dont la robe jaunâtre ſe partage en quatre bandes ; l'inférieure & celle du milieu ſont comparties de marbrures blanches, les deux autres ſont remplies, l'une de quatre cordelettes à points blancs, la ſeconde de trois ſeulement. Du cabinet de M. Lionnet, qui en avoit envoyé le deſſin à M. d'Argenville, *planche XVI.* D5

Le *Cedo-nulli* de Seba, à large bande citron foncé, chargée de quatre cordelettes de grains inégaux, blancs, bleus, rouges & orangés. Le reste de ſa robe est fascié & marbré d'orangé-brun, de jaune, de rouge & de bleu pâle, ſur un fond blanc, avec deux bandes grenues vers le bas, *planche XVI.* D8

Le *Cedo-nulli* marbré, à clavicule courte, à peine mamelonnée, à robe blanche, nuée de bleu-violâtre, marbrée de fauve & de feuille-morte, chargée de cordelettes circulaires grenues, *planche XVI.* D2

Le *Cedo-nulli* rouge, petite variété dont la clavicule est peu ſaillante & légerement mamelonnée, à robe marbrée dans deux larges zônes d'orangé-rouge, laissant des taches du fond, aussi par zônes, blanches, nuées de couleur de chair, & à cannelures circulaires à peine grenues : rare.

Le *Cedo-nulli* irrégulier, marbré par flammes & comme en deux zônes d'orangé vif, ſur un fond gris & lie-de-vin tendre, à grand nombre de lignes ponctuées de blanc & de

marron. *Seba, Thesaur. tom. III, tab. XLVIII, fig.* 18, *pag.* 138.

L'Écorce d'orange chagrinée, grand Cornet à clavicule élevée & tuberculeuse, à ſuites circulaires de grains ſur ſa robe blanche, dont les marbrures, d'un bel orangé vif & foncé, ne laiſſent ſouvent que de petites taches irrégulieres du fond, *planche XVI.* D4

L'Écorce d'orange liſſe, ou à peine grenue, dont la robe, preſque entierement d'un bel orangé ou d'un fauve-orangé, laiſſe quelquefois de larges taches blanches diſpoſées par zônes. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, V. partie, pl. XXV, fig.* 3, *pag.* 41 & 42. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLIV, fig.* 20 & 22, *pag.* 132.

Le Grain de corail, petit Cornet, dont la robe eſt d'un beau rouge-cramoiſi, à lignes ponctuées de blanc, & à deux zônes blanches marbrées de brun, l'une ſur les pas, l'autre vers le milieu du premier orbe. *Knorr, ibid. V. part. pl. XVII, fig.* 5, *pag.* 29.

ESPECE XIII.

Le Papier marbré faſcié, à pas des orbes tuberculeux, à robe liſſe, partagée en cinq zônes, dont trois marbrées de blanc & de marron-brun, & les deux autres café-au-lait-griſâtre : peu commun, *planche XVI.* E1

Le Papier marbré violet, à robe d'un blanc-roſe, ponctuée par lignes circulaires, avec une large zône marbrée de marron-violet, & une plus étroite de la même couleur vers le bas de la coquille, où regne un cordon de points blancs. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig.* 29.

Le Papier marbré chagriné, à robe blanche granulée par ſuites circulaires, & marbrée de fauve foncé ou d'un café-au-lait-brunâtre, ſouvent veiné de violet, *pl. XVI.* . E2

Le grand Papier marbré, ou le faux Amiral de Surinam, à robe liſſe, mais à cruës prononcées, blanche, nuée de couleur de chair & de bleu vif, marbrée de fauve & de marron, & ſemée de taches blanches, *planche XVI.* E4

Le Papier marbré vert, à robe blanche & couleur-de-chair, nuée de bleu pâle, à grandes taches d'un vert foncé, dans deux zônes irrégulieres, ou bien d'un vert foncé, à une zône de taches blanches & bleuâtres, & tacheté de même près de la clavicule. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLIV, fig.* 16, *pag.* 132.

Le Papier marbré à cordon, dont la robe blanchâtre, marbrée de fauve-olivâtre & de marron, offre une zône fauve, chargée d'un cordon de taches blanches & brunes, & à ſommet couleur de roſe, *planche XVI.* E5

Le Papier chiné, à robe blanche, ſemée de taches ou de veines fauves & marron, avec une large bande déchiquetée, qui eſt auſſi fauve & marron. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLIV, fig.* 17, *pag.* 132.

Le Papier orangé, fond blanc, à larges flammes irrégulieres orangé vif & marron foncé, avec une zône déchiquetée de la même couleur & un grand nombre de ſuites circulaires de grains blancs : oriental & peu commun. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, VI. partie, pl. XIII, fig.* 5, *pag.* 24.

Le petit Papier marbré, à robe blanche, ornée de deux larges zônes de taches irrégulieres marron, l'une vers le haut du premier orbe, l'autre vers le bas. *Gualt. Ind. Teſtar. Conchyl. tab. XXI, litt.* M.

Le Papier fauve, à clavicule marbrée de marron, & à robe dont les cordelettes circulaires ſont fauve-roux, nuées de roſe & de blanchâtre.

Le Papier pointillé, à clavicule panachée, & à robe entierement d'un fauve-roux, ſemée ſans ordre d'une multitude de petits points fauve-noirâtres : peu commun.

L'Écorce de citron, à clavicule blanche tachée de fauve, à zône blanche vers le haut du premier orbe, ſuivie d'une large faſcie jonquille, tandis que le reſte de la robe eſt citron tendre, à cordelettes boutonnées & légerement veiné de fauve vers le bas de la coquille : très-rare.

La Chair vive, Cornet rare, à ſtries circulaires, & à robe d'un couleur-de-chair foncé, avec une zône d'un beau blanc peu au-deſſous du milieu du premier orbe.

Autre, à fond blanc nué de jaunâtre, & marbré par flammes en zig-zags d'un café-brûlé foncé. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, II. partie, pl. I, fig.* 7, *pag.* 9.

Le Cornet de buis, à clavicule blanche tachetée de jaune, à robe orangée, avec une zône d'un jaune tendre ſur le milieu du premier orbe : rare. *Seba, Thes. tom. III, tab. LIV, fig.* 9, *pag.* 151.

Espece XIV.

La Peau de chagrin, Cornet alongé, à clavicule ſaillante & tuberculée, à robe blanche, offrant deux larges zônes de taches d'un marron-brun, à grand nombre de cordelettes circulaires boutonnées, *planc. XVI.* E3

La Peau de chagrin à gouttiere, de la même figure, mais avec une large zône, concave & liſſe ſur le milieu du premier orbe ; le reſte de la robe eſt à cordelettes grenues, fond blanc & couleur de chair pointillé de brun, taché dans deux zônes de marron : très-rare.

La Peau de chagrin rouge, de même forme, à robe blanche, marbrée

comme par flammes, & veinée dans deux zônes d'un fauve-canelle foncé tirant ſur l'orangé. Les cordelettes grenues ſont plus fines & non moins nombreuses : peu commun.

La Peau de chagrin tachetée, auſſi dans deux zônes, de marron, & pointillée de brun, ſur un fond couleur de chair & blanchâtre. Ce Cornet eſt de même à cordelettes grenues, mais ſa forme eſt moins alongée.

Espece XV.

Le Gourgouran flambé, petit Cornet, dont la clavicule brune a des tubercules blancs, à robe cannelée circulairement, marbrée & comme ondée par flammes d'un roux-brunâtre, ſur un fond gris-bleuâtre, ſouvent avec une zône blanche tachetée de brun vers le milieu du premier orbe : de la Barbade. *List. Hist. Conchyl. tab.* 784, *fig.* 31.

Le Gourgouran nuancé, à clavicule plus courte tachetée de fauve, à robe légerement ſtriée nuancée par ondes de blanchâtre & de café-au-lait.

Le Gourgouran bleu, à robe d'un bleu-d'ardoiſe ſillonnée circulairement, & à deux zônes blanches, dont une large vers le milieu du premier orbe, & une plus étroite ſur les pas de la ſpirale.

Le faux Gourgouran, auſſi à ſtries circulaires, mais à petites taches fauves entre les tubercules blancs du pas des orbes, à deux faſcies d'un gris-violâtre, avec une zône blanche intermédiaire. *List. Hist. Conchyl. tab.* 786, *fig.* 36.

Le Gourgouran rouge, à clavicule large tachetée de brun entre les tubercules, & bordée ſur les pas des orbes de deux zônes, l'une blanche, l'autre roussâtre, à robe faſciée de fauve-rougeâtre, avec deux zônes blanches, & violette à l'extrémité.

Espece XVI.

Cornets lourds, ſouvent à côtes ou cruës ſenſibles, à clavicule obtuſe, quoique ſaillante, à pas des orbes foiblement tuberculés & à levre dentée.

L'Hébraïque, à cinq rangs circulaires de taches oblongues, à peu près carrées, d'un noir foncé ſur un fond blanc, *planche* XIV. . . . . Bz

L'Hébraïque à cordon, ayant auſſi cinq rangs de taches noires ſur un fond blanc ou couleur de chair; le rang du milieu offre quelquefois tant en deſſus qu'en deſſous, mais pour l'ordinaire en deſſous ſeulement, un cordon de points noirs.

L'Hébraïque double, à huit rangs circulaires de taches noires; les rangs alternes ne ſont compoſés que de petites taches en forme de points : peu commun.

L'Hébraïque à petites taches, ayant un double rang de groſſes taches noires,

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

ſuivi d'un rang de taches fines, auquel ſuccede une large bande du fond, puis deux cordons de points noirs, & enfin deux zônes de taches oblongues de la même couleur.

L'Hébraïque marron, à quatre rangs de groſſes taches d'un cramoiſi-brun, qui au lieu d'être placées longitudinalement comme aux précédentes, le ſont transverſalement, & à deux cordons de points de la même couleur vers le bas du premier orbe. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLVII, fig.* 29, *pag.* 137.

L'Hébraïque rouge rayée, à lignes longitudinales fauves & rougeâtres ſur un fond blanc, *planche XIV.* . B1

L'Hébraïque noire rayée, à côtes ou cruës longitudinales bien prononcées, à deux zônes blanches, l'une ſur les pas de la ſpirale, l'autre ſur le milieu du premier orbe, & rayée longitudinalement de noir auſſi ſur un fond blanc, *planche XIV.* . B3

L'Hébraïque granuleuſe ou à cordelettes boutonnées ſur la moitié du premier orbe; ſa robe blanche eſt rayée longitudinalement de lignes noires, très-ſerrées & comme tremblottées, ſouvent fourchues vers la clavicule. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLVII, fig.* 30, *pag.* 137.

Espece XVII.

Le Cornet Muſique, à côtes ou cruës longitudinales bien prononcées, à robe nuée par zônes de bleuâtre & de violâtre, & cerclée d'un grand nombre de lignes blanches chargées de petits traits transverſaux noir foncé: très-rare. *List. Hist. Conchyl. tab.* 763, *fig.* 12. *Mont. f.* 632

Le petit Cornet Muſique, à robe blanche, avec une large zône d'un violet tendre, chargée de lignes circulaires ponctuées de brun: rare.

L'Arabique, à clavicule couronnée de mamelons très-ſerrés, à robe blanche nuée de bleuâtre, & tachetée par zônes de points marron-brun, avec une zône de grandes taches irrégulieres, leſquelles imitent des caracteres.

La Milliaire, de même forme que le Cornet Muſique, mais à clavicule mieux couronnée, à une large faſcie roſe, à deux zônes blanches & violet tendre, ſéparées par deux plus larges, dont la couleur eſt feuille-morte, & à lignes circulaires nombreuſes, ponctuées de canelle & de griſâtre: rare.

La Muſique bâtarde, à côtes ou cruës longitudinales peu ſaillantes, mais nombreuſes, & à robe blanche faſciée de taches brunes & noirâtres ſur un fond verdâtre: rare.

Espece XVIII.

Le Papier Turc pointillé, petit Cornet à clavicule large, mamelonnée ſur les orbes, à robe blanchâtre, marbrée

irrégulierement & comme par zônes de marron, ponctuée par ſuites circulaires de blanc & de marron.

705 Le Papier Turc à zônes, à clavicule plus étroite & plus ſaillante, à mamelons moins prononcés, & à robe blanche nuée de rougeâtre ou de bleuâtre, avec des ſillons circulaires blancs pointillés de marron, & une zône de taches irrégulieres de la même couleur.

Le Papier Turc blanc, à mamelons très-prononcés, à robe entierement blanche ou très-finement ponctuée de fauve, & à cordelettes liſſes ou granuleuſes depuis la moitié du premier orbe juſqu'à ſon extrémité inférieure.

Espece XIX.

Cornets à clavicule large, peu ſaillante, excepté vers le ſommet, & dont les pas des orbes ſont légerement mamelonnés ou feſtonnés.

Le faux Amiral ou le Navet, nommé auſſi le Bois de chêne ou la Volute à filamens; ſa robe blanche eſt marbrée ou veinée d'orangé foncé, avec des traits fins de la même couleur & deux faſcies d'un brun-de-café-brûlé très-foncé, *planche XV.* . B

Le Bois de chêne à liſeré, de même forme, mais à robe veinée d'orangé, ayant pluſieurs liſerés circulaires de la même couleur, & une ſeule zône brûlée vers le bas du premier orbe. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, III. part. pl. I, fig. 2, pag. 6 & 8.*

Le Bois de chêne vert, à clavicule plus ſaillante, & dont les pas des orbes ſe ſurmontent les uns les autres, à robe blanche marbrée de fauve peu foncé, & à deux bandes brûlées, précédées de deux ou trois faſcies verdâtres : il eſt peu commun.

Espece XX.

Cornets à clavicule très-élevée, & dont les pas des orbes ſont légerement concaves, bordés d'un talus tranchant, feſtonné ou non dans les deux premieres ſpires.

Le Fuſeau blanc, Cornet des plus rares & très-épais : le premier orbe, renflé vers le haut, eſt chargé de cordelettes circulaires formées par deux ſillons granuleux ou tuberculeux, & la robe d'un beau blanc, a des ſtries longitudinales extrêmement fines.

Le Fuſeau tacheté, lequel ne differe du précédent, que par les petits points d'un fauve tendre qu'on remarque entre les grains ou tubercules de ſes cordelettes.

Espece XXI.

Le Cornet à grains de petite Vérole, à cordelettes circulaires boutonnées, & à deux zônes fauves ſur un fond blanc, ou marbré de fauve en deux zônes, *planche XVIII.* . . . . . H

La petite Vérole pourprée, à grains

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

blancs, & à robe d'un blanc-bleuâtre ou violet tendre, avec quelques traits fauves quelquefois en zig-zags.

La petite Vérole blanche, ſans veines ni marbrures, à cordelettes chargées de plus gros grains. *List. Hist. Conc. tab.* 756, *fig.* 8.

La petite Vérole ponctuée, à pas des orbes mamelonnés, à robe griſâtre & roussâtre, ponctuée de rouge-brun, avec une zône blanche. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* XX, *litt.* R.

Espece XXII.

La Chiûre de mouches, Cornet de la plus grande rareté, à clavicule non couronnée, mais très-élevée & panachée de marron, à grosses cordelettes circulaires, à taches marron foncé, grandes & petites, ſur un fond blanc.

La fausse Chiûre de mouches, petit Cornet ttès-épais, à robe blanche marbrée de marron, & à quelques lignes ponctuées de la même couleur : il est rare.

La Chiûre de mouches à flammes, à cordelettes circulaires comme les précédens, mais plus étroites & tachetées par flammes longitudinales de marron-brun, ſur un fond blanc-roussâtre. *Seba, Thes. tom. III, tab.* XLVIII, *fig.* 35, *pag.* 138.

Espece XXIII.

La Pluie d'argent, à clavicule non couronnée, à robe blanche & lisse, flambée longitudinalement d'orangé vif & d'un beau rouge-ponceau, à ſuites circulaires de points de la plus grande finesse, & à cordelettes aussi circulaires dans la moitié inférieure de ſon premier orbe : Cornet rare.

La Pluie rouge d'argent, à robe d'un blanc-violet très-tendre, à lignes circulaires nombreuses, d'un beau blanc, pointillées de canelle-roux ; il est aussi veiné de cramoisi-rouge.

La Pluie d'or, autre variété des précédens, à robe lisse, d'un blanc-roussâtre, flambée peu régulierement d'orangé-fauve, à lignes circulaires nombreuses ponctuées de blanc & de fauve foncé, & comme fascié dans le milieu du premier orbe par des points plus grossiers de couleur brunâtre. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* XXII, *fig.* 2.

Espece XXIV.

La Jaunisse, petit Cornet, à clavicule élevée, flambé de roux, avec quelques taches d'un fauve foncé ſur un fond blanc : il est peu commun, *planche* XVIII. I1

La fausse Jaunisse, autre petit Cornet, flambé d'olive, avec quelques taches encore plus foncées, aussi ſur fond blanc, *planche* XVIII. I2

Espece

Espece XXV.

L'Amiral de Rumphius, Cornet à clavicule élevée, concave ſur les pas des orbes, & à grand nombre de traits en zig-zags marron-brun, imitans le travail du Drap d'or, avec un ou deux cordons ponctués, le tout ſur un fond blanc : coquille peu commune, *planche XVII.* . N1

L'Amiral de Rumphius fauve, moins chargé de traits en zig-zags, dont la couleur est fauve foncé; une bande blanche à traits fins, chargée d'un cordon de points, s'y fait aussi remarquer.

Le Vice-amiral de Rumphius, à robe blanche chargée de traits en zig-zags plus ou moins gros, d'un brun-noirâtre; mais ſans le cordon de points qu'on observe aux précédens, qu'il égale en rareté, *planche XVII.* N2

Le Vice-amiral de Rumphius, dont les mailles d'un fauve foncé offrent un travail très-délicat, mais aussi ſans cordon.

Espece XXVI.

L'Amadis, nommé par quelques-uns l'Amiral Amadis, à clavicule élevée, tachetée de fauve, dont les pas des orbes ſont concaves & en vive-arrête, à robe blanche faſciée de fauve, avec des cordons de points & des marbrures en zig-zags fauve-brun, à peu près comme à l'Amiral de Rumphius : très-rare, *pl. XVII.* M

L'Amadis, à deux zônes blanches & deux fauve tendre mieux prononcées, chargées de traits nombreux, fauves, qui laissent des taches, grandes & petites, du fond, plus ou moins triangulaires, avec ou ſans cordons : également rare.

Le Cornet de vive-arrête, très-petit & de même forme que les deux précédens, mais à pas des orbes encore plus tranchans, à robe lisse, ſtriée vers le bas du premier orbe, & entierement blanchâtre nuée de rouſsâtre, ſans zônes, ni traits, ni taches : peu commun.

Espece XXVII.

Le Porte-insecte, petit Cornet, qui par ſa forme & ſa clavicule approche de l'Amiral de Rumphius, à trois rangs circulaires de taches irrégulieres marron foncé, ſur un fond blanc, lesquelles imitent des insectes, & ſemé d'un grand nombre de points de la même couleur : fort rare.

Le Cornet écaillé, à robe d'un blanc-rouſsâtre, ornée par lignes circulaires de taches carrées & ſemi-lunaires : il est rare. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig.* 19, *pag.* 138.

Espece XXVIII.

Le faux Cornet chiné, fond blanc; avec quelques flammes ou marbrures

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

fauve-brun. *Gualt. Ind. Test. Conc. tab. XXI, litt.* A.

Le Cornet chiné, à pas des orbes peu concaves, à robe blanche nuée de grisâtre, ondée & ponctuée longitudinalement de marron-brun, avec une petite zône blanche vers le bas du premier orbe : coquille peu commune. *Seba, Thesaur. tom. III, tab. XLVII, fig.* 27, *pag.* 136.

Le Cornet chiné à points, à lignes circulaires ponctuées de marron-brun, & à traits longitudinaux, onduleux, de la même couleur, sur un fond blanc-bleuâtre.

ant Mart. t 63. f 703.

Le Cornet pointillé, variété plus renflée, fond blanc, à grand nombre de lignes circulaires pointillées de fauve-roux. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig.* 46 & 47, *pag.* 139.

Espece XXIX.

A. t 85. f. 612. 6.

La Colombe lisse, à clavicule élevée, petit Cornet d'un beau blanc, quelquefois purpurin, & cannelé circulairement vers le bas du premier orbe. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. XXV, litt.* G.

La Colombe granuleuse, aussi d'un beau blanc, mais avec quelques suites circulaires de petits grains.

La Colombe rose, Cornet plus petit, de même forme, à robe lisse, couleur de rose, *planche XVIII.* . K1

La Colombe rose, à clavicule plate, & renflé dans sa forme, *planche XVIII.* K2

Espece XXX.

Le Pavillon Indien, petit Cornet à deux ou quatre zônes blanchâtres, flambées de marron, & à trois autres pointillées de la même couleur, sur un fond roux-olivâtre, *planche XVIII.* D1

Le même, à robe d'un blanc-bleuâtre nuée d'olivâtre, flambée de brunâtre, & comme saupoudrée de blanchâtre, *planche XVIII.* D2

Le Porte-croix, à robe rougeâtre pointillée de brun, & à deux zônes blanches, l'une sur les pas de la spirale, l'autre vers le milieu du premier orbe, qui offre aussi deux bandes longitudinales, l'une du côté de la bouche, & l'autre sur le dos, *planche XVIII.* D3 4

Le Cordelier brun, dont la robe se partage en deux larges fascies d'un brun-minime, avec deux petites zônes d'un beau blanc, l'une sur les pas de la spirale, l'autre sur le milieu du premier orbe, & un cordon brun. *D'Arg. Conchyl. sec. édit. pl.* 12, *lett.* D, *pag.* 238. Mart. 618.

Le même, à une seule zône blanche, mais à deux cruës longitudinales de la même couleur sur sa robe d'un gris-brun-roussâtre. *Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig.* 127, *pag.* 128.

Le Cordelier olive, à deux petites zônes blanchâtres, finement réticulées de fauve, ſur un fond olive, pointillé circulairement de fauve, *planche XVIII.* D4ſ

Le Cordelier grenu, à clavicule marbrée de marron ſur un fond rouſsâtre, & à robe olive, granulée de brun par lignes circulaires, avec une zône blanche un peu au-deſſous du milieu du premier orbe. *Rumph. Theſ. Cochl. tab. XXXII, litt.* T.

Le Vergeté, de figure effilée, à robe d'un brun-châtain, ſemée de taches courtes, blanches & bleues, qui vont en ſerpentant. *Seba, Theſ. tom. III, tab. XLVII, fig.* 26, *pag.* 136.

Le Capitaine de Knorr, à clavicule blanche tachée d'orangé, fauve ou brun, à robe d'un jaune pâle, flambée d'orangé, de même qu'une zône blanche ſur le milieu du premier orbe. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, III. partie, pl. XI, fig.* 3, *pag.* 27.

Espece XXXI.

Cornets dont les pas des orbes ſont plats, & produiſent néanmoins une clavicule effilée très-ſaillante.

La Fileuse, à clavicule aiguë, à robe d'un jaune-paille, cerclée d'un grand nombre de lignes fines, fauves ou orangées, *planche XV.* D3

La fauſſe Fileuse, à ſtries fines circulaires, & à robe d'un jaune tendre, quelquefois faſciée de jaune plus foncé, mais privée de lignes fauves.

Espece XXXII.

Le Cierge ou le Cigne, nommé par quelques-uns l'Onix ou la Mennonite, gros Cornet jaune, dont la pointe eſt violette & cannelée, mais qui dépouillé, devient d'un beau blanc de porcelaine, & ſon extrémité violet foncé, *planche XV.* . . . . . P

Le Cierge ou la Mennonite à bandes; c'eſt le même, dépouillé, offrant pluſieurs bandes circulaires violettes ſur un fond blanc, *planche XV.* Q

Le Cierge jaune, non dépouillé, à clavicule courte, à pas des orbes moins aplatis, à robe d'un beau fauve-orangé, avec une zône plus foncée, quelquefois légerement olivâtre, & à extrémité d'un violet-noir, dont les ſillons ſont foiblement granulés.

Le Cierge liſſe, à robe d'un jaune moins foncé, à ſillons circulaires très-légers, mais plus prononcés, ſans devenir granuleux, vers l'extrémité.

La Carotte rouge, à clavicule aplatie, quoiqu'à ſommet ſaillant, à robe d'un rouge de corail-orangé vif, coupée par deux zônes roſe, & à cannelures circulaires de l'extrémité liſſes ou granulées, *planche XV.* O

La Carotte orangée, à robe d'un bel

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

orangé foncé, avec une zône étroite de taches blanchâtres vers la moitié inférieure de ſon premier orbe.

La Carotte jaune, à pas des orbes tachetés de fauve foncé, à robe d'un beau jaune-paille, avec une large zône blanchâtre, & des ſillons circulaires granuleux vers le bas de ſon premier orbe.

La Carotte ponctuée, à clavicule plus ſaillante, à robe faſciée de jaunâtre & de rougeâtre, & à ſillons circulaires inégaux, ponctués de fauve-rougeâtre : Cornet peu commun.

La Carotte ſafranée, à robe d'un beau jaune-ſafran, & à deux zônes blanches, l'une près des pas de la ſpirale, l'autre ſur le milieu du premier orbe. *Gualt. Ind. Test. Conc. tab. XXV, litt.* F.

Espece XXXIII.

Cornets, à ſommet peu ſaillant, ſur une clavicule plate, & dont les pas des orbes ſont bordés d'une légere vive-arrête.

Le Damier Chinois, à robe marbrée, ſur un fond blanc, de traits recourbés d'un beau fauve, qui laiſſent de grandes & de petites taches du fond, leſquelles ſont en forme d'écailles : très-rare, *planche XIV.* E2

Le Damier Chinois à bandes, petit Cornet non moins rare, à ſommet couleur de roſe, & dont la robe, d'ailleurs ſemblable à celle du précédent, offre de plus deux faſcies fauves, ponctuées circulairement de canelle.

Espece XXXIV.

Cornets à clavicule peu ſaillante, & dont les pas des orbes ſont preſque plats ou légerement concaves.

L'Étourneau, à clavicule blanche tachetée de fauve, à robe ſafran & de couleur de rouille, avec quelques taches blanches & deux zônes de la même couleur, l'une ſinueuſe vers le milieu du premier orbe, l'autre plus étroite ſur les pas de la ſpirale. *Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XXV, litt.* D.

L'Étourneau granuleux, petit Cornet à deux bandes blanches, dont celle des pas de la ſpirale eſt panachée de fauve-orangé, à robe de cette derniere couleur, granuleuſe vers le bas, *planche XVIII.* . . . . . F

L'Étourneau tacheté, de forme plus alongée, à clavicule plate, à robe d'un fauve-orangé très-foncé, tachée par zônes de blanc, mais brunâtre & grenue vers le bas du premier orbe : peu commun.

Le même, à deux zônes blanches, l'une déchiquetée dans ſes bords vers le milieu du premier orbe, l'autre tachée de fauve ſur les pas de la ſpirale. *Valent. Amb. Coquil. univalv. fig.* 49.

L'Étourneau panaché, à robe blanche,

fasciée dans deux zônes de fauve-orangé, d'où partent des flammes étroites & longitudinales de la même couleur. *Seba, Thesaur. tom. III, tab. XLII, fig.* 41 & 42, *pag.* 129.

Mus. J. 631.

ESPECE XXXV.

L'Aumusse marbrée, grand Cornet, à clavicule peu élevée, à robe comme fasciée de blanchâtre, marbrée de fauve & d'orangé, *planche XV.* H1

L'Aumusse, à clavicule courte, à robe blanche, & à grandes taches d'un fauve-marron-brun, qui laissent une bande sinueuse du fond. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLV, fig.* 16 & 17, *pag.* 133.

L'Aumusse simple, à clavicule plus élevée, à robe comme fasciée de blanchâtre & de roussâtre, & comme veinée longitudinalement de fauve très-foncé, *planche XV.* H2

L'Aumusse à ruban, à clavicule plus aplatie & panachée, à robe d'un fauve très-foncé, coupée d'une zône blanche, & à extrémité de la levre noirâtre. *Seba, Thesaur. tom. III, tab. XLIV, fig.* 10 & 11, *pag.* 131.

Le Lion rampant, fond blanc, panaché par flammes irrégulieres & déchiquetées d'un roux-orangé-brun plus ou moins foncé. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, II. partie, pl. I, fig.* 5, *pag.* 8 & 9.

ESPECE XXXVI.

La Peau d'hyenne, Cornet mince, à clavicule saillante, marbrée de marron-rougeâtre, à pas des orbes striés circulairement & distingués par un sillon, à robe d'un fauve-rougeâtre nuée de marron, comme par flammes fondues avec le fond; le bas du premier orbe est aussi chargé de sillons fins, mais bien prononcés : coquille rare.

La Peau d'hyenne flambée, de même forme, à larges flammes longitudinales, assez régulieres, d'un marron-cramoisi foncé nué de violâtre, sur un fond nué de blanchâtre & de gris-roussâtre : Cornet très-rare; de la nouvelle Zélande.

ESPECE XXXVII.

Le Loup rayé, grand Cornet, à clavicule peu élevée, panachée de brun-noir, à robe blanche, comme fasciée dans deux zônes de roussâtre, avec des raies longitudinales, souvent rameuses & onduleuses, brunes, nuées de fauve d'un côté & de bleuâtre de l'autre : rare. *List. Hist. Conchyl. tab.* 781, *fig.* 28.

Le Loup à bandes, variété à robe blanche, fasciée dans deux larges zônes d'orangé, avec des lignes étroites & nombreuses, longitudinales, d'un beau violet-brun. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLII, fig.* 26, *pag.* 128.

ESPECE XXXVIII.

L'Hermine, à clavicule peu saillante;

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

tachetée ſur les pas des orbes de violet-brun, à deux zônes blanches bordées de taches irrégulieres de la même couleur, & à deux larges bandes orangées, nuées d'olivâtre, ponctuées par lignes circulaires de violet & de marron, *planche XV.* A1

L'Hermine fauve, à deux zônes étroites blanches, bordées, ainsi que les pas des orbes, de taches irrégulieres marron, & à deux larges bandes fauves, tachetées par lignes circulaires de marron. *Seba, Thesaur. tom. III, tab. XLII, fig.* 28, *pag.* 128.

L'Hermine paille, aussi à deux zônes blanches, bordées de taches fauves, à deux larges bandes d'un jaune-paille foncé, ponctuées de fauve, & dans lesquelles la réunion de plusieurs points forme des traits longitudinaux par ſuites circulaires.

L'Hermine grenue, à deux bandes blanches, onduleuses par des taches brunes du fond, & à robe d'un jaune-brunâtre ponctuée de brun. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, I. partie, pl. VII, fig.* 6, *pag.* 19.

L'Hermine arborisée, à clavicule blanche marbrée de fauve-marron, à robe d'un jaune-ſafran, veinée & comme arborisée de traits irréguliers fauve-canelle, & à deux zônes blanches déchiquetées, tachées de marron, l'une ſur les pas du premier orbe, l'autre vers la moitié de ſa longueur. *Knorr, ibid. V. partie, pl. XVI, fig.* 2, *pag.* 28.

L'Hermine à bandes, dont la robe, d'un jaune-verdâtre foncé, offre quatre bandes circulaires blanches tachetées de marron-violet : rare. *Valent. Amb. Univ. fig.* 22.

L'Hermine verte, à deux bandes circulaires blanches, tachetées de canelle foncé, & à deux larges zônes d'un vert foncé, ponctuées par lignes circulaires de violâtre & de canelle : peu commune.

L'Hermine ſans points, à deux larges zônes d'un fauve-brunâtre & orangé, privées de lignes ponctuées, & à trois zônes blanches bordées de taches marron-brun : peu commune. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLII, fig.* 29, *pag.* 128.

La fauſſe Hermine, à deux bandelettes, peu distinctes, blanchâtres, nuées & tachées de fauve, à deux larges zônes olivâtres, rayées circulairement de fauve & non ponctuées : coquille rare.

L'Hermine à trous, petit Cornet très-rare, à ſtries fines circulaires, pointillées de trous ronds, à robe tachetée de violet, ſur un fond blanc, avec deux larges zônes d'un gris-olivâtre & couleur d'ardoise. Il imite un Cornet de *Seba, Thes. tom. III, tab. XLII, fig.* 56, *pag.* 129.

La Queue d'hermine à bandes, à robe

d'un beau jaune-jonquille ou verdâtre, coupée par trois bandes circulaires & d'inégale largeur, blanches, tachetées de violet-brun : rare. *Valent. Amb. Univ. fig.* 23.

La Queue d'hermine verte, de même forme, mais plus effilée, à robe d'un vert-jaunâtre, partagée en deux larges bandes par deux zônes blanches, tachetées d'un noir-violet foncé, *planche XV.* A2

La Queue d'hermine orangée, à robe d'un beau jaune-chamois & jonquille foncé, coupée en deux larges bandes par deux zônes blanches, l'une vers le haut, bordée de longues taches noires qui s'étendent sur les pas des orbes, l'autre un peu au-dessous du milieu, bordée de deux cordons de taches rondes, également noires. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLII, fig.* 31, 34 & 35, *pag.* 128 & 129.

ESPECE XXXIX.

Cornets à clavicule courte, lisse, & dont les pas des orbes sont aplatis ou légerement convexes.

La Tine de beurre ou la Pelotte de beurre, Cornet volumineux, lourd, épais, dont la robe, jaune-souci & orangé foncé, offre un grand nombre de bandelettes circulaires, alternativement larges & étroites, lesquelles sont blanches ou d'un blanc-jaunâtre mouchetées de brun très-foncé. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLIV, fig.* 2 & 3, *pag.* 131.

La Tine de beurre à grosses taches, fond jaune-orangé foncé, à larges cordons circulaires tachetés de brun très-foncé, à pas des orbes panachés de la même couleur, & à trois liserés de points bruns sur le haut du premier orbe, *planche XVI.* . . . L1

La Tine de beurre à liserés, fond jaune tendre, à grand nombre de cordons blancs, mêlés d'autres plus étroits, tous ponctués carrément de marron foncé, & laissant de distance en distance des bandes circulaires plus ou moins larges du fond : peu commune. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLIV, fig.* 4, *pag.* 131.

La Tine de beurre soufrée, à grand nombre de cordons blancs tachetés irrégulierement de fauve-brun, laissant des bandes circulaires étroites, du fond, dont la couleur est un jaune-soufre foncé. *Seba, ibid. tab. XLV, fig.* 4, 5 & 7, *pag.* 133.

La Tine de beurre à bandes, mais à cordons moins nombreux, blanchâtres, ponctués de marron-brun, & à larges bandes circulaires orangées, sur un fond blanc-jaunâtre, *planche XVI.* L2

La petite Tine de beurre, ou la Tine de beurre blanche, nuée de couleur de paille, & comme fasciée par un grand nombre de suites circulaires de taches brunes, alternativement

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

grosses & fines, & par plusieurs lignes ponctuées de la même couleur : peu commune. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLV, fig.* 10 & 11, *pag.* 133.

Mart. 673.

La petite Tine de beurre blanche, ſemée de petits points fauve-marron, disposés par lignes circulaires. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, II. partie, pl. VII, fig.* 1, *pag.* 18.

Mart. 671

La vraie Tine de beurre, dont la robe, ſans taches ni bandelettes, est entierement d'un beau jaune-ſouci, ou orangé vif très-foncé : Cornet rare.

La vraie Tine de beurre de Taïti, un peu plus effilée dans ſa forme & de la même rareté : ſa robe, auſſi ſans taches & ſans fascies blanches, est d'un jonquille-orangé foible, nué de jaune-paille ſuivant la direction des cruës, qui ſont bien prononcées.

ESPECE XL.

Le Charanson blanc, à taches longues, irrégulieres, brunes ſur les pas des orbes, & dont la robe blanche, à cruës longitudinales bien prononcées, est ſemée de petites taches noires, rangées ſur plusieurs lignes circulaires, qui laissent des zônes plus ou moins larges du fond : rare. *Encyclop. Rec. des planches, tom. VI, planc.* LXIX, *fig.* 6, *pag.* 8.

Le Charanson jaune, petit Cornet lourd, à clavicule plus ſaillante & à cruës moins prononcées ; ſa robe blanche, tachée de cramoiſi-noir ſur les pas de la ſpirale, offre vers le haut du premier orbe, un cordon jaune, auſſi taché de cramoiſi-noir, & ſuivi, à quelque distance, de ſept autres cordons de taches de la même couleur, quelquefois contiguës, ſur quatre liserés d'un jonquille tendre, laiſſant de larges zônes blanches du fond : Cornet très-rare.

Mart. 672.

ESPECE XLI.

Cornets à clavicule plus élevée, liſſe, & dont les pas peu concaves, s'arrondiſſent en deſſus.

L'Aîle de papillon double, ou la Volute de Guinée, Cornet très-rare, à grand nombre de bandelettes blanches, tachetées & comme œillées de brunâtre ; parmi ces bandelettes inégales, quatre ſur-tout ſont plus larges que les autres : toutes laiſſent entre elles des zônes du fond, qui ſont agate-jaunâtre & rougeâtre nué de violâtre, *planche XIV.* . . . 13

L'Aîle de papillon ſimple, Cornet non moins rare que le précédent, d'un fauve-marron peu foncé, orné de neuf à dix bandelettes blanches, mouchetées carrément de marron-brun : elles ſont alternativement plus & moins larges, & rarement œillées. *Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab.* XXII, *litt.* H.

L'Aîle de papillon à bandes éloignées, blanches,

blanches, tachées carrément de rouge-brun, ſur un fond roux-noirâtre. *List. Hist. Conchyl. tab.* 769, *fig.* 17, b. *Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig.* 337, *pag.* 161 & 162.

Espece XLII.

Cornets dont la clavicule est très-plate, ſouvent concave, mais quelquefois peu élevée, & dont les pas des orbes creusés en gouttiere, s'arrondissent en dessus.

La fausse Aîle de papillon lettrée, grand Cornet à clavicule plate, fond blanc, à quelques zônes étroites d'un fauve-roux peu foncé, & à ſuites circulaires, nombreuses & inégales, de taches grandes & petites, d'un fauve plus foncé, plusieurs desquelles imitent des lettres ou caracteres. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLV, fig.* 8, *pag.* 133.

La fausse Aîle de papillon violette, à plusieurs liserés circulaires d'un fauve-rougeâtre, & à zônes nombreuses de taches, grandes & petites, dont plusieurs ſemi-lunaires, marron-violâtre, & quelquefois bleuâtres, ſur un fond blanc.

La fausse Aîle de papillon couleur de chair, à plusieurs zônes de taches, grandes & petites, d'un fauve-rougeâtre, ſur un fond blanc nué de couleur de chair.

La fausse Aîle de papillon réguliere, à clavicule plus ſaillante, à plusieurs bandelettes fauves, & à robe blanche tachetée régulierement, par zônes alternatives de petits points ronds fauves, & de grosses taches barlongues fauve-marron. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLV, fig.* 12, 13, 14 & 15, *pag.* 133; & *List. Hist. Conc. tab.* 773, *fig.* 19.

La fausse Aîle de papillon marbrée, à clavicule plate, à robe blanche nuée de fauve tendre, tachetée confuſément, & non par lignes circulaires, de fauve plus foncé : peu commune.

La fausse Aîle de papillon rubanée, à zônes alternatives, fauve-roux, ponctuées de fauve foncé & blanches, tachetées d'espèces de caracteres fauve-marron, *planc. XIV.* 11

La fausse Aîle de papillon fasciée, à deux larges fascies fauves, tachetées & veinées de fauve-marron foncé, & dans le reste à robe blanche, tachetée & pointillée, par zônes plus ou moins ſerrées, de marron. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLIV, fig.* 6, *pag.* 131.

La fausse Aîle de papillon en échiquier, à lignes alternatives de grosses taches carrées & de points fauves, ſur un fond blanc, & à deux ou trois zônes composées chacune de deux bandes circulaires fauves, dont les interstices blancs ſont tachés carrément de marron : rare. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. XXII, litt.* c.

La petite fausse Aîle de papillon,

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

tachée d'orangé dans trois zônes, précédées & ſuivies de pluſieurs cordons de points fins de la même couleur, ſur un fond blanc. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLVII, fig.* 25, *pag.* 136.

Espece XLIII.

Le Cornet ponctué, à clavicule élevée, & à robe d'un beau blanc, ornée d'un très-grand nombre de lignes circulaires, compoſées alternativement de gros & de petits points orangé foncé : Cornet rare, *planche XIV*. I2

Espece XLIV.

La Spéculation, Cornet volumineux, à robe blanche nuée de rouſſâtre tendre, marbrée par zônes interrompues, & ponctuée circulairement de fauve foncé, *planche XV*. . . I

La petite Spéculation, fond blanc rayé circulairement, & à trois ou quatre zônes de marbrures fauves, avec un liseré ponctué de la même couleur dans les deux premieres bandes blanches du fond, les plus voiſines de la clavicule. *Gualt. Ind. Teſtar. Conchyl. tab. XXI, litt.* F.

Espece XLV.

Cornets à clavicule plate ou concave, quelquefois peu élevée dans les ſpires du ſommet, & à pas des orbes très-concaves, bordés d'un talus ſaillant.

Le Tigre-Léopard, à trois larges bandes circulaires jonquille, & à grand nombre de zônes formées de taches plus ou moins carrées, & dont pluſieurs contiguës, cramoiſi-noir, ſur un fond blanc, *planche XVIII*. A1

Le Tigre ordinaire, à bandes jaunes, ou à trois larges faſcies jonquille foncé, & à ſuites circulaires de taches plus ou moins groſſes & ſerrées, noirâtre foncé, *pl. XVIII*. A3

Le Tigre roſe, tacheté par lignes circulaires de marron foncé, ſur un fond blanc, avec trois faſcies rougeâtres tirant ſur le couleur de roſe : rare. *Mart. tab. 60. f. 667*

Le Tigre-Pard, fond blanc, à bandes jaunes & à ſuites circulaires de taches brunes, groſſes, moins nombreuſes & à peu près ovales : peu commun, *planche XVIII*. . . . A4

Le Tigre bleu, fond blanc, ſans faſcies jaunes, & à groſſes taches barlongues violettes, nuées de bleu : peu commun. *Regenfuss, Choix de coquillag. pl. III, fig.* 29, *pag. XXI & XXII.*

Le Tigre Mille-points, dont la robe d'un blanc-de-lait-jaunâtre aſſez vif, offre un grand nombre de lignes circulaires, ſouvent interrompues, ponctuées de violet & de bleu : peu commun.

Le Tigre roux, à robe blanchâtre ou livide, tachée circulairement de points ronds & de traits oblongs

d'un roux foncé. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. XXII, litt.* L.

Le Tigre-Panthere, fond blanc, ſans faſcies jaunes, à ſuites circulaires de taches irrégulieres & très-alongées, d'un brun-noirâtre, avec d'autres ſuites de taches plus petites de la même couleur. *Knorr, Délices de phyſique, tom. I, pl. B III, fig.* 5, *pag.* 49.

Le Tigre manqué, à ſtries circulaires bien marquées dans la moitié inférieure du premier orbe, & à robe blanche, ſur laquelle ſont éparſes quelques taches d'un brun foncé. *Valent. Amboin. Univ. fig.* 84.

Le Tigre arabe, ou l'A, B, C, Cornet à trois bandes jaunes, & à grand nombre de lignes circulaires, formées de traits imitans différentes lettres, d'un brun foncé, ſur un fond blanc, *planche XVIII.* A2

Espece XLVI.

Le Pavé d'Italie noir, à clavicule plate, mais à ſommet aigu, à pas des orbes peu concaves & ſtriés, & à robe blanche, ornée par ſuites circulaires, de taches à peu près carrées d'un violet-noir, entremêlées de pluſieurs lignes ponctuées de la même couleur : rare. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, I. partie, pl. XVII, fig.* 4, *pag.* 32 & 33. *Mart.* 674.

Le Pavé d'Italie noir à bandes, également rare, à deux bandes jonquille, & à pluſieurs zônes de grandes & petites taches carrées, d'un violet-noir, auſſi ſur un fond blanc. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. XXII, litt.* F.

La Natte d'Italie, ou le Pavé d'Italie rouge, à pluſieurs ſuites circulaires de petites taches à peu près carrées, d'un beau rouge-ponceau ou écarlate foncé, ſur un fond blanc, *planche XVI.* A1

La Natte d'Italie à grandes taches oblongues, transverſales, auſſi d'un beau rouge-écarlate, ſur un fond blanc, *planche XVI.* A2

La Natte d'Italie à caracteres, à robe blanche, dont les taches, auſſi d'un beau rouge, ſont plus grandes dans deux zônes où elles imitent des caracteres.

La Natte d'Italie à petites taches d'un rouge-orangé, toutes égales entre elles & diſpoſées par lignes circulaires, ſur un fond blanc. *Seba, Thes. tom. III, tab. LV.* Sans numéro.

La Mozaïque ou la Natte d'Italie rouge à bandes, ou à deux zônes gris-de-lin, & à ſuites circulaires nombreuſes de taches à peu près carrées, rouges, ſur un fond blanc.

La Natte d'Italie griſe, à robe qui ſe partage en quatre larges zônes, dont deux griſes & deux d'un beau blanc, tachées de rouge.

La Natte d'Italie pourpre, à taches barlongues & très-ſerrées, d'un beau

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

pourpre foncé, ſur un fond blanc ou couleur de chair; l'extrémité inférieure du premier orbe est d'un violet foncé : rare.

La Natte d'Italie à baguettes, à robe ornée par lignes circulaires, & ſurtout dans deux zônes, de taches longues, transversales & cramoisies, ſur un fond blanc. *Seba, Thesaur. tom. III, tab. LV, fig. 6, pag.* 152.

La Natte d'Italie à côtes ou cruës longitudinales bien prononcées, & à robe blanche, ornée dans deux zônes de grosses taches irrégulieres, écarlate, oblongues dans deux ou trois ſuites, & plus petites dans le reste.

La Natte d'Italie informe, ſemée par lignes irrégulieres, de grandes & de petites taches, couleur de feu, ſur un fond blanc; ces taches ſont petites dans certaines ſuites, grandes dans les autres, & quelquefois par placards. *Seba, Thesaur. tom. III, tab. LV, fig.* 7, *pag.* 152.

La Natte d'Italie blanche, ou à petites taches oblongues, peu nombreuses, écarlate foncé, distribuées en quatre ſuites circulaires, ſur un fond blanc.

La Natte d'Italie citron, à ſuites circulaires nombreuses de petites taches barlongues, citron ou jonquille peu foncé, ſur un fond blanc.

Espece XLVII.

Le Spectre oriental à deux bandes, à clavicule médiocrement élevée, à robe blanche, marbrée dans deux zônes, de grandes taches marron-brun, & à plusieurs cordons de petites taches de la même couleur, *planche XIV.* C1

Le Spectre oriental à une bande, à grandes & petites taches marron-brun, à plusieurs cordons de la même couleur, auſſi ſur un fond blanc, *planche XIV.* C3

Le Spectre à flammes, à deux larges fascies de taches longues & irrégulieres, marron-noir, interrompues par une zône blanche du fond, & à plusieurs ſuites circulaires de taches plus petites. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLVI, fig.* 24 & 25, *pag.* 134.

Le Spectre moucheté, fond blanc, à quatre rangs circulaires de taches irrégulieres, lesquels ſont coupés par un à deux rangs de taches plus petites, d'un brun-noirâtre très-foncé : coquille orientale. *Seba, ibid. tab. XLIV, fig.* 24, *pag.* 132.

Le Spectre truité, à grand nombre de ſuites circulaires, alternativement grosses & fines, composées de lignes ou de taches oblongues, transversales, marron foncé, ſur un fond blanc. *Seba, ibid. tab. XLIV, fig.* 28, *pag.* 132.

Le Spectre tigré, à robe fond blanc, ſemée d'un très-grand nombre de taches à peu près rondes, fauve-brun, distribuées comme par zônes. *List. Hist. Conchyl. tab.* 774, *fig.* 20.

Le Spectre Américain, à grand nombre de petites taches, dont plusieurs imitent des caracteres, & à deux zônes irrégulieres de taches larges, déchiquetées, marron, ſur un fond blanc. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* XXI, *litt.* D.

Le Spectre Américain panaché, faſcié, comme en deux zônes, de roussâtre tendre, ſur un fond blanc, & à ſuites circulaires nombreuses de taches à peu près carrées, entremêlées d'autres plus grandes d'un marron-roussâtre foncé, de figure ſemi-lunaire, ou qui imitent divers caracteres, entre autres des N, des H, des T, des K, &c.

Le Spectre ponctué, à vingt-huit lignes circulaires, dont dix à douze plus fortes que les autres, toutes ponctuées ou rayées de marron foncé, quelquefois à petites taches rondes ou carrées, & laiſſant entre elles des bandelettes blanches du fond; aussi d'Amérique.

Le Spectre irrégulier, moucheté ſans ordre, de taches tantôt carrées, tantôt oblongues ou irrégulieres marron, nuées de bleuâtre, ſur un fond blanc. *Seba, Thes. tom. III, tab.* XLIV, *fig.* 23, *pag.* 132.

Le Spectre de Surinam, à robe blanche nuée de couleur de chair, & marbrée de marron, avec deux cordons ponctués ſur une zône blanche du fond, *planche* XIV. C4

Le Spectre orangé, ſouvent ſans zônes, mais à flammes longitudinales, irrégulieres & déchiquetées, d'un fauve-rougeâtre, ſur un fond blanc, *planche* XIV. C2

Le Spectre marbré, grand Cornet, à robe blanche, presque entierement couverte de flammes & de marbrures ou taches confuses & irrégulieres, d'un fauve-canelle, plus vif dans deux zônes.

Le Spectre orangé tacheté, à robe marbrée dans deux larges zônes d'un beau jaune-orangé, avec une bande blanche du fond, tachetée à peu près carrément d'orangé vif.

Le Spectre rouge, à deux larges bandes marbrées de marron-rougeâtre, nuancé de violâtre, & à plusieurs rangs circulaires de taches, grandes & petites, de la même couleur, ſur-tout dans une zône blanche du fond, ſur le milieu du premier orbe. Mart: 606.

Le Spectre caché, variété dont la robe ſans taches ni marbrures, est entierement marron foncé, nué de brunâtre & de violâtre, par zônes indécises qui ſont aussi mêlées de fauve.

Le Spectre orageux, à une zône de grandes taches ſinueuses & déchiquetées, d'un fauve-orangé, ſur un fond blanc, & à plusieurs ſuites de taches plus petites, laiſſant des zônes blanches du fond; du golfe du

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

Mexique. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, III. partie, pl. XVIII, fig. 5, pag. 38.*

Le Spectre rayé, à trois larges zônes de taches contiguës, qui forment des lignes longitudinales & irrégulieres marron-brun, & à plusieurs cordons de taches & de points de la même couleur, ſur un fond blanc. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLIV, fig. 27, pag. 132.*

ESPECE XLVIII.

Le Bois veiné, grand Cornet, marbré & veiné de traits d'un fauve-ſanguin, ſur un fond blanc, nué de gris-roussâtre, *planche XIV.* . . . D1

Le Bois veiné à bandes, à clavicule plus élevée, & dont le corps plus alongé, offre deux bandes circulaires d'un roux-olivâtre, & de plus des marbrures ou flammes étroites, d'un marron-brun, ſur un fond blanchâtre, *planche XIV.* D2

Le Bois veiné marbré, de forme plus renflée, à robe blanchâtre, ornée, ſur-tout dans deux zônes, de veines & marbrures d'un marron-cramoisi-brun : Cornet peu commun. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig. 33, pag. 138.*

ESPECE XLIX.

Le Chevalier, Cornet à robe blanche, traverſée dans ſon milieu par un ruban citron ſale, avec deux zônes de taches oblongues, d'un brun-olivâtre & grisâtre, *planche XIV.* F1

Le Chevalier tacheté, à clavicule moins ſaillante, & à robe blanche, ſemée de quelques taches irrégulieres d'un fauve-orangé, *planche XIV.* . F2

ESPECE L.

Le Cornet enflammé, fond blanc, à deux larges zônes d'un rouge-brun tirant ſur le cramoisi, déchiquetées dans leurs contours, *pl. XIV.* . C5

Le Cornet enflammé tacheté, à deux zônes d'un rouge-brun, qui laiſſent des taches ou flammes, de la même couleur, dans deux bandes blanches du fond, l'une ſur les pas du premier orbe, l'autre vers le milieu de ſa longueur. *Gualt. Ind. Test. Conc. tab. XXI, litt.* c.

ESPECE LI.

Cornets à clavicule liſſe, plus ou moins élevée, à pas des orbes étroits, peu concaves, bordés d'un talus ſaillant, & dont le corps eſt plus étroit ou plus alongé.

Le Pavillon Turc, à clavicule élevée, à trois zônes de petits points triangulaires, cramoisi-noir, ſur un fond blanc nué de couleur de chair, avec deux bandes du fond non ponctuées, mais à larges taches déchiquetées, cramoisi-brun : Cornet extrêmement rare, *planche XVII.* E1

Le Picoté, à clavicule blanche tachetée

de brun, à robe d'un blanc-jaunâtre, pointillée par lignes circulaires, & à deux zônes, l'une entiere marron vers le bas de la coquille, l'autre interrompue ou formée de taches de la même couleur, ſur le milieu du premier orbe : également rare, *planche XVII.* E2

ESPECE LII.

L'Enseigne Chinoise, Cornet des plus rares, à clavicule courte, à robe blanche, ponctuée par lignes circulaires très-ſerrées, de points marron-brun, alternativement gros & fins, avec deux larges zônes de taches irrégulieres de la même couleur. *Encyclop. Rec. des planches, tom. VI, planc. LXIX, fig.* 11, *pag.* 8; & *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, VI. partie, pl. XIII, fig.* 6, *pag.* 24 & 25.

L'Enseigne Japonoise, variété du précédent, à clavicule plus élevée, à robe blanche, ponctuée par lignes circulaires, alternatives, de points, gros dans les uns & fins dans les autres, de couleur marron, avec une large zône, de taches alongées, d'un marron tirant ſur le fauve, & une zône plus étroite, vers les pas de la ſpirale, de petites taches fauves irrégulieres, assez distantes entre elles.

ESPECE LIII.

La Volute à filets, à clavicule peu ſaillante, à plusieurs filets circulaires & peu onduleux, fauves, ſur un fond jaune, avec une zône blanche, tachetée de roux ſur le milieu du premier orbe, & une fascie étroite, couleur de chair vers le haut du même orbe : rare, *planche XV.* C

La Volute ondée, à clavicule aiguë, à robe blanche, avec quelques lignes circulaires irrégulieres & comme interrompues, café-au-lait clair. *List. Hist. Conchyl. tab.* 753, *fig.* 1.

ESPECE LIV.

Le Coin à bandes, à clavicule peu élevée, à cruës brunâtres, longitudinales ſouvent très-prononcées, & à robe panachée de fauve, avec un liseré blanchâtre ſur le pas du premier orbe, puis deux larges fascies d'un beau fauve-orangé, coupées par une bande blanche, ſinueuse ou non, & vers le bas une autre fascie roussâtre : Cornet rare. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. XX, litt.* 1.

Le Coin veiné, non moins rare que le précédent, & qui n'en differe que par la zône blanche du milieu de ſon premier orbe, qui est à flammes onduleuses fauves.

ESPECE LV.

Les îles Maldives ou l'Amiral Espagnol, Cornet très-rare, à clavicule peu élevée, à robe blanche, marbrée dans deux larges zônes d'un très-beau

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

fauve foncé, qui laisse des taches inégales & irrégulieres du fond, & à grand nombre de lignes ponctuées, alternativement plus & moins fines, d'un fauve plus foncé.

Le même, ponctué très-finement de fauve, à marbrures d'un fauve-safran, qui laissent des taches plus ou moins grandes & irrégulieres du fond, avec une zône large & sinueuse, blanche, à trois cordons ponctués.

Le Bois de cedre à cordons, à deux bandes blanches, ornées chacune de deux cordons de petites taches fauve-brun, à base brûlée, & à deux larges zônes marbrées d'un fauve-roux très-foncé, laissant des taches irrégulieres & plus ou moins anguleuses du fond, avec quelques liserés circulaires marron, interrompus sur les marbrures fauves : peu commun. *Seba, Thes. tom. III, tab. LIV, fig.* 11 & 12, *pag.* 151.

Le Bois de cedre à zig-zags, fond blanc, à deux larges bandes, marbrées en zig-zags de fauve-doré, & à deux zônes du fond, l'une sur le milieu du premier orbe, l'autre vers le bas, avec quatre à cinq cordons de points fauves sur cette derniere. Il imite celui de *Valentin, Amb. Univalv. fig.* 48.

ESPECE LVI.

La Géométrie, fond blanc, flambé, comme en deux zônes, de taches d'un jaune-safran foncé, avec six cordons circulaires de petits points ronds de la même couleur, *planche XVII.* L

La Géométrie composée, à clavicule moins élevée, à deux zônes de marbrures jaunes tirant sur le fauve peu foncé, & à grand nombre de lignes ponctuées de brunâtre.

La fausse Géométrie, fond blanc, à taches fauves semées sans ordre, & à grand nombre de lignes ponctuées, *planche XVIII.* . . . . . G

ESPECE LVII.

Le Faisan ordinaire, à clavicule effilée dans ses derniers orbes, à coquille alongée, fond blanc, à neuf ou dix cordons circulaires de taches barlongues, transversales, fauve-brun, plus fortes dans deux zônes d'un jaune-pâle : peu commun. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, III. partie, pl. VI, fig.* 3, *pag.* 17.

Le Faisan panaché, à cruës longitudinales bien prononcées, à deux larges fascies, nuées de rose & de couleur de chair, & marbrées par flammes de marron-cramoisi-brun ; elles sont séparées par une zône blanche du fond, sur laquelle est un cordon ponctué de la même couleur : deux autres cordons de taches semblables se voyent aussi, tant vers le haut que vers le bas du premier orbe.

Le

Le Faisan marbré, à quelques marbrures fauves, & à neuf cordons circulaires de taches oblongues, fauve-brun, entremêlées de quatre à cinq lignes très-finement ponctuées de fauve, le tout sur un fond blanc.

Le Faisan à bandes, aussi à clavicule saillante, mais plus large, à deux fascies couleur de rose, l'une vers le haut du premier orbe, l'autre vers le bas, avec une large bande d'un safran tendre sur son milieu; le reste de la robe est d'un jaune-rose vif, à grand nombre de bandelettes blanches, ponctuées de fauve-brun, ainsi que la bande large du milieu : rare.

Espece LVIII.

Le Drapeau, rare & grand Cornet à clavicule peu saillante, à corps alongé & comme à côtes longitudinales par la saillie des cruës du premier orbe; sa robe d'un blanc couleur de chair, est flambée, dans deux larges zônes, de traits irréguliers & très-serrés, marron-brun. On voit sur une zône du fond qui les sépare, un cordon de taches carrées de la même couleur, ainsi que trois autres cordons, sur celle de l'extrémité inférieure du premier orbe.

Espece LIX.

La Flamboyante orientale brûlée, à clavicule d'abord aplatie, mais très-saillante dans ses derniers orbes, à corps fort alongé, d'un beau blanc, fascié dans deux larges zônes, de fauve-brun, & flambé de marron-brûlé très-foncé, *planche XIV.* K2

La Flamboyante fauve, à deux zônes d'un fauve foncé, & à trois bandes blanches flambées de fauve plus foncé. *Martini f. 651.*

La Flamboyante orangée, à deux bandes d'un bel orangé foncé, souvent avec un cordon de la même couleur sur le haut du premier orbe, & flambée sur les zônes blanches de fauve & d'orangé. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, II. partie, pl. V, fig. 2, pag. 16, & partie III, pl. XVIII, fig. 4, pag. 38.*

La Flamboyante à cordons, flambée de brun foncé sur un fond blanc, & à deux larges zônes brunes, dont l'inférieure offre un cordon circulaire blanchâtre tacheté de brun, & la supérieure deux autres cordons semblables : peu commune. *Valent. Amb. Univ. fig. 9. Mart. 645. 646.*

La Flambloyante à clavicule plate, quelquefois même concave, à robe blanche, fasciée dans une ou deux zônes de fauve-roux, & flambée de fauve très-foncé : peu commune.

La Flamboyante à liserés, à robe blanche, mouchetée de marron, coupée par deux larges fascies & trois liserés orangés, dont un sur le milieu du

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

premier orbe, & les deux autres vers ſon extrémité inférieure. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, III. partie, pl. XVIII, fig. 3, pag. 38.* Mus. 649. 650.

La Flamboyante ſans bandes, à robe blanche, marbrée par flammes irrégulieres & longitudinales de fauve-marron-brun, leſquelles ſe réuniſſent plus ou moins pour former comme deux zônes, mais privées de bandes fauves : peu commune.

La Flamboyante masquée, dont la robe eſt preſque entierement d'un fauve-orangé-brun, nué comme par liserés circulaires de couleur plus foncée, à extrémité inférieure du premier orbe brûlée, précédée d'une ou deux bandes blanches, tachées de brun, de même qu'une autre plus étroite ſur le haut du premier orbe. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, III. partie, pl. XVII, fig. 4, pag. 37.*

La Flamboyante citron, à une ſeule zône, extrêmement large, citron-orangé, qui laiſſe tant en haut qu'au bas de la coquille, une zône étroite blanche flambée d'orangé. *Seba, Theſ. tom. III, tab. LIV, fig. 10, pag. 151.*

Espece LX.

La Flamboyante Américaine, à clavicule moins prolongée, à deux ou trois zônes fauve-roux, ſur un fond blanc, & à veines ou flammes étroites, longitudinales & irrégulieres, marron foncé : Cornet rare, *planche XIV.* . . . . . Ki

La Flamboyante Américaine, ſans bandes, à robe blanche, nuée de roussâtre tendre, & à flammes longitudinales onduleuses d'un fauve-brun très-foncé.

Espece LXI.

La fauſſe Flamboyante, à clavicule courte, à corps moins alongé, fond blanc, à une large bande d'un fauve-brun-marron, avec trois liserés fauves, & trois zônes, dont une blanche du fond, & deux autres flambées de marron-brun, à ſtries granuleuses vers le bas du premier orbe : peu commune. *Seba, Theſ. tom. III, tab. XLII, fig. 40, pag. 129.*

Le Réfort ou le Cornet rouillé, à clavicule blanche, tachetée de marron-brun, à une bande étroite blanchâtre au haut du premier orbe, à robe d'un fauve-roux-doré très-foncé, ſtriée circulairement de fauve plus tendre, & brunâtre à l'extrémité.

Le Cornet rouillé faſcié, à clavicule d'un roussâtre tendre, tachetée de fauve, à robe fauve-orangé très-foncé, plus brun à l'extrémité, à cordelettes granulées, avec une large faſcie blanche, ou blanchâtre ſur le milieu du premier orbe.

Le Cornet rouillé ponctué, à clavicule

plus saillante, roussâtre, tachetée de brun, à robe qui se partage en cinq larges fascies, dont deux blanchâtres alternes avec deux d'un bel orangé très-foncé, la cinquieme brune occupe l'extrémité : trois cordons ponctués de fauve se voyent sur la premiere des bandes blanches, & deux sur la seconde. On voit aussi trois lignes ponctuées sur la premiere des zônes orangées, & quatre sur la seconde : rare. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, VI. partie, pl. XV, fig. 2, pag. 27.*

Martini 659.

ESPECE LXII.

Le Fileur d'or, Cornet rare, à clavicule courte, blanchâtre, tachetée de brun, à robe blanchâtre, veinée & flambée dans deux zônes d'orangé vif, & traversée circulairement par un grand nombre de lignes fines, tremblotées, d'un beau fauve-orangé foncé, *planche XV*. . . . . K

La Volute rôtie, de même forme, à pas des orbes blancs, tachetés de canelle-rougeâtre, à robe blanche, marbrée comme en deux zônes, de brun nué de bleuâtre. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLVII, fig. 7, pag. 135.*

ESPECE LXIII.

Le Veau panaché, à clavicule saillante, marbrée de fauve-orangé, sur un fond blanc, à robe panachée de fauve-roux très-foncé, nué de fauve-tendre, & laissant des taches blanches du fond, à cordelettes granuleuses dans la partie inférieure du premier orbe : Cornet peu commun, *planc. XV.* R

Le Veau grenu, à robe blanche, nuée & marbrée par larges flammes de fauve-doré très-vif, & à grand nombre de cordelettes circulaires, granuleuses sur le premier orbe : rare.

Le Veau lisse, à clavicule blanchâtre, tachetée de fauve & de noirâtre, à robe safran, striée circulairement, avec une bandelette circulaire blanche vers le milieu du premier orbe. *Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XX, litt. C.*

ESPECE LXIV.

Le Croisé vert, petit Cornet à clavicule blanche, tachée d'olivâtre, à robe blanche, bariolée & nuée d'un très-beau jaune-orangé, & traversée par des flammes longitudinales d'un vert foncé : Cornet très-rare, *planc. XV*. E1

Le Croisé à bandes, fond blanc, à bandelettes tachetées & à bandes rousses, tachées ou flambées d'olive foncé, *planche XV*. E2

Le Croisé jaune, à deux larges zônes orangées, tachées d'olive-grisâtre, sur un fond blanc. imitant Mart. 701.

Le Croisé pointillé, à sommet couleur de rose, à robe d'un blanc-grisâtre,

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

tachée dans deux zônes de bleuâtre, & à grand nombre de lignes circulaires ponctuées de blanc, & de quelques petits points marron : rare.

ESPECE LXV.

Cornets à clavicule lisse, assez élevée, à pas des orbes renflés, légerement creusés, & dont le corps est plus gros ou moins alongé.

Le Marbre cervelas, à clavicule blanche, à ligne sinueuse & dentelée, rougeâtre sur les pas des orbes, & à robe blanche, compartie de traits & de marbrures en chaînettes rouges & jaunes, qui laissent des taches plus ou moins triangulaires & irrégulieres du fond : rare, *planche XVII*. . . . . H

ESPECE LXVI.

Le Cornet foudroyant, à robe blanche, flambée de lignes onduleuses & en zig-zags marron, interrompues sur le milieu du premier orbe par une zône blanche du fond : très-rare, *planche XVII*. . . . . D

Le Cornet à zig-zags, fond blanc, à grand nombre de lignes longitudinales en zig-zags fauves ou orangé foncé : rare. *Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig.* 125, a, *pag.* 128.

ESPECE LXVII.

Le Cornet à trous, fond blanc ou blanchâtre, veiné & flambé de marron foncé, à grosses cordelettes circulaires, & à suites nombreuses de petits points concaves : extrêmement rare, *planche LXXIX*. . . M

ESPECE LXVIII.

La Peau de serpent à deux bandes, grand Cornet à clavicule élevée, à deux larges fascies d'un rouge-cramoisi-brun, tachetées de blanc & de gris-bleuâtre, & à deux bandes blanches ponctuées en chevrons de la même couleur, *planche XVI.* G

La Peau de serpent marquetée, Cornet peu commun, à cordelettes circulaires bien prononcées, à robe blanche nuée de bleuâtre, veinée de marron-brun dans une espèce de zône sur le milieu du premier orbe, & dans le reste marbrée de la même couleur, avec des lignes circulaires plus foncées. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLII, fig.* 10 *&* 11, *pag.* 127.

La Peau de serpent à trois bandes, à robe d'un blanc-grisâtre, fasciée dans trois zônes déchiquetées, de fauve nué de marron & ondé de bleuâtre, à taches blanches, oblongues & irrégulieres du fond, semées sans ordre : rare. *Martini f. 675.*

La Peau de serpent orangée, fond blanc, à deux larges fascies d'un fauve-orangé, d'où partent des flammes de la même couleur & pointillées de blanc. *Regenfuss, Choix de coquillag. pl. III, fig.* 37, *pag. XXV.*

Martini f. 604.

La Peau de ſerpent panachée, à robe d'un blanc-bleuâtre, marbrée de flammes larges & déchiquetées fauves nuées de marron-brun, & à grand nombre de lignes circulaires formées de points ou petits chevrons bruns : rare.

La Peau de ſerpent chinée, à flammes & marbrures déchiquetées, brunâtres & roussâtres, distribuées comme en deux bandes, ſur un fond blanchâtre. *Seba, Theſaur. tom. III, tab. XLIV, fig.* 13 & 15, *pag.* 132.

La Peau de ſerpent bleue, à robe d'un gris-bleuâtre, à veines plus vives de la même couleur & comme faſciée en trois zônes de noirâtre tacheté de blanchâtre & de brun foncé.

La Peau de ſerpent irréguliere, fond blanc, dont les marbrures fauve-brun, déchiquetées & comme par nuages, laiſſent une eſpèce de zône du fond. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, VI. part. pl. I, fig.* 4, *pag.* 6 & 7.

La Peau de ſerpent marbrée, fond blanc & bleuâtre, marbrée & veinée de brun. *Seba, Theſ. tom. III, tab. XLII, fig.* 22, *pag.* 128.

La Peau de ſerpent, à deux larges faſcies d'un fauve-marron très-brun, laiſſant quelques veſtiges de taches blanches du fond, & à deux zônes blanches ſinueuſes & déchiquetées. *Gualt. Ind. Teſt. Conc. tab. XX, litt.* M.

La Peau de ſerpent verte, à robe blanche nuée de bleuâtre foncé, à larges marbrures peu prononcées, & comme par nuages, d'un vert-porreau peu foncé : rare.

La petite Peau de ſerpent, fond blanc, à deux zônes déchiquetées, marron, à quelques taches blanches & veinées de marron ſur les bandes blanches du fond. *Seba, Theſ. tom. III, tab. XLVIII, fig.* 34.

Espece LXIX.

L'Amiral Chinois, grand Cornet à clavicule ſaillante, à robe flambée de fauve-orangé foncé, ſur un fond gris-violâtre, ponctué circulairement de rouge-marron, & à trois zônes blanches chargées de pluſieurs cordons de points marron-brun : rare, *planche XVI.* . . . . . B

L'Extramiral Chinois, à robe d'un fave-orangé, nuée d'olivâtre & de marron, ponctuée par lignes circulaires de blanc & de marron-rougeâtre, & coupée par trois zônes blanches, également ponctuées, mais chargées de plus d'un cordon de gros points, & à grandes taches irrégulieres blanches : Cornet très-rare. *Seba, Theſ. tom. III, tab. XLVI, fig.* 20 & 21, *pag.* 134.

Le Vice-amiral Chinois, à deux larges faſcies marron-cramoiſi, laiſſant des taches & des traits irréguliers blancs, avec quelques points bruns,

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

& à deux bandes blanches chargées de deux cordons de points. *Seba, ibid. fig.* 22 & 23, *pag.* 134.

Le Vice-amiral Chinois flambé, fond blanc, nué d'une broderie orangée dans deux bandes, dont celle du milieu ponctuée, & à deux très-larges fascies marron & orangé, dont la premiere laisse des taches ou flammes blanches du fond, veinées transversalement de marron. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, VI. partie, pl.* 1, *fig.* 5, *pag.* 7.

Espece LXX.

L'Amiral, Cornet à clavicule élevée, taché de blanc par écailles, à points & lignes marron foncé, sur un fond fauve, & à trois bandes circulaires blanches chargées d'un réseau très-fin, fauve, & dont celle du milieu se divise en deux par une bandelette ou cordon ponctué de marron : rare, *planche XVII.* 11

Le grand Amiral, différent du précédent par deux cordons ponctués sur la bande blanche à mailles fauves du milieu, ainsi que sur celle de l'extrémité inférieure, *pl. XVII.* 12

L'Extramiral, même fond qu'aux précédens, mais à deux cordons ponctués, dont le premier plus large, sur la premiere des bandes blanches à mailles fauves, ce qui la partage en trois : un seul cordon ponctué regne sur la bande du milieu & sur celle de l'extrémité inférieure, *planche XVII.* 14

Le Contre-amiral, à un large cordon de la marbrure du fond sur la bande jaune supérieure, ce qui la divise en deux : celles du milieu & de l'extrémité inférieure sont privées de cordon, *planche XVII.* . . . 15

Le Vice-amiral, ne differe de l'Amiral qu'en ce que la bande du milieu est sans bandelette ou cordon. *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXIV, litt.* c.

L'Amiral masqué ou à deux bandes, ne differe des précédens qu'en ce qu'il n'a que deux bandes jaunes, l'une en haut, l'autre en bas : tout l'espace intermédiaire est rayé & tacheté de blanc & de marron sur un fond fauve : il est très-rare, *planche XVII.* 13

L'Amiral à cordons, est panaché à l'ordinaire de blanc & de marron, sur un fond fauve, mais dans une seule zône intermédiaire, au-dessus & au-dessous de laquelle est une large bande jaune, divisée par un cordon taché de blanc & de marron : variété des plus rares.

L'Amiral grenu, ne differe de l'Amiral proprement dit, que par les cordelettes circulaires grenues dont il est chargé, *planche XVII.* 17

Le Vice-amiral grenu, ne differe aussi du Vice-amiral, que par ses cordelettes circulaires grenues, *planche XVII.* 16

GENRE SECOND.

CORNETS CYLINDRIQUES OU ROULEAUX,

Divisés en quarante-deux espèces.

Espèce Ire.

Rouleaux à clavicule élevée, & dont les pas des orbes ſont en doucine ou à peine concaves.

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

Le Drap d'or ordinaire, fond blanc, ſillonné circulairement & marbré d'un beau jaune-orangé vif, avec un grand nombre de lignes onduleuses & de traits d'un brun très-foncé, qui laissent beaucoup de taches, grandes & petites du fond, ſoit triangulaires, ſoit en forme d'écailles, *planche XVIII.* . . . B1

Le Drap d'or faſcié, variété du même, & qui n'en differe que par la diſpoſition plus réguliere, en deux ou trois zônes, de ſes marbrures d'un bel orangé foncé. *Seba, Theſaur. tom. III, tab. XLVII, fig.* 14, *pag.* 136.

Le Drap d'or rouge, plus effilé dans ſa forme, à marbrures d'un très-vif orangé-rouge, diſpoſées par zônes, ſur un fond blanc, nué légerement de couleur de chair & de bleu, rayé de brun très-foncé, avec des zônes intermédiaires de petites écailles rouges-bruns, moins foncées dans celle qui eſt près des pas du premier orbe, où les traits ſont auſſi plus fins & plus ſerrés. *Seba, ibid. fig.* 15, *pag.* 136.

La Dentelle d'or, à clavicule large & courte, à pas des orbes plus concaves, & à fond blanc, nué de violâtre en quelques endroits, marbré d'orangé, avec un grand nombre de traits fins & ſerrés rouge-bruns, qui laiſſent de petites écailles du fond : rare.

Le Drap d'or alongé, à robe blanche, marbrée, comme en deux zônes, d'orangé, & chargée d'un grand nombre de traits marron, qui laiſſent de très-petites écailles blanches du fond, *planche XVIII.* . . . B3

Le Drap d'or alongé brun, à robe ſemée de grandes & de petites écailles blanches du fond, formées par des traits marron-brun, & marbrée en quelques endroits de bleuâtre & de marron : peu commun. *Seba, Theſ. tom. III, tab. XLIII, fig.* 8, *pag.* 129 & 130.

Le Drap d'or rayé, à fond blanc, nué comme par flammes, de jaunâtre,

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

& à lignes longitudinales onduleuses ou en zig-zags marron très-foncé : Rouleau peu commun, *planche XVIII.* B6

Le Drap d'or Gélinotte, dont le fond de la robe est nué de blanchâtre, de rougeâtre, de roussâtre, & rayé de marron par lignes longitudinales onduleuses, qui produisent comme des bandes circulaires en chaînettes : rare.

Le Drap d'or à zônes interrompues, fond blanc, nué par petites taches de bleuâtre, à grand nombre de traits brun foncé, laissant de grandes & de petites écailles blanches du fond, & à deux ou trois zônes de marbrures interrompues orangé-fauve, rayées circulairement & par ondes de marron. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, II. partie, pl. VIII, fig. 3, pag. 21 & 22.*

Le Drap d'or bleu, de forme plus renflée, à robe blanche nuée & souvent teinte en entier de bleu très-foncé, avec des marbrures marron, & un grand nombre de traits noirs qui laissent des écailles du fond, *planche XVIII.* B4

Le Drap d'or bleu tacheté, à robe blanche, moins teinte de bleu que dans le précédent, tachetée d'orangé, avec un grand nombre de traits fins, en zig-zags, marron & bruns très-foncés.

Le Drap d'or à larges mailles, sur un fond blanc veiné de bleu, taché dans deux ou trois zônes d'orangé-brun, avec un grand nombre de traits d'un brun-noirâtre foncé, qui laissent de larges écailles triangulaires du fond. *Seba, Thesaur. tom. III, tab. XLIII, fig. 11 & 12, pag. 130.*

Le Drap d'or ventru, fond blanc, sans aucune nuance de bleu, à traits marron-rougeâtre, & comme fascié d'orangé, *planche XVIII.* . . . B5

Le Drap d'or couleur de rose, petit Rouleau des plus rares, dont la robe blanche, nuée de couleur de rose, est marbrée, comme en deux zônes, d'orangé, à gros traits marron foncé, & à zig-zags très-fins de la même couleur, *planche XVIII.* B8

Le Drap d'or à filets, rare & grand Rouleau blanc, à traits bruns très-foncés, qui laissent de larges écailles triangulaires du fond, avec quelques petites taches ou marbrures brunes : il est très-délicatement pointillé de blanc & de brun.

Le Drap d'or brun, petit Rouleau, fond blanc, nué de gris-de-lin, à larges marbrures d'un violet-brun foncé, & à petites taches nombreuses de la même couleur, ainsi que les traits, qui laissent des taches à peu près triangulaires du fond : aussi très-rare.

Le Drap d'or Amiral, à deux larges zônes fauves, nuées d'orangé, de bleu, d'olivâtre, & ponctuées circulairement

circulairement de blanc & de marron ; le reste de ſa robe est à zig-zags marron, ſur un fond blanc nué de violet & de bleu : Rouleau très-rare, *planche XVIII.* B7

ESPECE II.

Le Drap d'or Francolin, très-renflé dans ſa forme, à clavicule moins élevée, à robe blanche, marbrée ou tachée d'orangé, avec un grand nombre de traits en zig-zags d'un brun-noirâtre : rare.

Le Drap d'or violet, aussi de forme renflée, à robe fasciée de blanc nué de bleuâtre & de violet, marbrée par zônes d'orangé-brun, avec des traits bruns de la plus grande finesse, qui laissent de petits zig-zags ou des écailles du fond : très-rare, *planche XVIII.* B2

Le même, à réseau plus grossier, formé par des lignes ou traits marron-brun, qui laissent des écailles triangulaires, blanches du fond, & marbré, ſouvent par zônes très-distinctes, de jaune-orangé, nué légerement de bleuâtre & de violâtre : non moins rare.

Le petit Drap d'or violet, de forme effilée, à trois zônes d'un réseau fin, formé de traits bruns, ſur un fond bleu nué de violâtre & de blanchâtre ; le reste est orangé-brun, rayé plus grossierement de marron-brun : rare. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig.* 9 & 10, *pag.* 138.

ESPECE III.

Le Drap d'or de la Chine, gros Rouleau, à clavicule peu élevée, fond blanc, marbré dans deux larges zônes d'orangé foncé, & à grand nombre de traits de la même couleur, qui laissent des écailles plus ou moins grandes du fond, *planc. XVIII.* C2

Le même, à grandes écailles triangulaires & irrégulieres du fond, qui est d'un beau blanc, formées par des traits fauve foncé, avec quelques marbrures d'un fauve-orangé, disposées par zônes tachetées & pointillées : rare.

Le Drap d'or de la Chine grenu, à robe blanche, marbrée d'orangé, à traits nombreux de la même couleur, qui laissent de grandes & de petites écailles du fond, & à lignes circulaires chargées de petits grains : rare. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, II. partie, pl. 1, fig.* 2, *pag.* 8.

La Caillouteuse orangée, Rouleau très-rare, dont le fond blanc offre quelques marbrures d'un fauve-doré foncé, & des traits nombreux de la même couleur, qui laissent des écailles grandes & petites du fond.

Le Poudingue ou la Caillouteuse, à robe marbrée ſur un fond blanc, d'un réseau cramoisi-brun très-foncé,

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

qui laisse des taches nombreuses & inégales du fond, la plupart alongées ou en forme d'écailles : coquille rare, *planche XVIII.* C4

Le Poudingue ventru, semblable au précédent par sa robe, mais de forme plus renflée.

Mus. 595

Le Poudingue marron, petit Rouleau à quelques marbrures & à grand nombre de traits marron-rougeâtre, qui laissent des écailles blanches triangulaires du fond.

Le même, à réseau plus grossier, mais effilé dans sa forme ; ses lignes longitudinales & irrégulieres, marron foncé, s'unissent quelquefois entre elles : très-rare.

Le Poudingue violet, dont la robe blanche, nuée de bleu & de violet peu foncés, offre deux zônes de larges marbrures d'un orangé-canelle-rougeâtre, & un grand nombre de traits fins de la même couleur : rare.

Le Poudingue noir, à robe blanche, nuée de couleur de chair foncé, veinée de bleuâtre, & marbrée, sur-tout dans deux zônes, d'un réseau cramoisi-brun très-foncé, qui laisse un grand nombre de petites écailles du fond, tiquetées de couleur de chair : rare. *List. Hist. Conc. tab.* 790, *fig.* 43.

Le Poudingue pyramidal, à clavicule très-élevée, à robe blanche, fasciée dans deux zônes de marron-cramoisi, semé de points blancs, & marbrée dans le reste de gros traits marron-brun, qui laissent des taches nombreuses en forme d'écailles du fond : très-rare.

ESPECE IV.

Rouleaux à clavicule fort élevée, quelquefois très-courte, mais dont le corps de la coquille est toujours fort alongé.

Le Drap d'or pyramidal, à clavicule très-prolongée, & à fond blanc, comparti de marbrures & de traits fins en zig-zags d'un superbe orangé tendre, qui laissent de grandes taches du fond : Rouleau de la plus grande rareté, *planche XVIII.* C1

ESPECE V.

Le Drap d'or orangé, ou le Drap orangé, à clavicule moins saillante, & à fond blanc, marbré de taches & de traits d'un bel orangé foncé, qui laissent des mailles plus ou moins grandes du fond, *planche XVIII.* C3

Le Drap orangé-citron, à marbrures & chaînettes citron foncé sur un fond blanc.

Le Drap orangé rayé, à sillons circulaires mieux prononcés, à larges marbrures longitudinales d'un fauve-orangé, rayées de lignes plus foncées, & à traits de la même couleur, qui laissent des taches blanches plus

ou moins grandes du fond, *planche XVIII.* C6

Le Drap orangé couleur de rose, à fond blanc, nué de couleur de chair, marbré par larges bandes longitudinales, en zig-zags, de fauve-orangé-rougeâtre, avec des traits fins de la même couleur & des bandes plus étroites, aussi longitudinales & en zig-zags du fond : Rouleau rare.

Le petit Drap orangé, plus effilé dans ſa forme, à ſillons circulaires bien prononcés, à larges marbrures & à traits d'un bel orangé, qui laissent des écailles blanches grandes & petites du fond : peu commun. *List. Hist. Conchyl. tab.* 744, *fig.* 34.

Le petit Drap orangé grenu, de même forme, mais avec un grand nombre de cordelettes circulaires grenues, à robe orangé ou fauve-roux, comme rayée longitudinalement de fauve plus foncé, & ſemée de taches blanches du fond, laissées par des traits fauves triangulaires : rare.

Le Drap orangé à réseau, ou le vrai Drap orangé de la Chine, Rouleau rare, à ſtries fines circulaires, effilé dans ſa forme, à robe marbrée par larges flammes longitudinales d'orangé foncé, rayées de lignes aussi longitudinales marron, & à flammes blanches, plus étroites du fond, ſur lesquelles s'étend un réseau à mailles fines, triangulaires, fauve-marron. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, V. partie, pl. XI, fig.* 5, *pag.* 20.

Le Drap jonquille, moins effilé dans ſa forme, à ſtries fines circulaires, & à robe d'un orangé-jonquille, ſemée de grandes & de petites écailles blanches du fond : également rare.

La Brunette rousse, aussi de forme effilée, ſillonnée circulairement, & marbrée ſur un fond blanc, de larges taches d'un fauve très-brun, avec des traits de la même couleur, qui laissent des écailles grandes & petites du fond. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLVII, fig.* 11, *pag.* 135.

La Brunette, de même forme, fond blanc, à marbrures & traits d'un brun foncé tirant ſur le cramoisi, qui laissent des points & des taches grandes & petites du fond, *planche XVIII.* C7

La Brunette à bandes, marbrée par larges bandes longitudinales & onduleuses de brun foncé, ſemé de points blancs, & à réseau de la même couleur, laissant des écailles entre des bandes blanches grandes & petites du fond : peu commune. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, II. partie, pl. V, fig.* 3, *pag.* 16.

La Brunette chauve-ſouris, à test plus épais, ſillonné circulairement, & à robe d'un beau blanc, ſemée de quelques grandes taches d'un brun de café-brûlé très-foncé, non

ponctuées de blanc, avec quelques traits en zig-zags de la même couleur : rare.

La Brunette renflée, beaucoup moins alongée que les précédentes, & marbrée ſur un fond blanc, de taches d'un brun-roux très-foncé, & de traits de la même couleur, qui laiſſent des taches nombreuſes du fond, la plupart triangulaires ou cordiformes : peu commune. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLVII, fig.* 10, *pag.* 135.

La Brunette pyramidale, à clavicule élevée, plus large & moins arrondie ſur les pas du premier orbe, à robe non ponctuée de blanc ſur ſes marbrures brunes, & dont les zig-zags bruns laiſſent quelques grandes taches blanches du fond : auſſi rare. *Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XXV, litt.* V & Y, pour ſa deſcription.

La Brunette perlée ou l'Omaria, de forme effilée, & preſque également large à ſes deux extrémités, fond blanc, à traits & marbrures d'un rouge-brun foncé, qui laiſſent des points blancs par lignes circulaires, & un grand nombre de taches grandes & petites du fond, *planche XVIII.* C5

L'Omaria orangé, fond blanc, marbré & veiné par ondes d'un fauve-orangé, qui laiſſent des points blancs par lignes circulaires, & des écailles nombreuſes, grandes & petites du fond : rare. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLIII, fig. 6, pag.* 129.

L'Omaria renflé vers le haut du premier orbe, à marbrures orangé foncé, très-finement pointillées de blanc par lignes circulaires, & du reſte ſemblable au précédent. *Seba, ibid. tab. XLIII, fig.* 3, *pag.* 129.

La Brunette araignée, à clavicule courte, à pas des orbes ſaillans, & à robe violette, couverte de taches en forme d'araignée, d'un roux-brun : très-rare. *Regenfuss, Choix de coquillages, &c. pl. XII, fig.* 65, *pag. LXXXIII & LXXXIV.*

ESPECE VI.

Le Poinçon, très-effilé dans ſa forme; à clavicule mince fort élevée, à robe blanche ſtriée circulairement, avec des flammes longitudinales, irrégulieres orangé-brun, mais privée des mailles ou écailles qu'on obſerve dans les Draps orangés : Rouleau des plus rares.

Le Poinçon ventru, vers le haut du premier orbe, & dont le fond blanc eſt rayé de flammes onduleuſes rouges : rare.

ESPECE VII.

Le Drap d'or piqueté de la Chine, de forme effilée, à groſſes & fines cordelettes circulaires, ponctuées de rouge-brun, & marbré de fauve-orangé ſur un fond blanc, *planche XVIII.* E2

Le Drap d'or piqueté bleu, de même forme, à cordelettes circulaires ponctuées de brun foncé, & à quelques traits de la même couleur, ſur un fond blanc, marbré de violâtre & de bleu foncé : rare.

Le Drap d'or piqueté, blanc, auſſi de même forme, à cannelures circulaires ponctuées de marron-brun ſur un fond blanc, dépourvu de marbrures orangées. *List. Hist. Conc. tab.* 744, *fig.* 35.

Le Drap d'or piqueté granuleux, à cordelettes circulaires grenues, & ponctuées de jaune-roux foncé ſur un fond blanc, *planche XVIII.* E4

Le même, marbré d'olivâtre & de fauve-brun ſur un fond blanc. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, III. partie, pl. XIX, fig.* 4, *pag.* 40.

Le Drap d'or piqueté liſſe, à trois zônes blanches, & à deux larges faſcies d'un jaune-roux ; le tout chargé de pluſieurs ſuites circulaires de points rougeâtre foncé, *planche XVIII.* E3

Le faux Drap d'or piqueté cannelé, à robe blanche, tachée par flammes longitudinales d'orangé-brun, *planc. XVIII.* E1

Le faux Drap d'or piqueté pyramidal, à clavicule fort élevée, à cordelettes circulaires grenues, & à robe blanche tachetée par zônes de canelle-rougeâtre & d'orangé-brun : coquille rare.

A robe cannelée circulairement & légerement granulée, blanc-de-lait, ſans mélange d'autre couleur, & privée des lignes ponctuées qu'on obſerve aux précédens : auſſi rare. *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXIII, litt.* E-E.

Espece VIII.

Le Bâtonnet, Rouleau de forme étroite & fort alongée, à teſt épais, dont les cordelettes circulaires ſont très-fines ſur les pas des orbes, à trois bandes circulaires & à flammes longitudinales d'un brun de café-brûlé, ſur un fond blanc : très-rare.

Le Bâtonnet court, moins alongé dans ſa forme, à cordelettes circulaires plus fines, & à deux zônes croiſées obliquement par pluſieurs bandes longitudinales café-au-lait foncé, ſur un fond blanc-violâtre : rare.

Le petit Bâtonnet, à clavicule ſaillante & néanmoins obtuſe, tachée de fauve ſur un fond blanc, avec trois zônes de grandes taches & des flammes d'un fauve-roux très-foncé ſur le premier orbe : rare.

Espece IX.

Rouleaux à clavicule courte, plus renflée dans ſes orbes, & dont le premier, quoiqu'effilé, l'eſt moins que dans les coquilles précédentes.

Le Gland fauve, à clavicule arrondie, tachée ſur les pas des orbes de blanc

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

& de bleuâtre, à robe chargée de ſtries circulaires fines & ſerrées, d'un beau fauve-roux, avec une zône de taches blanches & bleues ſur le milieu du premier orbe : rare, *planche XVII.* . . . . . G

Le Gland marbré, à cordelettes circulaires grenues, à robe faſciée & flambée de feuille-morte foncé, ſur un fond blanc-bleuâtre nué de violâtre : très-rare.

Le Gland violet, non moins rare, à cordelettes circulaires grenues, plus fines que celles du précédent, à robe d'un beau violet, qui même eſt très-vif dans la direction des cruës, & à deux zônes, l'une café-au-lait foncé, vers le milieu du premier orbe, l'autre à taches blanchâtres, un peu au-deſſous.

Le Gland blanc, à cordelettes circulaires fines & grenues, & à robe d'un beau blanc, ſans aucune teinte de violet, mais nuée, comme en deux larges zônes, de rouſſâtre.

Le Gland cendré, à cordelettes circulaires grenues, à pas des orbes blancs, tachetés de roux, & à robe d'un cendré-jaunâtre, avec une zône blanche ſinueuſe ſur le milieu du premier orbe. *Seba, Thes. tom. III, tab. LIII, litt. z, pag.* 149.

Espece X.

L'Amiral d'Angleterre, à clavicule élevée, dont les pas ſemblent ſe ſurmonter l'un l'autre, à cordelettes circulaires ſéparées les unes des autres par deux ſtries fines, ponctuées de marron, à robe couleur de roſe & cerise vif, veinée, comme en deux zônes, de canelle foncé, nué d'orangé : Rouleau peu commun.

L'Amiral d'Angleterre à gros points, à pas des orbes tachetés de marron-brun, à robe couleur de roſe, nuée de cerise vif, & flambée, ſur-tout en une zône, de marron, *planche XV.* G1

L'Amiral d'Angleterre ſans points, mais à cordelettes circulaires plus groſſes, onduleuſes & comme raboteuſes, à robe blanche, nuée de couleur de roſe & de cramoiſi, *planche XV.* G2

Le faux Amiral d'Angleterre, à très-groſſes cordelettes circulaires, à robe couleur de chair, ou roſe, ou cerise foncé, avec une zône blanche ſouvent précédée d'une autre de taches marron : peu commun. *List. Hist. Conchyl. tab.* 760, *fig.* 5. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, III. partie, pl. VI, fig.* 5, *pag.* 17 & 18.

Le Bout de chandelle, à cordelettes circulaires, peu onduleuſes, mais larges & aplaties vers le bas de la coquille, & à robe purement blanche : il eſt rare, *planche XV.* . G3

Le petit Bout de chandelle, à clavicule aplatie, à robe blanche & à groſſes

cordelettes circulaires. *List. Hist. Conchyl. tab.* 768, *fig.* 17, a.

Le Jaïet, à pas des orbes festonnés, & comme à quelques plis longitudinaux, à clavicule tachetée de rouge-ſanguin, & à cordelettes circulaires, dont les interſtices forment des liserés noirs : rare. *Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig.* 362, *pag.* 165.

Espece XI.

Le faux Amiral d'Orange à bandes, à cordelettes circulaires bien prononcées, aſſez diſtantes entre elles, à clavicule violâtre, ainſi que l'extrémité oppoſée, & à robe blanche, faſciée dans deux zônes de roux ou d'olivâtre : coquille rare, *planche XVII.* K2

Le faux Amiral d'Orange ſans bandes, ne differe du précédent qu'en ce que ſa robe eſt entierement blanche.

Le faux Amiral d'Orange couleur de chair, auſſi ſans bandes, mais à robe d'un blanc-purpurin. *Gualt. Ind. Teſtar. Conchyl. tab. XXV, litt.* M.

Espece XII.

Rouleaux dont la clavicule eſt à peu près ſemblable à celle des précédens, mais différente par ſes pas concaves, bordés d'un talus tranchant ou arrondi.

L'Amiral d'Orange Américain, à pas des orbes peu concaves, à robe couleur de roſe, faſciée dans deux larges zônes, de cerise vif, & à cordelettes circulaires tachetées de marron-brun : il eſt rare & vient de Surinam. *Valent. Amb. Univalv. La plus petite des trois figures du n°.* 100.

L'Amiral d'Orange oriental, à pas des orbes plus concaves, à robe blanche faſciée dans deux ou trois zônes de roſe & de jaunâtre, & à cordelettes circulaires nombreuſes & inégales, tachetées de brun : rare, *planche XVII.* K1

L'Amiral d'Orange pointillé, à robe blanche & couleur de chair, faſciée dans deux zônes d'aurore & de couleur de roſe, à cordelettes circulaires plus ſerrées, ſemées de quelques points fauve-brun, ſouvent mal formés & très-diſtans entre eux; d'autres ſuites de taches plus groſſes s'y font auſſi remarquer : également rare. *Valent. Amb. Univ. La plus grande des trois figures du n°.* 100. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, I. partie, pl. VIII, fig.* 3, *pag.* 20.

L'Amiral d'Orange liſſe, ou dont les cordelettes circulaires ne ſont ſenſibles que vers le bas de la coquille, à robe blanche & couleur de chair, faſciée dans trois zônes de roſe-jaunâtre, moins foncé dans la ſupérieure, à cordons circulaires blancs, dont les taches marron-brun ſont aſſez diſtantes entre elles : très rare.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

Valent. ibid. La moyenne figure des trois du n°. 100.

ESPECE XIII.

L'Amiral d'Hollande, de forme étroite & fort alongée, à pas des orbes légerement concaves, & à cordelettes circulaires dans la moitié inférieure du premier orbe : tout le reste est lisse ; à robe rose, tachée & ponctuée par lignes circulaires, de marron, & marbrée ſur les pas des orbes de la même couleur : coquille très-rare. *Valent. Amb. Univ. fig.* 11.

Mus. 571

ESPECE XIV.

L'Inscription Chinoise, Rouleau des plus rares, de forme étroite & fort alongée, à pas des orbes très-concaves, veinés de marron, à robe blanche, dont les ſtries circulaires ſont très-fines, fasciée comme en trois zônes de gris-de-lin & de roussâtre, laissant, de même qu'aux Amiraux, quelques taches blanches en forme d'écailles grandes & petites du fond, avec un grand nombre de lignes circulaires, fines & ſerrées, formées par des traits, des points & de petites taches marron-rougeâtre foncé, imitans des caracteres chinois.

Mus. 590.

ESPECE XV.

L'Ecorchée brune, de forme alongée, mais renflée, à pas des orbes concaves, à robe blanche & couleur de chair, marbrée par flammes de fauve, & rayée transversalement de lignes brunes ſur les flammes ſeulement, *planche XIX.* . . . . N

L'Écorchée noire, à cruës très-prononcées, qui forment comme des côtes longitudinales, fond blanc nué de couleur de rose & de violet tendre, à marbrures irrégulieres & comme par flammes d'un cramoisi-noir foncé, ou d'un violet-brun, rayées de gris-violâtre & de bleuâtre : peu commune. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLII, fig.* 7, *pag.* 127.

L'Écorchée fauve, fond blanc, avec des nuances foibles de couleur de chair & des marbrures rousses, rayées de lignes circulaires d'un fauve-canelle foncé. *Seba, ibid. tab. XLII, fig.* 5 & 6, *pag.* 127. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, III. partie, pl. XXI, fig.* 1, *pag.* 41 & 42.

L'Écorchée blanche, tachetée & marbrée irrégulierement, ſur un fond blanc, de roux & de violâtre, & rayée circulairement de marron-brun. *Seba, ibid. tab. XLVII, fig.* 22 & 23, *pag.* 136. *Knorr, ibid. III. partie, pl. XII, fig.* 5, *pag.* 29 & 30.

L'Écorchée brochée, fond blanc, nué de couleur de chair, à marbrures étroites, nombreuses & comme par flammes longitudinales gris-de-lin, rayées

rayées transversalement de marron-canelle & de violâtre foncé. *Seba, ibid. tab. XLIII, fig. 24 & 25, pag. 130.*

L'Écorchée-Araignée, fond blanc, à grandes taches d'un gris-roussâtre, rayées de rouge-brun, avec des veines ou taches déchiquetées de la même couleur, que l'imagination compare à des araignées. *Seba, ibid. tab. LIV.* Sans numéro. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, III. partie, pl. XXII, fig. 4, pag. 43.*

L'Écorchée orangée, de même forme que les précédentes, mais avec une légere dépression circulaire ſur le milieu du premier orbe, à robe faſciée & marbrée de roſe & d'orangé foncé, ſur un fond blanc, où ſe voyent auſſi pluſieurs zônes de taches irrégulieres d'un canelle-brun foncé, ſans aucunes lignes transverſales : très-rare.

La petite Écorchée orangée, ſans dépreſſion circulaire, à trois zônes orangé vif, nué de lie-de-vin, qui laiſſent des taches blanches du fond, en forme de nuages ; les deux zônes intermédiaires offrent des veines en zig-zags d'un marron-brun-brûlé : rare.

La fauſſe Écorchée orangée, dont les taches marron ne ſe montrent que ſur la clavicule ; ſa robe blanche, faſciée dans trois zônes de roſe & d'orangé, offre quelquefois des veſtiges de traits marron : peu commune.

L'Écorchée arboriſée, fond blanc, nué par ondes de gris-de-lin vif, tacheté & marbré d'un très-bel orangé foncé, avec des traits fins, longitudinaux, courts & ſouvent en zig-zags, d'un fauve-orangé : très-rare.

Espece XVI.

Rouleaux à clavicule élevée, dont les pas des orbes, plus ou moins chargés de ſtries, ſont aplatis ou légerement concaves.

Le Radix à bandes, à pas des orbes peu concaves, chargés de deux ſtries circulaires, à clavicule blanche tachetée de marron & d'orangé, à deux légeres dépreſſions ſur le premier orbe, lequel est renflé vers les pas de la ſpirale, à robe blanche ſillonnée circulairement, faſciée de jonquille & d'orangé foncé dans deux larges zônes, qui ſont de plus ponctuées par lignes circulaires d'orangé-fauve : très-rare.

Le Radix panaché, à ſommet couleur de roſe, à pas des orbes tachetés d'olivâtre, à une ſeule dépreſſion peu ſenſible ſur le premier orbe, & à robe blanche faſciée de roux-tendre dans deux zônes, qui ſont elles-mêmes veinées dans une double bande circulaire d'orangé-ſafran foncé : peu commun.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

ESPECE XVII.

Les Châteaux en Espagne, Rouleau à bandes longitudinales, rousses & olive-brun, interrompues par deux zônes de la même couleur, & à lignes circulaires fines & nombreuses, ponctuées de blanc & de brun, *planche XVII.* A1

La Nébuleuse ou les Nuages, à robe blanche, marbrée par flammes ou comme par nuages longitudinaux, de brun-roussâtre & d'olivâtre, & de plus cerclée d'un grand nombre de lignes fines, formées de très-petits points d'un brun foncé, souvent alternes avec d'autres petits points gris ou blancs. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLIV, fig.* 29, *pag.* 132, *& tab. XLVIII, fig.* 44, *pag.* 139.

La Nébuleuse ponctuée, à clavicule blanche tachetée de marron, à extrémité inférieure retroussée, à robe blanche fasciée comme en deux zônes de rougeâtre, avec quelques flammes ou traînées longitudinales d'un rougeâtre plus foncé, à lignes circulaires & nombreuses ponctuées de la même couleur, dont quelques-unes à points plus sensibles. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, VI. partie, pl. XVI, fig.* 5, *pag.* 30.

L'Orageuse, à robe d'un café-au-lait, peu rougeâtre & comme nuée de couleur plus foncée, à deux zônes de taches blanches irrégulieres, avec un grand nombre de lignes circulaires ponctuées de marron-rougeâtre & de blanc ou de gris : peu commune.

La Pluvieuse, à flammèches ou traînées longitudinales marron, & à grand nombre de lignes très-finement ponctuées de brun, sur un fond blanc nué de roussâtre. *List. Hist. Conchyl. tab.* 755, *fig.* 7.

La Nébuleuse à bandes, fond blanc, ponctué par lignes circulaires de brun, & à taches alongées brunes & olivâtres, distribuées dans deux zônes, l'une vers le haut du premier orbe, l'autre vers le bas : peu commune. *Rumph. Thesaur. Cochl. tab. XXXII, litt.* Q.

La Nébuleuse tachetée, à trois rangs circulaires de taches fauves ou café-au-lait, & à lignes circulaires ponctuées de brun sur un fond blanc, *planche XVII.* A2

La Nébuleuse à cordons, à robe blanchâtre, ornée de taches barlongues, peu sinueuses, jaunâtres & orangé-brun, à grand nombre de menus filets longitudinaux & transversaux, formés de points fins, souvent contigus, rougeâtres, avec une bande circulaire blanche sur le milieu du premier orbe, privée du réseau qu'on voit sur le reste de ce même orbe : rare. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLIV, fig.* 12, *pag.* 131.

La Nébuleuse marron, à deux zônes

rousses & olivâtres, l'une très-large près de la clavicule, l'autre étroite vers l'extrémité opposée, à grandes taches ou traînées d'un fauve-marron-brun, presque imperceptiblement ponctuées, sur un fond blanc. *Seba, ibid. tab.* LIV. Sans numéro.

La Nuée d'or, à clavicule tachetée de brun-olivâtre, à robe non ponctuée, mais fasciée dans deux larges zônes de marbrures peu sinueuses & presque contiguës, d'un très-beau jaune-orangé foncé sur un fond blanc : très-rare.

La Nuée d'or ponctuée, dont les marbrures orangées laissent des taches blanches du fond, plus grandes & plus irrégulieres, à robe ponctuée par lignes circulaires, fines & très-ferrées, d'orangé-brun. *Seba, Thes. tom. III, tab.* LIV. Sans numéro.

La Nébuleuse variée, à robe blanche ponctuée de brun en quelques endroits, à grand nombre de veines & de flammes irrégulieres ou déchiquetées orangé, nué de verdâtre, de bleu & de marron : rare. *Seba, ibid. tab.* LIV. Sans numéro, mais au-dessus des figures 8 & 9.

La Nébuleuse à flammes, à clavicule tachetée de marron, à robe privée de lignes ponctuées, mais flambée longitudinalement de café-au-lait nué de fauve, sur un fond blanc.

La Nébuleuse verte, presque imperceptiblement ponctuée de fauve, & fasciée dans deux zônes, de marbrures orangées & vert-céladon, sur un fond blanc. *Seba, Thes. tom. III, tab.* LIV. Sans numéro.

La Nébuleuse blanche, à sommet couleur de rose, à quelques taches olivâtres sur les pas des orbes, & à robe entierement blanche, quelquefois nuée très-légerement de roussâtre, mais non ponctuée.

Espece XVIII.

La Tulipe, fond blanc nué de bleu ; marbrée par flammes ou taches ondées, longitudinales, d'un vert-olivâtre nué de fauve-marron, & cerclé de lignes de points bruns, *planche* XIX. . . . . Mz

La Tulipe orangée, dont le fond blanc, nué de violâtre ou de bleuâtre & de gris-de-lin, est flambé, sur-tout en deux zônes, d'un roux-orangé foncé, avec un grand nombre de lignes circulaires ponctuées de marron : rare. *Seba, Thes. tom. III, tab.* XLVIII, *fig.* 31 & 36, *pag.* 138.

La Tulipe bleue ou la Tulipe effilée, de forme plus étroite, fond blanc nué de bleu, marbré en zig-zags & par flammes, sur-tout en deux zônes, de bleu & d'un olive-grisâtre foncé, à gros points noirs & gris sur les marbrures, & très-finement ponctuée de marron sur un fond blanc : très-rare. *Seba, ibid. tab.* XLIV,

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

fig. 30, *pag.* 132, *& tab.* XLVIII, *fig.* 32 *&* 38, *pag.* 138.

La Tulipe à bandes, de forme plus renflée, & à cruës longitudinales bien prononcées, à robe blanche, nuée de veines & de marbrures bleuâtres, violâtres & roussâtres, à deux larges zônes déchiquetées, d'un fauve-orangé, nué d'olivâtre & de mordoré, rayées circulairement de lignes noires, interrompues en quelques endroits; le reste de ſa robe est ponctué de brun : rare. *Rumph. Thes. Cochl. tab.* XXXIV, *litt.* L.

La Tulipe couleur de rose, de forme à peu près ſemblable, & à fond blanc, marbré d'orangé-rose, à lignes ponctuées de brun & de blanc, à quelques veines bleuâtres, & à deux larges zônes d'un rose-orangé, rayées circulairement de brun : rare.

La Tulipe à liserés, dont la robe est entierement d'un rose-orangé foncé, nué de gris-de-lin & de mordoré dans la direction des cruës, qui ſont très-prononcées, & à grand nombre de liserés circulaires marron-brun : très-rare.

La Tulipe rouge, fond blanc, veiné de bleu, à clavicule tachetée de roux, à deux très larges zônes orangées, rayées circulairement de rouge foncé; la zône qui est près de la clavicule est coupée par quelques veines du fond : aussi très-rare. *Seba, Thes. tom. III, tab.* XLIII, *fig.* 31, *pag.* 130.

La petite Tulipe, à fond blanc veiné de bleu, marbré d'olive-bleuâtre & quelquefois nué d'orangé, à grand nombre de lignes circulaires ponctuées de brun & de gris, *planche* XIX. . . . . Mi

La petite Tulipe blanche, à robe d'un très-beau blanc, veiné par ondes d'olivâtre & d'orangé très-finement ponctué, par lignes circulaires, de marron. *Seba, Thesaur. tom. III, tab.* LIV. Sans numéro.

La Tulipe jaune, petit Rouleau marbré par zônes, & quelquefois par flammes longitudinales & ſinueuses ſafran foncé, & à lignes ponctuées de rouge ou de marron, ſur un fond blanc. *Seba, ibid. tab.* LIV, en donne plusieurs figures ſans numéro.

La Tulipe brune, à peu près de même forme, à robe d'un brun-roussâtre, fasciée dans trois zônes de taches blanches, oblongues, longitudinales, & à lignes circulaires nombreuses de points noirs. *Bonan. Observ. circa vivent. part. II, ſeu Supplem. Recr. ment. & oc. fig.* 26, *pag.* 321.

La Tulipe fauve, à robe blanche, marbrée & flambée de fauve foncé, pointillée circulairement de blanc, mais ſur les flammes ſeulement. *List. Hist. Conchyl. tab.* 760, *fig.* 6.

ESPECE XIX.

La Tempête, Rouleau dont le fond blanc, nué de violâtre en certains endroits, est couvert de marbrures d'un marron-rouge, qui laissent des taches irrégulieres & quelquefois triangulaires du fond, *planche XV.* L1

La Renoncule panachée, à robe d'un rouge-brun-cramoisi nué de violâtre, ſemée par ondes d'un grand nombre de taches grandes & petites, les unes blanches, les autres rougeâtres & violâtres : rare.

La Renoncule cannelée, à robe d'un blanc ſale & roussâtre, nuée & marbrée par flammes d'un canelle-rougeâtre, à cordelettes circulaires ponctuées de canelle & de blanchâtre : également rare. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLIII, fig. 36, pag.* 130.

Le Papier de la Chine, à robe d'un rouge-ſanguin nué de rougeâtre & de gris-de-lin, marbrée par bandes longitudinales, ondées & en zigzags, de blanc. *Seba, ibid. fig.* 34, *pag.* 130.

Le Papier de la Chine flambé, à robe blanche, dont les flammes onduleuses & longitudinales ſont d'un brun peu rougeâtre nué de grisâtre, *planche XV.* L2

Le Papier de la Chine bleu, à robe blanche, nuée & flambée de bleu-noirâtre, pointillée par lignes circulaires de bleuâtre ou de marron : peu commun. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig.* 45, *pag.* 139. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, III. partie, pl. XVI, fig.* 3, *pag.* 35.

Le Papier de la Chine varié, à robe blanche nuée de bleuâtre & de verdâtre, marbrée, flambée & tachetée ſouvent par bandes circulaires, de brun, de roussâtre, de noir & d'olivâtre. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. XXV, litt.* R. *Seba, Thesaur. tom. III, tab. XLIII, fig.* 19, *pag.* 130.

Le Papier de la Chine bariolé, à robe gris-de-lin foncé, bariolée & ondée longitudinalement d'un marron très-brun nué de lilas. *Seba, ibid. fig.* 28, *pag.* 130.

Le Papier de la Chine brun, à robe d'un brun-roussâtre, avec quelques nuages gris-de-lin.

Le Papier de la Chine violet, fond blanc nué de lilas, à marbrures ou flammèches verdâtres & violâtres, ſouvent disposées par zônes. *Seba, ibid. fig.* 23 & 27, *pag.* 130.

Le Papier de la Chine rouge, petit Rouleau, dont la robe blanche, quelquefois nuée de lilas tendre, est à larges marbrures d'un rouge-ſanguin foncé, & ponctuée circulairement de la même couleur.

Le Papier de la Chine marron, à grandes taches déchiquetées marron

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

foncé, ſur un fond blanc. *Valent. Amb. Univ. fig.* 74. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, II. partie, pl.* 1, *fig.* 6, *pag.* 9.

Le Papier de la Chine effilé, à robe blanche nuée de bleu & de violet, marbrée longitudinalement de vert & de marron, à pluſieurs cordons circulaires de taches blanches & noires vers l'extrémité inférieure du premier orbe : rare. *Valent. Amb. Univ. fig.* 70.

Espece XX.

Le Velours Anglois ponctué, à clavicule élevée, à robe d'un bleu-violâtre peu foncé, où ſe diſtinguent quelques veines d'un fauve-canelle & un grand nombre de lignes mouchetées de petits chevrons briſés de la même couleur, avec deux zônes blanches ponctuées, l'une au milieu, l'autre vers le haut du premier orbe : Rouleau rare.

Le Velours Anglois tacheté, à robe blanche, marbrée dans trois zônes de marron, tachetée par lignes circulaires de la même couleur, ainſi que dans une bande circulaire bleuâtre vers le haut du premier orbe : rare, *planche XVII.* C

Le petit Velours Anglois, à robe d'un gris-noirâtre & bleuâtre, rayée par lignes circulaires de traits brun foncé, jaſpée de blanc dans une zône vers le milieu du premier orbe, avec un liseré blanc ſur les pas du même orbe : Rouleau peu commun, ayant aſſez la forme de celui qu'on voit dans *Liſter, Hiſt. Conchyl. tab.* 786, *fig.* 37.

Espece XXI.

Le Chat ponctué, à robe blanche nuée de bleuâtre, marbrée de café-au-lait & ponctuée par lignes circulaires de la même couleur, *planche XIX.* M3

Le Chat panaché, à robe blanche, quelquefois nuée de bleuâtre & marbrée de brun foncé, *planche XIX.* M4

Le Chat tigré, à robe nuée de gris & de violâtre, marbrée & veinée de brun-violâtre ou de rouge-brun, & à cordelettes circulaires prononcées tachetées de blanc.

Le Chat bleu, dont la robe blanche eſt nuée de bleu vif, marbrée de flammes brunes nuées de gris-de-lin, & très-finement pointillée de brun & de blanc.

Le Chat à liserés, à robe blanche, preſque entierement couverte de marbrures brunes tirant ſur le rouſsâtre, & dont les cordelettes forment ſur ces marbrures des liserés d'un brun plus foncé : peu commun.

Le Chat amarante, à robe blanche, nuée & marbrée de rouge-pourpre & d'un gris-de-lin ſale, ſemée en quelques endroits de taches d'un très-beau blanc.

Le Chat rouge à bandes, à robe d'un brun-rougeâtre foncé, cannelée circulairement, laissant deux zônes de taches irrégulieres & à peu près semi-lunaires, blanches : peu commun. *Seba, Thes. tom. III, tab. LIV.* Sans numéro.

Le Chat roux, à cordelettes circulaires beaucoup plus fortes, & grossierement boutonnées dans la moitié inférieure du premier orbe; à robe d'un fauve-roux foncé, & à clavicule tachée de la même couleur, sur un fond blanc : coquille rare.

Le même, différent du précédent par une large zône panachée de gris & de blanc sur le milieu du premier orbe.

Le Chat roux boutonné, semblable aux deux précédens, mais dont toutes les cordelettes sont granuleuses ou boutonnées : rare.

Espece XXII.

Le Rouleau d'Omar ou de Saint-Thomas, ponctué dans sept zônes & par lignes circulaires, de traits aurore sur un fond blanc; ces traits sont transversaux dans la premiere, la troisieme, la cinquieme & la septieme zônes, & longitudinaux dans les zônes alternes : espèce rare, *planche XVII.* . . . . . F

L'Inscription gothique, autre Rouleau rare, à robe blanche, nuée comme en deux zônes de gris-roussâtre, avec un grand nombre de lignes circulaires formées de traits & de points marron-rougeâtre, imitans des caracteres; sa clavicule élevée, est panachée de flammèches de la même couleur, *planche LXXIX.* L

Espece XXIII.

Le Janus ou le faux Amadis, à robe d'un beau blanc, marbrée par flammes longitudinales, étroites & en zig-zags, de fauve & de marron-brun, disposées comme en trois zônes, avec deux cordons ponctués de la même couleur vers le milieu du premier orbe, *planche XVII.* O

Le Janus à bandes, & dont les cruës bien prononcées forment des espèces de côtes longitudinales & ferrées; sa robe blanche est fasciée dans trois zônes de fauve-brun, avec des flammes longitudinales & ondées marron-brun. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLVII, fig. 24, pag. 136.*

Le Janus orangé, fond blanc, fascié de fauve-orangé foncé dans trois zônes, dont celle du milieu est souvent précédée d'un liseré; ses larges flammes, de la même couleur, ne coupent point les zônes comme dans le précédent : variété rare.

Le Janus rayé, dont le fond blanc est rayé longitudinalement de lignes fines & légerement onduleuses marron-brun, qui souvent laissent une

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

bande non flambée vers le milieu du premier orbe.

Le Janus citron, à trois zônes citron foncé, avec des taches & marbrures d'un fauve-orangé, disposées par flammes longitudinales onduleuses & interrompues, ſur un fond blanc.

Le Janus blanc, de même forme que les précédens, & qui n'en differe que par ſa robe entierement blanche.

Espece XXIV.

Rouleaux dont les pas des orbes ſont finement ſtriés ou entierement liſses, aplatis ou légerement convexes.

Le Spectre de Rumphius à flammes, ou dont le fond blanc est flambé longitudinalement & par ondes d'orangé foncé; il est cannelé circulairement dans la moitié inférieure de ſon premier orbe : Rouleau peu commun, *planche XIV.* H2

Le Spectre de Rumphius tacheté, à trois zônes informes de traits irréguliers, fauves ou marron foncé ſur un fond blanc, & à cannelures de la moitié inférieure du premier orbe mieux prononcées. *List. Hist. Conc. tab.* 783, *fig.* 30. *Seba, Thesaur. tom. III, tab. XLIII, fig.* 26, *pag.* 130.

Le même, dont les ſillons circulaires fins & très-distans entre eux, ſe montrent dans toute la longueur du premier orbe. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, II. partie, pl. VIII, fig.* 4, *pag.* 22.

Le Spectre de Rumphius marbré, à trois zônes de taches déchiquetées, fauve-roux, entremêlées de quelques points de la même couleur, ſur un fond blanc : Rouleau peu commun, *planche XIV.* H1

Le Spectre de Rumphius à bandes, ou l'Amiral Adanson, fond blanc, coupé par des marbrures d'un beau jaune doré, divisées en deux ou trois bandes, dont les deux ſupérieures ſont quelquefois partagées par une ligne ponctuée : on compte vingt ſillons assez profonds & fort écartés les uns des autres ſur le premier orbe. C'est le *Maſan* de *M. Adanson, Hist. nat. des coquillages du Sénégal, pl.* 6, *fig.* 4, *pag.* 93 & 94.

Espece XXV.

Le Taupin à bandes, orné, ſur un fond blanc, de bandes longitudinales fauves, déchiquetées dans un de leurs bords, & à ſillons fins très-distans & bien ſensibles dans la moitié inférieure de ſon premier orbe : il est rare, *planche XVI.* C1

Le Taupin à liserés, à robe blanche, presque entierement couverte de larges bandes longitudinales marron, qui laissent entre elles des liserés étroits du fond; ces liserés, de même que les bandes, ſont coupés par d'autres lignes blanches produites

par

par les ſillons circulaires qui regnent ſur les deux tiers du premier orbe : rare. *Valent. Amb. Univ. fig.* 51.

Le Taupin panaché, dont la robe griſe, nuée de lilas & de bleuâtre, eſt mouchetée de fauve, avec trois zônes de larges marbrures irrégulieres de la même couleur, *planche XVI.* C2

Le Taupin ponctué, à trois zônes d'un gris-violâtre, ſur un fond blanc-griſâtre, orné de hachures & de pluſieurs lignes circulaires de points très-fins, fauve-amarante : rare. *Seba, Thes. tom. III, tab. LXI, fig.* 22, *pag.* 161.

Le Taupin rayé, fond roussâtre tendre, rayé transversalement de brunâtre, à deux larges zônes fauves, qui en laissent une intermédiaire du fond, aussi ponctuée de fauve. *Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab.* 102, *fig.* 17.

Le Taupin faſcié, dont la robe blanche offre trois zônes canelle & d'un roux-vineux. *Valent. Amb. Univ. fig.* 76.

Le Taupin blanc, nuancé légerement de couleur de corne dans la direction des cruës, & dont la clavicule eſt fauve-brun depuis la quatrieme ſpire jusqu'à la pointe du ſommet : très-rare.

Le faux Taupin, plus volumineux que les précédens, à robe liſſe, blanchâtre, avec quelques ondulations transversales roussâtres. *List. Hist. Conchyl. tab.* 753, *fig.* 1.

ESPECE XXVI.

La Roussette, à robe café-au-lait foncé, ceinte d'un cordon blanc ſur les pas des orbes, & d'un autre plus large, blanchâtre, vers le milieu du premier orbe : rare.

La Roussette brûlée, dont la robe est entierement d'un fauve-marron très-brun, à l'exception de quelques veines longitudinales d'un fauve-tendre dans la direction des cruës.

La Roussette à bandes, à pas des orbes roussâtres, tachetés d'un fauve-rougeâtre tirant ſur l'amarante, & bordés d'un cordon ſafrané, à trois zônes d'un jaune-rougeâtre, qui en laiſſent d'autres intermédiaires roussâtres, tachetées confuſément de roux foncé : coquille rare.

La Roussette tachetée, à robe d'un jaune-ſafran, ornée de pluſieurs cordons circulaires de taches à peu près carrées, d'un fauve-roux : non moins rare. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLIII, fig.* 32, *pag.* 130.

La Roussette à liserés, autre variété des plus rares, dont la robe, d'un blanc mat, a des liserés circulaires fins & assez distans entre eux, d'un fauve-roux. *Seba, ibid. fig.* 33.

ESPECE XXVII.

Le Tricot, Rouleau peu commun, dont le réſeau brun, très-ſerré, laiſſe un grand nombre de mailles ou taches barlongues, triangulaires

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

ou rondes, de couleur blanche ou légerement isabelle. *List. Hist. Conc. tab.* 789, *fig.* 42. *Seba, Thes. tom. III, tab.* XLVIII, *fig.* 42, *pag.* 139.

Le Tricot interrompu, Rouleau de même forme, dont le réseau marron à mailles blanches, est comme interrompu dans la moitié inférieure du premier orbe, *planche* XIV. G1

Le Tricot fondu, à robe roussâtre & comme fasciée dans deux zônes de roussâtre plus foncé, à grand nombre de traits fins d'un fauve-roux, qui laissent de petites taches blanchâtres du fond, & souvent les effacent.

Le Tricot à bandes, fascié dans trois zônes de fauve-roux foncé; les bandes intermédiaires sont d'un roux tendre, & ornées d'un réseau fauve foncé.

Le Tricot brodé, Rouleau des plus rares, à grand nombre de traits longitudinaux fauve-roux, qui par leur réunion laissent de petites écailles ou taches blanches triangulaires du fond, lesquelles imitent le réseau de certains *Draps d'or* ou de la Toile d'araignée.

Le Chotin de M. Adanson, tantôt à fond blanc, orné d'un réseau fin à fils jaunes, tantôt à fond vert ou olive, avec quelques marbrures blanches, & quelquefois à fond fauve traversé dans son milieu d'une zône blanche, *planche* XIV. G4

Le Rouleau blanc à réseau, à robe d'un beau blanc, à deux zônes réticulées fauve ou marron-brun, l'une vers le haut, l'autre vers le bas du premier orbe, avec deux cordons intermédiaires de la même couleur: peu commun, *planche* XIV. . G2

Le Rouleau jaune à réseau, à deux zônes réticulées, canelle ou marron-brun, sur un fond blanc ou roux foncé, *planche* XIV. G3

Le Réseau double, à robe blanche, dont le réseau fauve foncé se divise en deux larges zônes, avec deux autres plus étroites sur le milieu du premier orbe. *Seba, Thes. tom. III, tab.* LIV. La coquille de l'angle droit supérieur.

Espece XXVIII.

Le faux Amiral de Guinée, à trois zônes roussâtres & à flammes étroites, longitudinales & irrégulieres fauve-marron, sur un fond blanc-grisâtre. *List. Hist. Conc. tab.* 782, *fig.* 29.

Le faux Amiral de Guinée à bandes, à robe nuée de bleuâtre & de violâtre sur un fond blanc, fasciée dans trois bandes de fauve-marron, & flambée en zig-zags longitudinaux de marron-brun très-foncé, *planche* XVI. F2

Le faux Amiral de Guinée sans bandes, à robe bleuâtre nuée de roussâtre, ornée de larges marbrures & de traits marron-brun, avec une petite zône

blanche vers les deux tiers du premier orbe.

Le faux Amiral de Guinée ponctué, à robe bleu foncé, à deux zônes marron clair, qui en laissent une intermédiaire blanche, ponctuée de marron, & à marbrures de la même couleur ſur le reſte de ſa robe.

L'Amiral de Guinée, dont le fond de la robe eſt couleur de paille ou noiſette, à deux zônes de flammes aurore & marron : il eſt rare, *planche XVI.* . . . . . Fi

L'Amiral de Guinée tacheté, fond blanc, à deux bandes orangées ou citron, à flammes d'un marron-rougeâtre, & à quelques taches de la même couleur répandues ſur les zônes du fond : non moins rare. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLIV, fig. 26, pag.* 132.

Espece XXIX.

Le Parchemin grillé, Rouleau des plus rares, ayant la forme du faux Amiral de Guinée, mais dont la robe d'un gris-brunâtre nué de roussâtre, eſt guillochée ou greſillée comme du cuir rôti.

Espece XXX.

La Peau de rat, Rouleau peu commun, à teſt mince & renflé dans ſa forme, à robe lie-de-vin nuée de roussâtre & de grisâtre, ornée de deux cordons circulaires blancs, nués de roſe tendre, l'un près des pas du premier orbe, l'autre à un peu plus de la moitié de ſa longueur.

La Peau de rat à cordons, à robe d'un fauve-roux aſſez foncé, traverſée d'un cordon blanc, ponctué de marron, vers les deux tiers de la hauteur du premier orbe.

La Peau de rat panachée, à robe d'un gris-violâtre veinée de fauve, ſurtout dans une zône vers le milieu du premier orbe, dont les pas ſont auſſi tachetés de la même couleur. *List. Hist. Conchyl. tab.* 778, *fig.* 24, a.

La Peau de rat bleue, dont la robe d'un bleu-violâtre tendre, eſt comme faſciée & nuée de fauve plus ou moins foncé. *List. ibid. tab.* 777, *fig.* 23.

La Peau de rat ſtriée, de forme plus effilée, à ſtries circulaires fines & aſſez diſtantes entre elles, & à robe d'un blanc nué de rougeâtre, avec quelques veines d'un fauve-rougeâtre. *List. ibid. tab.* 778, *fig.* 24, b.

La Peau de rat marbrée, fond blanc, à deux zônes marron-brun & à marbrures de la même couleur. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, V. partie, pl. XXII, fig.* 2, *pag.* 35 & 36.

Autre à robe violette nuée de roussâtre, avec une zône déchiquetée, blanche vers le haut du premier orbe, & à clavicule de cette derniere couleur.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 365, pag. 165.

ESPECE XXXI.

Le Grouin de porc, Rouleau rare, à test mince, de forme effilée, à cruës ſenſibles, à ſtries fines circulaires & à robe d'un gris-bleuâtre, avec des nuances d'un marron ſale peu foncé, diſpoſées comme par bandes transverſales; de la nouvelle Zélande.

Mus. 572

Le faux Grouin de porc, auſſi rare que le précédent, auquel il reſſemble par ſon test mince à cruës ſenſibles, mais plus effilé dans ſa forme, & à pas des orbes un peu moins convexes; ſa clavicule eſt mouchetée de fauve, & ſa robe d'un fauve-roux, a des cordelettes circulaires bien prononcées dans la moitié inférieure du premier orbe.

Mus. 573

ESPECE XXXII.

Le Rouleau panaché, à test mince, de forme effilée & légerement ſinueuſe, à robe d'un blanc-griſâtre teint de rouſſâtre, panachée de marron foncé, & comme faſciée en trois zônes de la même couleur: coquille des plus rares, *planche* LXXIX. . . . . N

Le Rouleau panaché à bandes, fond blanc, à une ſeule zône large, ſinueuſe dans ſes bords & d'un fauve foncé dans le haut du premier orbe, & à flammes longitudinales, irrégulieres & déchiquetées, de la même couleur, ſur le reſte de ſa robe: rare.

Le Rouleau panaché doré, fond blanc, nué de veines ſafran, à deux zônes de la même couleur ſur le haut du premier orbe, & dans le reſte marbré par taches & flammes de marron-rougeâtre: rare.

Le Rouleau panaché tacheté, fond blanc, nué légerement de violâtre, à veines ou flammes marron foncé, dont les plus larges ſont tachetées de blanc, & ponctué par lignes circulaires de marron.

Le Rouleau panaché ponctué, fond blanc, à flammèches fauves & marron, à grand nombre de cordons fauves, dont les interſtices blancs ſont ponctués de taches à peu près carrées marron: rare, ainſi que le précédent.

Le Rouleau panaché lettré, fond blanc, nué de lie-de-vin tendre, à trois cordons circulaires d'un fauve peu foncé, & à trois zônes de taches marron qui imitent des caracteres, entre leſquelles ſont pluſieurs ſuites intermédiaires de taches plus petites de la même couleur.

Le Rouleau panaché fondu, à robe dont le fond blanc, nué de fauve, a quelques taches & flammèches longitudinales d'un fauve peu foncé, & comme fondu en quelques

endroits avec la couleur du fond. *List. Hist. Conchyl. tab.* 776, *fig.* 22.

Le petit Rouleau panaché, à robe d'un fauve-roux peu foncé, à pas des orbes tachetés de marron, & à deux cordons circulaires vers le milieu du premier orbe, tachetés de blanc & de marron.

Espece XXXIII.

Le Rouleau flagellé, fond blanc, à quelques flammèches marron ſur les pas des orbes, ainſi que vers l'extrémité inférieure, & à grand nombre de points ou de lignes briſées ſemées ſans ordre ſur le reſte de la coquille, qui eſt très-rare, *planche* LXXIX. . . . . O

Le Rouleau flagellé à bandes, ſur un fond blanc, à flammes longitudinales, étroites & déchiquetées, marron-brun, à grand nombre de points de la même couleur, & à une zône étroite fauve-brun vers le pas du premier orbe : non moins rare.

Espece XXXIV.

L'Argus, fond blanc, nué légerement de roussâtre, à clavicule panachée de jaune-d'or, à robe marbrée dans deux larges zônes d'orangé vif & de marron, laiſſant des taches à peu près rondes ou ovales du fond, & parſemé dans le reſte de quelques points fauves : rare & peu connu. *Regenf. Choix de coquillages, &c. tab.* XI, *fig.* 54 & 55, *pag.* LXXVII.

Espece XXXV.

Rouleaux plus épais, dont la clavicule eſt large & courte, & dont les pas des orbes, foiblement arrondis, ſont liſſes ou ſtriés.

Le Minime brun, à robe d'un fauve-brun, ceint d'un grand nombre de liſerés d'un marron-brun très-foncé, *planche* XV. D1

Le Minime jaune, ou dont le fond de la robe eſt d'un fauve-chamois, à lignes circulaires rouge-brunes, à pas des orbes marron, ceints d'une zône étroite ſafran : peu commun. *Seba, Thes. tom. III, tab.* LIV, *fig.* 3, *pag.* 150.

Le Minime gris, à robe d'un gris-roussâtre, cerclée de filets bruns, dont pluſieurs plus gros que les autres.

Le Minime vert, à robe d'un vert-olivâtre foncé, à lignes circulaires brunes, & à pas des orbes de la même couleur, bordés d'un liſeré olive tendre. *Seba, ibid. tab.* LIV, *fig.* 4, *pag.* 150.

Le Minime roſe, variété rare, dont la robe eſt cerclée de lignes brunes, ſur un fond roſe nué de lilas.

Le Minime rouge, non moins rare, à lignes circulaires, groſſes & fines, d'un marron-canelle foncé, ſur un fond ponceau tirant ſur l'orangé.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

Seba, ibid. tab. LIV, fig. 8, pag. 150. Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, V. partie, pl. XXV, fig. 2, pag. 41.

Le Minime fascié, ou le grand Minime, Rouleau plus volumineux, dont la robe d'un fauve-gris-brunâtre, à lignes circulaires brun foncé, offre deux zônes blanches ou jaunâtre, l'une vers les pas du premier orbe, l'autre vers son milieu, souvent même avec une troisieme au-dessous de même couleur que le fond, mais sans lignes circulaires : rare. *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXIII, fig. 1. Valent. Amb. Univ. fig. 34. Seba, Thes. tom. III, tab. LIV, fig. 1 & 2, pag. 150.*

Le Minime bleu, à clavicule tachée de marron, à robe d'un gris-bleuâtre, fasciée par petites zônes de gris-de-lin tendre, & à grand nombre de lignes circulaires ponctuées de marron : très-rare, *planche XV.* . D2

Le Minime ponctué, à robe d'un chamois-orangé, chargée d'un grand nombre de lignes circulaires interrompues, la plupart formées de points marron-rougeâtre : aussi rare.

ESPECE XXXVI.

Le Pavot jaune, gros Rouleau des plus rares & très-lourd, à cruës longitudinales bien prononcées, à trois zônes de marbrures d'un fauve tendre & orangé, d'où s'étendent quelques petites veines ou flammèches sur le reste du fond, qui est blanc.

Le Pavot fauve, fond blanc, à veines & marbrures d'un fauve très-foncé, & à trois rangs circulaires de grandes taches irrégulieres de la même couleur : rare.

Le Pavot brun, autre variété rare, à clavicule plate, veinée de marron-brun, à robe blanchâtre, à deux zônes d'un brun-roussâtre, qui laissent quelques taches du fond, & à marbrures & veines irrégulieres marron-brun sur le reste de la robe, où sont aussi quelques taches triangulaires blanches ou gris-de-lin tendre.

ESPECE XXXVII.

Rouleaux à test épais, dont les pas des orbes sont concaves & plus fréquemment tuberculés que lisses.

Le Drap d'argent à points noirs, Rouleau de forme effilée, à clavicule courte, dont les pas des orbes sont sans tubercules : sa robe offre deux zônes de taches noires pointillées, & est semée par lignes circulaires, d'un très-grand nombre de points noirs & blancs sur un fond gris-lilas tendre, *planche XV.* F4

Le Drap d'argent à points rouges, plus rare que le précédent, à robe fond blanc, chargée d'un très-grand nombre de points canelle-rougeâtre, & de deux ou trois zônes de taches irrégulieres de la même couleur,

qui laissent quelquefois des points blancs du fond. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, VI. partie, pl. XVI, fig. 4, pag. 30.*

Le petit Drap d'argent, fond blanc, à lignes circulaires de points plus grossiers d'un canelle-rouge, avec un rang de grosses taches de la même couleur : rare.

Espece XXXVIII.

La Piqûre de mouches, à pas des orbes couronnés de tubercules, à robe d'un gris couleur de chair, ſemée par lignes circulaires interrompues, d'un grand nombre de points bruns, & dont plusieurs, par leur aſſemblage, forment deux zônes de marbrures noires nuées de violet & de bleu, *planche XV.* F2

La Piqûre de mouches à points rouges, à pas des orbes couronnés, ou dont le fond blanc est ſemé d'un très-grand nombre de points rouge-brun, entremêlés de quelques veines formées par des points plus groſsiers, qui ſe réunissent aussi comme en deux zônes, mais privées des taches blanches du fond. *Seba, Thes. tom. III, tab. LV.* Sans numéro.

La Chiûre de mouches, Rouleau de même forme que les précédens, aussi à pas des orbes tuberculés, mais dont le fond blanc, marbré & comme fascié de fauve-rougeâtre, est ſemé d'une multitude de points noirs, dont plusieurs contigus, forment des traînées ou lignes transversales interrompues : variété peu commune.

La Piqûre de mouches pyramidale, à clavicule fort élevée, légerement tuberculée ſur les pas des orbes, à robe fond blanc, ſemée d'un grand nombre de points brunâtres, disposés par ondes ou zig-zags longitudinaux.

La Moire rayée, à clavicule tuberculée, à robe blanche, nuée par bandes longitudinales de roussâtre tendre, & pointillée ſur ces mêmes bandes de blanc & de brun foncé : Rouleau peu commun, *planche XV.* F1

La Moire ondée, à pas des orbes couronnés, dont la robe est ondée, ſur un fond blanc, de veines obliques, & de zig-zags longitudinaux violâtres, ſemés de points d'un brun vif, & de quelques-uns blanchâtres, *planche XV.* F3

La petite Moire jaune, à clavicule tuberculée, fond blanc, nué par ondes assez larges & longitudinales, de roussâtre & de rougeâtre tendre, à lignes circulaires, nombreuses & ſerrées de très-petits points bruns, dont quelques-uns, plus vifs en couleur, ſemblent former deux bandes circulaires citron. *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXIII, litt.* A-A.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

La Peau de civette, à pas des orbes irréguliers & foiblement mamelonnés, ſur-tout dans les deux premieres ſpires, à robe fond blanc, nuée par ondes & veines transversales de gris-de-lin & de lilas foncé, à taches d'un très-beau blanc, à veines & marbrures marron-brun, nuées ſouvent & tachetées de bleuâtre : Rouleau des plus rares.

La Peau de civette jaune, de même forme, & à orbes non couronnés, mais dont le fond blanc, nuancé de ſafran, eſt orné de taches & de veines d'un cramoiſi-noirâtre mélangé de violâtre : auſſi rare.

La Peau de civette veinée, à robe blanchâtre & roussâtre, veinée de traits fins longitudinaux, & à grand nombre de petites taches lie-de-vin-roussâtre, ſemées ſans ordre.

Espece XXXIX.

La Morſure de puces, Rouleau peu commun, à pas des orbes couronnés de tubercules, à robe blanche ou blanchâtre, ſemée ſans ordre de taches à peu près rondes d'un canelle-cramoiſi, *planche XV.* F5

Le Fuſtigé, à peu près de même forme, mais dont le fond blanc eſt ſemé par lignes circulaires de taches à peu près carrées, cramoiſi : auſſi peu commun, *planche XV.* . . . . . N

Le Fuſtigé negre, variété non moins rare, à pas des orbes tuberculés, à robe blanche, tachée comme en deux bandes de ſafran, & ſemée d'autres taches, à peu près rondes, noirâtre foncé, laiſſant de grandes places du fond qui en ſont dépourvues. *Seba, Thes. tom. III, tab. LV.* Sans numéro.

Le Fuſtigé negre à bandes auſſi couronnées, dont le fond couleur de chair, offre deux bandes ſafran foncé, & dans le reſte eſt ſemé un grand nombre de taches noires : auſſi rare. *Martini f 698. 698.*

Le Fuſtigé ſans couronne ou à pas des orbes liſſes, à robe d'un blanc-roussâtre, ſemée d'un grand nombre de taches à peu près rondes d'un fauve-brun. *Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 124, pag. 128.*

Espece XL.

Rouleaux à teſt mince, très-alongés dans leur forme, & à clavicule peu ſaillante, dont les pas des orbes ſont couronnés ou non de tubercules.

Le Brocard de ſoie, à clavicule mamelonnée, à robe d'un gris couleur de chair, ou roſe, marbrée & finement veinée d'un réſeau fauve-roux très-foncé, *planche XIX.* . . . L1

Le Brocard à réſeau, variété peu commune, à clavicule mamelonnée, à robe d'un roſe foncé finement réticulée de fauve-marron foncé.

Le Brocard marbré, auſſi à clavicule mamelonnée, à robe gris-de-lin, nuée

nuée de violet tendre, & marbrée de fauve-brun très-vif, mais privée de réseau. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLII, fig.* 1, *pag.* 126.

Le Satin, grand Rouleau de même forme que les précédens, mais à pas des orbes non tuberculés, à robe couleur de chair & gris-de-lin, fasciée dans quatre zônes de rose ou de cerise vif, à liserés circulaires interrompus & comme formés de taches oblongues transversales marron-cramoisi & ponceau foncé : très-rare. *Valent. Amb. Univ. fig.* 89.

Le Taffetas pointillé, à pas des orbes lisses, à robe nuée de rose & de gris-de-lin vif, à flammes fauve-marron interrompues dans une zône du milieu, & à grand nombre de lignes circulaires blanchâtres ponctuées de marron foncé, *planche XIX.* L2

Le Taffetas flambé, à fond couleur de chair & bleuâtre foncé, flambé longitudinalement de marron-brun ou d'orangé, & ponctué par lignes circulaires de la même couleur. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLII, fig.* 18, *pag.* 128, *& tab. XLIII, fig.* 20, 21, 22, 29 & 30, *pag.* 130.

Le Taffetas flambé blanc, à très-larges flammes longitudinales, souvent contiguës, d'un fauve-orangé sur un fond blanc, & ponctué de la même couleur. *Seba, ibid. tab. XLII, fig.* 16 & 19, *pag.* 128.

Le Taffetas couronné, variété peu commune, à pas des orbes tuberculés, & dont la robe offre sur un fond blanc, quelques flammèches & de grandes taches orangé vif; elle est aussi ponctuée de fauve. *Seba, ibid. tab. XLII, fig.* 17, *pag.* 128.

Le Taffetas sans flammes, à pas des orbes lisses, à robe blanche nuée de couleur de rose, & ponctuée de fauve par lignes circulaires & nombreuses, mais sans flammes ni marbrures : il est rare. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. XXVI, litt.* G.

Le Taffetas sans points, autre variété peu commune, à fond jaunâtre nué de bleu foncé, & à larges flammes longitudinales ou marbrures cramoisi-fauve ou marron-brun, mais sans lignes ponctuées. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLII, fig.* 20 & 21, *pag.* 128, *& tab. XLIII, fig.* 17 & 18, *pag.* 130. *Mart. f 720.*

L'Omelette, Rouleau moins volumineux, mais à peu près de même forme que les précédens, à robe blanchâtre & couleur de chair, veinée & marbrée d'orangé & de fauve peu foncé, *planche XVIII.* . . C8

L'Omelette rouge, à robe couleur de chair, marbrée d'orangé & d'aurore-rouge foncé, à veines & fibres de la même couleur.

L'Omelette à bandes, Rouleau plus grand que les deux précédens, à

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

deux zônes orangé foncé, & à taches ondées de la même couleur sur un fond blanc. *Seba, Thes. tom. III, tab. XLII, fig.* 14 & 15, *pag.* 127 & 128.

L'Omelette brune, à taches irrégulieres & plus ou moins confuses, les unes brunes, les autres mêlées d'orangé & de fauve tendre, qui forment quelquefois de larges marbrures, aussi sur un fond blanc : peu commune. *Seba, ibid. tab. XLIII, fig.* 15 & 16, *pag.* 130.

ESPECE XLI.

La Tulipe de Bonanni, à pas des orbes tuberculés, à bouche étroite, & à robe blanche flambée de larges taches longitudinales & transversales d'un jaune-d'or : rare. *Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig.* 318, *pag.* 157. *Klein tab. 90.*

ESPECE XLII.

L'Enfant couronné, à pas des orbes mamelonnés, à plusieurs rangs circulaires de traits en zig-zags fauves ou marron foncé sur un fond blanc : Rouleau peu commun, *pl. XVI.* K

Le même, à bandes, différent du précédent par deux zônes fauves; ses traits sont aussi marron-brun.

REMARQUES

SUR LA FAMILLE DES CORNETS OU VOLUTES.

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

CETTE famille, l'une des plus nombreuses de celles qui composent les univalves de mer, est aussi l'une de celles qui se distingue le plus, tant par l'élégance de la forme, la richesse des couleurs, & l'agréable variété de leur distribution, que par la rareté de certaines espèces, auxquelles les amateurs ont attaché le plus grand prix. La figure de ces coquilles est en général des plus simples, & approche plus ou moins d'un cône alongé ou d'un cylindre : rarement elles sont chargées de cordelettes ou de tubercules, excepté sur les pas de la spirale & vers l'extrémité inférieure, qui dans quelques-unes est granuleuse ou boutonnée : d'ordinaire elles sont lisses ou très-finement striées, & les côtes longitudinales que l'on y voit quelquefois ne sont formées que par des crûes plus prononcées que sur le reste de la coquille.

Nous avons déjà dit que le caractere essentiel de ces testacées étoit d'avoir leurs spires comprimées & roulées sur elles-mêmes en cornet, de maniere à ne laisser voir que la volute extérieure & la portion des spires internes qui concourt à former la clavicule. Cette clavicule, qui dans les uns est élevée & quelquefois très-prolongée, est au contraire aplatie dans les autres, ou même un peu concave. Leur ouverture ou bouche présente toujours une fente oblongue, assez étroite, dont la longueur égale celle de la premiere spire : elle est plus ou moins échancrée à ses deux extrémités, & ne laisse voir à l'extrémité inférieure qu'une très-légere portion de la columelle. Cette bouche est fermée en partie & non en entier par un opercule toujours cartilagineux, qui varie peu dans les diverses espèces de cette famille.

On a désigné ces coquilles sous différens noms, dont les plus

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

usités ſont en françois ceux de *Volutes*, *Cornets*, *Cylindres*, *Rouleaux*, & en latin ceux de *Volutæ*, *Coni*, *Cylindri*, *Rhombi*, *Cuculli*, &c. Mais les auteurs ſont partagés ſur l'application de ces noms aux diverſes coquilles qui compoſent cette famille. « On leur a donné, dit M. d'Argenville, le nom de Volute, » parce que dans l'architecture les volutes d'un chapiteau vont » en diminuant juſqu'au point appelé l'œil de la volute (1). Les » Cornets ou Volutes, dit-il encore, ont été nommés par pluſieurs » auteurs *Rhombi* (2), dont la vraie ſignification eſt un loſange ». Ainſi M. d'Argenville place ſous la dénomination générique de *Cornets* ou *Volutes*, toutes les coquilles que renferment nos deux genres, & il réſerve les noms de *Cylindres* ou *Rouleaux* pour la famille ſuivante, qui eſt celle des Olives ou Volutes échancrées. Rumphius déſigne toute la famille des Cornets ſous le nom de *Volutæ*, ajoutant ſimplement l'épithete d'*eximiæ* à celles qui ſont les plus recherchées, telles que les Amiraux, l'Aîle de papillon, &c. Quant à Liſter il diſtingue les Cornets coniques (*Rhombi cylindro-pyramidales*), des Cornets cylindriques (*Rhombi cylindracei*); mais il comprend parmi ces derniers quelques Tonnes & la famille entiere des Olives ou Volutes échancrées. Bonanni appelle indiſtinctement les coquilles dont il s'agit *Turbines* ou *Cylindri*; de même que Seba les appelle en françois *Volutes* ou *Cylindres*. Gualtieri plus exact, diſtingue avec ſoin les Cornets coniques, qu'il nomme *Cochleæ conoïdeæ*, des Cornets cylindriques ou Rouleaux qu'il appelle *Cochleæ longæ pyriformes*. Le Chevalier Linné range les Cornets & les Rouleaux ſous un ſeul genre, qui porte le nom de *Conus*. M. Davila, qui en fait deux genres, donne au premier le nom de *Volutes coniques* ou *Cornets*, & au ſecond

(1) *Volutæ à volvendo vel revolutione ſpirali dictæ, pag. 375.*

(2) *Auctarium Muſæi Balfouriani*, ibid.

celui de *Volutes cylindriques* ou *Rouleaux*. M. Adanson désigne les uns & les autres ſous le nom de Rouleau, « qui, dit-il, » convient assez à ce genre & exprime fort bien cette particularité » qui est commune à toutes ſes espèces, d'avoir les ſpires plates » & comme roulées les unes ſur les autrés (3) ». Mais on ne voit pas pourquoi l'auteur a rendu ce mot en latin par celui de *Strombus*, qu'on n'avoit jusqu'à présent appliqué qu'à des Aîlées, des Vis ou des Buccins.

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

Les coquilles de la famille des Cornets n'ont point parmi nous de nom vulgaire; ce qui vient de ce qu'à l'exception d'une ſeule espèce qui ſe trouve ſur les côtes de la Méditerranée, & qui n'étant d'aucun usage, y est restée inconnue, toutes les autres viennent des mers des Indes, d'Afrique & d'Amérique, l'Océan Européen en étant, du moins ſur nos côtes, absolument dépourvu. Les Hollandois les appellent *Wellen*, *Tooten* ou *Bakken*; les Allemands *Tutten*; les Anglois *Cone Shell*, & les Malais *Bia Tsjintsjing* ou *Krang-Lanke*.

Les Cornets du premier genre ſont en général d'une forme conique assez réguliere & fort élevée : leur clavicule en vive-arrête fait la base de ce cône, tandis que l'extrémité inférieure du premier orbe en forme la pointe. Les Cornets du ſecond genre ou Rouleaux, quoiqu'aussi de figure conique ou pyramidale, approchent un peu plus de la forme cylindrique, leur clavicule étant moins large, moins tranchante ou plus arrondie, l'extrémité inférieure du premier orbe moins aiguë & ſon milieu plus renflé.

Parmi les Cornets du premier genre on en voit dont le premier orbe, quoique fort alongé, paroît plus court que dans les autres coquilles du même genre, par rapport au diametre, plus considérable de la clavicule : tels ſont l'Esplandian ou Toile d'araignée,

(3) Hist. nat. des coquillages du Sénégal, pag. 82 & 83.

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

le Fromage vert, les Papiers marbrés, l'Hébraïque, le Cornet-Musique, le Papier Turc, le faux Amiral ou Navet, le Cornet chiné, la Colombe, la Fileuse, l'Aumusse, la Peau d'hyenne, le Loup rayé, l'Hermine, la Tine de beurre, le Charanson, l'Aîle de papillon vraie & fausse, les Tigres, les Pavés & Nattes d'Italie, les Spectres, le Bois veiné, la Flamboyante Américaine, le Cornet à trous, la Peau de ſerpent, l'Amiral Chinois, ainsi que les vrais Amiraux. Ceux dont la forme conique est la plus parfaite, ſont les espèces XIX, XXXI-XXXIII, & depuis la XXXIVe jusqu'à la XLVIIe inclusivement.

D'autres également coniques, paroissent être de forme plus alongée, à cause du moindre diametre de leur clavicule : tels ſont les Couronnes Impériales vraies & fausses, la Couronne marquetée, les Damiers, les Cierges & ſur-tout les Damiers Chinois, la Queue d'hermine, la Spéculation, le Cornet ponctué, le Pavillon Turc, l'Enseigne Chinoise, la Volute à filets, le Coin à bandes, les Iles Maldives, la Géométrie, les Faisans, le Drapeau & les Flamboyantes. Cette même forme conique est un peu moins alongée dans les espèces appelées Détroit de Magellan, Cardinal, fausse Flamboyante, Cornet rouillé, Fileur d'or, &c. L'Écorce d'orange, la Peau de chagrin & le Fuseau ſont aussi de figure fort alongée, mais moins exactement conique que celle des précédens. Cette figure conique est un peu plus courte & moins décidée par l'arrondissement des pas du premier orbe, dans la Robe Persienne, les Amiraux de Surinam & de Curaçao, les *Cedo-nulli*, le Gourgouran, le Cornet à grains de petite vérole, la Chiûre de mouches, la Pluie d'argent, la Jaunisse, l'Amiral de Rumphius, l'Amadis, le Porte-insecte, le Pavillon Indien, le Porte-croix, le Cordelier, le Chevalier, le Cornet enflammé, le Veau panaché, le Croisé, & les deux espèces ſuivantes.

A l'égard des Cornets du ſecond genre ou Rouleaux, leur

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

forme à peu près cylindrique est médiocrement alongée dans les trois premieres espèces, ainsi que dans l'Amiral d'Angleterre, le vrai & le faux Amiral d'Orange, les Châteaux en Espagne, la Nébuleuse, la Tulipe, la Tempête, la Renoncule, le Papier de la Chine, le Velours Anglois, le Chat ponctué, le Rouleau de Saint-Thomas, l'Inscription gothique, le Janus, le Spectre de Rumphius, le Taupin, la Roussette, le Tricot, le Réseau, le vrai & le faux Amiral de Guinée, le Parchemin grillé, la Peau de rat, le Grouin de porc, le Rouleau panaché, le Flagellé, l'Argus & le Drap d'argent. Elle est très-alongée dans le Drap d'or pyramidal, le Drap orangé, les Brunettes, ainsi que dans les quatre espèces ſuivantes. L'Amiral d'Hollande, l'Inscription Chinoise, les Écorchées, le Radix, le Brocard de ſoie, le Taffetas, l'Omelette, la Tulipe de Bonanni & l'Enfant couronné, ſont aussi dans le même cas. Elle est au contraire courte & large dans le Minime, le Pavot, la Piqûre de mouches, la Morsure de puces, la Moire, la Peau de civette & le Fustigé.

Toutes ces coquilles different de celles de la famille précédente, non-ſeulement en ce qu'elles forment un cône plus étroit & plus prolongé, mais encore en ce que leur bouche, loin de ſe trouver ſur la base de ce cône, lui est au contraire perpendiculaire. Dans les Sabots la base du cône est en même tems celle de la coquille; il n'en est pas de même dans les Cornets, qui ont la base de leur cône presque verticale : la hauteur de ces derniers ſe mesure comme dans les Sabots, ſuivant la longueur de la columelle; quoique cette columelle, loin d'être verticale ainsi que dans les Sabots, ſoit au contraire horizontale. Dans les Sabots, le haut du premier orbe est moins large que ſa base : mais dans les Cornets le haut du premier orbe est très-large & ſe trouve vers la clavicule ou la partie postérieure de la coquille, tandis que la partie inférieure de ce même orbe finit en pointe plus ou moins aiguë

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

vers la partie antérieure du testacée. En général l'extrémité postérieure ou la clavicule est, contre l'ordinaire de la plupart des univalves, aplatie ou peu ſaillante, ſi l'on en excepte quelques eſpèces, telles que la Flamboyante, le Drap d'or pyramidal, le Poinçon, &c. où cette clavicule eſt aſſez prolongée.

Dans toutes les coquilles de cette famille, les orbes vont à l'ordinaire de gauche à droite, en deſcendant du ſommet à l'ouverture, du moins n'avons nous point entendu dire, que juſqu'à préſent il s'en fût trouvé dont les orbes allaſſent de droite à gauche, comme dans certaines eſpèces appelées vulgairement, quoique mal à propos, *Uniques*. Le nombre des ſpires, ainſi que nous avons déjà eu occaſion de le remarquer ailleurs, n'étant point un caractere conſtant, puiſqu'il varie ſuivant l'âge de la coquille, nous dirons ſeulement ici que dans la famille des Cornets ce nombre ne va guère au-deſſous de huit ni au-delà de ſeize.

Ces ſpires, à l'exception de la premiere qui les recouvre toutes, ne montrent à l'extérieur que celle de leurs extrémités qui forme les pas de la ſpirale, caractere particulier à la famille des Cornets, de même qu'à la ſuivante & à celle des Porcelaines; les autres univalves laiſſant preſque toujours voir, outre cette extrémité, une portion plus ou moins conſidérable de chaque orbe.

Les pas des orbes, aſſez larges dans pluſieurs eſpèces de cette famille, ſont pour l'ordinaire étroits. Ils s'élevent progreſſivement les uns au-deſſus des autres, de maniere à former une clavicule plus ou moins ſaillante dans le Cornet Cardinal, le Fromage vert, la Robe Perſienne, l'Amiral de Surinam, celui de Curaçao, les *Cedo-nulli*, l'Écorce d'orange & les cinq eſpèces ſuivantes. On en peut dire autant du Fuſeau blanc, du Cornet à grains de petite vérole & autres eſpèces, depuis la XXIIe juſques & compris la XXXe, auxquelles on peut joindre les huit dernieres de ce premier genre. Beaucoup d'eſpèces du ſecond genre préſentent la même gradation dans

dans les pas des orbes, excepté cependant les espèces X, XII, XIV-XVI, XXIV-XXVI, XXVIII-XXXVI, XXXVIII, XXXIX & XL.

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

Les pas des orbes ſont aplatis, & forment néanmoins une clavicule plus ou moins ſaillante aux eſpèces nommées le Détroit de Magellan, le Navet, la Fileuſe, le Cierge, la Carotte, le Damier Chinois, l'Étourneau, l'Aumuſſe, la Peau d'hyenne, le Loup rayé, les Hermines & Queues d'hermine, & la Tine de beurre; mais dans celle-ci, de même que dans le Charanſon & l'Aîle de papillon, les pas des orbes ſont un peu plus convexes. Ils ſont encore aplatis dans quelques eſpèces du ſecond genre, telles que le Pavot, le Brocard de ſoie, le Taffetas, l'Omelette, &c.

Ces pas des orbes ſont aplatis, mais légerement creuſés en gouttiere dans les eſpèces nommées Toile d'araignée, Couronne Impériale, Damiers Impérial & Chinois, Spectre oriental, & dans quelques autres encore, tels que le Chevalier, le Cornet enflammé, le Pavillon Turc & les huit eſpèces ſuivantes. Ils ſont encore plus concaves dans les Damiers ordinaires, l'Amadis, la fauſſe Aîle de papillon, la Spéculation, le Cornet ponctué, les Tigres, les Pavés & Nattes d'Italie, le Spectre Américain, la fauſſe Flamboyante; & parmi les Rouleaux, dans l'Amiral d'Orange, la Tulipe, le Drap d'argent, la Piqûre de mouches, les Moires, la Peau de civette, la Morſure de puces, le Fuſtigé, l'Inſcription Chinoiſe, & ſur-tout dans les Écorchées, dont les pas ſont des plus concaves. En général toutes les coquilles de cette famille, dont les pas des orbes ſont un peu renflés, laiſſent une légere dépreſſion ſur la ligne ſpirale : c'eſt ce qu'on obſerve principalement aux eſpèces X-XV, XX-XXX, LXVIII, LXIX & LXX du premier genre, de même qu'aux eſpèces I-V, XVI, XVII, XIX-XXII & XXIII du ſecond genre.

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

Les pas des orbes ſont assez renflés dans plusieurs Rouleaux, tels que l'Amiral d'Angleterre, le Bout de chandelle, le faux Amiral d'Orange, l'Amiral de Hollande, le Spectre de Rumphius, le Taupin, la Roussette, le Drap d'or piqueté de la Chine, le Bâtonnet, le Gland, les Rouleaux à tricot & à réseau, le vrai & le faux Amiral de Guinée, le Parchemin grillé, la Peau de rat, le Grouin de porc, le Rouleau panaché, le Flagellé, l'Argus, & ſur-tout le Minime & l'Enfant couronné. Ces derniers, de même que l'Amiral d'Angleterre & le Bout de chandelle, ſont ceux où les pas des orbes ſont le plus renflés.

Les pas des orbes ſont ou lisses ou à ſtries & cannelures circulaires plus ou moins fines dans les diverses espèces qui composent cette famille ; mais comme ce caractere n'est pas également constant dans chaque espèce, & qu'il y est tantôt plus, tantôt moins exprimé, nous n'en parlerons point ici, nous dirons ſeulement un mot du renflement qui, dans plusieurs espèces, borde les pas de ces mêmes orbes.

Ce renflement est ſouvent formé par des festons, des tubercules ou des mamelons plus ou moins prononcés, ainsi qu'on peut le voir dans notre premier genre, depuis la premiere espèce jusqu'à la vingtieme, où ces tubercules forment tantôt des épines courtes, comme dans les Couronnes Impériales, tantôt de larges festons, comme dans les Damiers, & tantôt s'arrondissent en mamelons, comme dans les Papiers marbrés. Ces tubercules ſont d'ordinaire peu ſensibles dans les Amiraux de Surinam & de Curaçao, ainsi que dans les Hébraïques, où ils ne produisent que des plis assez légers, lesquels ſont encore plus foiblement exprimés dans le faux Amiral ou le Navet. Il est bon de remarquer que certaines espèces, telles que les Toiles d'araignée, le Fromage vert, &c. ont tantôt leurs tubercules bien prononcés, & que tantôt ces tubercules y paroissent à peine. Parmi les Cornets du ſecond genre, on ne

Remarques. *Famille des Cornets ou Volutes.*

voit de tubercules un peu ſaillans ſur les pas des orbes, que dans les eſpèces nommés Piqûre de mouches, Moire rayée & ondée, ainſi que ſur la Morſure de puces & le Fuſtigé. Le Taffetas & l'Omelette en ſont preſque entierement dépourvus, tandis que les Brocards de ſoie les ont au contraire bien prononcés : ils ſont très-foibles ſur la Peau de civette & la Tulipe de Bonanni, & ne paroiſſent ſur l'Enfant couronné que comme de petits plis.

Dans celles de ces coquilles qui ſont ordinairement tuberculées, ſi les tubercules viennent à manquer ou à s'affoiblir, comme il arrive quelquefois aux Damiers, aux Moires & aux Peaux de civette, on voit alors un renflement ou cordon regner ſur les pas de la ſpirale : mais beaucoup d'autres eſpèces de cette famille, qui ſont toujours privées de tubercules, offrent ce renflement ou cordon ſur les pas de leur ſpirale. Il est gros & arrondi dans la fauſſe Aîle de papillon, le Cornet ponctué, la Spéculation, les Tigres, les Pavés & Nattes d'Italie, les ſpectres, tant orientaux qu'Américains, le Bois veiné, le Chevalier, le Cornet enflammé, le Croiſé, la Peau de ſerpent & l'Amiral Chinois. Il s'offre encore de même dans pluſieurs Rouleaux, entre autres dans le Radix, les Châteaux en Eſpagne, la Nébuleuſe, la Tulipe, la Tempête, la Renoncule, le Papier de la Chine, le Velours Anglois, le Chat ponctué, le Rouleau de Saint-Thomas, l'Inſcription Chinoiſe, le Janus & le Drap d'argent. Il est encore peu différent dans l'Amiral de Rumphius, la Chiûre de mouches, les Pluies d'or & d'argent, la Jauniſſe, le Porte-inſecte, le Cornet chiné, la Colombe, le Pavillon Indien, le Porte-croix & le Cordelier. Ce cordon ou renflement, quoique aſſez gros, est cependant moins apparent dans les Fileuſes, les Tines de beurre, les Aîles de papillon, les Aumuſſes, la Peau d'hyenne, le Loup rayé, les Hermines & Queues d'hermine. Au contraire, quoique plus fin, il est généralement plus apparent dans les Cierges & Carottes,

Remarques. *Famille des Cornets ou Volutes.*

dans le Pavillon Turc, les Enseignes Chinoise & Japonoise, la Volute à filets, le Coin, les Iles Maldives, la Géométrie, le Faisan ordinaire, le Drapeau, les vraies & fausses Flamboyantes, le Cornet rouillé, le Fileur d'or & les Amiraux. Il en est ainsi de l'espèce du Pavot dans notre second genre, & sur-tout de l'Écorchée, qui, de même que l'Amiral d'Orange & l'Inscription Chinoise, offrent en cet endroit une vive-arrête assez saillante. Parmi les Cornets du premier genre, l'Amadis & le Damier Chinois sont dans le même cas. Au contraire ce talus est des plus légers dans les sept premieres espèces du second genre. Beaucoup d'autres Rouleaux, par l'arrondissement plus ou moins parfait du pas de leurs orbes, n'ont ni cordon ni talus : c'est ce qu'on observe sur-tout au Spectre de Rumphius, au Taupin, à la Roussette, aux Tricots, aux Amiraux & faux Amiraux de Guinée, ainsi qu'aux espèces nommées Parchemin grillé, Peau de rat, Grouin de porc, Argus, Minime, Bâtonnet, Gland, &c. Les Amiraux d'Angleterre, le Bout de chandelle, le faux Amiral d'Orange & l'Amiral de Hollande en sont aussi dépourvus.

Toutes les coquilles de cette famille offrent une légere sinuosité, quelquefois même assez prononcée, vers l'extrémité inférieure du premier orbe; ce qui rend cette extrémité un peu retroussée dans les Aumusses, les Hermines & Queues d'hermine, les Rouleaux à tricot & à réseau, ainsi que dans ceux nommés Taupin, Châteaux en Espagne, Nébuleuse, Janus, Minime, &c. Cette sinuosité est beaucoup moins sensible dans plusieurs Cornets & Rouleaux, & l'est même si peu dans quelques-uns qu'à peine l'apperçoit-on : mais elle est en général très-prononcée dans les Tines de beurre, les Pavés & Nattes d'Italie, les Peaux de serpent, l'Amiral Chinois & les vrais Amiraux. Il en est de même dans plusieurs Rouleaux, tels que l'Écorchée, le Minime, le Janus, la Piqûre de mouches, les Moires rayées & ondées, la Peau de civette, &c.

Remarques. *Famille des Cornets ou Volutes.*

Quoique les pas du premier orbe ſemblent, ſur-tout dans les espèces dont la clavicule est plate ou concave, ou légerement convexe, faire partie de cette clavicule, néanmoins, dans les espèces où la clavicule s'éleve davantage, elle ne paroît s'étendre que depuis le ſecond orbe jusqu'à la pointe du ſommet. C'est ce qu'on observe ſur-tout dans les Rouleaux appelés l'Amiral d'Angleterre, le Bout de chandelle, le faux Amiral d'Orange, le Gland, le vrai & le faux Amiral de Guinée, le Grouin de porc, le Rouleau panaché, le Flagellé, l'Argus & quelques autres.

A l'exception du ſeul Drap d'or pyramidal, dont la clavicule est beaucoup plus longue que large, toutes les autres coquilles de cette famille ont leur clavicule plus étendue en largeur qu'en longueur : cette largeur devient même très-considérable dans celles où la clavicule est plate ou concave. Au reste le plus ou le moins de ſaillie de la clavicule n'est point un caractere bien constant dans chaque espèce, puisqu'on voit, par exemple, des Tigres à clavicule peu ſaillante, tandis que d'autres variétés de la même espèce l'ont plate & quelquefois concave. Il en est de même de la fausse Aîle de papillon, & ſur-tout des Flamboyantes, qui tantôt ont leur clavicule fort élevée, tantôt presque plate & tantôt légerement concave. C'est faute d'avoir observé ces différences, que M. d'Argenville a dit dans ſes Remarques ſur la famille des Cornets : « le caractere ſpécifique qui ſe distingue le plus dans » cette famille, est dans la clavicule, dont il y en a de fort » élevées, comme celle de la Flamboyante : d'autres très-plates, » telle qu'est la clavicule de la Moire, &c. (4) ». Mais on vient de voir qu'il ſe trouve aussi des Flamboyantes à clavicule aplatie; tandis que les Moires offrent des variétés, telles que la Piqûre de mouches, la Peau de civette & la Morsure de puces, dont la

(4) D'Argenv. Conchyliologie, ſeconde édition, pag. 236.

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

clavicule est plus élevée qu'aplatie. Cela n'empêche pourtant pas qu'on ne puisse dire en général que la clavicule est plate ou concave ou peu ſaillante dans les Tigres, la Spéculation, la fauſſe Aîle de papillon, la Tine de beurre, l'Étourneau, le faux Amiral ou Navet, les Couronnes Impériales, le Damier ordinaire, le Damier Chinois, les Hermines & Queues d'hermine, les Cierges & Carottes, le Détroit de Magellan, la Fileuſe & quelques autres. L'Enſeigne Chinoiſe, quelques Pavés d'Italie, quelques Flamboyantes, &c. ſont encore dans le même cas parmi les Cornets : ainſi que les Pavots, la Morſure de puces, le Fuſtigé, la Moire & le Brocard de ſoie parmi les Rouleaux. Au contraire quelques variétés de la Flamboyante, de la Natte d'Italie, de la Couronne Impériale, du Navet, de la Piqûre de mouches & de la Moire, ainſi que la plupart des autres Cornets & Rouleaux qui ne ſont point compris dans l'énumération précédente, ont leur clavicule plus élevée qu'aplatie. De ces clavicules ſaillantes les unes ſont fort effilées, tandis que les autres ſont plus ou moins obtuſes. Cette extrémité eſt même renflée & comme arrondie dans pluſieurs Rouleaux, tels que le Drap d'or piqueté de la Chine, le Bâtonnet, le Gland, les vrais & faux Amiraux d'Orange, l'Amiral de Hollande & quelques autres ; de même que dans pluſieurs Cornets, tels que la fauſſe Flamboyante, le Cornet rouillé, le Navet, le Papier marbré, quelques *Cedo-nulli*, quelques Hébraïques, &c.

Le *ſommet* ou l'extrémité de la clavicule eſt dans le plus grand nombre des teſtacées de cette famille, aſſez ſaillant & aigu ; mais dans ceux à clavicule plate ou rentrante, il eſt tantôt obtus & comprimé comme dans le reſte de la clavicule, tantôt plus ou moins ſaillant au milieu du diſque aplati de cette clavicule. Il ſe préſente de la premiere maniere dans la fauſſe Aîle de papillon, la Spéculation, le Tigre, le Navet, le Cierge, la Flamboyante

à clavicule plate, quelques Couronnes Impériales & Damiers, l'Hermine, le Fromage vert, &c.; & de la ſeconde dans la plupart des Flamboyantes & des Tines de beurre, dans quelques Couronnes Impériales, quelques Tigres, quelques Damiers, entre autres dans le Damier Chinois, &c. Ce ſommet eſt auſſi plus obtus qu'aigu dans pluſieurs Rouleaux, tels que le Drap orangé, la Brunette, le Poudingue, le Bâtonnet, le Drap d'argent, &c. tandis qu'il n'eſt obtus que par vétuſté dans certains Cornets, tels que l'Hébraïque, le Papier marbré, quelques *Cedo-nulli*, &c.

Remarques. *Famille des Cornets ou Volutes.*

La ligne ſpirale eſt, pour l'ordinaire, fine & aſſez peu réguliere dans les Cornets : elle eſt plus délicate & mieux prononcée dans les Rouleaux. Mais dans les coquilles de ces deux genres, où les pas des orbes ſont tuberculés, cette ligne ſpirale eſt onduleuſe ou feſtonnée; elle offre un ſillon aſſez profond dans la fauſſe Aîle de papillon, la Spéculation, le Navet ou Bois de chêne, & ſur-tout dans la Peau d'hyenne : elle eſt au contraire à peine ſenſible dans la Colombe, le Cornet à grains de petite vérole, la Pluie d'or, la Jaunisse, la Chiûre de mouches & le Drap d'argent.

Dans pluſieurs Cornets & Rouleaux, on voit au-deſſous de la ligne ſpirale un petit renflement ou cordon très-délicat qui en ſuit le contour : on l'obſerve ſur-tout dans les Pavés ou Nattes d'Italie, la Fileuſe, le Cierge, le Croiſé, le Velours Anglois, le Radix, la Tulipe, le Drap d'argent & le Brocard de ſoie. Il eſt moins prononcé dans l'Écorchée, l'Amiral d'Orange, l'Inſcription Chinoiſe, & paroît abſolument manquer à toutes les autres eſpèces de cette famille.

Ces coquilles ne montrent de leur columelle qu'une très-légere portion, vers l'extrémité antérieure de la bouche : cette portion de la columelle s'arrondit en pointe droite ou un peu torſe, par

Remarques. *Famille des Cornets ou Volutes.*

la ſinuosité qui ſe rencontre en cet endroit. Elle est en général moins effilée dans le genre des Cornets proprement dits que dans celui des Rouleaux; mais elle est toujours pleine & massive, de même que ſa portion intérieure, vu qu'il n'y a dans cette famille aucune trace d'ombilic. Cette columelle ſe prolonge en ligne droite & en diminuant de diametre juſque ſous le ſommet, ſervant à l'ordinaire d'axe ou de ſupport à tous les orbes, dont elle occupe le centre.

Un caractere particulier qui ſe présente dans toutes les espèces & variétés de cette famille, est une rigole ou ſinuosité plus ou moins marquée, imitant un ſillon fait par un coup de lime donné grossierement, & qui ſe trouve à la partie postérieure de l'ouverture, un peu au-dessous de l'angle formé par la levre, & ſur la portion interne du premier orbe, avec lequel cette rigole tourne dans l'intérieur de la coquille. Ce ſillon grossier est plus ou moins caché par la ſaillie de l'angle de la levre; de ſorte qu'on apperçoit à peine dans quelques espèces ſon origine légerement oblique; mais il est très-apparent lorsque la portion de la levre qui le cachoit a été emportée par quelque accident. Les ſeuls Rouleaux où ce caractere ſe montre avec moins d'évidence, ſont le Brocard de ſoie, le Taffetas & l'Omelette.

La bouche ou l'ouverture de ces testacées est, comme nous l'avons déjà dit, parallèle à la longueur de la coquille, & ſous la forme d'une fente étroite, fort alongée, puisqu'elle parcourt toute la longueur du premier orbe. Si l'on en excepte l'espèce entiere des Brocards de ſoie, où cette bouche est assez évasée dans toute ſa longueur, elle est généralement plus ouverte à ſon extrémité antérieure qu'à la postérieure, dans toutes les coquilles de cette famille, & ſemble ſe rétrécir d'autant plus que la forme conique de la coquille est plus parfaite. On voit dans quelques Cornets du premier genre, ſur la face interne de la levre & à quelque distance

distance de ſon bord, de légeres protubérances dont les ſinuosités rendent à peu près la figure du chiffre 3 : ce caractere ſingulier, qu'on pourroit comparer à des gencives enflées, augmente l'épaiſseur de la coquille, & ſe montre plus ou moins ſenſiblement dans l'Hébraïque, le Cornet-Musique, l'Arabique, la Milliaire, la Tine de beurre de Taïti, mais ſur-tout dans le Fromage vert & dans quelques variétés de Cierge.

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

Le bord de la levre est toujours mince & tranchant, mais il s'arrondit légerement dans quelques espèces, & forme un biseau dans quelques autres. Il est presque toujours entierement lisse, & s'il offre quelques foibles dentelures, ce n'est que vers l'extrémité antérieure du premier orbe, où les ſillons de la ſurface ſont ordinairement plus prononcés. Il faut cependant en excepter l'Amiral d'Angleterre, le Bout de chandelle & l'Amiral d'Orange, qui par rapport aux cordelettes de l'extérieur, ont cette levre fortement dentelée dans toute ſa longueur. Ce caractere est plus foiblement exprimé dans le faux Amiral d'Orange, l'Hébraïque & quelques autres.

Presque toutes les coquilles de cette famille ont à leur levre deux échancrures, l'une en forme de gouttiere, plus ou moins prononcée, vers l'extrémité antérieure de l'ouverture ; l'autre à la partie postérieure de cette même levre, dans l'angle formé par la jonction du premier au ſecond orbe. Celle-ci n'est foiblement exprimée que dans le Rouleau panaché, le Flagellé, l'Argus & quelques autres. Dans tout le reste cette échancrure est très-marquée ſous la forme, tantôt d'une portion de cercle, tantôt d'une fente plus ou moins oblique & resserrée. Si dans les cabinets des curieux, cette échancrure ſe voit à peine ou paroît manquer à plusieurs coquilles de cette famille qui en ſont ordinairement pourvues, cela vient de ce qu'une portion de la levre de ces coquilles aura été enlevée par quelque accident, & de ce que

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

ceux qui nettoyent & polissent les coquilles, en voulant les réparer ne font point attention à ce caractere, ou l'imitent si mal qu'on s'en apperçoit à l'instant.

Tous les testacées de cette famille ont leur bouche en partie fermée par un opercule cartilagineux, mince, de forme elliptique, dont la couleur est ou ventre-de-biche, ou fauve, ou brunâtre. La face extérieure de cet opercule offre huit sillons concentriques qui indiquent les crûes : l'intérieure est lisse. Loin de fermer exactement, comme dans les familles précédentes, la bouche entiere de la coquille, il occupe souvent à peine la huitieme partie de sa longueur. Dans un Brocard de soie, par exemple, dont la bouche aura quatre pouces de long, l'opercule n'aura que six lignes de longueur sur deux de largeur. Dans d'autres il en occupe environ le tiers, comme on le voit dans les Rouleaux à tricot, dont l'ouverture de dix-sept lignes de longueur, offre un opercule de près de six lignes de long sur deux de large. Enfin dans la Tine de beurre, la fausse Aîle de papillon, la Spéculation, &c. une bouche longue de cinq à six pouces, montre un opercule de douze à quatorze lignes de longueur sur environ quatre lignes de largeur. On voit par ces dimensions que le Brocard de soie, l'une des plus grandes coquilles de cette famille, est, proportion gardée, celle qui possede le plus petit opercule. La grandeur de l'opercule ne suit donc point celle de la coquille, aussi ne voit-on pas trop de quel usage il peut être à l'animal, puisqu'il ne peut ni le couvrir en entier, ni le garantir de l'attaque des corps étrangers, à quoi la nature semble avoir pourvu d'ailleurs par la forme étroite & resserrée de l'ouverture de ces testacées.

Les Cornets & les Rouleaux prenant un accroissement semblable à celui des autres testacées, varient aussi dans leur épaisseur, à raison de l'âge plus ou moins avancé de la coquille; on n'en voit qu'un petit nombre de minces ou papyracés : tels sont, parmi

Remarques. *Famille des Cornets ou Volutes.*

les Rouleaux, le Panaché, le Flagellé, l'Argus, le Brocard de ſoie, le Taffetas, l'Omelette, le Grouin de porc, les Rouleaux à tricot & à réſeau, la Peau de rat; & parmi les Cornets, la fauſſe Aîle de papillon, la Spéculation, l'Aumuſſe, l'Amadis, l'Hermine & très-peu d'autres. Dans toutes les autres coquilles de cette famille, l'épaiſſeur du teſt eſt aſſez conſidérable, mais principalement dans les Damiers ordinaires, le Papier marbré, le Fromage vert, le Cierge, l'Hébraïque, la Tine de beurre, les Tigres, les Pavés d'Italie, la Peau de ſerpent, &c.; de même parmi les Rouleaux, dans le Drap d'or violet, le Drap orangé, l'Écorchée, le Pavot, la Piqûre de mouches, la Moire, la Peau de civette, &c. En général cette épaiſſeur eſt plus conſidérable vers les pas des orbes, & ſur-tout du premier, que dans le reſte de la coquille.

Toutes ces coquilles, quoique aſſez liſſes à l'extérieur, ne ſont pas des plus luſtrées, à cauſe des ſtries circulaires plus ou moins fines, ſouvent même à peine ſenſibles, qui les parcourent. Ces ſtries ou cannelures ſont quelquefois très-prononcées, comme on le voit dans le Fuſeau blanc, la Chiûre de mouches, & ſur-tout dans l'Amiral d'Angleterre, le Bout de chandelle & l'Amiral d'Orange; elles ſont moins groſſes, mais encore aſſez ſaillantes, dans le faux Amiral d'Orange, la Peau de chagrin, le Cornet à grains de petite vérole, le Gourgouran, le Veau grenu & quelques autres, auxquels on peut joindre le Bâtonnet, le Gland, le Drap d'or piqueté de la Chine, avec quelques Draps orangés & Brunettes, où ces ſtries, quoique plus fines, ſont très-bien exprimées. Ces cordelettes ſont plates ou arrondies, liſſes ou grenues: on en voit de cette derniere ſorte dans les eſpèces nommées *Cedo-nulli*, Écorce d'orange, Papier marbré, Peau de chagrin, petite vérole, Amiral grenu, Veau grenu, Gland, Drap orangé, &c. Le Cornet à trous offre, ainſi qu'une variété d'Hermine, une ſingularité

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

remarquable, en ce que les interſtices de ſes cordelettes ont de petits trous, peu concaves, ſemblables à ceux qu'on obſerve ſur certaines Thiares, appelées par cette raiſon *Thiares à trous :* mais en général les coquilles de cette famille n'ont leurs cordelettes ou ſtries circulaires bien prononcées que vers l'extrémité antérieure ou pointue du premier orbe (5). Si beaucoup ne montrent que foiblement leurs crûes longitudinales, d'autres les ont tellement exprimées, que, par leur aſſemblage, ces crûes forment ſouvent des eſpèces de côtes longitudinales : c'eſt ce qu'on voit parmi les Cornets dans les Hébraïques, les Pavés d'Italie, les Tines de beurre, les Couronnes Impériales, les Fromages verts, les Damiers, les Papiers marbrés ; & parmi les Rouleaux, dans le Drap d'or violet, l'Écorchée, la Tulipe, la Piqûre de mouches, la Chiûre de mouches, la Moire, le Fuſtigé, le Janus, &c. Il eſt très-rare que ces crûes produiſent, par leur rencontre avec les cordelettes circulaires, un réſeau ſenſible. Les pas des orbes ſont tantôt liſſes, tantôt ſillonnés circulairement. Si l'on excepte l'eſpèce nommée Parchemin grillé, dont la robe eſt parſemée de rugoſités aſſez ſingulieres, on ne voit dans cette famille aucune coquille qui ſoit comme guillochée ou boſſelée. Nous avons ſeulement remarqué ſur le milieu du premier orbe d'une variété de la Peau de chagrin, une dépreſſion ou gouttiere qui tourne avec cet orbe ; mais nous ignorons ſi c'eſt un caractere conſtant ou un ſimple accident de cette coquille, que nous n'avons vue que dans le cabinet de M. le Comte de la Tour d'Auvergne. Les Rouleaux

(5) *N. B.* C'eſt cette même partie que nous appelons ſouvent l'*extrémité inférieure* ou le *bas du premier orbe*, par la raiſon qu'elle eſt diamétralement oppoſée à celle qui forme le *haut des ſpires* ou le *ſommet de la clavicule ;* mais comme ce ſommet de la clavicule eſt la partie poſtérieure du coquillage, ce que nous appelons le *bas du premier orbe* en doit faire auſſi l'*extrémité antérieure* ou la pointe du cône.

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

panachés, le Grouin de porc & quelques autres, ſemblent auſſi un peu contrefaits, par une ſinuoſité assez profonde vers le bas du premier orbe, & par la direction irréguliere des crûes; les premiers offrent même quelquefois une ſorte de monſtruoſité dans leur levre, dont l'angle très-renflé s'étend conſidérablement en forme d'aîle. Tous ces teſtacées ſont intérieurement liſſes & d'un bel émail, ſans nulle apparence de nacre. Quoiqu'en général toutes les coquilles de cette famille ſoient d'une grandeur médiocre relativement aux autres teſtacées, on en trouve néanmoins parmi elles d'assez volumineuses, ſur-tout dans les eſpèces nommées Tigre, Spéculation, fauſſe Aîle de papillon, Tine de beurre, Brocard de ſoie, &c. qui ont quelquefois depuis cinq jusqu'à ſept & huit pouces de longueur, ſur une largeur proportionnée. Il eſt vrai qu'il eſt extrêmement difficile de trouver ces groſſes coquilles vives en couleurs & bien conſervées.

Ces coquilles, lorſqu'on les tire de la mer, ſont recouvertes d'un épiderme ou périoſte plus ou moins épais, parce qu'il eſt ordinairement proportionné à l'âge de l'animal, à l'épaiſſeur & au volume de ſon teſt. Dans les Cornets & Rouleaux à teſt mince, ce périoſte eſt très-délicat, ventre-de-biche ou d'un fauve clair; cette couleur fauve eſt plus foncée quand l'épiderme a plus d'épaiſſeur : elle eſt enfin brune ou brunâtre dans les coquilles les plus âgées; quelquefois cet épiderme eſt lui-même incruſté, ſoit en tout, ſoit en partie, d'un chancre tartareux, qui ſouvent, par ſon adhérence & ſa dureté, altere beaucoup le teſt & les couleurs de ces coquillages. Cette incruſtation, qui eſt tantôt blanche, tantôt griſe ou verdâtre, communique quelquefois l'une ou l'autre de ces teintes à la robe de la coquille. Mais c'eſt principalement la clavicule qui s'en trouve le plus endommagée, comme on l'obſerve dans les Flamboyantes, les Cornets Tigres, les Pavés d'Italie, les Tines de beurre, les

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

Damiers, les Couronnes Impériales & quelques autres, où cette incrustation laisse souvent des cavités plus ou moins profondes. On trouve aussi de petits vermiculaires adhérens à ces testacées, entre autres de ceux désignés par Lister sous le nom de *Nautiloïdes*. Mais l'un des plus grands destructeurs de ces coquilles est, comme nous l'avons déjà dit, le petit Lépas cabochon appelé la *Lentille*: il en perce & ronge la clavicule, & y reste même adhérent; d'autres fois ces coquilles sont criblées de trous de vers marins. Quelques-unes, telle que le Drap d'or bleu, servent d'asile, après la destruction de leurs animaux, à une espèce de Bernard l'Hermite, fort effilée, qui malgré l'ouverture très-resserrée de cette coquille, trouve moyen de s'y loger.

Ce n'est qu'après avoir enlevé le périoste, & de plus le chancre marin qui souvent incruste ces testacées, qu'on peut jouir des belles couleurs de leur robe. Rarement cette robe est entierement blanche; car la plupart des Cornets qu'on voit ainsi, soit entierement blancs, soit mêlés de violet vers la pointe, ne doivent ces couleurs qu'à la suppression plus ou moins complette de leur premiere robe. On en voit un exemple dans les grands Cornets Tigres & dans les Spéculations, qui, lorsqu'ils sont ainsi dépouillés, prennent le nom de *Borne*. Le Cornet qu'on nomme Cigne à cause de sa blancheur, ne paroît tel qu'après avoir été dépouillé de sa robe jaune: souvent on met à découvert par ce moyen des zônes violettes, qui lui font donner le nom d'*Onix*, & il prend celui de Cierge quand il ne reste du violet qu'à l'extrémité pointue du premier orbe, tout le reste étant du plus beau blanc. Les Fromages verts & quelques autres deviennent presque entierement violets par le même moyen. Le Fuseau blanc n'est peut-être aussi qu'une variété décolorée du Fuseau tacheté. A l'égard des couleurs qui forment le vrai fond de la robe des testacées de cette famille, elles sont des plus belles & des plus

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

variées. Les principales ſont : le blanc, le couleur de chair, le rose, le cerise, le cramoisi, le pourpre, les jaunes ſafran, jonquille, citron, ſoufre, le fauve, le marron, le brun, le brun-rougeâtre, le couleur de brique, le vert-olive, le verdâtre & le bleuâtre. Souvent ces couleurs ſont mélangées ou nuancées de teintes plus ou moins vives ; mais presque toujours le fond qu'elles forment est marbré, veiné, jaspé, flambé, rayé, ponctué d'autres couleurs, & principalement de brun-cramoisi, de brunâtre, de marron, de fauve plus ou moins foncé, d'orangé, d'aurore, de pourpre, de cramoisi, de rouge-de-corail, de ponceau, de mordoré, de roux foncé, &c. Ces couleurs ſont distribuées ſur la robe tantôt par zônes plus ou moins larges, par bandes étroites, par liserés, par cordons, tantôt par compartimens plus ou moins réguliers ; tantôt enfin ce ſont des taches grandes & petites, des traits, des points ſemés ſans ordre, ou par ſuites circulaires plus ou moins nombreuses. En un mot on trouve très-rarement dans cette famille des coquilles d'une ſeule couleur, & dans la même espèce rien n'est plus variable que les nuances & la distribution des couleurs qui constituent cette espèce. Il ne faut pour s'en convaincre que jeter un coup d'œil ſur les Couronnes Impériales, les Damiers, les *Cedo-nulli*, les Papiers marbrés, les Hébraïques, les Hermines, les Tines de beurre, la fausse Aîle de papillon, les Tigres, les Pavés & Nattes d'Italie, les Spectres, les Flamboyantes, les Peaux de ſerpent, les Amiraux, les Draps d'or, les Poudingues, les Brunettes, les Écorchées, les Nébuleuses, les Tulipes, les Papiers de la Chine, les Chats, les Taupins, les Tricots, les Minimes, &c. dont nous n'avons cependant décrit que les variétés les plus tranchantes & les plus remarquables.

On a vu par la table précédente, que nous avons diviſé cette famille en deux genres, dont le premier, ſous le nom de *Cornets coniques*, renferme ſoixante-dix espèces : ces espèces comprennent

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

trois cens vingt-huit variétés, dont les plus belles & les plus rares ſont le Cornet Linon, l'Esplandian ou Toile d'araignée, la Couronne Impériale Chinoise, la Couronne marquetée, le Damier Impérial, le Damier couleur de rose, le Damier ſablé, le Détroit de Magellan, le Cardinal violet, la Robe Persienne, l'Amiral de Surinam, l'Amiral de Curaçao, les *Cedo-nulli*, le Papier marbré fascié, l'Écorce de citron, l'Hébraïque double, le Cornet-Musique, la Milliaire, le Bois de chêne à liseré, le Fuseau blanc, la Chiûre de mouches, l'Amiral & le Vice-amiral de Rumphius, l'Amadis, le Porte-insecte, la Fileuse, le Cierge ou le Cigne, la Carotte ponctuée, les Damiers Chinois, l'Aumusse marbrée, la Peau d'hyenne flambée, le Loup rayé, l'Hermine à bandes, celle à trous, la Queue d'hermine à bandes, la Tine de beurre à liserés, le Charanson jaune, l'Aîle de papillon double, la fausse Aîle de papillon en échiquier, le Cornet ponctué, la Spéculation, le Tigre rose, le Pavé d'Italie noir à bandes, la Natte d'Italie pourpre, le Spectre oriental à bandes, le Pavillon Turc, le Picoté, les Enseignes Chinoise & Japonoise, la Volute à filets, les Iles Maldives ou l'Amiral Espagnol, la Géométrie, le Faisan à bandes, le Drapeau, la Flamboyante à cordons, la Flamboyante Américaine, le Fileur d'or, le Croisé vert, le Marbre cervelas, le Cornet foudroyant, le Cornet à trous, la Peau de ſerpent à bandes, & toutes les variétés d'Amiraux des deux dernieres espèces du premier genre.

Le ſecond genre comprend, ſous le nom de *Cornets cylindriques* ou *Rouleaux*, quarante-deux espèces, qui donnent deux cens ſoixante variétés, dont les principales ſont le Drap d'or fascié, la Dentelle d'or, le Drap d'or alongé, le Drap d'or gelinotte, le Drap d'or couleur de rose, le Drap d'or à filets, le Drap d'or brun, le Drap d'or Amiral, le Drap d'or francolin, le Drap d'or violet, le Drap d'or de la Chine, les Poudingues ou Caillouteuses, le

le Drap d'or pyramidal, les Draps orangés, les Brunettes, les Poinçons, les Draps d'or piquetés, les Bâtonnets, les Glands, les Amiraux d'Angleterre, le Bout de chandelle, le vrai & le faux Amiral d'Orange, l'Amiral de Hollande, l'Inscription Chinoise, quelques Écorchées, plusieurs Nébuleuses & Tulipes, la Renoncule panachée, le Rouleau de Saint-Thomas, l'Inscription gothique, les Janus, le Spectre de Rumphius à flammes, les Taupins, les Roussettes, les Rouleaux à tricot, le vrai & le faux Amiral de Guinée, le Parchemin grillé, les Peaux de rat, les Grouins de porc, les Rouleaux panachés, les Flagellés, l'Argus, plusieurs Minimes, entre autres le rose & le bleu, les Pavots, les Draps d'argent, la Piqûre de mouches, la Moire, la Peau de civette, le Fustigé, le Brocard de ſoie, le Taffetas, l'Omelette & l'Enfant couronné.

On nous reprochera peut-être d'avoir placé dans le genre des *Rouleaux*, des espèces qui paroîtroient mieux convenir au genre des *Cornets coniques :* telles ſont, par exemple, celles que nous avons nommées le Velours Anglois, le Chat, le Tricot, l'Amiral de Guinée, la Peau de rat, le Grouin de porc, avec les trois espèces ſuivantes, & ſur-tout les Minimes, les Pavots & quelques autres. Il est vrai que ces coquilles approchent plus de la forme conique que de la cylindrique, & qu'au premier coup d'œil on croiroit devoir les rapporter au premier genre; néanmoins après les avoir examinées de plus près, nous nous ſommes déterminés à leur donner place dans le ſecond, à cause de certains caracteres, à la vérité peu ſenſibles, mais qui nous paroiſſent ſuffiſans pour ne pas rapporter ces espèces aux Cornets proprement dits. Ces caracteres diſtinctifs conſiſtent dans l'arrondiſſement plus marqué de la clavicule & de la partie ſupérieure du premier orbe, dans la forme plus alongée & ſouvent plus ou moins ſinueuſe de ce même orbe; enfin dans des proportions plus lourdes & moins

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

élégantes que celles des véritables Cornets. Au reste, il faut convenir ici que les nuances qui distinguent ces deux genres de coquilles ſont des plus légeres, & qu'à n'envisager que l'animal qui les habite, on pourroit à la rigueur ne les regarder que comme des variétés d'une ſeule & même espèce.

M. d'Argenville, dans ſes Remarques ſur la famille des Cornets, après avoir indiqué d'une maniere assez confuse les caracteres auxquels on peut distinguer ces coquilles de celles de la famille ſuivante, dit immédiatement, après avoir parlé du *Rouleau*, (l'un des noms qu'il donne à cette famille) : « on ne doit point » s'arrêter à ſa bouche pour fixer ſon caractere générique ; ſa » figure qui s'alonge en pointe par le bas, est tout ce qui le » détermine ». On pourroit croire que M. d'Argenville, dans ces dernieres lignes, continue de parler du *Rouleau :* mais en comparant ce passage avec ce que le même Auteur dit des *Rouleaux* ou *Olives* dans ſes Remarques ſur cette famille, on voit qu'il n'a voulu parler ici que du *Cornet ;* ce qu'il faut en quelque ſorte deviner, vu l'incorrection de ſtyle qui regne en cet endroit.

L'Auteur anonyme d'une Critique (6) ſur l'appendice à la Conchyliologie, reproche avec raison à M. d'Argenville d'avoir donné dans cet appendice (planche 1, lettr. K, L), deux Vice-amiraux de Rumphius, le premier ſous le nom de *Vice-amiral* ſeulement, & le ſecond ſous celui de *Vice-amiral de Rumphius :* ce ne ſont en effet que deux variétés d'une même espèce, & M. d'Argenville ayant, dans ſa Conchyliologie (planche 12, lettr. H), donné le nom de *Vice-amiral* à une variété d'espèce différente, ne devoit pas l'appliquer ſans modification, dans ſon appendice, à une variété d'une autre espèce, puisque c'étoit

(6) Lettre d'un Naturaliste de la Rochelle, à un de ſes Amis à Beaucaire, ſur la Conchyliologie, pag. 9 & 10.

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

exposer par là ſon lecteur à les confondre. Mais le Critique ne nous paroît pas également fondé, lorsqu'il reproche à notre Auteur d'avoir donné le nom de *Vice-amiral* à une autre espèce que celle à laquelle Rumphius avoit donné ce nom ; puisqu'il ſuffit de désigner celle-ci par le nom de *Rumphius*, pour qu'il n'y ait point d'ambiguité. D'ailleurs, quoiqu'il ſoit très-vrai que la coquille nommée *Vice-amiral* par M. d'Argenville, ne ſoit, ainsi que l'Amiral à deux ou plusieurs bandes, qu'une variété dans le deſſin de l'espèce nommée l'*Amiral*, rien n'empêche de distinguer cette variété & plusieurs autres, également constantes, par des noms particuliers, pourvu que l'on convienne que ce ne ſont que des varités dans l'espèce nommée l'*Amiral*; cela nous paroît même d'autant plus nécessaire aujourd'hui, que ces dénominations ſont reçues de la plupart des curieux, & qu'elles ne peuvent que contribuer à faire mieux distinguer les principales variétés de cette espèce. En ſupposant auſſi que les Hollandois confondent toutes ces variétés ſous le ſimple nom d'*Amiral*, rien ne nous oblige à les imiter en cela, Rumphius lui-même ayant désigné par les noms de *premier* & de *ſecond Amiral* quelques variétés de cette espèce : cela n'empêche pas cependant qu'on ne ſoit très-fondé à faire observer que M. d'Argenville a changé les dénominations reçues chez les Hollandois, qui n'appellent *Vice-amiral* que celui de Rumphius (7), & qui désignent par le nom d'*Amiral*

(7) Knorr prétend que les Hollandois donnent encore ce nom de *Vice-amiral* à plusieurs autres Cornets. « Les Fran-
» çois, dit-il, désignent de ce nom ceux
» qui ressemblent par leur deſſin au
» *grand Amiral*, à cela près que la zône
» jaune du milieu n'est point chargée
» de bandelette. . . . Les Hollandois
» au contraire donnent à ces ſortes de
» Cornets indifféremment le nom d'*A-*
» *miral*, désignant de celui de *Vice-*
» *amiral* tous les Cornets qui ont la
» forme & la ſtructure des Amiraux,
» qu'ils ſoient d'ailleurs faſciés ou non,
» pourvu qu'ils ſe distinguent par la
» beauté & le deſſin de la marbrure

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

la variété ſans cordons à laquelle nous donnons, d'après M. d'Argenville, le nom de *Vice-amiral.* Mais M. d'Argenville a lui-même averti de ce changement, à l'occaſion de ſon Vice-amiral, pag. 238 de la ſeconde édition.

A l'égard des autres eſpèces de Cornets & de Rouleaux, auxquelles nous avons donné ou conſervé le nom d'*Amiral*, que pluſieurs portoient déjà parmi les curieux, il n'en peut réſulter aucune équivoque, vu le ſoin que nous avons eu de les diſtinguer par un nom de lieu ou de perſonne : tels ſont le vrai & le faux *Amiral de Surinam*, l'*Amiral de Curaçao*, le *faux Amiral* ou Navet, l'*Amiral de Rumphius*, l'*Amiral Amadis*, l'*Amiral Eſpagnol*, les *Amiral*, *Extramiral* & *Vice-amiral Chinois*, le *Drap d'or Amiral*, les vrais & faux *Amiraux d'Angleterre*, d'*Orange* & de *Guinée*, l'*Amiral de Hollande*, & enfin l'*Amiral Adanſon.* Ce dernier forme une des variétés du Rouleau nommé *Spectre de Rumphius*, eſpèce qu'il ne faut pas confondre avec le Cornet nommé *Spectre* par M. d'Argenville, & moins encore avec le Cornet *Amiral*, comme l'a fait M. Adanſon : en effet, il ſuffit de comparer la deſcription & les figures que M. Adanſon donne de cette coquille, avec les figures de l'Amiral & du Vice-amiral de M. d'Argenville qu'il cite, pour voir qu'elle en diffère autant par ſa forme que par les couleurs de ſa robe & leur diſtribution. Ce Rouleau du Sénégal peut avoir plus de reſſemblance avec une coquille de Petiver & trois autres de Gualtieri, que M. Adanſon cite au même endroit; mais ces coquilles ne ſont point de l'eſpèce

» de leur robe ; tel eſt le petit Cornet » à réſeau de couleur rougeâtre ſur un » fond blanc, chargé de quelques taches » brunes, qui s'offre dans cette figure ». *Délices des yeux & de l'eſpr. Ve part. pag. 40, pl. XXIV, fig. 4.* Cette figure citée par Knorr eſt préciſément le *Vice-amiral de Rumphius*, & il ne cite aucune des autres coquilles auxquelles les Hollandois donnent encore, ſuivant lui, le nom de *Vice-amiral.*

à laquelle on est convenu de donner le nom d'*Amiral*. On ne peut donc qu'être extrêmement ſurpris de voir qu'un Naturaliste aussi exact que l'est d'ordinaire M. Adanson, ait dit à l'occaſion de cette coquille ſi différente de l'Amiral : « C'est cette espèce » qui fournit les Amiraux, les Vice-amiraux & les coquilles les » plus estimées, tant pour la forme, que pour la richesse & la » netteté des couleurs. Leur fond est toujours d'un très-beau » blanc, coupé par des marbrures d'un beau jaune doré, divisées » en deux ou trois bandes. Lorsque ces bandes ſont ſimples, elles » forment les Vice-amiraux ; lorsque les deux d'en haut ſont » partagées par une ligne ponctuée, elles donnent cette belle » variété qu'on appelle Amiral ou grand Amiral, & leur réunion » produit l'Extramiral » (8). Au reste M. Adanson désigne cette coquille ſous le nom de *Maſan*. « Je lui aurois, dit-il, conservé » ſon nom d'*Amiral*, ſi ce nom n'eût appartenu depuis long-tems » à une espèce de papillon dont la chenille vit ſur l'ortie ». Comme ſi les Naturalistes ne donnoient pas tous les jours à un animal le nom d'un animal d'une autre classe, & comme ſi le Chevalier Linné n'eût pas changé lui-même le nom d'*Amiral* qu'il avoit donné à ce papillon en celui d'*Atalante*, & M. Geoffroi ce dernier en celui de *Vulcain*, ſous lequel cet insecte est connu parmi nous.

Remarques. *Famille des Cornets ou Volutes.*

Si nous avons ajouté la dénomination d'*Amiral Espagnol* à l'espèce désignée ſous le nom d'*Iles Maldives*, c'est que M. Davila, dans la description qu'il a donnée de cette coquille (9), pense qu'on peut la ranger parmi les Cornets distingués, que leurs bandes ornées de lignes ponctuées font nommer *Amiraux*. La

(8) Hist. natur. des coquillages du Sénégal, planche 6, figure 4, pag. 93 & 94.

(9) Catalogue, tom. I, pag. 238, la premiere de l'article 469.

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

variété décrite par M. Davila est celle que nous appelons le *Bois de cedre à cordons.*

Mais nous ne pouvons laisser parmi les Amiraux, une variété de Rocher du premier âge, appartenante au genre des Rochers aîlés, & qu'on trouve décrite dans l'Ouvrage de Knorr ſous le nom de *Vice-amiral*, quoiqu'elle n'appartienne pas même à la famille des Cornets. C'est ce que l'Auteur paroît avoir ſenti lui-même lorsqu'il dit : « Parmi les Limaçons qui appartiennent » proprement à la catégorie des *Amiraux*, il n'y en a aucun qui » differe davantage des autres, quant à la ſtructure & à la forme, » que le VICE-AMIRAL dépeint ici. Les Amiraux en général » n'ont pas de ces contours formés à la façon des *petites Tours*, » & leurs bandes ſont par-tout plus nettement marquées. Mais » le *Vice-amiral* étend vers la partie ſupérieure ſes contours, » qui ſont couronnés en quelque façon, & il est rare que les » bords de la bande blanche y ſoient exprimés bien distinctement. » Cela n'empêche pas que cette pièce ne ſoit incomparable. Les » taches brunes qu'on y apperçoit ſont d'une très-grande beauté; » on y remarque auſſi de très-belles veines marbrées dans un » champ blanc, & le milieu est entouré d'une bande blanche » tant ſoit peu tachetée de brun ; une bande pareille fait le tour » de la pointe inférieure » (10). Cette méprise de Knorr est d'autant plus remarquable, que cet Auteur, dans une autre partie de ſon Ouvrage, a très-bien ſu assigner ſa vraie place à une autre variété de la même coquille, & à peu près du même âge, en disant : « Cette coquille paroît être une *Aîlée à bandes* . . . . » dépouillée de ſon aîle. Peut-être n'en a-t-elle jamais eue, » l'animal qui habite cette coquille n'étant pas venu à l'achever; » car l'on ſait que les animaux qui habitent certaines espèces

(10) Délices des yeux & de l'esprit, IIIe part. pl. v, fig. 4, pag. 15.

» d'Aîlées, n'ajoutent aux levres de leur bouche ces prolongations » en forme d'aîle, que lorsqu'ils ſont parvenus à un certain âge. » La couleur est d'un gris foncé, à bandes tachetées de » blanc » (11). C'est aussi par erreur que le même Auteur donne l'*Amiral grenu* ſous le nom d'*Amiral des Indes occidentales* (12); car on ſait que toutes les variétés de cette espèce ſont orientales. On ne peut approuver non plus ſa division des Cornets en *Volutes fasciées* & *Volutes ſans fascies*, par la raison 1°. qu'il est très-peu de Cornets qui ne ſoient plus ou moins fasciés: 2°. parce qu'il n'est pas rare de trouver dans les espèces ordinairement fasciées, des variétés qui ne le ſont point; de même que dans les espèces non fasciées, des variétés qui le ſont: ce qui, d'après la division de notre Auteur, obligeroit de mettre dans des genres différens de ſimples variétés de la même espèce. Aussi ce Conchyliologiste est-il tombé dans des contradictions fréquentes en plaçant, par exemple, un *Pavé d'Italie* bien fascié (13) dans le genre des Volutes non fasciées, & un *Papier marbré* ſans fascies (14) dans le genre des Volutes fasciées, &c.

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

Il nous ſemble qu'on peut reprocher à Gualtieri, d'ailleurs ſi méthodique dans la distribution des testacées, d'avoir mêlé parmi les Cornets *(Cochleæ conoïdeæ)* des coquilles d'un autre genre, telles que des *Aîlées*, des *Casques*, &c. De ce nombre ſont deux Rochers, l'un à levre mince (15), l'autre ſans aîle ou du premier âge (16); de plus un petit Casque (17), dont on voit la figure

(11) Délices des yeux & de l'esprit, V^e part. pl. IX, fig. 5, pag. 16.

(12) *Ibid.* I^e partie, pl. VIII, fig. 2, pag. 20.

(13) *Ibid.* VIe partie, pl. XI, fig. 4, pag. 20 & 21, & page 9 de la table ſystématique des Ve & VIe parties.

(14) *Ibid.* VIe partie, planc. 1, fig. 2, pag. 6 & 8 de la même table ſystématique.

(15) *Index Testar. Conc. tab. XX, litt.* D.

(16) *Ibid. tab. XX, litt.* O.

(17) *Ibid. tab. XXII, litt.* I.

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

planche XXVI, lett. K de notre Ouvrage, & qui par ſa bouche, dentée ſur les deux levres, s'éloigne conſidérablement de la famille des Cornets. A l'égard des Rouleaux, que l'Auteur place dans la ſection des *Cochleæ longæ pyriformes*, on voit dans cette même ſection un Rocher Bélier du premier âge (18), un Rocher lardé (19), le Radix (20), des Figues (21), un petit *Murex* à dents de chien (22), des Tonnes, des Harpes, &c.

M. Adanson, qui a cru voir tous les Amiraux dans un Rouleau du Sénégal qui n'en a pas même la forme, pense aussi que tous les Cornets que nous nommons Damiers, Spectres, Tigres, Aîles de papillon, Spéculation, Tines de beurre, ne ſont que des variétés d'une autre coquille du Sénégal qu'il nomme *Jamar*. « Le fond » de ſa couleur eſt, dit-il, blanc, ou jaune, ou rouge, ou brun. » Chacun de ces fonds eſt ou taché de points ſans ordre, ou » marbré, ou entouré de bandes ou de lignes ponctuées. De-là » ce nombre infini de variétés ſi recherchées par les curieux, qui » leur ont donné différens noms. . . . . Ce coquillage eſt fort » commun ſur les côtes du Sénégal, ſur-tout les variétés appelées » les Spectres, la Guinée & la Tine de beurre » (23). M. Adanson donne pour caractere ſpécifique à la clavicule du Jamar, de former *un plan presque horizontal & creusé légerement dans ſon milieu :* il ajoute, que le retour ou repli de la premiere ſpire en deſſous, joint aux onze autres ſpires, qui ſont auſſi aplaties, presque horizontales & un peu enfoncées dans leur milieu, figure avec elles *une eſpèce de ſommet conique, mais fort aplati,* environ quatre fois plus large que long, & *terminé à ſon centre par une pointe très-fine.*

(18) *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. XXVI, litt.* B.

(19) *Ibid. tab. XXVI, litt.* F-F-F.

(20) *Ibid. litt.* H.

(21) *Ibid. litt.* I-M.

(22) *Ibid. litt.* L-L.

(23) Hist. nat. des coquill. du Sénégal, pl. 6, fig. 1. *Le Jamar*, pag. 83 & ſuiv.

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

très-fine. Ce caractere s'accorde très-bien avec celui que nous avons donné de la *Tine de beurre;* mais indépendamment du deſſin de la robe, voyons s'il peut convenir également aux autres Cornets que M. Adanson lui associe. D'abord quant à la premiere de ſes variétés, qu'il nomme *Tigre,* & qui est celle que nous appelons *Damier,* ſa clavicule est ſouvent *feſtonnée ou couronnée de tubercules,* ce qu'on n'observe jamais dans la Tine de beurre; de plus les pas des orbes, loin d'être aplatis ou legerement convexes, comme ceux de la Tine de beurre, *ſont toujours tranchans & creusés profondément en gouttiere.* On ne peut donc regarder comme variétés d'une même espèce deux coquilles aussi différentes. Quoique *les Spectres,* ainsi que le Pard, donnés par M. Adanson pour une ſeconde & troiſieme variétés de Jamar, ayent plus de rapport entre elles quant à leur clavicule, (car dans l'une & l'autre elle est *plate ou concave* & *quelquefois peu élevée dans les ſpires du ſommet*, ce qui ſemble rapprocher ces coquilles de la Tine de beurre), elles en different cependant par les pas des orbes, qui ſont *très-concaves & bordés d'un talus ſaillant,* ce qu'on ne peut point dire des Tines de beurre. Au reste, il est bon d'avertir qu'il s'agit ici du *Spectre* de M. d'Argenville & non de celui de Rumphius, & que la coquille nommée *Pard* par M. Adanson, est celle qu'on connoît ſous le nom de *Tigre,* espèce qu'il ne faut pas confondre avec le *Damier* qu'on a auſſi nommé *Tigre.* La quatrieme & la cinquieme variétés de Jamar ſont, ſuivant M. Adanson, l'*Aîle de papillon* & la *Guinée,* qui porte encore le nom de *Spéculation.* Ces coquilles ſont, à la vérité, celles qui approchent le plus de la Tine de beurre, par la forme de leur clavicule & la disposition de leurs taches; cependant l'Aîle de papillon en differe par ſa clavicule *plus élevée, & dont les pas, peu concaves, s'arrondiſſent en deſſus,* & la Spéculation par ſes pas *encore plus concaves ou creusés en gouttiere, quoiqu'arrondis*

REMARQUES. *Famille des Cornets ou Volutes.*

en dessus. En un mot ces dernieres coquilles, ainsi que la *fausse Aîle de papillon*, ont plus de rapport avec les Cornets Tigres & les Pavés d'Italie qu'avec la Tine de beurre, quoiqu'elles ne s'en éloignent pas de beaucoup. A ces cinq variétés de Jamar, M. Adanson en joint deux autres; ſavoir, la *Tine de beurre*, qui est précisément la même que celle dont il donne la figure ſous le nom de *Jamar;* & enfin celle qu'il nomme *Muſique*, d'après Rumphius, laquelle n'étant qu'une ſimple variété dans le deſſin du Cornet Tigre (dont l'Auteur avoit déjà fait mention ſous le nom de *Pard*), ne mérite point que nous nous y arrêtions davantage. Quelque légeres que ſoient en apparence les différences ſpécifiques que nous venons d'indiquer dans les coquilles précédentes, elles ſont cependant assez constantes & assez marquées pour ne pas être omises par un Naturaliste qui ſe pique d'exactitude, & nous ne concevons pas pourquoi M. Adanson a jugé à propos de les passer ſous ſilence, comme s'il n'existoit entre ces coquilles d'autre différence que celle de la couleur ou du deſſin de leur robe. Malgré la reſſemblance extérieure qui doit ſe trouver entre les animaux qui les habitent, & qui est telle, qu'on peut à la rigueur regarder chaque espèce de Cornet comme une race ou variété constante dans une même espèce d'animal; il n'est pas douteux que les animaux de ces différentes races n'ayent, à raison du climat qu'ils habitent, & du mélange des races, des différences très-marquées avec les animaux d'une autre race, ou de la même race dans un autre climat.

Nous finirons ces Remarques par faire observer une méprise de M. d'Argenville, qui a été ſuivie par Mrs Adanson & Davila: c'est d'avoir donné les noms de *Tigre* & de *Léopard*, au Cornet généralement connu ſous celui de *Damier*, & d'avoir transporté ce dernier nom à l'espèce du *Tigre :* ces transpositions de noms jettent la plus grande confuſion dans l'étude de l'histoire naturelle;

Remarques. *Famille des Cornets ou Volutes.*

aussi avons nous adopté dans cet Ouvrage les dénominations les plus communément reçues. M. Regenfuss nous apprend qu'on trouve des Damiers, « quoiqu'en petit nombre, près des îles » Uliassériennes, à Hitoe & au petit Céram, où on les cherche » principalement pour en faire des bagues. C'est, ajoute-t-il, » ce qui a donné lieu au nom hollandois *Ring-hoornt* (cône à » bagues) » (24).

L'Ouvrage de M. Martini, sur les Coquilles (25), ne faisant que de nous parvenir au moment où nous finissons ces Remarques, nous ne commencerons à le citer qu'à la Description des coquilles suivantes. Quant aux citations de celles des familles précédentes, nous ne pouvons les insérer que dans l'*Errata*. Nous nous contenterons d'observer ici, qu'on est surpris de trouver dans un Ouvrage aussi méthodique que celui dont nous parlons, une espèce de petit Buccin, tirée de l'Ouvrage de M. Regenfuss (26), rangée parmi les Cornets (27). De plus, M. Martini termine sa famille des Cornets par trois variétés d'une espèce singuliere d'Olive (28), & par ~~six~~ cinq Porcelaines incomplettes ou du premier âge (29), qui pour la plupart, sont des variétés de l'espèce appelée *Point d'Hongrie*. Il étoit d'autant plus facile à l'Auteur d'éviter ces méprises, qu'il a eu soin de distinguer la famille des Olives & celle des Porcelaines, de la famille des Cornets.

(24) Choix de coquillages, &c. pag. xxxvi.

(25) *Neves Systematisches Conchylien Cabinet. Nuremberg, 1768 & ann. suiv. 3 vol. in-4°. avec fig.*

(26) Choix de coquillages, &c. pl. xii, fig. 66.

(27) *Martini, Neves Systematisch. Conchyl. tom. II, tab. LVI, fig. 615, pag. 258.*

(28) *Ibid. tab. LXV, fig. 722, 723 & 724, pag. 359.*

(29) *Ibid. tab. LXV, fig. 725-732, pag. 359 & suiv.*

DESCRIPTION
DE LA HUITIEME FAMILLE:
CORNETS OU VOLUTES,
Divisés en deux genres.

GENRE PREMIER.
CORNETS CONIQUES,
Divisés en soixante-dix espèces.

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

Le Cornet Linon (planche xiv, lettre A 1), assez alongé dans ſa forme, offre une clavicule large & peu élevée, compoſée de dix orbes, dont les pas étroits & légerement concaves ſont bordés d'un talus chargé de tubercules. Dans tout le reſte cette coquille eſt médiocrement épaiſſe : elle a des ſillons circulaires très-fins, mais plus prononcés vers l'extrémité inférieure du premier orbe, où les interſtices de ces ſillons montrent de petits points peu concaves. Un réſeau jaune-doré foncé, de la plus grande finesse, couvre ſa robe blanche, laiſſant un grand nombre de petites taches en forme d'écailles ou triangulaires du fond. On y remarque de plus deux zônes de taches plus grandes, marron-doré foncé, l'une vers le haut, l'autre vers le bas du premier orbe, avec un liseré circulaire ou cordon de taches plus petites, de la même couleur, près de la clavicule. La pointe aiguë du ſommet eſt couleur de roſe. L'intérieur de la bouche offre un bel émail, blanc-de-lait, nué de roſe vers le fond : la levre en eſt tranchante & peu échancrée dans ſes deux extrémités. Ce Cornet oriental & rare, a depuis quatorze juſqu'à vingt lignes ou un peu plus de

CORNETS

de Favanne Pinx.

PLANCHE
XIV.

J. Robert Sculp.

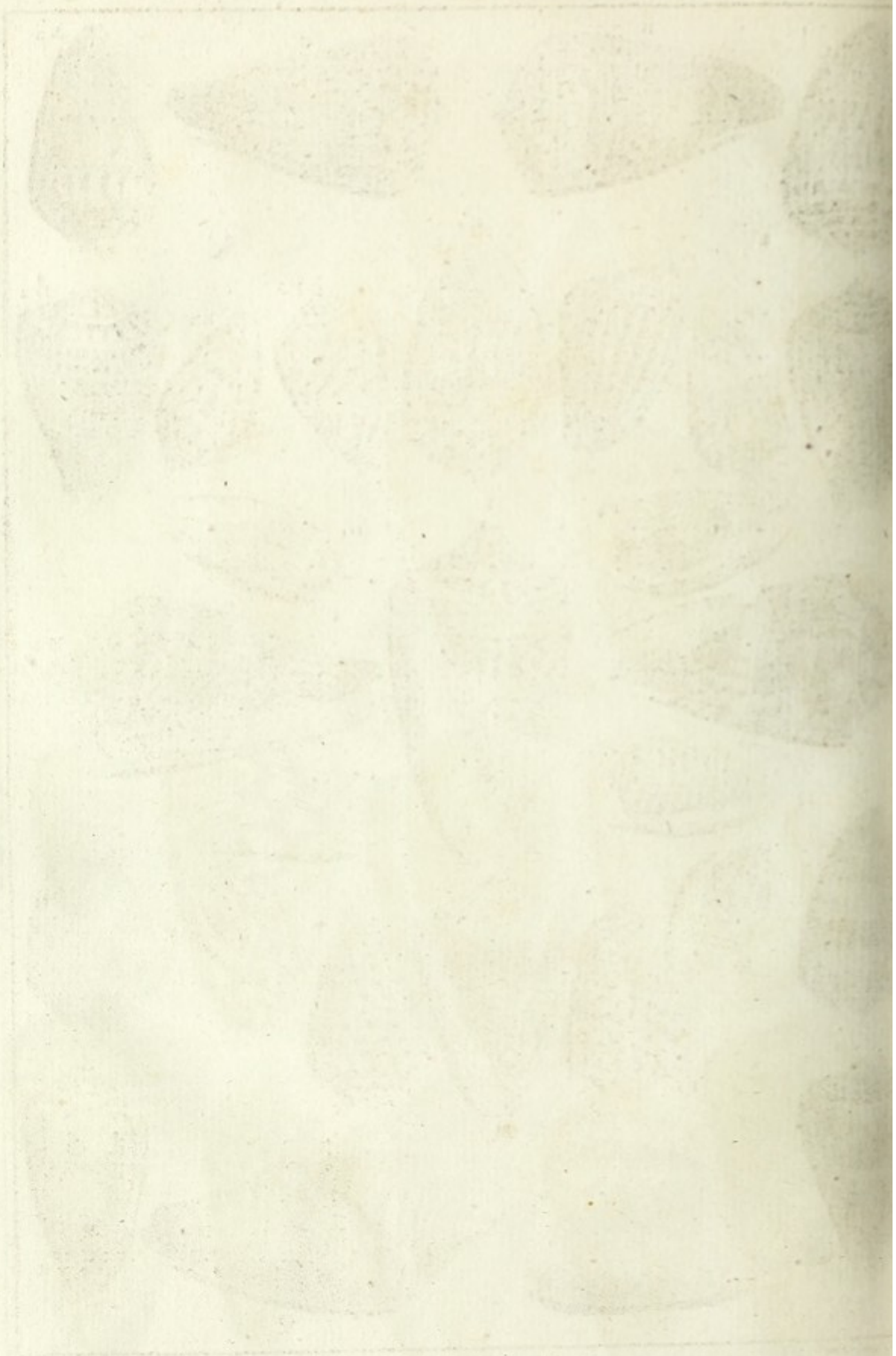

CORNETS.

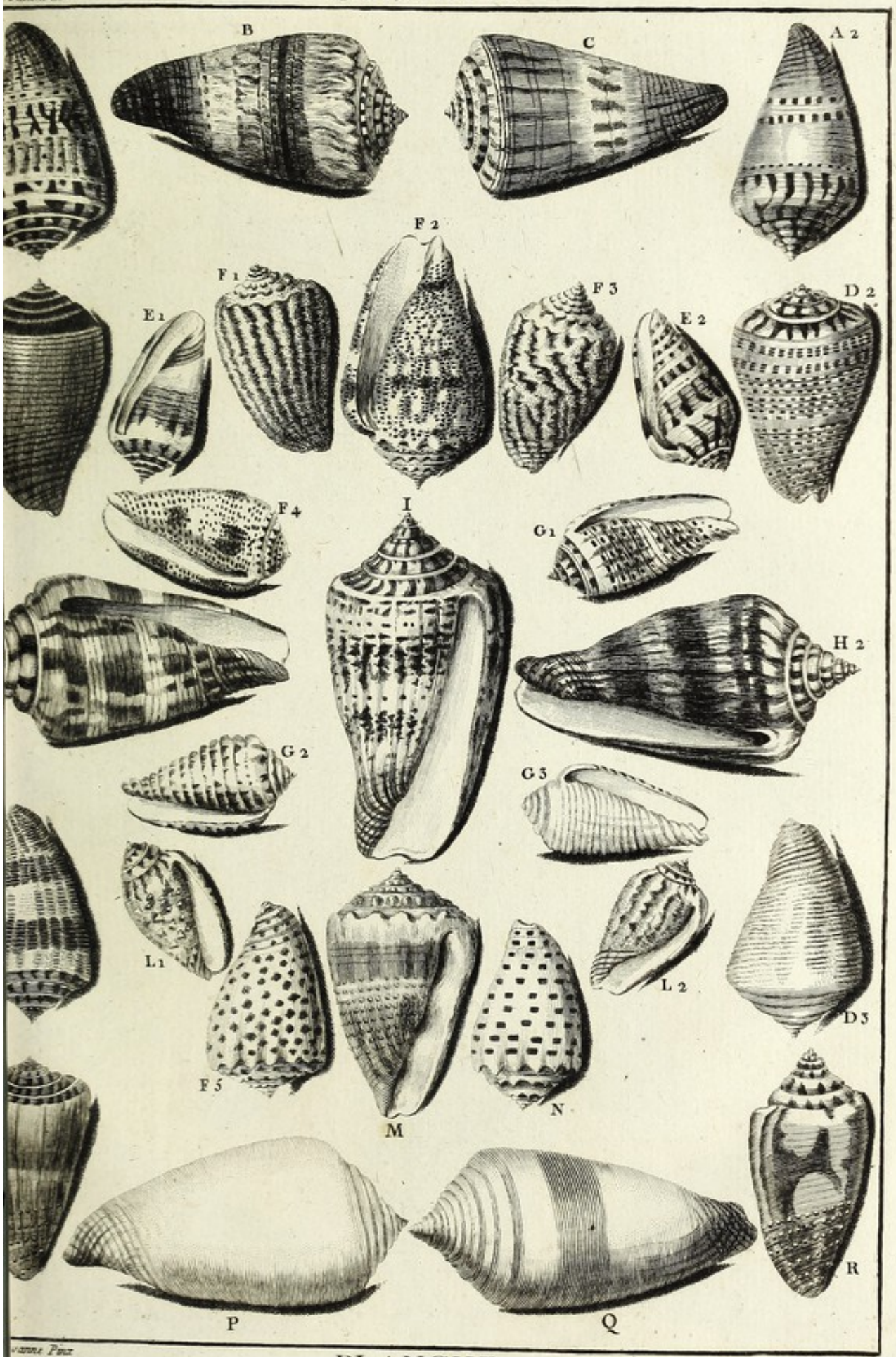

Jac. Juillet Sculp

PLANCHE
XV.

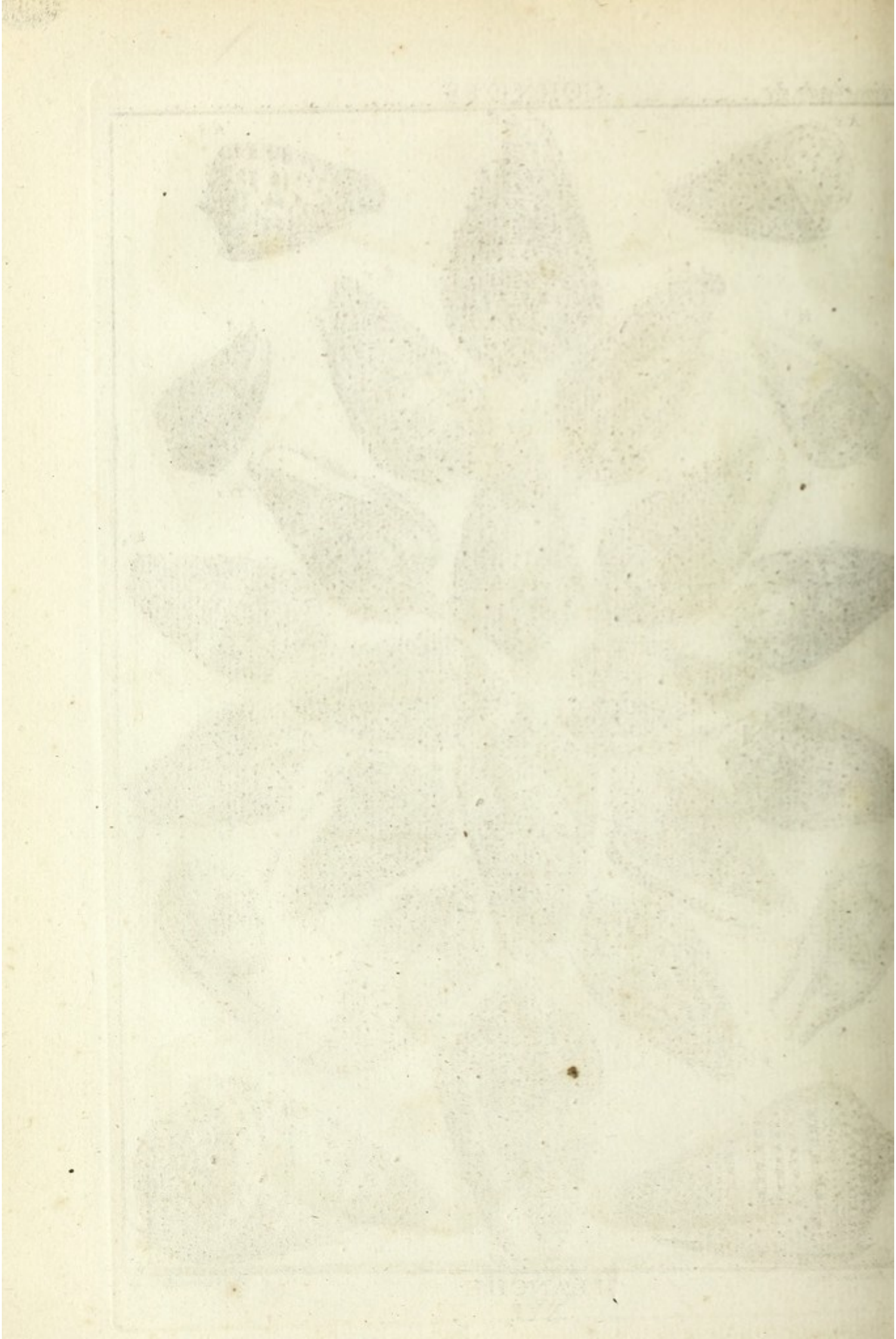

CORNETS.

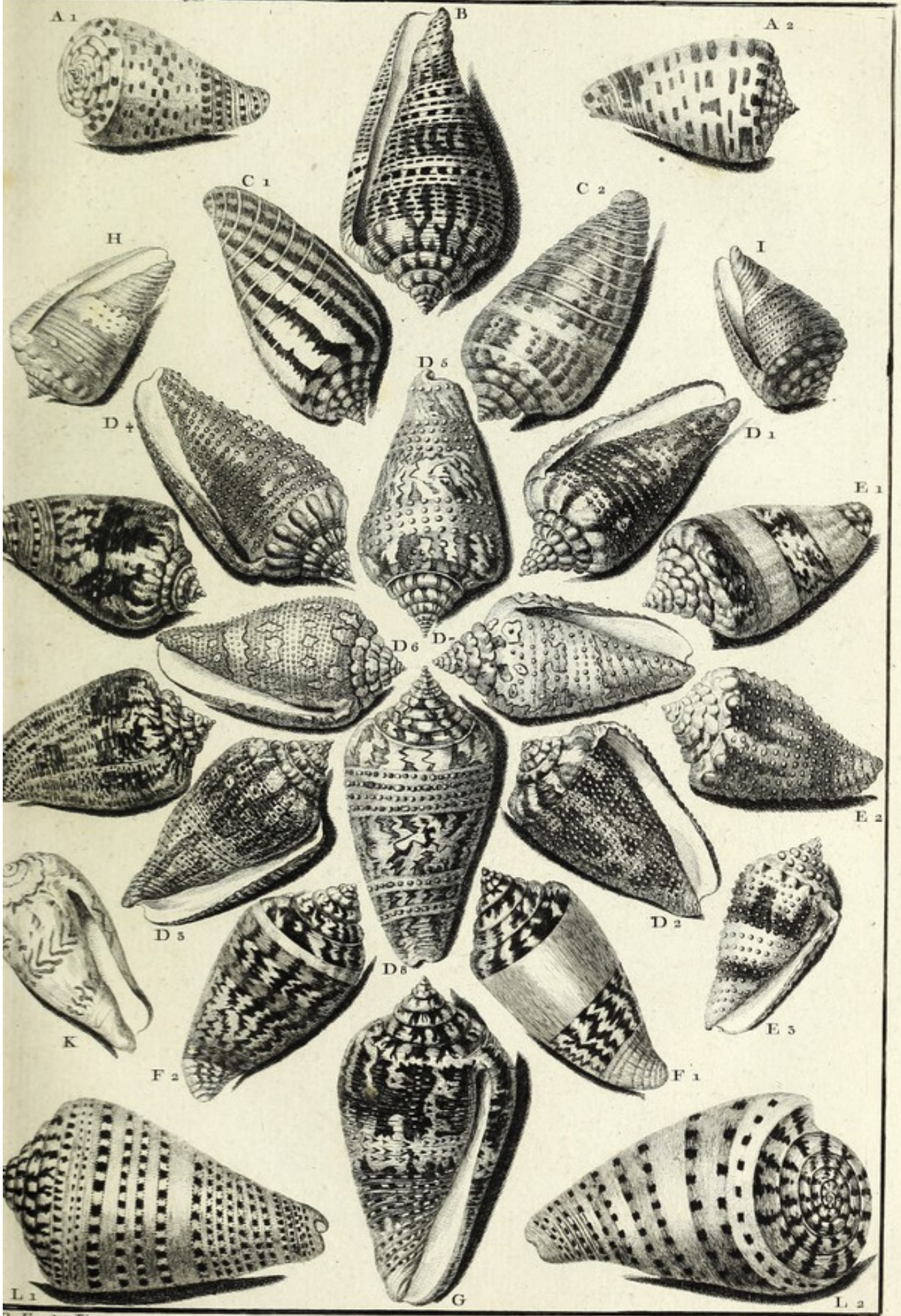

De Favanne Pinx.

Vin. Vangelisty Sculp.

PLANCHE
XVI.

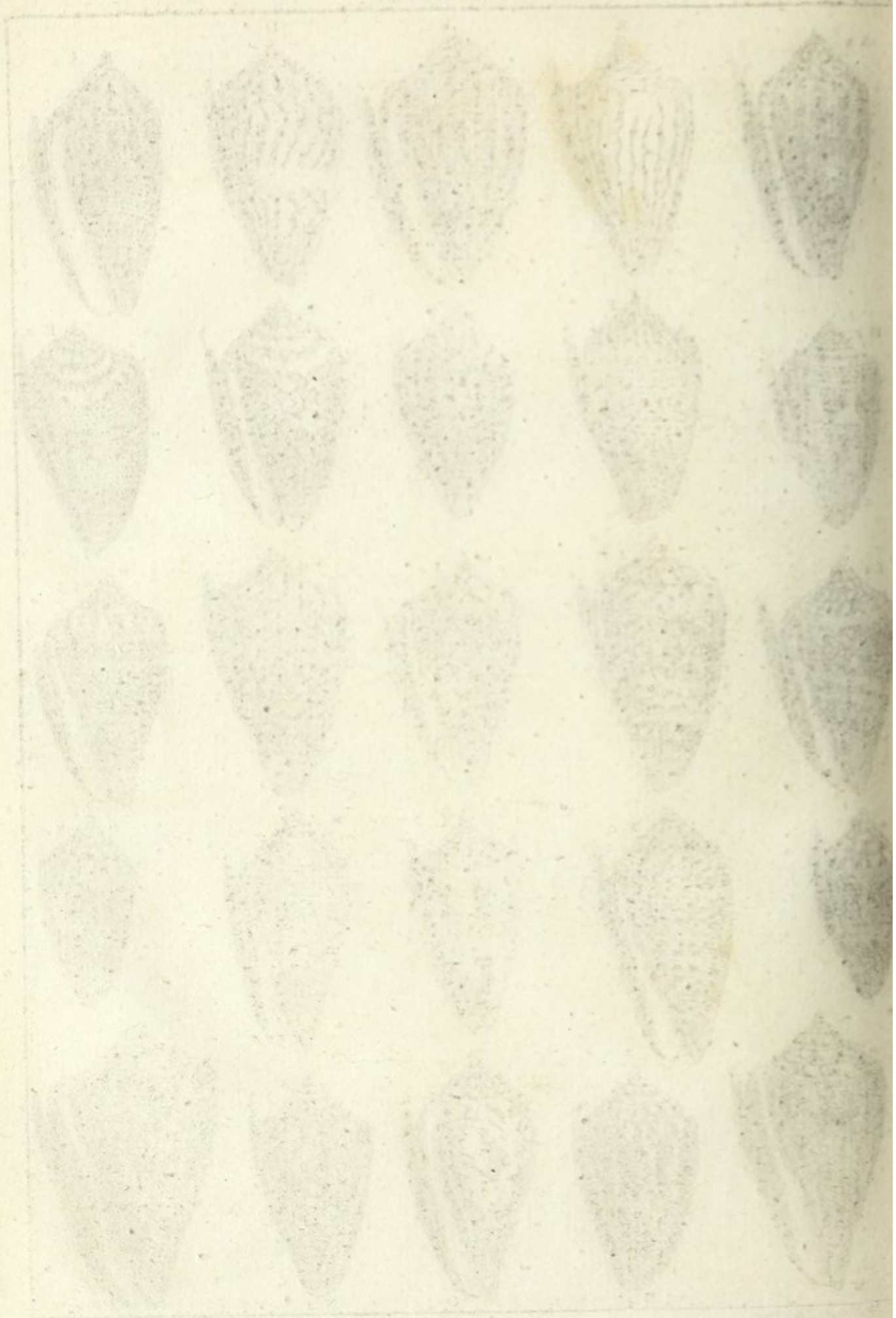

CORNETS.

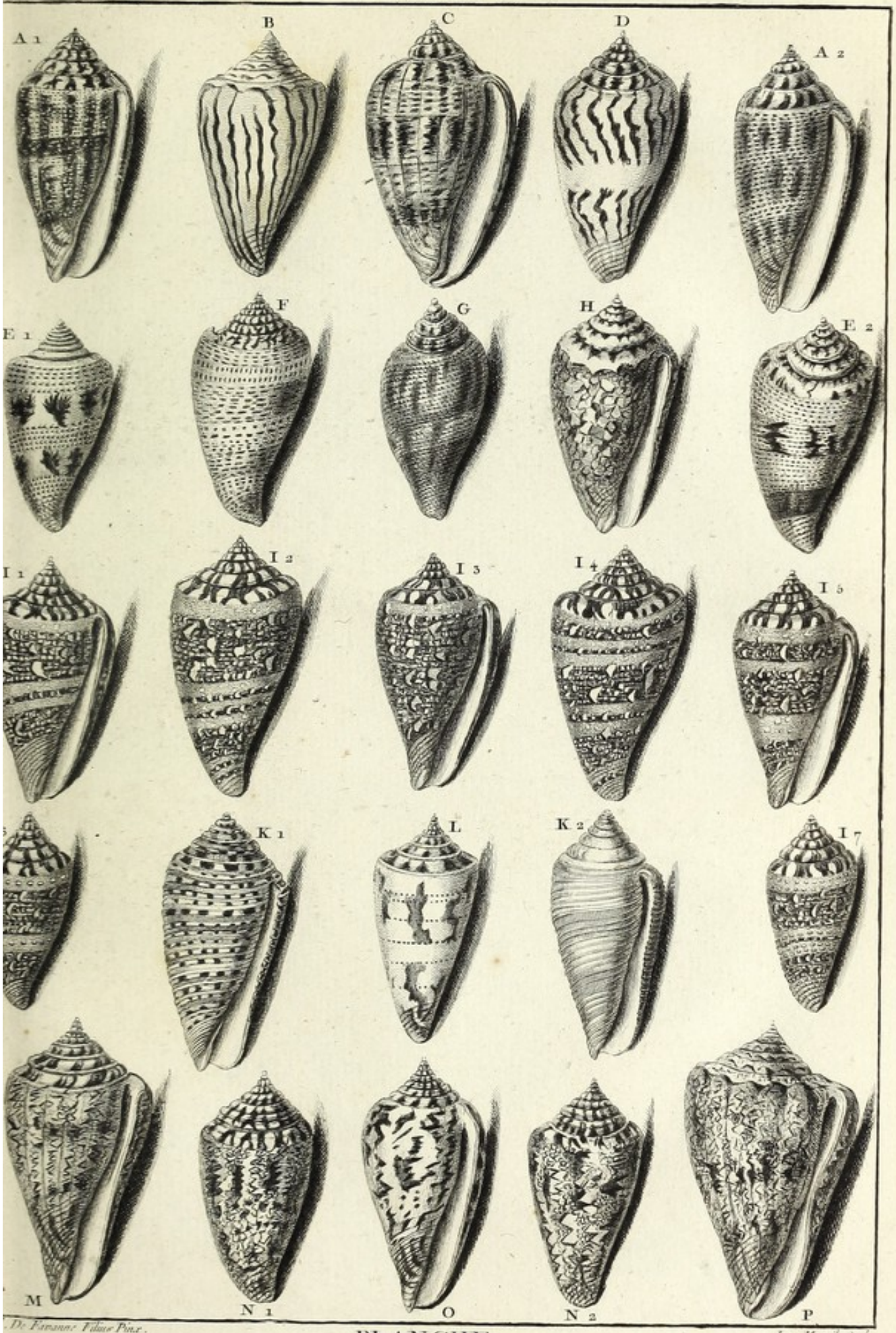

De Favanne Filius Pinx.

Jac. Mesnil Sculp.

PLANCHE
XVII.

CORNETS

Favanne Pinx.

PLANCHE
XVIII.

Jac. Mesnil Sculp.

longueur, ſur huit à onze lignes dans le plus grand diametre de ſa clavicule.

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

L'Esplandian ou la Toile d'araignée (pl. xvii, lett. P), est un Cornet lourd & épais (1), qui moins alongé dans ſa forme que le précédent, offre une clavicule plus large & médiocrement élevée. Ses pas lisses, peu concaves, ſont bordés de gros mamelons peu prononcés dans quelques individus, & qui disparoissent même quelquefois ſur les derniers orbes de la clavicule. Le ſommet de cette clavicule est rougeâtre; le ſillon qui distingue les quatorze ſpires qui la composent est irrégulier & bien marqué. Le corps de la coquille est assez lisse, malgré ſes ſtries circulaires de la plus grande finesse & ſes crûes longitudinales plus ou moins ſensibles. Les ſillons de l'extrémité inférieure du premier orbe ſont néanmoins bien prononcés. Le réseau violet ou marron-brun qui couvre ſa robe blanche ou blanchâtre, est très-délicat, & laisse, comme dans la précédente, des mailles arrondies ou triangulaires du fond. Les deux grandes fascies de taches brunes ſont, l'une vers le milieu du premier orbe, l'autre vers le tiers de ſa hauteur: les écailles plus ſerrées qu'elles laissent du fond ſont nuées de bleuâtre & de violâtre. Les pas des orbes, entre les tubercules, ſont aussi tachetés de la même couleur, dont on voit encore quelques traits épars ſur le reste du réseau. La bouche est blanche intérieurement, mais nuée de couleur de chair près du bord tranchant de la levre: l'extrémité torse & arrondie de la columelle est d'un blanc ſale nué de gris-de-lin, & les échancrures de la levre ſont bien prononcées. Ce rare Cornet ſe trouve aux Moluques. M. d'Argenville en a donné la figure d'après celui de ſa collection, lequel avoit un pouce dix lignes de long ſur un

(1) On le voit à la lett. T, planche I^e^ de l'appendice à la ſeconde édition de la Conchyliologie.

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

pouce de large. Il est ici gravé d'après un des plus beaux qui soient à Paris, & que l'on voit dans le cabinet de M. de Nanteuil : celui-ci n'a pas moins de deux pouces & demi de longueur, sur près d'un pouce cinq lignes de largeur. M. le Comte de la Tour d'Auvergne en possede un de deux pouces dix lignes de long, sur un pouce huit lignes de large, volume considérable. Knorr en donne aussi la figure (2).

La Couronne Impériale (planche XIV, lettre A 3), l'un des plus beaux Cornets de cette famille (3), a sa clavicule plate ou peu élevée, couronnée de tubercules. Les douze orbes qui la composent ont leurs pas étroits, peu concaves, distingués les uns des autres par un sillon fin, bien marqué, & plus ou moins sinueux par la saillie des tubercules ou dents qui bordent les pas des orbes. C'est sur-tout dans les deux ou trois premieres spires que ces tubercules ont le plus de saillie, car ils deviennent très-légers & disparoissent même sur les dernieres. La pointe extrêmement petite du sommet occupe le centre de cette clavicule, qui est presque toujours tigrée, sur un fond blanc, de marron-brun, d'orangé, de fauve-olivâtre, & souvent comme saupoudrée de marron-cramoisi. Le corps de la coquille est lisse & luisant, ce qui n'empêche pas qu'on n'y distingue quelquefois des crûes longitudinales assez sensibles, & des stries circulaires onduleuses très-fines, excepté vers le bas du premier orbe, où elles sont plus saillantes, obliques & légerement granulées. Sa robe offre presque toujours, sur un fond blanc, deux zônes plus ou moins régulieres d'un bel orangé foncé, nué de fauve & de vert-olivâtre : ces

(2) Délices des yeux & de l'esprit, VIe part. pl. IV, fig. 4, pag. 10.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 248, art. 506-510.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXI, fig. 676, pag. 319 & 320.

(3) Il est représenté pl. 12, lett. F de la seconde édition.

zônes, quelquefois moins distinctes, ne présentent que des flammes ou marbrures longitudinales & déchiquetées; mais toujours elles ſont chargées, ainsi que le reste du premier orbe, de ſuites circulaires & inégales de taches barlongues, brunes ou marron foncé, qui dans quelques zônes ne forment que des points. Tous ces cordons de taches grosses & fines ſe ſuivent d'assez près, excepté en quelques endroits où ils laissent entre eux des intervalles plus marqués. Enfin rien n'est plus varié que les nuances & les taches de cette coquille. L'extrémité inférieure de ſon premier orbe offre une zône pointillée, dont le fond est nué de bleuâtre, de grisâtre, de verdâtre & de roussâtre. La variété dont nous donnons ici la figure, est remarquable en ce que les ſuites de taches à peu près carrées qu'elles présente, ſont presqu'également larges, & que ces taches ſont très-grandes dans le rang qui ſe trouve ſur la bande blanche du milieu. D'autres ont toutes ces taches moins grandes & moins égales entre elles : ſouvent même elles ne ſe montrent que ſous la forme de lignes ou de traits, & les ſuites ponctuées y ſont aussi plus ou moins nombreuses. Enfin quoique cette espèce, ainsi que la plupart de celles qui composent cette famille, varient presque à l'infini, comme nous en avons décrit ſommairement dans la table précédente les variétés les plus tranchantes, nous ne parlerons dans la ſuite de ces descriptions que de celles dont nous avons fait graver la figure. Le bord de la levre, mince & tranchant, montre intérieurement quelques traces des couleurs de la robe; mais le reste de l'intérieur est blanc, excepté vers l'extrémité antérieure de l'ouverture, qui est d'un brun-violâtre ou ſimplement veiné de marron-brun. La levre est médiocrement échancrée dans ſes deux extrémités. Ce beau Cornet, ſans être rare, n'est pas fort commun. On le trouve aux îles Moluques, ſur-tout à l'île d'Amboine, ainsi qu'à Java & à l'île de France. Il a depuis un pouce, jusqu'à deux, trois

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

& quelquefois trois pouces & demi de longueur, ſur ſept, douze, dix-huit & quelquefois vingt-cinq lignes de largeur : ceux de ce dernier volume, qui eſt conſidérable dans cette eſpèce, ſont très-rares. Pluſieurs Naturaliſtes en ont donné la figure (4).

LA COURONNE IMPÉRIALE CHINOISE (planc. XIV, lett. A4), eſt une très-belle variété du Cornet précédent, & qui, quant à la forme, n'en differe guère que par ſa clavicule plus convexe, chargée de tubercules plus nombreux, mais mouſſes & moins ſaillans. Ses crûes longitudinales ſont auſſi plus prononcées, & forment en certains endroits des eſpèces de côtes ou de ſutures. La robe de celle que nous avons fait graver eſt marbrée comme par zônes de brun-rougeâtre & d'olivâtre foncé ſur un fond blanc, & toute parſemée d'un grand nombre de petites taches irrégulieres d'un brun-rouſſâtre & olivâtre, qui ſouvent tiennent les unes aux autres par un trait fin d'un bleu peu foncé. Ces taches ſe réuniſſent quelquefois ſuivant la longueur de la coquille, de maniere à former, ſur-tout dans deux zônes, des eſpèces de marbrures ou flammes longitudinales. On obſerve de plus ſur ces taches & marbrures de petits traits transverſes, d'un brun-noir, leſquels ne s'étendent point ſur le fond blanc de la coquille. Ces taches ſont auſſi quelquefois entremêlées de points gris ou blancs, & ſur le fond

(4) *Rumph. Theſ. Cochl. tab. XXXIV, litt.* H-I.

Valent. Amb. Univalv. fig. 26.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. VII, fig. 6.

Gualt. Ind. Teſt. Conchyl. tab. XXII, litt. A.

Klein, Tent. method. oſtr. tab. IV, fig. 84.

Seba, Locupl. rer. nat. Theſaur. tom. III, tab. XLVII, fig. 18-21, pag. 136.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, IIe partie, pl. XI, fig. 2, pag. 25.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 247, art. 501-504.

Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. LXII, fig. 690 & 691, pag. 335.

Conus Imperialis. Linn. Syſt. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 291, pag. 1165.

blanc,

blanc, de quelques points marron; mais plus communément ce Cornet a ſa robe blanche, marbrée de taches bleues tiquetées de blanc, & deux larges zônes d'un brun-roussâtre & olivâtre répandent ſur la robe des flammes étroites, onduleuses & longitudinales de la même couleur. Au reste cette variété, de même que les précédentes, est cerclée de points & de lignes interrompues, noir foncé, mêlées de petits points blancs ou gris. L'intérieur de la bouche est d'un blanc-bleuâtre, marbré de brun-noir, & nué de cramoisi dans un liseré près du bord de la levre. La portion visible de la columelle est d'un brun-brûlé. On trouve ce rare Cornet ſur les côtes de la nouvelle Zélande & de la nouvelle Guinée, ainsi qu'aux îles Uliassériennes. Nous en possédons qui ont un peu plus de deux pouces de longueur, ſur treize lignes de largeur, & rarement on en voit de plus volumineux. Quelques Auteurs l'ont fait graver (5).

LA COURONNE IMPÉRIALE CHINOISE A FLAMMES (pl. XIV, lettr. A 2), n'est qu'une variété plus effilée de la précédente (6): ſa clavicule est aussi couronnée de gros mamelons peu ſaillans. Sa robe blanche est ſans zônes, mais nuée par ondes de bleuâtre & de violâtre, avec des flammes longitudinales & déchiquetées d'un beau violet-brun, nué d'olivâtre & de cramoisi. Cette variété, où les lignes circulaires de traits bruns ſont peu ſensibles, n'est guère plus grande que la figure que nous en donnons. Elle est orientale & peu commune. M. Martini en fait mention (7).

(5) *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. XXI, litt.* Q.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig. 30, pag. 138.

Regenf. Choix de coquillages, &c. pl. III, fig. 35, pag. XXIII.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXII, fig. 693, pag. 337 & 338.

(6) On la voit représentée planc. 12, lett. E de la ſeconde édition.

(7) *Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXII, fig. 692, pag. 337 & 338.*

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

LA COURONNE MARQUETÉE (planche XIV, lettre A 5), differe de la Couronne Impériale par ſon test plus mince, par ſa forme moins alongée, ou plus renflée vers les pas du premier orbe, & enfin par ſa clavicule plus élevée, où l'on compte douze révolutions de ſpires, ſéparées par un ſillon fin & terminées par un ſommet aigu. Les pas des orbes ſont feſtonnés par des mamelons mouſſes, qui laiſſent entre chacun d'eux un petit pli longitudinal. Sa robe, à ſtries circulaires presque imperceptibles, offre ſur un fond blanc ou couleur de chair, deux zônes de grandes taches brunes, irrégulierement déchiquetées. La bande du fond qui les ſépare, eſt pointillée de brun par lignes circulaires, ainſi que la partie inférieure du premier orbe. L'intérieur de la bouche & la portion visible de la columelle ſont d'un blanc couleur-de-chair. Le bord mince de la levre eſt fortement échancré dans l'angle qu'il forme vers le haut du premier orbe. Ce Cornet oriental & rare, a quatorze ou dix-huit lignes de longueur, ſur huit & douze lignes de largeur. On en voit un dans Gualtieri (8) qui en approche aſſez.

LE DAMIER IMPÉRIAL (planche XIV, lettre E 1), eſt un Cornet de la plus grande rareté, peu épais dans ſon test, qui eſt des plus liſſes : ſa clavicule, médiocrement élevée, eſt composée de dix orbes, dont les pas étroits ſont feſtonnés ou couronnés de tubercules. Sa robe eſt tachetée, ſur un fond blanc, de brun mêlé de gris-violâtre & olivâtre. Ses taches, plus ou moins larges & distantes entre elles, ſont la plupart à peu près carrées. Deux zônes de la même couleur ſe font remarquer, la plus large vers le milieu du premier orbe, & la plus étroite vers ſa partie inférieure; mais ce qui releve le plus la beauté de cette coquille, ce ſont ſeize à dix-huit lignes ou filets circulaires plus étroits qu'on ne

(8) *Index Testar. Conchyl. tab. XXI, litt. I.*

les voit dans la figure que nous en donnons. Ces lignes onduleuses & à peu près également distantes entre elles, ſont ſouci vif ou orangé foncé. La clavicule est blanche, panachée de brunâtre : l'intérieur blanc, finement ſtrié vers la pointe, & la levre mince, fort échancrée vers le haut. Ce Cornet, qui fait partie du cabinet de Madame la Préſidente de Bandeville, est ici repréſenté de grandeur naturelle.

Le Damier ordinaire (planc. xiv, lett. E4), est un grand Cornet, communément lourd & épais, alongé dans ſa forme, & dont la clavicule plus ou moins large, mais toujours peu élevée, est couronnée ou non de légers tubercules. On y compte treize révolutions de ſpires, terminées par un ſommet aigu, & distinguées les unes des autres par un ſillon fin, ſinueux, bien marqué. Les pas des orbes ſont toujours tranchans, finement ſtriés & creusés profondément en gouttiere. Dans quelques-uns les tubercules ou feſtons ſont moins ſenſibles ſur le premier orbe que ſur les ſuivans; mais pour l'ordinaire ces tubercules diminuent & disparoissent même dans les dernieres ſpires; ce qui arrive quelquefois auſſi, parce que la coquille est roulée & fruſte en cette partie, ou endommagée par le chancre marin. Sa robe paroît liſſe & luiſante, quoiqu'on y distingue quelquefois des crûes longitudinales assez prononcées, & qu'elle ſoit toujours chargée de ſtries circulaires, lesquelles, à la vérité; ne ſont bien ſenſibles que vers le bas du premier orbe. Ces ſtries ſont ordinairement liſſes & rarement granuleuses : la ſinuoſité qu'on remarque vers l'extrémité du premier orbe est plus reſſentie que dans les Couronnes Impériales. Le fond de la robe est presque toujours d'un très-beau blanc, avec des marbrures en chaînettes, larges & étroites, qui ſont tantôt d'un noir vif & foncé, tantôt d'un noir tirant ſur le marron ou le cramoiſi. Dans quelques-uns le contour de ces chaînettes est comme bordé d'un liſeré ſafran, qui plus fréquemment est

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

pourpre ou cramoisi. Ce réseau laisse un grand nombre de taches blanches du fond, plus ou moins inégales & irrégulieres, mais quelquefois cordiformes ou triangulaires, & s'étend jusque ſur la clavicule. Quelquefois les taches noires ſe réunissent plusieurs ensemble pour former des espèces de bandes longitudinales déchiquetées dans un de leurs bords, laissant entre elles de grandes taches ou traînées longitudinales du fond. Ces ſuites ou traînées de taches blanches & noires ſe montrent dans quelques-uns ſur toute la robe & dans d'autres ſur une partie ſeulement. La bouche de cette coquille est d'un beau blanc; mais quelquefois avec une légere teinte de jaunâtre dans le fond de l'ouverture. Le bord de la levre est tranchant & tiqueté de noir, avec une forte échancrure dans l'angle. Ce beau Cornet n'est point rare : on le trouve aux îles Moluques, à Bornéo, au petit Céram, à l'île de France & à Java, ainsi qu'aux îles Frédériciennes & à Hitoe. Sa longueur la plus ordinaire est depuis un pouce jusqu'à trois : mais ceux qui vont de trois pouces & demi à quatre pouces & demi ſont très-volumineux & peu communs. Le diametre de la clavicule de ces derniers est de vingt-deux à vingt-neuf ou trente lignes : il n'est dans celle des premiers que de ſix à dix-huit lignes. Beaucoup d'Auteurs ont fait graver ce Cornet (9).

(9) *List. Hist. Conchyl. tab. 787, fig. 39.*

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXII, *litt.* N *& fig. 1.*

Valent. Amb. Univ. fig. 43 & 65, A.

Petiv. Gaz. nat. part. I, tab. XLVII, *fig. 11.*

Olear. Mus. tab. 31, fig. 2.

Hill. Hist. of anim. tom. III, pl. 7. The Tiger Shell.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 123, pag. 128, & fig. 133, pag. 129.

Gualt. Ind. Testar. Conc. tab. XXII, *litt.* D-D.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVI, *fig. 1, 2 & 13* jusqu'à *19, pag. 133 & 134, & tab.* XLVII, *fig. 1 & 4, pag. 135.*

Regenf. Choix de coquillages, &c. pl. V, fig. 53, pag. XXXVI.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 245

Mus. Gottwald tab. 1. f. 164 a. b.

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

Il est bon d'observer ici que la couleur noire de ſa robe devient par le moyen des acides d'un marron-rougeâtre, ou pourpre ou cramoisi (10); ce qui fait qu'aussi-tôt qu'on en voit de cette couleur on les regarde comme altérés par les acides : cependant il peut s'en trouver où cette altération ſoit dûe à des causes naturelles & non à l'artifice des brocanteurs, qui pour vendre une coquille plus cher, en la faisant passer pour une nouvelle espèce ou variété, ont recours à divers expédiens. C'est ſur-tout à l'aide du feu qu'ils parviennent à changer la couleur noire de ce Cornet en un beau jaune-fauve, ou orangé plus ou moins foncé, en le mettant dans un bain de ſable ou ſous des cendres chaudes. Nous croyons que les variétés de couleur jaune, que nous citons ici d'après Seba (11), M. d'Argenville (12), Knorr (13) & M. Davila (14), avoient ſubi ce dernier genre d'altération.

Le Damier grenu a bandes (planche xiv, lettre E3), est une très-belle variété de l'espèce précédente, & que ſes bandes ont fait regarder, par quelques Hollandois, comme un *Amiral* dans cette espèce Ce Cornet differe du Damier ordinaire, non-ſeulement par ſa forme un peu plus effilée & plus arrondie vers la clavicule, qui est aussi plus élevée, mais encore par ſon test, tantôt lisse, tantôt à ſtries circulaires granuleuses plus ou moins

& 246, art. 491, 493 & 495. Tigre noir.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, Ie part. pl. xv, fig. 2, pag. 29.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXII, fig. 685, pag. 329 & 330.

Conus Marmoreus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 290, pag. 1165.

(10) D'Argenv. Conchyliol. ſec. édit. pl. 12, lett. O, pag. 239.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 246, art. 496 & 497. Tigre rouge.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXII, fig. 686, pag. 332.

(11) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVI, fig. 3 & 4, pag. 134, & tab. XLVII, fig. 2 & 3, pag. 135.*

(12) Conchyliol. ſec. édit. pl. 12, lett. M, pag. 239.

(13) Délices des yeux & de l'esprit, IVe partie, pl. xvii, fig. 1, pag. 31.

(14) Catalogue, tom. I, pag. 246, art. 494 & 496. Tigre jaune.

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

prononcées, entremêlées d'autres beaucoup plus fines & ſans grains. Sa robe offre, ſur un fond blanc, quelquefois nué de couleur de rose ou de violâtre, deux larges zônes d'un noir vif & foncé tirant ſur le pourpre-roussâtre, l'une vers le haut, l'autre vers le bas du premier orbe. Ces zônes ne ſont pas toujours aussi régulieres qu'on les voit dans la figure que nous donnons de cette coquille; car ſouvent on y apperçoit quelques taches ou écailles blanchâtres du fond. Les trois bandes circulaires en chaînettes qui ſont alternes avec ces zônes, ſont comparties de traits d'un noir-pourpre, qui laissent des taches plus ou moins grandes du fond, triangulaires ou cordiformes, & quelquefois nuées de violet & de bleu. L'intérieur de la bouche est blanc ou couleur de chair, & le bord de la levre taché de cramoisi-brun. Cette rare variété vient des côtes de la nouvelle Guinée, ainsi que des îles de Céram & de Mindanao. Elle a depuis deux jusqu'à trois pouces au plus de longueur. Peu d'Auteurs l'ont fait graver (15).

Une autre variété qui n'est point encore commune, & qui approche assez de celle dont nous venons de parler, est le Cornet qu'on a nommé le FAUX DAMIER A BANDES. Dans celui-ci les ſtries circulaires ſont très-peu ſensibles & jamais granuleuses. Les chaînettes, d'un noir foncé ou cramoisi, y ſont à la vérité distribuées comme en deux zônes, mais ces zônes ſont très-imparfaites. Les taches blanches du fond y ſont en partie ſous forme d'écailles, & en partie ſous celle de traînées plus ou moins longues. C'est à cette variété qu'on doit rapporter une figure donnée par Knorr (16), & plusieurs de celles de Seba (17).

(15) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVI, fig. 5 & 6, pag. 134.*

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 246, les deux premiers Tigres de l'art. 496.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXII, fig. 687 & 688, pag. 333.

(16) Délices des yeux & de l'esprit, I^e part. pl. VII, fig. 4, pag. 18 & 19.

(17) *Locup. rer. nat. Thes. tom. III,*

LE DÉTROIT DE MAGELLAN (planche XVI, lettre H), est un petit Cornet à clavicule peu ſaillante, couronnée de tubercules blancs, qui laissent des interstices citron, tiquetés de fauve ou de ſouci foncé : on y compte dix ſpires aplaties, fort ſerrées, dont les cinq dernieres ſont de couleur de rose, & forment un ſommet assez aigu. Le corps de la coquille est à grosses cordelettes circulaires, peu ſaillantes mais bien prononcées, ſur-tout vers la partie inférieure du premier orbe, où elles ſont quelquefois granuleuses. La robe est citron vif, traversée dans ſon milieu par une zône blanche, ſinueuse dans ſes bords, & pointillée de fauve ou de ſouci foncé. On remarque de plus vers le haut de ce même orbe une ſuite de petites taches blanches, à peu près rondes, assez distantes entre elles, & bordées de ſouci du côté qui regarde la levre. Cette levre est mince & ſon intérieur blanc. On trouve ce rare Cornet à la Martinique, où il ne passe guère onze à quinze lignes de longueur, ſur ſix à huit de largeur. Il est ici gravé d'après celui que nous possédons. Quelquefois ſa robe est orangée, avec deux fascies blanches. D'autres ſont entierement d'un jaune-roussâtre, avec une fascie blanchâtre à l'extrémité inférieure du premier orbe. M. Martini donne la figure de cette derniere variété (18).

LE CARDINAL (planche XVI, lettre I), est un autre petit Cornet, plus mince qu'épais, à clavicule courte, terminée par un ſommet obtus. Cette clavicule, où l'on compte neuf ſpires, étroites, aplaties, légerement tuberculées, est blanche, nuée de couleur de rose, & veinée, entre les tubercules, de rose & de fauve-orangé. Le corps de la coquille offre des cordelettes fines,

tab. XLVI, fig. 9, 10, 11 & 12, pag. 134, & tab. XLVII, fig. 5 & 6, pag. 135.

Valent. Amb. Univ. fig. 10 & 44.

(18) *Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXI, fig. 681, pag. 328.*

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

bien prononcées, assez distantes entre elles & ſouvent granuleuses. Toute la robe est d'un beau rouge-de-corail ou d'un cerise-aurore, à l'exception d'une zône plus ou moins étroite, tantôt entierement blanche, tantôt veinée de fauve-orangé, vers le tiers du premier orbe. Ce Cornet peu commun, est blanc en dedans. On le trouve à Saint-Domingue & à la Martinique. Il est rarement plus grand qu'on ne le voit dans la figure. M. Martini l'a fait graver (19). Il y en a une variété violette à deux zônes couleur de chair, qui est assez rare.

Le Fromage vert (planche xv, lettre M), est un Cornet bien inférieur en beauté à tous les précédens : il est épais dans ſon test, large dans ſa clavicule, & composé de douze orbes, dont les pas aplatis ou peu concaves, & finement ſtriés, ſont couronnés de tubercules. Le ſillon qui distingue ces orbes est ſinueux & grossier. Le ſommet de la clavicule est rougeâtre & plus ou moins aigu, ſuivant l'âge de la coquille, dont les crûes longitudinales ſont auſſi plus ou moins ſensibles. Les ſtries circulaires ſont presque imperceptibles, excepté vers la moitié inférieure du premier orbe, où elles ſont plus distantes entre elles & presque toujours chargées de grains ronds très-ſaillans, qui manquent quelquefois dans les coquilles vieilles. Ces grains ſont ou blancs ou d'une couleur plus claire que le reste de la robe, qui est d'un vert-olivâtre ou d'un roux-fauve nué de verdâtre, & quelquefois auſſi de gris-violâtre. Une zône plus tendre ou blanche borde les pas du premier orbe, ou bien ſes tubercules ſont blancs & leurs interſtices d'un fauve tirant plus ou moins ſur l'orangé foncé. Dans quelques-uns on voit encore une zône d'une nuance plus tendre que le fond vers le milieu du premier orbe. L'extrémité inférieure de ce même orbe est violette ou d'un

(19 *Nov. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXI, fig. 680, pag. 327 & 328.*

brun-violâtre,

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

brun-violâtre. Si la robe de cette coquille a été un peu altérée, elle devient tantôt d'un ventre-de-biche nué de couleur de brique & de gris-violâtre, tantôt de couleur de brique-orangée, avec les zônes blanches. Mais ſi la robe a été totalement enlevée, ſoit par les acides ou de toute autre maniere, ce Cornet devient alors d'un beau violet tendre ou foncé, avec ſa clavicule blanche ou violette; mais la ligne ſpirale offre toujours un liseré plus foncé (20), & les deux zônes blanches du premier orbe y restent dans leur entier. La portion visible de la columelle reste aussi toujours violette, de même que l'intérieur de la coquille, qui est ſeulement nué de blanc. La levre peu échancrée dans l'angle & mince dans ſon bord, offre deux boursoufflures ou gencives à une certaine distance de l'ouverture, qu'elles rétrécissent. Ce Cornet, qui n'est point rare, ſe trouve à Saint-Domingue, au cap de Bonne-Espérance, à l'île de France & même aux Indes orientales. Il a depuis dix jusqu'à ſeize & vingt lignes de longueur, ſur ſix, neuf & douze lignes de largeur. On en voit, mais rarement, de deux pouces trois lignes, ſur près de dix-ſept lignes dans ces deux dimensions : ces derniers ſont presque toujours frustes ou rongés. Peu d'Auteurs ont fait graver cette coquille (21).

(20) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLII, fig. 38 & 39, pag. 129.*

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, quatrieme partie, planche XVI, fig. 5, pag. 31.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 239, la ſeconde paire de l'art. 470.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXIII, fig. 702, pag. 346.

(21) *List. Hist. Conchyl. tab. 759, fig. 4.*

Petiv. Gazop. nat. part. II, tab. XII, fig. 7.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 239, la premiere paire de l'art. 470, & le dernier Cornet de l'art. 471, pag. 240.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXIII, fig. 694, pag. 339 & 340.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IVe part. pl. XIII, fig. 3, pag. 25 & 26. Mais celui-ci a ſa robe divisée par zônes brunes, roussâtres, ſouci & blanches; ce qui n'est pas commun.

Coquilles de mer. *Cornets soniques.*

La Robe Persienne (planch. xvii, lett. B), est un Cornet des plus rares, dont la clavicule ſaillante & tuberculée ſe termine en un ſommet aigu. Les pas des orbes ſont étroits & légerement concaves : la ligne ſpirale est fine, mais bien distincte. Le corps de la coquille, lisse & luisant, n'empêche pas qu'on n'y distingue des crûes fines longitudinales & quelques ſtries circulaires ſur l'extrémité inférieure du premier orbe. Toute ſa robe est rayée longitudinalement de flammes étroites & onduleuses, cramoisi-brun, ſur un fond couleur de rose ou d'un beau couleur de chair. La clavicule est ſimplement blanche, nuée de couleur de rose. L'intérieur est blanc, le bord de la levre mince, & ſon échancrure profonde. Ce joli Cornet, que nous croyons unique à Paris, est oriental, & fait partie du cabinet de Madame la Préſidente de Bandeville. Il n'est guère plus grand que la figure que nous en donnons. On le voit auſſi gravé dans l'Encyclopédie (22).

L'Amiral de Surinam (planche xvi, lettre D 3), est un très-beau Cornet à clavicule élevée. Ses orbes, dont les pas ſont peu concaves, ont leurs bords peu renflés & foiblement mamelonnés, ce qui rend ſa forme effilée. Ils ſont au nombre de dix, ſéparés par un ſillon fin, peu régulier, & terminés par un ſommet aigu. Dans quelques individus les mamelons qui couronnent le premier orbe ſont à peine ſensibles : dans d'autres les crûes longitudinales ſont mieux prononcées, ce qui n'ôte rien du luſtre de cette coquille. Le fond de ſa robe est blanc, nué de rougeâtre tendre, de bleuâtre & quelquefois de violâtre. Cette robe est ornée de grandes taches ou marbrures distribuées comme par flammes longitudinales d'un fauve-marron, ou d'un marron très-brun, tirant dans quelques-uns ſur le cramoisi. Ces flammes, plus ou moins irrégulieres, tantôt tiennent ensemble, & tantôt

(22) Recueil des planches, tom. VI, pl. lxix, fig. 7, pag. 8.

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

ſont disjointes par des traînées longitudinales du fond ; elles ſemblent auſſi ſe partager comme en deux zônes, la premiere vers le haut du premier orbe, la ſeconde vers ſa pointe, laiſſant entre elles une bande plus ou moins irréguliere & ſinueuſe du fond. Mais ce qui releve ſur-tout la beauté de cette coquille, c'eſt un très-grand nombre de lignes circulaires, fines & ſerrées, leſquelles ſont d'un beau blanc, très-délicatement ponctué de marron-brun ou de marron-cramoiſi foncé : ces points marron ſont tantôt formés de traits courts & tantôt de petits chevrons, rangés alternativement ſur chaque ligne. L'intérieur de la bouche eſt blanc, nué quelquefois de bleuâtre : la levre eſt mince, veinée & pointillée dans ſon bord. La ſinuoſité du bas du premier orbe eſt peu ſenſible ; mais en cet endroit les crûes, mieux prononcées, ſont marron. Ce Cornet peu commun vient, dit-on, de Surinam : pluſieurs penſent que les Indes orientales le fourniſſent auſſi. Sa longueur n'excede guère dix-ſept à vingt lignes, ſur dix à onze de largeur. La figure que nous en donnons eſt d'après un de ceux que poſſede Madame la Préſidente de Bandeville. Seba l'a auſſi fait graver (23).

L'Amiral de Curaçao brun ou le Cornet de Curaçao (planche xvi, lettre D 1), eſt un autre beau Cornet dont la forme approche beaucoup de celle du précédent (24). Les dix orbes qui le compoſent ont leurs pas étroits ; mais leurs bords renflés, ſont couronnés de mamelons ou tubercules aſſez légers. Sa robe liſſe offre, ſur un fond blanc nué de bleuâtre ou de violâtre, de larges marbrures d'un violet tendre, diſpoſées comme

(23) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig. 23 & 25.* Davila, Catalogue, tom. I, pag. 240, les deux premiers Cornets de l'art. 471.

Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. LXI, fig. 677, pag. 321 & 322.

(24) Il eſt repréſenté à la lett. X, pl. 1 de l'append. à la Conchyliol.

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

en deux zônes, lesquelles ſouvent laissent des flammes d'un café-au-lait nué de brunâtre, bordées d'un trait marron-brun. Cette robe est de plus ornée d'un grand nombre de lignes circulaires, alternativement plus & moins fines, chargées, ſur les marbrures café-au-lait, de points blancs bordés de marron, tenant les uns aux autres par un trait brun : ſouvent ces points ne ſont visibles ſur le fond blanc, que par le filet brun qui les entoure; quelquefois même cette partie de la coquille en est entierement privée. Ces points ſont rarement ſaillans, quoique ſouvent ils ſemblent l'être & former des cordons de relief. On voit encore ſur les marbrures café-au-lait, quelques taches blanches du fond. Lorsque ces marbrures ſont orangé ou chamois, la coquille prend le nom d'*Amiral de Curaçao jaune*. Les pas des orbes ſont panachés de la même couleur que le corps de la coquille, & ſon intérieur est blanc. Ce rare Cornet vient de l'île de Curaçao. Son volume est à peu près le même qu'au précédent. M. d'Argenville l'avoit fait graver, d'après le dessin que lui en avoit envoyé M. Chaiz, Ministre à la Haye, qui poſſédoit ce Cornet. La figure que nous en donnons est d'après un de ceux qui ſont dans le cabinet de Madame la Préſidente de Bandeville. M. de Nanteuil en a un très-beau de couleur jaune. Peu d'Auteurs ont fait mention de ce testacée (25).

Le *Cedo-nulli* Géographique (planche XVI, lett. D 7), est une belle & très-rare variété du Cornet précédent, auquel elle ressemble par la forme & l'élévation de la clavicule, mais dont les mamelons ſont moins prononcés. Les crûes longitudinales y ſont plus distinctes, & forment quelquefois comme des côtes

(25) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLIV, fig. 19 & 21, pag. 132, & tab. XLVIII, fig. 15. List. Hist. Conch. tab. 775, fig. 21.* Davila, Catalogue, tom. I, pag. 236, les deux premiers de l'art. 463.

de distance en distance. Sa clavicule est blanchâtre nuée de rose ſale, & tachetée ou panachée d'orangé, avec des lignes circulaires marron foncé. Le reste de la robe est quelquefois blanc, marbré d'orangé; mais dans celui dont nous donnons la figure, il est d'un roux foncé, nué de ſafran, avec une zône large, ſinueuse & très-irréguliere, d'un violet ſale & grisâtre nué de roussâtre, placée un peu au-dessous du milieu du premier orbe. Cette zône, ainsi que les taches répandues ſur le fond orangé, est bordée de marron : il en est de même des petits grains à peu près ronds, & d'un gris-violâtre, dont les fines cordelettes de la robe ſont le plus ſouvent chargées. Ce Cornet ſe trouve difficilement aussi grand qu'on le voit ici, d'après celui que nous possédons, lequel est très-fruste : aussi ne l'avons nous donné qu'à cause des différences qu'il présente lorsqu'on le compare aux autres *Cedo-nulli*. C'est par méprise que nous lui avons appliqué, dans la table qui précede cette famille, les noms d'*Extramiral* ou *Roi du Sud*, qui n'appartiennent qu'à la variété ſuivante. Seba donne la figure de deux Cornets qui en approchent beaucoup (26).

Le *Cedo-nulli* aux îles (planche XVI, lettre D6), est le fameux *Cedo-nulli*, appelé par quelques-uns l'Extramiral, & par d'autres le Roi du Sud. Sa forme est la même qu'aux précédens. Les mamelons légers qui couronnent ſes orbes, ne ſont bien ſensibles que depuis la deuxieme ſpire jusqu'au ſommet. Ces orbes ſont au nombre de dix, & le ſillon onduleux qui les distingue est fin, mais bien marqué. Sa clavicule est panachée de blanc & d'orangé : le reste de ſa robe offre, ſur un fond d'un beau fauve-orangé foncé, une bande ou zône ſinueuse blanche,

(26) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig. 20 & 27.*
Knorr, Délic. des yeux & de l'esprit, premiere partie, planche VIII, fig. 4, pag. 20, & pl. XXIV, fig. 5, pag. 43 & 44.

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

au-dessous du milieu du premier orbe : cette zône est précédée, dans la moitié ſupérieure de ce même orbe, de trois rangs circulaires de taches blanches, ſinueuses ou déchiquetées dans leurs bords & assez distantes entre elles. Le rang du milieu est formé de taches plus petites, & deux autres rangs de taches ſemblables ſe font remarquer au-dessous de la zône blanche. Cette zône, & toutes les taches des rangs ſupérieurs & inférieurs, ſont bien détachées du fond par un liseré fin, cramoisi ou marron foncé qui en borde tous les contours, ce qui ne contribue pas peu à relever l'éclat de cette coquille ; elle est de plus décorée par un grand nombre de cordelettes circulaires, alternativement plus & moins fines, & toutes chargées, ſoit de ſimples points, ſoit de petits grains peu ſaillans, dont chacun est aussi cerclé d'un trait marron ou cramoisi. Enfin il est très-difficile de rendre toute la richesse & la netteté du dessin de ce ſuperbe Cornet. Épais dans ſon test, il est intérieurement blanc tirant ſur le rose : le bord de ſa levre est peu tranchant & presque point échancré dans l'angle. Celui d'après lequel on a gravé la figure que nous en donnons, n'a guère plus de dix-neuf lignes de longueur ſur dix de largeur : on le voit à Paris dans le cabinet de Madame la Présidente de Bandeville. Celui du Cabinet du Roi, gravé dans l'Encyclopédie (27), est d'une conservation beaucoup moins parfaite, étant privé d'une partie de ſa clavicule. M. le Comte

(27) Recueil des planches, tom. VI, pl. LXIX, fig. 10, pag. 8. « Le Cornet » de la figure 10, y est-il dit, est le plus » rare de tous, & la beauté du dessin » que forment ſes couleurs, lui a fait » donner le nom de *Cedo-nulli*. Le fond » est d'un beau jaune-orangé, avec des » taches blanches qui, quoique de figure » irréguliere, forment des bandes circulairement dessinées : il y a de plus » des lignes circulaires formées par de » très-petits points blancs, & d'autres » noirs placés alternativement ». Ce *Cedo-nulli* differe peu dans le dessin de ſa robe, de celui de Madame la Présidente de Bandeville.

de la Tour d'Auvergne en possede un très-beau, qui vient de l'île de France : la couleur de celui-ci, qui est d'un orangé très-foncé, est plus gaie, mais le dessin de sa robe n'est pas tout à fait aussi régulier que dans celui de Madame de Bandeville; il approche davantage de la variété que nous avons désignée par l'épithete de *Géographique*. Celui de Seba, que nous citons (28), est presque semblable au *Cedo-nulli* de Madame la Présidente de Bandeville.

LE *CEDO-NULLI* A BANDES (planche XVI, lettre D 5), est une variété dont nous allons d'abord rapporter la description telle que M. d'Argenville l'a donnée dans son Appendice (29), d'après un dessin colorié que lui avoit envoyé M. Lyonet, célebre Naturaliste à la Haye. « Le fameux Amiral, dit M. d'Ar-» genville, nommé par excellence *Cedo-nulli*, vient anciennement » du cabinet de feu M. de la Faille (ou de la Fallie), Auditeur » des Etats de Hollande: il a passé depuis dans celui de M. Lyonet, » où il est présentement. Ce morceau est unique & mérite toute » l'attention du lecteur. C'est un Cornet dont la robe jaunâtre » est séparée par quatre bandes ou fascies, dont celle d'en bas » & celle du milieu sont comparties de différentes marbrures » blanches & irrégulieres; les deux autres sont remplies, l'une » de quatre cordelettes à points blancs, & celle d'en bas n'en a » que trois toutes réunies. La clavicule ou pyramide commence » par une fascie compartie à figures blanches irrégulieres, pareilles » à la fascie du milieu. Au-dessus ce sont huit cordons arrondis » & bariolés de taches blanches, se terminant à un bouton de » même couleur. On ne peut voir une coquille d'un plus bel aspect » & d'une forme plus élégante. Si l'on rapportoit ici le prix

(28) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig. 14.*

(29) Append. à la Conchyl. pl. 1, lett. H, pag. 384 & 385.

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

» exorbitant qu'on en avoit offert à feu M. de la Faille, & tel » qu'on me l'a dit en Hollande, on auroit de la peine à le » croire ». . . . .

Nous conviendrons ici que cette description donne une idée très-imparfaite du dessin & des compartimens de la robe du *Cedo-nulli :* cependant nous avons cru devoir la rapporter, ainsi que la figure même publiée par M. d'Argenville, afin de montrer la différence qui existe entre ce *Cedo-nulli* & celui de Madame la Présidente de Bandeville, & prouver en même tems que cette différence est très-légere, puisqu'elle ne consiste que dans la forme & la dimension de quelques marbrures. C'est aussi ce que démontre la figure beaucoup plus exacte du *Cedo-nulli* de M. Lyonet, publiée par Knorr, ainsi que nous le ferons observer plus bas. Mais avant que nous eussions connoissance de l'Ouvrage de Knorr, ayant prié M. Lyonet de nous procurer les figures en dessins coloriés de plusieurs coquilles de son riche cabinet, que lui-même trouvoit mal représentées dans l'Appendice de M. d'Argenville, nous n'avons pu les obtenir de cet amateur; & quoique nous lui eussions entre autres demandé celle du *Cedo-nulli,* pour le comparer avec celui de Madame de Bandeville, dont nous lui avions même envoyé le dessin colorié, pour lui épargner la peine de faire dessiner le sien, supposé qu'il n'y eût aucune différence. M. Lyonet s'est contenté de nous répondre, en nous envoyant les dessins de quelques autres coquilles : « *Comme le Peintre* » *n'avoit jamais peint des coquilles, j'ai voulu premierement le* » *faire passer par ces essais avant de lui en faire faire de plus* » *difficiles, comme est le* Cedo-nulli, *qui, quoique de la couleur* » *de la coquille que vous m'avez envoyée peinte, est incompara-* » *blement plus beau & aussi difficile à bien représenter, qu'il l'est* » *mal dans le Supplément de M. d'Argenville, où plusieurs autres* » *de mes coquilles font assez mauvaise figure, &c.* » . . . Il nous

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

nous ſemble cependant que M. Lyonet auroit dû trouver quelque ſatisfaction à nous fournir les éclaircissemens que nous lui demandions, & à voir dans cette nouvelle édition paroître ſon Cornet avec plus de vérité, puisque lui-même le trouvoit très-mal représenté dans l'Appendice de M. d'Argenville. Quoi qu'il en ſoit, à en juger par la figure de ce *Cedo-nulli* donnée par Knorr, il y a lieu de croire que M. Lyonet, à l'inspection du dessin que nous lui avions envoyé, n'a pas trouvé une différence assez considérable entre ſa coquille & celle de Madame de Bandeville, pour nous en envoyer le dessin, comme d'une pièce unique & qui n'existeroit que chez lui; nous pensons qu'à cet égard M. Lyonet a renoncé à ſes anciennes prétentions: car loin de croire que ſa coquille ſoit unique, il est assez douteux que ce ſoit celle qui a appartenu ci-devant à M. de la Faille. En effet, ſi d'un côté Knorr & M. d'Argenville ont dit que cette coquille étoit la même qui, du cabinet de ce curieux, avoit passé dans celui de M. Lyonet, Gersaint déclare positivement le contraire en ces termes:

« Le cabinet de feu M. de la Faille, Auditeur des États, ſi » renommé par le beau choix de coquilles qu'il possédoit, fut » vendu à la Haye, il y a quatre ans (en 1732), & a ſervi à » enrichir beaucoup d'autres. Il s'y en trouva une en particulier, » d'environ deux pouces de longueur, de l'espèce de celles que » l'on appelle *Amirales*, & à laquelle on avoit donné le nom de » *Cedo-nulli*, qui fut achetée par un marchand mille vingt livres » de notre argent (de France). Cette coquille orne actuellement » le cabinet du Roi de Portugal. J'ai eu de celui qui en fut l'ac- » quéreur une bonne partie de ce que j'ai rapporté dans ce dernier » voyage. Cette coquille n'est pas la ſeule qui ait monté à ce prix. » Dans la préface du Cabinet de Rumphius, édition de 1711, » on y parle d'une pareille coquille qui avoit coûté cinq cens florins

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

» de Hollande (30) ». Klein, dans ſon Essai ſur une distribution méthodique des coquilles (31), rapporte ce même passage, d'après lequel, ſi Gersaint a été bien instruit, l'on doit conclure que le *Cedo-nulli* que possede actuellement M. Lyonet, n'est point celui qui provient de la vente du cabinet de M. de la Faille, mais un autre qu'il aura eu le bonheur de rencontrer depuis.

Après tout, de quelque endroit qu'il lui vienne, il est constant par la figure que Knorr en a donnée (32), que ce *Cedo-nulli* ne

(30) Catalogue raisonné de coquilles & autres curiosités naturelles. Chez Flahault & Prault, 1736, pag. 18 & 19.

(31) *Tent. method. ostrac. pag. 70,* CEDO-NULLI; *Musei olim D. de la Faille, nunc Regis Portugalliæ ; cujus icon vivis coloribus in Mus. Klein.*

(32) Délices des yeux & de l'esprit, VIe part. pl. 1, fig. 1, pag. 5 & 6. Voici ce qu'il en dit : « Le ſuperbe Cornet » qui occupe le milieu de cette planche » est, à cause de ſa rareté, la plus pré- » cieuse & la plus fameuse de toutes » les coquilles. *Il passe même pour* » *unique :* car, outre l'individu dont » nous offrons ici la copie, on n'en con- » noît jusqu'ici point de ſemblable. On » lui a donné le nom de CEDO-NULLI » *(je ne le cede à aucun),* parce qu'il » l'emporte infiniment ſur tous ceux de » ſon genre; & cette dénomination a » été adoptée également par les François » & les Hollandois, quoique ces der- » niers l'appellent quelquefois aussi *de* » *Koning van t' Zuidland* (LE ROI DU » SUD). Cette copie a été faite avec » toute l'exactitude possible, d'après une » peinture qu'un célebre Dessinateur a » tirée ſur l'original même. Celui-ci ſe » trouve aujourd'hui dans le magnifique » cabinet de M. LYONET, à la Haye, » célebre amateur d'histoire naturelle. » On s'est attaché ſcrupuleusement à la » peinture originale, & pour ne pas in- » troduire quelque fausse ombre, on » l'a représentée ici dans le même ſens » qu'elle ſe voit dans l'original, c'est- » à-dire, la pointe tournée en haut : la » position étant du reste une chose assez » arbitraire, comme nous voyons aussi » que GUALTIERI & d'autres l'ont variée » en différentes manieres dans leurs » Ouvrages. Quiconque ſouhaite de ſa- » voir l'histoire de cette coquille, peut » consulter SEBA & D'ARGENVILLE ; » quoiqu'à dire la vérité, les figures » que ces Auteurs en ont données ne » ſont pas des meilleures. On en a offert » mille florins à M. DE LA FAILE, à la » Haye, ſon premier possesseur. Après » ſa mort, l'acheta un curieux de Delft, » pour la ſomme d'environ cinq cens

differe de celui de Madame la Présidente de Bandeville, que par ſes marbrures blanches, plus grandes & plus prolongées ſur le haut du premier orbe, leſquelles ſont ſuivies de deux rangs de petites taches de la même couleur ſur ſon fond jaune. La bande ou zône blanche qui traverse à peu près le milieu du premier orbe, est aussi beaucoup plus large dans la coquille de M. Lyonet, qui differe encore de celle de Madame de Bandeville, par les marbrures ou veines orangées qui interrompent cette zône. Le dernier des deux cordons de taches blanches qui ſuivent cette zône vers le bas du premier orbe, est aussi composé de taches un peu plus grandes. Dans tout le reste ces deux coquilles ſont ſemblables, ſoit pour le fond de la robe, ſoit pour les cordelettes grenues, ſoit pour la couleur blanche des grains, qui ſont de même cerclés de marron. Enfin ſi nous euſſions eu ſous la main l'Ouvrage de Knorr lorsque nous avons fait graver nos planches, nous y aurions inséré la figure qu'il a donnée du *Cedo-nulli* de M. Lyonet, pour ne rien laisser à desirer ſur cet article.

Le *Cedo-nulli* de Seba (planche xvi, lettre D8), nous paroît être l'individu qui, du cabinet de M. de la Faille, a passé,

» florins; & dans la ſuite elle repassa à » la Haye dans le cabinet de M. Lyonet, » où elle ſe trouvoit lorsqu'on en tiroit » la copie. Nous ne nous arrêterons pas » à en décrire la beauté ſupérieure & » l'élégance de ſes compartimens, on » en pourra juger d'après la figure que » nous mettons ici ſous les yeux des » curieux. Ce qu'il y a de plus ſingulier, » c'est la fascie chargée de quatre cor- » delettes à points blancs qui l'entoure, » & qui lui fit donner la premiere place » parmi les Amiraux, & le nom de *Roi* » *du Sud*, parce qu'elle vient de la mer » du Sud ». Knorr a raison de ne pas faire grand cas de la figure du *Cedo-nulli* de M. Lyonet, donnée par M. d'Argenville. Quant à celle donnée par Seba, nous pensons qu'il ne devoit pas la blâmer, attendu qu'elle est faite d'après l'individu de M. de la Faille, qui ſans doute n'étoit pas le même que celui de M. Lyonet : il peut donc ſe trouver quelque différence dans le dessin de la robe de ces deux coquilles, comme il arrive fréquemment dans tous les Cornets.

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

ſuivant le témoignage de Gersaint, dans celui du Roi de Portugal, & que nous croyons différent du *Cedo-nulli* de M. Lyonet. Nous avons fait copier le plus exactement qu'il a été possible la figure qu'en donne Seba, & voici la description qu'il fait de cet Amiral ſous le nom de *Nompareille :* « Celle-ci, dit-il, n'est pas de mon » cabinet, mais elle a appartenu à M. la Falje (de la Faille), » Auditeur des Comptes à la Haye, qui, quand il la possédoit, » eut la bonté de m'en laisser avoir la figure d'après l'original : » j'ai eu aussi l'occasion de tenir la coquille entre mes mains, » & je n'ai pu m'empêcher d'admirer la magnificence des divers » ornemens qui la décorent. M. la Falje l'estimoit à un très-haut » prix, & m'a assuré qu'on lui en avoit offert mille florins. » Même après ſa mort, quand ſes héritiers exposerent en vente » ſon cabinet, un curieux de Delft acheta cette coquille entre » quatre & cinq cens florins. Elle vient de la mer du Sud. Elle » a le fond blanc, ceint d'une large bande citron foncé & partagée » en quatre cordons, formés d'un assemblage de grands & de » petits tubercules ſemblables à des perles, tous peints de bleu, » de blanc, de rouge & d'orangé. C'est ainsi que ces cordons » regnent en ſpirale depuis la tête de la coquille jusqu'à ſa pointe. » Les autres atours dont elle brille ſont ſi artificieusement travaillés » & nuancés d'orangé-brun, de jaune, de rouge & de bleu pâle, » qu'on ne ſauroit bien les décrire. Sa tête & ſa rampe ne ſont » pas marbrées avec moins d'agrément. On appelle cette volute » Amirale la Nompareille. Mais puisque les Amiraux eux-mêmes » ne ſont pas ſans pair, & qu'ils ont même des ſupérieurs dont » ils reçoivent des ordres, qu'il nous ſoit permis d'apeler plutôt » cette coquille *la Reine du Midi* (33) ». On voit par cette

(33) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig. 8, pag. 138. Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LVII, fig. 633, pag. 273 & 274. Conus Cedo-nulli. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 298, pag. 1167.*

description qu'il y a des différences marquées entre le *Cedo-nulli* de M. de la Faille, vu par Seba, & celui de M. Lyonet, que Knorr assure avoir représenté avec la plus ſcrupuleuse exactitude. Nous ſommes donc fondés à croire qu'il ne s'agit point dans ces deux descriptions d'un ſeul & même individu.

LE *CEDO-NULLI* MARBRÉ (planche XVI, lettre D2), nous préſente une variété des Cornets précédens, moins belle à la vérité & moins réguliere dans le deſſin de ſa robe, mais qui ne laiſſe pas d'être encore très-rare. Sa clavicule eſt bien moins élevée; les pas de ſes orbes à peine mamelonnés; le haut du premier orbe plus étendu, & le fond de ſa robe d'un blanc nué de bleuâtre & de violâtre, marbré comme en trois zônes, de fauve ſale & de feuille-morte, nué de gris-olivâtre. Ce Cornet eſt auſſi chargé d'un grand nombre de cordelettes circulaires grenues, dont les grains ſont blancs, cerclés de cramoiſi, de même que les marbrures. Parmi ces ſuites de grains, toutes égales entre elles & aſſez ſerrées, on remarque ſeulement quelques grains un peu plus forts que les autres. Cette coquille a dix-neuf lignes de long ſur un pouce de large. Elle fait partie du riche cabinet de Madame la Préſidente de Bandeville. Seba en a fait graver une qui en approche beaucoup (34).

L'ÉCORCE D'ORANGE CHAGRINÉE (planche XVI, lettr. D4), paroît être encore une variété dans l'eſpèce du *Cedo-nulli*. Ce Cornet, quelquefois plus volumineux que les précédens, leur eſt inférieur en beauté: les couleurs de ſa robe ont pourtant de l'éclat; ſon premier orbe eſt auſſi plus alongé, ſa clavicule très-élevée, & les pas des orbes, plus larges & peu concaves, ſont bordés de tubercules plus ſaillans. Le corps de la coquille eſt tantôt liſſe, tantôt à ſtries fines circulaires, légerement granuleuſes vers le bas

(34) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig. 17.*

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

du premier orbe : mais dans quelques-uns, tels que celui dont nous donnons la figure, les cordelettes ſont assez distantes entre elles, & granuleuses dans toute l'étendue du premier orbe. La clavicule est panachée de blanc & d'orangé plus ou moins foncé : le reste de la robe est ſafran foncé, ou d'un bel orangé vif, quelquefois fauve, ou d'un fauve très-brun ſans mélange. Souvent une zône ſinueuse blanche & non interrompue ſe fait remarquer vers le milieu du premier orbe : ſouvent aussi cette zône ne présente qu'une ſuite de grandes taches blanches plus ou moins irrégulieres, laquelle est précédée & ſuivie d'un autre rang de taches plus petites. Dans plusieurs ces taches, loin d'être distribuées par zônes, n'offrent que des marbrures très-irrégulieres : mais ce qui distingue essentiellement cette coquille des vrais *Cedo-nulli*, c'est que ni les grains, ni les taches, ni les marbrures n'y ſont point bordés d'une autre couleur plus foncée qui les détache du fond. L'intérieur de la bouche est blanc ou tire ſur le couleur de chair. Ce Cornet oriental & rare vient, dit-on, des Philippines. Celui dont nous donnons la figure est grand dans ſon espèce, & fait partie du cabinet de Madame la Présidente de Bandeville : il porte deux pouces quatre lignes de longueur, ſur quatorze lignes de largeur. D'autres moins volumineux, ont depuis quinze lignes jusqu'à deux pouces de longueur. On en voit la figure dans quelques Auteurs (35).

LE PAPIER MARBRÉ FASCIÉ (planc. XVI, lettre E1), est une variété plus effilée du *grand Papier marbré*, que nous décrivons

(35) *Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 129, pag. 128.*

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XX, litt. L.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig. 37.

Regenf. Choix de coquillages, &c. pl. VII, fig. 9 & 10, pag. LI.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXI, fig. 679, pag. 324 & 325, & tab. LXII, fig. 682, pag. 325, 326 & 327.

ci-après. Plus élevée dans ſa clavicule, les mamelons qui couronnent ſes orbes ſont moins prononcés. Sa robe liſſe n'eſt légerement ſtriée que vers le bas du premier orbe : elle eſt blanche, panachée de fauve-marron ſur la clavicule, & dans le reſte elle ſe partage en cinq zônes, dont trois marbrées de blanc & de marron-brun nué de roussâtre, offrent de plus un grand nombre de lignes circulaires, fines & ſerrées, d'un marron plus foncé, interrompues en quelques endroits par les marbrures blanches du fond, & par des veines d'un violet pâle. Les deux zônes intermédiaires ſont plus étroites & d'un café-au-lait-grisâtre, avec des lignes ou filets circulaires marron de la plus grande finesse. Cette variété rare, dans une eſpèce assez commune, fait partie de notre collection, où elle porte dix-huit lignes de longueur ſur onze de largeur. On la trouve à Saint-Domingue.

LE PAPIER MARBRÉ CHAGRINÉ (planche XVI, lettre E2), differe de celui que nous venons de décrire par les tubercules mieux prononcés qui couronnent ſes orbes ; par ſa clavicule blanche, finement ſtriée, n'ayant que quelques veines d'un fauve foncé ; enfin par ſa robe blanche, granulée par ſuites circulaires, & marbrée comme en deux zônes, ſoit de fauve foncé, ſoit d'un café-au-lait-brunâtre. Elle eſt ſouvent veinée de violet ſur le fond blanc, tandis que les grains ſont blancs ſur les taches fauves. Ce Cornet vient du même endroit que le précédent & l'égale en grandeur. M. Martini en donne la figure (36).

LE GRAND PAPIER MARBRÉ OU LE FAUX AMIRAL DE SURINAM (planche XVI, lettre E4), dont les deux précédens ſont des variétés, eſt un Cornet assez voisin du *Cedo-nulli :* il eſt épais dans ſon teſt, peu alongé dans ſa forme, & composé de dix à onze ſpires, dont la ligne ſpirale eſt ſinueuse & bien marquée.

(36) *Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXI, fig. 678, pag. 322 & 323.*

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

Sa clavicule est élevée, mais le ſommet en est rarement aigu, & très-ſouvent obtus par vétusté. Les pas des orbes, peu larges, légerement obliques & très-finement ſtriés, ont leurs bords renflés & couronnés de tubercules assez ſaillans jusque dans la ſeptieme ſpire. Les crûes forment ſouvent ſur le corps de la coquille des espèces de côtes longitudinales, traversées par des ſtries fines, circulaires, assez distantes entre elles, mieux prononcées vers l'extrémité inférieure du premier orbe, où le plus ſouvent elles ſont granuleuses. Le fond de la robe est dans les uns purement blanc; dans d'autres il est blanc & couleur de chair, ou blanc nué de rose & de couleur de chair, ſouvent avec des veines d'un violet pâle & de petites taches d'un bleu vif. Cette robe est de plus richement panachée de larges marbrures fauves, ou d'un fauve-marron foncé, ou d'un café-au-lait nué de brunâtre, ou enfin d'un rouge-cramoisi-brun : dans d'autres ces marbrures ſont d'un vert-olivâtre ou de terrasse plus ou moins rembruni, tantôt jetées ſans ordre, tantôt distribuées comme par zônes, qui quelquefois en laissent de mieux prononcées du fond. D'autres fois ces marbrures présentent des flammes longitudinales, & très-ſouvent elles ſont chargées, ſoit irrégulierement, ſoit par lignes circulaires, de petites taches oblongues ou rondes du fond, plus ou moins ſerrées ou distantes entre elles. Dans les parties larges de ces marbrures qui ſont privées de taches, on apperçoit dans quelques-uns des points ou des filets circulaires interrompus & de couleur plus foncée. Enfin dans les plus jeunes de ces Cornets, on voit quelquefois des marbrures bordées d'un liseré plus foncé, & des lignes de points blancs cerclés presque aussi régulierement que dans les *Cedo-nulli*. Les bandes ou grandes taches du fond, laissées par les marbrures, ſont aussi presque toujours veinées ou ponctuées de marron ou de cramoisi-brun par lignes circulaires ſur les veines bleues. Enfin l'on ne finiroit pas ſi l'on vouloit décrire

décrire toutes les variétés qui ſe rencontrent dans les nuances & le deſſin de la robe de cette belle coquille. On en peut voir les principales dans la table qui précede cette famille. Ce Cornet très-commun ſe trouve à Saint-Domingue, à la Martinique, aux Barbades, & porte ordinairement douze à dix-neuf lignes de long ſur ſix à douze de large; mais ceux qui ont deux pouces & plus de longueur ne ſont pas communs (37).

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

LE PAPIER MARBRÉ A CORDON (planche XVI, lettre E 5), eſt une des nombreuses variétés du Cornet précédent. Toute ſa différence conſiste en ce que ſa robe blanchâtre marbrée de fauve-olivâtre & de marron, offre vers le tiers de la hauteur du premier orbe une zône fauve, chargée dans ſon milieu d'un cordon de taches carrées, alternativement blanches & brunes, & en ce que le ſommet de ſa clavicule eſt couleur de roſe. M. d'Argenville a fait graver cette coquille (38) d'après celle qui ſe trouvoit dans le cabinet de feu Madame du Bois-Jourdain : mais c'eſt mal à propos qu'il lui a appliqué le nom d'*Amiral de Surinam*, qui dès-lors appartenoit à un autre Cornet, que nous avons décrit ci-deſſus page 546. Quant à celui dont il s'agit, la figure qu'on en voit ici eſt de même grandeur que celle donnée par M. d'Argenville. On en voit un dans Seba (39), qui a trois cordons

(37) *Aldrov. de Teſtac. lib. III, pag. 361, fig. 1.*

Liſt. Hiſt. Conchyl. tab. 777, fig. 24.

Gualt. Ind. Teſt. Conchyl. tab. XXI, litt. L.

Seba, Locupl. rer. nat. Theſ. tom. III, tab. XLIV, fig. 14, pag. 132.

Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. LXII, fig. 684, pag. 321 & 329.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, V^e^ part. pl. XXIV, fig. 3, pag. 39 & 40, & VIe part. pl. 1, fig. 2, pag. 6. Cet Auteur dit que la beauté & la reſſemblance de ce Cornet avec le *Cedo-nulli*, devroit lui faire donner le nom de *faux Cedo-nulli*.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 250, la premiere paire de l'art. 515.

(38) Planch. I^e^, lett. R de l'Appendice à la Conchyliologie.

(39) *Locupl. rer. nat. Theſ. tom. III, tab. XLIV, fig. 18, pag. 132.*

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

ponctués ſur ſa faſcie fauve. M. Martini en donne la figure (40).

La Peau de chagrin (planche xvi, lettre E3), eſt un Cornet peu commun (41), qui par ſa forme étroite & alongée ſemble ſe rapprocher des Cornets du ſecond genre ou Rouleaux : il eſt épais de teſt, à crûes ſouvent bien prononcées, & à clavicule ſaillante, couronnée de tubercules. Les dix ſpires qui le compoſent ſont ſéparées par un ſillon fin, onduleux, & terminées par un ſommet aigu. Les pas de ſes orbes ſont étroits, peu concaves & finement ſtriés. Ses cordelettes circulaires, aſſez diſtantes entre elles, ſont toutes granuleuſes ou boutonnées, ce qui rend ſa ſurface comme chagrinée. Le fond de ſa robe eſt blanc, quelquefois nué de ventre-de-biche ou de couleur de chair, avec deux zônes de taches plus ou moins larges d'un marron-brun, qui ſouvent ſe réunissent pour former des bandes circulaires non interrompues, l'une vers le haut, l'autre vers le bas du premier orbe : dans d'autres le fond blanc eſt ponctué de marron ſur les cordelettes. La levre eſt, comme dans les précédens, tranchante dans ſon bord, peu échancrée dans l'angle & blanche intérieurement. La clavicule eſt auſſi purement blanche, au moins dans tous ceux que nous avons vus. Ce Cornet vient de l'île de France & de Saint-Domingue : il a depuis dix juſqu'à quinze, dix-huit & vingt lignes de longueur, ſur quatre, ſept, neuf & dix lignes de largeur. Peu d'Auteurs l'ont fait graver (42).

L'Hébraïque (planche xiv, lettre B2), eſt un Cornet peu volumineux, mais épais dans ſon teſt (43), de forme courte

(40) *Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, vignette 26, fig. 5, pag. 214 & 281.*

(41) On le voit à la pl. 12, lett. R de la ſeconde édition.

(42) *Aldrov. de Teſtac. lib. III, cap. XXIV, fig. 4, pag. 358 & 359. Seba, Locupl. rer. nat. Theſ. tom. III, tab. XLVIII, fig. 26 & 28.*

Davila, Catalog. tom. I, pag. 237, art. 464. *Peau de chagrin.*

(43) Il eſt repréſenté pl. 12, lett. G de la ſeconde édition.

& ſouvent très-large près de la clavicule, qui toujours est obtuse, quoique assez ſaillante dans quelques individus : cette clavicule est presque toujours endommagée plus ou moins par le chancre marin, qui non-ſeulement la corrode, mais même en altere les couleurs. Le ſillon qui distingue ſes neuf orbes est ſinueux & fin : les pas de la ſpirale ſont aplatis ou légerement concaves, & foiblement tuberculés; les crûes longitudinales du premier orbe ſont toujours plus ou moins ſensibles, & forment quelquefois des espèces de côtes ou rainures assez prononcées. Les ſtries circulaires y ſont extrêmement fines & ſerrées, excepté vers le bas de ce même orbe, où elles ſont plus grosses & plus distantes entre elles, quelquefois même granuleuses. La robe de ce Cornet offre ſur un fond blanc, nué dans quelques-uns de rose ou d'incarnat, trois à quatre rangs circulaires (non compris celui qui tourne avec la ſpirale) de taches oblongues ou à peu près carrées, d'un marron-cramoisi très-brun ou d'un pourpre-noir foncé, qui altérées par les acides, deviennent d'un rouge-marron. Ces taches, plus ou moins larges & ſinueuses, mais rarement transversales, imitent assez bien des caracteres hébraïques, ce qui a fait donner à cette coquille le nom qu'elle porte. Sa levre, peu tranchante, est presque toujours dentelée dans plus de la moitié de ſa longueur & légerement échancrée. Dans la plupart le fond de l'ouverture est encore rétréci par des espèces d'excroissances ou de boursouflures ſemblables à celles que nous avons remarquées dans le Cornet appelé le *Fromage vert.* Cet intérieur est blanc ou d'un blanc-bleuâtre, avec deux bandes d'un violet pâle taché de noir près du bord de la levre. Ce Cornet, qui n'est pas rare, ſe trouve non-ſeulement à l'île de France, à Amboine & dans plusieurs autres îles de l'Océan Indien, mais encore en Afrique, aux îles de la Magdelaine & ſur les côtes du Sénégal. Sa longueur ordinaire est de dix à quinze lignes, ſur ſix & neuf de largeur; mais il est

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

rare d'en trouver qui ayent dix-neuf à vingt-une lignes de long, ſur douze à treize de large, comme celui que poſſede M. le Comte de la Tour d'Auvergne, & un autre qui fait partie de notre collection. Beaucoup d'Auteurs ont fait graver cette coquille (44).

L'Hébraïque rouge rayée (planche XIV, lettre B1), est une variété du Cornet précédent, un peu plus alongée dans ſa forme (45), & rayée ou flambée longitudinalement de fauve-rougeâtre ou de marron foncé ſur un fond blanc. Ces rayures larges & ſinueuses ſont assez ſerrées, & plusieurs d'entre elles ſe réunissent à la partie inférieure du premier orbe. Les pas de la ſpirale ſont tachés de la même couleur & foiblement tuberculés. Le ſommet de la clavicule, qui est fort obtus, est de couleur de rose & l'intérieur de la coquille rose tendre nué de blanchâtre. Ce Cornet oriental & peu commun, est ici repréſenté de grandeur naturelle.

L'Hébraïque noire rayée (planche XIV, lettre B3), est une autre varieté des Cornets précédens, dont la forme est ordinairement plus courte, le test plus mince & la clavicule plus

(44) *List. Hist. Conchyl. tab. 779, fig. 25.*

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXIII, litt. B-B.

Valent. Amb. Univ. fig. 94.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. IX, fig. 12/13, & tab. XCIX, fig. 12.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 122, pag. 127 & 128.

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. XXV, lit. T.

Musæum Gottwaldianum, ſive Conchylior. Gedani, 1714, in-fol. cap. VI, tab. I, fig. 104, litt. c, d.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVII, fig. 28, pag. 137.

Adanson, Hist. nat. des coquillages du Sénégal, pl. 6, fig. 5, pag. 94 & 95. *Le Coupet.*

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIIe part. pl. VI, fig. 2, pag. 16 & 17.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 239 & 240, la cinquieme paire de l'art. 470, & les trois premiers Cornets de l'art. 472.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LVI, fig. 617, pag. 259, 260 & 261.

Conus Ebræus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 310, pag. 1169.

(45) On trouve ce Cornet planc. 12, lett. B de la ſeconde édition.

élevée. Les dernieres ſpires du ſommet ſont couleur de rose; mais lorsque la clavicule est usée, le ſillon de la ſpirale présente un liseré fin, ponctué de blanc & de marron. Les crûes de cette coquille ſont quelquefois ſi prononcées, qu'elles y forment des espèces de côtes longitudinales; mais celle dont nous donnons la figure est assez lisse, & montre ſeulement des ſtries circulaires assez distinctes, quelquefois granuleuses dans la moitié inférieure du premier orbe. La robe offre, ſur un fond blanc ou couleur de chair, des rayures noires, longitudinales, peu onduleuses & assez ſerrées, lesquelles ſont coupées ou interrompues par deux zônes étroites du fond, la premiere vers les pas du premier orbe, la ſeconde ſur ſon milieu : ſouvent cette derniere est à peine ſensible. Les lignes longitudinales deviennent ſouvent bifourchues vers la clavicule : leur couleur est tantôt un marron-cramoisi très-brun, tantôt un noir vif & foncé tirant ſur le pourpre; elles forment quelquefois des marbrures assez irrégulieres, qui ne laissent entre elles que des veines ou petites taches du fond. La levre est tranchante dans ſon bord, que termine un liseré d'un brun-noir. Cette variété, moins commune que les précédentes, ſe trouve non-ſeulement dans les mêmes parages, mais encore, dit-on, dans la Méditerranée & la mer Rouge. Elle porte douze à ſeize lignes de longueur, ſur huit à dix de largeur. Beaucoup d'Auteurs en ont donné la figure (46). A l'égard des autres variétés de

(46) *List. Hist. Conchyl. tab. 779, fig. 26.*

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 138, pag. 129.

Gualt. Ind. Testar. Conc. tab. XXV, litt. Q.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVII, fig. 30 & 31, pag. 137.

Knorr, Délic. des yeux & de l'eſprit, IIIe partie, planch. IV, fig. 2, pag. 13.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXIII, fig. 699 & 700, pag. 343, 344 & 345.

Davila, Catalogue, tom I, pag. 240, les quatrieme & cinquieme coquilles de l'art. 472.

Conus Princeps. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 297, pag. 1167.

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

l'Hébraïque, on peut consulter la table qui précede cette famille.

LE FAUX AMIRAL OU LE NAVET (planche XV, lettre B), est un Cornet qui porte encore les noms de *Bois de chêne*, de *Volute fibreuse* ou *Volute à filamens*. Ce Cornet, ordinairement plus volumineux que les précédens, est lourd dans ſon test, quoique d'épaisseur médiocre (47). Sa forme, assez alongée, s'élargit ſensiblement vers la clavicule : à l'exception du ſommet, qui est ſaillant, cette clavicule est plate ou peu élevée; on y compte treize révolutions de ſpires aplaties ou légerement concaves, qui ſont comme collées les unes aux autres, & néanmoins distinguées par un ſillon grossier très-marqué. Le ſommet blanc qui la termine est plus obtus qu'aigu, & les pas peu renflés de la ſpirale ſont à peine festonnés ou mamelonnés. Plusieurs de ces coquilles offrent une ſingularité remarquable, en ce que les deux ou trois premieres révolutions de la ſpirale, au lieu de ſe trouver dans le même plan, ſe dépassent au contraire l'une l'autre (48). Le corps de la coquille est assez lisse, ſes cordelettes circulaires n'étant bien ſensibles que vers le bas du premier orbe. Sa robe est veinée ou panachée, ſur un fond blanc, d'un bel orangé foncé, avec un grand nombre de traits fins, onduleux, longitudinaux & ſouvent interrompus, d'un beau fauve-orangé quelquefois très-foncé. Cette robe est de plus ornée de deux zônes ou fascies d'un fauve-brun, ou d'un café-brûlé très-foncé, dont une plus large occupe l'extrémité inférieure du premier orbe; l'autre plus étroite, est vers les deux tiers de ſa hauteur. Dans quelques individus ces zônes ſont accompagnées d'un ou deux liserés de la même couleur : dans d'autres ces zônes manquent, ou du moins il n'en reste que

(47) Il est représenté à la pl. 12, lett. L de la ſeconde édition.

(48) Davila, Catal. tom. I, pag. 244, la premiere paire de l'art. 484.

l'inférieure, qui est alors bien moins large, & des liserés orangés prennent la place de la ſupérieure, ou pour mieux dire, occupent tout le reſtant du premier orbe (49). Dans celles de ces coquilles qui ont les deux zônes brunes, ces zônes pénetrent le test & ſe montrent d'une nuance plus claire ſur le fond blanc de l'intérieur. La levre mince & tranchante est bien échancrée dans l'angle. Ce Cornet n'est point rare : on le trouve aux Moluques & à l'île de France. Sa longueur ordinaire est de deux pouces, ſur treize lignes de largeur ; mais nous en poſſédons un de près de trois pouces de long, ſur dix-neuf lignes de large, volume conſidérable (50).

LE CORNET A GRAINS DE PETITE VÉROLE (planche XVIII, lettre H), est peu volumineux, mais très-élevé dans ſa clavicule : il est compoſé de dix orbes, dont les pas larges, légerement concaves, ont leurs bords en vive-arrête & feſtonnés, ſur-tout dans les deux premieres ſpires. La ligne ſpirale est très-fine, le ſommet aigu, & la clavicule finement ſtriée dans la direction des crûes. Cette clavicule est blanche, panachée de fauve foncé. Le reste de la robe est à cordelettes circulaires boutonnées, assez distantes entre elles, & dont les grains ou boutons ſont plus ou

(49) Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIIe part. pl. 1, fig. 2, pag. 6 & 8.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLII, fig. 23, pag. 128.

(50) *List. Hist. Conchyl. tab. 786, fig. 34.*

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXIII, litt. W.

Mes. Gottwald. cap. V, tab. VI, fig. 99, litt. a, b.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. VIII, fig. 1.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XX, litt. N.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLII, fig. 24, 25 & 25, pag. 128.*

Knorr, Délic. des yeux & de l'esprit, I^e part. pl. XV, fig. 4, pag. 30.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LIX, fig. 663 & 664, pag. 306-308.

Davila, Catalog. tom. I, pag. 243, la premiere paire de l'art. 482.

Conus Miles. Linn. System. natur. edit. XII, tom. I, ſpec. 296, pag. 1167.

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

moins ſenſibles : ces cordelettes deviennent plus fines & plus ſerrées vers l'extrémité inférieure du premier orbe. Deux zônes d'un fauve foncé, ou ſimplement marbrées de fauve ſur un fond blanc, ſe voyent, l'une vers le haut, l'autre vers le bas du premier orbe : la zône blanche du fond qu'elles laiſſent entre elles, ſur le milieu de ce même orbe, eſt quelquefois jaſpée de fauve. La levre eſt mince, dentelée dans ſon bord & bien échancrée dans l'angle. Le fond de la bouche eſt blanc ou d'un roux foncé bordé de blanchâtre. Ce Cornet peu commun, vient de l'île de France & du cap de Bonne-Eſpérance : il a depuis ſept juſqu'à onze lignes ou un pouce au plus de longueur, ſur quatre à ſix lignes dans ſa plus grande largeur. M. Martini donne la figure d'un qui eſt entierement blanc (51).

LA JAUNISSE (planche XVIII, lettre I1), eſt un autre petit Cornet à clavicule élevée, mais à pas des orbes plus concaves, dont la vive-arrête n'eſt point feſtonnée. Sa robe eſt de même liſſe & luiſante, avec quelques crûes longitudinales plus ou moins marquées. Le fond de ſa couleur eſt blanc ou de couleur de chair, veiné ou taché de fauve & moucheté, comme par lignes circulaires, de fauve-marron : ſa clavicule eſt auſſi veinée de fauve. Ce Cornet, épais dans ſon teſt, a ſa levre liſſe, peu tranchante & légerement échancrée dans l'angle. L'intérieur de ſa bouche eſt roſe foncé, mais blanchâtre vers les bords. Il eſt oriental, aſſez peu commun, & ſe trouve rarement plus grand qu'il n'eſt ici repréſenté. On en voit un dans Seba qui en approche beaucoup (52), ainſi que dans l'Ouvrage de M. Martini (53).

LA FAUSSE JAUNISSE (planche XVIII, lettre I2), eſt une

(51) *Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. LXIII, fig. 710, pag. 348.*

(52) *Locupl. rer. natur. Theſaur. tom. III, tab. XLII.* Sans numéro.

(53) *Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. LXIII, fig. 709, pag. 348.*

variété

variété du Cornet précédent, peu différente quant à la forme, mais plus mince de test, à ſtries circulaires fines, quoiqu'assez ſensibles, & à quelques veines ou flammes d'un fauve-olivâtre ponctué de brun, aussi ſur un fond blanc. La pointe aiguë du ſommet est d'un cramoisi assez foncé : le fond de la bouche est violâtre nué de blanchâtre près de la levre, dont le bord est fort tranchant. Ce Cornet, aussi peu commun que le précédent, vient des mêmes parages. M. Martini en a fait graver un qui en approche beaucoup (54).

L'AMIRAL DE RUMPHIUS OU LE VICE-AMIRAL DE RUMPHIUS A CORDONS (planche XVII, lettre N 1), est un Cornet que Rumphius a fait graver le premier, ſous le nom de *Vice-Amiral;* mais les François, pour distinguer cette coquille d'une autre à laquelle ils ont particulierement affecté le nom de *Vice-Amiral*, désignent celle de Rumphius par le nom de cet Auteur; & comme la robe de cette coquille est tantôt ornée d'un ou deux cordons ponctués, & que tantôt elle en est privée, ils appellent la premiere de ces deux variétés l'*Amiral de Rumphius*, & la ſeconde le *Vice-Amiral de Rumphius.* Quoique les Hollandois n'admettent point cette distinction, & que ces coquilles ne portent parmi eux que le ſimple nom de *Vice-Amiral*, nous avons cru devoir ſuivre la dénomination françoise qui est reçue de la plupart des curieux, & qui d'ailleurs, au moyen de l'explication que nous venons d'en donner, ne peut laisser aucune obscurité. L'Amiral de Rumphius est donc un Cornet de grandeur médiocre (55), à clavicule élevée, composé de neuf ſpires, dont les pas, peu concaves, ſont bordés d'un cordon assez ſaillant. La clavicule est panachée, ſur un fond blanc, de flammèches fauve foncé, ou d'un brun-violâtre,

(54) *Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXIII, fig. 708, pag. 346 & 347.*

(55) Ce Cornet est gravé planche Ire de l'Appendice, lett. L.

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

quelquefois noires ou marron-brun. Le ſommet, moins obtus qu'aigu, en eſt blanc ou de couleur de roſe. Le reſte de la robe eſt aſſez liſſe, les ſtries circulaires ne ſe montrant que vers le bas du premier orbe : on voit néanmoins dans quelques-uns des crûes longitudinales aſſez ſenſibles. Le fond de cette robe eſt auſſi d'un très-beau blanc, avec un grand nombre de veines ou de traits en zig-zags fauves ou marron-brun, ou même d'un brun-violâtre très-foncé, mêlés de quelques taches ou flammèches longitudinales de la même couleur, qui dans certains individus ſont nuancées de bleuâtre & de violâtre. Ces taches & zig-zags ſont diſpoſés comme en deux zônes, & laiſſent un grand nombre d'écailles irrégulieres ou à peu près triangulaires du fond, ſouvent interrompues comme par traînées longitudinales : de plus l'on remarque vers le milieu du premier orbe un ou deux cordons, ponctués de brun, qui conſtituent l'*Amiral* dans cette eſpèce. L'intérieur de cette coquille eſt blanc, & le bord tranchant de ſa levre eſt bien échancré dans l'angle. Ce Cornet peu commun, qui par le deſſin de ſa robe a beaucoup de reſſemblance avec les Rouleaux connus ſous le nom de *Draps d'or*, vient des Moluques & principalement d'Amboine : il a depuis un pouce juſqu'à ſeize & dix-huit lignes au plus de longueur, ſur cinq, ſept & neuf lignes de largeur. Peu d'Auteurs en ont parlé (56).

LE VICE-AMIRAL DE RUMPHIUS (planche XVII, lettre N 2), eſt, comme nous venons de le dire, la même coquille (57) que la précédente, mais ſur laquelle on ne remarque point les deux

(56) *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXIV, litt.* F.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XV, fig. 19.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig. 12.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 234, les dernieres paires des art. 452 & 453.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LVII, fig. 639, pag. 284 & 285.

(57) On la voit repréſentée pl. I^e de l'Appendice, lett. K.

cordons ponctués, ou même le ſeul qui ſuffit pour constituer l'Amiral de cette espèce. Quelques Auteurs l'ont fait graver (58).

L'AMADIS (pl. XVII, lettre M), que quelques-uns décorent du nom D'AMIRAL-AMADIS (59), est un Cornet mince dans ſon test & plus volumineux que le précédent. On compte ſur ſa clavicule élevée douze ou treize orbes, dont les pas ſéparés par un ſillon fin ſont larges, concaves, à ſtries fines circulaires, & bordés d'un cordon plus ou moins en vive-arrête. Il faut en excepter les dernieres ſpires, dont on ne voit que la vive-arrête, peu ſenſiblement granulées. Un ſommet aigu termine cette clavicule, qui est blanche, à taches ordinairement ſemi-lunaires fauves ou marron. Le reste de la robe est lisse & luisant, ſur-tout dans la partie ſupérieure du premier orbe, où les crûes ſont très-fines & les ſtries circulaires à peine ſenſibles; mais ces ſtries forment ſur la partie inférieure de ce même orbe des ſillons assez profonds & plus ou moins ſerrés, dont les douze ou treize premiers ſont chargés de points concaves peu apparens, & qui disparoissent même entierement ſur les ſillons de l'extrémité. Tout ce premier orbe est marbré, ſur un fond blanc, de traits ou de zig-zags fauve-brun tirant ſur le marron, disposés comme en deux zônes. Ces marbrures, qui ſont quelquefois d'un bel orangé foncé, laissent entre elles des taches blanches du fond, qui ſont en forme d'écailles ou de triangles. On voit de plus ſur quelques-uns deux ou trois cordons circulaires ponctués de blanc & de marron & entremêlés de quelques triangles ſur la zône la plus voisine de la clavicule: quelquefois aussi deux cordons ſemblables ſe voyent ſur la zône

(58) Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, V^e part. pl. XXIV, fig. 4, pag. 40. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig. 11 & 13. Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LVII, fig. 638, pag. 284 & 285.*

(59) Il est représenté planche I^e de l'Appendice, lett. S.

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

inférieure, ou ſur une zône blanche intermédiaire, comme dans les Amiraux. Le dedans de la bouche est blanc, & la levre, fortement échancrée dans l'angle, est mince dans ſon bord. Cette coquille est très-rare & vient de Bantam, de Java & de Bornéo. Sa longueur ordinaire est depuis vingt-une lignes jusqu'à deux pouces & deux pouces & demi, ſur dix, douze & quatorze lignes de largeur : mais M. le Comte de la Tour d'Auvergne en possede une de trois pouces deux lignes de long, ſur dix-neuf lignes de large. Ce Cornet, dont très-peu d'Auteurs ont parlé (60), a du rapport avec les Amiraux par l'élévation de ſa clavicule & par ſes cordons ponctués : il a quelque reſſemblance par le deſſin de ſa robe avec l'Amiral de Rumphius, & avec l'Eſplandian par la diſpoſition de ſes marbrures.

LA COLOMBE ROSE (planche XVIII, lettre K 1), est un très-petit Cornet à test épais, dont la robe, quoique liſſe, a quelquefois des crûes bien prononcées. Sa clavicule, médiocrement élevée, est terminée par un ſommet aigu. Ses huit orbes ont leurs pas larges, liſſes, peu concaves, légerement renflés dans leurs bords, & la ligne qui les ſépare est très-fine (61). La partie inférieure du premier orbe offre ſept à huit cordelettes assez ſenſibles & peu onduleuses, ſéparées par des ſillons bien prononcés. Toute cette coquille est extérieurement couleur de roſe & blanche intérieurement. Sa levre est tranchante & bien échancrée dans l'angle. Ce Cornet est peu commun : il vient de l'île de France, & ne passe guère huit lignes de longueur ſur cinq de largeur.

(60) Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, VIe partie, planch. v, fig. 3, pag. 11.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 233 & 234, art. 451 *bis*.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LVIII, fig. 642 & 643, pag. 290 & 291.

(61) *Aldrov. de Testac. lib. III, pag. 361, fig. 2.*

LA COLOMBE ROSE A CLAVICULE PLATE (planche XVIII, lettre K2), ne differe du Cornet précédent que par ſa clavicule fort aplatie & par la forme plus renflée de ſon premier orbe; les cordelettes de l'extrémité inférieure y ſont auſſi moins prononcées: du reſte il eſt ſemblable à celui que nous venons de décrire, & vient du même endroit.

LE PAVILLON INDIEN (planche XVIII, lettre D1), eſt un autre petit Cornet à teſt mince & quelquefois épais, plus ou moins effilé dans ſa forme, & dont les crûes ſont tantôt fines, tantôt très-prononcées. Sa robe eſt d'ailleurs liſſe, & n'a de ſtries circulaires que vers l'extrémité inférieure du premier orbe. Sa clavicule, d'ordinaire très-ſaillante, eſt terminée par un ſommet aigu, & brune dans ſes dernieres ſpires: ces ſpires ſont au nombre de neuf, aſſez renflées, mais légerement concaves près de la ligne ſpirale. La robe de ce Cornet ſe partage en deux, trois & même quatre zônes blanches ou bleuâtres, qui dans les uns ſont flambées & ponctuées de brun, laiſſant des zônes intermédiaires d'un roux-olivâtre, d'un bleu-verdâtre ou d'un gris-de-lin nué de bleuâtre, ordinairement ondées de marron. Dans d'autres les zônes blanches ſont marbrées ou panachées de brun, mais plus généralement elles ſont ponctuées par lignes circulaires extrêmement fines de fauve-brun ou de marron. Les pas des orbes ſont panachés d'olivâtre & de marron ſur un fond blanc-bleuâtre: intérieurement ce Cornet eſt brun foncé, ou d'un brun-violet avec deux petites zônes blanchâtres. Le bord de ſa levre eſt mince & médiocrement échancré dans l'angle. On en trouve une variété ſur les côtes de la Méditerranée, principalement à Marſeille; mais ces coquilles viennent ordinairement de Saint-Domingue & de l'île de France: elles ont depuis ſix juſqu'à quatorze lignes de longueur, ſur trois ou ſept lignes de largeur. On en voit, mais rarement, de vingt lignes de longueur ſur près d'un pouce de

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

largeur, comme est une de celles que nous possédons. Aldrovande & Gualtieri ont fait graver ce Cornet (62).

Le Pavillon Indien marbré (planche xviii, lettre D2), ne differe du précédent que par sa robe ardoise ou d'un blanc-bleuâtre, nuée de violet sale, marbrée ou flambée d'orangé vif & quelquefois de brun-roussâtre. Cette robe est de plus comme saupoudrée de blanchâtre, avec une zône étroite d'un gris-rougeâtre vers le haut du premier orbe. On voit dans l'intérieur deux fascies grisâtres sur un fond lie-de-vin. Ce Cornet est d'ailleurs semblable au précédent.

Le Porte-croix (planc. xviii, lett. D4) (63), ne paroît être qu'une variété des Cornets précédens : la forme en est plus renflée, la clavicule moins élevée, le test plus mince & très-délicatement strié; mais les crûes en sont aussi très-prononcées, & le fond de la robe, qui est ou rougeâtre, ou fauve, ou orangé foncé, est pointillé, par lignes circulaires assez serrées, de brun souvent très-foncé. Ce qui distingue principalement cette variété, ce sont deux zônes blanches ou bleuâtres, l'une étroite sur tous les pas de la spirale, l'autre plus large vers le milieu du premier orbe, lesquelles sont coupées par deux larges bandes longitudinales de la même couleur, l'une du côté de la bouche & l'autre sur le dos, d'où résulte la double croix qu'on remarque sur ce Cornet. Le fond de sa bouche tire sur le pourpre, & le bord tranchant de sa levre est orné d'un liseré gris. Gualtieri donne la figure d'un Cornet semblable ou peu différent (64).

Le Cordelier olive (planche xviii, lett. D3), est un joli Cornet du volume des précédens & à peu près de même forme. Les

(62) *De Testac. lib. III, pag. 361, fig. 3, 4 & 6.*
Index Testar. Conc. tab. XXV, litt. E.

(63) C'est par erreur qu'on a cité dans la table qui précede cette famille, la lett. D3 pour cette coquille, & la lett. D4 pour la suivante.

(64) *Ind. Test. Conc. tab. XX, litt.* P.

pas de ſes orbes ſont d'un gris-olivâtre nué de violâtre, & bordés d'un ruban blanc finement réticulé de fauve ou de marron. La ligne ſpirale est aussi bordé d'un liseré blanc des plus fins, précédé dans quelques individus de deux autres d'un violet-brun. Tout le reste de la robe est réticulé ou très-finement ponctué, ſoit de fauve, ſoit de marron ſur un fond gris-olivâtre, avec une zône blanche réticulée de fauve ſur le milieu du premier orbe. Cette couleur fauve disparoît aiſément à l'aide des acides, & la coquille est alors d'un brun-violet avec deux zônes blanches. La partie inférieure du premier orbe est grossierement ſtriée : l'intérieur est d'un brun-roussâtre, & les deux zônes blanches de l'extérieur s'y font remarquer. Ce Cornet rare, vient des Philippines.

La Fileuse (planche xv, lettre D3), est un Cornet dont le test épais, lourd & ſouvent volumineux, forme un cône plus ou moins alongé, mais communément large vers la partie ſupérieure du premier orbe. Les ſept premieres ſpires de ſa clavicule ſont plates & à ſtries circulaires ; les ſix dernieres qui en forment le ſommet ſont au contraire lisses & renflées : celles-ci ſont brunâtres, les autres de la couleur du fond. Le ſillon grossier qui distingue les orbes est ſuivi d'un petit renflement qui borde les pas des deux premieres ſpires, où il est moins ſensible. Cette clavicule, quoique aplatie dans ſes premiers orbes, s'éleve peu à peu vers ſon centre & ſe termine en un ſommet d'autant plus aigu que la coquille est plus jeune. Tout le premier orbe est chargé de ſtries circulaires, onduleuses & très-ſerrées, qui ne ſont bien ſensibles & plus écartées que vers la partie inférieure de ce même orbe. Les crûes y ſont fines, mais bien marquées. La robe est d'un jaune-paille plus ou moins vif, nué quelquefois de ſafran peu foncé, & cerclée d'un grand nombre de lignes fines orangé vif ou fauve foncé. Quelquefois une zône blanchâtre ſe fait remarquer vers le milieu du premier orbe. Les filets circulaires ſont tantôt onduleux, tantôt

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

déchiquetés ; tantôt ils ſont formés d'un ſeul trait circulaire, & tantôt composés de hachures longitudinales extrêmement fines. Ils ſont à peu près à distances égales, & néanmoins plus rapprochés vers le haut du premier orbe : ils laissent aussi quelquefois de distance à autre des bandes circulaires du fond plus ou moins larges, excepté ſur la partie inférieure de ce même orbe. Ces liserés disparoissent ou ſont à peine ſensibles lorsque la coquille parvient à un certain volume. La teinte jaunâtre de la robe est ſouvent alors beaucoup plus foible. Le renflement qui avoisine la columelle est généralement bien prononcé : la partie visible de cette columelle est d'un beau blanc, ainsi que l'intérieur de la bouche, où l'on voit dans plusieurs de légeres tubérosités, ainsi que dans le Cornet appelé *Fromage vert*. La levre mince & peu échancrée dans l'angle est bordée d'un liseré jaunâtre. Ce Cornet n'est point rare : on le trouve à l'île de France, à Madagascar & au cap de Bonne-Espérance. Il a depuis un jusqu'à deux & trois pouces, & même trois pouces & demi de longueur, ſur ſept, quinze, dix-huit & vingt-trois lignes de largeur (65).

Le Cierge ou le Cigne (planc. xv, lett. P), que quelques-uns nomment l'Onix & d'autres la Mennonite, est un assez grand Cornet, qui, lorsqu'il est dépouillé de ſa premiere robe, est tel que nous le donnons ici, c'est-à-dire d'un très-beau blanc de neige ou de porcelaine, à l'exception de l'extrémité inférieure du premier orbe, qui est violet tendre ou foncé. C'est ſur-tout

(65) *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. XX, litt.* B.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, troisieme partie, planche XI, figure 2, pag. 27.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 249, le premier Cornet de l'art. 514.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LIX, fig. 657, pag. 299, 300 & 301. Ce Conchyliologiste ſe trompe, en regardant cette espèce de Cornet pour une variété du Rouleau Minime.

Conus Figulinus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 309, pag. 1169.

alors

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

alors qu'on lui donne le nom de Cierge, car on l'appelle Cigne lorsqu'il est purement blanc, ſans couleur violette à l'extrémité. Quelques-uns l'appellent Onix, lorsque le premier orbe, outre ſon extrémité violette, montre encore vers le milieu, ou un peu au-dessus, une large bande circulaire de la même couleur, précédée d'une plus étroite dans la partie ſupérieure du même orbe, & ſouvent d'un ou deux liserés ſemblables ſur les pas de la ſpirale. Tel est celui dont nous donnons la figure planche xv, lettr. Q, & qu'on voit aussi dans Seba (*66*). Les Hollandois, ſans avoir égard à ces variétés artificielles, nomment indistinctement *Mennonite* (*67*) cette coquille dépouillée. Lorsqu'on ne l'a point dépouillée de ſa premiere robe, elle porte parmi nous le nom de Cierge jaune; c'est dans cet état naturel (*68*) que nous allons la décrire. Sa forme est alongée, ſa clavicule plus ou moins élevée, & les pas des orbes, aplatis & ſtriés, ſont distingués par un ſillon fin, bien marqué. Ces orbes ſont au nombre de neuf,

(*66*) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLII, fig. 13, pag. 127.*

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIe part. pl. XXIV, fig. 4, pag. 44 & 45.

(*67*) Les Mennonites ſont en Hollande ce que les Quakers ſont en Angleterre. « Ce ſont, dit Knorr, des citoyens pai-» sibles, qui vivent d'une façon très-» retirée. Quoiqu'ils ſoient pour l'ordi-» naire très-riches, ils ne donnent point » dans la vanité des habits, ni ne portent » des couleurs trop voyantes. Mais ils » ſe piquent en revange d'une extrême » propreté, & en s'habillant modeste-» ment, la netteté & le bon goût dis-» tinguent toujours le choix de ce qu'on » voit ſur eux. La chose est ſi vraie » qu'elle a passé en proverbe en Hol-» lande; car quant un objet est modeste » & en même temps propre & d'une » beauté exquise, on dit cela est *à la* » *Mennonite*. Il y a même une espèce » de fleur qu'on appelle par la même » raison la *propreté Mennonite* : en » hollandois *Meniste Rindelykhelt* »....

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIe part. pag. 44 & 45.

(*68*) *List. Hist. Conchyl. tab. 758, fig. 3.*

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XX, litt. C.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LIII, fig. 586, pag. 234, 235, 236 & 237.

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

& le ſommet qui les termine est rarement aigu. Le test épais & lourd de cette coquille a ſouvent des crûes longitudinales très-prononcées, traversées par des ſillons circulaires plus ou moins fins, excepté vers l'extrémité inférieure du premier orbe, où ils ſont plus ſensibles & ſouvent granulés. Cette extrémité est toujours plus ou moins pourpre ou d'un très-beau violet vif & foncé, de même que les dernieres ſpires de la clavicule près du ſommet. Tout le reste est dans les uns d'un jaune-ſoufre, orangé foncé dans les autres, & quelquefois nué d'olivâtre & de violâtre. Cette robe est ſouvent ornée de deux zônes peu prononcées, l'une ſur le haut du premier orbe, l'autre vers ſon milieu, d'un jaune plus tendre, ou d'un blanchâtre nué de rose tendre. Un liseré orangé clair ou foncé borde ſa levre mince, peu échancrée dans l'angle & quelquefois finement dentelée vers l'autre extrémité. Le fond de l'ouverture est presque toujours plus ou moins resserré par des espèces de tubérosités comme dans l'espèce précédente. C'est un des caracteres auxquels l'on reconnoît celles de ces coquilles qui ſont orientales, ainsi qu'à leur intérieur rarement blanc, mais pour l'ordinaire d'un beau violet, où ſe distinguent quelquefois deux petites zônes blanchâtres. Les Américaines, dont nous allons parler, n'offrent à l'intérieur ni ces renflemens ni ces couleurs, & elles parviennent rarement au volume des orientales. Celles-ci viennent d'Amboine, de Batavia & de l'île de France. Elles ont depuis un pouce & quelquefois moins, jusqu'à deux & trois pouces, même trois pouces & demi de longueur, ſur ſept, dix, quinze lignes & enfin jusqu'à deux pouces de largeur. Ce Cornet n'est point rare : beaucoup d'Auteurs l'ont fait graver, la plupart dépouillé de ſa robe (69).

(69) *List. Hist. Conchyl. tab. 754, fig. 2. Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXI, litt.* E. | *Mus. Gottwald. cap. V, tab. VI, fig. 99, litt.* h.

LA CAROTTE ROUGE (planche XV, lettre O), est la variété Américaine du Cornet précédent : elle nous vient de Saint-Domingue & de la Martinique. Plus effilée dans ſa forme, ſon teſt, quoique moins épais, eſt encore aſſez lourd & ſouvent à crûes bien prononcées. Sa clavicule moins ſaillante, eſt compoſée de douze orbes, dont les pas, étroits & ſtriés, ſont aplatis ou peu concaves, bordés d'un petit talus. Quoique la pointe du ſommet ſoit moins élevée que dans le Cierge, elle eſt néanmoins plus aiguë, de couleur blanche ou d'un roſe vif. Le reſte des ſpires de la clavicule eſt blanc, ou jaune, ou de couleur de chair, & taché circulairement d'orangé, de roſe ou de fauve foncé. Sur le premier orbe, la robe eſt d'un beau rouge-de-corail nué d'orangé vif, avec deux ou trois zônes roſe, dont une étroite dans la partie ſupérieure, une plus large au milieu, & la plus large de toutes à l'extrémité inférieure de ce même orbe. D'autres ſont entierement d'un jaune-paille, ou ſoufre plus ou moins foncé, tantôt avec une ſeule bande circulaire ſur le milieu du premier orbe, tantôt avec pluſieurs. Cette bande du milieu eſt quelquefois marbrée d'orangé; quelquefois auſſi la coquille eſt entierement de cette derniere couleur, ou d'un rouge-de-corail, ou d'un roſe foncé. Enfin l'on en voit dont la robe, d'un ſuperbe orangé vif, faſciée ou non, ou d'un jaunâtre ſale nué de roſe, eſt ponctuée par lignes circulaires, inégales & plus ou moins nombreuſes, de fauve, de

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. VIII, fig. 9.

Gualt. Ind. Testar. Conc. tab. XX, litt. A.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, IIIe part. pl. XXII, fig. 1, pag. 42.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 247, art. 499 & 500.

Seba, Locupl. rer. nat. Thesaur. tom. III, tab. XLVII, fig. 9, pag. 135. Klein 4. f 83.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LIII, fig. 585 & 589, pag. 234, 235, 236 & 237.

Conus Virgo. Lin. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 294, pag. 1166.

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

marron ou de cramoisi : variété peu commune. Les ſtries circulaires de la robe ſont fines & ſouvent très-distantes entre elles, excepté vers le bas du premier orbe, où elles ſont plus grosses, lisses ou granulées. L'intérieur de la bouche est blanc ou rose nué de blanc. On n'y voit point les renflemens que nous avons remarqués à la coquille précédente. Ayant décrit ſommairement, dans la table qui précede cette famille, les principales variétés de ce Cornet, nous dirons ſeulement ici que les trois premieres variétés de l'espèce XXXIIe ſont orientales, & que les ſix dernieres ſont Américaines. Celles-ci ont depuis un pouce jusqu'à dix-huit lignes & tout au plus deux pouces de longueur, ſur ſix, neuf & treize lignes de largeur. La plupart ſont communes. M. Martini en a fait graver plusieurs variétés qui ſont entierement fauves (70), & une qui est à liserés circulaires fauve plus foncé (71).

Le Damier Chinois (planche XIV, lettre E2), est un beau Cornet de forme alongée, épais dans ſon test, & composé de douze orbes, dont les premiers ont leurs pas larges, aplatis ou légerement concaves, à ſtries fines circulaires coupées par des crûes qui produisent un réseau très-délicat, & bordés d'un léger talus en vive-arrête. Ses autres orbes, plus rapprochés, forment un ſommet aigu, mais peu ſaillant ſur cette clavicule plate. Un ſillon fin distingue ces ſpires, dont les quatre à cinq du ſommet ſont de couleur de rose, & les autres blanches tachées carrément ou comme le reste de la robe d'un beau fauve foncé. Cette robe est lisse & luisante, ſes ſtries circulaires étant presque imperceptibles, excepté depuis la pointe du premier orbe jusqu'au tiers de ſa hauteur, où elles ſont plus distantes & mieux prononcées. Elle est marbrée, ſur un fond blanc, de traits recourbés d'un

(70) *Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LIII, fig. 584 & 587, pag. 233.*

(71) *Ibid. tab. LIII, fig. 588, pag. 234,* jusqu'à *237.*

beau fauve-roux, qui forment une espèce de réseau, à mailles grandes & petites, laissant des taches irrégulieres du fond, & le plus ſouvent en forme d'écailles. Ces marbrures fauves en chaînettes ſont très-finement hachées en longueur de fauve plus foncé, ſouvent ponctuées par lignes circulaires extrêmement fines de la même couleur. Vers l'extrémité inférieure du premier orbe ces marbrures ſont nuées de gris-de-lin, ainsi que la portion visible de la columelle. Tout le reste de l'intérieur est d'un très-beau blanc. La levre, fortement échancrée dans l'angle, est tranchante dans ſon bord, lequel est marbré de fauve. Ce Cornet est très-rare : il vient de l'île d'Amboine, & porte depuis quinze lignes jusqu'à deux pouces & deux pouces quatre lignes de longueur, ſur ſept, dix & au plus treize lignes de largeur. Très-peu d'Auteurs ont fait mention de cette coquille (72).

L'ÉTOURNEAU GRANULEUX (planche XVIII, lett. F), est un petit Cornet peu différent du précédent par ſa forme, mais dont l'extrémité inférieure du premier orbe est plus pointue, le test plus mince, la clavicule très-plate ou peu ſaillante, & le ſommet moins aigu qu'obtus. Ses neuf orbes, distingués par un ſillon grossier, ont leurs pas étroits & légerement arrondis. Les cordelettes circulaires de la robe ne ſont bien prononcées que dans la moitié inférieure du premier orbe, où elles ſont assez distantes & granuleuses. Les pas de la clavicule ſont blancs, tachetés de fauve foncé ou d'un bel orangé. Le reste de la robe est tantôt orangé foncé, tantôt d'un beau fauve; à deux zônes, l'une blanche marbrée d'orangé, ſur le haut du premier orbe, l'autre entierement blanche, vers le milieu du même orbe. Ce Cornet est blanc

(72) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLIII, fig. 13 & 14, pag. 130.* Davila, Cat. tom. I, pag. 246, art. 498. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXII, fig. 689, pag. 334 & 335.*

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

intérieurement, ou nué dans deux zônes de café-au-lait. Sa levre mince, est bien échancrée dans l'angle, & bordée d'orangé. On le trouve à Saint-Domingue, à la Martinique & à l'île de France. Sa longueur va de quatorze à ſeize lignes, ſur ſept à neuf de largeur. Voyez ſes autres variétés dans la table qui précede cette famille. On en voit un dans l'Ouvrage de M. Martini qui en approche beaucoup (73).

L'AUMUSSE MARBRÉE (planc. XV, lett. H 1), est un Cornet ſouvent volumineux, quoique ſon test ne ſoit jamais fort épais. Large vers l'extrémité ſupérieure de ſon premier orbe, l'extrémité opposée finit en pointe un peu recourbée. Ses douze orbes forment une clavicule plus ou moins élevée, terminée par un petit ſommet peu aigu. Les pas en ſont larges, peu concaves, à ſtries circulaires onduleuses, fines, mais bien distinctes, avec un talus peu ſensible près du ſillon de la ſpirale, qui est bien marqué. Le talus qui borde les orbes, quoique plus renflé, est aussi médiocrement prononcé. Presque toujours les pas des orbes ſont à grandes taches d'un fauve très-foncé, nué quelquefois de gris-olivâtre, ou de marron ſur un fond blanc. Les ſtries circulaires du premier orbe ſont presque imperceptibles & très-ſerrées, excepté vers l'extrémité inférieure de ce même orbe, où elles ſont obliques, plus distantes & mieux prononcées. Quelquefois la robe de ce Cornet est entierement d'un beau roux-jonquille, ou amaranthe, ou fauve, ou chamois foncé, ou orangé : quelquefois elle est traversée d'une zône blanche ou marbrée vers le milieu du premier orbe ; mais plus ordinairement cette robe est marbrée irrégulierement de fauve & d'orangé, & comme fasciée, dans plusieurs zônes, de blanchâtre. L'extrémité inférieure du premier orbe est fauve-brûlé: l'intérieur est d'un beau blanc, & la levre mince, bien échancrée

(73) *Nov. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LVII, fig. 630, pag. 271 & 272.*

dans l'angle, est bordée d'un liseré fauve. Cette coquille, peu commune, vient de Batavia : elle a depuis deux jusqu'à trois & quatre pouces, & quelque fois quatre pouces & demi de longueur, ſur douze, vingt-une, trente & trente-quatre lignes de largeur. Plusieurs Auteurs l'ont fait graver (74).

L'AUMUSSE SIMPLE (planche XV, lettre H 2), qui vient des mêmes parages que le Cornet précédent, n'en differe que par ſa robe, qui est comme fasciée de blanchâtre & de roussâtre ou de fauve-canelle foncé, & comme veinée longitudinalement d'un fauve-brun plus obscur. Ces veines, peu onduleuses, ſuivent la direction des crûes. La clavicule est à grandes taches, qui ſont aussi d'un fauve très-brun ou amaranthe ſur un fond blanc; enfin le dedans de la bouche est blanc teint légerement de gris-de-lin (75).

L'HERMINE (planche XV, lettre A 1), est un Cornet qui, quoiqu'ordinairement inférieur en volume (76), a néanmoins beaucoup de rapport avec le précédent : on pourroit même les regarder, ainsi que le *Loup rayé* (dont nous avons parlé dans la table mise à la tête de cette famille) comme des variétés d'une même espèce. Mais indépendamment de la différence de la robe, chacune de ces variétés principales ſe ſubdivise en un ſi grand nombre d'autres qui leur ſont ſubordonnées, que nous avons cru devoir les regarder comme des espèces distinctes. La clavicule

(74) *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXI, fig. 5.*

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XXI, fig. 12.

Seba, Locupl. rer. nat. Thesaur. tom. III, tab. XLIV, fig. 8 & 9, pag. 131.

Gualt. Ind. Testar. Conc. tab. XXI, litt. E.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 244, la premiere paire de l'article 485, & pag. 245, art. 489 & 490.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LVII, fig. 629, pag. 269 & 270.

(75) Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIIe part. pl. 1, fig. 3, pag. 7 & 8.

(76) Il est représenté à la pl. 12, lett. K de la ſeconde édition.

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

aplatie ou peu élevée de l'Hermine, est composée de dix orbes, terminés par un ſommet aigu : les pas en ſont plus aplatis que concaves, & s'arrondissent dans leur bord ſans former de talus. Les crûes longitudinales & les ſtries circulaires ſont à peu près comme dans l'Aumusse, ſi ce n'est que leurs interstices offrent quelquefois vers la partie inférieure du premier orbe de petits points peu concaves. Les pas de la clavicule ſont tachés, ſur un fond blanc, tantôt de citron, de jonquille ou d'orangé, nué dans quelques-uns de fauve ou d'olivâtre, tantôt de marron, de fauve-brun, d'olive ou de violet-brun. Ce fond blanc des pas du premier orbe produit ſur la partie ſupérieure du même orbe une zône étroite, blanche, ſur laquelle les grandes taches s'étendent, ainsi que quelques veines de couleur plus foncée. Le reste du même orbe offre deux larges bandes circulaires, qui ſont orangé nué d'olivâtre, ou jaune-paille, ou fauves, ou marron, ou entierement olive, avec une zône intermédiaire blanche, tachée ou veinée ſur ſes bords de fauve, d'orangé, de marron ou de violet-brun. Dans quelques individus ces taches s'étendent ſur la zône blanche, & y forment des espèces de flammèches ou de caracteres. Enfin les deux larges bandes du fond ſont presque toujours ornées de veines longitudinales, onduleuses & ſouvent interrompues, orangé foncé, fauves, marron ou violet-brun. D'autres fois ce ſont des espèces de points ronds ou en façon de virgules, disposés par lignes circulaires & plus ou moins ſerrés les uns contre les autres, mais presque toujours peu tranchans avec la couleur du fond dans la partie inférieure du premier orbe. Cette partie, toujours recourbée, est ſouvent d'une couleur plus brune que le reste. L'intérieur de la bouche est blanc, quelquefois nué de violet, plus foncé vers la levre, qui est tranchante dans ſon bord & bien échancrée dans l'angle. Celles de ces coquilles dont l'intérieur est violet, paroissent extérieurement veinées ou fasciées, dans deux zônes, de la même couleur,

couleur, lorsqu'on les a dépouillées de leur premiere robe. Ce Cornet, dont nous avons indiqué les principales variétés dans la table qui précede cette famille, vient de l'île de France & des Moluques. Il a depuis onze & dix-neuf lignes, jusqu'à deux pouces trois lignes de longueur, ſur ſix, treize & ſeize lignes de largeur. Plusieurs Auteurs en ont parlé (77).

LA QUEUE D'HERMINE VERTE (planch. XV, lettre A 2), n'est qu'une variété plus étroite & plus alongée du Cornet précédent. On compte ſur ſa clavicule, plate ou peu ſaillante, douze orbes peu renflés & ſtriés : cette clavicule est veinée ou tachée, ſur un fond blanc, tantôt de brun-violâtre nué de bleu, tantôt de fauve ou d'amaranthe. Le reste de la robe, qui est d'un vert-jaunâtre, ou citron, ou jonquille-chamois, est partagé en deux larges bandes circulaires, par deux zônes blanches, l'une desquelles occupant la partie ſupérieure du premier orbe, est tachetée de flammèches violet-brun ou d'un fauve-amaranthe, qui s'étendent quelquefois ſur les orbes de la clavicule. Cette zône est ſouvent ſuivie d'un cordon de points fins de même couleur que les taches. A l'égard de la ſeconde zône, placée un peu au-dessous du milieu

(77) *List. Hist. Conchyl. tab. 780, fig. 27.*

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXIII, litt. X.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. IX, fig. XI.

Mus. Gottwald. cap. V, tab. V, fig. 85, litt. b, c.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLII, fig. 30, 32 & 33, pag. 128.

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. XXII, litt. M.

Bonann. Recreat. mentis & oculi, class. III, fig. 361, pag. 165.

Regenf. Choix de coquillages, &c. tab. VII, fig. 7, pag. LI.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, premiere partie, planche XV, fig. 3, pag. 29.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 248 & 249, la ſeconde paire de l'art. 511.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LIX, fig. 660, 661 & 662, pag. 303, 304, 305 & 306.

Conus Capitaneus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 295, pag. 1166.

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

du premier orbe, elle est ponctuée ou tachetée sur ses bords de cramoisi, de violet-bleuâtre ou de fauve-brun. Dans quelques individus elle offre sur son milieu un liseré jonquille ou verdâtre. Le fond verdâtre de ce Cornet est quelquefois aussi veiné longitudinalement de jaunâtre. Cette coquille, moins commune que la précédente, vient de Batavia & des Philippines : elle porte depuis vingt-une lignes jusqu'à deux pouces & quelquefois deux pouces sept lignes de longueur, sur dix, douze & dix-sept lignes au plus de largeur (78).

La Tine ou Pelotte de beurre a grosses taches (pl. xvi, lettre Li), est un Cornet volumineux, épais & lourd, très-large dans la partie supérieure de son premier orbe, dont le bord s'arrondit insensiblement vers la clavicule sans y produire de talus. Cette clavicule, plate ou très-courte, est composée de douze à quinze révolutions de spires à pas lisses, aplatis ou légerement convexes, qui s'élevent plus ou moins vers le centre pour y former un sommet aigu. Ce Cornet est rarement aussi lisse à l'extérieur qu'il paroît l'être dans les cabinets des curieux, ce qui souvent est l'effet du poli qu'il a reçu; car dans son état naturel ses crûes, quoique fines, sont en certains endroits très-prononcées. Ses stries circulaires, onduleuses, inégales & assez serrées, sont aussi plus ou moins sensibles; mais celles de la partie inférieure du premier orbe sont à l'ordinaire les plus prononcées, & la courbure que forme en cet endroit la columelle est bien marquée. Le fond de

(78) *Mus. Gottwald. cap. V, tab. VI, fig. 99, litt.* d, g.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLII, fig. 35, pag. 129.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XX, litt. Q.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 139, pag. 129.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIe part. pl. VI, fig. 3, pag. 17 & 18.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 248, la premiere paire de l'art. 511.

la robe de ce Cornet est d'un bel orangé foncé, ou d'un jaune-chamois nué d'orangé, ou d'un jaune-paille ou citron, ou enfin d'un jaune très-tendre & presque blanchâtre. On voit distinctement ſur ceux dont le fond est vif, ſeize cordons circulaires, plus larges & plus distans dans la moitié ſupérieure du premier orbe. Ces cordons blancs ou d'un blanc-jaunâtre ſont tachés ou mouchetés assez régulierement de marron-noirâtre, ou de cramoisi-brun très-foncé, nué dans quelques-uns de bleuâtre, & précédés de trois liserés plus finement ponctués dans le haut du premier orbe. Ces taches, plus ou moins larges, ſont quelquefois assez distantes entre elles, & quelquefois formées de ſimples traits ou de lignes interrompues. Le nombre des cordons, qui dans quelques individus paroissent un peu de relief, n'est rien moins que constant. La variété que nous décrivons n'en a que ſeize; mais ſur d'autres on en compte vingt, vingt-huit, trente, & quelquefois ce nombre ne passe pas dix. On trouve encore beaucoup de variété dans la largeur, la distance & la disposition respective de ces cordons; tantôt ils ſont d'égale largeur & à égale distance, tantôt alternativement larges & étroits, ou bien un large est ſuivi de deux étroits : enfin dans quelques autres ils laissent entre eux des bandes plus ou moins larges du fond. Les pas de la clavicule, qui communément est d'un jaune un peu moins vif, ſont panachés de grandes taches un peu recourbées, de même couleur que celles des bandelettes blanches. Il nous est venu de l'île de Taïti une variété de ce Cornet moins volumineuse, & purement jaune : on n'y apperçoit ni les taches ni les bandelettes, qui ſont toujours plus ou moins apparentes ſur les autres variétés, telles que celle qui ſe voit dans le cabinet de M. le Comte de la Tour d'Auvergne. L'intérieur de ces coquilles est blanc ou d'un blanc-jaunâtre, la levre est tranchante, tachetée dans ſon bord & bien échancrée dans l'angle. Dans quelques-uns le fond de l'ouverture est rétréci

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

par de légers renflemens comme dans l'espèce appelée le Fromage vert. On trouve ce Cornet à l'île de France, à Amboine, à Batavia & à la Chine. M. Adanson nous apprend qu'il est commun ſur la côte du Sénégal, ſur-tout près du cap Bernard (79). Il a depuis un pouce ou un pouce dix lignes, jusqu'à trois, cinq & quelquefois ſept pouces de longueur, ſur huit & quatorze lignes, jusqu'à deux, trois, quelquefois même quatre pouces & plus de largeur; mais le volume de ces derniers est considérable. Beaucoup d'Auteurs ont donné ce Cornet (80).

LA TINE DE BEURRE A BANDES (planche XVI, lettre L 2), ne differe de celle que nous venons de décrire que par ſa clavicule plus aplatie, & par ſa robe, qui ſur un fond blanc ou blanchâtre, offre dans ſon premier orbe quatre zônes larges d'un bel orangé ou d'un jaune ſale, ornées de douze cordons circulaires de taches ou de points marron-brun nué de bleu. Un de ces cordons ponctués ſe voit ſur le milieu de la bande blanche du haut du premier orbe. Chacune des trois zônes jaunes qui ſuivent en a deux, & la quatrieme, vers l'extrémité inférieure du même orbe, en a cinq. Les pas de la clavicule ſont aussi plus larges que dans la variété précédente, & bordés d'un liseré jaune à flammèches marron-brun.

(79) Hist. natur. des coquillages du Sénégal, pag. 90. *t. 6. f. 1. Le Jamer.*

(80) *List. Hist. Conchyl. tab. 762, fig. 11.*

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXI, litt. c.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XV, fig. 2.

Mus. Gottwald. cap. VI, tab. 1, litt. a, b.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLIV, fig. 1, pag. 130 & 131.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XXI, litt. B.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, deuxieme partie, planche XI, fig. 3, pag. 25.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 241 & 242, art. 474, 475 & 476.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LX, fig. 665, pag. 308, 309 & 310.

Conus Betulinus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 308, pag. 1169.

Cette variété, que la régularité de ſes zônes rend peu commune, est aussi gravée dans Seba (81).

L'AÎLE DE PAPILLON DOUBLE ou LA VOLUTE DE GUINÉE (planche XIV, lettre I3), est un rare & très-beau Cornet d'une espèce approchante de celle du précédent, mais d'un volume bien inférieur (82). Moins large que les *Tines de beurre* dans la partie ſupérieure de ſon premier orbe, ſa clavicule est aussi moins aplatie, ou plutôt elle s'éleve insensiblement depuis les bords du premier orbe jusqu'au ſommet, qui est légerement aigu. On y compte douze à quatorze ſpires, dont les pas, très-peu concaves, s'arrondissent en dessus, près du ſillon fin, mais bien marqué de la ſpirale. Un talus peu prononcé borde le haut du premier orbe, & ſe perd dans le ſillon des autres ſpires. Le test de cette coquille est épais, & ſes crûes fines, longitudinales, ſont quelquefois très-ſaillantes. Les zônes ou bandelettes nombreuses dans lesquelles ſe partage la robe de ce Cornet, ſont cause qu'il n'est pas aisé de déterminer avec précision la couleur qui en fait le fond. On voit dans les uns trois zônes de couleur plus foncée que le reste; dans d'autres on en voit cinq & quelquefois ſept : mais alors ce ſont les zônes intermédiaires qui ſont les plus foncées. Ces zônes foncées ſont tantôt d'un fauve-roux, tantôt café-au-lait, ou lie-de-vin, nuées de violâtre ou de couleur de rose, ou d'olivâtre. Les zônes plus claires ſont ou chamois, ou jaune-ſoufre, nué quelquefois de couleur de rose; ou bien elles ſont d'un rose ſale, ou d'un roux-gris-de-lin tendre, quelquefois couleur d'agate, c'est-à-dire d'un gris-roussâtre nué de rougeâtre clair. Enfin les nuances de ces couleurs ſont ſi délicates qu'elles ſont très-difficiles à ſaisir. Toutes ces zônes plus ou moins foncées ſont de plus

(81) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLV, fig. 6, pag. 133.*

(82) On le voit à la pl. 12, lett. V de la ſeconde édition.

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

ornées d'un grand nombre de cordons circulaires blancs, ſouvent inégaux & plus ou moins distans, ayant tous un peu de ſaillie, ſur-tout ceux qui approchent de l'extrémité inférieure du premier orbe. Ces bandelettes blanches ſont mouchetées assez régulierement de petites taches à peu près carrées ou barlongues, brunâtres, ou marron-rougeâtre, ou cramoisi-brun très-foncé. Ces taches, plus ou moins grosses & plus ou moins distantes entre elles, ſont presque toujours arquées d'un côté, & principalement dans trois, quatre ou ſept bandelettes plus larges que les autres, où ces taches ſemi-lunaires laissent chacune dans leur centre nué de bleuâtre & de violâtre, un point blanc plus ou moins net, qui imite assez bien la prunelle d'un œil. Les taches blanches intermédiaires laissent aussi quelquefois dans leur centre un point marron-brun. Souvent les grandes taches brunes s'étendent, mais d'une nuance moins foncée, ſur les zônes du fond qui en ſont proches. Ce ſont ces grandes taches œillées, l'un des principaux ornemens de cette coquille, & qu'on a comparées à celles qu'on observe ſur les aîles de certains papillons, qui ont fait donner à ce Cornet le nom qu'il porte. Elles manquent quelquefois; alors on ne voit ſur ces coquilles que des cordons étroits, formés de petites taches, & ces cordons y ſont au nombre de vingt-deux, de vingt-quatre & même davantage, tandis qu'il n'y a ſur celles à grandes taches que quinze, dix-neuf, ou même ſeulement dix à onze de ces cordons. Les pas de la clavicule ſont d'un blanc-roussâtre ou fauve-roux, marbrés d'amaranthe foncé, & la ligne ſpirale est ſuivie d'un cordon blanc ponctué de marron-brun. Ce Cornet est intérieurement blanc ou blanchâtre, & le bord de ſa levre, peu tranchante, est tacheté dans un liseré de marron. L'échancrure de l'angle est peu prononcée. Amboine & Batavia fournissent cette coquille, de même que les côtes de Guinée, dont elle a retenu le nom. Elle a depuis dix lignes jusqu'à deux pouces,

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

& très-rarement deux pouces & demi de longueur, ſur cinq, onze, treize & dix-ſept lignes de largeur. Quelques Auteurs l'ont fait graver (83).

La fausse Aîle de papillon rubanée (pl. xiv, lett. I i), est encore un fort beau Cornet, dont le test plus mince qu'épais, acquiert ſouvent un très-grand volume (84). Assez large dans la partie ſupérieure du premier orbe, ſa clavicule est aplatie dans les uns, peu élevée dans les autres, & ſe termine en un ſommet obtus ou foiblement aigu. Ses onze à douze ſpires ont leurs pas assez larges, lisses & concaves, s'arrondissant en talus vers leurs bords, & ſéparées par un ſillon grossier bien marqué. Les crûes longitudinales ſont ordinairement fines, mais quelquefois assez fortes : d'ailleurs la robe de ce Cornet est assez lisse, ſes ſtries circulaires & légerement onduleuses n'étant bien prononcées que vers l'extrémité inférieure du premier orbe, ſur-tout dans les coquilles jeunes ; car dans celles qui ſont volumineuses les ſtries de la partie inférieure disparoissent aussi. Le fond de ſa couleur est presque toujours d'un beau blanc, rarement couleur de chair. La variété dont nous donnons la figure a ceci de particulier, que ſes bandelettes blanches tachetées ſont alternes avec des

(83) *List. Hist. Conchyl. tab. 767, fig. 16.*

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXIV, litt. G.

~~*Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. IV, fig. 14.*~~

Olear. Mus. Gottorf. tab. XXXII, fig. 3, pag. 70.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XXII, litt. G.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig. 1, 2 & 3, pag. 137.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, IIIe part. pl. 1, fig. 1, pag. 6.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 234 & 235, art. 454, 455, 456, 457 & 458.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LVI, fig. 623, 624 & 625, pag. 264, 265, 266 & 267.

Conus Genuanus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 302, pag. 1168. Papilio, B.

(84) On voit ce Cornet pl. 12, lett. Q de la ſeconde édition.

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

bandelettes fauve-roux ponctuées de fauve foncé. Les bandelettes blanches, qui ſont plus ou moins larges, offrent des taches d'un fauve-marron, nuées quelquefois de bleuâtre ou de violâtre, dans leſquelles on croit reconnoître différentes lettres de l'alphabet, ainſi que des caracteres ou chiffres romains. Plusieurs des bandes alternes, fauve-roux, ſont auſſi mouchetées de marron. Toutes ces bandelettes, plus ou moins diſtantes ou rapprochées par intervalles, produiſent de larges zônes plus ou moins ſenſibles. Dans plusieurs les taches ſont ſi diſtinctes & ſi régulieres, que ceux qui connoiſſent peu l'*Aile de papillon*, prennent la fauſſe pour la vraie. Dans d'autres, au contraire, ces taches ſont ſi confuſes, qu'à peine diſtingue-t-on la couleur blanche du fond, preſque entierement recouverte de marbrures nombreuſes & irrégulieres où les bandes ou zônes ont diſparu. Nous n'entrerons point dans le détail des variétés ſans nombre de cette eſpèce, dont nous avons indiqué les principales dans la table qui précede cette famille. Ce Cornet eſt intérieurement d'un très-beau blanc: ſa levre fortement échancrée dans l'angle, a ſon bord tranchant marbré de fauve. Il n'eſt pas rare, & ſe trouve à l'île de France, à Madagaſcar, à Taïti, à Bornéo & ſur les côtes de Guinée. Il nous en vient auſſi quelques-uns de Saint-Domingue & de la Martinique. Il a depuis un demi-pouce, juſqu'à deux & trois pouces, ſouvent même quatre & cinq de longueur, ſur au moins trois lignes & demie, juſqu'à deux & trois pouces de largeur. Pluſieurs Auteurs en ont auſſi donné la figure (85).

(85) *Aldrov. de Teſtac. lib. III, pag. 399, cap. XXXVIII.*

Liſt. Hiſtor. Conchyl. tab. 772, fig. 18.

Seba, Locupl. rer. natur. Theſaur. tom. III, tab. XLIV, fig. 5 & 7, pag. 131, & tab. XLV, fig. 9, pag. 133.

Bonan. Recr. ment. & oc. claſs. III, fig. 131 & 132, pag. 128 & 129.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, IIIe partie, planc. VI, fig. 4, pag. 17,

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

Le Cornet ponctué (planche xiv, lettre I2), a beaucoup de rapport avec le précédent, dont il differe ſur-tout par ſa forme plus alongée & par ſa clavicule beaucoup plus élevée. Ses ſpires, au nombre de quatorze, ont leurs pas étroits & concaves, bordés d'un talus arrondi, étroit, mais ſaillant. La ligne ſpirale est très-fine & le ſommet aigu. Le test de cette coquille est mince, à ſtries fines circulaires, plus marquées dans la partie inférieure du premier orbe, & comme divisées trois par trois. Les crûes y ſont à peine ſensibles. Sa robe blanche est ornée, dans toute la longueur du premier orbe, de vingt-trois cordons circulaires tachés ou ponctués de fauve-orangé foncé. Quoique ces cordons de petites taches assez régulieres ſoient peu écartés les uns des autres, on voit néanmoins entre la plupart d'entre eux des lignes circulaires de points beaucoup plus fins & de la même couleur. Toutes ces ſuites de taches & de points ne laissent entre elles que des liserés du fond fort étroits. Dans quelques-uns ces ſuites ſont alternativement composées de gros & de petits points. Intérieurement ce Cornet est d'un beau blanc : ſa levre ponctuée est bien échancrée dans l'angle & mince dans ſon bord. Il est oriental & rare. Celui dont on donne ici la figure a deux pouces trois lignes de long, ſur environ treize lignes de large. M. Davila fait mention de ce Cornet (86).

& Ve partie, planche xxiv, figur. 5, pag. 40.

Ibid. Délices de physique, tome I, pl. B-III, fig. 5, pag. 49.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 244, art. 486 & 487.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LX, fig. 669, pag. 314, 315 & 316.

Conus Litteratus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 292, pag. 1165.

Cet Auteur confond cette coquille avec le *Tigre* à caracteres.

Bellon, de la nature des Poiss. liv. II, chap. IX, pag. 430.

Jonston, de Pisc. lib. III, de Test. tab. XII. Cochlea Cylindroides prior.

Ruysc. Theat. anim. lib. III, de Test. tab. XII. Cochlea Cylindroides prior.

(86) Catalogue, tom. I, pag. 241; le troiſieme Cornet de l'art. 473.

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

LA SPÉCULATION (planche XV, lettre I), est ſans contredit l'eſpèce de Cornet la plus volumineuse que nous connoissions. Quelques-uns confondent cette coquille avec celle qu'on a nommée *fausse Aîle de papillon*, ſans doute à cause de la grande ressemblance qui existe entre elles : ils donnent ainsi le nom de *Spéculation* à la *fausse Aîle de papillon* d'un grand volume, & ils réservent ce dernier nom pour celles d'un volume ordinaire ou de petite taille. Cependant le Cornet dont nous allons parler, & qui ſeul doit porter le nom de Spéculation, differe à plusieurs égards de la fausse Aîle de papillon. D'abord ſon test, aussi plus mince qu'épais, est plus alongé dans ſa forme & moins large dans la partie ſupérieure du premier orbe ; mais de plus ſa clavicule, quoique aplatie dans quelques-uns, est communément assez ſaillante, & composée de douze à quatorze ſpires, plus détachées que dans la fausse Aîle de papillon & terminées par un ſommet aigu. Les pas des orbes, distingués par un ſillon grossier, ſont larges, concaves, à crûes ſensibles & à ſtries circulaires presque imperceptibles. Tout le reste de ſa robe est assez lisse, les crûes & les ſtries n'y paroissant qu'à peine, même vers l'extrémité inférieure du premier orbe, où elles ſont d'ordinaire plus ſensibles que ſur le reste de la coquille. Le fond de cette robe est toujours d'un très-beau blanc orné, dans deux ou trois larges zônes, de marbrures ou de veines irrégulieres & très-ſerrées, fauve-roux, ou d'un fauve très-foncé, qui laissent entre elles des veines blanches du fond. Ces zônes de marbrures, ſouvent interrompues, ſont elles-mêmes quelquefois tachetées d'un fauve encore plus vif : quelquefois aussi l'on voit des bandelettes de traits de la même couleur ſur les zônes blanches intermédiaires, avec des lignes circulaires de points fauves, alternativement plus & moins fortes. Le nombre de ces lignes ponctuées varie ſuivant la largeur des zônes qui en ſont chargées. La ſinuosité ou l'eſpèce de ressaut

qu'on observe vers l'extrémité de la columelle est bien marquée. L'intérieur de la bouche est blanc, la levre tranchante, veinée de fauve & fort échancrée dans l'angle. Ce Cornet peu commun, ſe trouve à Pulo-Bouton, à Java, ainsi que ſur les côtes du Zanguebar & de Mozambique. Il a depuis trois jusqu'à cinq, ſept & quelquefois huit pouces & plus de longueur, ſur un pouce, deux pouces & demi, trois pouces & même quatre pouces & plus de largeur. Aldrovande, Lister & Seba l'ont fait graver (87).

LE TIGRE-LÉOPARD (planche XVIII, lettre A 1), est encore un Cornet qui prend beaucoup d'accroissement. Son test épais & pesant, forme un cône assez régulier & bien proportionné dans ſa longueur relativement à ſa largeur. On compte ſur ſa clavicule plate ou concave, & quelquefois peu élevée vers le ſommet, douze révolutions de ſpires, roulées la plupart dans un même plan. Les pas en ſont larges, lisses ou très-légerement ſtriés, mais concaves & bordés d'un talus arrondi plus ou moins prononcé dans les trois premiers orbes. La ligne ſpirale est assez réguliere, bien marquée & bordée d'un petit cordon. Sa robe lisse offre quelquefois des crûes longitudinales assez ſensibles & des ſtries circulaires onduleuses, fines & très-ſerrées, plus apparentes dans quelques-uns vers la partie inférieure du premier orbe. La ſinuosité que forme en cet endroit la columelle est aussi plus ou moins exprimée. Le fond de la robe, qui rarement est couleur de chair, coupé par trois larges bandes circulaires d'un rose-jaunâtre (88), est plus ordinairement d'un très-beau blanc, fascié de trois bandes citron, ou jonquille, ou ſafran, ou enfin d'un roux plus ou moins

(87) *Aldrov. de Testac. lib. III, pag. 352. Trochus Niloticus albus.*

List. Histor. Conchyl. tab. 771, fig. 17, d.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LXXIII, fig. 27 & 28, pag. 170.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 243 & 244, art. 483, 484 & 485.

(88) *Mart. Nev. Syst. Conc. tom. II, tab. LX, fig. 667, pag. 310 & 312.*

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

foncé. Ces bandes, placées à distances à peu près égales, ſont quelquefois au nombre de quatre, tandis qu'on n'en voit qu'une ou deux ſur certains individus : aussi varient-elles dans leur largeur en raison de leur nombre. Souvent aussi ces bandes ne ſont point pleines & entieres, mais ſe partagent en plusieurs liserés jaunes alternes avec les liserés blancs du fond. Enfin elles manquent tout à fait dans certaines variétés, dont le fond moucheté est alors purement blanc ou d'un blanc-jaunâtre ; telles ſont entre autres les variétés appelées *Tigre bleu* (89), *Tigre Mille-points*, *Tigre roux*, *Tigre-Panthere* & *Tigre Manqué*, dont nous avons parlé dans la table qui précede cette famille. La robe de ce Cornet est de plus mouchetée, par lignes ou bandelettes circulaires plus ou moins nombreuses, de taches à peu près carrées d'un brun-cramoisi vif très-foncé & presque noir. Ces taches inégales entre elles, ſont tantôt assez distantes, tantôt plus rapprochées, quelquefois même contiguës, de maniere à former des espèces de caracteres plus ou moins bizarres. Elles ſont plus grosses & en façon de flammèches ſur la clavicule, qui rarement est bien conservée, à cause du chancre marin qui en détruit les couleurs au point que cette clavicule est ſouvent blanche en entier, ou ſimplement mouchetée ſur la ligne ſpirale de marron ou de violet-brun. L'extrémité inférieure du premier orbe offre aussi des flammèches brunes, nuées quelquefois de bleuâtre & de violet. L'intérieur de cette extrémité est presque toujours violet-noir ou marron-brun. Le reste de l'ouverture, qui est fort étroite, est d'un beau blanc, & la levre, mince & mouchetée dans ſon bord, est bien échancrée dans l'angle. Ce Cornet très-commun, vient

(89) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLV, fig. 1, pag. 132.*

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 245, art. 488.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LX, fig. 666, pag. 310, 311 & 312.

Mus. Gottwald. cap. VI, tab. I, litt. c, d.

de l'île de France, de Batavia, de Bornéo, d'Amboine, de Taïti, des îles Ulyassériques & de la Chine. Il a depuis ſix lignes juſqu'à deux, trois, cinq & même ſix pouces & plus de longueur, ſur quatre lignes au moins, & au plus trois pouces & demi de largeur (90).

LE TIGRE ORDINAIRE (planche XVIII, lettre A3), n'eſt qu'une ſimple variété du Cornet précédent : il n'en differe guère que par ſes taches moins contiguës, marron-rougeâtre ou marron-brun très-foncé. Ses trois bandes, d'un jaune-roux ou jonquille foncé, ſont à peu près également distantes entre elles. La courbure de ſa columelle eſt plus ſenſible, & on y remarque quelquefois une zône blanche dénuée de taches. Ce Cornet reſſemble d'ailleurs au précédent, & vient des mêmes parages. Quelques Auteurs l'ont fait graver (91).

LE TIGRE PARD (planche XVIII, lettre A4), eſt une variété des précédens, qui ne paſſe guère trois pouces de longueur, & qui eſt un peu moins commune (92). Ses ſtries circulaires ſont aſſez distantes & bien prononcées vers le bas du premier orbe :

(90) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLV, fig. 2 & 3, pag. 133.*

Knorr, Délic. des yeux & de l'eſprit, Ie part. pl. XVI, fig. 3, pag. 31.

(91) *List. Hist. Conchyl. tab. 770, fig. 17, c.*

Mus. Moscardo, lib. III, figure de la pag. 214, *Cochlea Cylindroide, cap. LVIII, pag. 215.* Cette figure l'offre dépouillé de ſa robe tachetée : il eſt devenu par là entierement blanc, & porte alors le nom de *Borne.*

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XXI, litt. O.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 363, pag. 165.

Regenf. Choix de coquillages, &c. pl. IV, fig. 46, pag. XXIX.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LX, fig. 668, pag. 312, 313 & 314.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 245, les deux premiers des articles 490 & 492, ſous le nom de *Damiers.*

Conus Litteratus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 292, pag. 1165.

(92) Elle eſt repréſentée pl. 12, lett. I de la ſeconde édition.

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

mais ce qui la distingue ſur-tout de celles qui précedent, ce ſont ſes ſuites circulaires de taches plus distantes, ovales ou arrondies, & d'un brun très-foncé ſur un fond blanc, qui ſur les bandes jaunes ſe montre entre les taches brunes. Ces bandes jaunes ou ſafranées ſont d'inégale largeur : tantôt celle du milieu est très-large, tandis que l'inférieure & la ſupérieure ſont étroites : tantôt on n'en voit que deux, qui occupent le haut & le bas du premier orbe, laissant entre elles une zône blanche intermédiaire. On trouve ce Cornet aux Philippines (93).

LE TIGRE ARABE ou L'A, B, C (planche XVIII, lettre A 2), ne differe de ceux que nous venons de décrire que par ſes taches, qui, par le rapprochement de plusieurs d'entre elles, imitent plus ou moins bien des caracteres, où quelques-uns croyent reconnoître plusieurs lettres de notre alphabet, & que d'autres comparent aux caracteres arabes, ou à des chiffres romains. Du reste cette coquille est ſemblable aux trois précédentes, & vient des mêmes lieux. Aldrovande l'a fait graver, ainsi que Rumphius, qui la nomme *Musique* (94).

LA NATTE ou LE PAVÉ D'ITALIE (planche XVI, lettre A 1), est un Cornet bien inférieur en volume aux précédens. Sa clavicule aplatie, mais à ſommet aigu, est composée de douze ſpires étroites, dont les pas peu concaves & ſtriés, ſont bordés d'un cordon, moins ſensible vers la ligne ſpirale, qui généralement est peu réguliere, fine & bien marquée. Le test assez épais de cette coquille a des crûes longitudinales ſouvent très-prononcées. Ses ſtries circulaires ſont extrêmement fines & ſerrées, excepté

(93) Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIIe part. pl. III, fig. 2, pag. 11.

(94) *Aldrov. de Testac. lib. III, pag. 352, Trochus Niloticus maculosus. Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXI, litt.* D.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. II, fig. 5.

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

vers la partie inférieure du premier orbe, où elles ſont plus distantes, laiſſant entre elles des ſillons bien marqués. Le fond de ſa robe est rarement couleur de chair, mais presque toujours d'un beau blanc. Dans quelques-unes il est coupé par deux bandes circulaires roussâtres, l'une vers le milieu, l'autre un peu au-dessous du premier orbe. Dans d'autres ce ſont trois zônes grises, dont une fort large occupe toute la partie ſupérieure du premier orbe jusque vers ſon milieu : la ſeconde, bien moins large, ſuit à quelque distance, & la troisieme en occupe l'extrémité inférieure. D'autres enfin n'offrent que deux zônes gris-de-lin tendre ou peu foncé ; la premiere vers le tiers, la ſeconde vers les deux tiers de la hauteur du premier orbe. Ces zônes ſont tantôt égales entre elles, tantôt d'inégale largeur. Souvent aussi la pointe du cône est d'un beau gris-de-lin ou lilas vif ; mais beaucoup de ces Cornets ſont privés de zônes, & ne montrent ſur leur fond blanc que ſeize à dix-ſept rangs circulaires de petites taches, à peu près carrées, non compris le rang de taches plus grosses qui ſuit le contour de la ſpirale. Toutes ces taches ſont d'un beau rouge-écarlate, ou ponceau foncé, quelquefois couleur de feu, orangé-rouge, ſouci ou même citron, mais rarement noires (95) ou cramoisi foncé (96). Ces taches, plus ou moins régulieres, ſont quelquefois disposées par bandes d'inégale largeur par le rapprochement de quelques-unes des ſuites circulaires, & des taches qui les composent, tandis que les autres ſuites ſont formées de taches plus petites, plus distantes & même de ſimples traits transverses. Le nombre des bandelettes tachetées varie beaucoup dans ces Cornets :

(95) *Mart. Nev. System. Conchyl. tom. II, tab. LXI, fig. 674, pag. 316, 317 & 318.*

Mus. Gottwald. cap. VI, tab. I, fig. 101, litt. c, d.

(96) *Mart. Nev. System. Conchyl. tom. II, tab. LXI, fig. 670, pag. 316 & 318.*

Mus. Gottwald. cap. VI, tab. I, fig. 103.

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

quelques-uns n'en ont que quatre, mais ordinairement on en compte depuis dix jusqu'à vingt & vingt-quatre. L'intérieur est d'un bel émail blanc ou nué de gris-de-lin tendre. La levre mince est bordée d'un liseré tacheté de rouge, & le pli de la columelle assez prononcé. Ce Cornet est très-commun : on le trouve à l'île de France, à Batavia, aux Moluques, à Bornéo, ainsi qu'aux îles Frédériciennes & ailleurs. On en voit depuis ſix & douze lignes, jusqu'à dix-huit & vingt-deux lignes de longueur, ſur trois, ſix, neuf & onze lignes de largeur : mais ils ſont d'un grand volume lorsqu'ils ont deux pouces & plus de long, ſur douze, quatorze & ſeize lignes de large. Plusieurs Auteurs ont donné ce Cornet (97).

LA NATTE D'ITALIE A GRANDES TACHES (planche XVI, lettre A 2), ne differe de la précedente que par ſes taches plus grandes & plus alongées, mais aussi d'un beau rouge-écarlate foncé, disposées ſur quinze lignes circulaires plus distantes entre elles. Quatre rangs de ces taches ſont comme accouplés, de maniere que leurs taches ſe confondent quelquefois & ſe réunissent en placards dans celles de ces variétés qui présentent une double zône formée par la réunion de quelques-unes de ſuites circulaires : il résulte ſouvent de l'assemblage bizarre de ces taches des espèces de caracteres, comme dans les Tigres & les fausses Aîles de

(97) Rondel. ſec. part. de l'Hist. des poiss. pag. 65, chap. XXV.

Gesn. Hist. anim. lib. III, de Pisc. aquat. pag. 286, fig. 20. De Cohlea Cylindroide.

List. Hist. Conchyl. tab. 767, fig. 17.

Valent. Amb. Univ. fig. 73.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 128, pag. 128.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XXI, lit. H.

Seba, Locupl. rer. natur. Thesaur. tom. III, tab. LV, fig. 10, pag. 152.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 239, la troisieme paire de l'art. 470.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LIX, fig. 653, pag. 295, 296 & 297.

papillon ;

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

papillon; ce qui pourroit faire regarder toutes ces coquilles comme des variétés d'une même espèce modifiée par le climat & la plage qu'elle habite. Aussi plusieurs Conchyliologistes n'en font-ils aucune distinction, quoiqu'il y ait entre les unes & les autres des différences très-marquées. La variété dont nous parlons ſe trouve gravée dans quelques Auteurs (98).

LE SPECTRE ORIENTAL (planche XIV, lettre C 1), est encore un Cornet qui présente un grand nombre de variétés, & qui, quant à la forme, approche beaucoup de l'espèce précédente. Son test a cependant moins d'épaisseur (99); ſa clavicule, composée de onze à douze ſpires, est moins aplatie, quoiqu'ordinairement peu élevée. Le ſillon qui distingue les orbes est fin & ſouvent irrégulier. Les pas de ces orbes ſont peu concaves, lisses, avec un léger talus dans leurs bords. Un ſommet médiocrement aigu termine cette clavicule. L'extérieur, qui d'ordinaire est très-lisse, offre quelquefois des crûes nombreuses & très-prononcées; mais les ſtries circulaires y ſont toujours extrêmement fines, ſi ce n'est vers l'extrémité inférieure du premier orbe, où elles ſont plus apparentes. Le fond de la robe est rarement couleur de chair ou jaunâtre : presque toujours il est d'un très-beau blanc, quelquefois nué de bleuâtre dans la direction des crûes. Cette robe est marbrée, dans deux zônes, de grandes taches irrégulieres, plus ou moins bizarres & déchiquetées, quelquefois plus étroites & alongées, ſans compter huit ou dix rangs circulaires de taches

(98) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LV, fig. 4, 5, 8 & 9, pag. 152.*

Regenf. Choix de coquillages, &c. tab. VIII, fig. 19, pag. LVII.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIe partie, planc. XII, fig. 3, pag. 26; IVe part. pl. XXVI, fig. 1, pag. 46 & 47, & VIe partie, planc. XI, fig. 4, pag. 20 & 21.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LIX, fig. 654, pag. 295, 296 & 297.

(99) On voit ce Cornet pl. 12, lett. C de la ſeconde édition.

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

plus petites, ſouvent alternes avec des cordons ou lignes ponctuées. Ces cordons de petites taches forment auſſi quelquefois, par la réunion de pluſieurs d'entre elles, des eſpèces de caracteres ou chiffres romains plus ou moins diſtincts. Toutes ces taches, grandes & petites, ſont d'un marron très-brun, ou preſque noir & ſouvent nuées de bleuâtre dans leurs bords : rarement elles ſont d'un fauve-canelle foncé, variété que l'on nomme *Spectre rouge*. Les pas de la clavicule ſont auſſi panachés de taches de la même couleur. Enfin comme dans la table des eſpèces qui compoſent cette famille, nous avons fait mention d'un grand nombre de variétés de Spectre, nous dirons ſeulement ici qu'en général leur intérieur eſt blanc, leur levre mince & bien échancrée dans l'angle, avec un liſeré tacheté dû aux marbrures de l'extérieur qui la pénetrent. Ce Cornet eſt oriental & peu commun : il nous vient principalement d'Amboine, de Batavia, de Guinée & de Madagascar. Il a depuis quinze lignes juſqu'à deux pouces de longueur, ſur huit à quatorze lignes de largeur. Pluſieurs Auteurs l'ont fait graver (100).

(100) *Rump. Thes. Coch. tab. XXXIV, litt.* M.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. IV, fig. 15.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 130, pag. 128.

Gualt. Ind. Teſt. Conchyl. tab. XXII, litt. E.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLIV, fig. 25, pag. 132, & tab. XLVI, fig. 28 & 29, pag. 134.

Knorr, Délic. des yeux & de l'eſprit, V^e partie, pl. IX, fig. 6, pag. 16 & 17, & pl. XXII, fig. 3, pag. 36. L'Auteur donne fauſſement à cette derniere coquille le nom d'Hébraïque, qui appartient à une autre eſpèce.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 242 & 243, la premiere paire de l'article 478, & la derniere des articles 479 & 480.

Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. LVI, fig. 626, 627 & 628, pag. 267, 268 & 269. Mais la fig. 626 appartient au *Spectre truité*, & la fig. 627 au *Spectre moucheté*, variétés dont nous avons fait mention dans la table qui précede cette famille.

LE SPECTRE ORIENTAL A UNE BANDE (planc. XIV, lett. C3), differe du précédent, en ce qu'il n'a qu'une ſeule zône de grandes taches irrégulieres, marron-brun, vers le milieu de ſon premier orbe. Cette zône est précédée & ſuivie de plusieurs cordons circulaires de taches plus petites & de points de la même couleur. Les grandes taches du milieu ſont aussi entremêlées de taches plus petites : du reste cette coquille ressemble en tout à la précédente. On en voit la figure dans Seba (101).

LE SPECTRE DE SURINAM (planche XIV, lettre C4), est une autre variété différente de la précédente par ſa forme plus renflée vers le haut du premier orbe, par ſon test plus épais & plus profondément ſillonné ſur la partie antérieure de ce même orbe ; enfin par ſa robe, dont le fond blanc nué de couleur de chair est marbré de marron-brun. Ces marbrures laissent en certains endroits des flammèches irrégulieres & fort étroites du fond, & vers le milieu du premier orbe une zône blanche ornée d'un double cordon de petits points marron-brun. L'on voit encore quelquefois quatre cordons ponctués de la même couleur ſur le fond blanc de la pointe du cône. L'intérieur de ce Cornet est d'un blanc couleur de chair. Il n'est pas commun, & ne passe guère deux pouces de longueur, ſur ſeize à dix-ſept lignes de largeur. M. Martini donne la figure d'un Spectre Américain, qui paroît beaucoup approcher de celui que nous décrivons ici, & qui en même temps a bien du rapport avec le *Spectre Américain panaché*, dont nous avons parlé dans la table qui précede cette famille (102).

LE SPECTRE ORANGÉ (planche XIV, lettre C2), est encore

(101) *Locupl. rer. natur. Thesaur. tom. III, tab. XLVI, fig. 26 & 27, pag. 134.*

(102) *Mart. Nev. System. Conchyl. tom. II, tab. LVII, fig. 640, pag. 286 & 287.*

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

une variété de Spectre Américain, qui ſe rencontre à Saint-Domingue & à la Martinique. Cette coquille, plus ou moins épaiſſe, reſſemble aſſez par ſa forme à la précédente; mais les pas des orbes en ſont légerement concaves, & la clavicule terminée par un ſommet plus obtus qu'aigu. Les crûes longitudinales y ſont communément aſſez prononcées, & les ſtries circulaires onduleuses très-peu ſenſibles. Le fond de la robe eſt d'ordinaire d'un beau blanc; & dans quelques individus, tels que celui dont nous donnons la figure, il eſt preſque entierement couvert de flammes longitudinales, étroites & déchiquetées, d'un bel orangé plus ou moins foncé, ou d'un fauve-canelle tirant quelquefois ſur le marron. Dans d'autres ces taches & marbrures ſe partagent comme en deux larges zônes, & la bande du fond qui les ſépare eſt ornée de quatre à cinq cordons ponctués : dans d'autres les marbrures y ſont jetées confuſément, mais par bandes circulaires. Enfin on en rencontre dont la robe eſt entierement d'un fauve-orangé ou d'un marron-brun nué de violâtre ſans taches ni marbrures : tel eſt celui qu'on appelle par cette raiſon le *Spectre caché.* On peut voir dans la table qui précede cette famille les nombreuses variétés de ces Spectres Américains. Nous dirons ſeulement ici que le Spectre orangé eſt intérieurement d'un beau blanc, que ſes ſtries circulaires ſont ſouvent à peine ſenſibles vers la partie inférieure du premier orbe; & que cette coquille, peu commune, a depuis un juſqu'à deux, & quelquefois trois pouces de longueur ſur ſept, quinze & vingt-une lignes de largeur. Le volume de ces derniers eſt conſidérable. M. Martini en donne la figure (103).

LE BOIS VEINÉ (planche XIV, lettre D 1), eſt un Cornet

(103) *Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LV, fig. 606 & 607, pag. 248, 249, 250 & 251.* La fig. 606 appartient à la variété du *Spectre rouge Américain*, que nous avons décrit dans la table qui précede cette famille.

assez volumineux, d'épaisseur médiocre, & très-large vers la clavicule. On y compte dix orbes à pas peu concaves, mais renflés dans leurs bords, & le ſommet qui les termine est fort aigu. La pointe du cône est effilée : on y distingue des cordelettes circulaires bien prononcées, tandis que le reste du premier orbe est lisse ou ne montre que quelques crûes longitudinales des plus légeres. La robe est presque entierement veinée ou marbrée par des traits d'un fauve-brun tirant ſur le rouge-ſanguin, lesquels forment une espèce de réseau, ſur un fond blanc nué de gris-roussâtre & de ventre-de-biche. La clavicule est blanchâtre tachetée de fauve-brun. Le bord de la levre est tranchant, bien échancré dans l'angle & veiné dans un liseré de fauve-brun. L'intérieur de la bouche est d'un blanc qui tire ſur le violâtre tendre. Ce Cornet, qui n'est point commun, vient des parages de Manille : il porte depuis deux jusqu'à trois pouces ou un peu plus de longueur, ſur ſeize lignes & deux pouces de largeur. Gualtieri en a fait graver un qui en approche assez (104).

Le Bois veiné a bandes (planche XIV, lettre D 2), quoique plus alongé dans ſa forme, paroît n'être qu'une variété du Cornet précédent. Sa clavicule, plus élevée, est de même terminée par un ſommet aigu. Les douze orbes qui la composent ſont plus arrondis, mais la ligne ſpirale est également fine. Cette clavicule est aussi tachée de marron-brun ſur un fond blanc. A l'égard de la robe, elle offre ſur ſon fond blanchâtre deux larges bandes circulaires d'un roux-olivâtre, l'une vers le haut, l'autre un peu au-dessous du milieu du premier orbe ; & de plus des flammes étroites ou des traits longitudinaux, marron-brun, qui ſe joignent & s'entrelacent comme dans le Cornet précédent. Le fond blanc de l'intérieur tire un peu ſur le bleuâtre, & le bord tranchant de

(104) *Index Testar. Conchyl. tab. XXI, litt.* P.

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

la levre est moucheté de fauve-brun. Ce Cornet, aussi peu commun que celui qui précede, est aussi Oriental, & porte seize lignes à deux pouces de longueur, sur sept, treize ou quatorze lignes de largeur.

Le Chevalier (planche XIV, lettre F 1), est un Cornet dont la forme est peu différente de celle du Spectre Oriental : mais son test est plus mince, sa clavicule plus saillante, quoiqu'à sommet obtus. Ses huit orbes, légerement concaves, sont renflés dans leurs bords. Ses crûes longitudinales se voyent à peine, de même que les stries circulaires, lesquelles ne sont bien prononcées que vers la partie inférieure du premier orbe. La robe de cette coquille est blanche, tachetée de brun-olivâtre sur les pas des orbes, & elle offre sur le milieu du premier orbe un ruban citron sale, entre deux zônes de taches oblongues, d'un brun-olivâtre foncé. Ces zônes sont placées, l'une dans la partie supérieure du premier orbe, l'autre un peu au-dessous de son milieu. Ce Cornet, dont l'intérieur est d'un blanc couleur de chair, est fort rare, & vient de la nouvelle Zélande. Nous croyons être les premiers qui l'ayons fait graver : la figure que nous en donnons est de même grandeur que l'original.

Le Chevalier tacheté (planche XIV, lettre F 2), quoique plus petit & moins renflé dans sa forme, nous paroît être une variété du Cornet précédent. Sa clavicule, moins élevée, est terminée par un sommet encore plus obtus, & ses huit orbes ont leurs pas plus arrondis. Son test lisse est aussi plus épais, & sa robe blanche ou de couleur de chair est semée de quelques taches irrégulieres d'un beau fauve-orangé dans les uns, brunes ou olivâtres dans les autres. La portion courbe & visible de sa columelle est d'un gris-plombé tirant sur le violet sale. Ce petit Cornet, qui est peu commun, se rencontre sur les côtes de la Floride.

LE CORNET ENFLAMMÉ (planche XIV, lettre C 5), est une autre espèce peu commune, & dont la forme s'arrondit vers le haut du premier orbe. Sa clavicule est composée de ſept orbes assez renflés, terminés par un ſommet peu aigu. Le ſillon qui distingue les orbes est bien marqué. Cette clavicule est mouchetée de rouge-brun ſur un fond blanc, qui dans le reste du premier orbe est traversé par deux larges zônes d'un rouge-brun tirant ſur le cramoisi, déchiquetées dans leur contour. La premiere de ces zônes est dans la moitié ſupérieure du premier orbe, l'autre en occupe le tiers inférieur & n'est déchiquetée que dans l'un de ſes bords. Le test épais de ce Cornet, est à ſtries fines circulaires, onduleuses, qui ne ſont bien prononcées que vers la pointe du cône. L'intérieur est d'un blanc-bleuâtre. On trouve ce Cornet à l'île de France & aux Philippines : il porte entre neuf & douze lignes de longueur, ſur cinq à ſept de largeur. Seba l'a fait graver (105).

LE PAVILLON TURC (planc. XVII, lettre E 1), est un Cornet plus alongé dans ſa forme que les précédens, épais dans ſon test, & l'on compte ſur ſa clavicule élevée douze orbes étroits, peu concaves : leurs bords s'arrondissent en talus, ſur-tout dans les ſpires du ſommet, qui est plus obtus qu'aigu. Cette clavicule est entierement couleur de chair nué de blanchâtre; mais le reste de la robe est d'un blanc couleur de chair ou de rose pâle, avec trois zônes ponctuées, par lignes circulaires, de cramoisi-noir. La zône ſupérieure & celle du milieu ont chacune cinq de ces lignes ponctuées, tandis qu'on en compte dix à douze dans la zône inférieure. Ces points ſont triangulaires & très-près les uns des autres : de plus, les zônes laissent entre elles deux bandes du fond non ponctuées, mais à grandes taches déchiquetées, de

(105) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLII.* Sans numéro.

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

même couleur que les points, ou un peu moins brunes. Cette coquille est à ſtries fines circulaires, plus prononcées vers la pointe du cône : l'ouverture de ſa bouche est très-resserrée, blanche intérieurement, & ſa levre médiocrement tranchante, peu échancrée dans l'angle. Ce Cornet Oriental & des plus rares, vient, dit-on, de Mindanao, l'une des Philippines : il est ici représenté de même grandeur que l'original.

Le Picoté (planche XVII, lettre E 2), est un Cornet de la même rareté que le précédent, dont il paroît être une variété : nous ne le connoissons que par la figure & la description qu'en a donnée M. d'Argenville (106), d'après un dessin que lui avoit envoyé M. Lyonet, dans le cabinet duquel cette coquille ſe voit à la Haye. Toute imparfaite qu'est cette description, la voici telle que M. d'Argenville l'a donnée. « On voit un Cornet à la » lettre B, qui est tiré du cabinet de M. Lyonet, qui la nomme » *la Picotée*. En effet, ſa robe de couleur de noisette est toute » ſemée de petits points rouges imperceptibles, avec deux zônes » espacées au milieu & vers le bas, l'une brune, l'autre marquée » de taches de la même couleur formant des zig-zags. La tête » peu élevée est fort belle & par étages bariolés de lignes brunes » jusqu'au ſommet qui est blanc » . . . . Si la figure de cette coquille est exacte, on peut dire que les veines ou taches irrégulieres de la clavicule bordent les pas de la ſpirale, & qu'elles forment deux rangs circulaires ſur les pas du premier orbe. Ses points rouges, malgré leur petitesse, ne ſont point aussi imperceptibles que le dit M. d'Argenville; ils forment au contraire des lignes circulaires très-distinctes, qui s'étendent même ſur la zône à zig-zags bruns, & cette zône est un peu au-dessus du milieu du premier orbe.

(106) Append. à la Conchyliol. planche 2, lett. B, pag. 389.

LA VOLUTE A FILETS (planche XV, lettre C), est un beau Cornet qui par ſa forme reſſemble beaucoup aux Flamboyantes, mais ſon teſt est plus épais & s'étend plus en largeur vers le haut du premier orbe. On compte ſur ſa clavicule plate ou peu ſaillante douze orbes étroits, légerement concaves, & bordés d'un petit talus, ſur-tout dans les deux ou trois premieres ſpires. La ligne ſpirale qui les distingue est fine, bien marquée & le ſommet assez aigu. Il est rare que cette clavicule ne ſoit pas plus ou moins rongée ou endommagée par le chancre marin. Elle est blanche, tachée de fauve foncé ſur les pas des orbes. Sans les crûes longitudinales qui ſouvent ſont très-prononcées, ce Cornet ſeroit liſſe, les ſtries circulaires n'étant bien exprimées que vers la partie inférieure du premier orbe. Toute ſa robe est d'un jaune-fauve dans les uns, & fauve-brun dans les autres, avec une zône blanche tachetée ou panachée irrégulierement de fauve ſur le milieu du premier orbe. De plus on remarque quelquefois vers le haut de ce même orbe une fascie étroite d'un blanc-rougeâtre, ſuivie de quatre lignes circulaires, peu onduleuses & ſerrées, d'un fauve très-brun qui tranche ſur le fond. Deux autres liserés ſemblables, mais encore plus onduleux, ſuivent immédiatement au-deſſous, puis un troiſieme à quelque distance de ceux-ci. On en voit un auſſi ſur le milieu de la zône blanche tachetée, deux immédiatement au-deſſous de cette zône, & enfin cinq vers l'extrémité du cône. Intérieurement cette coquille est d'un beau blanc : l'ouverture de ſa bouche est fort étroite; & la levre, mince dans ſon bord, est assez échancrée dans l'angle. On voit de ces Cornets dont la robe est entierement d'un citron-fauve, ou d'un fauve-jonquille ſans zône intermédiaire; mais les lignes circulaires fauve-brun s'y font toujours remarquer. Les uns & les autres viennent, dit-on, des parages voiſins de la Chine. Celui que nous avons fait graver, & qui fait partie du cabinet de Madame la Préſidente de Bandeville,

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

porte deux pouces cinq lignes de long, ſur près de dix-ſept lignes de large : volume que nous croyons considérable dans cette espèce, tous ceux que nous avons vus ailleurs étant beaucoup plus petits.

La Géométrie (planc. xvii, lettre L), est un autre Cornet à test épais, dont la forme, à cela près qu'elle est plus alongée, approche beaucoup de celle du précédent. Ses douze ſpires étroites ont leurs pas ſéparés par un ſillon fin bien marqué. Les premieres ſont un peu concaves & bordées d'un petit talus; mais celles qui forment le ſommet de la clavicule ſont arrondies, ce qui rend ce ſommet peu aigu, quoique assez ſaillant. La clavicule est ordinairement élevée, mais quelquefois aplatie au point que le ſommet ſemble ſortir & s'élever du centre d'un disque comme dans certaines Flamboyantes. Les ſtries circulaires ne ſont ſensibles que vers la pointe du cône, & les crûes longitudinales paroissent à peine : aussi cette coquille est-elle des plus lisses. Le fond de ſa robe est d'un beau blanc, flambé comme en deux zônes de taches longitudinales d'un fauve-orangé, qui laissent entre elles une zône étroite blanche du fond. Cette robe offre encore ſix cordons circulaires de petits points ronds, fauve-brun, très-ſerrés les uns contre les autres. Ces lignes ponctuées ſont quelquefois beaucoup plus nombreuses, puisqu'on voit des individus qui en ont douze, quinze & même jusqu'à vingt, plus ou moins distantes entre elles. Quelquefois aussi les taches, au lieu d'être distribuées comme par zônes, forment des marbrures plus ou moins irrégulieres & ſinueuses dans leurs contours. Les pas des orbes ſont aussi tachetés ou veinés de fauve ſur un fond blanc. Ce Cornet, qui n'est pas commun, est blanc en dedans, très-resserré dans ſon ouverture, & ſa levre mince est légerement échancrée dans l'angle. On le trouve à l'île de France, aux Moluques, à Bornéo & même à Saint-Domingue : il porte depuis un pouce jusqu'à dix-huit

lignes de longueur, ſur ſept à neuf lignes de largeur. M. Davila en fait mention (107).

LA FAUSSE GÉOMÉTRIE (planche XVIII, lettre G), est une variété du précédent, plus mince de test, & qui ſe trouve dans les mêmes parages. Son volume excede rarement celui qu'on lui voit dans la figure que nous en donnons. Sa clavicule est aussi fort élevée, mais les pas étroits de ſes orbes ſont plus concaves, & le talus qui les borde est plus ſaillant. Ces orbes, au nombre de neuf, ſont terminés par un ſommet médiocrement aigu. Les ſtries circulaires ſont plus distinctes & toujours mieux prononcées vers la pointe du cône. La robe de cette coquille est ſemée ſans ordre, ſur un fond blanc ou couleur de chair, d'un grand nombre de taches fauves. Les lignes ponctuées de brun foncé y ſont nombreuses, à peu près également distantes entre elles, quoique assez ſerrées. La bouche est intérieurement blanchâtre ou d'un gris-de-lin tendre. Du reste ce Cornet est ſemblable au précédent.

LA FLAMBOYANTE ORIENTALE BRULÉE (pl. XIV, lett. K2), est un très-beau Cornet, dont la forme est étroite & alongée comme celle des précédens, le test médiocrement épais & la clavicule tournée de douze orbes étroits, peu concaves, bordés d'un petit talus fort ſaillant (108). Le ſillon qui distingue les orbes est fin, mais bien marqué. La clavicule varie beaucoup dans ſes dimensions; car tantôt elle est peu concave ou rentrante vers ſon centre, tantôt exactement plate ou peu ſaillante; tandis que dans d'autres elle est fort élevée, ſur-tout dans la partie centrale, ou du ſommet, qui quelquefois ſe prolonge beaucoup. Dans celles de ces coquilles dont la clavicule est plate ou concave, le ſommet qui la termine ſe présente ſous la forme d'un très-petit

(107) Catalogue, tom. I, pag. 240, les deux premiers Cornets de l'art. 471.

(108) Il est représenté pl. 12, lett. T de la ſeconde édition.

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

bouton lorsqu'il n'est point usé; mais dans celles à clavicule élevée les deux ou trois premiers orbes s'élevent en pente très-douce, tandis que les neuf à dix autres se prolongent presque verticalement en pointe médiocrement aiguë, qui semble sortir du disque aplati de la clavicule. C'est relativement à cette pointe effilée que les Hollandois donnent à cette coquille le nom de *Canif*. On trouve difficilement cette portion saillante de la clavicule bien saine & bien entiere, étant très-souvent rongée ou corrodée par le chancre marin. Les crûes longitudinales, de même que les stries circulaires, sont quelquefois assez sensibles; mais d'ordinaire les unes & les autres sont fort peu apparentes, excepté les stries, qui vers la pointe du cône sont plus grosses, plus distantes entre elles, & quelquefois légerement granuleuses. La robe de cette coquille est tantôt, comme dans celle dont nous donnons la figure, d'un beau blanc, fasciée dans deux larges zônes, de fauve-marron très-brun. La plus large de ces zônes est placée dans la moitié supérieure du premier orbe, mais à quelque distance de la clavicule; la seconde est un peu plus bas; & on en distingue quelquefois une troisieme, oblique, plus étroite & d'un violet presque noir à la pointe même du cône. On voit sur les zônes blanches intermédiaires du fond des flammes longitudinales, étroites & souvent en zig-zags d'un marron-brûlé des plus vifs, qui communément s'étendent aussi sur les fascies brunes, où elles sont encore très-apparentes, quoique moins tranchantes que sur le fond blanc. Les pas des orbes sont aussi panachés de flammèches d'un marron très-brun. Intérieurement ce Cornet offre deux larges bandes d'un gris-bleuâtre sur un fond blanc ou blanchâtre. La levre mince & tranchante, est bordée d'un liseré brun espacé de blanchâtre en quelques endroits; l'extrémité de la columelle est d'un brun presque noir, l'ouverture de la bouche très-étroite, & l'échancrure peu profonde. Mais la robe de cette coquille n'est pas toujours telle

que nous venons de la décrire : ſouvent les deux zônes brunes ſont d'un fauve tendre ou foncé, ou d'un fauve-roux, quelquefois d'un bel orangé, ou citron plus ou moins vif, tandis que les zônes blanches ſont flambées des mêmes couleurs quelquefois plus foncées. On rencontre auſſi des individus qui, outre ces zônes, ont encore des cordons circulaires de petits points ou de ſimples liserés non ponctués. Il en eſt qui n'offrent qu'une ſeule zône colorée, & d'autres qui n'en montrent aucune, mais ſeulement quelques flammes longitudinales, d'un fauve plus ou moins foncé ſur un fond blanc. Il eſt difficile de diſtinguer ces dernieres variétés de l'eſpèce dont nous avons parlé plus haut ſous le nom de *Géométrie*, ſi toutefois ce n'eſt pas la même coquille. Enfin on en trouve qui ſont entierement d'un fauve-orangé-brun ſans flammes, mais comme à liserés circulaires plus foncés & plus ou moins diſtincts. On peut voir dans la table qui eſt à la tête de cette famille l'énumération des principales variétés de cette eſpèce. Ce Cornet, ſans être rare, n'eſt pas facile à trouver riche en couleur & d'une conſervation parfaite. Il nous vient d'Amboine, de Mindanao, de Taïti, de Bornéo, de Java, de la côte Malabare, de l'île de France & même du cap de Bonne-Eſpérance. Sa longueur varie entre un pouce & deux pouces & demi, & ſa largeur entre cinq & quinze lignes. Beaucoup d'Auteurs l'ont fait graver (109).

(109) *List. Hist. Conchyl. tab. 786, fig. 35.*

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXIII, litt. Y.

Valent. Musæum Musæorum, vol. II, tab. 35, fig. 8.

Olear. Mus. Gottorf. tab. 31, fig. 5, pag. 66.

Mus. Gottwald. cap. V, tab. VI, fig. 100.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. III, fig. 9, & tab. XXVII, fig. 11.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XX, litt. G-G.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, I^e partie, planch. VII, fig. 3, pag. 18,

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

LA FLAMBOYANTE AMÉRICAINE (planche XIV, lettre K 1), differe beaucoup de la précédente par ſa forme, qui eſt plus courte ou plus renflée vers le haut du premier orbe. Sa clavicule, quoiqu'élevée, eſt toujours moins prolongée & tournée de onze ſpires moins étroites, auſſi concaves & bordées d'un petit talus, dont la vive-arrête eſt auſſi plus marquée. Le ſommet de cette clavicule, moins effilé, eſt beaucoup plus obtus. Ce Cornet n'eſt pas moins liſſe que le précédent : les crûes longitudinales y ſont très-fines, & on n'y voit les ſtries circulaires que vers la pointe du cône, où elles forment de groſſes cordelettes aplaties. Sa robe eſt ornée ſur un fond blanc, de trois zônes étroites d'un fauve-roux plus ou moins foncé : la premiere occupe le haut du premier orbe ; la ſeconde ſuit à quelque diſtance, & la troiſieme eſt vers le tiers de la hauteur de ce même orbe. L'extrémité du cône eſt d'un roux-ſafrané ſale. Toute la coquille eſt auſſi parſemée de veines ou flammes étroites, longitudinales & ſouvent en zig-zags, d'un fauve-marron très-brun. Les pas des orbes ſont rouſſâtres, à petites flammes marron foncé. Intérieurement ce Cornet eſt d'un gris-rouſſâtre, nué de violet dans une large zône du côté de la clavicule. Sa columelle eſt ſafran ; ſa bouche moins reſſerrée,

& IIIe partie, planche XVII, figur. 5, pag. 37.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIV. Sans numéro.

Regenf. Choix de coquillages, &c. pl. VI, fig. 65, 65, pag. XLIV & XLV.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 235 & 236, les dernieres paires des articles 460, 461, 462 & 463 : cette derniere paire ſeulement ſe rapporte à la *Flamboyante à cordons* ; & pag. 237 & 238, articles 465, 466 & 467.

Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. LVIII, fig. 648, & fig. 652, pag. 291 jusqu'à *295*. Les figures 649 & 650 doivent ſe rapporter à la *Flamboyante à liserés*, la figure 651 à la *Flamboyante fauve à deux zônes*, & les figures 645 & 646 à la *Flamboyante à cordons*, variétés que nous avons décrites dans la table qui précede cette famille.

Conus Generalis. Linn. Syſt. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 293, pag. 1166.

& ſa levre tranchante, peu échancrée dans l'angle. Ce testacée peu commun & même rare, ſe trouve à Saint-Domingue & à la Martinique : il porte depuis un pouce neuf lignes, jusqu'à deux pouces & plus de longueur, ſur treize à quinze lignes de largeur. Il est ici représenté d'après celui qui fait partie de notre collection. M. Martini en donne la figure (110).

LE FILEUR D'OR (planche XV, lettre K), est un Cornet à test épais, qui par ſa forme courte & cependant effilée approche davantage de la Flamboyante Orientale que de l'Américaine. Sa clavicule peu élevée est terminée par un ſommet aigu. On y compte dix ou onze ſpires étroites, peu concaves, légerement ſtriées & bordées d'un très-petit talus. Le ſillon qui distingue ces ſpires est fin, mais profond. Les ſtries circulaires de la robe ſont fines, onduleuses & ſerrées, quelquefois granuleuses & mieux prononcées vers la pointe du cône. Les crûes longitudinales y ſont pour l'ordinaire très-ſenſibles & y produisent des espèces de côtes. Le fond de la robe est d'un blanc ſale nué de roussâtre ou d'orangé tendre dans la direction des crûes : elle est coupée par deux larges zônes orangé vif très-foncé, ſouvent entieres, quelquefois interrompues & comme formées de flammes. Ces deux zônes, ainsi que les veines ou flammes qu'elles produisent, ſont aussi traversées circulairement par des lignes extrêmement fines, onduleuses & ſerrées, d'un orangé très-brun ou marron foncé : ſouvent les bandes blanchâtres du fond en ſont dépourvues ou n'en montrent que de légers vestiges. La pointe du cône est ſafran ſale, & les pas de la clavicule ſont blanchâtres, tachetés de marron-brun.

(110) *Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LIX, fig. 655, pag. 298. Ex Mus. Spengleriano. Conus basi latâ, in anfractibus carinata, candidus, ex rufo undulatus, & ex aureo trifasciatus. Vigiliarum præfectus.* Cornet blanc à flammes longitudinales d'un beau rouge-brun & à trois cordons orangés. *Le Major.*

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

Intérieurement ce Cornet est blanc, ainsi que la portion visible de ſa columelle : ſa bouche est resserrée, & ſa levre médiocrement tranchante, est bordée d'un liseré orangé. Cette coquille rare vient des Philippines & de l'île de France : elle a dix-ſept à vingt-une lignes de long, ſur neuf à onze de large. Nous croyons qu'il en est fait mention dans le Catalogue de M. Davila (111).

LE VEAU PANACHÉ (planche XV, lettre R), est un Cornet de forme assez effilée, quoique la pointe du cône ſoit peu aiguë. Son test est d'épaisseur médiocre. Ses onze orbes étroits, peu concaves & très-finement ſtriés, ſemblent ſe ſurmonter l'un l'autre de maniere à former une clavicule ſaillante, terminée par un ſommet aigu. Le ſillon qui les ſépare est assez profond, & leurs pas s'arrondissent en talus. La robe de cette coquille est assez lisse, malgré ſes crûes longitudinales ſouvent onduleuses & des plus fines, traversées circulairement par des ſtries tantôt également fines, tantôt entremêlées d'autres beaucoup plus fortes, qui ſont même granuleuses, ſur-tout vers la partie inférieure du premier orbe. On en voit aussi dont les ſtries, tant les grosses que les fines, ſont entierement lisses. Les pas des orbes ſont mouchetés de taches en forme d'écailles d'un fauve-orangé ou d'un fauve-doré, ou enfin d'un fauve-brun ſur un fond blanc ou blanchâtre. Tout le reste de ſa robe est panaché de fauve-roux ou de fauve-orangé quelquefois brun, laissant des taches blanches plus ou moins irrégulieres du fond. D'autres ont des flammes d'un jaune-doré, ou une fascie blanchâtre vers le milieu du premier orbe. D'autres enfin, qui ſont orangé-brun, offrent vers le milieu de ce même

(111) Tom. I, pag. 249 & 250, le ſixieme Cornet de l'article 514. « Un, » jaune foncé, à trois zônes blanches, » l'une large en haut, l'autre très-fine » un peu plus bas, & la troiſieme au- » deſſous du milieu, à tête plate & » blanche, tachetée de marron » . . .

orbe

orbe une large zône formée par des lignes circulaires plus ou moins fines & ſouvent inégales entre elles, d'un fauve-brun foncé. La couleur de l'intérieur est blanche ou blanchâtre. Sa levre est mince & légerement dentelée près de la partie antérieure de l'ouverture, que termine un liseré roussâtre. La portion visible de la columelle est aussi roussâtre, & le pli qu'elle forme est assez marqué. Ce Cornet n'est pas commun : on le trouve aux îles de France & de Madagascar ; on assure même qu'il ſe rencontre aussi à la Martinique & à Saint-Domingue. Il est gravé d'après celui que nous possédons, lequel porte un pouce neuf lignes de longueur, ſur près de dix lignes de largeur.

Le Croisé vert (planche xv, lett. E 1), est un petit Cornet d'épaisseur médiocre, de forme alongée, & dont la clavicule, qui n'est pas des plus élevées, ſe termine en un ſommet assez aigu. Les dernieres ſpires de cette clavicule ſont blanchâtres, avec un liseré brun-cramoisi. Les dix orbes qui composent ce Cornet ſont étroits, légerement concaves, mais très-renflés dans leurs bords, où l'on distingue trois ſtries fines qui tournent avec la ſpirale. Le ſillon qui ſépare ces orbes est fin, bien marqué & même un peu ſinueux depuis la troisieme ou quatrieme ſpire, jusque vers la huitieme, les pas des orbes étant légerement festonnés dans cette partie. La robe blanche de cette coquille est tachetée ſur les pas des orbes d'olivâtre, nué quelquefois de bleuâtre & d'orangé; mais dans le reste elle est bariolée de lignes transverses, inégales, distribuées comme en deux zônes d'un orangé très-foncé. Ces lignes ſont croisées par des espèces de flammes longitudinales & plus ou moins ſerrées, d'un vert-olivâtre vif nué de bleuâtre en quelques endroits. Toute cette robe est assez lisse par la finesse des crûes longitudinales, & même des ſtries circulaires, qu'on ne distingue bien que vers la pointe du cône. L'intérieur est d'un blanc-bleuâtre, & la levre est ornée, près de ſon bord mince

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

& tranchant, d'un large liseré, formé par des veines d'un brun-violâtre. Ce Cornet est Oriental & très-rare : celui que nous possédons, & d'après lequel est gravée la figure qu'on en voit ici, porte seize lignes de long sur huit de large.

Le Croisé a bandes (planche xv, lettre E 2), paroît n'être qu'une variété du Cornet précédent, quoique le test en soit un peu plus épais, la figure plus renflée vers le haut du premier orbe, & les stries circulaires un peu mieux prononcées. Ses dix orbes sont aussi légerement concaves & striés sur les pas de la spirale; mais la clavicule, moins élevée, se termine en un sommet encore moins aigu : il est couleur de rose, & ses avant-dernieres spires sont aussi foiblement mamelonnées. La robe blanche de cette coquille est ornée sur le milieu du premier orbe d'une large zône roux foncé, à flammes ou taches longitudinales d'un beau vert-olive. Cette bande est suivie, à quelque distance au-dessous, par cinq bandelettes roussâtres, dont les taches à peu près carrées, sont aussi d'un vert-olive foncé. Ces bandelettes occupent toute la partie inférieure du premier orbe, & diminuent de largeur à proportion qu'elles approchent de la pointe du cône. Une autre zône de traits longitudinaux se fait aussi remarquer vers le haut de ce même orbe : ils sont olive-brun, de même que les taches qui bordent les pas de la clavicule. L'intérieur est d'un blanc-violâtre, & le bord de la levre tacheté de brun. Ce Cornet, qui est aussi Oriental, porte de treize à dix-sept lignes de long, sur sept à dix de large.

Le Marbre cervelas (planche xvii, lettre H), est encore un de ces Cornets que nous ne connoissons que par la description très-imparfaite qu'en a laissée M. d'Argenville, ainsi que par la figure qu'il en a donnée dans son Appendice (112), d'après un

(112) Voyez la planche premiere de l'Appendice à la Conchyliologie, lett. V.

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

dessin, ſans doute peu correct, que lui en avoit envoyé M. Lyonet, poſſeſſeur de cette coquille. « Voici encore, dit-il, une eſpèce » d'Amiral que poſſede M. Lyonet, à la Haye : ce morceau n'a » aucune faſcie ni cordon; ſon compartiment eſt continu & forme » une eſpèce de cervelas, nom qu'on a donné à un genre de marbre » connu de tous les curieux : on voit par-là que c'eſt un compoſé » de taches rouges & blanches. Sa tête eſt plate & toute blanche, » avec des cercles de couleur de brun-rouge, échancrés par diſ- » tance. Ce morceau eſt rare » . . . L'Auteur anonyme d'une Critique ſur cet Appendice à la Conchyliologie, après avoir rapporté preſqu'en entier ce paſſage, fait la remarque ſuivante. « Cette eſpèce d'Amiral n'a aucune faſcie, ni cordon, ni points » blancs & bruns *qui dénotent un Amiral.* Sa *tête* eſt plate; cette » *tête* plate eſt toute blanche : ce n'eſt pas encore tout, cette » *tête* toute blanche a cependant des *cercles de couleur de brun-* » *rouge.* L'Auteur dit que ce morceau eſt rare; ſa deſcription » l'eſt encore plus » (113). En effet, à juger de ce Cornet d'après la deſcription que M. d'Argenville en a faite, il eſt auſſi impoſſible d'en reconnoître l'eſpèce, que d'y retrouver les caracteres qui conſtituent l'*Amiral;* mais ſi nous en jugeons par la figure, cette figure, toute imparfaite qu'elle eſt, paroît être celle d'un *Amiral maſqué ſans bandes* ou d'un *Vice-Amiral de Rumphius.* Elle differe cependant en pluſieurs points de l'une ou de l'autre de ces coquilles, s'il eſt vrai ſur-tout que ſa clavicule ſoit plate, comme le dit M. d'Argenville : mais cette clavicule, loin d'être plate, eſt au contraire aſſez élevée dans la figure. Quoi qu'il en ſoit cette clavicule eſt blanche, ornée ſur les pas de la ſpirale d'un large liſeré d'un brun-rouge, déchiqueté ou dentelé dans le bord oppoſé

(113) Lettre d'un Naturaliſte de la Rochelle, à un de ſes amis à Beaucaire, ſur la Conchyliologie, pag. 11 & 12.

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

à la ligne ſpirale. Le reste de la robe est comparti, ſur un fond blanc, de traits, de taches & de marbrures en chaînettes rouges ou d'un brun-rouge, qui laissent des taches ou écailles grandes & petites & plus ou moins triangulaires, du fond. On ne peut s'empêcher de reconnoître une grande ressemblance entre les couleurs & le dessin de cette robe & la robe des vrais Amiraux, ou au moins avec celle du Vice-Amiral de Rumphius. Aussi M. Martini, qui a donné la figure du Cornet dont nous parlons (114), ne fait-il aucune difficulté de le regarder comme une variété de ce Vice-Amiral.

LE CORNET FOUDROYANT (planche XVII, lettre D), est une coquille peu connue, qui nous vient, dit-on, des côtes de la nouvelle Zélande. Peu effilée dans ſa forme, les huit orbes qui la composent ſont plus renflés que concaves ſur les pas de la ſpirale; ils ſont distingués par un ſillon fin, près duquel ils forment un petit talus. Le ſommet aigu qui termine cette clavicule est cerise vif dans les deux ou trois dernieres ſpires, mais les autres ſont blanches, mouchetées de marron-brun. Le reste de la robe est assez lisse, vu la finesse des crûes longitudinales & le défaut de ſtries circulaires, qui ne ſe montrent que vers la pointe du cône, où elles ſont des plus ſensibles. Cette robe est flambée ſur un fond blanc ou d'un blanc-jaunâtre, de lignes longitudinales, onduleuses & quelquefois en zig-zags, marron foncé, interrompues ſur le milieu du premier orbe par une zône blanche du fond. Une autre zône du fond termine l'extrémité inférieure de ce même orbe. L'intérieur est d'un blanc-bleuâtre, à l'exception du bord tranchant de la levre, qui présente un liseré marron interrompu par les zônes blanches de l'extérieur. L'échancrure de cette levre est médiocre.

(114) *Nov. Syst. Conchyl. tom. II, vignette 26, pag. 214, fig. 3, pag. 284 & 285.*

Ce Cornet est des plus rares. Celui d'après lequel nous l'avons fait graver n'est guère plus grand qu'on ne le voit dans la figure.

LE CORNET A TROUS (planche LXXIX, lettre M), est encore un des plus rares, à test épais & de forme peu effilée. Sa clavicule est élevée, tournée de dix orbes étroits, peu concaves sur leurs pas, dont le bord est saillant. Ces pas sont striés & ponctués en creux comme le reste de la coquille. La ligne spirale est bien marquée, & le sommet aigu de la clavicule est brunâtre. Les crûes ne sont point sensibles sur le premier orbe, mais des sillons circulaires bien prononcés y forment de larges cordelettes, à la vérité peu saillantes. Ce ne sont point ces cordelettes, mais les sillons qu'elles laissent entre elles, qui offrent chacun une suite nombreuse de petits trous peu profonds. Ces légeres cavités distinguent ce Cornet de tous les autres, & lui ont fait donner le nom de *Cornet à trous :* elles imitent celles qu'on observe sur certaines Thiares, qui par la même raison sont appelées *Thiares à trous.* C'est donc mal à propos que dans la figure que nous donnons de ce Cornet, les trous se trouvent placés sur les cordelettes, tandis qu'ils devroient être dans les sillons. La robe blanche ou blanchâtre de cette coquille est veinée & flambée de marron foncé. Souvent elle offre de plus deux petites zônes roussâtres, l'une vers le milieu, l'autre vers l'extrémité inférieure du premier orbe, où les cordelettes sont plus fines & plus serrées. Les orbes de la clavicule sont aussi tachetés de marron-brun. L'intérieur est d'un gris-bleuâtre, & la levre mince, peu échancrée dans l'angle, est bordée de fauve-marron. Ce Cornet, que nous croyons Oriental, n'excede guère le volume qu'on lui voit dans la figure que nous en donnons. M. Davila en fait mention (115).

(115) Catalog. tom. I, pag. 235, le second Cornet de l'article 459. « Un, » marron, marbré par flammes longitudinales étroites de blanc, à petites » fascies circulaires, dont les cannelures » sont piquetées de très-petits trous ».

COQUILLES DE MER. *Cornets soniques.*

LA PEAU DE SERPENT A DEUX BANDES (planc. XVI, lett. G), est un grand & beau Cornet, dont ſouvent le teſt eſt des plus épais. Aſſez renflé dans ſa forme, ſa clavicule eſt plus ou moins ſaillante & terminée par un ſommet rarement aigu, & généralement fruſte dans les coquilles vieilles ou d'un grand volume. Ses dix à douze ſpires ont leurs pas larges, légerement concaves, peu ſtriés, mais renflés dans leurs bords près de la ligne ſpirale, qui pour l'ordinaire eſt groſſiere & bien marquée. Dans les coquilles jeunes ou d'un médiocre volume, les ſpires, depuis la cinquieme juſqu'à la huitieme, ſont finement feſtonnées près de la ligne ſpirale; mais ſouvent auſſi ces petits feſtons manquent en entier. Le fond de cette clavicule eſt blanc nué de bleuâtre ou de violâtre, & marbré ſur les pas des orbes, ſoit de marron-brun, ſoit de fauve nué de marron : il n'y a que les quatre dernieres ſpires du ſommet qui ſoient ou purement blanches, ou couleur de chair, ou enfin d'un roſe foncé. Les crûes longitudinales de la coquille ſont ſouvent bien prononcées : les ſtries circulaires ſont tantôt fines & ſerrées, tantôt groſſes & plus diſtantes, mais foiblement exprimées, excepté vers la pointe du cône où elles ſont toujours plus apparentes. Le pli de la columelle eſt quelquefois très-marqué. Le fond blanc de la robe eſt nué, tantôt de bleuâtre, tantôt de couleur de chair ou de violâtre : il offre dans la variété dont nous donnons la figure deux larges faſcies, d'un fauve-marron foncé, nué de rouge-cramoiſi-brun, leſquelles ſont tachetées, tantôt irrégulierement, tantôt par lignes circulaires, de blanc & de gris-bleuâtre. Ces deux larges faſcies, dont la premiere occupe à elle ſeule preſque toute la moitié ſupérieure du premier orbe, laiſſent entre elles, vers le milieu de ce même orbe, une zône blanche du fond ponctuée en chevrons & comme par lignes circulaires de marron-cramoiſi-brun : une zône ſemblable termine la partie inférieure de ce même orbe. Pluſieurs variétés de ce

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

Cornet présentent trois zônes déchiquetées de couleur fauve, ou marron, ou orangée, & quelquefois feuille-morte, qui, de même que les bandes du fond, ſont ponctuées, par lignes circulaires, de blanc & de brunâtre, ou ſimplement ondées de bleu ſans aucuns points : d'autres, privées de zônes, n'offrent que des marbrures irrégulieres ou de larges flammes longitudinales d'un brun-fauve-roux, ponctuées ou non de brun & de blanchâtre. Enfin, comme il ſeroit trop long de rapporter toutes les différences, ſoit dans les couleurs, ſoit dans le dessin qu'on observe ſur la robe de cette coquille, on peut voir dans la table qui est en tête de cette famille la description des principales variétés de cette espèce. Nous dirons ſeulement ici que ce Cornet est blanc intérieurement ; que ſa levre, médiocrement tranchante, est peu échancrée dans l'angle, & qu'elle est ſouvent nuée & veinée de brunâtre. Il est assez difficile de le rencontrer bien conservé, ſur-tout d'un certain volume, & on doit regarder comme rares ceux qui réunissent ces qualités. On le trouve à Surinam, à Saint-Domingue & à la Martinique : on assure même qu'il en vient aussi de l'île de France. Sa grandeur varie depuis un pouce jusqu'à deux & trois pouces de long, ſur un demi-pouce, un pouce & un pouce & demi de large. Cette coquille est quelquefois contrefaite vers le haut de ſon premier orbe par des espèces de dépressions plus ou moins prononcées. Divers Auteurs l'ont fait graver (116).

(116) *Rump. Thes. Cochl. tab. XXXIV, litt.* K.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. III, fig. ~~2.~~ *14.*

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 364, pag. 165.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XXI, litt. N.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIV, fig. 6 & 7, pag. 150.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LV, fig. 605 ~~*& 611*~~*, pag. 250, 251,* ~~*252 & 253*~~.

Knorr, Délic. des yeux & de l'esprit, ſixieme partie, planch. 1, fig. 4, pag. 6 & 7.

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

L'AMIRAL CHINOIS (planche XVI, lettre B), est encore un grand Cornet à test épais, dont la pointe est un peu plus effilée que celle du Cornet précédent. Sa clavicule, plus ou moins ſaillante, est aussi terminée par un ſommet médiocrement aigu, cramoisi dans ſes trois dernieres ſpires. Les dix orbes de cette clavicule ont leurs pas larges, peu concaves & ſans talus ſensible; aussi la ligne ſpirale qui les distingue est-elle peu marquée. Cette clavicule blanche nuée de bleuâtre, est panachée de fauve & de feuille-morte. Les crûes longitudinales ſont peu prononcées, de même que les ſtries, à l'exception de celles de l'extrémité inférieure du premier orbe. Sa robe d'un gris-violâtre, flambée de fauve-feuille-morte plus ou moins nué d'orangé, & ponctuée, par lignes circulaires, d'un rouge-marron foncé, est coupée par trois zônes ou bandes circulaires blanches, ponctuées de la même couleur. La premiere offre trois de ces lignes ponctuées, dont celle du milieu forme un cordon de gros points carrés : on voit cinq de ces cordons ſur la ſeconde zône, deux desquels ſont à plus gros points. Enfin la troiſieme zône en offre quatre à petits points, qui tous ſont d'une égale finesse. Les flammes du premier orbe ſe prolongent jusque ſur les pas de la ſpirale, & les points les plus gros ſont marron-brun. Intérieurement ce Cornet est d'un blanc tirant ſur le gris-de-lin. Sa levre peu tranchante est bordée d'un liseré de points brunâtres. Il est rare, & vient, dit-on, de la Chine; mais Rumphius & Seba le font originaire d'Amérique, & l'appellent l'*Amiral des Indes occidentales :* il porte deux pouces à deux pouces & demi de longueur, ſur treize à quinze lignes de largeur. Rumphius & Petiver en donnent la figure (117).

L'AMIRAL (planche XVII, lettre I), est ſans contredit l'une

(117) *Rump. Thes. Cochl. tab. XXXIV, litt.* E. | *Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. IV, fig. 13.*

des

Coquilles de mer. *Cornets coniques.*

des plus belles coquilles de cette famille (118) : ce n'est pas ſeulement ſa rareté, mais encore l'élégance de ſes proportions, la régularité du deſſin de ſa robe & de ſes bandelettes, & même la vivacité de ſes couleurs qui le rendent recommandable aux yeux des curieux. Son teſt eſt d'une épaiſſeur médiocre. Sa forme, quoique peu renflée vers le haut, eſt aſſez effilée vers la pointe du cône, qui n'eſt ni trop alongé ni trop court. Ses onze ſpires, à peine concaves ſur les pas de la ſpirale, forment une clavicule aſſez élevée dans les uns, médiocrement dans les autres, terminée par un ſommet aigu, quelquefois couleur de roſe dans les trois dernieres ſpires qui le compoſent. Un talus très-léger s'apperçoit ſur les pas des premiers orbes, qui ſont auſſi très-légerement ſtriés & ſéparés les uns des autres par un ſillon fin bien marqué. Quelques individus ſont très-délicatement feſtonnés près de la ligne ſpirale, depuis le cinquieme orbe juſqu'au huitieme. Toute cette clavicule eſt marbrée ſur un fond blanc, de taches échancrées ou ſemi-lunaires d'un très-beau fauve-orangé foncé, bordées d'un trait fin marron, qui les détache du fond, tandis que d'autres traits courbes de la même couleur coupent longitudinalement ces taches, de même qu'on l'obſerve ſur la clavicule des Draps d'or. Tout le reſte du premier orbe eſt à crûes fines, quelquefois très-prononcées : les ſtries circulaires y ſont auſſi de la plus grande finesse, excepté vers la pointe du cône où elles deviennent très-ſenſibles. Sa robe, tachée de blanc par écailles, à points & lignes marron foncé, offre trois bandes circulaires blanches; la premiere, plus étroite, ſur le haut du premier orbe; la ſeconde, un peu plus large, vers le milieu de ſa longueur, & la troiſieme, encore plus large, à la pointe du cône. Ces bandes blanches paroiſſent ſouvent ventre-de-biche, ou jaunes, ou fauves par rapport au

(118) Il eſt repréſenté pl. 12, lett. N de la ſeconde édition.

Coquilles de mer. *Cornets soniques.*

réseau qui les couvre, lequel est de la plus extrême finesse & de l'une ou de l'autre de ces couleurs, laissant un grand nombre de petites mailles du fond. Mais ce qui caractérise particulierement l'espèce dont nous parlons, c'est que la bande ou zône du milieu se trouve chargée d'une bandelette ou cordon ponctué de marron qui la divise en deux, & qui constitue la variété qu'on a désignée par le nom d'*Amiral.* Ce cordon est formé de petites taches fauves ou d'un fauve-marron, entremêlé d'écailles blanches du fond bordées de fauve-roux. Il ressemble parfaitement à la marbrure des deux larges fascies qui composent la majeure partie de la robe de ce testacée. Le fond de cette robe est d'un fauve-safrané souvent foncé, interrompu par les écailles blanches & par les lignes & les taches ou points marron foncé dont nous avons déjà parlé. Ce dessin de la robe des Amiraux, quoique différent à plusieurs égards de celui qu'on observe sur la robe des Draps d'or, peut néanmoins lui être comparé, de même qu'à celui de l'Amadis. L'intérieur de la coquille est tantôt d'un beau blanc, tantôt d'un blanc un peu roussâtre. Sa levre, médiocrement échancrée dans l'angle, est fort tranchante en son bord, que termine un liseré de taches fauves & blanches. On trouve ce rare Cornet aux Moluques & sur-tout à Amboine, ainsi que sur les côtes de Céram, d'Amblaw & de Banda. Il porte depuis dix lignes jusqu'à deux pouces de longueur, & peut passer pour très-volumineux lorsqu'il atteint deux pouces & demi & plus. Ces derniers n'ont pas moins de quinze à dix-huit lignes de largeur, tandis que ceux du volume ordinaire n'ont que depuis quatre lignes jusqu'à douze dans cette dimension. On dit que Sa Majesté l'Impératrice de Russie en possede un de quarante lignes de longueur, volume prodigieux dans cette espèce; mais aussi cette coquille est-elle d'une conservation peu parfaite. La figure de l'Amiral n'a été donnée que par un petit nombre de

COQUILLES DE MER. *Cornets coniques.*

Conchyliologistes (119). Les Auteurs de l'Encyclopédie en ont fait graver un des plus rares, en ce que la bande blanche à réseau du milieu du premier orbe, est divisée en trois par un double cordon ponctué de blanc & de marron (120), ce qui peut faire appeler cette variété le DOUBLE AMIRAL.

LE GRAND AMIRAL (planc. XVII, lettre I2), est une variété du Cornet précédent, de même forme (121), mais plus rare, en ce que la bande blanche à mailles fauves du milieu ſe trouve ornée de deux cordons ponctués, en quoi il reſſemble au *double Amiral* gravé dans l'Encyclopédie : mais il differe de celui-ci en ce que deux autres cordons ſemblables ſe remarquent auſſi ſur la bande blanche à réſeau de l'extrémité inférieure ; ce qui partage chacune de ces deux bandes en trois bandelettes. Cette coquille eſt ici repréſentée de grandeur naturelle. M. d'Argenville l'avoit tirée du cabinet de Madame la Préſidente de Bandeville, où elle exiſte encore actuellement.

L'EXTRAMIRAL (planche XVII, lettre I4), autre variété des plus rares dans l'eſpèce de l'Amiral (122), ne differe en rien des précédentes quant au deſſin de la robe : la ſeule choſe qui l'en diſtingue, ce ſont deux cordons ponctués d'inégale largeur qu'on

(119) *Rump. Theſ. Coch. tab. XXXIV, litt.* B.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XV, fig. 18.

Seba, Locupl. rer. nat. Theſ. tom. III, tab. XLVIII, fig. 5 & 6, pag. 137 & 138.

Hill. Hiſt. of anim. tom. III, pl. 7. The Admiral.

Knorr, Délices de phyſique, tome I, pl. B-V, fig. 6, pag. 56.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 232 & 233, art. 446 & 447.

Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. LVII, fig. 634, pag. 277 & 278.

Conus Ammiralis Summus Lin. Syſt. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 298, β, pag. 1167.

(120) Encyclop. Rec. des planches tom. VI, pl. LXIX, fig. 12, pag. 8.

(121) On le voit à la lett. O, pl. Ie de l'Appendice à la Conchyliologie.

(122) Elle eſt repréſentée à la lett. P, pl. Ie de l'Appendice à la Conchyliologie.

Coquilles de mer. *Cornets soniques.*

observe ſur la bande blanche à réſeau du haut du premier orbe. Ces deux cordons ponctués, dont le plus voiſin de la clavicule eſt beaucoup plus large que l'autre, partagent cette bande blanche en trois bandelettes qui ſont auſſi d'inégale largeur. De plus la bande blanche du milieu, de même que celle de l'extrémité inférieure, ont auſſi chacune un cordon ponctué qui les diviſe en deux. Ce Cornet, que nous donnons de grandeur naturelle, fait auſſi partie du cabinet de Madame la Préſidente de Bandeville, d'où M. d'Argenville l'avoit tiré.

Le Contre-Amiral (planche XVII, lettre I 5), eſt encore une très-belle variété dans cette eſpèce (123), & plus rare même que l'*Amiral*, dont elle differe en ce que la bande blanche à réſeau du haut du premier orbe, eſt chargée d'une large bandelette de la marbrure du fond qui la partage en deux, tandis que les bandes blanches à réſeau, tant du milieu que de l'extrémité inférieure de ce même orbe, ſont ſans cordon ponctué. Le réſeau jaune qui couvre les bandes blanches eſt quelquefois plus apparent & plus groſſier dans cette variété que dans les précédentes, & on y diſtingue des veines bleuâtres & violâtres qui ſe prolongent & vont ſe confondre avec les marbrures marron. C'eſt à cette variété que M. d'Argenville a donné le nom de Vice-Amiral; mais le Cornet qui porte aujourd'hui ce nom n'a point ſa bande blanche ſupérieure partagée par une bandelette ou cordon ponctué; il eſt au contraire en tout ſemblable à l'*Amiral*, à cela près que la bande du milieu eſt ſans cordon ponctué. A l'égard du Contre-Amiral dont il s'agit ici, pluſieurs Auteurs l'ont fait graver (124).

(123) Elle ſe voit à la pl. 12, lett. H de la ſeconde édition.

(124) *Rump. Theſ. Coch. tab. XXXIV, litt.* D. *Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XV, fig. XI. Seba, Locupl. rer. nat. Theſ. tom. III, tab. XLVIII, fig. 4, pag. 137.*

M. Martini nous donne aussi (125) une autre variété de cette coquille, que l'on peut nommer le CONTRE-AMIRAL A CORDON: elle differe du nôtre, en ce que la bande blanche à réseau du milieu du premier orbe est ornée d'un cordon ponctué qui la partage en deux: de ſorte que cette coquille ne differe de l'Amiral que par la bandelette de la marbrure du fond, qui partage ſa bande blanche ſupérieure.

L'AMIRAL MASQUÉ OU L'AMIRAL A DEUX BANDES (pl. XVII, lettre I3), forme encore une très-rare & très-belle variété dans cette eſpèce. On la diſtingue de toutes les autres, en ce qu'elle ne montre que deux bandes blanches à réseau fauve, l'une ſur le haut du premier orbe, l'autre à l'extrémité oppoſée: cette derniere eſt communément la plus large, la ſupérieure ne formant qu'une bandelette aſſez étroite. Tout l'eſpace intermédiaire eſt à l'ordinaire rayé, & tacheté de blanc & de marron ſur un fond fauve-orangé. M. Davila poſſédoit cette variété (126), dont M. Martini

Hill. Hiſt. of anim. tom. III, pl. 7. The Vice-Admiral.

Conus Vicarius. Linn. Syſtem. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 299, pag. 1167, & *Conus Ammiralis occidentalis, ibid. ſpec. 298, δ.* Il eſt aiſé de voir par les deux figures citées, tant de M. d'Argenville que de Rumphius, que c'eſt la même coquille dont le Chevalier Linné a fait une eſpèce particuliere, après en avoir fait une variété dans l'eſpèce de l'*Amiral*: & on ne ſait ſur quel fondement il donne toutes ces coquilles pour être originaires de l'Amérique méridionale, tandis qu'il eſt conſtant qu'elles ſont Orientales.

(125) *Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. LVII, fig. 635, pag. 278, 279 & 280.*

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 233, art. 448. « Un Amiral de même fond » & marbrure, & à trois larges zônes » jaunes comme le précédent; il en » differe ſeulement en ce que celle d'en » haut eſt ſuivie d'une autre petite zône » de même couleur, & que celle du » milieu eſt chargée de deux bandelettes, » dont une de la marbrure du fond, & » l'autre formée de ſimples traits bruns, » ce qui met cette coquille dans l'eſpèce » de celles qu'on nomme *Amiraux à* » *deux bandes* ».

(126) Catalogue, tome I, page 233,

COQUILLES DE MER. *Cornets équiques.*

donne aussi la figure (127). Nous observerons relativement à cette variété, que les marbrures s'étendent quelquefois sur toute la coquille, sans laisser aucune trace des deux bandes à réseau. C'est alors un AMIRAL SANS BANDES : telle est peut-être la coquille de M. Lyonet, dont nous avons parlé d'après M. d'Argenville, sous le nom de *Marbre cervelas*, & que nous soupçonnons très-fort appartenir à cette espèce. Il peut arriver aussi que la coquille ne laisse voir qu'une seule bande, soit en haut, soit en bas, peut-être même au milieu : mais ces variétés doivent être extrêmement rares; ainsi que L'AMIRAL A CORDONS, duquel nous avons parlé dans la table qui précede cette famille. Quant au *Vice-Amiral*, c'est la variété la moins rare de cette espèce, à moins qu'il ne soit d'un volume extraordinaire, tel que celui dont Rumphius a donné la figure, lequel n'a guère moins de trois pouces de longueur sur un pouce & demi de largeur (128).

L'AMIRAL GRENU (planche XVII, lettre I7), est une variété de l'Amiral ordinaire, mais beaucoup plus rare (129). Quoique le dessin de la robe & les couleurs en soient absolument les mêmes, il y a cependant cette différence dans l'Amiral grenu, que le test en est toujours plus épais, la forme plus effilée, le volume plus

art. 451. « Un Cornet des Indes, rare, » de même fond & marbrure que les » précédens, mais différent, en ce qu'on » n'y remarque que la zône jaune du » bas, & un léger vestige de celle du » milieu; ce qui pourroit le faire nom- » mer *Amiral masqué* ».

(127) *Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LVII, fig. 635, a, pag. 280 & 281.*

(128) *Rump. Thes. Coch. tab. XXXIV, litt. C.*

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XV, fig. 14.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IVe part. pl. III, fig. 1, pag. 7 & 8.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 233, art. 449 & 450.

Conus Ammiralis ordinarius. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, spec. 298, ?, pag. 1167.

(229) On voit ce Cornet à la lett. M, pl. I^e de l'Append. à la Conchyliol.

petit, enfin les ſtries circulaires en ſont mieux prononcées : celles-ci d'ailleurs ſont la plupart chargées de petits grains à peu près ronds & plus ou moins ſaillans, qui rendent la ſurface de cette coquille comme chagrinée. Ces cordelettes circulaires grenues ſont ce qui diſtingue le plus cette variété de celles dont la robe eſt liſſe. M. d'Argenville avoit fait graver cette coquille d'après une de ſon cabinet, qui lui avoit coûtée cinq cens livres, quoiqu'elle eût à peine dix-ſept lignes de longueur ſur ſept de largeur : mais on en rencontre de dix-neuf lignes de long ſur neuf de large : tel peut être celui qu'on voit dans le cabinet de M. de Nanteuil. Peu d'Auteurs ont donné ce Cornet (130).

Le Vice-Amiral grenu (planche xvii, lettre I6), autre variété non moins rare & non moins recherchée que la précédente, n'eſt auſſi qu'un Vice-Amiral à ſurface chagrinée par ſes cordelettes circulaires grenues (131) : du reſte il eſt en tout ſemblable au Vice-Amiral liſſe, qui, comme nous avons vu, ne differe de l'*Amiral* qu'en ce que la bande blanche à réſeau fauve du milieu du premier orbe eſt ſans cordon ponctué. On voit ce Vice-Amiral grenu dans le cabinet de Madame la Préſidente de Bandeville : c'eſt celui d'après lequel M. d'Argenville a fait graver ce Cornet. M. Martini en donne auſſi la figure (132).

(130) Encyclop. Rec. des planches, tom. VI, pl. lxix, fig. 13, pag. 8.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, vignette 26, fig. 1, pag. 214, & pag. 275.

Knorr, Délic. des yeux & de l'eſprit, Ire partie, planch. viii, fig. 2, pag. 20.

(131) On le voit à la lett. N, pl. Ire de l'Append. à la Conchyliol.

(132) *Nev. Syst. Conchyl. tom. II, vignette 26, fig. 2, pag. 214, & pag. 275 & 276.*

GENRE SECOND.

CORNETS CYLINDRIQUES OU ROULEAUX,

DIVISÉS EN QUARANTE-DEUX ESPÈCES.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux,*

LE DRAP D'OR ORDINAIRE (planche XVIII, lettre B1), est un grand & fort beau Rouleau plus ou moins épais dans ſon test, ſuivant qu'il eſt Oriental ou Américain (133) : on reconnoît ſur-tout ces derniers à leur forme cylindrique plus alongée, à leur clavicule plus effilée, toujours terminée par un ſommet aigu; aux pas un peu moins concaves de leurs orbes, dont le talus eſt auſſi moins marqué; enfin aux ſtries plus fines de leur test, & au deſſin de leur robe, beaucoup plus groſſier. Ceux des Indes orientales ſont au contraire plus renflés vers le haut du premier orbe : leur clavicule plus large eſt terminée par un ſommet un peu moins aigu; ſouvent ce ſommet eſt de couleur de roſe. Les pas des orbes, un peu plus concaves, ſont renflés dans leur bord & très-délicatement ſtriés. Les ſtries circulaires du premier orbe ſont auſſi mieux prononcées, ſouvent alternativement groſſes & fines, & ordinairement moins marquées vers la pointe du cône que dans les coquilles Américaines. Dans les unes & les autres les orbes, au nombre de onze à douze, s'élevent aſſez rapidement juſqu'au ſommet. Le ſillon qui les diſtingue eſt très-fin & preſque toujours bordé d'un liſeré marron. Les crûes longitudinales ſont quelquefois aſſez fortes. Le fond de la robe eſt d'ordinaire d'un très-beau blanc, veiné longitudinalement, dans beaucoup d'individus, ſoit de bleuâtre, ſoit de violâtre. Cette robe eſt tachée ou marbrée par zônes ou bandes circulaires, très-ſouvent

(133) Il eſt repréſenté planc. 13, lett. F de la ſeconde édition.

interrompues

interrompues & quelquefois peu distinctes, de jaune-paille, de jonquille tendre ou vif, de citron, d'orangé tendre ou vif, ou enfin d'aurore ou d'orangé-rouge. C'est à ces belles nuances de jaune ou d'orangé vif que ces coquilles doivent le nom de *Drap d'or*, & celui de *Drap d'or fascié* lorsque leurs bandes ſont régulieres & bien distinctes. Ces bandes, au nombre de deux, trois, cinq ou ſix, ſont quelquefois alternativement larges & étroites. Les taches ou marbrures qui les composent ſont de plus accompagnées d'un grand nombre de lignes onduleuses, & de traits recourbés d'un brun très-foncé, ou d'un brun-noir-olivâtre, ou marron, ou d'un rouge très-brun, qui conjointement avec les taches jaunes forment un réseau plus ou moins grossier. Ce réseau laisse une quantité de taches blanches, grandes & petites du fond, les unes en forme d'écailles, les autres cordiformes ou triangulaires, toutes nettement découpées, & qui ſe montrent aussi ſur la clavicule. On peut voir dans la table qui est en tête de cette famille les nombreuses variétés que fournit ce Rouleau. Nous dirons ſeulement ici que la robe de ces testacées a un rapport très-marqué avec celles du Cornet Linon, de la Toile d'araignée, des Vice-Amiraux de Rumphius, de l'Amadis & même avec celle des vrais Amiraux. L'intérieur est d'un très-beau blanc. La levre est mince dans ſon bord, bien échancrée dans l'angle, avec un liseré de traits brunâtres. Ces Rouleaux ſe trouvent aux Moluques, ſur-tout à Amboine, ainsi qu'à Mindanao dans les Philippines. On les rencontre encore aux îles Frédériciennes, au petit Céram, à la Chine, à l'île de France, au cap de Bonne-Espérance, à Madagascar, à l'île de la Magdelaine, & en Amérique, tant à Saint-Domingue qu'à la Martinique & ailleurs; ce qui les rend fort communs. On en voit depuis un jusqu'à trois & quatre pouces de longueur, ſur ſix lignes au moins & deux pouces au plus de largeur. Ces derniers, dont le volume est alors considérable, ne ſont pas communs.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

Il est peu d'Auteurs qui n'ayent donné la figure de ce Rouleau (134).

LE DRAP D'OR ALONGÉ (planche XVIII, lettre B3), differe de celui que nous venons de décrire par ſa forme plus étroite & plus effilée, composée de douze à treize ſpires qui, peu concaves ſur les pas de la clavicule, s'élevent assez rapidement & ſe terminent en un ſommet aigu. Ce ſommet est rose ou couleur de chair dans ſes quatre derniers orbes. Les crûes longitudinales, quoique fines, ſont d'ordinaire bien prononcées, & les ſtries circulaires plus ſensibles vers l'extrémité inférieure du premier orbe. Le fond de ſa robe est d'un beau blanc, marbré comme en deux zônes de fauve-marron, quelquefois d'orangé ou d'un jaune-ſafran : elle est de plus chargée d'un grand nombre de traits

(134) *Aldrov. de Testac. lib. III, cap. XXXVII, pag. 399. Cochlea Cylindroides altera.*

Jonst. Hist. nat. de pisc. & exang. lib. III, de Test. tab. XII.

Valent. Mus. Mus. tom. II, tab. 35, fig. 9.

Olear. Mus. Gottorf. tab. 31, fig. 1 & 3, pag. 66.

Ruysc. Theat. animal. tom. II, tab. XII.

Mus. Gottwald. cap. V, tab. VI, fig. 94, litt. a, h.

List. Hist. Conchyl. tab. 788, fig. 40.

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXII, litt. P.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XV, fig. 3.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 135, pag. 129.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLIII, fig. 10, pag. 129 & 130, & tab. XLVII, fig. 16 & 17, pag. 136.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XXV, litt. A-A.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LIV, fig. 598, pag. 243-246.

Regenf. Choix de coquillages, &c. planc. VI, figur. 62 & 62, pag. XLIII & XLIV.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, Ie part. pl. XVIII, fig. 6, pag. 35.

Adanson, Hist. nat. des coquillages du Sénégal, pl. 6, fig. 7, pag. 96 & 97. *Le Loman.*

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 251, art. 517-520, & pag. 252, la ſeconde paire de l'art. 522.

Conus Textile. Linn. System. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 319, pag. 1171.

onduleux & interrompus, marron, plus ou moins brun, & d'autres traits courbes de la même couleur, qui laissent de très-petites écailles blanches du fond, entremêlées d'autres plus grandes de la même couleur : les petites écailles ſont quelquefois roussâtres ou lie-de-vin clair; quelquefois elles ſont mêlées de petites écailles bleues & violâtres; & enfin les grandes ſont quelquefois nuées çà & là de ſafran : mais on voit aussi des individus qui n'offrent que très-peu de ces nuances bleues, violettes ou ſafran. Les orbes de la clavicule ſont aussi marbrés, ſur un fond blanc, de ſafran peu foncé, traverſé par des lignes longitudinales marron-brun. Le fond de la bouche est pour l'ordinaire d'un blanc peu rougeâtre & très-rarement d'un rose vif. Sa levre, peu tranchante, est finement dentelée dans plus des trois quarts de ſon bord, que termine un large liseré blanc chevronné de marron-brun. Ce Rouleau, peu commun, vient d'Amboine, des Célebes, de l'île de France, & ſe rencontre aussi ſur les côtes de la nouvelle Bretagne. Il porte depuis dix lignes jusqu'à deux pouces & plus de longueur, ſur cinq à onze lignes de largeur. Quelques-uns l'ont fait graver (135).

LE DRAP D'OR RAYÉ (planche XVIII, lettre B6), est une variété des Rouleaux précédens, dont le test est médiocrement épais, la forme effilée, & la clavicule un peu moins élevée. Ses orbes, au nombre de dix, ont leurs pas un peu convexes, mais

(135) *Rump. Thes. Coch. tab. XXXII, litt.* O.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XV, fig. 9.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLIII, fig. 7, 8 & 9, pag. 129 & 130.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, troiſieme partie, planche XVIII, fig. 2, pag. 38.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, pl. LII, fig. 570, pag. 223.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 252, la troiſieme paire de l'art. 522.

Conus Clavus. Lin. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 313, pag. 1170.

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

ſans talus, & le ſommet blanc ou violâtre qui les termine est plus obtus qu'aigu. Les crûes longitudinales de cette coquille ſont assez prononcées, & ſes ſtries circulaires ſont fines & ſerrées. Le fond blanc de ſa robe est nué comme par flammes de jaunâtre, & orné de lignes longitudinales, onduleuses ou en zig-zags d'un marron très-foncé. Il arrive très-rarement que ces traits onduleux laissent des écailles ou taches triangulaires du fond, comme on en voit ſur les autres variétés. L'intérieur est blanc tirant un peu ſur le roussâtre, & ſa levre mince est bordée d'un liseré marron-brun. Ce Rouleau, qui est assez rare, vient, dit-on, des parages voisins du détroit de Button : il peut avoir un pouce huit lignes à deux pouces de longueur, ſur huit à dix lignes de largeur.

Le Drap d'or bleu (planche xviii, lettre B4), est une variété des précédens, beaucoup plus renflée dans ſa forme, tant vers le milieu que vers le haut du premier orbe. On compte ſur ſa clavicule, un peu moins élevée, douze orbes à ſtries circulaires presque imperceptibles. Les premiers, légerement concaves, ont leurs pas bordés d'un talus plus ou moins marqué. La ligne ſpirale qui les distingue est fine & ſuivie d'un liseré marron-brun. Le ſommet de la clavicule est aigu, blanc ou couleur de rose. Le reste de cette clavicule est tacheté ou marbré, ſur un fond blanc, d'orangé, de ſafran tendre, ou de fauve tirant quelquefois ſur l'olivâtre, & quelquefois nué de bleuâtre ou de violâtre. Les traits longitudinaux qu'on y distingue ſont rouge-brun, marron foncé ou d'un brun très-vif. Le corps de la coquille est à crûes fines longitudinales, qui plus rassemblées en certains endroits, y produisent des espèces de côtes assez ſensibles, ſur-tout vers le haut du premier orbe, où elles paroissent quelquefois formées par de légeres dépressions, ſans doute accidentelles au test de cette coquille. Les ſtries circulaires y ſont aussi plus ou moins apparentes, mais toujours très-fines, excepté vers l'extrémité inférieure du premier orbe,

où elles ſont bien distinctes. Le fond de la robe est d'un beau blanc, nué dans quelques-uns de violâtre ou de gris-de-lin tendre, avec de petites veines bleues peu nombreuses. Ces nuances de bleu ſont quelquefois très-légeres, mais d'autres fois la robe en est tellement chargée, que le fond paroît être entierement de cette couleur. Quelques marbrures, tantôt orangées, tantôt orangé-brun ou marron, y ſont répandues comme en deux ou trois zônes, ſouvent interrompues & d'inégale largeur : ſouvent aussi ce ne ſont que de petites taches ſemées ſans ordre, avec un grand nombre de traits noirs ou marron-brun, qui laissent des écailles plus ou moins grandes du fond. On y distingue quelquefois, quoiqu'assez rarement, des liserés transverses & peu onduleux de la même couleur. Cette coquille n'est point rare : elle est intérieurement blanche ou d'un blanc un peu bleuâtre. Le bord tranchant de ſa levre offre un liseré chevronné de brun ou de noirâtre. Ce Rouleau ſe trouve aux îles Frédériciennes, à la nouvelle Guinée, à Mozambique, ainsi qu'à l'île de France, à Madagascar & aux îles de la Magdelaine. Il a depuis ſeize lignes jusqu'à deux pouces & deux pouces & demi de longueur, ſur neuf, quatorze & ſeize lignes de largeur. Le volume de ces derniers est considérable. M. Davila possédoit cette coquille (136).

LE DRAP D'OR VENTRU (planche XVIII, lettre B 5), n'est encore qu'une variété des Rouleaux précédens & ſur-tout du dernier, auquel il ressemble beaucoup par ſa forme, qui est même plus renflée. Son test est fort épais ; les pas de ſes orbes ſont un peu plus concaves & ſes crûes bien prononcées, de même que les ſtries circulaires de ſon premier orbe. Le fond blanc de ſa robe est ſans aucune nuance de bleu, & taché, comme en trois zônes,

(136) Catal. tom. I, pag. 252, la premiere paire de l'art. 522, & la derniere de l'art. 527, pag. 253.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

de ſafran, d'orangé, ou d'orangé-marron. Ces taches, ſouvent assez distantes entre elles, ſont chargées de traits longitudinaux & fréquemment onduleux marron plus ou moins foncé, & quelquefois d'un brun-noir, lesquels s'étendent aussi en zig-zags plus ou moins fins ſur le fond blanc de la robe, où ils s'entrelacent, laissant des écailles larges & moyennes, ou des traînées longitudinales du fond. L'intérieur de cette coquille est blanc. Sa levre peu tranchante, a de fines dentelures dans la moitié inférieure de ſon bord. On trouve ce Rouleau peu commun, aux îles de la Sonde, entre autres à Java, ainsi qu'à l'île de France. Il porte depuis vingt lignes jusqu'à trois pouces, & quelquefois trois pouces & demi de longueur, ſur onze lignes au moins, jusqu'à deux pouces & quelques lignes de largeur: mais ces derniers ſont très-volumineux dans cette espèce. Peu d'Auteurs en ont parlé (137).

LE DRAP D'OR COULEUR DE ROSE (planche XVIII, lett. B8), est un Rouleau beaucoup plus petit que les précédens, & qui par ſa forme effilée, approche plus du *Drap d'or alongé* que de tout autre. Sa clavicule, où l'on compte dix orbes à pas peu renflés, est élevée & terminée par un ſommet aigu couleur de rose. Les ſtries circulaires du test ſont très-fines, de même que les crûes qui ſont à peine visibles. Le fond de ſa robe est blanc, nué de couleur de rose, & marbré, comme en deux zônes, de jaune-citron ou d'orangé, nué aussi de couleur de rose en certains endroits. Ces marbrures ſont coupées par de gros traits onduleux marron foncé nué d'orangé, qui ſe prolongeant en zig-zags très-fins & longitudinaux de la même couleur, ſe joignent à d'autres

(137) *Mus. Gottwald. cap. V, tab. VI, fig. 94, litt. α, β.*

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLIII, fig. 11 & 12, pag. 130.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LIV, fig. 599 & 600, pag. 243 & ſuiv.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 251 & 252, les deux derniers Rouleaux de l'art. 521,

avec lesquels ils s'entrelacent ſur le fond blanc de cette coquille, en y laiſſant de moyennes & petites écailles, ou des traînées longitudinales du fond. On voit ce même réſeau ſur la clavicule. L'intérieur de la bouche est rose ou couleur de chair, & le liseré qui borde la levre est formé par des traits marron. Ce Rouleau est Oriental & des plus rares. Nous le donnons ici d'après celui que possede Madame la Présidente de Bandeville, lequel a près de quatorze lignes de longueur ſur ſix de largeur. M. Davila avoit aussi cette coquille (138).

LE DRAP D'OR AMIRAL (planche XVIII, lettre B7), est ſans contredit l'un des plus beaux Rouleaux de cette espèce. Il tient par ſa forme du *Drap d'or alongé*, mais ſa clavicule est plus courte & moins effilée. Le ſommet qui la termine est plus obtus, couleur de chair ou gris-de-lin dans ſes quatre derniers orbes. Ces orbes, au nombre de neuf, ont leurs pas plus renflés dans les deux premieres ſpires que dans les autres, qui ſont quelquefois légerement concaves. Les ſtries circulaires y ſont très-fines, de même que les crûes longitudinales, qui pour l'ordinaire y paroissent à peine. La robe est partagée comme en cinq zônes, deux desquelles ſont d'un beau fauve-roux, nué par veines longitudinales d'olivâtre & d'orangé, quelquefois même de bleu, & de plus ponctuées par lignes circulaires de marron ou de cramoisi, ſur un fond blanc mêlé d'olivâtre, de violet & de bleuâtre. Ces lignes ponctuées ſont quelquefois interrompues par des taches plus grandes, à peu près triangulaires, les unes purement blanches, les autres nuées de violet ou de bleu nettement découpées par un trait fin marron. Les trois zônes alternes, dont une occupe le haut du premier orbe,

(138) Catal. tom. I, pag. 256 & 257, le cinquieme Rouleau de l'article 541. « Un *Drap d'or* jonquille, marbré dans » trois bandes longitudinales & trois » zônes de blanc, teint de gris-de-lin » & veiné du fond ».

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

l'autre ſon milieu & la troiſieme ſon extrémité inférieure, ſont à zig-zags marron, ſur un fond blanc nué de violet & de bleu. Les taches des zônes, d'un fauve-roux, s'y prolongent en quelques endroits, de même que ſur la clavicule, où elles ſe mêlent avec le réseau marron ou cramoiſi. Ce Rouleau, dont l'intérieur est blanc & la levre bordée d'un liseré de traits fins marron, est Oriental & très-rare. Nous n'en avons point encore rencontré dont la conservation fût parfaite. La figure que nous en donnons ne rend point à beaucoup près toute la richesse & la beauté du dessin de la robe de cette ſuperbe coquille. Lorsque cette robe est altérée, les deux zônes, d'un fauve-roux, deviennent café-au-lait, veiné de grisâtre & de violâtre; les lignes ponctuées disparoissent, & les zônes intermédiaires, marbrées de la même couleur, offrent un réseau canelle ſur un fond blanc. Un des mieux conservés que nous connoissions est celui que nous avons, lequel, ſur un pouce & demi de longueur, porte neuf lignes de largeur. On en voit un presque entierement dépouillé, chez M. le Comte de la Tour d'Auvergne, & celui de M. Blondel d'Azincourt n'est qu'un peu mieux conservé. M. Martini nous paroît être le ſeul qui ait avant nous donné la figure de ce Rouleau, d'après celui qu'il poſſédoit à Berlin dans ſon cabinet; mais cette figure n'est pas encore des mieux rendues (139).

LE DRAP D'OR VIOLET (planche XVIII, lettre B2), est une espèce très-voisine des Rouleaux précédens. Son test plus ou moins épais, ſuivant l'âge de la coquille, est d'ordinaire très-renflé vers le milieu du premier orbe (140). Sa clavicule, médiocrement

(139) *Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LIV, fig. 601, pag. 247.* Le Drap d'or fait en Amiral. *Ex Museo Nostro.* « *Conus teres aureus, maculis albis* » *pennatus & fasciatus, lineis punctatis* » *regulariter cinctus. Architalassus* » *Panno aureo tectus* ».

(140) On voit ce Rouleau à la pl. 13, lett. I de la ſeconde édition.

élevée,

élevée, est terminée par un ſommet obtus, blanchâtre dans ſes derniers orbes. On compte ſur cette clavicule dix à onze ſpires, dont les pas ſont légerement concaves & bordés d'un léger talus dans les deux premieres, aplatis au contraire ou peu renflés dans les ſuivantes. Le ſillon qui les diſtingue est bien marqué & préſente un liseré marron-brun. Dans le reste de la coquille les ſtries circulaires ſont extrêmement fines & ſerrées, à peine visibles dans les coquilles jeunes & qui disparoissent tout à fait dans les plus âgées. Les crûes y ſont plus ſensibles : quelquefois même elles ſont assez prononcées pour former de distance à autre des espèces de côtes longitudinales (141). Sa robe fasciée de blanc nué de bleuâtre & de violet, est marbrée d'orangé-brun dans deux larges zônes, l'une ſur le milieu du premier orbe, l'autre vers ſon extrémité inférieure. Quelquefois une troisieme zône moins large & formée de taches plus petites s'y fait aussi remarquer. Les deux larges zônes orangé-brun ſont chargées de lignes onduleuses longitudinales, plus fines & plus ſerrées que dans les autres Draps d'or précédemment décrits. Ces lignes ſont d'un marron-brun ou d'un brun-noirâtre & peu olivâtre. Les zônes alternes ou intermédiaires du fond ſont ſouvent interrômpues en divers endroits par des taches ſemblables à celles des zônes orangées, & de plus presque entierement couvertes ou nuées ſur leur fond blanc de violet & de

(141) Ces espèces de côtes longitudinales formées par les crûes de la coquille, montrent combien de fois l'animal a terminé le bord de ſa levre, ou combien de fois il l'a renouvelé, pour proportionner ſa coquille à ſon propre accroiſſement. Il ne faut donc pas confondre, comme le font certains curieux, ces accroiſſemens avec les reprises des caſſures accidentelles raccommodées par l'animal; c'eſt ce que l'on appelle *excrescences* ou *futures*, & elles s'obſervent auſſi quelquefois ſur cette coquille. Ces crûes ou ſutures prononcées, lorsque la coquille est d'ailleurs bien conſervée, riche en couleur, d'un grand volume & d'une espèce rare, ne doivent rien diminuer de l'eſtime qu'on en peut faire.

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

gris-de-lin plus ou moins vif, avec des veines longitudinales d'un beau bleu, qui ſur les marbrures orangé-brun prennent une nuance d'olivâtre. Ce riche mélange de couleur est encore embelli par un réseau très-irrégulier & de la plus grande finesse, cramoisi-noir ou rouge-ſanguin très-brun. Ce réseau, beaucoup plus ſerré que dans les Draps d'or précédens, ne laisse jamais que de petites taches & en très-grand nombre du fond, dont les plus grandes ſont triangulaires ou cordiformes, & les autres rondes, ovales ou irrégulieres, & quelquefois par traînées courtes longitudinales. Enfin rien n'est plus difficile à bien rendre que la délicatesse du dessin de cette belle robe, dont les marbrures & le réseau, quoiqu'à mailles plus larges, décorent aussi la clavicule. Intérieurement cette coquille est d'un beau blanc. Sa levre bien échancrée dans l'angle, n'est mince que dans les coquilles jeunes; dans les vieilles au contraire ſon bord est arrondi & fort épais : mais il est toujours terminé par un liseré de veines & de traits bruns. Le pli de la columelle est ordinairement bien prononcé dans celles de ces coquilles qui ſont le plus renflées. Ce Rouleau, qui est très-rare, vient du détroit de Manille, & porte depuis dix-ſept lignes jusqu'à deux pouces de longueur, ſur huit à quatorze lignes ou un peu plus de largeur. Il est ici gravé d'après celui de notre collection, lequel est le plus beau qui ſoit à Paris de cette espèce. Il a deux pouces ſept lignes de long, ſur un pouce & demi de large, volume remarquable pour ce Rouleau, ſur-tout lorsqu'il est riche en couleur. Très-peu d'Auteurs en font mention (142).

(142) *Mus. Gottwald. cap. V, tab. VI, fig. 95, litt.* a, c.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XXV, litt. I.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LIV, fig. 602, pag. 247 & 248. Ex Museo Nostro. Conus elegantissimè reticulatus, pennatus & ex aurantio fasciatus. Gloriæ maris altera ſpecies. L'Amiral du Drap d'or, ou Drap d'or à réseaux très-fins & à bandes.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 251

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

Le Drap d'or de la Chine (planche XVIII, lettre C2), est encore un très-beau Rouleau, dont le test est ordinairement fort épais, la forme renflée vers le haut du premier orbe, & la clavicule peu élevée, terminée par un ſommet obtus. Les dix orbes qui le compoſent ont leurs pas légerement aplatis, même concaves, ſur-tout dans les premieres ſpires, mais arrondis ou renflés ſur leurs bords. La ligne ſpirale qui les diſtingue eſt réguliere, bien marquée & preſque toujours bordée d'un liseré fauve-marron. Les pas des orbes ſont très-finement ſtriés, & ces ſtries coupées par des crûes également fines, produiſent un réſeau très-délicat. Le ſommet de la clavicule eſt blanc ou couleur de roſe. Sur le corps de la coquille les crûes plus ou moins prononcées, quoique fines, ſont auſſi croiſées par des ſtries circulaires onduleuſes & ſerrées, quelquefois granuleuſes; d'où réſulte un réſeau fin, plus apparent ſur certains individus que ſur d'autres. Le fond de la robe eſt preſque toujours d'un beau blanc, marbré, comme en deux larges zônes, tantôt d'un beau fauve-orangé vif, tantôt d'un rouge-canelle-brun, & ſouvent ornées de lignes ponctuées qui manquent à l'individu dont nous avons donné la figure. Ces lignes de points ou de petites taches marron foncé, ſont entremêlées de taches blanches ovales, ou en forme d'écailles du fond. Un grand nombre de traits en zig-zags d'un fauve-marron, d'un fauve-orangé ou d'un rouge-canelle-brun, forment ſur tout le reſte de cette robe un réſeau, qui laiſſe une quantité d'écailles, grandes & moyennes, du fond, nettement découpées, & ſouvent par traînées longitudinales, déchiquetées dans leur

& 252, le premier Rouleau de l'art. 521.

« Trois beaux *Draps d'or*, dont un rare, » différent des précédens, en ce que le » fond en eſt bleu, que les zig-zags y » ſont nombreux, très-ſerrés & d'un » beau rouge-ſanguin, variété qu'on » nomme *Drap d'or à fond bleu* ».

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

contour. En un mot le dessin de la robe de ce beau Rouleau a beaucoup de rapport avec celui de la robe des Amiraux. Les taches & le réseau de la clavicule ſont d'un fauve-brun foncé ſur un fond blanc. L'intérieur de la bouche est aussi de couleur blanche, & la levre, médiocrement tranchante, est bien échancrée dans l'angle. Ce Rouleau rare, vient d'Amboine & des parages voisins de la Chine. Il a depuis quatorze lignes jusqu'à deux pouces & deux pouces & demi de longueur, ſur ſept, treize & ſeize lignes de largeur. On en voit un très-beau dans le cabinet de M. le Comte de la Tour d'Auvergne. Nous en avons vu dont les marbrures ſont très-petites, & laissent des traînées du fond d'une longueur considérable : variété peu commune. Peu d'Auteurs ont donné cette coquille (143).

Le Poudingue ou la Caillouteuse (pl. xviii, lett. C4), est un Rouleau très-recherché des curieux, pour la beauté de ſa robe tachetée. Il est épais de test, alongé dans ſa forme, qui rarement s'élargit comme dans la variété nommée par cette raison le Poudingue ventru (144). Enfin il est composé de onze orbes peu renflés ſur leurs pas. Sa clavicule courte est terminée par un ſommet obtus, ſouvent usé, blanc ou gris-de-lin. Les crûes longitudinales du premier orbe ſont plus ou moins prononcées, & traversées par des ſtries circulaires d'une inégale finesse, mais toujours peu marquées, même vers la pointe du cône. Le fond de ſa robe est rarement d'un blanc nué de violet & de bleu peu foncé, ou de couleur de chair nué de bleuâtre, comme en présentent deux variétés de cette espèce dont nous avons parlé dans la table

(143) *Rump. Thes. Coch. tab. XXXIII, fig. 4.*

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LIII, fig. 591, pag. 238 & 239.

Davila, Cat. tom. I, pag. 252, art. 524.

(144) *Mart. Nev. System. Conchyl. tom. II, tab. LIV, fig. 595, pag. 240 & 241.*

qui précede cette famille. Ce fond est ordinairement d'un beau blanc, couvert de marbrures en chaînettes, ou d'un réseau plus ou moins grossier, cramoisi-brun quelquefois très-foncé, ou d'un marron-brun très-vif, qui laisse des taches nombreuses & inégales du fond. Ces taches, nettement découpées, ſont tantôt en forme d'écailles, tantôt rondes, oblongues ou irrégulieres. Lorsque les marbrures en chaînettes ſont marron ou d'un fauve-orangé, on a les deux variétés que nous avons nommées dans la table précédente POUDINGUE MARRON & CAILLOUTEUSE ORANGÉE. Dans quelques-uns, tels que le POUDINGUE VIOLET & le POUDINGUE NOIR, le réseau est à mailles plus ſerrées & ne laisse que de très-petites taches du fond. Enfin l'on en trouve une variété ſinguliere qui, ſur un fond blanc, présente des espèces de flammes longitudinales & très-irrégulieres marron, qui laissent entre elles de longues traînées du fond, ſans aucune tache, en forme d'écailles. Ce Rouleau est intérieurement d'un beau blanc. Sa levre, médiocrement échancrée dans l'angle, est tranchante dans ſon bord, & veinée dans le liseré qui la termine des mêmes couleurs que la robe. Cette coquille rare, vient de Mindanao, d'Amboine, & à ce que l'on prétend aussi de l'île de France. Celle que nous possédons, & d'après laquelle nous l'avons fait graver, porte un pouce dix lignes de long, ſur onze lignes de large. M. le Comte de la Tour d'Auvergne a la variété Véntrue, de deux pouces une ligne de long, ſur treize lignes de large : volume considérable. Celui dont M. Martini donne la figure (145) approche beaucoup du nôtre.

LE DRAP D'OR PYRAMIDAL (planc. XVIII, lett. C 1), est un Rouleau non moins distingué par ſa forme que par ſon extrême rareté : il tient ſans contredit un des premiers rangs parmi les

(145) *Nov. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LIV, fig. 593 & 594, pag. 238 & 239.*

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux,*

coquilles de ce ſecond genre & même de cette famille. Son test est plus mince qu'épais, & ſa forme ſingulierement alongée, ſurtout dans ſa clavicule, qui s'éleve rapidement en pointe aiguë comme l'aiguille d'un clocher. Si l'on compare cette clavicule avec celle des autres testacées de cette famille, elle paroîtra d'une longueur démesurée, étant presque une fois plus longue que large. Comme ce caractere est particulier à cette espèce, on pourroit, en ne jetant ſur ce Rouleau qu'un coup d'œil ſuperficiel, le prendre pour une coquille imparfaite ou du premier âge, de la famille des Rochers; mais en l'examinant avec attention, on voit que cette coquille a reçu tout ſon accroiſſement : qu'à la clavicule près, ſes autres caracteres obligent de la rapporter au genre des Rouleaux, de la regarder même comme une espèce voiſine de celle du *Drap d'or* & particulierement du *Drap orangé.* Cette coquille, peu renflée vers le haut du premier orbe, est composée de onze à douze ſpires, dont les pas larges & légerement renflés dans leur milieu, ſont distingués par un ſillon fin bien marqué. Les crûes longitudinales & les ſtries circulaires ſont également fines. Sa robe blanche est compartie de marbrures & de traits fins en zig-zags d'un ſuperbe orangé tendre, disposé comme en trois zônes, & qui laisse de grandes taches du fond, ſoit irrégulieres, ſoit en forme d'écailles, & quelquefois par traînées longitudinales. Ce réseau s'étend auſſi ſur le fond blanc de la clavicule. L'intérieur de la bouche est blanc, & ſa levre, mince dans ſon bord, est peu échancrée dans l'angle. Ce Rouleau, que nous croyons Oriental, n'avoit pas encore été gravé. La figure que nous en donnons est d'après l'unique individu qui existe à Paris, peut-être même en France, & qui fait depuis long-temps partie du riche cabinet de Madame la Préſidente de Bandeville. Quoique cette coquille eût perdu par accident une légere portion de ſon premier orbe, à l'endroit où cet orbe tourne dans l'intérieur de la bouche,

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

ce qui y laisse une ouverture ou fente, M. de Bandeville ne crut pas devoir manquer l'occasion qui se présenta d'en faire l'acquisition à une vente où elle se trouvoit en 1749 (146). Ce Rouleau a trois pouces de longueur, sur neuf à dix lignes dans sa plus grande largeur.

Le Drap d'or orangé ou le Drap orangé (planc. XVIII, lettre C 3), est un Rouleau de forme alongée, légerement renflé vers le milieu de sa longueur, & qui s'amincit à chaque extrémité (147). Ses douze orbes ont leurs pas larges, peu convexes & très-finement striés. Le sillon qui les distingue est nettement prononcé. Sa clavicule courte ou peu élevée, se termine en un sommet peu pointu, souvent obtus, blanc ou gris-de-lin foncé. Ses crûes longitudinales, plus ou moins fines, sont traversées par des stries fines assez serrées, excepté vers la partie inférieure du premier orbe, où elles sont plus grosses & plus distantes. Sa robe blanche est marbrée, quelquefois par zônes, de taches & de traits, tantôt citron, tantôt jonquille, mais plus communément d'un bel orangé foncé. Ces marbrures en chaînettes laissent des mailles ou taches plus ou moins grandes du fond, les unes en forme d'écailles, les autres irrégulieres, cordiformes ou triangulaires.

(146) « Une coquille d'une extrême » rareté, & même dont je n'ai point » encore vu l'espèce autre part; elle » ressemble par ses couleurs, sa forme » & ses fascies, à un Brocard d'or, à » l'exception que son couronnement est » très-alongé, pyramidal & en forme » de Vis : la partie inférieure du dessous » n'est pas bien conditionnée, & il s'y » trouve une ouverture. Le reste en est » fort beau jusques à l'extrémité de sa » tête, dont la pointe est saine & entiere. » Le défaut de condition dans ce mor- » ceau prouve sa grande rareté; & il est » constant que si elle eût été trouvable, » celle-ci n'auroit pas fait partie de ce » cabinet ». *Gersaint, Catalogue d'une collection de coquilles, considérable dans le nombre & des plus précieuses dans le choix. Paris, 1749, pag. 6, neuvieme boîte, article 40.*

(147) Il est représenté pl. 13, lett. D de la seconde édition.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

Ce même réseau ſe fait aussi remarquer ſur la clavicule, dont les pas ſont marbrés d'orangé. L'intérieur de la bouche est d'un assez beau blanc, la levre mince, médiocrement échanerée dans l'angle & bordée d'un liseré de traits orangés. Ce Rouleau peu commun, ſe trouve à la Chine, aux Moluques, à Manille & à l'île de France. Il porte depuis deux pouces jusqu'à deux pouces & demi & quelquefois trois pouces de longueur, ſur neuf, douze & quatorze lignes de largeur. Peu d'Auteurs en ont donné la figure (148).

LE DRAP ORANGÉ RAYÉ (planche XVIII, lettre C6), est une grande & très-belle variété du Rouleau précédent, un peu plus renflée dans ſa forme & à clavicule plus élevée, terminée par un ſommet fort aigu. Ses ſpires, qui ſont aussi au nombre de douze, ont leurs pas à peine renflés près du ſillon fin de la ſpirale. Le ſommet en est quelquefois couleur de rose. Les crûes longitudinales assez prononcées, ſont croisées par des ſtries circulaires qui, quoique fines, ſont beaucoup plus fortes que dans la variété précédente. Sa robe est également à fond blanc, ſur lequel s'étendent de larges marbrures longitudinales & déchiquetées, d'un beau fauve-orangé (149), liées entre elles par un réseau de traits de

(148) *Olear. Mus. Gottorf. tab. 31, fig. 4, pag. 66.*

Gualt. Ind. Testar. Conc. tab. XXV, litt. X.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLIII, fig. 4 & 5, pag. 129.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LIV, fig. 596, pag. 240.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIe partie, planch. 1, figur. 1, pag. 5 & ſuiv.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 252, art. 525.

(149) Nous observerons ici relativement aux belles couleurs citron, jonquille, orangé, fauve-orangé vif, rouge-cramoisi-brun & marron, qu'elles ſont toutes des plus naturelles dans les Rouleaux appelés *Drap d'or de la Chine, Caillouteuse orangée, Poudingue marron, Drap d'or pyramidal, Drap d'or orangé, Drap orangé-citron, Drap orangé rayé, Drap jonquille* & *Brunette rousse*, aussi-bien que dans les *Draps d'or ordinaires*, où elles ſont reconnues pour naturelles. On ſe tromperoit donc

la

la même couleur, mais encore plus foncée, qui laisse des taches blanches, irrégulieres, ou en forme d'écailles plus ou moins grandes du fond. Ses marbrures d'un fauve-orangé, ſont non-ſeulement bien détachées du fond par le réseau qui les entoure, mais de plus elles ſont chargées de lignes longitudinales ou de liserés peu ſinueux d'un fauve-canelle très-foncé. L'intérieur de la bouche est blanc, nué quelquefois de couleur de chair. La levre est mince & à peine dentelée dans ſon bord, peu échancrée dans l'angle, & les traits de ſon liseré ſont fauves. La bouche est aussi moins resserrée dans ſon ouverture que celle du Rouleau précédent. Entre les nombreuses variétés de cette espèce dont nous avons fait mention dans la table qui précede cette famille, on distingue ſur-tout le DRAP ORANGÉ COULEUR DE ROSE, qui ſur un fond couleur de chair, offre de larges marbrures d'un beau fauve-orangé-rougeâtre, distribuées comme par bandes longitudinales & en zig-zags, qui laissent des bandes du fond assez étroites, couvertes d'un réseau fin de la même couleur. De plus, ſes ſtries circulaires ſont finement ponctuées ſur les marbrures orangées, de fauve plus foncé, de blanc & de couleur de chair. Ce Rouleau, que nous possédons, porte deux pouces de longueur, ſur près de dix lignes de largeur. A l'égard du Drap orangé rayé, dont nous donnons la figure, d'après celui que possede Madame la Présidente de Bandeville, il a depuis deux jusqu'à trois pouces, & trois pouces & demi de longueur, ſur onze, ſeize & dix-huit lignes de largeur.

ſi l'on regardoit ces couleurs comme un produit de l'art, par la raison qu'on en remarque d'à peu près ſemblables ſur les *Damiers ordinaires*, qui ont été altérés par le moyen des acides ou du feu. On doit encore regarder comme naturelles les ſuperbes couleurs des *Cornets de Curaçao*, Cedo-nulli, *Écorce d'orange*, *Tine de beurre*, *Natte d'Italie rouge*, *Tigres*, *Flamboyantes*, *Cierge*, *faux Amiral* ou *Navet*, *Damier de la Chine* & autres Cornets, dont nous avons fait mention dans le genre précédent.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

On trouve ces coquilles à l'île de Ternate, ainsi que dans les parages de la Chine & du Japon. On en voit une dans Seba (150) qui paroît privée des liserés longitudinaux fauve-canelle dont nous avons parlé. M. Davila possédoit aussi ce Rouleau (151). M. Martini a donné la figure d'un qui est assez renflé (152), mais qui d'ailleurs approche beaucoup de celui que nous avons fait graver.

LA BRUNETTE (planc. XVIII, lett. C7), paroît n'être qu'une variété plus volumineuse (153) des Rouleaux précédens. Presque toujours effilée dans sa forme, elle est rarement renflée comme celle qu'on a nommée par cette raison la BRUNETTE RENFLÉE. Ses dix à douze spires, dont les pas s'arrondissent légerement en talus près de la ligne spirale, sont très-finement striées, & les crûes longitudinales y sont également fines. La clavicule est ordinairement courte ou peu élevée, excepté dans la BRUNETTE PYRAMIDALE, qui est aussi plus renflée vers le haut du premier orbe. La pointe du sommet est blanche ou gris-de-lin, mais souvent décolorée par vétusté. Sa robe, toujours à fond blanc, est à larges marbrures, tantôt jetées sans ordre, tantôt comme en deux zônes, ou par flammes longitudinales souvent interrompues, dont la couleur est pour l'ordinaire d'un brun foncé tirant sur le cramoisi, mais souvent aussi d'un rouge-brun très-foncé, d'un marron-brun, d'un canelle-brunâtre, ou enfin d'un brun-roussâtre plus ou moins vif. Ces marbrures déchiquetées sont liées les unes aux autres par un

(150) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLIII, fig. 1 & 2, pag. 129.*

(151) Catalogue, tom. I, pag. 253, art. 526, & la seconde paire de l'art. 527. « Deux *Draps orangés*, à taches blanches, petites & peu nombreuses, & » à grand nombre de bandes longitudinales étroites, orangées, sur un fond » jonquille ».

(152) *Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LIV, fig. 597, pag. 242 & 243.*

(153) Elle est représentée pl. 13, lett. G de la seconde édition.

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

réseau de traits plus ou moins fins & de la même couleur, qui laissent un grand nombre de taches blanches du fond de différentes formes & grandeurs, ſouvent par traînées longitudinales plus ou moins interrompues par les marbrures brunes. Ces marbrures, dans pluſieurs Brunettes, laiſſent auſſi paroître çà & là de petites taches blanches du fond, ou ſont ponctuées ſur les ſtries de blanc ou de gris-violâtre & de brun plus foncé. On ne finiroit point s'il falloit décrire toutes les variétés que préſente cette coquille dans le deſſin de ſa robe : tantôt ſon réſeau eſt à larges mailles peu nombreuſes, tantôt il laiſſe une multitude de taches moyennes & petites du fond : quelquefois ces taches forment des traînées longitudinales aſſez régulieres, alternes avec les marbrures brunes, diſpoſées comme par flammes onduleuſes (154), &c. On peut ſur ces variétés conſulter la table qui eſt en tête de cette famille. Intérieurement cette coquille eſt blanche, nuée quelquefois de roussâtre dans le fond de l'ouverture, qui eſt peu reſſerrée. La levre, peu échancrée dans l'angle, eſt ſi mince dans ſon bord, que le réſeau brunâtre ſe montre à l'intérieur nué foiblement de bleuâtre. Le pli de la columelle eſt bien reſſenti, ſur-tout dans les coquilles d'un certain volume. Ce Rouleau, peu commun, lorſqu'il eſt d'une grande taille & d'une belle conſervation, vient d'Amboine, de Mindanao, de Céram, & ſe trouve auſſi ſur les côtes de la Chine, à l'île de France & aux îles Frédériciennes : il porte depuis dix-ſept lignes juſqu'à trois & quatre pouces, quelquefois même quatre pouces & demi de longueur, volume

(154) Davila, Catalogue, tom. I, pag. 256, la ſeconde paire de l'art. 541. « Deux petites *Brunettes* rares, en ce » que les traînées de taches blanches y » ſerpentent dans quatre bandes longi- » tudinales régulieres ».

Knorr, Délic. des yeux & de l'eſprit, deuxieme partie, planche v, figure 3, pag. 16. C'eſt mal à propos que l'Auteur donne à cette coquille le nom de *Spectre*.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

considérable, ſur ſept, treize, dix-neuf & vingt lignes de largeur: mais une Brunette renflée de trois pouces huit lignes de long, n'aura pas moins de vingt-deux lignes dans ſa plus grande largeur. Pluſieurs Auteurs ont donné ce Rouleau (155).

LA BRUNETTE PERLÉE OU L'OMARIA (planc. XVIII, lett. C5), n'eſt encore qu'une variété du Rouleau précédent. Le teſt en eſt plus épais & preſque également large dans ſes deux extrémités. Ses douze à quatorze ſpires (à l'exception de la premiere qui eſt légerement concave & bordée d'un talus ſaillant près des pas de la ſpirale) ſont plates ou peu renflées, diſtinguées les unes des autres par un ſillon fauve-brun. Le ſommet qui les termine eſt aſſez aigu, quoique ſon peu d'élévation le faſſe paroître obtus. Ce ſommet eſt d'un roſe foncé, & quelquefois blanc dans ſes cinq derniers orbes. Les crûes du teſt ſont ſouvent très-prononcées, mais les ſtries ſont au contraire de la plus grande finesse & à peine ſenſibles, excepté vers la partie inférieure du premier orbe. Le fond de la robe de cette coquille eſt d'un beau blanc, avec de grandes taches diſpoſées, tantôt par ondes longitudinales, tantôt comme en deux zônes, dont la couleur eſt quelquefois d'un fauve-roux foncé ou d'un orangé-brun très-vif; mais plus communément d'un canelle-roussâtre, d'un rouge-rembruni, ou même d'un brun foncé. On voit çà & là ſur ces marbrures quelques petites

(155) *Olear. Mus. Gottorf. tab. 31, fig. 4, pag. 66.*

Rumph. Theſ. Cochl. tab. XXXIII, fig. 3.

Seba, Locupl. rer. nat. Theſ. tom. III, tab. XLVII, fig. 11 & 12, pag. 135.

Gualt. Ind. Teſt. Conchyl. tab. XXV, litt. z.

Regenf. Choix de coquillages, &c. planche VIII, figure 25, page LXI.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, IIIe part. pl. XIX, fig. 1, pag. 39.

Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. LIII, fig. 592, pag. 240 & 241.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 254 & 255, art. 532, 533, 534, 535 & 536.

Conus Aulicus. Linn. Syſtem. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 320, pag. 1171.

Valent: Mus: t 35. f. 10.

& moyennes écailles blanches du fond, toujours bordées d'un trait brun plus foncé. Le reste de la robe est couvert d'un réseau plus ou moins fin, mais très-élégant, de même couleur & quelquefois plus foncé que les marbrures : il laisse une quantité considérable de grandes, moyennes & petites taches du fond, ſoit en écailles, ſoit en cœurs, en triangles ou de figure irréguliere. Les plus petites forment quelquefois des groupes plus ou moins nombreux dans les angles du réseau. Leur couleur n'est pas, pour l'ordinaire, tout à fait blanche, mais d'un blanc-rougeâtre ou roussâtre. Ceux de ces Rouleaux dont les marbrures ſont canelle-roussâtre, ou rouge-rembruni, ou d'un brun foncé, ſont très-délicatement ponctués, par lignes circulaires, de brun plus foncé, ou de points alternativement noirs & blancs. On nomme *Brunettes perlées*, les variétés qui imitent la robe des Amiraux par ces cordons ponctués, que le graveur a négligé d'exprimer dans la figure que nous en donnons. Il est vrai que ces cordons ſont foiblement marqués dans ceux de ces Rouleaux dont les marbrures ſont orangé-brun ou d'un fauve-roux foncé. Ce Rouleau, d'ailleurs ſemblable au précédent, ſe trouve à Madagascar, à Manille, à Banda & ſur les côtes de la nouvelle Guinée : il porte depuis vingt lignes, jusqu'à deux pouces ou un peu plus de longueur, ſur neuf à treize lignes de largeur (156).

LE DRAP D'OR PIQUETÉ DE LA CHINE (pl. XVIII, lett. E 2), est un Rouleau de forme effilée, dont les dix orbes, peu renflés ſur leurs pas, offrent une clavicule assez élevée, terminée par un ſommet médiocrement aigu, quoiqu'assez fin dans quelques-unes. Ce ſommet est tantôt couleur de rose, tantôt violet, blanc ou gris-de-lin. Le ſillon qui distingue les orbes est bien marqué.

(156) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVII, fig. 13, pag. 135.* | Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIe part. pl. 1, fig. 5, pag. 8.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

Les crûes fines & quelquefois bien prononcées de la coquille ſont traverſées par des ſtries circulaires, dont une groſſe alternativement entre deux fines, excepté vers la pointe du cône où elles ſont toutes également fortes. Sa robe blanche eſt marbrée ſans ordre ou comme en deux zônes, ou enfin par petites flammes ou bandes longitudinales, ſoit de jonquille, ſoit de citron, d'orangé, d'orangé-brun ou de fauve foncé. Ces marbrures forment quelquefois des taches en réſeau qui laiſſent d'autres petites taches à peu près rondes du fond. Quelquefois cette robe eſt en même temps nuée de bleuâtre & de violâtre vif, & dans d'autres on ne diſtingue qu'une de ces deux nuances qui forme les réſeaux : mais ces variétés ſont les plus rares. Toutes ont leurs cordelettes ou ſtries ponctuées, ſoit de rouge-brun, ſoit de marron-brun, de fauve-brun ou de brun foncé. Ces lignes ponctuées ſont tantôt également groſſes ou fines, tantôt alternativement groſſes & fines. Les points en ſont ou ronds, ou à peu près carrés, ou ſous la forme de chevrons, & ſouvent correſpondent les uns aux autres par ſuites longitudinales; mais plus ordinairement ils ſont jetés ſans ordre, tant ſur le premier orbe que ſur la clavicule, qui offre auſſi les mêmes marbrures ſur ſon fond blanc. Quelquefois, mais très-rarement, la robe de ce Rouleau eſt entierement blanche, ſans points ni marbrures. A l'égard de l'intérieur, il eſt toujours blanc, la levre mince & dentelée dans ſon bord, & le liſeré qui la termine ponctué de marron. Cette coquille vient des parages de la Chine, d'Amboine, des Philippines & des côtes de la nouvelle Guinée. Elle porte depuis un jusqu'à deux & deux pouces & demi de longueur : ce dernier volume eſt déjà conſidérable; cependant on en rencontre de trois pouces ou un peu moins de longueur, ſur un pouce ou environ de largeur. Il eſt rare que ceux-ci ne ſoient pas fruſtes. Quant à ceux d'un volume inférieur, ils ont depuis quatre jusqu'à huit ou dix lignes dans leur plus

grande largeur. Peu d'Auteurs ont donné ce Rouleau (157).

LE DRAP D'OR PIQUETÉ GRANULEUX (planc. XVIII, lett. E4), est une variété moins volumineuse du Rouleau précédent : elle est exactement de même forme (158), & n'en differe que par ſes cordelettes circulaires grenues, alternativement groſſes & fines, entremêlées de neuf à douze lignes circulaires ponctuées de jaune-roux foncé. Le fond de la bouche est quelquefois d'un roussâtre tendre. Ce Rouleau, qui vient des mêmes parages que le précédent, ſe trouve moins communément, & ne passe guère un pouce & demi de longueur, ſur ſix lignes & demie dans ſa plus grande largeur (159).

LE DRAP D'OR PIQUETÉ LISSE (planche XVIII, lettre E3), est encore une variété des coquilles précédentes, mais plus rare & plus renflée dans ſa forme, quoiqu'aussi fort alongée. Son test plus épais, n'est ni cannelé ni grenu, mais entierement lisse, ou du moins les ſtries n'y ſont qu'imperceptibles. Sa robe est partagée en cinq bandes circulaires ou fascies, dont trois étroites blanches, & deux larges, intermédiaires, d'un fauve-roux foncé : les unes & les autres ſont ornées, par lignes aussi circulaires, de points ou de petites taches rondes rougeâtre foncé. Les lignes ponctuées varient dans leur nombre depuis ſeize jusqu'à vingt-ſix, & ſont par conſéquent plus ou moins distantes & leurs points plus ou moins gros. Le pli de la columelle est plus marqué que dans les

(157) Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIe part. pl. IV, fig. 7, pag. 16.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 253, la premiere paire de l'art. 527.

(158) On le voit à la pl. 13, lett. P de la ſeconde édition.

(159) *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. XXV, litt.* L.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, troiſieme partie, planche XIX, figur. 4, pag. 40.

Mart. Neves Systematisc. Conchyl. tom. II, tab. LI, fig. 567, pag. 188 & 189.

Conus Nussatella. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 314, pag. 1170.

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

autres variétés. L'intérieur de la bouche est blanc, & la levre, mince dans ſon bord, est peu échancrée dans l'angle. Ce Rouleau, que nous croyons Oriental, porte aux environs d'un pouce neuf lignes de longueur, ſur huit lignes de largeur. Gualtieri l'a fait graver (160).

Le faux Drap d'or piqueté (planche xviii, lettre E1), est une variété qui s'écarte un peu des précédentes, par ſon test plus épais, par ſa forme plus renflée vers le haut du premier orbe, quoiqu'aussi fort alongée; enfin par ſa clavicule plus élevée, terminée par un ſommet plus obtus qu'on ne le voit dans la figure que nous en donnons. Ses dix à douze orbes, dont les pas ſont larges & assez finement ſtriés, ſont distingués par un ſillon fin bien marqué. Ses crûes longitudinales ſont plus ou moins fines; mais ſes cannelures circulaires ſont bien prononcées, ſur-tout vers la pointe du cône. Sa robe blanche est tachée, par flammes longitudinales disposées ſouvent comme en trois zônes, d'un orangé-brun foncé qui s'étend ſur la clavicule. Sa levre, peu échancrée dans l'angle, est mince & légerement dentelée dans ſon bord. Ce Rouleau très-rare, vient, dit-on, de l'île de Céram, & peut avoir un pouce neuf lignes de longueur, ſur neuf lignes de largeur. Lister en donne la figure (161).

Le Gland fauve (planche xvii, lettre G), est une espèce voisine de ceux que nous venons de décrire. M. d'Argenville a donné la figure de ce Rouleau (162), d'après un dessin colorié que lui en avoit envoyé feu M. Chaiz, Ministre à la Haye, qui poſſédoit cette coquille. Ce Rouleau, qui est encore peu connu

(160) *Ind. Test. Conchyl. tab. xxv, litt.* H.

Conus Granulatus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 315, pag. 1170.

(161) *Histor. Conchyl. tab. 745, fig. 36.*

(162) Planche ſeconde, lettre D de l'Appendice à la Conchyliologie.

des

des curieux, & que quelques-uns nomment le *Cornet marron*, est peu volumineux, épais de test, & plus raccourci dans ſa forme que les précédens. Renflé vers le haut de ſon premier orbe, ſes deux extrémités finissent presque également en pointe. Ses dix orbes ſont assez convexes ſur la clavicule, qui est obtuse & d'une élévation médiocre. Cependant le ſommet qui la termine est plus aigu qu'obtus. Le ſillon qui distingue les orbes est plus ou moins fin, mais toujours bien marqué. Les crûes longitudinales ſont, ainsi que les ſtries circulaires, plus ou moins prononcées; mais celles-ci ſont ordinairement granuleuses, & ces grains, plus ou moins ſensibles, ſont fort drus, un peu oblongs. Dans celui dont nous donnons la figure, d'après M. d'Argenville, la robe est d'un fauve-roux tirant ſur le marron, quelquefois ornée de flammèches de couleur plus foncée, avec une zône de taches blanches & bleues ſur le milieu ou un peu au-dessus de la moitié du premier orbe. D'autres fois cette zône blanchâtre & violâtre est interrompue en quelques endroits par des veines marron ou d'un fauve-roux. Les pas de la clavicule ſont aussi tachés de bleuâtre & de violâtre, ou ſimplement nués de violâtre & veinés de marron. On en voit d'autres dont la robe, d'un blanc-bleuâtre nué de violet plus ou moins vif, est flambée de feuille-morte, avec une zône de la même couleur ſur le milieu du premier orbe, quelquefois même une autre ſemblable vers la pointe du cône. Il en est dont les zônes ſont blanches nuées de bleuâtre, & d'autres dont la robe est d'un violet très-foncé nué de blanchâtre, avec une zône café-au-lait vers le milieu du premier orbe, puis une autre au-dessous tachée de blanc. Enfin il s'en rencontre dont la robe est d'un beau blanc ou d'un blanc à peine bleuâtre, nuée comme en deux ou trois zônes de roussâtre, ou bien la robe est d'un cendré-jaunâtre avec une ſeule zône, large & ſinueuse, ſur le milieu du premier orbe. Ces deux dernieres variétés ſont blanches intérieurement, tandis

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

que les autres ſont plus ou moins violettes, nuées, particulierement dans une zône, de blanchâtre. Leur levre est à peine échancrée dans l'angle & peu tranchante dans ſon bord. Ceux dont la robe est entierement violette, ou dans ſa plus grande partie, passent pour avoir été plus ou moins dépouillés de leur premiere robe fauve-roux; mais il est constant qu'on en voit qui ſont naturellement tels. Ce Rouleau rare ſe trouve à l'île de France & aux Moluques. Nous en poſſédons qui ont treize à quinze lignes de long, ſur cinq & ſix & demi de large. Celui de M. Chaiz étoit des plus grands de cette eſpèce, ayant vingt lignes ſur neuf. M. Martini donne la figure d'un très-petit Cornet qui approche beaucoup de ce Rouleau (163).

L'Amiral d'Angleterre a gros points (pl. xv, lett. G1), est un très-beau Rouleau, qui paroît au premier coup d'œil avoir quelque reſſemblance avec l'*Amiral d'Orange* dont nous parlerons ci-après. Son test est plus ou moins épais, & ſa forme, quoique effilée, n'est cependant pas fort alongée, étant un peu renflée vers le haut du premier orbe. Ses onze à douze ſpires, arrondies ſur leurs pas, mais légerement aplaties vers la ligne ſpirale, ſemblent ſe dépaſſer & ſe ſurmonter l'une l'autre d'étage en étage. La clavicule aſſez élevée qui en réſulte est terminée par un ſommet peu aigu dans quelques-uns & obtus dans d'autres. Toute cette clavicule est chargée de ſtries fines & ſerrées qui tournent avec la ſpirale, dont le ſillon est auſſi de la plus grande finesse. Les quatre ſpires du ſommet ſont tantôt d'un roſe vif, tantôt blanches & d'autres fois citron. Le reſte de la clavicule est d'un blanc nué

(163) *Nov. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LV, fig. 612, pag. 254 & 255. Ex Museo Nostro. Conus parvus jaspidizans ex albo ſeriatim punctatus & in medio faſciatus ſeu filis albo punctatis & faſcia nebulata cinctus. Conus Iaspis.* Petit Cornet repréſentant une *pierre de jade*, ponctuée & faſciée de blanc. *Le Jade.*

de couleur de chair, de rose ou de cerise vif, quelquefois ſans autre mélange; mais plus ordinairement il eſt encore veiné de fauve ou de marron-roussâtre tirant ſur le cramoiſi, ou enfin de marron-brun. Ce Rouleau, dont les crûes ſont presque toujours fortement prononcées, est aussi très-ſujet à montrer dans ſon test des excrescences ou cicatrices qui proviennent des reprises plus ou moins grossieres que l'animal a faites à ſa coquille. Des cordelettes circulaires, d'autant plus fortes qu'elles approchent davantage de l'extrémité inférieure du premier orbe, laissent entre elles une à deux ſtries fines, ſéparées par un ſillon assez large, quoique peu profond. Le fond de la robe est dans les uns blanc nué de couleur de chair ou de rose vif; dans d'autres il est presque entierement couleur de rose & cerise vif, ſouvent mélangé, par flammes ou par taches irrégulieres, d'aurore, de roussâtre ou d'orangé : mais plus communément les nuances rose, cerise, aurore, orangé, roussâtre, &c. y ſont distribuées par zônes, alternes avec deux ou trois bandes circulaires blanches nuées de couleur de chair, & veinées ou tachées, ſoit de canelle foncé, ſoit de fauve ou de marron-brun. De plus, les pas des orbes, ainsi que les ſtries circulaires, ſont tachés ou ponctués, ſoit de marron, ſoit de fauve plus ou moins foncé. Ces lignes ponctuées ſont plus ou moins apparentes, & manquent même quelquefois, ou ne forment du moins que des lignes interrompues. Mais ceux de ces Rouleaux dont les deux ſtries laissées par chaque cordelette ſont plus grosses & plus ſerrées, tels que celui dont nous donnons la figure, ont aussi leurs points marron-brun beaucoup plus gros & alternativement placés ſur les ſtries de chaque cordelette. L'intérieur de cette coquille est blanc, tirant quelquefois ſur le couleur de chair. Sa levre, peu échancrée dans l'angle, a ſon bord peu tranchant, plus ou moins dentelé, ſuivant le plus ou le moins de ſaillie des cordelettes, & le liseré qui le termine est rose, cerise

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

ou couleur de chair. Ce Rouleau n'est pas commun; il est même très-rare à rencontrer vif en couleur & bien conservé. Il vient de Surinam, & porte depuis un pouce jusqu'à un pouce & demi, quelquefois même près de deux pouces de longueur, volume assez considérable dans cette espèce : sa largeur va de cinq à dix lignes au plus. Peu d'Auteurs l'ont fait graver (164).

L'Amiral d'Angleterre sans points (pl. xv, lett. G2), paroît n'être qu'une variété du précédent, quoiqu'il en differe par son test encore plus épais, par sa forme beaucoup plus renflée vers le haut du premier orbe, & par sa clavicule moins élevée, dont les pas semblent aussi se surmonter l'un l'autre. Les crûes de son test ne sont pas moins grossieres, & ses cordelettes, onduleuses & comme raboteuses, sont d'autant plus fortes qu'elles approchent davantage de la pointe du cône. Le sillon qu'elles laissent entre elles est étroit, mais profond : on n'y remarque point de stries fines intermédiaires comme au Rouleau précédent. Sa robe blanche ou de couleur de chair, est nuée de rose & de cerise vif foncé, sur-tout dans la partie raboteuse de ses cordelettes, ainsi que sur sa clavicule, mais sans autres marbrures. L'intérieur est blanc, & la levre, peu mince dans son bord, qui est fortement festonné, avec un liseré cerise. Cette variété, qu'on croit être Orientale, est très-rare : elle porte quatorze à vingt lignes de long, sur sept à onze de large.

Le Bout de chandelle (planche xv, lettre G3), est un

(164) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig. 22, pag. 138.*

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, V^e^ part. pl. XXIV, fig. 2, pag. 39.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LII, fig. 574 & 575, pag. 226 & 227.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 234, la premiere paire de l'art. 452. « Deux, » d'Amérique, blancs, nués de couleur » de rose, à flammes longitudinales » aurore, interrompues dans le milieu » par une zône irréguliere du fond, à » stries circulaires, & à pas des orbes » un peu concaves, nommés *Amiraux* » *d'Angleterre* ».

Rouleau moins beau, mais plus rare que les deux précédens, dont il paroît n'être qu'une variété. Son test est mince & ſa forme effilée, tournée de dix ſpires étroites & renflées ſur les pas de la ſpirale. Sa clavicule, ſemblable à celle de l'Amiral d'Angleterre, est médiocrement élevée, mais par étages bien distincts, que termine un ſommet obtus. Ces étages ſont un peu aplatis & très-finement ſtriés au-dessous du petit renflement lisse & en façon de cordon qui borde les pas de la ſpirale. Les crûes de la coquille ſont assez fines & ne laissent que quelques rugosités des plus légeres. A l'égard des cordelettes circulaires elles ſont bien prononcées, mais moins ſaillantes que dans l'Amiral d'Angleterre. Elles ſont aussi plus ſerrées & comme divisées chacune par deux ſtries aussi circulaires. Celles de la partie inférieure du premier orbe ſont, à l'ordinaire, plus larges & plus ſaillantes, ou plutôt le ſillon qu'elles laissent entre elles est plus profond, car elles ſont aplaties comme celles de la partie ſupérieure. La couleur de ce Rouleau est tant extérieurement qu'intérieurement, d'un blanc un peu grisâtre ou de couleur de ſuif, d'où est venu ſon nom. Cependant la partie inférieure du premier orbe est ordinairement d'un très-beau blanc-de-lait qui tranche ſur le blanc ſale du reste de la robe, ce qui vient de ce que le test de la coquille est plus épais en cet endroit. Sa levre, à peine échancrée dans l'angle, est mince & tranchante dans ſon bord, qui est à peine dentelé. Ce Rouleau, que nous croyons Américain, est très-rare. Celui d'après lequel nous l'avons fait graver & qui fait partie de notre collection, porte un pouce & demi de longueur, ſur huit lignes de largeur. Seba en donne aussi la figure (165). M. Davila poſsédoit cette coquille, qu'il dit être des Indes (166).

(165) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig. 21, pag. 138.*

(166) Catalogue, tom. I, pag. 237, artic. 464. « Quatre Cornets rares des

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

LE FAUX AMIRAL D'ORANGE A BANDES (pl. XVII, lett. K2), est une espèce de Rouleau qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, & moins encore avec l'*Amiral d'Orange*, qui forme l'espèce ſuivante. Celui dont il s'agit ici est une coquille lourde, quoique le test en ſoit médiocrement épais. Assez renflée vers le haut de ſon premier orbe, elle est effilée dans le reste, & ſur-tout vers l'extrémité inférieure de ce même orbe. Ses dix à onze ſpires, distinguées par un ſillon peu profond, forment une clavicule élevée, terminée par un ſommet obtus. Les pas des orbes ſont larges, aplatis ou s'élevant légerement en doucine, pour former autant d'étages bien distincts, mais non renflés comme ceux des Rouleaux précédens. Les orbes de la clavicule, & ſur-tout les pas du premier, ſont lisses ou ne montrent que quelques ſtries circulaires à peine ſensibles. Il est très-difficile de rencontrer ce Rouleau bien conservé, principalement dans ſa clavicule, qui est ordinairement rongée & percée par le chancre & les vers marins. Les crûes de cette coquille ſont presque toujours de la plus grande finesse, quoique assez prononcées dans quelques individus. Ses cordelettes circulaires ſont fines, ſimples, très-ſaillantes, assez distantes entre elles & à peu près d'égale grosseur, excepté vers la partie inférieure du premier orbe, où elles ſont plus fines & plus ſerrées. Le fond de ſa robe est presque toujours d'un beau blanc, coupé par deux zônes ſafran ſale, ou jonquille pâle, ou roussâtres, quelquefois légerement olivâtres. Enfin la couleur en est plus ou moins vive, mais toujours peu foncée. La plus large de ces zônes est placée

» Indes, & à tête élevée; ſavoir, un » blanc à grosses ſtries & profondes » cannelures circulaires, chargées vers » le haut de ſtries onduleuses très-fines, » & à dix orbes, dont les pas ſont un » peu renflés, formant une ſeconde variété de l'espèce nommée *Bout de chandelle* ». M. Davila avoit aussi donné ce nom à un autre Rouleau dont il prend celui-ci pour une variété, mais l'un & l'autre forment deux espèces distinctes.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

vers le tiers de la hauteur du premier orbe, & l'autre un peu au-dessus du milieu de ce même orbe. Un ruban de l'une ou de l'autre de ces couleurs ſe fait auſſi quelquefois remarquer ſur les pas de la ſpirale. Dans d'autres ce ruban eſt remplacé par des veines d'un violet peu foncé, & la pointe du ſommet eſt de la même couleur. Quelquefois auſſi cette clavicule eſt entierement blanche. L'extrémité inférieure du premier orbe eſt blanche ou violet tendre, mais il eſt rare de rencontrer de ces coquilles dont la robe ſoit blanche en entier. A l'égard de l'intérieur il eſt toujours blanc ; & la levre, peu échancrée dans l'angle, eſt tranchante & finement dentelée dans ſon bord. Ce Rouleau, qui eſt très-rare, ſe trouve à l'île de France, à Batavia & aux îles Frédériciennes, autrement Nicobares : il porte depuis vingt-une lignes juſqu'à deux pouces ou un peu plus de longueur, ſur neuf à douze lignes dans ſa plus grande largeur. M. Martini en donne la figure (167) : M. Davila en parle auſſi ſous le nom de *Bout de chandelle* (168); mais comme on déſigne ordinairement par ce nom la variété de l'Amiral d'Angleterre que nous avons décrite dans l'article précédent, nous croyons devoir l'ôter à cette eſpèce, qui en differe à pluſieurs égards.

L'AMIRAL D'ORANGE ORIENTAL (planche XVII, lettre K 1), eſt un Rouleau non moins diſtingué par ſa beauté que par ſa grande rareté : il a quelques rapports avec l'Amiral d'Angleterre, avec lequel il faut éviter de le confondre (169). Son teſt eſt

(167) *Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. LII, fig. 577, pag. 228 & 229.*

(168) Catalogue, tom. I, pag. 234, le premier Cornet de l'art. 453. « Quatre » Cornets; ſavoir, un blanc de forme » effilée, à ſtries circulaires peu prononcées, nommé le *Bout de chandelle* ».

(169) On le voit à la lettre I, planche premiere de l'Appendice à la Conchyliologie; & voici la deſcription qu'en a donnée M. d'Argenville, à la page 385 : « L'Amiral d'Orange I, eſt encore un » très-beau morceau & des plus rares; » on le nomme ainſi, parce qu'il ſe

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux*

d'épaisseur médiocre, & ſa forme alongée, ſans être trop effilée. Les dix orbes qui le compoſent, quoique aſſez renflés, ont leurs pas liſses, concaves ou creuſés en gouttiere, plus profonde dans les coquilles Orientales que dans les Américaines : cette gouttiere eſt bordée d'un talus arrondi plus ou moins ſaillant. La clavicule eſt aſſez élevée, & le ſommet qui la termine eſt fin, légerement aigu, quelquefois même un peu obtus. Les crûes longitudinales

» trouve dans ſon pourtour pluſieurs » parties jaunes, ſur un fond bleu mêlé » de couleur de roſe, avec dix-ſept à » dix huit petits cercles qui ont des » marques brunes, jaunes & blanches. » La tête en pyramide, eſt de même » couleur, avec ſix cercles faiſant reſſaut » & tachetés de noir, accompagnés d'une » double ligne jaunâtre, avec un bouton » au ſommet de couleur jaune. Cette » belle coquille fait partie de la collec- » tion de l'Auteur » . . .

Voici le jugement qu'a porté de cette deſcription l'Auteur anonyme de la Critique de l'Appendice à la Conchyliologie. « Quel verbiage, dit-il, pour décrire » un Cornet déjà ſi connu dans Rumphius, ſous le nom d'*Architalaſſus* » *Arauſicanus!* Celui-ci a cependant » un *fond bleu* que je ne connois point » aux autres, qui ſont dans différens » cabinets à Paris : ſans doute qu'en » voulant lui rendre ſes couleurs qu'il » avoit perdues, on aura peint le fond » avec un blanc trop bleu ; car je ſais » qu'il eſt peint. Le peintre & le graveur » ont manqué un caractere très-diſtinctif » dans ce que le premier appelle la *tête;* » ſi cependant on peut donner le nom » de *tête* à ce qui eſt derriere l'animal » quand il marche. Ce caractere eſt que » la clavicule doit être en ſillon, *clavicula* » *ſulcata.* Au lieu de cela, on nous dit » que ſa *tête a ſix cercles faiſant reſ-* » *ſaut.* Le nombre de *ſix* n'eſt point un » caractere diſtinctif d'eſpèce, mais de » crûe : *ſix ſpires* ne ſont point *ſix cer-* » *cles.* Enfin que veut-on dire par *fai-* » *ſant reſſaut? Cette belle coquille fait* » *partie de la collection de l'Auteur* ». Lettre d'un Naturaliſte de la Rochelle à un de ſes Amis à Beaucaire, ſur la Conchyliologie, pag. 8 & 9.

Si, comme l'obſerve le Critique, le caractere diſtinctif de la clavicule manque à cette coquille, dans la figure qu'en a publiée M. d'Argenville, c'eſt moins la faute du peintre & du graveur, que celle du deſſinateur. En effet, c'eſt d'après un deſſin peu correct que M. d'Argenville avoit reçu de Hollande, que cette coquille a été gravée dans ſon Appendice, & ce n'eſt que quelque temps après, lors de l'impreſſion du Diſcours de cet Appendice, qu'il en fit l'acquiſition.

de

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

de la coquille ſont ordinairement peu prononcées. A l'égard des cordelettes circulaires elles ſont nombreuses, inégales, bien prononcées & assez distantes entre elles, excepté vers la partie inférieure du premier orbe, où elles ſont plus fines & plus ſerrées: le pli de la columelle est aussi quelquefois assez ſensible. Le fond de la robe est presque toujours d'un beau blanc, fascié dans deux ou trois zônes de rose ou de cerise, rarement vifs; mais plus fréquemment tirant ſur le jaunâtre, ou d'un rouge-orangé, ou enfin d'un fauve-rougeâtre peu foncé. La premiere de ces zônes, qui est fort étroite, ſe voit ſur le haut du premier orbe, la ſeconde un peu au-dessous & la troiſiéme vers le tiers de ſa hauteur. Souvent on n'apperçoit que ces deux dernieres, & elles ont alors plus de largeur, du moins la ſupérieure, qui occupe à elle ſeule la moitié du premier orbe. Les cordelettes circulaires, dont le nombre varie depuis dix-huit jusqu'à trente & même davantage, ſont toutes mouchetées, ſur un fond blanc, de marron-brun, de roux-brûlé foncé ou de cramoiſi-noir. Ces taches, plus ou moins grosses & ſerrées dans les divers individus, varient aussi dans leur grosseur ſur la même coquille. Elles ſont assez généralement barlongues & ſur quelques cordelettes comme de ſimples points. L'extrémité du ſommet est blanche ou couleur de rose & quelquefois orangée: le reste de la clavicule est, comme les fascies du premier orbe, couleur de chair, ou rose ou d'un rose-jaunâtre; mais le talus qui borde les orbes est blanc moucheté dans les cinq à ſix premieres ſpires de taches plus fortes que toutes les autres. L'intérieur de ce Rouleau est d'un beau blanc: ſa levre, médiocrement tranchante, est presque toujours dentelée par les cordelettes de l'extérieur qui viennent s'y rendre; elle est quelquefois mouchetée de brun. Cette belle coquille vient d'Amboine, & elle ſe trouve principalement ſur les côtes de Céram, d'Amblaw & de Banda. Elle porte depuis un pouce jusqu'à deux pouces & deux

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

pouces & demi de longueur, ſur ſix, neuf, douze, quatorze & quinze lignes de largeur; mais le volume de ces derniers eſt conſidérable. Pluſieurs Auteurs l'ont fait graver (170).

L'ÉCORCHÉE BRUNE (planche XIX, lettre N), eſt un grand & fort beau Rouleau, dont le teſt a pour l'ordinaire aſſez d'épaiſſeur (171). Cette coquille peſante eſt de forme alongée, quoique légerement renflée vers le milieu du premier orbe. Une légere dépreſſion ſe fait auſſi remarquer vers le haut de ce même orbe; & quelques individus en offrent une ſeconde vers le milieu, non moins légere, mais beaucoup plus large. Les deux extrémités

(170) *Rump. Theſ. Coch. tab. XXXIV, litt. A. Architalaſſus Arauſicanus.*

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. VII, fig. 7. Oranjen-Admiraal.

Valent. Amb. Univalv. fig. 100, pag. 85.

Seba, Locupl. rer. nat. Theſ. tom. III, tab. XLVIII, fig. 7, pag. 138.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, Ie part. pl. VIII, fig. 3, pag. 20; & Ve part. pl. XXIV, fig. ½, pag. 39.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 232, art. 444. « Un Cornet des Indes, très-» rare blanc nué de couleur de roſe, » à deux larges zônes orangées, & à » grand nombre de petites du fond, » tachetées de rouge-brun, à ſtries fines, » à tête élevée & à pas un peu concaves, » connu ſous le nom d'*Amiral d'O-*» *range*, & grand dans ſon eſpèce »; & article 445 : « un autre Amiral d'O-» range, de couleurs plus foncées, de » forme plus oblongue, & à pas moins » concaves que le précédent ». Le premier de ces Amiraux n'a été vendu que 48 liv. 1 ſol, à cauſe d'une excreſcence qu'il avoit & qui en diminuoit le mérite. Le ſecond étoit un *Amiral d'Orange Américain*, mais beau dans ſon eſpèce, auſſi a-t-il été vendu 120 liv.

Encyclopéd. Rec. des planc. tom. VI, pl. LXIX, fig. 8.

Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. LVII, fig. 636 & 637, pag. 282, 283 & 284. « *Ex Muſ. Bolten. Conus* » *clavicula pyramidali perquam pre-*» *tioſus ex aurantio, carmeſino &* » *albido faſciatus, undique catenulis* » *ex nigreſcente & albo teſſelatis* » *conſtrictus. Amiralis Arauſicanus* ».

Conus Auriſiacus. Linn. Syſtem. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 316, pag. 1170. « *Teſta aurantia faſciis 3 albidis,* » *ſtriiſque albo nigroque variis. Spira* » *canaliculata, aurantia margine ma-*» *culis oblongis, albis fuſciſque* ».

(171) On le voit à la pl. 13, lett. C de la ſeconde édition.

de la coquille ſont à peu près d'égale largeur; cependant l'inférieure est ordinairement plus étroite. On y compte treize à ſeize ſpires, dont les ſix ou ſept premieres ſont très-concaves ou creusées en gouttiere, à crûes ſensibles traversées par des ſtries circulaires fines, mais bien marquées. Les ſpires du ſommet ſont plates, quoiqu'un peu renflées, & toutes ſont bordées d'un talus très-ſaillant & en vive-arrête. La clavicule, quoique assez élevée, le paroît peu relativement à la longueur considérable du premier orbe : le ſommet qui la termine est plus ſouvent aigu qu'obtus, de couleur blanche, ou d'un rose-jaunâtre, quelquefois orangé vif, couleur de chair ou d'un rose vif. Le ſillon de la ſpirale est fin, bien marqué, & est ſuivi d'un petit renflement, qui depuis le ſeptieme jusqu'au neuvieme orbe est foiblement mamelonné dans quelques individus. Les crûes, malgré leur finesse, s'élevent quelquefois de distance en distance en forme de côtes longitudinales : les ſtries circulaires, bien prononcées, ſont aussi très-fines & assez ſerrées, mais plus grosses & plus ſaillantes vers la partie inférieure du premier orbe. Le pli que forme en cet endroit la columelle est assez marqué & s'annonce même dans quelques-uns par une cordelette plus ſaillante ſuivie d'une rigole étroite & fort légere. Le fond de la robe de cette coquille est quelquefois blanc, mais plus ordinairement cette couleur blanche est nuée de couleur de chair, ou de rose tendre, ou enfin de rose plus foncé, ou de cerise vif mélangé de violâtre; quelquefois il est gris-de-lin nué de bleuâtre, & plus rarement encore ce fond blanc, nué de rose & de roux foncé, est fascié comme en deux zônes d'orangé foncé. Cette robe est plus ou moins chargée de marbrures ou flammes plus ou moins larges & déchiquetées, dans lesquelles l'imagination voit, ainsi que dans les nuages, mille figures bizarres & irrégulieres. Ces marbrures ſont le plus ſouvent distribuées comme en deux zônes, dont une au-dessus du milieu

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

du premier orbe & l'autre vers l'extrémité inférieure : ſouvent aussi elles ſont interrompues par des taches plus ou moins grandes du fond. Enfin ces marbrures en forme de nuages, de veines, de flammes, &c. ſont tantôt de couleur rousse ou amaranthe, rayées transversalement de canelle plus ou moins foncé : tantôt elles ſont fauves ou d'un roux-brûlé rayé de marron-brun. On en voit aussi dont la couleur est fauve-brun, brun-roussâtre ou rougeâtre, rose, gris-de-lin-violâtre ou bleuâtre, & dont les lignes circulaires ſont d'un brun plus ou moins foncé, cramoisi-noirâtre, & même d'un noir vif. Ces lignes circulaires, qu'on ne distingue point ſur le fond de la coquille, mais ſur les marbrures ſeules, ſont pour l'ordinaire bien détachées de ces marbrures : on voit néanmoins des individus où elles ſont tellement confondues ou multipliées, que les marbrures paroissent entierement d'un brun presque noir; quelquefois même ces lignes ont disparu par le poli qu'on donne à ces Rouleaux, ce qui arrive ſur-tout quand leurs marbrures ſont noires ou d'un brun vif. Dans ces derniers les interlignes ſont ſouvent bleuâtres, & le fond de leur robe plus chargé de rose, de cerise ou de violâtre, laisse appercevoir en certains endroits des ſtries blanchâtres. L'on ne finiroit point s'il falloit détailler ici toutes les variétés dans les nuances & le dessin de la robe que présente cette espèce : nous en avons décrit les principales dans la table qui précede cette famille; ſur quoi nous observerons que parmi ces variétés, les quatre dernieres ſont les plus rares, & qu'elles offrent de plus la ſingularité d'être privées ſur leurs marbrures, des lignes circulaires de couleur plus foncée dont nous venons de parler. La derniere de ces variétés présente au contraire des traits fins, courts, longitudinaux. Le fond de la clavicule des Écorchées ordinaires est presque toujours blanc ou légerement couleur de chair, & il est tacheté ou veiné de fauve, de brun, de marron ou de brun très-foncé; mais pour

l'ordinaire ces taches ne ſont point rayées, & lorsqu'elles le ſont, ce n'est que longitudinalement & comme par fibres. L'intérieur de cette coquille est d'un beau blanc : ſa levre, bien échancrée dans l'angle, est mince dans ſon bord, qui est nué de rose ou de bleuâtre, & quelquefois tacheté. L'ouverture de la bouche est fort resserrée, excepté vers l'extrémité antérieure où elle s'élargit un peu. Ce Rouleau n'est point rare : on le trouve aux Moluques, à l'île de France, à Madagascar, ainsi qu'aux îles Frédériciennes, à Hitoé & au cap Bernard ſur les côtes d'Afrique. Sa longueur varie depuis un pouce jusqu'à trois & trois pouces & demi, quelquefois même quatre pouces, & ſa largeur depuis ſix lignes jusqu'à deux pouces. Beaucoup d'Auteurs l'ont fait graver (172).

LES CHATEAUX EN ESPAGNE (planche XVII, lettre A 1), c'est une coquille de l'espèce de celles auxquelles on donne ordinairement les noms de *Nébuleuse*, de *Nuées*, d'*Orageuse*, &c. d'après la forme & la disposition de leurs marbrures ponctuées ou non ponctuées. Mais la variété dont il s'agit ici a été nommée

(172) *Mus. Gottwald. cap. V, tab. VI, fig. 83, litt.* a.

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXI, litt. F.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XV, fig. 4, & tab. XCVIII, fig. 9.

Valent. Amb. Univ. fig. 60 & 61.

Bonan. Observ. circ. vivent. part. II, ſeu Suppl. Recr. ment. & oc. fig. 29, pag. 322.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XXVI, litt. D.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLII, fig. 8 & 9, pag. 127, & tab. XLIII, fig. 24 & 25, pag. 130.

Regenf. Choix de coquillages, &c. pl. VIII, fig. 13, pag. LV.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, I^e part. pl. XVIII, fig. 1, pag. 34.

Hill. Hist. of anim. tom. III, pl. 8. Porphyry Shell.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXIV, fig. 714, 715 & 716, pag. 351, 352, 353 & 354.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 255, les premieres paires des articles 535, 536 & 537, & pag. 256, la derniere de l'art. 539 & la dixieme paire de l'art. 540.

Conus Striatus. Linn. System. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 318, pag. 1171.

Adanson tab. 6. f. 2. Le Maler.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

les *Châteaux en Espagne*, à cause de la description vraiment fantastique que M. d'Argenville en a faite dans ſon Appendice (173): description ſi ſinguliere, qu'il ſeroit impossible de reconnoître la coquille dont il a voulu parler ſans la figure qu'il en a donnée. C'est un Rouleau dont le test est peu épais, la forme effilée, & la clavicule médiocrement élevée, composée de dix à onze ſpires, les premieres desquelles ſont peu concaves & ſtriées, tandis que les autres ſont légerement convexes ou s'arrondissent en doucine. Le ſillon qui les distingue est bien marqué & ſouvent même foiblement tuberculé depuis la cinquieme jusqu'à la ſeptieme

(173) Cette coquille s'y voit à la planche ſeconde, lettre C, & M. d'Argenville la décrit ainsi pag. 389. « Le » Cornet C est ſi ſingulier dans le com- » partiment de ſa robe, qu'il ne ſe » trouve dans aucun cabinet. Il orne » celui de l'Auteur, & ſe rapporte tou- » jours à la planche 12. Quatre colonnes » blanches ſe distinguent au milieu de » ſa robe, qui est d'un brun-rouge cerclé » de lignes formées par des points noirs. » Quatre autres marques longues & » blanches ſont à l'aplomb de ces co- » lonnes. Les côtés de la robe ſont ba- » riolés de différentes taches blanches » irrégulieres ſur le même fond; la tête » peu élevée, est compartie en plusieurs » taches brunes, ſur un fond blanc, » jusqu'au ſommet, qui est couleur de » rose. Sur le bord de la bouche, la » coquille est presque blanche, piquetée » de points rouge-bruns » . . .

L'Auteur de la Critique que nous avons déjà citée, dit au ſujet de cette description: « Le Cornet C est ſi ſin- » gulier dans le compartiment de ſa » robe, qu'il ne ſe trouve dans aucun » cabinet que dans celui de l'Auteur. » Malgré *la ſingularité de la robe*, » l'Auteur me permettra de ne l'en pas » croire ſur ſa parole, puisqu'il est très- » certain que j'ai vu ce Cornet plus » d'une fois dans plusieurs cabinets à » Paris: il est donc très-connu. On nous » dit qu'*il a quatre colonnes blanches*... » que *quatre autres marques longues* » *& blanches ſont à l'aplomb de ces* » *colonnes*; mais toute cette colonnade » n'est qu'un château en Espagne, une » description romanesque ». *Lettre d'un Naturaliste de la Rochelle, à un de ſes Amis à Beaucaire, ſur la Conchyliologie, pag. 12 & 13.*

C'est d'après cette Critique, que quelques curieux ont donné à cette coquille le nom de *Châteaux en Espagne*, que nous avons laissé à cette variété.

ſpires. Le ſommet de cette clavicule est plus aigu qu'obtus, & il est blanc, brun-minime, couleur de chair, rose ou cerise vif dans les quatre ou cinq ſpires qui le forment. Le reste de la clavicule est tacheté, ſur un fond blanc quelquefois nué de bleuâtre, de flammèches fauve-brun ou marron-brun, ou bien d'un brun-roussâtre ou olivâtre, ou même d'un brun très-foncé. Les crûes de la coquille ſont ordinairement fines & peu prononcées, de même que les ſtries circulaires, qui ſont légerement onduleuses & ſouvent rassemblées par trois ou par quatre. Elles ſont plus grosses vers l'extrémité inférieure du premier orbe, où le pli de la columelle est aussi bien marqué. Le fond de la robe est presque toujours blanc veiné de violâtre ou de bleu & de roussâtre, ou ſimplement nué d'olivâtre & de bleuâtre ou de violâtre, ou même d'une ſeule de ces couleurs : mais il s'en rencontre aussi dont le fond blanc est pur & ſans nuances. La variété dont il s'agit ici a ſur ce fond des flammes ou bandes longitudinales, rousses ou olive-brun, interrompues par deux zônes de la même couleur, l'une un peu au-dessus du milieu du premier orbe, l'autre vers le tiers de ſa hauteur. Ces bandes, plus ou moins distantes entre elles, ſont rarement espacées aussi régulierement qu'on le voit dans l'individu qui a donné à M. d'Argenville l'idée de colonnes, &c. On y voit de plus un grand nombre de lignes circulaires, fines & plus ou moins ſerrées, ponctuées de brun, de noir ou de marron ; & ces points en laissent d'autres, ſoit entre eux, ſoit ſur les marbrures brunes, qui ſont blancs, roussâtres ou olivâtres, ſuivant la couleur du fond. Dans le plus grand nombre des individus de cette espèce, les marbrures ſont jetées ſans ordre par veines ou flammes, ſouvent ſi nombreuses qu'à peine on y distingue quelques taches blanches du fond. Les lignes ponctuées varient aussi beaucoup ; ce ſont tantôt de ſimples points, tantôt des traits ou lignes interrompues, quelquefois des espèces de virgules,

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

de chevrons ou de lignes brisées : mais il est rare que ce Rouleau en ſoit dépourvu. On peut voir dans la table qui est en tête de cette famille les plus distinguées des nombreuses variétés que présente cette espèce. Les plus rares ſont celles qui, ponctuées ou non, ont leurs zônes & marbrures d'un bel orangé vif & foncé ſur un fond blanc. Presque tous ces Rouleaux ont l'extrémité inférieure de leur premier orbe blanche & retroussée, la levre bien échancrée dans l'angle & tranchante dans ſon bord; le liseré qui la borde est d'un bleu-gris-brunâtre ou marbré de brun foncé, & rarement blanc. Le reste de l'intérieur est tantôt d'un beau blanc, & tantôt d'un blanc un peu bleuâtre. Ce Rouleau, ſans être rare, n'est pas des plus communs. On le trouve à l'île de France, à Amboine, aux Philippines, à Java & ailleurs. Il a depuis dix-huit à vingt lignes jusqu'à deux pouces & plus de longueur, ſur huit à douze de largeur : ces derniers ſont volumineux dans cette espèce. Peu d'Auteurs en ont donné la figure (174).

LA NÉBULEUSE TACHETÉE (planche XVII, lettre A 2), est une variété du Rouleau précédent, dont elle ne differe guère que

(174) *Mus. Gottwald. cap. V, tab. V, fig. 90.*

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. V, fig. 10.

Bonan. Observ. circ. vivent. part. II, ſeu Suppl. Recr. ment. & oc. fig. 26, pag. 321.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig. 41 & 43, pag. 139, & tab. LIV, ſans numéro.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIIe part. pl. XIX, fig. 2, pag. 39.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LII, fig. 579 & 580, pag. 230 & 231.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 254, art. 530. « Deux, blancs, un peu tachés » de bleu, à grandes taches longitudi- » nales vert foncé, interrompues par » une zône blanche peu prononcée dans » l'un, tous deux cerclés, ſur-tout vers » le bas, de traits & de points bruns, » à tête assez élevée, terminée par une » clavicule couleur de chair, espèce » nommée la *Nébuleuse* ou les *Nua-* » *ges* ».

par

par la disposition de ſes taches, qui ſont fauves ou café-au-lait ſur un fond blanc. Elles y ſont distribuées comme en trois zônes, la premiere desquelles est ſur le haut du premier orbe, la ſeconde un peu au-dessous & la troiſieme vers le tiers de ſa hauteur. Les ſtries circulaires, un peu mieux prononcées, y ſont ponctuées par petits chevrons, de brun ſur le fond blanc. Les pas de la clavicule ſont auſſi de couleur blanche, marbrée de fauve, mais ſans lignes ponctuées. Ce Rouleau vient, ſans doute, des mêmes parages que le précédent, qu'il égale en grandeur. Il n'est pas commun.

La Tulipe (planche xix, lettre M2), est encore une très-belle espèce de Rouleau (175), laquelle fournit un grand nombre de variétés, distinguées par la vivacité & le mélange de leurs couleurs autant que par leur rareté. Le test en est pour l'ordinaire épais, & la forme alongée, quoique assez renflée vers le haut & ſur le milieu du premier orbe. Il n'y a guère que la Tulipe bleue dont la forme ſoit étroite & plus effilée que les autres. En général ces coquilles ſont composées de douze orbes, dont les premiers ſont plus ou moins concaves & bordés d'un petit cordon arrondi, tandis que les derniers ſont plats ou légerement convexes & foiblement mamelonnés. Le ſillon qui distingue ces orbes est ordinairement grossier, ſinueux, & le ſommet qui les termine est plus ou moins obtus. Les ſtries, qui pour l'ordinaire y ſont assez fines, forment quelquefois avec les crûes qui les traversent une espèce de réseau assez ſensible. Les ſpires s'élevent tantôt insensiblement, tantôt par étages bien distincts pour former une clavicule assez ſaillante, mais qui le paroît peu relativement au volume de la coquille. Les crûes forment ſouvent ſur le premier orbe des espèces de côtes longitudinales croisées

(175) On la voit à la pl. 13, lett. B de la ſeconde édition.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

par des cordelettes ou ſtries circulaires plus ou moins ſenſibles & aſſez diſtantes entre elles. Dans quelques-uns ces ſtries circulaires ſont alternativement fines & groſſes, & quelquefois même celles-ci ſont chargées de petits boutons peu ſaillans : mais ces dernieres variétés ſont très-rares. Dans celle dont nous donnons la figure, d'après M. d'Argenville, le fond de la robe eſt blanc, nué par veines de bleu ou de violet plus ou moins foncé. Cette robe eſt de plus marbrée ou tachetée par flammes onduleuſes longitudinales & ſouvent interrompues, d'un vert-olivâtre rembruni, nué de fauve-marron ; ou bien ces nuances ſont d'un brun-violâtre nué d'orangé-brun : on y diſtingue en même temps un grand nombre de lignes circulaires formées de traits & de points marron-noir ou rouge-brun, ou cramoiſi-brun très-foncé. Ces points ſe découpent nettement, même ſur les marbrures brunes ou olivâtres ; & lorſque ces marbrures, comme il arrive ſouvent, forment deux zônes, interrompues ou non, l'une vers le milieu, l'autre vers le tiers de la hauteur du premier orbe : les bandes intermédiaires du fond ſont veinées & ponctuées par lignes circulaires de brun. La clavicule offre le même fond & les mêmes marbrures que la robe, mais ſans lignes ponctuées. La levre de ces Rouleaux eſt mince, médiocrement échancrée dans l'angle, & le liſeré qui la borde eſt marbré comme l'extérieur. On peut voir dans la table qui précede cette famille, quelques-unes des nombreuſes variétés que renferme cette eſpèce. Il en eſt peu qui ne ſoient diſtinguées, ſoit par la richeſſe, ſoit par la variété de leurs couleurs, & quelques-unes même l'emportent à cet égard ſur celle que nous venons de décrire. Cette coquille vient de l'île d'Amboine, de Batavia, du golfe de Bengale, ainſi que de l'île de France. Elle porte depuis vingt lignes, juſqu'à deux pouces & quelquefois même deux pouces & demi de longueur, ſur dix, treize & ſeize lignes de largeur : ce dernier volume n'eſt pas

commun. Peu de Naturalistes en ont donné la figure (176).

LA PETITE TULIPE (planche XIX, lettre M 1), est une variété du Rouleau précédent, mais bien inférieure en volume. Plus courte & plus ramassée dans ſa forme, ſa clavicule est aussi moins élevée & le ſommet qui la termine plus obtus. Ses huit orbes ſont à peine concaves, mais bien ſtriés ſur les pas de la ſpirale. Les crûes de la coquille ſont très-fines, quoique le test en ſoit assez épais, & les ſtries circulaires n'y ſont quelquefois bien ſensibles que vers la pointe du cône : d'autres au contraire les ont fortement exprimées dans toute la longueur de la coquille. La robe de ce Rouleau est nuée ou veinée de bleu ſur un fond blanc, marbré d'olive-bleuâtre ou de feuille-morte, & quelquefois nué d'orangé vif. Souvent des marbrures s'étendent au point de ne laisser paroître que quelques veines bleues & blanches du fond. Cette robe est de plus chargée de ſuites circulaires de points

(176) *List. Hist. Conchyl. tab. 764, fig. 13.*

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XV, fig. 15.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLVIII, fig. 39.

Hill. Hist. of anim. tom. III, pl. 8. Tulip Shell.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, V^e^ part. pl. XXV, fig. 5, pag. 42.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LV, fig. 611, pag. 252, 253 & 254.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 253, art. 528. « Deux rares & jolis Rouleaux » en pendans, fond blanc nué de bleu, » marbrés l'un par taches longitudinales » ondées, l'autre par taches disposées » en deux zônes de vert foncé nué de » marron, & cerclés de plus de fines » zônes & de points rouge-bruns, à tête » élevée, & nommés *Tulipes* ». Et art. 529 : « Deux Rouleaux; ſavoir, un » rare, fond gris-de-lin, teint de blanc » & de bleu, marbré par trois larges » zônes & par bandes longitudinales de » fauve-roux nué de vert, & cerclé » comme les précédens ».

Cette derniere Tulipe doit ſe rapporter à la *Tulipe orangée*, qui est la ſeconde variété mentionnée dans la table, à l'eſpèce XVIII du genre ſecond.

Conus Tulipa. Lin. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 323, pag. 1172.

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

& de traits bruns de la plus grande finesse. Ces lignes ponctuées ſont également distantes entre elles, & quelquefois alternativement plus & moins fines. La clavicule offre les mêmes marbrures que la robe, mais ſans lignes ponctuées. L'intérieur de la bouche est blanc ou blanchâtre, & la levre mince, peu échancrée dans l'angle, est bordée d'un liseré taché de brun. Ce petit Rouleau, qui est Oriental & Occidental, passe rarement un pouce de longueur ſur ſept à huit lignes de largeur. Knorr en donne la figure (177).

La Tempête (planche xv, lettre Lt), est un Rouleau de grandeur médiocre, de l'espèce de ceux qu'on a nommés *Papiers de la Chine*. Son test est assez épais & ſa forme peu alongée, quoique assez étroite. Ses huit orbes, dont les pas s'élevent légerement en doucine, ſont à peine ſtriés & produisent une clavicule peu ſaillante, terminée par un ſommet obtus, ſouvent usé par vétusté : il est alors blanc, avec un liseré marron ſur la ligne ſpirale, qui, quoique fine, est bien marquée. Les crûes de la coquille, de même que les ſtries, ſont plus ou moins prononcées, mais celles-ci forment de larges cordelettes vers l'extrémité inférieure du premier orbe. Le fond de la robe est blanc, nué de bleu ou de violet plus ou moins vif, avec des marbrures d'un beau marron-rouge, qui laissent des taches irrégulieres & quelquefois triangulaires du fond. La clavicule est de même à fond blanc nué de violâtre & marbré de marron-brun. L'intérieur est blanc, la levre mince dans ſon bord, peu échancrée dans l'angle & marbrée dans ſon liseré de marron-brun. Ce Rouleau, peu commun, est Oriental. Celui du cabinet de Madame la Présidente

(177) Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIIe part. pl. xxvii, fig. 2, pag. 49. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. liv.* Sans numéro.

de Bandeville, d'après lequel nous l'avons fait graver, porte dix-neuf lignes de long ſur neuf à dix de large. M. Davila fait mention de cette eſpèce (178), & M. Martini donne la figure d'une variété dont la robe blanche eſt nuée de bleuâtre, avec des nuages d'un gris-brun de diverſes nuances qui couvrent preſque en entier ſa robe (179).

Le Papier de la Chine flambé (planche xv, lettre L2), eſt une variété du Rouleau précédent. Sa clavicule moins élevée, eſt terminée par un ſommet encore plus obtus. Ses ſtries circulaires ſont également fines, mais ſes crûes ſont plus prononcées. L'extrémité inférieure de ſon premier orbe montre auſſi de larges cordelettes circulaires aplaties. Sa clavicule eſt marbrée ſur les pas des orbes de marron-rougeâtre ou de brun-bleuâtre ſur un fond blanc. Le reſte de la robe offre, auſſi ſur un fond blanc, des flammes longitudinales & onduleuſes d'un brun peu rougeâtre nué de griſâtre, & quelquefois d'un brun-noirâtre ou bleuâtre. Ces flammes tiennent ſouvent les unes aux autres, & ſont quelquefois ponctuées, par lignes circulaires aſſez diſtantes entre elles, de noirâtre plus foncé. Du reſte cette coquille reſſemble à la précédente : on la trouve aux Moluques, à l'île de France, & elle porte ſeize à dix-huit lignes de longueur ſur neuf à onze de largeur. Peu d'Auteurs l'ont fait graver (180). Quant aux autres

(178) Catalogue, tom. I, pag. 254, les deux premiers Rouleaux de l'art. 531. « Six Rouleaux peu communs; ſavoir, » deux rouge-ſanguin, nué de rouge » plus clair & de gris-de-lin, légerement » marbrés, l'un principalement dans » une zône du bas, l'autre par bandes » longitudinales ondées & en zig-zags » de blanc » . . .

(179) *Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LV, fig. 613, pag. 256 & 257.*

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 254, la ſeconde paire de l'art. 531. « Deux, » blancs, nués de bleu & de gris de » diverſes nuances ».

(180) *Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 126, pag. 128.*

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLIII, fig. 35, pag. 130.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit,

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

variétés de cette espèce, on peut consulter la table qui est en tête de cette famille.

LE VELOURS ANGLOIS TACHETÉ (planche XVII, lettre C), est encore un assez beau Rouleau à test épais, de forme très-renflée, ſur-tout vers le haut du premier orbe. La variété nommée le VELOURS ANGLOIS PONCTUÉ est néanmoins plus effilée, & la clavicule en est aussi plus élevée; mais celui dont il s'agit ici a ſa clavicule composée de neuf à dix orbes, légerement convexes, & dont les pas ne produisent point un talus comme dans les Rouleaux appelés *Tulipes*, auxquels ceux-ci ressemblent assez d'ailleurs, pour qu'on ſoit quelquefois dans le cas de les confondre. Le ſillon qui distingue les orbes est fin, peu régulier, mais bien marqué. Toute cette clavicule est terminée par un ſommet peu aigu. Les crûes de la coquille ſont généralement bien prononcées. Il n'en est pas de même des ſtries circulaires, qu'on ne distingue bien que vers l'extrémité inférieure du premier orbe, où elles ſont grosses & assez ſerrées. La robe est blanche ou blanchâtre, marbrée ſur la clavicule de fauve & de marron-brun, & ſur le premier orbe elle est fasciée, dans deux ou trois zônes, de taches longitudinales fauves ou marron foncé. Les zônes intermédiaires & celle au moins qui occupe la partie ſupérieure du premier orbe ſont bleuâtres. Toutes ſont de plus tachetées, par lignes circulaires,

---

IIIe part. pl. XVI, fig. 2, pag. 34 & 35, & V^e^ part. pl. XVIII, fig. 4, pag. 30.

Regenf. Choix de coquillages, &c. pl. XII, fig. 68, pag. LXXXIV & LXXXV.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LV, fig. 614, pag. 256 & 257. Celui qui ſe voit dans cet Ouvrage est fond blanc, à flammes ou marbrures bleues.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 254, le dernier Rouleau de l'art. 531. « Deux, » dont un brun nué de gris-de-lin, & » un bariolé des mêmes couleurs, tous » de l'espèce nommée *Papier de la* » *Chine*».

Conus Monachus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 304, pag. 1165.

de points ou de traits marron-brun; mais ces points ſont beaucoup plus fins & en forme de chevrons brisés dans le *Velours anglois ponctué*. L'intérieur de cette coquille est d'un blanc-bleuâtre, & le liseré qui borde la levre est veiné de marron-brun. Cette levre est peu tranchante & peu échancrée dans l'angle. Ce Rouleau, qui n'est pas commun, ſe trouve à Manille dans les Philippines, & porte depuis vingt-une lignes jusqu'à deux pouces de longueur, ſur douze à quinze lignes de largeur. M. Martini donne la figure d'une coquille qui paroît en être une variété (181). Un peu moins renflée dans ſa forme, à robe bleuâtre, fasciée, un peu au-dessous du milieu du premier orbe, d'une zône étroite blanche, & dont la robe est de plus chargée d'un grand nombre de lignes circulaires ponctuées de brun foncé. Il cite à ce ſujet le Catalogue de M. Davila, où il est parlé de deux Cornets qui ſemblent approcher du *Velours anglois* quant au dessin de la robe, mais qui en different par leur forme, ainsi qu'on peut en juger d'après la figure de Rumphius, citée par M. Davila (182).

Le Chat ponctué (planche XIX, lettre M 3), est un petit Rouleau que nous plaçons ici, plutôt à cause de la ressemblance qu'il nous paroît avoir avec les précédens, & ſur-tout avec les *Tulipes*, dont il imite la robe, que par ſa forme, qui est moins cylindrique que conique, courte, ramassée, & très-rarement effilée. Ces derniers, qui passent pour être Américains, ſont aussi plus minces de test, tandis que ceux qui ſont plus renflés vers le haut du premier orbe, ſont Orientaux, lourds & épais. En

(181) *Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LII, fig. 578, pag. 229 & 230.*

(182) Catalogue, tome I, page 237, art. 465. « Deux, peu communs, blancs » nués de bleu, à trois rangs de petites » taches longitudinales vertes ondées, » ponctués par zônes de marron clair, » & à tête peu haute, mais d'où s'éleve » une clavicule très-fine » . . M. Davila cite à cette coquille *Rumphius, pl. XXXII, litt.* R, qui doit ſe rapporter au *Taupin panaché*.

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

général cette coquille est tournée de dix orbes, dont les premiers ſont concaves & ſtriés ; mais ceux qui forment le ſommet ſont aplatis ou s'élevent foiblement en doucine pour finir en pointe peu aiguë. La ligne ſpirale est fine, bien distincte, & elle offre quelquefois un liseré fauve, ou marron, ou brun foncé, de la plus grande finesse. Les crûes, de même que les cordelettes, y ſont tantôt fines & tantôt prononcées. Ces dernieres ſont ordinairement aplaties, ſur-tout dans la moitié inférieure du premier orbe; quelquefois cependant elles ſont rondes & grenues. La robe blanche, nuée de bleuâtre ou de violâtre, est marbrée ou veinée, ſoit par flammes longitudinales, ſoit par ondes ou placards, de café-au-lait ou d'un fauve-gris-violâtre & quelquefois de brunâtre ſur la clavicule. Elle est de plus ponctuée par lignes circulaires plus ou moins ſerrées, de l'une ou de l'autre de ces couleurs, mais ſur le premier orbe ſeulement. Ce Rouleau fournit auſſi un grand nombre de variétés, comme on le peut voir dans la table qui précede cette famille. Il est intérieurement d'un assez beau blanc, quelquefois teint de bleuâtre. Sa levre, assez ſouvent épaisse, est à peine échancrée dans l'angle, & le liseré qui la borde est veinée comme l'extérieur. Celui dont on donne ici la figure vient de Saint-Domingue & de Fernambouc : ſa longueur est de neuf à ſeize lignes au plus, ſur cinq ou dix de largeur. Quoiqu'il ſoit commun, peu d'Auteurs l'ont fait graver (183).

Le Chat panaché (planche XIX, lettre M4), est la variété Orientale du Rouleau précédent, laquelle n'est pas moins commune. Plus renflée vers le haut de ſon premier orbe & assez élevée dans ſa clavicule, les pas de ſes premiers orbes ſont assez concaves.

(183) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LIV. Sans numéro. *Mart. Ney. Syst. Conchyl. tom. II, tab.* LV, *fig. 609 & 610, pag. 252, 253 & 254.*

Ses

Ses cordelettes, granuleuses ou non, ſont assez larges & ſéparées par des ſillons fins. Le fond de ſa robe est blanc, quelquefois nué de bleuâtre, & marbré par taches grandes & petites, ſouvent déchiquetées & même contiguës, de brun vif & foncé. Ces marbrures ſe partagent quelquefois comme en deux zônes, & ſont quelquefois mêlées de taches d'un brun-roussâtre ou d'un brun-ſanguin; d'autres fois aussi les lignes ponctuées disparoissent ou ſe voyent à peine, ſur-tout dans les cordelettes de la moitié inférieure du premier orbe, où l'on ne distingue alors que des points blancs du fond. Ce Rouleau, d'ailleurs ſemblable au précédent, vient de l'île de France & du cap de Bonne-Espérance: il porte depuis quatorze jusqu'à dix-ſept ou dix-huit lignes de longueur, ſur neuf, onze & douze au plus de largeur. Knorr en donne la figure (184).

Le Rouleau d'Oma ou de Saint-Thomas (planche XVII, lettre F), est bien différent de ceux que nous venons de décrire. Nous ne l'avons vu dans aucun cabinet de Paris, ou du moins, s'il s'y trouve, nous ne l'avons point reconnu, d'après la figure, & encore moins d'après la description qu'en a donnée M. d'Argenville (185). C'est encore une de ces coquilles dont M. Lyonet lui avoit envoyé le dessin; & quoique nous regardions comme inexacte la description qu'en a faite M. d'Argenville, nous allons la rapporter ici telle qu'il l'a donnée. « Celui de la » lettre Y, dit-il, ſe nomme le *Cornet* ou *Volute d'Oma*, » & par corruption de *Saint-Thomas :* c'est un grand Cornet, » assez ſemblable à la Couronne Impériale F de la planche 12; » mais la couleur & le compartiment ſont très-différens. Sept

(184) Délices des yeux & de l'esprit, IIIe partie, planche XXVII, figure 5, pag. 50.

(185) Planche premiere, lettre Y de l'Appendice à la Conchyliologie.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

» bandes ou fascies ſe voyent ſur ſa robe, dont le fond est blanc : » la premiere, la troisieme, la cinquieme & la ſeptieme, ſont » composées de bouts de lignes entassées l'une ſur l'autre, d'une » couleur aurore ; les trois autres fascies, qui ſont la ſeconde, » la quatrieme & la ſixieme, ſont remplies de points moins ſerrés » & en ſymétrie, formant des cordelettes pareilles à celles des » Amiraux. La tête ou clavicule est par étages, compartie de » veines blanches & aurores ; le ſommet est couleur de feu. Ce » Cornet, assez rare, ſe trouve chez M. Lyonet, à la Haye, » & ſe rapporte toujours à la planche 12 » (186). Il n'est guère possible de ſe faire une idée nette de la coquille dont il s'agit, d'après une telle description. Le nom d'*Oma* ou de *Saint-Thomas* qu'elle porte, est ſans doute celui du lieu où elle ſe rencontre : mais ſur quelle côte ou dans quels parages est-il placé ? Il y a plusieurs îles de Saint-Thomas, une entre autres dans l'Archipel des Antilles, à l'est de Porto-Rico, & une dans le golfe de Guinée. Cependant il y a tout lieu de croire que la coquille dont nous parlons est Orientale. Si nous en jugeons d'après la figure publiée par M. d'Argenville, & qu'on voit ici, ce Rouleau, assez renflé vers le haut du premier orbe, est à clavicule élevée, & les pas des orbes qui la composent ſont bombés. Sa robe est ponctuée dans ſept zônes & par lignes circulaires, de traits aurore ſur un fond blanc : ces traits ſont transverses dans la premiere, la troisieme, la cinquieme & la ſeptieme zônes, & longitudinaux

(186) L'Auteur de la Critique que nous avons déjà citée, releve ainsi ce passage : « . . . Je remarquerai . . . » que l'Auteur dit que ce Cornet est » *assez ſemblable à la Couronne Impériale ; mais la couleur & le compar-* » *timent ſont très-différens.* La *tête* est » aussi très-différente : ainsi ces deux » coquilles n'ont rien de commun . . . . » Lettre d'un Naturaliste de la Rochelle, à un de ſes Amis à Beaucaire, ſur la Conchyliologie, pag. 12.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

dans les zônes alternes. Ce ſont ces bandelettes de traits longitudinaux que M. d'Argenville compare à celles des Amiraux, quoiqu'elles en different beaucoup. M. Martini donne ſous le nom de *Cornet* ou *Volute d'Oma* (187), la figure d'un Rouleau extrêmement rare, que nous avons décrit dans la table qui précede cette famille (pag. 480, Genre ſecond, Esp. XIV) ſous le nom d'*Inscription Chinoise*. Le ſeul individu que nous ayons vu de cette eſpèce, exiſte à Paris dans le cabinet de M. Gallois, & porte deux pouces ſept lignes de longueur, ſur quatorze lignes dans ſa plus grande largeur. Celui dont M. Martini donne la figure est assez ſemblable à ce dernier quant à la forme, mais le deſſin de la robe s'en écarte un peu. Cependant on ne peut comparer cette coquille de forme étroite fort alongée & à pas des orbes concaves, avec la *Volute d'Oma*, que M. d'Argenville repréſente comme une coquille de forme conique, assez renflée vers le haut de ſon premier orbe & convexe ſur les pas des orbes. Ce Cornet d'*Oma* de M. d'Argenville ne ſeroit-il point le *Cornet ponctué ?* (Ci-deſſus, pag. 593).

(187) *Mart. Nev. System. Conchyl. tom. II, tab. LIII, fig. 590, pag. 237 & 238. Thalassiarchus insulæ S. Oma. Ex Mus. Bolteniano. Conus longus, teres ex aurantio & fusco elegantissimè reticulatus, maculatus & fasciatus.* Nous croyons que c'est par erreur que M. Martini rapporte cette coquille à la *Volute d'Oma* de M. d'Argenville, qu'il cite en cet endroit, & qu'il ne s'est pas moins mépris en associant à cette eſpèce une *fausse Aîle de papillon* des mieux caractérisées, qu'on voit dans Seba, *Locupl. rer. natur. Thes. tom. III, tab. XLIV, fig. 6, pag. 131*, & dont nous avons parlé dans la table qui précede cette famille ſous le nom de *fausse Aîle de papillon fasciée* (pag. 457, Genre premier, Esp. XLII, var. 7) eſpèce bien différente de celle dont il s'agit. On en peut dire autant de la *fausse Aîle de papillon tachetée de jaune & très-belle, Leers, pag. 64, n°. 617*, que M. Martini cite encore au même endroit. On ne doit confondre ces coquilles ni avec la *Volute d'Oma* de M. d'Argenville, telle au moins qu'il l'a décrite, ni avec l'*Inscription Chinoise* dont M. Martini donne la figure ſous ce même nom de *Volute d'Oma*.

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

L'Inscription gothique (planche lxxix, lettre L), est encore un Rouleau qui a beaucoup de rapport avec celui dont nous venons de parler, ſi toutefois ce n'eſt pas le même; car nous ne le connoiſſons que par la deſcription & le deſſin colorié que nous en a envoyé M. Vandermeulen, dans le cabinet duquel on voit à Amſterdam ce Rouleau Oriental & très-rare. Son teſt eſt d'épaiſſeur médiocre, & ſa forme alongée, quoiqu'un peu renflée vers le haut du premier orbe. Les douze ſpires qui le compoſent s'élevent en doucine ſur les pas de la ſpirale pour former une clavicule ſaillante, terminée par un ſommet aigu. La ligne ſpirale eſt fine & peu marquée, de même que les ſtries. Cette clavicule eſt tachée ou veinée, ſur un fond blanc, de marron-rougeâtre foncé, & ces veines ſe prolongent ſur la partie ſupérieure & arrondie du premier orbe. Les crûes de ce premier orbe ſont très-fines, ainſi que les ſtries circulaires qui les traverſent. Celles-ci ſont néanmoins plus prononcées vers la partie inférieure de ce même orbe. Le fond de la robe, blanc ou blanchâtre, eſt nué comme en deux ou trois zônes, peu diſtinctes, de gris-roussâtre, & de plus chargé d'un grand nombre de lignes circulaires ou de bandelettes étroites, aſſez ſerrées dans la partie ſupérieure, & formées de petites taches, ou plutôt de traits & de points ſouvent contigus, marron-rougeâtre ou d'un fauve-marron peu foncé, imitans divers caracteres plus ou moins diſtincts, ainſi qu'on en voit dans les *fauſſes Aîles de papillon*. Ces taches ſont plus vives en couleur ſur les faſcies d'un gris-roussâtre que ſur le reſte de la robe. L'intérieur de cette coquille eſt blanc, & ſa levre, peu échancrée dans l'angle, eſt mince dans ſon bord, que termine un liſeré ponctué de marron. Nous ignorons dans quels parages naît ce Rouleau, qui a deux pouces ſept lignes de long, ſur quinze lignes de large.

Le Janus ou le faux Amadis (planche xvii, lettre O),

est un très-beau Rouleau qui, par les couleurs & le deſſin de ſa robe, imite aſſez certaines *Flamboyantes;* ce qui a ſans doute conduit M. Martini à le placer parmi ces Cornets (188). Cependant, quoique la forme du Janus ſoit effilée comme celles des Flamboyantes, elle eſt plus arrondie vers le haut du premier orbe, & par-là ſe rapproche davantage de la forme des Cylindres ou Rouleaux. L'extrémité inférieure en eſt auſſi moins reſſerrée que dans les coquilles du genre des Cornets. Ses douze orbes ſont d'abord légerement concaves, puis s'élevent en doucine & finiſſent par s'arrondir entierement dans les trois ou quatre dernieres ſpires du ſommet : celui-ci eſt médiocrement aigu quoiqu'effilé. Le ſillon bien marqué qui diſtingue les orbes eſt ſuivi d'un petit renflement peu ſaillant, mais arrondi comme celui qui borde ces mêmes orbes, ce qui ſuffit pour empêcher de confondre cette coquille avec les Flamboyantes, dont les orbes ſont au contraire bordés par une vive-arrête. La clavicule eſt tantôt plus, tantôt moins élevée, mais jamais elle n'eſt plate ou rentrante, & les ſpires du ſommet ne s'élevent pas rapidement en pointe comme du centre d'un diſque, ainſi qu'on le voit dans les Flamboyantes : ces ſpires au contraire vont inſenſiblement en pente douce juſqu'à la naiſſance du ſommet. Les crûes de la coquille ſont plus ou moins prononcées ; mais les ſtries circulaires ſont fines & onduleuſes juſqu'au tiers de la hauteur du premier orbe, où elles donnent naiſſance à ſix ou ſept cordelettes obliques & aplaties, qui ſont elles-mêmes très-finement ſtriées, de même que les ſillons qu'elles laiſſent entre elles. Ces cordelettes ſont plus ſerrées ſur le pli de la columelle, qui eſt ſouvent aſſez marqué pour rendre cette extrémité du premier orbe un peu retroussée. Ce caractere, joint à la forme de la clavicule & à l'arrondiſſement de la partie

(188) *Mart. Nov. Syſt. Conchyl. tom. II, pag. 294.*

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

ſupérieure du premier orbe, ne permet pas de ranger cette coquille dans l'eſpèce ni même dans le genre des Flamboyantes. Le teſt de ce Rouleau, qui eſt fort épais, eſt ſujet à montrer en divers points de ſa ſurface des cavités rondes & quelquefois aſſez profondes, dûes à des vers marins qui avoient commencé à le corroder. Sa robe d'un beau blanc, eſt marbrée par flammes longitudinales, obliques & ſouvent en zig-zags, de fauve & de marron-brun, ſouvent diſpoſées comme en deux ou trois zônes : elle eſt de plus chargée vers le milieu du premier orbe de deux ou trois cordons circulaires de points ou de petites taches de la même couleur ; & l'extrémité inférieure de ce même orbe offre, de même que la clavicule, de petites flammèches marron. On voit de ces Rouleaux qui ſont nués de fauve-roux dans deux ou trois zônes, interrompues ou non, traverſées dans pluſieurs par les marbrures marron, & dans quelques-uns ſans marbrures. Une de ces zônes, quelquefois précédée d'un cordon de la même couleur, ſe voit ſur le haut du premier orbe ; la ſeconde un peu au-deſſous, ou ſur le milieu, & la troiſieme vers le tiers de ſa hauteur. Il y a des variétés dont les marbrures ſont d'un fauve-citron, & d'autres dont la robe eſt entierement blanche, ſans zônes ni marbrures. Ces variétés ſont même beaucoup plus rares que les autres, qui ſont aſſez nombreuſes, comme on peut le voir dans la table qui précede cette famille. L'intérieur eſt d'un blanc peu rouſſâtre, ou d'un jaune-roux tirant un peu ſur le roſe, & s'affoiblissant vers le bord de la levre : celle-ci eſt tantôt mince, tantôt aſſez épaiſſe, mais toujours peu échancrée dans l'angle. Elle eſt pourvue ou non d'un liſeré veiné comme l'extérieur. Ce Rouleau, moins rare depuis quelques années, vient de l'île de France & des Moluques : on le rencontre auſſi ſur les côtes de la nouvelle Guinée, ſur celles de Mozambique & à Taïti. Il a depuis deux pouces ou environ, juſqu'à deux pouces & demi de longueur, ſur onze

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

l'ordinaire ces taches ne ſont point rayées, & lorsqu'elles le ſont, ce n'est que longitudinalement & comme par fibres. L'intérieur de cette coquille est d'un beau blanc : ſa levre, bien échancrée dans l'angle, est mince dans ſon bord, qui est nué de rose ou de bleuâtre, & quelquefois tacheté. L'ouverture de la bouche est fort resserrée, excepté vers l'extrémité antérieure où elle s'élargit un peu. Ce Rouleau n'est point rare : on le trouve aux Moluques, à l'île de France, à Madagascar, ainsi qu'aux îles Frédériciennes, à Hitoé & au cap Bernard ſur les côtes d'Afrique. Sa longueur varie depuis un pouce jusqu'à trois & trois pouces & demi, quelquefois même quatre pouces, & ſa largeur depuis ſix lignes jusqu'à deux pouces. Beaucoup d'Auteurs l'ont fait graver (172).

Les Chateaux en Espagne (planche xvii, lettre A1), c'est une coquille de l'espèce de celles auxquelles on donne ordinairement les noms de *Nébuleuse*, de *Nuées*, d'*Orageuse*, &c. d'après la forme & la disposition de leurs marbrures ponctuées ou non ponctuées. Mais la variété dont il s'agit ici a été nommée

(172) *Mus. Gottwald. cap. V, tab. VI, fig. 83, litt.* a.

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXI, *litt.* F.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XV, fig. 4, & tab. XCVIII, *fig. 9.*

Valent. Amb. Univ. fig. 60 & 61.

Bonan. Observ. circ. vivent. part. II, ſeu Suppl. Recr. ment. & oc. fig. 29, pag. 322.

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. XXVI, *litt.* D.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLII, *fig. 8 & 9, pag. 127, & tab.* XLIII, *fig. 25 & 25, pag. 130.*

Regenf. Choix de coquillages, &c. pl. VIII, fig. 13, pag. LV.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, Ie part. pl. XVIII, fig. 1, pag. 34.

Hill. Hist. of anim. tom. III, pl. 8. Porphyry Shell.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXIV, *fig. 714, 715 & 716, pag. 351, 352, 353 & 354.*

Davila, Catalogue, tome I, pag. 255, les premieres paires des articles 535, 536 & 537, & pag. 256, la derniere de l'art. 539 & la dixieme paire de l'art. 540.

Conus Striatus. Linn. System. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 318, pag. 1171.

* * *

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

les *Châteaux en Espagne*, à cause de la description que M. d'Argenville en a faite dans l'Appendice de ſon Livre (173) : description avec le ſecours de laquelle il ſeroit difficile de reconnoître la coquille dont il a voulu parler ſans la figure qu'il en a donnée. C'eſt un Rouleau dont le teſt eſt peu épais, la forme effilée, & la clavicule médiocrement élevée, compoſée de dix à onze ſpires, les premieres deſquelles ſont peu concaves & ſtriées, tandis que les autres ſont légerement convexes ou s'arrondiſſent en doucine. Le ſillon qui les diſtingue eſt bien marqué & ſouvent même foiblement tuberculé depuis la cinquieme juſqu'à la ſeptieme

(173) Cette coquille s'y voit à la planche ſeconde, lettre C, & M. d'Argenville la décrit ainſi page 389. « Le » Cornet C eſt ſi ſingulier dans le compartiment de ſa robe, qu'il ne ſe » trouve dans aucun cabinet. Il orne » celui de l'Auteur, & ſe rapporte toujours à la planche 12. Quatre colonnes » blanches ſe diſtinguent au milieu de » ſa robe, qui eſt d'un brun-rouge cerclé » de lignes formées par des points noirs. » Quatre autres marques longues & » blanches ſont à l'aplomb de ces colonnes. Les côtés de la robe ſont bariolés de différentes taches blanches » irrégulieres ſur le même fond; la tête » peu élevée, eſt compartie en pluſieurs » taches brunes, ſur un fond blanc, » juſqu'au ſommet, qui eſt couleur de » roſe. Sur le bord de la bouche, la » coquille eſt preſque blanche, piquetée » de points rouge-bruns ». . . .

L'Auteur de la Critique que nous avons déjà citée, dit au ſujet de cette deſcription : « Le Cornet C eſt ſi ſingulier dans le compartiment de ſa » robe, qu'il ne ſe trouve dans aucun » cabinet que dans celui de l'Auteur. » Malgré *la ſingularité de la robe*, » l'Auteur me permettra de ne l'en pas » croire ſur ſa parole, puiſqu'il eſt très» certain que j'ai vu ce Cornet plus » d'une fois dans pluſieurs cabinets à » Paris : il eſt donc très-connu. On nous » dit qu'*il a quatre colonnes blanches...* » que *quatre autres marques longues* » *& blanches ſont à l'aplomb de ces* » *colonnes*; mais toute cette colonnade » n'eſt qu'un château en Eſpagne, une » deſcription romanesque ». Lettre d'un Naturaliſte de la Rochelle, à un de ſes Amis à Beaucaire, ſur la Conchyliologie, pag. 12 & 13.

C'eſt d'après cette Critique, que quelques curieux ont donné à cette coquille le nom de *Châteaux en Eſpagne*, que nous avons conſervé à cette variété.

ſon premier orbe est aussi plus étroite & moins retroussée. Sa robe blanche est marbrée, principalement dans deux ou trois zônes, de taches déchiquetées, fauves ou marron, entremêlées de quelques points de la même couleur. Sa clavicule blanchâtre offre, dans les premiers orbes, des flammèches de l'une ou de l'autre de ces couleurs; mais les derniers qui en paroissent privés ſont d'un gris-roussâtre. Intérieurement cette coquille est blanche ou blanchâtre : elle n'est pas fort commune, & vient de l'île de France & des côtes de Zanguébar. Ce Rouleau n'a guère plus de quinze lignes de longueur, ſur ſept à huit de largeur. On peut voir dans la table qui précede cette famille les autres variétés de cette espèce.

Le Taupin a bandes (planche XVI, lettre C1), est un Rouleau qui a bien du rapport avec le *Spectre de Rumphius à flammes;* il est plus effilé dans ſa forme, mais très-arrondi dans la partie ſupérieure de ſon premier orbe, qui a peu de largeur en cet endroit. Son extrémité inférieure, moins retroussée, est aussi plus resserrée que dans les coquilles précédentes : comme elles ce Rouleau est plus mince qu'épais. Les dix à douze orbes qui le composent ſont légerement convexes & s'élevent en doucine pour former une clavicule assez pointue, quoique généralement peu ſaillante. Les cinq ou ſept dernieres ſpires du ſommet ſont d'un roux-brun assez foncé. La ligne ſpirale, quoique fine, est bien marquée. Les pas s'arrondissent ſans talus, & leurs ſtries circulaires ſont bien distinctes. Ces ſtries disparoissent dans la partie ſupérieure du premier orbe; mais dans les trois quarts restans elles ſont très-apparentes & donnent naissance, comme dans le *Spectre de Rumphius*, à de larges cordelettes plates, ſéparées les unes des autres par des ſillons assez profonds, qui ſont eux-mêmes pourvus de ſtries longitudinales, fines & ſerrées. Quelques-unes de ces larges cordelettes ſemblent ſe partager comme en deux autres par

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

un ſillon plus léger, & elles finiſſent par être fort étroites vers le bas du premier orbe, où elles ſont auſſi mieux prononcées. Les crûes longitudinales paroiſſent à peine ſur ce Rouleau, dont la robe blanche ou d'un blanc ſale offre huit à neuf bandes longitudinales, assez étroites, d'un fauve très-foncé. Ces bandes ou flammes s'étendent obliquement de droite à gauche, & ſont un peu déchiquetées vers ce côté dans la moitié ſupérieure du premier orbe : elles ſont interrompues dans la moitié inférieure de ce même orbe par les ſillons qui les traverſent, leſquels étant de couleur blanche, les diviſent comme par taches plus ou moins carrées. La partie ſtriée des pas des orbes forme également une zône d'un gris-brunâtre, ſemée de quelques taches fauves ou marron qui paroiſſent être un prolongement des bandes longitudinales. La levre eſt peu échancrée dans l'angle & tranchante dans ſon bord, qui eſt blanc & un peu dentelé vers la pointe du cône. Le fond de l'ouverture eſt d'un gris-violâtre, avec un liseré fauve à quelque diſtance du bord de la levre. Ce Rouleau très-rare, vient des côtes de la nouvelle Guinée, & porte depuis treize juſqu'à vingt lignes & plus de longueur, ſur ſix à dix de largeur. Nous l'avons fait graver d'après celui que nous poſſédons.

Le Taupin panaché (planche xvi, lettre C2), eſt une variété du Rouleau précédent, & qui n'en differe guère que par la nuance & la diſtribution des marbrures de ſa robe, ſa forme étant à peu près la même. Les cinq à ſix dernieres ſpires du ſommet ſont brunâtres : les autres orbes de la clavicule ſemblent plus arrondis que dans le précédent & parfaitement liſſes. Les ſillons que laiſſent entre elles les cordelettes circulaires, larges & plates de la moitié inférieure du premier orbe, ſont également liſſes & ſans ſtries longitudinales. On ne remarque point qu'aucune de ces cordelettes ſoit diviſée par un ſillon plus léger comme dans le *Taupin à bandes ;* mais celles qui regnent ſur l'extrémité

retroussée de ce premier orbe ſont étroites & arrondies. Le fond de la robe de ce Rouleau est un mélange de gris-bleuâtre & de lilas tendre, nué de couleur de chair. Ce fond paroît un peu plus bleuâtre dans trois zônes, qui ſont marbrées de taches oblongues & irrégulieres, fauves ou feuille-morte tirant ſur le brunâtre, & qui laissent quelquefois de petites taches du fond. La premiere de ces zônes occupe la partie ſupérieure du premier orbe, la ſeconde le milieu, & la troisieme le tiers de ſa hauteur. Les zônes intermédiaires du fond ſont aussi mouchetées de fauve & quelquefois ponctuées de blanchâtre, même par lignes circulaires. La partie inférieure de ce même orbe est terminée par deux petites fascies, l'une d'un gris-noirâtre & l'autre brunâtre. Les pas de la clavicule ſont aussi marbrés ou veinés, ſoit de fauve, ſoit de feuille-morte. L'intérieur de la coquille est d'un blanc qui tire ſur le bleuâtre & le lilas. La levre, peu échancrée dans l'angle, est tranchante dans ſon bord, que termine un liseré grisâtre, précédé d'un autre plus large, marron-brun. Ce Rouleau est aussi Oriental & très-rare. Nous l'avons fait graver de grandeur naturelle, d'après celui qui existe dans notre collection. Très-peu d'Auteurs ont donné cette coquille (191), dont on peut voir les autres variétés dans la table qui est en tête de cette famille.

LE TRICOT INTERROMPU (planche XIV, lettre G1), est un Rouleau qui a plusieurs rapports avec les précédens, mais qui en differe aussi beaucoup. Son test est plus mince, ſa forme plus courte, plus renflée dans la partie ſupérieure du premier orbe; enfin ſon extrémité inférieure est très-retroussée & assez effilée.

(191) *List. Hist. Conchyl. tab. 765, fig. 14.*
Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXII, litt. R.
Petiv. Gaz. nat. part. I, tab. XV, fig. 6.
Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIV. Sans numéro.
Davila, Cat. tom. I, pag. 237, art. 465.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

Les neuf à dix ſpires de ſa clavicule ſont un peu renflées en doucine, plus larges que dans les eſpèces précédentes & terminées par un ſommet obtus, ſouvent rongé par le chancre ou les vers marins. Le ſillon qui diſtingue les orbes eſt fin, bien marqué, & forme quelquefois un liseré fort étroit, marron-brun. Les crûes longitudinales ſont assez prononcées ſur le premier orbe; mais les ſtries circulaires n'y ſont bien diſtinctes que dans le tiers ou tout au plus la moitié inférieure de ce même orbe, où elles forment des cordelettes obliques, arrondies & presque toujours mal prononcées. Le fond de la robe eſt blanc, plus ou moins nué de roussâtre ou de ventre-de-biche : il eſt marbré, comme en deux zônes, de marron-brun, formant un réseau à petites mailles blanches ou blanchâtres, à peu près rondes, oblongues ou irrégulieres du fond. Ce même réseau s'étend ſur le reste de la robe, où il laisse des mailles ou taches barlongues, beaucoup plus grandes & plus égales entre elles. La premiere des zônes mouchetées, qui eſt la plus large, occupe presque toute la moitié ſupérieure du premier orbe, y compris les pas de la ſpirale : la ſeconde, plus étroite & à mailles très-ferrées, ne forme qu'une bandelette vers le tiers de ſa hauteur, & ce qui reste au-dessous eſt d'un blanc-roussâtre ſans réseau. La levre, à peine échancrée dans l'angle, eſt assez mince pour laisser voir ſur l'intérieur les marbrures de l'extérieur dans un liseré assez étroit qui la termine. Le reste de cet intérieur eſt blanc ou foiblement nué de couleur de chair, avec une large fascie brunâtre qui n'atteint pas le bord de la levre. Ce Rouleau peu commun, vient de l'île de France & de la nouvelle Zélande. Celui dont nous donnons la figure porte quatorze lignes de long ſur huit de large, & fait partie de notre collection. M. Martini donne aussi cette coquille (192).

(192) *New. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LVI, fig. 621, pag. 261 & 263.*

LE CHOTIN (planche XIV, lettre G4), quoique plus effilé dans ſa forme, paroît être une variété du Rouleau précédent. Sa clavicule est aussi plus élevée, plus aiguë, & comme nous ne le connoissons que d'après la figure & la description qu'en donne M. Adanson, nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ici ſes propres expressions. « La coquille du Chotin, dit-il, est à » peu près de la même longueur que la précédente (l'*Hébraïque*, » qu'il nomme *Coupet*), mais beaucoup plus étroite. Elle représente » un ovoïde pointu aux deux extrémités, & dont la longueur » ſurpasse une fois & demie la largeur. On y compte dix ſpires, » dont la premiere est peu renflée, lisse, unie, & une fois & » demie plus longue que les neuf autres qui forment le ſommet. » Celles-ci ſont aplaties & légerement ſillonnées. Le ſommet a » moitié moins de longueur que de largeur. Le fond de ſa couleur » est quelquefois blanc & recouvert d'un réseau fin à fils jaunes; » quelquefois il est fauve & traverſé par une ligne blanche qui » tourne ſur le milieu de la premiere ſpire : mais il lui est plus » ordinaire d'être vert ou de couleur olive, avec quelques marbrures » blanches. . . . . Cette espèce est fort commune ſur tous les » rochers de la côte du Sénégal » (193).

LE ROULEAU BLANC A RÉSEAU (planche XIV, lettre G2), peut encore être regardé comme une variété des deux Rouleaux précédens : ſans être trop commune, elle ſe trouve néanmoins plus fréquemment dans les cabinets des curieux (194). Son test est mince, ſa forme assez conique, mais très-arrondie vers le haut du premier orbe, en quoi elle differe des Cornets proprement dits. Les pas des orbes, qui ſont étroits, ſtriés & peu convexes,

(193) Hist. natur. des coquillages du Sénégal, pl. 6, fig. 6, pag. 95 & 96. *Le Chotin.*

(194) Cette coquille est représentée planche 12, lett. P de la ſeconde édition.

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

ſont bordés, près de la ligne ſpirale, d'un liseré brun-violâtre à petites veines plus foncées, ou rougeâtre veiné de cramoisi. La clavicule, peu élevée, ſe termine en un ſommet médiocrement aigu, qu'il est rare de trouver bien conservé. Les crûes de la coquille ſont très-fines, de même que les ſtries circulaires, qui deviennent plus grosses & plus distinctes vers la partie inférieure & peu retroussée du premier orbe. Le fond de la robe est pour l'ordinaire d'un très-beau blanc, mais quelquefois d'un roux ſale ou ſafrané, quelquefois même d'un roux-olivâtre ou peu verdâtre. On voit ſur ce fond deux zônes finement réticulées de fauve ou de marron-brun, dont la plus large, placée vers le haut du premier orbe, s'étend quelquefois jusque ſur les pas de ce même orbe; mais d'autres fois ce liseré des pas du premier orbe est ſéparé de la zône ſupérieure par une bandelette blanche, avec ou ſans réseau. La ſeconde ou la plus étroite des zônes fauves à réseau, est fort éloignée de la premiere & placée vers le bas de ce même orbe, où elle ne forme ſouvent qu'un ſimple cordon. Deux autres cordons intermédiaires de la même couleur ſe font encore remarquer à peu de distance de l'une & de l'autre zône. Quelquefois ces deux cordons ſont remplacés par une troisieme zône à réseau placée un peu au-dessus du milieu du premier orbe, & alors la zône ſupérieure est plus étroite qu'à l'ordinaire. Dans d'autres la bande du milieu, plus large que les deux autres, ſe divise en deux bandelettes égales, ſéparées par une zône étroite, blanche, du fond. Enfin le nombre & la position des zônes à réseau peut offrir encore d'autres variétés, qui toutes néanmoins ſont plus rares que celle dont nous donnons la figure. L'intérieur est aussi d'un beau blanc ou d'un blanc-grisâtre, quelquefois nué de rougeâtre. Les bandes à réseau de l'extérieur y produisent deux bandes bleuâtres. La levre est à peine échancrée dans l'angle & mince dans ſon bord. Ce petit Rouleau ſe trouve à l'île de France, au cap de Bonne-

Espérance & aux Moluques : il porte depuis neuf jusqu'à douze & dix-ſept lignes, quelquefois même deux pouces de longueur, ſur cinq, ſept, neuf & treize lignes dans ſa plus grande largeur : mais ces deux derniers volumes ſont extraordinaires & difficiles à rencontrer. La figure de ce Rouleau a été donnée par pluſieurs Auteurs (195).

LE ROULEAU JAUNE A RÉSEAU (pl. XIV, lett. G 3), n'eſt qu'une très-légere variété du précédent, décrite ainſi par M. Adanſon ſous le nom de *Tilin*, qu'il lui a donné. « La coquille du Tilin » a deux pouces de longueur, & une largeur preſqu'une fois » moindre. Ses dix ſpires ſont un peu renflées & arrondies. Les » neuf d'en bas portent ſur leur convexité pluſieurs petits filets » qui tournent avec elles. Par leur réunion elles forment un » ſommet un peu convexe, aſſez élevé, une fois plus large que » long, & trois fois plus court que la premiere ſpire. Celles-ci » eſt liſſe, unie, & s'arrondit un peu en ſe repliant en bas ſur » le ſommet. L'ouverture n'a que cinq fois plus de longueur que » de largeur : elle eſt aſſez étroite & aiguë dans ſon extrémité » inférieure. Le fond de la couleur de cette coquille eſt brun, » jaune ou blanc. Celles qui ſont brunes ſouffrent rarement le » mélange des autres couleurs. Les jaunes ou les blanches ſont

(195) *List. Hist. Conchyl. tab. 788, fig. 41.*

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 136, pag. 129.

Mus. Gottwald. cap. V, tab. V, fig. 92.

Valent. Amb. Univ. fig. 65, litt. B.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, IIe part. pl. 1, fig. 4, pag. 8.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LVI, fig. 619 & 620, pag. 261, 262 & 263. Celui de la figure 619 offre quatre bandes à réſeau, dont trois ſur la partie ſupérieure du premier orbe, étroites & aſſez ſerrées, & la quatrieme ſur le tiers inférieur du même orbe.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 235, la premiere paire de l'art. 458.

Conus Mercator. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 307, pag. 1169.

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

» entourées de deux bandes formées par un réseau dont les filets » ſont bruns, ou rouges, ou noirâtres; les mailles restant jaunes » ou blanches, comme le fond ſur lequel ce réseau est étendu. » Ces deux bandes ne ſe voyent jamais ſur le ſommet, mais » ſeulement ſur la premiere ſpire : la plus large en occupe la partie » inférieure, & la plus étroite tourne vers ſon milieu. J'ai remarqué » que le fond blanc ou jaune des jeunes brunit en vieillissant, » & qu'il est plus ordinaire aux jeunes qu'aux vieilles d'être » violettes dans l'intérieur. . . . Son opercule est trois fois plus » long que large, & trois fois plus court que l'ouverture de la » coquille. . . . On trouve ce coquillage très-abondamment » au cap Bernard, au cap Manuel & aux îles de la Magde- » laine » (196).

Quant aux autres variétés de cette espèce, on peut consulter la table qui est en tête de cette famille.

Le faux Amiral de Guinée (planche xvi, lettre F 2), est un fort beau Rouleau, lequel, de même que l'*Amiral de Guinée* dont nous parlerons à l'article ſuivant, ſe fait remarquer par la régularité de ſes fascies, qui n'ont pourtant rien de commun avec celles des *Amiraux* proprement dits. Il faut éviter de lui donner, avec quelques curieux, le nom de *Papier marbré*, de peur qu'on ne le confonde avec un Cornet qui porte auſſi le nom de *Papier marbré* ou *faux Amiral de Surinam*. Peu alongé dans ſa forme, il est assez renflé dans la partie ſupérieure de ſon premier orbe; ce qui ſuffit pour le faire distinguer des Cornets, dont il imite assez la forme conique. Son test est mince ou peu épais : les neuf à dix orbes qui le composent s'arrondissent légerement en doucine ſur les pas de la ſpirale, ſans y former de talus; & le ſillon assez

(196) Hist. natur. des coquillages du Sénégal, pl. 6, fig. 3, pag. 91 & 92. *Le Tilin.*

grossier

groſſier qui les ſépare eſt irrégulier, mais bien marqué. Ces orbes, qui quelquefois paroiſſent liſſes, ſont néanmoins chargés de ſtries fines circulaires quelquefois aſſez diſtinctes. Sa clavicule, généralement élevée, ſe termine en un ſommet moins aigu qu'obtus. Souvent les crûes ſont fortement exprimées ſur le corps de la coquille; mais il n'en eſt pas de même des ſtries, qui ne deviennent bien ſenſibles que vers la partie inférieure & peu retroussée du premier orbe. Sa robe, nuée de bleuâtre ou de violâtre ſur un fond blanc, eſt marbrée, ſur la clavicule, de taches irrégulieres ou de flammèches fauves, ou marron plus ou moins foncé; & ſur le premier orbe, elle eſt faſciée dans deux ou trois bandes circulaires à peu près d'égale largeur, de fauve-marron, de roux foncé, ou de fauve-brunâtre. De ces trois zônes, qui ſont aſſez étroites, la premiere occupe le haut du premier orbe, & laiſſe entre elle & les marbrures des pas des orbes un liſeré peu régulier du fond : la ſeconde ſuit à quelque diſtance, au-deſſus du milieu de ce même orbe, & la troiſieme vers ſa partie inférieure. Les zônes intermédiaires du fond ſont chargées de flammèches ſinueuſes ou de zig-zags longitudinaux fauves ou marron-brun très-foncé, qui ſouvent ſe prolongent ſur les zônes fauves & même juſqu'à la clavicule. On voit ſur quelques-uns, vers le haut du premier orbe, une zône ponctuée de blanc & de marron : mais d'autres ſont abſolument ſans zônes, & n'offrent que des marbrures ou flammes irrégulieres d'un fauve-brun foncé, qui s'entrelacent en laiſſant des taches ou zig-zags plus ou moins larges du fond. L'extrémité inférieure du premier orbe eſt tantôt fauve en entier, tantôt à flammes & tantôt tachetée. Intérieurement cette coquille eſt d'un blanc-griſâtre, avec deux faſcies du côté de la clavicule, dont une très-large d'un bleu-violâtre, & l'autre d'un bleu plus tendre. Le bord tranchant & peu échancré de la levre eſt terminé par un liſeré fauve, ou fauve-brun, quelquefois veiné. Ce Rouleau

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

peu commun, vient des côtes de Guinée, de Batavia & de l'île de France : il a depuis dix-neuf lignes jusqu'à deux pouces ou guère plus de longueur, ſur douze à quatorze lignes de largeur. Il eſt ici gravé d'après celui que nous poſſédons. Peu d'Auteurs en font mention (197).

L'AMIRAL DE GUINÉE (planche XVI, lettre F 1), ne paroît être qu'une variété plus effilée du Rouleau précédent : c'eſt encore une de ces coquilles que nous ne connoiſſons que par la figure & la deſcription qu'en a données M. d'Argenville dans ſon Appendice (198). Voici de quelle maniere il décrit cette coquille, qui ſe trouvoit alors dans le cabinet de Madame du Boisjourdain (199). « Le morceau marqué à la lettre Q eſt extrêmement

(197) *List. Hist. Conchyl. tab. 782, fig. 29.*

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LV, fig. 608, pag. 252. « *Ex* » *Mus. Acad. Berolin. Conus testudi-* » *narius lævis, fuscus, nubeculis albis* » *marmoratus & fasciatus, rarior.* » Ecaille de tortue, liſſe, faſciée de » nuages blancs ſur un fond rouge- » brun ».

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 235, artic. 460. « Quatre jolis Cornets par » pendans; ſavoir, deux peu communs, » à tête élevée, à robe marron clair » tirant ſur le roux, marbrée de taches » blanches nuées de bleu, & à deux » zônes de même couleur, chargées de » traits en zig-zags du fond; eſpèce » nommée par quelques-uns *faux Ami-* » *ral de Guinée* ». . . . Et *ibid. pag. 236, art. 461* : « Quatre autres des mêmes » eſpèces; ſavoir, deux *faux Amiraux* » *de Guinée*, à tête un peu moins élevée, » & à taches plus blanches ». . . . Et *ibid. même page, art. 462* : « Quatre » autres des mêmes eſpèces; ſavoir, » deux *faux Amiraux de Guinée*, dont » un comme ceux de l'article 460, & un » qui en differe, en ce que le bleu do- » mine davantage dans ſa robe, qui eſt » faſciée de deux larges zônes marron » clair, marbrées du fond, & d'une pe- » tite zône blanche intermédiaire, toutes » ponctuées de marron dans les parties » de la robe, qui ne ſont point de cette » couleur ». . . .

(198) Planche I^e, lettre Q de l'Appendice à la Conchyliologie.

(199) Il en eſt parlé dans le Catalogue de la vente de ce cabinet, pag. 26, article 203. Cette coquille a été vendue 54 livres 5 ſols, mais nous ignorons où elle a paſſé.

» ſingulier; c'eſt un joli Cornet, appelé en France & en Angleterre » l'*Amiral de Guinée*. Il n'a, à proprement parler, que trois » fascies ſur ſa robe, dont le fond est couleur de noisette ou de » paille : celle de la bande du milieu est agate, avec des zig-zags » aurores. La tête a ſept étages relevés & bariolés de taches agates » & brunes, le ſommet est de même ». En ſupposant que les deux zônes paille ou noisette faſſent le fond de la robe de ce Rouleau, cette robe ne ſeroit chargée que d'une ſeule fascie de zig-zags aurore & blanchâtre, ou tout au plus de deux, ſi l'on compte la zône étroite qui borde le haut du premier orbe. C'est ce qui a fait dire à l'Auteur de la Critique que nous avons déjà eu occasion de citer : « Le graveur a repréſenté à la lettre Q un » fort beau Cornet; mais l'Auteur ne s'accorde point avec le » graveur. L'Auteur lui donne trois fascies; *il n'a à proprement* » *parler que trois fascies ſur ſa robe, dont le fond est couleur de* » *noisette ou de paille.* Il n'y a pas là d'équivoque : le fond est » distingué des *trois fascies*. Le graveur cependant n'en a rendu » qu'une. Je croirois assez volontiers que le graveur aura rendu » ce qu'il aura vu » (200). Au ſurplus, le vrai fond de la robe de cette coquille n'est point celui des zônes paille ou noisette, quoiqu'elles occupent plus des deux tiers du premier orbe : celui qu'on doit regarder comme tel est le fond blanc ou blanchâtre, ſur lequel ſerpentent les flammes aurore ou marron, tant de la zône qui est au-dessous du milieu, que celles qu'on voit ſur les pas du premier orbe & le restant de la clavicule. Les larges zônes paille ou noisette tiennent donc lieu dans cette variété des zônes plus étroites, fauves ou marron, que nous avons remarquées dans le faux Amiral de Guinée, ſupposé toutefois que l'art n'ait

(200) Lettre d'un Naturaliste de la Rochelle, à un de ſes Amis à Beaucaire, ſur la Conchyliologie, pag. 10.

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

point concouru à dépouiller cette coquille d'une partie de ſes marbrures, & à dégrader en même tems la nuance de ſes zônes fauves. Ayant été repréſentée de grandeur naturelle, elle doit avoir vingt lignes de long ſur neuf de large. M. Martini en donne auſſi la figure (201).

Le Rouleau panaché (planche lxxix, lettre N), a du rapport, ſur-tout par ſa robe, avec les coquilles précédentes. Ce Rouleau, encore peu connu, eſt mince de teſt, effilé dans ſa forme, quoiqu'arrondi & renflé vers le haut de ſon premier orbe : cette forme, légerement ſinueuſe, eſt quelquefois un peu contrefaite par des eſpèces de renflemens longitudinaux ou de côtes plus prononcées vers le tiers ſupérieur de ce même orbe. L'extrémité inférieure eſt étroite & peu retroussée, mais le pli de la columelle y eſt bien marqué. Les neuf orbes qui compoſent cette coquille ſont diſtingués les uns des autres par un ſillon peu régulier & aſſez groſſier : leurs pas s'arrondiſſent ſans produire de talus ſenſible, & la clavicule médiocrement élevée qui en réſulte eſt terminée par un ſommet plus aigu qu'obtus. Cette partie de la coquille eſt rarement bien conſervée : elle eſt ſujette à ſe trouver dégradée par le chancre marin qui lui communique quelquefois une teinte verdâtre. Les ſtries circulaires y ſont plus ou moins apparentes ; mais ſur le corps de la coquille ces ſtries diſparoiſſent & ne ſe montrent bien ſenſiblement que vers la partie inférieure du premier orbe. La robe, d'un blanc-griſâtre nué de rouſſâtre, eſt tachée ou panachée de marron plus ou moins foncé, diſpoſé par flammèches onduleuſes, nuées quelquefois de bleuâtre & de violâtre, & qui ſe prolongent ſur la clavicule. Ces marbrures ſont traverſées ſur le corps de la coquille par trois

(201) *Ney. Syſt. Conchyl. tom. II, pag. 214, vignette 26, fig. 4, pag. 281 & 282.*

zônes étroites, marron, tantôt continues, tantôt interrompues, dont une ſur le haut du premier orbe, la ſeconde un peu au-deſſous & la troiſieme vers le tiers de ſa hauteur. On en voit auſſi dont la robe blanche, flambée de fauve, n'offre que deux fascies, l'une au haut, l'autre vers le bas du premier orbe. D'autres enfin, privés de ces fascies, n'ont que des flammes longitudinales marron foncé ou d'un rouge très-brun, qui plus larges dans la partie ſupérieure du premier orbe, y ſont ponctuées de blanc. On peut voir dans la table qui précede cette famille les autres variétés que préſente ce Rouleau. Son intérieur est ordinairement d'un blanc-grisâtre ou d'un violâtre ſale, & rarement d'un beau blanc. Le bord mince de ſa levre est quelquefois moucheté de marron. A peine échancrée dans l'angle, cette levre rétrécit peu l'ouverture de la coquille. Ce Rouleau, auquel adherent quelquefois de petits Vermiculaires de l'espèce des Nautiloïdes, est encore très-rare parmi nous. Il est ici gravé d'après un de ceux que nous poſſédons. Il vient de la nouvelle Zélande, & porte depuis quatorze jusqu'à vingt-cinq lignes de longueur, ſur ſept à douze de largeur. M. Martini donne la figure d'un Rouleau qui ſemble approcher de celui-ci (202).

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

On en trouve dans les mêmes parages une autre variété de laquelle nous n'avons point parlé dans la table des espèces qui composent cette famille. Celle-ci, toujours plus petite, ſi l'on en juge du moins par ceux que nous poſſédons, approche davantage

(202) *Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LII, fig. 572, pag. 225 & 226.* « *Ex Mus. Bolteniano (a). Conus teres » lævis, diluta rubedine perfusus, ma- » culis & ſtriis obscurè rufis transver- » sim pictus. Terebellum læve marmo- » reum* ». Quoique M. Martini cite Seba, *tab. XLIV, fig. 12, pag. 131*, ce ſont deux espèces bien différentes : celle de Seba appartenant à l'espèce des *Néluleuses* dont nous avons fait mention Genre ſecond, Esp. XVII, de la table qui est en tête de cette famille.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux,*

de la forme conique. Les pas de ſes orbes s'arrondiſſent en talus, à la vérité peu prononcé, mais qui cependant fait paroître ſa clavicule plus ſaillante. Ces pas des orbes ſont entierement lisses: le ſillon qui les distingue est plus régulier; & au lieu de ſe recouvrir légerement l'un l'autre en montant vers le ſommet, comme dans le Rouleau précédent, ces orbes ſemblent au contraire ſe recouvrir en descendant du ſommet au premier orbe. La robe blanche de cette coquille est à flammes ou flammèches, plus ou moins larges, fauves ou d'un fauve-marron : elles forment communément des zig-zags étroits, & un liseré de la même couleur ſe voit vers le haut du premier orbe. Cette variété, qui est peu commune, ne porte guère plus de ſeize lignes de long, ſur environ huit de large.

LE ROULEAU FLAGELLÉ (planche LXXIX, lettre O), est une autre espèce assez voisine de la précédente, dont elle differe cependant à quelques égards. Un peu plus épaisse de test, cette coquille paroît aussi plus alongée dans ſa forme, étant ordinairement moins renflée dans la partie ſupérieure de ſon premier orbe. Ses neuf ſpires ont leurs pas ſéparés par un ſillon assez régulier & beaucoup plus concave : ces ſpires, plus étroites & légerement aplaties, s'élevent en doucine pour former un talus arrondi ſur les pas de la ſpirale. Les crûes, de même que les ſtries circulaires, y ſont des plus fines. Sa clavicule, quoique ſaillante, est terminée par un ſommet moins aigu que dans les précédentes. Sa robe blanche offre quelques flammèches brunes ou marron ſur les pas des orbes, ainsi que vers l'extrémité inférieure du premier orbe. Tout le test est parsemé de points ou de lignes brisées de la même couleur, jetées ſans ordre, quelquefois entremêlées de flammèches longitudinales & déchiquetées, avec une zône étroite fauve-brun vers les pas du premier orbe. Le dedans de la bouche est d'un blanc-lilas tendre, ou d'un violet-grisâtre, avec une

bande longitudinale d'un brun-roussâtre nué de violâtre à quelque distance du bord tranchant de la levre. Cette levre, peu échancrée dans l'angle, est terminée par un liseré blanc rarement veiné de marron, & le pli de la columelle est peu prononcé. Ce Rouleau, qui est des plus rares & peu connu, vient des côtes de la nouvelle Zélande. Il a dix-neuf à vingt-deux lignes de long, ſur neuf à dix de large : il est ici gravé d'après un de ceux de notre collection. On en voit un dans les planches de l'Encyclopédie qui paroît être plus régulierement ponctué (203).

Le Minime brun (planche xv, lettre D 1), est un Rouleau bien différent de ceux dont nous venons de parler, & qui par ſa forme conique (204) ſembleroit devoir appartenir au premier genre de cette famille, & même devoir ſuivre en quelque ſorte l'espèce des *Tines de beurre*, à laquelle il ressemble à plusieurs égards. Cependant ſa forme lourde & raccourcie, renflée vers le milieu & ſur-tout vers le haut du premier orbe, l'arrondissement de cet orbe en forme de poire & quelques autres caracteres dont nous parlerons plus bas, nous ont paru ſuffisans pour ranger cette coquille parmi les Rouleaux. On y compte douze, treize & quatorze ſpires, dont les pas foiblement arrondis & ſans talus, s'élevent insensiblement pour former une clavicule large, peu ſaillante, quoique le ſommet qui la termine ſoit assez aigu. La ligne ſpirale est fine, réguliere & bien marquée, de même que les ſtries

(203) Encyclop. Rec. des planches, tom. VI, pl. LXIX, fig. 15, pag. 8. « Le » Cornet de la figure 15, y est-il dit, » est très-peu connu : il a le fond de » ſa couleur d'un blanc mêlé d'une » légere teinte de bleu, & parsemée de » points bruns, qui forment des lignes » circulaires avec trois larges bandes » composées de taches brunes ». On distingue difficilement ces trois bandes dans la figure, ou plutôt on n'y en voit que deux, ſans comprendre celle des pas du premier orbe.

(204) Il est représenté pl. 12, lett. A de la ſeconde édition.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

circulaires & les crûes qui les traversent. Ces ſtries ſont onduleuses, fines & ſerrées jusque vers l'extrémité inférieure du premier orbe, où elles produisent des cordelettes assez grosses & assez distantes. Cette partie du premier orbe paroît plus ou moins retroussée, à cause du renflement, ſouvent assez prononcé, que la columelle produit en cet endroit. La clavicule, de même que le restant de la robe, est fauve-brun, marron-brun, ou d'un brun-roussâtre plus ou moins foncé; mais ces couleurs ſont toujours plus vives dans une large bandelette qui ſuit les pas de la ſpirale : la teinte s'éclaircit dans les ſpires du ſommet, qui ſont d'un fauve-roux, & quelquefois blanches ou blanchâtres vers la pointe. Quelques-unes des crûes produisent aussi ſur les pas des premiers orbes, des traits courbes roussâtres ou de couleur moins foncée, & généralement la ligne ſpirale est bordée d'un liseré fauve-roux. Le fond rembruni du premier orbe est cerclé depuis le haut jusque vers ſon extrémité inférieure, d'un grand nombre de lignes ou liserés d'un marron-brun très-foncé, ou même d'un brun très-vif qui tranche ſur la couleur du fond. Ces lignes circulaires, plus ou moins distantes entre elles, ſont d'ordinaire également espacées, quelquefois onduleuses, quelquefois ponctuées, & rarement inégales ou interrompues : elles disparoissent ou ſont à peine visibles ſur l'extrémité inférieure & retroussée du premier orbe, qui pour l'ordinaire est de couleur plus foncée que le reste. Dans quelques-uns de ces Rouleaux, des lignes circulaires plus grosses laissent entre elles un, deux & quelquefois trois filets plus déliés. Enfin il s'en rencontre, quoique très-rarement, qui ſont presque entierement dépourvus de lignes circulaires; mais le fond de la robe de ceux-ci est aussi plus ou moins manqué, étant en partie blanchâtre, en partie brun & en partie gris : ce qu'on doit moins attribuer à des causes extérieures, qu'à quelque vice interne de l'animal. La plupart des individus de cette espèce ſont, ainsi qu'on

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

qu'on l'observe dans plusieurs autres espèces de cette famille (205), plus ou moins décolorés dans la partie interne des ſpires, & ſurtout dans cette portion du premier orbe qui va ſe perdre dans l'ouverture de la coquille; les liserés & ſouvent même le fond de la robe y ſont effacés, ſans doute par les frottemens réitérés de l'animal contre les parois de ſa coquille. L'intérieur est blanc ou blanchâtre. La levre, peu échancrée dans l'angle, est assez tranchante dans ſon bord, que termine un liseré brunâtre ponctué de brun. On peut voir dans la table qui précede cette famille les autres variétés de cette espèce, originaire des Moluques; mais qu'on rencontre aussi aux Philippines, aux îles Frédériciennes ou Nicobares, à l'île de France, à Madagascar & ſur les côtes de Mozambique. La variété dont nous parlons n'est point rare : elle porte depuis un à deux pouces, jusqu'à deux pouces dix lignes de longueur, ſur ſept, quatorze & vingt-une lignes de largeur. Il est rare que ceux de ce dernier volume, qui est considérable dans cette espèce, ſoient riches en couleur. Beaucoup d'Auteurs ont fait graver ce Rouleau (206). On trouve de plus dans l'Ouvrage de

(205) Telles ſont, par exemple, dans le genre des Cornets, les espèces appelées la Toile d'Araignée, le Damier, le Fromage vert, l'Hébraïque, l'Amiral de Rumphius, le Damier Chinois, l'Aumusse, l'Hermine, la Tine de beurre, l'Aîle de papillon, la fausse Aîle de papillon, la Spéculation; quelques Tigres, les Spectres & les Amiraux : telles ſont encore dans le genre des Rouleaux, les espèces appelées le Drap d'or, le Drap d'or violet, la Caillouteuse ou le Poudingue, le Drap orangé, la Brunette, la Tulipe, la Tempête, la Renoncule, le Papier de la Chine, le Velours Anglois, le Minime, le Drap d'argent, la Piqûre de mouches, le Brocard de ſoie, l'Omelette, & quelques autres.

(206) *List. Hist. Conchyl. tab. 785, fig. 32.*

Mus. Gottwald. cap. V, tab. VI, litt. a, b, d & f.

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXI, litt. v.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. V, fig. 7.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XX, litt. E.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

M. Martini (207), la figure de la variété que nous avons désignée dans la table ſous le nom de MINIME FASCIÉ ou de GRAND MINIME, parce qu'elle parvient quelquefois jusqu'à trois pouces de longueur, ſur deux pouces au moins de largeur.

LE MINIME BLEU (planche XV, lettre D 2), est une variété ou peut être une espèce très-voiſine du Rouleau précédent, dont elle differe peu quant à la forme; les orbes en ſont ſeulement un peu plus renflés ſur les pas de la ſpirale. Sa clavicule est tachée ou veinée d'amaranthe ou de brun-violâtre ſur les quatre premiers orbes, qui ſont d'un gris-bleuâtre, & bordés de blanc ſur la ligne ſpirale. Le restant des orbes, jusqu'au ſommet, est roussâtre, ſans veines ni taches, avec un liseré marron ſur la ligne ſpirale. Quelquefois aussi la clavicule est entierement d'un gris-bleuâtre & tachetée de brun ſur toute la ſpirale. Les pas du premier orbe ſeulement ſont bordés d'une bandelette blanche ou blanchâtre, qui n'est point ſensible dans quelques individus. Une ſemblable bandelette blanche ou gris-de-lin tendre ſe montre aussi quelquefois vers le milieu de ce même orbe. Le reste de la robe de ce

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIV. Sans numéro. Les trois coquilles au-dessous des numéros 14, 15 & 16.

Regenf. Choix de coquillages, &c. pl. x, fig. 47, pag. LXXII.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LIX, fig. 656, pag. 299, 300 & 301. Ce Conchyliologiste confond cette espèce avec la *Fileuse*, comme nous l'avons déjà observé en note, page 576 de ce volume.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 241 & 242, la premiere paire de l'art. 476, & la derniere de l'art. 478, pag. 242.

Conus Minimus. Linn. System. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 305, pag. 1168.

(207) *Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LIX, fig. 658, pag. 301 & 302.*

Mus. Gottwald. cap. V, tab. VI, fig. 98, litt. c.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 242, article 477. « Deux grands Cornets des » Indes, peu communs, l'un aurore, » l'autre marron clair, tous deux cerclés » de raies fines plus foncées, ſemblables » à celles du *Minime*, ornés vers le bas » d'une zône blanc ſale, assez large, » & d'une autre plus étroite dans le » haut ».

Rouleau est d'un gris-violâtre ou bleuâtre plus ou moins vif, ou d'un bleu-d'ardoise clair, nué & comme fascié dans quelques-uns de couleur de chair. Une de ces zônes, étroite & de couleur plus foncée, se voit immédiatement au-dessous du ruban blanc du haut du premier orbe, & un autre ruban d'une nuance plus tendre que le fond suit à quelque distance. Cette robe est de plus ponctuée, par lignes circulaires plus ou moins serrées, de traits marron-brun. Plusieurs de ces lignes ponctuées se rapprochent quelquefois de distance en distance, de maniere à former des espèces de bandelettes où les points marron-brun sont rarement entremêlés de points blanchâtres : elles sont pour l'ordinaire plus finement ponctuées vers la partie inférieure du premier orbe. L'intérieur de cette coquille est d'un blanc-bleuâtre nué de violet tendre, sur-tout près du bord tranchant de la levre. Ce Rouleau, qui est très-rare, est ici gravé d'après celui qui se voit dans le cabinet de Madame la Présidente de Bandeville. M. le Comte de la Tour d'Auvergne en possede un qui est aussi très-beau. Il vient des Moluques, & sur-tout d'Amboine. On pourroit le prendre au premier coup d'œil pour une variété de *Tine de beurre;* mais il a des rapports plus marqués avec l'espèce du *Minime*. Seba (208) & les Auteurs de l'Encyclopédie (209), sont, à ce que nous

(208) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIV, fig. 5, pag. 150.* « Volute » bleue pâle, rayée tout autour de cannelures bai-brunes distinctement marquées, & réunies par bandes ou par » faisceaux. La pointe du sommet de » la tête est aplatie, rentrée en dedans, » d'ailleurs joliment marbrée de blanc » & de châtain. Cette coquille n'est pas » commune ».

(209) Recueil des planches, tom. VI, pl. LXIX, fig. 8, pag. 8. « Celui de la » figure 8, y est-il dit, ainsi que les » deux qui suivent, est du genre des » Cornets qui sont entourés de lignes » marquées par des taches ou des points: » il a le fond de sa couleur d'un gris-» de-lin tendre, parsemé d'un grand » nombre de petits traits bruns qui, par » leur disposition symétrique, forment

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

croyons, les ſeuls qui en ayent donné la figure. M. Davila (210) parle auſſi de ce Rouleau, qui porte entre un pouce neuf lignes & deux pouces quatre lignes de longueur, ſur treize à vingt lignes de largeur.

Le Drap d'argent a points noirs (planc. xv, lett. F4), eſt un Rouleau qui, quoique ponctué (211), differe beaucoup du précédent, non-ſeulement par le deſſin de ſa robe, mais encore par la forme du teſt, qui eſt plus cylindrique ſans être fort effilée. Sa clavicule courte eſt tournée de dix orbes, dont les pas, très-concaves ſur les quatre premiers, ſont ſans tubercules, mais bordés d'un talus arrondi qui diſparoît dans les orbes ſuivans. La ligne ſpirale eſt fine, réguliere & bien diſtincte : elle eſt auſſi ſuivie dans les quatre premiers orbes, d'un petit renflement étroit & arrondi, qu'on ne diſtingue point ſur les orbes ſuivans. Le ſommet ſe termine en un petit bouton, plus ou moins aigu, dont les trois dernieres ſpires ſont couleur de chair, ou roſe, ou cerise vif. Les ſtries circulaires, de même que les crûes qui les traverſent, ſont très-fines ſur cette clavicule. Le reſte du premier orbe eſt pour l'ordinaire aſſez liſſe & luiſant, par la fineſſe de ces mêmes ſtries, qui ne ſont bien prononcées que vers l'extrémité inférieure, où elles forment de petites cordelettes arrondies, aſſez diſtantes entre elles, mais plus ſerrées ſur le pli que la columelle produit en cet endroit. Le fond de la robe ſur la clavicule eſt rarement

» des bandes circulaires & en même » temps d'autres longitudinales. Cette » coquille eſt auſſi très-rare ».

(210) Catalogue, tom. I, pag. 242, art. 479. « Quatre autres par pendans; » ſavoir, deux rares bleuâtres, à grand » nombre de zônes formées de lignes » interrompues ou de traits rouge-brun » qui ſe répondent mutuellement en » longueur, & à une zône blanche dans » l'un, qui ne paroît point dans l'autre, » à tête aplatie, tachetée d'amaranthe, » & qu'on nomme *Minimes bleus* ».

(211) On la voit à la pl. 13, lett. E de la ſeconde édition.

d'un blanc pur; il est plutôt roussâtre ou feuille-morte clair, tacheté ſur les pas des orbes de petits traits longitudinaux cramoisi-brun, marron-noirâtre ou d'un brun-brûlé très-foncé, lesquels ſont ſouvent disposés par groupes plus ou moins distans entre eux. Sur le reste de la coquille, le fond de la robe, très-difficile à ſaisir, offre tantôt une teinte légere de blanc-grisâtre mêlé de violâtre, tantôt un gris-lilas assez clair, ſemé d'un très-grand nombre de points noirs ou brun très-foncé, rangés par lignes circulaires. Ces points, dont la forme & la grosseur varient ſur la même ligne, ſont entremêlés à distances inégales d'autres points du plus beau blanc, très-distincts de la couleur du fond. Ces lignes ponctuées ſont peu distantes entre elles, & quelquefois alternes avec des lignes de points plus petits & d'un marron moins foncé. La plupart de ces Rouleaux offrent encore deux zônes de taches noires pointillées, l'une ſur le haut, l'autre vers le bas du premier orbe, & ces zônes ſont ſouvent interrompues. La couleur de l'intérieur est rose, ou rose-jaunâtre, ou couleur de feu jusqu'à une certaine distance de la levre, où regne une bordure blanche, que termine un liseré ponctué de noirâtre. Cette levre est très-mince dans ſon bord, assez fortement échancrée dans l'angle, & quelquefois légerement dentelée dans ſa partie inférieure. Ce Rouleau n'est point rare : on le trouve à Amboine, à Mindanao, à l'île de France, à Madagascar, au cap de Bonne-Espérance & ſur les côtes du Zanguebar : il porte depuis dix jusqu'à vingt & vingt-deux lignes de longueur, ſur cinq & onze de largeur. Beaucoup d'Auteurs l'ont fait graver (212).

(212) *List. Hist. Conchyl. tab. 757, fig. 9.*

Mus. Gottwald. cap. V, tab. V, fig. 88, litt. a, b.

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXIII, litt. z.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XV, fig. 21, & tab. LXXV, fig. 1.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

LA PIQURE DE MOUCHES (planche XV, lettre F 2), est un Rouleau que quelques-uns (213) confondent avec le précédent, quoiqu'il en differe assez par ſa forme pour mériter d'être regardé comme une eſpèce particuliere. Son teſt lourd & fort épais, eſt plus renflé dans le milieu, & ſur-tout vers le haut du premier orbe, que celui du *Drap d'argent.* Son extrémité inférieure eſt proportionnellement plus reſſerrée, le pli de la columelle plus marqué, & ſa clavicule, où l'on compte treize à quatorze ſpires, eſt couronnée de tubercules. Ces ſpires forment des étages diſtincts & ſemblent ſe recouvrir légerement l'une l'autre en montant du

Bonan. Obſerv. circ. vivent. part. II, ſeu Suppl. Recr. ment. & oc. fig. 30, pag. 322.

Gualt. Ind. Teſt. Conchyl. tab. XXV, litt. N & O.

Seba, Locupl. rer. nat. Theſ. tom. III, tab. LV, fig. 1. Et en donne pluſieurs autres ſans numéro, pag. 152.

Regenf. Choix de coquillages, &c. pl. VII, fig. 2 & 2, pag. 1.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, I^e part. pl. VII, fig. 5, pag. 19.

Ibid. Délices de phyſique, tom. I, pl. B. V, fig. 7, pag. 56.

Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. LXIV, fig. 711, 712 & 713, pag. 349, 350 & 351.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 253 & 254, le ſecond Rouleau de l'art. 529. « Et un fond blanc, parſemé d'aſſem- » blages de petites taches noires, plus » ſerrées dans deux eſpèces de zônes: » eſpèce nommée *Piqûre de mouches,* » ou *Drap d'argent* ».

Conus Stercus Muſcarum. Linn. Syſt. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 311, pag. 1169.

(213) Quelques Curieux & même des Naturaliſtes célebres, entre autres le Chevalier Linné, confondent la *Piqûre de mouches* avec le *Drap d'argent :* mais ces coquilles, malgré la reſſemblance de leur robe, ont dans leur forme des différences aſſez marquées pour nous autoriſer à les diſtinguer. Nous avons cru devoir laiſſer à la précédente le nom de Drap d'argent, tant à cauſe de ſa forme plus alongée & de ſa clavicule liſſe, qui ſemblent la rapprocher des Rouleaux connus ſous le nom de *Drap d'or,* qu'à cauſe de ſes points blancs, plus diſtincts que ceux de la *Piqûre de mouches,* lorſqu'elle en eſt pourvue; celle-ci differe ſur-tout du Drap d'argent par ſa clavicule couronnée de tubercules, & par ſa forme généralement conique & plus renflée vers le haut.

premier orbe au ſommet, qui eſt ſaillant & aigu. Les tubercules qui couronnent les orbes ſont ſur-tout bien ſenſibles dans les huit premiers, & ſont d'un très-beau blanc : ils donnent quelquefois naiſſance à des plis légers ſur les pas même des orbes. Le ſillon qui diſtingue les ſpires eſt aſſez fin dans les uns, plus groſſier dans les autres, mais généralement ſinueux & bien prononcé. Quelques variétés de cette eſpèce, telles que les PEAUX DE CIVETTE, paroiſſent privées de ces tubercules, ou du moins ils n'y forment que de foibles mamelons. Dans ces variétés les pas des orbes ont plus de largeur; ils ſont moins concaves & bordés d'un talus arrondi mieux prononcé : la forme de la coquille eſt auſſi plus renflée dans la partie ſupérieure du premier orbe, ce qui la diſtingue des Draps d'argent. Dans toutes ces coquilles les ſtries circulaires ſont très-fines, ainſi que les crûes, qui produiſent néanmoins quelquefois de diſtance à autre des eſpèces de côtes longitudinales. Le fond de la robe eſt blanc, nué en grande partie & par ondes longitudinales, d'un gris couleur de chair, quelquefois de violet tendre ou de lilas clair. Cette robe eſt ſemée par lignes circulaires, nombreuſes, très-ſerrées & ſouvent interrompues, d'une multitude de petits points, marron-brun, cramoiſi-noir ou d'un brun très-foncé. Ces points, ſouvent contigus ou du moins raſſemblés par ondes plus ou moins diſtinctes, laiſſent çà & là des intervalles du fond, plus ou moins larges, qui en ſont abſolument privés. Pluſieurs de ces lignes ponctuées forment par leur rapprochement deux zônes de marbrures noires nuées de violet & de bleu, dont une près du milieu du premier orbe, l'autre vers ſa partie inférieure. Les cordelettes de cette partie inférieure ſont régulierement ponctuées de brun-noir. C'eſt principalement ſur les marbrures & ſur les ondes les plus colorées du fond que l'on diſtingue des points du plus beau blanc, mais ces points blancs y ſont en général moins ſenſibles que ſur les Draps

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

d'argent, & manquent même quelquefois. La clavicule est ordinairement ponctuée de marron, par lignes circulaires & quelquefois blanche en entier. L'intérieur & la bouche de ce Rouleau ſont à peu près comme dans le précédent. Il n'eſt point rare; mais on le trouve difficilement riche en couleur & bien conſervé lorſqu'il paſſe un certain volume, comme celui que nous poſſédons & dont nous donnons ici la figure. Il a, de même qu'une *Peau de civette* qui fait auſſi partie de notre collection, deux pouces deux lignes de long ſur quatorze lignes de large. Le volume ordinaire de ces Rouleaux eſt de dix-ſept à vingt lignes de longueur, ſur neuf à dix de largeur. Ils viennent d'Amboine, de Batavia, de Céram, de la côte de Coromandel, de l'île de France & de Madagascar. Pluſieurs Auteurs en donnent la figure (214), & M. Davila en fait mention ſous le nom de *Moire*, qui appartient proprement à la variété ſuivante.

LA MOIRE RAYÉE (planche XV, lett. F1), differe peu, quant à la forme, du Rouleau que nous venons de décrire, ſi ce n'eſt qu'elle eſt peut-être un peu plus renflée, & que ſa clavicule moins élevée eſt quelquefois très-aplatie (215), ce qui n'empêche

(214) *List. Hist. Conchyl. tab. 761, fig. 10.*

Mus. Gottwald. cap. V, tab. V, fig. 88, litt. C.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XV, fig. 20.

Gualt. Ind. Testar. Conc. tab. XXV, litt. P.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LV. Sans numéro, au nombre de dix figures.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXIII, fig. 696, pag. 341 & 342.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 256, art. 540. « Deux blancs, pointillés, ſur-» tout dans deux zônes, & par bandes » longitudinales ondées de points bruns, » à côtes longitudinales peu prononcées, » à pas des orbes tuberculeux, & nom-» més *Moires* ».

C'eſt encore le *Conus Stercus Muscarum. Lin. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 311, pag. 1169.*

(215) On voit ce Rouleau pl. 12, lett. S de la ſeconde édition.

pas

pas que ſon ſommet ne ſoit encore assez ſaillant. Les ſtries circulaires de la coquille ſont très-fines, mais ſes crûes forment des côtes longitudinales, nombreuses & bien prononcées. Le fond de ſa robe est d'un blanc-grisâtre, nué par bandes longitudinales, ſur-tout dans la direction des crûes, de roussâtre tendre, & pointillé ſur ces mêmes bandes de blanc & de brun foncé tirant ſur le violâtre. Ce Rouleau, d'ailleurs ſemblable aux précédens & venant des mêmes parages, ne passe guère vingt-deux lignes de long ſur treize de large.

LA MOIRE ONDÉE (planche XV, lettre F3), est une très-légere variété des deux Rouleaux précédens, laquelle n'est pas commune & ſe trouve principalement aux Philippines. Sa clavicule est pour le moins aussi élevée que celle de la *Piqûre de mouches*, & le ſommet qui la termine est assez aigu, de couleur blanche ou orangée dans ſes dernieres ſpires; celles qui ſuivent étant ondées & ponctuées de violâtre & de marron-brun. Les crûes du test ſont moins prononcées, & la robe est ondée, ſur un fond blanc, de veines obliques & de zig-zags longitudinaux violâtres ou gris-de-lin, ſemés de points d'un brun vif & de quelques-uns blanchâtres ou bleuâtres. Ces ondes obliques ſont plus ou moins larges & quelquefois confuses ou interrompues : leurs intervalles ſont aussi quelquefois très-finement ponctués de marron ou de brun-roussâtre. Ce Rouleau, d'ailleurs ſemblable aux précédens, est gravé dans Seba (216) & dans M. Martini (217). On peut voir dans la table qui précede cette famille les autres variétés de cette espèce.

LA MORSURE DE PUCES (planche XV, lettre F5), est un Rouleau qui, quant à la forme, approche beaucoup des précédens,

(216) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LV.* Plusieurs variétés ſans numéros.

(217) *Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXIII, fig. 697, pag. 341 & 342.*

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

mais qui par le deſſin différent de ſa robe, peut en être regardé comme une eſpèce fort voiſine & peut-être même comme une ſimple variété. Court & renflé dans ſa forme, les pas de ſes orbes ſont auſſi couronnés de tubercules, mais ſa clavicule eſt ordinairement plus aplatie qu'on ne le voit dans la figure que nous en donnons. On y compte douze orbes, qui ſont ou tout à fait blancs, ou mouchetés de fauve-canelle ſur un fond blanc. Le reſte du premier orbe, où les crûes longitudinales forment quelques côtes mal prononcées, eſt à ſtries circulaires très-fines, qui ne deviennent ſenſibles que vers ſa partie inférieure. Sa robe blanche ou d'un blanc-roussâtre, eſt ſemée ſans ordre de taches à peu près rondes d'un canelle-cramoiſi ou d'un fauve-canelle foncé, qui imitent aſſez bien celles qui réſultent de la morſure d'une puce. Le fond de la bouche de ce Rouleau eſt blanc ou roussâtre, mais la levre eſt toujours blanche & quelquefois mouchetée dans le liſeré qui la termine. Le bord en eſt tranchant & médiocrement échancré dans l'angle. Cette coquille Orientale & rare ſe trouve, dit-on, ſur les côtes de la nouvelle Guinée, ainſi qu'aux Moluques : elle ne paſſe guère vingt-deux lignes de longueur ſur treize de largeur. Rumphius & quelques autres l'ont fait graver (218).

LE FUSTIGÉ (planche XV, lettre N), eſt une légere variété du Rouleau précédent, un peu moins renflée vers le haut du premier orbe, & à clavicule ſaillante, terminée par un ſommet aigu. Les pas des orbes en ſont auſſi plus concaves & leurs ſtries circulaires plus diſtinctes. La ligne ſpirale eſt bordée d'un petit

(218) *Rump. Thes. Coch. tab. XXXIII, fig. 2.*

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XXI, fig. 15.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XXI, litt. G.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIV, ſans numéro, & *tab. LV*, les deux coquilles couronnées qui ſont entre celles du numéro 20, & petit Rouleau placé entre les deux Damiers des numéros 2 & 3 du bas de la même planche.

renflement où les crûes ſont ſenſibles. Les tubercules qui couronnent les orbes ſont auſſi plus aigus que dans le précédent. Ces tubercules ſont blancs & leurs interſtices tachés d'un rouge-cramoiſi. Le cordon de la ligne ſpirale eſt auſſi très-finement ponctué de la même couleur. Tout le reſte de la robe eſt de même à fond blanc ou teint légerement de couleur de chair, & ſemé par lignes circulaires de taches à peu près carrées ou barlongues, d'un beau rouge-cramoiſi vif. Ces taches, aſſez égales entre elles & plus ou moins diſtantes, forment depuis treize juſqu'à ſeize cordons circulaires, & elles s'arrondiſſent dans les plus voiſins de l'extrémité inférieure du premier orbe. Le fond de la bouche eſt couleur de roſe, mais blanc vers la levre, dont le bord mince eſt taché de cramoiſi. Cette coquille Orientale & rare, ne paſſe guère quinze lignes de long ſur neuf de large. Seba donne la figure d'un petit Rouleau qui en approche beaucoup (219). M. Martini donne auſſi (220) celle de la variété que nous avons appelée le FUSTIGÉ NEGRE A BANDES, qui paroît avoir un pouce neuf lignes de longueur, ſur treize lignes de largeur.

LE BROCARD DE SOIE (planche XIX, lettre L 1), eſt la plus grande coquille que nous connoiſſions dans le genre des Rouleaux: c'eſt peut-être auſſi la plus mince & la plus légere (221), ſi l'on en excepte les *Rouleaux panachés*. Quelques curieux la déſignent ſous le nom de *Taffetas*, qu'il faut réſerver pour une variété de cette eſpèce dont nous parlerons ci-après. Klein & Linné lui ont

(219) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LV*, ſans numéro. Le petit Rouleau qu'on voit au haut de la planche, entre les deux Cornets renfermés par le demi-cercle de coquilles numéroté 23.

(220) *Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. LXIII, fig. 698 & 698, litt.* a, *pag. 342 & 343.* « *Ex Mus. Academ.* » *Berolin. Conus baseos muricatæ albus, maculis nigricantibus velut arena* » *craſſa rariùs adſpersus. Stercus Pulicis.* Moire à gros points bruns ».

(221) Elle eſt repréſentée pl. 13, lett. A de la ſeconde édition.

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

donné, d'après Bonanni, le nom de *Cornet* ou *Rouleau Géographique*. Sa forme, presque cylindrique dans les deux tiers de ſa longueur, & ſeulement un peu renflée vers le milieu du premier orbe, s'étrécit insensiblement vers ſon extrémité inférieure, qui reste beaucoup plus ouverte que dans les espèces précédentes. L'ouverture assez ſpacieuse de cette coquille ſemble la rapprocher de la famille des Tonnes; mais elle tient par ſa clavicule & par ſes autres caracteres à la famille des Cornets, & ſa figure peu conique & fort alongée, la fait placer avec fondement parmi ceux du ſecond genre (222). Ses onze à douze ſpires, dont les trois à quatre premieres ont leurs pas assez larges, aplatis ou peu concaves, produisent une clavicule très-peu ſaillante relativement à la longueur de la coquille. Le ſommet en est cependant assez aigu, mais quelquefois obtus par vétusté. La ligne ſpirale est fine, bien marquée, & les mamelons qui couronnent les orbes la rendent d'ordinaire plus ou moins ſinueuse ou festonnée. Un petit talus ou cordon peu prononcé en borde le contour. Les crûes, de même que les ſtries circulaires, ſont plus apparentes ſur cette clavicule que ſur le reste du premier orbe, qui est des plus lisses. La plus grosse de ces ſtries tourne avec la ſpirale ſur le milieu de chaque orbe. Quant aux mamelons qui couronnent les orbes, ils ne s'étendent guère au-delà des cinq premieres ſpires. On observe quelquefois dans le test des espèces de cicatrices ou de reprises, faites par l'animal pour réparer les fractures accidentelles arrivées à ſa coquille. Le fond de la robe de ce Rouleau est rarement d'un

(222) On pourroit placer avec les Tonnes le Rouleau dont il s'agit, ſi ſa clavicule étoit dépourvue de tubercules & terminée par un mamelon ou bouton: ſi ſa columelle, au lieu d'être lisse, étoit ridée ou plissée & plus apparente qu'elle ne l'est; on devroit alors le ranger avec les *Prépuces* & *Couronnes d'Éthiopie*, dans le genre des Tonnes à fût ridé: mais comme ces caracteres principaux lui manquent, c'est avec raison qu'on le met ici.

beau blanc : il est plus communément blanchâtre ou d'un blanc-grisâtre ; quelquefois d'un blanc-bleuâtre ou couleur d'agate, c'est-à-dire roussâtre & lie-de-vin tendre. Dans d'autres il est nué de violâtre & de lilas, ou bien de gris-de-lin & de couleur de chair, ou enfin de couleur de rose & de bleuâtre. Ce fond est marbré tantôt ſans ordre, tantôt dans deux larges zônes, de fauve-roux ou de marron plus ou moins foncé. Ces zônes, rarement continues, ſe voyent l'une vers le haut, l'autre vers le bas du premier orbe, & elles montrent assez ſouvent ſur elles-mêmes de petites taches blanchâtres ou roussâtres du fond. Ces marbrures, au lieu d'être disposées par zônes, forment quelquefois de larges flammes longitudinales très-déchiquetées, qui, comme nous l'avons déjà dit, ont fait comparer le dessin de la robe de cette coquille à une carte géographique. Le reste du fond de cette robe est couvert d'une espèce de réseau, très-délicat, mais bien distinct, de même couleur que les marbrures. Ce réseau laisse un grand nombre de petites taches du fond, les unes irrégulieres, les autres en forme de points, d'écailles ou de triangles. En un mot les mailles de ce réseau ont beaucoup de rapport avec celles du Cornet *Amadis*, excepté qu'on n'y apperçoit point de lignes ponctuées. La clavicule est panachée des mêmes couleurs, ſur un fond ſemblable à celui de la robe : dans quelques-uns néanmoins elle est d'une ſeule couleur. Les tubercules des pas des orbes ſont tantôt blanchâtres, tantôt marron, c'est-à-dire que les marbrures passent indistinctement ſur les tubercules ou dans leurs interstices. Les ſpires qui précedent le ſommet ſont ſouvent blanchâtres en entier, tandis que ce ſommet est couleur de rose ou cramoisi vif. Enfin les ſtries, qui dans la plupart des Cornets & Rouleaux ſont plus prononcées ſur le tiers inférieur du premier orbe, manquent presque toujours en cette partie ſur le Brocard de ſoie ; & ſa columelle, beaucoup plus apparente, n'y produit point l'espèce

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

de pli qu'on remarque plus ou moins ſenſiblement dans les autres eſpèces. Cette columelle eſt blanche, étroite, arrondie & un peu torſe. L'ouverture plus évaſée de ce Rouleau, laiſſe voir une plus grande partie de ſon intérieur, qui eſt d'un beau blanc-d'émail, tirant quelquefois un peu ſur le bleuâtre ou ſur le gris-de-lin. La levre eſt mince dans ſon bord, que termine ſouvent un liſeré marron : elle eſt bien échancrée dans l'angle, légerement en gouttiere & un peu retroussée vers la partie inférieure du premier orbe. Ce beau Rouleau ſe trouve à l'île de France, au cap de Bonne-Eſpérance, à Madagascar, à Amboine, aux Philippines & ſur les côtes de Guinée. Il n'eſt point rare, à moins qu'il ne ſoit d'un très-grand volume & riche en couleur. On en voit depuis treize lignes jusqu'à cinq pouces & plus de longueur, & depuis un demi-pouce jusqu'à deux pouces & demi de largeur. Ceux de ce dernier volume ne ſont pas communs ; mais il eſt très-rare d'en rencontrer qui ayent ſix pouces de longueur ſur près de trois de largeur. Beaucoup d'Auteurs en ont donné la figure (223).

(223) *List. Hist. Conchyl. tab. 747, fig. 41.*

Mus. Gottwald. cap. V, tab. V, fig. 85.

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 319, pag. 157. « *Geographicam* » *Tabulam repræsentat hæc inter omnes* » *ultima loco non venustate. In ejus* » *enim testâ albâ, ita disponuntur ma-* » *culæ, & lineolæ fulvæ, ut Provinciæ,* » *& Regiones in Tabulâ geographicâ* » *indicantur* ».

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXI, litt. G.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XV, fig. 3, litt. A, & tab. XCVIII, fig. 8.

Hill. Hist. of anim. tom. III, pl. 8. The Brocads Schell.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XXVI, litt. E.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLII, fig. 2, 3 & 4, pag. 127.

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, IIIe partie, planc. XXI, fig. 2, pag. 42, & VIe part. pl. XVII, fig. 3, pag. 31.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXIV, fig. 717, pag. 354, 355 & 356.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 255 & 256, art. 538.

Conus Geographus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 324, pag. 1172.

LE TAFFETAS POINTILLÉ (planche XIX, lettre L2), est une coquille à laquelle Bonanni a encore donné le nom de *Géographique*, & qu'on peut regarder comme une variété du Rouleau précédent. La forme en est à peu près la même, mais elle ne parvient point pour l'ordinaire à un volume aussi grand, & ſon test, quoique mince, est aussi un peu plus épais. Sa clavicule composée de dix orbes, est plus élevée, & le ſommet qui la termine plus obtus, couleur de chair, blanc ou rose. Les pas des trois premiers orbes, peu concaves & bien ſtriés, s'arrondissent dans leur bord en talus peu ſaillant, généralement lisse, ou dont les tubercules ſont des plus légers; aussi la ligne ſpirale n'est-elle point festonnée comme dans le Brocard de ſoie. Les crûes onduleuses, de même que les ſtries circulaires, ſe montrent rarement vers le haut du premier orbe; mais ces dernieres plus prononcées ſur la partie inférieure de ce même orbe, y forment de petites cordelettes obliques, dont la premiere est la plus ſensible. Le fond de la robe est blanchâtre, nué de rose & de gris-de-lin vif ou de bleuâtre: il est flambé comme en deux zônes de fauve-brun ou de marron, & ponctué par lignes circulaires de la même couleur. Ces lignes, plus ou moins égales & distantes entre elles, regnent dans toute la longueur du premier orbe. Dans quelques-uns, tels que celui dont nous donnons la figure, les marbrures ou flammes longitudinales ſont interrompues ſur le milieu du premier orbe par une zône du fond, qui est également ponctuée. Dans d'autres cette zône intermédiaire est moins réguliere & plus ou moins ſinueuse. Dans d'autres enfin les marbrures ſont dépourvues des lignes ponctuées, qui ne paroissent que ſur le fond: on n'en voit point non plus ſur les pas des orbes. Le renflement ſeul de ces mêmes orbes est ponctué de blanc & de marron depuis la ſeconde ou troisieme ſpire jusque vers le ſommet. Ce Rouleau, de même que ſes variétés, n'offre point ſur ſa robe le réseau

COQUILLES DE MER. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

qu'on observe ſur le Brocard de ſoie. Comme nous avons décrit les principales de ces variétés dans la table qui précede cette famille, nous dirons ſeulement ici que leur intérieur est ou blanc, ou d'un blanc-bleuâtre ou couleur de chair, & que leur levre est moins échancrée dans l'angle que celle du précédent. Ils ſont auſſi moins communs, & viennent ſur-tout de l'île de France, de Batavia, des côtes du Zanguebar & de l'île de la Magdelaine. Ils ont de treize lignes à deux pouces ou deux pouces & demi de longueur, ſur moitié moins de largeur. Pluſieurs Naturaliſtes en ont auſſi donné la figure (224).

L'OMELETTE (planche XVIII, lettre C8), est un Rouleau qui ſemble encore n'être qu'une variété, tant du Brocard de ſoie que du Taffetas, mais dont le volume est pour l'ordinaire moins

(224) *List. Hist. Conchyl. tab. 743, fig. 39.*

Bonan. Observ. circ. vivent. part. II, ſeu Suppl. Recr. ment. & oc. fig. 36, pag. 322. « *Cylindrus lævis & nitidus* » *colore rarus. Roseo enim, & albo ita* » *depictus à Natura est, ut ferè Ta-* » *bulas ſimulet, in quibus Regiones,* » *Maria, & Insulæ à Geographo ex-* » *primuntur, hac de causâ* Cochleam » Gographicam *aliqui eam vocârunt* ».

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLIII, fig. 22 & 29, pag. 130.

Adanson, Hist. nat. des coquillages du Sénégal, pl. 6, fig. 8, pag. 97 & 98. *Le Salar.*

Regenf. Choix de coquillages, &c. pl. 11, fig. 20 & 20, pag. XIV.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIIe part. pl. XI, fig. 4, pag. 27 & 28, & V^e^ part. pl. XX, fig. 1 & 2, pag. 32 & 33. L'Auteur confond cette espèce avec la *Tulipe* de M. d'Argenville, dont nous avons parlé ci-dessus, page 673.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXIV, fig. 718 & 719, pag. 356, 357 & 358, & LXV, fig. 720 & 721. « *Ex Mus. Gleditsch & nostro. Conus* » *baseos lævis parum excavatæ, nube-* » *culatus & punctatus achatinus, Tulipæ* » *dictus* ». La figure 720 appartient à la variété que nous avons nommée le *Taffetas ſans points.*

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 256, article 540. « Quatre autres, dont deux » marbrés de blanc & de ſouci, & deux » de marron & de violet, tous les quatre » ceints du haut juſqu'en bas de traits » & de points bruns, variété nommée » le *Taffetas* ».

considérable

Coquilles de mer. *Cornets cylindriques ou Rouleaux.*

considérable (225). Un peu moins effilé dans ſa forme, ſon teſt, quoique mince, eſt auſſi un peu plus épais. Ses huit à neuf orbes produiſent une clavicule courte, terminée par un ſommet aigu. Les pas de ces orbes ſont aſſez liſses, plus aplatis que concaves, & légerement renflés dans leur bord, qui eſt ſans tubercules. Les ſtries circulaires ſont à peine ſenſibles ſur le corps de la coquille, mais les crûes s'y trouvent quelquefois bien prononcées. Le fond de la clavicule eſt blanchâtre, veiné de fauve & marbré d'orangé : ſur le reſte de la robe ce même fond blanchâtre eſt nué de roſe ou de couleur de chair, marbré par ondes d'un bel orangé vif & entremêlé de veines ou de traits fauves de la plus grande finesse. Ces veines & marbrures laiſſent un grand nombre de taches irrégulieres ou triangulaires du fond, ſans néanmoins former un réſeau comme dans le Brocard de ſoie. Elles ſont quelquefois diſtribuées comme en deux zônes, l'une vers le haut, l'autre vers le bas du premier orbe. On voit de ces coquilles qui ſont panachées d'un bel orangé-rouge & de ſafran vif ou de jonquille ; d'autres ſont parſemées de taches brunâtres, ainſi qu'on le peut voir dans la table qui eſt en tête de cette famille. Ce Rouleau, dont l'intérieur eſt blanc, vient des Moluques & des Philippines : il a depuis un pouce & demi, juſqu'à deux pouces & quelques lignes de longueur, ſur un peu plus de moitié de largeur. Seba, Knorr & Gualtieri l'ont fait graver (226); M. Davila en parle auſſi (227),

(225) Cette coquille ſe voit pl. 13, lett. H de la ſeconde édition.

(226) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XLII, fig. 15, pag. 128.*

Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, V^e part. pl. XI, fig. 4, pag. 19. Il donne mal à propos ce Rouleau pour une eſpèce de *Gondole*, coquille de la famille des Tonnes.

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. XXVI, litt. C.

(227) Catalogue, tom. I, pag. 254, artic. 530. « Deux blancs, bariolés de » taches aurore, & à deux zônes de » même couleur, nommés *Omelette* ».

COQUILLES DE MER.

Cornets cylindriques ou Rouleaux.

de même que Linné, qui en fait une espèce différente du Brocard de soie (228).

L'ENFANT COURONNÉ (planche XVI, lettre K), par lequel nous terminons la description des coquilles de cette famille, est un Rouleau plus épais dans son test que les précédens, auxquels il ressemble assez par sa forme cylindrique évasée dans son ouverture vers le bas du premier orbe. Les huit à neuf spires qui le composent semblent se recouvrir légerement l'une l'autre en montant de la premiere à la pointe peu aiguë du sommet. La clavicule courte & souvent aplatie qui en résulte est foiblement mamelonnée sur les pas des orbes, ce qui rend festonné le sillon qui les distingue. Du reste cette coquille est assez lisse & luisante, les crûes, de même que les stries circulaires, y étant presque imperceptibles. Le pli de la columelle rend l'extrémité inférieure du premier orbe sensiblement retroussée. Le fond de la robe est d'un beau blanc, veiné sur les pas des orbes de quelques traits fauves, & sur le corps de la coquille de traits en zig-zags fauves ou marron foncé, distribués sur-tout dans deux zônes, l'une plus large un peu au-dessus du milieu du premier orbe, l'autre plus étroite vers le bas. Ce Rouleau, dont l'intérieur est blanc & la levre, peu échancrée dans l'angle, vient des côtes de la nouvelle Zélande & même de celles de la nouvelle Guinée. Il est très-rare, & se voit ici représenté de grandeur naturelle : nous n'avons trouvé sa figure gravée dans aucun Auteur.

(228) *Conus Bullatus. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, spec. 322, pag. 1172.*

FAMILLE NEUVIEME.

OLIVES OU CYLINDRES,

Divisés en deux genres.

Genre I. Olives alongées ou à bouche resserrée.

Genre II. Olives ventrues ou à bouche évasée.

Ces Testacées ont, comme ceux de la famille précédente, leurs ſpires comprimées & roulées ſur elles-mêmes, de maniere à ne laisser voir que la volute extérieure & la portion des ſpires internes qui concourt à former la clavicule; mais ce qui les en distingue, c'est 1°. *d'approcher davantage de la forme cylindrique :* 2°. *d'avoir le ſillon de leur ſpirale profond & en vive-arrête dans ſes deux bords, ou d'en être privé :* 3°. *de montrer une portion assez considérable de leur columelle généralement chargée de rides:* 4°. *d'avoir communément leur levre échancrée à ſes deux extrémités :* 5°. *enfin, d'être toujours lisses & luisans à l'extérieur, privés de périoste & d'opercule.*

GENRE PREMIER.

OLIVES ALONGÉES OU A BOUCHE RESSERRÉE,

Divisées en trente espèces.

Espèce Ire.

Olives de forme étroite, fort alongée, dont la ligne ſpirale, oblique & peu ſensible, ne rend point échancré l'angle ſupérieur de la levre; la columelle est lisse, peu apparente & ſans dents.

LA Tariere, l'Aiguille à coudre, l'Avoine ou la Vrille de Saint-Pierre, à clavicule aiguë, peu prolongée, à robe marbrée ou veinée de marron-brun, ſur un fond blanc nué de rouſsâtre : peu commune, *pl.* XIX. D

Coquilles de mer. *Olives alongées.*

COQUILLES DE MER. *Olives alongées.*

La Tariere blonde, à robe blanchâtre ou ventre-de-biche, marbrée de fauve & veinée confusément de traits fins de la même couleur, qui y forment un réseau très-délicat.

La Tariere ponctuée, à robe blanche, semée sans ordre d'un grand nombre de petits points fauves ou marron: rare. *List. Hist. Conc. tab.* 737, *fig.* 32. *Rumph. Thes. Cochl. tab.* XXX, *litt.* S; & *Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab.* XIII, *fig.* 24.

La Tariere rayée, à robe blanche ou foiblement safranée, ceinte de lignes obliques, fines & serrées, marron foncé: Orientale & rare. *List. Hist. Conchyl. tab.* 736, *fig.* 31. *Klein, Tentam. meth. ostrac. tab.* II, *fig.* 49, *pag.* 38; & *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, II. part. pl.* IV, *fig.* 4, *pag.* 15.

La Tariere à bandes, dont la robe blanche est ornée, sur le premier orbe, de quatre zônes obliques, également larges & distantes entre elles, & d'une seule sur les spires de la clavicule. Les taches ou veines qui les composent sont marron ou d'un brun pourpré: peu commune. *Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab.* XXIII, *litt.* O.

La Tariere à zig-zags, à robe blanche ou blanchâtre, fasciée en zig-zags de canelle, plus foncé dans deux zônes. *Davil. Catal. tom. I, pag.* 220, *la premiere coquille de la premiere paire de l'article* 426.

La Tariere blanche, qui ne differe des précédentes que par sa robe entierement blanche, ou d'un blanc peu grisâtre, tirant quelquefois sur la couleur de corne: coquille peu commune.

Espece II.

Olives fort alongées, dont la clavicule est un peu moins élevée: les pas des orbes en vive-arrête sont séparés par un sillon plus large & plus profond. On voit un pli saillant vers la base, & la columelle est ridée comme dans toutes les espèces suivantes.

L'Algébrique, à clavicule élevée, à huit orbes dont le sillon est bordé de part & d'autre par une vive-arrête, avec un pli en vive-arrête vers le bas, à robe grise ou jaune-soufre, couverte d'un grand nombre de traits en zig-zags brunâtres, qui laissent de grands & de petits triangles du fond; à deux zônes de traits plus grossiers, brun foncé, à columelle blanche, mais à bouche lilas ou violet tendre, & à levre épaisse, bien échancrée dans ses deux extrémités; de Saint-Domingue & de la Martinique: grande Olive qui n'est point rare.

L'Algébrique blanche, de même forme & grandeur, mais dont la robe blanche nuée de gris-violâtre, offre

un grand nombre de traits en zig-zags plus ou moins distincts, marron tendre, qui laissent de grands & de petits triangles du fond; quelques traits ou chevrons transverses, d'un marron plus foncé, forment deux zônes ſur le milieu du premier orbe: de la Barbade.

L'Algébrique ſans zônes, à robe blanchâtre & roussâtre, nuée de gris un peu ardoisé, & couverte en entier de traits en zig-zags, plus petits, d'un brun-marron, qui produisent un réseau dont les mailles ſont plus ou moins interrompues; la levre est épaisse & blanchâtre, & le fond de l'ouverture d'un violet tendre.

Dont la robe roussâtre ou fauve, est veinée irrégulierement de taches & de traits bruns en zig-zags ou en chevrons plus ou moins distincts: l'intérieur est couleur de chair, & la columelle blanche.

Espece III.

L'Olive gravée, à clavicule élevée, & dont les orbes, plus concaves que plats, ſont ſéparés par un ſillon large, en gouttiere peu concave, bordée de part & d'autre d'un talus en vive-arrête. Le haut des pas des orbes est tacheté de fauve-roux, & il en part des lignes ou veinules longitudinales, un peu en zig-zags, dont la couleur, fauve ou roussâtre, est plus ou moins distinctes du fond. Le pli de la base est peu prononcé; il est traversé obliquement, ſur ſon fond blanchâtre, de ſtries ou de traits concaves interrompus & quelquefois branchus, qui imitent des traits grossiers faits à coup de lime: Olive Orientale & très-rare.

Espece IV.

Olives dont la clavicule est encore élevée, & dont le bord du pas des orbes est en vive-arrête: leur ſillon, plus ou moins large, est bordé d'un talus plus ou moins ſensible.

La Bouche violette, à pas des orbes en vive-arrête, ſéparés par un ſillon étroit & profond; à robe blanche, nuée de jaune-ſoufre plus ou moins tendre, & ſemée d'un grand nombre de points & de traits, disposés par ondes ſafran, ombrées de bleu peu foncé, & mêlées de points violâtres. Deux zônes bleuâtres s'observent, l'une ſur le haut, l'autre vers le milieu du premier orbe. La columelle est fortement ridée: le fond de la bouche d'un violet vif; & ſa levre épaisse, intérieurement bordée de blanc: de l'île de France & des Moluques. *List. Hist. Conc. tab.* 719, *fig.* 3, *& tab.* 732, *fig.* 21. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* XXIII, *litt.* F & P, *& tab.* XXIV, *litt.* B & C. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LIII, *litt.* R, W & *c, pag.* 148 & 149. *Bonan. Recr. ment. & oc.*

COQUILLES DE MER. *Olives alongées.*

class. III, fig. 142, pag. 129 & 130. Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. LIX, fig. 8, & tab. 156, fig. 19.

La Bouche violette à zig-zags, à clavicule moins élevée, plus renflée dans ſes orbes, ce qui rend le talus de la ligne ſpirale moins ſenſible. Sa robe blanche ou jaunâtre, moins faſciée que la précédente, eſt ſemée de points & de zig-zags ſafran, ombrés de bleu. L'intérieur eſt auſſi violet foncé, bordé de blanc : Orientale, ſans être rare. *List. Hist. Conchyl. tab. 721, fig. 7. Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. XXIII, litt. H & T; & Mart. Nev. Syst. Conc. tom. II, tab. XLVIII, fig. 518 & 521, pag. 171, 172 & 173.*

Dont la robe blanche eſt tachée de zig-zags, ſouvent interrompus, pourpres & violâtres, nués de ſafran. L'intérieur eſt rougeâtre & orangé : Orientale. *List. Hist. Conchyl. tab. 720, fig. 4.*

Dont la robe d'un gris-blanchâtre, nué de jaune-ſoufre, eſt veinée irrégulierement & ponctuée ſans ordre, d'aurore nuée de brun & de bleuâtre. L'intérieur eſt d'un gris-de-lin vif & foncé, bordé de blanc.

ESPECE V.

L'Olive en échiquier, à clavicule ſaillante, blanchâtre, veinée de brun, à ligne ſpirale étroite & profonde, & à bandes brunes longitudinales en zig-zags, ſur un fond blanc, interrompues par une zône café-au-lait-griſâtre ; à intérieur violet : coquille rare, *planche XIX.* . . . B5

L'Olive à losanges, à trois zônes interrompues ou non, d'un gris-rouſſâtre tirant ſur le brun, l'une ſur le haut, l'autre au milieu, & la troiſieme vers le bas du premier orbe. Les bandes intermédiaires du fond ſont d'un blanc-jaunâtre, nué de bleuâtre, chargées de traits bruns, ombrés d'orangé, qui s'entrelacent en laiſſant des losanges transverſes plus ou moins irréguliers du fond. La columelle eſt blanchâtre, & l'intérieur violet, bordé de blanchâtre vers la levre, qui eſt d'une épaiſſeur médiocre : Orientale & très rare.

L'Olive à carreaux, variété non moins rare que la précédente, à une bande verdâtre ſur le haut du premier orbe, avec un cordon de la même couleur ſur le milieu du même orbe, précédé & ſuivi d'un plus étroit, blanchâtre, ponctué de brun : le reſte de la robe eſt orné, par lignes circulaires, de taches carrées alternativement blanches & brunes, nuées d'olivâtre & d'orangé. Un point brunâtre ſe fait remarquer dans les carrés blancs de la moitié ſupérieure du premier orbe ; la baſe en eſt rouſſâtre, & l'intérieur orangé-rouge. *Gualt. Ind. Test. Conch. tab. XXIV, litt. I.*

L'Olive à mailles, à robe gris-de-lin, fasciée de trois zônes vertes disposées comme dans la précédente. Les zônes intermédiaires offrent un réseau de traits verdâtres, qui produisent des mailles carrées & à peu près égales, ſur le fond gris-de-lin de cette coquille : elle eſt auſſi Orientale.

L'Olive à triangles, plus effilée dans ſa forme & moins volumineuſe, à clavicule élevée, & à robe fond jaune, ſemée d'un grand nombre de traits bruns, qui laiſſent une quantité de grands & de petits triangles du fond, bien diſtincts. Un réſeau de traits de la même couleur, mais beaucoup plus délié, s'étend ſur le reſte de la robe : Orientale & rare. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, VI. part. pl. XXIII, fig. 5, pag. 44 & 45.*

L'Olive à triangles tachetés, auſſi alongée, mais un peu plus renflée dans ſa forme ; à robe d'un blanc-jaunâtre, nuée de bleu tendre, & tachée ou tiquetée de points violâtres ou bruns, avec quelques traits de la même couleur laiſſant de grands triangles du fond : Orientale & peu commune. *Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. XLVI, fig. 489, pag. 159.*

ESPECE VI.

L'Olive Toiſon d'or, à clavicule élevée, à ſillon de la ſpirale étroit & profond, & à robe blanche, nuée de jaune-ſafran, ſemée de quelques traits fins en zig-zags d'un aurore-rouge : Orientale & peu commune. *Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. XLVI, fig. 490, pag. 159 & 160.*

L'Olive à gouttes violettes ſtriée, à pas des orbes en vive-arrête, ſéparés par un large ſillon, à robe blanche, nuée de roussâtre, ſemée de taches violettes, à peu près triangulaires, & de plus chargée de ſtries circulaires, onduleuſes & manquées, de la plus grande finesse : très-rare, *planche XIX* B4

L'Olive à gouttes violettes liſſe, diffère de la précédente par ſes taches plus petites, plus nombreuſes & plus confuſes, & en ce qu'elle eſt dépourvue de ſtries : Orientale & peu commune. *List. Hiſt. Conchyl. tab. 720, fig. 5. Rumph. Theſ. Cochl. tab. XXXIX, fig. 6. Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. XLVI, fig. 491 & 492, pag. 160 & 161.*

L'Olive à gouttes violettes ponctuée, à robe blanche nuée de roussâtre, ponctuée ſans ordre de violet-roux, à bouche orangé tendre. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, II. part. pl. X, fig. 6 & 7, pag. 24.*

L'Olive à gouttes violettes boſſue, variété Orientale & des plus rares, différente des précédentes par un

COQUILLES DE MER. *Olives allongées.*

renflement circulaire qui forme un talus vers le haut du premier orbe : ſa robe eſt ſemée de groſſes taches violettes triangulaires, ſur un fond roſe ou couleur de chair. L'intérieur de la bouche eſt d'un roux tirant ſur le rougeâtre.

L'Olive blanche boſſue, autre variété de la précédente, avec le même talus, mais dont la robe eſt entierement blanche, ou blanc-griſâtre, ou d'un blanc peu ſafrané, privé des taches violettes, ou qui du moins n'y ſont qu'imperceptibles. On en voit une bonne figure dans *List. Hist. Conchyl. tab.* 717, *fig.* 1. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab.* LI, *fig.* 564, *pag.* 188. La forme de celle-ci eſt un peu plus renflée.

Espece VII.

Le Point d'Hongrie réticulé, à clavicule ſaillante, à bords des pas en vive-arrête, ſéparés par un ſillon profond, & entourés d'une zône de traits fins, de couleur brune, en forme de houppe ou de chevelure, qui ſe divise par petites masses de distance à autre ; à robe d'un gris-roussâtre, chargée de zig-zags & de triangles marron, formés par des hachures onduleuses très-fines, qui laissent aussi des triangles du fond. La columelle eſt blanche nuée de lilas tendre, & la levre épaisse : coquille assez commune ; de la Martinique & de Saint-Domingue.

Le Point d'Hongrie réticulé à bandes, dont la robe blanche eſt nuée de bleuâtre, comme en deux zônes, l'une ſur le haut, l'autre vers le milieu du premier orbe : le reſte de la robe eſt d'un gris-lilas ſale, couvert de zig-zags formés par de fines hachures canelle-marron. Les traits en zig-zags ſont plus gros, moins nombreux ſur les deux zônes blanchâtres du fond, & le talus de la ſpirale forme une large zône d'un roux-gris-de-lin, ſans chevelure ſur les pas des orbes ; d'Amérique : cette espèce eſt peu commune.

Le Point d'Hongrie non réticulé, à pas des orbes bordés d'une zône de traits fins, courts, longitudinaux, bruns ; à robe d'un jaune-ſoufre, ſemée d'un grand nombre de traits en zig-zags, d'un brun-violâtre & olivâtre, qui ne paroiſſent point hachés comme dans les précédens, & avec deux zônes de traits d'un brun plus foncé : Olive Américaine & commune.

Le Point d'Hongrie blanc, dont la robe blanche ou à peine nuée de lilas, eſt en certains endroits couverte de traits violâtres & marron, qui forment de plus grands zig-zags, en laissant des traînées longitudinales du fond qui en ſont dépourvues. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LIII, *litt.* Y, *pag.* 149.

Le

Le Point d'Hongrie confus, ſemé de traits en zig-zags, qui laiſſent des triangles du fond; une partie de ces traits, diſtribués comme en deux zônes plus diſtinctes, ſont brunâtres, les autres ſont violâtres, ſur un fond agate, ou d'un gris-rouſſâtre, ou ſoufre, ou ardoiſé, ou violâtre, &c. D'Amérique, & aſſez ſemblable à celle de *Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab.* L, *fig.* 554, *pag.* 183.

Le Point d'Hongrie couleur de roſe, à robe fond blanc, nué légerement de lilas, couverte de traits en zig-zags d'un beau gris-de-lin, ou de couleur de roſe, ou cerise vif, qui laiſſent beaucoup de grands & de petits triangles du fond : coquille Américaine, & très-rare pour la couleur.

Le petit Point d'Hongrie, dont le fond blanc, blanchâtre, rouſſâtre, griſâtre, livide ou violâtre, a des traits onduleux, ou en zig-zags d'un brun foncé, entremêlés de quelques traits plus groſſiers d'un brun encore plus foncé : auſſi d'Amérique, & très-commun. *Gualt. Ind. Teſtar. Conc. tab.* XXIII, *litt.* M.

Espece VIII.

L'Olive ondée, auſſi de forme alongée, quoique plus renflée que les précédentes; à robe blanche, ſemée par ondes de taches plus ou moins contiguës, qui forment de grands zig-zags marron tendre ou violâtres. L'intérieur eſt rouſſâtre : peu commune; de Saint-Domingue & de la Martinique. *Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab.* LI, *fig.* 562, *pag.* 187.

L'Olive ondée hachée, de même forme ou un peu moins renflée; à robe blanche, ſemée de zig-zags, de traits & de triangles d'un violet tendre, formés par des hachures fines & ſerrées. *Gualt. Ind. Teſtar. Conchyl. tab.* XXIII, *litt.* Q & R. *Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab.* XLVI, *fig.* 487, *pag.* 158 & 159.

L'Olive ondée colorée, dont la robe blanche eſt chargée de traits en zig-zags plus ou moins ſerrés, d'un beau fauve-canelle vif & foncé, quelquefois ombrés de bleuâtre : d'Amérique. *Mart. Nev. Syſt. Conc. tom. II, tab.* XLVI, *fig.* 488, *pag.* 158 & 159, & *tab.* XLVIII, *fig.* 517, *pag.* 173. *Gualt. Ind. Teſtar. Conc. tab.* XXIII, *litt.* P, P.

L'Olive ondée faſciée, dont le talus de la ſpirale offre, ainſi que la précédente, une large zône rouſſe formée de traits marron; à robe blanche, couverte de traits fins en zig-zags marron tirant ſur le violâtre, & à deux zônes de traits plus groſſiers, d'un fauve-marron foncé; l'une plus étroite, vers le milieu

Coquilles de mer. *Olives alongées.*

du premier orbe, & l'autre plus large, vers le bas : peu commune.

Dont la robe blanche est couverte de traits, de zig-zags, ou même de taches fauves ou marron tendre, quelquefois distribuées par zônes.

La grande Olive de Vénus, dont la robe est en entier d'un beau blanc de porcelaine, sans taches ni marbrures ; l'intérieur en est aussi blanc ou peu roussâtre : rare, & d'Amérique. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, VI. part. pl. XXXIV, fig. 4 & 5, pag. 67.*

Espece IX.

La *Litterata* de M. d'Argenville, à talus peu sensible, à sillon profond, & à une zône de traits bruns sur le haut du premier orbe, où l'on croit voir différentes lettres de notre alphabet : une autre zône se fait remarquer à l'extrémité inférieure du premier orbe, & quelques points dans l'intervalle ; le tout sur un fond blanc, *planche XIX.* . . . . . Q

La *Litterata* fibreuse, couverte, sur un fond blanc, de lignes fines, peu onduleuses, & quelquefois bifourchues, brunâtres : elle offre aussi deux zônes, l'une sur le milieu, l'autre vers le bas du premier orbe, dont les traits d'un brun plus foncé imitent divers caracteres. De Saint-Domingue : peu commune.

L'Olive Siamoise, de même forme, à robe blanche, couverte de lignes longitudinales, peu onduleuses & interrompues, brun foncé, plus grossieres qu'à la précédente, & où il est moins aisé de trouver des caracteres : rare, & Orientale. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVI.* Sans numéro, mais placée au-dessus d'une autre Olive qui a quatre bandes.

Dont le fond blanchâtre & grisâtre est couvert de traits fins, nombreux, en zig-zags, brunâtres & violâtres, avec une zône en réseau, formée par des traits fauves de la plus grande finesse, sur le haut du premier orbe ; de l'Amérique.

L'Olive Siamoise jaune, à robe d'un beau blanc, couverte de traits longitudinaux de couleur d'or : rare, & des Moluques.

Espece X.

L'Olive marbrée chevronnée, à sillon concave & talus bien prononcé, à taches & marbrures d'un brun-violet, sur un fond gris & lie-de-vin tendre, entremêlé de taches irrégulieres blanches, *planche XIX.* P

L'Olive à chevrons, dont la robe agate, isabelle ou café-au-lait, nuée de roussâtre & de brunâtre, est semée d'un nombre considérable de grands & de petits traits en chevrons transverses, bruns & d'un brun-brûlé très-foncé. Les plus grands de ces

chevrons laissent une tache blanche triangulaire du fond : coquille peu commune ; de l'île de France & d'Amboine. *Gualt. Ind. Test. Conc. tab.* XXIII, *litt.* o-o. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab.* XLIX, *fig.* 526, *pag.* 177.

L'Olive violette à chevrons, à robe d'un gris-violâtre, ſemée de chevrons d'un violet-brun, qui laissent une tache blanche triangulaire : d'autres taches irrégulieres ou triangulaires ſont auſſi d'un violet-brun. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab.* XLIX, *fig.* 528, *pag.* 177 & 178.

L'Olive gris-de-lin à chevrons, à robe blanche & gris-de-lin, ſemée d'un nombre considérable de chevrons transverses, fort petits & à peu près égaux, dont la couleur est gris-de-lin foncé : rare.

L'Olive café-au-lait à chevrons, dont le fond de la robe café-au-lait, ou jaune-ſafran, est ſemée de grands chevrons bruns, qui laissent des taches blanches ou d'un blanc-jaunâtre, du fond. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab.* XLIX, *fig.* 522 & 523, *pag.* 175 & 176.

L'Olive café-au-lait ſans chevrons, ou dont la robe est entierement d'un roux nué de grisâtre : peu commune.

La même, à robe grisâtre ou brunâtre, nuée dans la direction des crûes de violet ſale foncé, de figure plus courte & beaucoup plus renflée que les précédentes : peu commune. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LIII, *litt.* d.

Dont le fond blanc ou blanchâtre est nué de gris-de-lin plus ou moins vif, quelquefois disposé comme en deux zônes plus foncées.

La petite Olive de Vénus, dont la robe privée de taches & de chevrons est entierement d'un très-beau blanc-de-lait : rare. *Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab.* XXIII, *litt.* c & d.

L'Olive brûlée, variété très-rare, de forme renflée, & à test épais, blanche en dedans, mais à robe d'un brun-brûlé, avec un ruban blanc ſur la clavicule. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, I. part. pl.* XV, *fig.* 7, *pag.* 30.

Espece XI.

L'Alphabeta vert ou l'Alphabet grec, Olive dont le fond jaunâtre, nué de verdâtre, est couvert d'un réseau assez grossier, bleuâtre & verdâtre, dont les traits, en ſe croisant, laissent des taches triangulaires du fond. Deux zônes de gros traits bruns très-foncés offrent de plus des espèces de lettres assez ſemblables à des caracteres grecs : coquille Américaine, *planche* XIX. B5

La même, à réseau plus délicat, à fascies moins ſensibles, & dont les

COQUILLES DE MER. *Olives alongées.*

caracteres ſont peu diſtincts : des mêmes parages.

La même, plus volumineuſe, à zig-zags d'un brun-rougeâtre foible ſur un fond blanc ; à deux zônes de traits plus groſſiers d'un rouge-ſanguin-brun, où ſe diſtinguent auſſi des caracteres : de Saint-Domingue.

Dont le fond blanchâtre, nué de gris & de roussâtre, eſt couvert de traits ou de zig-zags fins ou groſſiers, qui s'entrelacent. Leur couleur eſt d'un marron-canelle, plus foncé dans deux zônes, laiſſant des taches triangulaires, grandes & petites du fond.

Espece XII.

Le Marbre ondé, Olive dont la robe blanche, nuée de gris-de-lin ſale & de violâtre, eſt couverte d'un grand nombre de traits & d'ondes canelle-ſanguin, qui laiſſent beaucoup de petits triangles & quelques traînées courtes & longitudinales du fond ; l'intérieur eſt blanc ſale : eſpèce peu commune.

Dont la robe, d'un jaune-ſoufre nué de gris, eſt chargée plus ou moins de zig-zags groſſiers, bruns ou d'un brun-violâtre, qui, en certains endroits, laiſſent des taches irrégulieres du fond.

Le Marbre rubanné, à deux zônes blanches, l'une plus large, ſur le haut du premier orbe, l'autre vers ſon milieu, chargées de traits fins en zig-zags marron : les deux bandes intermédiaires ſont d'un roux-brûlé très-foncé, ſouvent entieres & quelquefois interrompues par des liserés circulaires blanchâtres ou roussâtres. Les pas de la ſpirale ſont ornés d'une zône brune : coquille Orientale, & très-rare.

Le Marbre à liserés, dont la robe blanche eſt chargée de zig-zags marron, & ornée de deux zônes étroites brunes, l'une dans le haut, l'autre vers le bas du premier orbe. Le reſte du fond blanc, offre de plus des liserés bruns circulaires, interrompus ou non : également rare.

Le Marbre rubanné faſcié, dont la robe blanche, chargée de zig-zags bruns, offre des bandes étroites brunes, continues, & non marbrées comme les faſcies intermédiaires : Orientale, & aſſez rare.

Le Marbre à bandes interrompues, & à zig-zags d'un brun-roux foncé ſur un fond blanc, quelquefois nué légerement de roussâtre ; les rubans & liserés qu'on y diſtingue ſont plus ou moins manqués ou interrompus : des mêmes parages.

Espece XIII.

L'Olive pointillée marbrée, à robe blanche, nuée de ſafran tendre, marbrée de quelques veines café-

au-lait, & ponctuée assez peu régulierement par lignes circulaires, de brun très-foncé, *planche XIX.* . O

L'Olive pointillée à zig-zags, plus volumineuse que la précédente, quoique aussi de forme alongée; à robe roussâtre & olivâtre, semée d'un nombre de petits points noirâtres & de traits fins brun foncé, en zig-zags qui s'entrelacent : Orientale & rare. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. XLVIII, fig.* 509 & 510, *pag.* 167 & 168.

ESPECE XIV.

Olives alongées, dont la clavicule est plus courte que dans les précédentes, & pourvue d'un sillon étroit, peu concave.

L'Olive Écriture Chinoise, à clavicule médiocrement élevée, à robe blanche ou blanchâtre, chargée d'un grand nombre de lignes longitudinales noires ou brunes, en zig-zags qui s'entrelacent en certains endroits, *planche XIX.* . . . . . N

L'Écriture Chinoise à lignes fines, à robe blanchâtre nuée de gris-rougeâtre, & dont les traits en zig-zags sont fins & des plus nombreux, d'un brun-rougeâtre, plus foncé dans deux zônes; l'une étroite, vers le milieu du premier orbe; l'autre très-large, vers le bas : coquille Orientale.

L'Écriture Chinoise à réseau, ornée sur ſes pas du premier orbe de lignes ou filets bruns, & dont le reste de la robe roussâtre, ou d'un gris-roussâtre, nué de gris-violâtre, est couvert d'un très-grand nombre de traits en zig-zags brunâtres ou marron, plus vif dans deux zônes, l'une vers le haut du premier orbe, l'autre vers le bas; ces traits fins, formés de hachures, s'entrelacent plus ou moins, en façon de réseau : Orientale & peu commune.

L'Écriture Chinoise à gros traits, dont la robe blanche, légerement nuée de jaune-ſoufre ou de lilas tendre, offre de gros traits en zig-zags violâtres, qui laissent ſouvent des traînées longitudinales du fond. L'intérieur est couleur de chair. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. XXIII, litt.* C.

L'Écriture Chinoise manquée, dont la robe blanchâtre est couverte de traits en zig-zags fins & nombreux d'un fauve tendre, & à deux zônes étroites de traits plus grossiers & plus vifs en couleur, quelquefois manqués ou interrompus.

ESPECE XV.

L'Olive Neigeuse, à clavicule courte, aiguë, & à ſillon fort étroit; à robe blanche nuée de gris-violâtre, & mouchetée confuſément de bleuâtre ou de violâtre. L'intérieur est brunâtre & la columelle blanche : coquille Orientale.

Coquilles de mer. *Olives alongées.*

La Neigeuse roussâtre, dont la robe communément roussâtre, ou fauve ou orangé vif, est quelquefois olivâtre, & semée de points & de petites taches, plus ou moins confuses, brunes, ou d'un brun qui tire sur le violet ou le bleu. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. XLIX, fig. 527, pag. 177 & 178. Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, VI. part. pl. XXIII, fig. 4, pag. 44.*

La Neigeuse à levre saillante : celle-ci paroît plus courte, vu que l'angle de sa levre s'étend un peu en forme d'aîle ; sa robe est jaunâtre, ponctuée de brun & de violâtre : rare. *Mart. ibid. tab. XLIX, fig. 529, pag. 177 & 178.*

La Neigeuse ventre-de-biche, à robe roussâtre, ponctuée de marron, de fauve tendre ou de verdâtre, ornée vers le haut du premier orbe de quelques taches fauves ou marron, qui imitent souvent des espèces de caracteres. L'intérieur est ou roussâtre ou pourpre, ou brun foncé. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. XXIII, litt.* S.

La Neigeuse à chevrons, dont la robe blanche est couverte de taches violâtres ou marron, qui forment des espèces de chevrons grossiers. L'intérieur est brun : peu commune. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVI.* Sans numéro.

La Neigeuse à réseau, dont la robe blanche, violâtre ou peu roussâtre, est couverte en entier de traits fins, violâtres ou bleuâtres, qui s'entrelacent & laissent des mailles irrégulieres du fond. *Seba, ibid.* Sans numéro.

La Neigeuse irréguliere, à robe blanchâtre ou lilas tendre, semée de quelques taches violettes, entremêlées de lignes longitudinales, de zig-zags interrompus de la même couleur & de quelques flammes brunâtres. Son intérieur est brun. *Seba, ibid.* Sans numéro.

La Neigeuse à grands traits, qui forment sur sa robe de forts zig-zags transverses marron-violâtre ou bleuâtre, sur un fond blanc ou soupe-au-lait : brune aussi dans l'intérieur. *Seba, ibid.* Sans numéro.

La Neigeuse à zig-zags, fond blanc, ou verdâtre, ou jaunâtre, ou cendré, ou bleuâtre, ou olive, à traits longitudinaux en zig-zags bruns ou violets, quelquefois transverses. C'est le *Girol* de *M. Adanson, Hist. nat. des coquillages du Sénégal, pl. 4, fig. 6, pag. 61, 62 & 63.*

La Neigeuse ondée, à robe blanche nuée de couleur livide, chargée de veines, de traits & de taches irrégulieres d'un rouge-violâtre peu foncé. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVI.* Sans numéro. *Gualt. Ind. Testar. Conc. tab. XXIII, litt.* N.

La Neigeuse tigrée, dont la robe d'un assez beau blanc, est mouchetée par taches, à peu près rondes, d'un marron-violâtre ou bleuâtre : brune intérieurement. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVI.* Sans numéro.

La Neigeuse brodée, à robe blanche ou agate, nuée de roussâtre & de lilas clair, à un rang de taches brunâtres ſur le haut du premier orbe, avec une large bande vers le bas du même orbe, laquelle offre un réſeau formé par des zig-zags transverſes fauves ou d'un brun-violâtre : peu commune. *Seba, ibid.* Sans numéro.

La Neigeuse aux cloportes, à robe d'un beau blanc, chargée ſur le premier orbe d'une large & longue tache d'un brun-violâtre, déchiquetée dans ſes bords, & qui imite un cloporte ; une autre tache ſemblable ſe trouve ſouvent auſſi du côté de la bouche : très-rare. *Seba, ibid.* Sans numéro.

La Neigeuse aux cloportes manqués ; ſa robe blanche ou roussâtre, eſt chargée de quatre bandes ou flammes longitudinales, brunes, déchiquetées d'un côté ſeulement : peu commune.

La Neigeuse aux fourmis, fond blanc, nué légerement de veines bleuâtres & roussâtres dans la direction des crûes, ſemé ſans ordre de points violâtres, & à deux zônes, l'une ſur le haut, l'autre un peu au-deſſous du milieu du premier orbe, dont les taches transverſes, d'un brun-violet, imitent, quoiqu'aſſez groſſierement, la figure des fourmis : rare. *Seba, ibid.* Sans numéro.

La Neigeuse à taches informes, auſſi à fond blanc, ponctué de brunâtre, & à deux larges zônes de taches brunes, de figure bizarre : auſſi peu commune. *Seba, ibid.* Sans numéro.

La Neigeuse à deux cordons tachetés, fond blanc ou blanchâtre, avec un cordon de petites taches ſur le haut du premier orbe, & un de taches transverſes plus groſſes ſur le milieu de ce même orbe ; toutes d'un marron-brun. *Seba, ibid.* Sans numéro.

La Neigeuse à trois cordons tachetés, dont la robe, auſſi d'un beau blanc, offre trois bandes circulaires étroites de taches à peu près carrées, d'un brun-violet, l'une ſur le haut, l'autre vers le milieu, & la derniere vers le bas du premier orbe : rare. *Seba, ibid.* Sans numéro.

La Neigeuse Hébraïque, à robe blanche ou d'un blanc-bleuâtre, ornée comme la précédente de trois zônes de taches violet-noirâtre, mais plus groſſes & irrégulieres, imitant celles du Cornet l'*Hébraïque* ou des eſpèces de caracteres : auſſi rare. *Seba, ibid.* Sans numéro.

COQUILLES DE MER. *Olives alongées.*

La Neigeuse à une bande, dont la robe blanche ou peu jaunâtre, nuée légerement de bleuâtre, offre une large bande d'un brun-violâtre, entiere ou interrompue, vers le haut du premier orbe. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LIII. Sans numéro.

La Neigeuse ponctuée à une bande; le fond de ſa robe eſt d'un roux nué de lilas tendre, & ſemé de points bleuâtres ou violâtres, ou bien il eſt ponctué de même ſur un fond blanc, avec une bande d'un brun-violâtre ſur le haut du premier orbe, ſurmontée d'une zône blanche du fond. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LIII, *litt.* x, *pag.* 149. *Mart. Nev. Syst. Conc. tom. II, tab.* XLIX, *fig.* 524 & 525, *pag.* 176; & *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, III. part. pl.* XIX, *fig.* 3, *pag.* 39.

La Neigeuse chevronnée à une bande, à fond blanc nué légerement de roussâtre, ſemé de points bleuâtres & de chevrons peu réguliers d'un brun-violâtre, avec une large zône de la même couleur vers le haut du premier orbe: peu commune. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* XXXVI, ſans numéro; & *Mart. Nev. Syst. Conc. tom. II, tab.* XLIX, *fig.* 531, *pag.* 178.

La Neigeuse à ruban marbrée; ſa robe blanche eſt ornée ſur le haut du premier orbe d'une large zône d'un brun très-foncé, & d'un ruban de la même couleur ſur le ſecond orbe: le reſte du premier orbe offre des liſerés ou bandes circulaires communément interrompues & en forme de marbrures, d'un brun-brûlé très-foncé. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab.* XLIX, *fig.* 538, *pag.* 179 & 180.

La Neigeuse à bande jaune, dont la robe d'un jaune-roux très-tendre, offre une bande circulaire d'un jaune ſafran vers le haut du premier orbe, & une autre blanche vers le bas de ce même orbe: très-rare. *Mart. ibid. tab.* XLIX, *fig.* 535, *pag.* 176 & 177.

La Neigeuse à bande & à liſeré, fond blanc, avec une large bande d'un brun-violet vers le haut du premier orbe, & un liſeré vers le bas, ſouvent interrompu. *Mart. ibid. tab.* XLIX, *fig.* 530, *pag.* 176.

La Neigeuse à deux bandes, à robe blanche ou blanchâtre, à deux rubans d'un violet-noirâtre, l'un vers le haut, l'autre vers le bas du premier orbe, avec un liſeré de la même couleur ſur le milieu de ce même orbe. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* XXXVI. Sans numéro.

La même, à deux bandes ſans liſeré, mais beaucoup plus larges. *Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig.* 369, *pag.* 165. *Encyclop. Rec. des planches, tom. VI, pl.* LXIX, *fig.* 5, *pag.* 8.

La

La Neigeuse à trois bandes, aussi d'un brun-violet foncé ſur un fond blanc, l'une ſur le haut, l'autre au milieu & l'autre vers le bas du premier orbe : peu commune. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* XXXVI. Sans numéro. *Rumph. Thes. Cochl. tab.* XXXIX, *fig.* 7. *Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab.* XXII, *fig.* 7.

La Neigeuse à quatre bandes, auſſi d'un brun-violet foncé ſur un fond blanc, & variables dans leur largeur : cette coquille eſt Orientale, & brune intérieurement, comme la plupart des Olives de cette eſpèce, mais rare de cette variété. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* XXXVI. Sans numéro.

La Neigeuse à trois bandes & trois liserés, ſur un fond blanc, ponctué ou non de violet. Les trois rubans, qui ſont de cette même couleur, ſont précédés chacun de leur liseré, *planche* XIX. G1

La Neigeuse blanche ou le Cigne, ne differe des précédentes qu'en ce qu'elle eſt entierement blanche à l'extérieur, car l'intérieur eſt à l'ordinaire roux ou brun. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* XXXVI. Sans numéro.

La Neigeuse paille ou le Jade, dont tout l'extérieur eſt d'un ventre-de-biche clair, nuée de veines plus blanches dans la direction des crûes.

La Neigeuse fauve ; toute ſa robe eſt d'un fauve-roux foncé ſans mélange ; mais ſa clavicule eſt blanche, & un ruban de même couleur ſe montre ſouvent vers le bas du premier orbe. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab.* XLIX, *fig.* 534, *pag.* 179.

La Neigeuse fauve ondée, à robe d'un fauve-roux, chargée d'ondes longitudinales, plus ou moins diſtinctes, d'un fauve plus foncé : elle eſt blanche intérieurement, & peu commune. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab.* XLIX, *fig.* 536, *pag.* 177 & 178. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* XXXVI. Sans numéro.

La Neigeuse violette, à clavicule généralement blanche, mais d'un brun-violet très-vif dans le reſtant de ſa robe. L'intérieur eſt blanc ou brun.

La Neigeuse brune, dont la robe eſt entierement d'un brun-roussâtre ou brûlé très-foncé, tandis que l'intérieur eſt blanc ou de couleur de corne. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab.* XLIX, *fig.* 537, *pag.* 179 & 180.

La Neigeuse bleue, dont la robe eſt d'un bleu-d'ardoise très-foncé, tandis que l'intérieur & la clavicule ſont de couleur blanche.

La Neigeuse verte, à robe d'un beau vert-olive & porreau vif : l'intérieur eſt blanc ou café-au-lait : la clavicule & quelquefois le bas du premier

COQUILLES DE MER. *Olives alongées.*

orbe ſont auſſi de couleur blanche.

La Neigeuſe lilas, à robe d'un beau lilas vif & foncé ſans mélange, mais la clavicule & l'intérieur ſont de couleur blanche : variété peu commune.

La Neigeuſe à réſeau, fond blanc, à deux zônes réticulées, violettes ou orangées, l'une ſur le milieu, l'autre vers le bas du premier orbe : rare, & plus effilée dans ſa forme. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LIII, *litt.* g.

Espece XVI.

L'Olive Peau de civette, à clavicule courte & ſillon étroit, à premier orbe plus renflé que dans l'eſpèce précédente, & à robe roussâtre & jaune-ſoufre, chargée de points & de traits en zig-zags noirâtres & bleuâtres, *planche* XIX. G2

La Peau de civette ponctuée, à robe roussâtre & griſâtre, ſemée confuſément de points nombreux & plus ou moins diſtans, d'un bleu vif ou d'un gris-noirâtre. *List. Hist. Conc. tab.* 734, *fig.* 24.

La Peau de civette tachetée, moins renflée dans ſa forme, à robe rousſâtre nuée d'olivâtre, ſemée de petites taches oblongues transverſales, d'un noir foncé. L'intérieur eſt d'un gris-brunâtre.

La Peau de civette blanchâtre, ſemée ſur un fond blanchâtre ou jaunâtre, ſoit de petits traits transverſes, ſoit de zig-zags longitudinaux d'un gris-violâtre.

Espece XVII.

Olives dont la clavicule eſt aſſez courte ou médiocrement élevée, dont les pas ſont peu larges, avec ou ſans talus, le ſillon large & très-concave.

L'Écriture Malabare, à clavicule médiocrement élevée, à pas des orbes peu larges & à fillon profond, à robe jaunâtre & ſoufre-clair nué de gris-brunâtre, ſemée d'un très-grand nombre de traits bruns, qui laiſſent une multitude de moyens & de petits triangles du fond; on y remarque de plus deux eſpèces de zônes formées par des traits plus gros, marron-brun. L'intérieur eſt d'un gris-bleuâtre; de l'île de France & des Maldives : peu commune.

L'Écriture Malabare verdâtre, dont la robe jaune-ſoufre tendre, nuée en grande partie de gris-verdâtre, eſt chargée de traits confus brunâtres & de quelques autres marron-brun, non diſpoſés par zônes, mais répandus çà & là par lignes transverſales.

L'Écriture Malabare brune, à robe jaune-ſoufre & d'un gris-brun-noirâtre, ſemée de traits fins, dont la couleur brune ſe confond preſque avec celle du fond : on y remarque

de plus deux zônes de traits transverses, courts, d'un brun-noirâtre foncé.

L'Écriture Malabare ſans zônes, mais couverte, ſur un fond gris-jaunâtre, d'un très-grand nombre de zig-zags fins, d'un brun-violâtre peu foncé.

L'Écriture Malabare à clavicule aplatie ou moins élevée que dans les précédentes, à robe d'un gris-violâtre tendre, ou d'un gris-bleuâtre mêlé de roussâtre, chargée de traits en chaînettes marron-brun, & rarement fasciée de gros traits marron; la levre est fort épaisse & renflée dans ſon bord, l'intérieur blanchâtre ou d'un gris-violâtre, & la coquille plus rare que les précédentes.

Espece XVIII.

Olives dont la clavicule large & plus élevée ſe termine en un ſommet effilé, & dont les orbes, tranchans dans leur bord, ſont à peine concaves & s'élevent en doucine vers les pas de la ſpirale, dont le ſillon étroit produit une carne à l'angle de la levre.

L'Olive de Panama ou le Porphyre, grand Cylindre à clavicule gris-bleuâtre, entourée d'une bande veinée, à robe couleur de chair nué de roussâtre, de violet tendre & de bleuâtre, couverte d'un grand nombre de traits en zig-zags marron foncé, qui laissent une multitude de grands & de petits triangles du fond, avec des taches & marbrures marron disposées comme en deux zônes peu régulieres : la columelle est rousse, ridée du haut en bas; l'intérieur roussâtre, & la levre plus mince qu'épaisse, *planche* XIX. K

Le Porphyre à petits zig-zags, à robe d'un blanc-gris-violâtre & roussâtre très-tendre, couverte de traits fins, fauves ou marron-brun, qui produisent un grand nombre de petits zig-zags entre lesquels on distingue peu de marbrures marron. *Mart. Nev. Syst. Conc. tom. II, tab.* XLVII, *fig.* 498, *pag.* 157, 158 & 164.

Le Porphyre à grands zig-zags, à robe nuée, par veines plus ou moins fondues, de blanchâtre, de couleur de chair, de violet & de roussâtre, chargée de traits marron qui laissent de très-grands & de petits triangles du fond, avec des intervalles totalement dépourvus de ces traits.

Le Porphyre à vive-arrête ou à cordon, ſemblable aux précédens pour les couleurs & le deſſin de ſa robe, mais il en differe par un cordon assez ſaillant & circulaire vers le milieu du premier orbe. Ce cordon, plus ou moins ſenſible, est double dans quelques-uns : variété des plus rares.

Espece XIX.

Olives dont la clavicule est assez élevée, les pas des orbes obliques, peu concaves, par rapport au talus ſaillant

COQUILLES DE MER. *Olives alongées.*

du ſillon qui les ſépare, & le bord des mêmes orbes tranchant, liſse ou feſtonné.

La Foudroyante ponctuée, de forme plus courte ou plus renflée que les précédentes; à robe blanche nuée de jaunâtre, & ponctuée par ondes de violet & de bleuâtre, à taches ſafran, & à quelques chevrons peu décidés, violâtres: la levre eſt épaiſse & blanche dans ſon bord, ainſi que la columelle; mais l'intérieur eſt violâtre: peu commune. *Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. XLV, fig.* 475, *pag.* 151.

La Foudroyante à zig-zags, à robe blanche, nuée preſque en entier de jaune-ſoufre ou de bleu tendre, à traits en zig-zags bruns nués de bleu, & ombrés de ſouci ou de ſafran vif: Orientale. *List. Hiſt. Conchyl. tab.* 734, *fig.* 23.

La Foudroyante cendrée, dont la robe d'un gris-roussâtre & cendré-verdâtre, eſt chargée de traits d'un noir-olivâtre peu foncé, & de deux cordons circulaires de taches ou de chevrons transverſes d'un brun très-foncé.

ESPECE XX.

Le Flacon couronné, à pas des orbes tranchans, & peu feſtonnés, ſéparés par un ſillon profond, à levre plus mince qu'épaiſse dans ſon bord, & à robe jaune pâle, marbrée ou flambée de brunâtre, & faſciée d'un brun de café-brûlé peu foncé, *planche XIX* . . . . . L1 *ou* H5

Le Flacon ſans couronne à bouche rouge, à robe d'un jaune-chamois tendre, ornée de deux larges zônes d'un brun-roussâtre, l'une ſur le haut, l'autre vers le milieu du premier orbe, à veines & gros zig-zags de la même couleur, nués longitudinalement de bleu vers la droite, d'orangé & de ſouci vif à gauche; la columelle eſt blanchâtre, le fond de la bouche d'un rouge-orangé ou de couleur de feu très-foncé, & la levre blanchâtre dans ſon bord, que termine un liſeré brunâtre; des îles Moluques, & peu commune. *Gualt. Ind. Teſt. Conchyl. tab. XXIV, litt.* O. *Seba, Locupl. rer. nat. Theſ. tom. III, tab. LIII, litt* C & F, *pag.* 148.

Le Flacon veiné à bouche rouge, à robe blanchâtre, veinée longitudinalement, & par taches interrompues, de brunâtre nué de ſafran, à deux zônes de gros traits & de taches longitudinales d'un brun ſouvent très-foncé, l'une au haut, l'autre au milieu du premier orbe. *List. Hiſt. Conchyl. tab.* 727, *fig.* 14. *Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. XLV, fig.* 476 & 477, *pag.* 152, 153 & 154.

Le Flacon tigré, à bouche d'un rouge-orangé ou ſafran foncé, à robe d'un blanc-jaunâtre, ponctuée de violet

& ondée de gris-lilas tendre, avec trois zônes de grandes taches d'un brun-violet, l'une au haut, l'autre au milieu, & la troisieme vers le bas du premier orbe : coquille Orientale. *Regenf. Choix de coquillag. &c. pl. II, fig.* 15 & 15, *pag.* XII & XIII.

Le Flacon flambé, à bouche d'un rouge-orangé vif, à robe d'un blanc peu jaunâtre, rayée longitudinalement & par flammes onduleuses, étroites & nombreuses, de safran & de souci vif, nué de bleuâtre & de violâtre en certains endroits, *pl.* XIX. B1

Le Flacon pâle, à robe blanche, ondée en zig-zags de roussâtre & de gris-de-lin tendre, & fasciée de la même couleur. L'intérieur est blanc, & la levre fort épaisse, arrondie dans son bord. *List. Hist. Conchyl. tab.* 724, *fig.* 11. *Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab.* 102, *fig.* 19.

Le Flacon lettré, à bouche blanche, veiné ou marbré dans trois zônes de traits brun foncé, qui imitent quelquefois des caracteres, & à robe roussâtre couverte d'ondes & de zig-zags brunâtres & d'un gris-violâtre, qui s'entrelacent & laissent des triangles du fond.

Le Flacon à zig-zags, à robe blanche ou jaune-soufre, ornée de deux zônes de taches brunes ou orangées, & à gros zig-zags de la même couleur sur le reste de la robe. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LIII, *litt.* E.

Le Flacon brun à bandes, plus effilé dans sa forme, à robe blanchâtre veinée de brun & de bleuâtre, & de plus ornée de quatre zônes d'un brun très-foncé, souvent interrompues par quelques veines ou marbrures du fond : la premiere & la plus large de ces zônes est sur le haut du premier orbe, suivie d'un liseré de la même couleur; un ruban veiné de brun se prolonge aussi sur les pas de la clavicule : Orientale comme les précédentes, & peu commune.

Le Flacon brun, sans bandes, à robe brune, nuée légerement de gris-brunâtre, & roussâtre dans la direction des crûes; une bande d'un brun plus foncé, mais qui manque souvent, se fait quelquefois remarquer au-dessous du milieu du premier orbe; la clavicule blanchâtre est panachée & fasciée de brun : peu commune. *List. Hist. Conc. tab.* 728, *fig.* 2.

Le Flacon café-au-lait, autre variété, qui ne differe de celle qui précede, que par sa robe d'un gris-roussâtre & brunâtre, traversée de quelques lignes ou liserés circulaires d'un brun plus foncé.

COQUILLES DE MER. *Olives alongées.*

ESPECE XXI.

Olives dont la clavicule est plus courte, & le corps plus renflé, quoique aussi alongé : les pas des orbes aplatis, ſéparés par un ſillon étroit & profond, produisent un appendice ſaillant & relevé, près de l'angle de la levre.

L'Olive Brocatelle, grand Cylindre alongé & presque également large à ſes deux extrémités, à ſommet aigu & à robe blanchâtre ou peu olivâtre, ornée de zig-zags longitudinaux brunâtres, & chargée vers le milieu du premier orbe de deux zônes noirâtres ou olivâtres, *planc.* XIX. L2 *ou* H4

La Brocatelle ondée, à robe blanchâtre nuée de bleuâtre, de gris-roussâtre & de couleur de chair, veinée par ondes & par taches à peu près triangulaires & confuses, de brun-violâtre & de grisâtre : le bord de ſa levre est fort épais, & l'intérieur est blanc, de même que ſa columelle ridée.

La Brocatelle à zig-zags, à robe ventre-de-biche, ſemée d'un grand nombre de traits longitudinaux en zig-zags brunâtres nués de bleu-grisâtre ; à deux zônes de taches plus grosses & plus foncées, l'une vers le milieu, l'autre vers le haut du premier orbe : une zône du fond, ſans taches & ſans traits, précede cette derniere.

La Brocatelle lettrée, à robe roussâtre nuée tantôt d'orangé & de ſouci, tantôt de gris & de brunâtre, à traits & zig-zags d'un brun plus ou moins vif, nués de bleuâtre ou de gris, & à deux zônes de taches brun foncé qui imitent des caracteres ; ces caracteres ſont plus distincts dans la zône du milieu du premier orbe, que dans celle du haut, qui ſouvent est précédée d'une autre du fond, tachée ou non. Les crûes longitudinales y ſont ſouvent bien prononcées.

La Brocatelle marbrée, belle variété des précédentes, à robe d'un blanc de porcelaine, veinée de quelques zig-zags gris-violâtre & orangé tendre, marbrée par bandes longitudinales d'un brun-brûlé vif, & ſemée de quelques taches triangulaires de la même couleur : peu commune.

La Brocatelle tachetée, dont le fond de la robe d'un fauve-roux assez foncé, est moucheté irrégulierement & comme par flammes longitudinales de brun vif & foncé. *Mart. Nev. System. Conchyl. tom. II, tab.* XLVIII, *fig.* 519, *pag.* 154 & 174.

ESPECE XXII.

La Moresque ou Negresse, Olive peu commune, moins alongée que les précédentes dans ſon premier orbe, à robe d'un beau brun-noirâtre vif & très-foncé, mais à columelle blanche, de même que l'intérieur, *planche* XIX. . . . . F

La Moresque ſouci, dont la robe est en entier d'un beau ſouci vif & foncé. L'intérieur en est aussi de couleur blanche : peu commune. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. XLVII, fig.* 501, *pag.* 164 & 165.

La Moresque mordoré, autre variété peu commune, dont la robe, d'un rouge-mordoré, offre quelquefois des bandes circulaires d'un mordoré plus vif, avec un liseré brunâtre vers le bas. La columelle est orangée & l'intérieur blanc. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, V. partie, pl. XXVII, fig.* 4, *pag.* 45.

La Moresque orangée à bandes, à robe orangé & ſouci vif, ornée de bandes longitudinales, étroites, d'un vert-olivâtre, dans la direction des crûes, avec un liseré brun déchiqueté près des pas du premier orbe. *Knorr, ibid. fig.* 5.

La Moresque à treillis, dont la robe est traversée, ſur ſon fond roux-canelle & à distances à peu près égales, de treize à quatorze liserés bruns, croisés par d'autres longitudinaux & de la même couleur qui ſuivent la direction des crûes, d'où résulte un réseau à grandes mailles carrées : rare. *Mart. Nev. Syst. Conc. tom. II, tab. XLVII, fig.* 502, *pag.* 166.

La Moresque roussâtre rubannée, à robe d'un jaune-chamois foncé, ou jonquille ſale, ornée d'un grand nombre de bandelettes transversales plus ou moins marquées, brunes, & le plus ſouvent d'un vert rembruni : variété peu commune.

La Moresque sablée, à clavicule plate, mais à ſommet aigu, à robe d'un gris-roussâtre toute ponctuée de noirâtre, à intérieur bleuâtre. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. XXIII, litt.* Q-Q.

La Moresque verte, dont la robe est d'un beau vert-olivâtre, ou porreau plus ou moins foncé, nuée de jaunâtre dans la direction des crûes.

La Moresque grise ; ſa robe d'un beau gris-plombé, ou gris-de-ſouris foncé, est quelquefois d'un brun clair : peu commune. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIII, litt.* K, *pag.* 148.

La Moresque verte à deux bandes, à robe d'un roux-olivâtre foncé, mais brunâtre dans la partie inférieure du premier orbe, à deux zônes de marbrures d'un vert-brun plus foncé, mêlé de roussâtre ; l'une plus large, vers le haut du premier orbe, l'autre formée de ſimples traits transverses, vers le milieu de ce même orbe, & à intérieur blanc : peu commune.

La Moresque verte à trois bandes, à robe d'un gris-olivâtre tirant ſur le roux, ponctuée de brun-gris-violâtre, & ornée de trois zônes plus claires, chargées de traits en zig-zags

COQUILLES DE MER. *Olives alongées.*

violet-noir ou d'un brun très-foncé ; la plus large dans le haut, la ſeconde vers le milieu, & la troiſieme près de l'extrémité inférieure du premier orbe. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab* XLVII, *fig.* 503 & 504, *pag.* 156 & 166. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* XXIV, *litt.* E. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LIII, *litt.* G, *pag.* 148.

La Moresque verte tachetée, à robe d'un roux-olivâtre foncé, veinée & tachée irrégulierement de violet-noir ou d'un brun-brûlé très-vif, & ponctuée en quelques endroits de brun-bleuâtre.

La Moresque noiſette à bandes, dont la robe d'un gris-brun tirant ſur le noiſette, offre deux bandes circulaires, l'une plus large dans le haut du premier orbe, l'autre vers ſon milieu ; toutes deux d'un jaune-ſafran peu vif, chargées de taches d'un fauve-brun. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LIII, *litt.* M, *pag.* 148.

La Moresque verte à zig-zags, à robe d'un beau vert-olive foncé, nuée de veines jaunâtres, & plus ou moins chargée de zig-zags longitudinaux d'un brun très-foncé tirant ſur le pourpre.

La Moresque rouge, dont la robe tire ſur la couleur de brique, avec deux zônes blanchâtres, veinées & marbrées de rouge-ſanguin ſale, l'une plus large, ſur le haut du premier orbe, & l'autre vers ſon milieu : peu commune.

La Moresque à caracteres, à robe d'un gris-cendré foncé, veinée & tachetée de brun, à trois bandes, l'une au haut, l'autre au milieu, & la troiſieme vers le bas du premier orbe, chargées de traits & de taches brunes, qui, ſuivant Seba, imitent des caracteres malabares. *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LIII, *litt.* N, *pag.* 148.

La Moresque ventrue, d'un roux-brun ou d'un roux-canelle & orangé vif, à deux bandes de taches noirâtres, l'une vers le haut, l'autre près du milieu du premier orbe ; ces bandes ſont quelquefois interrompues de maniere qu'elles n'arrivent point au bord de la levre. Cette Olive, plus renflée dans ſa forme que les précédentes, auxquelles elle reſſemble d'ailleurs, ſe trouve à Honimoa, dans l'embouchure du Tjouw, ſuivant Regenfuss, *Choix de coquillages, &c. pl. I, fig.* 2 & 2, *pag.* IV. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, III. part. pl.* XVII, *fig.* 3, *pag.* 36. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab.* XLV, *fig.* 474, *pag.* 151.

La Moresque à rainure, très-belle variété des précédentes, & qui n'en differe que par une rainure circulaire en vive-arrête vers le milieu de

de ſon premier orbe : elle y forme un cordon d'un bel orangé vif, lequel est comme doublé par un ſillon étroit, ſafran tendre, qui regne dans ſon milieu ; le reste de la robe est d'un vert-rembruni, ſemé de traits en zig-zags d'un noir foncé, nué de ſouci vif : Orientale & très-rare. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, V. partie, pl. XIX, fig.* 1, *pag.* 31. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LI, fig.* 560, *pag.* 156 & 187.

La Moresque blanche à rainure, dont la robe blanche est presque entierement recouverte de grands traits longitudinaux verdâtres, nués de jaune, à clavicule élevée, à pas des orbes plats, avec une ſtrie oblique en vive-arrête dans le bas du premier orbe. *Davila, Catalogue, tom. I, pag.* 260, *art.* 551.

Espece XXIII.

La Pistache verte, de forme plus effilée que les précédentes, à fond d'un gris-verdâtre, chargé de traits en zig-zags longitudinaux d'un brun très-foncé, ombrés de verdâtre, à intérieur d'un blanc ſale & grisâtre. *Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXIX, fig.* 5. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. XLVIII, fig.* 515 & 516, *pag.* 171 & 172.

La Pistache verte à deux bandes, à robe d'un gris-verdâtre foncé, tirant ſur le vert-céladon, ornée de deux zônes de taches & de traits bruns, l'une plus large vers le haut du premier orbe, & l'autre vers ſon milieu, & chargée dans le reste de points & de traits d'un noir-verdâtre, qui forment des ondes ou des zig-zags assez confus. *List. Hist. Conchyl. tab.* 739, *fig.* 26.

La Pistache blanche à deux zônes, à robe fond blanc chargée de zig-zags fins, obliques & longitudinaux brunâtres, ombrés de bleu d'un côté & de ſouci de l'autre, à deux zônes de traits bleuâtres & brunâtres qui laissent des taches triangulaires du fond, à columelle orangée & intérieur blanchâtre. *List. ibid. tab.* 731, *fig.* 20. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIII, litt. l.*

La Pistache brune, à robe d'un gris-brun-roussâtre, chargée de gros traits longitudinaux qui forment de petits zig-zags bruns, à extrémité du premier orbe fauve & à bouche bleuâtre. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. XLVII, fig.* 505 & 506, *pag.* 167.

La Pistache à chevrons, à clavicule moins élevée, à robe blanche nuée de ſafran tendre, à zig-zags transverses d'un brun-bleuâtre, mêlés de points & de chevrons transverses de la même couleur, qui tous ſont ombrés de ſafran vif : Orientale, ainsi que les précédentes.

COQUILLES DE MER. *Olives alongées.*

ESPECE XXIV.

Olives dont la clavicule est courte, les pas des orbes arrondis & convexes, ſont ſéparés par un ſillon étroit, profond ſur le premier orbe, & produisant un appendice dans l'angle de la levre.

La Toile d'araignée, à appendice ſaillant, à robe d'un gris-blanchâtre nué de verdâtre & de roussâtre, avec un réseau de traits olive-brun qui laissent une très-grande quantité de petits triangles du fond, à deux zônes d'un brun-noir aussi réticulées, l'une ſur le haut, l'autre vers le milieu du premier orbe; à columelle orangé foncé, à levre épaisse & bouche blanche: Orientale & peu commune. *List. Hist. Conchyl. tab.* 739, *fig.* 28. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* XXIV, *litt.* M. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LIII, *litt.* H & I. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab.* XLVIII, *fig.* 512 & 513, *pag.* 169 & 170.

La Toile d'araignée à dentelle, à robe d'un vert-de-pavot, ornée ſouvent d'une dentelle de traits fins de couleur noire, qui laissent un nombre considérable de petites mailles à peu près rondes & en chaînettes du fond; à deux zônes d'un vert-olive, l'une près du haut, l'autre vers le milieu du premier orbe: cette derniere est la plus large. *List. Hist. Conchyl. tab.* 728, *fig.* 16.

La Toile d'araignée blonde, à robe d'un vert-de-mer nué de bleuâtre & de blanchâtre, ornée de traits en zig-zags brunâtres & olivâtres, qui s'entrelacent & laissent des triangles, des chevrons & des losanges du fond; à deux zônes un peu plus foncées, & à columelle orangé vif; le bord de la levre est roussâtre, ainsi que l'intérieur.

La Toile d'araignée à zig-zags, à robe fond blanc nué foiblement de jaunâtre & de vert-de-mer, chargée de traits bruns en zig-zags entiers ou interrompus, ombrés d'un côté de ſouci, & de bleu céleste de l'autre; à deux zônes de traits bruns plus foncés formant un réseau, l'une au haut, l'autre vers le milieu du premier orbe, & à columelle orangé foncé. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* XXIV, *litt.* L. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LIII, *litt.* h. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab.* XLV, *fig.* 478 & 479, *pag.* 154 & 155, & *tab.* LI, *fig.* 561.

La même à petits zig-zags, ſur un fond gris-blanc teint de roussâtre ou de verdâtre, & à deux zônes de traits plus foncés qui ne laissent point de taches blanches. *List. Hist. Conchyl. tab.* 728, *fig.* 15.

La Toile d'araignée ſans bandes, à robe blanche nuée de jaune-ſoufre, & chargée de traits en zig-zags longitudinaux, ſoit orangés, ſoit

bruns, & ombrés de verdâtre. *Gualt. Ind. Testar. Conc. tab.* XXIV, *litt.* N. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LIII, *litt.* f.

La Toile d'araignée carrelée, à deux zônes brunes, entieres ou interrompues, laissant entre elles deux larges bandes gris-roussâtre du fond, dont la supérieure est chargée de traits brunâtres & vert foncé, longitudinaux & transverses, qui forment un réseau à mailles carrées; la bande inférieure n'est chargée que de traits longitudinaux en zig-zags de la même couleur: Orientale, comme les précédentes. *Seba, ibid. tab.* LIII, *litt.* o.

De forme plus effilée, à robe fauve-brun, nuée presque en entier de fauve & de gris. *Seba, ibid. tab.* LIII, *litt.* t. e

Espece XXV.

L'Olive Queue de paon ou la Datte orangée, à pas des orbes plus arrondis, à robe blanche nuée de jonquille tendre, semée d'un très-grand nombre de petites taches orangées ou safran foncé, entremêlées de vert & de bleu, & à deux zônes de grandes taches vertes & safran, *planche* XIX. B2

La Queue de Paon verte ponctuée, à robe blanche nuée de vert & de bleu, ponctuée de vert & d'orangé, à deux zônes d'un vert foncé, l'une dans le haut, l'autre vers le milieu du premier orbe, & semées toutes deux de taches transverses olive-brun. L'intérieur est blanchâtre & la columelle roussâtre. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab.* XLVIII, *fig.* 511, a, *pag.* 168 & 169.

La Queue de paon vergettée, à robe blanche tachée & ponctuée de bleu-céleste, semée de quelques points & de petits traits longitudinaux safran foncé, & à deux zônes, peu distinctes, de taches plus grandes d'un bleu-céleste peu foncé.

La Queue de paon à zig-zags, semée aussi sur un fond blanc de points orangé vif, entremêlés de points verts & bleus, disposés par ondes ou en zig-zags longitudinaux; des taches plus grandes, d'un vert foncé, y forment quelquefois comme deux zônes où l'on croit reconnoître des espèces de lettres. *Mart. Nev. Syst. Conc. tom. II, tab.* XLVIII, *fig.* 520, *pag.* 1174.

La Queue de paon flambée, à robe blanchâtre nuée de bleu, & à deux zônes de traits vert-olive & vert-de-gris vif imitant des caracteres; le reste de la robe est flambé par ondes ou en zig-zags de vert-olive ombré de safran vif. L'intérieur est blanc ou violâtre & la columelle roussâtre: variété peu commune.

La Queue de paon bleue, à robe blanche, chargée de taches & de traits

Coquilles de mer. *Olives alongées.*

en zig-zags bleuâtres, à deux ou trois zônes de marbrures ou de taches plus grosses de la même couleur, l'une ſur le haut, l'autre au milieu, & la troiſieme près de l'extrémité inférieure du premier orbe; la levre eſt fort épaiſſe dans ſon bord.

La Queue de paon verte ondée, à robe roussâtre, ſemée d'ondes orangé vif, vert-olive & bleu-verdâtre, à deux zônes, plus ou moins distinctes, de verdâtre plus foncé.

La même marbrée, à robe d'un beau vert-olive rembruni, nué de vert plus foncé dans la direction des crûes, à quelques taches triangulaires bleuâtres, entremêlées de veines ſafran foncé, avec une zône étroite orangé foncé ſur le haut du premier orbe.

ESPECE XXVI.

Le Satin flambé, de même forme, à robe d'un brun-roussâtre, flambée peu régulierement de brun-noir; ces flammes, qui vont en ſerpentant, ſont ombrées du côté gauche & dans toute leur longueur d'un liseré ſouci foncé. La columelle eſt blanche, de même que l'intérieur: Orientale & très-rare. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, V. part. pl.* XXVI, *fig.* 4, *pag.* 43 & 44. *Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab.* LI, *fig.* 563, *pag.* 155 & 156.

Le Satin marbré, à robe orangé-chamois, chargée de marbrures en chaînettes & de bandes longitudinales d'un brun-pourpre, déchiquetées d'un côté, & qui ſe lient avec les marbrures en chaînettes: Orientale & peu commune. *Valent. Amb. Univ. fig.* 68.

Le Satin à zig-zags, plus effilé dans ſa forme, à robe d'un blanc-bleuâtre & couleur de chair, ſemée de grands traits en zig-zags longitudinaux plus ou moins interrompus & d'un brun très-foncé ombré de cerise-orangé: cette rare & belle variété eſt auſſi Orientale. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, V. part. pl.* XXVI, *fig.* 3, *pag.* 43 & 44.

ESPECE XXVII.

Olives dont la clavicule eſt peu ſaillante, les pas des orbes arrondis, & dont le ſillon, étroit & concave ſur le premier orbe, n'eſt qu'indiqué, ſans être creuſé ſur les ſuivans. L'appendice de l'angle de la levre eſt plus ou moins prononcé.

L'Olive arborisée, plus alongée que les précédentes dans ſon premier orbe, à fond de la robe mélangé de blanchâtre, & de gris-bleuâtre ou peu verdâtre, couvert d'une ſorte de réſeau, dont les fils bruns, nués en quelques endroits de ſouci, laiſſent un grand nombre de petites taches irrégulieres du fond. Les

hachures fines de ce réseau forment une espèce d'ouvrage arborisé, sur lequel on distingue encore deux zônes de veines & de traits brun foncé. L'intérieur & la columelle sont roussâtres. De la Barbade, suivant *Lister, Hist. Conchyl. tab.* 725, *fig.* 12. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, III. part. pl.* 11, *fig.* 4, *pag.* 9.

L'Olive arborisée sans bandes, à robe bleuâtre, couverte d'un réseau fin, brun & roussâtre, qui laisse beaucoup de taches triangulaires du fond, mais privée des bandes circulaires de traits plus foncés.

L'Olive arborisée manquée, de forme un peu plus renflée, à extrémité inférieure du premier orbe d'un fauve-orangé, à deux larges zônes arborisées par des traits, des veines & des points d'un brun très-foncé, sur un fond blanc & gris-bleuâtre. Ces zônes sont placées, l'une sur le haut, l'autre vers le milieu du premier orbe; le reste de la robe montre quelques veines ou ondes longitudinales, formées par des points bruns plus ou moins contigus : coquille Orientale. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab.* LI, *fig.* 559, *pag.* 170 & 187.

L'Olive arborisée à zig-zags, encore plus renflée que la précédente, à levre épaisse dont l'appendice est saillant & relevé, à fond de la robe blanc nué de bleuâtre & de vert-de-mer, avec un grand nombre de traits fins en zig-zags bruns & souci plus ou moins interrompus; à deux zônes, l'une au haut, l'autre vers le milieu du premier orbe, chargées de traits en zig-zags plus grossiers d'un brun-brûlé très-foncé; la columelle est orangé tendre, & l'intérieur jonquille : rare & Orientale. *Rumph. Thes. Cochl. tab.* XXXIX, *fig.* 3.

ESPÈCE XXVIII.

Olives dont la clavicule est plate ou très-courte, le sillon large & profond sur le premier orbe, mais très-fin sur les suivans, le premier orbe court, & l'appendice de la levre très-saillant.

L'Olive à funérailles ou le Drap mortuaire, à clavicule très-peu saillante olivâtre, à robe vert-céladon ou chamois teint d'olivâtre, chargée de traits olive-brun, qui forment des zig-zags grossiers longitudinaux : à deux zônes de taches & de chevrons d'un brun-brûlé très-foncé, l'une vers le haut, l'autre vers le milieu du premier orbe; la columelle est blanche, & l'intérieur d'un blanc-bleuâtre : Olive Orientale. *Rumph. Thes. Cochl. tab.* XXXIX, *fig.* 4. *Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab.* II, *fig.* 1.

Le Drap mortuaire jaune, dont le fond jonquille sale ou d'un gris-brunâtre,

Coquilles de mer. *Olives alongées.*

est chargé de traits en zig-zags formés ſouvent par des points olive foncé; à deux ou trois zônes de taches plus groſſieres & ſouvent en triangles, d'un brun-noir : l'une de ces zônes occupe le haut, l'autre le milieu, & la troiſieme le bas du premier orbe. *Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab.* XLV, *fig.* 480 & 481, *pag.* 155 & 156.

Le Drap mortuaire marbré, à clavicule aplatie, à robe blanchâtre nuée de vert-de-terraſſe, chargée de marbrures & de flammes longitudinales brunes & noirâtres, qui forment en certains endroits de grands zig-zags nués quelquefois de rouſſâtre. *List. Hist. Conchyl. tab.* 735, *fig.* 25. *Klein, Tent. meth. oſtrac. tab.* V, *fig.* 91 a, 91 b, *pag.* 77. *Dactylus.*

Le Drap mortuaire ponctué, plus effilé dans ſa forme, à appendice de la levre moins ſaillant, à robe chamois foncé, ſemée ou couverte d'un grand nombre de points olive plus ou moins contigus, & ſouvent par ondes, mais ſans faſcies circulaires : peu commun.

Le Drap mortuaire à zig-zags, de forme plus renflée, à clavicule plate ou rentrante en elle-même, à robe d'un vert-de-terraſſe ou de pavot foncé, chargée dans toute ſa longueur de gros traits en zig-zags d'un pourpre-noir ou d'un brun-brûlé, ſouvent même d'un vert-noirâtre. L'intérieur est blanc & l'appendice très-ſaillant : peu commun. *List. Hist. Conchyl. tab.* 740, *fig.* 29. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab.* LIII, *lit.* a, *pag.* 149. *Valent. Amb. Univ. fig.* 69.

Le Drap mortuaire blanc, de même forme, à robe blanche, couverte de petits points peu apparens, gris-de-lin, à deux zônes brunes ou canelle, entieres ou interrompues, l'une vers le milieu & l'autre ſur le haut du premier orbe : Olive peu commune & Orientale, ainſi que les précédentes.

Espece XXIX.

Olives dont la clavicule est très-courte ou peu saillante, obtuse & arrondie, & dont le sillon profond ne regne que sur le premier orbe, les autres spires étant recouvertes par l'appendice de l'angle de la levre, excepté les deux dernieres qui forment le sommet.

L'Amande ou la Cornaline à une bande, à clavicule courte & blanche, à robe orangé-fauve, nuée de gris-de-lin & de blanchâtre, avec une large zône orangé foncé vers le bas, *planche* XIX. H2

L'Amande à deux bandes, à robe blanche, ornée d'une zône cerise ſur le haut du premier orbe, & d'une autre très-large, orangé nué de cerise, vers le bas. La columelle est blanche, ainſi que l'intérieur.

L'Amande à bandes orangées, à clavicule

blanchâtre, & à trois zônes orangé foncé, ſur un fond blanc ou couleur de chair : rare.

L'Amande à bandes rouges, plus renflée dans ſa forme, à deux bandes blanches du fond, alternes avec deux autres plus larges d'un rouge-écarlate ou ponceau. *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIII, litt.* k.

L'Amande à bandes gris-de-lin, auſſi ſur fond blanc, à deux larges zônes, & ſouvent trois, d'un beau gris-de-lin foncé.

L'Amande violette, à robe blanche, ornée de deux ou trois bandes circulaires d'un beau violet foncé.

L'Amande verte, à robe blanche, ou ſafran tendre, ou couleur de chair, à deux larges bandes d'un vert-olivâtre, l'une ſur le haut, l'autre vers le bas du premier orbe.

L'Amande brune, dont le fond blanc, gris ou olivâtre, eſt chargé d'une zône brune ſur le haut du premier orbe, & quelquefois d'une ſeconde vers le bas.

L'Amande citron, à robe blanche ou couleur de chair, faſciée de deux ou trois bandes citron vif, ou jonquille foncé.

L'Amande boſſue, variété rare des précédentes, de forme plus courte & plus renflée, avec un pli ou talus arrondi, peu prononcé, vers le tiers du premier orbe; à robe blanche ou couleur de chair, ornée de trois zônes d'un ſuperbe orangé vif.

L'Amande couleur de roſe, plus effilée dans ſa forme & ſans talus, à robe blanche, ornée d'une ou deux bandes circulaires couleur de roſe.

L'Amande ondée à bandes, à robe blanche, ou chamois, ou citron tendre, avec deux zônes ceriſe-orangé, ſemées de flammes onduleuses violettes, qui laiſſent des triangles du fond.

L'Amande ondée ſans bandes, à robe blanche, couleur de chair, olivâtre ou jonquille clair, chargée d'un grand nombre de marbrures lilas, ou gris-de-lin, ou violet tendre, qui laiſſent de moyens & de petits triangles du fond.

L'Amande à zig-zags, dont la robe blanche, orangée, ceriſe ou gris-de-lin, eſt chargée de traits en zig-zags longitudinaux, marron, violâtres ou pourpre tendre, avec un petit cordon ponctué ſur l'arrête des pas du premier orbe.

L'Amande marbrée, à robe marbrée irrégulierement de fauve, de gris-de-lin, de brunâtre, de violâtre ou d'olivâtre, ſur un fond tantôt blanc, tantôt roussâtre, ſafran, jonquille, couleur de chair ou bleuâtre.

L'Amande fauve, à robe ſans faſcies ni marbrures, mais d'une ſeule couleur, qui eſt ou fauve, ou orangé foncé, ou ſafran, ou jonquille, ou

COQUILLES DE MER. *Olives alongées.*

citron, ou chamois plus ou moins vif. *Mart. Nev. Syst. Conc. tom. II, tab. XLVI, fig.* 495, *pag.* 126.

L'Amande rouge, dont la robe est aussi d'une seule couleur, qui est ou écarlate vif, ou ponceau, pourpre, cramoisi, cerise, rose, gris-de-lin, & quelquefois lilas plus ou moins vif.

L'Amande brune, dont la robe est entierement d'un brun-roussâtre, ou violâtre, ou bleuâtre.

L'Amande de Vénus, dont la robe est en entier du plus beau blanc de porcelaine, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur : Orientale, ainsi que les précédentes. *Gualt. Ind. Test. Conc. tab. XXIII, litt.* E.

ESPECE XXX.

La Graine de navette, de forme effilée, à clavicule obtuse, recouverte par l'appendice, excepté sur les pas du premier orbe, à pointe du sommet bleuâtre, à robe safran, semée de taches violet foncé, & à columelle d'un violet très-vif, de même que l'intérieur de la bouche : rare & Orientale. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. XLIV, fig.* 493 & 494, *pag.* 161 & 162.

La Graine de navette ventrue, à robe blanche ou chamois, semée de grosses taches violet-noir, à columelle & bouche d'un violet-pourpre : peu commune. *List. Hist. Conchyl. tab.* 721, *fig.* 6.

La Graine de navette ondée, à robe blanchâtre, nuée de chamois & de roux-safrané, ondée de zig-zags brunâtres, & tiquetée de quelques points violets : la columelle est blanche & l'intérieur violet.

La Graine de navette fasciée, à robe d'un beau chamois, safran, soufre ou jonquille vif, tiquetée de violet & de bleu, & comme ondée de violâtre. Des traits plus gros, violet foncé, forment une zône sur le milieu du premier orbe, & quelquefois une seconde vers le haut.

La Graine de navette blanche, à robe d'un beau blanc, sans mélange ; Orientale, comme les précédentes, & peu commune. *Rumph. Thesaur. Cochl. tab. XXXIX, fig.* 8. *Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XXI, fig.* 14.

GENRE

GENRE SECOND.

OLIVES VENTRUES OU A BOUCHE ÉVASÉE,

DIVISÉES EN DIX-SEPT ESPÈCES.

ESPÈCE Ire.

Olives dont la clavicule est très-courte & quelquefois rentrante, le ſommet aigu; l'appendice de l'angle de la levre fort ſaillant, & la columelle peu ridée, mais chargée d'un pli, ou bosse, plus ou moins marqué.

COQUILLES DE MER. *Olives ventrues.*

LE Chameau blanc à zig-zags, Olive lourde & épaisse, à léger renflement vers le haut du premier orbe, à appendice très-relevé, & à robe blanche, chargée de traits longitudinaux en zig-zags d'un brun-noirâtre, nué de jaunâtre d'un côté : l'intérieur est blanc, de même que la columelle, dont la bosse, très-ſaillante, est ſeulement un peu jaunâtre : rare, *planche XIX.* E2

Le Chameau rouge à zig-zags, dont la robe blanchâtre, nuée par ondes de gris-marron, est chargée de traits longitudinaux interrompus, assez grossiers, qui forment de grands zig-zags, d'un beau marron-brun nué de bleuâtre; la clavicule est très-plate, & l'appendice ſurpasse de beaucoup la hauteur du ſommet.

Le Chameau rouge ponctué, un peu plus effilé dans ſa forme, & à renflement moins prononcé vers le milieu du premier orbe, à robe rougeâtre nuée de gris-violâtre ou bleuâtre, ponctuée par petits zig-zags nombreux & ſerrés de rouge-ſanguin. La bosse de la columelle est plus tranchante & fort élevée, mais l'appendice de la levre a moins de ſaillie, ce qui rend ſa clavicule plus apparente : rare. *Aldrov. de Testac. lib. III, pag.* 558, *fig.* 5 *& 6.*

Le Chameau à chevrons, à robe blanche, ponctuée comme par bandes longitudinales de gris-brunâtre, & parsemée de quelques zig-zags ou chevrons d'un brun foncé, à plis longitudinaux peu prononcés, & à renflement peu ſensible vers le haut du premier orbe; l'appendice est peu ſaillant, la levre très-renflée, & l'intérieur couleur de chair, de même que la columelle, qui est très-bossue : rare. *Davila, Catalog. tom. I, pl. XV, lett.* F, *pag.* 257, *art.* 542.

COQUILLES DE MER. *Olives ventrues.*

Le Chameau gris ponctué, de forme très-renflée, à côtes longitudinales peu apparentes, à renflement circulaire peu prononcé ſur le milieu du premier orbe, & à robe blanchâtre nuée de gris tirant ſur le jaune-ſoufre, avec un grand nombre de points gris-brunâtre & bleuâtre, qui forment quelquefois de petits zig-zags foncés. L'appendice eſt fort relevé, & l'intérieur blanc, de même que la columelle, dont la boſſe eſt des plus ſaillantes.

Le Chameau à deux bandes, auſſi de forme renflée, mais ſans plis longitudinaux, & à clavicule moins voilée par l'appendice; à robe d'un beau blanc, faſciée dans deux zônes d'inégale largeur, entieres ou interrompues, d'un fauve-roux-brûlé nué de bleuâtre, l'une au haut, l'autre vers le milieu du premier orbe. Le reſte de la robe eſt foiblement ponctué de gris-bleuâtre. L'intérieur eſt couleur de chair; la columelle blanche, & ſa boſſe en vive-arrête tirant ſur le roux : rare.

Le Chameau à une bande, ne differe du précédent qu'en ce qu'il n'a qu'une large bande fauve-brûlé ou d'un brun-marron, placée ſoit vers le haut, ſoit vers le milieu du premier orbe. Le fond en eſt blanc, ou couleur de chair, ou jaunâtre, & non ponctué : auſſi rare.

Le Chameau brun ventru, de même forme, mais à renflement circulaire mieux prononcé ſur le milieu de ſon premier orbe, à robe blanche nuée de bleu tendre, à flammes onduleuſes & peu en zig-zags d'un beau brun vif & foncé nué de rouſſâtre, à une très-large bande longitudinale de la même couleur ſur le milieu du premier orbe; l'intérieur eſt rouſſâtre, la columelle nuée d'un roux-brûlé peu vif, & la boſſe en vive-arrête : rare.

Le petit Chameau brun, auſſi de forme renflée, mais plus courte, à clavicule ſaillante, à columelle boſſue, ridée du haut en bas, blanche, ainſi que le fond de la robe, qui offre deux larges marbrures brunes dans toute ſa longueur. *Mart. Nev. Syſt. Conc. tom. II, tab.* XLIX, *fig.* 532 & 533, *pag.* 179.

Le Chameau brun non ventru, de forme plus alongée, & ſans renflement circulaire, à appendice ſaillant, ainſi que le ſommet, & à robe chargée de très-larges marbrures d'un brun-brûlé vif, de zig-zags & de bandes longitudinales, étroites & déchiquetées, de la même couleur, qui laiſſent quelques taches oblongues & transverſes du fond : ce fond eſt blanc, ondé de bleuâtre; la levre blanche, ainſi que l'intérieur, & la columelle boſſue : variété rare.

Le Chameau brun ſans mélange, plus

ventru que le précédent, differe des autres par ſa robe, qui est entierement d'un brun-roussâtre très-foncé.

Le Chameau blanc, à test épais très-ventru, à talus peu ſensible vers le haut du premier orbe, & blanc-de-lait tant à l'extérieur qu'à l'intérieur : rare.

Espece II.

Olives dont la clavicule s'éleve rapidement en doucine, dont les pas des orbes ſont en vive-arrête, le ſillon profond, le talus produit par l'angle de la levre peu marqué, & la columelle ridée, ſur-tout vers le bas.

L'Olive Jaspée verte, ou dont le fond jaunâtre est couvert de traits triangulaires d'un vert-céladon peu décidé, & de plus comme ſaupoudré par ondes de brunâtre; la columelle est blanche, l'intérieur d'un gris-blanc un peu verdâtre, & la levre bordée quelquefois d'un liseré veiné de brun : assez commune.

L'Olive Jaspée ſoufre, un peu plus renflée que la précédente, à robe d'un jaune-ſoufre foncé, ſemée d'ondes brunâtres & vert-céladon, qui laissent des taches triangulaires & en losanges du fond. La columelle est blanchâtre, & l'intérieur d'un bleu tendre & verdâtre.

L'Olive Jaspée fasciée, dont le fond est aussi d'un jaune-ſoufre, mais à veines violâtres dans le haut du premier orbe, où elles laissent des taches triangulaires du fond, & à zig-zags verdâtres plus confus dans le reste; il y a de plus deux zônes de points disposés par ondes d'un brun-violâtre, l'une vers le milieu, l'autre vers le bas de ce même orbe.

L'Olive Jaspée grise, à fond de la robe blanchâtre, couvert de traits en zig-zags peu décidés brunâtres & grisâtres, qui laissent de même beaucoup de taches triangulaires du fond. L'intérieur & la columelle ſont blanchâtres.

L'Olive Jaspée confuse, ou dont la robe jaune-ſoufre & d'un beau vert foncé, est ſemée confuſément & par intervalles d'ondes gris-violâtre.

L'Olive Jaspée brune, moins renflée dans ſa forme, & dont la robe blanchâtre, nuée de bleuâtre, de verdâtre & de violâtre, est chargée de traits ou de veines longitudinales, en zig-zags ſouvent interrompus ou comme formés de hachures d'un brun vif & foncé.

L'Olive Jaspée rouge, à robe blanchâtre nuée presque en entier de grisâtre & de lie-de-vin, & de plus couverte d'ondes & de zig-zags plus grossiers d'un rouge-brun-ſanguin, qui laissent en certains endroits des triangles blanchâtres du fond.

L'Olive Jaspée vergettée, dont le fond blanchâtre nué de jaunâtre & de

COQUILLES DE MER. *Olives ventrues.*

gris-violâtre, est veiné de bleu & semé de points ou de lignes longitudinales tremblottées, quelquefois interrompues & souvent en forme d'ondes, d'un brun-sanguin & souci vif, qui laissent de grandes places du fond qui en sont dépourvues.

L'Olive jaspée blanche, ne differe des précédentes que par sa robe blanche en entier, ou d'un blanc peu grisâtre sans autre mélange : peu commune.

ESPECE III.

Le Foudre, Olive épaisse & lourde, à crûes prononcées, qui forment des plis peu saillans; à robe chamois & citron, chargée de traits grossiers en zig-zags longitudinaux & quelquefois interrompus, d'un rouge-brun-sanguin: Olive peu commune, *planche XIX*. . . . . R

Le Foudre à réseau, dont la robe citron vif est chargée de traits en zig-zags rouge-brun, beaucoup plus délicats, mais qui s'entrelacent & se confondent, n'étant en grande partie formés que de petites hachures nuées souvent de gris-bleuâtre.

Le Foudre ventru, ou plus renflé dans sa forme, à crûes moins prononcées, à robe blanchâtre, chargée de traits fins & longitudinaux en zig-zags d'un fauve-rougeâtre, hachés ou non.

Le Foudre blanc, de même forme, à robe d'un beau blanc, semée de quelques traits en zig-zags & de quelques ondes formées par des points d'un rouge-brunâtre; à un rang de petites taches brunâtres sur l'arrête des pas des orbes, & à deux zônes de traits plus grossiers, ou de points en chevrons de couleur plus foncée, l'une vers le bas, l'autre vers le haut du premier orbe; quelquefois ces zônes manquent.

Le Foudre à bandes, à clavicule plus élevée, & à léger renflement circulaire vers le haut du premier orbe; à robe d'un très-beau blanc, dont les deux zônes sont formées de grosses taches irrégulieres d'un beau fauve-roux, entremêlées de quelques triangles ou chevrons transverses fort alongés. Le reste de la robe est quelquefois parsemé de zig-zags rougeâtres peu apparens : Olive rare & Orientale, ainsi que les précédentes.

Le Foudre à dentelle, de forme un peu moins renflée, à clavicule jaunâtre, à robe d'un lie-de-vin foncé, semée de bandes longitudinales, onduleuses & serrées, formées de traits fins, ou de hachures transverses blanches & fauves, en façon de broderie : rare; de Batavia. *Mart. Nev. Syst. Conc. tom. II, tab. XLVI, fig.* 497, *pag.* 163 & 164.

ESPECE IV.

Olives dont la clavicule saillante est

plus large, paroît moins élevée ou plus obtuse, dont les orbes ſont étroits, le ſillon plus profond, & le talus qui le borde mieux prononcé.

La Papeline rayée, à robe blanche nuée de lie-de-vin tendre, & rayée longitudinalement de traits assez groſſiers, peu onduleux & rarement interrompus, d'un beau rouge-ſanguin, ombrés d'un côté de violâtre, ou orangé ombré de bleu pâle; la columelle & l'intérieur ſont de couleur blanche: Orientale & très-rare, *planche* XIX. . . . . M

La Papeline ponctuée, à talus arrondi peu prononcé vers le haut du premier orbe; à robe blanche nuée de couleur de roſe, ou veinée par bandes longitudinales de gris-de-lin vif ou tendre, & ſemée de points ou de traits courts & nombreux d'un fauve peu foncé: aussi rare.

La Papeline changeante, de même forme, à robe blanchâtre nuée de lie-de-vin ſale & roussâtre, ſemée de veines, de points & de traits longitudinaux plus ou moins confus d'un rougeâtre plus foncé: Orientale & de la même rareté que les deux précédentes.

ESPECE V.

La Peau de tigre, grande Olive de forme renflée, ſur-tout vers le haut du premier orbe, à talus bien prononcé, formant un appendice à l'angle de la levre; à robe d'un vert-olivâtre & roussâtre, ſemée ſans ordre de taches d'un brun vif: la levre eſt fort épaiſſe dans ſon bord, l'intérieur d'un blanc-bleuâtre, & la columelle blanchâtre, légerement ridée vers le bas: rare; des îles Moluques. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, II. part. pl.* XII, *fig.* 1 & 2, *pag.* 26.

La Peau de tigre boſſue, aussi Orientale & rare, plus renflée vers le haut du premier orbe, où regne une eſpèce de pli circulaire peu prononcé; à robe blanche, ou roussâtre & bleuâtre, ſemée de points par ondes & de quelques groſſes taches en chevrons épars d'un fauve très-brun. *Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab.* XLVII, *fig.* 499 & 500, *pag.* 164.

La Peau de tigre roſe, moins renflée dans ſa forme, à robe couleur de chair, ou roſe, ou gris-de-lin plus ou moins vif, nuée de veines blanchâtres, ſemée de zig-zags manqués & de points rouge-ſanguin ou d'un fauve foncé: variété des plus rares.

La petite Peau de tigre, moins volumineuse & très-renflée dans ſa forme, à robe blanche ou ſafran, ſemée de gros points violet vif ou vert-olive; la columelle & l'intérieur ſont de couleur de chair.

COQUILLES DE MER. *Olives ventrues.*

ESPECE VI.

Olives dont la clavicule large & fort élevée, ſe termine rapidement en un ſommet obtus; les ſecond & troiſieme orbes ſont alongés, le ſillon large & peu profond, le talus léger & l'appendice peu apparent.

Le Bois veiné, groſſe Olive à teſt épais, à clavicule veinée confuſément de brunâtre, ſur un fond gris-roussâtre, avec une zône peu apparente brunâtre; à renflement ou talus arrondi vers le haut du premier orbe, avec un cordon moucheté de brun ſur l'arrête des pas des orbes; à robe blanchâtre nuée de jaunâtre & de grisâtre, couverte preſque en entier, & ſur-tout dans deux zônes, de zig-zags & de chevrons longitudinaux, formés de traits fins ou de hachures réticulées rouge-brunâtres, interrompues par quelques flammèches du fond. Les crûes y ſont nombreuses & assez marquées; la levre épaisse & arrondie, l'intérieur blanchâtre, de même que la columelle, dont les rides ſont brunâtres vers le bas : Orientale & très-rare.

Le Bois veiné fondu, un peu plus alongé dans ſa forme, & à crûes plus marquées; à robe d'un gris-roussâtre ou rougeâtre, veinée par ondes longitudinales de blanchâtre & de fauve-rougeâtre : aussi rare. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. XLVIII, fig.* 514, *pag.* 171.

Le Bois veiné à chevrons, de même forme; à robe ventre-de-biche, nuée de lilas plus ou moins vif dans la direction des crûes, qui ſont peu apparentes, & ſemée de petits chevrons olivâtres plus ou moins confus, entremêlés de quelques points ou traits de la même couleur : peu commun.

Le Bois veiné manqué, de forme plus effilée, à renflement circulaire du haut du premier orbe peu apparent; à robe d'un blanc couleur de rose & quelquefois d'un gris-violâtre, nuée de blanchâtre ou de violâtre plus foncé dans la direction des crûes : Orientale & rare.

ESPECE VII.

Olives peu volumineuses & fort épaisses, dont la clavicule s'éleve rapidement en pointe, dont le ſillon est étroit & profond, la levre fortement échancrée, avec une bande ſaillante ou mantelet vers le bas du premier orbe.

Le Grain d'avoine, à ruban veiné de violet, qui borde la ligne ſpirale, à robe d'un gris-verdâtre & jaunâtre, veinée longitudinalement & par ondes de traits plus ou moins distincts & ſerrés, violâtres, & à mantelet formé par un double talus peu ſaillant, jaſpé de violet ou de rouge-brun : Orientale, *planche XIX.* 11

Le Grain d'avoine à zig-zags, à robe

d'un jaune-ſoufre, couverte de traits fins bien marqués, en zig-zags violet-brun, à une zône de taches rougeâtres près de la ligne ſpirale, & à mantelet verdâtre veiné de violâtre : peu commun.

Le Grain d'avoine ponctué, de forme plus ventrue quoique alongée, à clavicule plus courte, avec un ruban blanchâtre taché de rouge-brun ſur les pas des orbes ; à robe verdâtre, ponctuée par lignes circulaires de violet-brun, & à mantelet roussâtre auſſi ponctué : rare & Orientale. *List. Hist. Conc. tab.* 726, *fig.* 13. a.

Le Grain d'avoine à réſeau, à clavicule élevée, à robe & mantelet blancs, & à deux ou trois zônes réticulées de violet, dont une près de la ligne ſpirale ; la ſeconde plus large & comme diviſée par un liseré du fond, précede le mantelet. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab.* L, *fig.* 557, *pag.* 186.

Le Grain d'avoine verdâtre, de forme un peu plus renflée, & dont la robe eſt entierement d'un aſſez beau vert ; le mantelet eſt roussâtre, & un liseré violâtre borde la ligne ſpirale : peu commun.

Le Grain d'avoine jaune, ne differe du précédent que par ſa robe jaune-ſoufre en entier, ou fauve-roux, avec une bande violâtre près de la ligne ſpirale, & une autre de la même couleur, mais plus tendre, près du mantelet.

Le Grain d'avoine blanc, à robe entierement blanche ou peu citrine tant au dehors qu'au dedans : variété rare.

Espece VIII.

Olives peu volamineuses & plus minces de test, dont la clavicule fort élevée, ſe termine en un ſommet obtus, & dont le ſillon est large & profond, l'appendice fort étendu ſur la clavicule, la columelle ridée & le mantelet bien ſensible.

Le Grain de blé ou de froment, Olive peu commune, des deux Indes, à robe d'un blanc-de-neige, ſur laquelle tranche le mantelet, qui eſt d'un blanc-de-lait, à crûes très-fines, & à trois plis légers ſur le mantelet ; la levre eſt mince, mais ſon appendice eſt fort épais, *planche* XIX. Iz

Le Grain de blé à bandes, ne differe du précédent que par deux rubans veinés de fauve-roux foncé, l'un plus large, ſur le haut du premier orbe, & l'autre près du mantelet : rare.

Le Grain de blé panaché, à clavicule blanche, à ligne ſpirale bordée d'un liseré de traits orangé foncé, qui regne auſſi ſur le haut du premier orbe. Le fond de ce liseré eſt d'un plus beau blanc que le reſte du premier orbe, qui eſt auſſi veiné

& tacheté d'orangé, de même qu'un liseré qui précede le mantelet, lequel est de couleur blanche : aussi rare.

ESPECE IX.

Olives peu volumineuses, dont la clavicule alongée s'éleve rapidement en pointe, dont les orbes renflés ſont en partie recouverts par l'appendice, qui s'étend auſſi ſur la columelle dans toute ſa longueur ; le ſillon, aſſez large & profond, a ſes deux bords en vive-arrête, & le bas du premier orbe eſt pourvu d'un mantelet.

L'Olive Naine à zig-zags, de forme courte & renflée, à robe blanche ou d'un jaune-ſafran, chargée de traits en zig-zags d'un beau violet-brun, qui n'atteignent ni le haut ni le bas du premier orbe, où regne une bande blanche qui en eſt dépourvue, *planche XIX.* H1

L'Olive Naine à bandes, à ligne ſpirale bordée d'un liseré brun, ſouvent plus large ſur le ſecond orbe ; à extrémité inférieure du premier orbe blanche, chargée d'une bande brune, & dans le reſte ondée de brun, de marron ou de rouge-ſanguin ſur un fond roux, bleuâtre ou olivâtre. Un cordon de points ou de traits plus nets & plus vifs ſe fait remarquer aux deux extrémités. Les couleurs de l'extérieur ſe montrent auſſi dans l'intérieur par le peu d'épaiſſeur du teſt.

L'Olive Naine tachetée, à clavicule blanchâtre, à ligne ſpirale brune, à une bande blanche ſur le haut, & une ſur le bas du premier orbe, cette derniere plus large : le reſte eſt rouſſâtre, tacheté de marron-brun ou de brun-violâtre, avec quelques zig-zags longitudinaux de la même couleur. *Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. L, fig.* 545, *pag.* 182.

L'Olive Naine effilée, ou de forme plus alongée que les précédentes, à ligne ſpirale bordée d'un liseré brun, à robe olivâtre, chargée de zig-zags & d'un réſeau de traits marron ou violet-noir, à une zône blanche dans le haut & vers le bas du premier orbe. *Mart. ibid. tab. I, fig.* 546 & 547, *pag.* 182.

L'Olive Naine rayée, très-petite, à clavicule blanche, avec une zône de cette couleur, tant ſur le haut que vers le bas du premier orbe ; tout le reſte eſt d'un blanc peu griſâtre, ou roſe, ou jaunâtre, chargé de traits fins marron vif, à peu près en forme d'S.

L'Olive Naine arboriſée, auſſi à clavicule blanche, à ligne ſpirale bordée d'orangé ; à liseré blanc dans le haut & ſur le bas du premier orbe, mais celui-ci eſt chargé d'un autre liseré orangé : tout le reſte eſt d'un beau vert-de-mer, couvert de traits fins, tremblottés, violet foncé, qui

forment

forment une ſorte de réſeau arboriſé.

L'Olive Naine rubannée, à robe blanche, à deux larges zônes brunes, l'une ſur le haut, l'autre vers le bas du premier orbe, avec une troiſieme d'un beau violet-brun ſur le milieu de ce même orbe : ces trois zônes en laiſſent deux autres intermédiaires d'un bel orangé vif : variété rare.

L'Olive Naine à bandes tachetées, à robe d'un jaune-verdâtre, chargée ſur le milieu du premier orbe de trois cordons blanchâtres, tachetés en chevrons de brun-violâtre; la clavicule eſt blanche, ainſi que le haut & le bas du premier orbe; mais un liſeré brun ſuit le contour de la ſpirale & le bas de ce même orbe.

L'Olive Naine violette, très-petite, à liſeré violet ſur ſa clavicule blanche : tout le reſte eſt violet ou gris-de-lin, avec deux zônes blanches, l'une ſur le haut, l'autre vers le bas du premier orbe.

L'Olive Naine blanche, auſſi très-petite & d'un très-beau blanc tant au dehors qu'au dedans : peu commune. *Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab. L, fig.* 548, *pag.* 183.

L'Olive Naine boſſue, peu renflée, mais plus groſſe que les précédentes, & à ſommet de ſa clavicule moins aigu, à talus circulaire ſur le haut du premier orbe, & auſſi de couleur blanche tant au dehors qu'au dedans : très-rare; du Fort Saint-George, ſur la côte de Coromandel. *Mart. ibid. tab. XLVI, fig.* 496, *pag.* 163.

ESPECE X.

La Moire à mantelet jaune, groſſe Olive de forme large & renflée vers le haut du premier orbe, à teſt lourd & fort épais, à columelle bombée vers l'angle de la levre, & à robe ſemée d'ondes longitudinales d'un brun-bleuâtre, ſur un fond gris & jaune-ſoufre. La clavicule eſt nuée de gris-violâtre & roussâtre dans la direction des crûes; le mantelet eſt ſafran ſale, à marbrures brunes nuées de bleuâtre; *planche XIX.* E3

La Moire à mantelet blanc, ainſi que la clavicule, à pas des orbes renflés, à robe chamois, ou citron, ou jaune-ſoufre, veinée de traits ou de taches transverſes, qui par leur diſpoſition forment de larges ondes longitudinales fauves ou marron, ou d'un rouge-ſanguin peu vif. Le mantelet blanc ou teint légerement de citron eſt marbré dans deux bandes, ou chargé de taches oblongues fauves ou marron foncé : Orientale comme la précédente, & peu commune.

La Moire dépouillée, même Olive

COQUILLES DE MER.

Olives ventrues.

que les précédentes, à laquelle les brocanteurs donnent le nom d'*Olive chinée*, après lui avoir enlevé ſa premiere robe : ſon fond, gris-bleuâtre, eſt alors ondé confuſément, & chargé de taches & de traits fins d'un brun-marron ſouvent très-vif, entremêlés de taches blanches & bleuâtres. La clavicule eſt blanche ou peu griſâtre, avec un liſeré de cette couleur ſur l'arrête des pas du premier orbe, ſuivi d'un cordon veiné ſur les autres orbes. Le mantelet blanc, ou jaune, eſt chargé de deux zônes de taches d'un brun-marron. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* XXIV, *litt.* G. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab.* LI, *fig.* 565 & 566, *pag.* 180 & 181. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, V. partie, pl.* IV, *fig.* 4, *pag.* 10.

La Moire olivâtre, de même forme que les précédentes, & non dépouillée, non plus que les ſuivantes, mais à robe d'un jonquille ſale nué de vert-olivâtre dans la direction des crûes, & naturellement privée des ondes & marbrures qui ont fait donner à ces Olives le nom de Moire. La clavicule eſt blanchâtre & le mantelet orangé, chargé de flammes courtes, fauve-matron : Orientale & peu commune. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab.* L, *fig.* 541 & 542, *pag.* 180 & 181. *Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, II. partie, pl.* XII, *fig.* 4 & 5, *pag.* 26.

La Moire griſe effilée, moins renflée dans ſa forme que les précédentes, mais plus que les ſuivantes ; à clavicule blanche, moins large, à robe preſque couverte en entier ſur le premier orbe de nuages d'un gris-brun & ardoiſé ſur un fond blanchâtre, & à mantelet blanc, avec un rang de taches brunâtres. La columelle qui eſt auſſi blanche, eſt moins renflée, de même que l'appendice : variété peu commune. *List. Hist. Conchyl. tab.* 730, *fig.* 19.

La Moire alongée, plus étroite que celles qui précedent, ce qui joint à l'élévation de ſa clavicule, la fait reſſembler aux Olives du premier genre ; à robe blanchâtre & jonquille tendre, ſemée d'ondes longitudinales & de zig-zags plus décidés, brunâtres nué de bleu : à mantelet jonquille plus foncé, à deux zônes de taches brunes, & à columelle blanche peu bombée ; la levre eſt mince, veinée dans ſon bord de brun-noir : rare. *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab.* XXIII, *litt.* S-S. *Mart. Nev. Syst. Conc. tom. II, tab.* XLIX, *fig.* 539 & 540, *pag.* 180 & 181.

La Moire alongée à zig-zags, à clavicule d'un gris-rougeâtre & jaunâtre ; à robe d'un blanc-bleuâtre nué de jonquille tendre, ſemée de traits en zig-zags longitudinaux fins

& ſerrés, d'un vert-gris-rougeâtre ombré de jonquille ; & à mantelet jaune veiné dans deux zônes de verdâtre. La columelle est couleur de chair, mais les rides en ſont blanches, & l'intérieur est d'un blanc-bleuâtre : non moins rare.

La Moire alongée bossue, à renflement ou talus circulaire peu prononcé vers le haut du premier orbe ; à robe citron tendre, couverte d'ondes qui s'entrelacent en chaînettes d'un gris-bleu-violâtre, & qui laissent des taches ovales ou irrégulieres du fond. Le mantelet blanc offre deux rangs de taches d'un fauve clair : de la même rareté.

Espece XI.

Olives dont la forme est étroite, fort alongée, la clavicule aiguë, le ſillon de la ſpirale étroit & profond, le test épais, la columelle ridée, un peu recouverte, ainsi que les orbes de la clavicule, par l'appendice peu ſaillant de l'angle de la levre, & à base chargée aussi d'un large mantelet.

L'Olive Pyramidale, à clavicule aiguë fort élevée, à ſillon profond, à robe marbrée & veinée de violâtre ou de bleuâtre, ſur un fond gris-bleuâtre ou jaunâtre, & à large mantelet brun vers le bas : rare & Orientale, *planche XIX.* . . . . . A

L'Olive Pyramidale verte, plus rare que la précédente, à robe d'un gris-verdâtre & jaunâtre, quelquefois légerement veinée de bleuâtre, à un cordon de points d'un brun-bleuâtre qui borde le ſillon de la ſpirale. Le mantelet est marron ou café-au-lait, & le reste de la robe olive-brunâtre : la columelle, de même que l'intérieur de la bouche, est de couleur blanche. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. L, fig. 549 & 550, pag. 183, 184 & 185.*

L'Olive Pyramidale blonde, à robe blanchâtre, ou ventre-de-biche, ou roussâtre tendre, nuée de blanchâtre dans la direction des crûes ; à mantelet moins foncé dans ſa partie ſupérieure, à columelle blanche, & à bouche couleur de chair, ou gris-de-lin, ou violâtre & quelquefois blanche : coquille rare. *Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 141, pag. 129. Gualt. Ind. Testar. Conch. tab. XXIII, litt.* R-R.

L'Olive Pyramidale ventrue, ou dont la forme est un peu plus renflée vers le haut & le milieu du premier orbe ; à robe d'un blanc-jaunâtre, tachetée de brun, ou flambée longitudinalement & par ondes de brun-roussâtre ou de brun-pourpre. Le mantelet a de larges veines brunes ſur un fond jaunâtre : peu commune. *Gualt. Ind. Testar. Conc. tab. XXIV, litt.* A. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. L, fig. 551 & 552, pag. 183, 184 & 185.*

COQUILLES DE MER. *Olives ventrues.*

L'Olive Pyramidale veinée, aussi de forme renflée quoiqu'alongée, à robe orangée, nuée de gris-bleuâtre dans la direction des crûes, à un rang de larges marbrures longitudinales d'un brun très-foncé, ſur le haut du premier orbe, & couverte dans le reſte de traits fins irréguliers & longitudinaux bruns. On voit quelques veines brunâtres ſur le mantelet de ſa base orangée & peu diſtincte : aussi peu commune. *Knorr, Délices des yeux & de l'eſprit, V. partie, pl. XVIII, fig. 1 & 2, pag. 29 & 30.*

ESPECE XII.

La Peau de ſerpent flambée, Olive à clavicule élevée, à appendice plus ſaillant, mais qui ne recouvre point l'orbe en entier, quoiqu'il s'étende ſur la columelle ; à mantelet blanc & à teſt mince, griſâtre ou couleur de chair, chargé de flammes onduleuses longitudinales & assez ſerrées d'un beau marron-rougeâtre : rare & Orientale, *planche XIX.* B6

La Peau de ſerpent à zig-zags, à robe blanchâtre nuée de bleuâtre & de jaunâtre, & rayée longitudinalement en zig-zags de marron ou de rouge-brun foncé, nué aussi de bleu : les couleurs de l'extérieur passent dans l'intérieur.

La Peau de ſerpent rayée, dont le fond, tantôt blanc, tantôt griſâtre, bleuâtre ou verdâtre, eſt chargé de lignes étroites, longitudinales, fauves, canelle, rouge-ſanguin, ou marron-rougeâtre plus ou moins vif.

La Peau de ſerpent marbrée, à robe blanchâtre, jaune-ſoufre ou citron, chargée de flammes onduleuses, longitudinales, lie-de-vin, violâtres ou marron, qui s'entrelacent & laiſſent des mailles ou taches irrégulieres du fond.

La Peau de ſerpent tachetée, dont la robe blanche, ou bleuâtre, ou gris-de-lin peu vif, eſt tachetée ſans ordre ou par bandes onduleuses, longitudinales, de marron, de brunâtre ou de lie-de-vin. Cette Olive, peu commune, ſe trouve ſur les côtes de Mozambique & de Zanguebar, ainsi qu'aux îles Moluques & de la Sonde.

La Peau de ſerpent blanche, dont la robe eſt en entier blanche, ou griſe, ou bleuâtre, & quelquefois violâtre, couleur de chair, ou ſafran tendre, ſans flammes ni marbrures.

ESPECE XIII.

Olives dont la clavicule eſt élevée, le ſommet des plus aigus, qui ont leurs orbes bordés d'un double renflement, l'appendice peu apparent & ne recouvrant point les orbes ni la columelle, qui eſt un peu torse & à rides obliques vers le bas ſeulement ;

l'ouverture est très-évasée, le mantelet large & le ſillon profond.

Le Poinçon ou Foret à zig-zags, à teſt mince, à robe d'un gris-bleuâtre, nuée de rouſſâtre, & chargée de traits longitudinaux en zig-zags marron-violet, ou d'un rouge-ſanguin-brun nué de bleuâtre; la columelle eſt brune, terminée par un pli blanc, le mantelet jonquille & rouſſâtre, privé de zig-zags, mais nué de violâtre, *planche XIX.* C2

Le Poinçon chevronné, à robe blanche ou d'un gris-bleuâtre, ſemée de traits en chevrons transverſes aſſez délicats, entremêlés de quelques zig-zags longitudinaux bruns. Son mantelet blanc eſt traverſé d'une bande citron tendre ou violâtre.

Le Poinçon ondé, dont la robe, nuée de gris-bleuâtre & de rouſſâtre, eſt couverte d'ondes longitudinales brunes plus ou moins diſtinctes; à mantelet jaune-ſoufre nué de brunâtre.

Le Poinçon flambé, dont la robe orangé tendre, ou citron, ou d'un gris-violâtre, eſt couverte de larges flammes longitudinales d'un brun-violet foncé nué de bleuâtre; à mantelet d'un beau jonquille vif: peu commun.

Le Poinçon tacheté, dont le fond offre un mélange de jaune-ſoufre & de gris-bleuâtre, ou de gris-de-lin tendre, tacheté de brun, de brun-violâtre ou de rouge-brun, ſouvent par ondes ou en zig-zags longitudinaux nués de bleu vif; à mantelet fauve. *List. Hiſt. Conchyl. tab.* 729, *fig.* 17. *Mart. Nev. Syſt. Conchyl. tom. II, tab.* L, *fig.* 555, *pag.* 185.

Le Poinçon marbré, dont les ondes irrégulieres forment des marbrures & des veines d'un rouge très-brun, ſur un fond gris-ardoiſé nué d'olivâtre.

Le Poinçon bleu, dont la robe eſt d'un gris-bleuâtre vif, à veines plus foncées dans la direction des crûes, avec une zône aſſez large jonquille, tachetée ou non de brun, ſur l'arrête des pas des premiers orbes; le mantelet, café-au-lait, eſt précédé d'un ruban ſouci ou ſoufre vif.

Le Poinçon gris, à robe d'un gris-rouſſâtre plus vif & plus foncé dans la direction des crûes, d'où réſultent des eſpèces de bandes & de lignes plus ou moins diſtinctes. L'arrête des pas des orbes eſt ſans zônes ni taches; le mantelet, gris-blanchâtre ou jaune-ſoufre, eſt nué légerement de brunâtre.

Le Poinçon orangé, à robe & clavicule blanches, à zône large ſur le premier orbe, étroite ſur les autres, d'un orangé-rougeâtre, & à mantelet jonquille tendre nué de blanchâtre, chargé d'une eſpèce de zône ſouci vif; la columelle eſt blanchâtre,

COQUILLES DE MER. *Olives ventrues.*

& l'intérieur couleur de chair tirant ſur le roussâtre : rare.

Le Poinçon blanc, dont la robe & le mantelet ſont en entier d'un très-beau blanc ; la portion non ridée de ſa columelle, est ordinairement roussâtre : peu commun.

Le Poinçon effilé, à clavicule courte ou moins prolongée que celle des précédens, à orbes plus renflés, à grandes taches d'un brun-roux dans l'angle de la levre, & à robe tiquetée de brun-bleuâtre ſur un fond gris-verdâtre ; la columelle est presque blanche, l'intérieur brun, le mantelet grisâtre & roussâtre : très-rare, *planche* XIX. C1

Le Poinçon ventru à clavicule courte, autre variété rare, de forme encore plus renflée, plus évasée dans ſon ouverture, qui est de couleur brune ; à robe verdâtre, grisâtre & jaune-ſoufre tendre, veinée de brun-bleuâtre. *List. Hist. Conc. tab.* 730, *fig.* 18.

Le Poinçon ventru à clavicule élevée, à robe jaune-ſoufre & grisâtre, veinée en zig-zags de brun-violâtre, & à mantelet ſouci nué d'olivâtre ; la columelle est brune, terminée par un pli blanc, & l'intérieur violet : peu commun.

Espece XIV.

Olives dont la clavicule est plus courte & le ſommet peu aigu, dont les orbes, peu apparens, ſont privés de ſillon, de vive-arrête & d'appendice, la clavicule étant recouverte en entier par le premier orbe : le mantelet & la columelle ſont à peu près comme dans l'espèce précédente, & un pli longitudinal s'observe vers le haut du côté droit.

La Chaloupe ou Graine de coriandre, effilée dans ſa forme, à légere dépression qui remplace le ſillon ſur la clavicule, avec un liseré marron dans quelques-unes ; à robe blanche ou ventre-de-biche, nuée de rougeâtre vers le haut du premier orbe, & à mantelet bien marqué par un double ſillon. L'angle de la levre est à peine échancré, la levre arrondie dans ſon bord, l'ouverture évasée & l'intérieur roussâtre : de la Virginie, & très-rare. *Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab.* LXIX, *fig.* 3 & 4.

La Chaloupe à bandes, de même forme, mais à clavicule & mantelet ventre-de-biche ou roussâtres, ce qui forme deux zônes ; le reste du premier orbe est d'un très-beau blanc.

La Chaloupe renflée, à dépression, tenant lieu du ſillon, mieux prononcée, à robe entierement blanche, & à mantelet bien distinct pourvu de ſon double ſillon, mais coupé par des ſtries fines obliques & longitudinales : variété rare. *Mart. Nev.*

Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXV, fig. 722, pag. 359.

La Chaloupe à clavicule courte, autre variété non moins rare, dont la clavicule est encore plus courte que dans les précédentes ; à robe entierement blanche, ou couleur de rouille, & à mantelet lisse.

Espece XV.

Olives dont la forme est plus renflée, le test épais, la clavicule peu élevée, dont les orbes peu apparens sont recouverts & privés du sillon spiral. La columelle est torse comme dans les précédentes, mais plus grosse & peu ridée : le mantelet bien prononcé, & l'angle de la levre à peine échancré.

L'Aveline ou le Noyau de prune, à orbes à peine distincts par un liseré gris-brunâtre, à sommet blanchâtre, & à robe d'un café-au-lait peu rougeâtre ; la columelle est blanche & l'intérieur grisâtre : Orientale & peu commune. *Encyclopéd. Recueil des planches, tom. VI, planche LXIX, fig. 1, pag. 8.*

L'Aveline grise, de même forme, mais à clavicule moins distincte ; à robe d'un gris-de-souris nuée de café-au-lait, & à bouche très-évasée.

L'Aveline à crûes blanches, dont la robe d'un café-au-lait-canelle assez vif, offre des filets blancs longitudinaux plus ou moins nombreux. La clavicule & la columelle sont aussi de couleur blanche : peu commune.

L'Aveline à rubans, à robe d'un gris-roussâtre sale, chargée d'un grand nombre de bandelettes circulaires d'un café-au-lait peu foncé : rare.

Le Noyau d'abricot orangé, plus volumineux que les précédentes, à clavicule plus élevée, blanchâtre près du sommet, & dont un liseré fauve-orangé distingue les deux premiers orbes ; à robe orangée, ou safran vif plus foncé dans la direction des crûes, à columelle blanche & à intérieur d'un blanc-jaunâtre plus foncé près de la levre : Orientale & rare. Imitant celle de *Lister, Hist. Conc. tab. 746, fig. 40.*

Le Noyau d'abricot brun, à clavicule saillante, mais à sommet obtus, blanchâtre, avec un liseré brunâtre qui tient lieu de ligne spirale : toute la robe est d'un fauve-brunâtre tirant sur le café-au-lait foncé ; un léger renflement se voit quelquefois sur le haut du premier orbe. Le mantelet large, offre un talus circulaire assez saillant, & un autre au-dessous, qui ne se voit point sur les Olives précédentes. La columelle est d'un beau blanc, & l'intérieur roussâtre : Orientale & rare. *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXV, fig. 723 & 724, pag. 359.*

Le Noyau d'abricot blanc, de forme encore plus courte ; à robe entierement blanche, & à levre peu mince dans ſon bord : Orientale, & des plus rares.

ESPECE XVI.

La Praline, Olive peu différente des précédentes quant à la forme, mais à clavicule à peine apparente, terminée par un ſommet obtus blanchâtre ; à robe fauve-roussâtre, nuée de fauve plus foncé dans la direction des crûes. On voit comme une bande plus foncée ſur le haut du premier orbe, ſuivie d'un liseré blanc. Le mantelet fauve foncé, offre un double talus circulaire, dont le premier forme encore un liseré blanc : Orientale, & très-rare.

La Praline à dépressions, à crûes mieux prononcées que dans la précédente, & à deux légers enfoncemens voisins l'un de l'autre vers le milieu du premier orbe ; la robe est d'un ſafran foncé, nué de fauve dans la direction des crûes. Le mantelet est jaune tendre, & l'intérieur roussâtre : également rare, & Orientale.

ESPECE XVII.

Olives dont le test est plus mince, la forme plus renflée, la clavicule très-courte, les pas des orbes larges, aplatis, ſans ſillon qui les distingue ; l'ouverture ſpacieuse, la columelle arrondie comme dans les précédentes, mais lisse ou peu ridée, & le mantelet très-prononcé.

La Gondole, à clavicule très-courte, à robe blanchâtre, nuée dans la direction des crûes de couleur d'ardoise & de rougeâtre ; à mantelet pourvu d'un double talus peu ſenſible, roux-blanchâtre, à columelle ſinueuse, ainsi que la levre peu échancrée dans l'angle : très-rare, *planche XIX.* E1

La Gondole à columelle large, très-renflée dans ſa forme, plus épaisse de test, à clavicule moins apparente & orbes plus renflés : la robe est d'un gris-cendré peu roussâtre, la levre mieux échancrée ; le mantelet très-large, bordé d'un double talus : la columelle torse, arrondie, lisse & d'un beau blanc-de-lait, ainsi que l'intérieur de la bouche, dont l'ouverture est fort évasée : très-rare ; du Brésil. *Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 332, pag. 161. Klein, Tentam. meth. ostrac. tab. V, fig. 96, pag. 80.*

La Gondole réticulée ou le Gland, de forme plus effilée, à test mince, presque également large à ſes deux extrémités ; à clavicule courte étagée, dont le ſommet est grisâtre, avec une zône blanchâtre bordée

de fauve-brun : à crûes fines & nombreuses, traversées par des ſtries circulaires de la même finesse & onduleuses ; à robe d'un fauve-roux, plus foncé près de la clavicule : à mantelet fauve-brun, pourvu d'un ſeul talus blanchâtre en vive-arrête ; à columelle blanche, torse, étroite, à peine ridée, & à bouche roussâtre. Cette Olive, Orientale & des plus rares, ressemble assez par ſa forme à certaines Tonnes à fut ridé, & ſur-tout à l'espèce appelée *Couronne d'Éthiopie*. On voit une petite Olive ſemblable à celle-ci dans *Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LXV, fig. 731, pag. 362.*

COQUILLES DE MER. *Olives ventrues.*

REMARQUES

SUR LA FAMILLE DES OLIVES OU CYLINDRES.

REMARQUES. *Famille des Olives.*

Si dans la classe des Univalves de mer, cette famille est une de celles qui offrent le plus petit nombre d'espèces, en revanche on peut dire que ces espèces nous présentent un très-grand nombre de variétés, tant par les couleurs, que par les dessins & les marbrures de leur robe diversifiée à l'infini. Il s'en faut bien cependant que le nombre des espèces qui composent cette famille, ſoit aussi borné qu'il paroît l'être au premier coup d'œil : lorsqu'on les examine avec attention, l'on observe à plusieurs d'entre elles des caracteres particuliers, qui, ſans être bien tranchans, ſuffisent pour établir autant d'espèces distinctes, quoique ces différences ne ſoient ſouvent dûes qu'à des causes locales qui ont influé plus ou moins ſur l'organisation intérieure des animaux qui habitent ces coquilles.

La forme de ces testacées est en général des plus ſimples, & approche plus ou moins de la cylindrique. Nous avons déjà fait observer qu'ils avoient plusieurs traits de ressemblance avec les coquilles de la famille précédente; mais ils en different à d'autres égards, comme on le peut voir par l'énumération des principaux caracteres de ces derniers, mise en tête de cette famille (ci-dessus, page 723). La privation totale de périoste & d'opercule dans les Olives, établit certainement entre elles & les Cornets une différence des plus marquées : d'un autre côté le luisant & le poli de leur test ſemble les rapprocher de la famille des Porcelaines, mais elles s'en écartent beaucoup par la forme & ſur-tout par la disposition de leurs ſpires, plus analogue à celle des Cornets. L'ouverture est, comme dans ceux-ci, une fente oblongue, dont la longueur égale celle du premier orbe; il est vrai que cette fente

laisse voir une portion assez considérable de la columelle, généralement dentée ou ridée, & l'on apperçoit près de l'angle de la levre un appendice qui s'étend quelquefois plus ou moins sur la clavicule & la columelle, double caractere qui ne s'observe point dans les Cornets.

REMARQUES. *Famille des Olives.*

Les Conchyliologistes ont parlé de ces coquilles sous différens noms, qui la plupart désignent assez bien leur forme : les plus usités sont, en françois, ceux d'*Olives* & de *Cylindres ;* on les appelle aussi *Volutes échancrées :* & en latin, *Oleæ* vel *Olivæ*, *Cylindri*, *Cylindroïdes* (1), *Volutæ*, *Rhombi* (2), *Dactyli*, &c. On peut observer qu'à l'exception des deux premiers, la plupart de ces noms ont aussi été donnés aux coquilles de la famille précédente : nous avons même restitué au second genre de cette même famille le nom de *Rouleaux*, que M. d'Argenville applique aux Olives, conjointement avec celui de *Cylindres* que nous leur avons conservé.

Quant à la dénomination de *Volutes échancrées*, elle ne peut convenir aux coquilles dont nous parlons, qu'autant qu'on adopteroit la division de M. Davila, qui considere tous les testacées de ces deux familles comme appartenant à une seule, qu'il divise en trois genres : savoir, les Volutes coniques ou *Cornets*, les Volutes cylindriques ou *Rouleaux*, & enfin les Volutes échancrées ou *Olives :* mais il y a des différences trop marquées entre les Olives & les Cornets ou Rouleaux, pour que nous puissions

(1) *Hæc concha vocatur Cylindroidea, quia figurâ suâ proximè ad Cylindrum accedit. Lang. Method. Testac. mar. distribuendi, pag. 17.*

(2) Voyez *Lister & Auctarium Musei Balfouriani, è Museo Sibbaldiano, seu Enumeratio & Descriptio rerum rariorum, tam naturalium quàm artificialium, tam domesticarum, quàm exoticarum, quas Rob. Sibbaldus, Med. Doct. Academiæ Edimburgicæ donavit.* Edimb. 1697, in-8°.

REMARQUES. *Famille des Olives.*

adopter cette division, & confondre en une ſeule deux familles absolument distinctes.

C'est avec raison que M. d'Argenville, dans la ſeconde édition de ſa Conchyliologie, a retranché de la famille des Olives plusieurs Cornets (du genre des Rouleaux) qu'il y avoit insérés lors de la premiere édition. Ces espèces, qui ſont le Brocard de ſoie, la Tulipe, l'Écorchée, le Drap orangé, le Drap d'argent, le Drap d'or, la Brunette, l'Omelette & le Drap d'or violet, y étoient données comme autant de Rouleaux : mais en reconnoissant, dans ſa ſeconde édition, que ces coquilles appartenoient à la famille des Cornets ou Volutes, il leur a mal à propos ôté le nom de *Rouleaux*, pour le transporter aux Olives ; car après avoir décrit les premieres ſous le nom de Cornets, il ajoute : « les » coquilles ſuivantes forment des Rouleaux ou Cylindres que l'on » appelle *Olives* ». Cette méprise de M. d'Argenville, est cause qu'il a laissé ſubsister une faute considérable dans les caracteres génériques qui ſont en tête de cette famille. « Le fut, dit-il, en » est toujours uni » ; ce qui ne peut convenir qu'aux Rouleaux & nullement aux Olives, dont le fut est au contraire toujours ridé, ſi l'on en excepte l'espèce appelée *Tariere* que nous y avons ajoutée, & que M. d'Argenville plaçoit dans la famille des Vis.

On voit dans Aldrovande une Olive gravée parmi des Porcelaines, mais cet Auteur déclare lui-même que c'est par l'inadvertance du peintre qu'elle ſe trouve avec ces dernieres (3) : il l'appelle *Cochlea Cylindroïdea.* Bonanni, qui en a fait graver quelques-unes, les appelle tantôt *Turbo*, tantôt *Cylindroïdes.*

(3) *Quinto & ſexto loco imprudenter Pictor adjecit cochleæ Cylindroïdis genus elegantissimum, coloris ſubcinerei, maculis refertum, quæ ad cæruleum vergunt, & aliis ſtriis oblongis ejusdem coloris, ambiuntque eam fasciæ duæ flavæ. Aldrov. de Testac. lib. III, pag. 556.*

Lister, plus méthodique, place immédiatement après les Porcelaines, une grande ſection qui renferme : 1°. les Olives, ſous le nom de *Rhombi Cylindracei :* 2°. les Cornets, qu'il nomme *Rhombi Cylindro-pyramidales.* Mais outre les coquilles que nous appelons Rouleaux, l'Auteur a fait entrer dans ſon premier genre des Rochers, des Tonnes & quelques Porcelaines, comme nous aurons lieu de l'obſerver dans la ſuite de ces Remarques. Rumphius range auſſi les Olives à la ſuite des Porcelaines. Quant à Gualtieri, il en a fait un genre de la famille des Cornets, ſous le nom de *Cochleæ Cylindroïdeæ.* Le Chevalier Von-Linné en fait une ſection du genre qu'il appelle *Voluta,* genre des plus nombreux, puiſqu'il renferme encore des Tonnes, des Rochers, des Buccins, &c. mais aucune des coquilles que nous déſignons par le nom françois de Volutes. Klein, dans ſa diſtribution méthodique des Teſtacées, diſtingue les Olives des Cornets *(Conus),* & il en fait un genre particulier ſous le nom de *Dactylus.* Seba, qui les en diſtingue auſſi, les nomme *Pyramides, Cylindriques* ou *Volutes.* Enfin M. Adanſon, dans ſon Hiſtoire du Sénégal, donne la figure de deux eſpèces d'Olives de la côte d'Afrique : le genre qui les contient porte, dans cet Auteur, le nom de *Porcelaines ;* mais ces Porcelaines de M. Adanſon ne ſont point celles qu'on connoît vulgairement ſous ce nom, & qu'il a déſignées par celui de *Pucelage.*

REMARQUES. *Famille des Olives.*

Les coquilles de cette famille, de même que celles de la précédente, ne ſe trouvant point ſur nos côtes, elles n'ont point reçu parmi nous de nom vulgaire : elles ſont déſignées par les Hollandois ſous le nom de *Rollen en Dadels ;* les Anglois les appellent *Rhomb Shell,* & les Allemands *Walzen-ſchnecken, Datteln* & *Rollen-ſchnecken.*

Les Olives qui compoſent notre premier genre ſont généralement d'une figure fort alongée : elles ſont à peine renflées vers

REMARQUES. *Famille des Olives.*

le milieu de leur premier orbe, au moins dans les dix-huit premieres espèces ; car dans les ſuivantes un léger renflement ſe montre vers le haut du premier orbe : cependant les unes & les autres paroiſſent à peu près d'égale largeur à leurs deux extrémités. Les Olives du ſecond genre approchent un peu plus de la forme conique, étant plus renflées vers le haut du premier orbe, ce qui les rend plus courtes dans leurs proportions. Il faut néanmoins en excepter les espèces XI & XII, qui ſont alongées comme celles du premier genre, & qui paroîtroient au premier coup d'œil devoir lui appartenir ; mais nous verrons bientôt qu'elles tiennent au ſecond genre par des caracteres eſſentiels qui ne nous ont pas permis de les en éloigner. De plus, les douze premieres espèces du ſecond genre ont l'extrémité inférieure de leur premier orbe plus étroite que le haut du même orbe, tandis que les espèces ſuivantes, depuis la treizieme jusques & compris la dix-ſeptieme, ont au contraire cette extrémité inférieure du premier orbe plus large que la ſupérieure. L'ouverture de la bouche eſt auſſi plus évaſée dans la plupart des Olives du ſecond genre que dans celles du premier ; mais dans l'un & l'autre genre on en voit à clavicule plate, peu ſaillante ou fort élevée.

Parmi les Olives du premier genre, il n'en eſt point dont le premier orbe ſoit plus étroit & plus prolongé que dans l'espèce appelée Tariere. Quelques autres, quoique plus renflées dans ce premier orbe, l'ont auſſi fort alongé : telles ſont l'Algébrique, l'Olive gravée, l'Olive pointillée, la Neigeuſe & ſur-tout l'Olive de Panama : les Flacons couronnés ou non, la Brocatelle & l'Olive arboriſée, ſont auſſi dans le même cas, quoique leur clavicule ſoit très-élevée.

Ce même orbe paroît encore alongé, quoique plus renflé, par rapport au peu d'élévation de la clavicule, dans les espèces nommées la Moresque, l'Olive Foudroyante, l'Écriture Malabare,

la Pistache, la Toile d'araignée, la Queue de paon, le Satin, le Drap mortuaire, l'Amande & la Graine de navette : la plupart de celles-ci imitent assez bien la figure d'une Olive ou d'une Datte.

REMARQUES. *Famille des Olives.*

Enfin l'élévation de la clavicule fait paroître ce premier orbe plus court & moins renflé dans l'Olive à bouche violette & toutes celles des huit espèces ſuivantes, ainsi que dans l'Olive Écriture Chinoise & la Peau de civette.

Dans plusieurs Olives du ſecond genre, quelle que ſoit l'élévation de la clavicule, le premier orbe est assez court, étant pour l'ordinaire très-renflé près de ſa partie ſupérieure : c'est ce qu'on observe ſur-tout dans les espèces appelées Chameau, Olive jaspée, Foudre, Papeline, Peau de tigre, Bois veiné, Grain d'avoine, Grain de blé, Olive naine, Moire à mantelet & dans le Poinçon ventru. On y peut joindre encore l'Aveline, le Noyau d'abricot, la Praline & la Gondole, quoique ces dernieres ſoient d'une forme peu renflée. Mais dans les autres ce premier orbe est plus alongé, comme on le voit dans la plupart des Poinçons, dans les Chaloupes & les Moires alongées. Enfin les Olives de ce genre dont le premier orbe ſoit le plus alongé, ſont celles qui portent le nom de Pyramidales & de Peaux de ſerpent.

Nous ne dirons rien ici des caracteres qui distinguent cette famille de celle des Limaçons-Sabots, parce que ces caracteres ſont à peu près les mêmes que ceux dont nous avons parlé dans nos Remarques ſur la famille des Cornets. La direction des ſpires est de même que dans ceux-ci, toujours de gauche à droite en descendant du ſommet à l'ouverture de la coquille. Le nombre de ces ſpires varie aussi ſuivant l'âge de l'animal; mais en général dans les Olives qui en ſont pourvues, on n'en compte pas moins de cinq & rarement plus de dix. Nous disons dans les Olives qui en ſont pourvues, parce qu'il s'en trouve quelques espèces, telles

Remarques. *Famille des Olives.*

entre autres que celles qui terminent le premier & le ſecond genre, dans leſquelles ces ſpires ne ſont point ſenſibles à l'extérieur, ſoit parce que le ſillon manque (4), ſoit parce qu'elles ſont en partie masquées par l'appendice de la levre : mais ces ſpires existent intérieurement dans toutes les Olives, même dans celles qui n'en offrent à l'extérieur que les plus légers vestiges.

Dans les Olives où ces ſpires ſont les plus apparentes, à l'exception de la premiere qui constitue le corps de la coquille, toutes les autres ſont roulées dans l'intérieur, & ne montrent au dehors que leur extrémité ſupérieure, qui, de même que dans les Cornets & les Porcelaines, forme ce que l'on appelle la clavicule.

Les pas des orbes, qui ne ſont que cette portion ſupérieure des orbes qui concourt à former la clavicule, varient beaucoup dans leurs proportions relatives : aussi la clavicule qui en résulte, s'éleve tantôt rapidement en pointe plus ou moins aiguë, tantôt elle forme des étages ſéparés par un ſillon plus ou moins large & profond; mais en général le cône qu'elle présente n'est pas fort étendu.

Les Olives dont les orbes s'étendent le plus en longueur, & dont la clavicule s'éleve rapidement en pointe, ſont, dans le premier genre, les Tarieres, les Algébriques, l'Olive gravée, la Bouche violette, les Olives dites en échiquier, à losanges, à carreaux, à mailles, à triangles, &c. la Toison d'or & toutes

(4) Cette privation de la ligne ſpirale ſur l'extérieur des orbes de la clavicule, jointe au test lisse & luisant de ces Olives, leur donne un certain rapport avec une espèce particuliere de Buccin, connue ſous les noms d'*Ivoire* ou de *Mitre jaune:* ce Buccin cependant en differe non-ſeulement par ſa forme, par l'alongement de ſa clavicule, par la largeur de ſa bouche, mais encore par l'ombilic dont ſa columelle est pourvue, quoique cette columelle ressemble assez d'ailleurs à celle de ces Olives, & que ce Buccin ſoit privé comme elles de périoste & d'opercule.

celles

Remarques. *Famille des Olives.*

celles de ſon eſpèce, les Points d'Hongrie, l'Olive ondée, les *Litterata*, les Olives à chevrons, les Olives pointillées & les Porphyres; mais ces orbes de la clavicule s'alongent ſur-tout dans les Bois veinés, dans les Grains d'avoine, les Grains de blé, les Olives naines, les Moires, les Pyramidales, la Peau de ſerpent & les Poinçons, qui ſont autant d'eſpèces du ſecond genre.

Celles dont les orbes un peu plus larges n'empêchent pas que la clavicule ne s'éleve encore aſſez rapidement en pointe, ſont entre autres, l'Alphabet grec, le Marbre ondé, l'Olive foudroyante, le Flacon, la Brocatelle, l'Olive jaſpée, le Foudre, la Papeline & quelques Poinçons.

Enfin des orbes aſſez étroits forment une clavicule obtuſe ou peu ſaillante dans l'Écriture Chinoiſe, la Neigeuſe, la Peau de civette, l'Ecriture Malabare, & dans quelques-unes de celles appelées Moresques, Piſtaches, Toile d'araignée, Queue de paon, &c.

D'autres Olives ont leurs orbes renflés légerement en doucine, comme on le voit dans l'Olive en échiquier, la Toiſon d'or, l'Olive à gouttes violettes, le Point d'Hongrie, l'Olive ondée, la *Litterata*, l'Olive à chevrons, l'Alphabet grec, les Marbres, les Olives pointillées & les Porphyres; ainſi que pluſieurs du ſecond genre, telles que les eſpèces II-IV, VI-VIII, XI-XIII.

Ces mêmes orbes de la clavicule ſont plus arrondis & comme en bourrelet dans la plupart des Écritures Chinoiſes & Malabares, dans les Neigeuſes, les Peaux de civette, les Toiles d'araignée, les Olives Queue de paon, les Satins, les Olives arboriſées, les Chameaux, &c.

Ils ſont au contraire plus ou moins concaves dans les Algébriques, l'Olive gravée, les Foudroyantes, & comme aplatis dans les Moresques, les Piſtaches, le Drap mortuaire & quelques Brocatelles.

REMARQUES. *Famille des Olives.*

Enfin l'on peut observer que les deux ou trois orbes qui terminent la clavicule de ces testacées, & qui en composent le ſommet, different des orbes inférieurs, en ce que ceux-là s'arrondiſſent en boudin, ou en une ſorte de cylindre à peu près ſemblable à celui qui termine la clavicule des Rochers Muſique, & des Buccins nommés Pavillon d'Orange & Muſique ſauvage, caractere qui ſe voit très-ſenſiblement dans les Olives dont le ſillon de la ſpirale eſt profond, car dans les autres il eſt moins apparent.

Nous avons dit, dans nos Remarques ſur la famille précédente, que dans certaines eſpèces de Cornets les pas du premier orbe ſembloient faire partie de la clavicule, en ſe confondant avec elle; il n'en eſt pas ainſi dans les Olives, où la clavicule eſt toujours très-diſtincte du premier orbe, dont elle eſt ſéparée par le ſillon de la ligne ſpirale, qui, dans les coquilles de cette famille, forme ce que l'on appelle le pas des orbes, ainſi que nous l'obſerverons bientôt en parlant de ce ſillon.

Cette clavicule eſt plus longue que large dans certaines eſpèces, telles que l'Olive pyramidale, la Peau de ſerpent, les Grains d'avoine & de blé, ainſi que dans quelques-unes de celles appelées Moires, Chaloupes, Noyaux d'abricot, toutes Olives du ſecond genre; car parmi celles du premier genre, il n'y a que quelques variétés dans les eſpèces du Point d'Hongrie & de l'Olive à chevrons qui ayent cette clavicule un peu plus longue que large : les Tarieres ſeules ont une clavicule dont la longueur eſt à peu près le double de ſa largeur.

Dans quelques autres Olives du premier genre, la longueur de la clavicule eſt égale à ſa largeur : c'eſt ce qu'on obſerve ſur-tout dans l'Algébrique, l'Olive gravée, celle dite en échiquier, la Toiſon d'or, l'Olive à gouttes violettes, les Points d'Hongrie, les Olives ondées, les *Litterata*, les Siamoiſes & les Olives à chevrons.

Quelques Chaloupes & Poinçons ſont les ſeules du ſecond genre qui ſoient dans le même cas.

REMARQUES. *Famille des Olives.*

A l'égard du plus grand nombre des Olives, la clavicule en est plus large que longue, quoiqu'à la vérité cette largeur ſoit médiocre dans plusieurs variétés des espèces II & IV du premier genre, ainsi que dans toutes celles des espèces XI à XVII inclusivement, auxquelles on peut ajouter les espèces II & III du ſecond genre. Mais cette largeur de la clavicule est plus considérable dans les Olives Foudroyantes, les Flacons couronnés, les Brocatelles & les Porphyres, qui ſont encore du premier genre : il en est de même de celles du ſecond genre, qu'on nomme Papelines, Peaux de tigre, Bois veinés, & ſur-tout les Olives naines; & de plusieurs Moires à mantelet, qui ſont de toutes les Olives de cette famille, celles dont la clavicule a le plus de largeur.

Enfin il en est d'autres dont la clavicule courte, ou plate, ou peu concave, ne s'étend presque qu'en largeur, comme on le voit dans l'Écriture Malabare à clavicule aplatie, dans la plupart des Brocatelles, & depuis l'espèce XXII jusques & compris l'espèce XXX du premier genre. Dans la plupart des espèces que nous venons de citer, la clavicule, ſi on la coupoit au niveau du premier orbe, imiteroit assez bien la figure conique du Lépas appelé le *Bonnet Chinois,* car elle ſemble s'élever comme d'un disque aplati dont elle occupe le centre : c'est ce qu'on observe ſur-tout dans la plupart des Moresques, des Pistaches, des Toiles d'araignée, des Olives à funérailles, ainsi que dans celles qu'on nomme Amandes, Graines de navettes; & parmi celles du ſecond genre, dans les espèces appelées le Chameau, la Gondole, &c. Dans quelques autres la clavicule, faute de ſillon ſpiral qui en distingue les orbes, est tellement informe, qu'à peine en peut-on bien distinguer l'extrémité, finissant en pointe plus ou moins aiguë : telles ſont quelques Chaloupes, les Avelines, les Noyaux d'abricot & les

REMARQUES. *Famille des Olives.*

Pralines, Olives qui terminent le ſecond genre de cette famille.

La ligne ſpirale, ou la ligne qui diſtingue les orbes, peut être, ainſi que nous l'avons déjà dit, conſidérée comme formant, dans cette famille, les pas de ces mêmes orbes. C'eſt un ſillon oblique & fort étroit dans les Tarieres & le Grain d'avoine; mais dans le plus grand nombre des teſtacées de cette famille, ce ſillon eſt creuſé en gouttiere plus ou moins large & profonde, qui n'a que peu ou point d'obliquité.

Ce ſillon eſt large & très-profond dans pluſieurs Olives du premier genre, telles que les Algébriques, l'Olive gravée, la Toiſon d'or, l'Olive à gouttes violettes, l'Écriture Malabare, le Flacon couronné, auxquelles on peut joindre la Piſtache, le Drap mortuaire, l'Amande & la Graine de navette: il en eſt de même des Olives du ſecond genre, qui portent les noms d'Olive jaſpée, de Papeline, de Peau de tigre & de Grain de blé. Ce ſillon, quoique fort concave, eſt néanmoins un peu plus étroit dans les Moires & le Bois veiné.

Il eſt de même peu large & fort profond dans les eſpèces IV, V, VII-IX, XII-XIV, XVI, XVIII, XIX, XXI, XXII, XXIV, XXV & XXVII du premier genre; mais cette largeur eſt un peu variable dans toutes ces eſpèces: car dans la dix-huitieme, qui eſt celle de l'Olive de Panama, ce ſillon eſt plus large qu'il ne le paroît, à cauſe du volume conſidérable de la coquille & de l'étendue de ſa clavicule. On voit auſſi pluſieurs Olives, parmi celles-ci, dont le ſillon a moins de profondeur; telle eſt entre autres l'Écriture Chinoiſe: il eſt au contraire plus large dans quelques variétés de l'eſpèce VII. Le ſillon eſt encore de médiocre largeur dans les Olives du ſecond genre, qu'on nomme Pyramidales, Foudres & Peaux de ſerpent.

Ce ſillon, quoique très-concave, eſt bien plus étroit dans les Olives du premier genre, qui portent les noms d'Olive à chevrons,

d'Alphabet grec, de Neigeuse & de Satin. Il n'y a guère dans le genre ſuivant que le Chameau, l'Olive naine & le Poinçon qui ſoient dans le même cas. Mais une ſingularité particuliere aux quatre dernieres eſpèces du premier genre, c'eſt que le ſillon n'eſt bien caractériſé que ſur le premier orbe, & qu'il n'eſt qu'indiqué ſur les orbes ſuivans : c'eſt ce qu'on remarque ſur-tout dans l'Olive arborisée & dans le Drap mortuaire; car dans l'Amande & la Graine de navette, qui ſont les deux dernieres eſpèces des quatre dont nous parlons, l'appendice de l'angle de la levre ſe prolonge tellement ſur les orbes de la clavicule, qu'à l'exception du ſillon profond des pas du premier orbe, le reſte de ce ſillon diſparoît juſque vers les deux derniers orbes du ſommet, où l'on commence à en retrouver quelques foibles indices.

REMARQUES. *Famille des Olives.*

Enfin ce ſillon n'exiſte point dans les Olives nommées Chaloupes, non plus que dans celles dites Avelines, Noyaux d'abricot, Pralines & Gondoles; ce qui, comme nous l'avons déjà dit, empêche qu'on puiſſe bien diſtinguer à l'extérieur les orbes de leur clavicule, quoique ces orbes exiſtent intérieurement comme dans toutes les autres eſpèces de cette famille. Malgré ce défaut apparent de ſpirale dans les orbes de la clavicule, on obſerve que dans l'eſpèce appelée Gondole & ſur-tout dans la variété réticulée, les orbes, ſans être indiqués par aucun ſillon, ſe ſurmontent néanmoins d'étages en étages, principalement les deux premiers, qui ſont légerement renflés dans leur bord. Enfin cette coquille, tant par ſa forme que par ſa bouche évaſée, a quelques rapports avec les Tonnes à fut ridé, ainſi que nous l'avons déjà fait obſerver précédemment.

Dans toutes les Olives de cette famille dont les pas ſont creuſés profondément en gouttiere, les bords de ces pas ſont en vive-arrête, d'autant plus ſaillante que le ſillon eſt large & profond. Cette arrête n'eſt feſtonnée que dans le Flacon couronné : elle

Remarques. *Famille des Olives.*

s'arrondit un peu dans l'espèce des Moires; mais dans l'Olive arborisée, le Drap mortuaire, l'Amande & la Graine de navette, elle ne ſe montre que ſur les pas du premier orbe, & elle manque totalement aux quatre dernieres espèces du ſecond genre.

Le ſillon de la ſpirale est, comme on le voit, généralement bordé d'un côté par une vive-arrête formée par la partie ſupérieure de chaque orbe; mais dans beaucoup d'espèces ce ſillon est de plus bordé dans ſa partie ſupérieure par un pli ou talus, plus ou moins ſensible, qui regne dans la portion inférieure de chaque orbe. C'est ce talus qui, en ſe terminant à l'angle de la levre, y produit un appendice plus ou moins ſaillant, dont nous parlerons plus bas. Ce talus n'existe point ſur le Grain d'avoine : il est à peine ſensible ſur la Tariere, où on ne le distingue que par un léger ſillon qu'il produit. Il est plus ou moins marqué & quelquefois légerement arrondi dans l'Alphabet grec & le Point d'Hongrie : mais ce talus est arrondi & très-prononcé dans l'Écriture Malabare. Il est au contraire anguleux & forme une espèce de carne plus ou moins ſaillante dans toutes les autres espèces, & ſur-tout dans l'Algébrique, l'Olive gravée, le Porphyre, la Foudroyante, quelques Flacons, la Brocatelle & la Moresque. Cette carne s'arrondit un peu dans les Olives à orbes renflés, telles que la Queue de paon, la Pistache, la Toile d'araignée, la Moire & le Satin. Elle est ſouvent précédée d'un léger ſillon dans la Bouche violette & le Poinçon. Enfin dans les Olives dont le ſillon n'existe que ſur le premier orbe, c'est-à-dire dans les quatre dernieres espèces du premier genre, le talus dont nous parlons ne ſe fait voir que ſur le ſecond orbe ſeulement. Il en est à peu près de même des quatre dernieres espèces du ſecond genre, dont les orbes ne ſont indiqués que par un liseré de couleur, ou par une dépression des plus légeres.

Il est d'autres espèces dans lesquelles ce talus de la ſpirale

Remarques. *Famille des Olives.*

recouvre une portion plus ou moins considérable de chaque orbe, en s'étendant & s'extravasant plus ou moins ſur la clavicule : ainsi, par exemple, il recouvre la moitié, ſouvent même les trois quarts de chaque orbe, dans l'Olive en échiquier & les autres variétés de cette espèce, dans la Bouche violette, l'Écriture Chinoise & ſur-tout dans l'Olive de Panama, de même que dans les Olives du ſecond genre appelées le Chameau, l'Olive jaspée, la Pyramidale & la Peau de ſerpent; il recouvre presque en entier les orbes de l'Olive naine & des Moires, qu'il fait paroître très-renflés ; il recouvre de même, mais ſans y occasionner de renflement, les orbes de l'espèce nommée le Grain de blé : enfin il s'étend en entier ſur la clavicule des Olives dites l'Amande & la Graine de navette.

L'excroissance ou appendice que montrent la plupart des Olives près de l'angle de la levre est, comme nous l'avons déjà dit, une production de ce talus, qui venant aboutir à cet endroit, y forme une espèce de ſaillie d'autant plus forte, qu'il est lui-même plus considérable. Cet appendice est très-peu ſensible dans les espèces v, vii, viii-x, xiii, xiv & xvii du premier genre, de même que dans les espèces ii & iii du genre ſecond. Il l'est un peu davantage dans les espèces ii-iv, vi, xi, xii, xv, xvi & xviii du premier genre, & dans les espèces iv-vi & xiii du genre ſuivant. Il est plus gros & plus ſaillant dans l'Olive Foudroyante, le Flacon, la Brocatelle & les neuf dernieres espèces du premier genre, ainsi que dans l'espèce du Chameau. Plusieurs variétés de cette derniere l'ont même ſi prolongé, qu'il dépasse le ſommet de la clavicule. Dans la plupart des Olives que nous venons de citer, cet appendice est ſaillant, en forme d'ongle, fort épais dans ſon bord. C'est ce qu'on remarque ſur-tout dans les espèces appellées Chameau, Flacon, Brocatelle, Toile d'araignée, Queue de paon & quelques autres : il est moins épais ou plus tranchant dans les Foudroyantes,

REMARQUES. *Famille des Olives.*

les Moresques, les Pistaches, &c. Dans toutes il est lisse en dessous, mais à crûes prononcées dans sa partie supérieure, qui est plus ou moins engagée sous les orbes de la clavicule.

Dans quelques Olives du second genre, ce même appendice, au lieu de s'aplatir en forme d'ongle relevé, se présente sous la forme d'une bosse fort étendue, comme on le voit dans l'Olive naine & la Moire. Il recouvre alors non-seulement une partie des orbes de la clavicule, mais encore, en s'extravasant le long de la portion du premier orbe qui tourne dans l'ouverture, il s'étend du haut en bas de la columelle, qu'il recouvre en entier. Sans être à beaucoup près aussi saillant dans l'Olive pyramidale, la Peau de serpent & le Grain de blé, il recouvre aussi leur columelle, ainsi que dans l'espèce nommée le Chameau. Ce caractere, particulier à ces sortes d'Olives, est facile à saisir, par l'épaisseur plus considérable qu'on remarque aux parties sur lesquelles s'étend l'appendice. La Tariere offre aussi quelquefois de légers indices du recouvrement de sa columelle par l'appendice, mais il est à peine apparent dans cette espèce. A l'égard des quatre dernieres espèces du second genre & du Grain d'avoine, leur clavicule étant privée, soit de ligne spirale, soit du talus qui l'accompagne, on n'y apperçoit aussi nulle trace de l'appendice.

Le sommet qui termine la clavicule des Olives est toujours plus obtus qu'aigu, quoiqu'il paroisse assez pointu dans quelques espèces. Les deux, trois ou quatre spires qui le forment sont, comme nous l'avons déjà remarqué, arrondies, ou roulées sur elles-mêmes, de maniere à produire une espèce de cylindre semblable à celui qui termine la clavicule des Rochers-Musiques. Dans les Olives, quelle que soit l'élévation de la clavicule, ce sommet est toujours bien distinct, & les spires en sont d'ordinaire bien plus lisses & bien moins opaques que le reste du test.

Une légere dépression se fait remarquer sur le haut des orbes,

un

un peu au-dessus du ſillon de la ſpirale, dans quelques Olives, telles que la Foudroyante, le Flacon, la Brocatelle, quelques Moresques, la Toile d'araignée, la Pistache, &c. Mais dans la plupart de ces dernieres, cette dépression est à peine ſensible ſur les pas du premier orbe. REMARQUES. *Famille des Olives.*

On remarque aussi ſur l'extrémité inférieure du premier orbe, ou ſi l'on veut à la partie antérieure de l'ouverture, une bande oblique, large & assez ſaillante, ſur-tout dans ſon bord ſupérieur, qui quelquefois est en vive-arrête. L'espèce de la Tariere est la ſeule de cette famille qui ſoit privée de cette bande. Elle est plus ou moins ſensible dans les autres espèces, & ſouvent même dans les variétés de la même espèce. Le talus qu'elle produit à ſa partie ſupérieure est presque toujours lisse & régulier, mais plus ou moins arrondi, plus ou moins grossier. Quoiqu'il ſoit assez fin dans quelques espèces, il n'est pas pour cela moins bien exprimé, comme on le voit dans l'Olive à Queue de paon, la Toile d'araignée, la Foudroyante, le Chameau, le Grain d'avoine, &c. Il est à peine visible ſur le Poinçon & la Chaloupe; mais il est bien prononcé dans les Porphyres, les Flacons, les Brocatelles, les Moresques, les Papelines & les Bois veinés. Il est bien marqué, quoique arrondi, dans l'Olive naine, la Moire, l'Olive à mantelet, la Peau de ſerpent, &c. & un peu moins dans toutes les autres espèces, excepté la Gondole, où il est fort ſaillant & en vive-arrête.

Une espèce de pli ou de renflement regne ſur cette bande à quelque distance du bord ou talus dont nous venons de parler, mais ce pli est à peine ſensible dans le plus grand nombre des espèces. Celles dans lesquelles on l'apperçoit le mieux, ſont l'Olive à gouttes violettes, la Toison d'or, les Neigeuses, les Écritures Chinoise & Malabare, le Porphyre, le Flacon, la Brocatelle, la Moresque & quelques autres : il est même assez renflé dans

REMARQUES. *Famille des Olives.*

quelques-unes, telles que les Moresques, où il forme une ſorte de cordon beaucoup mieux exprimé que ſur les autres eſpèces.

Ce que nous appelons le *mantelet* dans les Olives, eſt une autre bande, large & peu ſaillante, qui occupe le tiers ou environ de la partie antérieure du premier orbe. Cette bande, auſſi fort oblique, tranche d'autant plus ſur la robe des Olives qui en ſont pourvues, que non-ſeulement la couleur en eſt très-différente ou beaucoup plus foncée, mais encore qu'elle eſt d'un émail beaucoup plus vif & plus luſtré que le reſte du premier orbe, les crûes n'y étant point viſibles comme à celui-ci. Ce mantelet n'offre à ſa partie ſupérieure qu'une ſaillie des plus légeres qu'on n'apperçoit ſouvent que par le liſeré blanchâtre & des plus étroits qu'elle produit. C'eſt à quelque diſtance au-deſſous de ce mantelet, dans les Olives qui en ſont pourvues, que ſe trouve la bande à talus ſaillant dont nous avons parlé précédemment. On ne voit point de mantelet dans les Olives du premier genre, non plus que dans les ſix premieres du ſecond ; mais les onze dernieres en ſont ornées. Celles ſur leſquelles il s'étend le plus ſont l'Olive naine & la Moire : il s'étend un peu moins dans la Pyramidale, la Peau de ſerpent & le Poinçon, & c'eſt dans celles-ci que la ſaillie de ſa partie ſupérieure eſt très-légere. Cette ſaillie eſt encore très-peu ſenſible ſur le Grain d'avoine & le Grain de blé, dans leſquelles le mantelet eſt auſſi beaucoup plus étroit : il n'eſt guère plus étendu dans l'eſpèce de la Chaloupe, mais la ſaillie de ſa partie ſupérieure eſt plus forte & précédée d'un profond ſillon. Enfin, plus ou moins large qu'à celles-ci dans l'Aveline, la Praline & la Gondole, ſa partie ſupérieure offre, au lieu du ſillon, un talus plus ou moins élevé, qui dans l'eſpèce de la Gondole, eſt en vive-arrête. Dans la plupart même de ces dernieres, le talus du mantelet tient lieu de la bande à talus ſaillant qui leur manque ſouvent.

Remarques. *Famille des Olives.*

On appelle *bosse* les divers renflemens circulaires qu'on remarque ſur le premier orbe de quelques Olives. Ce caractere, qui n'eſt pas toujours ſpécifique, puiſqu'on trouve dans la même eſpèce des variétés qui en ſont pourvues & d'autres auxquelles il manque, donne à celles où il ſe rencontre un certain degré de rareté. Ces renflemens circulaires varient dans leur position, ainſi que dans le plus ou le moins de largeur & de ſaillie qu'ils préſentent. Dans les Olives du premier genre, celle à gouttes violettes a deux de ſes variétés qui en ſont pourvues : il y eſt arrondi, peu large & placé vers le haut du premier orbe, de même que dans l'Amande, appelée Bossue par cette raiſon. Les Olives du ſecond genre qui nous font voir un renflement ſemblable ſont, entre autres, le Foudre à bandes, où il eſt large, mais peu apparent : il eſt mieux prononcé dans certaines Peaux de tigre & dans les Bois veinés, ſans néanmoins l'être autant que dans les Olives du premier genre que nous venons de citer. Ce renflement eſt plus en talus & plus voiſin du haut du premier orbe dans les Papelines : il eſt plus ſaillant & placé encore plus haut dans l'Olive naine bossue, tandis que dans certaines Moires alongées, il eſt fort léger & placé beaucoup plus bas. Enfin dans l'eſpèce du Chameau, ce renflement très-large, ſans avoir beaucoup de ſaillie, ſe préſente tantôt vers le haut, tantôt vers le milieu du premier orbe.

D'autres Olives, dans leſquelles on ne voit point ce renflement, offrent, ainſi qu'on le voit dans la Moresque verte à rainure, un talus circulaire en vive-arrête, mince & très-ſaillant, bordé de part & d'autre par un léger ſillon. Au lieu de ce talus & de ce double ſillon, l'on ne voit ſur la Moresque blanche à rainure qu'une ſimple ſtrie oblique, en vive-arrête, placée vers le bas du premier orbe. Un cordon circulaire en vive-arrête plus ou moins tranchante, plus ou moins prononcée & quelquefois double, regne auſſi vers le milieu du premier orbe dans certaines variétés de l'eſpèce du

REMARQUES. *Famille des Olives.*

Porphyre ; dans quelques autres il est placé plus haut, mais alors il est pour l'ordinaire moins prononcé. Enfin au lieu de ces cordons, la Praline à dépressions n'offre que deux légers enfoncemens voisins l'un de l'autre, qui tournent circulairement vers le milieu du premier orbe.

L'ouverture ou bouche de ces coquilles laisse à découvert une portion plus ou moins considérable, mais ordinairement assez étendue, de la columelle sur la partie du premier orbe qui tourne dans cette ouverture. Cette portion de la columelle, toujours plus prononcée vers l'extrémité antérieure de la bouche, se présente sous plusieurs formes, qui toutes different de celle qu'elle affecte dans la famille des Cornets. De même que dans ceux-ci, cette columelle sert de point d'appui à toutes les spires, en se prolongeant en forme d'axe jusque sous le sommet ; & quoiqu'elle paroisse souvent très-volumineuse à l'extérieur, il n'en est pas de même dans l'intérieur, car elle diminue insensiblement & finit par être très-délicate sous le sommet. Ces coquilles n'ayant point d'ombilic, leur columelle est pleine & massive dans toute sa longueur, & torse ou ridée, ce qui la distingue de celle des Rouleaux & Cornets qui est toujours lisse.

Dans le plus grand nombre des Olives, la portion visible de cette columelle est large, épaisse & renflée près de la partie antérieure de l'ouverture, où elle est plus ou moins échancrée en portion de cercle.

Dans les espèces VII, IX-XIII & XVII du premier genre, & dans les II, IV-VII du second genre, cette columelle paroît peu prolongée sur la portion de l'orbe qui tourne dans l'ouverture. Elle l'est un peu plus dans les espèces IV-VI, VIII, XIV-XVI du premier genre, & dans l'espèce III du genre second ; mais elle est très-prolongée vers cette même partie dans les espèces II & III, de même que dans les treize dernieres espèces du premier genre.

Dans plusieurs de celles-ci la columelle est de plus très-renflée, comme on le voit dans les Porphyres, les Brocatelles, les Moresques, &c. Dans quelques autres où l'appendice, formé par l'angle de la levre, s'extravase sur la columelle, celle-ci se montre dans toute la longueur du premier orbe : c'est ce qu'on peut observer aux espèces I, VIII-XII du second genre, & sur-tout à l'Olive naine & à la Moire. De toutes les Olives de cette famille, la Tariere est la seule dont la columelle soit absolument lisse & sans rides : elle est longue, étroite, peu saillante, & présente quelques foibles indices de l'extension de l'appendice. Mais la portion extérieure de la columelle est au contraire torse & peu prolongée dans les Poinçons, avec une saillie oblique du côté droit; & cette saillie, dans l'espèce de la Chaloupe, est précédée d'un large sillon. Enfin l'on n'apperçoit qu'une très-petite portion de la columelle dans les trois dernieres espèces du second genre, où elle est même très-recourbée : elle l'est aussi, quoiqu'un peu moins, dans les espèces nommées le Grain d'avoine & le Grain de blé.

REMARQUES. *Famille des Olives.*

Les plis ou rides dont la columelle est chargée dans le plus grand nombre des espèces qui composent cette famille, sont fort obliques dans quelques-unes, sur-tout vers l'extrémité antérieure de la columelle. Ces rides, qu'on nomme quelquefois *dents*, varient dans leur nombre, leur grosseur & leur figure, qui est tantôt arrondie, tantôt en vive-arrête. Dans la plupart des Olives, elles s'étendent sur la moitié, les deux tiers, & plus de la longueur du premier orbe; mais elles sont toujours beaucoup moins prononcées vers la clavicule que dans la partie opposée, leur longueur & leur grosseur augmentant à mesure qu'elles sont plus voisines de l'extrémité antérieure de la columelle. Ainsi les quatre ou cinq dernieres sont toujours les plus saillantes, & l'une d'entre elles forme comme une espèce de talus sur le côté droit de la columelle. Il n'y a sur les Porphyres que deux de ces rides qui soient bien

REMARQUES. *Famille des Olives.*

prononcées, les ſuivantes, beaucoup plus fines, y ſont comme par paires; tandis que dans d'autres espèces celles-ci ſont ſimples, plus grossieres & plus distantes entre elles.

Dans quelques Olives les plis de la columelle, à peine marqués, ne ſe montrent que vers ſon extrémité antérieure : c'est ainsi qu'on les voit dans les Olives jaspées, les Foudres, les Papelines, les Peaux de tigre, les Bois veinés, l'Écriture Malabare & quelques autres. Ces plis ſont aussi des plus légers dans les Moires & l'Olive naine : mais une ſingularité que présente l'espèce du Chameau, de même qu'une variété de la Pistache, c'est d'avoir un de ces plis prolongé vers l'extrémité antérieure de l'ouverture, où il forme une bosse plus ou moins ſaillante qui caractérise cette espèce. Le plus interne des cinq à ſix plis, qui ſillonnent la columelle des Poinçons, est aussi beaucoup plus fort que les autres. Enfin ces mêmes rides ſont beaucoup plus fines & plus nombreuses ſur les Grains d'avoine & de blé, la Chaloupe, l'Aveline, la Praline, & disparoissent même quelquefois dans l'espèce de la Gondole.

Quoique dans le plus grand nombre des testacées de cette famille, la bouche ſoit étroite & fort alongée, ſon ouverture est cependant un peu moins resserrée dans les Tarieres, l'Olive Foudroyante, le Flacon, la Moresque & quelques autres du premier genre : elle est encore plus évasée dans les Olives du ſecond genre, ſi l'on en excepte la Pyramidale, la Peau de ſerpent & quelques Moires, où elle n'est pas moins resserrée que dans le premier genre. Elle n'est point aussi évasée dans les espèces du Chameau, du Foudre & du Bois veiné, que dans l'Olive jaspée, la Papeline & la Peau de tigre : mais c'est principalement dans les cinq dernieres espèces de ce ſecond genre que l'ouverture a le plus de largeur, ſur-tout vers la partie moyenne ou inférieure du premier orbe; car vers l'angle de la levre elle est tout aussi rétrécie que dans les autres espèces.

Les coquilles de cette famille ſont privées d'opercule ; & ſi M. d'Argenville dit dans ſa Zoomorphose (page 38) que « l'Olive » a ſa bouche fermée par un opercule comme le Cornet » c'eſt qu'il donnoit alors le nom d'Olive aux Rouleaux, qui ſont en effet pourvus d'un petit opercule cartilagineux : mais comme nous avons exclu les Rouleaux de la famille des Olives, pour en faire notre ſecond genre de la famille des Cornets, l'opercule, loin d'être commun à ces deux familles, devient par ce nouvel arrangement un des caracteres qui les diſtinguent.

Remarques. *Famille des Olives.*

Le bord de la levre offre encore un caractere diſtinctif entre les coquilles de cette famille & celles de la famille précédente ; car loin d'être toujours mince & tranchant, comme dans les Cornets, il s'arrondit plus ou moins, & ſon épaiſſeur eſt même quelquefois très-conſidérable. Il eſt cependant aſſez mince dans la Tariere, l'Olive gravée, quelques Algébriques & Flacons, ainſi que dans l'Olive naine, la Moire, l'Olive pyramidale, la Peau de ſerpent & quelques autres : il eſt un peu plus épais dans les Porphyres & quelques Neigeuſes ; mais des plus renflés dans la plupart des Olives qui compoſent les eſpèces II, V, VII-X, XII, XIII, XV, XVI, XIX, XX, XXVI-XXVIII & XXX du premier genre, ainſi que dans les eſpèces II, IV, VII & VIII du ſecond genre. Quoique dans ces dernieres, & dans les eſpèces XIV, XV & XVI du même genre, le bord de la levre ſoit un peu moins épais, il eſt encore aſſez renflé ; mais il n'y a point d'Olives où il le ſoit autant que dans les Bouches violettes, la Toiſon d'or, l'Olive à gouttes violettes, quelques Points d'Hongrie, l'Alphabet grec, les Écritures Chinoiſe & Malabare, la Brocatelle, & les quatre eſpèces ſuivantes. Il en eſt de même de l'Amande, des Chameaux, Foudres, Peaux de tigre & Bois veinés. Dans toutes ces coquilles, le bord fort épais de la levre forme à l'extérieur une carne ou biſeau plus ou moins large, qui s'étrécit vers l'angle de

Remarques. *Famille des Olives.*

la levre, où il disparoît, à cause du peu d'épaisseur de la levre en cet endroit. Les Olives où ce biseau est toujours large & bien apparent, ſont celles à gouttes violettes, l'Écriture Malabare, la Brocatelle, le Chameau, la Moresque & quelques autres. Il n'est point visible dans celles où la levre est plus mince, excepté néanmoins dans la Tariere, qui en offre de très-légers indices.

Outre ce biseau, quelques espèces en montrent encore un dans l'intérieur de la bouche, mais ſi foiblement exprimé dans la plupart, qu'à peine peut-on l'appercevoir. Ce dernier laisse un peu au-dessous du bord de la levre, dans les Olives où il est visible, un léger talus qu'on distingue ſur-tout dans la plupart des Toisons d'or, des Olives à gouttes violettes, des Points d'Hongrie, &c. Mais il n'en est point où il ſoit mieux prononcé que dans l'Écriture Malabare.

La levre est aussi pourvue, dans le plus grand nombre des coquilles de cette famille, de deux échancrures, dont la plus large est à l'extrémité antérieure de la bouche. Large & renflée dans ſes bords, cette échancrure forme un ſinus assez profond creusé en portion d'ellipse, excepté dans les quatre dernieres espèces du ſecond genre, où il s'arrondit en portion de cercle, de même que dans l'espèce de la Tariere. L'échancrure de celle-ci est d'ailleurs mince dans ſon bord, & ſi mal terminée, qu'on la prendroit plutôt pour une cassure accidentelle, que pour un des caracteres distinctifs de cette espèce.

Quant à l'échancrure formée par l'angle de la levre à l'endroit où cette levre ſe joint au ſecond orbe, elle est dans toutes les Olives beaucoup plus petite & plus étroite que celle dont nous venons de parler. C'est une espèce de gouttiere, mieux prononcée dans les Olives dont l'appendice est fort ſaillant, & communément plus resserrée dans les Olives du ſecond genre que dans celles du premier. En général la largeur de cette échancrure ſe trouve être en

Remarques. *Famille des Olives.*

en proportion avec celle du ſillon de la ſpirale ; c'eſt ce qui fait qu'elle eſt fort étroite dans la Tariere, le Grain d'avoine & l'Olive naine, dont le ſillon eſt des plus étroits, & qu'on n'en voit preſque aucun veſtige dans les quatre dernieres eſpèces du ſecond genre, qui ſont auſſi dépourvues du ſillon de la ſpirale.

L'épaiſſeur du teſt varie dans cette famille, comme dans toutes les autres, à raiſon de l'âge de la coquille. On y trouve néanmoins quelques eſpèces, telles que la Tariere & quelques Gondoles, dont la coquille eſt toujours mince ou papyracée : d'autres, quoique plus épaiſses, peuvent encore paſſer pour aſſez minces ; telles ſont l'Olive gravée, l'Olive naine, le Grain de blé, la Peau de ſerpent, le Foret & la Chaloupe : mais dans tout le reſte le teſt eſt lourd & épais, principalement dans les eſpèces nommées Bouche violette, Olive en échiquier, Point d'Hongrie, Brocatelle, Moreſque, Drap mortuaire, Chameau, Foudre, Peau de tigre, &c. &c. On peut obſerver encore que ce teſt, dans ſes parties les plus minces, a une ſorte de demi-tranſparence, comme on le voit à toutes les Olives dans les deux ou trois dernieres ſpires du ſommet.

Toutes ces coquilles ſont, tant au dehors qu'au dedans, d'un bel émail vif & luſtré : on n'y voit point d'épiderme ou de périoſte, non plus qu'aux Porcelaines, dont elles approchent beaucoup par ce caractere ; il indique une analogie frappante entre les unes & les autres : auſſi remarque-t-on que les animaux de ces deux familles de teſtacées ſont pourvus d'une double membrane appelée le *manteau*, dont ils enveloppent plus ou moins, quelquefois même en entier leur coquille.

Quoique cet émail extérieur des Olives ſoit en général aſſez vif pour qu'on puiſſe les placer dans un cabinet telles qu'elles ſortent de la mer, ſans qu'il ſoit beſoin de les nettoyer pour jouir de toute la beauté de leurs couleurs, la vivacité de cet émail

REMARQUES. *Famille des Olives.*

n'est pas égale dans toute : elle a moins d'éclat dans les Moires, les Pyramidales, les Peaux de ſerpent, les Poinçons, les Pralines & les Gondoles : il faut cependant en excepter la partie de ces coquilles qu'on nomme le *mantelet*, qui est toujours des plus luſtrées. Mais il arrive auſſi quelquefois que les Olives ont perdu de leur éclat par des causes accidentelles, ſoit que ces coquilles ayent roulé ſur le rivage, ſoit qu'elles ayent été attaquées par le chancre & les vers marins; alors ſi le dommage n'est que ſuperficiel ou que le test ait ſeulement perdu de ſon luſtre ſans avoir été ni corrodé ni piqué, on peut lui rendre ſon éclat naturel, en le polissant de la maniere que nous l'avons indiqué dans le premier volume de cet Ouvrage, chapitre VIII, pages 184 & ſuivantes.

Le test liſſe & luiſant de toutes ces coquilles, n'empêche pas qu'on ne distingue à la plupart d'entre elles des crûes plus ou moins fines, ſouvent même assez marquées, ſur-tout dans les Olives *à mantelet*, qui ne ſont bien liſſes que ſur cette portion de leur premier orbe. Ces crûes, plus groſſieres, forment quelquefois des espèces de côtes ou plutôt de rides longitudinales dans certaines espèces, principalement vers le bord de la levre, où elles ſont le plus ſenſibles. On en a des exemples dans l'Olive à gouttes violettes bossue, dans le Point d'Hongrie, l'Écriture Malabare, les Flacons, Brocatelles, Moresques, Chameaux, Foudres, &c. Quant aux ſtries circulaires, il est difficile d'en trouver ſur la robe des Olives ſans le ſecours de la loupe ou du microscope; c'est ainſi qu'on apperçoit celles du Noyau d'abricot brun & de quelques Moires alongées. Quoiqu'onduleuses & des plus fines, elles ſont un peu plus ſenſibles ſur la variété de Gondole appelée le Gland : elles y forment, avec les crûes longitudinales, un réseau des plus délicats. Des ſillons irréguliers, onduleux, obliques de droite à gauche & de la plus grande finesse, tiennent lieu de ces ſtries circulaires dans l'Olive à gouttes violettes ſtriée, qui est très-rare. Ces

Remarques. *Famille des Olives.*

ſillons, quoiqu'avec une direction circulaire, ſont obliques, interrompus, & comme des traits groſſiers faits à coups de lime, dans l'Olive gravée. Enfin les Moires, les Olives pyramidales & les Poinçons montrent ſur leur robe, excepté dans la partie du mantelet, des eſpèces de traits ou de fêlures, nombreuses, à peu près divergentes & de la plus grande finesse.

C'est principalement dans les couleurs de leur robe que les testacées de cette famille varient le plus, non-ſeulement d'une eſpèce à l'autre, mais auſſi dans la même eſpèce. Tantôt cette robe est d'une ſeule couleur, & alors le blanc, le gris, le cendré, le jaune, le roux, le fauve, le rouge, le pourpre, le violet, le lilas, le bleu, les différens verts, le marron, le brun & enfin le noirâtre s'y montrent ſans mélange & dans tout leur éclat. Tantôt elle est formée de bandes circulaires, plus ou moins larges, de rubans & de liserés de l'une ou de l'autre de ces couleurs, & ces bandes ou fascies ſont ordinairement d'une couleur tranchante ou fort différente de celle qui fait le fond de la robe. Souvent ces bandes ſont interrompues ou formées par des ſuites de taches, de points, ou de lignes longitudinales plus ou moins fines & ſerrées: quelquefois ce ſont des flammes onduleuses, bordées de liserés, ou des taches que leur figure plus ou moins réguliere a fait comparer à divers animaux, comme à des cloportes, des fourmis, &c. Dans pluſieurs ce ſont des marbrures, des ondes, des nuages, ou un réseau de diverses nuances qui laisse des taches du fond, triangulaires, carrées, ovales, irrégulieres, &c. Mais ce qui ſe rencontre le plus fréquemment dans la robe de ces coquilles, ce ſont des zig-zags longitudinaux, fins ou groſſiers, continus ou interrompus, tantôt formés par de ſimples lignes, & tantôt par des hachures très-délicatement réticulées. On y distingue même quelquefois deux ou trois bandes circulaires de traits plus groſſiers où l'on croit reconnoître différens caracteres ou lettres majuscules.

REMARQUES. *Famille des Olives.*

Ces ſortes de bandes, toujours plus vives en couleur, offrent ſurtout le brun-brûlé, le violet-noir, le marron, le rouge-ſanguin, le fauve & le fauve-brun; tandis que le reſte de la robe eſt nuancé de vert-noirâtre ou de bleuâtre, de brun-violâtre, de gris-de-lin, de ſouci, de bleu-céleſte, &c.: car ſur le même individu l'on trouve ſouvent un mélange de cinq à ſix couleurs à la fois. L'intérieur de la bouche eſt blanc ou gris, bleuâtre ou jaunâtre, mais le fond de cet intérieur eſt dans les uns d'un beau violet tendre ou foncé; dans d'autres il eſt bleu, pourpre, ponceau, ſafran vif & quelquefois orangé. Quoique la portion extérieure de la columelle ſoit blanche dans le plus grand nombre, elle eſt dans quelques-uns d'un jaune plus ou moins vif: celle du Porphyre eſt d'un roux-marron & violette à ſon extrémité. Enfin dans les Olives à mantelet, ce dernier eſt pour l'ordinaire d'une autre couleur que la robe, & rarement marbré.

Pluſieurs Olives, telles que l'Écriture Chinoiſe, le Point d'Hongrie & le Porphyre, ont vers le haut de leur premier orbe une zône de traits fort déliés, diſpoſés par touffes en façon de chevelure. Si l'on dépouille ces teſtacées de leur robe colorée, la plupart reſtent blancs ou gris, mais les Porphyres conſervent encore quelques ondes ou veines violâtres, la Moire reſte tachetée de brun ſur un fond blanc, l'Olive en échiquier & les Bouches violettes deviennent violettes ſur le milieu de leur premier orbe, & les marbrures de l'Olive pyramidale paroiſſent encore plus diſtinctes; néanmoins les coquilles déguiſées par cet artifice perdent en général de leur beauté, auſſi ne les dépouille-t-on que pour voir à quel degré leur robe peut être altérée par ce moyen.

On aſſure que la chair des animaux qui habitent ces coquilles ne vaut rien à manger, & qu'elle eſt même un poiſon violent qui cauſe un friſſon convulſif ſuivi d'une prompte mort. Un

Bernard l'Hermite de l'espèce de celui qui habite le *Drap d'or bleu*, ſe loge aussi dans celles de ces coquilles qu'il trouve vides ſur les bords de la mer. Nous l'avons particulierement observé dans l'Olive à bouche violette & dans l'Algébrique. C'est aussi dans une Olive de cette derniere espèce, que nous avons trouvé un Lépas chambré de l'espèce qui porte le nom de *Sandale*, dont on peut consulter la description, page 561 du premier tome de cet Ouvrage. On voit quelquefois un assez grand nombre de ces Lépas incruster l'intérieur de cette Olive, ſans en endommager beaucoup le test. On y rencontre aussi l'espèce de Polypier qu'on appelle *manchette de Neptune*, mais ces incrustations n'ont lieu d'ordinaire que ſur les coquilles mortes.

REMARQUES. *Famille des Olives.*

Des deux genres qui composent cette famille, le premier, ſous le nom d'*Olives alongées*, nous offre trente espèces ou deux cens vingt-trois variétés, dont les plus remarquables, ſoit par leur beauté, ſoit par leur rareté, ſont la Tariere à bandes & celle rayée, l'Algébrique, l'Olive gravée, la Bouche violette, l'Olive en échiquier, la Toison d'or, l'Olive à gouttes violettes ſtriée, celles qui ſont bossues, le Point d'Hongrie couleur de rose, la grande & la petite Olive de Vénus, les *Litterata*, l'Olive marbrée chevronnée, le Marbre ondé, le rubanné & celui à liserés, l'Olive pointillée, l'Écriture Chinoise à réseau, la Neigeuse aux cloportes & celle aux fourmis, la Neigeuse hébraïque, les Neigeuses à bandes & à liserés, l'Écriture Malabare à clavicule courte, le Porphyre à cordon, les Foudroyantes, les Flacons, les Brocatelles, la Moresque à rainure, les Pistaches à deux bandes, la Toile d'araignée, la Datte orangée, le Satin flambé, l'Olive arborisée, les Draps mortuaires, l'Amande bossue & les Graines de navette.

Le ſecond genre, ſous le nom d'*Olives ventrues*, ne présente que dix-ſept espèces ou cent ſept variétés, dont les plus remarquables ſont : toutes celles de l'espèce du Chameau, l'Olive jaspée

REMARQUES. *Famille des Olives.*

vergettée, les Papelines, les Peaux de tigre, les Bois veinés, le Grain d'avoine ponctué, les Grains de blé à bandes & panachés, l'Olive naine à zig-zags, celle qui est rubannée & la bossue, les Moires alongées, les Olives pyramidales verte & blonde, la Peau de ſerpent flambée, le Poinçon effilé, les Chaloupes, Avelines, Pralines, Gondoles, & ſur-tout la variété réticulée dite le Gland.

Après nous être ſervi de la forme alongée ou ventrue de ces coquilles pour les diviser en deux genres, on ſera peut-être ſurpris de trouver dans le ſecond genre, qui comprend les *Olives ventrues*, des espèces qui, par leur forme alongée, ſembleroient devoir appartenir au premier genre; mais il est difficile de plier la nature à nos divisions arbitraires & artificielles, & ces défauts, comme nous l'avons déjà remarqué, ſont communs à toutes les méthodes & à tous les ſyſtêmes. Voici donc les raisons qui nous ont décidé à faire abstraction de la forme alongée de ces Olives, pour les rapprocher de celles du ſecond genre, auxquelles elles tiennent par des caracteres non moins tranchans & plus immédiats. Ces espèces alongées du ſecond genre ſont l'Olive pyramidale & la Peau de ſerpent, ainsi que les trois dernieres variétés de l'espèce des Moires. Mais 1°. les autres variétés de l'espèce des Moires, par leur forme courte & renflée, appartiennent visiblement à notre ſecond genre, & nous ne pouvions, ſans démembrer cette espèce, placer dans le premier genre les variétés de forme effilée, qui ont d'ailleurs tous les caracteres des Moires, tels que le mantelet, le prolongement de l'appendice ſur les orbes de la clavicule & ſur la columelle, des crûes capillaires & des espèces de fêlures divergentes de la plus grande finesse, &c. Ajoutez à cela que parmi ces variétés de la Moire, il s'en trouve d'intermédiaires, telle que la Moire grise effilée, qui ſans être aussi renflée que celles qui la précedent, l'est beaucoup plus que celles qui la ſuivent, & forme ainsi le lien qui les réunit toutes à une ſeule & même espèce.

2°. L'Olive pyramidale & la Peau de ſerpent, qui conſtituent les deux eſpèces ſuivantes, quoique toutes de forme alongée, tiennent ſans contredit de très-près à l'eſpèce des Moires, puiſqu'on y rencontre auſſi le mantelet, qui manque à toutes les Olives du premier genre, & qui ſeul ſuffit pour empêcher de confondre les Olives de ces deux eſpèces avec aucunes de celles du premier genre : mais elles en different encore par l'appendice de l'angle de la levre, moins ſaillant à la vérité que dans les Moires, ce qui ne l'empêche pas de recouvrir encore aſſez les orbes de la clavicule, ainſi que la columelle, pour que ce caractere joint à tous les autres, l'emporte ſur celui qu'on pourroit tirer du ſimple alongement de la forme de ces coquilles, pour les placer dans le premier genre. Quant au Poinçon ou Foret, dont la figure ne laiſſe pas auſſi que d'être effilée, l'ouverture évaſée de ſa bouche, la ſtructure de ſa columelle, & même ſon mantelet, ne nous ont pas permis d'en faire une eſpèce du premier genre, d'autant plus qu'il nous offre auſſi des variétés dont la forme eſt très-renflée. On en peut dire autant de l'eſpèce de la Chaloupe, qui par le mantelet & la columelle, tient de fort près à l'eſpèce du Poinçon & à d'autres eſpèces ventrues, par ſa clavicule dépourvue du ſillon qui diſtingue les orbes dans toutes les Olives du premier genre.

REMARQUES. *Famille des Olives.*

Nous avons déjà fait obſerver précédemment que M. d'Argenville avoit d'abord placé les Rouleaux (qui forment le ſecond genre de notre famille des Cornets) avec les Olives, ſous un ſeul & même caractere générique : voyant enſuite que parmi ces coquilles les unes, telles que le Rouleau, avoient leur columelle liſſe, tandis que les autres (les Olives) avoient cette columelle chargée de rides ou de dents, il crut devoir preſcrire de n'avoir aucun égard à la bouche dans la diſtribution de ces coquilles; mais au moyen de la reſtitution que nous avons faite du genre

REMARQUES. *Famille des Olives.*

du Rouleau à la famille des Cornets, loin de regarder la bouche comme indifférente dans l'examen des Olives, c'est au contraire cette partie qui fournit un de leurs principaux caracteres distinctifs, ainsi qu'on l'a vu par ce qui précede. Nous ne nous arrêterons pas à discuter les autres caracteres que M. d'Argenville avoit assignés à cette famille, parce qu'ils ſont fondés la plupart ſur la réunion vicieuſe qu'il avoit faite en une ſeule famille, de deux genres auſſi diſparates que le ſont ceux de l'Olive & du Rouleau.

Le même Auteur, qui dans la premiere édition de ſa Conchyliologie, regardoit les Olives comme formant une eſpèce dans le genre du Rouleau, donna d'abord avec raiſon le Drap d'or piqueté (5) pour un Rouleau : mais dans la ſeconde édition, après avoir dit que ſa treizieme planche contenoit *le reſte de la famille des Cornets ou Volutes & celle des Rouleaux ou Olives*, il donne aux neuf premieres figures le nom de Cornets, & laiſſe au nombre des Olives la figure de la lettre P, qui n'appartient pas moins que les neuf premieres à la famille des Cornets. On ne ſait comment M. Martini, qui diſtingue avec aſſez de ſoin les Olives des Cornets & Rouleaux, eſt auſſi tombé dans la même erreur.

Nous avons cru devoir reſtituer à la famille des Olives l'eſpèce de la Tariere que M. d'Argenville, d'après Rumphius, avoit tranſportée dans la famille des Vis. Quoique M. Davila & quelques autres ayent ſuivi cet arrangement, il ne faut, pour ſentir combien la Tariere s'éloigne des Vis & s'approche des Olives, que la comparer avec les coquilles de l'une ou de l'autre de ces familles. En effet, la forme effilée eſt preſque le ſeul caractere par lequel la Tariere puiſſe tenir aux Vis, tandis qu'elle s'en écarte, 1°. par

(5) C'eſt la coquille déſignée par la lettre P, planche 16 de la premiere édition & planche 13 de la ſeconde. Voyez ſa deſcription, page 655 de ce volume.

ſon

Remarques. *Famille des Olives.*

ſon ouverture ou fente oblongue, plus reſſerrée vers la clavicule que dans la partie oppoſée; 2°. par l'alongement de ſon premier orbe, qui forme à lui ſeul la plus grande portion de la coquille; 3°. par ſon test liſſe & luiſant, dépourvu de périoste; 4°. par ſa clavicule, beaucoup plus courte que le premier orbe; 5°. enfin par le défaut d'opercule : tous caracteres propres aux Olives & dont les Vis ſont privées; car dans celles-ci l'ouverture de la bouche est petite, à peu près ronde, toujours fermée d'un opercule, le premier orbe court & la clavicule généralement d'une longueur ſi démesurée, qu'elle forme à elle ſeule les trois quarts au moins de la longueur de la coquille. C'est donc avec raison que Lister, Gualtieri, Knorr & Martini ont rapproché l'espèce de la Tariere du genre ou de la famille des Olives. Le Chevalier Linné, dans la dixieme édition de ſon *Systema naturæ*, en avoit même fait la derniere espèce du genre des Cornets, ſous le nom de *Conus Terebellum;* mais dans la douzieme édition de ce même Ouvrage, il l'a retranchée de ce genre pour la placer dans un autre auquel il donne le nom de *Bulla*, & qui contient diverses espèces de Tonnes & de Porcelaines (6). Ce genre précede celui où le même Auteur a rangé les Olives, qui par cet arrangement ſont plus voisines de la Tariere que les Vis & même que les Cornets.

Pour completter ce que nous avons à dire ſur la famille des Olives, il nous reste à parler de quelques associations vicieuses qui ont été faites de ces coquilles, avec des coquilles d'un genre bien différent. C'est ainsi que Lister, après avoir placé toutes les Olives à columelle dentée dans ſa ſection *de Rhombis cylindraceis*, confond ensuite les Olives à columelle liſſe, non-ſeulement avec

(6) *Bulla Terebellum . . . Textura Bullæ, apertura Coni, in bivio posita.* | *Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 388, pag. 1185.*

REMARQUES. *Famille des Olives.*

des Rouleaux (7), des Figues (8), &c. mais encore avec des Porcelaines imparfaites ou du premier âge, qui appartiennent aux espèces du *Point d'Hongrie* (9), de *la Taupe* (10) & des *Peaux de tigre* (11).

Gualtieri a de même inséré parmi les Olives une Porcelaine du premier âge, qui est de l'espèce du *Point d'Hongrie* (12), Seba deux variétés d'une espèce de Buccin (13), qui porte le nom de *Géographique.*

Nous avons déjà remarqué, qu'après avoir inséré parmi les Olives le *Drap d'or piqueté de la Chine*, qui est une coquille du genre des Rouleaux, M. Martini terminoit sa famille des Cornets par trois coquilles qui eussent été mieux classées dans celle des Olives, & par six Porcelaines incomplettes ou du premier âge. Les Olives sont celles que nous avons nommées la Chaloupe ou Graine de coriandre, le Noyau d'abricot brun & la Gondole réticulée. Les Porcelaines du premier âge appartiennent les unes à l'espèce des *Peaux de tigre truitées*, les autres à celles du *Point d'Hongrie*, de *la Taupe*, &c. toutes coquilles qui ne peuvent être considérées comme des espèces de Cornets.

La division que Knorr a faite de sa famille des Olives en deux genres, qui sont les *grandes* & les *petites* Olives, est aussi défectueuse, en ce qu'elle met dans le cas de couper en deux une même espèce, lorsqu'elle présente des variétés d'un volume inférieur ou supérieur à son volume ordinaire, & de placer

(7) *List. Hist. Conchyl. tab. 743, 744, 745 & 747.*

(8) *Ibid. tab. 750 & 751.*

(9) *Ibid. tab. 742, fig. 38.*

(10) *Ibid. tab. 741, fig. 37, & tab. 749, fig. 44 & 45.*

(11) *Ibid. tab. 748, fig. 42 & 43.*

(12) *Ind. Test. Conchyl. tab. XXIV, litt.* D.

(13) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIII, litt.* b & T.

Remarques. *Famille des Olives.*

ainsi les grandes dans le premier genre & les petites dans le ſecond.

Enfin le Chevalier Linné, dans la douzieme édition de ſon *Systema naturæ*, restreint toutes les Olives à trois ou quatre espèces, dont il fait une ſection dans le genre nombreux auquel il a donné le nom de *Voluta :* il est même porté à considérer ces trois espèces, plutôt comme des variétés d'une ſeule & même espèce, que comme trois espèces d'Olives bien distinctes (14), parce qu'il a regardé ſans doute comme peu essentiels les caracteres tirés de la proportion de la clavicule & de la columelle relativement aux autres parties de la coquille, ainsi que le mantelet, l'élargissement de la bouche, l'appendice, les renflemens du premier orbe, les couleurs de la robe, &c. &c. Mais on a vu par ce qui précede, qu'il n'étoit aucune de ces parties qui ne puisse fournir des caracteres constans & bien distincts, dont un Naturaliste doit s'aider pour classer avec ordre cette foule immense d'individus qui ſe présentent à lui de toutes parts.

Nous finirons ces Remarques en avertissant que nous n'avons pas cru devoir rapporter à cette famille, une coquille connue ſous le nom d'*Olive de la Méditerranée*, & qu'on trouve gravée parmi les Olives dans Seba (15), ainsi que dans l'Encyclopédie (16). Les raisons qui nous ont décidé à la placer dans la famille des Rochers (voyez planche XXV, lettre F1), ſont 1°. ſa forme, qui s'écarte un peu de celle des Olives, ſur-tout dans la partie de la clavicule, qui est granuleuse & nullement creusée par un ſillon ſur les pas de la ſpirale; 2°. ſa columelle, chargée

(14) *Varietates potiùs hæ tres quàm distinctæ ſpecies. Linn. System. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 398, 399, 400, pag. 1188.*

(15) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIII, litt.* S, *pag. 149.*

(16) Recueil des planches, tom. VI, pl. LXIX, fig. 2, pag. 8.

REMARQUES. *Famille des Olives.*

de ſix gros plis ſemblables à ceux qu'on voit aux Rochers Foudres; 3°. ſa levre, à peine échancrée & ſans appendice; 4°. ſon test, qui loin d'être liſſe & luiſant, eſt à cannelures circulaires; 5°. enfin le périoſte & l'opercule, qui manquent à toutes les Olives.

DESCRIPTION

DE LA NEUVIEME FAMILLE:

OLIVES OU CYLINDRES,

Divisés en deux genres.

GENRE PREMIER.

OLIVES ALONGÉES OU A BOUCHE RESSERRÉE,

Divisées en trente espèces.

Coquilles de mer. *Olives alongées.*

La Tariere (planche xix, lettre D), connue auſſi ſous les noms d'Avoine de mer, d'Aiguille à coudre & de Vrille de Saint-Pierre, eſt une coquille qui, quoique différente à pluſieurs égards des Olives proprement dites, a cependant plus de rapport avec elles qu'avec les Vis, au nombre deſquelles M. d'Argenville (1) & quelques autres l'avoient placée. On peut voir ce que nous avons dit à ce ſujet dans nos Remarques générales ſur la famille des Olives (ci-deſſus, pages 800 & 801). Le teſt de cette coquille eſt mince, preſque tranſparent & très-liſſe: on y diſtingue cependant à l'aide de la loupe des ſtries circulaires & des crûes longitudinales de la plus grande fineſſe. Ces crûes ſont recourbées vers l'extrémité inférieure du premier orbe, de même que dans les autres Olives: ſa forme étroite & fort alongée, s'élargit un peu dans la partie

(1) Voyez planche 11, lettre G de la ſeconde édition, page 232. « On ne peut » mieux nommer la Vis G, dit M. d'Argenville, qu'une Tariere fort jolie & » fort pointue, avec une levre en forme » d'aîle ».

COQUILLES DE MER. *Olives alongées.*

opposée à la clavicule : celle-ci, quoique courte relativement au premier orbe, est assez saillante, si on la compare à celle des autres coquilles de cette famille, & le sommet qui la termine est plus obtus qu'aigu. Les orbes sont au nombre de cinq : le sillon qui les distingue est étroit, fort oblique & peu concave; il forme comme un liseré marron, ou cramoisi, ou fauve foncé, bordé d'un petit talus blanchâtre & très-léger, mieux prononcé sur le second orbe que vers l'angle de la levre. Quelquefois néanmoins il y produit un foible appendice qui s'étend sur toute la longueur de la columelle, mais on ne l'apperçoit point dans plusieurs individus. Une légere sinuosité se montre encore vers le haut du premier orbe. Le fond de la robe, qui, dans cette coquille, est blanc, ou blanchâtre, ou peu roussâtre, ou de couleur de corne, est marbré par ondes irrégulieres, souvent comme en trois zônes, de fauve ou de marron, semées de taches ou de flèches oblongues rouge-brun ou d'un marron plus foncé que les marbrures. Le reste de la robe est couvert d'un réseau de traits fins, fauves ou marron-clair, qui laissent beaucoup de petits triangles du fond. On remarque encore sur cette robe, près des taches les plus foncées, des ondes irrégulieres, blanches ou blanchâtres du fond. Les orbes de la clavicule, à l'exception des deux qui forment le sommet, sont aussi panachés des mêmes couleurs. Dans d'autres la robe blanchâtre n'est couverte que d'un réseau fin, fauve ou canelle tendre, avec trois zônes étroites de veines brunâtres. Dans celles-ci le dessin de la robe a beaucoup de rapport avec celui du Rouleau Brocard de soie. Quant aux autres variétés, on peut consulter la table qui est en tête de cette famille : mais dans toutes la portion visible de la columelle est arrondie, blanche & lisse, étant privée des rides qu'on remarque en cet endroit sur toutes les autres Olives. La levre est ordinairement mince & tranchante dans son bord, qui quelquefois se termine en biseau. Elle n'est point échancrée

COQUILLES DE MER. *Olives alongées.*

dans l'angle, & ſa couleur blanche est quelquefois veinée de fauve ou de marron. L'ouverture de la bouche, dont la longueur égale celle du premier orbe, est fort resserrée vers l'angle de la levre, mais elle s'élargit peu à peu jusqu'à l'extrémité inférieure, où elle est assez ample & échancrée en portion de cercle. Nous avons déjà fait observer que cette échancrure avoit toute l'apparence d'une cassure accidentelle, en ce qu'elle laisse à découvert une portion des ſpires internes que la levre recouvre dans toutes les autres espèces de cette famille. Le fond de l'ouverture est blanc ou blanchâtre, mais les couleurs de l'extérieur y pénetrent ſouvent par le peu d'épaisseur du test. Cette Olive, peu commune, ſe trouve difficilement d'un grand volume & riche en couleur. Elle vient d'Amboine, de Mindanao, de l'île de France, & porte depuis treize lignes jusqu'à deux pouces & plus de longueur, ſur trois, cinq & ſept lignes de largeur. Quelques Auteurs en ont donné la figure (2).

(2) *List. Hist. Conchyl. tab. 736, fig. 30.* « *Rhombus angustus, tenuis,* » *nebulatus* ».

Bonan. Recr. ment. & oc. class. III, fig. 57, pag. 120. « *Turbo Indicus.* » *Vocari potest Avena marina propter* » *figuram, quâ exprimit arundinem pa-* » *lustrem, aut arboris folium glomera-* » *tum* ».

Hill. Hist. of anim. tom. III, pl. 7. The Long Mouthed Turbo.

Klein, Tent. method. ostr. tab. II, fig. 48, pag. 38. Terebellum.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIe part. pl. IV, fig. 5, pag. 15. « Ces » coquilles, dit-il, d'une espèce parti- » culiere, portent les noms de *Tuyau* » *de paille*, de *Tuyau marin*, & quel- » quefois celui d'*Avoine marine*. . . . » Elles ſont auſſi minces & auſſi légeres » que ſi elles étoient de paille, & l'animal » qui y habite s'éleve assez ſouvent hors » de l'eau par un bond ſi violent, qu'une » flèche décochée ne part pas avec plus » de force, ce qui a fourni à quelques » amateurs l'occasion de lui donner le » nom d'*Escargot* en *flèche*. . . . La » partie inférieure ſe préſente toujours » comme ſi on en avoit rompu un mor- » ceau ».

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 220, la ſeconde paire de l'article 426.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. LI, fig. 568 & 569, pag. 190

COQUILLES DE MER. *Olives alongées.*

L'OLIVE EN ÉCHIQUIER (planche XIX, lettre B 3), est épaisse de test, peu renflée vers le milieu de ſon premier orbe, & compoſée de ſept ſpires; des ſix qui conſtituent la clavicule, les deux premieres ſont aſſez larges, plus aplaties que renflées, les ſuivantes ſont étroites & plus arrondies. Cette clavicule s'éleve aſſez rapidement en pointe, & ſe termine en un petit ſommet obtus, blanc & transparent, comme dans la plupart des Olives ſuivantes. Le ſillon de la ſpirale forme une gouttiere étroite & profonde dont les bords ſont en vive-arrête. Le talus qui l'accompagne eſt ſenſible, quoique foiblement prononcé : il eſt d'un blanc-griſâtre nué légerement de bleuâtre, & produit dans l'angle de la levre un petit appendice de la même couleur chargé de deux taches marron-brun. Vers le bas du premier orbe eſt une bande oblique dont le talus eſt en vive-arrête; l'échancrure qui termine cet orbe eſt épaiſſe & arrondie dans ſon bord. Le reſte de cette Olive eſt des plus liſſes; car de même que dans le plus grand nombre des eſpèces qui compoſent cette famille, les crûes y ſont rarement ſenſibles, & le teſt eſt comme enduit d'un émail ou vernis des plus vifs. La clavicule eſt d'un blanc-citrin ou couleur de chair légerement veiné de brun ſur ſes deux premiers orbes. A l'égard de celui qui forme le corps de la coquille, il eſt orné ſur un fond blanc, ou citron tendre, ou chamois, ou couleur de chair, de bandes longitudinales, étroites & en zig-zags, de brun vif, nué de mordoré. Ces bandes longitudinales brunes ſont comme formées par une ſuite de loſanges ou de taches carrées & contiguës, qui ont fait donner à cette eſpèce & à quelques-unes de ſes variétés les noms

---

jusqu'à *194*. « *Ex Muſeo noſtro.* » *Cylinder attenuatus longus, eden-* » *tulus, lævis variegatus. Avena ma-* » *rina* ».

Bulla Terebellum. Linn. Syſt. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 388, pag. 1185. Teſta cylindrica, ſpira ſubulata baſi truncata.

d'Olive

d'Olive *en échiquier* ou *en damier*, d'Olive *à losanges, à carreaux, à mailles*, &c. comme on le peut voir dans la table qui précede nos Remarques ſur cette famille. Dans la variété dont nous parlons, ces bandes ſont interrompues par une zône café-au-lait-grisâtre ſur le milieu du premier orbe. La levre est légerement renflée dans ſon bord, qui est de couleur blanche ; mais le fond de la bouche est du plus beau violet ou d'un pourpre foncé. L'ouverture de la bouche est étroite, & la portion visible de la columelle grosse, blanche & ridée. Parmi ces rides, qui garnissent toute la longueur de la columelle, trois ſont plus fortes & plus prolongées que les autres. Cette Olive rare, ainsi que ſes variétés, ſe trouve aux Moluques. Elle a quinze à vingt lignes de longueur, ſur ſix & huit de largeur.

Une des variétés les plus ſingulieres de cette espèce, & dont nous n'avons point parlé dans la table qui précede cette famille, est la ſuivante, qui mérite plus que tout autre le nom d'*Olive en échiquier.* Un peu plus renflée dans ſon premier orbe, elle offre ſur un fond blanc, ſafran tendre & quelquefois lilas, de petites taches, à peu près carrées, d'un brun-verdâtre ou d'un ſouci-brun, rangées par lignes circulaires, de maniere qu'elles ſont alternes avec des taches à peu près de même grandeur du fond. Mais comme d'une ligne à l'autre chacune de celles-ci répond à une tache brune, & que les taches de la même couleur ſe ſuivent toujours diagonalement, il en résulte un compartiment ſemblable à celui d'un échiquier ou damier ; & ce deſſin n'est interrompu que dans deux zônes, l'une plus large vers le haut, l'autre plus étroite vers le milieu du premier orbe. Ces zônes ſont d'un gris-brun nué de ſouci & d'olivâtre, ſans aucune tache. La zône ſupérieure est néanmoins quelquefois interrompue par des traits courts, longitudinaux, de la couleur du fond. La clavicule est auſſi tachetée de brun. Seba donne la

Coquilles de mer. *Olives alongées.*

figure de cette Olive (3), & M. Davila fait mention de la variété que nous avons désignée dans la table des espèces ſous le nom d'*Olive à mailles* (4).

L'Olive a gouttes violettes striée (pl. xix, lett. B4), préſente aſſez la forme de l'eſpèce précédente, excepté dans ſon premier orbe, qui, plus renflé vers le milieu, paroît être proportionnellement plus court. Sa clavicule, quoiqu'également élevée, a le ſommet un peu plus aigu & ſes orbes un peu plus renflés. Le ſillon qui diſtingue ces orbes étant plus large & plus profond, les bords en ſont auſſi plus tranchans & le talus mieux prononcé. La couleur du ſillon eſt blanche, & celle du talus qui le borde, citrine, violâtre ou lilas. Le reſte de la clavicule eſt blanchâtre, taché ſur les pas de ſes deux premiers orbes de violet foncé, tirant quelquefois ſur le brun. Dans la plupart des Olives de cette eſpèce, il regne vers le haut du premier orbe un renflement circulaire plus ou moins ſenſible, mais bien prononcé dans la variété que nous avons désignée par l'épithete de *boſſue*. La bande oblique & ſaillante du bas de ce même orbe eſt auſſi très-diſtincte. Enfin quoique le teſt de la coquille ſoit d'ordinaire des plus liſſes, on apperçoit dans quelques-unes, telles que la variété que nous décrivons, des ſtries circulaires, onduleuſes, extrêmement fines, & ſouvent manquées. Le fond de la robe eſt tantôt blanc nué de roussâtre ou de couleur de chair, & tantôt couleur de roſe ou même lilas : il eſt ſemé d'un grand nombre de taches d'un beau violet vif, ombrées de ſouci ſale, & ſouvent entremêlées de taches de cette derniere couleur. Ces taches, inégales entre elles & triangulaires, forment des groupes plus ou moins nombreux : les plus

(3) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIII, litt.* V, *pag. 149.*

(4) Catal. tom. I, pag. 260, art. 551. « Une gris-de-lin, à trois zônes vertes, » dans les intervalles desquelles eſt un » deſſin en treillis de la même couleur ».

Coquilles de mer. *Olives alongées.*

grandes, qui ſe voyent ſur la bande ſaillante du bas du premier orbe, ſont violettes en entier, de forme ſémi-lunaire ou carrée. Ces taches ſont plus petites & plus nombreuses dans l'Olive à gouttes violettes liſſe que dans celle dont nous parlons : mais toutes les variétés de cette eſpèce ont le bord de leur levre épais & arrondi, précédé d'un biseau ſous lequel un léger renflement ſe montre dans l'intérieur. Le fond de la bouche, un peu moins reſſerré que dans l'Olive en échiquier, eſt d'un roux ſale plus ou moins foncé, quelquefois d'un aſſez beau ſafran. Le bord de la levre & la columelle ſont blanchâtres, & les rides de celle-ci ſont ſaillantes, ſur-tout dans ſa partie la plus renflée, où l'on en voit deux plus fortes & plus prolongées que les autres. L'Olive à gouttes violettes liſſe eſt peu commune, mais celles qui ſont ou boſſues ou ſtriées ſont très-rares. On trouve les unes & les autres à Amboine & à l'île de France. Elles ont dix-huit à vingt lignes de longueur ſur neuf à dix de largeur. La variété dont les ſtries ſont apparentes, eſt ici figurée d'après celle que nous poſſédons. Quant à celles qui ſont liſſes, pluſieurs Auteurs en ont donné la figure (5).

La *Litterata* de M. d'Argenville (pl. xix, lett. Q),

(5) *List. Hist. Conchyl. tab. 720, fig. 5.*

Rumph. Thes. Cochl. tab. xxxix, fig. 6.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. xxii, fig. 5.

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. xxiii, litt. l & v.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. liii, *litt.* m, *pag. 149.*

Mart. Ney. Syst. Conchyl. tom. II, tab. xlvi, fig. 491 & 492, pag. 160 & 161.

Knorr, Délic. des yeux & de l'eſprit, IIe part. pl. x, fig. 6 & 7, pag. 24.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 259, la ſeconde paire de l'art. 550. « Deux » blanches, tachetées de fauve & de » lilas, à tête peu élevée, & à carne » circulaire peu ſaillante vers le tiers de » leur hauteur ». . . .

Voluta Ispidula. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 400, pag. 1188.

COQUILLES DE MER. *Olives alongées.*

est une Olive dont la forme, quoique plus étroite, est assez ſemblable à celle des précédentes (6) : on y compte ſix ſpires & demie, ſéparées par un ſillon fort étroit ; mais la bande oblique & ſaillante du bas du premier orbe est bien prononcée. Le fond de la rob est d'un beau blanc-de-lait, quelquefois un peu ſafrané, ſemé de quelques points ou de traits courts marron-brun. Le haut du premier orbe offre une zône assez large de traits de la même couleur, où l'on croit reconnoître certaines lettres majuscules de notre alphabet : une autre zône de taches brunes moins décidées ſe montre aussi vers le bas de ce même orbe. La clavicule est entierement blanche, à l'exception de ſes deux premieres ſpires qui ſont quelquefois chargées de traits longitudinaux brunâtres. La levre de cette coquille, moins épaiſse que dans les précédentes, est ſans biseau ſur ſon bord : ſes deux extrémités ſont bien échancrées. L'intérieur de la bouche est blanc, de même que la columelle. Parmi ſes rides fines & ſerrées, on en voit quatre plus obliques & plus prolongées que les autres ſur ſon extrémité antérieure. Cette Olive peu commune, ſe trouve dans les deux Indes, car il en vient de Saint-Domingue & de la côte de Coromandel. On ne la rencontre guère plus grande qu'elle n'est ici repréſentée (7).

L'OLIVE MARBRÉE CHEVRONNÉE (planche XIX, lettre P), est une des variétés de l'Olive à chevrons, qui est une coquille épaiſse dans ſon test (8), & peu différente, quant à la forme, de celles que nous venons de décrire. On y compte ſept ſpires & demie, distinguées par un ſillon très-concave, dont le talus bien prononcé, produit un appendice plus ſaillant que dans les

(6) Cette Olive est repréſentée pl. 13, lett. R de la ſeconde édition.

(7) *Voluta Oliva. Linn. Syſt. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 399, pag. 1188.*

(8) Elle est gravée pl. 13, lett. Q de la ſeconde édition.

espèces précédentes. Quoique la clavicule s'éleve assez rapidement dans le plus grand nombre, elle paroît moins saillante dans quelques variétés, qui ont les deux premiers orbes de cette clavicule plus courts & plus renflés qu'à l'ordinaire. La bande oblique & renflée qui termine le premier orbe est peu prononcée, mais l'échancrure en est étroite & profonde. La variété dont nous parlons est marbrée, sur un fond gris & lie-de-vin tendre, de brun-violet foncé ou de marron-brun, avec quelques taches, à peu près triangulaires, blanches, laissées par les marbrures, qui forment le plus souvent autour des taches blanches des espèces de chevrons bien marqués. Dans la figure qu'on voit ici, d'après celle qu'a publiée M. d'Argenville, les chevrons sont beaucoup moins nombreux que sur la plupart des autres variétés que nous avons décrites dans la table des espèces. Il s'en rencontre aussi qui sont d'une seule couleur, sans marbrures ni chevrons; mais dans toutes celles qui sont marbrées, l'arrête des pas des trois premiers orbes offre un liseré fort étroit, ponctué de brun foncé. L'intérieur de la bouche est blanc ou gris-de-lin, de même que la columelle. La levre assez épaisse, montre ordinairement, près de son bord interne, deux larges marbrures bleuâtres ou violet clair : souvent aussi l'on observe vers la partie antérieure de la columelle une tache lie-de-vin-roussâtre, avec quatre rides obliques plus prolongées que les autres. Cette Olive, peu commune & des côtes du Coromandel, a depuis huit jusqu'à quinze & dix-huit lignes de longueur, sur au moins trois lignes & demie & quelquefois huit lignes & demie de largeur : ce dernier volume est considérable dans cette espèce (9).

(9) *Erich Pontoppidan, The Nat. Hist. of Norwag. tab. 24.* Sans numéro, pag. 163.

Hill. Hist. of anim. tom. III, pl. 8. The Olive Shell.

Davila, Catalogue, tome I, pag. 260

COQUILLES DE MER. *Olives alongées.*

L'ALPHABETA VERT ou L'ALPHABET GREC (planche XIX, lettre B 5), est une Olive fort épaisse, & plus alongée dans ſa forme que la précédente : le talus de la ſpirale est bien ſensible, tantôt blanchâtre, tantôt roussâtre ou brunâtre. Sa clavicule moins élevée, est terminée par un ſommet quelquefois blanc ou rouge-ſanguin, mais plus communément d'un bleu-noirâtre ou verdâtre. Toute la ſpirale est bordée d'une espèce de liseré formé par des traits fins, courts, longitudinaux, marron ou d'un brun très-foncé, ſouvent distribués par petites houppes. La robe de cette coquille offre, ſur un fond blanchâtre ou jaunâtre nué de verdâtre, un réseau assez grossier, formé par des espèces de zig-zags longitudinaux bruns, bleuâtres ou verdâtres, qui laissent en ſe croisant, une grande quantité de taches triangulaires du fond. On remarque de plus, dans deux zônes, des traits plus grossiers, dont les figures bizarres imitent plus ou moins bien des caracteres grecs. Ceux-ci ſont d'un beau brun-brûlé très-foncé; les deux zônes où ils ſe rencontrent ſont placées, l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de la hauteur du premier orbe. Le bord de la levre, épais & arrondi, est veiné transversalement de brun foncé. Tout l'intérieur est, ainsi que la columelle, d'un blanc ſale tirant ſur le grisâtre ou le roussâtre. Les rides de la columelle ſont comme dans les espèces précédentes. Cette Olive, qui n'est point rare, ſe trouve à l'île de France, à Saint-Domingue, à la Martinique & ailleurs. Elle porte depuis quinze jusqu'à vingt lignes de longueur, ſur ſept à neuf dans ſa plus grande largeur.

L'OLIVE POINTILLÉE MARBRÉE (planche XIX, lettre O), plus alongée dans ſon premier orbe que toutes celles que nous venons de décrire, est épaisse de test, & ſa clavicule, quoique

& 261, la huitieme paire de l'art. 553. « Deux couleur de chair pâle, bariolées » de traits fauve en forme de che- » vrons ». . . .

élevée, forme un petit cône obtus dont le ſommet est bleu. Le talus qui borde l'arrête des orbes est de couleur brune & peu apparent, de même que l'appendice. Cette Olive est bien échancrée dans ſes deux extrémités : ſa robe est blanche nuée de ſafran tendre, marbrée de quelques taches fauves ou café-au-lait, jetées ſans ordre, & de plus ponctuée assez peu régulierement, par lignes circulaires, de brun très-foncé. Le fond de l'ouverture est d'un bleuâtre assez vif, mais le bord de la levre est blanc, fort épais & ſans biseau. La columelle, blanche ou bleuâtre est, comme dans les espèces précédentes, plus fortement ridée vers ſon extrémité renflée que dans le reste de ſa longueur. Cette Olive peu commune, vient de Batavia & du canal de Mozambique. Elle a depuis dix-neuf lignes jusqu'à deux pouces de longueur ſur ſept & neuf de largeur.

L'Olive Écriture Chinoise (planche XIX, lettre N), est une coquille rare, que M. d'Argenville a fait graver dans ſon appendice (10), d'après celle que possédoit Madame du Bois-Jourdain. Sa clavicule, quoique assez ſaillante, a généralement plus de largeur que celle des précédentes. L'arrête des pas des orbes est aussi plus arrondie, le ſillon moins profond, le talus & l'appendice très-légers. La bande oblique & ſaillante du bas du premier orbe est fine, mais bien marquée. Enfin le premier orbe paroît être plus renflé vers les deux tiers de ſa hauteur. Dans

(10) Planche ſeconde, lettre A. Voici ce qu'il en dit à la page 388. « La lettre A » est un Cylindre ou Olive, dont le » compartiment est extrêmement ſingulier. Un fond blanc, chargé d'une » quantité de petites lignes noirâtres qui » ſerpentent & ſe croisent en plusieurs » endroits, forment une espèce d'Écriture » Chinoise, nom qu'on lui a donné, & » que porte aussi une Came représentée » dans la planche 21, à la lettre A. Cette » jolie coquille fait partie de la belle » collection de Madame du Bois-Jourdain, à Paris. Elle doit ſe rapporter à » la partie inférieure de la ſeconde planche 13 des Rouleaux ou Cylindres »

Coquilles de mer. *Olives alongées.*

la variété dont nous donnons la figure, d'après M. d'Argenville, le fond de la robe blanc ou blanchâtre, est couvert d'un grand nombre de lignes fines, longitudinales, noires ou brunes : elles y forment des zig-zags qui s'entrelacent en certains endroits & qui imitent assez bien ceux de la Came *Écriture Chinoise*. Ces zig-zags ſe partagent ſouvent comme en deux zônes, l'une vers le haut, l'autre vers le bas du premier orbe. La partie ſupérieure des cinq premieres ſpires est bordée de l'espèce de bande fibreuse que nous avons déjà remarquée ſur l'Alphabet grec, & que nous verrons encore dans quelques autres espèces. La levre est épaisse, arrondie dans ſon bord, avec un léger renflement dans l'intérieur de la bouche. Celle-ci, qui est fort étroite, a ſon fond d'un blanc-bleuâtre ou gris-de-lin tendre, quelquefois veiné de brun vers la levre. La columelle est de la même couleur & bien ridée. Cette Olive vient de l'île de France & des Moluques; elle porte quinze à vingt lignes de long ſur ſix à neuf de large. Barrelier en donne la figure (11).

La Neigeuse a trois bandes et trois liserés (planc. xix, lettre G1), est une des plus jolies variétés de l'Olive *Neigeuse*, dont les couleurs & les marbrures varient presque à l'infini. La forme en est à peu près la même que celle des Olives précédemment décrites, c'est-à-dire que le premier orbe offre une espèce de cylindre fort alongé relativement aux orbes de la clavicule, qui est courte & pourvu d'un ſillon étroit, peu concave. La bande oblique & ſaillante du bas du premier orbe a ſon talus bien prononcé & l'échancrure en est profonde. Dans la variété dont il s'agit, la robe, ſur un fond blanc ponctué ou non de violet, de

(11) *Plantæ per Galliam, Hispaniam & Italiam observatæ, iconibus æneis exhibitæ A. R. P. Jacobo Barreliero. Pariſ. 1715, in-fol. tab. 1325, L. 14, fig. 18.*

bleuâtre

bleuâtre ou de noirâtre, est ornée de trois rubans de l'une des trois couleurs que nous venons de nommer, & ces rubans, précédés chacun de leur liseré de la même couleur, sont à peu près également distans entre eux, étant placés l'un vers le haut, l'autre vers le bas & le troisieme vers le milieu du premier orbe. La clavicule est entierement de la couleur du fond, sans bandes ni liserés. La levre, mince & tranchante dans quelques-unes de ces Olives, est au contraire épaisse dans d'autres. L'intérieur de la bouche est de couleur rousse, ou brune, ou d'un violet-noir, excepté vers la levre, qui est presque toujours intérieurement bordée de blanchâtre : d'autres ont cet intérieur ventre-de-biche ou fauve clair, ou même blanchâtre; mais la columelle est toujours d'un beau blanc, fort épaisse & ridée. Nous ne nous étendrons point ici sur les autres variétés que présente cette espèce, les ayant suffisamment décrites dans la table qui précede cette famille, où nous n'avons parlé que des principales & des plus tranchantes; car ces variétés sont sans nombre, & il seroit non-seulement impossible, mais même fastidieux de les rapporter toutes. Quelques-unes sont assez rares, mais en général cette coquille est des plus communes & se trouve dans les deux Indes, sur-tout à l'île de France, aux Moluques, aux îles de Nicobar, à la côte de Guinée, sur celle de Zanguebar & aux Antilles. Elle a depuis onze jusqu'à seize lignes de long, sur quatre à sept de large. Aux citations que nous avons données dans la table des espèces, on peut ajouter les deux suivantes (12).

LA PEAU DE CIVETTE (planche XIX, lettre G2), est une Olive plus petite, & pour l'ordinaire moins effilée que la précédente,

(12) *Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVI.* Sans numéro.

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. LIX, fig. 8, & tab. 156, fig. 19. C'est encore la *Voluta Ispidula. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, spec. 400, pag. 1188.*

COQUILLES DE MER. *Olives allongées.*

à laquelle elle ressemble assez par la forme & la proportion de sa clavicule. Le sillon qui distingue les orbes en est seulement un peu moins étroit, & le talus qui le borde mieux prononcé. Le sommet de la clavicule est brun ou gris. Toute la robe, sur un fond roussâtre ou jaune-soufre, est chargée de points & de traits en zig-zags noirâtres ou bleu foncé, souvent environnés d'une teinte de gris-verdâtre qui les rapproche de la couleur du fond. Le bord de la levre est épais, avec un léger biseau sur l'extérieur. La bouche est d'un gris-brun tirant sur le violâtre, & cette couleur est plus foncée vers la levre que vers le fond de l'ouverture. Enfin la columelle est blanche comme dans l'Olive Neigeuse, mais à rides plus grossieres. On rencontre principalement cette Olive aux Philippines & sur les côtes de Mozambique. Sa longueur est de huit à dix lignes, sur trois à cinq de largeur. Gualtieri l'a fait graver (13).

L'OLIVE DE PANAMA ou LE PORPHYRE (pl. XIX, lett. K), est sans contredit le Cylindre le plus grand & le plus beau de tous ceux qui composent cette famille. Le seul mérite qui paroisse manquer à cette coquille, est celui de la rareté; mais ce prétendu défaut, qu'on peut aussi reprocher à la plupart des Porcelaines, vient peut-être de ce que ces coquilles, par la vivacité de leur émail & la richesse de leurs couleurs, attirent davantage l'attention du voyageur, que celles dont la forme n'a rien d'attrayant, & dont la robe est d'ailleurs voilée sous un épiderme ou un Drap marin, propre à la faire négliger de ceux qui ne s'arrêtent qu'à la superficie. Quoi qu'il en soit, l'Olive de *Panama* ou de *Porto Belo*, a encore été nommée l'*Olive au camp Turc*, ou la *Datte de la mer du Sud* (14). Son émail est des plus vifs; & quoique

(13) *Ind. Test. Conchyl. tab. XXIII, litt. y.*

(14) Elle est représentée pl. 13, lett. K de la seconde édition.

les crûes longitudinales y ſoient ſouvent ſensibles, ſon test est d'ordinaire lisse & luisant comme une glace : il est même assez pesant, ſur-tout dans les individus d'un certain volume. La forme alongée du premier orbe ſe renfle & s'arrondit un peu vers les deux tiers de ſa hauteur. Les neuf à dix ſpires de cette Olive ſont distinguées par un ſillon étroit, mais fort profond, dont les bords ſont en vive-arrête. Le talus, qui d'un côté borde ce ſillon, s'extravase de maniere à recouvrir une portion plus ou moins considérable de l'orbe ſuivant, & forme une zône gris-de-lin, violâtre, ou d'un gris-bleuâtre, nuée de violet tendre. Ce même talus produit à l'angle de la levre une carne plus ou moins ſaillante, violette dans ſa partie ſupérieure, & blanchâtre ou couleur de chair dans l'inférieure. Les ſpires en doucine, ou un peu concaves de la clavicule, s'élevent assez rapidement en cône, ce qui n'empêche pas cette clavicule de paroître peu ſaillante, relativement au volume du premier orbe. Les quatre dernieres ſpires de cette clavicule ſe prolongent en cylindre demi-transparent, dont la couleur est lilas, bleuâtre ou violet tendre. La bande oblique & ſaillante du bas du premier orbe offre un talus en vive-arrête & fort prononcé, dont la couleur, d'un gris-violâtre ou roussâtre, forme une espèce de zône dépourvue des veines & traits qu'on observe ſur le restant de la robe. On remarque aussi ſur le haut du même orbe, l'espèce de zône chevelue dont nous avons déjà parlé dans quelques espèces, & qui ſouvent devient fort étroite ſur les orbes de la clavicule. Les traits fins, onduleux & longitudinaux de cette zône ſont de la même couleur que ceux qu'on voit répandus ſur le corps de la coquille : leurs groupes forment ſouvent des marbrures rousses ſur un fond blanc ou blanchâtre ; mais le fond de la robe est un admirable mélange de couleur de chair, nué de roussâtre, de gris-violet tendre & de bleuâtre, rarement nué de blanchâtre : quelquefois il est en entier d'un

Coquilles de mer. *Olives alongées,*

gris-de-lin tendre ; mais toujours il est couvert d'un très-grand nombre de traits fins, en zig-zags orangé-brun, ou fauve-roux, ou d'un très-beau marron plus ou moins foncé. Ces traits, qui paroissent être un prolongement de ceux qui composent la zône chevelue du haut du premier orbe, se croisent & s'entrelacent en laissant une multitude de grands & de petits triangles du fond, avec des taches & marbrures marron, disposées la plupart comme en deux zônes peu régulieres, l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de la hauteur du premier orbe. Ces marbrures sont elles-mêmes chargées de traits longitudinaux, onduleux & serrés d'un marron plus foncé, moins distincts que les traits en zig-zags du fond. Souvent aussi l'on apperçoit sur ces marbrures de petits cordons circulaires de la couleur du fond, plus ou moins nombreux & quelquefois très-distans, chargés de traits en chevrons, produits par l'interruption des zig-zags longitudinaux. Enfin on voit de ces Cylindres dont les taches sont fort petites & d'autres où elles manquent entierement. Lorsque la bande saillante du bas du premier orbe est chargée de traits, ils sont plus grossiers & interrompus, principalement sur le renflement qui suit cette bande, où leur couleur est d'un marron-brûlé. En général le dessin de cette coquille imite beaucoup celui de la robe des *Draps d'or.* Le bord de la levre est mince, sur-tout vers l'angle supérieur, car elle s'arrondit un peu vers le bas du premier orbe, où son biseau devient très-sensible. L'échancrure qui termine cet orbe est profonde, & les bords en sont fort épais. Intérieurement cette Olive est ventre-de-biche, ou chamois, ou safran tendre : mais sa columelle est rousse, nuée de rougeâtre & quelquefois de brunâtre sur la partie qui tourne dans l'ouverture. Cette columelle est épaissse, à rides simples ou doubles, blanchâtres, ou d'une couleur plus tendre que leurs intestices, son extrémité antérieure est presque toujours d'un beau violet foncé, tirant sur le bleu,

qui s'étend jusque ſur le bord externe de la grande échancrure. Cette Olive, ſupérieure en beauté aux Orientales, ne ſe trouve qu'en Amérique, & ſur-tout dans la mer du Sud, tant ſur les côtes du Brésil qu'à l'isthme de Panama, dont elle a retenu le nom : c'est ſans doute à ſes vives couleurs marron qu'elle doit celui de *Porphyre*. Elle a depuis un pouce & demi jusqu'à trois pouces & demi, & quelquefois quatre pouces de longueur : celles-ci, que leur volume rend peu communes, ont vingt à vingt-trois lignes de largeur (15).

OLIVE VIOLETTE DE PANAMA, est le nom que quelques brocanteurs donnent au Porphyre, lorsqu'ils l'ont dépouillé de ſa belle robe colorée. Cette coquille, loin d'acquérir de la beauté par ce dépouillement, perd beaucoup de celle qu'elle avoit ; car ſa robe devient alors d'un blanc ſale ou couleur de chair tendre ou ventre-de-biche, & il ne reste de ſes zig-zags que des taches triangulaires violettes plus ou moins nombreuses. Le talus de la bande ſaillante du bas du premier orbe est plus ou moins oblitéré, & le pli qui le ſuit ne ſe distingue qu'à ſa couleur violette. La

(15) *Rump. Thes. Coch. tab. XXXIX, fig. 1.*

Gualt. Ind. Test. Conchyl. tab. XXIV, litt. P.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, I^e^ part. pl. XV, fig. 1, pag. 29.

Ibid. Délices de physique, pl. B. IV, fig. 64, pag. 52.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. XLVI, fig. 485 & 486, pag. 157 & 158.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 258, art. 544. « Deux grandes Olives de la » mer du Sud, couleur de chair nué de » bleu, couvertes d'un grand nombre » de traits orangé-brun, qui, descendant » d'abord de la tête en forme de che- » velure, ſe prolongent ensuite dans » tout le corps en divers zig-zags plus » ou moins grands & ſerrés, laissant » des intervalles triangulaires du fond » à peu près comme dans les *Draps* » *d'or*, à tête peu élevée & à pas des » orbes creusés en ſillon : espèce nommée » *Porphyre* ou *Olive de Panama* ».

Voluta Porphyria. Linn. Syst. nat. edit. XII, tom. I, ſpec. 398, pag. 1187.

COQUILLES DE MER. *Olives alongées.*

zône du talus des orbes de la clavicule est aussi d'un beau violet foncé. Enfin la zône chevelue a totalement disparu. Cette opération nous apprend que le violet est de toutes les couleurs de cette Olive, celle qui est la plus inhérente : aussi dans les Porphyres mêmes non dépouillés en apperçoit-on des nuances foibles sur le fond de leur premier orbe.

LE FLACON COURONNÉ (planche XIX, lettres L1 ou H3), & même l'espèce suivante (16), sont, après le Porphyre, les Olives les plus volumineuses de ce premier genre. Celle dont nous allons parler (17) differe du Porphyre, non-seulement par les couleurs & les marbrures de sa robe, mais encore par la forme de son premier orbe, moins renflée vers le haut ; par ses orbes légerement festonnés sur les pas de la spirale, & séparés par un sillon plus large & plus profond, blanc ou gris-de-lin ; par le talus des mêmes orbes plus arrondi & mieux prononcé ; enfin par sa clavicule étagée, généralement plus saillante, & terminée par un sommet obtus, blanchâtre ou gris & quelquefois brunâtre. La bande oblique & saillante du bas du premier orbe a son talus fort arrondi, de maniere que le pli qui la suit est presque insensible. Dans la variété dont il s'agit le fond de la robe est chamois, jaune pâle ou safran sale : les marbrures ou flammes onduleuses dont il est orné sont brunâtres ou de couleur d'écaille, ombrées quelquefois, suivant leur longueur, de bleuâtre à droite & de souci vif à gauche. Deux bandes circulaires d'un brun plus foncé & pour l'ordinaire interrompues, se font aussi remarquer, l'une vers le haut du premier orbe & la seconde vers son milieu. Dans les variétés de cette espèce dont les orbes ne sont point

(16) Cette espèce & la suivante (la Brocatelle) sont indiquées sur la planche XIX par les lettres H3 & H4, & en même tems par L1 & L2 : il suffit d'avertir ici que ce double emploi n'est qu'une méprise.

(17) Elle est représentée pl. 13, lett. L de la seconde édition.

Coquilles de mer. *Olives alongées.*

festonnés ou dont la clavicule est ſans couronne, il n'est point rare d'observer ſur ces bandes interrompues des taches qui imitent divers caracteres de notre alphabet. Ces variétés non couronnées ſont assez nombreuses, comme on le peut voir par la table qui est en tête de cette famille, où nous avons décrit les principales. La bande oblique & ſaillante du bas du premier orbe offre ſouvent une petite zône de la couleur du fond, ſans veines ni marbrures, mais le renflement qui la ſuit est de couleur brune ou ſimplement taché de brun. Le bord de la levre est plus tranchant qu'arrondi, tantôt blanc, tantôt veiné de brunâtre. Le fond de l'ouverture, rarement blanc, est pour l'ordinaire ſafran vif ou ponceau. La columelle est blanche, ainsi que ſes rides, qui ſont assez ſerrées, & plus fortes vers ſa partie antérieure, où la couleur est lilas ou violet tendre, ſouvent même ventre-de-biche ou roussâtre. Enfin les Flacons couronnés, beaucoup plus rares que ceux de la même espèce qui ſont ſans couronne, ſe trouvent, ainsi que ceux-ci, à Mindanao, à Amboine, aux îles Nicobar, à la côte de Coromandel, à l'île de France & au cap de Bonne-Espérance. Ils portent depuis vingt lignes jusqu'à deux pouces & demi, & quelquefois trois pouces & quelques lignes de longueur. Ces derniers, qui ſont volumineux & peu communs, n'ont pas moins de quatorze à dix-ſept lignes de largeur (18).

(18) *Gualt. Ind. Testar. Conchyl. tab. XXIV, litt.* H.

Hill. Hist. of anim. tom. III, pl. 8. The gold Brocard Schell.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIII, litt. A, B, *pag. 148.*

Encyclopéd Rec. des planc. tom. VI, pl. LXIX, fig. 4, pag. 8.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit, IIIe part. pl. II, fig. 3, pag. 9.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 258, la premiere paire de l'artic. 546. « Deux » grandes Olives jaune pâle, marbrées » de traits longitudinaux en zig-zags » bruns, & à trois fascies de taches de » la même couleur, à tête élevée, à pas » des orbes creusés d'un profond ſillon, » & légerement dentelés, & à bouche » aurore vif ».

Coquilles de mer. *Olives alongées.*

Le Flacon flambé non couronné (planc. xix, lett. B1), differe du précédent, non-ſeulement en ce qu'il eſt ſans couronne, mais encore par l'arrête plus vive des pas des orbes, par ſa clavicule plus aiguë, moins étagée, par le bord de ſa levre plus épais, & enfin par l'appendice qui, de même que la bande oblique du bas du premier orbe, a moins de ſaillie que dans la variété que nous venons de décrire. Le fond de ſa robe eſt d'un aſſez beau blanc, quelquefois nué de jaunâtre; il eſt orné dans toute ſa longueur de lignes ou flammes étroites & onduleuses ſafran vif & ſouci, ombrées vers la droite de violet & de bleu tendre. On voit de plus ſur le milieu du premier orbe une zône de taches barlongues bleuâtres entre les flammes ſouci. Les orbes de la clavicule ſont auſſi tachetés ſur un fond blanc, de violâtre & de ſouci. Les flammes onduleuses ne s'étendent point ſur la bande oblique & ſaillante du bas du premier orbe, mais le renflement qui la ſuit eſt veiné de gris-de-lin & de ſouci. La columelle eſt blanche & ridée comme dans la variété précédente, & le fond de l'ouverture d'un rouge-orangé vif ou écarlate foncé. Cette Olive, peu commune & Orientale, eſt ici gravée d'après celle que nous poſſédons : ſa longueur eſt de vingt lignes & ſa largeur de huit.

La Brocatelle (planche xix, lett. L2 ou H4), eſt encore une des grandes Olives de cette famille. Elle approche à pluſieurs égards de l'eſpèce précédente : elle eſt auſſi des plus lourdes, & ſon premier orbe, presque également large à ſes deux extrémités (19), offre ſouvent des crûes longitudinales bien prononcées, ſur-tout vers le haut. Ce premier orbe eſt ſouvent un peu renflé vers ſon milieu : la bande oblique & ſaillante qui le termine eſt large & ſon talus bien ſenſible. La clavicule, moins élevée que

(19) Elle eſt repréſentée pl. 13, lett. N de la ſeconde édition.

dans

dans les Flacons, a ſes orbes aplatis, ſéparés par un ſillon étroit & profond : le ſommet en est aigu, blanc ou brun. La vive-arrête des pas des orbes est peu prononcée; mais leur talus, bien exprimé, produit à l'angle de la levre un appendice ſaillant en forme d'ongle épais & relevé. Quant à la variété dont il s'agit ici, le fond de ſa couleur est blanchâtre tirant un peu ſur l'olivâtre, avec des zig-zags longitudinaux brunâtres nués de fauve-roux. Outre ces zig-zags, deux bandes circulaires d'un brun-roux nué de brun plus foncé, & peu distantes entre elles, ſe font remarquer à peu près vers le milieu du premier orbe. Souvent ces bandes ſont interrompues & ne paroissent alors formées que par des taches ou de gros traits peu réguliers, où l'on croit reconnoître différens caracteres. Une autre zône plus large, formée aussi de grandes taches brunes, ſe montre aussi quelquefois ſur le haut de ce même orbe; & ſouvent la bande à talus ſaillant qui en occupe le bas, offre également une zône brune ſur le renflement qui la ſuit. Nous ne dirons rien ici des autres variétés qui ſe rencontrent dans la robe des Brocatelles, ayant décrit les plus tranchantes de ces variétés dans la table des espèces. Leur clavicule est en général à flammèches brunes, ſur un fond plus blanchâtre que celui du premier orbe. Le bord de leur levre est fort épais, avec un large biseau qui disparoît aux extrémités. Le biseau est communément d'un beau blanc, ainsi que le fond de la bouche, & même la columelle, qui n'est roussâtre qu'à ſon extrémité antérieure. Ses rides ſont grosses & ſerrées dans presque toute ſa longueur, mais les quatre avant-dernieres ſont les plus fortes & les plus prolongées. Cette Olive, peu commune lorsqu'elle est belle & d'un grand volume, ſe trouve à la Chine, au Japon, de même qu'aux Philippines, aux Moluques, aux îles de la Sonde, à celles de Nicobar, à Hitoé, à l'île de France, à Madagascar, ſur les côtes de Zanguebar, au cap de Bonne-Espérance, & enfin dans presque

COQUILLES DE MER. *Olives alongées.*

tout l'Océan oriental. Sa longueur s'étend depuis vingt lignes jusqu'à près de trois pouces, ſur neuf à ſeize lignes de largeur. Seba l'a fait graver (20).

LA MORESQUE ou NÉGRESSE (planche XIX, lettre F), est une Olive qui donne un assez grand nombre de variétés, toutes peu communes, ou même rares, comme on le peut voir en parcourant, dans la table qui est en tête de cette famille, les dix-neuf variétés les plus ſaillantes que nous ayons trouvé de cette espèce. Leur robe offre des différences ſensibles, ſoit dans la couleur qui en fait le fond, ſoit dans celle des marbrures, des taches, des zônes, &c. ſoit enfin dans la distribution de ces divers ornemens dont elle est ſouvent absolument privée. Ce Cylindre, moins volumineux que le précédent, est aussi des plus lisses : les crûes longitudinales ne s'y montrent qu'en petit nombre & ſeulement vers le bord de la levre. Il est épais de test, & ſon premier orbe, quoiqu'alongé dans ſa forme, a ſa partie ſupérieure plus renflée qu'elle ne l'est dans les Brocatelles. La bande oblique du bas du premier orbe est très-ſaillante, par le talus en vive-arrête de ſa partie ſupérieure, mais le pli ou renflement qui la ſuit a généralement peu de relief. Le ſillon qui distingue les ſept ſpires de cette Olive est étroit & profond comme dans les Brocatelles : la vive-arrête ou bande de ce ſillon s'arrondit légerement en biseau, & le talus très-ſaillant de la ſpirale produit à l'angle de la levre un appendice épais & relevé, en forme d'ongle, blanc en dessous. Une légere ſinuosité accompagne aussi la vive-arrête & tourne avec elle ſur les pas de la ſpirale. La clavicule courte ou médiocrement élevée, a ſes ſpires aplaties ou à peine convexes, & il n'y a guère que celles du ſommet qui ſe prolongent en un petit

(20) *Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIII, litt.* D, *pag. 148.* Davila, Catalogue, tom. I, pag. 258, la derniere paire de l'article 547.

cylindre d'un bleu-noirâtre, & assez aigu lorsqu'il n'est point usé par les frottemens. La variété dont nous donnons la figure a toute sa robe extérieure d'un beau brun-noirâtre vif & très-foncé, réfléchissant comme une nuance de roux-sanguin. L'extrémité extérieure de l'appendice est seulement d'un gris-jaunâtre nué de brun. D'autres variétés de cette espèce ont leur robe d'un gris-brun-jaunâtre, ou d'un beau café-brûlé, ou d'un brun-olivâtre, d'un brun-roux, d'un noir-roussâtre, &c. Quant à celles qui sont encore mélangées d'autres couleurs sur ce fond rembruni, on en trouvera la description dans notre table des espèces. Au reste, c'est sur-tout la variété que nous décrivons dans cet article, qui a fait donner à l'espèce entiere les noms de *Moresque* ou de *Négresse*. Leur levre est toujours épaisse & arrondie dans son bord: le biseau qui s'y rencontre est grisâtre ou d'un blanc sale, avec quelques nuances de brun. L'intérieur de la bouche est blanc, tirant quelquefois sur le bleuâtre. La columelle est aussi d'un assez beau blanc: ses rides grossieres sont à l'ordinaire plus prononcées vers son extrémité antérieure que dans le reste de sa longueur. La couleur de cette extrémité est quelquefois d'un safran tendre, & le bord de l'échancrure blanc ou blanchâtre. Cette Olive se trouve principalement aux Moluques, à la Chine, à l'île de France & dans l'Océan indien. Elle a depuis huit lignes jusqu'à deux pouces & quelques lignes de long, sur neuf à treize lignes de large. Celles de ce dernier volume sont très-grandes dans cette espèce. Quelques Auteurs l'ont fait graver (21).

(21) *List. Hist. Conchyl. tab. 739, fig. 27.*

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXIX, fig. 2.

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. XXIII, litt. B.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIII, litt. L, *pag. 148.*

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. XLV, fig. 472 & 473, pag. 150 & 151.

Knorr, Délices des yeux & de l'esprit,

Coquilles de mer. *Olives alongées.*

L'Olive Queue de paon ou la Datte orangée (pl. xix, lett. B2), ſans être remarquable par ſon volume ni par ſa rareté, attire néanmoins les regards, par le mélange & la vivacité de ſes couleurs. Cette coquille, épaiſſe de teſt, eſt des plus liſſes, & quoique alongée dans ſa forme, elle paroît aſſez courte, par le renflement de ſon premier orbe vers le milieu de ſa longueur. La bande oblique & ſaillante du bas de ce même orbe, a ſa partie ſupérieure fine, mais bien marquée. Les pas des orbes, plus arrondis que dans les précédentes, ont le ſillon qui les ſépare étroit & blanc, couleur de chair, jaunâtre ou griſâtre. La clavicule ſe termine en un ſommet obtus, & le talus de la ſpirale produit un appendice épais & relevé dans l'angle de la levre. Sa robe blanche, nuée de jonquille tendre ou de couleur de chair, eſt ornée ſouvent par ondes, d'un très-grand nombre de petites taches d'un bel orangé vif ou d'un ſafran foncé, jointes à d'autres d'un beau bleu-céleſte, qui par leur mélange avec les taches orangées, produiſent des nuances d'un vert-de-gris vif & d'un vert-olivâtre. Deux zônes de taches plus grandes ſe font remarquer, l'une vers le haut, l'autre vers le milieu du premier orbe. Ces taches vertes, ombrées de ſafran vif ou de jonquille à gauche & de bleu-céleſte à droite, imitent quelquefois des caracteres & autres figures bizarres. Elles ſont ſemi-lunaires ſur le pli de la bande ſaillante du bas du premier orbe, & on en diſtingue ſouvent deux aſſez grandes, d'un beau brun-bleuâtre, l'une vers le bord antérieur de la levre, l'autre à la naiſſance de l'échancrure qui termine cette partie. Quelques traits peu nombreux de la même couleur ſe montrent auſſi ſur les orbes de la clavicule. Le bord

---

Ve partie, planche xxviii, figure 6, pag. 46.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 259, les deux premieres de l'article 549. « Deux très-brunes, appelées *Moresques* ou *Négresses* ».

de la levre est épais & généralement moucheté de brun. Le fond de la bouche est tantôt d'un bleu-violâtre, tantôt blanc ou blanchâtre : la columelle est de couleur rousse & d'un orangé ſouvent assez vif vers ſa partie antérieure, qui est à l'ordinaire plus fortement ridée que le reste de ſa longueur. Cette Olive, assez commune, ſe trouve à Amboine, à Bantam, à Batavia, à la Chine, ſur les côtes de la nouvelle Guinée, ſur celles de Mozambique & à l'île de France. Elle a depuis ſeize jusqu'à vingt & vingt-deux lignes de longueur, ſur ſept, neuf & au plus dix de largeur. Peu d'Auteurs en ont parlé (22).

L'AMANDE ou LA CORNALINE (planche XIX, lettre H2), est une des plus petites espèces de notre premier genre, mais elle donne un grand nombre de variétés, la plupart desquelles ſont peu communes & même rares. Ayant décrit les principales dans la table des espèces, nous ne parlerons ici que de la variété dont nous avons donné la figure. C'est une petite Olive assez renflée vers le haut de ſon premier orbe & des plus lisses. Le talus produit par la bande oblique du bas du premier orbe est fin, & cependant bien ſensible. Sa clavicule courte est presque entierement recouverte par l'appendice, qui s'extravase de maniere à ne laisser voir le ſillon de la ſpirale que ſur le premier orbe ſeulement. Le talus de cette ſpirale n'est apparent que ſur le ſecond orbe, mais l'appendice

(22) *Barrel. Plantæ per Gall. Hisp. Ital. observ. tab. 1325, L. 14, fig. 17.*

Gualt. Ind. Test. Conc. tab. XXIV, litt. F.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. XLVIII, fig. 611, pag. 168 & 169.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 260 & 261, les dixieme, onzieme & douzieme paires de l'article 553. « Deux » bariolées de gris & de vert foncé, à » deux larges zônes brunes & levre inté- » rieure orangées. Deux blanches nuées » de citron, marbrées dans trois zônes » interrompues de vert de pavot. Deux » grises nuées de jaune pâle, chamarées » de traits en zig-zags verts imitans le » Point d'Hongrie ». . . .

COQUILLES DE MER. *Olives alongées.*

qu'il forme vers l'angle de la levre est gros, fort & obtus. Toute cette clavicule est d'un blanc-de-lait : le reste de la robe est orangé-fauve, nué de gris-de-lin vif & de blanchâtre. Une large zône orangé foncé regne vers le bas du premier orbe : la bande oblique à talus qui ſuit cette zône est blanche ou citron tendre, ainsi que l'extrémité de ce même orbe. On remarque ſouvent ſur l'arrête des pas de la premiere ſpire un liseré de points bruns ou violâtres. La levre est épaisse & renflée dans ſon bord. Tout l'intérieur est blanc ou d'un violet tendre, & la columelle, qui est aussi de couleur blanche, est fortement ridée, ſur-tout dans ſa partie antérieure. Cette Olive, peu commune, vient des Moluques, des Maldives, des côtes de Zanguebar & de l'île de France. Elle ne passe guère dix lignes de longueur ſur cinq de largeur. Quelques Auteurs l'ont fait graver (23).

(23) *List. Hist. Conchyl. tab. 718,* ſans numéro.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. XXXVI, ſans numéro; & *tab. LIII, litt.* i, *pag. 149.*

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 260 & 261, la ſeptieme paire de l'art. 553. « Deux blanches nuées de ventre-de-» biche, terminées par une large zône » orangée ». . . .

GENRE SECOND.

OLIVES VENTRUES OU A BOUCHE ÉVASÉE,

Divisées en dix-sept espèces.

Coquilles de mer. *Olives ventrues.*

Le Chameau blanc a zig-zags (planche xix, lettre E2), est la plus volumineuse des Olives du ſecond genre, ſi l'on en juge d'après une variété de cette eſpèce que nous avons nommée le *Chameau à chevrons*, & qui dans la figure qu'en a donnée M. Davila (24), porte trois pouces une ligne de long ſur vingt lignes de large; mais cette Olive ne parvient que très-rarement à un volume auſſi conſidérable. Son teſt épais & lourd, eſt généralement moins alongé dans ſa forme que celui des Olives précédentes. Presque toujours ſon premier orbe eſt renflé vers le milieu de ſa longueur, & il eſt à peu près d'égale largeur à ſes deux extrémités. Les crûes longitudinales y ſont quelquefois très-prononcées. Un pli ou renflement circulaire plus ou moins ſenſible ſe fait remarquer, tantôt un peu au-deſſous de la partie ſupérieure du premier orbe, tantôt vers le milieu de ſa longueur. La bande oblique & ſaillante du bas de ce même orbe eſt fine, & le talus qui la ſuit peu prononcé. Il n'en eſt pas ainſi du talus arrondi qui borde le ſillon de la ſpirale, & qui ſe termine à l'angle de la levre en un appendice épais & relevé en forme d'ongle plus ou moins ſaillant. Cette ſaillie de l'appendice ſurpaſſe ſouvent la hauteur de la clavicule, qui eſt aſſez courte dans cette eſpèce, quelquefois même plate ou peu rentrante, quoique le ſommet qui la termine ſoit toujours plus ou moins aigu. En général les orbes

(24) Catalog. tom. I, pl. xv, lett. F, pag. 257, art. 542. M. Davila en avoit deux de la même groſſeur, qui enſemble ont été vendues 245 liv. 12 ſ.

COQUILLES DE MER. *Olives ventrues.*

de cette clavicule ſont arrondis & comme en bourrelet. Dans la variété dont nous donnons la figure, la robe est ornée, ſur un fond blanc, de zig-zags longitudinaux d'un brun-noirâtre foncé, nués de jaune d'un côté. Ces traits en zig-zags ſont plus ou moins ſerrés, mais pour l'ordinaire moins grossiers que dans la figure que nous en donnons. La clavicule est en entier d'un très-beau blanc, & rarement parsemée de quelques traits bruns. Quant aux autres variétés de cette espèce, on peut voir, dans la table qui précede, la description de celles qui nous ont paru les plus tranchantes. Le bord épais de la levre offre un large biseau chargé de quelques veinules brunes. Tout l'intérieur est d'un très-beau blanc, tirant quelquefois ſur le roussâtre ou le couleur de chair. La columelle, plus ordinairement blanche que rousse ou roussâtre, est ordinairement recouverte dans toute ſa longueur par le prolongement de l'appendice. Ses rides plus ou moins ſensibles, ſe font ſur-tout remarquer vers ſa partie antérieure; mais ce qui la distingue est une bosse tantôt arrondie, tantôt en vive-arrête, dont la couleur est blanche, ou rousse, ou fauve, & quelquefois marron. Cette Olive rare, ſe trouve à Mindanao & aux îles Moluques. Son volume ordinaire n'excede pas deux pouces de longueur ſur quatorze lignes de largeur : telle est celle dont nous donnons la figure, & dont l'original ſe voit dans le cabinet de Madame la Présidente de Bandeville. M. Martini donne aussi cette variété (25).

LE FOUDRE (planche XIX, lettre R), est une Olive à peu près aussi lourde & aussi volumineuse que la précédente. Son premier orbe, également renflé dans ſa partie ſupérieure (26), montre aussi très-ſouvent des crûes longitudinales assez prononcées,

(25) *Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. XLVII, fig. 507 & 508, pag. 167.*

(26) Cette coquille ſe voit à la pl. 13, lett. S de la ſeconde édition.

mais

Suite de la Cinquiéme Planche des CORNETS

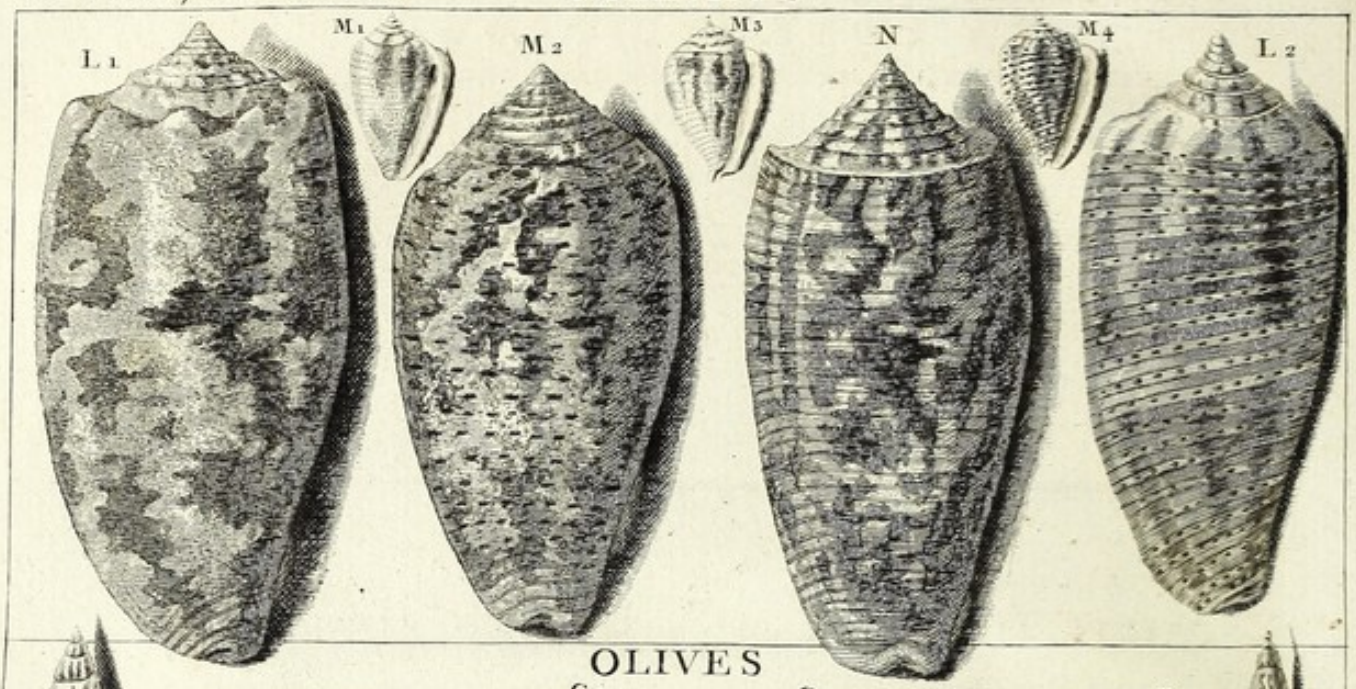

OLIVES

Jac. De Favanne Pinx. *Jac. Juillet Sculp.*

PLANCHE
XIX.

COQUILLES DE MER. *Olives ventrues.*

mais la bande oblique & ſaillante de ſa partie inférieure est mieux exprimée que dans l'espèce qui précede. Ses orbes aplatis ou légerement en doucine, forment une clavicule assez élevée, quoiqu'elle le paroisse peu relativement à ſa largeur. Le ſillon qui distingue ces orbes offre une gouttiere moins profonde que dans le Chameau, mais dont le talus est cependant assez prononcé. Le ſommet de la clavicule est obtus, de couleur blanche ou fauve. Dans la variété dont nous donnons la figure, la robe est ornée, ſur un fond chamois & citron, de traits grossiers, en zig-zags longitudinaux & quelquefois interrompus, marron ou d'un rouge-brun-ſanguin. Ces traits ſont beaucoup plus délicats dans d'autres variétés dont la robe est citron vif, ou blanche ou blanchâtre. Un cordon de taches d'un rouge-brun très-foncé, regne ſur la clavicule, près de l'arrête des pas des trois premiers orbes. Le bord de la levre est aussi fort épais, mais ſans biseau; le fond de la bouche blanc ou roussâtre, & l'appendice des plus légers. La columelle blanche ou nuée foiblement de couleur de chair, montre ſouvent une large tache rougeâtre vers ſon extrémité antérieure, où ſes rides ſont à l'ordinaire plus ſaillantes que dans le reste de ſa longueur. Cette Olive peu commune, vient de la mer des Indes, de Batavia, de l'île de France & des côtes de Guinée. Elle a depuis dix-huit lignes jusqu'à deux pouces de longueur, ſur dix & treize lignes de largeur : mais celles de ce dernier volume ſe rencontrent assez difficilement. Elle est ſujette alors, ainsi que la précédente, à être piquée ou rongée par les vers marins. Très-peu d'Auteurs en ont parlé (27).

(27) *Hill. Hist. of anim. tom. III, pl. 8. The Clouded Olive.*

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 260, les trois premieres Olives de l'art. 551. « Onze Olives peu communes : ſavoir, » deux blanches à bandes longitudinales » en zig-zags cannelle; une de même » couleur, mais à ſimples traits en zig- » zags cannelle foncé ». . . .

Coquilles de mer. *Olives ventrues.*

La Papeline rayée (planche xix, lettre M), est une Olive aussi distinguée par ſa rareté que par ſa beauté (28). Son test, ſans être aussi épais que dans les précédentes, est aussi des plus lisses & à crûes moins ſensibles. Le renflement de ſon premier orbe vers les deux tiers de ſa hauteur, est aussi moins marqué, & le talus de la bande oblique & ſaillante du bas de ce même orbe plus arrondi. Le ſillon de la ſpirale est plus profond, plus large & le talus qui le borde mieux prononcé : il ſe termine vers l'angle de la levre en un appendice effilé de couleur blanche. Les orbes plats ou légerement concaves de la clavicule la font paroître obtuse, quoique assez élevée dans le plus grand nombre, & terminée par un ſommet assez ſemblable à celui des Rochers *Foudres*, en quoi il differe un peu de celui des autres Olives. Dans la variété dont nous parlons, la robe blanche, nuée de lie-de-vin tendre, est rayée longitudinalement de traits assez grossiers, peu onduleux & rarement interrompus, d'un beau rouge-ſanguin, ombrés d'un côté de violâtre; ou bien ces traits ſont orangés, ombrés de bleu pâle : ils ſe terminent au pli que forme la bande à talus du bas du premier orbe, qui est d'un gris-roussâtre nué de violâtre. Ces lignes longitudinales ſe prolongent ſur les orbes de la clavicule & y ſont de la même couleur : celle qui borde la levre est ſouvent interrompue dans ſa longueur, & forme des taches barlongues que le graveur a trop exprimées dans la figure, où elles donnent l'idée d'un bourrelet tacheté, comme il s'en trouve dans certains *Casques*, & qui n'existe point dans cette Olive. Le bord de ſa levre est épais & arrondi, mais ſans biseau ni bourrelet, & il est intérieurement d'un très-beau blanc, de même que tout le reste de la bouche. La portion visible de la columelle ne s'étend guère au-delà de la moitié du premier orbe : elle est aussi blanche

(28) Elle est gravée pl. 13, lett. O de la ſeconde édition.

& fortement ridée, ſur-tout dans la portion qui est le plus renflée. Cette Olive ſe trouve à Manille, ainsi qu'aux Moluques. Celle qui fait partie de notre collection, porte vingt-deux lignes de longueur ſur onze de largeur, volume que nous croyons considérable dans cette espèce, celles que nous avons vues ailleurs étant beaucoup plus petites. M. Davila possédoit aussi cette coquille (29).

LE GRAIN D'AVOINE (planche XIX, lettre I I), est une petite Olive qui, par ſa forme & ſur-tout par l'élévation de ſa clavicule, imite assez certains Buccins de l'espèce appelée *Mitre*. Son test épais, est à crûes fines & parfaitement lisse. Le premier orbe est légerement renflé vers ſon milieu, mais chargé vers le bas d'une bande oblique à double talus, qui porte le nom de *mantelet*, lequel est encore plus distinct dans les espèces ſuivantes. Le ſillon de la ſpirale est profond & fort étroit : les bords en ſont en vive-arrête, mais ſans aucun vestige du talus qu'on observe à la ſpirale des autres Olives, dont les pas ſont en gouttiere ; aussi l'espèce dont nous parlons est-elle privée de l'appendice produit par ce talus. La clavicule s'éleve rapidement en pointe & ſe termine en un ſommet blanc peu aigu. Les orbes qui la composent, & ſur-tout le premier, ſont plus alongés qu'ils ne le ſont d'ordinaire dans les coquilles de cette famille. Un ruban veiné de violet borde la ſpirale. Le reste de la robe offre, ſur un fond gris-verdâtre & jaunâtre, des veines longitudinales & des traits disposés par ondes plus ou moins distinctes, violâtres ou marron. Le mantelet, ſur un fond plus jaunâtre, est finement réticulé de marron : la bande oblique qui le ſuit est chargée de traits plus grossiers de

(29) Catalogue, tome I, page 257, la premiere Olive de l'artic. 543. « Trois » Olives des Indes : ſavoir, une couleur » de chair, à bandes longitudinales on- » dées, & un peu en zig-zags orangés » ombrés de bleu pâle, & à tête élevée »...

Coquilles de mer. *Olives ventrues.*

la même couleur, ſur un fond griſâtre ou blanchâtre. Le bord de la levre a peu d'épaiſſeur : l'échancrure ſupérieure de la bouche eſt fort reſſerrée, & l'inférieure peu profonde, en portion d'ellipſe. Tout l'intérieur, ainſi que la columelle, eſt blanc ou griſâtre. Cette Olive n'eſt point rare : elle ſe trouve abondamment aux Maldives, aux Philippines & à l'île de France, & même à la Barbade, ſuivant Lister. Sa longueur ne paſſe guère ſept à neuf lignes, ſur trois à quatre de largeur. Lister & quelques autres en ont donné la figure (30).

Le Grain de blé (planche XIX, lettre I 2), eſt une autre petite Olive, aſſez ſemblable par ſa forme à la précédente ; mais qui en differe par ſon teſt plus mince, ſon ſillon plus large & le talus qui le borde mieux prononcé. Ce talus produit près de l'angle de la levre une boſſe légere, qui en s'extravaſant, s'étend du haut en bas de la columelle. La clavicule ſe termine en un ſommet obtus, & le mantelet, chargé de trois plis légers, eſt d'un blanc-de-lait qui tranche ſur le reſte de la robe. Celle-ci, tant au dehors qu'au dedans, eſt d'un beau blanc-de-neige. Le bord de la levre eſt plus mince, & l'échancrure inférieure plus profonde que dans le Grain d'avoine. La columelle, un peu torſe, eſt chargée de rides fines pour la plupart. Cette eſpèce, ainſi que la précédente, offre pluſieurs variétés que nous avons décrites dans la table qui eſt en tête de cette famille ; elles ſe rencontrent, tant à Saint-Domingue & à la Martinique, qu'à l'île de France, Amboine, Mindanao, & ſur les côtes de Guinée. Elles ne paſſent guère ſept à neuf lignes de longueur, ſur deux lignes & demie à trois lignes de largeur (31).

(30) *List. Hist. Conchyl. tab. 725, fig. 13.*

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. 152, fig. 6.

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. L, fig. 556, pag. 186.

(31) *Mart. ibid. tab. L, fig. 558, pag. 186.*

L'OLIVE NAINE A ZIG-ZAGS (planche XIX, lettre H 1), est encore une petite Olive, qui bien différente, par ſa forme, des deux qui précedent, a cependant avec elles pluſieurs traits de reſſemblance. Son premier orbe, aſſez renflé vers le haut & le milieu de ſa longueur, lui donne une forme courte & ramaſſée: ſon teſt mince & demi-transparent, a des crûes de la plus grande finesse. Le talus arrondi qui borde les pas de la ſpirale, recouvre une partie des orbes de la clavicule, & produit à l'angle de la levre un appendice ſaillant & renflé qui ſe prolonge ſur toute la longueur de la columelle. Le mantelet est très-prononcé dans cette espèce, qui préſente un grand nombre de variétés, comme on le peut voir dans la table que nous avons mise en tête de cette famille. Quant à la variété dont il s'agit ici, ſa robe est chargée, ſur un fond blanc, ou jaune-ſafran, ou gris-violâtre, de traits longitudinaux en zig-zags d'un beau violet-brun, ou marron foncé, plus ou moins fins, mais toujours très-distincts: ces traits n'atteignent ni le haut ni le bas du premier orbe, où regne une zône de la couleur du fond. La vive-arrête des pas des orbes est presque toujours rubannée de brun ou de violâtre. Le mantelet est auſſi de la couleur du fond, ſans veines ni marbrures; mais le talus de la bande oblique qui le ſuit, offre très-ſouvent un petit ruban brun, violâtre ou marron. Les pas des orbes ſont blancs ou roussâtres, avec une large zône marron ſur le premier, & un ſimple liseré ſur les ſuivans. Le ſommet de la clavicule est entierement brunâtre ou marron. Les traits en zig-zags de l'extérieur, ſe montrent foiblement dans l'intérieur ſur un fond bleuâtre. Le bord de la levre est mince, & ſon échancrure est étroite & bordée de marron, de même que celle en portion d'ellipse, qui termine la partie antérieure du premier orbe. Toute la columelle est blanche, légerement torse & ſi finement ridée, qu'il n'y a que ſes deux derniers plis qui ſoient bien ſenſibles. Cette petite Olive n'est rare

Coquilles de mer. *Olives ventrues.*

que lorsqu'elle excede ſon volume ordinaire, qui eſt de deux à quatre lignes de longueur, ſur une à deux lignes de largeur. Les plus grandes ont ſept à huit lignes de long ſur quatre à cinq de large. On la trouve aux Philippines, aux Moluques & à l'île de France. Lister (32) & Martini (33) en ont donné la figure.

La Moire a mantelet jaune (planche xix, lettre E3), approche beaucoup par ſa forme de l'Olive Naine, quoiqu'elle la ſurpaſſe de beaucoup en groſſeur (34). C'eſt une coquille lourde & épaiſſe, à crûes capillaires, longitudinales, bien diſtinctes, avec des eſpèces de fêlures divergentes de la plus grande finesse, & quelquefois même des ſtries circulaires, onduleuses, informes & peu marquées. La forme de ſon premier orbe eſt large & courte, ſouvent renflée vers le haut : il y a cependant des variétés, telles que la *Moire grise*, qui ont ce premier orbe plus effilé, & il l'eſt encore davantage dans celle que nous avons nommée pour cette raiſon la *Moire alongée*, comme nous l'avons déjà obſervé dans nos Remarques ſur cette famille (page 798 de ce volume). L'obliquité du mantelet eſt telle, que du côté où ſe trouve la columelle il occupe près des deux tiers de la longueur du premier orbe, tandis que du côté de la levre il en occupe à peine le tiers. Cette obliquité du mantelet eſt encore plus conſidérable dans les Moires alongées : il eſt extrêmement liſſe & a peu de ſaillie dans ſa partie ſupérieure, où il n'eſt ſouvent diſtingué du fond que par une ligne blanche capillaire. La bande oblique à talus ſaillant dont il eſt chargé dans le milieu de ſa longueur, eſt auſſi des plus liſſes. Les ſept orbes de cette Olive ont le ſillon de leur ſpirale en gouttiere profonde, dont les bords ſont en vive-arrête. Le

(32) *Hist. Conc. tab. 733, fig. 22.*

(33) *Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. L, fig. 543 & 544, pag. 182.*

(34) Elle eſt repréſentée planche 13, lett. M de la ſeconde édition.

talus qui borde ce ſillon est fort prononcé, & s'extravase ſur les orbes de maniere à n'en laisser voir qu'un liseré fort étroit dans leur partie ſupérieure. Dans la variété dont nous parlons, la clavicule est très-volumineuse : les orbes s'élevent, plus ou moins rapidement, en doucine, pour ſe terminer en un ſommet peu aigu & ſouvent obtus. Le fond de la robe est d'un jaune-ſoufre, ou gris, ou gris-roussâtre, ſemé d'ondes longitudinales d'un brun-bleuâtre, qui imitent les reflets de l'étoffe appelée moire. La couleur de ces ondes est ſouvent moins foncée, tirant davantage ſur le bleu : elles ſont quelquefois en chaînettes, ou par petites taches oblongues qui en laissent d'autres à peu près ſemblables du fond. Le mantelet est d'un jaune-ſafran tendre ou assez foncé, rarement blanc ou blanchâtre, avec de grosses flammèches brunes ou d'un marron-brun nué de bleuâtre. Le reste du bas du premier orbe est blanchâtre ou d'un roux tendre, chargé aussi d'une zône de taches marron-brun, nuées de bleuâtre & d'olivâtre plus ou moins distinctes. Une bandelette de la couleur du fond, & privée de taches, ſépare cette zône du mantelet. La clavicule est nuée de gris-violâtre & de roussâtre dans la direction des crûes, ſur un fond blanc ou légerement jaunâtre : mais les bords de la vive-arrête ſont tachetés de bleuâtre & quelquefois d'olivâtre. L'appendice, large & bombé dans l'angle, ſe prolonge du haut en bas de la columelle : ſa couleur est d'un beau blanc ou tire un peu ſur le roussâtre. Cette columelle, très-renflée vers l'angle de la levre, offre quelquefois vers le bas de ſa partie antérieure une grosse tache d'un rouge-ſanguin rembruni. Ses rides, assez grossieres, ne ſont néanmoins bien prononcées que dans les ſix à ſept dernieres, deux desquelles ſont encore plus fortes que les autres. L'échancrure formée par l'appendice & l'angle de la levre est assez large, mais celle de la partie antérieure de l'ouverture l'est beaucoup plus & les bords en ſont fort épais. La levre,

COQUILLES DE MER. *Olives ventrues.*

quoiqu'épaisse, est assez tranchante dans ſon bord, qui pour l'ordinaire est marbré ou veiné de brun foncé. Enfin l'intérieur de la bouche est blanc, avec une légere teinte de bleuâtre ou de roussâtre. Cette Olive, ſans être commune, n'est point rare, à moins qu'elle ne ſoit d'un très-grand volume. Elle ſe rencontre ſur les côtes de Coromandel & de Zanguebar, ainsi qu'à Madagascar & aux Philippines. Elle porte depuis vingt-deux lignes jusqu'à deux pouces & plus de longueur, ſur douze à ſeize lignes de largeur. Quelques Auteurs l'ont fait graver (35).

La plupart des coquilles & ſur-tout des Olives, perdent beaucoup de leur beauté lorsqu'on les dépouille de leur premiere robe colorée : il n'en est pas ainsi de l'Olive dont nous parlons, car la vivacité des couleurs que l'art met à découvert, la rend, ſans contredit, plus agréable à l'œil. Cependant, malgré ce mérite factice, cette coquille perd alors, aux yeux du naturaliste & même du connoisseur, plusieurs de ſes caracteres distinctifs, tels que le mantelet, les crûes fines capillaires, & ces espèces de fêlures divergentes qui lui ſont propres. La couleur violette des orbes de la clavicule ſe change en blanchâtre, & le reste de la robe devient marron foncé, panaché de blanc. D'ailleurs, pour que cette espèce ſoit belle, après avoir été dépouillée, il faut

(35) *List. Hist. Conchyl. tab. 723, fig. 10.*

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. XIX, fig. 9.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 258 & 259, la premiere paire de l'article 548. « Huit Olives par pendans: ſavoir, deux » blanches, teintes par traits longitudi- » naux & en zig-zags de ventre-de-biche, » à une zône blanche oblique vers le » bas, & à une petite fascie au-dessous, » qui ſe termine à l'échancrure de la » bouche, de forme renflée, ainsi que » le haut de la levre inférieure, & à tête » blanche peu élevée.

» Deux de même espèce, mais dé- » pouillées, & dont la robe est devenue » par-là marron foncé, bariolée de blanc; » mais la zône, la fascie & la tête ſont » restées blanches ». . . .

faire

faire choix de celles qui, dans leur état naturel, ſont le plus vivement nuancées : car ſi l'on en prend dont les couleurs ſoient tendres, on est comme assuré qu'on n'aura qu'une coquille fort médiocre, qui ne mérite ni le tems, ni la peine qu'on prendroit à la dépouiller ; & ſi cette coquille est au contraire riche en couleur, un peu plus de vivacité qu'elle pourra montrer après avoir été dépouillée, ne pourra dédommager de la perte du deſſin & des autres agrémens de ſa premiere robe. On nomme *Olives chinées*, les Olives de cette eſpèce ainſi dépouillées. On peut voir, dans la table des eſpèces (pages 761 & 762) la deſcription que nous en avons donnée, & les citations des Auteurs qui l'ont fait graver en cet état.

L'Olive pyramidale (planche xix, lettre A), est un beau Cylindre, d'une eſpèce encore peu commune, lequel, comme nous l'avons dit dans nos Remarques ſur cette famille (page 799) ſembleroit, au premier coup d'œil, devoir appartenir au premier genre, ſur-tout en ne conſidérant que ſa forme alongée ; mais comme il offre en même tems les principaux caracteres de l'eſpèce précédente, & que cette eſpèce a, comme nous l'avons vu, des variétés qui ſont auſſi fort effilées, nous avons cru devoir le placer ici d'autant mieux, que le mantelet & quelques autres de ſes caracteres manquent totalement aux Olives qui compoſent notre premier genre. Ce Cylindre, aſſez épais de teſt, a des crûes fines ou capillaires bien diſtinctes, traverſées auſſi par des eſpèces de fêlures divergentes, qui n'alterent cependant point le luiſant & la beauté de ſon émail. Des ſtries circulaires, des plus ſerrées & à peine ſenſibles à l'œil nud, s'y montrent quelquefois. Son premier orbe fort alongé, ſe renfle un peu dans ſa partie ſupérieure, & ce renflement est encore plus marqué dans les variétés de cette eſpèce qu'on a déſignées par l'épithete de *ventrues*. Le ſillon de la ſpirale est à l'ordinaire étroit & profond : les bords en ſont

Coquilles de mer. *Olives ventrues.*

à vive-arrête, & le talus, peu ſaillant, couvre, en s'extravasant, plus de la moitié de chaque orbe. L'appendice produit par ce talus vers l'angle de la levre, est ſouvent peu prononcé, ce qui ne l'empêche pas de ſe prolonger ſur toute la columelle, en s'étendant ſur la portion du premier orbe qui tourne dans l'ouverture. La clavicule est fort élevée, par l'alongement des deux ou trois premiers orbes : le ſommet blanchâtre qui la termine est assez aigu. Ces orbes peu renflés, montrent dans leur partie ſupérieure une légere dépression qui tourne avec la ſpirale. Le mantelet, placé comme dans l'espèce précédente, ou un peu plus bas, a peu de ſaillie dans ſa partie ſupérieure, qui est aussi ſéparée du fond par un filet blanc. Ce mantelet est de même d'un vernis plus éclatant que le reste du test : la bande oblique & ſaillante qui le ſuit, a ſon talus arrondi & non tranchant, mais bien prononcé. Le fond de la robe de cette Olive est d'un gris-blanchâtre nué de roussâtre & de gris-bleuâtre, mais quelques-unes ne ſont nuées que de l'une ou de l'autre de ces couleurs. Il est ſemé de veines, & de taches ou marbrures assez confuses, d'un brun-violâtre ſouvent nuées de gris-bleuâtre, qui laissent beaucoup de taches irrégulieres du fond, quelquefois triangulaires ou carrées. Une zône de taches ou de veines, plus vives en couleur, regne ſur le haut du premier orbe & ſur les deux premieres ſpires de la clavicule. Le mantelet & le reste de la partie inférieure du premier orbe ſont d'un beau café-au-lait tirant ſur le fauve, avec des nuages longitudinaux d'un fauve-brun, plus ou moins distincts. Une zône de taches ſemblables ſe voit aussi quelquefois ſur la bande à talus, mais leur couleur y est plus tendre. En général les couleurs de cette Olive ſont rarement bien vives, à moins qu'elle n'ait été dépouillée de ſa premiere robe, ſoit naturellement, ſoit par art; car alors elle est marbrée de brun, ſur un fond chamois ou ſafran plus ou moins vif, & le haut des premiers orbes est vivement

veiné de marron-brun : le mantelet ſouffre auſſi plus ou moins de cette altération. La columelle aſſez renflée de cette Olive, eſt à l'ordinaire plus fortement ridée vers ſon extrémité antérieure que dans le reſte de ſa longueur. Elle eſt d'un beau blanc, ou d'un blanc tirant ſur le bleuâtre ou le couleur de chair. L'intérieur de la bouche eſt à peu près de la même couleur; mais le bord de la levre, qui eſt aſſez mince, offre ſouvent un liſeré brunâtre ou veiné de brunâtre. L'échancrure de l'angle de la levre eſt en gouttiere & fort reſſerrée : celle qui termine la partie antérieure de l'ouverture eſt plus ample & en portion d'ellipſe, arrondie dans ſon bord. Cette Olive, dont nous avons décrit les variétés les plus tranchantes dans la table des eſpèces, ſe trouve tant à l'île de France & aux Moluques, qu'à Saint-Domingue & dans les autres Antilles : elle porte de quinze lignes à deux pouces, & quelquefois deux pouces & demi de longueur, ſur ſix à dix lignes & quelquefois un pouce de largeur. Pluſieurs Auteurs l'ont fait graver (36). Nous la donnons ici d'après celle qui fait partie de notre collection.

LA PEAU DE SERPENT FLAMBÉE (planche XIX, lettre B6), eſt une Olive d'un volume bien inférieur à la précédente; mais elle lui reſſemble tellement par ſa forme alongée, qu'on pourroit

(36) *List. Hist. Conchyl. tab. 722, fig. 9.*

Rumph. Thes. Cochl. tab. XXXIX, fig. 9.

Barrel. Plant. per Galliam, &c. obs. tab. 1325, L. 14, fig. 15.

Encyclopéd. Rec. des planc. tom. VI, pl. LXIX, fig. 3, pag. 8.

Seba, Locupl. rer. nat. Thes. tom. III, tab. LIII, litt. P, Q, *pag. 149.*

Knorr, Délic. des yeux & de l'eſprit, IIIe part. planch. XVII, fig. 2, pag. 36.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 259, la premiere paire de l'art. 550. « Seize » Olives par pendans : ſavoir, deux peu » communes, teintes de gris & de vert- » de-pavot dans les deux tiers de leur » hauteur, & noiſette dans le reſte, de » forme effilée, & à tête très-élevée ».

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. L, fig. 553, pag. 183, 184 & 185.

Coquilles de mer. *Olives ventrues.*

faire à ſon égard les mêmes objections que pour l'Olive pyramidale, c'est-à-dire nous reprocher de ne l'avoir pas classée dans le premier genre, ſi l'on négligeoit de faire attention aux caracteres qui la maintiennent dans celui-ci. Sa clavicule, quoique élevée, ne l'est point autant que dans l'espèce qui précede. Le ſillon de la ſpirale est aussi plus étroit, plus tranchant dans ſon bord, & l'appendice produit par le talus, plus ſaillant, ſans recouvrir l'orbe en entier, quoiqu'il s'étende aussi ſur toute la longueur de la columelle. Le ſommet assez aigu de la clavicule, est blanchâtre, & les crûes capillaires du test fines & ſerrées. Le mantelet est blanc, nué tantôt de couleur de chair & tantôt veiné de rougeâtre. Au-dessous de la bande à talus qui le traverse dans ſon milieu, ſe voit quelquefois un rang de taches marron-cannelle tendre. Le fond de la robe est d'un blanc tirant ſur le grisâtre, le jaunâtre ou le couleur de chair, avec des flammes longitudinales, un peu onduleuses & assez ſerrées, d'un beau marron-rougeâtre ou marron-brun, nuées quelquefois de gris-violet tendre. Ces flammes deviennent plus délicates dans une espèce de petite zône plus blanchâtre qui précede le mantelet. Une autre zône plus colorée regne ſur le haut des trois premiers orbes. La columelle, ridée à l'ordinaire, est blanche, ainsi que le talus de la ſpirale. Le test de cette Olive étant plus mince, ſa bouche paroît aussi moins resserrée que dans la précédente. La couleur extérieure des flammes paroît un peu ſur le fond blanc ou blanchâtre de l'intérieur. La levre est mince dans ſon bord, & ſes échancrures ſont comme dans l'Olive pyramidale. Cette coquille ſe trouve à Batavia, à l'île de France, au cap de Bonne-Espérance & ſur les côtes de la nouvelle Guinée. Elle est assez rare, & porte depuis huit jusqu'à douze ou quinze lignes de longueur, ſur trois à cinq lignes de largeur. On la voit dans notre cabinet.

Le Poinçon ou le Foret a zig-zags (pl. xix, lett. C2),

est une Olive qui approche à quelques égards des trois précédentes, mais qui à d'autres en differe beaucoup. Son test mince & léger, est à crûes capillaires aussi fines que ſerrées, & néanmoins bien distinctes. Un peu renflée vers le milieu de ſon premier orbe, elle ſemble s'élargir vers le bas & s'effiler vers la clavicule, qui s'éleve rapidement en pointe. Le ſommet qui la termine est aigu, d'un gris-brunâtre ou bleuâtre. La premiere ſpire de cette clavicule est assez longue, les autres ſont beaucoup plus courtes, & les deux premieres ſont un peu déprimées dans leur milieu, ce qui les fait paroître comme bordées d'un double renflement qui ſuit les pas de la ſpirale. Le ſillon en gouttiere qui distingue les orbes n'est pas plus étroit que dans l'Olive pyramidale, & ſes bords ſont également en vive-arrête. L'appendice, peu apparent, ne recouvre ni les orbes ni la columelle. D'un autre côté, le mantelet, moins large, est aussi placé plus bas que dans les précédentes. La petite ſaillie de ſa partie ſupérieure est fine, mais bien marquée. On ne distingue point de crûes ſur ce mantelet, qui paroît des plus lisses, quoiqu'à la loupe on y distingue des ſtries circulaires, de même que ſur le reste du premier orbe. On remarque aussi ſur cette Olive les petites fêlures divergentes qu'on observe aux précédentes. La bande oblique à talus ſaillant n'est point en vive-arrête dans cette espèce, mais ſous la forme d'un léger renflement qu'on distingue plutôt à ſa couleur qu'à la ſaillie qu'il forme ſur le mantelet. La robe d'un gris-bleuâtre, nuée de roussâtre, est chargée de traits longitudinaux, en zig-zags, marron-violet, ou d'un rouge-ſanguin nué de bleuâtre, qui ſouvent affoiblit la vivacité de la premiere couleur. Le haut du premier orbe offre quelquefois un petit cordon jaunâtre, moucheté de rouge-ſanguin ou de brun-violâtre, tandis que la clavicule est veinée comme le reste du premier orbe, ou ſeulement d'un gris-bleuâtre. Le mantelet est presque toujours d'un jaune-ſoufre : le renflement

COQUILLES DE MER. *Olives ventrues.*

de la bande oblique y forme ordinairement comme une zône peu décidée, d'un gris-roussâtre rembruni, nué quelquefois d'olivâtre. La columelle, loin de ſe montrer ſur toute la longueur de l'orbe, qui tourne dans l'ouverture, comme dans la plupart des autres Olives, ne s'étend au plus que ſur une moitié & va ſe perdre dans l'ouverture. Cette columelle est assez maigre, d'un brun-violâtre, chargée de quelques rides, plutôt longitudinales que transversales, dont la derniere & la plus grosse est d'un beau blanc. Un pli peu profond ſe fait aussi remarquer dans la longueur & ſur le côté droit de cette columelle. La bouche est fort évasée, ſur-tout à ſon extrémité antérieure : elle est bleuâtre, ou blanche ou jaunâtre, & les zig-zags de l'extérieur s'y montrent avec assez de vivacité. Cette Olive n'est point rare : elle vient de l'île de France & de l'embouchure du Niger. Sa longueur n'excede guère ſeize lignes, ſur cinq à ſept de largeur (37).

LE POINÇON EFFILÉ A CLAVICULE COURTE (planche XIX, lettre C1), est une variété de l'Olive précédente, & qui ſe rencontre dans les mêmes parages; aussi n'en differe-t-elle que par un renflement plus ſensible vers le milieu de ſa longueur, par ſa clavicule plus courte & plus renflée dans ſes orbes, & par les marbrures de ſa robe. Cette robe, ſur un fond gris-roussâtre légerement nué de verdâtre, est tiquetée ſans ordre, ou par ondes longitudinales, de brun-bleuâtre, avec un cordon de taches brunes ſur les pas de la ſpirale. Une grosse tache arrondie, couleur

(37) *List. Hist. Conchyl. tab. 729, fig. 17.*

Petiv. Gazoph. nat. part. I, tab. 102, fig. 18.

Adanson, Hist. nat. des coquillages du Sénégal, planch. 4, fig. 7, pag. 64. *L'Agaron.*

Mart. Nev. Syst. Conchyl. tom. II, tab. L, fig. 555, pag. 185.

Davila, Catalogue, tom. I, pag. 260 & 261, la ſeptieme paire de l'article 553. « Deux blanches nuées de ventre-de-» biche, terminées par une large zône » orangée ». . . .

d'écaille, ſe fait aussi remarquer près de l'angle de la lévre, ſur la portion de l'orbe qui tourne dans l'ouverture. La columelle n'est brunâtre que du côté du pli qu'elle laisse à ſa droite : elle est presque blanchâtre dans le reste, & le fond de l'ouverture est entierement d'un brun-roussâtre, plus foncé vers la levre. Le mantelet est roussâtre : ſon renflement produit comme une zône blanchâtre ou d'un gris-violâtre. Cette variété rare, égale en grandeur la précédente : elle est ici gravée d'après celle que nous possédons. Quant aux autres variétés de cette espèce, voyez la table qui est en tête de cette famille.

LA GONDOLE (planche XIX, lettre E), est une Olive bien différente de celles que nous avons décrites jusqu'à présent, aussi la plaçons nous la derniere de toutes celles qui composent cette famille. Sa forme ſemble la rapprocher à certains égards de quelques coquilles de la famille des Tonnes, & ſur-tout de celles à fût ridé, telles que les *Couronnes d'Éthiopie*, &c. Mais elle tient par d'autres caracteres bien décidés à la famille des Olives, ainsi que nous l'avons fait observer dans nos Remarques précédentes (pages 781 & 799 de ce volume). Son test, moins épais & moins lustré que dans les autres Olives, est à crûes bien prononcées : la largeur de ſon premier orbe la fait paroître aussi plus courte. Sa clavicule a peu de ſaillie, & paroît étagée, parce que les orbes qui la composent, quoique arrondis & renflés dans leur bord, s'aplatissent légerement en dessus. Le ſommet qui la termine est petit & obtus. Les orbes, étant privés du ſillon ſpiral, s'appliquent immédiatement l'un ſur l'autre, & à en juger par le ſimple & foible liseré qui les distingue, leur nombre ne va guère au-delà de quatre ou de cinq. Le mantelet oblique, & bien marqué par ſon double talus, occupe plus de la moitié inférieure du premier orbe. L'émail en est plus vif, & les crûes moins prononcées que ſur le reste de la coquille : il est d'un blanc-roussâtre, plus foncé

Coquilles de mer. *Olives ventrues.*

que la robe même, qui est nuée, dans la direction des crûes, de gris-d'ardoise & de rougeâtre, sur un fond blanchâtre. La columelle est à peu près semblable à celle du Poinçon, mais beaucoup plus grosse, plus sinueuse, foiblement ridée & blanche en entier. Tout l'intérieur de la bouche, qui est fort ample, est d'un blanc-roussâtre, nué de violet clair & de rougeâtre : la levre est mince, très-sinueuse dans son bord, & ses échancrures sont larges, mais peu profondes. Cette Olive est Orientale & très-rare. Celle d'après laquelle nous en donnons la figure, porte un pouce huit lignes de long, sur un peu plus d'un pouce de large. On la voit dans le cabinet de Madame la Présidente de Bandeville.
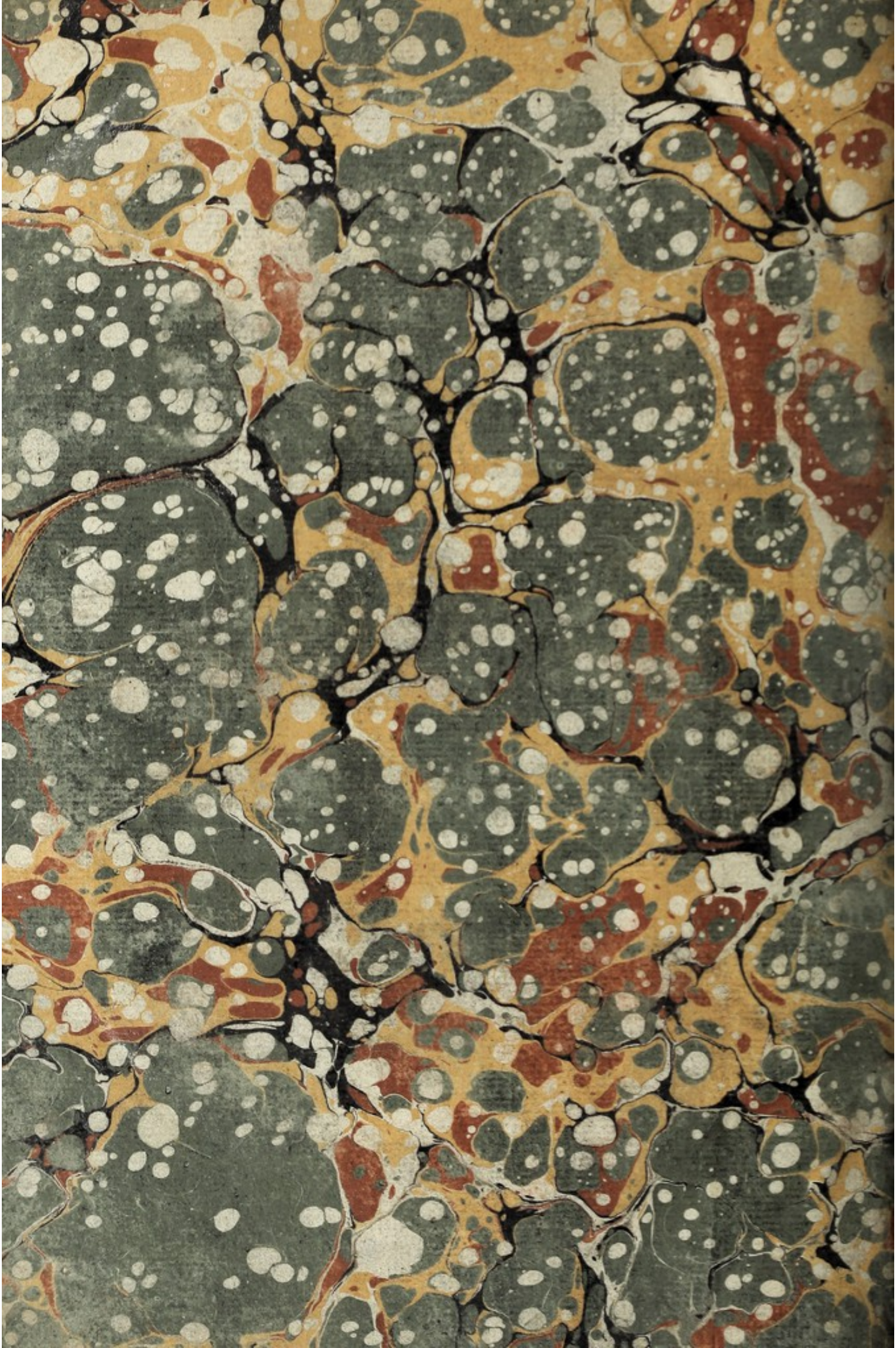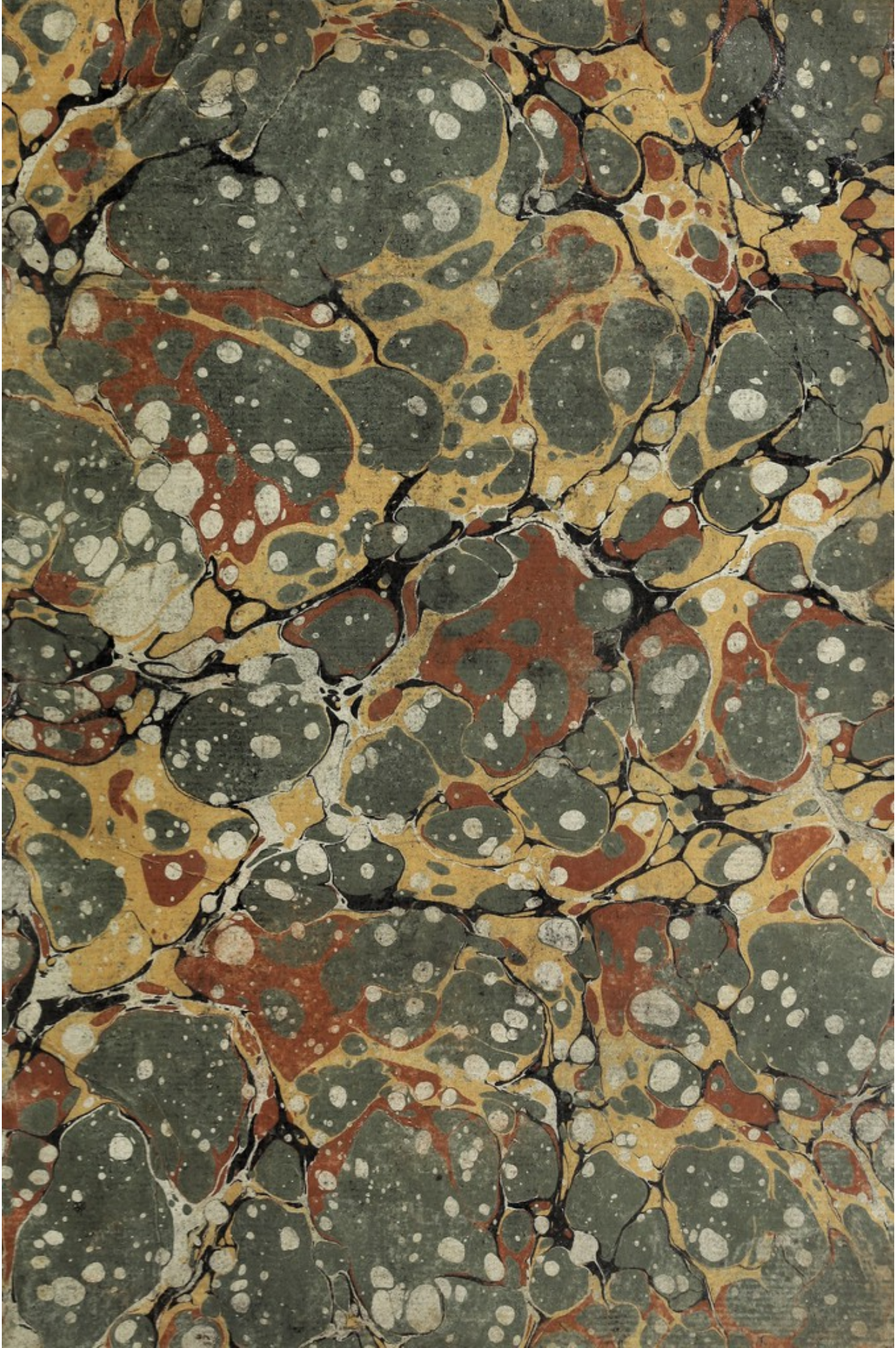
Fin du second Tome.